
3 1761 07532924 3



COLLECTION

DES

INVENTAIRES SOMMAIRES

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PREMIÈRE PARTIE.

ARCHIVES CIVILES.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

ANTÉRIEURES A 1790

RÉDIGÉ PAR M. GEORGES DURAND, ARCHIVISTE

SOMME

TOME IV

ARCHIVES CIVILES

SÉRIES C. (Nos 1976 A 2230). — D. — E



AMIENS

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE B. REDONNET

28 et 30, rue des Vergeaux, 28 et 30.

—

1897


LIBRARY
OCT 31 1974
UNIVERSITY OF TORONTO

INTRODUCTION

Ce quatrième volume de l'*Inventaire sommaire* des Archives de la Somme antérieures à 1790 comprend les fonds suivants :

Série C.

Bureau des finances d'Amiens (art. C. 1976 à C. 2008).
États d'Artois (C. 2009 à C. 2010).
Assemblée provinciale de Picardie (C. 2011 à C. 2122).
Assemblée provinciale du Soissonnais (C. 2123 à C. 2125).
Assemblée de département d'Abbeville (C. 2126 à C. 2131).
Assemblée de département d'Amiens (C. 2132 à C. 2172).
Assemblée de département de Doullens (C. 2173 à C. 2184).
Assemblée de département de Montdidier (C. 2185 à C. 2196).
Assemblée de département de Péronne (C. 2197 à C. 2227).
Inspection des manufactures (C. 2228 à 2230).

Série D.

Collège d'Amiens (D. 1 à D. 137).
Académie d'Amiens (D. 138).

Série E.

Titres de famille (E. 1 à E. 813).
Notaires et tabellions (E. 814 à E. 866).
Communes et municipalités (E. 867 à E. 890).
Corporations d'arts et métiers (E. 891 à E. 926).
Confrérie du Puy Notre-Dame à Amiens (E. 927 à E. 996).

L'intérêt que présentent ces différents fonds pour l'histoire de la province est étendu et varié comme leurs titres. Plusieurs d'entre eux étaient à peu près inexplorés et ils fournissent des matériaux pour les travaux historiques des genres les plus divers.

Les registres du bureau des finances d'Amiens contiennent des renseignements sur le domaine du Roi dans la province pendant les XVIIe et XVIIIe siècles, et en outre un grand nombre de lettres de provisions qui seront consultées très utilement pour le personnel administratif et l'histoire des familles.

On ne sait par quel hasard le registre aux actes et résolutions de l'ordre de la noblesse aux états d'Artois se trouve aux Archives de la Somme : il ne présente d'ailleurs qu'un intérêt secondaire. A ce registre vient s'ajouter une liasse se rapportant à quelques localités faisant jadis partie de l'Artois et rattachées aujourd'hui au département de la Somme.

Bien autrement intéressants sont les fonds de l'Assemblée provinciale de Picardie et de celles des départements d'Abbeville, Amiens, Doullens, Montdidier et Péronne auxquels viennent s'ajouter quelques liasses de l'assemblée provinciale de Soissonnais. L'énorme quantité de documents qui les composent compléteront heureusement le riche et curieux fonds de l'Intendance de Picardie, pour l'histoire administrative de la province durant les trois années qui précédèrent la Révolution, faisant déjà présager notre administration départementale.

La première séance de l'assemblée provinciale eut lieu dans l'hôtel-de-ville d'Amiens le 14 août 1787. Cette première session à laquelle les membres de l'assemblée nommés directement par le Roi prirent seuls séance, dura jusqu'au 21 du même mois et fut presque entièrement consacrée à nommer les dix-huit membres de l'assemblée qui devaient la compléter, ainsi que les membres des différentes assemblées de départements dépendant de la généralité d'Amiens et qui avaient leurs chefs-lieux à Amiens, Abbeville, Montdidier, Péronne, St-Quentin, Doullens et Calais L'assemblée ainsi complétée tint une deuxième session du 17 novembre au 18 décembre 1787. Il n'y en eut plus d'autre jusqu'à la suppression des assemblées provinciales en 1790; jusqu'à cette époque la commission intermédiaire provinciale pourvut seule à l'expédition des affaires.

L'assemblée provinciale ou sa commission intermédiaire eurent à s'occuper d'affaires nombreuses et importantes : les travaux des routes, la continuation du canal de la Somme, les impositions, mais surtout les évènements malheureux qui signalèrent ces trois dernières années de l'ancien régime, pendant lesquelles il semble que tout s'était conjuré pour exaspérer les populations : des épidémies, de nombreux incendies dans un pays où la plupart des maisons étaient couvertes en chaume et construites de matières inflammables et notamment ceux de Crèvecœur et d'Oisemont, la décadence des manufactures, une grêle effroyable qui, le 13 juillet 1788 anéantit les récoltes sur toute la surface de la Picardie, l'hiver rigoureux de 1788 à 1789, des misères de toutes sortes, les troubles qui en furent la suite, le pillage des convois de grains, des malfaiteurs répandus dans les campagnes pour détruire les moissons, les mesures de police et de bienfaisance prises pour parer à tous ces malheurs et notamment l'établissement d'ateliers de charité, etc.

Analogues mais moins intéressantes sont les affaires traitées par les assemblées de départements. Les rôles de l'imposition supplémentaire sur les privilégiés pour les six derniers mois de 1789 font connaître la plupart du temps le nom du seigneur de chaque localité au moment de la Révolution.

Les registres de l'inspection des manufactures d'Amiens ne contiennent guère que la transcription d'édits, déclarations, arrêts, lettres patentes d'intérêt général et quelques pièces de peu de valeur.

Combinés avec les nombreux et précieux renseignements qui se trouvent aux archives de la ville d'Amiens, les titres du collège d'Amiens fourniraient la matière d'une très curieuse histoire de cet établissement. Ce n'est pas le lieu de l'entreprendre ici : qu'il nous suffise de donner une idée sommaire de ce que l'on peut y puiser.

Sur l'administration de l'ancien collège antérieurement au XVII[e] siècle, il y a peu de choses : un règlement de 1582, et c'est à peu près tout.

Il y en a un peu plus sur celle des Jésuites qui eurent la direction du collège de 1608 à 1763, et notamment sur certains édifices élevés par ces religieux pour l'agrandissement du collège, sur les livres de classe en usage au commencement du XVIII[e] siècle et quelques points de pédagogie, sur le personnel du collège en 1763, sa bibliothèque, son cabinet de physique, les ornements de sa chapelle, sur la maison de retraite que les Jésuites y avaient annexée, etc.

Mais c'est surtout le volumineux registre aux délibérations du bureau d'administration du collège après la suppression de la Société de Jésus en 1763 qui fournira les renseignements les plus curieux et les plus complets sur sa réorganisation et son histoire pendant les années qui précédèrent la Révolution, époque particulièrement intéressante, parce qu'elle marque le premier acheminement vers l'enseignement moderne et qu'elle comprend les premiers essais, les premiers tatonnements pour arriver à notre organisation universitaire.

La ville d'Amiens, qui eut toujours des idées de particularisme et d'indépendance, ne se prêta d'ailleurs que difficilement aux tentatives de centralisation qui furent alors faites dans l'enseignement et son opposition produisit souvent des tiraillements qui ne paraissent pas avoir contribué à la prospérité de l'établissement. Ce registre nous fait assister à la nomination du nouveau personnel du collège et à la fixation de ses honoraires, à la rédaction de son règlement, à divers essais réitérés, mais malheureusement peu couronnés de succès d'établir un pensionnat, aux concours, aux examens, aux distributions de prix, aux soutenances publiques de thèses, à des tentatives faites pour séparer la physique de la logique dans l'enseignement de la philosophie, comme de substituer le français au latin dans les classes, à des révoltes de collégiens, etc.

Tous ces renseignements sont complétés par une très curieuse correspondance entre le bureau d'administration et les membres du Parlement commissaires du collège.

Indépendamment du point de vue administratif et pédagogique, on trouvera encore dans les titres de propriété du collège, des Capettes et des établissements religieux qui lui ont été réunis, tels que les prieurés de St-Denis, de Flixecourt, de Frémontiers, des chapelles St-Quentin à Amiens, N.-D. de Lorette à Corbie, N.-D. de Gouy à Picquigny, de Ste-Brigitte en la cathédrale d'Amiens, de St-Nicolas de Parvillers, de la Rose en St-Nicolas d'Amiens et de N.-D. en l'église de Vignacourt, de nombreux et intéressants documents sur le cimetière St-Denis d'Amiens, et sur un certain nombre de localités telles que Bergicourt, St-Aubin-Montenoy, Argœuves, Bégueudet, Septenville, Daours, Cardonnette, St-Gratien, Flixecourt, St-Ouen, Frémontiers, Coullemelle, Becquincourt, Corbières, Boutillerie, Vineuil et Vinantes (Seine et Marne), Querrieu, etc.

L'Académie d'Amiens ne figure que pour une liasse de mémoires manuscrits sur divers objets présentés à ses concours de 1760 à 1789.

Grandseble, La Fresnoye, Morvillers, Offignies, Orival, St-Romain, St-Saturnin, Sentelie, Vendeuil-Caply, etc. Mais ce que l'on ne penserait pas à y rencontrer, c'est toute une série de dossiers concernant une branche de la famille d'Angennes, alliée à celle de Riencourt, et établie aux Antilles au XVIIIe siècle. contenant une correspondance des plus curieuse pleine de détails de toute sorte sur l'état de nos colonies et la vie des colons à cette époque.

Les intéressants papiers de la seigneurie de Vieulaines offerts aux Archives du département par M. le docteur Tripier d'Abbeville figurent sous le nom de Tillette, dernier seigneur d'Abbeville.

Enfin sous le nom de Vacquette, quelques renseignements sur Puchevillers, Quevauvillers, Renancourt, St-Ouen.

Les quelques minutes de notaires dont les Archives du département se trouvent en possession ne présentent qu'un intérêt relatif.

On peut en dire autant du petit nombre de titres communaux qui les suivent.

Sous la rubrique *Corporations d'arts et métiers*, ne figurent que les registres des communautés de maîtres chirurgiens d'Abbeville, Amiens, Montdidier, Péronne et Roye du XVIIIe siècle, et deux pièces provenant des compagnies privilégiées d'Amiens.

Plus intéressant est le fonds de la confrérie du Puy Notre-Dame à Amiens terminant la série, et qui nous initie à la vie intérieure de cette curieuse et ancienne confrérie à la fois religieuse et littéraire, qui nous montre ses règlements, ses fêtes, ses concours de poësie, les curieux inventaires de son mobilier, de son orfèvrerie et de ses ornements, etc , mais qui malheureusement nous donne bien peu de renseignements sur les objets d'art que ses maîtres faisaient exécuter.

En somme, ce quatrième volume ne sera pas inférieur en intérêt aux trois qui le précèdent, et sera, je l'espère, d'un utile secours pour tous ceux qui voudront étudier en détail et à leurs sources authentiques l'histoire de notre province.

DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE C.

(Administration provinciale, Intendances, Subdélégations, Élections, Bureaux des finances, États provinciaux, Principautés, Régences.)

Suite.

Bureau des finances d'Amiens.

C. 1976. (Registre.) — Petit in-fol. 421 feuillets, papier.

1636-1664. — « Registre aux sentences par raport et ordonnances aux requestes. » — Fol. 1. Sentence qui condamne le sieur Fleureton, commis à la recette des deniers du sel, à payer les gages des officiers du bailliage d'Amiens, pour le quartier échu le 31 décembre 1635. 9 avril 1636. — Fol. 4. Sentence d'admission de Jean Lagouesle à l'office de greffier héréditaire du domaine et voirie de la généralité d'Amiens. 17 octobre 1737. — Fol. 5. Saisine à Pierre Roussel, marchand à Amiens, d'une maison en ladite ville, à l'enseigne du Petit Griffon, chaussée au Blé. 19 octobre 1637. — Fol. 6. Saisine à Adrien de Monchy et à Antoinette Billet, sa femme, d'une maison à Amiens « rue des Louvelz. » 23 novembre 1637. — Fol. 7. Saisine à Pierre de Ribaucourt, marchand de bois à Amiens, d'une maison dans ladite ville, rue des Jacobins. 26 novembre 1637. — Fol. 8. Relief par Antoine Fouache, écuyer, sieur de Boulan, avocat au bailliage et siège présidial d'Amiens, fils aîné et héritier de feu Melchior Fouache, écuyer, sieur de Rochet, conseiller audit siège, dudit fief de Rochet, consistant en 140 journaux de terre labourable, sis au terroir de Wivren (Yvrench). 19 décembre 1637. — Fol. 9. Saisine aux mère, religieuses et couvent de St-Julien d'Amiens, d'une maison sise en ladite ville et « appellée les Quatre Évangélistes. » 23 décembre 1637. — Fol. 10. Saisine à Marie Courtin, veuve de Pierre Mantel, d'une maison à Amiens, rue St-Firmin le Confès. 8 janvier 1638. — Fol. 11. Saisine à Noël Boullenger, d'une maison avec jeu de paume couvert, sise à Amiens « rue du Vert Aunoy », saisie sur Pierre Bignon, curateur à la succession vacante de Jean de Bailleu, dit Cousin. 15 janvier 1638. — Fol. 14. Saisine à Nicolas Lebon, écuyer, sieur de Béthencourt, trésorier général de France en Picardie, d'une maison sise à Amiens rue St-Michel, tenant à Balthazar de Vaussoire, chanoine vicarial de la cathédrale, à Charles Scourion, chanoine de ladite église, à la maison de Cercamp, appartenant au sieur de Thézy, et au jardin de M. Drancourt, trésorier général de France. 18 mars 1638. — Fol. 15. Saisine d'une maison à Jean de Villers et à Jeanne Chopin, sa femme. 22 mars 1636. — Fol. 16. Saisine à Claude Trouvain, marchand tanneur, et à Marguerite Coppin, sa femme, d'un moulin à tan près le pont St-Michel. 22 avril 1638. — Fol. 19. Sentence relative à un cens dû au Roi sur la maison à l'enseigne des Rouges Taureaux à Amiens. 18 août 1638. — Fol. 23. Sentence relative à un cens dû au Roi sur une maison rue Jeanne Natière à Amiens. 5 octobre 1638. — Fol. 30. Sentence sur requête de Gaspard Paillart, Toussaint, Viseur et consorts, tanneurs à Amiens, relativement à

des travaux à faire à une digue sur la rivière du Maucreux, à Amiens. 29 décembre 1638. — Fol. 32. Procès-verbal de visite d'une maison sise à Amiens, au coin de la rue des Orfèvres. 10 janvier 1639. — Fol. 40. Liquidation en vue du droit de relief du revenu d'année de la terre et seigneurie de Grandvilliers échue à René-Hector de Marle, chevalier, seigneur de Perreuse, de Soufle et Vers, héritier de défunte damoiselle Marie du Becq, fille de messire Claude du Becq et de feu Claude Preudhomme, ses père et mère, à cause de dame Claude Preudhomme, sa femme, sœur de feu messire Bernard Preudhomme, chevalier, seigneur de Freschines et de Luzarches, par moitié, et de Grandvilliers-au-Bois, conseiller du Roi, grand maître enquêteur et réformateur général des eaux et forêts au département de Bourgogne et Bresles, tante de ladite défunte dame Claude Preudhomme, marquise du Becq, et grande tante de ladite damoiselle Marie du Becq. 24 janvier 1642. — Fol. 46. Réparation à faire au mur entre la Maison du Roi et le logis d'Hubert Perdu, procureur au bailliage et siège présidial d'Amiens. 4 avril 1644. — Fol. 64. « Maison de la Grosse Tête, rue des Fourbisseurs, doit 40 s. de cens. » 10 janvier 1647. — Fol. 68. Maison appelée le Buquoy. 12 juillet 1647. — Fol. 120. Sentence sur ce que « le feu roy d'heureuse mémoire avoit, pour le bien de ses affaires et l'augmentation de son domaine et la commodité publique, fait construire ung moulin dans la ville de Doullens, à la sortie de deux rivières qui passent au travers d'icelle, au lieu où estoit le pont de l'Arche, et que les gouverneurs de ladite ville s'en estans incontinent après emparez, l'avoient non seullement affermé à leur proffict, mais y avoient assujetty par une violence extraordinaire, tous les habitans de ladite ville et des lieux circonvoisins. » 28 novembre 1650. — Fol. 125. Homme vivant et mourant fourni par l'hôpital St-Charles et Se-Anne de la ville d'Amiens. 12 décembre 1650. — Fol. 143. Contestation avec le prévôt d'Amiens relativement à la voirie. 2 août 1652. — Fol. 148. Sentence relative au droit de travers du bourg de Breteuil. 1653. — Fol. 175. Sentence relative à des bois coupés dans la forêt de Crécy. 9 août 1655. — Fol. 182. Ordonnance d'enregistrement des lettres patentes qui font don au sieur de Rozamel des biens confisqués par arrêt du Parlement du 13 février 1653 sur le feu sieur de Guyencour d'Estrée. 7 février 1656. — Fol. 219. A la requête de Mre Claude de Bourdelles, comte de Montrésor, tuteur honoraire de Joseph-Louis de Lorraine, prince de Joinville, duc de Joyeuse et d'Angoulême et comte de Ponthieu, des lettres patentes du 30 septembre 1674, qui donnent audit prince de Joinville les duché d'Angoulême, châtellenie de Cognac, comté de Ponthieu, etc. 10 mai 1658. — Fol. 233. Sentence de rectification des erreurs et vices de clercs qui se sont glissés dans la pancarte des droits de chaussée et de travers qui se paient aux portes de la ville d'Amiens. 23 mai 1659. — Fol. 270. Sentence relative à l'amortissement des biens des religieuses de Moreaucourt. 26 novembre 1659. — Fol. 236. Commission nommée pour se transporter dans le comté d'Artois, cédé à la France par le traité des Pyrénées, « pour informer dez domaines, droits et revenus appartenans par ceste conqueste à Sa Majesté, en faire les baux, ou commettre à la recepte d'iceux. » 19 avril 1660. — Fol. 287. Contestation avec le bailliage, relativement à la démolition de la chapelle de la Conciergerie. 1660. — Fol. 289. « Règlement pour les huissiers du bureau. » 21 août 1659. — Fol. 369. Sentence rendue sur la réclamation de plusieurs marchands d'Amiens, « disant qu'il ne s'est jamais veu ung tel désordre que celluy quy se commet en la perception du droict de travers sur le port du Cay de cette ville, car sans dire que ce droit de travers quy n'est deub que sur les marchandises traversantes ladite ville, est à présent perceu, tant à l'entrée qu'à la sortie des mesmes marchandises, il s'y commest tant d'autres abus, que l'énumération entière en seroit ennuieuse. » 1664. — Fol. 379. Sentence pour obvier à l'encombrement des rues de la ville d'Amiens. 26 octobre 1665. — Fol. 389. Relief par Charles Macon, écuyer, sieur de Monval, du fief de la Follie sis à Airon-St-Waast, gouvernement de Montreuil, relevant du Roi, à cause de son château de Waben. 21 juillet 1665. — Fol. 420. Saisie du quart de la forêt de Boiaval, des trois quarts du moulin d'Arondel et du total des prés sis à Bourdon tenus en fief du Roi à cause de son bailliage d'Amiens, faute d'homme, droits et devoirs non faits, par suite du décès du sieur de Martaineville, dernier possesseur. 7 janvier 1665, — etc.

C. 1977. (Registre.) — In-4°. 522 feuillets, papier.

1698-1703. — « Registre des sentences par raport et ordonnances sur requestes. » — Fol. 1. « Terre et seigneurie d'Itencourt au doyen de St-Quentin. » 30 juin 1698. — Fol. 3. « Voirie à Amiens prétendu par le sieur Wattebled. » 9 août 1698. — Fol. 16. « Confirmation de la noblesse de Jean de Sachy. » 13 octobre 1698. — Fol. 18. « Droit de minette à Desurennes (Desvres). » 15 octobre 1698. — Fol. 20. « Don de lots et vente, terre de Gézincourt, tenue de Doullens. » 29 octobre 1698. — Fol. 26. « Don des droits de lots et

ventes des terres et baronie de Thiembrone, terre et seigneurie de Preures tenue de Desurenne.» 28 novembre 1698. — Fol. 32. Nomination d'experts, fief de la Pasture. » 3 janvier 1699. — Fol. 48. « Voirie, grands chemins à Poix, Cléry, Pissy, Frénoy-au-Val, Fricamps. » 2 mai 1699. — Fol. 80. « Revendication de la maîtrise des eaux et forests de Calais. » 23 juillet 1699. — Fol. 102. « Voirie ; grands chemins à Ardres. » 27 novembre 1699. — Fol. 110. « Lettres de noblesse de Louis Le Boucher d'Ailly. » 20 janvier 1700. — Fol. 117. « Maison à Sailly-Bray, mouvante du Roi. » 3 février 1700. — Fol. 129. « Droit de lots et vente de la terre de Boucquehaut, fief de Hamel », à la requête de « messire Louis de Calone, marquis de Courtebourne, mareschal de camps des armées du Roy, gouverneur de la ville de Hesdin, lieutenant pour le service de Sa Majesté en la province d'Artois, inspecteur général de cavallerie. » 24 mars 1700. — Fol. 133. « Confirmation de noblesse de Joseph-Gilles Le Boucher. » 23 avril 1700. — Fol. 135. « Pour dix-sept mesure de pré appellez les Prez du Roy, scitué en la basse ville d'Ardres, paroisse de Brême. » 23 avril 1700. — Fol. 141. « Don de moitié des lots et ventes de moitié des terres et seigneuries de Nielle, de Cotteberne, tenue du comte de Guines, domaine d'Ardre », à la requête de « messire Charles Le Sart, chevallier, seigneur de Prémont et Villers-Guillain, Audancourt, Hélincourt, Le Castellet et autres lieux, lieutenant du Roy en Flandres, au département de Cambray, Mons, Valentienne et autres lieux et chambellan de S. A. R. Mons. fils de France, frère unique de Sa Majesté, duc d'Orléans. » 21 mai 1700. — Fol. 143. « Droit de vicomté au Crotoy. » 25 mai 1700. — Fol. 161 bis. « Réception de caution sur sentence engagiste du domaine de Waissant, contre les Chartreux de Montreuil, ferme et terre de Selle. » 7 juin 1700. — Fol. 163. « Fief et seigneurie de Bimont, tenue de Boulogne. » 9 juin 1700. — Fol. 173. « Grands chemins et autres dans le Bollenois. » 23 juin 1700. — Fol. 175. Pension de 2.000 l. aux Feuillants d'Amiens. 25 juin 1700. — Fol. 177. « Double lots et ventes du fief, terre et seigneurie du Plessier-Gobert, tenu du Roy à cause de son domaine de Montdidier », à la requête de « Messire François Marye, chevallier, seigneur marquis d'Authefort et Pontpadou et autres lieux, maréchal des camps des armées du Roy. » 3 juillet 1700. — Fol. 179. « Ferme de St-Lazare à Doullens, tenue de la seigneurie de Neuvillette. » 24 juillet 1700. — Fol. 185. « Boullenger de la vicomté de Rouvroy à Abbeville; boullenger de la vicomté de St-Pierre; moulin du Roy. » 14 août 1700. — Fol. 188. « Fief des Oies scitué à Wimille en Boullenois, tenu du Roy. » 16 août 1700. — Fol. 194. « Voirie. Maison à Doullens, rue des Juifs. » 28 août 1700. — Fol. 196. « Fiefs Longuet, du Quesnoy, au Mesnil-lez-Doncœur. » 4 septembre 1700. — Fol. 203. « Trois quartiers de terre èz prairies de Doullens, mouvants du Roy. » 10 janvier 1701. — Fol. 205. « Confiscation des biens de M. de Boufflers. » 12 février 1701. — Fol. 216. « Visite du moulin Rouverel. » 1er mars 1701. — Fol. 229. « Opposition au dénombrement de la terre Dargies », à la requête de « Michel Lebon, écuyer, sieur de Lamotte, d'Aronde, Hardivillé et autres lieux. » 21 mars 1701. — Fol. 239. « Voirie à Amiens ; moulin du Maucreux ; jardin du Roy. » 30 avril 1701. — Fol. 242. » Plainte des gribaniers d'Abbeville contre plusieurs droits exigez à la chaine de Picquigny. » 9 mai 1701. — Fol. 250. « Opposition au dénombrement de la terre de Valines, par les habitants. » 27 mai 1701. — Fol. 254. « Ventilation des fiefs de Cluse et de Monthuen, baillage de Boulogne. » 1er juin 1701. — Fol. 266. « Voirie. Opposition à la construction de deux moulin à l'huille, en la place du moulin à poudre », à Amiens. 25 juin 1701. — Fol. 279. « Voirie. Maison rue de la Hautoye », à Amiens. 28 juillet 1701. — Fol. 280. « Voirie. Maison rue St-Jacques », à Amiens. 2 août 1701. — Fol. 283. « Cent-quatre journeux déclarez estre mouvants des Chartreux de Montreuil, à cause de leur fief et seigneurie de la Parthe. » 19 août 1701. — Fol. 290. « Voirie. Maison rue des Majots », à Amiens. 3 novembre 1701. — Fol. 291. « Acte de notoriété sur la forme des aveus, tant dans la coutume de Ponthieu, que dans les autres coutumes. » 9 novembre 1701. — Fol. 301. « Fief de l'Épine, mouvant de Bonneuil. » 21 novembre 1701. — Fol. 303. « Ventilation de la terre de la Pâture à Rue. » 29 novembre 1701. — Fol. 314. « Dénombrement de Nédonchel, tenu de Boulogne. » 6 février 1702. — Fol. 317. « Terre et seigneurie de Benthin tenu de Wimille. » 15 février 1702. — Fol. 337. « Maison et trois journeux de terre à Nolette mouvant du Roy, comté de Ponthieu. » 7 avril 1702. — Fol. 363. « Voirie. Maison rue des Sergents », à Amiens. 2 août 1702. — Fol. 369. « Voirie. Maison au Grand Marché », à Amiens. 12 août 1702. — Fol. 373. « Dénombrement des fiefs Longuet et du Quesnoy, au Mesnil-lez-Doncœur. » 28 août 1702. — Fol. 377. « Voirie. Visite d'une maison rue des Sergents », à Amiens. 4 septembre 1702. — Fol. 379. « Voirie. Maison rue du Cornu sans tête », à Amiens. 4 septembre 1702. — Fol. 392. « Don du terrain où étoit le moulin à poudre, pour y pouvoir construire un moulin à bled ou à huille. Opposition des chanoines

(d'Amiens) y jointe. » 9 septembre 1702. — Fol. 412. « Terre de Cléry, forest de Maurepas, ferme d'Eau sur la Somme, moulin bannal. » 2 mai 1703. — Fol. 447. « Voirie à Mondidier. » 9 mai 1703. — Fol. 456. « Fief de la Salle de Ponthieu, à Roye. » 3 mai 1703. — Fol. 460. « Rouverel. » 6 février 1703. — Fol. 480. « Prieur de Remiencourt (frère Charles Vaillant, chanoine régulier), pour la rentrée dans les biens d'église aliénez. » 27 juin 1703. — Fol. 501. « Étang du Gard à Rue. » 21 août 1703, — etc.

C. 1978. (Registre.) — In-4°, 349 feuillets, papier.

1703-1705. — Registre aux sentences par rapport, etc. — Fol. 6. Enregistrement des provisions de Louis Pingré, seigneur de Carnoy et autres lieux, conseiller honoraire au bailliage et siège présidial d'Amiens. 12 novembre 1703. — Fol. 20. Enregistrement des provisions de Jacques Salant, garde scel au grenier à sel de Péronne. 5 décembre 1703. — Fol. 21 bis. Enregistrement des provisions de Laurent-Romain Boutteville, contrôleur au grenier à sel de Péronne. 5 décembre 1703. — Fol. 24. Enregistrement des provisions de François Fourmant, assesseur à l'hôtel-de-ville de Montdidier. 12 décembre 1703. — Fol. 26. Enregistrement des provisions de Jean-Baptiste du Metz, substitut des avocats et procureur du Roi au bailliage de Montreuil. 13 décembre 1703. — Fol. 28. Enregistrement des provisions de Nicolas de Herte, écuyer, conseiller du Roi désuni du garde scel du présidial d'Amiens. 19 décembre 1703. — Fol. 41. Enregistrement des provisions de Jacques Lambert, contrôleur au grenier à sel de Doullens. 26 février 1704. — Fol. 51. Enregistrement des provisions de Jacques Caucher, grenetier au grenier à sel de Grandvilliers. 7 mars 1704. — Fol. 57. Enregistrement des provisions de Jean-Paul Martinet, élu à Montdidier. 14 avril 1704. — Fol. 65. « Interrogatoire du contrôleur des actes à Hornoy. » 5 mai 1704. — Fol. 70. Enregistrement des lettres patentes de François Marest, grenetier au grenier à sel de Grandvilliers. 9 mai 1704. — Fol. 76. « Moulin du Roy à Rue. » 21 mai 1704. — Fol. 87. « Experts pour la ventillation de Courteville, tenu du Roy à cause de son bailliage d'Étaples. » 19 février 1704. — Fol. 93. Enregistrement des provisions de Claude Baillet, élu à Amiens. 12 juillet 1704. — Fol. 101. Enregistrement des provisions de Jacques Julien, procureur du Roi en l'élection d'Amiens. 4 août 1704. — Fol. 113. Enregistrement des provisions de Charles-Louis Mannessier, écuyer, seigneur de Brasigny, lieutenant général d'épée en la sénéchaussée de Ponthieu. 18 août 1704. — Fol. 115. Enregistrement des provisions de Claude Houbronne-Baurenghen, avocat du Roi en la sénéchaussée de Boulonnois. 20 août 1704. — Fol. 117. Enregistrement des provisions d'Antoine Magnien, procureur du Roi en la sénéchaussée de Boulonnois. 21 août 1704. — Fol. 120. Enregistrement des provisions de Guillaume-François Leloingne, subdélégué à St-Omer. 27 août 1704. — Fol. 122. Enregistrement des provisions d'Antoine Dreue, assesseur en l'hôtel-de-ville de Roye. 26 août 1704. — Fol. 124. Enregistrement des provisions de Jean-Charles Lecointe, chevalier, seigneur de Cancrines, grand maître enquêteur et général réformateur des eaux et forêts de France, au département de Picardie, Artois et Flandre. 30 août 1704. — Fol. 126. Enregistrement des provisions de Jacques Aboc de la Cocherie de Bazinghen, subdélégué à Boulogne. 2 septembre 1704. — Fol. 128. Enregistrement des lettres d'intermédiat de François de Patras, chevalier, seigneur de Campagno, sénéchal de Boulonnois. 3 septembre 1704. — Fol. 130. Enregistrement des provisions de François de Patras, chevalier, seigneur de Campaigno, Cochen et autres lieux, sénéchal de Boulonnois. 3 septembre 1704. — Fol. 136. Enregistrement des provisions de François de Ponthieu, bailli de la châtellenie de St-Valery, en l'office de subdélégué en ladite ville. 17 septembre 1704. — Fol. 140. Enregistrement des provisions de Louis de Langaigne, lieutenant criminel au siège royal de Montreuil. 22 septembre 1704. — Fol. 142. Enregistrement des provisions de Daniel Masse, seigneur Dupriée et autres lieux, élu à Péronne. 26 septembre 1704. — Fol. 148. « Terre de Cormeilles tenue de la Salle de Montdidier. » 15 octobre 1704. — Fol. 161. Enregistrement des provisions de Louis-Henri de Maubreuil, élu à St-Quentin. 5 novembre 1704. — Fol. 167. Enregistrement des provisions de Claude Duflos, lieutenant civil et criminel de la ville et bailliage d'Hesdin, en l'office de subdélégué en ladite ville. 19 novembre 1704. — Fol. 169. Enregistrement des provisions de François-de-Paul-Florimond Eudel, président en l'élection de Péronne. 25 novembre 1704. — Fol. 173. « Terre de Fontaine-sur-Somme. » 28 novembre 1704. — Fol. 175. Enregistrement des provisions de Jacques-Philippe de la Folye de Verues, subdélégué de l'intendance de Picardie. 4 décembre 1704. — Fol. 177. Enregistrement des provisions de Nicolas-Louis de Paris, contrôleur général des domaines et bois de la généralité d'Amiens. 12 décembre 1704. — Fol. 181. Enregistrement des provisions de Louis Bail, écuyer, seigneur de Lignère, secrétaire du Roi, maison, couronne de France en la chancellerie, près le conseil provincial d'Artois. 13 décembre 1704.—

Fol. 185. Enregistrement des provisions de Claude Habouri, trésorier-receveur des ponts et chaussées de la généralité d'Amiens. 9 janvier 1705. — Fol. 187. Enregistrement des provisions d'Adrien Tabary, subdélégué à Bapaume. 10 janvier 1705. — Fol. 201. « Moulin à Rue. » 14 février 1705. — Fol. 206. Enregistrement des provisions de Charles-Antoine de Beauvarlet de Bomicourt, conseiller du Roi en la sénéchaussée et siège présidial de Ponthieu, et maître particulier des eaux et forêts de Picardie, audit comté de Ponthieu, en l'office de subdélégué à Abbeville. 3 mars 1705. — Fol. 210. Procès-verbal de descente pour la construction projetée par la fabrique de St-Firmin en Castillon d'Amiens, de quelques bâtiments aux deux côtés du grand portail de ladite église. 5 mars 1705. — Fol. 216. Procès-verbal d'assemblée des habitants de Rouvrel, pour l'établissement d'un bac sur la rivière de Moreuil, au bout de la chaussée qui conduit de Fouencamps au terroir de Boves et de la ville d'Amiens. 8 mars 1705. — Fol. 218. Id. des habitants de Fouencamps. 8 mars 1705. — Fol. 220. Id. des habitants de Louvrechy. 8 mars 1705. — Fol. 236. Id. des habitants d'Haille. 1er avril 1705. — Fol. 238. Enregistrement des provisions de Jean-Tristan Trépagne, 1er échevin de Montdidier. 29 avril 1705. — Fol. 251. Enregistrement des lettres de noblesse de Jean-Loisel Le Gaucher, écuyer, seigneur de Broutel, premier sous-brigadier de la compagnie des chevau-légers de la garde ordinaire du Roi. 13 mai 1705. — Fol. 263. « Moulin de la Vicomté à Abbeville. » 25 juin 1705. — Fol. 267. Enquête sur le projet de bac à Fouencamps sur la rivière de Moreuil. 27 juin 1705. — Fol. 274. « Moulin du Roy à Abbeville. » 3 juillet 1705. — Fol. 276. « Moulins bannaux à Abbeville. » 10 juillet 1705. — Fol. 280. « Pavé des Feuillants », à Amiens. 1er août 1705. — Fol. 287. Enregistrement des provisions de Charles Balesdens, lieutenant criminel en l'élection de Doullens. 14 août 1705. — Fol. 289. Enregistrement des provisions de Maximilien Bocquet, subdélégué à St-Pol. 19 août 1705. — Fol. 293. Enregistrement des provisions de Jean Piéret, contrôleur au grenier à sel de Grandvilliers. 5 septembre 1705. — Fol. 295. Enregistrement des provisions de Blaise de St-Just, subdélégué à Ardres. 5 septembre 1705. — Fol. 297. Id. de Louis Garson, subdélégué à Aire. 5 septembre 1705. — Fol. 299. Enregistrement des provisions d'Adrien Latiffy, élu contrôleur des quittances des tailles en l'élection de Doullens. 10 septembre 1705. — Fol. 301. Enregistrement des provisions de Jacques-François Dehen, prêtre, bachelier en théologie, en l'office de conseiller-clerc au bailliage et siège présidial d'Amiens. 19 septembre 1705. — Fol. 303. Enregistrement des provisions de Louis Mutinot, garde-scel en la maîtrise particulière des eaux et forêts de Boulogne. 28 septembre 1705. — Fol. 305. Enregistrement des provisions de Claude Boullanger, seigneur de Rivery, conseiller rapporteur du point d'honneur au présidial d'Amiens. 12 octobre 1705. — Fol. 312. Enregistrement des provisions de Jean Levasseur, receveur particulier des eaux et forêts en la maîtrise d'Amiens. 13 octobre 1705. — Fol. 316. Enregistrement des provisions de Claude Duflos, lieutenant général, civil et criminel des ville et bailliage de Hesdin, en l'office de subdélégué à Arras. 15 octobre 1705. — Fol. 327. « Ventilation ; terre et seigneurie de la Roque. » 7 novembre 1705. — Fol. 339. Enregistrement des provisions de Gabriel Tubœuf, substitut du procureur du Roi en la monnaie d'Amiens. 13 novembre 1705. — Fol. 348. Enregistrement des provisions de Charles de Lafernais, subdélégué à Montreuil. 22 décembre 1705, — etc.

C. 1979. (Registre.) — In-4°. 150 feuillets, papier.

1705-1710. — Registre aux sentences par rapport, etc. — Fol. 10. Requête de messire Hubaut, curé de St-Sulpice et consorts, réclamant la suppression d'un arbre énorme qui encombre la cour de May où ils demeurent, et sentence d'adjudication dudit arbre. 31 décembre 1705 - 20 janvier 1706. — Fol. 16. « Maison à Doullens, mouvance du Roy. » 10 février 1706. — Fol. 29. Enregistrement des provisions de Nicolas-Jacques Rapelet, lieutenant de maire à Breteuil. 5 mars 1706. — Fol. 32. Enregistrement des provisions d'André Vainet, sieur de Laporte, rapporteur du point d'honneur au bailliage de Montreuil. 29 mars 1706. — Fol. 36. Enregistrement des provisions de Florimond Eudel, subdélégué à Péronne. 30 avril 1706. — Fol. 38. Enregistrement des provisions de Jean Lempereur de Boisjavotte, subdélégué à Montdidier. 4 mai 1706. — Fol. 42. Enregistrement des provisions de Nicolas Fontaine de Noielle, procureur du Roi au siège royal de Calais. 14 mai 1706. — Fol. 44. Enregistrement des provisions de Toussaint Boullet, président en l'élection de Montdidier. 20 mai 1706. — Fol. 46. Enregistrement des provisions de Jean Roudeau, assesseur en l'hôtel-de-ville de St-Quentin. 5 juin 1706. — Fol. 48. « Voirie. Maison rue de la Fourbisserie à Amiens. » 18 juin 1706. — Fol. 54. Enregistrement des provisions de François de Barle, élu à Péronne. 30 juin 1706. — Fol. 56. Enregistrement des provisions de Charles Abot de Bourgneuf, subdélégué à Calais. 8 juillet 1706. — Fol. 61. « Pro-

cès-verbal pour 5 muids de bled dus par le seigneur de Bonneuil au seigneur de Paillart. » 11 août 1706. — Fol. 71. Enregistrement des provisions d'Antoine de Bonnaire, inspecteur et conservateur des eaux et forêts de la maîtrise d'Amiens. 4 octobre 1706. — Fol. 73. « Procès-verbal d'estimation de la terre de la Roque. » 25 octobre 1706. — Fol. 92. Enregistrement des provisions d'André-Louis Renouard, seigneur de Bezancourt, receveur des tailles de l'élection d'Amiens. 18 novembre 1706. — Fol. 107. Enregistrement des provisions de Claude-Joseph de Buissy, conseiller honoraire au siège présidial et sénéchaussée d'Abbeville. 8 janvier 1707. — Fol. 111. Enregistrement des provisions de Bernard Simon, grenetier du grenier à sel d'Amiens. 15 janvier 1707. — Fol. 116. Enregistrement des provisions de François Galbeau, écuyer, subdélégué à Lens. 25 janvier 1707. — Fol. 118. Enregistrement des provisions de Jean Lepottier, écuyer, sieur de la Hétroy, lieutenant général d'épée au bailliage de Montreuil-sur-Mer. 26 janvier 1707. — Fol. 122. « Terre et seigneurie de Boismont, mouvant du Roy à cause de son baillage d'Amiens, fief Prévost en dépendant, » 16 février 1707. — Fol. 124. Enregistrement des provisions d'Étienne Lefebvre, élu à Amiens. 9 mars 1707. — Fol. 140. Enregistrement des provisions de Jacques-François d'Amiens de la Ferté, subdélégué à Béthune. 11 mai 1707. — Fol. 142. Chauffage de l'hôtel-Dieu de St-Riquier dans la forêt de Crécy. 16 mai 1707. — Fol. 144. Enregistrement des provisions de François Enlart, lieutenant de maire alternatif et mi-triennal à Montreuil-sur-Mer. 23 mai 1707. — Fol. 145. Enregistrement des provisions de Martin Cardon, maire alternatif et mi-triennal de la ville de Poix. 30 mai 1707. — Fol. 147. Enregistrement des provisions de Laurent-Philippe Dubois, maire alternatif et mi-triennal de Grandvilliers. 4 juin 1707. — Fol. 151. Enregistrement des provisions de Robert Fouchet, procureur du Roi au gouvernement et prévôté de Péronne. 8 juin 1707. — Fol. 152. Enregistrement des provisions de Jean de Haussi, avocat du Roi au gouvernement et prévôté de Péronne. 8 juin 1707. — Fol. 153. Enregistrement des provisions de Nicolas Gorguette, conseiller du Roi, chevalier d'honneur au présidial d'Amiens. 11 juin 1707. — Fol. 158. « Échange du domaine de la Salle de Montdidier. » 13 juillet 1707. — Fol. 160. « Voirie. Jardin du Roy à Amiens. » 15 juillet 1707. — Fol. 221. Enregistrement des lettres de noblesse de Pierre Sentier, écuyer, sieur du Plessier et autres lieux. 9 mars 1708. — Fol. 223. Enregistrement des provisions de Noel Lhoste, élu à Amiens. 21 mars 1708. — Fol. 238. « Voirie. Grange isolée près le pont du Don », à Amiens. 4 juin 1708. — Fol. 247. Enregistrement des provisions de Fursy Dournel, élu à Péronne. 26 juin 1708. — Fol. 261. Enregistrement des provisions de Jacques Godard, élu à Abbeville. 14 août 1708. — Fol. 263. Enregistrement des provisions de François-Joseph de Gand, procureur du Roi en l'élection d'Amiens. 22 août 1708. — Fol. 265. Terre et seigneurie de Liéramont. 23 août 1708. — Fol. 283. Enregistrement des provisions de François Pocquet, contrôleur au grenier à sel de Rue. 9 novembre 1708. — Fol. 287. Enregistrement des provisions de Quentin Gallois, receveur des tailles en l'élection de St-Quentin. 19 novembre 1708. — Fol. 316. « Raport d'expert par la ventilation de la terre et seigneurie de Recq, fief du Castel. » Juillet 1709. — Fol. 326. Enregistrement des provisions de Louis-Paul Maillart, élu garde-scel en l'élection de Montdidier. 9 juillet 1709.— Fol. 330. « Moulin du Roy à Abbeville. » 23 août 1709. — Fol. 340. « Maison rue St-Michel, mouvante du Roy à Doullens. » 19 octobre 1709. — Fol. 342. « Égout rue St-Leu, vis-à-vis le Bras coupé (à Amiens) ; rolle des contribuables. » 30 octobre 1709.— Fol. 345. Enregistrement des provisions de Louis Turpin, procureur du Roi au grenier à sel de Roye. 25 novembre 1709.— Fol. 360. Chapelle à St-Firmin à la Porte d'Amiens. 2 mai 1710. — Fol. 370. Inventaire après décès de Claude Marie, receveur général des domaines à Amiens. 22 mai 1710.— Fol. 398. « Garenne de Rue.» 10 juin 1710.—Fol. 404. « Pavé rue St-Leu », à Amiens. 28 juillet 1710. — Fol. 405. « Rouverel. » 30 juillet 1710. — Fol. 427. Enregistrement des provisions d'Étienne-Bernard Marye, receveur-général ancien et mi-triennal des domaines et bois de la généralité d'Amiens. 17 octobre 1710. — Fol. 433. « Jouissance des gages et autres droits de la charge de grand bailly d'épée, sans avoir été receu » ; M. de Béthisy, chevalier, marquis de Mézières. 22 octobre 1710, — etc.

C. 1980. (Registre.) — In-4°, 429 feuillets, papier.

1711-1714. — Registre aux sentences par rapports, etc. — Fol. 1. Enregistrement des provisions de Jean Tabary, élu à Amiens. 9 janvier 1711.— Fol. 3. Enregistrement des provisions de François Desavenelles, lieutenant en l'élection de Péronne. 21 janvier 1711.— Fol. 5. Enregistrement des provisions de François de Moré, président en l'élection de Péronne. 26 janvier 1711.— Fol. 13. « Allignement à la maison du sieur Pleyart, sur la rivière du Hocquet », à Amiens. 28 mars 1711. — Fol. 17. Inventaire après décès de Louis

Boquillon, sieur de Bouchoir, receveur des tailles à Montdidier. 20 avril 1711. — Fol. 44. Enregistrement des provisions de Louis Bocquillon, écuyer, seigneur de Bouchoir, receveur des tailles à Montdidier. 10 juillet 1711. — Fol. 54. « Terre et seigneurie de Recq en Boullenois. Ventilation. » 18 juillet 1711. — Fol. 66. « Voirie à Mondidier. » 12 août 1711. — Fol. 78. Enregistrement des provisions de Mathieu Louvet, grenetier au grenier à sel d'Ault. 19 octobre 1711.— Fol. 84. Enregistrement des provisions de Daniel Cathoire, contrôleur au grenier à sel de Roye. 19 octobre 1711. — Fol. 110. Enregistrement des provisions de Thomas Le Senne, grenetier au grenier à sel de Doullens. 20 février 1712. — Fol. 114. Chapelle castrale du Crotoy. 25 février 1712. — Fol. 121. Enregistrement des provisions de Jean-Baptiste Amelot, receveur des tailles en l'élection de Péronne. 2 mai 1712. — Fol. 145. « Capitation d'un trésorier de France décédé. » Pierre Pingré, écuyer. 17 août 1712. — Fol. 146. Enregistrement des provisions de Florimond Le Tellier, président au grenier à sel de Péronne. 19 août 1712. — Fol. 156. Enregistrement des provisions de Jacques-François Mallet, greffier au grenier à sel de St-Quentin. 26 octobre 1712. — Fol. 158. Enregistrement des provisions d'Adrien Charpentier, avocat du Roi au grenier à sel de St-Quentin. 26 octobre 1712. — Fol. 164. Enregistrement des provisions de Charles Grandhomme, grenetier au grenier à sel de Corbie. 4 novembre 1712. — Fol. 171. « Hauttes justices de Boubers, de Mons. » 2 décembre 1712. — Fol. 179. « Enquette pour Rouverel. » 20 décembre 1712. — Fol. 189. Enregistrement des provisions de Pierre de Vismes, avocat du Roi en la monnaie d'Amiens. 7 janvier 1713. — Fol. 199. « Voirie ; puit rue des Majots ; revendication. » 16 janvier 1713. — Fol. 205. Enregistrement des provisions de Pierre Hérissier, substitut des avocat et procureur du Roi au bailliage et siège royal de Roye. 18 février 1713. — Fol. 229. Enregistrement des provisions de Mathurin Vérité, en l'office de chirurgien-major de l'hôpital de St-Omer, créé par édit de janvier 1708. 28 janvier 1713. — Fol. 232. Enregistrement des provisions de Jean-Denis Coupé, substitut adjoint des avocat et procureur du Roi au bailliage de la ville de Bapaume. 5 mai 1713.— Fol. 234. Enregistrement des provisions de Pierre Migniot, docteur en médecine, médecin-major à l'hôpital d'Arras. 10 mai 1713. — Fol. 238. Id. de Jean-Charles Martin, chirurgien-major de la ville d'Aire en Artois. 27 mai 1713. — Fol. 240. Enregistrement des provisions de Louis Gallopin, lieutenant ancien et mi-triennal du maire de Breteuil. 29 mai 1713. — Fol. 246. Enregistrement des provisions de Louis Postel, élu à Amiens. 23 juin 1713. — Fol. 252. « Fief de Courteville. » 26 juin 1713. — Fol. 258. Enregistrement des provisions d'Adrien Geffroy, maire alternatif et triennal de Sommereux. 15 juillet 1713.— Fol. 266. Enregistrement des provisions de Nicolas de Dompierre, procureur du Roi en l'élection d'Abbeville. 26 juillet 1713. — Fol. 270. Enregistrement des provisions de François Le Riche, substitut du procureur du Roi en la maréchaussée de Boulonnois. 5 août 1713. — Fol. 287. Enregistrement des provisions de Charles Sagnier, avocat du Roi au grenier à sel d'Amiens. 11 septembre 1713. — Fol. 293. Enregistrement des provisions de Louis Taillant, greffier en chef de l'élection de Péronne. 26 septembre 1713. — Fol. 299. « Vente de domaine ; palais de la Grutthuze à Abbeville. » 18 octobre 1713. — Fol. 305. Enregistrement des provisions de Pierre-André de Dourlens de Méricourt, conseiller du Roi en la sénéchaussée de Ponthieu et siège présidial d'Abbeville. 10 novembre 1713. — Fol. 311. Enregistrement des provisions de Louis de Boulongne, écuyer, seigneur de Beaurepaire, procureur du Roi en la sénéchaussée et siège présidial d'Abbeville. 15 novembre 1713. — Fol. 313. Enregistrement des provisions de Louis Sanson, seigneur de Hautmesnil, avocat en Parlement, en l'office de conseiller en la sénéchaussée et siège présidial d'Abbbeville. 17 novembre 1713. —Fol. 328. « Voirie à Amiens. Maison au Pont Calais. » 25 janvier 1714. — Fol. 330. Enregistrement des provisions de Louis-François de Bienaimé, contrôleur au grenier à sel de Corbie. 31 janvier 1714. — Fol. 332. Enregistrement des provisions d'Antoine de Lamiray de la Motte, lieutenant du Roi au département de Péronne, Montdidier et Roye. 5 février 1714. — Fol. 344. « Allignement du portail de l'église des Carmes », projetée de construire à Amiens. 21 février 1714. — Fol. 348. Enregistrement des provisions de Pierre Pinguet, avocat du Roi en l'hôtel-de-ville de Montdidier. 28 février 1714. — Fol. 353. Enregistrement des provisions de « Louis-Auguste Destormel, marquis du Frétoy, aagé de douze ans ou environ », en la charge de capitaine et gouverneur des ville et château du Crotoy. 7 mars 1714. — Fol. 355. Enregistrement des provisions de Jean-Louis Fouchet, avocat en Parlement, en l'office de procureur du Roi au gouvernement et prévôté de Péronne. 21 mars 1714. — Fol. 357. Enregistrement des provisions de Claude Maillart, prévôt des monnoyeurs et lieutenant dudit prévôt à Amiens. 28 mars 1714. — Fol. 359. Enregistrement des provisions de Charles Picquet, écuyer, seigneur de Moyencourt, en

l'office de contrôleur général des finances en la généralité d'Amiens. 11 avril 1714. — Fol. 384. Enregistrement des provisions de Charles de Parviller, élu à Péronne. 25 mai 1714. — Fol. 386. Enregistrement des provisions de Pierre Sangnier, élu assesseur à Amiens. 30 mai 1714. — Fol. 400. Enregistrement des provisions de Pierre Besuchet, officier du duc d'Orléans, en l'office de contrôleur provincial ancien des fortifications, réparations, munitions et avitaillements de la province de Picardie, Calais, Boulonnois, Artois, Pays reconquis et adjacent. 11 juillet 1714.— Fol. 402. Enregistrement des provisions de Michel Desvassal, lieutenant du Roi de la ville de Roye. 20 juillet 1714. — Fol. 410. Enregistrement des provisions d'Adrien-Christophe Hébert, avocat en Parlement, en l'office de subdélégué à Arras. 17 septembre 1714. — Fol. 412. Enregistrement des provisions de Pierre Perdu, lieutenant en l'élection d'Amiens. 20 octobre 1714.— Fol. 420. Enregistrement des provisions de Claude-François Gonnet, procureur du Roi en l'élection de Péronne. 17 novembre 1714. — Fol. 428. Enregistrement des provisions d'Adrien Dufresne, prévôt de Beauquesne à Amiens. 14 décembre 1714, — etc.

C. 1981. (Registre.) — In-4°. 451 feuillets, papier.

1715-1718. — Registre aux sentences par rapports, etc. — Fol. 1. Confiscation des biens du sieur de Marsilly, brigadier et colonel d'un régiment d'infanterie, et consorts, « atteints et convaincus des cas et crime de duel à eux imposés, pour réparation desquels ils ont estés dégradés de noblesse, déclarés infames et roturiers et condemnés à estre livrés ès mains de l'exécuteur de la haute justice, pour les mener et conduire par tous les lieux et carrefours de ladite ville d'Aix accoutumés et au devant de la principalle porte de l'église métropolitaine de St-Sauveur, faire amende honorable en chemises, testes et pieds nuds, la hart au col, tenants chacun un flambeau allumé en leurs mains et à genoux, demander pardon à Dieu, au Roy et à la justice, et de là, à la place dite des Prescheurs, pour, sur la potence dressée estre pendus et estranglés, jusques à ce que mort naturelle s'en ensuive. » 14 janvier 1715. — Fol. 10. Enregistrement des provisions de Pierre Dambreville, en l'office de procureur fiscal de la terre, seigneurie et dépendances de Beauquesne. 30 janvier 1715. — Fol. 12. Enregistrement des provisions de Gille Meuriche, substitut des avocat et procureur du Roi en la gouvernance d'Aire. 27 février 1715. — Fol. 16. Enregistrement des provisions de Jacques-Sulpice Hémery, élu à Doullens. 11 mars 1715. — Fol. 18. « Marquisat de Montcaurel, en faveur de M. de Mailly. » 18 mars 1715. — Fol. 24. Enregistrement des provisions de Louis Cordon, avocat en Parlement, en l'office d'avocat du Roi au bailliage d'Ardres. 23 mars 1715. — Fol. 26. « Confiscation des biens de M. de Boufflers. » 29 mars 1715. — Fol. 45. « Confiscation des biens, terres et maisons de Charles-Claude Langlois, seigneur de Beaufresne. » 24 mai 1715. — Fol. 47. Enregistrement des provisions de Jacques-Louis Fourment, conseiller au bailliage et prévôté de Montdidier. 8 juin 1715.— Fol. 50. Id. du même, en l'office de maire de Montdidier. 8 juin 1715. — Fol. 61. « Voirie. Grands chemins de Péronne. » 12 juillet 1715. — Fol. 71. Enregistrement des provisions de Pierre-François Le Riche, greffier en chef du bureau des finances d'Amiens. 27 juillet 1715. — Fol. 81. « Domaine à Desurenne (Desvres) tenu de Boulogne ; mesurage ordonné. » 2 septembre 1715. — Fol. 87. Enregistrement des provisions de Josse-Charles Caron, garde marteau en la maîtrise particulière des eaux et forêts de Ponthieu. 13 novembre 1715. — Fol. 97. Enregistrement des provisions de Sanson-Charles Patte, bailli de Waben. 20 janvier 1716. — Fol. 99. Enregistrement des provisions de Henry-François de Bertin, avocat, en l'office de président au bailliage, prévôté et siège de Montdidier. 22 janvier 1716. — Fol. 103. Enregistrement des provisions d'Adrien Tavernier, garde général des bois et forêts dans la maîtrise particulière d'Amiens. 24 février 1716. — Fol. 109. Enregistrement des provisions d'Antoine Maisnel, procureur du Roi en la ville de Doullens. 30 mars 1716. — Fol. 110. Enregistrement des provisions de Charles Pinguet, lieutenant particulier, assesseur criminel au bailliage de Montdidier. 3 avril 1716. — Fol. 134. Enregistrement des provisions de Jean de Chalnoix, procureur du Roi en l'élection de St-Quentin. 28 avril 1716. — Fol. 154. « Voirie. Hayons au Grand Marché », à Amiens. 25 mai 1716.— Fol. 156. « Rouverel. » 28 mai 1716. — Fol. 169. Enregistrement des provisions de Charles Guénin, président juge des droits de sortie et d'entrée de la ville de Péronne. 17 juin 1716. — Fol. 180. Enregistrement des provisions de François Renouard, seigneur d'Aumâtre, avocat du Roi en la maîtrise particulière des eaux et forêts d'Amiens. 11 juillet 1716. — Fol. 182. « Information vis-à-vis les maire et échevins de Roye et le prévost royal », relativement aux droits de péage et de travers de ladite ville. 25 juillet 1716. — Fol. 188. « Comté de St-Pol mouvant du comté de Boulogne. » 31 juillet 1716. — Fol. 190. « Voirie. Grands chemins à Lignières-Châtelain. »

7 août 1716. — Fol. 192. « Procès-verbal de nomination d'experts ; maison aux chapelains » de la cathédrale d'Amiens. 21 août 1716. — Fol. 195. « Terre de Senarpont. » 26 août 1716. — Fol. 199. Procès-verbal d'expertise de la maison des chapelains de la cathédrale, rue Sire Firmin Le Roux, à Amiens. 27 août 1716. — Fol. 207. Enregistrement des provisions de Charles-Philippe Dartois, avocat en Parlement, en l'office de lieutenant général civil au bailliage de Vermandois et siège présidial de St-Quentin. 12 septembre 1716. — Fol. 213. Fief de Fromentel, dépendant du domaine de Barleux. 4 décembre 1716. — Fol. 224. Remise à dame Françoise-Joséphine de Gouffier et à damoiselle marquise d'Épagny, sa sœur, des lods et ventes, etc., pour la vente par elles faite le 31 octobre précédent des terres et seigneuries de Guyencourt et d'Estrées, relevant du Roi. 8 janvier 1717. — Fol. 226. Enregistrement des provisions de Louis Le Maître, garde général des bois et forêts en la maîtrise particulière d'Abbeville. 15 janvier 1717. — Fol. 228. « Bénéfices consistoriaux » ; sentence d'apposition des scellés dans la maison de feu Alexandre Le Scellier de Riencourt, doyen et chanoine de la cathédrale d'Amiens, et abbé de Forestmontier. 15 janvier 1717.— Autres pièces sur la même affaire.—Fol. 240. Enregistrement des provisions de Jacques Godard de Tuison, grenetier au grenier à sel d'Abbeville. 5 mars 1717. — Fol. 248. « Terre de Guiencourt en deux fiefs, terre d'Étrée, en un fief, mouvant du bailliage d'Amiens. » 12 mars 1717.— Fol. 258. Enregistrement des provisions de Charles Papin de Caumesnil, avocat en Parlement, en l'office de procureur du Roi en la sénéchaussée de Ponthieu et siège présidial d'Abbeville. 24 mars 1717. — Fol. 260. Enregistrement des provisions d'André-Joseph Gaillard, seigneur de Bancourt, avocat en Parlement, en l'office de président au présidial d'Abbeville. 12 avril 1717. — Fol. 264. « Voirie. Maison rue des Vergeaux, au coin de la rue des Lombards », à Amiens. 12 mai 1717. — Fol. 265. « Terres de Noyelle-sur-Mer, Hyermont, Conteville. » 22 mai 1717. — Fol. 269. Enregistrement des provisions de Nicolas Pollart, maire alternatif et mi-triennal de la ville d'Ardres. 11 juin 1717.— Fol. 279. « Confiscation du sieur de Beaufresne ; maison à Abbeville ; fief à Miannay. » 1er septembre 1717. — Fol. 285. Enregistrement des provisions de Blaise Duval, sieur de Bomy, élu à Abbeville. 4 octobre 1717. — Fol. 293. « Voirie. Maison de la Coqueluche, rue St-Leu », à Amiens. 19 octobre 1717. — Fol. 303. « Abandon du droit de travers sur le pont d'Auxy-le-Château. » 13 novembre 1717. — Fol. 304. Enregistrement des provisions de Louis-Alexandre Gallois, substitut des avocats et procureur du Roi au bailliage et prévôté de St-Quentin. 22 novembre 1717. — Fol. 316. « Terre de Malincourt; réception de dénombrement. » 24 janvier 1718.— Fol. 322. Enregistrement des provisions de Pierre-François Cuvelier, subdélégué à Lens. 31 janvier 1718. — Fol. 324. « Travers des portes de Noyon, Beauvais, St-Pierre », à Amiens. 31 janvier 1718. — Autres pièces sur la même affaire. — Fol. 356. « Maison rue Pavée, pour saisine. » 3 février 1718. — Fol. 358. Enregistrement des provisions de Jean Acarye, de Conteval en la charge de capitaine de la ville de Beauquesne. 4 mars 1718. — Fol. 369. Maison à Abbeville appelée l'hôtel de Méricourt, près de l'église St-Sépulcre, à bailler à ferme. 5 mars 1718. — Fol. 384. « Revendication du chapitre (d'Amiens), 7 journeux au faubourg de Beauvais appartenans au sieur Carpentier, tenus du Roy », à Amiens. 26 mars 1718. — Fol. 387. « Maison rue St-Méry, au coin de la rue des Verts-Moines », à Amiens. 3 avril 1718. — Fol. 391. Enregistrement des provisions de Louis-Paul Maillart, lieutenant civil en l'élection de Montdidier. 29 avril 1718. — Fol. 393. « Allignement ; deux maisons rue des Majots », à Amiens. 9 mai 1718. — Fol. 396. Enregistrement des provisions de Louis de Parvillers, procureur du Roi au grenier à sel de Montdidier. 21 mai 1718. — Fol. 405. « Hôtel de Cerisy, rue St-Jacques (à Amiens), mouvance prétendue par le sieur de Rivery.» 8 juillet 1718. — Fol. 408. « Allignement à l'hôpital (général) sur la rue des Louvets », à Amiens. 11 juillet 1718. — Fol. 412. « Trois mesures et demie de terre scitués à Desuresne (Desvres), mouvant du Roy. » 16 juillet 1718. — Fol. 417. Enregistrement des provisions d'André Duval, bailli prévôtal d'Airaines et d'Arguel. » 23 juillet 1718. — Fol. 421. « Voirie à Calais. » 1er août 1718. — Fol. 424. « Enquête pour grand chemin. Chaussée d'Albert. » 20 octobre 1718. — Fol. 438. « Vente à vie des droits de chaussée, travers, péages aux quatre portes d'Amiens », à Jeanne-Thérèse-Pélagie d'Albert de Luynes, veuve de Louis-Guilhem de Castelnau de Clermont, marquis de Saissac. 26 novembre 1718. — Fol. 440. « Vente à vie : dixme de la paroisse d'Oye à Calais, cent mesures de terres dittes le Fort-Philippe, le droit de pêche, étendue de Calais, cent mesures de terres dittes le Fort-Rouge, 400 l. de rente sur les moulins d'Ardres », à dame Jeanne-Baptiste d'Albert, comtesse de Verrue, veuve d'Auguste-Mainfroy-Jérôme-Ignace d'Ecaglia de Verrue, maréchal des camps et armées du Roi. 26 novembre 1718.— Fol. 441. « Liquidation des droits seigneuriaux et féo-

daux dus à la recette généralle du domaine, de 9 journaux de terres pris en 13 (?), faisant partie du domaine de la terre et seigneurie de Tully. » 4 août 1715. — Fol. 447. « Liquidation des droits seigneuriaux et féodaux dûs à la recette généralle, à cause de l'acquisition faitte par le sieur Firmin Ducrocquet des terres et seigneurie de Guiencourt et Estrées. » 20 février 1717.— Fol. 449. « Liquidation des droits seigneuriaux et féodaux dus à la recette généralle, à cause du fief de la sénéchaussée du Vermandois. » 9 janvier 1717. — Fol. 451. « Liquidation des droits de chambellage dû à la recette généralle, à cause du fief de la Salle de Ponthieu scitués dans la ville de Roye. » 3 décembre 1718, — etc.

(C. [illegible] — Registre.) — In-4°. 544 feuillets, papier.

1719-1732. — Registre aux sentences par rapports, etc.— Fol. 1. Liquidation des droits seigneuriaux pour le fief Longuet, au Ménil-lès-Donqueur, acquis par Antoine Toullet, écuyer, seigneur de Maison, portemanteau du Roi, et Charles Lebel, écuyer, seigneur d'Huchenneville, lieutenant général en la sénéchaussée de Ponthieu, de Charles-François de Cacheleu, écuyer, seigneur de Barosménil, Bussuel, vicomté du Mesnil, et autres lieux. 4 avril 1719.— Fol. 3. Liquidation des droits seigneuriaux du fief de la Cuisine, bailliage prévôtal de Rue, acquis par Antoine Obry, sieur d'Offigny. 11 octobre 1719. — Fol. 5. Sentence qui condamne un charpentier en 20 l. d'amende, pour avoir apposé une solle à une maison, sans avoir pris congé du bureau. 2 décembre 1719. — Fol. 11. Liquidation des droits seigneuriaux des terres et seigneuries de St-Acheul et de Montigny, par Louis Manessier, sieur de Brasigny, Noyelle et autres lieux, demeurant à Abbeville. 30 décembre 1720.— Fol. 13. Liquidation des droits seigneuriaux d'un fief noble sur le moulin du Roi à Rue. 11 janvier 1721.— Fol. 18. Liquidation des droits seigneuriaux de la terre de Fonsomme. 24 janvier 1722. — Fol. 26. Liquidation des droits seigneuriaux de la seigneurie d'Ondeuil-le-Châtel à Joseph-Marie duc de Boufflers, pair de France, gouverneur héréditaire, capitaine et grand bailli de Beauvais et du Beauvoisis, gouverneur général des provinces de Flandre et Hainaut, etc. 16 avril 1722. — Fol. 30. Liquidation des droits seigneuriaux pour des fiefs sis à Landrethun, Autingue et Louche, à Louis de Calonne-Courtebourne, chevalier de St-Louis, seigneur du Mont, colonel de cavalerie et enseigne des gens d'armes de Berry, demeurant à Calais. 21 octobre 1722. — Fol. 32. Liquidation des droits seigneuriaux du fief de la Cour en Alinctun. 28 avril 1723. Fol. 36. « Adjudication de la charge de trésorier de France à J.-B.-François Devillers.» 1er septembre 1723. — Fol. 39. Enregistrement des provisions de Claude-Nicolas Pecquet, greffier en la maîtrise particulière des eaux et forêts de Calais. 26 septembre 1724. — Fol. 49. « Remontrance pour obliger l'engagiste de Péronne à faire les réparations particulièrement aux prisons de la ville. » 16 janvier 1725.— Fol. 52. Enregistrement des provisions d'Antoine Marchand, procureur fiscal des terre et seigneurie de Beauquesne. 31 janvier 1725. — Fol. 56. Enregistrement des provisions de Hubert Cauvel de Maucreu, élu à Montdidier. 15 février 1725.— Fol. 59. Enregistrement des provisions d'Armand-Louis Cancer Depignan, lieutenant général d'épée au bailliage de Calais. 2 mars 1725. — Fol. 61. Enregistrement des provisions de Nicolas Blottefier, marquis de Vauchelles, en la charge de lieutenant du Roi en la province de Picardie. 18 avril 1725. — Fol. 63. Enregistrement des provisions de Louis-François Dartois, avocat du Roi au bailliage et présidial de St-Quentin. 27 avril 1725.— Fol. 65. Enregistrement des provisions de Léonard Dechée, greffier conservateur des minutes de la chancellerie près le présidial d'Amiens. 4 mai 1725. — Fol. 75. « Enregistrement de l'arrêt de don de 2.000 l. aux Feuillants » d'Amiens. 30 juin 1725. — Fol. 77. Droits seigneuriaux de la terre et seigneurie d'Obeste. 23 juillet 1725. — Fol. 82. Enregistrement des provisions d'Antoine Dargnies, procureur du Roi en l'élection d'Amiens. 25 juillet 1725.— Fol. 85. Enregistrement des provisions de Charles de Mory, procureur du Roi au bailliage de St-Quentin. 22 août 1725. — Fol. 87. Enregistrement des provisions de Claude Ancelle, contrôleur au grenier à sel de Péronne. 3 novembre 1725. — Fol. 89. Enregistrement des provisions de Mathias-Barthélemy Dhaussy, avocat du Roi au bailliage, gouvernement et prévôté de Péronne. 8 novembre 1725. — Fol. 95. Enregistrement des provisions de François-de-Paul-Florimond Eudel, président au bailliage de Péronne et prévôté royale y réunie. 18 novembre 1725. — Fol. 103. Enregistrement des provisions de Philippe Thouret, garde-marteau en la maîtrise particulière d'Amiens. 3 janvier 1726.— Fol. 105. Enregistrement des provisions de Pierre Pérache, changeur à Abbeville. 19 février 1726. — Fol. 110. Enregistrement des provisions de Jean Lequeux, contrôleur au grenier à sel de Roye. 15 mars 1726. — Fol. 112. Enregistrement des provisions de Charles-Florent Gaudefroy, grenetier à Roye. 26 mars 1726. — Fol. 114. Enregistrement des provisions de Nicolas Bourgeois, grenetier à Ault. 3 avril 1726. — Fol. 116. Enregistre-

ment des provisions de Charles Lepotier, écuyer, seigneur de la Hetroy, lieutenant général d'épée au bailliage de Montreuil-sur-Mer. 2 mai 1726.— Fol.118. Enregistrement des provisions de Nicolas Fourdrinier, seigneur de St-Michel et de Remortier, lieutenant général criminel en la sénéchaussée de Boulonnois. 12 mai 1726.— Fol. 124. Enregistrement des provisions de Claude-Adrien de Court, contrôleur général ancien des finances de la généralité d'Amiens. 17 mai 1726. — Fol. 128. Enregistrement des provisions de Louis-Joseph Creton, écuyer, seigneur de Prouzel, président au présidial d'Amiens. 15 juin 1726.— Fol. 132. Liquidation des droits seigneuriaux de la terre et seigneurie de Grandmoulin à Charles-Joseph-Barthélemy Moullart, chevalier, seigneur de Villemarest. 14 août 1726. — Fol. 141. Enregistrement des provisions de Félix Cauvel de Beauvillé, procureur du Roi en l'élection de Montdidier. 4 décembre 1726. — Fol. 147. Enregistrement des provisions de François-Joseph de Buissy du Maisnil, président au présidial d'Abbeville. 13 février 1727. — Fol. 149. « Sentence au raport qui déclare le fief Fromentel être dans la mouvance du Roy.» 4 mars 1727. — Fol. 154. Enregistrement des provisions de François Dervellois, lieutenant en l'élection d'Amiens. 2 avril 1727. — Fol. 172. « Lettres de noblesse accordées au sieur François-Henry de Carrette et de Sommereux. » 25 juin 1727. — Fol. 174. Fief de Lessart à « Liencourt, entre Montdidier et Roye. » 30 juin 1727. — Fol. 176. Enregistrement des provisions de Jean-Baptiste Huet, président des traites à Péronne. 12 juillet 1727. — Fol. 178. « Ordre de ventilation des droits seigneuriaux de la baronie de Courset. » 23 juillet 1727. — Fol. 182. Enregistrement des provisions de Robert-Vulfran Sanson, seigneur du Coroy, élu à Abbeville. 9 septembre 1727. — Fol. 186. Enregistrement des provisions de Jean Lebrethon, procureur du Roi des traites de la ville de Péronne. 13 octobre 1727. — Fol. 188. Enregistrement des provisions de Marc-Antoine Ampbman, seigneur de la Cressonnière, maître particulier des eaux et forêts à Calais. 27 septembre 1727. — Fol. 210. Enregistrement des provisions de Paul-Adrien Pincepré, lieutenant en l'élection de St-Quentin. 27 février 1728.— Fol. 218. « Ordonnance au sujet des halles à Abbeville. » 26 avril 1728. — Fol. 243. Enregistrement des provisions de Charles Bersin, président au grenier à sel d'Amiens. 1er septembre 1728. — Fol. 245. Enregistrement des provisions de Jean-Baptiste Tattegrain, procureur du Roi au bailliage et prévôté de Péronne. 16 octobre 1728. — Fol. 248. Enregistrement des provisions de Jean-Antoine Baudrais, procureur du Roi en l'amirauté de St-Valery. 12 novembre 1728. — Fol. 262. Enregistrement des provisions d'Antoine de Crocquoison, chanoine de la cathédrale d'Amiens, en l'office de conseiller-clerc au bailliage et présidial d'Amiens. 6 avril 1729. — Fol. 267. Enregistrement des provisions de Jean-Baptiste Pléiard, grenetier à Amiens. 10 mai 1729. — Fol. 269. Enregistrement des provisions de Jean-Baptiste-Alexandre Dufresne, sieur d'Haudrimont, président au bureau des traites d'Amiens. 3 juin 1729. — Fol. 272. Enregistrement des provisions de Philippe Fuzelier, prêtre, bachelier en théologie, etc., en l'office de conseiller-clerc en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. 18 juin 1729. – Fol. 275. Enregistrement des provisions d'Antoine Cauvel de Maucreux, président au grenier à sel de Montdidier. 25 juin 1729. — Fol. 277. Enregistrement des provisions de François-Paul Le Sergent, sieur de Fresne, élu à Abbeville. 27 juin 1729. — Fol. 279. Enregistrement des provisions de Charles-Louis Levasseur, élu à Péronne. 4 juillet 1729. — Fol. 283. Enregistrement des provisions de Antoine-Lugle-Luglien de Saint-Fuscien, président en l'élection de Montdidier. 8 juillet 1729. — Fol. 304. « Descente et visitte des lieux contentieux au village de Davenescourt. » 20 septembre 1729. — Fol. 369. « Ordonnance pour enregistrement des provisions du sieur Palyart d'Obigny (François), conseiller au bailliage d'Amiens. » 30 mars 1730. — Fol. 378. « Ordonnance sur requeste contre les receveurs de la vicomté de Boulongne, » pour « Édouard Fontaine et Lescotte de Tourville, tous deux marchands demeurants en la ville de Londres et les directeurs et administrateurs de la banque d'Angleterre.» 2 juin 1730. — Fol. 392. Enregistrement des provisions de Louis-Antoine de Broutelles, sieur de Cocquerel, garde-marteau en la maîtrise d'Abbeville. 21 juin 1730. — Fol. 394. Enregistrement des provisions de Jean-Baptiste-Antoine Leleu, contrôleur au grenier à sel d'Amiens. 26 juin 1730.— Fol. 396. Enregistrement des provisions de Philippe Scorion, receveur particulier des eaux et forêts en la maîtrise d'Amiens. 26 juin 1730. — Fol. 398. Enregistrement des provisions de Jean-François de la Campagne, élu à Péronne. 28 juin 1730. — Fol. 400. Enregistrement des provisions de Clément Dournel, élu à Péronne. 28 juin 1730. — Fol. 402. Enregistrement des provisions de Charles-François De Ray, sieur de Tilleuil, président au grenier à sel d'Abbeville. 5 juillet 1730. — Fol. 406. « Sentence qui condamne le sieur Tardif, prieur de Davenécourt envers M. de la Miré, seigneur dudit Davenescourt.» 31 juillet 1730. — Fol. 418. « Clos et scellé à l'abbaye de St-

Acheuil. » 20 septembre 1730. — Fol. 422. Enregistrement des provisions de Louis Maupin, président au grenier à sel de Nampont-St-Martin. 8 novembre 1730. — Fol. 426. « Sentence qui déboute le sieur Marie des droits de lots et ventes, pour l'acquisition de certains immeubles en roture de la terre de Vieille-Église. » 31 janvier 1731. — Fol. 435. Enregistrement des provisions de Jean-Baptiste de Moyencourt, élu à Amiens. 28 février 1731. — Fol. 438. « Enregistrement des lettres de provision de la chapelle St-Louis fondé dans le château de Beauquesne. » 14 mars 1731. — Fol. 440. Enregistrement des provisions d'Antoine-François Gobinet, élu à St-Quentin. 4 avril 1731. — Fol. 442. Enregistrement des provisions d'Henri-Louis de Maubreuil, élu à St-Quentin. 4 avril 1731. — Fol. 444. Enregistrement des provisions de Louis-Joseph Gaillard, sieur de Boencourt, président au présidial d'Abbeville. 13 avril 1731. — Fol. 451. Enregistrement des provisions de Louis-Charles Hébert, exécuteur des sentences criminelles du bailliage d'Amiens. 28 mai 1731. — Fol. 458. Enregistrement des provisions de Louis-Joseph Morel, sieur d'Hérival, procureur du Roi en l'élection d'Amiens. 13 juin 1731. — Fol. 460. Enregistrement des provisions d'André Bonnin, élu à Abbeville. 30 juin 1731. — Fol. 462. Enregistrement des provisions de Philippe Delaforge, président au grenier à sel de Breteuil. 7 juillet 1731. — Fol. 464. Enregistrement des provisions de Nicolas-Jacques Rappelet, grenetier au grenier à sel de Breteuil. 7 juillet 1731. — Fol. 466. Enregistrement des provisions d'Alexandre Davalet, contrôleur au grenier à sel de Breteuil. 7 juillet 1731. — Fol. 468. Enregistrement des provisions de Nicolas Tarangot, procureur du Roi audit siège. 7 juillet 1731. — Fol. 470. Enregistrement des provisions de Pierre Dupuy, greffier audit siège. 7 juillet 1731. — Fol. 472. Enregistrement des provisions de Pierre de Nolval, grenetier à St-Valery. 18 juillet 1731. — Fol. 474. Enregistrement des provisions de Joseph-Marie Lucas, seigneur de Cormont, conseiller en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. 25 juillet 1731. — Fol. 476. Enregistrement des provisions d'Antoine Herton, contrôleur au grenier à sel de Grandvilliers. 26 juillet 1731. — Fol. 480. Enregistrement des provisions de Pierre Herton, procureur du Roi audit siège. 27 juillet 1731. — Fol. 482. Enregistrement des provisions de Jacques-Jean Lefort, grenetier audit siège. 27 juillet 1731. — Fol. 492. Enregistrement des provisions de Victor Lefort, greffier audit siège. 28 juillet 1731. — Fol. 494. Enregistrement des provisions de Claude Louis, lieutenant général criminel en la sénéchaussée de Boulonnois. 17 août 1731. — Fol. 496. « Érection des terres de Caulaincourt, de Verchy, Beauvoir, Toncle, Brécourt, Tressaux et Averly en marquisat. » 20 août 1731. — Fol. 503. Enregistrement des provisions de Jean-François Riche, greffier en chef au bureau des finances d'Amiens. 14 novembre 1731. — Fol. 527. Enregistrement des provisions de Pierre Bourgeois, greffier de l'élection de Doullens. 16 mai 1732. — Fol. 529. Enregistrement des provisions de Joseph Pingré, seigneur de Guignemicourt, procureur du Roi au bailliage et présidial d'Amiens. 2 juillet 1732. — Fol. 535. « Enregistrement des provisions et prestation de serment du sieur Masson (Étienne-Pierre, écuyer), receveur général des finances de cette généralité. » 20 septembre 1732. — Fol. 537. Enregistrement des provisions de Robert-Pierre Dorigny, président en l'élection de St-Quentin. 29 octobre 1732. — Fol. 541. Enregistrement des provisions de Pierre Cocquerel, conseiller au bailliage de Montdidier. 19 novembre 1732, — etc.

C. 1983. (Registre.) — In-4°, 506 feuillets, papier.

1733-1742. — Registre aux sentences par rapport, etc. — Fol. 1. Enregistrement des provisions d'Edme-Ambroise Manchon, seigneur de Magny, lieutenant criminel de robe longue au bailliage et prévôté de St-Quentin. 10 janvier 1733. — Fol. 7. Enregistrement des provisions de Nicolas du Wanel, procureur du Roi au grenier à sel d'Abbeville. 28 janvier 1733. — Fol. 20. Enregistrement des provisions de Louis-Antoine Petyst, avocat du Roi au bailliage et présidial d'Amiens. 11 mai 1733. — Fol. 22. Enregistrement des provisions de François Le Blanc, seigneur de Meillart, conseiller audit siège. 13 mai 1733. — Fol. 24. Enregistrement des provisions de Jean Martin, louvetier, grand veneur du Boulonnois. 13 juin 1733. — Fol. 26. « Sentence qui ordonne que, sans avoir égard à l'opposition des maire et échevins du Marquentaire, que Nicolas Duval jouira du droit de mort et vif herbage. » 15 juin 1733. — Fol. 32. « Requeste aux fins de liquidation des droits dus au domaine, pour la moitié de la terre de Villers-St-Christophe. » 19 juin 1733. — Fol. 36. « Liquidation du fief de Ronquerolles. » 20 juin 1733. — Fol. 38. Enregistrement des provisions de Claude-Jean-Baptiste Descallogne, grenetier au grenier à sel d'Albert. 22 juin 1733. — Fol. 40. Sentence qui ordonne que les parties se pourvoiront au Conseil, pour être maintenues dans le droit de mort et vif herbage dans la ville et banlieue de Rue. » 26 juin 1733. — Fol. 44. Enregistrement de la commission de Robert Ternaux,

receveur général du pays de Boulonnois. 13 juillet 1733. — Fol. 46. Enregistrement des provisions d'Antoine-Isaac Dubois, procureur du Roi au grenier à sel de Corbie. 16 septembre 1733. — Fol. 50. Enregistrement des provisions de François Botté de Burival, prévôt royal de St-Quentin. 14 octobre 1733. — Fol. 52. Enregistrement des provisions de Lugle-Luglien-Édouard de la Villette, lieutenant criminel au bailliage de Montdidier. 4 novembre 1733. — Fol. 54. Enregistrement des provisions de Jacques de Sachy, seigneur de St-Aurin, conseiller au bailliage d'Amiens. 9 novembre 1733. — Fol. 56. Enregistrement des provisions de Claude de Brie, contrôleur au grenier à sel d'Albert. 14 novembre 1733. — Fol. 68. Enregistrement des provisions de Charles Grandhomme, élu à Doullens. 15 janvier 1734. — Fol. 74. Enregistrement des provisions de Charles-Joseph Dumaisniel, lieutenant en l'élection d'Abbeville. 17 février 1734. — Fol. 76. Enregistrement des lettres de noblesse du sieur Thierry du Castel », gendarme anglais de la garde du Roi. 20 février 1734. — Fol. 79. Enregistrement des provisions de Jean Lequeux, contrôleur au grenier à sel de Roye. 11 mars 1734. — Fol. 81. Enregistrement des provisions de Charles Guilbert, procureur du Roi au grenier à sel d'Albert. 20 mars 1734. — Fol. 85. « Information contre des particuliers du Marquenterre. » 24 mai 1734. — Autres pièces sur la même affaire. — Fol. 101. Enregistrement des provisions de Guillaume de Lanchy, greffier au grenier à sel de Péronne. 7 août 1734. — Fol. 107. « Enregistrement des lettres patentes du don de 600 l. au doyen et chanoines de St-Quentin », pour l'entretien et les réparations de leur église. 4 octobre 1734. — Fol. 109. « Enregistrement des privilèges des habitans du village du Parc-lès-Hesdin. » 13 octobre 1734. — Fol. 111. Enregistrement des provisions de Jean-François Belle, bailli des quatre bailliages de Boulonnois. 10 décembre 1734. — Fol. 117. Enregistrement des provisions de Jacques Lasnier, seigneur de Toisin, élu à Amiens. 15 janvier 1735. — Fol. 120. Enregistrement des provisions de Jean-Baptiste Lenain, procureur fiscal de la châtellenie de Beauquesne. 18 mars 1735. — Fol. 122. Enregistrement des provisions d'Adrien Picquet de Dourier, lieutenant particulier au bailliage et présidial d'Amiens. 27 avril 1735. — Fol. 124. Enregistrement des provisions de Josse du Marcq, élu en l'élection de Ponthieu. 27 mai 1735. — Fol. 126. Enregistrement des provisions de Jean-Louis Correnson, procureur du Roi en la maîtrise des eaux et forêts de Boulogne. 8 juin 1735. — Fol. 128. Enregistrement des provisions de François Boullon, lieutenant au siège présidial de l'amirauté d'Abbeville. 10 juin 1735. — Fol. 132. Enregistrement des provisions de François Loysel, procureur du Roi au grenier à sel de Nampont-St-Martin. 27 juin 1735. — Fol. 136. Enregistrement des provisions de Jean-Baptiste-Alexandre Dufresne, sieur d'Haudrimont, greffier ancien du bureau des finances. 25 juillet 1735. — Fol. 139. « Enregistrement de foy et hommage fait à la chambre des comptes » pour la terre et seigneurie de Pont-Remy, par Anne-Michel-Louis Lepeletier de St-Fargeau, seigneur dudit Pont-Remy. 3 août 1735. — Fol. 141. « Enregistrement de foy et hommage faits à la chambre des comptes » pour le marquisat de Fiennes par Gaspard-Moïse de Fontanieu, chevalier, seigneur de St-Aubin, Villequay et autres lieux, marquis de Fiennes, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel, intendant et contrôleur général des meubles de la couronne, intendant de Dauphiné. 5 août 1735. — Fol. 153. Sentence d'enregistrement des provisions de Charles Alexandre, lieutenant en l'élection de Doullens. 19 octobre 1735. — Fol. 155. Enregistrement des provisions de François-Antoine Cabaille, lieutenant général de police de la ville et faubourgs de Roye. 12 novembre 1735. — Fol. 157. Enregistrement des provisions de Charles Hayez, secrétaire-greffier de la ville de Doullens. 12 novembre 1735. — Fol. 162. Enregistrement des provisions de Guy-Benoît de Bichade de Rochepine, prêtre, en la chapelle St-Pierre de la cathédrale de Boulogne. 9 janvier 1736. — Fol. 166. « Enregistrement des lettres de foy et hommage fait à la chambre des comptes » de la terre et vicomté pairie de Ponches et de la terre et seigneurie de Ligescourt, par Marie-Joseph duc de Boufflers, pair de France, seigneur desdits lieux. 1er février 1736. — Fol. 168. Enregistrement des provisions de Charles Darnaud, écuyer, seigneur de Serouville, président en l'élection d'Abbeville. 3 février 1736. — Fol. 170. Enregistrement des provisions d'Achille Mutinot, receveur particulier des eaux et forêts de Boulogne. 10 février 1736. — Fol. 176. Enregistrement des provisions de Pierre-Jean de la Morlière, grenetier au grenier à sel de Montdidier. 20 avril 1736. — Fol. 184. Enregistrement des provisions de Claude-Alexis Baillet, lieutenant particulier en la maîtrise des eaux et forêts d'Amiens 13 juillet 1736. — Fol. 190. Enregistrement des provisions de Jean Danzel, juge des droits de sortie et d'entrée et autres y joints à Abbeville 25 juillet 1736. — Fol. 194. Enregistrement des provisions de Jean Maubert, lieutenant criminel au bailliage de St-Quentin. 9 novembre 1736. — Fol. 196. Enregistrement des provisions de Louis-François Man-

nessier de la Vieuville, élu en l'élection de Ponthieu. 22 décembre 1736. — Fol. 198. « Ordonnance qui déclare un terrein sur la paroisse d'Oye, qui se trouve entièrement en friche, réuny au domaine de Sa Majesté. » 19 janvier 1737. — Fol. 203. Enregistrement des provisions d'André-François Renouard, receveur des tailles de l'élection d'Amiens. 17 avril 1737. — Fol. 205. Enregistrement des provisions de Pierre-Étienne-Antoine-Benoît Doderel, président en l'élection d'Amiens. 3 mai 1737. — Fol. 209. Enregistrement des provisions d'Antoine Liénard, élu à Montdidier. 3 mai 1737.—Fol. 223. Provisions d'Adrien-Pierre Vacquette de Fréchencourt, conseiller au bailliage et présidial d'Amiens. 29 mai 1737. — Fol. 225. Enregistrement des provisions de Charles-François Dauphin d'Halinghen, lieutenant particulier, assesseur criminel en la sénéchaussée de Boulonnois. 1er juin 1737.— Fol. 231. Enregistrement des provisions de François-Toussaint Boullet, receveur des tailles à Montdidier. 17 août 1737. — Fol. 233. « Remonstrance.... aux fins qu'il soit deffendu aux maire et échevins de la ville de Mondidier, de concéder aucuns terreins sans l'authorité du Roy. » 26 août 1737. — Fol. 237. Enregistrement des provisions de Louis Graval, contrôleur au grenier à sel de Roye. 12 décembre 1737.— Fol. 239. « Remontrance aux fins de déclarer un trésor trouvé dans la cour du presbitaire du village du Titre, acquis et confisqués au profit du Roy. » 24 janvier 1738. — Fol. 244. Enregistrement des provisions de Jérôme-Louis Lecamus, lieutenant criminel au siège royal de Montreuil. 15 février 1738. — Fol. 246. « Enregistrement des bulles de l'abbaye de St-Vulmer », pour Henri-Michel Guedier. 7 mai 1738. — Fol. 248. Enregistrement des provisions de Robert Ternaux, garde-marteau de la maîtrise de Boulogne. 9 mai 1738. — Fol. 252. Enregistrement des provisions de Jean Lheureux, secrétaire greffier de la ville de Boulogne. 18 juin 1738. — Fol. 261. Enregistrement des provisions de Paul-Joseph Joly, trésorier-payeur des ponts et chaussées de la généralité d'Amiens. 17 octobre 1738. — Fol. 265. Enregistrement des provisions de Paul-André Caignart, sieur de Pommery, conseiller au bailliage de St-Quentin. 17 octobre 1738. — Fol. 267. Enregistrement des provisions de Jean-Antoine Mallet, procureur du Roi au grenier à sel de St-Quentin. 28 janvier 1739.— Fol. 269. « Ordonnance pour les deux cierges » présentés au nom du Roi à la cathédrale d'Amiens, le jour de la St-Firmin. 29 janvier 1739. — Fol. 275. Enregistrement des provisions de Marin Marteau, avocat du Roi en la sénéchaussée de Boulonnois. 11 mars 1739.— Fol. 277. Enregistrement des provisions de Charles Lefèvre greffier de l'élection d'Abbeville. 18 mars 1739. — Fol. 279. « Requête pour l'enregistrement des lettres de naturalité », par Louis-François et François Palyart, frères. 10 avril 1739. — Fol. 281. « Sentence qui déclare les prés de Bourdon être mouvans de la seigneurie dudit Bourdon. » 14 avril 1739. — Fol. 283. Enregistrement des provisions de Gabriel-Joseph de la Cour, greffier en l'élection et grenier à sel d'Amiens. 20 avril 1739. — Fol. 285. Enregistrement des provisions de Claude-André Leroy de Lozembrune, président en la sénéchaussée de Boulonnois. 2 mai 1739. — Fol. 287. Enregistrement des provisions de Louis-Nicolas Blondin, lieutenant en l'amirauté de St-Valery. 26 juin 1739. — Fol. 291. « Sentence qui déclare le fief d'Allon être tenu et mouvent de la seigneurie de Sorel. » 4 août 1738. — Fol. 302. Enregistrement des provisions de Nicolas de Hertes, sieur d'Hailles, président au présidial d'Amiens. 6 novembre 1739. — Fol. 304. Enregistrement des provisions de Antoine Ducrocq, sieur de Banère, procureur du Roi en la sénéchaussée de Boulonnois. 4 décembre 1739. — Fol. 306. Enregistrement des provisions de Philippe-Jean-Baptiste Jacquemin, président juge des droits de sortie et entrée de la ville de Montreuil. 9 décembre 1739. — Fol. 308. Enregistrement des provisions de Jean Sangnier, lieutenant en la maîtrise particulière des eaux et forêts de Ponthieu. 18 décembre 1739. — Fol. 310. Enregistrement des provisions de Charles du Castel, conseiller au bailliage et présidial d'Amiens. 10 décembre 1739. — Fol. 311. Enregistrement des provisions de Gilbert Morel, seigneur de Bécordel, conseiller au bailliage et présidial d'Amiens. 23 décembre 1739. — Fol. 313. Enregistrement des provisions de François-Augustin Carmier, receveur de la maîtrise des eaux et forêts de Boulogne. 8 janvier 1740. — Fol. 315. « Enregistrement de commission à la recette générale des finances », René-Dieudonné Houzé. 5 février 1740. — Fol. 325. Enregistrement des provisions de Valentin Choluy, contrôleur général des domaines et bois de la généralité d'Amiens. 9 mars 1740. — Fol. 327. Enregistrement des provisions de Robert-Pierre Dorigny, président juge des droits d'entrée et de sortie de la ville de St-Quentin. 19 mars 1740. — Fol. 331. Enregistrement des provisions de Charles Prévost, seigneur de Mironval, président en l'élection de Doullens. 4 mai 1740. — Fol. 333. Enregistrement des provisions d'Antoine Maurice, conseiller honoraire en la sénéchaussée de Ponthieu. 11 mai 1740. — Fol. [illegible]. Enregistrement des provisions de Pierre-Charles Le Sergeant, seigneur d'Himerville,

élu à Abbeville. 23 mai 1740. — Fol. 337. Enregistrement des provisions de Nicolas Bienaimé, contrôleur au grenier à sel de Corbie. 25 mai 1740. — Fol. 351. « Ordonnance aux fins de faire rétablir les vergnes scituées en la rue Becquerelle (à Amiens), pour que laditte rue puisse recevoir les voitures. » 1er août 1740. — Fol. 352. Enregistrement des provisions de Charles-Nicolas de Dompierre, procureur du Roi en l'élection d'Abbeville. 17 août 1740. — Fol. 350. Enregistrement des provisions de Jean-François Martinot, élu à Montdidier. 19 septembre. 1740. — Fol. 367. « Extrait des liasses du greffe de l'hôtel commun de la ville de Calais, au sujet des droits de la vicomté de Calais. » 14 décembre 1740. — Fol. 377. Enregistrement des provisions de Jean-François Pillon, seigneur de la Tour, élu à Montdidier. 16 décembre 1740. — Fol. 380. Enregistrement des provisions de Pierre Bertrant, président au grenier à sel d'Albert. 17 décembre 1740. — Fol. 384. « Tarif du droit de vicomté de Calais. » — Fol. 386. « Ordonnance ..... aux fins de réformer l'aveu et dénombrement de la terre et seigneurie de Senarpont. » 18 janvier 1741. — Fol. 388. Enregistrement de la commission du sieur Cauvel, lieutenant au régiment de Périgord-Infanterie, en la charge de commandant pour le Roi en la tour d'Embleteuse. 27 janvier 1741. — Fol. 394. Enregistrement des provisions de Charles-Louis-Alexandre Lefèvre de Villers, conseiller au bailliage d'Abbeville. 4 mars 1741. — Fol. 396. Enregistrement des provisions de Vincent-Charles-Philippe Leclercq, procureur du Roi en l'élection de Doullens. 8 mars 1741. — Fol. 400. Enregistrement des provisions de Joseph Lyon, receveur particulier des eaux et forêts de la maîtrise d'Abbeville. 28 mars 1741. — Fol. 410. Enregistrement des provisions de Vincent-Charles-Philippe Leclerc, procureur du Roi au grenier à sel de Doullens. 17 mai 1741. — Fol. 412. Enregistrement des provisions de Joseph Le Seigneur, contrôleur au grenier à sel de St-Quentin. 19 mai 1741. — Fol. 414. Enregistrement des provisions de François-Joseph de Buissy, seigneur d'Yvrench, commissaire-enquêteur et examinateur de la sénéchaussée de Ponthieu. 27 mai 1741. — Fol. 416. Enregistrement des provisions du même, lieutenant général en la sénéchaussée de Ponthieu et présidial d'Abbeville. 27 mai 1741. — Fol. 418. « Ordonnance pour le droit de vicomté de Calais. » 2 juin 1741. — Fol. 436. Enregistrement des provisions de François Picquet, sieur de Moyencourt, contrôleur général des finances de la généralité d'Amiens. 26 juillet 1741. — Fol. 432. Enregistrement des provisions de Pierre-Guilain Lepicard, sieur de Millencourt, élu à Amiens. 11 septembre 1741. — Fol. 434. Enregistrement des provisions de Charles-Bernard de Montigny, receveur général des finances de la généralité d'Amiens. 10 octobre 1741. — Fol. 438. Enregistrement des provisions de Nicolas Pinguet, lieutenant particulier, assesseur criminel au bailliage de Montdidier. 14 octobre 1741. — Fol. 440. Enregistrement des provisions de Pierre-Daniel de Parvillers, conseiller audit siège. 27 octobre 1741. — Fol. 443. Enregistrement des provisions de Philippe Becquin, lieutenant général criminel et commissaire enquêteur-examinateur en la sénéchaussée de Ponthieu et présidial d'Abbeville. 1er décembre 1741. — Fol. 449. Enregistrement des provisions de Jean Bauldry, chevalier, seigneur de Vilaines, Coulmiers et autres lieux, grand maître des eaux et forêts de la généralité de Picardie, Artois et Flandre. 4 avril 1742. — Fol. 451. Enregistrement des provisions de Louis Beauvarlet, seigneur de Bomicourt, maître particulier des eaux et forêts du comté de Ponthieu. 4 avril 1742. — Fol. 453. Enregistrement des provisions de François Mouret, conseiller juge garde aux entrepôts des sels à Amiens. 6 avril 1742. — Fol. 457. Enregistrement des provisions de Charles Lefebvre, conseiller en la sénéchaussée de Ponthieu et présidial d'Abbeville. 11 avril 1742. — Fol. 473. Enregistrement des provisions de Benoit-Alexandre comte de Monchy, baron de Vismes, vicomte de la Quette, seigneur de Sailly, Flibaucourt, Francières et autres lieux, sénéchal et gouverneur de Ponthieu. 4 juin 1742. — Fol. 476. Enregistrement des provisions d'Éloi Compère, contrôleur au grenier à sel de Péronne. 15 juin 1742. — Fol. 478. Enregistrement des provisions de François-Louis-Marie de Patras de Campaigno, cornette de la compagnie Mestre de camp du régiment de cavalerie de Larocheguyon, à présent Fleury, en l'office de sénéchal de Boulonnois. 20 juin 1742. — Fol. 480. Enregistrement des provisions de Claude Larcher, élu à Péronne. 20 juin 1742. — Fol. 482. Enregistrement des provisions d'Abraham-Fursy Pillot, procureur du Roi au grenier à sel de Péronne. 22 juin 1742. — Fol. 484. Enregistrement des provisions de François de la Bonglise, élu à Amiens. 4 juillet 1742. — Fol. 486. Enregistrement des provisions d'Antoine Cauvel, sieur de Carouge, greffier au grenier à sel de Montdidier. 13 juillet 1742. — Fol. 492. Enregistrement des provisions de Louis-Pierre-Sébastien Marchal de Saincry, capitaine dans le Mestre de camp général de cavalerie, de présent en Bohême, en l'office de gouverneur de la ville d'Abbeville. 16 juillet 1742. — Fol. 494. « Enregistrement des lettres de noblesse de Claude Houbronne, seigneur d'Auvringhen. » 20

juillet 1742.— Fol. 498. Enregistrement des provisions de Jacques Blondel, élu à St-Quentin. 7 septembre 1742, — etc.

C. 1981. (Registre.) — In-4°. 518 feuillets, papier.

1743-1755.— Registre aux sentences par rapports, etc. — Fol. 1. Enregistrement des provisions de Firmin François, procureur fiscal de la châtellenie de Beauquesne. 1er février 1743.— Fol. 12. Enregistrement des provisions de Charles-François Dauphin, seigneur d'Halinghen, lieutenant général civil en la sénéchaussée de Boulogne. 24 avril 1743. — Fol. 14. Enregistrement des provisions de Joseph-André Caullier, élû à Abbeville. 7 juin 1743. — Fol. 28. Enregistrement des provisions de Charles-Claude Lescarmoutier, contrôleur au grenier à sel d'Abbeville. 28 août 1743. — Fol. 38. Enregistrement des provisions de Louis Fauchon, élu à Amiens. 11 décembre 1743. — Fol. 40. Enregistrement des provisions de Nicolas de St-Jullien, procureur du Roi au grenier à sel de Nampont-St-Martin. 20 décembre 1743. — Fol. 51. Enregistrement des provisions de Jean Lévesque de Flixicourt, conseiller en la sénéchaussée de Ponthieu. 5 février 1744. — Fol. 53. Enregistrement des provisions de Jacques-François de Thosse, lieutenant en l'amirauté de Calais. 14 février 1744. — Fol. 55. Enregistrement des provisions du même, président juge général de la justice de Calais. 14 février 1744. — Fol. 57. Enregistrement des lettres d'érection de la terre de Mailly en comté. 2 mars 1744. — Fol. 65. Enregistrement des provisions d'Antoine-Louis Petyst, contrôleur ordinaire des guerres. 22 avril 1744. — Fol. 69. « Enregistrement des lettres de concession de 600 livres au chapitre de St-Quentin », pour les réparations de leur église. 11 juillet 1744. — Fol. 76. Enregistrement des lettres de naturalité de Pierre-Joseph Stiévenart, orfèvre, natif de Mons en Hainaut. 8 août 1744. — Fol. 83. Enregistrement des lettres de confirmation de noblesse d'Antoine-Joseph de Boulongne, écuyer, seigneur de Beaurepaire. 8 janvier 1745.— Fol. 87. Enregistrement des provisions de Jean-Marie de la Mesche, grenetier à St-Quentin. 11 janvier 1745. — Fol. 89. Enregistrement des provisions de Jean-Louis Breton, contrôleur au grenier à sel de St-Quentin. 12 janvier 1745. — Fol. 91. Enregistrement des provisions de Louis-François Dartois, procureur du Roi au bailliage de St-Quentin. 5 février 1745. — Fol. 95. Enregistrement des provisions de François Aliamet, procureur du Roi en la juridiction des traites foraines d'Abbeville. 21 mai 1745. — Fol. 99. Enregistrement des provisions de François de Paul-Florimond Piedfort, seigneur d'Atinville, président en l'élection de Péronne. 21 juin 1745. — Fol. 101. Enregistrement des provisions d'Antoine Dufos, marquis de Méry, bailli d'épée à Amiens. 9 août 1745. — Fol. 103. Enregistrement des lettres de concession de 7 à 8 arpents dans la ville de Boulogne, « dans l'intérieur du port, du costé du hameau de Capécure, couvert de temps immémorial du flux et reflux de la mer » cédé à Pierre Tricot. 20 juillet 1745. — Fol. 105. Fief du Quartier-Grenon, dit Montplaisir, à Bonneuil. 23 août 1745. — Fol. 109. Domaine de la Hérelle. 13 septembre 1745.— Fol. 117. Ordonnance pour l'adjudication d'un terrain vague à Doullens. 15 décembre 1745. — Fol. 119. Ordonnance pour l'adjudication d'un terrain vague à Amiens. 15 décembre 1745. — Fol. 121. Domaine de Boulogne. 22 décembre 1745. — Fol. 123. Ordonnance pour l'adjudication d'un terrain vague à Amiens, rue Dame-Jeanne. 24 décembre 1745. — Fol. 125. Enregistrement des provisions de Louis Le Bel, bailli royal à Rue. 9 février 1746. — Fol. 130. Fiefs de Montivillers et Descalvaux. 20 avril 1746. — Fol. 133. Mouvance de la terre de Boisville. 4 mai 1746. — Fol. 137. Terre de Fransart. 11 mai 1746.— Fol. 141. Enregistrement des provisions de François Cannet, lieutenant en la maîtrise des eaux et forêts de Boulonnois. 6 juillet 1746. — Fol. 146. Enregistrement des provisions de Nicolas-Jean Douville, conseiller en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. 19 août 1746. — Fol. 148. Enregistrement des provisions de Claude-Nicolas Le Tellier, président au grenier à sel de Péronne. 5 octobre 1746. — Fol. 160. « Ordonnance de ventillation de la terre et seigneurie de Hardecourt-au-Bois. » 25 février 1747. — Fol. 162. Enregistrement des provisions de Louis Lescarmoutier, contrôleur au grenier à sel d'Abbeville. 4 mars 1747. — Fol. 164. Enregistrement des provisions de François-Noël Salé, grenetier à Amiens. 8 mars 1747. — Fol. 168. Enregistrement des provisions de Georges-Marie-Madeleine Dumont de Courset, maître particulier des eaux et forêts de Boulogne. 26 avril 1747. — Fol. 170. Enregistrement des provisions de Jacques-Christophe Guilbert, procureur du Roi au grenier à sel d'Albert. 10 mai 1747. — Fol. 185. Fiefs de Beauvoir et Broutel. 15 juillet 1747. — Fol. 201. Enregistrement des provisions de Jacques-Pierre-Antoine Drouillart, garde-marteau en la maîtrise particulière de Calais. 31 juillet 1747. — Fol. 203. Enregistrement des provisions du sieur Ferrand, en la charge de capitaine gouverneur des ville et château de Roye. 4 août 1747. — Fol. 205. Enregistrement des provisions de Nicolas-Jacques

Rappellet, grenetier à Breteuil. 6 septembre 1747. — Fol. 207. Enregistrement des provisions de Gaston Leporcq de Lannoye, conseiller en la sénéchaussée de Boulonnois. 20 octobre 1747. — Fol. 210. Enregistrement des provisions de Charles-Joseph-Michel Lemarchant, contrôleur au grenier à sel d'Albert. 23 février 1748. — Fol. 212. Enregistrement des provisions de Claude-Charles de l'Étang, sieur de Richemont, conseiller en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. 6 mars 1748. — Fol. 216. Sentence qui ordonne la démolition d'une maison en charpente faisant saillie et menaçant ruine, rue St-Leu à Amiens. 5 avril 1758. — Fol. 229. Enregistrement des provisions de Charles-Villebrode Blondin, conseiller en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. 11 mai 1748. — Fol. 231. Enregistrement des provisions de Michel Monvoisin, grenetier à Abbeville. 29 mai 1748. — Fol. 233. Enregistrement des provisions de Paul-Henri Crignon, lieutenant particulier en la sénéchaussée de Ponthieu. 7 juin 1748. — Fol. 235. Enregistrement des provisions de Louis-François François, juge des droits de sortie et d'entrée de la ville de Péronne. 8 juin 1748. — Fol. 247. « Remonstrances..... aux fins de faire deffences aux maire et échevins d'Amiens de se mêler du fait de la voyerie. » 12 juin 1748. — Fol. 238. Enregistrement des provisions de François-Augustin Frénoy, garde général de la maîtrise des eaux et forêts d'Amiens. 5 juillet 1748. — Fol. 239. Enregistrement des provisions de François Barthélemy, sieur d'Arges, contrôleur au grenier à sel de Montdidier. 10 juillet 1748. — Fol. 241. Enregistrement des provisions de Claude-Louis Vaillant, lieutenant général au gouvernement et prévôté de Péronne. 12 juillet 1748. — Fol. 243. « Sentence qui ordonne que le sieur de Clerambault et la dame son épouse seront maintenus dans leur seigneurie de Villeret. » 22 juillet 1748. — Fol. 245. « Ordonnance de subrogation au fief de la Carrière. » 30 juillet 1748. — Fol. 246. « Acte du procureur du Roy de son intervention dans l'instance entre le sieur Lamiré, seigneur de la Rets, et les maire et échevins de Marquenterre. » 7 août 1748. — Fol. 247. Enregistrement des provisions de François Le Tellier, contrôleur au grenier à sel de Péronne. 8 août 1748. — Fol. 249. « Sentence qui déclare différens immeubles être mouvans du fief Graval. » 10 août 1748. — Fol. 254. Enregistrement des provisions de Claude Fournier, maître particulier des eaux et forêts d'Amiens. 14 août 1748. — Fol. 256. Enregistrement des provisions de Henri-Joseph Blanquart, procureur du Roi en la justice royale de Calais. 21 août 1748. — Fol. 258. Enregistrement des provisions de Gaspard-Antoine de Hauttefeuille, procureur du Roi en la maîtrise particulière des eaux et forêts de Calais. 6 septembre 1748. — Fol. 268. Enregistrement des provisions de Nicolas-Quentin-Gabriel Huet, élu à St-Quentin. 15 janvier 1749. — Fol. 270. Enregistrement des provisions de Louis-Charles-Théodore de Roussen, seigneur de Gredeneville, garde-marteau en la maîtrise d'Abbeville. 14 mars 1749. — Fol. 272. Enregistrement des provisions de Jean-François-Antoine Dargnies, procureur du Roi en la maîtrise des eaux et forêts d'Abbeville. 26 mars 1749. — Fol. 279. Enregistrement des lettres patentes qui érigent en marquisat les terres et seigneuries d'Huppy, etc., à la requête de Nicolas-Antoine de Grouches, chevalier, marquis de Gribeauval, Chepy, seigneur et patron d'Huppy, seigneur de St-Maxent, Chepy, Limeux, Caumont, Trenquit, Onicourt, Grébault-Mesnil, Ramburelles, Érondelle, Tully, Grouches, Rezacoulon et autres lieux, maréchal des camps et armées du Roi, commandeur grande croix de Saint-Louis. 14 mai 1749. — Fol. 285. Enregistrement des provisions de Claude-François Gonnet, seigneur de Fiéville, procureur du Roi en l'élection de Péronne. 4 juillet 1749. — Fol. 287. « Sentence qui déclare différens immeubles être dans la mouvance des RR. P. Célestins d'Amiens. » 11 juillet 1749. — Fol. 291. « Sentence qui déclare différens immeubles être dans la mouvance du fief de Graval. » 12 juillet 1749. — Fol. 304. Enregistrement des provisions de Jean Locquet, notaire à Hornoy, en l'office d'avocat du Roi de la ville et communauté de Poix. 21 juillet 1749. — Fol. 306. « Sentence qui déclare les fiefs de la Grande et Petite Lanterne, mouvans de la terre et seigneurie de St-Martin-en-Louche. » 30 juillet 1749. — Fol. 309. Enregistrement des provisions de Pierre-François Dufresne, lieutenant général au bailliage d'Amiens. 16 août 1749. — Fol. 311. Enregistrement des provisions de Marie-Jean-Baptiste-Adrien-Nicolas Dubellay, sieur de Canneville, lieutenant au siège particulier de l'amirauté d'Abbeville. 16 août 1749. — Fol. 312. Enregistrement des provisions d'Antoine-Léger du Blaisel, garde-scel des sentences et jugements de la juridiction des maire et échevins de Boulogne. 24 octobre 1749. — Fol. 314. Enregistrement des provisions de Charles-Claude-Antoine Dartois, président et lieutenant général civil au bailliage de Vermandois, au siège royal de St-Quentin. 5 novembre 1749. — Fol. 316. Enregistrement des provisions de Charles de St-Jullien, président au grenier à sel de Nampont-St-Martin. 19 décembre 1749. — Fol. 319. Enregistrement des provisions de Georges-François Gallois, procureur

du Roi en l'élection de St-Quentin. 4 mars 1750. — Fol. 329. Enregistrement des provisions de Nicolas-Jacques Duwanel, procureur du Roi au grenier à sel d'Abbeville. 13 avril 1750.— Fol. 333. Enregistrement des provisions de Jean-Baptiste-Gabriel Le Senne, procureur du Roi en l'élection de Doullens. 29 mai 1750. — Fol. 335. Enregistrement des provisions du même, procureur du Roi au grenier à sel de Doullens. 29 mai 1750. — Fol. 337. Enregistrement des provisions de Claude-François Creton, président au grenier à sel d'Amiens. 31 juillet 1750. — Fol. 339. « Sentence aux fins de procéder à la ventillation de la terre d'Hardecourt. » 2 juin 1750. — Fol. 347. Enregistrement des provisions de Pierre Audibert, garde-marteau en la maîtrise de Calais. 27 janvier 1751. — Fol. 349. Enregistrement des provisions du sieur marquis de Putanges, lieutenant général des armées de France, en l'office de bailli des villes de Péronne, Montdidier et Roye. 4 février 1751. — Fol. 359. Enregistrement des provisions de Charles Lefebvre, prévôt de Vimeu. 3 juillet 1751. — Fol. 361. Enregistrement des provisions de Pierre Cordier, receveur particulier de la maîtrise des eaux et forêts d'Amiens. 10 juillet 1751. — Fol. 365. Enregistrement des provisions de Jean-Baptiste-Louis Desavenelle, lieutenant en l'élection de Péronne. 21 juillet 1751. — Fol. 367. Enregistrement des provisions de Daniel-François Formentin, avocat du Roi en la sénéchaussée de Ponthieu. 8 octobre 1751. — Fol. 369. Enregistrement des provisions de Jacques-Nicolas Bouteiller, avocat du Roi audit siège. 8 octobre 1751. — Fol. 372. Enregistrement des provisions de Pierre-Bernard Carpentier, procureur du Roi au siège de l'amirauté de Calais. 8 novembre 1751. — Fol. 374. Enregistrement des provisions de Claude-Jean-François Maillart, garde-marteau en la maîtrise d'Amiens. 14 décembre 1751. — Fol. 376. Enregistrement des provisions de Guillaume-Alexandre Pigault, président aux traites de Calais. 20 décembre 1751. — Fol. 383. Enregistrement des provisions de Charles-François Dauphin, seigneur d'Halinghen, président en la sénéchaussée de Boulonnois. 2 mars 1752. — Fol. 385. « Enregistrement des lettres d'érection du marquisat de St-Blimond. » 8 mars 1752. — Fol. 389. Enregistrement des provisions de Gabriel-Antoine Scellier, contrôleur au grenier à sel de Montdidier. 26 avril 1752. — Fol. 391. Enregistrement des provisions de Philippe-François Ménager, contrôleur au grenier à sel d'Albert. 8 mai 1752. — Fol. 398. Enregistrement des provisions d'Antoine-Valentin Leclerc, greffier en l'élection de Montdidier. 3 juillet 1752. — Fol. 400. Enregistrement des provisions de Pierre-Étienne-François Gosset, grenetier à Doullens. 14 juillet 1752. — Fol. 402. Enregistrement des provisions de Jean-Baptiste Lamy, greffier en la maîtrise particulière des eaux et forêts d'Amiens. 12 août 1752. — Fol. 409. Enregistrement des provisions de François-Romain Gosse, contrôleur au grenier à sel de Doullens. 1er septembre 1752. — Fol. 411. Enregistrement des provisions de Charles-Joseph-Michel Le Marchand, président au grenier à sel de Corbie. 16 septembre 1752.— Fol. 413. Enregistrement des provisions de Louis-Marie duc Daumont, premier gentilhomme de la chambre, en la charge de gouverneur de Boulogne, Boulonnois et lieux en dépendant. 23 septembre 1752. — Fol. 418. « Sentence qui maintient les prieur et religieux de St-Jean d'Amiens dans la mouvance qu'ils prétendent sur deux maisons du faubourg de la Hautoye. » 4 novembre 1752. — Autres pièces sur la même affaire. — Fol. 427. Enregistrement des provisions de Gilles-Henri Lhommel, lieutenant particulier et criminel au bailliage et présidial d'Amiens. 19 février 1753. — Fol. 429. Enregistrement des provisions de Jean-François Turmine, élu à Amiens. 28 février 1753.— Fol. 435. Enregistrement des provisions de Paul-Jacques Lemercier, président au grenier à sel de St-Quentin. 21 mars 1753. — Fol. 437. Enregistrement des provisions de Pierre-Nicolas Beaurin, contrôleur au grenier à sel de Grandvilliers. 14 avril 1753. — Fol. 443. Enregistrement des provisions de Guillaume-Antoine-Hippolyte Pigault, président aux traites à Calais. 4 mai 1753. — Fol. 445. Enregistrement des provisions de Louis-Nicolas Froment, contrôleur général des finances de la généralité d'Amiens. 16 mai 1753. — Fol. 448. Enregistrement des provisions de Charles-Hugues-François-Marie Gillon de Noirval, lieutenant en l'amirauté de Boulogne. 20 juin 1753. — Fol. 450. Enregistrement des provisions de Marie-René Linacier, receveur particulier de la maîtrise des eaux et forêts d'Abbeville. 25 juillet 1753.— Fol. 453. Enregistrement des provisions de Louis Laurent, contrôleur général des domaines et bois de la généralité d'Amiens. 4 août 1753. — Fol. 455. Enregistrement des provisions de Pierre Outrebout, élu à Doullens. 15 septembre 1753. — Fol. 459. Enregistrement des provisions de Pierre-Joseph de Buissy, seigneur de Fontaines, conseiller honoraire en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. 7 novembre 1753. — Fol. 461. Enregistrement des provisions de Michel Anquier, seigneur de Longueville, lieutenant des eaux et forêts en la maîtrise de Calais. 7 novembre 1753.— Fol. 465. « Lettres de confirmation de noblesse

pour M. Vaillant » (François, seigneur de la Patture, ancien capitaine au régiment de Thiérache). 16 novembre 1753. — Fol. 467. Enregistrement des provisions de frère Armand Foucault de St-Germain-Beaupré, chevalier de St-Jean de Jérusalem et brigadier des armées du Roi, en la commanderie de Beauvoir-lès-Abbeville. 14 décembre 1753. — Fol. 473. Enregistrement des provisions de Pierre-Louis-Antoine Bourdon, greffier en l'élection de Péronne. 4 février 1754.— Fol. 478. Enregistrement des provisions de Joseph-Joachim-Thomas Cohorne, marquis de la Patture, gouverneur des ville et principauté d'Orange et de Bourbon l'Archambault, en l'office de greffier en chef au bailliage et présidial d'Amiens. 23 février 1754. — Fol. 480. Enregistrement des lettres de réunion de trois chapelles au chapitre de Noyelle. 16 mars 1754. — Fol. 496. Enregistrement des provisions de François-Guillain Quillet, bailli royal de Crécy. 31 juillet 1754.— Fol. 500. Enregistrement des provisions de Louis-Arsène Lemarchant, élu à Amiens. 28 août 1754. — Fol. 506. Enregistrement des provisions de Claude-François-Félix Boulenger, lieutenant particulier au bailliage et présidial d'Amiens. 13 décembre 1754. — Fol 508. Enregistrement des provisions d'Antoine de la Chenet, élu à Doullens. 5 février 1755. — Fol. 510. Enregistrement des provisions de Roch Lanvin, procureur du Roi au grenier à sel de Breteuil. 8 février 1755. — Fol. 512. Enregistrement des provisions de Robert-Antoine-Maurice seigneur de Villeroy, conseiller en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. 21 février 1755. — Fol. 514. Terre, fief et seigneurie de Cohen. 24 février 1755. — Fol. 525. Enregistrement des provisions de Jacques-Jean Lefort de St-Léon, grenetier à Grandvilliers. 21 mai 1755. — Fol. 527. Enregistrement de Charles Miné, avocat du Roi en la monnaie d'Amiens. 11 juin 1755. — Fol. 529. Enregistrement des provisions de Charles Grébert, seigneur de Fontenelle, élu à Amiens. 4 juillet 1755. — Fol. 533. Enregistrement des provisions de Charles-François Cabour, élu à Péronne. 16 juillet 1755. — Fol. 435. Enregistrement des provisions de Charles-Paul-Théodore de Pontreué, procureur du Roi au grenier à sel d'Amiens. 16 août 1755. — Fol. 537. Enregistrement des provisions de Jean-Sulpice-Pierre Mallet, lieutenant particulier assesseur civil et criminel au siège royal de Calais. 22 août 1755. — Fol. 539. Enregistrement des provisions du sieur du Blaisel, capitaine au régiment de Picardie, en la charge de capitaine du château de Hardelot. 23 août 1755. — Fol. 541 Enregistrement des provisions de Claude-Alexis de Caix, élu à Doullens. 6 septembre 1755. — Fol. 543. Enregistrement des provisions du marquis de Perassy, lieutenant général ès armées de France, enseigne de la 1re compagnie des mousquetaires de la garde du Roi, en la charge de gouverneur de la ville d'Ardres. 13 septembre 1755, — etc.

C. 1985. (Registre.) — In-4°, 514 feuillets, papier.

1756-1763. — Registre aux sentences par rapports, etc.—Fol. 1 « Enregistrement. Confirmation de privilèges pour les 4 compagnies privilégiées d'Amiens. » 2 janvier 1756.—Fol. 3. « Ordonnance pour visitte et procès-verbal pour une maison au bas et tenante à l'église de St-Firmin-le-Confesseur », à Amiens. 4 février 1756. — Fol. 8. Enregistrement des provisions de Joseph-Louis-Claude Beuvin, contrôleur général des finances de la généralité d'Amiens. 5 mars 1756.— Fol. 10. Enregistrement des provisions de Pierre-Jacques Doresmieulx, conseiller en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. 31 mars 1756. — Fol. 12. Enregistrement des provisions de Daniel-Pierre de Parvillers, procureur du Roi au grenier à sel de Parvillers. 28 avril 1756.— Fol. 14. Enregistrement des provisions de François-Charles-Louis Sirier, sieur de Bergue, lieutenant général de police à Montreuil. 28 avril 1756. — Fol. 20. Enregistrement des provisions de Jean Le Comte, greffier au grenier à sel d'Amiens. 29 mai 1756. — Fol. 22. Enregistrement des provisions du même, greffier en l'élection d'Amiens. 29 mai 1756.— Fol. 32. Enregistrement des provisions de François-Pierre-Alexandre Pigault, procureur du Roi en la maîtrise particulière des eaux et forêts de Calais. 10 septembre 1756. — Fol. 36. Enregistrement des provisions de Joseph-Louis Aubry, conseiller clerc au bailliage et présidial d'Amiens. 8 novembre 1756.— Fol. 37. Enregistrement des provisions d'Honoré-Jacques de Ribeaucourt, en la même qualité. 9 novembre 1756. — Fol. 38. Enregistrement des provisions de Jacques Dupay, greffier au grenier à sel de Breteuil. 22 novembre 1755. — Fol. 40. Enregistrement des provisions de Jacques-Antoine Cavezo, garde-scel de la sénéchaussée de Boulogne. 15 décembre 1756. — Fol. 48. Enregistrement des provisions de Charles-Joseph-Michel Lemarchant de Fontaine, élu à Amiens. 5 mars 1757. — Fol. 52. Enregistrement des provisions de Jean-François Turpin, prévôt royal à St-Riquier. 18 mai 1757. — Fol. 60. Enregistrement des provisions de Jean-François Gaffé, élu à Abbeville. 6 juillet 1757.— Fol. 65. Enregistrement des provisions de Louis-Joseph de Bertin, président au bailliage, prévôté et siège de Montdidier. 21 novembre 1757. — Fol. 67.

Enregistrement des provisions de Pierre-François Herlon, procureur du Roi au grenier à sel de Grandvilliers. 25 novembre 1757. — Fol. 69. Enregistrement des provisions de Jean-Denis Durieux, élu à Péronne. 11 mars 1758. — Fol. 71. Enregistrement des provisions de Louis-Pierre de Bonnaire, grenetier à Amiens. 5 mai 1758.— Fol. 72. Enregistrement des provisions de Jean Dercheu, contrôleur au grenier à sel de Roye. 12 mai 1758. — Fol. 78. Enregistrement des provisions de François-Luglien Cauvel, procureur du Roi en l'élection de Montdidier. 23 juin 1758. — Fol. 92. « Sentence qui condamne le sieur de Sailly, de relever au profit du sieur de Serton, à cause de la terre d'Hardecourt, la terre, fief et seigneurie de Gomicourt. » 12 juillet 1758. Fol. 93. Enregistrement des provisions d'Alexis Cazin, lieutenant en l'amirauté de Boulogne. 30 août 1758.— Fol. 94. Enregistrement des provisions de Charles-Maximilien Lebrun, sieur Desplantis, grenetier à Corbie. 23 septembre 1758. — Fol. 96. Enregistrement des provisions de Norbert Loisel, procureur du Roi au grenier à sel de Nampont-St-Martin. 14 octobre 1758. — Fol. 99. Enregistrement des provisions de Louis-Henri-Auguste Le Normant de Champflé, receveur général des finances de Picardie. 14 octobre 1758. — Fol. 103. Enregistrement des provisions de Louis-Alexandre-Pierre Colliette, procureur du Roi au bureau de sortie et entrée de la ville de St-Quentin. 10 novembre 1758. — Fol. 105. « Enregistrement des lettres de noblesse de M. Charles-François Dauphin Dhalinghen. » 17 novembre 1758. — Fol. 113. « Enregistrement d'arrêt et lettres patentes sur iceluy, qui maintient les sieurs de Buissy dans leur noblesse d'extraction. » 6 décembre 1758. — Fol. 115. Enregistrement des provisions de Louis-Charles Foucquier, président au grenier à sel de St-Quentin. 20 janvier 1759. — Fol. 116. Enregistrement des provisions de Marc-Antoine Godde, maître particulier des eaux et forêts d'Abbeville. 27 janvier 1759. — Fol. 123. Transport du lieutenant général dans la maison mortuaire de Guillaume Bellenden, colonel des gardes du roi de la Grande-Bretagne, décédé à St-Quentin, où il habitait depuis dix ans, et inventaire de tous les effets par lui délaissés. 21 février 1759. — Fol. 136. Enregistrement des provisions d'Antoine-Adolphe, marquis de Feuquières, chevalier de St-Louis, mestre de camp de cavalerie, en l'office de bailli d'épée de Péronne, Montdidier et Roye. 2 avril 1759. — Fol. 139. Enregistrement des provisions de Noël-Jean-François Marteau, avocat du Roi en la sénéchaussée de Boulogne. 6 avril 1759. — Fol. 146. « Inventaire et vente des meubles et effets délaissés par feu M. de Bellenden. » 8-10 mai 1759. — Fol. 164. Enregistrement des provisions de Jacques Leseneschal, receveur général des domaines et bois de la généralité d'Amiens. 14 mai 1759. — Fol. 174. « Ordonnance aux fins d'être authorisé à faire raccommoder un pont. » 30 mai 1759. — Fol. 181. « Ordonnance qui donne mainlevée de saisies féodalles » de quatre fiefs sis à Mory, nommés du Hamel, Moncreux, Maucrel et Neufmoulin. 23 juin 1759. — Fol. 206. Enregistrement des provisions de Louis Duval, contrôleur au grenier à sel d'Ault et Mers. 11 juillet 1759.— Fol. 222. Enregistrement des provisions de Jean-Louis Damerval, élu à Péronne. 24 août 1759. — Fol. 224 Pièces relatives à la succession de George Buxton, sujet anglais décédé à Boulogne. 1759. — Fol. 230. « Ordonnance..... aux fins de justiffier de la propriété du fief d'Hautavesne. » 22 mars 1760. — Fol. 238. Enregistrement des provisions de Josse Lefebvre d'Warren, juge des droits d'entrée et de sortie de la ville d'Abbeville. 6 octobre 1759. — Fol. 242. Enregistrement des provisions de Louis-Victor Wiant, procureur du Roi en la sénéchaussée de Boulonnois. 9 novembre 1759.— Fol. 261. Enregistrement des provisions de Nicolas-Charles-Cyprien Ethéart, grenetier à Ault et Mers. 19 décembre 1759. — Fol. 265. Enregistrement des provisions de Pierre-Etienne Dequen, élu à Doullens. 21 janvier 1760. — Fol. 267. Enregistrement des provisions du même, président au grenier à sel dudit lieu. 21 janvier 1760. — Fol. 284. Enregistrement des provisions de Fursy Dupontlévesque, greffier au grenier à sel de Péronne. 28 mars 1760. — Fol. 288. Enregistrement des provisions de Louis-François Palfort, sieur de Rousselambre, maître particulier des eaux et forêts de Calais. 2 avril 1760. — Fol. 307. « Réception du sieur Lemarchant, en qualité de receveur de la ville » d'Amiens. 9 mai 1760. — Fol. 319. Enregistrement des provisions de Philippe Auxcouteaux, élu à Doullens. 19 mai 1760. — Fol. 321. « Enregistrement d'arrêt du conseil d'État, pour le bac de l'Étoille. » 13 juin 1760. — Fol. 323. Enregistrement des provisions de Charles-Antoine-Philippe Lemir procureur du Roi en l'amirauté d'Abbeville. 13 juin 1760. — Fol. 327. Enregistrement des provisions de Louis-Marie Mulot, sieur de Charlieu, maître particulier des eaux et forêts de Calais 5 juillet 1760 — Fol. 331. Enregistrement des provisions de Claude-Louis-François Caunet, lieutenant particulier assesseur criminel en la sénéchaussée de Boulonnois. 23 juillet 1760. — Fol. 352. Enregistrement des provisions de Jean-Louis-Charles Baron, garde-marteau des eaux et forêts à Amiens 21 septembre 1760 — Fol.

354. Enregistrement des provisions de François-de-Paul-Barthélemy-Jean de Haussy, avocat du Roi au bailliage de Péronne. 5 novembre 1760. — Fol. 363. Enregistrement des provisions de Pierre-Alexandre-François Marguerin, lieutenant criminel au bailliage de St-Quentin. 17 décembre 1760. — Fol. 374. Enregistrement des provisions de Jacques-Nicolas-Quentin Debry, élu à St-Quentin. 21 janvier 1761. — Fol. 378. Enregistrement des provisions de Jean-Louis-Alexandre Drouart, président au grenier à sel d'Albert. 28 janvier 1761. — Fol. 396. Enregistrement des provisions de Louis-Quentin Compère, contrôleur au grenier à sel de Péronne, 15 avril 1761. — Fol. 400. Enregistrement des provisions de Louis-Auguste Pillot, procureur du Roi audit siège. 15 avril 1761. — Fol. 407. Enregistrement des provisions de Charles-Philbert Desprès, contrôleur général des finances de la généralité d'Amiens. 21 août 1761. — Fol. 409. « Requette aux fins de faire combler des puisards dans la rue St-Dominique », à Amiens. 20 novembre 1761. — Fol. 414. Enregistrement des provisions de Pierre Bertin du Baillon, procureur du Roi au bailliage de Montdidier. 18 décembre 1761. — Fol. 416. Enregistrement des provisions de Jean-Baptiste Biard, élu à Amiens. 14 janvier 1762. — Fol. 420. Enregistrement des lettres de noblesse de François de Lafitte, seigneur d'Haudisque, chevalier de St-Louis, ci-devant ingénieur en chef et lieutenant-colonel réformé à la suite du régiment de Normandie. 19 février 1762. — Fol, 430. Enregistrement des provisions du duc d'Aumont, pair de France, gouverneur des ville et citadelle de Montreuil. 4 juin 1762. — Fol. 432. Enregistrement des provisions de Claude-Jean-Louis Dartois, avocat du Roi au bailliage de St-Quentin. 21 mai 1762. — Fol. 435. Ordonnance concernant la voirie. 31 juillet 1762. – Fol. 449. Enregistrement des provisions de Domitien-Nicolas Bercale, receveur particulier des eaux et forêts de la maîtrise d'Abbeville 13 août 1762. — Fol. 451. Enregistrement des provisions de Louis-Auguste comte d'Estourmel, marquis du Frétoy, gouverneur des ville et château du Crotoy. 21 août 1762. — Fol. 455. Enregistrement des provisions de Charles-Claude-Bernard de Marville, receveur général des finances de la généralité d'Amiens. 20 septembre 1762. — Fol. 458. Enregistrement des lettres de naturalité de Robert Maccarty de Clancarty, demeurant à Boulogne-sur-Mer. 23 septembre 1762. — Fol. 465. Enregistrement des provisions de Charles-Antoine Dauphin d'Alinghen, lieutenant général civil en la sénéchaussée de Boulogne. 13 décembre 1762. — Fol. 470. Enregistrement des provisions de Florent de Sachy de Marcelet, procureur du Roi au bailliage et présidial d'Amiens. 3 janvier 1763. — Fol. 476. Enregistrement des provisions de Jean-Édouard Cousin, procureur du Roi au grenier à sel de Montdidier. 12 janvier 1763. — Fol. 488. Enregistrement des provisions de Jean-Louis-Charles de Saint-Fuscien de Vignereville, président en l'élection de Montdidier. 11 mars 1763. — Fol. 502. Enregistrement des provisions de Jean-Baptiste Faux, sieur du Faux, lieutenant en la maîtrise particulière de Calais. 15 avril 1763. — Fol. 504. Enregistrement des provisions de Jean-Baptiste-Louis Gontier, procureur du Roi en l'élection d'Amiens. 27 avril 1763. — Fol. 506. Enregistrement des provisions de Jean-Marie-Louis Ballue, grenetier à Péronne. 11 mai 1763. — Fol. 508. « Enregistrement du contract pour l'aliénation de l'étang de Camier. » 1er juin 1763. — Fol. 510. Enregistrement des provisions de Nicolas Blanquart, procureur du Roi en la maîtrise particulière des eaux et forêts de Calais. 17 juin 1763. — Fol. 514. Enregistrement des provisions d'Éloi Fouquier, procureur du Roi au bailliage et prévôté de St-Quentin. 3 août 1763, — etc.

C. 1986. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1636-1763. — Tables des précédents registres.

C. 1987. (Registre.) — In-fol. 250 feuillets, papier.

1698-1703 (1). — Registre aux chartes. — Fol. 6. « Bail du domaine de Boulongne. » 11 mai 1698. — Fol. 8. Provisions de Nicolas Dusommerard, substitut en la maréchaussée de Boulogne. Paris, 6 décembre 1696. — Fol. 9. Provisions de François Lecaron, lieutenant en la maîtrise des eaux et forêts d'Amiens. Paris, 8 août 1698. — Fol. 10 v°. Provisions d'Augustin Lefort, seigneur d'Aval, président au grenier à sel de Grandvilliers. Paris, 25 juillet 1698. — Fol. 12. Provisions de Jean-Baptiste Godart, grenetier à Abbeville. Paris, 6 septembre 1698. — Fol. 13 v°. Provisions d'André Lefort, grenetier à Amiens. Paris, 6 septembre 1698. — Fol. 16. Provisions de Joseph Le Bert, grenetier à Grandvilliers. Paris, 3 avril 1698. — Fol. 17. « Bail du domaine de Desuresnes (Desvres). » 12 avril 1698. — Fol. 18. « Lettres de noblesse pour Jean de Sachy. » Versailles, juillet 1698. — Fol. 20. « Lettres de don des droits seigneuriaux de la terre de Gézaincourt à Madame de Caderousse. » Versailles, 26 septembre 1698. — Fol. 23 v°. Provisions de François Mouret, seigneur de Caulière, juge des entrepôts des sels à

(1) Dates d'enregistrement.

Amiens. Paris, 24 août 1698. — Fol. 24 v°. Provisions de Louis Lescarmoutier, contrôleur au grenier à sel d'Abbeville. Paris, 20 octobre 1698. — Fol. 26. Provisions de Jean-Baptiste de Villers, garde-marteau en la maîtrise particulière des eaux et forêts d'Amiens. Paris, 20 octobre 1698. — Fol. 27 v°. Provisions de Louis Brisse, procureur du Roi au grenier à sel de Doullens. Paris, 15 novembre 1698. — Fol. 30. « Don des droits féodaux de la baronnie de Thiembrune et Preure au marquis de Bullion. » Versailles, 31 mars 1696. — Fol. 31 v°. Provisions de Jacques-Henri Cornet, seigneur de Sillery, conseiller au bailliage et présidial d'Amiens. Paris, 4 juin 1698. — Fol. 32 v°. Provisions de Jacques Lescot, grenetier à St-Quentin. Versailles, 20 décembre 1696. — Fol. 34. Provisions de Quentin Gobinet, élu à St-Quentin. Versailles, 20 décembre 1696. — Fol. 34 v°. Provisions de Jacques Mallet, greffier au grenier à sel de St-Quentin. 8 mars 1696. — Fol. 35. Provisions d'Henri Gasteau, greffier au grenier à sel de Doullens. Paris, 15 novembre 1698. — Fol. 38 v°. Provisions de Pierre Mache, commissaire particulier aux revues à Ardres. Paris, 15 juillet 1697. — Fol. 43. « Édit de création d'un trésorier de France, au lieu du procureur du Roy près les intendans. » Versailles, décembre 1698. — Fol. 45. « Lettres patentes pour les greffiers des bureaux. » Versailles, 30 octobre 1695. — Fol. 50 v°. Provisions de Claude Mouret, changeur à Montdidier. Versailles, 14 mars 1698. — Fol. 51 v°. Provisions de Charles Gigault, seigneur de Thibeauville, président au grenier à sel de Doullens. Paris, 20 octobre 1698. — Fol. 53. Provisions de Louis Jouan de Crossy, procureur du Roi au grenier à sel de St-Quentin. Paris, 24 août 1698. — Fol. 55 v°. Provisions de Pierre Pinson, commissaire aux revues à Oisemont. Versailles, 20 août 1694. — Fol. 56 v°. Provisions de Pierre Vauquelin, greffier au grenier à sel de Rue. Versailles, 5 février 1699. — Fol. 60. Provisions de Philippe Routier, maire à Oisemont. Paris. 23 avril 1699. — Fol. 60 v°. Provisions de Louis Maupin, président au grenier à sel de Forestmontiers. Paris, 23 avril 1699. — Fol. 62. Provisions de Ren Despréaux, grenetier à Rue. Paris, 23 avril 1699. — Fol. 62 v°. Provisions de François Gillot, contrôleur au grenier à sel de Rue. Paris, 23 avril 1699. — Fol. 63. Provisions de François Loysel, procureur du Roi audit siège. Versailles, 19 février 1699 — Fol. 63 v°. Provisions de Charles Brunel, président audit siège. Versailles, 19 février 1699. — Fol. 64. « Lettres (patentes) pour les religieux Chartreux d'Abbeville. » Versailles, juillet 1697. — Fol. 66. Provisions de Jean Roussel, contrôleur au grenier à sel de Forestmontiers. Versailles, 2 mai 1699. — Fol. 67 v°. « Lettres (patentes) pour les religieux Minimes d'Abbeville. » Versailles, 11 mars 1697. — Fol. 73 v°. Provisions de Jean Lever, chevalier, marquis de Caux, gouverneur de la ville de St-Riquier. Versailles, 28 mai 1699. — Fol. 73 v°. Provisions de Nicolas Hecquet, grenetier à Forestmontiers. Versailles, 26 février 1699. — Fol. 75. Provisions de Charles Forcas du Maisniel, lieutenant en l'élection d'Abbeville. Versailles, 17 juin 1699. — Fol. 76 v°. Provisions de Louis Petit, avocat du Roi au bailliage et présidial d'Amiens. Versailles, 3 juin 1699. — Fol. 77. Provisions de Jean Scellyer, grenetier à Montdidier. Paris, 15 juillet 1699. — Fol. 78. Provisions de Nicolas-Charles Cocquerel, garde-scel du bailliage de Montdidier. Paris, 25 juin 1699. — Fol. 80. Provisions de Jean Bernard, grenetier à Rue. Paris, 15 juillet 1699. — Fol. 81. Provisions de Pierre Michault, élu garde-scel à Montdidier. Paris. 1699. — Fol. 82 v°. Provisions de Bernard Cannet, substitut des avocats et procureurs du Roi au bailliage et sénéchaussée de Boulogne. Versailles, 2 mai 1699. — Fol. 83 v°. Provisions de Jacques Maubreuil, substitut des avocats et procureurs du Roi au bailliage et prévôté de St-Quentin. Versailles, 18 mai 1699. — Fol. 85. Provisions de Robert Dongny, président en l'élection de St-Quentin. Versailles, 8 juillet 1698. — Fol. 86. Provisions du même, commissaire audit siège. Paris, 15 juillet 1699. — Fol. 88. Provisions d'Augustin Lefort, seigneur Duval, contrôleur au grenier à sel d'Amiens. Versailles, 18 novembre 1699. — Fol. 91 v°. Provisions de Pierre de Rouvroy, substitut au bailliage de Montdidier. Paris, 20 octobre 1698. — Fol. 92 v°. « Lettres de noblesse pour Louis Leboucher, écuyer, seigneur d'Ailly. » Versailles, février 1699. — Fol. 95 v°. Provisions d'Antoine Dauchel, grenetier à St-Quentin. Fontainebleau, 28 septembre 1699. — Fol. 98. Provisions de François Dusommerard, garde-scel à Boulogne. Versailles, 9 janvier 1700. — Fol. 100 v°. Provisions de Marie de la Mesche, grenetier à St-Quentin. Versailles, 9 janvier 1700. — Fol. 102. Provisions d'Adrien Wignier, seigneur de Haussoy, conseiller en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. Versailles, 30 décembre 1699. — Fol. 105. Provisions de Louis du Camps, seigneur de Hardinghen, maître particulier des eaux et forêts de Boulonnois. Versailles, 24 novembre 1699. — Fol. 106. « Don à M. de Courtebourne des droits de la terre de Bouquehaut. » Versailles, 25 mai 1697. — Fol. 108. Provisions de Charles-Antoine de St-Fuscien, maire à Montdidier. Versailles, 6 avril 1699. — Fol. 112. « Lettres de noblesse pour Joseph-Gilles

Leboucher. » Versailles, mai 1699. — Fol. 113 vº. Provisions d'Antoine Ampleman, seigneur de la Cressonnière, maître particulier des eaux et forêts à Calais. Versailles, 24 novembre 1699.— Fol. 114 vº. « Lettres (patentes) pour les filles orphelines de St-Joseph d'Abbeville. » Versailles, 8 février 1700. — Fol. 116. Provisions de François-Antoine Mansse, garde-scel en la mairie de Boulogne Versailles, 13 mars 1700. — Fol. 117. « Don de droits seigneuriaux au sieur de Prémont. » Versailles, 30 novembre 1699. — Fol. 118 vº. Provisions de Charles Warnier, greffier en l'élection de Péronne. Paris, juillet 1698.— Fol. 120. Provisions de Jean-Maurice, seigneur de Benat, conseiller en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. Versailles, 13 décembre 1699. — Fol. 123 vº. Lettres patentes pour les Feuillants d'Amiens. Versailles, 22 février 1700. — Fol. 125 vº. « Lettres de don pour M. le marquis d'Hautefort » des droits seigneuriaux de la terre du Plessis-Gobert en Picardie. Versailles, 31 mars 1700. — Fol. 130. Provisions de Louis Lefebvre, substitut en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. Paris, 17 juin 1699. — Fol. 132. Provisions de Jean-François Cauvel, substitut en l'élection de Montdidier. Fontainebleau, 19 octobre 1699. — Fol. 132 vº. Provisions de Pierre Prévost, avocat et procureur du Roi au bailliage de Roye. Versailles, 24 novembre 1699. — Fol. 134. Provisions de Michel Simon, élu à Amiens. Versailles, 18 juillet 1700. — Fol. 135 vº. Provisions de Charles Lesart, seigneur de Prémont, le Chastelet et autres lieux, chambellan du duc d'Orléans et lieutenant du Roi en la province de Flandres, en la charge de gouverneur du Castelet. Versailles, 27 juillet 1697.— Fol. 137. « Extrait des registres du conseil d'Estat, arrest pour Robert Watier, contrôleur des deniers patrimoniaux à St-Quentin. » Versailles, 15 juin 1700. — Fol. 138 vº. Provisions de Nicolas Lescuyer, élu à Amiens. Versailles, 25 juillet 1700. — Fol. 140. Provisions de Jean-Hubert Lever, marquis de Caux, gouverneur de St-Riquier. Versailles, 22 juillet 1700. — Fol. 142. Provisions de Samuel Cromelin, substitut aux traites à St-Quentin. Versailles, 10 mars 1700. — Fol. 144 vº. Provisions de Thomas Marlet, substitut en l'amirauté de Boulogne. Versailles, 23 avril 1700. — Fol. 146. Provisions d'Antoine Dauchel, conseiller au grenier à sel de St-Quentin. Versailles, 5 septembre 1700. — Fol. 147 vº. Provisions de Nicolas Houzé receveur des tailles en l'élection d'Amiens. Versailles, 8 août 1700.— Fol. 149. Provisions de Charles-Antoine de Beauvarlet de Bomicourt, maître particulier des eaux et forêts de Ponthieu. Paris, 22 février 1697.— Fol. 151. Provisions de Jean-Paul Gineste, seigneur de Mimbert, trésorier de France à Amiens. Versailles, 12 avril 1700. — Fol. 152. Provisions de Nicolas Bernard, trésorier de France à Amiens. Fontainebleau, 8 octobre 1700. — Fol. 158 vº. Provisions de Charles-Nicolas Prévost, greffier en l'élection de Doullens. Paris, 15 octobre 1697. — Fol. 160. Provisions de Charles Gaillard, garde-scel en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. Versailles, 3 juillet 1698. — Fol. 161 vº. « Lettres patentes pour les habitants de St-Wallery. » Versailles, 1er mai 1694. — Fol. 164. Provisions de Gaspard Paul, procureur du Roi au bureau des finances d'Amiens. Versailles, 23 janvier 1701. — Fol. 170. Provisions de Pierre-Honoré Poirel, élu à Amiens. Versailles, 2 mars 1701. — Fol. 172. Provisions de Pierre-Hyacinthe Bauduin, avocat du Roi au bureau des finances d'Amiens. Versailles, 30 janvier 1701. — Fol. 174. Provisions de Robert Jourdain, marchand et capitaine de la milice bourgeoise d'Amiens, en l'office de receveur des amendes et aumônes au bureau des finances d'Amiens. Versailles, 28 mars 1701. — Fol. 175 vº. « Lettre de vétéran pour M. Pingré, trésorier de France. » Versailles, 14 avril 1698. — Fol. 178 vº. Provisions de François Prévost, président en la prévôté de Doullens. Versailles, 5 février 1701. — Fol. 180 vº. Provisions de Vincent Bucquet, greffier de l'entrepôt des sels d'Amiens. Versailles, 17 avril 1701.— Fol. 182. Provisions de Nicolas Grebeuse, grenetier à St-Valery. Versailles, 23 janvier 1701. — Fol. 183 vº. Provisions de Pierre Herton, président au grenier à sel de Grandvilliers. Versailles, 4 septembre 1701. — Fol. 184 vº. Provisions du même, substitut en la prévôté dudit lieu. Versailles, 11 septembre 1701. — Fol. 186 vº. Provisions de Claude Reneufve, président au grenier à sel de St-Quentin. Fontainebleau, 16 octobre 1701.— Fol. 189. Provisions de Claude de Romanet, trésorier de France à Amiens. Versailles, 28 mars 1701. — Fol. 191. Provisions de François Hermon substitut de l'avocat général au conseil d'Artois. Versailles, 3 juillet 1701. — Fol. 192. Provisions de Charles Grenier, greffier des insinuations ecclésiastiques du diocèse de Boulogne. Versailles, 26 septembre 1700. — Fol. 193 vº. Provisions du même, économe séquestre du diocèse de Boulogne. Versailles, 21 septembre 1700. — Fol. 197 vº. Provisions de François Sézille, garde-scel des traites foraines de St-Quentin. Versailles, 11 septembre 1701. — Fol. 199 vº. Provisions de Charles Lefort, greffier au grenier à sel de Grandvilliers. Versailles, 11 décembre 1700. — Fol. 208. Provisions de Victor Lefort, contrôleur au grenier à sel de Grandvilliers. Versailles, 30 décembre

1699. — Fol. 210. « Lettres patentes pour l'hospital de St-Riquier. » Fontainebleau, 17 octobre 1701. — Fol. 212. Provisions de Gaspard Delommel, lieutenant général de police à Montreuil. Versailles, 12 avril 1700. — Fol. 213. Provisions d'Antoine Sannier, commissaire de police à St-Quentin. Versailles, 7 février 1700. — Fol. 214 v°. Provisions de Nicolas Duval, conseiller en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. Versailles, 5 février 1701.— Fol. 217. Provisions de Claude Gorron, receveur des eaux et forêts à Abbeville. Versailles, 27 juin 1702. — Fol. 219. « Don au sieur de Poilly d'une place où estoit le moulin à poudre à Amiens. » Versailles, février 1702. — Fol. 223. Provisions de Quentin Fouquier, greffier des traites à St-Quentin. Versailles, 18 septembre 1701. — Fol. 224. Provisions d'Antoine Morel, procureur du Roi en la maîtrise des eaux et forêts d'Abbeville. Fontainebleau, 15 octobre 1702. — Fol. 226. Provisions de Nicolas de Lamorlière, assesseur en l'hôtel-de-ville de St-Quentin. Versailles, 29 octobre 1702. — Fol. 228 v°. Provisions de Louis-Alexandre Dumesnil, élu à St-Quentin. Versailles, 10 septembre 1702. — Fol. 230 v°. Provisions de Louis-Joseph Watier, contrôleur au grenier à sel de St-Quentin. Versailles, 5 juin 1702. — Fol. 232 v°. Provisions de Jean Bezançon, receveur particulier du prêt et droit annuel de la généralité d'Amiens. Versailles, 6 décembre 1702. — Fol. 234. Provisions de Nicolas Griffon, seigneur de Monchel, conseiller en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. Versailles, 11 décembre 1700. — Fol. 235 v°. Provisions de Louis Roussel, conseiller en la sénéchaussée d'Amiens. Versailles, 6 août 1702.— Fol. 237 v°. Provisions de Louis Pingré, conseiller au bailliage et présidial d'Amiens. Versailles, 14 mai 1702. — Fol. 239 v°. Provisions de Jacques Lesperon, président en l'élection d'Abbeville. Versailles, 6 décembre 1702. — Fol. 243 v°. Provisions de Jean-Baptiste-Joseph Lecamus, bailli des quatre bailliages du Boulonnois. Versailles, 25 juillet 1700. — Fol. 245 v°. Provisions de Jacques-François Delegorgue, sieur de Rony, président en la sénéchaussée de Boulonnois. Versailles, 16 décembre 1702. — Fol. 247. Provisions de Jean Dubois, assesseur en l'hôtel-de-ville de St-Quentin. Fontainebleau, 10 octobre 1702. — Fol. 248 v°. « Arrest (du Conseil) pour Madame de Senneterre, pour le domaine de Péronne.» Versailles, 14 juin 1701.— Fol. 251. Provisions d'Antoine Roussel, changeur à Amiens. Versailles, 24 mars 1703. — Fol. 253. Provisions d'Antoine Dufossé, garde-scel des eaux et forêts à Calais. Versailles, 1er mai 1701. — Fol. 257 v°. Provisions de Martin d'Hérissart, président au grenier à sel de Grandvilliers. Versailles, 11 février 1703. — Fol. 259. Provisions d'Antoine Jolly, assesseur en l'hôtel-de-ville de St-Quentin. Fontainebleau, 15 octobre 1702. — Fol. 260. Provisions de Pierre Ballenot, receveur des eaux et forêts à Boulogne. Versailles, 24 mars 1703. — Fol. 264 v°. Arrêt du Conseil pour le greffe des insinuations du diocèse de Boulogne. Versailles, 8 mars 1701. — Fol. 267. Provisions de Pierre Devillers, receveur des eaux et forêts à Amiens. Versailles, 24 juin 1703. — Fol. 269. Provisions de François Frion, substitut au bailliage de Péronne. Versailles, 5 juin 1702. — Fol. 270 v°. Provisions du même, substitut en l'élection et grenier à sel de Péronne. Versailles, 5 (juin ?) 1702. — Fol. 271 v°. Provisions de Nicolas de Cambronne, assesseur en l'hôtel-de-ville de St-Quentin. Versailles, 22 juillet 1703. — Fol. 274. Provisions de Robert de Langaigne, garde-marteau à Abbeville. Versailles, 22 avril 1703. — Fol. 275 v°. Provisions d'Adrien Gallet, lieutenant en la maîtrise des eaux et forêts d'Abbeville. Versailles, 10 mai 1703. — Fol. 276 v°. Provisions de Jacques Leblanc, élu à Doullens. Versailles, 19 août 1703. — Fol. 278. « Lettres (patentes) pour les habitans d'Albert. » Fontainebleau, 20 octobre 1701. — Fol. 279 v°. Provisions de Pierre Bourgeois, greffier de la police de Doullens. Versailles, 30 juillet 1702, — etc.

C. 1988. Registre. — In fol. 323 feuillets, papier.

1703-1712 (1). — Registre aux chartes. — Fol. 2. Provisions de Jean Lenglet, grenetier à Doullens. Versailles, 9 novembre 1703.— Fol. 3 v°. Arrêt du Conseil relatif au grand et petit vinage. Versailles, 30 octobre 1703.— Fol. 8. Provisions de Jacques Lalane, grenetier à Péronne. Fontainebleau, 28 septembre 1699. — Fol. 11. Provisions de Louis Pingré, conseiller honoraire au bailliage et présidial d'Amiens. Versailles, 12 août 1703. — Fol. 12 v°. Provisions de François Fourment, assesseur en l'hôtel-de-ville de Montdidier. Versailles, 17 septembre 1702. — Fol. 13 v° Provisions de Jean-Baptiste Lumet, substitut au bailliage de Montreuil. Versailles, 3 février 1701. — Fol. 15 v°. Provisions d'Adrien Charpentier, maire de St-Quentin. Versailles, 11 novembre 1703. — Fol. 16. Provisions de Nicolas de Herte, conseiller au bailliage et présidial d'Amiens. Versailles, 13 août 1701. — Fol. 19 v°. Bail des domaines de la généralité d'Amiens. Paris, 31 décembre 1703. — Fol. 26. Provisions de Jacques Lambert, contrôleur

(1) Dates d'enregistrement.

au grenier à sel de Doullens. Versailles, 16 février 1704.— Fol. 31. Provisions de Jean-Paul Martinot, élu à Montdidier. Versailles, 8 mars 1704. — Fol. 33. Provisions de François Marest, grenetier à Grandvilliers. Versailles, 29 mars 1704. —Fol. 34 v°. Provisions de Nicolas Lefebvre, seigneur des Amourettes, conseiller en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. Versailles, 12 décembre 1703. — Fol. 40. Provisions de Florent Bellot, premier échevin à Roye. Versailles, 1er juin 1704. — Fol. 41 v°. Provisions de Claude Baillet, élu à Amiens. Versailles, 29 juin 1704. — Fol. 45 v°. Provisions de Pierre Michault, assesseur en l'hôtel-de-ville de Montdidier. Versailles, 8 mars 1704. — Fol. 47 v°. Provisions de Jacques Jullien, procureur du Roi en l'élection d'Amiens. Versailles, 20 juillet 1704. — Fol. 48 v°. Provisions d'Antoine Lecaron, greffier au grenier à sel de Montdidier. Versailles, 13 juillet 1704. — Fol. 51. Provisions de Jean-Louis Muller, premier échevin à St-Quentin. Versailles, 13 juillet 1704. — Fol. 54. Provisions de Charles-Louis Manessier, lieutenant général d'épée en la sénéchaussée de Ponthieu. Versailles, 13 avril 1704. — Fol. 55. Provisions d'Antoine Magnien, procureur du Roi en la sénéchaussée de Boulonnois et bailliages en dépendant. Versailles, 22 décembre 1703. — Fol. 56. Provisions de Claude Houbronne d'Avringhen, avocat du Roi audit siège. Versailles, 4 mai 1704. — Fol. 57. Provisions d'Antoine Dreue, assesseur en l'hôtel-de-ville de Roye. Versailles, 20 avril 1704. — Fol. 59. Provisions de Guillaume-François Lecoingne, subdélégué à St-Omer. Versailles, 13 août 1704. — Fol. 60. Provisions de Jean-Charles Lecomte, chevalier, seigneur de Cavrines, grand maître des eaux et forêts de Picardie, Artois et Flandres. Versailles, 20 mai 1702. — Fol. 62. Provisions de Jacques Abot de la Cocherie de Bazingan, subdélégué à Boulogne. — Fol. 63 v°. Provisions de François Patras de Campaigno, sénéchal de Boulonnois. Versailles, 15 juin 1704 — Fol. 66. Provisions de François de Ponthieu, subdélégué à St-Valery. Versailles, 24 août 1704. — Fol. 67. Subrogation du bail des domaines de la généralité d'Amiens. Paris, 25 avril 1704. — Fol. 69. Provisions de Louis de Lengaigne, lieutenant criminel au siège royal de Montreuil. Paris, 8 janvier 1694.— Fol. 72. Provisions de Daniel Masse, élu à Péronne. Versailles, 3 août 1704.— Fol. 74 v°. Provisions de Louis-Henri de Maubreuil, élu à St-Quentin. Versailles, 17 août 1704. — Fol. 76. Provisions de Claude Duflos, subdélégué à Hesdin. Fontainebleau, 28 septembre 1704. — Fol. 78. Provisions de François-de-Paul-Florimond Eudel, président en l'élection de Péronne. Fontainebleau, 19 octobre 1704. — Fol. 79. Provisions de Samuel Cromelin, 3e échevin à St-Quentin. Versailles, 9 novembre 1704. — Fol. 80 v°. Provisions de Jacques-Philippe de la Folie, subdélégué à Doullens. Versailles, 9 novembre 1704. — Fol. 84. Provisions de Louis Paris, contrôleur général des domaines et bois de la généralité d'Amiens. Fontainebleau, 19 octobre 1704. — Fol. 86. Provisions de Louis Bail, seigneur de Lignères, secrétaire en la chancellerie près le conseil provincial d'Artois. Versailles, 18 novembre 1703. — Fol. 87 v°. Provisions de François-Bernard Brunel de Bertrancourt, avocat du Roi au bureau des finances d'Amiens. — Versailles, 23 novembre 1704. — Fol. 89 v°. Provisions d'Adrien Tabary, subdélégué à Bapaume. Fontainebleau, 17 septembre 1704. — Fol. 93. Provisions de Charles-Antoine de Beauvarlet, subdélégué à Abbeville. Versailles, 8 février 1705.— Fol. 97. Provisions de Louis Battel, commissaire de police à Doullens. Versailles, 18 novembre 1703.— Fol. 101 v°. Provisions de François Lesquevin de Launay, 5e échevin à St-Quentin. Versailles, 20 janvier 1705.—Fol. 104 v°. Provisions de Jean-Tristan Trespaigne, premier échevin à Montdidier. Versailles, 14 mars 1705. — Fol. 111. Provisions de Firmin Leseigne, procureur du Roi au grenier à sel d'Amiens. Versailles, 3 mai 1705. — Fol. 113. Lettres de noblesse de Jean Loysel Le Gaucher du Broutel. Marly, avril 1705. — Fol. 116. Provisions de Joseph Clech, contrôleur au grenier à sel d'Amiens. Versailles, 1er juin 1705. — Fol. 117 v°. Provisions de Charles Balesdens, lieutenant criminel en l'élection de Doullens. Versailles, 28 mars 1705. — Fol. 119. Provisions de Maximilien Bocquet, subdélégué à St-Pol. Versailles, 26 juillet 1705. — Fol. 120 v°. Provisions de Jean Pierret, contrôleur au grenier à sel de Grandvilliers. Versailles, 29 mars 1704. — Fol. 122. Provisions de Louis Garson, subdélégué à Aire. 23 août 1705. — Fol. 124. Provisions de Blaise de St-Just, subdélégué à Ardres. Versailles, 20 août 1705. — Fol. 126. Provisions d'Adrien Latiffy, élu à Amiens. Versailles, 1er juin 1705.— Fol. 128. Provisions de Jacques-François Dehen, prêtre, bachelier en théologie, conseiller-clerc au bailliage et présidial d'Amiens. Versailles, 10 mai 1705. — Fol. 129. Provisions de Louis Mutinot, garde-scel en la maîtrise des eaux et forêts de Boulogne. — Fol. 130 v°. Provisions de Claude Boulenger, conseiller rapporteur du point d'honneur au bailliage et présidial d'Amiens. Paris, 29 août 1705. — Fol. 132. Provisions de Guy Vassal, contrôleur au grenier à sel d'Abbeville. Versailles, 3 septembre 1705. — Fol. 134 v°. Provisions

de Jean-Baptiste Levasseur, receveur particulier des eaux et forêts en la maîtrise d'Amiens. Paris, 29 août 1705. — Fol. 136. Provisions de Claude Duflos, subdélégué à Arras. Versailles, 5 septembre 1705.— Fol. 141 v°. Provisions de Gabriel Tubeuf, substitut en la monnaie d'Amiens. Fontainebleau, 17 septembre 1704. — Fol. 144. Provisions de Charles de la Fresnaye, subdélégué à Montreuil. Versailles, 17 mai 1705. — Fol. 147 v°. Provisions de Charles Boudon, lieutenant de maire à Montreuil. Versailles, 10 janvier 1706. — Fol. 152 v°. Provisions d'André Vainet, conseiller rapporteur du point d'honneur au bailliage de Montreuil. Versailles, 19 juillet 1705.— Fol. 154 v°. Provisions de François-de-Paul-Florimond Eudel, subdélégué à Péronne. Versailles, 20 mars 1706. — Fol. 157. Provisions de Jean Lempereur de Boisjavotte, subdélégué à Montdidier. Versailles, 25 avril 1706. — Fol. 158 v°. Provisions de Nicolas Fontaine de Noyelle, procureur du Roi au siège royal de Calais. Versailles, 15 décembre 1705. — Fol. 160 v°. Provisions de Toussaint Boullet, président en l'élection de Montdidier. Versailles, 6 mars 1706.— Fol. 163. Provisions de Jean Rondeau, assesseur en l'hôtel-de-ville de St-Quentin. Versailles, 24 avril 1701. — Fol. 166 v°. Provisions de François de Barles, élu à Péronne. Versailles, 3 juin 1706. — Fol. 168. Provisions de Charles Abot de Bourneuf, subdélégué à Calais. Versailles, 19 juillet 1785.— Fol. 174 v°. Provisions d'Antoine Julliot, directeur de la monnaie d'Amiens. Versailles, 11 juillet 1706.— Fol. 177. Provisions d'Antoine de Bonnaire, inspecteur conservateur des eaux et forêts en la maîtrise particulière d'Amiens. Versailles, 22 août 1706. — Fol. 182 Provisions de Louis Lefebvre, élu à Montdidier. Versailles, 1er août 1706. — Fol. 184 v°. Provisions de Joseph de Brully, conseiller honoraire en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. Versailles, 26 septembre 1706. — Fol. 187. Provisions de Bernard Simon, grenetier à Amiens. Versailles, 16 août 1706. — Fol. 190. Provisions de Jean Lepotier, écuyer, seigneur de la Hestroy, lieutenant général d'épée au bailliage de Montreuil. Versailles, 6 juillet 1704. — Fol. 191. Provisions de François Gallart, subdélégué à Lens. Versailles, 1er août 1706. — Fol. 196. Provisions d'Étienne Lefebvre, élu à Amiens. Versailles, 30 janvier 1707. — Fol. 202. Provisions de Jacques-François d'Amiens de la Freté, subdélégué à Béthune. Versailles, 9 avril 1707. — Fol. 204 v°. Provisions de François Enlart, lieutenant de maire à Montreuil. Versailles, 30 avril 1707. — Fol. 206. Provisions de Martin Cardon, maire de Poix. Versailles, 8 mai 1707. — Fol. 208 v°. Provisions de Laurent-Philippe Dubois, maire de Grandvilliers. Versailles, 8 mai 1707. — Fol. 210. Provisions de Fursy-Jean de Haussy, avocat du Roi au gouvernement et prévôté de Péronne. Paris, 1er avril 1684. — Fol. 211 v°. Provisions de Nicolas Gorguette, chevalier d'honneur au présidial d'Amiens. Versailles, 19 avril 1707. — Fol. 213. Provisions de Jean Leseigneur, contrôleur au grenier à sel de St-Quentin. Versailles, 17 juillet 1707. — Fol. 221. Lettres patentes pour le travers de Querrieu. Marly, 12 juillet 1707. — Fol. 229. Lettres d'anoblissement de Pierre Sentier, seigneur du Plessis, ancien lieutenant de la maréchaussée de Picardie. Versailles, juin 1700.— Fol. 231. Provisions de Noël Lhoste, élu à Amiens. Paris, 31 octobre 1707. — Fol. 236 v°. Provisions de Fursy Dournel, élu à Péronne. Versailles, 19 mai 1708. — Fol. 238. Provisions de Pierre-François de Queux, seigneur d'Hubannol, élu à Abbeville. Fontainebleau, 29 juillet 1708. — Fol. 239 v°. Provisions de Jacques Godard, élu à Abbeville. Fontainebleau, 29 juillet 1708. — Fol. 241. Provisions de François-Joseph Degand, procureur du Roi en l'élection d'Amiens. Fontainebleau, 15 juillet 1708. — Fol. 243. Provisions de Louis Dargnies, élu à Abbeville. Fontainebleau, 29 juillet 1708. — Fol. 245. Provisions de François Pocquet, contrôleur au grenier à sel de Rue. Versailles, 6 novembre 1708. — Fol. 246 v°. Provisions de Quentin Gallois, receveur au grenier à sel de St-Quentin. Versailles, 9 septembre 1708. — Fol. 252. Provisions de François Lecille, procureur du Roi au grenier à sel de St-Quentin. Versailles, 2 mars 1709. — Fol. 253. Provisions de Pierre de Famechon, procureur du Roi au bureau des finances d'Amiens. Paris, 18 mai 1709. — Fol. 254. Provisions de Louis-Paul Maillart, élu à Montdidier. Versailles, 16 juin 1709. — Fol. 255 v°. Provisions de Louis Turpin, procureur du Roi au grenier à sel de Roye. Versailles, 27 octobre 1709. — Fol. 260 v°. Provisions de Gabriel-François-de-Paul Roussel de Belloy, trésorier de France à Amiens. Paris, 19 avril 1710. — Fol. 262 v°. Provisions d'Étienne-Bernard Marie, receveur général des domaines à Amiens. Versailles, 10 août 1710. — Fol. 267 v°. Provisions de François Sangnier, élu à Amiens. Versailles, 26 octobre 1710. — Fol. 269 v°. Provisions de Denis Tabary, élu à St-Quentin. Versailles, 27 octobre 1709. — Fol. 271 v°. Provisions de Louis de Flocques, avocat du Roi au bureau des finances d'Amiens. Versailles, 6 décembre 1710. — Fol. 273. Provisions de François de Savenelles, lieutenant en l'élection de Péronne. Versailles, 4 janvier 1711. — Fol. 274 v°. Provisions de Joseph de Moré, président en l'élection

de Péronne. Versailles, 11 janvier 1711. — Fol. 283 v°. Provisions de Mathieu Louvet, grenetier à Ault. Versailles, 27 septembre 1711. — Fol. 286. Provisions de Daniel Cathoire, contrôleur au grenier à sel de Roye. Versailles, 10 mai 1711. — Fol. 289. Provisions de Firmin Delacourt, trésorier de France à Amiens. Versailles, 5 septembre 1711. — Fol. 290. Provisions de Pierre Cavé, contrôleur au grenier à sel de Montdidier. Versailles, 28 novembre 1711. — Fol. 291 v°. Provisions de Thomas Le Senne, grenetier à Doullens. Versailles, 5 décembre 1711. — Fol. 292. Provisions de la chapelle castrale du Crotoy à Joseph de Verton, prêtre du diocèse de Rouen. Versailles, 31 octobre 1711. — Fol. 293. Provisions de Jean Olivier, receveur général des finances à Amiens. Versailles, 4 mai 1710. — Fol. 302 v°. Provisions d'André-Joseph Gaillard, seigneur de Boencourt, président au présidial d'Abbeville. Versailles, 15 novembre 1711. — Fol. 303 v°. Provisions d'André Gineste, prêtre, docteur ès droits civil et canon, avocat en Parlement, chanoine de St-Quentin et abbé de Nesle, en l'office de trésorier de France à Amiens. Versailles, 12 mars 1712. — Fol. 304. Provisions de Jean Sangnier, grenetier à Abbeville. Paris, 27 juin 1711. — Fol. 311. Provisions de Joseph Godin, conseiller honoraire en l'élection et présidial d'Abbeville. Versailles, 22 mai 1712. — Fol. 315. Provisions de Nicolas-Joseph de Dompierre, sieur de Fontaine, trésorier de France à Amiens. Paris, 30 avril 1712, — etc.

C. 1989. (Registre.) — In-fol. 342 feuillets, papier.

1712-1718 (1). — Registre aux chartes. — Fol. 1 v°. Provisions de Charles-Nicolas Prévost, maire de Doullens. Paris, 17 juillet 1711.— Fol. 2 v°. Provisions de Jean-Baptiste Pocquet, contrôleur au grenier à sel de Rue. Fontainebleau, 21 août 1712. — Fol. 3 v°. Provisions de Jacques-François Mallet, greffier au grenier à sel de St-Quentin. Versailles, 13 février 1712.— Fol. 4 v°. Provisions du même, greffier en l'élection dudit lieu. Versailles, 13 février 1712. — Fol. 5 v°. Provisions d'Adrien Charpentier, avocat du Roi au grenier à sel de St-Quentin. Fontainebleau, 24 juillet 1712. — Fol. 6. Provisions de Charles Grandhomme, grenetier à Corbie. Fontainebleau, 4 septembre 1712. — Fol. 15 v°. Provisions d'Antoine-Adrien Prévost, sieur de Montaubert, maire de Doullens. Versailles, 16 octobre 1712. — Fol. 21. Provisions de Pierre Devismes, avocat du Roi en la monnaie d'Amiens. Versailles, 28 mai 1712. — Fol. 27 v°. Lettres d'anoblissement de François de Hollande, sieur de Friaucourt, président trésorier de France à Amiens. Versailles, 10 mars 1711. — Fol. 28 v°. Lettres d'anoblissement de François du Fresne, seigneur d'Espagny, président trésorier de France à Amiens. Versailles, 10 mars 1711. — Fol. 31 v°. Provisions de Jean-Joseph-Hyacinthe Renouard de la Chaussée, président trésorier de France à Amiens. Versailles, 31 décembre 1712.— Fol. 49. Provisions de Mathurin Vérité, chirurgien-major de l'hôpital de St-Omer. Versailles, 27 août 1709. — Fol. 53 v°. Provisions de Pierre Migniot, médecin-major à l'hôpital d'Arras. Versailles, 8 avril 1713. — Fol. 55 v°. Provisions de Jean-Denis Coupé, substitut au bailliage de Bapaume. Paris, 26 mai 1708.— Fol. 61 v°. Provisions de Jean-Charles Martin, chirurgien-major à l'hôpital d'Aire. Versailles, 2 juin 1709.— Fol. 67 v°. Provisions d'Antoine de Lozière de l'Espinoy, prévôt de Beauvoisis à Amiens. Paris, 15 avril 1713. — Fol. 69 v°. Provisions de Louis Postel, élu à Amiens. Versailles, 21 mai 1713.— Fol. 77 v°. Provisions d'Adrien Geffroy, maire de Sommereux. Versailles, 14 avril 1709. — Fol. 82. Provisions de Nicolas de Dompierre, procureur du Roi en l'élection d'Abbeville. Versailles, 9 juillet 1713. — Fol. 84 v°. Provisions de François Leriche, substitut en la maréchaussée de Boulonnois. Fontainebleau, 26 juillet 1711. — Fol. 94. Provisions de Charles Sangnier, avocat du Roi au grenier à sel d'Amiens. Versailles, 28 mars 1713.— Fol. 107. Provisions de Pierre-André de Dourlens de Méricourt, conseiller en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. Versailles, 22 juin 1710. — Fol. 109 v°. Provisions de Louis de Boulongne, seigneur de Beaurepaire, procureur du Roi en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. Versailles, 2 mars 1709. — Fol. 111. Provisions de Louis Sanson, seigneur de Hautmesnil, conseiller en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. Versailles, 5 février 1713. — Fol. 113. Provisions d'Antoine Bullart, garde général des bois et forêts à Boulogne. Versailles, 6 novembre 1712. — Fol. 117. Provisions de Maximilien Lebrun, grenetier à Corbie. Versailles, 9 décembre 1713. — Fol. 120. Provisions de Louis-François Bienaimé, contrôleur au grenier à sel de Corbie. Versailles, 7 janvier 1714. — Fol. 121. Provisions d'Antoine de la Myré, chevalier de St-Louis, sieur de la Mothe, Hainnecourt, Estrepigneul, baron d'Hangest et de Triencourt, en la charge de lieutenant du Roi au département de Péronne, Montdidier et Roye, vacante par démission de Louis-Auguste d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, pair de France, vidame d'Amiens, capitaine lieutenant de la compagnie de chevau-légers de la garde ordinaire du

(1) Dates d'enregistrement.

Roi. Versailles, 20 janvier 1714.— Fol. 125. Provisions de Pierre Pinguet, avocat du Roi en l'hôtel-de-ville de Montdidier. Paris, 15 avril 1713. — Fol. 127. Provisions de Louis-Auguste d'Estourmel, marquis du Frétoy, capitaine gouverneur des ville et château du Crotoy. Versailles, 20 novembre 1711.— Fol. 129. Provisions de Jean-Louis Fouchet, procureur du Roi au gouvernement et prévôté de Péronne. Versailles, 9 juin 1709. — Fol. 130 v°. Provisions de Claude Maillard, prévôt en la monnaie d'Amiens. Versailles, 29 octobre 1713. — Fol. 132. Provisions de Charles Picquet de Noyencourt, contrôleur général en la généralité d'Amiens. Versailles, 17 février 1714.— Fol. 138. Provisions de Charles de Parvillers, élu à Péronne. Versailles, 30 décembre 1713. — Fol. 140. Provisions de Pierre Sangnier, élu à Amiens. Versailles, 22 avril 1714. — Fol. 141. Provisions de Louis Prévost, sieur de Susainville, secrétaire maison et couronne près le parlement de Paris. Versailles, 2 mars 1714. — Fol. 147 v°. Provisions de Pierre Besuchet, contrôleur des fortifications en Picardie. Versailles, 22 avril 1714. — Fol. 149 v°. Provisions de Michel Desvassols, lieutenant de Roi en la ville et gouvernement de Roye. Marly, 29 septembre 1709. — Fol. 157. Provisions d'Adrien-Christophe Hébert, subdélégué à Arras. Versailles, 8 août 1714. — Fol. 160. Provisions de Pierre Perdu, lieutenant en l'élection d'Amiens. Versailles, 22 août 1714. — Fol. 164 v°. Provisions de Claude-François Gonnet, procureur du Roi en l'élection de Péronne. Versailles, 8 août 1714. — Fol. 166. Provisions de Jean-Baptiste de Revelois, avocat du Roi au bureau des finances d'Amiens. Versailles, 31 octobre 1714.— Fol. 167. Provisions d'Adrien Dufresne, prévôt de Beauquesne à Amiens. Versailles, 30 novembre 1700.— Fol. 174 v°. Provisions de Gille Meuriche, substitut en la gouvernance d'Aire. Versailles, 1er mars 1710. — Fol. 176. Provisions de Jacques-Sulpice Hémery, élu à Doullens. Versailles, 13 février 1715.— Fol. 177. Provisions de Quentin Gallois, secrétaire maison et couronne près le parlement de Paris. Versailles, 30 décembre 1713. — Fol. 179. Érection de la terre de Monteaurel en marquisat, en faveur de Bertrand-André de Monchy. Versailles, mars 1687. — Fol. 186 v°. Provisions de Louis Cordon, avocat du Roi au bailliage d'Ardres. Versailles, 4 mai 1710. — Fol. 189. Lettres de don aux demoiselles Renée, Espérance et Anne-Clotilde de Boufflers-Rouverel, des deux tiers des meubles et immeubles confisqués sur André de Boufflers-Rouverel, leur frère. Versailles, décembre 1705. — Fol. 193 v°. Lettres patentes pour la collégiale de St-Quentin. Fontainebleau, 9 septembre 1714. — Fol. 194. Provisions de Joseph-Nicolas-Antoine de Ponthieu, trésorier de France à Amiens. Versailles, 3 avril 1715. — Fol. 197. Provisions de Jacques-Louis Fourment, maire de Montdidier. Versailles, 23 janvier 1715. — Fol. 198. Provisions du même, conseiller au bailliage et prévôté de ladite ville. Versailles, 12 décembre 1714. — Fol. 202. Provisions de Claude Septier, lieutenant de maire à Montreuil. Versailles, 10 décembre 1712.— Fol. 204. Provisions de Jean Vaquette du Cardonnoy, secrétaire maison et couronne près le parlement de Paris. Paris, 4 avril 1711. — Fol. 210. Provisions de François Leriche, greffier en chef au bureau des finances d'Amiens. Versailles, 8 juin 1715. — Fol. 214. Lettres d'anoblissement de Noël Roussel, seigneur de Cavillon, trésorier de France à Amiens. Marly, 17 mai 1715. — Fol. 215. Lettres de confirmation de noblesse de François Dufresne, écuyer, seigneur de Fontaine, Molliens-au-Bois et Molliens-au-Val, trésorier de France à Amiens. Marly, 17 mai 1715. — Fol. 221 v°. Provisions de Josse-Charles Caron, garde-marteau en la maîtrise de Ponthieu. Versailles. 19 juin 1715. — Fol. 228 v°. Provisions de Samplon-Charles Patte, bailli prévôtal à Waben. Versailles, 10 décembre 1712. — Fol. 229 v°. Provisions d'Henri-François de Bertin, président au bailliage, prévôté et siège de Montdidier. Versailles, 19 décembre 1714. — Fol. 237. Provisions d'Antoine Maisnel, procureur du Roi en la ville de Doullens, Versailles, 11 octobre 1711. — Fol. 239 v°. Provisions de Charles Pinguet, lieutenant particulier au bailliage de Montdidier. Versailles, 30 décembre 1713. — Fol. 242 v°. Provisions de Charles de Chalvoix, procureur du Roi en l'élection de St-Quentin. Paris, 7 janvier 1716. — Fol. 243 v°. Provisions du même, procureur du Roi au grenier à sel de ladite ville. Paris, 7 janvier 1716. — Fol. 249 v°. Provisions de Pierre Foucques, conseiller en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. Paris, 6 mars 1716. — Fol. 251 v°. Provisions de Charles Guénin, juge des droits de sorties et d'entrées à Péronne. Paris, 17 mars 1716. — Fol. 255 v°. Provisions de François Renouard, seigneur d'Omatre, avocat du Roi en la maîtrise particulière des eaux et forêts d'Amiens. Versailles, 22 mai 1712.— Fol. 266. Provisions de Charles-Philippe Dartois, lieutenant général civil au bailliage de Vermandois et siège royal de St-Quentin. Versailles, 14 juin 1711. — Fol. 284. Lettres de don aux dames Françoise-Joséphine de Gouffier, marquise d'Annebaut, et Henriette de Gouffier, marquise d'Espagny, sa sœur, des droits seigneuriaux de la terre de Guyencourt et

Estrée. Paris, 8 novembre 1716. — Fol. 286. Provisions de Louis Lemaître, garde général des bois et forêts en la maîtrise d'Abbeville. Versailles, 22 avril 1714. — Fol. 292 v°. Provisions de Jacques Godart, grenetier à Abbeville. Paris, 22 décembre 1716.— Fol. 296 v°. Provisions de Charles Papin, sieur de Caumesnil, procureur du Roi en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. Versailles, 8 juin 1715. — Fol. 298 v°. Provisions d'André-Joseph Gaillard, seigneur de Boencourt, président au présidial d'Abbeville. Versailles, 15 novembre 1711. — Fol. 303. Provisions de Nicolas Pollart, maire d'Ardres. Versailles, 21 mai 1713. — Fol. 310 v°. Lettres de confirmation des privilèges des habitants du Castelet en Picardie. Paris, août 1717. — Fol. 313. Provisions de Blaise Duval, seigneur de Bomy, élu à Abbeville. Paris, 17 août 1717. — Fol. 316. Provisions de Philippe Godart, seigneur de Noyel, conseiller en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. Versailles, 22 mars 1710. — Fol. 317. Provisions de Louis-Alexandre Gallois, substitut au bailliage et prévôté de St-Quentin. Paris, 30 octobre 1717. — Fol. 326. Provisions de Pierre-François Cuvelier, subdélégué à Lens. Paris, 27 février 1713. — Fol. 331. Provisions de Louis-Paul Maillart, lieutenant civil en l'élection de Montdidier. Paris, 17 février 1718. — Fol. 332. Lettres d'anoblissement de Charles-Antoine Beauvarlet, seigneur de Bomicourt, ancien maître des eaux et forêts de Picardie. Versailles, juillet 1700. — Fol. 335 v°. Provisions de Louis de Parvillers, procureur du Roi au grenier à sel de Montdidier. Paris, 16 mars 1717. — Fol. 340 v°. Provisions d'André Duval, bailli prévôtal d'Airaines et d'Arguel. Paris, 3 mars 1718, — etc.

C. 1990. (Registre.) — In-fol. 655 pages, papier.

1725-1760 (1). — Registre aux Chartes. — P. 11. Provisions de Claude Ancelle, contrôleur au grenier à sel de Péronne. Paris, 7 juillet 1724. — P. 17. Provisions de Mathias-Barthélemy d'Haussy, avocat du Roi au bailliage, gouvernement et prévôté de Péronne. Paris, 16 août 1725. — P. 20. Provisions de François-de-Paul-Florimond Eudel, président audit siège. Paris, 16 août 1725.— P. 36. Provisions de Philippe Thouret, garde-marteau en la maîtrise d'Amiens. Paris, 16 juin 1725. — P. 48. Provisions de Pierre Pérache, changeur à Abbeville. Paris, 27 décembre 1725. — P. 55. Provisions de Jean Lequeux, contrôleur au grenier à sel de Roye. Paris, 10 mars 1718. — P. 60. Provisions de Florent Godefroy, grenetier à Roye. Versailles, 19 février 1723.— P. 63. Provisions de Nicolas Bourgeois, grenetier à Ault. Paris, 7 février 1726. — P. 72. Provisions de Charles Potier, sieur de la Hestroy, lieutenant général d'épée au bailliage de Montreuil. Paris, 27 octobre 1719. — P. 77. Provisions de Nicolas Fourdrinier, lieutenant général criminel en la sénéchaussée de Boulonnois. Paris, 25 mars 1723. — P. 84. Provisions de Claude-Adrien de Court, contrôleur général des finances en la généralité d'Amiens. Paris, 14 mars 1726. — P. 93. Provisions de Louis-Joseph Creton, seigneur de Prousel, président au présidial d'Amiens. Paris, 16 août 1725. — P. 134. Provisions de Félix Cauvel de Beauvillé, procureur du Roi en l'élection de Montdidier. Paris. 19 septembre 1726. — P. 148. Provisions de François Dervellois, lieutenant en l'élection d'Amiens. Paris, 27 mars 1727. — P. 163. Lettres d'anoblissement de François-Henry de Carrette, seigneur de Sommereux, chevalier de St-Louis, l'un des chevau-légers de la compagnie servant à la garde ordinaire du Roi. Marly, janvier 1727.— P. 169. Provisions de Jean-Baptiste Huet, juge des droits de sortie et d'entrée de la ville de Péronne. Paris, 23 janvier 1727. —P. 178. Provisions de Robert Fuzelier, sieur d'Aillier, trésorier de France à Amiens. Paris, 13 juin 1727. — P. 182. Provisions de Jean de Baillon, bailli de la châtellenie de Bonneuil et Lawarde-Dampierre. 1er août 1723. — P. 183. Provisions de Robert-Vulfran Sanson, seigneur de Coroy, élu à Abbeville. Paris, 7 août 1727. — P. 187. Provisions de Marc-Antoine Amplemant, seigneur de la Cressonnière, maître particulier des eaux et forêts à Calais. Paris, 13 mars 1727. — P. 204. Provisions de Jean Martin, garde-scel en la mairie de Boulogne. Paris, 24 octobre 1727. — P. 209. Provisions de Paul-Adrien Pincepré, lieutenant en l'élection de St-Quentin. Paris, 9 janvier 1728. — P. 209. Provisions de Jacques Drouillard, garde-marteau en la maîtrise de Calais. Paris, 9 avril 1728. — P. 222. Provisions de Louis-Claude Gorjon de Verville, receveur des tailles en l'élection de Doullens. Paris, 29 avril 1728. — P. 239. Acte d'échange de la terre et seigneurie du Pin, à l'effet de transférer « le haras estably en la forest de St-Léger au Buisson d'Yesmes en Normandie, près la ville d'Argentan qui appartient à Sa Majesté, et y joindre, pour la perfection entière dudit haras, la terre et seigneurie du Pin, appartenant audict seigneur de Nointel. » Paris, 28 mai 1715. — P. 256. Provisions de Charles Bersin, président au grenier à sel d'Amiens. Paris, 9 juillet 1728. — P. 260. Provisions de Jean-Baptiste Tattegrain, procureur du Roi au bailliage de Péronne. Paris, 21 juin 1726. — P. 263. Provisions de

(1) Dates d'enregistrement.

Jean-Antoine Beaudrais, procureur du Roi en l'amirauté de St-Valery. Paris, 22 mars 1719. — P. 269. Lettres de naturalité à Édouard Rouverel de Bouflers, natif de Palma au royaume de Majorque. Versailles, juillet 1728. — P. 282. Provisions d'Antoine de Crocquoison, chanoine de la cathédrale d'Amiens, conseiller-clerc au bailliage et présidial d'Amiens. Versailles, 15 juillet 1728. — P. 286. Provisions de Jean-Baptiste Pleiard, grenetier à Amiens. Versailles, 8 avril 1729. — P. 289. Provisions de Jean-Baptiste-Alexandre d'Haudrimont, juge des droits d'entrées et sorties à Amiens. Paris, 16 avril 1729. — P. 293. Provisions de Philippe Fuzelier, prêtre, bachelier en théologie, conseiller-clerc en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. Paris, 9 avril 1728. — P. 296. Provisions de Pierre-Antoine Cauvel de Maucreux, président au grenier à sel de Montdidier. Paris, 3 juin 1729. — P. 300. Provisions de François-Paul Lesergeant, sieur de Fresne, élu à Abbeville. Paris, 3 juin 1729. — P. 303. Provisions d'Antoine Lugle-Luglien de St-Fuscien, président en l'élection de Montdidier. Paris, 3 juin 1729. — P. 306. Provisions de Charles-Louis Levasseur, élu à Péronne. Fontainebleau, 25 octobre 1728. — P. 318. Provisions de Nicolas Delattre de Colleville, greffier au grenier à sel de St-Valery. Paris, 25 mars 1728. — P. 320. Provisions de Louis Trémeau, garde-marteau en la maîtrise de Calais. Versailles, 14 octobre 1729. — P. 330. Lettres patentes relatives aux foires d'Hardivillers. Versailles, janvier 1730.— P. 335. Provisions de Pierre-François-Pinguet, conseiller au bailliage et présidial d'Amiens. Paris, 4 mars 1729. — P. 337. Provisions de Jean-François Palyart, seigneur d'Aubigny, conseiller au bailliage et présidial d'Amiens. Paris, 15 avril 1723. — P. 339. Provisions de Jean-Philippe Boulanger de Rivery, conseiller rapporteur du point d'honneur au bailliage et présidial d'Amiens. Versailles, 8 avril 1730. — P. 344. Provisions de Nicolas Fourdrinier, seigneur de St-Michel et de Remontier, trésorier de France à Amiens. Versailles, 31 mars 1730. — P. 348. Provisions d'Antoine de Broutelles, seigneur de Cocquerel; garde-marteau en la maîtrise d'Abbeville. Versailles, 24 mars 1730. — P. 350. Provisions de Jean-Baptiste-Antoine Leleu, contrôleur au grenier à sel d'Amiens. Paris, 7 juin 1730. — P. 353. Provisions de Philippe Scoriau, receveur particulier des eaux et forêts en la maîtrise d'Amiens. Paris. 7 juin 1730. — P. 355. Provisions de Clément Dournel, élu à Péronne. Paris, 17 février 1730.— P. 358. Provisions de Jean-François de la Campagne, élu à Péronne. Versailles, 14 octobre 1729.— P. 361. Provisions de Charles-François de Ray, président au grenier à sel d'Abbeville. Fontainebleau, 24 mai 1730. — P. 368. Provisions de Louis Maupin, président au grenier à sel de Nampont-St-Martin. Paris, 11 août 1729. — P. 370. Érection en marquisat de la terre et baronnie de Mailly, y jointes les terres et seigneuries de Beaussart et Colincamps, Belval le haut et le bas, Englebelmer, la Tour du Pré, Toutencourt, Varennes et Arquèves, en faveur de Victor-Alexandre de Mailly, mestre de camp du régiment de Mailly-infanterie depuis l'année 1716, attendu que ladite maison de Mailly « est si ancienne et si illustre, qu'il est incertain si elle a reçu son nom de cette terre, ou si elle le luy a donné, qu'au moins l'histoire fait foy que, dez l'année 800, Guillaume de Sanzay, petit-fils du comte de Poitou, épousa Marthe de Mailly, qu'Ancelme de Mailly gouverna la Flandre sous la comtesse Richilde et fut tué devant Lille en l'année 1071 ; que Mathieu, sire de Mailly, en deffendant le roy Philippe-Auguste, l'an 1198, fut pris prisonnier par les Anglois, que Gille, sire de Mailly, alla à la guerre de la Terre-Sainte et y mena neuf chevaliers, l'an 1245; qu'en 1340, Guillaume de Mailly étoit grand prieur de France ; que Collard, sire de Mailly, fut l'un des seigneurs choisy en l'année 1410 pour gouverner le royaume pendant la maladie du roy Charles VI, et qu'il fut tué avec son fils aîné en l'année 1415 à la bataille d'Azincourt ; que Jean, sire de Mailly, fut fait chevalier de l'ordre par Charle VIII, l'an 1479 ; qu'Antoine, sire de Mailly, s'enferma en l'année 1537 avec René de Mailly, son fils, dans la ville de Mets, lorsque cette place fut assiégée par l'empereur Charles-Quint, et fut aussy fait chevalier de l'ordre par le roy François I ; que Gille sire de Mailly, fut en l'année 1590 gouverneur de la ville de Montreuil, et que René de Mailly, père de l'exposant ayant été pourveu par le feu roy Louis XIV, nostre très honoré seigneur et bisayeul, du régiment Orléannois, se trouva, après quelques années, obligé de quitter le service à cause de ses infirmités, dont il décéda l'année 1698. » Versailles, janvier 1729. —P. 375. Provisions de Jean-François Jouanne de St-Martin, procureur du Roi au bureau des finances d'Amiens. Paris, 15 décembre 1730. — P. 377. Provisions de Jean-Baptiste de Moyencourt, élu à Amiens. Versailles, 2 décembre 1730. — P. 382. Provisions d'Antoine-François Gobinet, élu à St-Quentin. Versailles, 22 décembre 1730. — P. 383. Id. de Henry-Louis de Maubreuil. Versailles, 15 février 1731. — P. 385. Provisions de Louis-Joseph Gaillard, seigneur de Boencourt, président au présidial d'Abbeville. Versailles, 22 février 1731. — P. 387. Provisions de Louis-

Charles Hébert, exécuteur criminel au bailliage et présidial d'Amiens. Paris, 10 mai 1731. — P. 395. Provisions de Louis-Joseph Morel d'Hérival, procureur du Roi en l'élection d'Amiens. Paris, 31 mai 1731. — P. 399. Provisions d'André Beuvin, élu à Abbeville. Paris, 30 novembre 1730. — P. 401. Provisions de Philippe de la Forge, président au grenier à sel de Breteuil. Paris, 8 juillet 1729. — P. 403. Provisions d'Alexandre Davalet, contrôleur audit siège. Paris, 22 juillet 1729. — P. 405. Provisions de Nicolas-Jacques Rappellet, grenetier à Breteuil. Paris, 22 juillet 1729. — P. 407. Provisions de Nicolas Varangot, procureur du Roi audit siège. Paris, 3 juin 1729. — P. 408. Provisions de Pierre Dupuy, greffier audit siège. Paris, 3 juin 1729. — P. 410. Provisions de Pierre de Nolleval, grenetier à St-Valery. Paris, 2 juillet 1722. — P. 412. Provisions de Joseph-Marie Lucas, seigneur de Cormont, conseiller en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. Versailles, 16 juin 1730. — P. 413. Provisions d'Antoine Herton, contrôleur au grenier à sel de Grandvilliers. Fontainebleau, 21 mai 1730. — P. 415. Provisions de Jacques-Jean Lefort, grenetier à Grandvilliers. Paris, 18 juillet 1720. — P. 417. Provisions de Pierre Herton, procureur du Roi audit siège. Versailles, 14 octobre 1729. — P. 420 v°. Provisions de Victor Lefort, greffier audit siège. Versailles, 30 janvier 1704. — P. 422. Provisions de Claude Louis, lieutenant général criminel en la sénéchaussée de Boulonnois. Paris, 28 avril 1731. — P. 424. Erection en marquisat de la terre et seigneurie de Caulincourt, y jointes celles de Verchy, Beauvoir, Tombe, Brécourt, Trefcon et Tertry. Versailles, décembre 1714. — P. 433. Provisions de Pierre-François Leriche, greffier en chef au bureau des finances d'Amiens. Paris, 15 octobre 1731. — P. 448. Provisions de Pierre Bourgeois, greffier en l'élection de Doullens. Paris, 1er février 1732. — P. 451. Provisions de Joseph Pingré, seigneur de Guignemicourt, procureur du Roi au bailliage et présidial d'Amiens. Paris, 1er mai 1732. — P. 456. Provisions d'Étienne-Pierre Masson, écuyer, receveur général des finances de la généralité d'Amiens. Fontainebleau, 5 juillet 1731. — P. 459. Provisions de Robert-Pierre Dorigny, président en l'élection de St-Quentin. Fontainebleau, 25 septembre 1732. — P. 461. Provisions de Pierre Cocquerel, conseiller garde-scel au bailliage de Montdidier. Versailles, 12 avril 1732. — P. 464. Provisions de Edme-Ambroise Manchon, seigneur de Magny, lieutenant criminel de robe longue au bailliage et prévôté de St-Quentin. Paris, 25 avril 1732. — P. 466. « Bail des domaines, controlle des actes et droits y joints des généralitez de Châlons, Soissons et Amiens. » Paris, 10 décembre 1732. — P. 473. Provisions de Nicolas du Wanel, procureur du Roi au grenier à sel d'Abbeville. Versailles, 4 décembre 1732. — P. 479. Provisions de Louis-Antoine Petyst, avocat du Roi au bailliage et présidial d'Amiens. Paris, 29 juillet 1729. — P. 480. Provisions de François Leblanc, seigneur de Meillard, conseiller audit siège. Versailles, 20 décembre 1732. — P. 483. Provisions de Claude-Jean-Baptiste Descallogne, grenetier à Albert. Versailles, 15 mai 1733. — P. 487. Provisions d'Antoine-Isaac Dubois, procureur du Roi au grenier à sel de Corbie. Versailles, 27 août 1733. — P. 489. Provisions de François Botté de Barival, prévôt royal à St-Quentin. Paris, 8 janvier 1733. — P. 491. Provisions de Lugle-Luglien-Édouard de la Villette, lieutenant criminel au bailliage de Montdidier. Compiègne, 24 juin 1732. — P. 492. Provisions de Jacques Desachy, seigneur de St-Aurin, conseiller au bailliage et présidial d'Amiens. Compiègne, 14 juillet 1733. — P. 493. Provisions de Claude Debrye, contrôleur au grenier à sel d'Albert. Fontainebleau, 11 octobre 1732. — P. 497. Provisions de Charles Grandhomme, élu à Doullens. Versailles, 31 décembre 1733. — P. 499. Provisions de Charles-Joseph Dumaisniel, lieutenant en l'élection d'Abbeville. Paris, 14 janvier 1734. — P. 500. Lettres d'annoblissement de François Thierry, seigneur de Douve, chevalier de St-Louis, et premier brigadier de la compagnie des chevau-légers de la garde ordinaire du Roi, depuis 1689. Versailles, mars 1732. — P. 502. Provisions de Jean Le Queux, contrôleur au grenier à sel de Roye. Paris, 14 août 1733. — P. 503. Provisions de Charles Guilbert, procureur du Roi au grenier à sel d'Albert. Paris, 25 février 1731. — P. 505. Provisions d'Isaac Goubé, trésorier de France à Amiens. Versailles, 11 février 1734. — P. 506. Provisions de Guillaume Delanchy, greffier au grenier à sel de Péronne. Paris, 29 juin 1732. — P. 511. Lettres de confirmation des habitants du Parc lès Hesdin. Versailles, avril 1734. — P. 510. Provisions de Jean-François Belle, bailli des quatre bailliages de Boulonnois. Fontainebleau, 19 juillet 1731. — P. 514. Provisions de Jacques Lasnier, seigneur de Voisin, élu à Amiens. Versailles, 31 décembre 1734. — P. 516. Provisions d'Adrien Picquet de Dourier, lieutenant particulier au bailliage d'Amiens. Versailles, 24 mars 1735. — P. 517. Provisions de Josse Dumarcy, élu à Abbeville. Versailles, 21 avril 1735. — P. 519. Provisions de Jean-Louis Corzenson, procureur du Roi en la maîtrise des eaux et forêts de Boulonnois. Fontainebleau, 3 septembre 1728. — P. 520. Provisions de François Boullon, lieutenant en

l'amirauté d'Abbeville. Versailles, 17 mai 1735. — P. 521. Provisions de François Loisel, procureur du Roi au grenier à sel de Nampont-St-Martin. Versailles, 31 mars 1735.— P.525. Provisions de Charles Alexandre, lieutenant en l'élection de Doullens. Paris, 16 août 1735. — P. 529. Provisions de François-Antoine Cabaille, lieutenant général de police en la ville de Roye. Paris, 9 novembre 1730. – P. 531. Provisions de Guy-Benoît de Bechade de Rochépine, prêtre, à la chapelle St-Pierre dans la cathédrale de Boulogne. Versailles, 4 juin 1733. — P. 532. Provisions de Charles Darnaud, seigneur de Seronville, président en l'élection d'Abbeville. Versailles, 13 janvier 1736. — P. 535. Provisions d'Achille Mutinot, receveur particulier des eaux et forêts à Boulogne. Versailles, 28 août 1734. — P. 538. Provisions de Pierre-Jean de la Morlière, grenetier à Montdidier. Versailles, 2 décembre 1735. — P. 539. Provisions de Robert d'Halloy, trésorier de France à Amiens. Versailles, 16 mars 1736. — P. 541. Provisions de Claude-Alexis Baillet, lieutenant des eaux et forêts en la maîtrise d'Amiens. Versailles, 1er juin 1736.— P. 542. Provisions d'Alexandre-Michel Damiens d'Hébécourt, trésorier de France à Amiens. Versailles, 15 juin 1736. — P. 543. Provisions de Jean Danzel, président aux traites d'Abbeville. Paris, 12 juillet 1736. — P. 546. Provisions de Jean Maubert, lieutenant criminel au bailliage de Vermandois. Versailles, 3 février 1736. — P. 547. Provisions de Louis-François Manessier de la Vieuville, élu à Abbeville. Versailles, 7 décembre 1736. — P. 541. Provisions de François Roussel de Cavillon, trésorier de France à Amiens. Versailles, 15 février 1737. — P. 547. Provisions de Pierre-Etienne-Antoine-Benoist Doderel, président en l'élection d'Amiens. Paris, 5 avril 1737. — P.548. Provisions d'Antoine Liénard, élu à Montdidier. Paris, 22 mars 1737. — P. 550. Provisions de Claude-Louis Vacquette Ducardonnois, conseiller au bailliage et présidial d'Amiens. Paris, 1er mars 1737. — P. 551. Provisions de Charles-François Dauphin d'Halinghen, lieutenant particulier assesseur criminel en la sénéchaussée de Boulonnois. Paris, 29 juin 1732.— P. 554. Provisions de Louis Graval, contrôleur au grenier à sel de Roye. Paris, 17 août 1737.— P. 555. Provisions de Pierre-Antoine Lagrené, seigneur de Valancourt, trésorier de France à Amiens. Paris, 19 novembre 1737. P. 557. Provisions de Jérôme-Louis Lecamus, lieutenant criminel au siège royal de Montreuil. Versailles, 17 mars 1735.— P. 559. « Bulle du pape pour l'abbaye de St-Vulmer. » Ste-Marie-Majeure, 7 des ides (7) de novembre 1735. — P. 563. Provisions de Jean Lheureux, greffier de la ville de Boulogne. Versailles, 31 décembre 1737. — P. 564. Provisions de Philippe Vrayet, seigneur de Franclieu, trésorier de France à Amiens. Paris, 5 juillet 1738. — P. 565. « Lettres patentes pour l'hôpital général d'Amiens. » Paris, décembre 1644. — P. 567. Provisions de Paul-André Caignard, seigneur de Pommery, conseiller au bailliage de Vermandois. Versailles, 28 février 1738. — P. 571. « Bail des domaines des actes et droits y joints des généralités d'Amiens, Soissons, Châlons et Metz et département de Sedan. » Paris, 9 mars 1738.— P. 580. Provisions de Jean-Antoine Muller, procureur du Roi au grenier à sel de St-Quentin. Paris, 20 janvier 1739. — P. 582. Provisions de Charles Lefebvre, greffier en l'élection d'Abbeville. Fontainebleau, 7 novembre 1738. — P. 583. Provisions du même, greffier au grenier à sel dudit lieu. Fontainebleau, 7 novembre 1738. — P. 586. Lettres de naturalité de Louis-François et François Palyart, frères. Versailles, 9 janvier 1739. — P. 587. Provisions de Joseph-François-Xavier Lallart, trésorier de France à Amiens. Paris, 27 février 1739.— P. 588. Provisions de Gabriel-Joseph de la Cour, greffier en l'élection d'Amiens. Paris, 9 janvier 1739. — P. 589. Provisions du même, greffier au grenier à sel dudit lieu. Paris, 9 janvier 1739. — P. 590. Provisions de Claude-André Leroy de Lozembrune, président en la sénéchaussée de Boulonnois. Versailles, 4 mai 1710. — P. 594. « Contrat d'aliénation du domaine de Vieille-Église. » Paris, 11 janvier 1714. — P. 595. Provisions de Flour-Nicolas Blondin, lieutenant en l'amirauté de St-Valery. Paris, 15 mai 1739. — P. 597. Provisions de Joseph-François Brunel, seigneur de Bertrancourt, trésorier de France à Amiens. Paris, 9 juin 1739. — P. 600. Provisions de Pierre-Clément-Ferdinand Dubois, seigneur de Petigny, avocat du Roi au bureau des finances d'Amiens. Paris, 31 juillet 1739.— P. 603. Provisions de Nicolas de Herte, seigneur d'Hailles, président au présidial d'Amiens. Paris, 14 juillet 1739. — P. 606. Provisions de Joseph-Antoine du Crocq, seigneur de Bancre, procureur du Roi en la sénéchaussée de Boulonnois. Paris, 6 décembre 1737. — P. 607. Provisions de Philippe-Jean-Baptiste Jacquemin, président aux traites de Montreuil. Versailles, 9 mars 1736. — P. 609. Provisions de Charles Ducastel, conseiller au bailliage et présidial d'Amiens. Paris, 10 février 1735. — P. 610. Provisions de Jean Sangnier, lieutenant des eaux et forêts de Ponthieu. Paris, 11 septembre 1739. — P. 612. Provisions de Gilbert Morel, seigneur de Bécordel, conseiller au bailliage et présidial d'Amiens. Paris, 9 juillet 1735. — P. 613. Provisions

de François-Augustin Carmier, receveur particulier des eaux et forêts de Boulogne. Fontainebleau, 22 octobre 1739. — P. 616. Provisions de Valentin Choluy, contrôleur général des domaines de la généralité d'Amiens. Paris, 29 janvier 1740. — P. 618. Provisions de Robert-Pierre Dougny, président des traites à Saint-Quentin. Paris, 5 février 1740. — P. 621. Provisions de Charles Prévost, seigneur de Mironval, président en l'élection de Doullens. Paris, 1er avril 1740. — P. 623. Provisions d'Antoine Maurice, conseiller honoraire en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. Versailles, 6 mars 1639. — P. 624. Provisions de Pierre-Charles Lesergeant, seigneur d'Himerville, élu à Abbeville. Paris, 5 mai 1740. — P. 625. Provisions de Nicolas Bienaimé, contrôleur au grenier à sel de Corbie. Paris, 13 mai 1740. — P. 632. Provisions de Charles-Nicolas de Dompierre, procureur du Roi en l'élection d'Abbeville. Compiègne, 29 juillet 1740. — P. 639. Provisions de François Boullet, greffier en chef au bureau des finances d'Amiens. Paris, 26 août 1740. — P. 641. Provisions de Jean-François Martinot, élu à Montdidier. Paris, 13 mai 1740. — P. 643. Provisions de Louis-François-Antoine de Ponthieu, seigneur de Poupincourt, trésorier de France à Amiens. Paris, 9 septembre 1740. — P. 644. « Arrest du conseil d'État du Roy, qui envoye au bureau des finances les contestations au sujet du droit de la vicomté de Calais. » Fontainebleau, 25 octobre 1740. — P. 651. Provisions de Jean-François Pillon, seigneur de la Tour, élu à Montdidier. Paris, 18 novembre 1740. — P. 652. Provisions de Pierre Bertrant, président au grenier à sel d'Albert. Paris, 2 décembre 1740. – P. 654. « Tarif du droit de vicomté de Calais. » Amiens, 23 décembre 1740, — etc.

C. 991. Registre — In-fol. 347 feuillets, papier

1741-1760 (1). — Registre aux Chartes. — Fol. 1. Provision du sieur Cannel, lieutenant au régiment de Périgord-infanterie, en la charge de commandant dans la tour d'Ambleteuse. Versailles, 16 décembre 1740. — Fol. 4. Provisions de Louis-Charles-Alexandre Lefévre, seigneur de Villers, conseiller en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. Fontainebleau, 7 octobre 1740. — Fol. 4 v°. Provisions de Vincent-Charles-Philippe Leclercq, procureur du Roi en l'élection de Doullens. Paris, 26 février 1740. — Fol. 6. Provisions de Joseph Lyon, receveur particulier des eaux et forêts à Abbeville. Versailles, 25 février 1741. — Fol. 7 v°. Provisions de Vincent-Charles-Philippe Leclercq, procureur du Roi au grenier à sel de Doullens. Paris, 8 janvier 1740. — Fol. 8. Provisions de Joseph Leseigneur, contrôleur au grenier à sel de St-Quentin. Paris, 8 avril 1741. — Fol. 9. Provisions de François-Joseph de Buissy d'Ivren, lieutenant général en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. Paris, 24 mars 1741. — Fol. 10. Provisions du même, commissaire enquêteur et examinateur audit siège. Paris, 24 mars 1741. — Fol. 11. Provisions de François Picquet, seigneur de Noyencourt, contrôleur général des finances en la généralité d'Amiens. Paris, 9 juin 1741. — Fol. 12. Provisions de Pierre-Guillain Picard, sieur de Millencourt, élu à Amiens. Versailles, 26 août 1741. — Fol. 13. Provisions de Charles-Bernard de Montigny, receveur général des finances de la généralité d'Amiens. Paris, 4 août 1741. — Fol. 15. Provisions de Nicolas Pinguet, lieutenant particulier, assesseur criminel au bailliage de Montdidier. Paris, 28 juillet 1741. — Fol. 16. Provisions de Pierre-Daniel de Parviller, conseiller audit bailliage. Paris, 14 juillet 1741. — Fol. 18. Provisions de Philippe Becquin, lieutenant criminel en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. Paris, 21 juillet 1741. — Fol. 20. v°. Provisions de Jean Baudry, grand maître des eaux et forêts de Picardie. Paris, 9 juin 1741. — Fol. 22 v°. Provisions de Louis Beauvarlet, seigneur de Bomicourt, maître particulier des eaux et forêts du comté de Ponthieu. Paris, 8 janvier 1742. — Fol. 23. Provisions de François Mouret, juge garde aux entrepôts des sels d'Amiens. Paris, 21 août 1741. — Fol. 24 v°. Provisions de Charles Lefebvre, conseiller en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. Paris, 17 novembre 1741. — Fol. 26 v°. Provision de Benoît-Alexandre, comte de Monchy, sénéchal de Ponthieu. Versailles, 2 octobre 1741. — Fol. 28. Provisions d'Éloi Compère, contrôleur au grenier à sel de Péronne. Paris, 19 novembre 1738. — Fol. 29. Provisions de Claude Larcher, élu à Péronne. Paris, 21 juillet 1741. — Fol. 30. Provisions de François-Louis-Marie Patras de Campaigno, sénéchal de Boulonnois. Versailles, 4 septembre 1738. — Fol. 30 v°. Provisions d'Abraham-Fursy Pillot, procureur du Roi au grenier à sel de Péronne. Paris, 17 janvier 1738. — Fol. 31 v°. Provisions de François de la Bonglise, élu à Amiens. Versailles, 2 juin 1742. — Fol. 32 v. Provisions d'Antoine Cauvel de Carouge, greffier au grenier à sel de Montdidier. Paris, 28 avril 1741. — Fol. 35. Provisions de Louis-Pierre-Sébastien Marchal de Sainsey, gouverneur de la ville d'Abbeville. Paris, 12 mai 1742. — Fol. 36. « Lettres de noblesse pour le

(1) Dates d'enregistrement.

sieur Claude Houbronne d'Avringhen. » Marly, avril 1741. — Fol. 38. Provisions de Jacques Blondel, élu à St.-Quentin. Paris, 27 juillet 1742. — Fol. 39. « Arrest du Conseil pour la fixation des droits d'indemnité dûs par la paroisse de St-Leu » d'Amiens, pour l'acquisition de maisons données à la fabrique de ladite paroisse par Nicolas Daveluy, maître hautelissier, et Élisabeth Casman, sa femme, pour fondation de messes. Versailles, novembre 1742. — Fol. 39 v°. « Lettres de naturalité pour les sieur et demoiselle Barandier. » Versailles, novembre 1742. — Fol. 40 v°. Provisions de Charles Cornet, seigneur de Warlu, avocat du Roi au bureau des finances d'Amiens. Paris, 3 décembre 1742.— Fol. 41. Provisions de Firmin François, procureur fiscal de la châtellenie de Beauquesne, appartenant à Marie-Charles-Louis d'Albert, duc de Chevreuse. Compiègne, 30 juin 1739. — Fol. 41 v°. « Contract des droits d'échanges et honorifiques de Moliens aux Bois. » 18 août 1700. — Fol. 42. Id. d'Andechy, 10 août 1700. — Fol. 42 v°. « Lettres d'intermédiat pour M. Cornet-Coupel, avocat du Roy en ce bureau. » Versailles, 29 décembre 1742. — Fol. 42 v°. Provisions de Charles-François Dauphin d'Alinghen, lieutenant-général civil en la sénéchaussée de Boulogne. Paris, 30 juin 1742. — Fol. 43 v°. Provisions de Jean-Guilin Duval, seigneur de Nampty, trésorier de France à Amiens. Versailles, 26 avril 1743. — Fol. 45. Provisions de Joseph-André Caullier, élu à Abbeville. Versailles, 26 avril 1743. — Fol. 46 v°. Provisions de Charles-Claude Lescarmoutier, contrôleur au grenier à sel d'Abbeville. Versailles, 10 juillet 1743 — Fol. 47 v°. Provisions de Louis Fauchon, élu à Amiens. Paris, 3 novembre 1743. — Fol. 49. Provisions de Nicolas de St-Jullien, procureur du Roi au grenier à sel de Nampont-St-Martin. Paris, 11 janvier 1743. — Fol. 50. Arrêt du Conseil « qui fixe les droits d'indemnités pour plusieurs communautés »; chapelains de la cathédrale, Ursulines, Hôtel-Dieu d'Amiens. Versailles, 10 décembre 1743. — Fol. 51 v°. « Concession des Mollières du Temple et Waben, contenant 60 arpens » ; arrêt du Conseil. Fontainebleau, 1er octobre 1743. — Fol. 53 v°. Provisions de Jean Lévesque de Flexicourt, conseiller en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. Paris, 10 janvier 1744. — Fol. 54 v°. Provisions de Jacques-François de Thosse, lieutenant en l'amirauté de Calais. Versailles, 15 décembre 1741. — Fol. 56 v°. Provisions du même, président juge général de Calais. Paris, 27 juillet 1743. — Fol. 57. « Lettres d'érection des terres de Rainneval et de Mailly en comté », en faveur de Joseph-Augustin comte de Mailly, marquis d'Haucourt, brigadier des armées du Roi et capitaine lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes des ordonnances sous le titre des Ecossais. Versailles, janvier 1744. — Fol. 61. Provisions de François de Mathieu, contrôleur provincial des fortifications de Picardie. Versailles, 5 août 1743. — Fol. 64. « Concession de 600 l. par an aux doyen, chanoines et chapitre de l'église royal de St-Quentin pour 9 années, à commencer au 1er janvier 1742 ; » arrêt du Conseil. Versailles, 25 juin 1743. — Fol. 65. « Continuation de 1,000 l. et 32 l. aux religieuses du tiers-ordre de St-François de Doullens ; » arrêt du Conseil. 31 mars 1744. — Fol. 72. Lettres de noblesse d'Antoine-Joseph de Boulongne, écuyer, seigneur de Beaurepaire. Versailles, 30 novembre 1743.— Fol. 74. Bail des domaines des généralités d'Amiens, Soissons, Châlons et Metz. Paris, 20 décembre 1743. — Fol. 79. Provisions de Louis-François Dartois, procureur du Roi au bailliage de St-Quentin. Paris, 21 mai 1744. — Fol. 80 v°. Provisions de François Aliamet, procureur du Roi aux traites foraines d'Abbeville. Versailles, 26 mars 1745. — Fol. 81 v°. Provisions de François-Hyacinthe de Croquoison de la Courdefiefs, trésorier de France à Amiens. Paris, 14 mai 1745. — Fol. 83. Provisions de François-de-Paul-Florimond Piéfort, seigneur Dalinville, président en l'élection de Péronne. Versailles, 5 février 1745.— Fol. 83 v°. Arrêt du Conseil « qui accorde un terrain vague sur le port de Boulogne, moyennant 10 s. de cens par chaque arpens. » Versailles, 24 janvier 1741. — Fol. 84 v°. Provisions de Louis-Antoine Dufos, marquis de Méry, bailli d'épée à Amiens. Versailles, 13 juillet 1742.— Fol. 85. Provisions de Jean-Baptiste-Joseph de Sachy, seigneur de Belliveux, trésorier de France à Amiens. Paris, 9 juillet 1745. — Fol. 87. Arrêt du Conseil pour les droits d'indemnité. Versailles, 21 décembre 1745. — Fol. 88. Provisions de Louis Le Bel, bailli royal de Rue. Paris, 19 février 1745. — Fol. 88 v°. « Bail pour les censives des maisons de la ville et banlieues d'Amiens. » Amiens, 14 novembre 1741. — Fol. 89 v°. Arrêt du Conseil pour le droit d'indemnité des gens de mainmorte. Versailles, 29 mars 1746. — Fol. 90 v°. Provisions de François Cannet, lieutenant en la maîtrise des eaux et forêts de Boulonnois. Versailles, 27 novembre 1732. — Fol. 91 v°. « Droits d'échanges et honorifiques de Nampty-Coppegueulle et fief Rigauville. » Paris, 7 octobre 1701. — Fol. 92. Provisions de Nicolas-Jean Douville, conseiller en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. Fontainebleau, 26 avril 1742. — Fol. 92 v°. Provisions de Claude-Nicolas Le Tellier, président au grenier à sel de

Péronne. Paris, 13 août 1746. — Fol. 93 v°. Provisions de François-Claude Gineste, trésorier de France à Amiens. Paris, 16 septembre 1746. — Fol. 94. « Contract d'échange du domaine de Montdidier. » Paris, 31 janvier 1707. — Fol. 97. Provisions de Pierre de Sachy, seigneur de St-Aurin, avocat du Roi au bureau des finances d'Amiens. Fontainebleau, 8 novembre 1746 — Fol. 102. Provisions de Louis Lescarmoutier, contrôleur au grenier à sel d'Abbeville. Paris, 3 janvier 1747. — Fol. 103. Provisions de François-Noël Salé, grenetier à Amiens. Versailles, 17 février 1747. — Fol. 104 v°. Provisions de Georges-Marie-Madeleine Dumont, seigneur de Courses, maître particulier des eaux et forêts à Boulogne. Versailles, 20 mars 1744. — Fol. 105. Provisions de Jacques-Christophe Guilbert, procureur du Roi au grenier à sel d'Albert. Versailles, 14 avril 1747. — Fol. 107 v°. Provisions de Jacques-Pierre-Antoine Drouillart, garde-marteau des eaux et forêts à Calais. Versailles, 25 février 1747. — Fol. 108 v°. Provisions du sieur Ferrand, capitaine gouverneur de la ville et château de Roye. Versailles, 24 janvier 1747. — Fol. 109. Provisions de Jean-Baptiste-Robert Boistel, seigneur d'Welles, trésorier de France à Amiens. Paris, 11 août 1747. — Fol. 109 v°. Provisions de Nicolas-Jacques Rappellet, grenetier à Breteuil. Versailles, 14 avril 1747. — Fol. 110 v°. Provisions de Nicolas-Jacques Fontaines, seigneur de Noyelles, maître particulier des eaux et forêts à Boulogne. Paris, 22 août 1743. — Fol. 113 v°. Provisions de Charles-Joseph-Michel Le Marchand, contrôleur au grenier à sel d'Albert. Paris, 26 janvier 1748. — Fol. 114. Provisions de Claude-Charles de Lestang, seigneur de Richemont, conseiller en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. Versailles, 1 mars 1747. — Fol. 115. Provisions de Charles-Villebrode Blondin, conseiller en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. Versailles, 17 mars 1747. — Fol. 117. Provisions de Michel Mauvoisin, grenetier à Abbeville. Versailles, 10 mai 1748. — Fol. 117 v°. Provisions de Paul-Henri Crignon, lieutenant particulier en la sénéchaussée du Ponthieu. Paris, 3 mai 1748. — Fol. 118 v°. Provisions de Louis-François François, président aux traites de Péronne. Paris, 9 juin 1747. — Fol. 119. Provisions d'Augustin Fresnoy, garde général des eaux et forêts à Amiens. Paris, 30 septembre 1747. — Fol. 119 v°. Provisions de François Barthélemy, seigneur Darger, contrôleur au grenier à sel de Montdidier. Versailles, 24 mai 1748. — Fol. 120 v°. Provisions de Claude-Louis Vaillant, président au bailliage, gouvernement et prévôté de Péronne. Versailles, 16 décembre 1747. — Fol. 121. Provision du même, lieutenant général audit siège. Versailles, 16 décembre 1747. — Fol. 122. Provisions de François Le Tellier contrôleur au grenier à sel de Péronne. Paris, 20 novembre 1747. — Fol. 123. Provisions de Claude Fournier, maître particulier des eaux et forêts à Amiens. Fontainebleau, 25 octobre 1743. — Fol. 124. Provisions d'Henri-Joseph Blanquart, procureur du Roi au siège royal de Calais. Paris, 2 juin 1747. — Fol. 124 v°. Provisions de Gaspard-Antoine de Hautefeuille, procureur du Roi aux eaux et forêts de Calais. Paris, 17 août 1748. — Fol. 128. Provisions de Nicolas-Quentin-Gabriel Huet, élu à St-Quentin. Paris, 30 décembre 1748. — Fol. 130. Provisions de Charles de Lorraine, gouverneur de Picardie. Paris, 10 août 1716. — Fol. 131. Provisions de Charles-Théodore de Roussent, seigneur de Gredeneville, garde-marteau en la maîtrise d'Abbeville. Versailles, 25 janvier 1749. — Fol. 132. Provisions de Jean-François-Antoine Dargnies, procureur du Roi en la maîtrise des eaux et forêts d'Abbeville. Paris, 6 février 1749. — Fol. 134. Érection de la terre d'Huppy et dépendances en marquisat de Gribeauval. Versailles, mai 1681. — Fol. 136. Provisions de Louis-Henri Caudel, seigneur Dezaleux, avocat du Roi au bureau des finances d'Amiens. Paris, 9 mai 1749. — Fol. 138. Provisions de Claude-François Gonnet, seigneur de Fiéville, procureur du Roi en l'élection de Péronne. Versailles, 6 avril 1748. — Fol. 139 v°. « Arrest du conseil d'État du Roy, qui approuve et autorise le plan dressé par les soins des trésoriers de France du bureau des finances d'Amiens, pour le nouvel alignement de la place du Marché-aux-Herbes de ladite ville. » Versailles, 10 juin 1749. — Fol. 141 v°. Provisions de Jean Locquet, avocat du Roi en la ville et communauté de Poix. Versailles, 30 juin 1734. — Fol. 142 v°. Provisions d'Alexandre Dufresne, lieutenant général civil et commissaire conservateur au bailliage et présidial d'Amiens. Paris, 29 novembre 1748. — Fol. 143 v°. Provisions de Marie-Jean-Baptiste-Adrien-Nicolas du Belloy, seigneur de Canneville, lieutenant en l'amirauté d'Abbeville. Compiègne, 1er août 1749. — Fol. 144 v°. Provisions d'Eustache-Charles Lebosseur, seigneur de la Baune, chevalier de St-Louis, chevalier d'honneur au bureau des finances d'Amiens. Paris, 23 août 1749. — Fol. 145. Provisions d'Antoine-Léger Dublaizel, garde-scel en la mairie de Boulogne. Versailles, 28 mars 1749. — Fol. 146. Provisions de Charles-Claude-Antoine Dartois, président au bailliage et siège royal de St-Quentin. Paris, 2 septembre 1747. — Fol. 146 v°. Provisions du même, lieutenant général civil audit siège. Paris, 2 septembre 1747. — Fol. 147.

Provisions de Charles de Saint-Julien, président au grenier à sel de Nampont-St-Martin. Fontainebleau, 18 octobre 1749. — Fol. 148. Provisions de Jacques-François de Thosse, lieutenant en l'amirauté de Calais. Versailles, 15 décembre 1741. — Fol. 149. Provisions de Georges-François Gallois, procureur du Roi en l'élection de St-Quentin. Paris, 20 février 1750. — Fol. 150. Provisions de Nicolas-Jacques Duwanel, procureur du Roi au grenier à sel d'Abbeville. Paris, 20 février 1750. — Fol. 152. Provisions de Jean-Baptiste-Gabriel Le Senne, procureur du Roi en l'élection de Doullens. Paris, 30 avril 1750. — Fol. 152 v°. Provisions du même, procureur du Roi au grenier à sel dudit lieu. Paris, 30 avril 1750. — Fol. 155 v°. Lettres de naturalité de Michel Comin, docteur en médecine à St-Quentin. Compiègne, juin 1750. — Fol. 156 v°. Bail des domaines des généralités d'Amiens, Soissons, Chalons et Metz. Paris, 3 février 1750. — Fol. 160 v°. Provisions de Pierre Audibert, garde-marteau en la maîtrise des eaux et forêts de Calais. Paris, 15 novembre 1749. — Fol. 161 v°. Provisions du marquis de Putanges, bailli de Péronne, Montdidier et Roye. Marly, 29 janvier 1748. — Fol. 162. Provisions de Nicolas-Edme-Hyacinthe Pellier, trésorier de France à Amiens. Versailles, 15 décembre 1750. — Fol. 163. Provisions de Charles-Robert Houzé, trésorier de France à Amiens. Versailles, 1er février 1751. — Fol. 165. Provisions de Charles Lefèvre, prévôt de la prévôté de Vimeu à Oisemont. Versailles, 9 juin 1751. — Fol. 166 v°. Provisions de Pierre Cordier, receveur particulier des eaux et forêts de la maîtrise d'Amiens. Versailles, 7 mai 1751. — Fol. 168. Provisions de Jean-Baptiste-Louis Desavenelles, lieutenant en l'élection de Péronne. Versailles, 18 juin 1751. — Fol. 168 v° Provisions de Jacques-Nicolas Bouteiller, avocat du Roi en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. Versailles, 24 janvier 1750. — Fol. 169. Provisions de Daniel-François Formentin, avocat du Roi audit siège. Paris, 7 février 1750. — Fol. 170. Provisions de Claude-Jean-François Maillart, garde-marteau en la maîtrise d'Amiens. Compiègne, 26 juillet 1751. — Fol. 171. Provisions de Guillaume-Alexandre Pigault, président aux traites de Calais. Fontainebleau, 9 novembre 1747. — Fol. 171 v°. Lettres de confirmation des foires de Fonsomme. Versailles, février 1742. — Fol. 173. Provisions de Charles-François Dauphin d'Halinghen, président en la sénéchaussée de Boulogne. Paris, 9 mai 1749. — Fol. 175. Érection en marquisat de la terre et seigneurie de St-Blimond. St-Germain, avril 1682. — Fol. 175. Provisions de Jean-Baptiste Brunel, trésorier de France à Amiens. Versailles, 12 février 1752. — Fol. 176. Lettres de naturalité de Marie Jenkin et de Jean Panting. Fontainebleau, novembre 1751. — Fol. 176 v°. Provisions de Gabriel-Antoine Scellier, contrôleur au grenier à sel de Montdidier. Versailles, 10 avril 1752. — Fol. 177. Provisions de Philippe-François Ménager, contrôleur au grenier à sel d'Albert. Versailles, 27 mars 1752. — Fol. 178. Bail des domaines dans la ville et gouvernement de Calais. Calais, 13 janvier 1751. — Fol. 181. Provisions d'Antoine-Valentin Leclerc, greffier en l'élection de Montdidier. Versailles, 24 avril 1752. — Fol. 181 v°. Provisions de Pierre-Étienne-François Gosset, grenetier à Doullens. Paris, 29 juin 1752. — Fol 183 v°. Provisions de François-Romain Gosse, contrôleur au grenier à sel de Doullens. Compiègne, 31 juillet 1752. — Fol. 185 v°. Provisions de Louis-Marie duc Daumont, gouverneur des ville et château de Boulogne et Boulonnois. Versailles, 24 novembre 1751. — Fol. 188. Provisions de Jean-Baptiste-Pierre-Bernard Dumollin, procureur du Roi au bureau des finances d'Amiens. Versailles, 1er décembre 1752. — Fol. 190. Provisions de Gilles-Henri de Lhommel, lieutenant particulier, assesseur criminel au bailliage et présidial d'Amiens. Versailles, 9 décembre 1752. — Fol. 191. Provisions de Firmin Turmine, élu à Amiens. Versailles, 12 février 1753. — Lettres patentes de Charles VIII, établissant un marché à Liomer, considéré que «audit lieu de Lionmerx, qui est assis en la sénéchaussée de Ponthieu, par avant les guers et divisions qui par cy-devant ont eu cours ou pays de Picardie, avoit ung beau village et bon, assis en beau pays et fertil, et près de pluzieurs autres bons villages et paroisses, lequel, à l'occasion desdites guerres, est fort appouvry, diminué et deppopulé et les maisons et eddiffices d'icelluy tournez en grant ruine et démolicion, mais il pourroit tantost estre réparé, basti et venu en grant convalescence, s'il nous plaisoit audit lieu créer, ordonner et establir un marchez », et à la requête de Jean, seigneur d'Eaucourt et de Liomer. Rouen, octobre 1487. — Fol. 194. Lettres patentes sur le même objet. Montils lès Tours, février 1490. — Fol. 194. Provisions de Paul-Jacques Lemercier, président au grenier à sel de St-Quentin. Versailles, 26 février 1753. — Fol. 195 v°. Provisions d'Augustin-Pierre-Nicolas Beaurain, contrôleur au grenier à sel de Grandvilliers. Versailles, 20 novembre 1752. — Fol. 196 v°. Provisions de Jean-Baptiste Durieux, receveur des ponts et chaussées de la généralité d'Amiens. Versailles. 8 mars 1753. — Fol. 197 v°. Provisions de Guillaume-Antoine-Hippolyte Pigault,

président des traites à Calais. Versailles, 20 janvier 1753. — Fol 198 v°. Provisions de Louis-Nicolas Froment, contrôleur général des finances en la généralité d'Amiens. Paris, 31 mars 1753. — Fol. 200. Provisions de Charles-Hugues-François Gillon de Noirval, lieutenant en l'amirauté de Boulogne. Paris 5 janvier 1748. — Fol. 201 v°. Fondation par Philippe, comtesse de Gueldre d'une chapelle en son manoir de Translay. Août, 1277. — Fol. 201 v°. Lettres de réunion de cinq chapelles à la collégiale de St-Vulfran d'Abbeville. Fontainebleau, septembre 1714. — Fol. 202. Provisions de Marie-René Linacier, receveur particulier des eaux et forêts à Abbeville. Paris, 18 janvier 1751. — Fol. 203 v°. Provisions de Louis Laurent, contrôleur général des domaines de la généralité d'Amiens. Compiègne, 18 juillet 1753.— Fol. 204. Provisions de François Sentier de Chuigne, trésorier de Fran Amiens. Compiègne, 18 juillet 1753. — Fol. 205 v°. Provisions de Pierre Outrebout, élu à Doullens. Compiègne, 18 juillet 1753. — Fol. 206. Provisions de Pierre-Joseph de Buissy, seigneur de Fontaine-Sec, conseiller honoraire en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. Paris, 7 juin 1730. — Fol. 206 v°. « Arrest (du Conseil) et lettres de confirmation de noblesse pour le sieur François Vaillant.» Versailles, 24 décembre 1752, et 22 janvier 1753. — Fol. 208. Provisions de Michel Anguier de Longueville, lieutenant des eaux et forêts de Calais. Fontainebleau, 5 septembre 1714. — Fol. 208 v°. « Bulle de Malthe, pour la commanderie de Beauvoir lez Abbeville. » Malte, 3 novembre 1746.— Fol. 210. Provisions de la chapelle de l'Annonciation en la cathédrale d'Amiens, à François Witasse, clerc. Amiens, 21 novembre 1716. — Fol. 212. « Brevet du Roy, pour la coadjutorerie de l'abbaye chef d'ordre de Cluny. » Fontainebleau, 10 octobre 1738. — Fol. 212 v°. Provisions de Louis-Antoine Bourdon, greffier de l'élection de Péronne. Versailles, 29 décembre 1753. — Fol. 213. « Bulle du pape, pour la coadjutorerie de l'abbaye de Cluny. » Ste-Marie-Majeure, 10 kal. de juillet (22 juin) 1727.— Fol. 215. « Prise de possession de ladite abbaye de Cluny. » 18 mai 1740. — Fol. 216. Provisions de Joseph-Joachim-Thomas Cohorne, seigneur de la Palleuse, greffier civil au bailliage et présidial d'Amiens. Versailles, 28 septembre 1753. — Fol. 217 v°. « Lettres pour la réunion des chapelles de St-Pierre et St-Paul du Gard lez Rue et Cautesse, au chapitre de Noyelle-sur-Mer. » Versailles, juin 1712. — Fol. 218 v°. « Arrest du Conseil qui accorde au sieur Louis-Claude Béchamel de Nointel les molières le long de la rivière de Somme, depuis le pont du Crotoy, jusqu'à la ferme du Four, etc. » Versailles, 20 décembre 1746. — Fol. 225 v°. « Transport d'un contract d'engagement de plusieurs domaines, par M. Desmarches, au profit de Mme de Moras. » Paris, 20 novembre 1750. — Fol. 230 v°. Provisions de François-Guillain Quillet, bailli royal à Crécy. Versailles, 23 mars 1748. — Fol. 233. Provisions de la chapelle castrale du Crotoy à René Ternisien de Fresnoy, prêtre. Fontainebleau, 13 novembre 1746. — Fol. 234. Provisions de Louis-Arsène Le Marchant, élu à Amiens. Versailles, 20 août 1754. — Fol. 234 v°. Concession par Simon, comte de Ponthieu et Marie, sa femme, à l'église de St-Leu d'Esserent, pour le repos de l'âme de leurs parents et de feu Renaud, comte de Boulogne, de 2,000 harengs par an sur la vicomté de Rue. Mars, 1230. — Fol. 235. Provisions de Jean-Baptiste-Pierre Cottin, greffier de la ville de Doullens. Versailles, 12 août 1754. — Fol. 235 v°. Provisions de Claude-François-Félix Boullanger, lieutenant particulier au bailliage et présidial d'Amiens. Versailles, 12 février 1752. — Fol. 236 v°. Provisions de Jean-François-Domitien Dubois, trésorier de France à Amiens. Versailles, 11 janvier 1755. — Fol. 237 v°. Provisions d'Antoine de la Chenet, élu à Doullens, Versailles, 13 décembre 1754. — Fol. 238. Provisions de Roch Lauvin, procureur du Roi au grenier à sel de Breteuil. Paris, 29 août 1754. — Fol. 239. Provisions de Robert-Antoine-Maurice seigneur de Villeroy, conseiller honoraire en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. Versailles, 21 juin 1754. — Fol. 243 v°. Provisions de Nicolas-Joseph Artus, trésorier de France à Amiens. Versailles, 17 mars 1755. — Fol. 244. Provisions de Jacques-Jean Lefort, grenetier à Grandvilliers. Versailles, 5 mai 1755. — Fol. 245. Provisions de Charles Miné, avocat du Roi en la monnaie d'Amiens. Paris, 19 avril 1749. — Fol. 247. Provisions de Charles Grébert, seigneur de Fontenelle, élu à Amiens. Paris, 12 juin 1755. — Fol. 247 v°. Provisions de Charles-François Cabour, élu à Péronne. Paris, 2 juillet 1755. — Fol. 248 v°. Provisions de Charles-Paul-Théodore de Pontreué, procureur du Roi au grenier à sel d'Amiens. Compiègne, 18 juillet 1755. — Fol. 249 v°. Provisions de Jean-Sulpice-Pierre Mallet de Bresme, lieutenant particulier au siège royal de Calais. Versailles, 8 mars, 1753. — Fol. 250. Provisions du sieur Dublaisel, capitaine au régiment de Picardie, en la charge de capitaine du château d'Hardelot. Versailles, 4 février 1754. — Fol. 251. Provisions d'Henri Thierion, trésorier de France à Amiens. Compiègne, 18 juillet 1755. — Fol. 251 v°. Provisions de Claude-Alexis Decaix, élu à Doullens. Compiègne, 18 juillet 1755. — Fol. 253.

Provisions du marquis de Pérussy, gouverneur d'Ardres. Fontainebleau, 13 novembre 1759. — Fol. 256 v°. « Nominations pour les chapelles de St-Quentin. » — Fol. 260. « Lettres de confirmation pour les privilégiés de la ville d'Amiens. » Marly, mai 1755. — Fol. 261. Provisions de Joseph-Louis-Claude Beuvin, contrôleur général des finances de la généralité de Picardie. Versailles, 9 février 1755. — Fol. 262. Provisions de Pierre-Jacques Doresmieux, conseiller en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. Paris, 30 janvier 1744.— Fol. 263. Provisions de Pierre-Charles Cocquerel, trésorier de France à Amiens. Versailles, 5 mars 1756. — Fol. 264. Provisions de Daniel-Pierre de Parvillers, procureur du Roi au grenier à sel de Montdidier. Versailles, 4 mars 1756. — Fol. 264 v°. Provisions de François-Charles-Louis Sirier, seigneur de Bergue, lieutenant général de police à Montreuil. Versailles, 26 février 1755. — Fol. 265 v°. Provisions de Jean Lecomte, greffier en l'élection d'Amiens. Paris, 20 septembre 1755. — Fol. 266. Provisions du même, greffier au grenier à sel dudit lieu. Paris, 20 septembre 1755. — Fol. 268. « Arrest (du Conseil) pour le travers de Longueau. » Compiègne, 27 juillet 1751, — Fol. 268 v°. « Arrest (du Conseil) pour le travers du Pont-de-Metz.» Versailles, 8 mars 1756.—Fol. 270 v°. Provisions de Pierre-Antoine Duliège trésorier de France à Amiens. Compiègne, 10 août 1756. — Fol. 271. Provisions de François-Pierre-Alexandre Rigaut, procureur du Roi en la maîtrise des eaux et forêts de Calais. Compiègne, 10 août 1756. — Fol. 272. « Arrest (du Conseil) pour la prise de possession des fermes générales. » Versailles, 31 août 1755. — Fol. 274. Provisions de Joseph-Louis Aubry, conseiller clerc au bailliage et présidial d'Amiens. Versailles, 3 décembre 1754. — Fol. 274 v°. Provisions d'Honoré-Jacques de Ribeaucourt, conseiller au bailliage et présidial d'Amiens. Paris, 10 décembre 1751. — Fol. 275. Provisions d'Antoine-Jacques Cavero, garde-scel en la sénéchaussée de Boulogne. Paris, 5 juillet 1743. — Fol. 276. Provisions de Charles-Joseph-Michel Le Marchant de Fontaine, élu à Amiens. Versailles, 29 janvier 1757. — Fol. 277. « Sous-bail des domaines de la généralité d'Amiens. » Paris, 17 décembre 1756. — Fol. 279. Provisions de Jean-François Turpin, prévôt royal de St-Riquier. Paris, 26 février 1740. — Fol. 280. Nomination d'un chapelain en l'église paroissiale de Rue. 26 février 1755. — Fol. 281. Provisions de Jean-François Gaffé, élu à Abbeville. Versailles, 27 mai 1757. — Fol. 282 v°. « Nomination à la chapelle de Ste-Croix, érigée dans le château de Ponthieu. » Abbeville, 19 novembre 1727. — Fol. 283 v°. Provisions de Louis-Joseph de Berlin, président au bailliage, prévôté et siège de Montdidier. Versailles, 20 janvier 1756. — Fol. 281. Provisions de Pierre-François Herton, procureur du Roi au grenier à sel de Grandvilliers. Versailles, 24 mars 1756. — Fol. 285. Provisions de Jean-Denis Durieux, élu à Péronne. Versailles, 7 février 1758.— Fol. 286. Provisions de Louis-Pierre de Bonnaire, grenetier à Amiens. Versailles, 14 avril 1758.—Fol. 287. Provisions de Jean Dercheu, contrôleur au grenier à sel de Roye. Compiègne, 1er août 1755. — Fol. 287 v°. Provisions de Michel Dupuis, garde-scel de la monnaie d'Amiens. Paris, 26 janvier 1747.— Fol. 288. Provisions de Charles-Florimond Le Roux, garde-scel audit siège. Versailles, 30 avril 1751. — Fol. 288 v°. Réunion des offices de procureurs au bureau des finances à ceux de procureurs au bailliage d'Amiens. 1758. — Fol. 295. Provisions de François-Luglien Cauvel, procureur du Roi en l'élection de Montdidier. Choisy, 12 mai 1758. — Fol. 297. Provisions de François-Alexis Cazin, lieutenant en l'amirauté de Boulogne. Versailles, 5 août 1758.—Fol. 298. Provisions de Charles-Maximilien Lebrun, seigneur Desplantes, grenetier à Corbie. Versailles, 2 septembre 1758. — Fol. 299. Provisions de Louis-Henri-Auguste Le Normant de Champblé, receveur général des finances en la généralité d'Amiens. Versailles, 30 novembre 1757. — Fol. 301. Provisions de Louis-Guilain-Norbert Loisel, procureur du Roi au grenier à sel de Nampont-St-Martin. Versailles, 20 août 1758. — Fol. 302. Provisions de Louis-Alexandre-Pierre Colliette, procureur du Roi aux traites de St-Quentin. Choisy, 12 mai 1758.— Fol. 302 v°. « Lettres de noblesse pour le sieur Charles-François Dauphin d'Halinghen. » Versailles, décembre 1757. — Fol. 304 v°. « Arrest du Conseil qui maintient les sieurs de Buissy dans leur noblesse. » Versailles, 21 juin 1758. — Fol. 308 v°. « Contract de revente de la terre et seigneurie de Vielle-Église. » 27 novembre 1758.— Fol. 310. Provisions de Louis-Charles Fouquier, président au grenier à sel de St-Quentin. Versailles, 15 décembre 1758.— Fol. 311. Provisions de Marc-Antoine Godde, maître particulier des eaux et forêts à Abbeville. Versailles, 2 septembre 1758. —Fol. 312 v°. Provisions de Jean-Philippe Vrayet, seigneur de Franclieu, trésorier de France à Amiens. Versailles, 26 janvier 1759. — Fol. 314. Provisions d'Antoine-Nicolas Delegorgue de Rony, trésorier de France à Amiens. Versailles, 12 janvier 1759. — Fol. 314 v°. Provisions du marquis de Feuquières, chevalier de St-Louis et mestre de camp de cavalerie, en l'office de bailli d'épée de Péronne, Montdidier et Roye. Versailles, 6 janvier 1759.

— Fol. 315. Provisions de Noël-Jean-François Marteau, avocat du Roi en la sénéchaussée de Boulogne. Choisy, 12 mai 1758. — Fol. 316. Provisions de Jean-Baptiste Malot, substitut aux traites à Amiens. Paris, 6 septembre 1748. — Fol. 317 v°. Provisions de Jacques-Charles Le Seneschal, receveur général des domaines en la généralité d'Amiens. Versailles, 27 avril 1759. — Fol. 321 v°. Provisions de Louis Duval, contrôleur au grenier à sel d'Ault et Mers. Versailles, 18 février 1755. — Fol. 323. « Contrat de revente du droit de minage dans la ville de Boulogne. » 10 mai 1759. — Fol. 325 v°. Provisions de Jean-Louis Damerval, élu à Péronne. Versailles, 10 août 1759. — Fol. 331. Provisions de Josse-Lefebvre de Warrest, président aux traites d'Abbeville. Versailles, 23 juillet 1759. — Fol. 332. Provisions de Louis-Victor Wyant, procureur du Roi en la sénéchaussée de Boulonnois. Versailles, 9 février 1759. — Fol. 332 v°. « Droit d'afforage de la ville de Roye. » 13 mars 1758. — Fol. 334. Provisions de Nicolas-Charles-Cyprien Esteau, grenetier à Ault et Mers. Versailles, 5 juin 1759. — Fol. 335. Provisions de Pierre-Etienne Dequen, élu à Doullens. Versailles, 9 décembre 1759. — Fol. 339. Provisions de Jean Masse, contrôleur au grenier à sel d'Aumale. Versailles, 20 décembre 1759. — Fol. 342. Provisions de Louis-Nicolas Froment, trésorier de France à Amiens. Versailles, 15 février 1760. — Fol. 343. « Lettres de naturalité pour Germain Gaydet. » Versailles, avril 1759. — Fol. 344. Provisions de Fursy du Pontlévesque, greffier au grenier à sel de Péronne. Paris, 30 octobre 1741. — Fol. 345 v°. Provisions de Louis-François Palfart, seigneur de Rougecambre, maître particulier des eaux et forêts à Calais, Versailles, 30 mai 1758, — etc.

C. 992. Registre. — In-fol. 275 feuillets, papier.

1760-1770. (1). — Fol. 4. Provisions de Jean-François Alexandre Gorin, trésorier de France à Amiens. Versailles, 2 avril 1760. — Fol. 6. Provisions de Philippe Auxcouteaux, élu à Doullens. Versailles, 22 avril 1760. — Fol. 7. « Lettres patentes de don du roy Henry II, confirmées par Charles IX, avec le mesurage, des seigneuries de la Callimothe et Rougecambre, situés près le pont Nieulloy, avec une maison dans la ville de Calais. » Calais, janvier 1557. — Fol. 9 v°. Provisions de Charles-Antoine-Philippe Le Mire, procureur du Roi en l'amirauté d'Abbeville. Versailles, 10 mai 1760. — Fol. 11. « Arrest du Conseil pour un bacq sur la rivière de l'Étoille. » Versailles, 22 août 1752. — Fol. 12. « Contract d'aliénation de 23 mesures, 8 v. dans les marais de Guignes », etc. 27 octobre 1757. — Fol. 14. Provisions de Louis-Marie Mulot, seigneur de Charlieu, maître particulier des eaux et forêts à Calais. Versailles, 26 mai 1760. — Fol. 15 v°. « Provisions d'une des deux chapelles royalles du château de Boulogne, desservies dans l'église cathédralle de Boulogne. » Versailles, 5 juin 1760. — Fol. 16. Provisions de Claude-Louis-François Cannet, lieutenant particulier assesseur criminel en la sénéchaussée de Boulonnois. Versailles, 12 juin 1760. — Fol. 18 v°. Provisions de Jean-Louis-Charles Baron, garde-marteau en la maîtrise d'Amiens. Choisy, 3 août 1760. — Fol. 24. Provisions de François-de-Paul-Barthélemy-Jean de Haussy, avocat du Roi au gouvernement et prévôté de Péronne. Versailles, 18 mars 1760. — Fol. 27. Provisions de Pierre-Alexandre-François Margerin, lieutenant criminel de robe longue au bailliage et prévôté de St-Quentin. Choisy, 13 août 1760. — Fol. 29 v°. « Arrest du Conseil pour l'abbaye royale d'Ourscamp. » Versailles, 14 novembre 1760. — Fol. 20. Provisions de Jacques-Nicolas-Quentin de Bry, élu à St-Quentin. Versailles, 17 novembre 1760. — Fol. 30. Provisions de Jean-Louis-Alexandre Drouart, président au grenier à sel d'Albert. Versailles, 31 décembre 1760. — Fol. 31 v°. « Contract d'engagement de 300 mesures de terre sur les paroisses de Marck et Oye. » 14 janvier 1761. — Fol. 35. Provisions d'Antoine-Melchior Lagrené, sieur du Chaussoy, trésorier de France à Amiens. Versailles, 17 février 1761. — Fol. 39. Provisions de Louis-Auguste Pillot de Montpoulle, procureur du Roi au grenier à sel de Péronne. Versailles, 24 août 1759. — Fol. 41. Provisions de Louis-Quentin Compère, contrôleur audit siège. Versailles, 21 mai 1759. — Fol. 43 v°. Provisions de Pierre-Louis Duliège, trésorier de France à Amiens. Versailles, 1er mai 1761. — Fol. 44 v°. Provisions de Michel-Ferdinand d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, etc., lieutenant général des provinces de Picardie et Artois. Versailles, 1er janvier 1752. — Fol. 52 v°. Provisions de Charles-Philbert Després, contrôleur général des finances de la généralité d'Amiens. Versailles, 28 juillet 1761. — Fol. 55 v°. « Bail du droit de palette d'Abbeville. » Abbeville, 23 mai 1755. — Fol. 57. Provisions de Pierre Bertin de Baillon, procureur du Roi au bailliage de Montdidier. Versailles, 13 décembre 1749. — Fol. 70 v°. « Lettres d'honneur pour M. Brunel de Bertrancourt. » Marly, 29 mai 1761. — Fol. 71. Provisions de Claude-Jean-Louis Dartois, avocat du Roi au bailliage et siège royal de St-Quentin.

(1) Dates d'enregistrement.

Versailles, 20 décembre 1752. — Fol. 71 v°. Provisions du duc d'Aumont, gouverneur des ville et citadelle de Montreuil. Versailles, 27 août 1761. — Fol. 73 v°. Arrêt du Conseil portant concession à Armand-François Chanlaire, commissaire des classes de la marine à Boulogne, d'un terrain d'environ 60 arpents, situé proche le chenal du port de Boulogne. Versailles, 22 mai 1762. — Fol. 77. « Arrest de réunion de l'office du controlleur général à celuy de controlleur des domaines. » Versailles, 16 mai 1762. — Fol. 80 v°. Provisions de Domitien-Nicolas Bereul, receveur particulier des eaux et forêts à Abbeville. Paris, 7 juillet 1762. — Fol. 81. Provisions du sieur Destourmel, marquis du Fretoy, capitaine gouverneur des ville et château du Crotoy. Versailles, 20 juin 1762. — Fol. 86. Lettres de naturalité de Robert Maccarty de Clancarty. Versailles, mai 1762. — Fol. 88 v°. Provisions de Charles-Antoine Dauphin d'Halinghen, lieutenant général civil, commissaire enquêteur et examinateur en la sénéchaussée de Boulogne. Versailles, 10 août 1761. — Fol. 91. Provisions de Florent de Sachy de Marcelet, procureur du Roi au bailliage et présidial d'Amiens. Versailles, 28 juillet 1761. — Fol. 94 v°. Provisions de Jean-Édouard Cousin, procureur du Roi au grenier à sel de Montdidier. Paris, 1er décembre 1762. — Fol. 96. Provisions de Joseph-René Boistel, greffier au bureau des finances d'Amiens. Paris, 15 décembre 1762. — Fol. 99. Arrêt du Conseil relatif aux fermes générales. Versailles, 6 juillet 1762. — Fol. 104. Provisions de Jean-Louis-Charles de St-Fussien de Vignereuil, président en l'élection de Montdidier. Paris, 15 décembre 1762. — Fol. 107. Provisions de Jean-Baptiste Faux, sieur du Faux, lieutenant en la maîtrise particulière des eaux et forêts de Calais. Paris, 19 mai 1762.—Fol. 108. Provisions de Louis Picquet, greffier audit siège. Paris, 9 juin 1762. — Fol. 110 v°. Provisions de Jean-Marie-Louis Ballue, grenetier à Péronne. Marly, 29 juin 1761. — Fol. 112. « Contract d'engagement de l'étang de Camier. » 30 juillet 1755. — Fol. 113. Provisions de Nicolas Blanquart, procureur du Roi en la maîtrise des eaux et forêts de Calais. Paris, 9 mai 1763. — Fol. 115. Provisions d'Éloi Fouquier, procureur du Roi au bailliage et prévôté de St-Quentin. Paris, 4 février 1762. — Fol. 116. « Aliénation de 80 journaux de terre situés au terroir du Titre. » Compiègne, 17 août 1763.— Fol. 118. Provisions de Marc-Louis Veillet, contrôleur principal ancien des fortifications de Picardie. Versailles, 31 décembre 1763. — Fol. 120. Provisions de Jean-François Gaffé, sieur de St-Martin, élu à Abbeville. Paris, 18 janvier 1764. — Fol. 121. Provisions de Jean-Baptiste-Augustin Bosquillon, trésorier de France à Amiens. Paris, 18 janvier 1764. — Fol. 122 v°. Provisions d'Auguste-Dieudonné Fontaine, procureur du Roi en l'élection d'Amiens. Paris, 23 mai 1764.— Fol. 123 v°. « Déclaration qui permet à tous seigneurs et propriétaires de marais, palus et terres inondées, d'en faire les desséchemens, vérification faite de l'état et consistance desdits terrains. » Versailles, 14 juin 1764. — Fol. 125. Provisions de Louis-Augustin Morel d'Hérival, conseiller au bailliage et présidial d'Amiens. Paris, 17 août 1763. — Fol. 126 v°. Provisions de Louis-Claude Gorjon de Verville, receveur des tailles en l'élection de Doullens. Paris, 1er février 1764. — Fol. 129 v°. Provisions d'Adrien Fuzellier, contrôleur au grenier à sel de Nampont-St-Martin. Paris, 26 septembre 1764. — Fol. 131. Provisions de Jacques-André-Joseph Becquet, seigneur de Cocove, juge général de la justice de Calais. Paris, 9 décembre 1761. — Fol. 132. Provisions du même, lieutenant en l'amirauté dudit lieu. Versailles, 23 août 1761.—Fol. 133 v°. « Déclaration de Roy portant suspension de diverses privilèges et exemptions de tailles. » Compiègne, 13 juillet 1764. — Fol. 134. Provisions de Charles-Firmin Cordier, receveur particulier des eaux et forêts en la maîtrise d'Amiens. Paris, 16 janvier 1765. — Fol. 135 v°. « Revente de la vicomté de Calais. » 9 janvier 1765. — Fol. 136 v°. Provisions d'Antoine-Louis Langlès, président au grenier à sel de Grandvilliers. Paris, 8 mai 1765. — Fol. 138. Provisions de Louis Boril d'Orcan, trésorier de France à Amiens. Paris, 19 juin 1765. — Fol. 139 v°. Provisions de Jacques-Antoine de Gand, greffier en chef au bureau des finances d'Amiens. Compiègne, 7 août 1765. — Fol. 142. Provisions d'Antoine-Charles de St-Fussien, receveur des tailles à Montdidier. Paris, 11 septembre 1765. — Fol. 151. Arrêt du Conseil relatif à l'octroi de Doullens. Versailles, 15 mai 1759. — Fol. 155. Provisions de Charles-Nicolas Rappellet, grenetier à Breteuil. Paris, 1er juillet 1765. — Fol. 157. « Enregistrement d'une transaction passée entre le receveur du domaine et les Célestins de la ville d'Amiens. » Amiens, 15 septembre 1765. — Fol. 161. Provisions de Jean-Baptiste-Augustin Bosquillon de Blangy, trésorier de France à Amiens. Paris, 12 février 1766. — Fol. 163. Provisions de Maximilien-François-de-Paule Vrayet de Moranviller, trésorier de France audit siège. Paris, 26 février 1766. — Fol. 166 v°. Provisions de Louis-Léon Guerard, trésorier de France audit siège. Paris, 23 avril 1751. — Fol.

175. Provisions de Roch-Augustin Hareux, rapporteur du point d'honneur au bailliage d'Amiens. Paris, 23 avril 1766. — Fol. 177. Provisions d'Antoine-Louis-Langlès, lieutenant des maréchaux au bailliage d'Amiens. Paris, 16 juillet 1766. — Fol. 179 v°. Provisions de Jean-François-Nicolas Pillon, grenetier à Montdidier. Paris, 2 juillet 1766. — Fol. 181 v°. Provisions de Louis Mouret, juge garde des entrepôts des sels à Amiens. Paris, 26 novembre 1766. — Fol. 185. Provisions de François-Alexandre Gobinet, commis à la recette des tailles à St-Quentin. Versailles, 15 avril 1767. — Fol. 185 v°. « Arrêt du conseil d'État du Roi qui continue pour dix années au profit de la ville d'Amiens l'octroy de 5 l. 6 s. par muid de vin et 6 l. par chaque barrique d'eau-de-vie. » Versailles, 29 mars 1767. — Fol. 186 v°. Provisions de Dominique-Gabriel Lemercier, élu à Péronne. Compiègne, 5 août 1767. — Fol. 189. Provisions de François-Joseph Carrey, naturalisé, maître particulier des eaux et forêts à Amiens. Paris, 14 mars 1767. — Fol. 191 v°. Provisions de Florimond-Isidore Pingré de Villers, lieutenant particulier au bailliage et présidial d'Amiens. Paris, 27 mai 1767.— Fol. 192 v°. Provisions de Jean-Baptiste Roger, contrôleur au grenier à sel d'Amiens. Paris, 9 septembre 1767. — Fol. 195 v°. Provisions de Louis-Firmin Froment, trésorier de France à Amiens. Paris, 16 décembre 1767. — Fol. 198 v°. Provisions de Jean-Baptiste-Nicolas Dubrun, président aux traites à St-Valery. Paris, 2 décembre 1767. — Fol. 201 v°. Provisions de François de Sachy de St-Aurin, ci-devant capitaine au régiment de la Couronne et chevalier de St-Louis, en l'office d'avocat du Roi au bureau des finances d'Amiens. Paris, 30 mars 1768. — Fol. 203. Provisions de Louis-Paul Maillart, procureur du Roi au bailliage de Montdidier. Versailles, 20 avril 1768. — Fol. 204 v°. Provisions de Louis Foulon, contrôleur au grenier à sel d'Aumale. Versailles, 4 mai 1768.— Fol. 209. Provisions de Gabriel-François-Nicolas Creton, président au grenier à sel de St-Valery. Paris, 31 août 1767. — Fol. 210 v°. Provisions de Michel Mauvoisin, élu à Abbeville. Versailles, 15 juin 1768. — Fol. 211 v°. Provisions de Noël Delahaye, à la chapelle royale dite du Château dans la cathédrale de Boulogne. Versailles, 27 septembre 1765. — Fol. 212. Provisions de Henri Duteil, en la chapelle royale dite du Château, dans ladite cathédrale. Versailles, 27 septembre 1765. — Fol. 212 v°. Provisions d'Auguste-Dieudonné Fontaine, procureur du Roi au bailliage et présidial d'Amiens. Paris, 16 mai 1768. — Fol. 213 v°. Provisions de Jean Lambert, procureur du Roi aux mesurages et envois des sels à St-Valery. Paris, 30 juillet 1766. — Fol. 215. « Arrest du conseil d'État pour la prise de possession du bail des fermes générales unies, sous le nom de Julien Alaterre, pendant 6 années. » Versailles, 24 novembre 1767. — Fol. 218. Provisions de Nicolas Souillart, procureur du Roi des traites à Péronne. Paris, 25 juillet 1768. — Fol. 219 v°. Provisions d'Édouard-Victor-Alexis de Caix, élu à Doullens. Versailles, 14 novembre 1765. — Fol. 222 v°. Provisions de Charles-Constantin Levavasseur, greffier en chef criminel au bailliage et présidial d'Amiens. Paris, 16 novembre 1763. — Fol. 224. Provisions d'Antoine-Robert Triboulet, contrôleur au grenier à sel de Montdidier. Compiègne, 17 août 1768. — Fol. 225 v°. Provisions d'Étienne-François-Nicolas Baillet, élu à Amiens. Fontainebleau, 26 octobre 1768. — Fol. 228. Provisions d'Alexandre Fauchon, procureur du Roi en l'élection d'Amiens. Paris, 17 novembre 1768. — Fol. 229. Provisions de Laurent-François Le Clercq, grenetier à Ault. Paris, 21 janvier 1767. — Fol. 230 v°. Provisions de Louis-Jean Lenormant, receveur général des finances de la généralité d'Amiens. Paris, 17 novembre 1768. — Fol. 234. Bail du moulin du Roi à Abbeville. Abbeville, 3 décembre 1768. — Fol. 236 v°. Provisions de Jean-Baptiste-François-de-Paule Huet, seigneur d'Hébécourt, lieutenant criminel au bailliage de Péronne. Compiègne, 17 août 1768. — Fol. 238 v°. Provisions de Jean-Baptiste Dottin, receveur particulier en la maîtrise des eaux et forêts d'Amiens. Compiègne, 18 août 1768. — Fol. 239 v°. Bail du domaine d'Ambleteuse. Boulogne, 5 février 1763. — Fol. 240 v°. Provisions de Florent Boullanger, élu à Montdidier. Paris, 26 août 1769.— Fol. 241 v°. Provisions de Louis-Joseph Couleau, seigneur de Boiseran. Paris, 23 juin 1768. — Fol. 248. Provisions de Nicolas-Thomas Lucet, lieutenant en l'élection de Doullens. Versailles, 15 juin 1768. — Fol. 249. Provisions d'Augustin de Masso, chevalier de la Ferrière, maréchal de camp, sous-gouverneur du Dauphin, du comte de Provence et du comte d'Artois, en la charge de gouverneur des ville et citadelle d'Amiens. Fontainebleau, 14 octobre 1769. — Fol. 249 v°. « Arrêt du Conseil portant concession de deux terreins vagues scitués au hameau de Capécure, en Boulonnois, au profit du sieur Descayeulx. » Versailles, 16 octobre 1759. — Fol. 252. Provisions de Louis Bienaimé, contrôleur au grenier à sel de Corbie. Paris, 15 novembre 1769. — Fol. 254 v°. Provisions de Pierre-Jean-Baptiste-Joseph Guerard, seigneur d'Espinaux, lieutenant particulier en la maîtrise particulière des eaux et forêts d'Amiens. Paris,

26 avril 1769. — Fol. 255 v°. « Sous-bail des censives non engagées de la ville et des paroisses du gouvernement de Calais. » Calais, 3 décembre 1768. — Fol. 258 v°. Provisions de Pierre-Étienne-François Gosset, président en l'élection de Doullens. Paris, 29 novembre 1769. — Fol. 259 v°. Provisions de Robert-Valery-Alexandre Blondin, lieutenant en l'amirauté de St-Valery. Versailles, 31 décembre 1768. — Fol. 260 v°. Provisions de Charles-Augustin-Hippolyte Cocquerel, conseiller au bailliage de Montdidier. Paris, 13 juillet 1766. — Fol. 262 v°. Provisions de Charles Ducamp, procureur du Roi au grenier à sel de St-Valery. Paris, 13 décembre 1769. — Fol. 267 v°. Provisions d'Alexandre-Nicolas de Bray de Flexelles, avocat du Roi au bureau des finances d'Amiens. Paris, 3 juin 1770. — Fol. 268 v°. Provisions d'Antoine-Adrien Ducrocq de Bancre, trésorier de France à Amiens. Paris, 13 juin 1770. — Fol. 269 v°. Provisions de Jean-Jacques-Vulfran Delgorgue, président au grenier à sel d'Abbeville. Paris, 28 juin 1770. — Fol. 270 v°. Provisions de François Derveloy, lieutenant en l'élection d'Amiens. Paris, 28 juin 1770. — Fol. 274 v°. « Déclaration du Roi qui maintient et confirme les officiers des bureaux des finances dans tous les privilèges qui leur ont été précédemment accordés. » Versailles, 12 juillet 1770, — etc.

C. 1993. (Registre.) — In-fol. 358 feuillets, papier.

1770-1781 (1). — Registre aux Chartes. — Fol. 1. Provisions d'Honoré-Jean-Marie Cordier de la Houssoye, conseiller au siège royal de Calais. Paris, 13 mars 1768. — Fol. 2. Provisions de Michel-François Hermand de Norville, président en l'élection d'Abbeville. Paris, 31 août 1770. — Fol. 5 v°. Provisions de Jacques-Jean-Guilain Duval de Nampty, trésorier de France à Amiens. Paris, 5 décembre 1770. — Fol. 11. Provisions de François-Joseph Pagart d'Armansart, lieutenant général civil, commissaire enquêteur en la sénéchaussée de Boulogne. Paris, 16 juillet 1770. — Fol. 16. « Lettres patentes portant érection de Biache en baronie », en faveur de Charles-François Bibaut de Misery. Versailles, septembre 1768. — Fol. 22. Provisions de Louis-Jean-Baptiste Gaillard, seigneur de Framicourt, maître particulier des eaux et forêts à Abbeville. Paris, 28 mars 1771. — Fol. 24. « Enregistrement d'arrêt du Conseil et contrat d'aliénation à titre d'engagement des droits utiles de la paroisse de St-Léonard. » 1771. — Fol. 26. Provisions de François-Jacques Clémenceau, lieutenant général en la sénéchaussée de Ponthieu. Paris, 20 novembre 1771. — Fol. 31 v°. Provisions de Pierre-Martin Delamotte, rapporteur du point d'honneur au bailliage de St-Quentin. Paris, 26 mars 1772. — Fol. 33 v°. Provisions de Pierre-Charles Fruictier, contrôleur au grenier à sel d'Ault et Mers. Paris, 24 mai 1769. — Fol. 35. « Arrêt (du Conseil) qui ordonne la réunion du fief d'Exauvillers au fief d'Exauvillers dit Crapin. Versailles, 16 juin 1772. — Fol. 40 v°. Provisions de Louis-François-Marie Guerlain, procureur du Roi en la maîtrise des eaux et forêts de Boulonnois. Paris, 29 avril 1772. — Fol. 44. Provisions de Jean-Baptiste Nédonchel, président aux traites à Montreuil. Paris, 12 février 1772. — Fol. 45 v°. Provisions de Joseph-François-Nicolas Hacot, lieutenant criminel au siège royal de Montreuil. Paris, 12 février 1772. — Fol. 48. Provisions de Charles Doliger, garde général des bois et forêts en la maîtrise particulière d'Abbeville. Paris, 21 août 1771. — Fol. 49. Lettres d'érection de la terre de Folleville en marquisat, en faveur de Charles-Gabriel de Folleville, seigneur de Manancourt, Bouchavesnes, etc. Paris, novembre 1719. — Fol. 53. Provisions de Jacques-François Godard d'Argoule, trésorier de France à Amiens. Versailles, 31 décembre 1772. — Fol. 55. « Arrêt du Conseil portant concession de 4 terreins vagues scitués entre Calais et Gravelines, au profit du sieur de Tauffe. » Versailles, 26 janvier 1773. — Fol. 59. « Terrein accordé à la ville d'Amiens, pour y construire une écurie pour la maréchaussée. » Arrêt du Conseil. Versailles, 23 février 1773. — Fol. 61. « Confirmation de noblesse des enfans de M. Bosquillon de Rosières. » Arrêt du Conseil. Versailles, 4 mai 1773. — Fol. 63. Provisions de Louis-Armand-Philippe Delaforge, président au grenier à sel de Breteuil. Versailles, 26 mars 1772. — Fol. 65. Arrêt du Conseil faisant au marquis d'Achy concession d'une redevance de la terre de Nouvion. Versailles, 28 décembre 1772. — Fol. 69. Provisions de Louis-Antoine-Delacourt, président des traites à Amiens. Versailles, 4 juin 1753. — Fol. 71. Provisions de Jean-Baptiste-Melchior Blondel, contrôleur au grenier à sel de St-Quentin. Paris, 13 novembre 1773. — Fol. 72 v°. Provisions de Louis-Charles Douville, procureur du Roi en la maîtrise particulière des eaux et forêts d'Abbeville. Paris, 13 janvier 1773. — Fol. 75 v°. « Lettres patentes sur arrêt portant règlement pour l'enregistrement du bail des fermes. » Fontainebleau, 17 octobre 1773. — Fol. 83 v°. Provisions de Jean-Baptiste Loysel Le Gaucher, maire de Rue. Paris, 21 avril 1773. — Fol. 84 v°. Provisions de Jean-Étienne Maillard, lieutenant de maire à Marle. Paris, 24 mars 1773. — Fol. 86. « Enregistrement d'un arrest du Conseil, portant concession et aliénation de

(1) Dates d'enregistrement.

deux terreins vagues situés à Outrau, près Boulogne. » 1773. — Fol. 87 v°. Provisions de François Broutel, grenetier à Grandvilliers. Paris, 23 mars 1774. — Fol. 91 v°. Provisions de Jacques-François-Joseph Robert, procureur du Roi en l'amirauté de Boulogne. Paris, 26 mai 1773. — Fol. 94. « Enregistrement du bail des domaines des généralités d'Amiens et Soissons. » Paris, 22 février 1774. — Fol. 100 v°. et 107. Arrêt du Conseil portant concession d'un terrain sablonneux nommé les Molières d'Hénocq, entouré de trois côtés par les eaux de la Canche à Étaples. La Muette, 14 juin 1774 — Fol. 102 v°. Provisions de Jean-François-Nicolas Pillon, lieutenant civil en l'élection de Montdidier. Paris, 19 juin 1774. — Fol. 110. Provisions de Henri-Louis-Libéral-Antoine-Gaspard de la Tour de la Boulie, maltre particulier des eaux et forêts à Calais. Paris, 2 mars 1773. — Fol. 113. Provisions de Nicolas Couture, greffier en chef criminel au bailliage et présidial d'Amiens. Paris, 23 février 1774. — Fol. 114 v°. « Enregistrement du bail des fermes générales. » Versailles, 26 avril 1774. — Fol. 121 v°. Provisions de Pierre Francastel, grenetier à Grandvilliers. Paris, 22 février 1775. — Fol. 123. « Arrêt du Conseil qui ordonne que Jean Berthaux sera mis en possession de la régie des domaines. Versailles, 22 décembre 1774. — Fol. 128 v°. Provisions de Charles-Godefroy Masson, grenetier à Montdidier. Paris, 22 mars 1775. — Fol. 130. Provisions de Pascal-Jacques Marotte, assesseur à la ville d'Albert. Paris, 5 avril 1775. — Fol. 131. Arrêt du Conseil pour la construction d'un moulin sur le terroir de Deniécourt. Versailles, 28 mars 1775. — Fol. 134. Provisions de Jean-Jacques Famery à une chapelle royale du château de Boulogne. La Muette, 3 juin 1774. — Fol. 135 v°. Provisions de Jean-Baptiste Hénocq, contrôleur au grenier à sel de Nampont-St-Martin. Paris, 17 mai 1775. — Fol. 139. Provisions de François-Joseph Corduant, procureur du Roi au grenier à sel de Corbie. — Fol. 141. Provisions de François-Joseph Poujol, président en l'élection de Doullens. Versailles, 2 août 1775. — Fol. 142 v°. Provisions du même, grenetier audit lieu. Versailles, 2 août 1775. — Fol. 144 v°. Provisions de Jean-Louis-François Boutillier, élu à Amiens. Paris, 17 août 1775. — Fol. 147 v°. Provisions d'Alexandre-Guillaume-Achille Mitiffeu, élu à Amiens. Paris, 30 août 1775. — Fol. 149 v°. Provisions de Jacques-André Duflos, élu à Doullens. Paris, 17 janvier 1776. — Fol. 151 v°. Provisions d'Alexis-François Campion, procureur du Roi au grenier à sel de Grandvilliers. Paris, 17 août 1775. — Fol. 154 v°. Édit portant suppression des corvées. Versailles, février 1776. — Fol. 160. Arrêt du Conseil qui accorde aux vassaux du Roi, jusqu'au 1er janvier 1777, pour rendre les foi et hommage dus à son heureux avènement. Versailles, 7 août 1775. — Fol. 162. Provisions d'Ambroise Huet-Durotois, élu à St-Quentin. Paris, 1er mai 1776. — Fol. 164. Provisions de Charles-Luglien Cauvel de Carouge, président au grenier à sel de Montdidier. Paris, 1er mai 1776. — Fol. 166. Provisions de Clément-Nicolas-Vincent Hecquet de Beaufort, avocat du Roi en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. Fontainebleau, 19 octobre 1775. — Fol. 167 v°. Provisions de Nicolas Mitouart, garde général des eaux et forêts en la maltrise particulière d'Amiens. Paris, 1er mai 1776. — Fol. 171. Lettres de naturalité de Jacques-Thaddée Fouler, prêtre, natif d'Irlande. Fontainebleau, octobre 1740. — Fol. 172 v°. « Déclaration qui rétablit par provision l'ancien usage observé pour les réparations des grands chemins. » Versailles, 11 août 1776. — Fol. 173 v°. Provisions de Nicolas-Joseph Lenain, grenetier à Albert. Fontainebleau, 7 novembre 1776. — Fol. 175. Provisions de Louis-Joachim Gorlier, procureur du Roi au grenier à sel d'Albert. Fontainebleau, 7 novembre 1776. — Fol. 176 v°. Arrêt du Conseil qui accorde un délai pour les foi et hommage dus au Roi. Versailles, 17 janvier 1777. — Fol. 179. Arrêt du Conseil portant règlement sur les ventes et reventes des domaines. Versailles, 7 mars 1777. — Fol. 184. Provisions de Charles-Gabriel Lemaire, président au grenier à sel de Grandvilliers. Paris, 13 février 1770. — Fol. 185. Provisions de Louis-Philippe-Marie Duriez, greffier en la maltrise particulière des eaux et forêts de Calais. Paris, 26 février 1777. — Fol. 186 v°. Provisions de Charles-Xavier-Louis, seigneur de Senonville, maître particulier des eaux et forêts à Abbeville. Versailles, 3 juin, et Paris, 25 juin 1777. — Fol. 190 v°. Provisions de Charles-Alexandre-François Gobinet de Villecholles, receveur des impositions de l'élection de St-Quentin. Paris, 11 juin 1777. — Fol. 192 v°. Arrêt du Conseil portant concession de 12 arpents 1/2 de terre aux habitants d'Énocq et d'Haudicq. Versailles, 25 mars 1777. — Fol. 199. Provisions de Jean-Baptiste-Charles-Paul Boutteville, procureur du Roi au bailliage et prévôté de Péronne. Paris, 12 mars 1777. — Fol. 200 v°. Édit portant suppression de tous les offices de receveurs et contrôleurs généraux des domaines et bois. Versailles, août 1777. — Fol. 205. v°. Lettres patentes en forme d'édit, portant remplacement et supplément d'apanage en faveur du comte d'Artois. Versailles, juin 1776. — Fol. 217. Provisions de Jacques-Édouard Verain de Varennes, receveur des

tailles de l'élection de Montdidier. Paris, 30 mars 1763. — Fol. 219. Arrêt du Conseil relatif à la régie des domaines. Versailles, 14 décembre 1777. — Fol. 225 v°. Provisions de Jacques-François Féret, greffier en l'élection d'Amiens. Paris, 11 juin 1777. — Fol. 228. Provisions de Nicolas-Jacques Duwanel, sieur de la Bouillarderie, lieutenant de la maîtrise particulière des eaux et forêts d'Abbeville. Versailles, 31 décembre 1777. — Fol. 235. Provisions d'André-Vincent Boistel d'Exauvillers, trésorier de France à Amiens. Paris, 11 mars 1778. — Fol. 237 v°. Provisions de Louis-Marie-Thomas Routtier, avocat du Roi en la sénéchaussée de Boulogne. Paris, 6 août 1777. — Fol. 239 v°. Provisions de Jean-François-Guy Pillon de la Tour, élu à Montdidier. Paris, 14 janvier 1778. — Fol. 242. Provisions d'André-Alexandre Michault, contrôleur au grenier à sel d'Abbeville. Paris, 8 avril 1778. — Fol. 244. Provisions de François-Félix-Xavier-René Boullanger de Rivery, lieutenant particulier au bailliage et présidial d'Amiens. Paris, 11 février 1778. — Fol. 245 v°. Provisions de Charles-Louis-Gabriel Le Correur, président en l'élection de Doullens. Paris, 29 avril 1778. — Fol. 248. Provisions de Jacques Holleville, grenetier à Doullens. Paris, 29 avril 1778. — Fol. 249 v°. Provisions de Jacques-Sébastien de St-Jullien, président au grenier à sel de Nampont-St-Martin. Versailles, 14 avril, et Paris, 13 mai 1778. — Fol. 253. Provisions de Nicolas-Antoine Delfe, élu à Abbeville. Versailles, 19 mai, et Paris, 7 mai 1778. — Fol. 256 v°. Provisions de Claude-Clément-Alexandre Le Tellier, seigneur de Grécourt, président au grenier à sel de Péronne. Versailles, 31 décembre 1776. — Fol. 258 v°. Provisions de François-Bernard Bunel, avocat du Roi au bailliage et présidial d'Amiens. Paris, 29 juillet 1778. — Fol. 260. Provisions de Charles-Alexandre Cozette, trésorier de France à Amiens. Paris, 26 août 1778. — Fol. 266. Provisions de Philippe-Marie-Henri Poujol, conseiller au bailliage et présidial d'Amiens. Paris, 12 août 1778. — Fol. 270 v°. Provisions de Georges Duflos, greffier en chef de l'élection de Doullens. Paris, 11 février 1779. — Fol. 272. Provisions d'Henri Jorand, procureur du Roi au grenier à sel de St-Quentin. Paris, 24 février 1779. — Fol. 273 v°. Provisions de Jean-Baptiste-Antoine Mopinot, trésorier de France à Amiens. Paris, 24 février 1779. — Fol. 280. Provisions d'Alexandre-Charles-François Hudeline de Corton, grenetier à St-Quentin. Paris, 24 mars 1779. — Fol. 283 v°. Provisions de Jacques-François-Joseph Serault, trésorier de France à Amiens. Paris, 28 avril 1779. — Fol. 284 v°. Provisions de Pierre-Charles-Marie Audibert, garde-marteau en la maîtrise particulière de Calais. Paris, 12 août 1778. — Fol. 286. Provisions de Louis-Marie Blanquart, procureur du Roi audit siège. Paris, 12 août 1778. — Fol. 287 v°. Provisions du sieur Dacary de Beaucoroy, lieutenant au régiment de Roussillon-infanterie, en la charge de capitaine de Beauquesne. Versailles, 11 avril 1779. — Fol. 289 v°. Provisions de Louis-Charles-Marie Palyart, élu à Amiens. Paris, 24 mars 1779. — Fol. 291 v°. Provisions de Mathias-Antoine de Haussy de Robécourt, avocat du Roi au bailliage et prévôté de Péronne. Versailles, 31 décembre 1778. — Fol. 292 v°. Lettres de noblesse de François Delporte, négociant à Boulogne. Versailles, décembre 1776. — Fol. 296. Provisions de Robert Ternaux, garde-marteau en la maîtrise particulière de Boulogne. Paris, 28 avril 1779. — Fol. 302 v°. Provisions d'Adrien Cozette, trésorier de France à Amiens. Paris, 10 novembre 1779. — Fol. 304. Provisions de François-Marie Delaporte, lieutenant en la maîtrise particulière des eaux et forêts d'Amiens. Paris, 14 avril 1779. — Fol. 306. Lettres patentes accordées par le Roi au comte d'Artois, relativement au droit de prélation de la baronnie de Picquigny. Versailles, 10 décembre 1779. — Fol. 307. Arrêt du Conseil qui décharge les demoiselles Froment du droit de franc fief. Versailles, 14 décembre 1779. — Fol. 309. « Déclaration concernant la taille et la capitation. » Versailles, 13 février 1780. — Fol. 320 v°. Provisions de Jean-Laurent Quignon, grenetier à Ault et Mers. Paris, 19 avril 1780. — Fol. 322. Arrêt du Conseil portant concession d'un terrain à Amiens, rue des Clairons. Versailles, 9 novembre 1779. — Fol. 323 v°. Provisions d'Antoine-Pierre Blanquart de la Barrière, maître particulier des eaux et forêts à Boulogne. Versailles, 31 décembre 1779. — Fol. 326. « Édit portant suppression de quarante-huit offices de receveurs généraux des finances et établissement d'un nouvel ordre à cet égard. » Versailles, avril 1780. — Fol. 330. Provisions de Noël-Michel-Augustin Damiens d'Hébécourt, élu à Montdidier. Paris, 5 juillet 1780. — Fol. 331 v°. Lettres patentes sur arrêt portant concession de terres entre Calais et Gravelines. Versailles, 5 juillet 1687. — Fol. 332 v°. Édit portant suppression et création nouvelle de trois offices de receveurs généraux, etc. Versailles, janvier 1780. — Fol. 335 v°. Provisions de Pierre Gobaut de Criquelles, contrôleur général des domaines du comté de Ponthieu. Versailles, 12 juillet 1780. — Fol. 339 v°. Provisions de Jean-Daniel Mouguet de la Sablonnière, lieutenant

en la maîtrise des eaux et forêts de Boulonnois. Paris, 23 mai 1780. — Fol. 342. Provisions de Pierre-Médard-Martin de Charles, receveur général du comté de Ponthieu. Versailles, 12 juillet 1780. — Fol. 343. Lettres patentes concernant la recette générale des finances de la généralité d'Amiens. Versailles, 23 juin 1780. — Fol. 347 v°. Lettres patentes sur arrêt permettant à la ville d'Amiens l'acquisition d'une maison, pour y construire une halle couverte. Versailles, 13 septembre 1780. — Fol. 350 v°. Ascensement d'un terrain inculte d'environ 6 mesures à Outreau. 1780. — Fol. 353. Arrêt du Conseil portant concession d'une portion de commune aux habitants de la paroisse de Bonères, (Bon air ?) Versailles, 20 avril 1779, — etc.

C. 1991. (Registre.) — In-fol. 293 feuillets, papier.

1781-1787 (1). — Registre aux Chartes. — Fol. 1. Provisions de Charles-Antoine Dépréault, procureur du Roi en la maîtrise particulière des eaux et forêts d'Amiens, Paris, 8 mars 1780. — Fol. 5. Provisions de Joseph-René-Louis Boistel de Belloy, trésorier de France à Amiens. Paris, 14 mars 1781. — Fol. 8 v°. Provisions de Charles-François Lefebvre, vicomte de la Mailliardière, capitaine à la suite de la cavalerie, en la charge de lieutenant de Roi en Picardie. Versailles, 22 mars 1775. — Fol. 10 v°. Arrêt du Conseil qui autorise le sieur Darras, charcutier à Amiens, rue St-Leu, au coin de la rue de Ville, à avancer la devanture de sa maison. Versailles, 10 juillet 1781. — Fol. 12 v°. «Enregistrement de lettres patentes portant vente et aliénation des garennes de Dannes, de Neufchâtel-le-Becq et Nord-Buisson. » 16 juillet 1781. — Fol. 14. Arrêt du Conseil relatif au projet de nouvel alignement et décoration de la place d'Armes d'Amiens. Versailles, 20 juillet 1781. — Fol. 15 v°. Arrêt du Conseil portant concession de deux portions de terrains à Amiens, île St-Germain. Versailles, 28 novembre 1780. — Fol. 17. Provisions de Louis-Adrien-Charles Bruslé, lieutenant en l'amirauté de St-Valery. Paris, 29 novembre 1780. — Fol. 19 v°. Provisions de Mathieu-Joseph-Guillaume de St-Amour, procureur du Roi au bailliage d'Ardres. Paris, 12 septembre 1781. — Fol. 24 v°. Provisions de Jean-Baptiste-Charles Dequeux de Beauval, lieutenant particulier en la sénéchaussée et présidial d'Abbeville. Paris, 2 mai 1781. — Fol. 26 v°. Provisions d'Éloi-François de Ribeaucourt, seigneur de Rouveroy, élu à Abbeville. Paris, 28 novembre 1781. — Fol. 27 v°. Edit portant création de quarante-huit offices de receveurs généraux des finances. Versailles, octobre 1781. — Fol. 32 v°. Ordonnance du bureau des finances qui, à la suite de l'incendie du village de la Chaussée, près de Calais, ordonne qu'à l'avenir les toitures en chaume qui seront à réparer dans le Calaisis seront remplacées par des couvertures en tuiles. 31 janvier 1782. — Fol. 33. Lettres patentes du comte d'Artois relativement aux droits à percevoir sur ses vassaux du comté de Ponthieu, pour raison de foi, hommage et réception d'aveux. Versailles, 20 février 1782. — Fol. 34 v°. Provisions de Jean-Marie Darjuzon, écuyer, receveur général des finances de la généralité d'Amiens. Paris, 28 novembre 1781. — Fol. 36. Provisions de Jean-Étienne-Nicolas Boulanger, lieutenant particulier au bailliage et gouvernement de Montdidier. Paris, 1er août 1781. — Fol. 40 v°. Provisions de Landry-François-Adrien François, contrôleur au grenier à sel d'Albert. Paris, 1er mai 1782. — Fol. 43. Arrêt du Conseil portant concession aux maire et échevins de Desvrenes (Desvres), de l'ancien château dudit lieu. Versailles, 21 janvier 1764. — Fol. 50. Arrêt du Conseil relatif aux droits perçus par le comte de Lannoy, à Auxy-le-Château. Versailles, 20 avril 1777. — Fol. 54. Id. Versailles, 23 mars 1778. — Fol. 60 v°. Provisions de Félix-Marcel Cordier, procureur du Roi en l'élection d'Abbeville. Paris, 24 juillet 1782. — Fol. 63. Arrêt du Conseil portant concession au chapitre de la cathédrale d'Amiens d'une portion de terrain près du Moulin Neuf. Versailles, 6 août 1782. — Fol. 65 v°. Arrêt du Conseil relatif à la commune du Quesnel. La Muette, 26 septembre 1782. — Fol. 67 v°. Provisions du marquis de la Ferrière, gouverneur des ville et citadelle d'Amiens. Versailles, 9 juin 1772. — Fol. 70. Arrêt du Conseil qui ordonne qu'il sera procédé à la vente d'un terrain de 43 verges, en la basse ville de Boulogne. Versailles, 23 juillet 1782. — Fol. 72. Provisions de Jean-François Bocquet, contrôleur au grenier à sel de Doullens. Paris, 18 décembre 1782. — Fol. 74. Provisions de Jean-Louis Adrien Cambronne, procureur du Roi en l'élection de St-Quentin. Versailles, 16 janvier 1783. — Fol. 75 v°. Provisions de Bernard Dumollin, procureur du Roi au bureau des finances d'Amiens. Versailles, 16 janvier 1783. — Fol. 79 v°. Lettres de confirmation de noblesse pour Joseph de Comerford, irlandais. Paris, octobre 1776. — Fol. 83. Provisions d'Antoine de Lasaux, greffier ancien au bureau des finances d'Amiens. Paris, 26 février 1783. — Fol. 84. Provisions du même, greffier alternatif audit siège. Paris, 26 février 1783. — Fol. 85. Provisions du même, greffier triennal audit siège. Paris, 26 février 1783. — Fol. 86. Provisions du même, greffier de la chambre du domaine et voirie audit bu-

(1) Dates d'enregistrement.

reau. Paris, 26 février 1783. — Fol. 87 v°. Arrêt du Conseil relatif à la place d'Armes d'Amiens. La Muette, 17 septembre 1782. — Fol. 89 v°. Provisions de Paul Fayard de Bourdeilles, receveur général des finances à Amiens. Paris, 4 septembre 1782. — Fol. 95. Provisions de Pierre-Éloi de Ribeaucourt, élu à Abbeville. Paris, 9 avril 1783. — Fol. 97. Provisions de Jean-Louis-Marie Mathon à une chapelle royale du château de Boulogne. Marly, 29 octobre 1780. — Fol. 98 v°. Provisions de Jean-Baptiste-Gaspard-Henri Thiérion, trésorier de France à Amiens. Paris, 14 mai 1783. — Fol. 101. Provisions de Nicolas Parent, sieur de Martigni-Briand, chevalier d'honneur au bureau des finances d'Amiens. Paris, 27 février 1782. — Fol. 102. Ascensement des garennes d'Écaut et du Choquel en Boulonnois. 3 fevrier 1783. — Fol. 105. Arrêt du Conseil qui confirme l'aliénation de 23 mesures, 28 perches de terrain inculte dans le marais de Guines. Versailles, 28 mai 1782. — Fol. 106 v°. Arrêt du Conseil relatif à un diamant déposé entre les mains des officiers municipaux d'Amiens. 1783 (?). — Fol. 111 v°. Provisions de François-Alexandre Fauchon, procureur du Roi au grenier à sel d'Amiens. Paris, 28 mai 1783. — Fol. 114. Provisions de Henri-Joseph Blanquart, procureur du Roi au siège royal de Calais. Paris, 28 mai 1783. — Fol. 116. Provisions de Pierre-Martin-Judith-Éléonor de Thosse, lieutenant en l'amirauté de Calais. Paris, 9 avril 1783. — Fol. 117. Provisions de Joseph-Hippolyte Huguet du Hallier, maître particulier des eaux et forêts à Calais. Paris, 13 août 1783. — Fol. 119 v°. Provisions d'Antoine-Nicolas de Lasaux, greffier au bureau des finances d'Amiens. Paris, 17 décembre 1783. — Fol. 124 v°. Ascensement de 15 mesures de prés dits les prés d'Hocquinchen au Pont de Briques, paroisse St-Léonard en Boulonnois. 12 novembre 1783. — Fol. 126. Ascensement de l'étang de Camiers en Boulonnois. 20 octobre 1783.— Fol. 127. Arrêt du Conseil portant ascensement de terrains le long du chemin de Boulogne à St-Martin. Versailles, 19 août 1783. — Fol. 128. Arrêt du Conseil portant engagement des droits utiles et honorifiques de la seigneurie, et justice de St-Léonard près Boulogne. Versailles, 23 septembre 1783. — Fol. 130. Arrêt du Conseil portant concession de prés, à St-Pierre lès Calais. Fontainebleau, 18 novembre 1783. — Fol. 131. Ordonnance du bureau des finances concernant les grands chemins du Calaisis et de l'Ardresis. Amiens, mars 1784. — Fol. 133 v°. Provisions de Louis-François-Bonaventure Hémart, élu à Doullens. Versailles, 17 mars 1784. — Fol. 135. Ascensement de l'étang de Cormorand, Claireau et Grisemarine et des terrains en dépendants, sis au hameau du Choquel, paroisse de Condette. 23 octobre 1783. — Fol. 137. Provisions de Pierre-Marie Leporque de Belval, lieutenant particulier assesseur criminel en la sénéchaussée de Boulonnois. Versailles, 14 janvier 1784. — Fol. 139 v°. Provisions d'Antoine-Joseph Lemarchant de Wallieux, trésorier de France à Amiens. Paris, 7 mai 1784. — Fol. 140 v°. Arrêt du conseil du comte d'Artois, en faveur des Cordeliers de Doullens. Versailles, 25 mai 1783. — Fol. 143. Provisions de Jean-Baptiste-Auguste-Marie Fontaine, conseiller au bailliage et présidial d'Amiens. Versailles, 16 janvier 1783. — Fol. 145. Provisions de Charles-Antoine-Joseph Cambronne, élu à St-Quentin. Paris, 9 juin 1784. — Fol. 147. Provisions de Louis-Henri Brunel d'Horna, conseiller au bailliage et présidial d'Amiens. Paris, 12 mars 1783. — Fol. 148 v°. « Arrêt du conseil d'État portant concession au proffit des officiers municipaux de la ville d'Ardres de l'hôtel du gouverneur de ladite ville. Versailles, 7 novembre 1781. — Fol. 152. Provisions de Marie-Charles-Firmin-Alexandre Dufresne de Beaucourt, conseiller au bailliage d'Amiens. Paris, 10 juillet 1782. — Fol. 154. Arrêt du Conseil rendu sur la requête d'Alexandre-Ferdinand Lapostolle, « démonstrateur de chymie de l'académie des sciences et belles lettres et arts de la ville d'Amiens, professeur de mouture et de boulangerie, contenant qu'il vient d'être chargé par le sieur intendant et commissaire départi en la généralité d'Amiens de donner publiquement des leçons sur la mouture et la boulangerie, mais que, pour porter cette partie de l'économie rurale au degré de perfection dont les nouvelles expériences la rendent susceptible, il seroit indispensable d'avoir un moulin économique, où se feroient les démonstrations ; qu'on ne peut former un pareil établissement sans un concours d'eau, et qu'il paroit certain que les seigneurs des rivières qui coulent à Amiens n'y consentiroient pas, attendu qu'ils sont propriétaires de tous les moulins rustiques, que, dans ces circonstances, le supliant auroit pensé que la construction d'un moulin à vent rempliroit les vues du sieur intendant et le vœu de la province, qu'en conséquence il auroit jetté les yeux sur l'emplacement d'un cavalier en partie éboulé faisant partie des fortiffications d'Amiens, lequel emplacement contient environ vingt toises et se trouve borné au nord et à l'occident par l'avenue d'arbres du rempart, à l'orient et au milieu par les murs de clôture de différents jardins » ; concession à lui faite dudit cavalier, moyennant une redevance annuelle de 120 l. de froment. Versailles, 18

mai 1784. — Fol. 158. Provisions de Louis-Alexandre Brocot, maître particulier des eaux et forêts à Abbeville. Paris, 18 août 1784. — Fol. 162 v°. Provisions de Jean-Antoine Dusevel, greffier en chef de l'élection de Doullens. Paris, 21 juillet 1784. — Fol. 164. Arrêt du Conseil portant concession d'un terrain vague nommé le Verdin, aux environs d'Étaples. Versailles, 27 juillet 1784. — Fol. 165. Ascensement de deux petites portions de terre nommées les Haute et Basse Communettes, en la banlieue de Desvres. Amiens, 17 décembre 1784. — Fol. 166 v°. Provisions de Jean-Pierre Gueudet, procureur du Roi au grenier à sel de Montdidier. Paris, 1er septembre 1784. — Fol. 168. Ascensements de divers terrains sur la paroisse de Desvres. 1785. — Fol. 171. Provisions de Fursy Naudé, élu à Péronne. Paris, 17 novembre 1784. — Fol. 172 v°. Provisions de Robert Pincepré, élu à Péronne. Paris, 24 novembre 1784. — Fol. 174. Provisions de Remy-Lambert Pluche, greffier en l'élection de Péronne. Versailles, 11 février 1784. — Fol. 177 v°. Provisions de Charles-Marie Payen, contrôleur au grenier à sel de Péronne. Versailles, 21 décembre 1782. — Fol. 179 v°. Provisions de Jean-Baptiste-Louis Deville, trésorier de France à Amiens. Versailles, 16 mars 1785. — Fol. 180 v°. Arrêt du Conseil portant inféodation au marquis de Vérac de deux pièces de terre à Dargies, au lieu dit la Grande Fosse. Versailles, 9 novembre 1781. — Fol. 182. « Ascensement de deux portions de terre, l'une nommée la commune de l'Epinoy, et l'autre la commune de Pillebois. » 14 avril 1785. — Fol. 183 v°. « Arrêt du Conseil portant ascensement du vieux château de Beauquesne. » Versailles, 17 février 1784. — Fol. 186. « Accensement d'une portion de terrein en la banlieu de Desvres nommée les Créquiers. » Amiens, 30 avril 1785. — Fol. 187. Provisions de Louis-François Maillart, président en l'élection d'Amiens. Paris, 6 avril 1785. — Fol. 188 v° Arrêt du Conseil portant ascensement d'un terrain au faubourg St-Pierre à Amiens, rue de Bonnar. Versailles, 6 avril 1784. — Fol. 189. Provisions de Jean-Baptiste Goret, président au grenier à sel de Roye. Paris, 8 juin 1763. — Fol. 190 v°. Provisions de Jean Bertin, grenetier à Roye. Versailles, 8 avril 1751. — Fol. 192. Ascensement d'un terrain au lieu dit la Poterie, paroisse de Desvres. Amiens, 31 mai 1785. — Fol. 193. Ascensement d'un terrain vague à Menneville. Amiens, 31 mai 1785. — Fol. 193 v°. « Ascensement d'un terrein à la Poterie, paroisse de Desvres. » Amiens, 31 mai 1785. — Fol. 194 v°. « Accensement d'un terrein vague faisant partie de la forêt de Desvres. » Amiens, 2 juin 1785. — Fol. 195. Ascensement de six portions de terrains sis à Amiens, à St-Maurice, Camon, au pont du Cange, à la porte du Cours et à la porte de Noyon. 7 octobre 1783. — Fol. 197. Lettres patentes portant réunion des biens de l'abbaye de N.-D. de Biache à ceux de l'abbaye de Fervaque. Versailles, juin 1767. — Fol. 198. Provisions de Pierre-Jean Lefebvre, greffier en l'élection de Montdidier. Paris, 28 mai 1785. — Fol. 199 v°. Provisions de Guillain-Joseph Bauchard, élu à St-Quentin. Paris, 6 juillet 1785. — Fol. 200 v°. Arrêt du Conseil portant concession à Joseph Denis, bourgeois d'Amiens, de l'emplacement d'un cavalier sis à Amiens dit le Four des Champs, pour y établir un moulin à vent économique. Versailles, 10 août 1784. — Fol. 202 v°. Provisions de Nicolas-Remisius Audibert, garde marteau en la maîtrise de Calais. Paris, 8 juin 1785. — Fol. 203 v°. Arrêt du Conseil concernant la reconstruction de la porte d'entrée du bureau des finances d'Amiens, sur le devis du sieur Rousseau, ancien inspecteur des ponts et chaussées, ingénieur de la ville d'Amiens. Versailles, 13 novembre 1784. — Fol. 206. Provisions de Pierre-Charles-François-Auguste du Liège, trésorier de France à Amiens. Paris, 8 juin 1785. — Fol. 208 v°. Provisions d'Étienne-Fursy Minette, lieutenant en l'élection de Péronne. Paris, 3 août 1785. — Fol. 209 v°. Concession au sieur Lemaire de 113 mesures, 46 verges de terrain faisant partie des communes de Bresmes. 28 juillet 1785. — Fol. 211. Concession au sieur Petit, d'un marais de 35 mesures, 35 verges dans la paroisse d'Ardres, 10 août 1785. — Fol. 215. Provisions d'Henri-Valery Leroux, grenetier à St-Valery. Paris, 17 août 1785. — Fol. 217. Provisions de Jacques-Pierre-Maubaillarcq, procureur du Roi en la maîtrise des eaux et forêts de Calais. Paris, 17 août 1785. — Fol. 218 v°. Provisions d'Antoine-Louis Tellier de Blanriez, maître particulier des eaux et forêts à Calais. Paris, 14 septembre 1785. — Fol. 220. Accensement de 12 verges de pré en la banlieue de Desvres. Amiens, 12 novembre 1785. — Fol. 220 v°. « Accensement de 16 verges de terre au faubourg de Beauvais, entre la porte de la ville et le fort de l'Éperon », à Amiens. Amiens, 12 novembre 1785. — Fol. 223. Provisions de Joseph-René-Louis Boistel de Belloy, lieutenant particulier au bailliage et présidial d'Amiens. Paris, 17 août 1785. — Fol. 224. « Contract de vente d'une maison située près les fortiffications de la ville de Boulogne-sur-Mer. » Amiens, 22 novembre 1785. — Fol. 226. Provisions de Louis-Pierre Lebrun, conseiller enquêteur et commissaire examinateur au bailliage et présidial d'Amiens. Paris, 20 juillet 1785. — Fol. 227. Provisions d'Éloi

Fouquier, greffier en chef garde-scel de la juridiction des juges consuls de St-Quentin, etc. Versailles, 27 janvier 1785. — Fol. 228. Ascensement de 5 à 6 arpents de terrain au Pilbois, banlieue de Desvres. Amiens, 14 janvier 1786. — Fol. 229. «Accensement d'une portion de terrein rue du Don (à Amiens), au nommé Dubois.» Amiens, 26 janvier 1786. — Fol. 230. Ascensement d'un terrain, même rue, au sieur Lefèvre. Amiens, 26 janvier 1786. — Fol. 237. Ascensement d'un terrain vague, même rue, à Jean-Baptiste Boucher. Amiens, 11 février 1786. — Fol. 237 v°. Ascensement d'un terrain vague, même rue, à Marie-Rose Lavergne, veuve de François Pinchon, fabricant. Amiens, 11 février 1786. — Fol. 238. Ascensement d'un terrain vague, même rue, à Marie-Adrienne-Charlotte Verry, Amiens, 11 février 1786. — Fol. 240. Provisions de Nicolas-Louis du Liège, trésorier de France à Amiens. Versailles, 31 décembre 1785. — Fol. 242. Provisions de Louis-Michel Dargnies, lieutenant en l'élection d'Abbeville. Paris, 25 janvier 1786. — Fol 243 v°. Provisions de Jacques Colomban de Miannay, sieur d'Offoy, élu à Abbeville. Paris, 9 février 1786. — Fol. 240. Provisions de Charles-François-Siméon-Joseph Thélu, trésorier de France à Amiens. Paris, 25 janvier 1786. — Fol. 248. Provisions de Claude-Clément de Grain, élu à Péronne. Versailles, 31 décembre 1785. — Fol. 249. Ascensement d'un terrain entre le Mail et le Camp des Buttes, à Jacques Lordel. Amiens, 28 mars 1786. — Fol. 250 v°. Provisions d'Amable Creton, président au grenier à sel d'Amiens. Paris, 8 mars 1786. — Fol. 252. Vente des droits honorifiques de la paroisse de St-Étienne près de Boulogne. Amiens, 9 mai 1786. — Fol. 253 v°. Provisions de Quentin-Nicolas Bruslé, élu à St-Quentin. Paris, 5 avril 1786. — Fol. 255. Provisions de Pierre Baclet, procureur du Roi en l'élection de Doullens, Paris, 26 avril 1786. — Fol. 258. Provisions du même, procureur du Roi au grenier à sel dudit lieu. Paris, 26 avril 1786. — Fol. 259 v°. Provisions de Louis Bruslé, procureur du Roi au grenier à sel de St-Valery. Paris, 7 décembre 1785. — Fol. 261 v°. Provisions de Jean-Baptiste-Gabriel Bouzard, président au grenier à sel d'Ault et Mers. Paris, 10 mai 1786. — Fol. 262 v°. Provisions de Joseph du Rosel, président en l'élection de Péronne. Paris, 22 mars 1786. — Fol. 264. Provisions de Jacques-Adrien Aliamet, trésorier de France à Amiens. Paris, 10 mai 1786. — Fol. 265. Arrêt du Conseil portant concession à Benoit Guibon d'une pièce de terre près la Porte Neuve à Boulogne. Fontainebleau, 8 novembre 1785. — Fol. 266. Provisions de Charles-Antoine-Augustin Grandhomme, président au grenier à sel de Corbie. Paris, 24 mai 1786. — Fol. 267 v°. « Accensement d'un terrain au faubourg de Beauvais, vis-à-vis l'éperon près les fossés de la ville », à Amiens. Amiens, 11 juillet 1786. — Fol. 268. Ascensement de quatre portions de terrains à Ardres. Amiens, 15 juillet 1786. — Fol. 271. « Arrêt du Conseil portant concession d'un magazin en la ville de Boulogne », à Benoît Guibon. Versailles, 24 février 1784. — Fol. 272. Provisions de Charles-François Porchel Lefebvre, garde-marteau en la maîtrise de Calais. Versailles, 26 juillet 1786. — Fol. 273 v°. « Provisions de Claude Ledoux, sieur de Bourseville, trésorier de France à Amiens. Paris, 23 août 1786. — Fol. 273 v°. « Accensement d'un terrein vague situé à Amiens, donnant sur la rivière qui flue au devant de la cour Savary. » Amiens, 7 octobre 1786. — Fol. 274. « Accensement d'un terrein vague à Amiens, paroisse de St-Germain, près le pont de St-Maurice et de la poissonnerie d'eau douce. » Amiens, 7 octobre 1786. — Fol. 274 v°. Ascensement d'un terrain à Amiens au Camp des Buttes. Amiens, 7 octobre 1786. — Fol. 276 v°. Provisions de Charles-Denis-Louis Durieux, élu à Péronne. Paris, 9 août 1786. — Fol. 276 v°. « Accensement d'un terrain vague depuis la porte chartière des Augustins, jusqu'à leur porte du cloître », à Amiens. Amiens, 2 décembre 1786. — Fol. 277 v°. « Accensement d'un terrain vague à Amiens au marché aux Bettes. » Amiens, 2 décembre 1786. — Fol. 281 v°. Provisions de Jean-Baptiste-Fursy Lecreux, lieutenant en l'élection de Péronne. Paris, 9 octobre 1786. — Fol. 282 v°. Concession de deux pièces de pré à St-Pierre lès Calais. Amiens, 21 décembre 1786. — Fol. 284 « Ascensement d'un terrein vague entre les faubourgs de Beauvais et d'Hautoye » à Amiens. 21 décembre 1786. — Fol. 289. Arrêt du Conseil portant concession d'une pièce de terre, près de Boulogne, au-dessus des Tintelleries. Versailles, 4 avril 1786. — Fol. 290 v°. Provisions de Claude-Jean-Louis Dartois, avocat du Roi au bailliage et siège royal de St-Quentin. Versailles, 31 décembre 1778. — Fol. 292 v°. Provisions de Gaspard Mollien, lieutenant en la maîtrise particulière des eaux et forêts de Calais. Paris, 9 août 1786, — etc.

C. 1995. Registre. — In-fol. 252 feuillets, papier.

1703-1727.— Registre aux sentences.— Fol. 6. Relativement à une fondation faite à la fabrique de Caubert. Moulin à Rue. 23 mai 1704.— Fol. 9. Dame Renée de Rambure, duchesse de Caderousse, dame d'Hornoy, relativement à la seigneurie dudit Hornoy. 17 juillet 1704. — Fol. 11. Renée de Goutlier, damoiselle d'Espagny.

16 août 1704. — Fol. 15. Ferme de la grande et petite Calimoche et de la Malassise. 3 décembre 1704. — Fol. 16 v°. Cierge à offrir à la cathédrale d'Amiens le jour de St Firmin. 10 janvier 1705. — Fol. 19. Domaine d'Ardres. 5 février 1705. — Fol. 22. Marguerite de la Haye, veuve d'Adrien de Tutelle, seigneur de Guémy, lieutenant-colonel de cavalerie. 24 avril 1705. — Fol. 29. Fiefs au Titre, à Waben, à Groslier, terre de Bellebrune, etc. 29 août 1705. — Fol. 39 v°. Duchesse de Nemours. 10 juillet 1705. — Fol. 65. Seigneurie de Rouverel. 23 novembre 1708. — Fol. 83. Fief de Gorges, à Airaines. 3 octobre 1710. — Fol. 125. Réfection du pavé de la ville d'Amiens. 30 janvier 1715. — Fol. 138 v°. Ordonnance relative aux droits de péages, barrages, passages, tant par terre que par mer. 1er mars 1716. — Fol. 153 v°. Rente à la paroisse St-Jean du faubourg de Rouvroy à Abbeville. 15 mai 1717. — Fol. 159 v°. Louis de Lannoy, chevalier, seigneur comte dudit lieu, seigneur d'Auxy-le-Château, côté de France. 23 novembre 1717. — Fol. 195 v°. Seigneurie de Fontsomme. 9 août 1721. — Fol. 227. Joseph Digeon, chapelain à Amiens, pour la façade d'une maison à refaire à Amiens, rue St-Leu. 27 août 1726, — etc.

C. 1996. Registre. — In-fol. 272 feuillets, papier.

1727-1770. — Registre aux sentences. — Fol. 1. Soumission de Jean Bequet, gressier, pour la fourniture des pavés de la ville d'Amiens. 3 mai 1727. — Fol. 1 v°. Démolition et rétablissement d'une maison à Amiens, rue basse St-Martin, à Jean Bultel, receveur de l'hôtel-de-ville d'Amiens. 15 mai 1727. — Fol. 10 v°. Bâtiment à construire entre la maison à l'enseigne de la Grosse Tête, et à celle du Grand Monarque. 11 octobre 1728. — Fol. 13. Visite ordonnée sur la plainte « tant des voituriers et roulliers quy entrent dans cette ville d'Amiens, que des personnes les plus distinguées de cette ville, qu'il y avoit du risque de passer en voitures par les portes de cettedite ville, à cause du mauvais estat du pavé. » 13 octobre 1728. — Fol. 35. Droits qui se perçoivent au Câtelet, au profit du sieur de Sart. 26 novembre 1731. — Fol. 42. « S'est présenté haut et puissant seigneur Me Antoine-René de la Roche de Fontenille, abbé commendataire d'Auberive, prieur commendataire de St-Pierre d'Abbeville, chanoine de l'église cathédralle de Paris et grand vicaire de Mgr l'évêque d'Amiens, lequel, pour satisfaire à l'arrest du conseil privé du Roy du 26 juillet 1729, par lequel Sa Majesté ordonne que les chanoines, chapitre, seigneurs, de la vicomté de St-Pierre de ladite ville d'Abbeville, seront tenu de remettre au greffe du bureau des finances d'Amiens un plan et estat contenant les rues et maisons qu'ils prétendent dépendre de ladite vicomté, a ce jourd'huy remis au greffe de ce bureau un plan figuratif avec un estat des maisons qui dépendent de ladite vicomté de St-Pierre. » 10 octobre 1732. — Fol. 77. Moulin de Neuville, paroisse St-Léonard. 25 novembre 1739. — Fol. 86. Puits construit à Amiens, rue des Tripes. 3 mars 1741. — Fol. 108. Dame Louise-Marie Doresmieux, veuve de François Daigneville, chevalier, seigneur de Romaine Liercourt et du fief de Boiville, et damoiselle Louise-Charlotte Daigneville, fille et héritière dudit François. 11 décembre 1742. — Fol. 144. Jean-Charles-Alexandre Lesart de Prémont, chevalier, seigneur de Nielle et de Lostebarne, pair du comté de Guines, demeurant à Ardres. 12 avril 1749. — Fol. 175 v°. François-Louis-Gabriel Lefournier, chevalier, seigneur de Wargemont, seigneur de Ribeaucourt, Domart, Bernaville, Berneuil, Dreuil, Sorel, Wanel, Lheure, Florenquezelle, Méricourt et autres lieux, guidon des gendarmes de la garde ordinaire du Roi, mestre de camp de cavalerie, demeurant à Paris, rue St-Marc. 21 juin 1757. — Fol. 196 v°. Jean-Joachim Rouhault, marquis de Gamaches, grand d'Espagne de 1re classe, comte et gouverneur de St-Valery-sur-Somme, des pays et rocs de Cayeux, brigadier des armées du Roi et mestre de camp du régiment Royal Piémont, pour la terre et seigneurie de Boismont. 21 octobre 1761. — Fol. 197 v°. Charles-Louis-André Daumale, chevalier, seigneur d'Ivrencheux et autres lieux, ancien chevau-léger de la garde du Roi. 27 novembre 1761. — Fol. 228 v°. Soumission pour le pavage des rues d'Amiens. 28 mars 1767. — Fol. 243 v°. Droit de minage des grains à Boulogne. 15 juin 1768. — Fol. 256 v°. Pâturage dans la garenne du Gard. 25 février 1769. — Fol. 270 v°. Marie-Gertrude Vaillant, veuve de Joseph-François marquis de Ligne, seigneur de Toflet pour le moulin du Roi à Abbeville. 10 mai 1770, — etc.

C. 1997. (Registre.) — In-fol. 197 feuillets, papier.

1770-1787. — Registre aux sentences. — Fol. 13. Condamnation contre le nommé Belvaud, maître couvreur, pour avoir travaillé à une maison à Amiens, rue des Sergents, sans avoir au préalable coupé les gouttières saillantes qui s'y trouvent. 16 mai 1771. — Fol. 15 v°. Droits seigneuriaux à payer par M. Picquet de Belloy, pour une maison par lui acquise à Amiens. 3 août 1771. — Fol. 18 v°. Jean-François Chassepot de Beaumont, chevalier, seigneur de Pissy, Framicourt, Augé (Hangest), et autres lieux. 28 août 1771. — Fol.

26. Moulin à vent à Ambleteuse. 18 février 1772.— Fol. 40. Condamnation des sieurs Damiens, d'Acheux et Gorin de Tronville, à faire repaver la devanture de leurs maisons, sur les plans dressés par le sieur Sellier, architecte. 19 juin 1773. — Fol. 56 v°. Maison à Amiens rue de Beauvais, chargée entre autres redevances d'un surcens à la confrérie de N.-D. du Puy dans la cathédrale d'Amiens. 19 mai 1774. — Fol. 89. Jean-Baptiste de Mons, chevalier, seigneur d'Havernas et autres lieux, etc. 4 mars 1777. — Fol. 140 v°. Projet de nouvel alignement de la place d'Armes d'Amiens. 22 septembre 1781. — Fol. 174 v°. Terrain à Amiens, vis-à-vis le rempart entre la porte St-Pierre et le pont Barabant, ascensé à Pierre Dufour, teinturier en soie. 24 mai 1785.— Fol. 178 v°. Seigneurie de Marconnelle. 13 août 1785. — Fol. 182 v°. Seigneurie de Montigny et de St-Acheul. 10 décembre 1785, — etc.

C. 1998. (Registre.) — In fol. 353 feuillets, papier.

1757-1791. — « Registre contenant les noms des créanciers du bureau des finances de la généralité d'Amiens, 1757 à 1791. »

C. 1999. (Registre.) — In-fol. 25 feuillets, papier.

1728-1739. — Registre aux amendes de consignations.

C. 2000. (Liasse.) — 3 pièces, papier (imprimées).

1757-1786.—« Arrest du conseil d'État du Roi portant suppression des dix offices de procureurs postulans au bureau des finances d'Amiens, et réunion de fonctions à la communauté des procureurs postulans au bailliage et siège présidial d'Amiens. » Compiègne, 12 juillet 1757 ; et « Arrest du conseil d'État du Roi, qui, en dispensant les pourvus actuels d'offices de procureurs au bailliage et siège présidial d'Amiens de se faire recevoir et prêter serment au bureau des finances de ladite ville, oblige leurs successeurs auxdites réceptions et prêtations de serment. » Versailles, 1er avril 1758 (impr. 4 p. in 4°). — « Arrêt du conseil d'État du Roi qui ordonne: 1° que l'alignement donné au nommé Solmont dans la rue des Capucins de cette ville (d'Amiens) sera et demeurera nul... 2° que, pour éviter à l'avenir l'arbitraire dans les alignemens, il sera dressé un plan général de la ville, sur lequel seront tracés les alignemens qui doivent avoir lieu », etc. Versailles, 21 mars 1777 (impr. 6 p. in-4°. Amiens). — « Arrêt du conseil d'État du Roi concernant le droit de survivance des offices des bureaux des finances qui y sont dénommés.» Versailles, 6 juin 1786 (impr. 4 p. in-4° Imp. Roy. 1786).

C. 2001. (Liasse.) — 31 pièces, papier (imprimées).

1774-1786. — « Ordonnance du bureau des finances de la généralité de Paris concernant l'établissement d'un nouveau marché aux veaux dans l'enclos des Bernardins, près le quai de la Tournelle. » 8 février 1774 (impr. 6 p. in-4°. Imp. Roy. 1774).— Id., « concernant l'ouverture des rues nécessaires pour l'établissement du marché aux veaux. » 1er mars 1774 (impr. 4 p. in-4°. Imp. Roy. 1774). — Id., « concernant l'élargissement de deux grands chemins dans la province du Gâtinois, traversant la ville de Courtenay. » 8 mars 1774 (impr. 6 p. in-4°. Imp. Roy. 1774).— Id., « concernant l'élargissement d'un grand chemin allant de Nemours à Montereau, traversant les villages de Darvault, la Nosage, Villemer, Villecerf, Ville St-Jacques et Montarlot. » 19 avril 1774 (impr. 4 p. in-4°. Imp. Roy. 1774). — Id., « concernant la police dans les ateliers des paveurs et la conservation des ouvrages publics. » 2 août 1774 (impr. 7 p. in-4°. Imp. Roy. 1774). — Id., « portant défense de faire des étalages de linges et autres sur les arbres des grandes routes ou sur les haies, d'endommager les bornes milliaires et les pavés au pied desdites bornes, de laisser séjourner sur les routes », etc. 2 août 1774 (impr. 6 p. in-4°. Imp. Roy. 1774).— Id., « concernant les réparations aux murs de face des maisons sises dans les traverses des villes, bourgs et villages de la généralité. » 6 septembre 1774 (impr. 3 p. in-4°. 1774).— Id., « concernant la suppression et formation de nouveaux chemins à Mitry-en-France portant défense au juge et au procureur fiscal de Mitry de s'immiscer dans la connoissance des matières attribuées au bureau des finances. » 10 janvier 1775 (impr. 6 p. in-4°. Imp. Roy. 1775).— Id., «portant défense aux officiers de la justice de Chaillot ou faubourg de la Conférence, de plus s'immiscer à l'avenir en façon quelconque, dans la connoissance de la juridiction et police de la voierie dans l'étendue dudit faubourg, ni d'y percevoir aucuns droits de voierie quelconques. » 27 mai 1778 (impr. 4 p. in-4°. Imp. Roy. 1777, *sic*). — Id., « pour prévenir les dégradations du pont de la ville de St-Florentin.» 22 juillet 1778 (impr. 4 p. in-4°. Imp. Roy. 1778). — Id., « concernant les carrières.» 7 août 1778 (impr. 4 p. in-4°. Imp. Roy. 1778).— Id., «qui condamne Edme Bezine, laboureur au Port, paroisse de Briennon, en 150 l. d'amende pour avoir fait paître ses bestiaux dans les emplacemens, remblais et talus du canal de Bourgogne, et avoir usé de voies de fait à l'égard

des officiers préposés pour veiller aux ouvrages dudit canal.» 28 août 1778 (impr. 3 p. in-4°. Imp. Roy. 1778). — Id., « concernant les caves prolongées sous la voie publique. » 4 septembre 1778 (impr. 3 p. in-4°. Imp. Roy. 1778). — Id., « pour l'exécution des règlemens portant défenses de faire aucuns ouvrages à la face des maisons et murs de clôture, sur les rues et chemins dont le pavé est à l'entretien du Roi, sans en avoir obtenu préalablement les permissions des trésoriers de France, commissaires de Sa Majesté au département des ponts et chaussées. » 21 avril 1780 (impr. 3 p. in-4°. Imp. Roy. 1780). — Id., « pour faire cesser les encombremens qui existent sur le chemin conduisant de St-Ouen au village d'Épinay et au port de la Briche. » 6 juin 1780 (impr. 3 p. in-4°. Imp. Roy. 1780). — Id., « pour prévenir les délits et malversations dans les comptes de pavés fabriqués pour le service des chemins, ponts et chaussées à l'entretien du Roi. » 30 juin 1780 (impr. 3 p. in-4°. Imp. Roy. 1780). — Id., « pour l'écoulement des eaux qui proviennent des grande et petite rue de Reuilly, de la Planchette et de Rambouillet. » 21 juillet 1780 (impr. 4 p. in-4°. Imp. Roy. 1780). — Id., « portant défenses aux nommés Jacquier, Roger et Monturat, de plus à l'avenir pêcher dans le canal de Bourgogne, ni d'en dégrader les accotemens. » 22 décembre 1780 (impr. 3 p. in-4°. Imp. Roy. 1781). — Id., « qui commet par provision Barthélemy Raimbaux, pour faire la perception des droits de péage sur les bateaux passant sous le pont de Sèves », etc. 10 janvier 1781 (impr. 3 p. in-4°. Imp. Roy. 1781). — Id., « par laquelle des sentences rendues en l'élection de Beauvais concernant le triplement des octrois de la même ville ont été déclarées nulles », etc. 17 janvier 1781 (impr. 4 p. in-4°. Imp. Roy. 1781). — Id. « qui défend les étalages, de quelque espèce qu'ils soient, dans le carrefour de la rue du Pont à Bray-sur-Seine. » 23 janvier 1781 (impr. 3 p. in-4°. Imp. Roy. 1781). — Id., « portant que, dans le délai de trois mois, à compter du 16 février 1781, tous les corps, communautés, confrairies et tous autres, si aucuns y a, ayant droit en tout ou partie à la propriété ou usage de l'église dite de St-Michel, située cour du palais à Paris, seront tenus de représenter au procureur du Roi leurs titres de propriété, possession ou jouissance,... sinon... que ladite église sera et demeurera réunie... au domaine du Roi. » 16 février 1781 (impr. 3 p. in-4°. Imp. Roy. 1781). — Id., condamnant plusieurs femmes, pour avoir enlevé des branches d'arbres de la grande route de Paris à St-Germain. 27 mars 1781 (impr. 2 p. in-4°. Imp. Roy. 1781). — Id., relativement au péage du pont de Sèves. 10 avril 1781 (impr. 4 p. in-4°. Imp. Roy. 1781). — Id., « qui condamne le sieur Jacob, voyer à St-Denys et à Ménilmontant, en 300 l. d'amende, pour alignemens par lui donnés sur les routes entretenues aux frais du Roi. » 19 juin 1781 (impr. 3 p. in-4° Imp. Roy. 1781). — Id., « qui condamne le sieur Paffe à démolir deux étages de sa maison sur le pont au Change, par lui construits sans permission », etc. 19 juin (impr. 3 p. in-4°. Imp. Roy. 1781). — Id., pour des dégradations aux arbres et autres contraventions sur la route de Neuilly. 19 juin 1781 (impr. 4 p. in-4°. Imp. Roy. 1781). — Id., « concernant des fouilles faites le long de la route de Melun à Vaulx-le-Peuil », etc. 21 août 1781 (impr. 3 p. in-4°. Imp. Roy. 1781). — « Ordonnance de M. l'intendant de la généralité de Paris, concernant la police qui doit être observée dans les galiottes et coches d'eau de la généralité de Paris, par les soldats des troupes de Sa Majesté, tant de l'infanterie que de la cavalerie. » 26 septembre 1781 (impr. 3 p. in-4°. Imp. Roy. 1781). — Id., sur le même objet. 21 novembre 1781 (impr. 3 p. in-4°. Imp. Roy. 1781). — « Ordonnance du bureau des finances de la généralité de Paris concernant la direction du pavé de la ville, faubourgs et banlieue de Paris. » 7 mars 1786 (impr. 6 p. in-4°. Imp. Roy. 1786).

C. 2002. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

1592-1601. — « Déclaration de la terre de Bougainville. » 3 janvier 1601. — Déclaration des terres appartenant à Charles de Belloy, écuyer, sieur du Belloy, sises à Bougainville. XVIIe s. — « Déclaration d'un fief appartenant à Charles Carton, lieutenant du village de Camps en Amiénois. » 29 décembre 1600. — Déclaration d'un autre fief audit lieu. 16 mars 1601. — Déclaration et dénombrement d'un fief abrégé, dépendant de la seigneurie de Cempuis à M. de Créquy, prince de Poix, seigneur dudit Cempuis. 17 décembre 1600. — Déclarations de fiefs dépendant de ladite seigneurie. 7 avril 1601. — Déclaration d'un fief dépendant de la seigneurie de Dargies, à Françoise de Ballenay, comtesse de Bouchage, dame de Montigny, Dargies et autres lieux. 14 décembre 1600. — Déclaration des noms et surnoms des gentilshommes et autres faisant profession des armes, des personnes sujettes au ban et arrière-ban, du nombre des fiefs, terres et seigneuries, rentes inféodées, etc., dépendant de la seigneurie et village de Dargies. XVIIe s. — Réception de Joël Hémery, cultivateur à Domart, en qualité d'homme de relief de 3 journaux de prés, etc. à Démuin. 21 mars 1601. — « Déclaration d'un fief apartenant à Joël Hémery, séant à Démuin. XVIIe s. — Déclaration d'un fief tenu des hoirs de feu François d'Ardres, seigneur

de Fricamps. 2 janvier 1601.— Déclaration d'un fief dépendant de la seigneurie de Hangart. 17 décembre 1600. — Dénombrement d'un fief noble nommé le Camp Marsis, séant à Verignes (Vraignes?), tenu de M. de Rambures, à cause de sa terre et seigneurie d'Hornoy. 3 février 1601.—« Déclaration d'un fief apartenant à Jehan Cauet, piqueur demeurant à Meigneux. » 5 mars 1601.— « Déclaration d'un fief apellé le fief de Ménéviller, séant audit Ménéviller. » 12 novembre 1600. — Déclaration d'un fief à Offignies. 9 mars 1601. — Id., d'un autre fief audit lieu. 9 mars 1601. — Déclaration d'un fief nommé le bois de Guisy, à Oresmaux. 24 mars 1601. — Déclaration de fiefs par Antoine Lefebvre, seigneur du Pont, demeurant à Bergicourt. 2 janvier 1601. — Déclaration de fiefs tenus de Charles de Quenet, chevalier. 9 mars 1601. — « C'este le déclaration du fief que Pierre Barron tient et advoue tenir de hault et puissant seigneur Monsieur de Quenet, chevallier, seigneur dudict lieu de Quenet », etc. XVII[e] s. — Id., d'un autre fief tenu dudit seigneur. XVII[e] s. — Déclaration d'un fief sis à St-Aubin. 8 janvier 1601. — Déclaration d'un fief sis à Thoix. 20 mars 1601. — Déclaration d'un fief sis à la Verrière. 13 novembre 1592. — etc.

C. 2003. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 15 papier.

1621-1787. — « Estat des esterlins délivrés à la ville ce XVIII[e] janvier 1621 », et jours suivants. — Acte de non préjudice par Geoffroy Rogeau, prévôt de Beauvoisis, pour dresser le rôle des gentilshommes résidant dans ladite prévôté. 13 août 1642. — Déclaration de la terre de Guillaucourt. 1758. — Vente d'une maison sise à Becquincourt. 29 décembre 1787, — etc.

C. 2004. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 23 papier, 1 imprimée.

1687-1764. — Pièces de procédures relatives à la terre de Nielle. 1687. — Titres relatifs à une maison sise à Amiens, rue des Coches. 1718-1749. — Projet d'ordonnance portant règlement sur les attributions du bureau des finances en matière de voirie. 23 juillet 1756. — Inventaire de Marie-Elisabeth Cagnard. 16 septembre 1757. — Ordonnance du bureau des finances qui prononce l'interdiction de l'église St-Michel d'Amiens, considéré que ladite église « est dans un tel état de vétusté, qu'elle paroit menacer d'une chute prochaine,.... notamment par le mauvais état de la charpente et du clocher.» 23 février 1763 (impr. affiche). — « Ordonnance aux fins d'opposition de scellés pour le sieur Bourée. » 23 novembre 1763. — « Ordonnance qui commet le lieutenant général de St-Quentin, pour faire l'inventaire et la vente des effets délaissés par une bâtarde décédée à St-Quentin. » 7 avril 1764, — etc.

C. 2005. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1765-1775. — Réquisitoire du procureur du Roi, pour les déclarations à faire par les tenanciers du Roi. 11 janvier 1765. — Ordonnance portant défense de mettre à exécution une sentence du bailliage de Péronne. 31 mai 1766. — Ordonnance qui oblige les sieurs Lebel à établir le trottoir du pavé devant leurs maisons sises à Amiens, rue des Granges. 5 juillet 1766. — Ordonnance pour l'apposition des scellés dans la maison d'une bâtarde décédée à Yvrench. 14 novembre 1767. — Ordonnances relatives aux gouttières, enseignes et noms de rues. 7 décembre 1767. — Ordonnance relative au pont St-Michel à Amiens, et à la tour qui y tient. 8 février 1768. — Ordonnance relative à un terrain vague sis à Amiens, sur l'eau des Majots, ci-devant appelé le Cornet Noyon. 28 avril 1768. — Ordonnance relative à un pot rempli d'espèces d'or, trouvé dans des fondations à Doullens. 6 juin 1768. — Autre ordonnance sur le même objet. 2 juillet 1768. — Ordonnance concernant la grande et petite voirie 18 mars 1769. — Ordonnance relative à l'apposition des scellés chez Alexandre-Nicolas-François Cannet, receveur des tailles de l'élection d'Amiens. 30 juillet 1772. — Ordonnance relative à la confiscation des biens de deux individus du village de Boves, condamnés à être pendus. 17 février 1774. — Ordonnance sur la succession d'un loueur de chevaux de St-Quentin, qui a été fustigé et marqué. 16 février 1775. — Ordonnance relative à la succession de Thomas Willis, sujet anglais. 6 mai 1775. — Ordonnance relative à la succession de Marc Le Comte, bâtard, décédé à Bécourt en Boulonnois sans postérité. 26 mai 1775. — Ordonnance sur la succession de Marie Yansen, anglaise. 22 juin 1775. — Id., 30 juin 1775.— Id., 19 septembre 1775.— Id., 10 octobre 1775.— Ordonnance relative à des bâtiments élevés à Abbeville, chaussée du Bois. 12 août 1775, — etc.

C. 2006. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1777-1780. — Ordonnance relative à la succession de Jacques Dumont, tonnelier, décédé à Boulogne sans héritiers. 25 juin 1777.— Id., 1[er] juillet 1777.— Id., 24 juillet 1777. — Id., 12 août 1777. — Pièces diverses concernant ladite succession. 1777. — Ordonnance pour l'adjudication d'une maison sise à Amiens, rue des Crignons. 13 décembre 1777. — Ordonnance à l'effet de nommer un commissaire pour l'inventaire

des titres et papiers concernant le domaine chez les sieurs Genet et Jacquin. 31 juillet 1778. — Ordonnance sur la succession du sieur Postel, receveur du domaine à Boulogne. 27 février 1779. — Ordonnance qui prescrit le croisement des scellés apposés par les officiers de Boulogne sur les effets de la dame Worde. 16 février 1779. -- Ordonnance sur les scellés à apposer sur les effets des anglais décédant à Boulogne. 9 mars 1779. — Ordonnance concernant la maison sise à Amiens rue des Crignons, où pend pour enseigne le bois de Chantilly. 5 août 1779. — Id., 4 septembre 1779. — Ventilation de la ferme de la Mairie, paroisse de Colembert. 22 décembre 1779. — Ordonnance contre Pierre Sauval, basse rue Notre-Dame à Amiens. 17 juin 1780. — Ordonnance concernant la maison de la femme Dreux, marchand libraire, sise à Amiens, au coin des rues des Sergents et du Beau Puits. 15 juillet 1780, — etc.

C. 2007. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1781-1783.— Ordonnance concernant la succession d'une fille bâtarde décédée à St-Quentin. 7 mai 1781.— Pièces relatives à la succession de David Cholet, sujet suisse, protestant, décédé à Fins. 1781-1782. — Ordonnance sur un terrain vague dans la banlieue de Desvres. 26 janvier 1782. — Ordonnance sur la succession d'un bâtard décédé à Amiens. 29 janvier 1782. — « Ordonnance concernant la couverture des maisons du Calaisis.» 31 janvier 1782.— « Ordonnance sur réquisitoire rendue à l'occasion de la succession d'un soy-disant Pierre Richier décédé à Calais. » 5 février 1782. — « Ordonnance qui condamne Me Sta, notaire à Desvres, à l'amende. 9 avril 1782. — Ordonnance afin de parvenir à l'adjudication d'un terrain vague au marché au Feurre à Amiens. 17 juillet 1782. — Ordonnance relative à la commune de Quesnel. 19 novembre 1782, — etc.

C. 2008. (Liasse.) — 15 pièces, papier (1 plan).

1783-1787. — Ordonnance concernant la voirie de la ville de Calais. 5 juillet 1783. —Ordonnance relative à une maison à Amiens, rue Jeanne Natière. 30 juillet 1783. — Ordonnance relative à une maison à Amiens rue des Capucins. 9 juillet 1785. — « Plan de deux portions de terreins concédés aux sieurs Hannoy et Crépin, déposé avec le procès-verbal d'arpentage en ce bureau, le 24 novembre 1785 », lesdits terrains sis rue du Don à Amiens. Plan dressé par Sellier. Amiens, 9 novembre 1785. — Ordonnance sur les couvertures de paille dans le Calaisis. 8 août 1786. — « Ordonnance de liquidation du revenu d'année du tiers du fief de Puzeaumont. » 4 octobre 1786. — Ordonnance sur la succession du sieur Breviande, décédé garde-magasin de l'arsenal d'Amiens, étranger. 24 janvier 1787. — Pièces relatives à ladite succession. 1787, — etc.

États d'Artois.

C. 2009. (Registre.) — Petit in-fol., 56 feuillets, papier.

1769-1789. — Actes et résolutions de l'ordre de la noblesse aux états d'Artois. — Fol. 1. Attestation que « la maison de Longueval a subsisté en Artois pendant plusieurs siècles, qu'elle a eu rang et séance dans notre corps », etc. Arras, 30 octobre 1769. — Fol. 2 v°. Attestation de noblesse et séance aux états de la maison de le Merchier, d'où descendent MM. Lamoral-Charles-Antoine Lemerchier, écuyer, seigneur de Valière, et Pierre-Adrien-François-Xavier Lemerchier, écuyer, seigneur de Renaucourt. 19 novembre 1769. — Fol. 3. Résolu de prier les députés ordinaires de l'ordre à la cour, de faire les démarches nécessaires pour obtenir une marque distinctive pour tous les gentilshommes du corps. 19 novembre 1769. — Fol. 3 v°. Attestation de noblesse et séance aux états de la maison d'Averhoult. 29 novembre 1769. — Fol. 5 v°. Id., de Procope-François-Placide, marquis de Bassecourt, seigneur du grand et petit Fontaine lès Boulant. 25 août 1770.— Fol. 6 v°. Id., de la maison de Lattre d'Ayette. 30 janvier 1771.— Fol. 8. Id., de la maison de la Forge. 20 mars 1771. — Fol. 9. Id., de Charles-Antoine-Joseph Hubert, écuyer, seigneur de Mons en Barœul, la Haute Anglée, prévôt de la terre domaniale d'Equennes. etc. 10 septembre 1771. — Fol. 10. Id., d'Anne-François-Louis-Joseph Duval de Fiennes, chevalier, seigneur de St-Martin-Glise, Sautricourt, etc. 2 octobre 1771. — Fol. 11. Réponse du duc de Choiseul au marquis de Cressy, député du corps de la noblesse d'Artois à la cour, sur la demande par lui faite d'une marque distinctive pour ledit ordre, et à l'autoriser « à exiger de ceux qui se présenteront à l'avenir pour être admis aux états, qu'indépendamment des preuves de noblesse du côté paternel, ils fassent encore celle de six générations sur les degrés de la mère et de l'ayeule. Sa Majesté n'a pas jugé à propos d'accorder la première de ces demandes, attendu que la noblesse peut acquérir par des services militaires une marque distinctive plus flateuse et plus honnorable que celle qui seroit accordée à la seule qualité de gentilhomme », quant à la seconde demande, elle est accordée, sous la réserve que la nouvelle preuve ne pourra être exigée des enfants dont les pères ont actuellement séance aux

états. Fontainebleau, 21 octobre 1770. — Fol. 10 v°. « Règlement fait en conséquence de la lettre de M. le duc de Choiseul en datte du 21 octobre 1770. » 29 novembre 1770. — Lettre de l'ordre à M. Raulin de Belval, l'un de ses députés à la cour, relativement audit règlement. Arras 15 janvier 1771. — Fol. 12. Lettre de l'ordre au marquis de Monteynard, ministre de la guerre, lui envoyant ledit règlement, le priant de le faire agréer par le Roi. Arras, 15 janvier 1771. — Fol. 13. Attestation de noblesse et séances aux états de Louis-Marie-Chrysostome Deslyons. 18 janvier 1773. —Fol. 14 v°. Id., de la maison de la Forge. 6 février 1773. — Fol. 15. Id., d'Alexis-François comte de Lannoy et du Saint Empire, capitaine aux gardes de S. M. Catholique. 7 mars 1773.—Fol. 16 v°. Id., de la maison de Lassus du Cauroy. 7 juin 1773. — Fol. 17 v°. Attestation que le chevalier de Gantès est susceptible d'obtenir le titre de comte. 22 avril 1774. — Fol. 18. Attestation de noblesse et séance aux états de M. Vollant de Berville, lieutenant au régiment d'infanterie d'Aquitaine. 22 juin 1774. — Fol. 19. Id., de M. Lauretan. 22 décembre 1774.— Fol. 20. Id., de Joseph de Baillencourt dit Courcol, actuellement au service dans le régiment de la Martinique, en garnison au Fort-Royal. 23 janvier 1775. — Fol. 21. Id., de Jean-Emmanuel-Joseph de Gosson, écuyer, seigneur de Barlin. 23 janvier 1775. —Fol. 22. Id., de Pierre-Louis-Robert et Jean-Baptiste-Joseph-Xavier de Briois. 6 février 1775. — Fol. 23. Attestation que les seigneurs d'Hesdigneul, branche de la maison de Béthune, jouissent depuis plus d'un siècle du titre de marquis. 29 mars 1775. — Fol. 24 v°. Attestation de noblesse et séance aux états de la maison de Beaulaincourt de Bellenville. 31 mars 1775. — Fol. 25 v°. Id., de Pierre-Claude-Joseph et Pierre-Albert-Arsène Dambrines. 10 avril 1775.— Fol. 26 v°. Id. de Joseph-Ignace Gosse, seigneur de Dostrel, Louez, St-Éloy, etc., et Vindicien-Charles-Eugène-Joseph Gosse de St-Éloy, son fils. 23 juin 1775.— Fol. 28. Id., de Charles-Joseph-Julien-Florent de Coupigny. 30 juin 1776. — Fol. 29. Id., d'Antoine-Joseph-Marie Lamoral de Cardevac. 14 janvier 1777. — Fol. 30. Id., de François-Joseph Chollet. 14 janvier 1777. — Fol. 31. Id., d'André-François-Louis-Nicolas Haudouart. 24 avril 1777. — Fol. 32. Id., de la maison de Mailly-Couronnel. Arras, 13 mai 1778. — Fol. 33 v°. Id., de Théodore-Jean-Joseph Delaporte, chevalier, seigneur de Remainil. 13 juin 1778. — Fol. 34 v°. Id., de Joseph-Marie-Casimir Blin de Grincourt. 9 juillet 1778. — Fol. 36. Id., de Jean-Guislain-Marie Boucquel, chevalier, seigneur de Beauval, Sarton, Valhuon et autres lieux. 12 octobre 1780. — Fol. 37. Id., de Pierre-Henry-Auguste Le François, écuyer. 21 novembre 1780. — Fol. 38. Id., de Jean-Louis Lemerchier, seigneur de Criminil, ancien officier au régiment de Monaco. 4 décembre 1782. — Fol. 38 v°. Id., de MM. de Bassecourt, de Thieulaines, Descoutes et d'Harchies. 13 février 1783. — Fol. 39. Id., d'Eugène-Louis-Philippe de Salperwick. 18 avril 1784. — Fol. 40. Id., de MM. le baron de Coutes, de Bassecourt, de Thieulaines et de Harchies. 3 octobre 1784. — Fol. 41. Id., de Charles-François-Hubert de Malet. 29 juillet 1785. — Fol. 41 v°. Id., d'Adrien-François, Charles-Joseph, Adrien 2e et Jean-Joseph de Longueval. 2 décembre 1785. — Fol. 46. Id. de Philippe-Louis Le Rique, seigneur de Marquais. 6 avril 1788. — Fol. 47. Id., de M. Dupont, écuyer, conseiller au parlement de Paris. 22 mars 1789. — Fol. 48 v°. « Résolution de la noblesse entrante aux états d'Artois, prise conséquemment à ses protestations et résolutions du 29 avril 1789 », protestant s'opposer « à tout ce qui a été, comme à tout ce qui sera fait, voté ou délibéré par les nobles non admis et reçus dans ledit corps, faisans actuellement partie de l'assemblée de la noblesse du bailliage d'Arras », etc. 30 avril 1789. — Fol. 59 v°. Réponse à un article à insérer dans le cahier de la noblesse de la province d'Artois, portant que « la province d'Artois, conformément à ses droits, privilèges et capitulations, continuera d'être administrée par des états généraux provinciaux, qui à l'avenir devront être composés des représentans de l'universalité des ordres du clergé et du tiers état et de la totalité des membres de l'ordre de la noblesse, suivant le mode de convocation adopté pour la nomination des députés aux États Généraux du royaume. » — Fol. 53 v°. Protestation contre ledit article. 30 avril 1789.

C. 2010. (Liasse.) — 22 pièces, papier (1 imprimée, 8 plans).

1738-1781. — États d'Artois. — « Analise du dernier mémoire de M. l'évêque d'Arras, intitulé : Observations pour le corps du clergé des états d'Artois en général, et l'évêque d'Arras, en particulier, contre le corps de la noblesse et du tiers état de la même province ; pour les états d'Artois, contre M. l'évêque d'Arras » (impr. 11 p. in-fol. 1739). — « Plan et carte figuratif du village et terroir de Combles, fait et dressée dans le mois de may de l'année mil sept cent trente-huit par Alexis Coquerel, maître arpenteur juré et géomètre du bailliage de Péronne, demeurant à Maurepas, et Joseph Demiant, maître arpenteur juré et géomètre de la province d'Artois, demeurant en la ville d'Arras, renseigné par notre procet-verbal du vingt-huit no-

vembre de la présente année 1738. » — Annexes dudit plan. — Répertoire dudit plan. 28 novembre 1738. — « Plan du village et terroir de Rapechie.» 1759. — Plan du marais de Rapechy. 30 juillet 1767. — « Plan du marais de Maizerolles. » 12 août 1767. — Procès-verbal dudit plan. 12 août 1767. — « Déclaration du terroir du Pettit Dompierre et le hameau de Rapchy en deçà de l'Authy, du cotté de l'Artois, faisant partie d'icelle province du pays d'Artois », etc. 25 avril 1750. — « Déclaration que donnent les bailly, gens de loy, principaux habitants et quatre plus haut cotizé aux centième, du village de Combles, de tout bien fonds, manoirs, terres labourable et bois.... situé et compris dans l'étendu du vain pâturage dudit village, pour satisfaire aux ordonnance de Messeigneur les députés généraux et ordinaire des états d'Artois, en datte du cinq mars et dix de décembre mille sept cent cinquante-neuf. » XVIIIe s. — Id., Lesbœufs et Lesvaques. 17 juin 1761.— Id., Mézerolles. 1er juin 1761. — Id. Petit Dompierre, Rapechy et le Fédoy. 24 juillet 1762. — Id. Terramesnil. 19 février 1761. — « Rôle que donnent les gens de loy et principaux habitants et quatre plus haut cotizés au centième du village de Comble, de tous les biens fonds, manoirs, terres labourables... situés dans laditte paroisse et compris dans les cahiers d'institution et de récollement d'icelle, pour satisfaire aux ordonnances de Monseigneur les deputez généraux et ordinaires des états d'Artois, du 11 janvier 1778 et 3 febvrier 1779. » 12 décembre 1779. — Id., Dompierre et Rapechy. 10 mai 1779. — Id. Lesbœufs et Lesvaques. 28 octobre 1779.— Id., Mézerolles. 1er juin 1779.— Id., Terramesnil. 7 avril 1781.

Assemblée provinciale de Picardie.

C. 2011. Registre. — In-fol. 2[illegible] pages, papier.

1787. — Délibérations. — Page 1. Séance du 14 août. « Tous les membres choisis par Sa Majesté, à l'exception de M. Bertin, lieutenant général au bailliage de Montdidier, se sont rendus à Amiens, et ce jourd'hui quatorze aoust mil sept cent quatre-vingt-sept, se sont transportés à dix heures du matin dans une des salles de l'hôtel commun de cette ville, qui leur avoit été indiquée, où étant, ils ont exhibé et mis sur le bureau leurs lettres de cachet portant les ordres du Roi, dont copies seront transcrites à la fin du présent procès-verbal, et alors ladite assemblée s'est trouvée composée ainsi qu'il suit :

M. le duc d'Havré et de Croÿ, président de l'assemblée.

Pour l'ordre du clergé :

M. l'évêque d'Amiens.

M. l'abbé de Lestocq, doien de l'église cathédrale d'Amiens, et abbé de Clairfaÿ.

M. l'abbé de la Ville de Mirmont, doien de l'église roiale de St-Quentin, et abbé de Noaillé.

M. l'abbé Mellier, doien de l'église roiale de St-Vulfranc d'Abbeville.

M. l'abbé de la Courette-Casamajor, chancellier, chanoine de l'église roiale de Péronne.

Pour l'ordre de la noblesse :

M. Duroux de Varenne, commandeur de St-Maulvis.

M. le duc de Villequier, gouverneur du comté et gouvernement du Boulonnois.

M. le comte de Mailly, seigneur du comté de Mailly.

Pour l'ordre du tiers-état:

M. Dufrêne, conseiller d'État, lieutenant général au bailliage d'Amiens.

M. Lecaron de Chocqueuse, maire d'Amiens.

M. Douville de Maillefeu, mayeur-commandant d'Abbeville.

M. Torchon de Lihu, avocat au Parlement, conseiller du Roi, raporteur du point d'honneur.

M. Margerin, écuier, lieutenant criminel et ancien mayeur de St-Quentin.

M. Bernault, cultivateur.

M. Legressier de Belterre, lieutenant particulier de la sénéchaussée et mayeur de Boulogne.

M. Mouron, ancien échevin et consul de Calais.

Les membres de l'assemblée aiant pris leurs places dans la forme prescrite par le règlement, sous la présidence de M. le duc d'Havré, ils ont été informés de l'arrivée de MM. d'Agay, père et fils, commissaires du Roy, et ils ont députés pour les recevoir, savoir dans l'ordre du clergé M. l'abbé Mellier, dans celui de la noblesse M. le duc de Villequier, et dans celui du tiers état MM. Dufrène et Douville de Maillefeu, qui se sont rendus au haut du grand escalier, où ils les ont trouvé, et de suite les ont accompagné dans la salle d'assemblée. MM. les commissaires du Roy se sont placés à la droite de M. le duc d'Havré, président ; conformément aux ordres particuliers du Roi, et s'étant couverts ainsi que les membres de l'assemblée, M. d'Agay père a dit :

Messieurs. Le Roi aiant jugé convenable au bien de ses peuples d'établir dans les provinces et généralité de son royaume différentes assemblées, Sa Majesté a fait connoître ses intentions sur la fixation et la composition de celles qui doivent avoir lieu dans cette généralité par un règlement particulier. Conformément à ce règlement, Sa Majesté vous a choisi, Messieurs, pour

former la première assemblée, qui doit elle-même compléter l'intégrité (sic) de ses membres, et elle nous a commis pour faire l'ouverture de cette assemblée. Pour l'exécution des ordres du Roi, nous allons vous remettre le brevet du règlement arretté le huit juillet dernier, à l'effet d'être déposé dans le greffe de l'assemblée provinciale, après en avoir fait lecture par M. Maugendre, notre premier secrétaire, que nous avons pris pour notre greffier.

Alors lecture a été faite du règlement, après quoi M. le commissaire du Roi a continué :

D'après le règlement dont vous venez d'entendre la lecture, Messieurs, et les instructions particulières qui vous ont été adressées, vous devez procéder d'abord à la nomination d'un greffier et à celle de deux procureurs sindics, dont un dans l'ordre du clergé ou de la noblesse, et un autre dans l'ordre du tiers-état. Vous aurez ensuite à nommer dix-huit membres, pour compléter avec vous, Messieurs, les trente-six dont l'assemblée provinciale doit être composée: savoir quatre dans l'ordre du clergé, cinq dans l'ordre de la noblesse, et neuf dans celui du tiers-état, en observant que chacun des huit département dans lesquels la province est divisée, ait le nombre de représentans déterminé par le règlement. Vous devrez nommer également la moitié des membres qui commenceront à former les assemblées de département ; enfin vous aurez à faire le choix de quatre membre, dont un dans l'ordre du clergé, un autre dans l'ordre de la noblesse et deux dans celui du tiers-état, pour former la commission intermédiaire. Nous ne doutons pas, Messieurs, que le choix fait par le Roi de personnes aussi distinguées dans tous les ordres par la naissance, les lumières et l'amour du bien public, présidées par un chef qui réunit toutes ces qualités au plus haut degré, ne remplisse le vœu des peuples et les vues de bienfaisance de Sa Majesté pour leur bonheur. Le désir d'y concourir avec vous, Messieurs, et de prouver à cette province que le zèle qui m'a toujours animé pour son bien ne peut jamais s'affaiblir, formera le lien d'une correspondance qui nous unira intimement pour le service de Sa Majesté et la félicité des peuples de cette province.

M. d'Agay aiant ensuite laissé sur le bureau le règlement fait par le Roy sur la formation et la composition de l'assemblée, signé Louis, et plus bas : le baron de Breteuil, il a été arretté qu'il seroit annexé au présent procès-verbal, et M. le duc d'Havré, président, a dit :

Appellé par le choix du Roy à l'honneur de présider l'assemblée provinciale de Picardie, destiné à concourir avec tous les membres qui la composent à la fondation et à la stabilité de ce monument frapant de la bienfaisance de Sa Majesté pour son peuple, nous devons à la reconnaissance notre premier hommage. Que le moment heureux qui nous rassemble soit donc consacré à renouveller un serment cher et sacré pour tous les cœurs françois, celui du respect, de la fidélité et de l'amour pour le meilleur et le plus auguste des rois. Pénétrés de l'importance des objets qui nous sont confiés, unis par les liens sacrés du patriotisme, plein d'ardeur pour le bien public et pour celui de la province de Picardie en particulier, nous ne négligerons rien pour remplir dignement une mission aussi flatteuse, pour répondre aux vues paternelles de Sa Majesté, et justiffier sa confiance en méritant et obtenant celle de la province. Animés par d'aussi puissants motifs, nous nous livrerons avec le dévouement le plus entier à un travail dont les détails multipliés exigent des connaissances profondes, des soins assidus, des prévoyances continuelles, une justice rigoureuse, une bienfaisance éclairée et une fermeté inébranlable. Nous ne devons pas nous dissimuler que ce travail important ne peut recevoir le sceau de sa perfection qu'après avoir passé plusieurs fois au creuset de l'expérience, et avoir acquis une consistance que la maturité du temps peut seul lui imprimer. Livré depuis longtems, Monsieur, au soin de l'administration, emploié toujours avec succès dans celles qui vous ont été confiées, vous recueillez en ce moment dans le sentiment de la province de Picardie, pour vous et M. votre fils, le fruit de l'attachement dont vous ne cessez tous deux de lui donner des marques si touchantes ; l'époque de votre maladie, Monsieur, fut celle de l'hommage unanime qui vous fut décerné par la reconnaissance ; ce prix flatteur que vous avez obtenu, Monsieur, est celui auquel nous ne cesserons d'aspirer. Le zèle et l'harmonie qui règneront dans l'assemblée en étant garants de la sagesse de ses délibérations, lui mériteront la même récompense. Pénétrés de l'importance dont il est de ne jamais séparer les intérêts du Roi de ceux de ses peuples, convaincus du principe de force qui émane de cette union, nous ne cesserons d'en resserrer les nœuds. Eh ! qui mérite plus d'en obtenir la plénitude qu'un souverain qui choisit ses sujets pour les dépositaires de sa confiance, leur remet une partie de ses fonctions, et semble apeller tous les citoyens à partager le fardeau de sa puissance ? Heureux et flatté d'être en ce moment l'organe de l'assemblée, j'unis mes sentiments et mes vœux à ceux qu'elle forme pour une province dont les intérêts lui sont aussi chers que sacrés : nous vous félicitons,

Messieurs, d'être à même d'y concourir avec vous. Aidés du secours de vos lumières, animés du même esprit, tendant au même but, le concert qui règnera entre nous deviendra le présage certain et le garant le plus sûr pour la province du bonheur dont elle ne tardera pas à recueillir de nouveaux fruits.

MM. les commissaires du Roi s'étant retirés et aiant été reconduits par les mêmes députés, de la même manière qu'ils avoient été reçus, M. le duc d'Havré, président, a dit :

Messieurs, l'instant où nous recevons notre existance doit être celui du dévouement le plus entier au bonheur de la province de Picardie. Loin d'avoir à vous retracer les obligations que nous contractons, je trouverai dans les exemples que vous donnerez, dans les talens que vous déveloperez, et dans les lumières que vous procurerez, de nouveaux motifs pour me pénétrer davantage de l'étendue de nos devoirs et de l'importance de nos fonctions. Le but que nous nous proposons, Messieurs, nous fera surmonter les difficultés, applanir les obstacles ; l'unité de nos principes, notre aplication constante, notre union inaltérable, doivent nous procurer ces avantages. Nous trouverons dans les résultats heureux de notre travail, dans le fruit que la province en recueillera, et dans la confiance dont elle nous honorera, la récompense la plus flatteuse et les motifs les plus touchants d'une nouvelle émulation. Efforçons-nous, Messieurs, d'imprimer à nos travaux un caractère inéfaçable de solidité, en leur méritant le suffrage de la nation et la protection du souverain qui, daignant nous choisir pour les agents de ses vues paternelles, a tant de droits à notre reconnaissance et à notre amour. Vos lumières, Messieurs, ne me laissent que l'hommage de mon zèle à vous offrir ; je vous suplie cependant encore de me permettre de remplir un devoir cher à mon cœur. La place que j'ai l'honneur d'occuper acquiert en ce moment un double prix pour moi, puisqu'elle m'autorise à exprimer à l'assemblée le profond attachement dont je suis pénétré pour les membres respectables qui la composent, et pour la province qu'ils représentent.

Ensuite M. le président a fait lecture des observations qui lui ont été adressées par le ministre, et annoncé qu'il falloit commencer les opérations par procéder à la nomination d'un greffier. Alors M. le duc de Villequier, comme député du Boulonnois, s'étant levé, a dit qu'avant de rien faire, il demandoit que l'assemblée voulut bien entendre la lecture d'une réclamation dont était chargé M. de Belterre au nom du comté du Boulonnois, et en aiant obtenu la permission de M. le président, M. de Belterre a dit : qu'en sa qualité de conseiller de l'administration du comté et gouvernement du Boulonnois, il ne pouvoit se dispenser de communiquer avant tout à l'assemblée la délibération prise le 9 de ce mois, dans une assemblée du corps et conseil de l'administration, contenant ses observations, réserves et réclamations contre les atteintes que son incorporation à la présente assemblée et l'exécution du règlement du 8 juillet dernier à cet égard pourroient porter à son existence et à sa constitution légale ; pourquoi il prioit M. le président de vouloir bien ordonner la lecture et l'enregistrement de ladite délibération, dont il a déposé une expédition sur le bureau, et lui en donner acte, et en conséquence prioit et requéroit l'assemblée, suivant le vœu de ladite délibération, de s'abstenir de nommer aucun député pour le Boulonnois, et le dispenser de concourir à toute élection, jusqu'à ce qu'il ait été statué définitivement sur les représentations que ladite administration se propose de faire au Roi et à nosseigneurs de son Conseil, auxquels dire et réquisition M. le duc de Villequier a déclaré acquiescer et adhérer. M. le duc de Villequier et M. de Belterre se sont ensuite retirés, après avoir laissé ladite délibération sur le bureau, et la lecture en aiant été faite, la matière mise en délibération et les opinions formées, M. le duc de Villequier et M. de Belterre sont rentrés, et M. le président a annoncé et a dit que l'assemblée donnoit acte à M. le duc de Villequier et à M. de Belterre de leurs dires, réquisitions et réclamations, que l'assemblée actuelle ne s'opposoit pas à ce qu'il fut fait droit sur les représentations de l'administration du Boulonnois, mais qu'elle ne pouvoit anticiper sur la décision du Roi, ni s'abstenir de satisfaire aux dispositions dudit règlement, qui devoit être provisoirement et préalablement exécuté ; l'assemblée a arretté en même tems que la délibération laissée sur le bureau seroit déposée en ses archives. Et attendu que l'assemblée n'avoit pas encore de greffier pour tenir le précédent procès-verbal et en délivrer auxdits sieurs députés du Boulonnois les expéditions qu'ils en pourroient requérir, elle a prié M. Margerin, lieutenant criminel de St-Quentin, l'un de ses membres, d'en remplir les fonctions, et l'a autorisé à en délivrer et signer les expéditions qui seroient requises, ce qui a été accepté par ledit sieur Margerin. MM. les députés du Boulonnois ont concouru aux autres opérations de l'assemblée, pour se conformer à ses vœux et satisfaire aux ordres du Roi, en se réservant dans tous les droits énoncés en la délibération du corps et conseil de leur administration ; en conséquence, il a été pro-

cédé de suite à la nomination du greffier par voie de scrutin, ainsi qu'il est prescrit par le règlement. Les scrutins ayant été ouverts, le sieur Berville, procureur à Amiens, a été élu à la pluralité des suffrages. Le sieur Berville mandé et venu, M. le duc d'Havré, président, lui a fait part de sa nomination de greffier de l'assemblée, et il a aussitôt pris place au bureau, pour en remplir les fonctions. Ensuite il a été procédé à la nomination des deux procureurs sindics, aussi par la voie de scrutin, et dans la forme prescrite par le règlement. Les scrutins aiant été ouverts, l'élection des deux procureurs sindics a été faite à la pluralité des suffrages, savoir dans l'ordre de la noblesse, M. le comte de Gomer, et dans celui du tiers-état, M. Boullet de Varenne, écuier, avocat en Parlement et au bailliage d'Amiens, de l'académie de la même ville, censeur royal et inspecteur de la librairie. Il a été procédé par voie de scrutin, à la nomination de dix-huit membres pour compléter l'assemblée, conformément au règlement. Les scrutins aiant été ouverts, leur élection a été faite à la pluralité des suffrages, ainsi qu'il suit :

Nomination des dix-huit membres qui doivent compléter l'assemblée provinciale :

DÉPARTEMENTS :

Amiens.
- Dans l'ordre du clergé :
  - M. Dargnies, vicaire général du diocèse d'Amiens, et archidiacre.
- Dans l'ordre de la noblesse :
  - M. le prince de Poix.
- Dans l'ordre du tiers-état :
  - M. Duliège, écuier, trésorier de France au bureau des finances d'Amiens.
  - M. Louis Delahaie, négociant.

Abbeville.
- Dans l'ordre de la noblesse :
  - M. le comte de Crécy,
- Dans l'ordre du tiers-état :
  - M. Dequen, lieutenant particulier.

Montdidier.
- Dans l'ordre du clergé :
  - Dom Mathieu, religieux bénédictin, prieur de St-Nicolas de Rigny et procureur de l'abbaie roiale de Corbie.
- Dans l'ordre du tiers-état :
  - M. Bonnel.

Péronne.
- Dans l'ordre de la noblesse :
  - M. le comte d'Herly.
- Dans l'ordre du tiers-état :
  - M. Vaillant, lieutenant général de Péronne.

St-Quentin.
- Dans l'ordre de la noblesse :
  - M. le marquis de Caulincourt.
- Dans l'ordre du tiers-état :
  - M. Fouquier d'Herouel, fourier des logis du Roi.

Doullens.
- Dans l'ordre de la noblesse :
  - M. le marquis de la Meth.
- Dans l'ordre du tiers-état :
  - M. Couleau de Boisserand, prévôt de Doullens.

Gouvernement de Boulogne.
- Dans l'ordre du clergé :
  - M. l'abbé de Gargan.
- Dans l'ordre du tiers-état :
  - M. de Latteux, avocat et ancien mayeur de Boulogne.

Gouvernement de Calais, Montreuil et Ardres
- Dans l'ordre du clergé :
  - M. Fasquel, curé d'Ardres.
- Dans l'ordre du tiers-état :
  - M. de Béhague, lieutenant général et maire de Calais.

Les nominations ainsi faites, il a été arretté que, pour se conformer à l'un des articles compris dans les observations dont lecture venoit d'être faite par M. le président, il seroit célébré demain, quinze du présent mois d'aoust, jour de l'Assomption, une messe à laquelle l'assemblée assisteroit en corps. M. l'évêque d'Amiens a témoigné à l'assemblée le regret qu'il avoit de ne pas pouvoir la célébrer lui-même, à cause de son office pontifical, et M. l'abbé de Lestocq a proposé de le remplacer, ce qui a été accepté par l'assemblée unanimement et avec reconnaissance. » Suit la teneur des lettres de cachet.

P. 14. Assemblée du 15 août. « L'assemblée étant formée, M. Boullet de Varenne, nommé procureur sindic pour l'ordre du tiers-état y a pris place, et ensuite tous les membres se sont rendus en l'église de St-Firmin le martir dit en Castillon, pour y entendre la messe célébrée par M. de Lestocq, suivant la délibération du jour d'hyer. Messieurs réunis après la messe, il a été arrêté de faire une députation prise dans les trois ordres à MM. Dagay, père et fils, commissaires du Roi, pour les saluer de la part de l'assemblée. La députation a été composée, savoir : dans l'ordre du clergé, M. l'abbé de Lestocq, dans celui de la noblesse, M. le com-

mandeur de St-Maulvis, et dans celui du tiers-état, de MM. de Chocqueuse et de Lihu. L'assemblée a aussi arrêté de faire les dépôts dans la salle de l'hôtel-de-ville où elle tient séance, en attendant qu'elle ait choisi un emplacement pour y établir des archives. Elle a encore arrêté de faire imprimer ses délibérations, conformément aux observations dont lecture a été faite à la dernière séance ; en conséquence, elle a nommé pour son imprimeur, le sieur Caron fils, imprimeur du Roi à Amiens, et elle a autorisé MM. les procureurs sindics à faire imprimer la première délibération du jour d'hier. » — P. 15. Assemblée du 16 août. Élection de M. Maillart, procureur du Roi à Montdidier, en remplacement de M. Bertin, lieutenant général audit lieu, l'un des dix-huit membres nommés par le Roi, et dont les motifs d'abstension avaient été agréés. Formation de la commission intermédiaire : « Pour l'ordre du clergé : M. Dargnies, grand vicaire et archidiacre ; pour l'ordre de la noblesse : M. le comte de Crécy ; pour l'ordre du tiers-état : M. Duliège, trésorier de France, M. Delahaye, négociant. » — P. 18. Assemblée du 17 août. Élection des personnes qui doivent, avec les présidents nommés par le Roi, commencer à former les assemblées de départements.

Amiens.
- Ordre de clergé :
  - M. l'abbé de Baisne, grand vicaire.
- Ordre de la noblesse :
  - M. le chevalier de Belloi, maréchal des camps.
  - M. Desforges de Caulières.
  - M. le chevalier de Moyenneville.
- Ordre du tiers-état :
  - M. Soyer, propriétaire au Hamel.
  - M. de Bellancourt, ancien échevin et négociant.
  - M. Le Sellyer, avocat à Amiens.
  - M. Asselin, commissaire à Amiens.
  - M. Deshayes, négociant à Amiens.

Abbeville.
- Ordre du clergé :
  - M. l'abbé Mellier, doyen de l'église roiale de St-Vulfran.
  - M. l'abbé de Buissy.
- Ordre de la noblesse.
  - M. Dumaniel de Brailly.
- Ordre du tiers-état :
  - M. Plantart, négociant à Abbeville, comme propriétaire.
  - M. Lesueur, avocat, même ville.
  - M. Duval de Grandpré, procureur du Roi de la même ville.
  - M. Butteux, avocat, même ville.

Mondidier.
- Ordre du clergé :
  - M. Pépin, doyen de la collégiale de Roye.
  - M. Auty, curé de Puits la Vallée.
- Ordre de la noblesse :
  - M. le marquis d'Hargicourt.
- Ordre du tiers-état :
  - M. de Vignereuil, maire de Montdidier.
  - M. Prévôt, avocat du Roi à Roye.
  - M. Delaitre, propriétaire à Moreuil.
  - M. Paillart Le Blond, cultivateur à Breteuil.

Péronne.
- Ordre du clergé :
  - M. l'abbé de la Courett-Casamajor, chancelier de l'église roiale de Péronne.
  - M. Chevrier, religieux bénédictin de l'ordre de Cluny, prieur de Lihons.
- Ordre de la noblesse :
  - M. le marquis de Folleville.
- Ordre du tiers-état :
  - M. Bouteville du Metz, échevin.
  - M. Robécourt, avocat du Roi.
  - M. Torchon de Fouchet, avocat en Parlement, propriettaire.
  - M. Marchand de Lisle, propriétaire.

St-Quentin.
- Ordre du clergé :
  - M. Violette, curé de Notre-Dame de St-Quentin.
- Ordre de la noblesse :
  - M. le comte de Pardieu.
  - M. le chevalier de Fransures.
- Ordre du tiers-état :
  - M. Maillet, conseiller à St-Quentin et ancien mayeur.
  - M. Fouquier, mayeur, même ville.
  - M. Martine de Neufville, propriétaire.
  - M. Marolle de Marolle, propriétaire.

Doulens.
- Ordre du clergé :
  - M. Billet, prieur d'Epécamp.
- Ordre de la noblesse :
  - M. Malet de Coupigny.
  - M. le comte de Bussy-Canaples.
- Ordre du tiers-état :
  - M. Darras, père, échevin à Doulens.

Doulens.	M. Alexandre, notaire à Doulens. M. Delaire propriétaire. M. François Delasalle, cultivateur à Acheux.
Gouvernement de Calais, Montreuil et Ardres.	Ordre du clergé : M. Chavin, curé-doyen de la ville de Calais. M. Godde, curé de la ville de Guines. Ordre de la noblesse : M. de Berne de Longvilliers. Ordre du tiers-état : M. Mouron, ancien échevin et juge consul. M. Poultier, lieutenant général à Montreuil. M. Bénard, ancien maire et négociant à Calais. M. de St-Amour, procureur du Roi de la ville d'Ardres.

P. 18. Assemblée du 18 août. Serment prêté par le greffier. Frais d'administration. Fixation des assemblées préliminaires de départements au 1er septembre pour se compléter, et au 6 octobre suivant, pour vaquer aux opérations qui leur sont attribuées. — P. 19. Assemblée du 20 août. Réception de 200 exemplaires du règlement du 5 août pour les assemblées provinciales et celles qui leur sont subordonnées. Discours de M. Boullet de Varenne, sur les opérations préliminaires dont aura à s'occuper le bureau intermédiaire jusqu'à l'assemblée du mois de novembre, et qui devront principalement porter sur les travaux publics, la taille et la subvention territoriale. — P. 27. Assemblée du 21 août. Clôture de la première session. Discours de M. d'Agay, commissaire du Roi, et du président.

P. 32. Assemblée du 17 novembre. « A dix heures du matin, M. le duc d'Havré et de Croÿ, président de l'assemblée provinciale de Picardie, prévenu par une lettre de cachet de Sa Majesté du 11 octobre dernier, de convoquer les membres de cette assemblée, et par une seconde du quatre de ce mois, d'avertir M. le duc de Villequier et M. Prévôt, son avocat à Roye, à l'effet d'y assister comme députés du département de Mondidier, aiant adressé des lettres de convocation à chacun des membres, ceux-ci après nommés se sont réunis en son hôtel à Amiens, et de là l'ont conduit et se sont rendus en cérémonie dans une des salles de l'hôtel de ladite ville, choisie pour la tenue de l'assemblée, les députés présents à cette première séance étoient, sçavoir :

M. le duc d'Havré et de Croÿ, président.

De l'ordre du clergé :

M. l'évêque d'Amiens.

M. l'abbé de L'Estocq, doyen de la cathédrale de la même ville, et abbé de Clairfaÿ.

M. l'abbé de la Ville de Miremont, doien de l'église royale de St-Quentin et abbé de Noaillé.

M. l'abbé Mellier, doyen de l'église royale de St-Vulfran d'Abbeville.

M. l'abbé Darguies, archidiacre de Ponthieu, vicaire général du diocèse d'Amiens.

M. l'abbé de la Courret-Casamajor, chancelier chanoine de l'église royale de Péronne.

Dom Mathieu, religieux bénédictin à l'abbaye royale de Corbie, prieur de St-Nicolas de Rigny.

M. Fasquel, curé d'Ardres.

De l'ordre de la noblesse :

M. le duc de Villequier.

M. le comte d'Herly.

M. le comte de Crécy.

M. le duc de Mailly.

M. le prince de Poix.

M. le marquis de La Meth.

De l'ordre du tiers-état :

M. Dufresne, chevalier, conseiller d'État, lieutenant général au bailliage d'Amiens, seigneur de Marcelcave.

M. Le Caron de Choqueuse, chevalier, maire d'Amiens.

M. Duliège d'Izancourt, écuier, propriétaire audit Amiens.

M. Delahaye, écuier et négociant, propriétaire en la même ville.

M. Douville de Maillefeu, chevalier, mayeur, commandant d'Abbeville.

M. Dequeux de Beauval, lieutenant particulier en la sénéchaussée de Ponthieu et au siège présidial d'Abbeville, propriétaire en ladite ville.

M. Maillart, écuier, procureur du Roy à Mondidier.

M. Prévôt, avocat du Roy au bailliage de Roye et ancien maire de ladite ville.

M. Bonnel, propriétaire à Roye-sur-Matz.

M. Le Vaillant de Brasle, écuier, lieutenant général au bailliage de Péronne.

M. Torchon de Lihu, avocat en Parlement, conseiller du Roi, raporteur du point d'honneur, seigneur et propriétaire de Lihu.

M. Margerin, écuier, lieutenant criminel et ancien mayeur de St-Quentin.

M. Fouquier d'Hérouel, écuier, fourier des logis du

Roi, seigneur et propriétaire d'Hérouel.

M. Couleau de Boisrand, prévôt royal, lieutenant général de police et ancien maire de Doullens.

M. Bernault, cultivateur aux fermes de Septenville.

M. de Béhague, écuier, lieutenant général et maire de Calais.

M. Mouron, ancien échevin et juge consul, propriétaire à Calais.

Procureurs-généraux sindics :

M. le comte de Gomer, pour le clergé et la noblesse.

M. Boullet de Varenne, écuier, avocat en Parlement et au bailliage d'Amiens, de l'académie de la même ville, censeur royal et inspecteur de la librairie, pour le tiers-état.

Secrétaire-greffier :

M. Berville.

« M. le président a pris place dans un fauteuil étant sur une estrade élevée d'un degré ; MM. du clergé à sa droite, en observant entr'eux l'ordre accoutumé dans leurs assemblées ; MM. de la noblesse à sa gauche, suivant leur âge, et MM. du tiers-état, la moitié joignant le clergé et l'autre la noblesse, suivant l'ordre des départements. » Le chevalier du Roux de Varenne, commandeur de St-Mauvis et le marquis de Caulincourt, tous deux députés de l'ordre de la noblesse, empêchés l'un par des affaires particulières, l'autre par son service militaire. Le duc de Mailly et M. Duliège nommés par le président pour aller prévenir les commissaires du Roi ; celui-ci étant arrivé, « MM. les procureurs-sindics ont été les recevoir au pied de l'escalier, et MM. l'abbé de L'Estocq, le prince de Poix, Dufresne et Prévôt ont été nommés par M. le président, pour aller les recevoir au haut de l'escalier et les conduire dans la salle. MM. les commissaires du Roi entrés et reçus par l'assemblée debout et découverte, ils ont été conduits à deux fauteuils élevés d'un degré et placés en face de celui de M. le président, en avant du bureau de MM. les procureurs-sindics et de celui du secrétaire-greffier ; après quoi, chacun aiant pris sa place et s'étant couvert, M. d'Agay père a dit : » Discours de M. d'Agay : « ...... Les réformes les plus sévères étant reconnues insuffisantes pour établir la balance nécessaire entre les revenus et les charges de l'État, Sa Majesté a considéré que la perception uniforme des vingtièmes offroit un moien d'autant plus juste de lui procurer un supplément de revenus, que ce moien ne fera que rétablir la proportion de l'imposition à l'égard de ceux des propriétaires qui ne l'acquittoient qu'incomplettement, sans qu'il en résulte pour ceux qui les paioient exactement aucune espèce d'augmentation... Sa Majesté regarde également comme un des objets importants qui doivent vous occuper en premier ordre, les mesures à concerter pour les travaux des grandes routes qu'elle confie entièrement à notre vigilance... Graces à la législation bienfaisante de Sa Majesté et aux sages conseils d'une assemblée à jamais mémorable qui lui a transmis le vœu de la Nation, l'odieux régime de la corvée a disparu. Déjà des travaux informes, arrosés par les sueurs de la classe indigente des peuples, étoient remplacés dans cette province par des routes construites avec plus de solidité par des mains plus exercées. Les contributions qu'elles coûtent à la classe la plus aisée des campagnes, en soulageant les malheureux, épargnent à la province le prix inestimable d'une multitude immense de journées souvent inutiles et mal emploiées. La preuve certaine de cette vérité si intéressante pour l'humanité, résulte des calculs que j'ai exposés aux yeux du gouvernement, dès les premières époques de l'administration qui m'a été confiée, qui établissent que la valeur des journées d'hommes et de chevaux employés par corvées en nature dans cette province, évaluées au plus bas prix, formoit un objet de 900,000 l. au moins. Les essais que j'ai concertés avec un grand nombre de propriétaires éclairés, et qui ont été exécutés par les ordres de Sa Majesté pour la conversion des corvées en argent, ont réduit cette valeur effraiante à la somme de 335,000 l. par an, avant les loix qui ont étendus ce bienfait de Sa Majesté à tout le royaume. Il est digne de votre zèle et de votre amour pour le bien public, de perfectionner de plus en plus cette partie de l'administration, si essentielle pour la prospérité de la province, dont les détails multipliés ne peuvent atteindre à leur dernière perfection, que par des soins longtems soutenus, et une vigilance infatigable. Après avoir rempli les intentions de Sa Majesté, en vous annonçant ses volontés paternelles, le tendre intérêt de la reconnoissance qui m'attache inviolablement à cette province, semble me permettre de déposer dans le sein de cette assemblée quelques observations que j'ai recueillies par l'expérience, et j'ose dire, dans les travaux d'une longue administration. Ces fréquens incendies qui désolent la Picardie et qui étonnent les autres provinces, ont épuisé inutilement toutes les recherches sur les moiens de les prévenir, parce qu'ils ont des causes phisiques et morales que la législation et le tems seuls peuvent corriger. Les secours que j'ai emploiés pour en adoucir les funestes effets, avec la sensibilité qui est due aux malheureux, ont été répandus en partie pour la reconstruction des maisons avec des couvertures en thuiles,

précaution qui a eu des succès marqués, pour les garantir de nouveaux incendies et réformer graduellement le vice presque général des constructions dans les campagnes. La continuité de cette méthode opérera sûrement, quoique lentement, un changement universel de construction, qui préviendra ces désastres si fréquents. Fixons un moment nos regards sur le commerce et l'industrie de cette province : quel heureux avenir se présente à nos yeux pour sa prospérité, lorsque les travaux de la rivière de Somme, déjà exécutés en grande partie, après avoir desséchés des marais et fertilisé des campagnes nombreuses, ouvriront entièrement une libre navigation sur ce fleuve qui la traverse d'une extrémité à l'autre, lorsqu'elle jouira dans le port de St-Vallery, où les ouvrages de l'art combattent avec tant de persévérance les invasions de la mer, de l'heureux échange des riches productions de la nature et de l'industrie qui lui est particulière, avec les richesses maritimes ! Mais quelle administration n'envieroit pas la gloire de s'immortaliser, en portant à sa perfection ce monument admirable de l'industrie humaine, qui a reçu dans son état imparfait, les hommages de toutes les nations éclairées, par les suffrages de plusieurs souverains, et par le concours des étrangers célèbres ? La jonction de la Somme avec l'Escaut par le canal souterrain ouvrira une nouvelle communication des mers dans le sein de cette province ; elle deviendra votre ouvrage, lorsque vous porterez au pied du thrône, le vœu de la province et de la Nation pour sa dernière perfection. » Réponse du duc d'Havré, président. Après le départ des commissaires du Roi, dans le même cérémonial que leur arrivée, discours du président. Lecture des instructions ministérielles. « M. le président a dit que... au moyen de la distraction du Boulonnois du nombre de ses départements, ce n'étoit plus à titre de représentant de ce comté que M. le duc de Villequier étoit présent à cette assemblée, mais que Sa Majesté s'étant déterminée à donner au département de Montdidier huit députés à l'assemblée provinciale, comme à celui d'Amiens, elle l'avoit à raison des biens qu'il possède dans l'élection de Montdidier, nommé avec M. Prévôt pour former avec un député ecclésiastique et un député du tiers-état tiré de ce même département, les quatre nouveaux députés qu'il doit fournir, qu'ainsi c'étoit à titre de représentants du département de Montdidier, que M. le duc de Villequier et M. Prévost se trouvoient membres de cette assemblée. » En conséquence M. Paulinier, prieur de St-Mard-lès-Roye et M. Le Comte, propriétaire à Campremi, élus pour compléter le département de Montdidier à l'assemblée provinciale. Le vicomte de Bétisy, pour l'ordre de la noblesse, et M. Bonnet, conseiller à la cour des monnaies, propriétaire à Erches, pour le tiers-état, élus pour former avec les deux membres qui seront nommés par l'assemblée de Montdidier, le nombre de vingt auquel a été porté celui des députés de cette assemblée. Acceptation de l'offre faite par une députation du chapitre de la cathédrale et de l'évêque, de célébrer la messe du St-Esprit à la cathédrale ; fixée au lendemain à 10 h. 1/2. Transcription des lettres de cachet adressées au duc d'Havré, président, les 11 octobre et 4 novembre 1787. — P. 49. Du 18 novembre. Messe du St-Esprit célébrée par l'évêque à la cathédrale. Remerciements à l'évêque et au chapitre, ainsi que du vin de présent offert par le chapitre ; au bureau des finances, aux officiers municipaux, pour vin de présent, etc. Députations nommées à cet effet. Arrêté de faire dire chaque jour à 8 h. 1/2 une messe à St-Firmin en Castillon, et de s'assembler ensuite de 9 h. à 2 h. de relevée. Lettre de l'archevêque de Toulouse au président lui marquant que l'intention du Roi est « que les présidents et membres des assemblées provinciales réduisent le luxe de leur dépense et notamment de leur table, de la manière qui convient à l'économie qu'elle entend apporter dans l'administration des provinces, et que Sa Majesté verra de plus avec satisfaction que les personnes qui seroient par leur fortune en état de faire de la dépense, donnent l'exemple à celles dont le zèle ne doit point être à charge à leurs facultés. » Excuses du marquis de Caulincourt, obligé de rejoindre son régiment. Nomination de quatre commissaires, pour prendre avec les procureurs-syndics connaissance des lettres et mémoires, en rendre compte et les distribuer aux bureaux : MM. l'abbé Dargnies, le chevalier de Varenne, Prévost et Boisserand. — P. 50. Assemblée du 19 novembre. MM. le comte d'Herlye et de Choqueuse nommés commissaires aux archives. Rapport de M. de Gomer, procureur-syndic. Lecture de l'édit et des règlements ; résumé succinct des opérations de la première assemblée du mois d'août et de la commission intermédiaire, sur les travaux des routes, sur la taille et autres impositions, sur la subvention territoriale ; « elle a distribué le travail qu'elle avoit à faire, entre ses membres : M. l'abbé Dargnies s'est chargé de celui relatif au bien public, M. le comte de Cressy, de celui des impositions, M. Duliège, de celui qui concerne les travaux publics, et M. Delahaye de tout ce qui regarde le commerce, l'agriculture et la navigation ; sur la réclamation du Boulonnois contre son incorporation à l'assemblée de Picardie, et l'augmentation de quatre membres de la représentation du

département de Montdidier. Rapport de M. Boullet de Varenne sur les assemblées complètes des départements d'Amiens, Abbeville, Péronne, Montdidier, St-Quentin, Doullens, et de Calais, Montreuil et Ardres; résumé des dépenses des différents départements et des réponses envoyés par ceux-ci sur une série de questions relatives aux impositions. Rapport particulier sur le travail du département de Montdidier, par le duc de Mailly. Distribution de l'assemblée en cinq bureaux: de l'impôt; des fonds et de la comptabilité; des travaux publics; de l'agriculture, du commerce, de la navigation et du bien public; commission particulière des vingtièmes. « Sur la représentation de MM. les députés du département d'Abbeville, il a été arrêté que, lorsque MM. du bureau de l'agriculture, du commerce, de la navigation et du bien public traiteroient la partie de la navigation, ils appelleroient MM. l'abbé Mellier et Dequeux, députés de ce département. » Travail des bureaux. — P. 92. Assemblée du 20 novembre. Observations à faire sur les assemblées préliminaires de départements. Réclamation de l'hôtel-de-ville de Montreuil sur ce qu'aucun représentant de ladite ville n'a été nommé à l'assemblée provinciale. Travail des bureaux. — P. 93. Assemblée du 21 novembre. Travail des bureaux. — P. 93. Assemblée du 22 novembre. « M. le marquis de Lameth et M. Bonnel, membre de l'assemblée, étant indisposés, il a été arrêté de leur faire une députation, pour leur témoigner la part qu'elle prend à leur indisposition. MM. de L'Estocq et de Boisseran ont été nommés à cet effet. » Réception du procès-verbal de l'assemblée du département de Calais. Travail des bureaux. — P. 94. Assemblée du 23 novembre. Il sera demandé aux villes et communautés un état de leurs recettes et dépenses, biens fonds, octrois, etc. Travail des bureaux. — P. 94. Assemblée du 24 novembre. Rapport du bureau des travaux publics, relatif aux travaux des routes, et à la suite duquel il est décidé de demander au Roi la résiliation des baux des adjudications faites par les ingénieurs des ponts et chaussées pour l'entretien des routes. — P. 96. Assemblée du 26 novembre. « Lecture d'une délibération de la commission intermédiaire de l'assemblée du département de Péronne, par laquelle elle a arrêté d'envoier à l'assemblée le plan de division de son département en cinq arrondissements, en observant qu'aux termes du règlement, il lui paroissoit que la nomination des quatre membres du cinquième arrondissement proposé, devoit être faite, dans le cas où il seroit adopté, moitié par l'assemblée provinciale, et moitié par celle du département: en raison de quoi, elle joignoit une liste des sujets qu'elle croyoit éligibles. La même délibération porte que l'assemblée sera priée de faire connoître dans lequel des deux ordres, ou de la noblesse ou du tiers-état les annoblis doivent être admis aux assemblées. » Sur quoi délibéré: 1° qu'il ne pouvoit y avoir que quatre arrondissements dans ledit département de Péronne, conformément à ce qui a été prescrit par l'arrêt du Conseil; 2° de renvoier au bureau du règlement l'examen de la composition de ces arrondissements; 3° d'y renvoier également l'objet concernant l'admission des annoblis aux assemblées. » Travail des bureaux. — P. 97. Assemblée du 27 novembre. Discours du chevalier du Roux de Varenne, commandeur de St-Mauvis, pour faire observer que, ne siégeant à ladite assemblée que comme représentant de la noblesse, et n'étant fondé d'aucun pouvoir de l'ordre de Malte, sa présence « ne peut faire présumer le consentement dudit ordre à tout ce qui pourroit s'y opérer de contraire à ses privilèges, ni altérer les droits de réclamations que l'ordre peut avoir et faire valoir en temps et lieux, quand il plaira au Roi de faire examiner lesdits privilèges, et rendre à l'ordre la protection dont il a joui jusqu'à présent, et sans laquelle il n'a pu, depuis tant de siècles, subsister et remplir honorablement ses engagements envers l'État et envers toute la chrétienneté. » Le même jour à 5 h. de relevée, audition du compte rendu par M. Laurent de Lionne sur les travaux du canal supérieur de la Somme. — P. 98. Assemblée du 28 novembre. Travail des bureaux. — P. 98. Assemblée du 29 novembre. Travail des bureaux. — P. 99. Assemblée du 1er décembre. Dépôt par le duc de Mailly: 1° d'un état contenant le dépouillement des délibérations prises par les assemblées paroissiales des communautés du département de Montdidier, pour la formation des assemblées municipales; 2° d'un état de paroisses divisées en deux communautés ou collectes et des communautés qui en renferment plusieurs dans le même département; 3° d'un état de sa population. Rapport par M. Boullet de Varenne sur le procès-verbal des séances de l'assemblée complète du département de Calais, Montreuil et Ardres. Demande par M. de Béhague, comment il serait pourvu au logement du comte de Rochambeau, commandant en chef de la province résidant à Calais; renvoyé au bureau de l'impôt. Travail des bureaux. — P. 103. Assemblée du 3 décembre. Travail des bureaux. — P. 103. Assemblée du 4 décembre. Projet de règlement proposé par le bureau des fonds, de la comptabilité et du règlement; renvoyé à la première lecture. Rapport du bureau du bien public sur les dépointements dans les bailliages de Pé-

ronne, Roye et St-Quentin et partie de celui de Montdidier ; « arrêté que le Roi sera très humblement supplié de renouveller les dispositions portées par la déclaration ci-dessus citée, (du 20 juillet 1764,) de prendre toutes les précautions que lui dictera sa sagesse, pour attirer l'exécution des dispositions y portées, soit en dévelopant davantage les articles qui lui paroitront en avoir besoin, soit en recommandant plus spécialement au ministère public d'en surveiller et d'en suivre l'exécution. Travail des bureaux. — P. 107. Assemblée du 5 décembre. Entrée des commissaires du Roi avec le cérémonial habituel. Discours de ceux-ci, apportant à l'assemblée de la part du Roi, des instructions sur l'agriculture, sur les communications par terre et par eau et sur les moyens d'arrêter et de prévenir les accidents les plus funestes à l'humanité. Remerciements du président. Après leur départ, refus par M. Bonnet, conseiller de la cour des monnaies, d'accepter la nomination qui a été faite de lui à l'assemblée provinciale, parmi les quatre membres qui devaient compléter la députation du département de Montdidier ; M. Triboulet, fils, maître de poste à Montdidier, élu à sa place. Rapport du comte de Gomer, procureur-syndic, sur le petit nombre des membres de la commission intermédiaire ; renvoyé au bureau du règlement. Lecture du mémoire envoyé par les officiers municipaux d'Amiens sur les revenus et charges de ladite ville. Travail des bureaux. — P. 111. Assemblée du 6 décembre. Rapport du bureau du règlement sur la question du petit nombre des membres de la commission intermédiaire ; sur sa proposition, décidé qu'on demanderait au Roi de l'augmenter de deux membres ; l'un du clergé ou de la noblesse alternativement, et l'autre du tiers-état. Rapport du même bureau sur la réclamation faite par les officiers municipaux d'Amiens contre la nomination de M. Maressal de la Houssoye comme membre du département de cette ville, et ajoutant la lecture d'une délibération de la commission intermédiaire de l'assemblée de département d'Amiens, « de laquelle il résulte que le greffier de l'élection de cette ville a refusé de donner aux membres de ladite commission intermédiaire les éclaircissemens dont ils avoient besoin, parcequ'il n'en avoit pas reçu d'ordre supérieurs. » Délibéré sur le premier point que l'élection de M. de la Houssoye a été régulièrement faite, et sur le second, que le président serait prié d'écrire au ministre, pour lui demander d'autoriser l'assemblée provinciale et celles des départements ainsi que leurs commissions intermédiaires, à prendre dans les greffes des tribunaux et autres dépôts publics tous les éclaircissements dont ils auront besoin. Rapport du bureau des travaux publics sur les instructions données par le commissaire du Roi ; il résulte dudit rapport « que la généralité est percée de vingt-deux routes, que ces routes ont été divisées en trois classes, avec autant de justice que d'intelligence par M. de la Touche ; 2° que ces vingt-deux routes intéressent également le général de la province ; 3° enfin, que ces vingt-deux routes formant un total de 210 lieues, 175 toises, finies cette année, et qu'en 1789, époque où le gouvernement paroit désirer que nous adoptions un nouveau régime, il ne restera plus que sept lieues et demie à réparer, et 23 lieues et demie, 34 toises à construire à neuf. » Sur les conclusions dudit rapport, délibéré : « 1° que Sa Majesté seroit très humblement suppliée d'autoriser l'assemblée à continuer pour l'année 1789 la prestation en argent pour le rachat de la corvée sur la totalité de la province, au prorata des devis estimatifs des travaux qui auront été arrêtés par le Conseil, d'après les états qui en auront été présentés par elle ou sa commission intermédiaire, sans toutefois que ladite prestation puisse excéder le septième de la taille, accessoire et capitation réunis et proportionnellement pour les pays non taillables ; 2° que Sa Majesté seroit également suppliée de vouloir bien continuer le don d'environ 50.000 l. qu'elle a bien voulu accorder chaque année à la province pour les fonds de charité ; 3° qu'elle voudroit bien confier à l'assemblée la distribution desdits fonds, pour par elle être emploiés à la confection des chemins vicinaux de communauté à communauté ; 4° qu'elle voudroit bien autoriser l'assemblée à disposer du quart desdits fonds, pour subvenir aux besoins des communautés les plus indigentes, et qui seroient hors d'état de fournir une contribution pour les chemins vicinaux, à la charge d'en rendre compte tous les ans au Conseil ; 5° que Sa Majesté voudroit bien autoriser l'assemblée à diviser les chemins en quatre classes, sçavoir :

1re classe, les routes qui peuvent être regardées comme de grande communication.

2e classe, les routes de communication avec les provinces limitrophes.

3e classe, les chemins d'une ville à l'autre, dans l'intérieur de la province.

4e classe, enfin, les chemins vicinaux formant deux divisions : la première, ceux d'embranchement d'une communauté à une grande route ; la seconde, ceux de communauté à communauté.

6° Que Sa Majesté seroit humblement suppliée d'autoriser l'assemblée à faire exécuter les travaux des trois

premières classes, sur les fonds de l'imposition générale, comme devant être, eu égard à leur utilité, à la charge de l'universalité de la province. Ceux des chemins vicinaux de la première division, un quart aux frais de la communauté qui aura demandé l'embranchement, un quart aux frais de l'élection, et le surplus sur les fonds de l'imposition générale. Enfin ceux de la seconde division partie sur les fonds de charité, partie sur une contribution déterminée de l'imposition foncière des deux communautés intéressées, et le surplus sur les contributions volontaires des seigneurs, propriétaires, forges, manufactures et établissements intéressés à leur confection. 7° Enfin, que la commission intermédiaire s'occuperoit, d'ici à la prochaine tenue, de classer nominativement les chemins des communautés de la généralité, suivant la distinction ci-dessus énoncée, et d'après les demandes qui lui seroient faites. » Travail des bureaux.

P. 123. Assemblée du 7 décembre. Séance du matin. Rapport de la commission particulière des vingtièmes, portant principalement sur le taux trop élevé auquel a été fixé l'abonnement pour la Picardie. Sur les conclusions dudit rapport, arrêté que la province ne pouvait proposer un abonnement dont le prix excédât le produit net de l'imposition actuelle, et de faire sur ce des remontrances au Roi, y transcrites. — P. 130. Assemblée du 7 décembre. Séance de 5 h. de relevée. Rapport du bureau du bien public, relativement aux canaux de St-Valery et de la Somme. Délibération remise. — P. 138. Assemblée du 10 décembre. Séance du matin. Délibération sur le rapport précédent : « 1° Que les travaux du canal de la basse Somme, dont les projets et états estimatifs ont été approuvés par le Conseil, continueront d'être exécutés, et que les adjudications des ouvrages portés dans les devis et états seront faites et passées par sa commission intermédiaire, l'autorisant à pourvoir aux évènements imprévus qui pouvoient arriver pendant la confection desdits ouvrages, ainsi qu'à tout ce qui peut tendre à leur perfection, et que, pour le surplus des ouvrages dont les projets et états estimatifs n'ont pas encore été approuvés du Conseil, il y sera sursis jusqu'à ce que les états et projets desdits ouvrages aient été communiqués à l'assemblée, pour qu'elle y puisse faire ses observations, et ensuite approuvés du Conseil. 2° Que ce qui concerne le hallage, seroit exécuté, et que la commission intermédiaire, en arrêteroit les devis et en recevroit les adjudications. 3° Que les travaux du canal supérieur seroient suivis l'année prochaine dans la partie de la rivière de Somme qui coule de Bray à Amiens, en la commençant dans la partie inférieure, et que la commission intermédiaire seroit aussi chargée de tous les devis et marchés à arrêter sur le travail proposé pour 1788. 4° Que des fonds destinés pour la suite de ces ouvrages à faire en ladite année 1788, il en seroit distrait un tiers, pour payer les indemnités qui peuvent être dues aux propriétaires riverains, et qu'en opérant ces remboursemens, les particuliers seroient payés avant les communautés, et d'abord les plus anciens en date entre ces premiers. 5° Que les mémoires et projets de M de Lionne seront envoïés au département de Péronne, et qu'il lui sera demandé un mémoire détaillé de son vœu, relativement à la direction du canal et au dessèchement des marais de son district, ainsi que des moyens d'opérer l'un et l'autre objet, pour que, sur le rapport qui en sera fait à la première tenue de l'assemblée, elle puisse aviser au parti qu'elle croira devoir prendre. 6° Enfin que Sa Majesté seroit humblement suppliée d'agréer les hommages de la reconnoissance de l'assemblée, par (pour?) les preuves qu'elle a données de sa bienfaisance à la province, lorsqu'elle a ordonné l'ouverture d'un canal de communication de la Somme à l'Escaut, et accordé des fonds pour cet objet. » — P. 139. Assemblée du 10 décembre. Séance de 5 h. de relevée. Rapport du bureau du bien public, sur les moyens de prévenir et arrêter les incendies. Délibération suspendue jusqu'à ce que l'académie d'Amiens ait publié l'ouvrage qu'elle prépare sur cet objet. — P. 141. Assemblée du 11 décembre. Prière au président de « faire solliciter auprès de Sa Majesté, par M. l'archevêque de Toulouse, ministre principal, la permission à l'assemblée de porter au pied du trône par une députation, l'hommage de son respect, de sa fidélité et de sa reconnoissance. » Lecture des observations sur les règlements des 8 juillet et 5 août. — P. 141. Assemblée du 12 décembre. Rapport du bureau du bien public : 1° sur l'établissement d'un marché franc réclamé par la ville de Péronne ; délibéré d'appuyer ladite réclamation ; 2° relativement à deux mémoires sur la nécessité de chercher à procurer à la province le plus grand nombre de chevaux ; délibéré que la commission intermédiaire écrira aux départements pour leur demander leurs vœux et les moyens qu'ils auront à proposer pour parvenir à ce but ; 3° sur l'éducation des abeilles « non seulement négligée, mais presque inconnue en Picardie » ; délibéré qu'on suivra sur cet objet la même marche que sur les haras ; 4° sur la disette et la cherté excessive du bois dans la province, et notamment dans le Santerre ; délibéré que la commission intermédiaire écrira aux départements, pour avoir leur avis sur la

plantation des communes et des voiries, et qu'on sollicitera du Roi et de son Conseil une loi qui rende les communautés responsables des dommages qui seront faits aux plantations sur leurs territoires, enfin de demander une diminution de droits d'entrée sur les charbons de terre venant de l'étranger ; 5° sur la suppression des pépinières royales ; délibéré de demander ladite suppression ; 6° sur l'impôt proposé sur les chaumes ; ledit impôt déclaré inadmissible, attendu la trop grande cherté du chauffage ; 7° sur un mémoire relatif à la nécessité d'un règlement uniforme concernant les chemins de traverse ; 8° sur un mémoire relatif au dessèchement de la vallée d'Authie ; délibéré de s'informer des intentions du comte d'Artois avant de rien arrêter ; 9° sur un mémoire proposant le projet d'un nouveau canal de navigation de l'Oise à la Somme, par Roye ; renvoyé au bureau intermédiaire du département de Montdidier. — P. 159. Assemblée du 13 décembre. Séance du matin. Observations du bureau de règlement sur les procès-verbaux des assemblées de départements. Règlement provisoire déposé par le bureau du règlement ; délibéré de le mettre provisoirement à exécution. — P. 165. Assemblée du 13 décembre. Séance de 5 h. de relevée. Réponse de l'abbé Mellier sur les observations du bureau de règlement sur le procès verbal du département d'Abbeville. Observations sur les règlements des 8 juillet et 5 août. — P. 166. Assemblée du 14 décembre. Rapport du bureau des travaux publics sur l'état actuel des routes dans la généralité, l'état des deniers levés en remplacement de la corvée, et l'état de l'emploi de ces mêmes fonds pendant l'année 1787 et de la dépense projetée pour 1788. Rapport du bureau du bien public, sur les moyens de favoriser le transit des marchandises entre l'Allemagne, la Suisse, Genève et l'Angleterre, par la France. Lettre du contrôleur général au président, lui mandant que l'offre d'un abonnement équivalent au produit net de l'imposition ne peut être accepté. Lettre du commissaire du Roi faisant savoir que l'imposition du Boulonnois doit être distraite des premiers états remis à l'assemblée. Rapport de la commission particulière des vingtièmes. — P. 194. Assemblée du 15 décembre. Rapport du bureau des travaux publics. Rapport du bureau de l'impôt, contenant un projet de confection d'un cadastre pour la perception de la taille réelle, des considérations sur la capitation, les vingtièmes et les prestations en argent — P. 228. Assemblée du 17 décembre. Séance du matin. Rapport du bureau des travaux publics. Observations du bureau du bien public sur les travaux à faire pour parvenir à diviser les eaux de navigation des eaux d'écoulement du gouvernement de Calais et Ardres. Aperçu des frais de l'établissement de l'assemblée provinciale et des assemblées de département. Observations sur les moyens à employer pour procurer des logements aux membres non résidants pendant la tenue de l'assemblée. Formation d'un comité de trois avocats, pour le rapport des affaires qui intéressent les communautés : composé de MM. Morgan, Boistel de Belloy et Boullet de Varennes. Lettre du contrôleur général relative à l'abonnement des vingtièmes. — P. 235. Assemblée du 17 décembre. Séance de 5 h. de relevée. Rapport de la commission particulière des vingtièmes. — P. 237. Assemblée du 18 décembre. Rapport du bureau des travaux publics. Rapport du bureau du bien public, relativement à la gabelle. Commissaires à nommer par les départements, pour veiller à l'état des chemins. Dépenses nécessaires au régime de l'assemblée. Élection de l'abbé Paulinier, prieur de St-Mard, et de M. Maillard, procureur du Roi à Montdidier, au cas où le Roi consentirait à augmenter de deux membres la commission intermédiaire. Cloture de la session. Visite des archives par MM. le comte d'Herlye et de Choqueuse délégués à cet effet. Régisseurs des vingtièmes. Le comte de Cressy et M. Maillard envoyés vers les commissaires du Roi pour les inviter à faire la cloture de la session. Ceux-ci introduits avec le même cérémonial qu'à l'ouverture. Discours des commissaires du Roi et réponse du président. Discours du président après le départ des commissaires du Roi. Signatures des membres de l'assemblée. — etc.

C. 2012. (Registre.) — In-fol. 181 pages, papier.

1787-1788. — Délibérations de la commission intermédiaire. — P. 1. Séance du 27 août. Composition de la commission : duc d'Havré et de Croy, président, L'abbé Dargnies, le comte de Crécy, MM. Duliège et Delahaie, plus MM. le comte de Gomer et Boullet de Varenne, procureurs syndics. Lecture du règlement du 5 août. M. Duliège, chargé des travaux publics ; le comte de Crécy, des impositions ; M. Delahaie, du commerce, de l'agriculture et de la navigation ; l'abbé Dargnies, du bien public. Délibéré de s'assembler tous les vendredis à 3 h. de relevée, et en cas de fête, la veille. — P. 2. Séance du 7 septembre. Rapport par M. Delatouche, ingénieur, sur l'état des chemins de la généralité. Examen de plusieurs procès-verbaux des assemblées de département ; éclaircissements demandés à l'intendant. Examen de plusieurs mémoires, requêtes et états de dépenses. — P. 2. Séance du 14 septembre.

Présidence de l'abbé Dargnies. Accusés de réceptions des procès-verbaux des départements. — P. 3. Séance du 21 septembre. Envoi par l'intendant des états de département des impositions de la présente année, et d'un exemplaire des observations par M. de Montrest, commandant le corps des volontaires de Bourbon, sur les divers degrés de fertilité du sol du royaume. Réclamation de l'hôtel-de-ville d'Amiens contre la nomination de M. Maressal de la Houssoye comme membre de l'assemblée de département d'Amiens. Emplacement à trouver pour le département d'Amiens. — P. 4. Séance du 28 septembre. Octroi de 24 s. par velte d'eau-de-vie de la ville de Calais. Question de savoir si les procureurs syndics ont voix délibérative dans les assemblées. Mémoire de M. Sellier sur la mendicité. Logement des membres de l'assemblée de département d'Abbeville.— P. 6. Séance du 5 octobre. Dépouillement de la correspondance. Dépôt sur le bureau d'un mémoire imprimé, intitulé : *Projet d'abolir la gabelle en France*, par M. de Montigny, ancien gendarme de la garde du Roi. — P. 7. Séance du 12 octobre. Réception des instructions pour les assemblées des départements. Divers objets proposés aux assemblées de départements, pour y diriger leurs recherches. Éclaircissements à demander à l'intendant sur les chemins vicinaux et les fonds de charité. Réception d'un ouvrage de M. Dutillet, de l'académie des sciences, sur la corruption des blés. Dépouillement de la correspondance. — P. 11. Séance du 29 octobre. Dépouillement de la correspondance. Secours demandé par le département de Calais, en faveur du sieur Lefébvre, professeur d'hydrographie dans ladite ville, et du sieur Renard, ancien professeur d'hydrographie. Rapport sur un mémoire tendant à autoriser le département de Montdidier, à envoyer huit députés à l'assemblée provinciale, au lieu de quatre. — P. 14. Séance du 26 octobre. Dépouillement de la correspondance. Lecture d'un projet d'instructions relatives aux grandes routes. — P. 16. Séance du 29 octobre. Projet d'augmenter la députation du département de Montdidier à l'assemblée provinciale. Dépouillement de la correspondance. — P. 17. Séance du 2 novembre. Lecture de l'arrêt qui désunit le comté de Boulogne de l'assemblée provinciale de Picardie. Dépouillement de la correspondance. Sur le projet d'établir un bureau des pauvres proposé par les procureurs syndics du département d'Amiens. Carte du département d'Amiens envoyée par lesdits procureurs syndics. Impossibilité de satisfaire à la demande par lesdits procureurs du plan routier de la généralité. — P. 20. Séance du 9 novembre. Dépouillement de la correspondance. Lecture d'un mémoire sur les chemins. — P. 21. Séance du 15 novembre. Lecture de divers mémoires et dépouillement de la correspondance. — P. 22. Séance du 28 décembre. La première après la réunion de l'Assemblée. « L'état général de la contribution pour les chemins arrêté à 363,578 l., 17 s., 2 d..... La nomination de M. Maressal de la Houssoye décidée régulière...... Les présidents des assemblées de départements ne peuvent être membres de la commission intermédiaire provinciale..... La réparation du presbitère de Frucourt sur Limeu peut-elle être autorisée par la commission?....Le bureau intermédiaire du département d'Amiens est chargé de procéder à l'adjudication au rabais des réparations à faire au presbitère de Frucourt...... La réclamation du chapitre de la cathédrale d'Amiens tendante à obtenir une indemnité pour le terrein pris sur eux pour le nouveau canal de la Somme, renvoyée au travail général sur les indemnités relatives aux canaux...... Sur la requête des habitans de Camon, tendante à la décharge de leur industrie, qu'ils prétendent sans fondement monter à une somme de 800 l.; délibéré qu'il n'y a lieu à accorder ladite décharge...... Demande faite à M. l'intendant des pièces relatives aux travaux à parachever dans les gouvernements de Calais et Ardres, pour parvenir à diviser les eaux de navigation de celles d'écoulement... Nomination et appointements des commis..... Le secrétaire greffier autorisé à payer les commis employés pendant la tenue de l'assemblée provinciale. »

1788. — P. 28. Séance du 4 janvier. « Sur la demande des officiers municipaux d'Abbeville de la maison conventuelle des religieux de Cluny, qu'ils désireroient être destinée au logement des états majors des régiments ; délibéré d'en faire la demande à M. le contrôleur général...... Demande faite au bureau intermédiaire du département d'Amiens de ses observations, et aux officiers municipaux de laditte ville de leur vœu sur la direction du canal dans la partie qui cotoye cette ville...... Nouvelles instances à M. le contrôleur général, pour obtenir la résiliation des baux d'entretien des routes...... Délibéré d'écrire à M. le contrôleur général, pour sçavoir sur quels fonds seront affectés les frais des premières assemblées...... pour lui réitérer le vœu déjà formé par l'assemblée provinciale de l'augmentation de deux membres dans la composition de la commission intermédiaire. » — P. 30. Séance du 11 janvier. « Sur la demande des procureurs syndics du département d'Amiens, de la communication des plans de la direction projettée du canal supérieur de la Somme, et des mémoires et renseignements dont

il peut être accompagné ; délibéré d'écrire à M. Laurent de Lionne pour lui demander un double de ses plans...... Sur la réponse de M. l'intendant à la demande faite par la commission, des pièces relatives aux travaux à parachever pour rétablir la navigation dans les gouvernements de Calais et Ardres ; délibéré d'écrire à M le contrôleur général, pour lui faire part de cette réponse, et le prier de faire expliquer le Conseil sur cet objet...... Question de préséance entre le chanoine envoyé par le chapitre de Noyon, seigneur de Matigny, et le syndic de l'assemblée municipale dudit lieu ; délibéré d'écrire à M. le contrôleur général, en le priant de proposer cette question au Conseil... La requête des habitans de Machy expositive des pertes qu'ils ont essuyé par un incendie, et tendante à obtenir des secours, renvoyée au bureau intermédiaire du département d'Abbeville, pour vérifier l'exposé des faits et avoir son avis...... Le mémoire de M. de Villard, inspecteur des manufactures de Picardie (sur la culture du mûrier et des vers à soie) renvoyé à MM. de la chambre du commerce pour avoir leur avis. » Travaux des routes. Vingtièmes. — P. 33. Séance du 18 janvier. « Sur la requête de Pierre Morvillers, maréchal-ferrant à Aumont, tendante à être maintenu syndic de l'assemblée municipale de ce lieu ; délibéré qu'il n'y avoit lieu à statuer...... Sur une lettre de M. le contrôleur général, qui recommande à la commission de s'occuper sans retard de l'exécution des délibérations de l'assemblée, délibéré d'écrire à ce ministre, en lui faisant de nouvelles instances pour obtenir la résiliation des baux d'entretien, et de lui adresser un mémoire d'observations, relativement au projet d'arrêt du Conseil qu'il a envoyé, lequel ne paroit pas pouvoir s'accorder avec l'exécution des délibérations de l'assemblée sur les travaux des routes...... Demande faite à M. de la Touche d'une carte générale itinéraire de la généralité d'Amiens. » — P. 36. Séance du 25 janvier. « Renvoyé à M. l'Intendant les procès-verbaux des baux d'entretien des routes. » — P. 36. Séance du 1er février. Vingtièmes. « Délibéré d'écrire a M. le contrôleur général, pour demander que les fonds de l'octroi soient remis à la disposition de l'assemblée, ainsi que les fonds libres et variables, pour la mettre à portée d'exécuter ses délibérations...... Réception de divers mémoires sur les haras...... La requête des habitans d'Omissy contenant réclamation contre l'attribution faite au profit seul du nommé Capron de la somme de 80 l. accordée en diminution sur la taille de toute la paroisse, renvoyée au département de St-Quentin, pour avoir son avis...... Envoi à M. de la Millière du projet des ouvrages à faire en terrasses, fascinages et clayonnages, pour le soutien des talus du canal de St-Valery-sur-Somme...... Répondu au département de Calais, Montreuil et Ardres, qui demande l'accélération des formalités nécessaires pour obtenir un arrêt du Conseil qui ordonne la continuation des travaux de dessèchement du Calaisis et de l'Ardresis, que son vœu avoit été prévenu, que la demande des pièces y relatives avoit été faite à M. l'Intendant, et que la commission avoit écrit à ce sujet à M. le contrôleur général...... Le mémoire des officiers municipaux de Montreuil contenant de prétendus griefs sur les entreprises des officiers de l'élection de Doullens, contraires à leurs privilèges, envoyé au bureau intermédiaire de Doullens, pour avoir des éclaircissements et son avis sur cette réclamation...... La réclamation des officiers municipaux de Montreuil pour l'établissement d'une maison de travail dans ladite ville, renvoyée à l'assemblée provinciale. » — P. 38. Séance du 2 février. « Lettre de M. le contrôleur général qui annonce la résiliation des baux d'entretien, en conséquence renvoi à M. de la Touche du projet des devis des ouvrages des routes de la généralité, et prière d'en faire sur-le-champ un nouveau, conformément toutefois à tout ce qui a été prescrit par l'assemblée provinciale. » — P. 39. Séance du 8 février. « Décision de M. le contrôleur général, qui accorde l'autorisation demandée de deux membres dans la composition de la commission intermédiaire...... Lettre de M. le contrôleur général relative au payement des frais d'établissement des assemblées provinciales et de départements. .... Réponse de M. l'Intendant sur la demande à lui faite par la commission de donner des ordres au directeur des vingtièmes de lui remettre tous les renseignements qui se trouvent dans ses bureaux, et qui ont servi de base à la quotité de cette imposition...... La requête du sieur Chapuy, inspecteur des domaines de M. le comte d'Artois, tendante à la décharge de la capitation, renvoyée au bureau intermédiaire d'Abbeville. » Envoi au comité des avocats de demandes d'autorisation de plaider par des communautés. — P. 43. Séance du 15 février. Autorisation à M. Martin, seigneur de Villers-St-Christophe, d'abattre des ormes sur la grande route de son terroir. Id. au chapitre de Noyon, sur partie de la route de Chauny à St-Quentin. « Sur le projet de M. de la Touche de supprimer le pont de l'avancée à la sortie de Péronne du côté de Cambrai, et d'y substituer un terre-plein, avec chaussée en pavés de grès ; la commission a délibéré de le communiquer au bureau intermédiaire de Péronne, pour avoir son vœu. Sur la requête

du sieur Chapuis...... Renvoi au bureau intermédiaire du département d'Abbeville de la requête de l'assemblée municipale de Sorel, tendante à être autorisée à faire faire une réparation considérable et urgente à leur église paroissiale...... Lettre du syndic d'Estrebœuf, concernant la formation de la municipalité de cette paroisse, renvoyée au département d'Amiens...... La requête des habitans d'Alquines présentée à M. le contrôleur général et renvoyée à la commission par M. de la Millière, tendante à obtenir l'élargissement de la rivière qui traverse ce lieu, communiquée au bureau intermédiaire de Calais. » Procès de Méricourt-sur-Somme contre Proyart. « Invitation aux sept bureaux intermédiaires de prendre pour modèle de lettre et tableau à envoyer aux municipalités, pour en obtenir des renseignements sur les vingtièmes, la lettre et le tableau que l'un d'eux a proposés à la commission. » — P. 46. Séance du 22 fevrier. « La requête de quatre tondeurs d'Abbeville, tendante à la décharge de leurs vingtièmes d'industrie renvoyée aux suppliants, avec un arrêté au bas, qui porte que la commission peut statuer sur cet objet. » Indemnité aux proprietaires sur la route d'Abbeville à Hesdin. « Sursi à statuer sur la requête des habitans de Proyart, par laquelle ils demandent des fonds de charité pour la réparation des rues de leur village...... Dépôt d'une lettre de M. le contrôleur général et de la copie de celle que ce ministre a écrite à M. l'Intendant, relativement aux réparations ou reconstructions d'églises ou presbytères...... Lettre de M. le contrôleur général qui résout la question de préséance entre le syndic et le chanoine délégué de Matigny...... La requête des habitans de Conchy-les-Pots et celle du seigneur de Bains envoyées au département de St-Quentin. » Pont de Laneuville lès Bray sur la route d'étape. « Invitation aux bureaux intermédiaires de prévenir dans leurs districts que les lettres, paquets et mémoires doivent être adressés francs de port...... La commission peut seule statuer sur les requêtes et mémoires...... Envoi d'une instruction à toutes les municipalités, sur le nouveau régime des travaux des routes. » — P. 51. 1re séance du 29 février. « Envoi à M. le contrôleur général du détail estimatif de tous les ouvrages à exécuter en 1788 », etc. « La commission autorisée en vertu d'une lettre de M. le contrôleur général à suppléer au vœu de l'assemblée provinciale sur le cas où le prix des adjudications excéderoit le montant de la contribution, et sur le cas où il lui seroit inférieure. » — P. 52. 2e séance du 29 février. « Lecture du projet d'arrêt mentionné dans la séance précédente...... Envoi dans les départements de l'ouvrage de M. Portal, sur divers objets du bien public...... Requête tendante à obtenir le droit de faire paître des bestiaux dans les pâturages d'Harsy, rejetée...... Requête aux fins d'obtenir la reconstruction de l'église succursale de Guyencourt-(Saucourt) renvoyée au bureau du département de Péronne...... La nomination de MM. Maillart et Paulinier confirmée. » — P. 54. Séance du 5 mars. « Rapports de différents mémoires de la chambre du commerce de Picardie, sur les funestes effets du traité de commerce conclu le 26 septembre 1786. Démarches de la commission sur cet objet. » — P. 55. Séance du 7 mars. « Observations de MM. du bureau intermédiaire de St-Quentin sur la concession faite par la commission en sa séance du 15 février, en faveur de M. Martin, des arbres plantés sur le territoire de Villers-St-Christophe. » Indemnité réclamée par M. Martine de Beaulieu, pour terrain pris sur lui pour le nouveau chemin de St-Quentin à La Fère. Lettre du contrôleur général annonçant que le Roi a accordé 65,000 l. pour travaux de charité. — P. 57. Séance du 12 mars. Dépouillement de la correspondance. « Renvoi au bureau intermédiaire de St-Quentin de la requête du curé de Nauroy, qui réclame des réparations à son presbytère...... Renvoi à M. l'Intendant de la requête de la dame Boistel d'Welles, vu qu'il s'agit d'un objet contentieux...... Décision demandée sur la préséance des curés dans les assemblées municipales...... Envoi à M. de la Millière d'un projet de chemin de St-Quentin à Guise. » Sur l'adjudication des biens communaux de Vignacourt. « Délibéré de se joindre aux officiers municipaux d'Amiens, pour obtenir que cette ville soit dispensée de garnison au moins pendant deux ans, dans le cas où MM. les gardes du corps du Roi n'y résideroient plus... Délibéré de se joindre aux mêmes officiers municipaux pour obtenir de M. l'évêque d'Amiens l'application d'une partie des biens et revenus des deux maisons de l'ordre de Cluny supprimées à Abbeville et à Lihons, au profit des pauvres de cette ville...... Lecture d'un modèle de projet d'arrêt à expédier, pour régler l'abonnement des vingtièmes. » — P. 60. Séance du 13 mars. « Vœu du département d'Amiens sur l'exécution d'une partie du canal de Picardie qui cotoye la ville d'Amiens...... Nouvelles instances auprès de M. le contrôleur général, pour obtenir la disposition des fonds de l'octroy. » — P. 61. Séance du 14 mars. « Lecture du projet d'arrêt proposé par MM. les procureurs syndics, pour régler l'abonnement des vingtièmes. » — P. 62. Séance du 20 mars. « Envoi du tableau des vingtièmes du département d'Amiens, depuis 1750, jusques

et compris 1787. » Rejet d'une demande de l'assemblée municipale d'Occoche, relative au remplacement d'un de ses membres pour infirmité. « Le bureau intermédiaire de Péronne autorisé à passer à l'adjudication d'une partie de route restée en souffrance en 1787, faute d'adjudication. » Énumération de 15 dossiers relatifs à des réparations d'églises et presbytères envoyés par l'intendant. Requêtes diverses envoyées par le même. — P. 65. Séance du 21 mars. Renvoi aux juges compétents d'une requête des habitants de Mons-Boubert à l'effet d'être autorisés à nommer un agent pour veiller à la sûreté des grains. « La réclamation des officiers municipaux de Montreuil relativement à la traverse de cette ville renvoyée à M. de la Touche..... Le mémoire du sieur Clabaut, aubergiste au faubourg de Montreuil, contenant réclamation d'une portion de terrein d'un ancien grand chemin vis-à-vis sa maison, renvoyé à l'ingénieur en chef, pour avoir son avis...... Sursi sur la délibération du bureau intermédiaire de Doullens relative à la plantation des voyeries et communes...... Le rejet de la somme de 109 l. 5 s. demandé par MM. les officiers municipaux de Corbie accordé...... Réception du détail estimatif de tous les ouvrages à faire dans la généralité d'Amiens...... Fixation de l'époque à laquelle les adjudicataires des travaux des routes doivent mettre leurs ouvrages en état de réception. » — P. 67. Séance du 28 mars. « Envoi à l'ingénieur en chef de toutes les pièces relatives à la réparation du pont de Bienassise...... L'indemnité réclamée par le nommé Hénon, éclusier à Oye, à cause de la non-jouissance de trois quartiers de terre employés à un dépôt de cailloux, fixée à 30 l., et au compte de l'entrepreneur...... Le redressement et l'élargissement de la rivière d'Alquines autorisé...... Lettre de M. le contrôleur général des finances relative aux frais d'administration..... Observations de la commission sur les frais d'administration...... Secours accordés par le gouvernement aux incendiés du bourg d'Oisemont. » Indemnités réclamées par les entrepreneurs des travaux des routes, pour la résiliation des baux d'entretien. Réparation de la couverture du presbytère de Frucourt, « Les observations du département d'Abbeville sur les affaires de réparations ou reconstructions d'églises ou presbytères renvoyées à l'assemblée provinciale. » Presbytère d'Hangest-en-Santerre. « Réception de mémoires de la chambre du commerce de Picardie, sur le préjudice du traité de commerce et de navigation entre la France et l'Angleterre...... Renvoi au bureau intermédiaire de St-Quentin de diverses requêtes des officiers du bailliage, afin de modération de leur capitation...... Lettre du bureau intermédiaire de St-Quentin, qui annonce ne pouvoir pas continuer ses séances dans le lieu où il les a tenues jusqu'à ce jour, et demande à être autorisé à prendre à loyer une maison qui ne coûtera que 400 l... Sursi sur la contestation élevée entre les assemblées municipales d'Herly et d'Étalon, qui veulent l'une et l'autre incorporer dans leur communauté le hameau d'Herlieux...... Sur la requête des cultivateurs de Raucourt, Bouchavesnes, Moislains, le Mesnil en Arrouaise et Saillisel, relative aux prétendus dégâts causés sur leurs terres par les cerfs et les biches », etc.

P. 75. Séance du 4 avril. Dépouillement de la correspondance. « Opérations préliminaires avant la distribution des fonds de charité...... Projet de circulaire aux municipalités proposé par le bureau intermédiaire d'Amiens, approuvé sous une modification...... Le sieur Degove autorisé à se fermer par une haye vive ou sèche plantée sur la crête du talud, au chemin d'Amiens à St-Maurice...... Plainte du syndic de la municipalité de Cucq, sur la prétendue insulte à lui faite par le nommé Pierre Lefebvre, matelot audit lieu...... Envoi au bureau du département d'Abbeville de toutes les pièces relatives au presbytère de Feuquières. » Sur le remplacement d'un membre de la municipalité de Noyers décédé. « Requête de la communauté des grand et petit Mesnil-St-Nicaise, relativement à la démarcation de leur terroir avec celui du grand Rouy, qui est de la généralité de Soissons...... Lettre du sieur Dufour, seul membre actuel de la municipalité de Chaulnes, et qui prétend, vu son grand âge, se déporter de cette place. Nota : cette municipalité existe depuis 1771...... Formation d'une nouvelle municipalité à Chaulnes...... Requête aux fins de révocation d'un des membres de la municipalité d'Hapancourt...... Requête du hameau de Giffécourt, tendante à être autorisé à former une municipalité » ; autorisation accordée. « Délibéré d'écrire à M. de la Touche, pour l'inviter à désigner les sous-ingénieurs qui seront chargés de faire les devis et détails estimatifs dans le département de Doullens...... Plainte du curé de Millencourt, pour n'avoir pas été appellé à l'assemblée municipale, lors des renseignements donnés sur les biens du clergé; délibéré de faire une nouvelle convocation où le seigneur et le curé seront appellés...... Invitation au bureau intermédiaire de Doullens de prendre tous les renseignements nécessaires, pour connoître les motifs qui ont porté les propriétaires de la mine de houille qui se trouve aux environs de cette ville, à l'abandonner. ...... Rapport de M. Delahaye, sur l'établissement provisoire d'un chemin de hallage avec les chevaux, sur

la rivière de Somme. » — P. 82. Séance du 8 avril. « Maladie épidémique de Thieulloye-la-ville ; M. Legrand, docteur en médecine à Amiens, délégué pour y administrer les secours usités ci-devant, sous l'administration de M. l'intendant. » — P. 83. Séance du 11 avril. « Cimetières à fournir aux non catholiques. » Secours à distribuer aux incendiés d'Oisemont.« Lettre de MM. les officiers municipaux de St-Vallery, tendante à obtenir l'établissement de quatre marchés francs chaque année...... Obstacles formés par MM. les agens généraux du clergé à la communication des éclaircissements demandés par les assemblées municipales ou de départements...... Envoi au bureau de Calais et à l'ingénieur en chef d'une requête relative à la grande route commencée depuis Calais jusqu'à Gravelines. » Établissement d'un vicaire à Andres. École vétérinaire. — P. 86. Séance du 18 avril. « Demande de M. Le Grand, pour être autorisé à continuer cette année le cours d'accouchement gratuit en la ville d'Amiens...... Épidémie de Faÿ lès Hornoy », M. Le Grand autorisé à s'y transporter. « Délibération du bureau d'Amiens tendante à faire abattre les ormes plantés sur la route d'Amiens à Dreuil...... La démission de Louis Rocque, greffier de la municipalité de Seigneville non acceptée...... Le remplacement de M. Ouillot, seigneur de Drancourt, nommé syndic de Boismont, autorisé... Le rétablissement du chemin de la ville d'Eu à Paris renvoyé à l'assemblée provinciale, à sa prochaine tenue..... Invitation au bureau d'Abbeville de prendre en considération l'offre faite par l'assemblée municipale de Senarpont et Réderie d'une somme de 1,200 l., pour le rétablissement des chemins vicinaux de leurs territoires...... Plainte sur le mauvais état de la route de Flandre, dans la partie de Fonche à Conchy. » Vœu pour l'établissement d'un marché franc à Péronne. « Cause du mauvais état du pont de Laneuville lès Bray...... Sur la demande du syndic de la paroisse du Temple lès Waben d'une seconde municipalité ; néant...... Sur pareille demande des habitans de Ransart ; néant...... Consentement de la ville de Montreuil de contribuer pour un tiers à la dépense des ouvrages à faire à la traverse de cette ville...... Vérification des devis des ouvrages relatifs aux routes. » — P. 90. Séance du 25 avril. « Annonce d'un envoi prochain de grains de turneps..... Éclaircissements donnés par M. l'intendant sur l'établissement de l'école royale vétérinaire d'Alfort...... Le curé de Thieulloy-la-ville autorisé à délivrer des cartes aux malades de sa paroisse, à raison d'une demi-livre de viande par jour, à la charge d'en faire passer la liste de huitaine en huitaine. » Incendiés d'Oisemont. « Délibération sur les observations faites par le bureau d'Abbeville relativement à la forme de procéder aux adjudications des réparations ou reconstructions d'églises et de presbytères. » Corvées. Emploi de la somme de 363,578 l. 17 s. 2 d. pour les travaux des routes. Carrépuits. Sur le remplacement de M. Fouquier, maïeur de St-Quentin. Municipalité des Autheux, contre M. de Milly, seigneur dudit lieu. Frais d'établissement du bureau de Calais. — P. 95. Séance du 2 mai. Cours public d'accouchement. Octroi de Picardie. Gardes-messiers. « Le bureau d'Amiens délégué pour passer à l'adjudication des ouvrages en terrasses, fascinages et clayonnages, pour le soutien des taluds du canal de St-Vallery. » Curement du fossé qui sépare les marais de Vieulaines. Route de Paris en Flandre, entre Fonche et Conchy. Moulin de Pont lès Bray. Réparations à faire à l'église de Marieux. Id. au presbytère d'Havernas. « La requête des habitans de Querrieux tendante à être autorisée à faire un emprunt de 900 l. (pour un procès contre leur seigneur), renvoyée au bureau de Doullens...... La réclamation des officiers municipaux d'Ardres relativement à l'adjudication des travaux des routes de leur gouvernement rejettée, et la conduite du bureau de Calais approuvée...... Sur la requête de quelques habitans d'Écuire, en destitution de leur syndic; néant. » Réparation de la traverse de Montreuil. Travail fait dans le département de Calais, pour constater l'état actuel des routes. — P. 98. Séance du 9 mai. Vingtièmes. Gardes-messiers. « Base de proportion indiquée par la commission aux bureaux intermédiaires, pour statuer sur les réclamations des officiers de justice et privilégiés qui se pourvoiront en décharge de leur capitation. » Pour l'adjudication des arbres sur la route du faubourg de Hem à Dreuil. Logement du curé de Routiauville. Chemin d'embarquement pour les troupeaux d'Épagnette. Reconstruction du clocher de Laneuville-sire-Bernard. Extraction de bousins dans les marais de Tugny. Capitation. Corvée. Incendie à Happancourt. Projet de reconstruction d'un pont d'Occoche au petit Occoche. Garde messier. Projet de reconstruction d'un pont à Fréchencourt. — P. 104. Séance du 16 mai. « Requête du sieur Brice, entrepreneur des travaux de pavage de différentes traverses sur les routes de la généralité, expositive des obstacles qu'il éprouve dans l'extraction des grès. » Garde messier de Coisy. Travaux des routes. « Requête des officiers municipaux de St-Vallery, adressante au Conseil, pour obtenir l'établissement dans cette ville de quatre marchés francs chaque année. » Réparation des rues

de Beaudéduit, Sommereux et Oresmeaux. Vingtièmes. — P. 107. Séance du 17 mai. « Rejet d'une somme de 58 l., 16 s. 2 d. sur la communauté d'Hocquelus autorisé et ordonné être répartie au prochain département, au marc la livre de la taille. » Id. d'une somme de 21 l. pour Aigneville. Id. de 237 l. 11 s. pour Bellancourt, Corvées. Machiel. — P. 109. Séance du 19 mai. « Proposition du bureau d'Amiens sur l'emploi des fonds destinés à secourir les incendiés d'Oisemont. » Vingtièmes. — P. 112. Séance du 20 mai. « Lettre de la commission intermédiaire de l'Isle de France, relative à la ligne de démarcation en litige entre les élections de Beauvais et de Montdidier, dans les paroisses de Velennes et d'Oroër. » Chemins vicinaux. Gardes messiers. Capitation. Projet de refonte des cloches et d'exhaussement du clocher de l'église de Franvillers. Droit de quint dû par plusieurs communautés à l'abbaye de St-Riquier. Marais Hugo à Étinehem. Marais de Coquelles, Frethun, Nielles, Coulogne, St-Tricat et Hames, gouvernement de Calais. Vingtièmes. — P. 120. Séance du 21 mai. Traverse d'Équennes. Tourbages à Vieulaines. Traverse de Translay. St-Jean de Marais, banlieue de Rue. Reconstruction du clocher de Laneuville-sire-Bernard. Extraction et enlèvement de grès sur la paroisse de Clatre. Route de St-Quentin à Guise. « Représentations du département de St-Quentin sur le local nécessaire à la tenue de ses séances. » — P. 124. 1re séance du 30 mai. « Sur le projet d'établissement d'un bureau d'encouragement pour le commerce de Picardie, proposé par la chambre de commerce de cette province, délibéré de prier M. le duc d'Havré et de Croÿ d'interposer ses bons offices, pour obtenir cet établissement. » — P. 124. 2e séance du 30 mai. « La municipalité de Chaulne, formée le 27 avril dernier par ordre de la commission, déclarée non avenue, en vertu d'une lettre de M. le contrôleur général. » Auxy-le-Château. Sur les gratifications accordées aux destructeurs de loups et louveteaux. « Questions faites par le bureau d'Amiens relatives à la formation des municipalités. » Canal de St-Valery. Gardes messiers. Pont de Taussac. « La conduite tenue par les habitans de Dameraucourt en adjugeant eux-mêmes les réparations à faire au presbytère de ce lieu, désapprouvée. » Réparations à faire au presbytère de Ville-St-Ouen. « Conduite tenue par le bureau de Péronne, pour retenir les tireurs de grès employés au service des routes dans ce département. » Tourbages de Chipilly. Capitation. Réparations à faire au presbytère d'Omissy. « Sur la proposition du bureau de St-Quentin de forcer les municipalités à tenir un registre coté et paraphé par le juge du lieu, délibéré qu'il suffisoit qu'elles eussent un registre et qu'il y auroit peut-être des inconvénients à exiger qu'il fut coté et paraphé par le juge du lieu...... Sur la proposition du bureau de Doullens de faire constater instamment l'état des approvisionnemens en cailloux, délibéré de faire faire incessamment cette opération, et d'en écrire à l'ingénieur en chef. » Sur l'adjudication des biens communaux de Vignacourt. Fonds de corvées. Grande route de Marck. Réclamation par la communauté de Surques de portions de ses communes qui ont été usurpées. — P. 135. Séance du 6 juin. Vingtièmes. « Gratification accordée pour la destruction d'un loup. » Vergne et chemin d'embarquement pour les bestiaux d'Epagnette. « Le mémoire de Mme la duchesse d'Elbeuf sur les inconvénients qu'il y auroit à ouvrir le nouveau canal de jonction de l'Oise à l'Escaut, communiqué au bureau de Montdidier...... Délibération relative à la conduite à tenir par les bureaux intermédiaires, lors des cas fortuits, tels que grêle, incendie, etc. » Route d'Amiens à Péronne et St-Quentin. Extraction de grès. Garde messier. « La nomination du sieur abbé Brunel, membre de l'assemblée municipale d'Acheux, confirmée par la commission. » Requête des habitants de St-Riquier et villages voisins, se plaignant de ce que « le sieur de la Houssoye de Neuvillette, ancien seigneur de Mézicourt, est venu demeurer au village de Bellencourt au mois de mars 1787, et que, n'aiant pas d'autre ressource que la chasse pour pourvoir à sa subsistance et à celle de sa famille, il n'a cessé depuis cette époque de braconner avec ses enfans sur leur terroir, sans aucune distinction de saison, et à travers les grains croissans. » — P. 143. Séance du 13 juin. Participation du Boulonnois aux fonds libres. Sur les adjudications des biens communaux. Octroi de Picardie. Cours d'accouchement. « Nomination des caissiers de la prestation en argent. » Incendie d'Oisemont. Gardes messiers. Taille. Vingtième. Réparation des rues d'Équennes. Auberge sur la route d'Eu à Abbeville. Terre plein de l'avancée de Péronne. Contribution à la réparation du presbytère de Saucourt. Réparation du chemin de St-Quentin à Homblières. « Formation ordonnée de la municipalité d'Abihem (?) » Réparations à faire à l'église de Franvillers. — P. 152. Séance du 20 juin. « Assurance donnée par M. le contrôleur général à M. le duc d'Havré, d'un don de 180,000 l. accordé par le Roi pour l'encouragement du commerce...... Gratification accordée pour la destruction d'un loup...... Décision de la commission sur les cas où les communautés doivent contribuer aux reconstructions et réparations d'églises et presbytères. » Réparation de l'église d'Oisemont. Sédi-

tion à Oisemont causée par le retard apporté dans la distribution des aumônes Décharge de vingtièmes accordée aux incendiés d'Oisemont. Approvisionnements de cailloux pour les routes. « Le mémoire de l'assemblée municipale de Selincourt renvoyé au bureau d'Amiens, pour aviser à quelle municipalité les fermes de l'abbaye dudit Selincourt doivent être réunies. Vicaire de Forceville. Sur une requête des habitants de Montières et Étouvy. Clercs lais et gardes messiers. « Le mémoire des seigneur et habitans de Goyencourt, expositif de la perte qu'ils éprouvent par la grêle, renvoié au bureau de Montdidier. » Extraction des grès pour les routes, curement et élargissement de l'Authie à Béalcourt. Réclamations de M. de Milly, seigneur des Autheux. Rejet d'une requête tendant à la formation d'une nouvelle municipalité à Fréchencourt. « Arrivée prochaine de M. Blanchet, pour faire la visite de la rivière de Somme...... Invitation aux sept bureaux intermédiaires de nommer des commissaires pour la surveillance des routes. » — P. 162. Séance du 27 juin. Rectification des municipalités. « Le mémoire du régiment de Bourbon dragons, aux fins de réparation et élargissement du chemin d'Ardres à Hardinghem communiqué au bureau de Calais, etc. » Destruction des loups. « La nomination de deux nouveaux membres dans la municipalité de Fay lès Hornois déclarée irrégulière et non avenue.» Rectification des municipalités. Corvées de Parvillers. Gardes messiers. Mauvais état de la grande route de Paris en Flandre, de Cuvilly à Péronne. Travaux sur la route de Paris à Valenciennes. Ouvrages d'art du département de St-Quentin. Capitation. Vingtièmes. « Décision sur le nombre des membres qui doivent composer les assemblées municipales.» Locaux du bureau de St-Quentin. Rejet d'un mémoire de l'assemblée municipale de Vignacourt, l'effet d'avoir un mesureur de sel. Chemin à Flixecourt. Ouvrages d'art du département de Doullens. Pont de Bienassise. Mémoires relatifs aux routes. Buse à clapet établie à la pointe de Pinchefalise.

P. 171. Séance du 4 juillet. « Observations de la commission sur la distribution des fonds de charité...... Distribution de ces fonds. » Remerciements au contrôleur général. pour l'obtention de ces fonds. Instructions aux bureaux intermédiaires. Arrêt concernant les abonnements des vingtièmes. Frais d'administration de l'assemblée provinciale. Attribution exclusive des communes réclamée par l'Intendant. Travaux à l'église de Bettembos. Pont sur la Cologne à Doingt. — P. 180. Séance du 5 juillet. « Changement proposé par la communauté des maîtres boulangers, à l'ancien classement qui a servi jusqu'aujourd'hui de base à la réparation de l'industrie. » Vicaire de Bougainville. Pont sur la Selle à Salouel. « Épidémie de Renancourt. » Requête des habitants de Nampont-Saint-Martin, relativement aux eaux sauvages. Construction de l'église de Rotangis. Arvillers. Le Quesnel. Tourbages de Giffecourt, paroisse de Castres. Réparations à faire à l'église de Flixecourt. Route d'Amiens à Albert. « Gratification de 300 l. accordée à la maréchaussée d'Amiens. » Inondations causées par le canal de la Somme, de Sailly à St-Quentin. Gardes messiers. — P. 186. Séance du 11 juillet. Capitations. Vingtièmes. Arbres à abattre sur la route d'Amiens à Abbeville, du faubourg de Hem à Dreuil. Mauvais état de la route de Flandre à Cuvilly. Traitement de l'ingénieur en chef et gages des jardiniers des pépinières. Logement et frais de bureau de M. de la Touche. Pépinière royale d'Amiens. Prétendus délits commis sur les routes. Linge de l'hôtel des gardes du corps à Amiens. — P. 189. Séance du 16 juillet. « Envoi de l'arrêt concernant la convocation des États Généraux. Grêle du 13 juillet. « Épidémie de Mesnil-Conteville. » Marais de Cucq. Conduite à tenir à l'égard des pères et mères chargés de nombreuses familles. Sur la nomination des collecteurs. Gardes messiers. Mine de houille des environs de Doullens. Désunion demandée par la communauté du Plouy de celle de Domqueur. « MM. Desmery, Duval et Le Sellyer invités à suppléer les trois avocats du comité pour la consultation à donner aux habitans de Toutencourt. » Emprunt de 900 l. demandé par la communauté de Querrieux, pour les frais d'un procès. « Question du bureau de Calais sur les opérations relatives aux reconstructions ou réparations d'églises et presbytères. » Ouvrages du canal de la Somme. — P. 196. Séance du 18 juillet. Formes à observer pour la tenue des assemblées municipales. Chemin de Roye à Péronne. Gardes messiers. « Ordre à M. Lapostole, apothicaire du Roi, de fournir toutes les drogues nécessaires à l'épizootie régnante dans un troupeau de bêtes à laine à Beauquesne. Incendie d'Oisemont. « M. le comte de Gomer nommé commissaire pour la surveillance des édifices publics à la charge des fonds de la province. Réparations à faire au Château d'eau d'Amiens...... Gratification de 100 l. accordée à M. Durand, secrétaire de la chambre du commerce et du bureau d'encouragement. » Dégâts occasionnés par les grandes eaux à Paillart. Sur la réparation des rues de Buyon et Plachy. Gardes messiers. et clers lais. « La formation de l'assemblée municipale de Conty déclarée régulière. Insulte faite aux membres

de l'assemblée municipale d'Oisemont. Capitation. « Hommage fait à la commission par l'académie des sciences d'Amiens d'un ouvrage qui contient l'analise de tous les mémoires qui ont concouru à indiquer le moien le plus simple et le moins dispendieux de prévenir et d'éviter les incendies. » — P. 203. Séance du 19 juillet. Route d'Abbeville à Airaines. Réparations à faire à la digue des bas champs de petit Port. Visas de rôles de corvées. Route de Flandre. « Sur la requête des habitans de Flamicourt, aux fins de réduction de leur capitation et de réunion à la paroisse de Doingt; néant...... Le mémoire de M. Dupontlévêque, bourgeois de Péronne, concernant l'établissement d'une blanchisserie envoyé au bureau d'encouragement. » Prétendues pertes essuyées par les habitants de Préaux-Ratiauville. « Gratification de 12 l. accordée à Pierre et Marie-Jeanne Delaviers, pour avoir sauvé deux personnes en danger de se noyer. Couvertures en tuiles. Gardes messiers. — P. 208. Séance du 24 juillet. Vingtièmes. Gardes messiers. Capitation. Réparations à faire au Château d'eau d'Amiens. Canal de St-Valery. « Félicitation à M. Laurent de Villedeuil, pour sa promotion à la place de secrétaire d'État...... L'assemblée municipale de Monsures informée que la police des communes appartient à M. l'Intendant. » Procès des habitants de Verton contre un particulier de Berck. Travaux des routes. Grêle du 13 juillet à Montdidier. Route de Paris à Valenciennes. Roles de corvées visés. — P. 212. Séance du 1[er] août. Frais des assemblées provinciales et de départements. Avis aux cultivateurs dont les récoltes ont souffert par la grêle du 13 juillet. Secours à distribuer aux victimes de ladite grêle. Pépinières royales. Vingtièmes. Exemptions d'impositions en faveur des pères de nombreuses familles. Réparations à faire à la caserne de la maréchaussée d'Oisemont. Rôles de corvées. « Le curé de Chepy renvoyé à se pourvoir par-devant les juges de ce lieu, pour faire réparer les rues de ce village. » — P. 220. Séance du 2 août. Insultes faites à la municipalité d'Oisemont. Concierge de l'hôtel de Cerisy. Gardes messiers. « La communauté d'Arry renvoyée à se pourvoir par-devant M. l'Intendant », pour exemption de taille. Fontaine-sous-Montdidier. Visas de rôles de corvées. Canal de la Somme. Décharges d'impositions. Rôle de corvée de Corbie. Travaux des routes. — P. 224. Séance du 8 août. Route de Cuvilly à Orville. Capitation de Montreuil. Contribution de corvée. « Épidémie de Canny... Obstacles à la répartition de la taille, des accessoires et de la capitation des taillables. » Grêle du 13 juillet. Travaux des routes. « Requête du sieur B[illegible]ine aux fins de réception des ouvrages du canal de St-Valery...... Analise de la lettre de M. le contrôleur général sur les travaux du canal de St-Valery...... Rapport de M. Delahaye sur les travaux du canal de St-Vallery. » Réparations à faire aux murs de la pépinière d'Amiens. Pont de Taussac. Réparations à faire au pont et à l'écluse de Groffliers. Rôles des vingtièmes d'Amiens. — P. 235. Séance du 9 août. Route d'Amiens à Breteuil. Dommages causés par les grandes eaux à Coullemelle. Réparations à faire aux rues de Paillart. Gardes messiers. Moulin sur le canal de la Somme à Épenancourt. Presbytère d'Hardecourt aux Bois. « Remise de 12 l. accordée au sieur Éloi Lenglet, chirurgien à Barleux, père de 12 enfans vivans, sur ses impositions de la présente année. » Blanchisserie du sieur Dupontlévêque à Péronne. Contestation entre la communauté d'Estrées-lès-Crécy et la marquise de Vilmant. Presbytère de Coisy. Visas de rôles de corvées. Réparations de la traverse de Montreuil. Route de Guines à Landrethun. Le mémoire du régiment de Bourbon-dragons, aux fins d'amélioration du chemin d'Ardres à Hardinghem a été envoyé à M. de la Touche. « Chemin de Lostebarne à Ardres. « Délibéré d'écrire à M. le contrôleur général, pour sçavoir si les biens des hôpitaux doivent être compris dans les matières nouvellement imposables. » — P. 245. Séance du 13 août. Sur un arrêt du Conseil, pour l'autorisation des dépenses qui excéderont 500 l. « Lettre de M. le contrôleur général concernant la convention des assemblées de département fixée du 10 au 20 novembre. » Loterie de 12,000,000 l. en faveur des grêlés. Culture du turneps. Route d'Amiens à Paris. Gardes messiers. Grêlés. Octroi de Picardie. Incendie à Tilloloy. « Délibération sur l'exemption de la taille de propriétés accordée aux mineurs. » Décharges accordées par la commission. Visas de rôles de corvées. Route de Paris en Angleterre. Lettre de la municipalité de Vismes, aux fins de destitution du syndic dudit lieu. Réparation du clocher de Liomer. « Le père et le frère du curé d'une paroisse doivent être exclus de la municipalité. Avances faites par le syndic de Lucheux. Indemnités relatives aux canaux. « L'indemnité réclamée par le curé d'Éterpigny à raison de la non jouissance de la dixme dont le prive l'ouverture du canal, rejetée. » Dîme des fruits croissants sur les bords du canal. Rôles des vingtièmes d'industrie des bouchers et charcutiers de St-Quentin. Route de Péronne à Bapaume. Réparations à faire à la caserne de la maréchaussée de Forestmontiers. Sur une exemption accordée au nommé de Flesselles, soldat provincial. — P. 258. Séance du 22 août. « Arrêt du Conseil du 8 août,

qui fixe au 1er mai prochain la convocation des États Généraux...... Arrêt du Conseil du 8 août portant règlement sur les formes de l'assiette et répartition des impositions par les assemblées provinciales », etc. Id. du 10 août, sur les contestations relatives à la collecte. Proposition de faire contribuer les villes franches à la prestation en argent. Invitation de M. Blondel de procéder au plus tôt à la répartition des impositions. Brevet général des impositions de la généralité d'Amiens pour l'exercice 1789, y transcrit. Réclamation du duc de Beuvron contre l'obligation qu'on veut lui imposer de placer des garde-fous à un pont sur la Cologne à Doingt. Abattage des arbres sur la route d'Amiens à Abbeville du faubourg de Hem à Dreuil. Corvées. Capitation. Vingtièmes. Gardes messiers. Pont de Brienne. Sablière de Cuvilly. Canal de St-Valery. Pont de Taussac. « Gratification de 6 l., pour la destruction de deux louveteaux. » Route de Rouen à Amiens. Pompes à incendie à Formerie. Décharges d'impositions réclamées. Indemnités relatives aux routes. Démissions de syndics de paroisses non acceptées. Communauté des maîtres perruquiers d'Abbeville. Incendie à Nouvion. Linge de l'hôtel des gardes du corps à Amiens. — P. 272. Séance du 22 août. Épidémie de Canny, de Roye-sur-Matz. « Observations sur la distribution des fonds de charité dans le département de Mondidier. » Visas de rôles de corvées. Travaux des routes. Fontaine-sous-Montdidier. Couvertures en tuiles. Réparations à faire pour rendre praticable un pont sur le canal près de Ham. Point d'eau sur la Somme. « Irrégularités que présentent les paroisses de Chipilly et d'Étinehem, toutes deux en même tems des élections de Péronne et Doullens, sans ligne de démarcation...... Rapport de M. le comte de Gomer, sur la répartition des fonds de charité dans le département de Péronne. Indemnités réclamées pour établissement de deux ponts. Vœu d'affranchir à jamais les pauvres de la taxation du sel. Réclamation du sieur Nicolas Fosset, greffier de la subdélégation de Calais pour la confection des rôles de capitation. École vétérinaire d'Alfort. — P. 287. Séance du 29 août. « Lettre de M. le contrôleur général, qui annonce que les procureurs syndics des départements pourront s'adresser aux greffiers des grands bailliages, pour avoir la communication des rôles ci-devant déposés aux élections. Secours en faveur des grêlés. Projet d'arrêt relatif à la vente du terrain des anciens chemins abandonnés. Vingtièmes. Corvées. Gardes messiers. Linge de l'hôtel des gardes du corps. « Envoi à M. de la Touche du mémoire des officiers municipaux de St-Vallery, tendant à démontrer la nécessité de faire entrer les eaux de la mer dans le canal, par la buse à clapet. Réparation de la traverse d'Équennes. Supplément de pension à accorder au chapelain d'Étouvy. « Sur le mémoire de l'assemblée municipale de Dury, aux fins de faire réprimer le glanage par voie d'autorité ; néant. Pavage demandé d'une partie de la traverse de Cuvilly. « Le bureau de Péronne délégué pour procéder à l'adjudication des bois provenans de la démolition du pont de l'avancée du faubourg de Bretagne de cette ville. » Route de Paris en Flandre. Grêle du 13 juillet, dans le département de Péronne. Imposition aux travaux des routes des faubourgs et banlieue de St-Quentin. Visas de rôles de corvées. Amélioration des bêtes à laine. Lettre de l'abbesse de Fervaques relative au terrain demandé pour l'établissement d'une blanchisserie à Péronne. « Mandat de 934 l. 4 s. 3 d., au profit de M. Durand, secrétaire de la chambre du commerce...... C'est aux bureaux intermédiaires à recevoir les ouvrages de presbytères, etc., ainsi que ceux des routes. » — P. 300. Séance du 5 septembre. « Délibération sur l'augmentation progressive des grains, et sur la nécessité de procurer des semences aux cultivateurs grêlés...... Envoi au bureau de Montdidier de la copie de la lettre de Mme la comtesse de Clermont-Tonnerre, aux fins de rendre la navigation du Dom utile à ce canton...... Malgré les observations de M. l'Intendant sur la délibération du 13 août, relativement à l'exemption de la taille accordée aux mineurs, délibéré de persister dans l'arrêté du 13. » Capitation. Point d'eau de la Somme. Canal de St-Valery. « Mandat de 3 l., pour la destruction d'un louveteau...... Le bureau d'Amiens invité à prévenir le plus incessamment possible les propriétaires et locataires de ne pas ensemencer les renclotures et terres labourables qui se trouvent dans la direction du canal. » Réparations à faire à la pépinière d'Amiens. Perte d'eau à percer sur une place nommée la Cense, à Grandvilliers. Formeries. Contestation entre Longpré lès Amiens et la ville d'Amiens, relativement aux communes. Décharge de corvée à obtenir en faveur des incendiés. Modifications au rôle de capitation d'Abbeville. Destruction du pont de l'avancée du faubourg de Bretagne à Péronne. Sur un mémoire du sieur du Pontlévêque, de Péronne, relativement à sa blanchisserie. Plaintes sur la négligence des adjudicataires des travaux des routes. « Causes de l'humidité qui règne dans les villages traversés par les routes. » Visas des rôles de corvées et d'industrie. Grêle du 13 juillet à Étinehem. Route de Dunkerque à Doullens. Traverse de Montreuil. « Assurance que le département de Calais n'a pas souffert de l'orage du 13 juillet der-

nier...... Rapport de l'ingénieur en chef sur les ateliers non adjugés...... Les bureaux intermédiaires invités à faire le relevé des produits éventuels, tels que l'exploitation des tourbages et de la haute futaye. » Octroi de Picardie. Délivrances de mandats à divers. « Adjudication de la fourniture du linge à l'hôtel des gardes du corps du Roi...... Ouverture de l'assemblée du département d'Abbeville. » — F. 315. Séance du 12 septembre. « Rappel de M. Necker à l'administration des finances. » Route de Paris en Flandre. Réclamation du comte de Beuvron. Casernes d'Ardres, fournitures de lits. Travail préparatoire de l'état de population. Réparation à faire au clocher de Liomer. Surtaxes éprouvées par certaines communautés sur la répartition de la corvée. Canal de St-Valery. Épidémies de Fay lès Hornoy, de Pissy. Clerc lai de Cayeux. Pâturages de Cayeux. Pour l'adjudication des arbres, sur la route d'Amiens à Abbeville. Disette de bois dans la province. Pertes causées dans le département d'Abbeville, par les orages de juin et juillet. Visas de rôles de corvées. « Instructions données au bureau intermédiaire de Montdidier, pour le remplacement de M. Delistre. Communauté des chaudronniers de Péronne. Faucardement de la Somme. Route de Cambrai, mémoire du marquis d'Estourmel. Estreiller. Mandats à divers.« Le frère d'un curé qui est membre né de la municipalité, ne peut en être élu membre »Heure d'assemblée de la municipalité de Beauvoir. « M. David, subdélégué de Montreuil, renvoyé à se pourvoir par-devant M. l'Intendant, pour obtenir le paiement de 87 l. 10 s qu'il réclame pour la vérification du rôle de capitation...... Mandats délivrés aux ouvriers employés aux hôtels de Cerisy et de la résidence », etc. — P. 340. Séance du 19 septembre. Avance de 100,000 fr. à faire pour trois mois. Supplément de pension au chapelain d'Étouvy. Cours d'accouchement à Amiens. Approvisionnements à faire en 1789 sur les routes. Commissaire à nommer pour constater l'état actuel des routes. Épidémie de Renancourt. Oresmeaux. Cempuis. Incendie à Tilloloy. Contribution des faubourgs d'Abbeville à la corvée. Travaux à faire aux églises de Sorel et de Vercourt. « Instructions données au bureau intermédiaire d'Abbeville, pour le remplacement de M. Plantard. » Mauvais état de la route de Paris en Angleterre. Visas de rôles de corvées. Liercourt et Dunck. Witaine-Église. Sur la vente des anciens chemins. Muidorge. « L'ouverture de l'assemblée du département de St-Quentin fixé au 11 octobre... Instruction donnée au sieur Jacques Lefebvre, commis buraliste des aides à Beauval, pour faire procéder à son remplacement dans l'assemblée municipale de ce lieu... La division des villages de Donqueur et de Plouich autorisée par la commission...... L'ouverture de l'assemblée du département de Calais fixée au 11 novembre. » Pépinières royales. — P. 350. Séance du 26 septembre. Impôts de 1789. Paiement des adjudications des travaux des routes, sur les fonds de charité. Emprunt de 100,000 l. proposé dans ce but. Réclamation du duc de Beuvron. Épidémie de Longueau. Pépinières royales. Sur le remplacement de M. Plantard au bureau d'Abbeville. Communauté des perruquiers d'Abbeville. Visas de rôles de corvées. Sur le projet d'arrêt relatif aux chemins abandonnés. Caserne de la maréchaussée à Forestmontiers. Décharges demandées par la communauté de Létoile. Observations du bureau de Calais sur le régime des routes. Mandats au profit des avocats du comité.

P. 358. Séance du 3 octobre. « Réception des commissions pour la répartition des impôts de 1789. » Arrivée prochaine de M. de la Grèze, commissaire général des haras. « Approbation de la distribution des fonds de charité proposée par le bureau d'Amiens...... Situation actuelle des malades indigens de Longueau.» St-Thibaut. Brique à donner aux incendiés d'Oisemont. Indemnités dues pour les routes. Sur le projet d'arrêt pour la vente des anciens chemins. « Causes du retard des nominations de collecteurs dans le département d'Amiens...... Observations à faire à M. le directeur général sur l'énormité de la dépense qu'entraînera l'exécution de l'art. VII de la 2e section du règlement du 8 août. »Visas de rôles de corvées. « La distribution des fonds de charité proposée par le bureau d'Abbeville approuvée...... L'ouverture de l'assemblée du département de Montdidier fixée au 13 octobre. Roiglise. Travaux des ponts et chaussées. « Demande de la réunion des deux municipalités du Petit Frénoy et de Gricourt en une seule » ; accordée. Dénonciation contre le bailli de Honnecourt. Épidémie à Heilly. « Situation de la caisse de la corvée à Calais...... de la caisse de l'octroi de Picardie...... Représentations de la chambre du commerce pour obtenir des députés aux États Généraux...... Refus fait par le greffier de l'élection d'Amiens de communiquer au bureau de département les renseignemens nécessaires pour la répartition de l'impôt...... La répartition des fonds de charité proposée par le bureau de Doullens approuvée. » — P. 370. Séance du 8 octobre. « Obstacles éprouvés par le département de Péronne pour la répartition des impôts...... Mêmes obstacles éprouvés par le bureau d'Abbeville...... Id. par le bureau de Doullens...... Id. par le bureau de Montdidier...... Compte rendu à M. Nec-

ker de tous ces obstacles, et envoi au Conseil de toutes les pièces y relatives. » — P. 372. Séance du 10 octobre. « Entretien de M. de la Grèze avec la commission, sur l'amélioration des haras. » Projet sur la convocation des assemblées d'arrondissement. « Observations de MM. les procureurs syndics provinciaux sur les droits d'usage...... Observations de la commission, sur la capitation des non taillables. » Arrêt du Conseil du 30 septembre 1788. Id. du 4 octobre. Demande d'un emprunt de 100,000 l. sur les fonds de l'octroi. Plainte par les fermiers généraux des messageries, sur la difficulté du passage sur les terres, lors de la reconstruction du pont près de Conchy. Projet de rendre la rivière du Don navigable. Greffiers des juridictions royales. Réduction de capitation réclamée par le sieur de Monsigny, lieutenant particulier au bailliage de Montreuil. « Observations de M. l'Intendant sur la réclamation du greffier de la subdélégation de Calais. » Décharges de capitations. Procès-verbal de l'assemblée d'arrondissement d'Airaines. Pont de Taussac. « L'ouverture de l'assemblée du département d'Amiens fixée au 11 octobre. » — P. 384. Séance du 15 octobre. Incendie chez le sieur Létoquart, à Amiens, « et dans lequel une partie de sa famille a péri;..... les faits exposés dans le mémoire du sieur Létoquart sont exacts, que ce jeune homme âgé de quinze ans et son frère âgé d'environ deux ans méritent la plus grande faveur du gouvernement, que les secours qu'ils réclament leur sont d'autant plus indispensables que toute leur fortune ayant été engloutie, avec leur famille dans l'affreux incendie qui a consumé leur maison, ils n'ont d'autre ressource que la bienfaisance du souverain. » Pont de Taussac. Travaux à faire à l'école du Titre. « Demande en décharge de collecte. » Réclamation de la municipalité de Montigny lès Nampont, relativement aux marais communs. Neuilly-l'Hôpital. Destitution demandée du syndic de Vismes. Plantation des communes. Cimetières pour les non catholiques. Clerc-lai de Louches. « Honoraires du vicaire, gages du clerc-lai et logement du commandant de St-Pierre, gouvernement de Calais, approuvés...... Observations sur le droit de la ville de Calais d'envoyer des députés aux Etats Généraux. » — P. 390. Séance du 19 octobre. Frais d'établissement du bureau intermédiaire de Calais. » Dépôt d'une lettre de M. le directeur général des finances, qui annonce que les assemblées provinciales ne seront pas convoquées cette année... .. L'emprunt demandé d'une somme de 100,000 l. sur l'octroi de Picardie, pour subvenir aux travaux des routes, accordé par le Conseil...... Entretien de MM. de la Millière et Dubois avec la commission, sur l'exécution du canal de St-Valery..... Offre du bureau d'Abbeville d'une somme de 300 l. en faveur des grelés. » École vétérinaire d'Alfort. Épidémies de Canny et Roye-sur-Matz. Mauvais état du chemin de Roye à Montdidier. Canal de la Somme. Caserne de maréchaussée d'Albert. « Procès-verbal de l'assemblée d'arrondissement de Lihons, pour le remplacement de MM. Chevrier et Torchon. » Aubigny aux Kaisnes. Pont de Villers Bocage. « Réception d'un mandat de 618 l., de la part de la maison philantropique de Versailles, en faveur des grelés. » — P. 398. Séance du 24 octobre. « Annonce d'une somme de 30,000 l. en faveur des grelés, par M. le directeur général des finances...... Réflexions de la commission sur la modicité du secours,... pour subvenir à la réparation d'une perte de plus de trois millions...... Distribution entre les départements d'Abbeville, Péronne et Montdidier : 1° de la somme de 30,000 l. accordée par le Roi aux grelés; 2° de celle de 15,972 l. provenante de la contribution volontaire ès mains du secrétaire provincial. » Vingtièmes. Mémoire du duc de Beuvron, relativement au pont de la Cologne à Doingt. Gages du clerc lai de Cayeux. Frais d'établissement du bureau de Calais. « Envoi à la commission intermédiaire de l'Isle de France d'un mémoire en réponse à celui de la municipalité de Velennes. » Marquis de Valenglart. Impositions. Épidémies de Thieulloy-la-Ville, de Famechon, de Riencourt. Pont dormant de l'avancée de Péronne. Faucardement de la Somme de Sailly-Laurette à Frise. « Deux procès-verbaux de l'assemblée générale des habitans de St-Quentin, pour députer aux Etats Généraux de 1614. » Griefs contre le syndic de Honnecourt. Epidémie d'Heilly. Rainneville. Clerc maître d'école de Licques. Réparations à faire sur la route de Desvres à Calais. « Envoi au bureau d'encouragement de la délibération du bureau intermédiaire de Calais, relative aux secours à accorder au bureau de charité de cette ville, pour la fabrication des filets...... Autorisation demandée par le département de Calais, pour pouvoir subvenir promptement à tous les cas fortuits qui pourroient arriver par les inondations auxquelles ce pays est fréquemment exposé. » Balinghem. « Incendie de Maucourt...... Mandat de 17,700 l., au profit du secrétaire provincial. » — P. 411. Séance du 30 octobre. Impositions. « Envoi au bureau d'Abbeville d'un état des pauvres du quartier Marcadé de cette ville. » Incendie d'Oisemont, couvertures en tuiles. Lits militaires d'Ardres. « Vœu de deux départemens et de la jurisdiction consulaire d'Abbeville, sur la forme de convocation des États Généraux. » Réparations à l'église de Sorel. Vingtièmes. Harde-

court-aux-bois. « Vœu du département de St-Quentin. pour qu'il n'y ait qu'un syndic dans chaque paroisse.... Projet de l'assemblée du département de Doullens, de changer la destination des fonds de charité proposée par le bureau intermédiaire de ce département »;écarté. Décharges et exemptions de tailles. Pont de Querrieux. Sur diverses délibérations du département de Calais. Écuire. Dessèchement du Calaisis. Incendie à Pys. École vétérinaire d'Alfort. — P. 422. Séance du 7 novembre. « Dépôt d'une lettre de M. le directeur général des finances, qui annonce qu'un seul collecteur sera à l'avenir chargé du recouvrement de tous les impôts. » Capitation des non taillables. Travaux à faire dans la traverse de Montreuil. Élargissement de la route près de Beauvais. St-Pierre lès Calais. Décharges de capitations. « Sursi à statuer sur la réclamation de M. Morgan, » tendant à ce que sa cote de capitation soit portée sur le rôle de la noblesse. Autorisation de construire une auberge sur la grande route d'Eu à Abbeville. Épidemies de Pissy, de Riencourt, de Famechon. Rôles de corvées visés. Mandats d'à-compte. « Avis donné par le bureau de Péronne, qu'il se trouve en dépôt ès mains de M. Gonnet de 2,318 l. 11 s., 9 d., en faveur des grelés. » Dessèchement de l'Authie. « Remplacement de deux membres de l'assemblée du département de Doullens...... Demande de réunir les paroisses mixtes en une seule. » La Vicogne. « Procès-verbal de l'assemblée complète de Calais, Montreuil et Ardres ; projet d'atlas des chemins vicinaux dans ce département...... Observations de M. Parent de Grosmont, résidant à Ardres, sur la soumission faite illégalement par les officiers municipaux de cette ville de la concession des terrains employés aux fortifications de la place et des bâtimens appartenants à Sa Majesté..... Incendie de St-Nicaise...... Rapport de M. Delahaye sur la préparation du chanvre proposée par M. l'abbé Brasle. » — P. 435. Séance du 14 novembre. Hemmes, paroisse de Marck. Travaux des routes. « Communiqué au bureau de St-Quentin la prétendue découverte du sieur William, maire du Catelet, d'une sorte de tourbes composé de feuilles...... Réunion ordonnée des fermes de l'abbaye de Ste-Larme à la municipalité de Selincourt, et des fermes du Fayel à la municipalité de Montagne. Modération de capitation. Clerc-lai de Grandvilliers. Épidémies de Longueau, de Damery. Puy-la-Vallée. Gardes messiers. Breteuil, participation aux fonds de charité. Plainte du marquis de Bracquemont, relativement à la route de Paris en Flandre. École vétérinaire d'Alfort. Departement des tailles pour 1789. « Envoi à M. le directeur général des finances du procès-verbal tenu par M. Bouteville-Dumetz, contre les officiers de l'élection de Péronne », au sujet du département des impositions. « Explication du mot futaie... Le mémoire de M. le marquis d'Estourmel sur le pavage du chemin de Chaulnes à Lihons envoyé à l'ingénieur... Mandat de 6 l. pour la destruction d'un loup. » Canal de la Somme. Sépulture des non catholiques à Brucourt. « Envoi à M. le directeur général des finances d'un mémoire tendant à prévenir la distraction de la baronie d'Honnecourt de la généralité d'Amiens...... Observations du bureau de Calais sur la modicité des fonds de charité qui lui ont été accordés. » Réparation à faire au chemin de Montreuil à Hesdin. Capitation de la ville d'Ardres. Réparations à faire à une digue près d'Écuire. Faucardement de la Somme. Canal de St-Valery. Incendie à Villers aux Érables. « Rapport de M. le comte de Crécy du vœu des départements sur le premier placement des étalons », y transcrit. « Rapport de M. Delahaye sur la proposition faite par l'ingénieur en chef, d'ordonner certaines réparations à la pépinière royale d'Amiens », y transcrit. « Rapport de MM. le comte de Crécy et le comte de Gomer, sur la formation des États Généraux. » — P. 463. Séance du 21 novembre. « Lettre de M. le directeur général des finances, qui annonce que les assemblées provinciales et de département pourront désormais appeller à leur régénération les officiers des bureaux des finances et des élections. » Garde messier de Paillart. Friaucourt, Boismont. Épidémies de Rumigny, du Pont-de-Metz, de Bacouel. « Procès-verbal de nomination de M. Wallé pour député à l'assemblée du département d'Abbeville. Vicaires de Drucat et de Cambron. « Plaintes de plusieurs communautés, sur les ravages occasionnés par les eaux de la rivière de Somme. » Réparations à faire au presbytère et à l'école de Morchain. Barleux. Humbercourt. Lucheux. « Mandat de 24 l. au sieur Vincent dit La Retraite, pour la destruction de 4 louves...... Procès-verbal de réception du terre-plein substitué au pont dormant de Péronne. » Sur les pertes occasionnées par les orages, incendies et autres cas fortuits. « Différentes pièces relatives à une inondation et à la destruction d'un noc appellé le pont de Laubamy » département de Calais. « Envoi au bureau d'encouragement d'une lettre de l'assemblée municipale de Locquin, qui annonce que le nommé François Desvignes, soldat au régiment de Bervick, possède des connoissances utiles en matière d'instrumens propres à perfectionner la filature de coton. » École vétérinaire d'Alfort. Incendie a Crevecœur lès Ferrières. Rapport de M. le comte de Gomer sur l'état des municipalités dans

le département d'Abbeville »', y transcrit. Incendie à Beuvraignes. — P. 480. Séance du 22 novembre. « Délibération de la commission sur les différens vœux qui ont été adressés pour la forme de convocation des États Généraux », — etc.

C. 2013. (Registre.) — In-fol. 589 pages, papier.

1788-1789. — Délibérations de la commission intermédiaire. — 1788. — Fol. 1. Séance du 28 novembre. Élection par l'assemblée d'arrondissement d'Amiens du sieur Sagnier à l'assemblée du département d'Amiens, à la place du sieur Dumont, décédé. Syndics paroissiaux. Épidémie de Bacouel. Modération de capitations. Épidémies de Canny, Roye sur Matz et Damery. Route d'Amiens à Montdidier. Haras. Incendie à Bussus, département de Doullens. Travaux des routes. Canal de la Somme. Hem, près Doullens. Fabrique de filets de pêche à Calais. Naours. Changement de municipalité demandée par les habitants de Calais. — P. 10. Séance extraordinaire du 1er décembre. Misère à Amiens ; ateliers de charité. Canal de St-Valery. Épidémie de Rumigny. Procédé inventé par l'abbé Bralle, curé de Tertry, pour la préparation du chanvre. — P. 16. Séance du 5 décembre. Tailles. Vingtièmes. Capitation. Octroi de 24 s. perçus à Calais. Maladie sur les bêtes à cornes entre la Canche et l'Authie. Clerc maître d'école de Licques. Collecteurs. Pont de Nampont. Épidémie de Damery. Contribution de la corvée. Mésintelligence survenue dans la municipalité de Honnecourt. Réparations au chœur de l'église du Catelet. Réparations des églises et presbytères. Ponts et chaussées. Canal de la Somme. Épidémie de Conteville. Incendies à Courcelles et à La Chaussée. — P. 28. Séance du 12 décembre. Retard éprouvé par le recouvrement des impositions ordinaires. Nomination de MM. Hurtrel, curé de Frohen-le-Grand et Cornu, curé d'Yvrench, pour remplacer MM. Piot, ancien prieur de St-Riquier et Delamarre, curé de St-Martin de Doullens, à l'assemblée de département de Doullens. Fonds de charité Entreprises faites sur les communes de Caubert. Écluse du royon de Verton. Sur un mémoire du seigneur de Villers sur Authie demandant qu'il soit procédé à une nouvelle formation de la municipalité de sa paroisse, attendu que ceux qui la composent n'ont été élus que par cabale. Chauffage des troupes à Abbeville. Ponts de Colline et de Villers sur Authie. Visme. Capitation. Réparation de l'église de Sorel. Travaux des routes. Claveau sur les bêtes à laine de Beauquesne. Établissement d'un troupeau de bêtes à laine anglaises par M. Mouron. Réparations à faire à l'église de Campigneules lès petites Andres. Collecte de 587 l. 10 s. sur les habitants de Vieille-Église, pour nourrir et vêtir les pauvres. Fontaines publiques d'Amiens. — P. 39. Séance du 19 décembre. Montreuil sur Mer, pour la répartition des impositions. Secours réclamé par la comtesse de St-Simon pour quatre paroisses dépendantes de sa terre, éprouvées par la grêle. Ateliers de charité près d'Amiens. Secours en faveur des cultivateurs qui ont éprouvé des pertes par l'orage du 13 juillet. Mesures de bienfaisance en faveur des ouvriers d'Abbeville. Redressement, élargissement et curement de l'Authie. Neuville-Drancourt. Redevance due par la communauté d'Izeux à l'abbaye du Gard. Puits à Bouillancourt en Sery. Épidémie de Bergicourt. Grande route de Flandre. Ouvriers sans travail à Amiens. Mesures prises par les officiers municipaux d'Amiens, pour assurer l'approvisionnement en farines de la ville d'Amiens, que la congélation de la Somme et de la Selle faisaient craindre de voir interrompu. Épidémie de Fouquescourt. Noc de Boismont. Ponts et chaussées. Incendie à Fresnoy-le-Grand. — P. 51. Séance du 29 décembre. Emploi d'une partie des fonds de la caisse de l'octroi de Picardie au soulagement des familles indigentes et des ouvriers d'Amiens. Réception d'une délibération du bureau intermédiaire du département d'Abbeville, « relativement au renvoi qui lui a été fait d'un état des pauvres du quartier Marcadé de ladite ville, qui avoit été adressé par Mme l'abbesse de Willancourt à M. le directeur général des finances, de laquelle il résulte qu'un grand nombre d'habitans d'Abbeville, et notamment les ouvriers de fabrique, sont dans la plus grande détresse » ; mesures prises à ce sujet. Destruction d'une grande partie des ponts lors des crues de 1784. Fonds de charité. État des avances faites par différents syndics. Canal de la Somme. Route d'Abbeville à Arras. Demande de réunion de la ferme de Selincourt à Aumont. Incendie au faubourg de Thuison à Abbeville. Route de Paris en Angleterre. Canal de la Somme. Epenancourt. Frais des assemblées de départements. — P. 65. Séance extraordinaire du 30 décembre. Fonds de charité. L'Étoile. Breteuil. Incendie à Corbie la nuit du 6 au 7 décembre. Marck. Gages du clerc maître d'école, logement du capitaine de St-Pierre lès Calais. Robergues. Pont de Conchy. Traverse de Flixecourt, sur la route d'Amiens à Abbeville. Chemins d'Ardres à Hardinghem. Pont de Bienassise. Logement du grand prévôt de la maréchaussée. Incendies à la paroisse de N. D. de la Chapelle près d'Abbeville, à [illegible], à Villers le Vert, à [illegible], à [illegible]. [illegible].

Moyens proposés par M. Delegorgue, de Lille, pour empêcher les suites funestes des incendies. Épidémie d'Heilly, mission de Dom Mathieu, bénédictin. Indemnité de 1,200 l. à M. Berville, secrétaire provincial, attendu la modicité de ses appointements. Rapport y transcrit des procureurs syndics provinciaux sur les diverses assemblées de départements.

1789. — P. 179. Séance du 3 janvier. Nomination de membres de diverses assemblées de départements : M. Walle, du tiers état à Abbeville, en remplacement du sieur Plantard ; les sieurs Bayard, curé du Mesnil, et Caron, pour remplacer, le 1er dans l'ordre du clergé le sieur Chevrier, et le second dans celui du tiers état, le sieur Torchon, de Fonches, au département de Péronne. Demande par la duchesse d'Estissac, de secours pour les habitants de Domeliens-Royaucourt, pour la réparation de leur église. Secours demandés par M. Boistel d'Welles, en considération des pertes qu'il a subies par l'orage du 13 juillet ; répondu par le ministre que « ce propriétaire s'était déjà pourvu devant la commission, et que sans doute, par sa position et son aisance, il ne lui a point paru dans le cas de participer à des secours qui doivent toujours être appliqués aux plus malheureux. » Fonds libres de la capitation. Réclamation du bureau intermédiaire d'Amiens, pour connaître les ressources des villes et des campagnes et relativement aux associations de bienfaisance. Incendies à Buvraines, à Folie en Santerre et à Rosières. Secours réclamés par les officiers municipaux de Doullens, en faveur des pauvres de leur ville « qu'ils annoncent être au nombre de plus de 750. » Logement et frais de bureau de M. de la Touche, ingénieur. Offre des receveurs généraux des finances d'une contribution volontaire de 2,000 l. à raison de 1,000 l. pour chacun d'eux, en faveur des cultivateurs victimes de l'orage du 13 juillet. — P. 185. Séance du 5 janvier. Rapport des procureurs syndics provinciaux sur la misère publique, les secours déjà distribués et les nouveaux secours demandés par l'Intendant, et délibération prise en conséquence, par laquelle la commission, « considérant qu'elle n'a pu voir qu'avec étonnement que MM. les officiers municipaux d'Amiens, après avoir sollicité et obtenu d'elle des secours en faveur des pauvres de cette ville à deux reprises différentes, aient cru avoir besoin de réclamer l'intervention de M. l'Intendant, pour en demander de nouveaux, que la commission devait s'attendre aussi à recevoir directement d'eux, d'après l'invitation motivée qu'elle leur en avait faite, et surtout d'après leur promesse continuée dans leur lettre du 30 décembre dernier, un état détaillé de l'emploi des fonds qui leur ont été accordés, que d'ailleurs celui qui a été remis à la commission par M. l'Intendant, est incomplet,..... qu'il serait même à désirer que MM. les officiers municipaux se concertassent avec le bureau de charité, pour concourir ensemble le plus efficacement au même but, il a été arrêté : 1° d'accorder à MM. les officiers municipaux d'Amiens une somme de 6,000 l. sur les fonds de l'octroi de Picardie, pour subvenir à l'entretien des atteliers de charité qu'ils ont établi ; 2°», etc. — P. 193. Séance du 9 janvier. Canal de Picardie ; projet de règlement pour prévenir les dégâts que pourraient occasionner les grandes eaux, lors du dégel. Fièvre pourpreuse à Fontaine sous Catheux, réclamation du sieur Josse, chirurgien-apothicaire à Cormeilles. Reconstructions et réparations des églises et presbytères. Remerciement des officiers municipaux d'Amiens, pour les 6,000 l. Remparts d'Amiens détruits par suite des ouvrages du canal du pont de Barraban à celui des Célestins. Impositions. Caserne de maréchaussée de Forestmontiers. Secours demandé par les officiers municipaux de Calais, à cause de « la rigueur de la saison qui augmente beaucoup le nombre des pauvres et leurs besoins. » Ponts et chaussées. Épidémie du Pont-de-Metz. Incendies à St-Quentin, à Vergies. — P. 204. Séance extraordinaire du 10 janvier. Diminution en moins imposé accordée à la province de Picardie. Travaux des routes. Mesures à prendre pour prévenir les suites de la crue des eaux, lors du dégel, à Amiens. Épidémie de Canny. — P. 209. Séance du 16 janvier. Incendie d'Oisemont. Secours à accorder au sieur Létoquart, « pour l'aider à élever un frère qui lui reste du désastre dans lequel il a perdu son père, sa mère enceinte de cinq mois, deux de leurs enfans, un domestique et avec eux toute sa fortune. Réparations ou reconstructions d'églises ou presbytères. État relatif au recouvrement des impositions, y transcrit. Épizootie à craindre dans la vallée de Doingt, près de Péronne. Allocation d'une somme de 3,000 l. au bureau intermédiaire d'Abbeville, pour secourir les pauvres de ladite ville, « pour éviter les évènements funestes que le désespoir des pauvres donnerait lieu de redouter. Travaux des routes. Impositions. Lettre du bureau intermédiaire de Montdidier, qui, « après avoir fait quelques observations sur la distribution des secours accordés par le gouvernement, ajoute qu'il est affligé de voir que la plupart des paroisses maltraitées sont pressées vivement de paier le reste de leurs impositions, et que le très modique secours qu'elles obtiennent, au lieu d'être emploiées à leur subsistance et autres besoins personnels, est attendu pour les paiements à faire aux

collecteurs, et que tant de malheureux n'en tireront d'autres soulagemens que de devoir moins. » — P. 219. Séance extraordinaire du 17 janvier. Demandes de décharges d'impositions. Travaux des routes. Gratifications pour couvertures en tuiles. Inondations à Hames, département de Calais. Lecture d'un « mémoire par plusieurs citoïens de la ville de Calais, du nombre desquels sont MM. les juge et consuls de cette ville, ont proposé à MM. les officiers municipaux de ladite ville, de se réunir pour former une cotisation avec laquelle on viendrait au secours des pauvres. » Réclamations par les officiers municipaux de Montreuil contre la nomination des adjoints. État y transcrit des paiements à faire aux propriétaires et jardiniers des pépinières royales. Canal de la Somme. Représentations par l'abbaye de Selincourt, relativement à la réunion des fermes de St-Pierre lès Selincourt à la municipalité de Selincourt. — P. 231. Séance du 23 janvier. Réparations à faire aux puits de Bouillancourt. Logement des officiers de la maréchaussée. Plaintes par plusieurs municipalités sur la modicité des attributions accordées pour la confection des rôles. Impositions. Demandes de décharges. Canal de la Somme ; aqueduc de St-Christ. Demande d'établissement d'atelier de charité à Villers-Faucon. Travaux des routes. Réclamation par le bureau intermédiaire de St-Quentin des bons offices de la commission, pour prévenir la suppression du chapitre de St-Quentin. — P. 242. Séance du 30 janvier. Petites paroisses à réunir dans le département de Melun. Pont de Laneuville-lès-Bray. Fonds de charité. Traverse de Flixecourt. Montières. Sarcus. Clerc lai de Cayeux. Mortemer. Formeries. Incendie d'Oisemont. Travaux des routes. Royaucourt, paroisse de Domeliens, reconstruction du clocher renversé. Ferrières : dégâts commis par la grêle du 13 juillet. Rapport de M. de la Haye, relativement au canal de la Somme, y transcrit. Autre rapport y transcrit, du même, relativement à l'amélioration des bêtes à laine. — P. 258 v°. Séance du 31 janvier. Incendies à Morlencourt et Villers-le-Vert, à Pyes. Impositions. Ateliers de charité. Lettre du bureau d'encouragement, « à qui la commission avait recommandé le nommé François Desvignes, originaire de Locquins, dont le département de Calais a annoncé les talens pour les mécaniques propres à filer le coton et pour les fabriques de toiles fines. » École vétérinaire d'Alfort. Épidémies d'Heilly et de Bacouel. — P. 266. Séance du 6 février. Frais de tirage au sort de la milice. Fonds de charité. Transaction des habitants du Catelet avec leur seigneur, pour la reconstruction du chœur de leur église et autres objets. Incendie d'Oisemont. Impositions. Tours en Vimeux. Épidémie d'Arvillers. Grêle du 13 juillet 1788. Travaux faits au clocher de Franvillers. Gratification réclamée par M. Rousseau, pour la surveillance des ouvrages d'entretien faits aux édifices de la ville d'Amiens. Rapport de M. Maillart, sur des travaux réclamés par les officiers municipaux de Guines, y transcrit. Épidémie de Bergicourt. — P. 287. Séance du 13 février. Réparations aux églises de Vercourt, de Petit Port, et autres édifices. Hardecourt au Bois. Ferme de St-Pierre de Selincourt. Décharges d'impositions. Voitures d'eau et de terre de Guines à Calais. Prestation représentative de la corvée. Canal de St-Valery. Épidémie de Roye-sur-Matz et de Damery. Curement et redressement de l'Authie. — P. 298. Séance du 20 février. Courcelles-sous-Moyencourt. Incendie d'Oisemont. Grêle du 13 juillet 1788. Tours en Vimeux. Impositions. Gratifications au sieur Duquenne, inspecteur du canal de Picardie. Travaux des routes. Répartition d'une somme de 596 l. 10 s. sur les habitants de Vieilléglise, pour l'assistance des pauvres de ladite paroisse. Maître d'école de Nielles, gouvernement d'Ardres. Licques. Navigation de la basse Somme, de St-Valery à Amiens. Ponts de Bray. — P. 309. Séance du 27 février. Grêle du 13 juillet 1788 ; élection de Montdidier. Pont de Doingt et le duc de Beuvron. Chemin d'Ardres à Hardinghem. Incendie d'Oisemont. Réduction de tarif demandée par MM. Morgan et Leleu, négociants à Amiens, pour des riz qu'ils ont fait venir pour les besoins du peuple, attendu la cherté du blé. Gratification réclamée par M. Rousseau, ingénieur de la ville d'Amiens. Pierre-Charles-Joseph de la Haye, écuyer à Amiens, imposé à la capitation, sur sa demande, sur le rôle de la noblesse du département. Hubert Boutté serrurier à Escarbotin. La Faloise. Canal de St-Valery, droit de 6 s. 4 d. prétendu par M. Feret, greffier en chef de l'élection d'Amiens, comme faisant partie des émoluments de son office. Route de Calais à Guines. Épidémie du Pont-de-Metz. — P. 323. Séance du 6 mars. Traverse du Translay. Bourseville. Plainte de Jean Macron, syndic et receveur de vingtièmes de Crouy, de ce que, le 10 décembre précédent, « il a été, en venant à la ville d'Amiens, arrêté par des malfaiteurs qui le maltraitèrent et lui volèrent une somme de 265 l. qu'il apportait à la recette des vingtièmes. » Incendies à Chepy, à Cayeux. Pépinière royale d'Amiens. Travaux des routes. Plainte de la municipalité de Cottenchy « contre le sieur Desavennes et son beau-frère, relativement aux excès qu'ils se permettent contre les habitants dudit lieu. Épidémie de Pissy. Canal de St-Valery. — P.

232. Séance du 13 mars. Lettre du directeur général, disant, « qu'il n'est pas possible de faire attribuer au tiers état l'avantage de nommer son secrétaire, comme font les deux premiers ordres, le greffier d'un bailliage étant dans cette occasion le secrétaire du tiers, par le même principe qui assure la présidence de l'assemblée de cet ordre au premier officier du siège. Dissension, dans la municipalité de Formerie. Grêle du 18 juillet à Bray. Répartition d'une somme de 75 l. sur les charcutiers d'Amiens, pour la gratification à faire aux employés des fermes qui ont empêché l'introduction des viandes étrangères, pendant l'année 1788. Drucat. Cambron. Maurepas. Plainte par plusieurs paroisses contre le sieur Vallée, garde étalon à Boucly. Travaux des routes. Délibérations des villes de Péronne et d'Albert et du bureau intermédiaire de St-Quentin, contenant le vœu unanime d'obtenir des états dans la province de Picardie. Incendie à Villeévêque. Vœu du bureau intermédiaire de Calais, en faveur des états provinciaux. Épidémie du Chaussoy. Chien enragé à Hourges. Rapport y transcrit de M. de la Haye, sur un mémoire relatif aux travaux de la basse Somme. Beaucamp-le-Vieil. Argoule. — P. 347. Séance du 20 mars. Fermes de Selincourt. Réparations à faire aux églises de Sorel et de Champigneules. Travaux des routes. Procès soutenu en Parlement par la communauté des perruquiers d'Abbeville. Quesnoy-sous-Airaines. Impositions. Molliens-Vidame. — P. 357. Séance du 27 mars. Constructions et réédifications d'églises et presbytères. Impositions. Dépenses à la charge des communautés. Travaux des routes. Réparation de l'église de Sorel. Épizootie sur un troupeau de moutons appartenant au sieur Vinchon, laboureur à Ennemain. Chemin de Lihons à Chaulnes. Travaux à faire à un aqueduc à Sangatte. Grande route en construction de Calais à Gravelines. Travaux du Calaisis. Linge de l'hôtel des gardes du corps. Incendie à Yonval, paroisse de Mautort. Manufacture de Formerie. Canal de St-Valery. — P. 368. Séance du 3 avril. Culture des pommes de terre. Formerie. Réparations et reconstructions d'églises et presbytères. Impositions. Travaux à faire dans la généralité. Délibération prise par le bureau d'encouragement pour l'établissement d'un comité destiné à venir au secours des pauvres de la ville d'Amiens. A la suite du décès du sieur Jumel-Riquier, directeur des fontaines de la ville d'Amiens, « arrêté de réunir la direction de tous les ouvrages publics qui se font sur les fonds de la province, en une seule province qui aura le titre d'ingénieur architecte de la province ; en conséquence, ladite commission a nommé provisoirement M. Rousseau à ladite place d'ingénieur architecte de la province et directeur des fontaines publiques de la ville d'Amiens, et lui a accordé un traitement annuel de douze cent livres et le logement au château d'eau de la ville d'Amiens, pourquoi il lui sera délivré une commission provisoire, sous le sceau de l'assemblée provinciale. » Secours de 600 l. accordé au jeune Létoquart. Matelots classés de la rivière de Somme. Épidémie du Pont-de-Metz. — P. 373. Séance du 12 avril. Indemnités à payer aux propriétaires des terrains employés pour la confection des routes. Frais d'impressions. Question de la suppression du chapitre de St-Quentin. Pépinière royale d'Amiens. Marais de Longueau. Travaux des routes. Cours public d'accouchement à Amiens. Impositions. Charrons d'Amiens. Concierge du château d'eau d'Amiens. — P. 381. Séance du 17 avril. Tours-en-Vimeu. Cahon et Gouy. Incendie à Montières-les-Amiens. Fabricants de Meigneux. Paniers à incendie à Cayeux. Canaux de Cayeux et de Lanchères. Impositions. Travaux des routes dans le département d'Abbeville. Demande d'indemnité par les députés de la campagne à l'assemblée générale de l'assemblée de Ponthieu, pour la rédaction des cahiers et des députés aux États Généraux. Sur les limites du Soissonnais et de la Picardie. Municipalité de Maurepas. Grêle du 13 juillet. Étang de Haut à Rouvroy. Réparations à l'église de Pontru. États provinciaux demandés par l'assemblée générale des habitants de Doullens. Refonte des cloches de Frethun. Capitation roturière de Montreuil. Frais d'administration des assemblées provinciale et de départements. Canal de St-Valery. — P. 397. Séance du 24 avril. Ouvrages des ponts et chaussées, ports et navigation. Sur une délibération des habitants d'Haleine, paroisse de St-Thibaut, relative à l'établissement d'une maison vicariale, et par laquelle MM. le marquis de Grasse et Boulnois s'obligent à fournir gratuitement, l'un le bois de construction, l'autre le terrain. Pont sur la Selle à Salouel. Route d'Eu à St-Valery. Canal des bas champs de Cayeux. Travaux des routes. Commune de Roye sur Matz. Ecole gratuite pour les filles à Guerbigny. Épizootie dans la vallée de Doingt. Pont à charroi à Bettencourt. Conchil-les-Pots. Route de Paris en Flandre. Ferme de Bonneval. Yzeux. Canal de la Somme, indemnité réclamée par les officiers municipaux d'Amiens. Redressement, curement et élargissement de la rivière de Grouches. Incendie à Pozières. École vétérinaire d'Alfort. Épidémies de Roye sur Matz, de Damery, du Pont-de-Metz. — P. 413. Séance du 1er mai. Affaire des seigneur et habitants de Selincourt contre l'abbaye dudit lieu, relative-

ment aux fermes de ladite abbaye. Travaux du port de St-Valery. Travaux des routes. Primes pour l'importation des grains étrangers. Route d'Eu à St-Valery.— P. 418. Séance du 2 mai. Incendie d'Oisemont. Moulin à papier incendié à Montières lès Gamaches. Réparations des ponts de Collines à Villers. Route de Paris en Angleterre. Étroitesse du faubourg St-Sulpice à Ham. Routes du département de Doullens. Incendies à Éplessier et à Pyes. Épidémie de Roye sur Matz.— P. 424. Séance du 8 mai. Incendie à Pozières. Vicariat à Marlers. Wiencourt-l'Équipée. Impositions. Canal de St-Valery. Épidémie à Bus. Canal de la haute Somme. Constructions et réparations d'églises et presbytères. Sur la séparation des villages de Plouy et de Donqueur. Incendie à Franvillers. Gratification demandée par le prévôt général de la maréchaussée, pour les cavaliers de maréchaussée et du régiment de Royal-Champagne et les cuirassiers qui sont obligés par les circonstances de faire des tournées de jour et de nuit. Pour la prompte répartition des fonds de charité. Incendies à Saulchoix sous Domeliers et à Bovent. Épizootie à Beauquesne et hydrophobie sur les moutons de Longueau. — P. 436. Séance extraordinaire du 12 mai. Secours demandés en faveur des indigents par les citoyens composant l'assemblée réunie en l'hôtel-de-ville d'Amiens et par les officiers municipaux d'Abbeville. Ascensement des remparts d'Amiens. Entretien des ponts, canaux et écluses du Calaisis. Travaux de Montreuil. Aqueduc à construire à Coulogne, département de Calais. — P. 444. Séance du 15 mai. Incendie à Rollot. Canal de St-Valery. Route d'Amiens à Cambrai. Incendie d'Oisemont. Constructions et réparations des églises et presbytères. Gratification au sieur Descoutures, chargé de veiller à la conservation de la fontaine de la rue des Rabuissons à Amiens. Villers sur Authie. Travaux des routes. Couvertures en tuiles. Canal de la Somme. Capture d'un insensé à Nauroy et son transport dans les prisons d'Amiens. Impositions. Réparation au four du maître d'école de Nielles, gouvernement d'Ardres. Gages du maître d'école de ladite paroisse. Troupeau de moutons atteint d'hydrophobie à Longueau. Épidémie du Chaussoy. — P. 460. Séance extraordinaire du 17 mai. Canal de St-Valery. — P. 462. Séance extraordinaire du 20 mai. « Lettre par laquelle M. le vicomte de Selincourt informe la commission que quatre-vingt-trois maisons du village de Selincourt ont été brûlées le 17 de ce mois, et réclame des secours en faveur des infortunés habitants de ce village; il expose en même tems qu'il leur a donné tout ce qu'il avait en sa possession dans le moment : argent grains et autres comestibles, et qu'il ne lui restait plus ni grains ni argent,.... a été arrêté de leur envoier, dès demain, le plus matin possible, deux tonnes de ris, du sel et du beurre, pour faire une soupe économique semblable à celle qu'on distribue aux pauvres de cette ville, que pour cet effet, il y sera en même tems envoié une cuve et tous les autres instruments nécessaires pour que la préparation de cette soupe n'éprouve aucun retard, et sur ce que M. Boullet de Varenne a dit qu'aïant été s'informer de M. le prieur de l'abbaïe de Saint-Jean d'Amiens, du procédé qu'on observe pour préparer les ris, cet honnette eclésiastique qui préside la société respectable qui s'est chargée de la préparation et de la distribution de la soupe qui se fait pour les pauvres d'Amiens, avait offert de se transporter sur les lieux, pour apprendre aux habitants le procédé de cette préparation, à veiller à la distribution de ces secours ; il a été arrêté de lui adresser des remerciemens de cette nouvelle preuve de sa bienfaisance, et de le prier de pourvoir avec une sage économie aux autres besoins pressans que pourraient avoir les malheureux incendiés. » — P. 463. Séance du 22 mai. Sur un mémoire adressé au directeur général des finances par le sieur Pèlerin de Formerie, à qui il avait été fait défenses de se présenter aux séances de l'assemblée municipale dudit lieu, pour y avoir porté le trouble. Réclamation des habitants de St-Valery, contre une prétendue surtaxe des impositions. Incendie d'Oisemont ; couvertures en tuiles. Demande de suspension des droits sur le riz. Epidémie de Roye sur Matz. Incendie à Cannessières. Tourbages de Morcourt. Travaux des routes. Impositions. Incendie du faubourg de Thuison à Abbeville. Cires fournies pour les séances de l'assemblée du tiers état de la ville d'Amiens. Secours en tuiles aux incendiés de Chepoix. Couverture en ardoises d'une maison incendiée au grand Frétoy. Épidémie à Bresle. Gratification demandée par M. de Lignes, commandant pour le Roi à Amiens, « pour les cavaliers qui sont en service extraordinaire dans les différentes villes de la province, pour y maintenir l'ordre et veiller à la sûreté des citoïens. Fontaines publiques et château d'eau d'Amiens. Cantonniers. Canal de St-Valery. Incendie de Selincourt. — P. 478. Séance du 29 mai. Secours demandés par l'abbesse de Berteaucourt, en faveur des habitants de cette paroisse réduits à la plus grande indigence. Ateliers de charité. Observations des officiers municipaux de Montreuil, sur l'augmentation de la capitation de cette ville. Réparations à faire au clocher de Liomer, à l'école du Titre. Couvertures en tuiles à Oisemont. Grattepanche.

Fonds de charité, leur emploi. Canal de St-Valery. Pont de Nampont. Impositions. Incendie à Follie. Mauvais état du pont de Bonneuil. Incendie à Bussu. Route d'Amiens à Breteuil. Béliers et brebis de Hollande au Rosel. Épidémie à Poix, à Bresle. Frais d'administration. — P. 500. Séance extraordinaire du 2 juin. Pénurie de grains dans plusieurs villages voisins de Saint-Quentin. — P. 502. Séance du 5 juin. Ateliers de charité d'Amiens. Construction d'un aqueduc à Sangatte. Canal de Picardie. Travaux des routes. Faucardement dans le département de St-Quentin. Mauvais état des chaussées qui traversent la ville de Doullens. Impositions. — P. 524. Séance du 12 juin. Secours aux grelés des départements d'Abbeville, Péronne et Montdidier. Bateau écrasé par l'écroulement de l'écluse de Voyaux. Ateliers de charité d'Amiens. Incendie de Selincourt. Remerciements au prieur de l'abbaye St-Jean, pour son zèle à secourir les incendiés de Selincourt. Caserne de la maréchaussée de Desvres. Impositions. Travaux des routes. Mémoires « par lesquels les municipalités de Famechon, Camp et St-Aubin, exposent que leurs villages sont menacés d'incendies, et demandent en conséquence qu'il soit formé une garde composée des habitants pris à tour de rôle, pour faire la patrouille pendant les nuits, et veiller à la conservation commune. » Disette des grains ; éclaircissements à prendre en conséquence. Communauté des maîtres perruquiers d'Abbeville. Construction d'un nocq au droit de l'égout du petit Lavier. Adjudication des matériaux de l'ancien pont de Nampont. Grèle du 13 juillet 1788. Pont de Querrieu, route d'Amiens à Cambrai. Ergnies. Canal à ouvrir à Écuires. Canal de St-Valery. Haute paie à accorder aux cavaliers en détachement à Amiens. Demande de secours par la municipalité de Doullens, en faveur des pauvres de ladite ville. Épidémies de Rumigny, du Pont-de-Metz, de Thézy-Glimont. Modérations de vingtièmes. — P. 554 Séance du 19 juin 1789. Réparations des ponts de Collines et de Villers sur Authie. Canal de la Somme. Répartition des fonds de charité. Lettre de M. Blondel, relativement aux dangers que pourrait avoir le désir annoncé par le Roi d'accorder la remise des impositions arréragées. Incendie d'Oisemont. Gages du clerc maître d'école de Sentelie. Forestmontiers, emplois des fonds de charité. Manufacture de Formerie. Mémoire par lequel les municipalités de Warlus et de Citernes demandent à être autorisées à s'armer pour garder leurs maisons et leurs grains et prévenir les incendies et l'enlèvement des récoltes dont ils sont menacés. Travaux des routes. Canal de la Somme. Brigade de maréchaussée résidant à Licques. Travaux à faire à l'école et au logement du clerc-lai de Campagne, gouvernement de Calais, et de Berck, gouvernement d'Ardres. Réparations faites à l'église de Campigneules. « MM. Degand, Cannet, Davelui et Jourdain de Léloge fils, députés du comité de l'association civique, aiant été admis dans la salle des séances de la commission, ils ont fait lecture d'un mémoire tendant à établir la nécessité d'un hallage avec des chevaux, pour faire le service des gribannes qui doivent amener des grains pour la subsistance de cette ville et des autres villes de la province, et à démontrer que, sans ce hallage, il était impossible de pourvoir à la subsistance de cette province d'une manière efficace. » Délibération sur cet objet. Honoraires de M. Le Grand, médecin, pour les épidémies. Épidémie du Pont-de-Metz. — P. 569. Séance du 22 juin 1789. Rapport du sieur Moignet sur l'opération dont il avait été chargé par la commission, relativement au halage demandé par l'association civique, et délibération sur cet objet. — P. 571. Séance du 26 juin. Ateliers de charité à établir aux environs de Péronne, pour prévenir les suites de la mendicité. Gages du clerc maître d'école de Godenvillers. Mémoire du sieur Boisbergue, boulanger à Amiens, réclamant une indemnité de 2.720 l. 4 s. 8 d., pour les pertes que lui ont occasionnées les émeutes des 29 et 30 avril précédents, somme paraissant exagérée et réduite à 1.200 l. Fourdrinoy. Impositions. Dessèchement des bas champs et autres de St-Josse sur Mer. Réparations à l'église de Sorel. Moreuil. Travaux des routes. Travaux à faire à l'église et au presbytère de Pernois. Dépôt sur le bureau de l'acte de l'association civique fait entre plusieurs citoyens d'Amiens. Lettre des officiers municipaux d'Amiens sur les ateliers de charité, et état des primes payées aux blatiers, « la commission considérant que les ressources qu'elle a entre les mains s'épuisent d'une manière sensible, que cependant les besoins de l'hiver paraissent devoir être encore plus impérieux que ceux actuels, que les fonds de l'octroi étant alimentés par toute la province, toutes les villes y ont dans une juste proportion un droit égal à celle d'Amiens, et que, dans l'état des choses, on a la perspective effraiante de n'avoir plus de moien de pourvoir aux calamités qui se préparent pour l'hiver prochain, il a été arrêté d'écrire à M. le directeur général, pour le prier de la manière la plus pressante de venir au secours de la province, et particulièrement de la ville d'Amiens, en lui exposant l'état de détresse où elle se trouve, et néanmoins qu'il sera expédié au profit de MM. les officiers municipaux d'Amiens un man-

dat de 3.000 l. sur les fonds de l'octroi de Picardie. » Arrêté d'écrire aux officiers des élections, pour les prier de prendre, lors de leurs chevauchées, tous les renseignements possibles sur l'état des récoltes et les pertes de leurs contribuables. Halage provisoire sur la Somme. — P. 584. Réunion extraordinaire du 30 avril. Mémoire de M. Boullet de Varennes, procureur syndic provincial : « L'extrême cherté du bled et la cessation presqu'entière des travaux de la manufacture ont accrus dans cette ville plus qu'ailleurs le nombre des pauvres : toutes les rues sont pleines de mandiants de l'un et de l'autre sexe, et parmi les mandiants, un grand nombre seraient en état de travailler, en les occupant, on parviendrait à faire cesser la mandicité, on éviterait les attroupemens et les évènemens funestes qui en peuvent résulter ; convaincu de cette vérité, il y a plus de quatre mois, Messieurs, que vous sollicités sans succès un état détaillé des pauvres ; dans une assemblée extraordinaire du bureau de charité tenu le 20 de ce mois, à laquelle nous avons été appellés, cet état avoit enfin été promis, le projet en avait été arrêté sous nos yeux, il a été dressé particulièrement par plusieurs de MM. les curés de cette ville, aidés par des commissaires de leurs paroisses, il sera parachevé et raporté à l'assemblée de lundi prochain ; nous avons demandé et on nous a promis de nous donner sur une colonne séparée, et dans un état particulier, tous les pauvres valides de l'un et de l'autre sexe, qui étant absolument sans travail, pourront être emploiés aux travaux publics ; et si les fonds dont le gouvernement vous a confié l'administration, Messieurs, peuvent y suffire, en fournissant à une partie des malheureux actuellement sans travail, des salaires proportionnés à la chèreté du pain, vous soulagerés le bureau de charité dont les ressources, absolument insuffisantes pour subvenir à tous les besoins, s'apliqueront avec plus de succès au soulagement des malades, des infirmes, des enfans en bas âge et des ouvriers qui, ne pouvant gagner par le travail le plus assidu qu'une partie du pain nécessaire à leur subsistance et à celle de leur famille, ont besoin d'un suplément sans lequel il faut qu'eux et leurs enfants périssent de besoin et de misère. Nous avions espéré, Messieurs, pouvoir mettre dès mardi dernier ces états sous vos yeux, puisqu'il avait dû être raporté à l'assemblée du lundi 27 ; les travaux du ministère n'aiant pas permis à plusieurs de MM. les curés de parachever les tâches dont chacun d'eux était chargé, et qu'ils ont promises pour lundi prochain, 4 mai, nous n'avons encore aucune base sur laquelle on puisse appuier une détermination fixe. Cependant Messieurs, les circonstances actuelles, l'espèce de fermentation qui agitait hier une grande partie du peuple, les suites fâcheuses qui en ont résulté et les évènemens plus funestes encore qui peuvent s'ensuivre, tout averti sans doute MM. les officiers municipaux qu'il est absolument nécessaire d'empêcher les attroupemens que le seul moïen d'y parvenir est de continuer chez eux ceux des ouvriers qui peuvent y être occupés, en engageant le bureau de charité à leur fournir le suplément nécessaire à la subsistance de leur famille et d'occuper à des travaux publics ceux qui, étant absolument sans travail, surchargent et remplissent les rues de cette ville ; il faut ouvrir des atteliers de charité dans les environs de cette ville, et dans différents endroits en même tems ; l'ingénieur de la province nous a fait remettre, il y a quelques jours, les devis et détails estimatifs du chemin d'Amiens à Conty ; nous savons que le chemin de St-Maurice est dans le plus mauvais état, peut-être MM. les officiers municipaux vous indiqueront-ils encore quelques autres endroits de la banlieue, sur lesquels il serait utile de placer des atteliers de travail ; nous ne vous parleront point, quant à présent, de l'accensement des remparts dont l'hôtel-de-ville a demandé la concession au Conseil, les projets très importans et les mémoires y relatifs ne nous ont été adressés que depuis quelques jours ; vous nous avez chargés, Messieurs, et nous aurons l'honneur de vous en faire incessamment le raport ; quant à présent, il n'a pas été question d'apliquer les fonds du Roi ou ceux de la province qu'à des travaux qu'on puisse commencer incontinent et sans délai. » Délibération sur ledit mémoire, — etc.

C. 2014. (Registre.) — In-fol. 597 pages, papier.

1789-1790. — Délibérations de la commission intermédiaire. — 1789. — P. 1. Séance du 3 juillet. Secours demandés pour la subsistance des habitants de la province. Marais communs de Balinghem en Calaisis. Dessèchement de l'Ardresis et du Calaisis. Chemin d'Ardres à Hardinghem. Autorisation par le directeur général de tirer des magasins du directoire des vivres de la guerre à Lille, 5.000 setiers, partie froment et partie seigle, pour la subsistance des habitants. Épizootie du claveau à Rosières. Réparations à la nef de l'église de Campigneules. Ateliers de charité d'Amiens. Incendie d'Oisemont. Sur l'emploi des fonds de charité. Destruction des loups. Travaux des routes. Canal de la Somme. Impositions. Vol commis sur le collecteur des tailles de Montigny-les-Jongleurs. Construction

d'une école à Bussu. Travaux à l'église de Coquelles, gouvernement de Calais. Épidémie de Fricamps. Épizootie du claveau à Dourier sous Airaines. Chemin provisoire de halage sur la Somme. — P. 22. Séance du 10juillet. Terres de l'abbaye d'Honnecourt. Contestation entre l'abbaye de Sᵗᵉ-Austreberthe et M. de Louverval, pour des entreprises sur la Canche. Réparations d'églises et presbytères. Impositions. Épidémie de Blancfossé, près Bonneuil. Réparation de la caserne d'Oisemont. Revelles. Misère à Saleux et Salouel. Droit perçu sur les étoffes à Amiens. Ateliers de charité d'Amiens. Caserne de la maréchaussée d'Albert. Tourbages ; dégradations commises par les riverains de la Somme. Canal de la Somme. Travaux des routes. Canaux de l'Ardresis. — P. 36. Séance du 17 juillet. Impositions. Épizootie du claveau à Dourier sous Airaines. Reconstruction d'un pont à Picquigny, sur la route d'Amiens à Abbeville. Couvertures en tuiles et en ardoises. Incendie à Picquigny. Incendie à Selincourt, « qui a consumé 81 maisons, non compris l'église et le presbitère », lettre du vicomte de Selincourt. — P. 48. Séance du 22 juillet. Incendie à Canny. Travaux des routes. Pont de Taussac. Gages du clerc maître d'école de Noyelle sur Mer. Réparations à l'église de Vercourt. Incendie à Berteaucourt lès Thennes. Incendie à Happencourt ; couvertures en ardoises et en tuiles. Ham. Épizootie à Rosières. Hem. Drucat en Ponthieu. Casernes d'Ardres. Demande de réduction de droits sur les charbons de terre venant d'Angleterre. Pépinières. Dessèchement du Marquenterre. — P. 64. Séance du 24 juillet. Route d'Abbeville à Paris par Amiens. « Lettre par laquelle M. le comte de Sommyèvre demande à la commission de l'informer promptement des lieux où elle croit nécessaire d'établir des postes de troupes pour protéger les récoltes, afin qu'il puisse prendre en conséquence des arrangements pour en envoier suivant les destinations qui lui seront proposées », délibération en conséquence. Route de Rouen à Dunkerque. Travaux des routes. Incendies à Chepoix, à Beuvraignes; couvertures en tuiles. Ateliers de charité à Amiens. Demande par la chambre du commerce de Picardie du remboursement des dépenses faites pour le transport des grains appartenant à l'association civique d'Amiens, au moyen du halage établi par la commission. Dépenses occasionnées par l'établissement dudit halage. — P. 70. Séance du 31 juillet. Envoi par les députés du bailliage à l'Assemblée Nationale d'un extrait du procès-verbal de l'Assemblée Nationale du 23 de ce mois, renfermant une invitation à la paix, au maintien de l'ordre et de la tranquillité, et une copie d'une lettre de l'ambassadeur d'Angleterre au comte de Montmorin. Incendie à la Chaussée lès Picquigny ; couvertures en tuiles. Canal de St-Valery. Impositions. Embreville. Route d'Angleterre par Beauvais. Réclamation de la municipalité de St-Sulpice près Ham, contre un reste des fortifications de ladite ville qui rend le passage très étroit. Incendie à Contay. Bertangles. Lecture d'un décret de l'Assemblée Nationale, pour le rétablissement de la tranquillité publique. Ateliers de charité. Ouvrages d'art des ponts et chaussées, ports et navigation. — P. 80. Séance du 7 août. Envoi à Amiens par le comte de Puiségur d'un détachement de cent dragons du régiment de Bourbon, pour la garde des moissons. Drucat. Route de Paris en Angleterre. Travaux des routes. Réparations à faire au pignon de l'église de Seux. Incendie à Nielles. Ateliers de charité entre Bray et Sailly-Laurette. — P. 86. Séance du 14 août. Impositions. Ville sous Corbie. Travaux des routes. Ateliers de charité à Amiens ; lettre des officiers municipaux demandant à la commission de pourvoir à la dépense qu'ils ont occasionnée ; « la matière mise en délibération, la commission considérant que la ville d'Amiens a consommé exhorbitament des fonds de l'octroi, et qu'elle a fait des représentations à ce sujet au ministre des finances, que, dans ces circonstances, elle ne peut en accorder de nouveau à MM. les officiers municipaux, mais qu'il est néaumoins nécessaire de pourvoir provisoirement au payement des ouvriers employés à ces atteliers, il a été arrêté d'autoriser l'emprunt des sommes nécessaires au payement des ouvriers sur la caisse de l'octroi de Picardie, jusqu'à concurrence de 4.000 l. » Demande de secours par les officiers municipaux d'Abbeville, pour leurs travaux de charité ; 1.500 l. pour ce votées. Ateliers de charité demandés par la municipalité de Bussy lès Daours. Ponts et chaussées, ports et navigation. Ponts de Soyécourt, Arly, Mazancourt et Villers-Carbonnel. Curement des fossés de Verton. Épidémie de Roye sur Matz. Bussu. Canal de la Somme. Mémoires des assemblées municipales et principaux habitants de Baizieux, Bresle, Hénencourt, Senlis, et Warloy, « expositif que la cherté et la rareté du bled occasionnent dans leur pays des révoltes continuelles, qu'ils ne sont pas en sureté chez eux, que la populace de leurs paroisses les menace de piller et ravager leurs grains à la moisson prochaine, que, pour prévenir ce désastre, ils désireroient que M. le marquis de La Meth leur envoyât une quinzaine de soldats de son régiment en garnison à Lille en Flandre », délibéré d'écrire à ce sujet au marquis de La Meth, colonel commandant le

régiment de Couronne-infanterie. « Mémoire par lequel l'assemblée municipale et les principaux habitants de la paroisse de Varennes demandent à être autorisés à monter et faire monter la garde par tous les habitans de cette paroisse, pour se garantir des troubles répandus dans la province... sur quoi délibérant, ladite commission, considérant qu'il seroit dangereux d'autoriser indistinctement l'armement de tous les particuliers d'une paroisse, a arrêté qu'il n'y avoit pas lieu d'accorder la demande de cette assemblée municipale.» Villers-Bocage. Maître d'école de Nielles, gouvernement d'Ardres. Chemin d'Ardres à Hardinghen. Maréchaussée de Desvres. Incendie de Selincourt.— P. 98. Séance du 21 août. Envoi de pièces par les députés du bailliage d'Amiens à l'Assemblée Nationale ; promulgation de décrets intéressant la sûreté publique. Lecture d'une lettre « par laquelle M. le duc d'Havré et de Croÿ informe la commission des plaintes portées à l'Assemblée Nationale par quelques cantons de la province, sur la promulgation prétendue faite à la sollicitation de la commune de Paris, de son arrêté du 30 juillet dernier. Sur quoi délibérant, il a été arrêté de répondre à M. le duc d'Havré et de Croÿ, que cette promulgation n'a point été sollicitée par la commune de Paris, et qu'elle n'a eu lieu que par une erreur ou un malentendu qui sont l'effet des circonstances orageuses où on se trouvait à cette époque dans la ville d'Amiens. » Lettre par laquelle « M. Latour du Pin, ministre de la guerre, annonce qu'il a donné des ordres pour envoyer à Amiens un détachement de troupes, pour y assurer la tranquillité publique »; remerciements. Canal d'Ardres. Dessèchement du Calaisis et de l'Ardresis. Acte du 31 juillet 1785, « par lequel le seigneur de Senarpont accorde aux habitans dudit lieu l'usage d'un bâtiment pour y tenir les assemblées publiques de la communauté, moyennant une redevance annuelle de deux sous, et à la charge de l'entretien de toutes réparations. » Incendie à Montigny, couvertures en tuiles. Route de Paris à Valenciennes. Travaux de charité d'Amiens. Canal de St-Valery. Incendies à Villers-Campsart, à Villeroy, à Rethonviller, à Ételfay. Rente aux Jacobins d'Amiens. Épidémie du Pont-de-Metz. Mémoire y transcrit de M. Delahaye, relatif aux travaux de charité. — P. 106. Séance du 28 août. Commission du Conseil qui nomme M. Maugendre subdélégué général de l'intendance de Picardie; difficultés soulevées à ce sujet. Travaux des routes. Route de Montreuil à Abbeville. Gages du nommé Beausse, clerc-lai et maître d'école de Fourny-en-Artois et de Rebergue, gouvernement de Montreuil. Lettre par laquelle « M. Legrand, médecin, mande qu'une fièvre continue qui le travaille depuis huit jours avec redoublement, le met dans l'impossibilité de se rendre à Saleux..... pour visiter les malades indigens »; M. Decoisy, médecin, envoyé à sa place. Epizootie du claveau à La Faloise. Ateliers de charité d'Amiens. — P. 111. Séance du 4 septembre. Sur un tableau comparatif des récoltes de 1788 et 1789. Refus d'autoriser les habitants de Saleux-Salouel à organiser des patrouilles nocturnes. Pont de l'Abreuvoir, au faubourg de Hem à Amiens. Refus d'autoriser les paroisses de Lannoy, Ellecourt, Noyelle et Vironchaux à s'armer. Travaux des routes. Dessèchement du Calaisis et de l'Ardresis. Approvisionnements de grains à Calais. Ateliers de charité. Navigation de la basse Somme, d'Amiens à Abbeville. Nouveaux fonds de charité demandés par les officiers municipaux d'Abbeville ; impossibilité de donner les fonds demandés, mais autorisation à ladite municipalité de faire un emprunt de 3.000 l. sur les fonds de l'octroi. Épidémie de Bresle. — P. 117. Séance du 11 septembre. Pension sur un bénéfice à l'abbé Brasle, inventeur d'un nouveau procédé pour la manipulation des lins et chanvres. Incendie à Beuvraines. Couvertures en tuiles. Emploi des 35.000 l. de fonds, de charité accordés par le Roi à la province. Ouvertures de croisées au château d'eau d'Amiens par M. Rousseau. Travaux des routes. Épidémie de Fricamps. — P. 122. Séance du 17 septembre. Dessèchement du Calaisis et de l'Ardresis. — P. 126. Séance du 18 septembre. M. Derveloy nommé subdélégué général. Dessèchement du Calaisis et de l'Ardresis. Travaux des routes. Refus d'autoriser la municipalité de Monsures à faire patrouiller les habitants qui s'y refusent. Impositions. Autorisation à la municipalité de Marcelcave de former un rôle de répartition de 190 l., montant des frais de séjour de quatre soldats du régiment de Conty qui ont concouru à la conservation de la moisson de cette paroisse. Translay. Fonds réclamés par la municipalité d'Abbeville, pour occuper les ouvriers sans travail ; autorisée à emprunter. Travaux des routes. Ormes abattus sur la route de St-Quentin à Cambrai. Cantonniers du département de Doullens. Pensions des nommés Martin et Souville, chirurgiens à Calais. Licques. Épizooties sur les bêtes à laines. Plaintes par les directeurs des aides de Roye, Péronne et Montreuil, sur ce que les circonstances ont rendu la perception dans leurs directions presque nulle. — P. 134. Séance du 26 septembre. Sur le procédé inventé par l'abbé Brasle, pour la manipulation du lin et du chanvre. Lettre de M. Derveloy, subdélégué, envoyant

« un mémoire justificatif de M. Jourdain de l'Éloge, négociant de cette ville, à l'occasion des accusations de monopole et d'accaparement de bled; M. Derveloy annonce par cette lettre que M. le contrôleur général l'engage à concerter avec la commission les moyens les plus propres à procurer à ce négociant malheureux la sûreté à laquelle il a droit pour sa personne et ses propriétés, et à le rétablir dans la réputation à laquelle peuvent prétendre les meilleurs citoyens. » Analyse du mémoire de M. Jourdain, et délibération par laquelle la commission « déclare qu'elle reconnoit M. Jourdain de l'Éloge comme un homme de bien, distingué par ses connaissances dans le commerce, utile à la ville, à la province et même à l'État par l'étendue de ses spéculations commerciales, et comme un bon citoyen qui a bien mérité de sa patrie et de ses concitoyens par l'établissement très avantageux de ses moulins économiques, et par les ressources de subsistance qu'il a procurées dans des tems de disette au moyen des relations de commerce qu'il a chez l'étranger et principalement dans toutes les places commerçantes du Nord. Elle déclare aussi qu'il est à la connaissance personnelle de chacun de ses membres, que M. Jourdain de l'Éloge n'a entrepris la construction des moulins à mouture économique, qu'à la sollicitation du gouvernement et aux vives instances de M. Dupleix, alors intendant de la province, et qu'il n'a épargné ni dépenses ni soins pour les porter à la perfection qu'ils ont acquise; qu'il a refusé la récompense pécuniaire qui lui a été offerte par le gouvernement à l'occasion de cette construction de moulins. La commission est persuadée qu'il n'a porté dans cet établissement aucune vue d'intérêt personnel, et qu'il ne s'est déterminé à le former que par la seule considération du bien public. En effet, les avantages de cet établissement sont infiniment précieux et incalculables. Il est prouvé que le procédé qu'on y employe pour la mouture des grains, en économise beaucoup la consommation, que la farine en est plus belle et qu'elle produit une nourriture plus saine et plus agréable. Si des avantages généraux que présente cet établissement, on passe aux services particuliers que la ville d'Amiens en a tirés, on trouve qu'il est reconnu que M. Jourdain, en 1774 a fait moudre gratuitement les grains de l'Hôpital, qui n'avoit pu obtenir nulle part ailleurs une pareille faveur; que souvent dans le tems de disette, il a lui seul alimenté la ville; que l'hyver dernier, lorsque tous les autres moulins étoient englacés, ceux de l'Étoile, à force de dépense, ont été les seuls à pourvoir à la subsistance des habitans de cette ville. La commission estime que la demande de la destruction de ces moulins est aussi absurde que maligne, qu'elle est d'ailleurs injuste, indiscrette et impolitique, que, loin que cette destruction puisse être regardée comme le vœu général des habitans d'Amiens, la classe honnête et non envieuse des citoyens de cette ville regarde cet établissement comme le plus avantageux de ceux qui existent dans la province, pense qu'il mérite les plus grands encouragemens et désire qu'il s'en forme de nouveaux sur le même modèle; mais s'il étoit possible que le peuple, aveuglé par la plus funeste prévention, réclamât généralement contre cet établissement, il seroit nécessaire que le gouvernement employât toute l'autorité du pouvoir exécutif pour le conserver, parce qu'il est de la sagesse du gouvernement de vouloir le bien du peuple malgré lui, lorsque les mesures qu'on employe ne blessent pas sa liberté; qu'outre les avantages qui viennent d'être développés, il en existe un autre non moins important, celui de soustraire le peuple au brigandage qu'exerce sur lui le plus grand nombre des meuniers auxquels il est obligé d'avoir recours pour convertir les grains en farines. La commission est également convaincue, et elle s'est procuré la preuve que, loin que ces moulins aient donné lieu à des monopoles et à des accaparemens de blé, M. Jourdain de l'Éloge a beaucoup plus importé de grains qu'il n'en a exporté, que particulièrement cette année, la ville d'Amiens doit à sa prévoyance, à ses belles opérations de commerce, de n'avoir pas été victime de la plus affreuse famine. Avec cette conviction, on juge aisément qu'elle a vu avec la plus grande amertume, avec la plus grande douleur, qu'un citoyen qui a rendu des services si éminens à sa patrie, ait été outragé d'une manière si révoltante, au moment où celui-ci jouissait du fruit de ses soins et de son dévouement patriotique; elle ne peut se dissimuler que les conséquences d'une pareille insurrection sont effrayantes, que la proscription révoltante qui menace M. Jourdain de l'Éloge et toute sa famille, retrace toutes les horreurs de la plus funeste anarchie, qu'il est du devoir d'une bonne administration d'accorder une protection efficace à ce citoyen respectable, pour le rétablir dans son honneur et lui garantir la sûreté de sa personne et de ses propriétés. Il a été arrêté d'adresser copie de la présente délibération à M. Derveloy, en l'invitant à se joindre à la commission, afin de déterminer le gouvernement à prendre les mesures les plus promptes, pour que M. Jourdain de l'Éloge soit incessamment rendu à son état et à sa famille et pour que désormais la tranquillité et l'honneur d'aucun citoyen ne soient plus

troublés par de semblables excès. » Plainte par les électeurs et officiers municipaux d'Amiens, de ce que les habitants de plusieurs villages se sont opposés à ce que les blatiers amènent des blés à Amiens. Ateliers de charité d'Abbeville. Route de Flandre en Allemagne. Logement de la sœur des écoles chrétiennes d'Oisemont. Impositions. « Lettre par laquelle le nommé Fribourg, demeurant à Viefvillers, se plaint que François Morel a insulté la patrouille le 6 de ce mois à 11 heures du soir, et qu'il a désarmé ladite patrouille, qu'en conséquence il doit être puni comme perturbateur du repos public ; sur quoi la commission a délibéré d'envoyer la lettre du nommé Fribourg au bureau intermédiaire d'Amiens, pour concilier l'affaire, s'il y a lieu. » Maladie sur les bêtes à laine à Authie. Travaux des routes. Atelier de charité aux travaux du canal de la basse Somme. Incendie d'un moulin à tan. Chemin de Péronne à Biache. Incendie d'Oisemont ; couvertures en tuiles. Incendies à Braucourt et à Boulogne-la-Grasse. Épidémie du Pont-de-Metz. — P. 145. Séance du 29 septembre. Établissement d'un atelier de charité au canal de St-Valery, pour les ouvriers d'Abbeville sans travail. Vœu pour l'assignation d'une pension sur l'abbaye de Moreuil, actuellement vacante, en faveur de l'abbé Brasle, inventeur d'une machine pour la manipulation du chanvre ; « la commission a pensé aussi qu'il étoit de son devoir de ne point laisser échapper cette occasion de faire connaître au Roi les services signalés rendus à cette province par M. l'abbé Dargnies, grand vicaire de ce diocèse, et d'implorer en sa faveur la justice de Sa Majesté ; elle a considéré avec satisfaction que le concours de ces deux demandes, loin de présenter des prétentions opposées, faciliterait l'exécution des favorables dispositions du Roi pour M. l'abbé Brale, parce que tout autre que M. l'abbé Dargnies qui seroit pourvu de cette abbaye médiocrement rentée, verroit avec peine qu'on assignât sur ses revenus une pension qui en absorberoit les deux tiers ; au lieu que ce prêtre respectable, accoutumé à faire tous les sacrifices qu'exige le bien public, qui d'ailleurs est le plus ardent zélateur de l'utile invention de M. l'abbé Brale, iroit au-devant de tous les arrangemens qui seroient nécessaires, pour lui assurer un sort indépendant de tous les évènemens. La matière mise en délibération, il a été arrêté que MM. les députés du baillage d'Amiens à l'Assemblée Nationale seront instamment priés d'être auprès de Sa Majesté les organes du vœu de la commission intermédiaire, et de la suplier par tous les motifs de bien public et de justice, de prendre ce vœu dans la plus grande considération, en lui représentant combien les circonstances malheureuses rendent nécessaire et même indispensable la publicité du secret de M. l'abbé Brale, que depuis le traité de commerce avec l'Angleterre, nos manufactures ayant été anéanties, plusieurs milliers d'ouvriers sont restés sans travail, abandonnés à la plus effrayante misère et au désespoir ; que la ville livrée aux suites funestes d'un tel état de choses, redoute l'approche de l'hyver;..... que l'invitation faite à la commission de prendre des mesures pour assurer à M. l'abbé Brale une subsistance honnête, jusqu'à ce que le Roi ait daigné remplir la promesse qu'il a faite en sa faveur, ne présente pas à cet ecclésiastique un avenir certain ; qu'en effet, les fonds libres de la capitation, seuls fonds qui puissent être employés à des actes de bienfaisance, et qui ne montent qu'à dix-sept mille livres et quelques livres, ne seront pas à beaucoup près suffisans pour fournir aux trois objets principaux de leur destination: les épidémies, les épizooties et les gratifications pour les couvertures en thuiles.... Et en ce qui concerne M. l'abbé Dargnies, que ses longs services dans la carrière ecclésiastique, son dévouement absolu pour le bien public, son désintéressement et toutes les autres vertus évangéliques et civiles, lui ont mérité depuis longtemps une récompense que sa modestie ne lui a jamais permis de solliciter ; la commission invoque ici le témoignage de M. l'évêque d'Amiens, certaine que ce prélat respectable applaudira au vœu qu'elle a formé, MM. les députés seront donc instamment priés de faire valoir toutes ces considérations auprès de Sa Majesté, et que particulièrement M. l'abbé Dargnies exerce depuis vingt ans les fonctions de grand vicaire, que, comme administrateur de l'Hôtel-Dieu de la ville, il a beaucoup contribué à rétablir l'ordre dans la comptabilité de l'administration de ses biens, ce qui a mis cette maison à portée de seconder les vues du gouvernement sur l'augmentation des lits des malades, et de procurer par là à ces malheureux, qui jusqu'alors avoient été confondus plusieurs à la fois dans un même lit, l'avantage inappréciable de coucher seuls ; qu'enfin, comme député de l'assemblée provinciale, ayant été nommé membre de la commission intermédiaire, il a offert d'en remplir gratuitement les fonctions, ce qu'il a fait jusqu'ici avec un zèle digne des plus grands éloges, ses travaux en cette partie n'ayant été suspendus que dans le tems de la tenue de l'assemblée du clergé. »

P. 148. Séance du 2 octobre. Assemblées provinciales. Division du royaume en départements. Incendie à Hervilly. Impositions. Incendie à Hardivillers. Cou-

vertures en tuiles. Travaux des routes. Ateliers de charité d'Amiens. Canal de St-Valery. Épidémie de Blancfossé. Incendie à Savy. Proposition par les électeurs, officiers municipaux et conseil de ville de la ville d'Amiens réunis, de demander aux municipalités de la généralité un état des grains qu'elles possèdent. « Délibéré de faire connoître à ladite assemblée que la commission, considérant avec juste raison que la demande des renseignemens cy-dessus à toutes les municipalités jetteroient l'allarme, par la connoissance exacte que l'on auroit dans bien des paroisses de la quotité de grains peu suffisante à la subsistance des habitans ou à l'approvisionnement de celles voisines ou des marchés à proximité, que de là naîtroit une crainte fondée de disette générale », et qu'il était prudent de ne rien faire à ce sujet. — P. 155. Séance du 9 octobre. Sur le vœu de faire donner l'abbaye de Moreuil à l'abbé Dargnies, avec une pension pour l'abbé Brale. Épizootie de la clavelée à Warloy-Baillon. Réparations à faire à la nef de l'église de Vercourt. Pépinières royales. Travaux des routes. Incendie à Nouvion. « M. l'abbé Mellier, membre du bureau intermédiaire de ce département, ayant été introduit dans l'assemblée, a fait le tableau de la misère qui règne à Abbeville, et exposé la nécessité des atteliers de charité, pour occuper les ouvriers qui manquent de travail; il a exposé en même tems que MM. les officiers municipaux d'Abbeville n'avoient ni fonds ni moyens de s'en procurer, pour pourvoir au paiement des ouvriers qui y seroient employés, et il a réclamé en conséquence des secours suffisans pour y pourvoir » ; la somme de 2.400 l. accordée à la municipalité d'Abbeville. Travaux des routes. « Mémoire par lequel M. Montaigu, l'un des procureurs sindics de l'assemblée du département de Doullens, propose un projet à l'effet d'accélérer la libération des dètes de l'État par une contribution volontaire des cy-devant privilégiés. M. Montaigu engage le bureau intermédiaire de Doullens à prier la commission intermédiaire provinciale de faire autoriser son projet par l'Assemblée Nationale ; sur quoi délibérant, ladite commission a arrêté d'informer ledit bureau intermédiaire qu'il seroit tout aussi convenable que M. Montaigu adressât lui-même directement son mémoire. » Demande d'une brigade de maréchaussée par les habitants de Lihons, et haute paie du détachement de troupes qui est audit lieu. Canal de la Somme. « La séance tenante, MM. Maisnel, commissaire pour le département d'Amiens, Degand et Tondu, commissaires pour la chambre du commerce de Picardie, de la Varennes, colonel au corps royal du génie, Dejean, capitaine au même corps, et Cordier de la Houssoye, député à l'assemblée du département de Calais, invités par la commission pour conférer sur l'objet dont il va être cy-après parlé, se sont présentés et ont été introduits; MM. Dubois, inspecteur général des ponts et chaussées dans la province, et Laurent de Lyonne, directeur du canal de la haute Somme, attendus pour le même objet, se sont aussi présentés et ont été également introduits ; il a été observé que M. le chevalier de Belloy, l'un des commissaires du département d'Amiens, et MM. Poullain et Lefèvre-Langlet, commissaire de la commune, ne se sont pas rendus à l'invitation qui leur a été faite par la commission au même sujet. Ensuite il a été exposé qu'au moment des premiers troubles arrivés en cette ville, la commission avoit cherché à en prévenir de nouveaux, en invitant MM. les officiers municipaux à établir des atteliers de charité, dont elle a fait les fonds presque en entier sur la caisse de l'octroi de Picardie ; mais que, considérant d'une part le peu d'utilité de ces travaux, et de l'autre part qu'ils consommoient une grande partie des fonds de l'octroi destinés à des ouvrages d'un autre genre, elle avoit pensé qu'il seroit possible d'employer ces fonds plus utilement, et deremplir tout à la fois leur destination primitive; que, pour parvenir à ces deux fins convenables, il falloit se faire autoriser à porter dans la partie basse de la Somme les travaux publics, attendus depuis si longtems dans cette partie de rivière, pour en perfectionner la navigation d'Amiens à Abbeville ; mais que, pour cet effet, elle avoit déjà ouvert une première conférence où elle avoit appellé M. Delatouche, ingénieur en chef des ponts et chaussées dans cette province, commis par arrêt du Conseil du 20 mars 1782, pour faire les sondes, nivellemens et projets nécessaires pour assurer la navigation entre Amiens et Abbeville ; mais que cet ingénieur avoit déclaré qu'il n'avoit aucun travail fait sur cette partie de la Somme, et qu'il lui faudroit près d'un an pour faire toutes les opérations relatives à cet objet ; que dans ces circonstances, la commission se voyoit dans l'impossibilité de remplir les vues qu'elle avoit conçues pour l'emploi utile des fonds de l'octroi, lorsque M. Laurent de Lyonne, directeur du canal de la haute Somme, a fait connoître qu'ayant été chargé antérieurement à M. Delatouche de la direction des travaux de la basse Somme, il avoit fait alors toutes les opérations que la commission paroissoit désirer de M. Delatouche, qu'ayant en effet représenté tous les cahiers de sonde et de nivellement, ainsi que tous les plans qu'il avoit annoncé, la commission, d'après l'examen

qu'elle en avoit fait, avoit reconnu non seulement la possibilité, mais même la grande utilité de l'exécution de ces travaux, mais qu'elle avoit été arrêté dès lors par deux points principaux : le premier résultoit de l'attribution qui avoit été donnée à M. Delatouche de la direction des travaux de la basse Somme par l'arrêt du Conseil du 20 mars 1782, et le second, de la décision prise par l'assemblée provinciale en son arrêté du 10 décembre 1787, de porter les travaux du canal dans la partie supérieure de la Somme entre Amiens et Bray ; que, dans cet état de choses, il avoit fallu faire rendre à M. Laurent de Lyonne la direction des travaux de la partie basse de la Somme qui lui avoit été précédemment attribuée, et se faire autoriser à porter dans cette partie de la rivière les travaux du canal et les fonds qui y sont affectés ; qu'elle s'en étoit en effet adressé à MM. les députés du bailliage d'Amiens à l'Assemblée Nationale, pour obtenir du Conseil par leur intervention, l'autorisation nécessaire pour changer le siège des travaux et en confier la direction à M. Laurent de Lyonne qui avoit par devers lui les opérations de détail convenables pour l'exécution de ses travaux tels que les projets, plans, sondes et nivellemens ; que cette demande ayant été présentée par lesdits députés au ministre des finances, il a reconnu la justice et l'absolue nécessité de son exécution, pour occuper les ouvriers de cette ville, que l'anéantissement de nos manufactures laisse sans travail ; qu'en effet MM. les députés du bailliage d'Amiens à l'Assemblée Nationale viennent d'adresser à la commission intermédiaire une lettre de ce ministre, par laquelle il annonce que les motifs qu'elle donne pour être autorisée à porter entre Amiens et Picquigny les travaux de la rivière de Somme tenans aux circonstances, le portent à penser que ce changement dans l'ordre du travail ne peut qu'être avantageux, et que la commission intermédiaire doit en conséquence l'adopter ; que ce ministre a ajouté par cette lettre, quant à la seconde proposition qui a pour objet de substituer dans la direction des travaux à faire entre Abbeville et Amiens M. de Lyonne à M. Delatouche, qu'il y trouvoit de l'inconvénient, attendu que les motifs qui, sur la demande du commerce, avoient porté à donner la confiance du gouvernement à cet égard au sieur Delatouche, préférablement à tout autre, lui sembloient subsister dans toute leur force et que, si cet ingénieur avoit tardé jusqu'à présent à faire les projets dont il s'agit, c'étoit par la raison que le commerce sembloit s'être restraint pour le moment, à établir dans cette partie de la rivière de Somme un hallage provisoire, et que c'étoit à cela que s'estoient bornées toutes les démarches qu'il avoit faites depuis quelque tems relativement à cette même partie ; qu'au surplus il pensoit qu'il conviendroit avant tout que M. de Lyonne donnât connoissance des projets qu'il a dit être en état de représenter, et les remit à M. Dubois qu'il savoit être au moment de se rendre à Amiens ; que cet inspecteur général des ponts et chaussées les examineroit et en conféreroit avec la commission intermédiaire, et les feroit passer ensuite avec son avis à M. de la Millière, qui lui en rendroit compte. M. Delahaye a observé, sur la seconde partie de cette lettre, qu'étant syndic de la chambre du commerce, lorsque cette chambre du commerce a demandé que l'administration des ponts et chaussées fût chargée de la direction des travaux à faire dans la partie basse de la Somme, il en connoissoit les raisons et qu'il n'y en avoit pas eu d'autres que le retard apporté par M. Laurent de Lyonne à la confection des projets relatifs à la perfection de la navigation depuis Amiens jusqu'à Abbeville, mais que puisque M. Laurent présentait aujourd'hui ce travail tout fait, les motifs qui lui avoient fait substituer dans le tems l'administration des ponts et chaussées devoient le faire rentrer dans l'exercice d'un emploi qui avoit été moins bien rempli encore par cette administration. M. Laurent de Lyonne a été alors prié de présenter ses projets, plans, sondes et nivellemens, pour les soumettre à la discussion, ce qui ayant été fait, il a été conféré sur les avantages de ce projet et sur les moyens de son exécution ; après quoi plusieurs de MM. ont demandé que la séance soit remise au lundi 12 de ce mois, ce qui a été trouvé juste et raisonnable. » — P. 165. Séance du 12 octobre. Canal de Picardie. « La commission considérant que l'exécution du projet proposé peut seule procurer de l'ouvrage et des moyens de subsistance à un grand nombre d'ouvriers actuellement sans travail, que le dénuement le plus absolu, la misère la plus accablante et le désœuvrement peuvent porter à des excès que peut-être il seroit impossible d'arrêter, ou qui au moins ne pourroient l'être que par une grande effusion de sang, qu'il est de l'humanité et de la sagesse de l'administration de prévenir par tous les moyens possibles, il a été arrêté que M. Laurent de Lyonne remettroit le plutôt possible les plans, projets, nivellemens, sondes, devis et détails estimatif de tous les ouvrages à faire pour la perfection de la navigation de la rivière de Somme, depuis Amiens jusqu'à Abbeville, à la commission intermédiaire, pour les adresser à l'assemblée des ponts et chaussées, à l'effet de communiquer ses observations et son avis sur ce travail à M. de la Millière

qui les fera passer avec les pièces cy-dessus énumérées à ladite commission intermédiaire. » Sur les décrets de l'Assemblée Nationale des 23 et 26 septembre ; proclamation rédigée en conséquence : « Depuis quelque tems une partie des citoyens se refusent au payement de leurs impositions, ils sont abusés par des hommes pervers et méchans qui, pour fomenter le désordre dans l'espoir d'en profiter, leur persuadent que l'Assemblée Nationale les en a dispensés. La commission intermédiaire provinciale de Picardie, instituée principalement pour veiller aux intérêts politiques des habitans de cette province, ne peut les laisser plus longtems dans une erreur aussi préjudiciable à la chose publique : il est de son devoir de leur faire connoître le véritable esprit des décrets rendus par l'Assemblée Nationale, afin de les prévenir contre les insinuations artificieuses des perturbateurs du repos public. Beaucoup de citoyens ignorent que la véritable destination des impôts est de leur procurer la sûreté de leurs personnes et la conservation de leurs propriétés ; ils ignorent que c'est à la surveillance continuelle du gouvernement alimenté par les impositions, qu'ils doivent la sécurité dont ils jouissent au sein de leurs familles et la protection efficace de leurs propriétés..... Les mauvais citoyens ne manqueront pas sans doute de faire envisager ces mesures comme extrêmement rigoureuses ; eh bien qu'on juge du mal qu'ils ont déjà causé, ces hommes pervers ! Ces mesures sont encore insuffisantes pour subvenir aux besoins de l'Etat ; au moins l'Assemblée Nationale paroît en avoir été convaincue, puisqu'elle a voté et décrété un secours extraordinaire très considérable, dont la principale cause est la suspension du payement des impositions. Lorsque les représentans de la Nation font connoître à leurs commettans leurs principes et leurs vœux d'une manière aussi expresse et aussi positive, est-il possible d'élever des doutes sur leurs intentions, et tous les bons citoyens ne doivent-ils pas au contraire s'empresser de seconder des dispositions qui ne tendent qu'au bien général ? L'impôt de la gabelle a été jusqu'à présent, il est vrai, odieux au peuple, mais cette haine tient à un régime qui n'existe plus : en effet, l'Assemblée Nationale, en laissant subsister cet impôt, l'a débarassé de tout ce que l'ancien régime avoit de redoutable ; d'après son décret, il n'y a plus de vente forcée, plus de gènes pour les grosses et menues salaisons, plus de visites domiciliaires, plus de peines afflictives ; il n'existe plus aujourd'hui qu'une vente commerciale dont le privilège réside entre les mains du Roi, à un prix de plus de moitié moindre que celui qui existoit..... Désignée spécialement par les représentans de la Nation pour veiller avec les jurisdictions et les municipalités aux moyens d'assurer le recouvrement des droits subsistans, la commission intermédiaire provinciale donnera l'exemple de son dévouement au salut de l'État ; mais persuadée en même tems que ce n'est que par le concours de tous ceux qui sont revêtus d'un caractère public, qu'on peut espérer le rétablissement de l'ordre, le retour de l'obéissance aux loix et l'exécution complète des décrets de l'Assemblée Nationale et du Roy, elles acquéreront des droits plus étendus à leur protection et qu'elles ne la réclameront pas en vain, dans ces tems de calamités où les secours du gouvernement deviennent si précieux. Le rétablissement de l'ordre doit encore procurer un avantage d'une grande importance : personne n'ignore avec quelle sagesse l'Assemblée Nationale, en favorisant la libre circulation des grains dans l'intérieur du royaume, a proscrit toutes les exploitations ; or un des moyens les plus sûrs d'empêcher qu'il ne soit fait aucun enlèvement de grains pour l'étranger, c'est d'employer les agents qui seront préposés pour s'opposer à l'introduction du sel de contrebande, à surveiller toutes les infractions du décret des grains, qui pourroient être commises par des ennemis du bien public. La commission intermédiaire invite donc, de la manière la plus expresse, toutes les municipalités de son ressort à employer tous les moyens qui sont en leur pouvoir, tant pour procurer le recouvrement des impositions subsistantes, que pour s'opposer à l'introduction dans la province du sel de contrebande ; elle les invite notamment à faire prêter main-forte, par les milices citoyennes de leur ressort aux employés de la ferme générale et à ceux de la régie générale de aides, toutes les fois qu'elles en seront requises ; et pour leur faire connaître les véritables dispositions des décrets de l'Assemblée Nationale et les intentions de Sa Majesté sur la perception et le recouvrement des impositions et autres droits subsistans, la commission leur adresse avec la présente proclamation un exemplaire de chacune des deux proclamations du Roi du 27 septembre dernier qui sanctionne les décrets de l'Assemblée Nationale des 23 et 26 du même mois. ....Elle invite aussi tous les citoyens, par les motifs les plus puissans du bien public et de leur intérêt particulier, à acquitter avec exactitude le montant de leurs impositions, à redoubler d'efforts et de zèle pour venir au secours du gouvernement, et à employer toutes les voies de la persuasion envers ceux qui chercheroient à se soustraire au payement de leurs contributions. La commission intermédiaire promet honneur et protection de la part du gou-

vernement à tous ceux qui concourront au maintien de l'ordre, de la paix et de la tranquillité publique. » Secours de 1.200 livres pour les ateliers de charité d'Amiens. — P. 171. Séance du 13 octobre. Demande d'un nouvel atelier au canal de St-Valery pour les ouvriers d'Abbeville sans travail ; accordé. — P. 172. Séance du 16 octobre. Contribution patriotique. Couvertures en tuiles à Oisemont. Ponts et chaussées. Projet de construire une maison commune à Vieille-Eglise. Moulin à tan à Amiens. Aqueduc près du fort Nicolay. Mandat de 1.200 l. à M. Cordier de la Houssaye, commissaire à l'exécution des travaux de dessèchement du Calaisis. Pont de Nampont. Travaux relatifs à la perfection de la navigation de la Somme entre le quai du Port et le lieu dit la Chaudière, à Amiens. Lettre des président et syndics de la chambre du commerce de Picardie, « expositive que, dans le nombre des députés aux Etats Généraux se trouve un très petit nombre de négocians, on craint que les matières qui y sont relatives ne soient pas discutées dans toute leur étendue ; que cette juste crainte a déterminé plusieurs ports maritimes et villes de fabriques, ont nommé des députés particuliers, à l'effet de se rendre auprès de l'Assemblée Nationale, pour y présenter et défendre les intérêts généraux du commerce ; que ces motifs ont déterminé la chambre du commerce à députer M. Jourdain de L'Éloge et S. Debray, mais que, comme cette députation va occasionner des frais inévitables auxquels les fonds de la chambre ne peuvent faire face, n'ayant que quatre mille livres par an qui lui restent pour les frais extraordinaires, ils prient la commission de leur faire part de la résolution qu'elle aura prise sur leur exposé. Sur quoi la commission, considérant que la situation alarmante dans laquelle le commerce de Picardie se trouve depuis plusieurs années exige que l'on employe tous les moyens possibles de faire cesser l'inertie des manufactures de cette province, il a été arrêté de faire connoître à la chambre du commerce que la commission approuvoit la députation dont il s'agit. » — P. 181. Séance du 23 octobre. Éclaircissements demandés par le ministre des finances sur la sortie des grains. Travaux des routes. Impossibilité par le gouvernement d'accorder de nouveaux secours aux élections de Montdidier et de Péronne. Impositions. Cérémonial à observer pour le département des impositions de 1790. Paiement du logement de trois cavaliers de maréchaussée et d'un détachement de cavalerie à Lihons. Plantations des routes. Cormont. Ecole vétérinaire d'Alfort. — P. 192. Séance du 30 octobre. « Instruction sur l'imposition des cy-devant privilégiés, pour les six derniers mois 1789 », y transcrite. Répartition des impositions de 1790 et observations y transcrites. Refus d'accorder un secours au sieur Henry, marchand de drap et farinier à St-Quentin, pour la perte d'un bateau. Travaux des routes. Caserne de maréchaussée de Poix. Secours demandé par les habitants de Lœuilly, exposant « que la rigueur de l'hyver a tellement influé sur leur récolte de cette année, qu'ils n'ont recueilli que la douzième partie des grains qu'ils récoltent ordinairement. » Réclamation par les députés de l'Ardresis contre leurs impositions. Nesle-l'Hôpital. Réparations à l'église et au presbytère de Coquelles, département de Calais. — P. 207. Séance du 6 novembre. Canal de la Somme. Question de la rédemption de la province de la gabelle. Travaux des routes. Canal de St-Valery. Réclamations contre le syndic de Carrépuits. Incendie à Grandvilliers, dans la nuit du 22 au 23 octobre. Epidémie de Glimont-Thézy. Marieux. Lamotte-Brebière. — P. 215. Séance du 13 novembre. « Lecture d'un mémoire dans lequel on expose les causes qui peuvent faire craindre une prochaine disette de grains dans cette province, et où on démontre la nécessité d'en faire venir des Etats-Unis de l'Amérique le plutôt possible, afin de prévenir cette disette ; on y propose en conséquence de faire acheter au compte de la province des bleds et des farines dans les différents ports de l'Amérique septentrionale ; et pour cet effet, de faire autoriser la commission intermédiaire provinciale par un décret de l'Assemblée Nationale sanctionné par Sa Majesté, à faire faire par des négocians chargés de cette commission tous les achats nécessaires pour cet approvisionnement ; ces négocians s'obligeroient de rendre compte de leurs opérations à l'assemblée provinciale ou à sa commission intermédiaire. La matière mise en délibération, la commission, pénétrée de la vérité des faits exposés dans le mémoire cy-dessus, convaincue de la nécessité de faire venir des grains de l'étranger, reconnoissant enfin que le plan d'opérations indiqué dans ce mémoire produiroit l'effet salutaire qu'on est en droit d'en attendre, il a été arrêté d'adresser ce mémoire à MM. les députés du bailliage d'Amiens à l'Assemblée Nationale, et de les prier de proposer à l'Assemblée Nationale le projet qu'il convient pour en obtenir un décret avec la sanction de Sa Majesté, qui autorise la commission intermédiaire à faire toutes les opérations nécessaires pour se procurer des bleds et farines des Etats-Unis de l'Amérique, et à imposer sur la province la perte qui pourrait résulter de la suite de ces opérations, et sous la condition néanmoins, que ces bleds et farines ne pourroient estre vendus au delà du prix courant, les frais accessoires compris. » Lettre du

corps municipal d'Amiens et du comité permanent réunis, réclamant contre les achats de blés faits dans les campagnes par la municipalité de Paris. « La commission considérant que la conduite des préposés du bureau des subsistances porte atteinte aux droits naturels qu'ont les habitans de cette ville sur les grains qui croissent dans les lieux circonvoisins, que cette conduite tend à affamer la province de Picardie, qu'elle est illégale, étant contraire aux dispositions de l'arrêt du Conseil du 7 septembre dernier, qui fixe à 15 lieues de rayon les limites dans lesquelles les habitans de Paris sont autorisés à pourvoir à la subsistance de cette ville, qu'enfin ces mesures sont un accaparement déguisé, prohibé par tous les règlemens intervenus sur cette matière, il a été arrêté d'écrire à MM. les députés du bailliage d'Amiens à l'Assemblée Nationale, pour les prier de dénoncer à cette assemblée la conduite illégale des préposés du bureau des subsistances de Paris et solliciter un décret qui réprime des mesures aussi préjudiciables à l'intérêt des provinces que révoltantes par l'injustice des procédés. » Primes d'encouragement accordées par le Roi aux négociants qui feront venir des grains et farines de l'étranger. Dépôt sur le bureau d'une lettre des députés du bailliage d'Amiens à l'Assemblée Nationale, au sujet de la nouvelle division du royaume, d'un plan du département dont Amiens doit être le chef-lieu et d'un exemplaire du discours de M. Thouret sur la nouvelle division territoriale du royaume. Observations de la commission sur ces différents objets, notamment « sur le projet du département d'Amiens, que les plus fortes considérations doivent les engager à faire tous leurs efforts pour obtenir un arrondissement plus considérable, parce que celui projetté n'a pas l'étendue arrêtée par l'Assemblée Nationale ; de faire valoir les considérations qui peuvent déterminer à joindre au plan projetté soit l'élection de St-Quentin, soit une partie du Beauvaisis, soit enfin le duché d'Aumale et le comté d'Eu; de les engager à multiplier les districts le plus qu'il leur sera possible, soit parce que cela peut conduire à une plus grande représentation à l'Assemblée Nationale, soit parce que leur étendue étant moins considérable, il en résulteroit une communication plus facile entre l'administration et ceux qui en dépendent, des éclaircissemens plus certains dans les affaires et une exécution plus promte. » Paiement des greffiers des juridictions royales du département de Picardie, qui ont fait les relevés des registres aux baptêmes, mariages et sépultures, d'après lesquels les subdélégués ont formé les états de populations de leurs districts pour l'année 1788. Impositions. Travaux des routes. Paiement de pension viagère par Firmin Ducroquet, ancien clerc-lai et maître d'école du Bosquel. Goyencourt. Restauration du clocher de l'église de Franvillers. — P. 225. Séance du 20 novembre. Réception de décrets de l'Assemblée Nationale. Impressions desdits décrets. Impositions. Travaux des routes. Bouillancourt en Sery. Couvertures en tuiles. Cempuis. Reconstruction de l'école du Titre. Réclamation des électeurs et officiers municipaux d'Amiens contre les accaparements en grains de la ville de Paris. Réparation des chaussées en pavés de Guines. Épidémie de Bresle. — P. 233. Séance du 27 novembre. Déclarations à faire par les titulaires de bénéfices. Bijoux et vaisselle d'or et d'argent à envoyer à la monnaie. Prestation des chemins. Impositions. Redressement, curement et élargissement de la rivière de Grouches et dessèchement de l'ancien lit de l'Authie. Épizootie à Authie. Marck : gages de trois maîtres d'écoles, refonte d'une cloche à l'annexe des Attaques. École vétérinaire d'Alfort. Nielles. Ouvriers sans travail à Montreuil, fonds de charité. Travaux des routes. Épidémie de Saleux. — P. 243. Séance du 4 décembre. Corrections d'erreurs dans les exemplaires imprimés des décrets de l'Assemblée Nationale. Réception de plusieurs décrets. Grains à acheter en Amérique. Projet d'arrondissement de la Picardie dans la nouvelle division du royaume. Prime annoncée par le ministre des finances pour les importations de riz. « M. le contrôleur général des finances ayant invité la commission par une lettre qu'il lui a écrite le 25 novembre dernier, à prendre des mesures pour rappeller parmi les habitans de St-Quentin l'esprit de concorde qui paroit s'en être éloigné; et à y faire exécuter le décret de l'Assemblée Nationale du 23 septembre dernier et la déclaration du Roi du 27, il a été arrêté d'écrire sur-le-champ au bureau intermédiaire de St-Quentin, pour avoir des éclaircissemens sur la nature des troubles qui subsistent dans cette ville, et des mesures à prendre pour y ramener la concorde. » Octroi de Picardie. « La direction des fonds de l'octroi de Picardie n'a été remise à l'administration provinciale qu'avec divers assignats considérables, montant à la somme de 74.592 l. 9 s., savoir 57.235 l. dont le paiement a été réservé à M. l'Intendant pour acquitter les dix articles de dépenses annuelles désignées en la lettre de M. le contrôleur général des finances du 10 juin 1788, et 17.347 l. 9 s. destinés à l'acquit des quatre articles de dépenses mentionnées en ladite lettre, dont les mandats de payement doivent être expédiés par la commission. La commission intermédiaire provinciale s'est vu dans la nécessité d'y ajouter encore une partie

de ses frais d'administration, montantes à 34.800 l., de sorte que les assignats fixes et déterminés se sont élevés à la somme de 109.382 l. 9 s. Le produit annuel de cet octroi étant de 175.000 l. environ, il en résulte que les fonds réellement disponibles ne montent par chaque année qu'à environ 75.600 l. Depuis l'époque où l'administration de ces fonds a été confiée à l'administration provinciale, la commission intermédiaire, commandée par les circonstances les plus impérieuses, a accordé à la ville d'Amiens, tant par destination absolue que par forme d'emprunt, une somme de 66.400 l., avec laquelle le corps municipal a alimenté les atteliers de charité qu'il a établi pour pourvoir à la subsistance des ouvriers de la manufacture qui sont sans travail. Cette somme de 66.400 l., jointe à celle d'environ 87.600 l. payée à la décharge de la ville pour les années 1778 et 1789, conformément aux assignats arrêtés par le Conseil, porte à la somme de 150.000 l. les fonds prélevés sur la caisse de l'octroi en faveur de cette ville depuis environ dix-huit mois que la commission intermédiaire en a la direction. C'est dans cet état de choses que le corps électoral et municipal de la ville d'Amiens propose par sa délibération du 15 octobre dernier différens articles de suppression et de réduction sur les assignats faits sur les fonds de l'octroi, et demande l'application à son profit des économies qui en doivent résulter. Ces articles sont : 1° Le traitement de 6.000 l. attribué à M. l'Intendant comme président de la chambre du commerce; 2° le supplément de traitement de 4.000 l. accordé à ce magistrat, par l'art. 3 de l'arrêt du Conseil du 6 juin 1783 ; 3° la somme de 10.315 l., pour loyer et entretien de l'hôtel et écuries des gardes du corps; 4° la somme de 4.000 l., pour l'entretien de l'hôtel de l'Intendance, du château d'eau et des fontaines de la ville d'Amiens; 8° des 400 l. pour le cours d'accouchement ; 6° enfin de 3.032 l. 19 s., pour intérêt des rentes foncières du domaine dues par la ville. Le corps électoral et municipal de cette ville, en demandant l'abandon de ces sommes, s'engage formellement à en employer l'excédent, toutes charges acquittées, au soulagement des pauvres, et à en rendre un compte particulier chaque année à l'assemblée provinciale ou au Conseil. M. le contrôleur général, en communiquant à la commission intermédiaire cette réclamation, a fait connoître d'avance qu'il pressentoit que la demande de la ville d'Amiens n'étoit autre chose qu'un abandon à son profit sur le produit de l'octroy d'une somme de 27.747 l. 19 s., sur laquelle elle se propose de faire ensuite des économies qui ne profiteroient qu'à elle seule, tandis que, si ces économies sont possibles, elles doivent profiter à la caisse même de l'octroi, c'est à dire à toute la province. L'opinion de la commission intermédiaire étant absolument semblable à celle du ministre, elle jugera sans doute convenable de se dispenser d'ouvrir une dicussion sur les inconvéniens que présenteroit l'admission d'un tel projet ; elle se contentera d'observer que, sur les objets de dépenses qui sont variables, elle a déjà fait profiter la province des économies qu'une bonne administration devoit lui procurer. » Économies à faire sur les revenus patrimoniaux de la ville d'Amiens. Observations sur le mémoire de la municipalité d'Amiens sur ces différents objets. « Ce mémoire porte sur deux points principaux : le soulagement des malheureux, le maintien de la sûreté et de la tranquillité publique. On expose d'abord que, pendant l'hyver dernier, on assistoit 12.000 pauvres, qu'aujourd'hui le nombre en est accru, et que les facultés de ceux qui pouvoient les soulager sont considérablement diminués; que pendant tout l'hiver dernier, on a occupé plus de 3.000 ouvriers à des atteliers de charité ; que ces atteliers ont continué pendant tout l'été, et n'ont cessé que lorsque la commission intermédiaire a eu ouvert les travaux du canal.... Le ministre, après avoir annoncé que toutes les dépenses de la ville doivent être acquittées d'abord sur les revenus patrimoniaux, et que ces revenus ne peuvent pas être employés à des actes de bienfaisance, tant qu'il reste des charges à acquitter, après même avoir, conformément à ce principe, fait connoître que les fonds de l'octroi doivent être déchargés jusqu'à concurrence des sommes auxquelles monteront les économies projettées, paroîtroit néanmoins porté à penser qu'il seroit de justice de venir au secours de la ville avec les fonds de la province ; mais cette opinion n'est sans doute fondée que la persuasion où il est que la ville a déjà fait de grands sacrifices, et que la caisse de l'octroi est garnie de fonds considérables ; il est donc nécessaire de le désabuser sur ces deux points principaux, et de lui faire connoître la véritable situation des choses. Il est très vrai, en effet, que la misère est extrême à Amiens, que le malheur du peuple y est à son comble, que, depuis le traité de commerce avec l'Angleterre, un grand nombre de familles d'ouvriers sont sans travail et sans aucuns moyens de subsistances, que cet état désespérant les a porté à des excès très dangereux et très allarmans, qui ont troublé l'ordre et la tranquillité publiques, et qu'enfin il a été établi pour venir à leurs secours des atteliers de charité aux abords de la ville. Mais avec quels fonds ces atteliers ont-ils été alimentés ? Est-ce avec des fonds provenant des deniers patrimoniaux ? non, c'est avec ceux qui leur

ont été accordés par la commission intermédiaire, sur la caisse de l'octroi de Picardie et sur les fonds de charité, d'après l'autorisation du premier ministre des finances ; la ville d'Amiens qui a des revenus très considérables, n'a contribué en rien dans cette dépense; cette première circonstance mérite sans doute une grande considération. Ce ne seroit sans doute pas une raison pour ne plus venir à son secours, si l'état de la caisse pouvoit le permettre, mais il s'en faut de beaucoup qu'elle soit dans une position assez avantageuse pour cela.... En effet, la commission intermédiaire voyant avec beaucoup de peines que les fonds qu'elle fournissoit pour alimenter les atteliers de la ville étoient gaspillés, qu'il n'y avoit ni ordre ni conduite dans les travaux, que les ouvriers payés à la journée se contentoient de se trouver chaque jour à l'apel, que ce régime ne faisoit qu'entretenir une fainéantise pernicieuse qui se propageoient d'une manière effrayante parmi le peuple, tellement qu'une dépense de 80.000 l. n'avoit pas produit pour 8.000 l. de travaux utiles, qu'enfin les fonds de l'octroi étoient détournés de leur véritable destination, elle a cherché les moyens de les ramener à leur destination primitive, et de les faire servir en même tems de secours aux pauvres de la ville, et sous ce double raport, elle a demandé à être autorisée à porter les travaux dans la partie basse de la Somme, pour le perfectionnement de la navigation de cette rivière ; elle a pris pour cet effet des mesures concertées avec autant de prudence que les circonstances les lui ont permises ; le ministre est instruit de toutes ces dispositions qu'il est inutile de rapeler ici ; enfin tous les ateliers ont été ouverts, tous les ouvriers qui étoient employés à ceux établis par la ville y ont été reçus, dès qu'ils ont témoigné la volonté de l'être, il n'y a que les fainéans qui s'en soient abstenus, et ceux-là ne méritent aucune considération. Or c'est un point de fait que la commission peut affirmer, que les fonds actuellement en caisse et ceux qui doivent y rentrer seront de beaucoup insuffisans, tant pour subvenir à l'acquit des charges assignées sur la caisse, que pour pourvoir à la confection des premiers travaux déterminés par la commission » ; délibéré, entre autres choses, « de représenter en outre au Conseil que la commission intermédiaire ne peut, sans manquer à la confiance dont la province l'a honoré, et sans abandonner des travaux utiles qui secourent plus efficacement que tous ceux qui pourroient leur être substitués, les pauvres valides d'Amiens, donner les mains à une nouvelle distraction de fonds de la caisse de l'octroy, en faveur de cette ville. » Délits commis sur le canal de la Somme. Travaux à faire aux églises de Seux et de Nielles. Incendie à la chaussée lès Picquigny ; couvertures en tuiles. Navigation de la basse Somme. Route d'Abbeville à Eu. — P. 258. Séance du 5 décembre. Impositions. Sommereux. Four à chaux et briqueterie à Oisemont, en faveur des incendiés. Banteux. Travaux des routes. Authieulle. Frais de bureau et installation de M. de la Touche, ingénieur. Épidémie de Blancfossé. Détachements du régiment d'Orléans-dragons et des chasseurs de Choisy, envoyés au Crotoy pendant la dernière guerre, pour la surveillance de cette partie de la côte. — P. 270. Séance du 11 décembre. Réception de décrets de l'Assemblée Nationale. Disette menaçante à Montreuil, magasins d'approvisionnements demandés par la municipalité de ladite ville. Impositions. Imprimés pour la levée des soldats provinciaux. Réparations faites à l'école de Nielle. Paiement de deux dragons qui ont été accordés à la paroisse de Bougainville, pour veiller avec les habitants à la conservation des moissons et au maintien de l'ordre. Surveillance à exercer sur les voituriers qui amènent du bois à Amiens demandée par les officiers municipaux de ladite ville, repoussée, attendu les inconvénients que cette mesure pourrait avoir pour l'approvisionnement de la ville. Incendie à la Neuville-Roy. Grains à faire venir d'Amérique. Démission donnée par le sieur Dubois, syndic de Dury, attendu « les difficultés réitérées et même les mauvais propos qu'il essuye » de la part des membres de la municipalité. Demande d'affermer des communes par les officiers municipaux de Guines. Suppléments de salaires réclamés par le second vicaire, les sœurs des écoles chrétiennes et le clerc-lai de Guines. — P. 278. Séance du 18 décembre. Réception de décrets et lettres patentes. Estrées, plantation des chemins, contestation entre le seigneur et les habitants. Dépôt sur le bureau de six plans différents de la division du département d'Amiens envoyés par le duc d'Havré, « qui observe que celui n° 4 a été adopté à l'unanimité ; le calcul ayant été fait du plan, il a été reconnu qu'il ne donnoit que 316 lieues 1/24, au lieu de 328 lieues dont le département devoit être composé, conformément au décret de l'Assemblée Nationale, il a été délibéré d'écrire en conséquence aux députés du bailliage d'Amiens à ladite assemblée. Impositions. Plantation d'arbres sur la route de Doullens à Abbeville. Atelier de charité ouvert au canal de la Somme, entre St-Maurice et Argœuves, plainte de M. Laurent de Lyonne sur le trop grand nombre d'ouvriers (environ 200) qui y sont admis et qui menace de s'accroître encore. Gages des clercs maîtres d'écoles de Licques et

de Landrethun. Délibération de la municipalité de Licques « relativement à l'invitation à elle faite par les officiers de justice d'Ardres de se rendre en cette dernière ville pour y délibérer sur l'établissement d'une nouvelle administration de département et de districts ; par cette délibération ladite municipalité réclame l'établissement d'un district à Licques, qui seroit composé de 17 tant villages que hameaux, dont les plus éloignés n'en seroient distans que de six quarts de lieues,.... délibéré de marquer à ce bureau (de Calais) que la municipalité de Licques peut se pourvoir par-devant l'Assemblée Nationale, pour obtenir le district qu'elle désire. » Mesures à prendre pour empêcher les inondations du bas Calaisis. Villers-St-Christophe. Pépinière royale au faubourg de Noyon d'Amiens. Travaux des routes. — P. 289. Séance du 24 décembre. Réception de décrets et lettres patentes. Impositions. Paiement des trois cavaliers de maréchaussée et du détachement de cavalerie envoyés à Lihons pour la sûreté du canton. Contribution patriotique. Travaux des routes. Couvertures en tuiles à Oisemont. Pépinière royale de Vermand. Réparations des écluses, ponts, canaux, etc. de St-Josse-sur-Mer réclamées par le baron de Torcy, seigneur dudit lieu. Réparations à l'église de Vercourt. Incendie causé par la foudre du 13 juillet 1789 à Barleux. Incendie à Pys, couvertures en tuiles. Canal de St-Valery. Incendies à Eclusiers et à Suzanne. Atelier de charité à Sailly. Incendie de Selincourt. — P. 301. Séance du 31 décembre. Contribution patriotique. Impositions. Incendie d'Oisemont. « Sur les réclamations formées par divers propriétaires de terreins sur lesquels est creusé le nouveau canal de la basse Somme aux abords de la ville d'Amiens, la commission sentant toute la justice de ces réclamations qui alloient s'opposer à la continuation des travaux qui procuroient la subsistance des pauvres ouvriers de cette ville, a délibéré, vu l'absence du sieur Laurent de Lyonne, directeur du canal, de l'envoyer quérir par un exprès à Péronne, chargé de le ramener à Amiens le samedi 2 janvier prochain, aux fins de concerter les moyens de concilier les intérêts des réclamans avec la nécessité de continuer à occuper les pauvres ouvriers ; il a été à ce sujet écrit au sieur Duquesne, inspecteur dudit canal, de se rendre ledit jour 2 janvier à l'assemblée de la commission, dans le cas où ledit sieur Laurent de Lyonne ne seroit pas arrivé. » Travaux de dessèchement du Calaisis et de l'Ardresis. Vicaire de Villers-Campsart. Réceptions de décrets et lettres patentes. Lettre des députés du bailliage d'Amiens à l'Assemblée Nationale, relativement à la navigation de la basse Somme et aux travaux de charité. Route de Calais à Desvres, observations par le sieur Grandclas, inspecteur des ponts et chaussées du département de Calais. Travaux des routes. Bouvresse. St-Josse-sur-Mer. Incendie du 21 décembre à Bouquehault en Calaisis. Lettre des députés du bailliage d'Amiens, sur les grains à faire venir de l'étranger. Sur des grains fournis par plusieurs particuliers aux officiers municipaux de Guines. Délibération de la municipalité de Nouvelle-Église, « qui, en exposant que le nommé Charles-Joseph Clément, orphelin, âgé de quatre ans, n'a hérité d'autres biens de ses parens qu'une maison située à Camiers, dont on ne retire que dix livres de loyer annuel ; que cet enfant n'ayant aucun parent qui puisse lui procurer le nécessaire, la municipalité a arrêté de lever sur les habitans les plus aisés de Nouvelle-Église, une somme de 72 l. pour la nourriture et entretien de cet enfant, et a chargé le sindic de ce lieu de faire le nécessaire pour que, dans le cas où ledit Clément vint à mourrir en bas âge, la communauté pu être autorisée à se pourvoir par-devant les juges compétens, à l'effet de reprendre sur son bien les sommes qui auroient été fournies à ses besoins, pour être ces sommes employées au soulagement des pauvres de cette paroisse ; vu l'avis du bureau intermédiaire de Calais, Montreuil et Ardres, considérant qu'elle n'a pas le pouvoir d'autoriser aucune imposition, la commission a délibéré de faire connoître ce motif audit bureau intermédiaire, en lui recommandant d'exhorter ladite municipalité à faire volontairement une contribution en faveur dudit Clément. » Octroi de Picardie. Plantations sur les routes du département de Péronne. Augmentation de traitement accordée au sieur Berville, secrétaire, et traitements des autres employés de la commission.

1790. — P. 314. Séance du 8 janvier. Impositions. Secours et décharges réclamés par la ville de Bray, « qui a souffert toutes les calamités les plus grandes, depuis le funeste orage du 13 juillet 1788. » Contestation entre Molliens en Beauvoisis et Monceaux l'Abbaye, au sujet de la limitation de leurs territoires respectifs. Incendie d'Oisemont. Sur un mémoire des syndic et habitants de la paroisse Notre-Dame de Boves, représentant « que la misère qui règne dans ce village est effrayante, qu'ils auroient désiré pouvoir employer le grand nombre d'ouvriers qui sont sans travail, mais que la modicité des fonds de charité qui leur ont été accordés ne le leur permet aucunement »; autorisés à les employer à la réparation d'un chemin déjà pratiqué dans le marais de Boves, entre ce village et Cagny. Demande de logement aux frais de la province par le chevalier du Tertre, commissaire ordonnateur des

guerres de la division de Picardie; renvoyé à la prochaine assemblée générale. Loyer des chaises pour l'assemblée du bailliage dans l'église des Cordeliers. Ormes à planter au calvaire de la voirie d'Amiens. Canal de St-Valery. Observations du bureau intermédiaire du département de Calais relativement aux impositions de 1790, avec les réponses de la commission. — P. 326. Séance du 15 janvier. Réception de décrets et lettres patentes. Impositions. Incendies à Suzanne. Portion congrue réclamée par le sieur Douchet, curé de Lignières, pour la cure de la commanderie d'Oisemont. Couvertures en tuiles. Casernes d'Ardres. Canal de la Somme. Octroi de Picardie. Canal de St-Valery. Travaux des routes. Incendies à Tilloloy et Forceville. — P. 340. Séance du 22 janvier. Contribution patriotique. Épidémie de Franvillers. Pépinière royale d'Amiens. Canal de la Somme. Marquenterre. Réception de lettres patentes et décrets. Travaux des routes. Impositions. Nouveaux officiers municipaux à nommer à St-Quentin. — P. 348. Séance du 29 janvier. Impositions. Grêle du 13 juillet 1788. Mémoire « par lequel la veuve Hommassel et son fils, entrepreneurs de manufacture à Abbeville, demandent par forme de secours, un prêt de 60 à 70.000 l. au gouvernement, sans intérêts, pendant quatre à cinq ans, pour soutenir leur manufacture et être à portée de faire travailler un grand nombre d'ouvriers qui seroient réduits à la plus grande misère, s'ils étoient contraints de cesser subitement leurs travaux », communiqué au bureau intermédiaire d'Abbeville, pour éclaircissements et avis. Incendie à St-Sauflieu, couvertures en tuiles. Id. chez le sieur Warnier, le jeune, fabricant de papier à Ailly sur Noye. Entretien des canaux, ponts et écluses du Calaisis. Canal de la Somme. Entretien de l'hôtel de Cerisy à Amiens. Lettre du bureau intermédiaire d'Abbeville, tendant « à être autorisé à augmenter le prix des ouvrages qui s'exécutent par les ouvriers de la manufacture dans la partie du canal de la Somme qui est aux abords de la ville d'Abbeville, de crainte que les ouvriers rebutés par un travail pénible et peu lucratif, cessent les travaux et rejettent par là cette ville dans les embarras qu'on a cherché à éviter » ; refusé. Mandat de 249 l. 18 s. au profit du sieur Naudé-Tattegrain, marchand épicier-cirier, pour fourniture de bougies et chandelles depuis le 11 septembre précédent. Réception de lettres patentes et décrets. Travaux des routes. Gratification de 120 l. à M. Grandclas, inspecteur des ponts et chaussées du département de Calais, relativement à des réparations d'églises et presbytères. Canal de St-Valery. Réparations à l'église et au presbytère de Cocquelles. — P. 359. Séance du 5 février. Contribution patriotique. Impositions. Couvertures en tuiles. Épidémie de Franvillers. Canal de la Somme. Tourbages dans les marais du Petit-St-Jean. Paiement de deux soldats du régiment de la Couronne, qui ont séjourné à Hénencourt pour veiller à la conservation des moissons. Fournitures faites à l'assemblée provinciale par Caron, imprimeur à Amiens. Travaux préparatoires pour l'organisation des municipalités. Troubles à Villers-St-Christophe. Nesle-l'Hôpital. Refus par la meunière de Bergicourt de moudre des grains à prix d'argent. Navigation de la Somme entre Amiens et Abbeville. Ponts et chaussées. Canal de St-Valery. Gratification de 200 l. au sieur Hébert, sous-ingénieur, chargé des réparations d'églises et presbytères dans le département de Montdidier. Atelier de charité à Montdidier. Épidémie du Petit-St-Jean. Association civique d'Amiens : « Examen fait du mémoire adressé le 23 décembre 1789 à M. Necker.... par les commissaires de l'association civique de la ville d'Amiens, et des pièces y jointes:.... la commission croit, avant de donner l'avis qu'on lui demande, devoir observer que l'association civique s'est formée sous les seuls auspices de M. Dagay, intendant de la province, et de MM. les officiers municipaux, que la commission n'a point été appellée aux différentes assemblées tenues à l'hôtel-de-ville, que les membres résidans à Amiens ont seulement été convoqués individuellement et par billet particulier, comme les autres citoyens, et qu'enfin les deux procureurs sindics et le secrétaire greffier sont du nombre des souscripteurs ; d'après cette observation préliminaire, elle estime que la demande des commissaires de l'association civique est juste et bien fondée. Sur *l'invitation des officiers municipaux*, et en présence du commissaire départi dans la province, des citoyens en grand nombre se sont réunis à l'hôtel-de-ville les 13 et 15 juin 1789, *pour aviser aux moyens de préserver leurs concitoyens de la disette* : l'art. 1er de l'acte de l'association porte qu'ils seront unis sous le nom de *société civique, à l'effet de procurer autant et aussitôt qu'ils le pourront tous les grains nécessaires pour la subsistance de la ville d'Amiens et de ses environs jusqu'au 1er septembre* 1789 ; l'acte a été souscrit de plus de cent actionnaires, les actions ont été fixées à 5.000 l. Deux négociants ont été députés l'un en Angleterre, l'autre en Hollande, pour procurer à l'association civique la plus grande quantité de grains possible : ils n'ont pu obtenir chez l'étranger que de menus grains tels que seigle et pamelle, le blé que s'est procuré l'association leur a été cédé par des négo-

cians français. Les associés ont dû compter sur les dangers de la mer et sur la baisse que l'aproche de la moisson pouvoit occasionner dans le prix des grains; ces risques sont les seuls qu'ils aient dû et voulu courir, mais ce n'est aucune de ces causes qui a occasionné la perte de plus de 300.000 l. dont ils demandent l'indemnité. Les inquiétudes du peuple sur sa subsistance s'étoient manifestées, dès le mois de mars, par des attroupemens séditieux ; au mois de juillet, l'insurrection étoit à son comble, les factieux se portèrent en foule et armés à l'hôtel-de-ville ; après d'inutiles négociations, les officiers municipaux, aux plus grands dangers, furent obligés d'accorder au peuple une baisse de près de moitié sur le prix du blé, et plus de moitié sur le prix de la pamelle, le blé valoit alors et depuis longtems entre 10 à 11 l. le septier, et la pamelle 7 l. 8 s.; l'ordonnance des officiers municipaux rendue, imprimée, publiée et exécutée le 14 juillet, porte : « Attendu les besoins du peuple, nous avons » ordonné que la pamelle ne sera vendue jusqu'au 1er » septembre que sur le pied de 3 l. le septier, et le » bled, 6 l. le septier, *sauf l'indemnité* des propriétai- » res. » Voilà la vraie, la principale cause de la perte immense qu'éprouvent les actionnaires de la société civique : c'est le baissement forcé du prix de leurs grains qu'une ordonnance de police les a obligé de vendre plus de moitié au-dessous du prix d'achat : il leur est donc dû une indemnité; ils auroient droit de la réclamer, quand bien même elle ne leur auroit pas été promise, à plus forte raison sont-ils fondés à la demander, lorsque le baissement du prix des grains n'a été ordonné que *sauf l'indemnité des propriétaires.* » Quant à cette indemnité, l'état de détresse absolue où se trouve la ville d'Amiens ne lui permet pas de la supporter; on ne peut pas la prendre sur l'octroi de Picardie, ni sur la contribution patriotique ; « le produit de l'imposition que payeront les cy-devant privilégiés par forme de suplément pour les six derniers mois 1789 n'est destiné ni à couvrir le deficit ni à acquitter les charges ordinaires de l'État; l'art. III du décret du 26 septembre porte que les sommes provenant des rôles de supplément seront destinées à être réparties en moins imposé sur les anciens contribuables en 1790 dans chaque province : c'est le peuple qui a profité de la baisse dans le prix des grains de l'association civique, et c'est cette baisse qui a causé cette perte dont les associés demande qu'on les indemnise : c'est donc sur le produit des rôles de suplément qu'on peut assigner l'indemnité due aux actionnaires : toute la province a profité de proche en proche des approvisionnemens procurés par l'association civique, le produit des rôles ne doit pas s'appliquer divisément à chaque paroisse de la généralité, mais spécialement dans les endroits et aux personnes qui ont le plus souffert ; c'est donc sur le produit des rôles de suplément de la province que peut être assignée l'indemnité que nous croyons les actionnaires de l'association civique fondés à réclamer, jusqu'à concurrence de ce qui excède la perte, à raison de cinq pour cent que chaque actionnaire doit suporter sur le montant de chaque action. » — P. 373. Séance du 12 février. Impositions. Donqueur et le Plouich. Incendie d'Oisemont. Couvertures en tuiles. Gratification aux cavaliers et dragons envoyés à Lihons. Ateliers de charité d'Amiens. Frais occasionnés par la capture du nommé Malézieux, détenu pour cause de folie dans les prisons du dépôt d'Amiens. Réception de décrets et lettres patentes. Délit commis dans les bois du Saulchoy sous Domeliers. Contribution représentative de la corvée. Travaux des routes. Épidémie de Longpré lès Amiens. École vétérinaire d'Alfort. — P. 380. Séance du 19 février. Contribution patriotique. Réception de décrets et lettres patentes. Vente du sel. Impositions. Dromaisnil. Décharges et modérations de capitation. Gratifications aux brigades de maréchaussée. Incendie à Nouvion, couvertures en tuiles. Hydrophobie sur les troupeaux de Dourier et du Pont-de-Metz. Canal de la Somme. Question de savoir si la commission intermédiaire peut approuver comme elle l'a fait jusqu'à présent en exécution des anciens règlements, toutes les dépenses des communes non excédant 500 l. et en ordonner l'imposition sur les habitants des paroisses. Fourniture de papier par M. Wallois, libraire. Labroye et Brandicourt. Travaux des routes. Épidémie de Gentelles. École vétérinaire d'Alfort, Nocq fils. — P. 394. Séance du 26 février. Impositions. Contribution patriotique. Incendie à Villers-Campsart. Balinghem, usurpation de marais. Travaux des routes. Reconstruction du pont d'Ailly sur Somme. Épidémie de Longpré lès Amiens. Canal de la Somme, rapport de M. Delahaye sur les indemnités à payer aux propriétaires expropriés. — P. 401. Séance du 2 mars. Association civique d'Amiens, vérification de ses comptes, réclamation de M. Jourdain de l'Éloge. Bray sur Somme. Ravages de la grêle trois fois en sept années à Gratibus, Boussicourt, Marestmontiers et Bouillancourt. Incendie à Manancourt. — P. 406. Séance du 5 mars. Impositions. Difficultés entre M. de Belloy, seigneur de Dromaisnil et la communauté dudit lieu. Incendies à Roiglise, à St-Riquier. Ateliers de charité d'Amiens. Épidémies de Saleux et

Salouel. Octroi de Picardie. Canal de la Somme. Greffier de Merlimont. Réception des lettres patentes sur décrets qui prohibent les vœux monastiques. Travaux des routes. Construction du pont de Querrieux. Translay. — P. 416. Séance du 10 mars. Impositions. Assassinat de Jean-Baptiste Thuillier, de Vignacourt, sur la route de Lyon à Paris. Incendie à Canny. Réception de décrets et lettres patentes et d'une adresse de l'Assemblée Nationale aux Français, accompagnée d'une lettre des députés du bailliage d'Amiens. Réparations à faire à un pont sur la Somme près de Corbie.— P. 420. Séance du 12 mars. Ateliers de charité d'Amiens. Impositions. Couvertures en tuiles. Saint-Sauflieu. Ventes d'arbres. Refus par l'ancien syndic de Bernaville de remettre à la nouvelle municipalité les clefs de la maison commune. Travaux des routes. Canal de Picardie. Épidémie de Cormeilles. Rencloture des molières du Marquenterre. Navigation de la basse Somme entre Amiens et Abbeville ; ateliers de charité demandés. — P. 430. Séance du 15 mars. Impositions. Coisy. Travaux des routes. Contribution patriotique. Canal de St-Valery. Réparations à faire aux digues, ponts et écluses du Calaisis. Bureau des pauvres de Calais. Réparations à l'école de Nielles. – P. 437. Séance du 19 mars. Impositions. Incendie à Estrebœuf. Avelesges et Aumont. Haute paie pour le détachement de Berry résidant à Fins. Canal de St-Valery. Augmentation de traitement demandée pour MM. Maisnel, procureur-syndic et Dequen, secrétaire du bureau intermédiaire d'Amiens. Réclamation de la communauté de Rogy-la-Grandville contre son incorporation au district de Montdidier. Réclamations contre la nomination des nouveaux officiers municipaux d'Écuires. Ponts et chaussées. Ateliers de charité. — P. 447. Séance du 25 mars. Impositions. Réparations et reconstructions des églises, presbytères, etc. Les Autheux. Incendie à Contay. Caserne de Forestmontiers. Contribution représentative de la corvée. Réclamation sur la formation irrégulière de plusieurs municipalités. Incendie d'Oisemont. Canal de la Somme. Contribution patriotique. Incendie et grêle à Rollot. Incendie à Lucheux. Inondation à Cahon.— P. 456. Séance du 26 mars. Mémoires présentés par l'abbaye de Corbie et le chapitre d'Amiens, relativement aux difficultés que présente le décret de l'Assemblée Nationale du 23 janvier 1790, relativement à l'acquit des décimes, etc. Impositions. Nampty. Canal de la Somme. Mémoire « par lequel les habitans du village de Rambure, département d'Amiens, exposent que leur village est composé de deux parties : l'une bailliage et l'autre Ponthieu, lesquelles ont eu jusqu'à présent leur administration particulière; que les fonds régis par ces deux coutumes sont mêlés les uns dans les autres, et que le tout ne forme qu'un seul et même territoire; pourquoi, et attendu les difficultés qu'il y auroit de distinguer les parties Ponthieu de celles qui sont bailliage et de former deux rôles particuliers, ils demandent que les habitans de la partie Ponthieu soient tenus de se réunir à eux, pour ne former qu'une seule et même municipalité, laquelle sera chargée de faire un seul et même rôle, qui comprendra le montant des impositions que la paroisse doit acquitter tant à Amiens qu'à Abbeville »; autorisé. Salouel. Travaux des routes. Canal de St-Valery. Travaux de charité à Amiens. Épidémie de Cormeilles. Lihons. — P. 463. Séance du 31 mars. Contribution patriotique. Impositions. Long sur Somme. Embreville. Ursulines d'Abbeville. Couvertures en tuiles. Canal de la Somme. Hôtel de Cerisy à Amiens. Canal de St-Valery. Sur l'organisation de la nouvelle municipalité de St-Quentin. Demande par la municipalité de Berny d'être conservée dans le district d'Amiens. Travaux des routes. Secours aux ouvriers sans travail. Lihons. Épidémies de Pierregot, Molliens au Bois, Cormeilles, Montigny-Villaincourt.

P. 475. Séance du 3 avril. Eclaircissements demandés à l'Assemblée Nationale par le sieur Vatin, curé et maire de Remaucourt, relativement aux principes de la cotisation pour la propriété, etc. Impositions. Ateliers de charité à Montdidier. Épidémie du Saulchoy. Canal de St-Valery. Réception d'une ordonnance de la maîtrise d'Amiens portant règlement sur la chasse. Travaux des routes. — P. 480. Séance du 9 avril. Impositions. Mémoire de la commune de St-Valery apporté par MM. de Rivery et Dubrun, députés de ladite ville, contenant des représentations sur le taux auquel sont portées leurs impositions, comparativement aux autres contribuables de la généralité. Impositions. Pissy. Réparations à faire au château d'eau d'Amiens. Réception de décrets et lettres patentes. Neuvillette et Ransart. Incendie d'Oisemont. Ecole vétérinaire d'Alfort, le sieur Charles-Éléonore Nocq, fils du sieur Nocq, maréchal-vétérinaire à Amiens, y envoyé aux frais de la province, en considération des longs services de son père. Incendie au faubourg St-Gilles de Roye. Lihons. Canal de la Somme. Travaux des ponts et chaussées, ports maritimes, etc. Contribution représentative de la corvée. Canal de St-Valery. Épidémie de Montigny.— P. 505. Séance du 16 avril. Impositions. Contribution patriotique. « Mémoire par lequel le sieur Louis Gignon, fermier de la ferme de Ruffigny, expose que cette ferme, quoique enclavée dans le territoire du bourg

d'Ault, département de Neufchâtel, a toujours été comprise dans le département des impositions de l'élection d'Amiens, avec la paroisse de Croix-au-Bailly, et toujours imposée au rôle de cette paroisse », etc. Commanderies de l'ordre de Malte. Flibeaucourt. Incendie d'Oisemont. Incendies à Tilloloy et à Forceville. Tourbages à Longueau, Beauvoir-Rivière. Bois et forêts domaniaux et ecclésiastiques. Dissentions dans la commune de Longpré-les-Corps-Saints. Bureau de charité de Doullens. Demande de réunir les fermes de Favières à la municipalité de Flesselles. Contestation entre la municipalité de Bernay et le chapitre de St-Vulfran d'Abbeville. St-Acheul. Ateliers de charité à Doullens. Incendie de la plus grande partie du bourg de Crèvecœur ; secours de 15.000 l. accordé par le Roi. « Mémoire par lequel la veuve Hommassel et fils réclament un prêt de 60 à 70.000 l. pendant cinq années, pour les aider à soutenir leur manufacture de draps fins qui occupent 5 à 600 ouvriers dans ladite ville d'Abbeville», renvoyé au ministre, « en le prévenant que les fonds de la province ne peuvent contribuer en rien au prêt réclamé. » Travaux des routes. Contribution représentative de la corvée. Canal de la basse Somme. Épidémie de Warlus. Pont de Querrieux.— P. 521. Séance du 23 avril. Réception de décrets et lettres patentes. Contribution patriotique. Impositions. Envoi par le ministre d'un mémoire « par lequel la dame de Cussac demeurante à Nesle, demande des secours en considération de son grand âge et de l'extrême misère où différens malheurs l'ont réduite; il a été observé que Nesle n'est point du ressort de l'assemblée de Picardie. » Grêle du 13 juillet 1788. Travaux des routes. Incendie de La Chaussée. Canal de la basse Somme. Paiement des détachements de troupes envoyés à Villers-Outreau. Brigade de maréchaussée de Doullens. Réclamation de la municipalité d'Amiens apportée par MM. Degand, maire, Bettefort et Flesselles, députés de ladite municipalité, contre la nomination faite par la commission provinciale, du sieur Rousseau, à la place de directeur des fontaines publiques. Contestation entre les villages de Sequehart et de Levergies, au sujet des terres de l'ancienne ferme de Senancourt. Beauvoir-Rivière. Incendie à Neuville-St-Amand. Canal de St-Valery. — P. 534. Séance du 30 avril. Contribution patriotique. Impositions. « Lettre par laquelle M. Langlet, receveur des décimes, à qui la commission intermédiaire avoit demandé une copie des départemens des chambres ecclésiastiques diocésaines, répond qu'il n'en a jamais été fait ; qu'il se contentoit d'ouvrir tous les ans un nouveau registre contenant les états des bénéfices sujets aux impositions des décimes avec la somme à laquelle il étoit imposé, sans être aucunement question des revenus, que ce registre étoit visé par M. l'évêque, et paraphé par deux conseillers députés de la chambre ecclésiastique par lui choisis, et que, lorsqu'il survenoit une augmentation, elle se faisoit au marc la livre de l'imposition. » Calais. Contestation entre les municipalités de Barleux et d'Éterpigny sur la démarcation des limites de leurs territoires respectifs. Ferme d'Hucleux. Canal de St-Valery. Epidémie de Longpré lès Amiens. Plainte par M. Rousseau, ingénieur, de ce que les officiers municipaux d'Amiens ont nommé le sieur Malivoir directeur des fontaines publiques à sa place. Reconstruction du clocher de l'église de Franvillers. Neslette. Bougainville. Réception de décrets et lettres patentes. Montgérain. Travaux des routes. Dessèchement du Calaisis et de l'Ardresis. Travaux de charité de la communauté de Neuvillette. — P. 554. Séance du 7 mai. Contribution patriotique. Impositions. Secours de 4.000 l. accordé par le Roi, pour aider les habitants de Ressons à reconstruire leurs maisons incendiées par la foudre le 12 avril. « Adresse des habitans d'Aumâtre à l'Assemblée Nationale, par laquelle ils offrent à la patrie, pour et au nom de tous ceux qui ne jouissent pas de 400 l. de revenus nets, le don patriotique, libre et volontaire de la somme de 662 l. 6 s., montant du rôle de supplément des cy-devant privilégiés possédant fonds dans la paroisse pour les six derniers mois 1789.» Offrande patriotique de 702 l. 5 s. par la commune de Gentelle. « La commission, sur la demande qui en a été faite par M. le comte de Gomer, procureur-syndic provincial, a expédié au nom de MM. les députés du département de la Somme à l'Assemblée Nationale, un mandat de 96 l. sur les fonds libres de la capitation de 1790, pour le remboursement des frais de gravure de la carte dudit département. » Lecture d'un mémoire de M. Dejean sur la navigation de la Somme. Canal de la Somme. Canal de St-Valery. Travaux de charité d'Hornoy. Caulières. La Faloise. Réception de décrets et lettres patentes. Dessèchement de l'Ardresis. Épidémies d'Esclainvillers, de Gentelles. Ponts et chaussées. Pont de la Vicogne. Canal de St-Valery. — P. 572. Séance du 14 mai. Contribution patriotique. Impositions. Ferme du grand et petit Selve. Ferme d'Hucleux. Ferme de l'abbaye de Moreaucourt des champs. Compensations accordées. Incendie de Selincourt, couvertures en tuiles ; état fait par le sieur Caron, architecte à Hornoy. Épidémie de Frettecuisse. Octroi de St-Valery. St-Sauflieu. Mandats délivrés aux secrétaires provincial et des départements. Réception de décrets et lettres

patentes. Demande de réunion de Rambures-bailliage avec Rambures-Ponthieu. Buyon. Travaux des routes. Prestation des chemins. Épidémies de Pierregot et de Molliens au Bois, — etc.

C. 2015. Registre. — In-fol. 208 pages, papier.

1790. — Délibérations de la commission intermédiaire. — P. 1. Séance du 21 mai. Contribution patriotique. Impositions. Canal de St-Valery. Réception d'un mémoire de MM. Morgan, père et fils, Ve Alexandre, Cannet et compagnie, négociants à Amiens « contenant le projet en cette ville d'une caisse pour l'échange journalier des petits assignats contre du numéraire » ; appui donné à ce projet. Procès entre la municipalité d'Éplessier et la demoiselle Collette, Sœur d'école d'Oisemont. Compensations accordées à divers. Épidémie de Pierregot. « Opposition faite le 5 janvier dernier, à la requête du comité municipal de la ville, faubourg et banlieue de St-Quentin, entre les mains du directeur des aides de ladite ville, à ce qu'il ne se dessaisisse pas des deniers qu'il a en sa possession, provenans de l'octroi de 20 s. par velte d'eau-de-vie, dont il a fait la perception et recette, desquels deniers ils entendent lui demander compte ; sur quoi la commission a délibéré d'adresser copie de cette délibération au ministre, en lui représentant que cette arrestation de deniers est très préjudiciable à la province, en ce qu'elle force l'interruption des travaux, et aux particuliers, parcequ'il est dû à un grand nombre de propriétaires des indemnités qu'il seroit juste et convenable de payer. » Canal de la Somme. Contribution représentative de la corvée. Dessèchement du Calaisis. Travaux des routes. Incendie de Crèvecœur. Warsy. Lettre du contrôleur général au sujet de la demande de prêt faite par la veuve Hommassel et fils d'Abbeville, pour relever leur manufacture, demandant « de lui indiquer les moyens de leur procurer quelques secours.... délibéré de répondre à ce ministre que, pour avoir des éclaircissemens positifs à ce sujet, la commission a écrit au bureau intermédiaire d'Abbeville, qui lui a rendu les meilleurs témoignages sur l'activité, l'attention et la vigilance de ces entrepreneurs auxquels, malgré la faillite qu'ils venoient d'essuyer, on ne pouvoit reprocher aucun défaut de probité, que, si le secours en question étoit refusé, un grand nombre d'ouvriers se trouveroit sans travail et viendroit augmenter le nombre des infortunés qui n'est déjà que trop considérable à Abbeville, où les habitans ont été chargés d'un doublement de capitation pour donner du travail à ceux qui en manquoient ; que, d'après ces motifs, la commission regardoit le sieur Hommassel et fils dignes de la bienfaisance du gouvernement, qui ne pourroit cependant procurer les avantages proposés par les supplians, qu'autant que ces secours seroient d'une certaine importance. » Lettre du sieur Joly, maire de Beauquesne, « qui demande l'autorisation de la commission pour forcer le sieur Thuillier, laboureur en ce lieu, à faire le service de la garde nationale établie en cette paroisse, auquel il se refuse constamment, et contre lequel la municipalité a prononcé une sentence qui le condamne en l'amende ; sur quoi il a été délibéré de renvoyer le réclamant à se pourvoir par-devant l'Assemblée Nationale. » — P. 24. Séance du 28 mai. Contribution patriotique. Impositions. Épidémie de Gentelles. Impressions faites pour l'intendance en 1789 par le sieur Caron, imprimeur du Roi à Amiens. Fonds de charité. Canal de la Somme. Canal de St-Valery. Reconstruction de la nef de l'église de Villers aux Érables. Contribution représentative de la corvée. Réception de décrets et lettres patentes. « Lettre par laquelle M. Marduel, curé et maire d'Airaine, sollicite de la commission une décision qui oblige le préposé du seigneur à louer à la municipalité du lieu les poids et mesures étalonnés nécessaires pour le service du marché. » Travaux des routes. Dessèchement du Calaisis. Compensations accordées. — P. 46. Séance du 4 juin. Contribution patriotique. Impositions. Incendie du presbytère de Villers-Campsart au mois d'août 1789. Fermes de Septenville et de Belle-Église. Cours public de meunerie et de boulangerie à Amiens par M. Lapostolle. Canal de la Somme. Réparations aux églises et presbytères. Approbation des dépenses locales de différentes paroisses. Cayeux. « Lettre par laquelle M. le contrôleur général des finances marque à la commission qu'il auroit désiré pouvoir seconder l'intérêt qu'elle prend à M. Lefrancq père, contrôleur des vingtièmes à Calais, et lui procurer la place de contrôleur principal des vingtièmes de la généralité d'Amiens, mais que les motifs qu'il a déjà fait connoître à la commission ont déterminé l'administration à n'opérer aucun changement dans cette partie. » Mise sur le bureau d'une « copie d'une décision de la municipalité de l'Étoile, nommée arbitre entre les municipalités de Ville-Saint-Ouen et Flixecourt. Canal de la Somme. Blangy sur Somme. Travaux des routes. Dessèchement et navigation de l'Ardresis. Compensations accordées. — P. 67. Séance du 11 juin. Contribution patriotique. Impositions. Octroi de Picardie, situation de la caisse. Frais d'administration de l'année 1789. Bouquemaison. Réception de décrets et lettres patentes. Difficultés survenues entre les municipalités de Fles-

selles, d'une part, Naours et Havernas, de l'autre, relativement à la démarcation des limites de leurs territoires respectifs. « Mémoire par lequel la municipalité d'Harcelaine se plaint que le sieur curé dudit lieu affecte de contrevenir aux règlemens concernant le service divin, qu'il ne dit la messe les dimanches et fêtes qu'à midi, et l'office du soir extrêmement tard, ce qui met les habitans de cette paroisse dans la plus grande gêne,.... la commission considérant que la réclamation de la municipalité d'Harcelaine ne peut regarder l'administration, a arrêté de la renvoyer à se pourvoir contre le curé dudit lieu par-devant l'ordinaire diocésain. » Difficulté entre la paroisse de Soreng-Bazinval et celle de l'Epinoy. Talmas. Contribution représentative de la corvée. Travaux des routes. Incendie à Ressons. « Mémoire par lequel le sieur Clément Desprez réclamoit les secours du gouvernement, pour continuer et perfectionner l'établissement d'une fabrique d'alun à Monchy-Humières, près Compiègne. » Navigation de la basse Somme. Compensations accordées. — P. 91. Séance du 18 juin. Impositions. Contestation entre la municipalité de Quevauvillers et celle de Moyencourt, au sujet des limites respectives de leurs territoires. « Mémoire présenté à l'Assemblée Nationale, sous les noms des officiers municipaux de Quevauvillers, Pissy, Cléry et autres paroisses au nombre de 60, par lequel on expose que toutes ces paroisses ont été privées en 1789 de toute espèce de récolte, des ressources habituelles du commerce, et sont entièrement dénuées de numéraire. » Gratification pour couverture en tuiles au sieur Warnier, fabricant de papier à Ailly sur Noye. Mandat de 1,030 l. au profit des sieurs Debray, négociant, et Jourdain de l'Éloge, députés auprès de l'Assemblée Nationale, pour y discuter les objets qui intéressent le commerce, et de 241 l. 6 s. 3 d., au profit de M. Crépin, procureur au parlement de Paris, pour les frais de la postulation dont il a été chargé en 1786 par l'administration du canal de la Somme, dans l'affaire intentée par le curé de Cizancourt aux fermiers du canal, relativement au refus de payer la dîme sur les digues dans les marais et étangs de St-Christ. Canal de la Somme. Frais d'administration de diverses municipalités. Buse à construire à la tête du canal de St-Valery. Travaux des routes. Incendie de Selincourt. Compensations accordées. — P. 107. Séance du 23 juin. Remise des titres à faire aux administrateurs du district de St-Quentin, « délibération prise par les administrateurs du district de cette ville, contenant la demande de par eux faite audit bureau intermédiaire de la remise de tous les titres, papiers et renseignemens qu'ils avoient en leur possession, ladite demande fondée sur la teneur de l'art. 8 du décret de l'Assemblée Nationale du 22 décembre dernier » ; et extrait d'une délibération du bureau intermédiaire de St-Quentin, « qui demande à la commission l'autorisation convenable pour la remise dont il s'agit, en observant à la commission qu'il existe plusieurs villages qui ont toujours été du département ou de l'élection de St-Quentin, et qui, suivant la nouvelle division, se trouvent maintenant du ressort des districts de Péronne et de Cambray, où les nouvelles administrations ne sont pas encore formées, ledit bureau intermédiaire se trouvoit dans la nécessité de rester en fonction au regard de ces paroisses, enfin qu'aux termes des instructions sur le susdit décret, p. 55, il doit être nommé des commissaires par les nouvelles administrations de département d'une même province, pour se réunir dans la ville où étoit le siège de la précédente administration, à l'effet de s'occuper entre autres choses de mettre à fin les anciennes affaires;.... lettre de MM. les députés du bailliage d'Amiens à l'Assemblée Nationale, en réponse à la question cy-dessus, dont la solution leur a été demandée.... Statué de répondre au bureau de St-Quentin » qu'il n'y a aucune difficulté de faire la remise desdits papiers, à l'exception de ceux qui concernent les communautés qui n'entrent pas dans ce district, et pour lesquelles le bureau intermédiaire de St-Quentin continuera à fonctionner. Impositions. Travaux des routes. — P. 109. Séance du 25 juin. Contribution patriotique. Impositions. Incendie d'Hardivillers. Épidémies de Gentelles, Fricamps, Petit St-Jean, Longpré lès Amiens, Pierregot, Montigny. Gratification de 150 l. aux cavaliers de maréchaussée, pour service extraordinaire. Emprunts faits par la ville d'Amiens en 1740, pour acquisition de grains. Réception de décrets et lettres patentes. La municipalité de Buires renvoyé par-devant les juges compétents, « sur sa réclamation tendante à être autorisée à rentrer en possession de la maison qu'elle prétend lui appartenir, occupée par Pierre Pidoux, pour en destiner l'usage à la tenue de ses assemblées. » Lettre par laquelle M. Necker « témoigne ses regrets de ne pouvoir venir au secours de la maison de la veuve Hommassel et fils, manufacturiers de draps à Abbeville. » Canal de la Somme ; indemnités aux propriétaires expropriés. Envoi par M. Dejean de deux plans pour être joints au mémoire précédemment envoyé par lui sur la navigation de la Somme. Canal de St-Valery. Travaux des routes. Grêle du 13 juillet 1788. Fonds de charité accordés au dépar-

tement de Doullens pour 1789. Compensations accordées.

P. 131. Séance du 2 juillet. Impositions. Contribution patriotique. Incendie de Crèvecœur, couvertures en tuiles. Contestation entre Fay lès Hornoy et Thieulloy-l'Abbaye. Épidémie de Cormeilles. Incendie à Villers-Campsart. Canal de la Somme. Hôtel Cerisy à Amiens. Établissement d'un marché sollicité par la communauté d'Hangest en Santerre, renvoyé par-devant le nouveau département. Frais d'administration de diverses communautés. Réception de décrets et lettres patentes. Ponts et chaussées, ports maritimes et navigation. Canal de St-Valery. Travaux des routes. Logement et frais de bureau de l'ingénieur en chef. — P. 146. Séance du 9 juillet. Contribution patriotique. Impositions. Incendie à Gamaches. Modérations et décharges d'impositions. Incendie du presbytère de St-Aubin-Rivière, la nuit du 8 au 9 juin 1790. Incendie à Chepoix. Morve. Incendie à Roiglise. Gratification aux cavaliers de maréchaussée. Incendie à Buires, la nuit du 23 au 24 mars 1790. Épidémie de Warlus. Canal de la Somme. Ponts et chaussées. Frais d'entretien des édifices publics à la charge de la province. Incendie d'Oisemont. Réception de décrets et lettres patentes. Réparations du chœur de l'église de Gorges. Frais d'administration de diverses communautés. Réception des instructions adressées par ordre du Roi aux directoires des départements. Canal de St-Valery. Travaux des routes. Dessèchement de l'Ardresis. Compensations accordées. — P. 166. Séance du 16 juillet. Réception de décrets et lettres patentes. Écuires. Impositions. Buigny lès Gamaches. Frais d'administration de diverses communautés. Incendie de Ressons. Travaux des routes. « Lettre du directoire du district de Breteuil, département de l'Oise, qui demande à la commission la remise des papiers et les renseignemens nécessaires et relatifs aux routes, chemins, canaux, atteliers de charité, réparations d'églises et presbitères et autres objets qui regardent l'arrondissement dudit district, il lui a été répondu qu'aux termes de la première section de l'instruction adressée par ordre du Roi au directoire du département de l'Oise, la commission ne pouvoit faire la remise demandée, qu'autant que ledit district lui fourniroit une autorisation en forme qui le subroge au directoire du département de Beauvais; qu'au surplus, tous les papiers relatifs aux objets généraux d'administration appartenant au département de la Somme qui va être formé, ne peuvent être distraits des bureaux de la commission ; qu'en conséquence ceux que la commission aura à lui remettre ne concerneront que des affaires particulières, ce qui ne lui procurera pas les lumières qu'il désire ; qu'enfin il sera dans le cas de s'adresser audit département de la Somme, pour obtenir les renseignemens ultérieurs dont il aura besoin. » Incendies de Crèvecœur, de Laneuville-Roy, et de Chepoix ; couvertures en tuiles. Incendie à Bellicourt le 22 juin 1790. Canal de Saint-Valery. Travaux des routes. Contribution représentative de la corvée. Pont de Querrieux. Canal de la Somme. Compensations accordées. — P. 182. Séance du 23 juillet. Contribution patriotique. Frais d'administration de diverses communautés. Aguières. Impositions. Écoulement des eaux de la paroisse de Verton par l'écluse de Grosfliers. Fonds de charité. Canal de la Somme. Gratification de 100 l. au sieur Cahon, dit Picard, garçon des bureaux de l'assemblée provinciale, en considération de son exactitude et de la perte de son emploi. « Lettre du procureur général syndic du département de l'Aisne, qui, en prévenant la commission que le corps administratif de ce département a terminé ses séances, que le directoire est en pleine activité, et que deux commissaires commis se transporteront incessamment à Amiens, pour avoir les papiers qui concernent les communautés dont le district de St-Quentin est composé ; sur quoi il a été délibéré d'autoriser le bureau intermédiaire de cette ville à remettre au nouveau district de ce lieu les papiers qui ont trait aux affaires courantes. » Compensations accordées. — P. 188. Séance du 30 juillet. Réception d'instructions envoyées par le Roi aux directoires des départements de l'Aisne et du Pas-de-Calais. Contribution patriotique. Canal de St-Valery. Impositions. Lettre de l'Intendant, « qui, en partageant l'opinion de la commission sur la remise qu'elle croit pouvoir être faite au sieur Morillot, cy-devant directeur des aides à Doullens, et actuellement à Péronne, en considération des pertes qu'il a faites dans cette première ville, lors de l'insurrection qui y est arrivée, en conséquence, la commission a délibéré de marquer au préposé qu'elle lui faisoit remise de la somme de 568 l. 12 s. 7 d., dont il se trouve en débit sur son compte de la caisse de l'octroi de 20 s. par velte d'eau-de-vie pour l'année 1788. » Canal de la Somme. Réception d'une ordonnance de l'Intendant, qui enjoint aux anciens syndics des paroisses de Lanches-St-Hilaire et de Camon, « de remettre aux nouvelles municipalités les titres et papiers qui concernent ces municipalités. » Épidémie de Pernoy. Contribution représentative de la corvée. Fonds de charité de Péronne. Ecole vétérinaire d'Alfort. Canal de St-Valery. Travaux des routes. Compensations accordées. —

P. 196. Séance du 6 août. Réception des instructions adressées au directoire du département de la Seine-Inférieure, de décrets, de proclamations et de lettres patentes. Bureau de charité de Doullens. Impositions. Tertry. Épidémie de Mirvaux. Romescamps. Incendie de Crèvecœur. Autorisation au bureau d'Abbeville de remettre ses papiers à l'administration qui le remplacera. Gratification aux cavaliers de maréchaussée résidant à Licques. Creusement d'un puits à Oisemont. Travaux des routes. Marais de la ville d'Amiens. Compensations accordées. — P. 201. Séance du 13 août. Réception de décrets, proclamations et lettres patentes. Saint-Valery. Travaux des routes. Impositions. — P. 203. Séance du 17 août. Réception des instructions envoyées au directoire du département de la Somme. « Lettre de MM. les administrateurs du directoire du département de la Somme, datée du 16 de ce mois, contenant l'envoi d'un extrait de leur délibération du 5 précédent, par laquelle ils ont délégué, en qualité de commissaires pour recevoir les registres et papiers déposés aux archives des bureaux intermédiaires des départemens de la province de Picardie, les personnes ci-après dénommées, savoir : Pour le département d'Amiens, MM. Jourdain et Dejean, déjà nommés par l'assemblée générale du département ; pour celui d'Abbeville, M. Hecquet Dorval; pour celui de Péronne, M. Duroizel ; pour celui de Doullens, M. Hémery ; et pour celui de Mondidier, M. Maillart. MM. du directoire du département de la Somme, par la même délibération, invitent la commission intermédiaire à adopter et faire adopter par les bureaux intermédiaires que la remise des papiers de ces dernières administrations soit faite aux commissaires ci-dessus désignés, qui en feront le triage et remettront lesdits papiers aux administrations qu'ils concernent. Enfin par l'art. 4 de ladite délibération, autorisent leurs commissaires à recevoir en même tems les comptes desdits bureaux intermédiaires, en présence et conjointement avec les directoires de district, même à toucher les fonds dont ils pourroient être dépositaires et reliquataires, soit pour leurs frais d'administration, soit pour restant des fonds de charité, soit de toute autre nature, comme aussi de donner bonne et valable décharge des comptes et reliquats d'iceux. Lecture faite des pièces adressées, la commission considérant qu'il avoit été déjà satisfait en partie aux dispositions insérées dans la lettre de M. le contrôleur général, relativement à l'envoi de l'instruction annoncée par ladite lettre, considérant aussi que, par le § 1 de ladite instruction il est expressément voulu que les procureurs sindics des bureaux intermédiaires soient délégués par la commission, pour faire aux personnes déléguées par le directoire du département de la Somme la remise des papiers et registres déposés dans lesdits bureaux intermédiaires, considérant pareillement que la même instruction charge spécialement la commission intermédiaire de rendre le compte général des fonds de la province et l'autorise à réserver momentanément les papiers qu'elle jugera lui être nécessaires pour établir ce compte, que conséquemment elle ne pourra satisfaire au texte littéral de ladite instruction, que lorsque les bureaux intermédiaires lui auront transmis respectivement les pièces relatives à ladite comptabilité qui se trouvent dans leurs archives, ce qui paroit ne pouvoir se concilier avec l'autorisation donnée par l'art. 4 de la délibération du directoire du département aux commissaires par lui nommés pour recevoir les registres et papiers déposés aux archives des bureaux intermédiaires ; considérant enfin que MM. du directoire du département de la Somme peuvent avoir journellement besoin dans leur travail des divers registres et papiers qui sont encore ès mains de la commission et dont elle pourroit se dessaisir sur-le-champ, qu'il conviendroit peut-être, tant pour en hâter la remise, que pour obvier aux frais de déplacement des commissaires des départemens voisins qui se partagent l'ancienne consistance de la province, d'engager MM. les administrateurs du directoire du département de la Somme à donner à leurs commissaires une autorisation spéciale pour recevoir dès à présent l'intégralité desdits papiers et registres déposés aux archives de la commission, autres néanmoins que ceux concernant la comptabilité. Il a été délibéré : 1° de déléguer MM. les procureurs sindics des bureaux intermédiaires d'Amiens, Abbeville, Doullens, Péronne, Mondidier et St-Quentin, pour par eux faire aux personnes dénommées en la délibération du 5 de ce mois du directoire du département de la Somme, la remise de tous les registres et papiers concernant les communautés de ce département, qui se trouvent déposés aux archives desdits bureaux intermédiaires, à l'exception néanmoins de ceux desdits papiers relatifs au compte de l'administration, lesquels seront envoyés sans délai à la commission intermédiaire provinciale, pour quoi expédition de la présente délibération sera adressée sur-le-champ à chacun desdits bureaux intermédiaires, auxquels il sera écrit pour les prier de s'y conformer ; 2° d'écrire à MM. du directoire du département de la Somme, pour leur faire part que la commission, selon leur vœu exprimé en leur délibération du 5 de ce moi, ci-dessus

analisée, a adopté et engagé les bureaux intermédiaires à adopter que la remise des papiers soit faite aux commissaires qu'ils ont désignés en leurdite délibération; il a été arrêté en outre que MM. du directoire du département de la Somme seront priés de vouloir bien peser les considérations qui ont empêché la commission d'adhérer aux dispositions de l'art. 4 de leur susdite délibération du 5 de ce mois ; 3° la commission voulant accélérer autant qu'il est en son pouvoir la remise de tous les papiers dont MM. du directoire du département peuvent avoir journellement besoin dans leur travail, il a été délibéré de leur annoncer par la même lettre : I°. l'envoi de l'instruction faite à la commission par M. le controleur général des finances, II° l'envoi qui en a été fait par la commission aux bureaux intermédiaires d'Amiens, Abbeville, Doullens, Péronne, Montdidier et St-Quentin, III° la délibération qui vient d'être prise à l'égard de la remise de papiers existans dans les bureaux intermédiaires ; 4° MM. du directoire du département seront priés d'examiner si, pour la plus grande facilité de leur travail, et pour éviter les frais de déplacement des commissaires délégués par les directoires des départemens voisins qui se partagent l'ancienne division de la province de Picardie, il ne leur paroitroit pas convenable de recevoir par les commissaires qu'ils ont nommés, et au jour qui sera convenu avec eux, l'intégralité des registres et papiers étant actuellement aux archives de la commission intermédiaire provinciale, autres néanmoins que ceux concernant la comptabilité, à la charge par eux d'en faire ensuite le partage et la distribution entre les directoires des différens départemens qu'ils concernent, et dans le cas où cette proposition seroit adoptée, MM. les administrateurs du directoire du département seront priés de donner à leurs commissaires une autorisation spéciale à cet effet. Il a été arrêté enfin que copie de la présente délibération sera envoyée à M. le contrôleur général des finances. » Autorisation du paiement des dépenses de la commission, — etc.

C. 2016. Registre. — In-fol. 500 pages, papier.

1787-1789. — « Livre pour les copies de lettres de l'assemblée provinciale de Picardie et de sa commission intermédiaire. » — 1787. — P. 1. Lettre à l'Intendant, relativement à la formation des municipalités. 8 septembre. — P. 1. A l'Intendant, demandant communication des états de départements de 1787, pour aider à la formation des municipalités. 8 septembre. — P. 2. Au syndic d'Oisemont, relativement à l'incendie dudit lieu. 10 septembre. — P. 2. A Pierre Morviller, habitant d'Aumont, sur sa réclamation relativement à la nomination d'un autre que lui comme syndic dudit lieu. 10 septembre. — P. 2. Au syndic de Moyenneville, Bienfay et Valenglart, relativement à la désunion de ladite paroisse d'avec celle de Bouillancourt. 10 septembre. — P. 3. Au bureau intermédiaire du département d'Amiens, lui accusant réception du procès-verbal des séances de l'assemblée dudit département, et lui envoyant ce qui existe de procès-verbaux d'assemblées municipales dudit département. 13 septembre. — P. 3. Au bureau intermédiaire d'Abbeville, accusant réception du procès verbal des séances de l'assemblée dudit département. 15 septembre. — P. 4. Id. au bureau intermédiaire de Péronne. 15 septembre. — P. 4. Id. au bureau de Montdidier. 15 septembre. — P. 4. Id. au bureau de Doullens, lui envoyant les procès verbaux des assemblées municipales dudit département. 15 septembre. — P. 5. Au bureau de Calais, accusant réception du procès verbal des séances dudit département. 15 septembre. — P. 6. Au bureau d'Amiens, relativement au lieu de ses séances. — P. 7. A divers membres de l'assemblée provinciale, au sujet de leur logement à Amiens pendant la tenue des séances de ladite assemblée. 22 septembre.— P.7. Aux procureurs syndics de Calais, relativement aux ponts et chaussées, aux revenus et charges des paroisses et à l'ordre à suivre par l'assemblée lorsqu'elle se rend en cérémonie à l'église. 22 septembre.— P. 8. Aux procureurs syndics de St-Quentin, sur le lieu de l'assemblée dudit département, les dépenses de ladite assemblée, et la formation des arrondissements. 22 septembre.— P. 10. A l'Intendant, sur l'impression des délibérations de l'assemblée provinciale et autres écrits que celle-ci voudra rendre publics. 28 septembre. — P. 10. Au bureau intermédiaire de Doullens, notamment sur la requête du syndic d'Acheux réclamant contre la nomination de l'abbé Brunel. « Cette réclamation nous a paru très juste : le règlement du 8 juillet n'appelle aux assemblées municipales que le curé, pour l'ordre du clergé ; en second lieu, le sieur abbé Brunel tiendroit dans cette assemblée la place d'un taillable, et il ne l'est pas. Nous ne pouvons cependant rien décider, ce sera à votre assemblée générale à donner son avis sur la requête qui vous est présentée, et ensuite cette requête et l'avis seront addressés à notre assemblée provinciale, pour être statué définitivement. » 28 septembre. — P. 12. Au bureau intermédiaire d'Abbeville. « Nous avons cru devoir nous addresser directement aux officiers municipaux de notre ville, pour procurer des

logemens à ceux de MM. de notre assemblée qui ne sont pas résidens ici, et ils se sont prêtés à nous rendre ce service avec toute l'honnêteté que nous avions lieu d'attendre d'eux : étant dans le même cas que nous, Messieurs, il nous a semblé que vous deviez suivre la même marche, et qu'il ne seroit convenable d'interposer l'autorité de M. l'Intendant, que dans le cas d'un refus des officiers municipaux de votre ville de se prêter à la proposition que vous lui ferez à ce sujet. » 5 octobre. — P. 13. Circulaire aux départements leur envoyant les instructions du contrôleur général, et les priant de fixer un jour du 10 au 20 de ce mois, pour la première assemblée complète. 6 octobre. — P. 14. Lettre au bureau intermédiaire de Calais, sur le point de savoir si les procureurs syndics ont voix délibérative dans les assemblées. 6 octobre. — P. 15. A l'Intendant, pour savoir si les frais des travaux des routes sont pris exclusivement sur les fonds de charité, et à combien se montent les fonds de charité accordés par an à la province. 12 octobre. — P. 17. Aux procureurs syndics du département d'Abbeville, sur les formes adoptées par la commission pour sa correspondance. 19 octobre. — P. 17. Lettre au département de Montdidier, et circulaire aux six autres départements, relativement aux impositions. 20 octobre.— P. 19. Lettre aux procureurs syndics du département d'Amiens, relativement aux fonds de charité. 26 octobre.— P. 21. A l'Intendant, relativement à la capitation des privilégiés. 27 octobre. — P. 22. Aux procureurs syndics du département d'Amiens, sur la demande par eux faite d'un plan routier, et sur la rectification des arrondissements. 2 novembre. — P. 22. Au contrôleur général, sur l'augmentation du nombre des membres du département de Montdidier, réclamé par l'assemblée complète dudit département 31 octobre. — P. 23. Aux procureurs syndics du département d'Amiens, sur le maintien du bureau des pauvres. 7 novembre.— P. 24. A l'Intendant, relativement aux vingtièmes. 9 novembre.

1788. — P. 25. Lettre au bureau intermédiaire d'Amiens, lui marquant « que le Conseil a décidé que les représentations faites par MM. les officiers municipaux d'Amiens contre la nomination du sieur Maressal de la Houssoye pour député à l'assemblée du département de cette ville, n'étoient point fondées, et que la nomination du sieur Maressal étoit régulière. » 2 janvier. — P. 26. Au bureau intermédiaire de Doullens sur la décharge d'industrie réclamée par les habitants de Camon. 4 janvier.— P.27. Circulaire aux sept départements, sur l'amélioration des haras. 4 janvier.— P. 27. Lettre au bureau intermédiaire d'Amiens, relativement au canal de la Somme. 4 janvier. — P. 28. A l'Intendant, sur le dessèchement du Calaisis et de l'Ardresis. 4 janvier. — P. 29. Au contrôleur général, relativement au vœu de l'assemblée provinciale pour l'augmentation des membres de sa commission intermédiaire. 4 janvier. — P. 29. A M. de la Touche, relativement aux travaux des routes. 4 janvier. — P. 30. Au contrôleur général, sur le même objet. 16 janvier. — P. 31. Circulaire aux sept départements, relativement à l'abonnement des vingtièmes. 17 janvier.— P. 32. Lettre au contrôleur général, sur la navigation des gouvernements de Calais et Ardres. 21 janvier. — P. 33. Au contrôleur général, sur les travaux des routes et la contribution représentative de la corvée. 21 janvier. — P. 36. Au bureau intermédiaire de Péronne, sur le mauvais état de la route de Flandre, entre Fins et Bonavy. 23 janvier. — P. 36. Id. entre Péronne et Sailly. 23 janvier.— P. 36. Au bureau intermédiaire d'Abbeville, au sujet d'un incendie arrivé à Machy. 23 janvier. — P. 36. Au contrôleur général, pour avoir son avis sur une question de préséance entre un syndic du département de Péronne et un membre du chapitre de Noyon. 23 janvier. — P. 37. Circulaire aux sept départements, sur ce que plusieurs communautés, malgré les instructions du Roi qui veulent que toutes les contestations où les communautés ont intérêt soient avant tout portées à la commission intermédiaire provinciale, pour par elle être soumises aux avocats du comité, continuent à porter directement les affaires qui les concernent à l'Intendant. 24 janvier. — P. 37. Lettre au bureau intermédiaire d'Amiens, lui marquant que la commission avait décidé que la nomination du syndic d'Aumont était régulière. 25 janvier. — P. 38. A l'intendant, pour se plaindre de ce que le directeur des vingtièmes n'a pas encore remis à la commission les renseignements qui ont servi de base à la quotité de cette imposition. 2 février. — P. 38. Au contrôleur général, pour lui demander les renseignements nécessaires pour ladite imposition. 2 février. — P. 39. A l'Intendant, accusant réception de la nouvelle carte de France dirigée par M. Capitaine. 4 février. — P. 39. Au contrôleur général, lui demandant la remise des fonds appartenant à la province. 4 février.— P. 39. A M. de la Millière, au sujet du canal de St-Valery. 4 février. — P. 40. Au bureau intermédiaire de Calais, sur la navigation du Calaisis et de l'Ardresis. 6 février. — P. 41. Circulaire aux sept bureaux intermédiaires, leur demandant les renseignements nécessaires pour établir l'état général des frais d'établissement des assemblées provinciale et de départements. 8 février. — P. 41. Lettre au bureau intermédiaire de Calais,

relativement à la traverse de Montreuil, sur la route de Paris à Calais. 10 février. — P. 42. Au contrôleur général, sur l'augmentation du nombre des membres de la commission. 11 février. — P. 42. A l'Intendant, relativement aux vingtièmes. 11 février. — P. 43. Circulaire aux sept départements, sur la disette de bois dans la province. 12 février. — P. 43. A chacun des trois avocats du comité, leur envoyant leur nomination et les instructions leur indiquant l'objet de leur mission. 13 février. — P. 43. Lettre aux avocats du comité sur une contestation entre les habitants de Morisel d'une part, et ceux de Moreuil et la duchesse d'Elbeuf, de l'autre. 14 février. — P. 44. Aux mêmes, sur une contestation entre les officiers municipaux de Calais et les administrateurs des domaines. 14 février. — P. 44. Aux mêmes, sur une contestation entre les habitants de Méricourt sur Somme et ceux de Proyart. 19 février. — P. 44. Au bureau intermédiaire de Péronne, sur la suppression du pont de l'Avancée, à la sortie de ladite ville. 18 février. — P. 45. A M. de la Touche, sur le même objet. 18 février. — P. 45. Au bureau intermédiaire de St-Quentin, « sur les réclamations de M. Martine de Villers et du chapitre de Noyon, relativement aux arbres plantés sur les grandes routes passant dans les seigneuries dont ils ont demandé l'adjudication. » 19 février. — P. 45. Au bureau intermédiaire d'Abbeville, sur une réparation considérable à faire à l'église de Sorel. 19 février. — P. 46. Au bureau intermédiaire de Péronne, sur une demande de fonds de charité par les habitants de Cressy lès Nesle, pour la réparation urgente des rues de leur village. 19 février. — P. 46. Circulaire aux bureaux intermédiaires d'Abbeville, Péronne, St-Quentin, Montdidier et Calais, sur l'abonnement des vingtièmes. 19 février. — P. 47. Lettre à l'Intendant, sur les indemnités qui restent dues aux propriétaires pour les terrains employés pour la confection des grandes routes et extraction des matériaux. 23 février. — P. 47. Au contrôleur général, lui envoyant les frais d'établissement des assemblées provinciales et de départements, montant à la somme totale de 17.316 l. 1 s. 2 d. 24 février. — P. 48. Circulaire aux sept départements, leur envoyant une décision du Roi sur la préséance dans les assemblées municipales entre les syndics et les ecclésiastiques. 29 février. — P. 48. Lettre au bureau intermédiaire de Péronne, sur la question de préséance entre le syndic de Matigny et un membre du chapitre de Noyon, délégué pour représenter ledit chapitre, seigneur du lieu, lequel doit présider l'assemblée. 1er mars. — P. 49. Au bureau intermédiaire de St-Quentin, lui envoyant une requête des habitants du hameau de Giffécourt sur l'impossibilité dans laquelle ils prétendent être de se former une municipalité. 1er mars. — P. 49. Au bureau intermédiaire de Péronne, sur la caducité du pont de La Neuville lès Bray. 2 mars. — P. 49. Circulaire aux sept départements, sur la correspondance entre les communautés, la commission intermédiaire et les bureaux intermédiaires. 2 mars. — P. 50. Lettre à M. de la Touche, sur le mauvais état du pont de La Neuville lès Bray. 3 mars. — P. 50. Au contrôleur général, sur les travaux des routes. 4 mars. — P. 51. Circulaire aux entrepreneurs des routes, leur donnant avis de la résiliation des baux d'entretien et adjudications faits par anticipation pour 1788 et 1789. 5 mars. — P. 52. Lettre à M. de la Millière, relativement à la contribution représentative de la corvée. 6 mars. — P. 52. Circulaire aux sept bureaux intermédiaires, sur le nouveau régime adopté par l'assemblée pour les travaux des chemins. 6 mars. — P. 53. Lettre au bureau intermédiaire de Péronne, sur la reconstruction demandée de l'église de Guyencourt-Saulcourt. 7 mars. — P. 53. Au contrôleur général, pour appuyer le mémoire de la chambre du commerce sur les funestes effets du traité de commerce avec l'Angleterre du 26 septembre 1786. « Nos fabriques languissent, plus de la moitié de nos ouvriers sont sans travail : les précautions prises pour empêcher les dangereux effets de la mendicité vont devenir inutiles. » 8 mars. — P. 53. Au bureau intermédiaire de St-Quentin, sur une requête présentée par M. Martine de Réaulieu, pour obtenir, par forme d'indemnité du terrain dont il a été privé par la confection du chemin de St-Quentin à La Fère, une portion de l'ancien chemin d'Urvillers à St-Quentin qu'il dit être maintenant inutile. 12 mars. — P. 54. A M. de la Touche, sur le même objet. 12 mars. — P. 54. Au contrôleur général, réclamant la remise des fonds de la province. 14 mars. — P. 55. Circulaire aux sept bureaux intermédiaires, leur envoyant un exemplaire imprimé du procès verbal des séances de l'assemblée provinciale, et les entretenant de plusieurs objets, notamment des moyens propres à remplacer les pépinières royales, au cas où elles seraient supprimées, de la manière de répartir la taille et accessoires, du projet de jonction avec l'Oise par les rivières de l'Avre et du Dom, du canal de Picardie, du dessèchement des marais, etc. 14 mars. — P. 56. Lettre à M. de la Millière, sur un projet de chemin de St-Quentin à Guise. 19 mars. — P. 56. Au contrôleur général, sur les adjudications de biens communaux. 19 mars. — P. 57. A l'Intendant, sur les travaux de charité. 20 mars. — P. 57. A M. de la Touche, sur

le projet de chemin de St-Quentin à Guise. 20 mars.— P. 57. Au bureau intermédiaire de Doullens, sur l'adjudication des biens communaux de Vignacourt. 20 mars.— P. 58. Au bureau intermédiaire de Péronne, relativement à la préséance réclamée par les curés dans les assemblées municipales, lui recommandant en même temps de ne traiter désormais qu'une seule affaire dans la même lettre ou dans le même mémoire. 20 mars — P. 58. Aux officiers municipaux d'Amiens, sur la forme dans laquelle ils doivent correspondre avec la commission. 20 mars. — P. 59. Au comte de Brienne, ministre de la guerre, lui marquant que, « le bruit s'étant répandu ici que les gardes du corps de la compagnie de Luxembourg ne devoient plus y résider, l'instant a paru favorable à nos officiers municipaux pour solliciter de vous, Monsieur, la grâce d'une suspension de garnison dans cette ville. Ils nous ont communiqué les motifs sur lesquels ils se sont appuyés pour réclamer cette faveur, et nous ne pouvons qu'y applaudir. Il n'est que trop vrai, Monsieur, que le logement des gardes du corps pèse depuis 29 ans sur la classe moyenne des citoyens, qui est celle peut-être qui mérite le plus de ménagement, ses autres charges étant sans contredit les plus fortes. Il n'est que trop vrai aussi que l'hôtel construit à grands frais dans cette ville est insuffisant pour en faire un corps de casernes, et que les citoyens se trouveroient encore chargés de fournir les logements d'une nouvelle garnison. Ces considérations nous ont paru si justes, Monsieur, que nous avons cru de notre devoir de joindre notre vœu à celui des officiers municipaux d'Amiens. Puisse leur zèle et le nôtre s'accorder avec les vues de justice et de bienfaisance qui distinguent votre ministère. » 22 mars. — P. 59. A l'évêque d'Amiens, lui marquant que « l'établissement du bureau des pauvres est un monument de votre bienfaisance que tous les bons cytoiens ont toujours désiré de voir consolider par des moyens durables et indépendants, du moins en partie, de la ressource précaire des aumônes publiques. Combien ce vœu ne doit-il pas s'accroître, lorsque l'on considère la misère affreuse qui afflige aujourd'huy la province, et plus particulièrement encore cette ville, où des milliers d'ouvriers sont sans travail, et n'ont d'autre espoir de subsistance que dans les secours qu'ils tirent du bureau, lorsqu'on ne peut se dissimuler que le mal n'est peut-être pas à son comble et que l'état désastreux de la fabrique nous présage un avenir bien plus fâcheux encore. La Providence, Monseigneur, semble avoir mis dans vos mains ces moyens de consolidation par la suppression de deux maisons de l'ordre de Cluny. Les officiers municipaux de la ville d'Amiens, touchés du sort malheureux de leurs concytoiens, se sont empressés de solliciter une part dans la distribution des revenus de ces deux maisons, pour assurer l'existence et les heureux effets d'un établissement qui est votre ouvrage. Ils ont en même tems réclamé de nous que nous réunissions nos vœux aux leurs, pour obtenir cette grâce de vous, Monseigneur. Certains d'être toujours bien accueillis en en sollicitant de pareilles, sûrs que votre cœur est d'accord avec nos vœux, nous en déposons ici l'expression, heureux si nous pouvons par là concourir à un acte de bienfaisance aussi honorable pour la religion qu'utile à la société. » 22 mars. — P. 60. Circulaire aux sept départements relativement aux municipalités. 22 mars.— P. 61. Lettre au contrôleur général, sur l'abonnement des vingtièmes. Datée du 18 mars, partie le 25. — P. 63. Au bureau intermédiaire d'Abbeville, sur les réparations de l'école du Titre, du clocher de Neslette, de l'église de Vercourt, etc. 27 mars. — P. 63. Au bureau intermédiaire de Péronne, sur la réparation du presbytère d'Épenancourt et la reconstruction de l'école d'Auvillers. 27 mars. — P. 63. Au bureau intermédiaire de St-Quentin, sur les réparations de plusieurs presbytères et de l'église du Câtelet. 27 mars. — P. 64. Au bureau intermédiaire d'Amiens, lui envoyant, entre autres, une requête des habitants de Beaudéduit, tendant à être autorisés à faire réparer les murs de leur village par des corvées en nature. 27 mars. — P. 66. Au bureau intermédiaire de Doullens, sur la reconstruction demandée d'un pont entre le grand et le petit Occoche. 28 mars. — P. 66. A M. de la Touche, sur les travaux des routes. 28 mars. — P. 66. A M. de la Touche, sur la réparation du pont Raquet, sur la route de Guines à Landrethun, écroulé. 28 mars. — P. 67. Au contrôleur général, sur les frais de l'administration provinciale, et lui faisant observer l'insuffisance des fonds mis à la disposition de l'assemblée. 30 mars. — P. 68. A M. de la Millière, relativement à la demande d'autorisation par les habitants d'Alquines de faire quelques ouvrages pour résister aux inondations. 1er avril. — P. 68. A l'Intendant, sur les secours à distribuer aux incendiés d'Oisemont. 4 avril. — P. 69. Au bureau intermédiaire d'Abbeville, au sujet d'une affaire concernant les habitants d'Hocquelus. 4 avril. — P. 70. A la chambre du commerce d'Amiens au sujet de son nouveau mémoire sur les funestes effets du traité de commerce avec l'Angleterre. 6 avril. — P. 72. Circulaire aux sept bureaux intermédiaires, relativement à l'emploi des fonds de charité. 10 avril. — P. 73. Lettre au contrôleur général, au sujet des insultes adressées par le nommé Pierre Lefebvre, matelot,

au syndic de Cucq dans l'exercice de ses fonctions. 10 avril. — P. 75. Au bureau intermédiaire de St-Quentin, relativement à la révocation d'un des membres de la municipalité d'Happencourt. 10 avril. — P. 75. A M. de la Touche, lui demandant à quel ingénieur ou sous-ingénieur le bureau intermédiaire de Doullens pourra s'adresser pour faire les devis et détails estimatifs des réparations et reconstructions à faire dans ledit département. 10 avril. — P. 75. Au bureau intermédiaire de Doullens, relativement à une mine de houille ouverte quelques années auparavant aux environs de ladite ville, et abandonnée depuis. 11 avril. — P. 77. A la chambre du commerce, au sujet de l'établissement provisoire d'un chemin de halage sur la Somme. 15 avril. — P. 77. Au bureau intermédiaire de Calais, sur le rétablissement du Pont Raquet. 17 avril. — P. 77. Au contrôleur général, relativement aux cimetières à fournir par les communautés dans les lieux où il y a des non catholiques. 18 avril. — P. 79. A l'intendant, sur les secours à fournir aux incendiés d'Oisemont. 18 avril. — P. 80. Commission à M. Legrand, docteur en médecine, pour aller soigner les malades atteints de l'épidémie à Thieulloy-la-Ville. 8 avril. — P. 80. Id. à Fay lès Hornoy. 18 avril. — P. 81. Lettre à l'Intendant, relativement au paiement des pensions et entretien des élèves pensionnaires de la province à l'école vétérinaire d'Alfort. 19 avril. — P. 82. Au bureau intermédiaire d'Amiens, relativement à un projet de rectification des arrondissements dudit département et de ceux d'Abbeville et de Doullens. 20 avril. — P. 82. Au bureau intermédiaire d'Abbeville, sur les mesures qu'il se propose de prendre pour parvenir à l'entière formation des municipalités. 21 avril. — P. 84. Mandement de Pierre-François Paulinier, chanoine régulier de la congrégation de France, prieur et seigneur de St-Mard, et membre de la commission intermédiaire, délégué pour l'administration provisoire des secours accordés pour les épidémies, autorisant M. Aclocque, curé de Thieulloy-la-Ville à délivrer des cartes aux malades atteints de l'épidémie qui règne audit lieu, pour se faire fournir par le boucher le plus prochain une 1/2 l. de viande à chacun. — P. 84. Lettre à l'intendant, relativement au cours d'accouchement fait à Amiens. 24 avril. — P. 86. Au contrôleur général, sur l'établissement d'un marché franc à Péronne. 24 avril. — P. 87. Au contrôleur général, relativement au pont de Laneuville lès Bray. 25 avril. — P. 89. Au bureau intermédiaire d'Amiens, au sujet de l'incendie d'Oisemont. 28 avril. — P. 90. A l'Intendant, lui demandant des éclaircissements au sujet des élèves de l'école vétérinaire d'Alfort. 2 mai. — P. 90. Circulaire aux sept bureaux intermédiaires, relativement à la contribution représentative de la corvée. 28 avril. — P. 91. Lettre au bureau intermédiaire d'Amiens, sur les travaux des routes. 28 avril. — P. 92. Aux habitants d'Oisemont non incendiés, sur la décharge d'impositions qu'ils demandent, en récompense de la bienfaisance avec laquelle ils ont secouru leurs concitoyens incendiés. 3 mai. — P. 94. Au contrôleur général, relativement à l'octroi de Picardie. 4 mai. — P. 94. Au bureau intermédiaire d'Amiens, sur le canal de St-Valery. 5 mai. — P. 95. Au bureau intermédiaire de Péronne, sur ses dépenses d'administration. 9 mai. — P. 95. Au contrôleur général, sur la demande faite au Roi pour l'assemblée provinciale, d'une somme de 68.253 l. provenant de la vente des arbres abattus sur le bord des routes de la généralité, et qui a été versée dans la caisse du trésorier des ponts et chaussées, pour être employés à l'établissement des chaussées en pavés dans toutes les traverses des routes des villages et bourgs de la généralité. 9 mai. — P. 99. Circulaire aux contrôleurs des vingtièmes, pour conférer avec eux sur la manière de parvenir à la plus juste répartition des vingtièmes. 13 mai. — P. 102. Lettre au bureau intermédiaire de Doullens, sur la réclamation des habitants d'Acheux contre la nomination de l'abbé Brunel. 15 mai. — P. 103. Aux mêmes, sur la reconstruction d'un pont à Fréchencourt. 5 mai. — P. 103. Aux mêmes, sur la réparation d'un pont à Occoche. 15 mai. — P. 104. Au bureau intermédiaire de Montdidier, sur la reconstruction du clocher de Laneuville-sire-Bernard, qui menace ruine. 15 mai. — P. 105. Au contrôleur général, sur le refus par divers propriétaires de laisser extraire des grès dans leurs bois pour le pavage des traverses des grandes routes. 20 mai. — P. 107. A M. de la Millière, sur le même objet. 20 mai. — P. 107. Id. à l'Intendant. 20 mai. — P. 109. Au bureau intermédiaire de St-Quentin, sur les travaux des routes. 24 mai. — P. 110. Au contrôleur général, sur le projet d'établir quatre foires ou marchés francs à St-Valery. 28 mai. — P. 112. Au bureau intermédiaire de Montdidier, sur une contestation relative aux limites respectives de l'élection de Montdidier et de celle de Beauvais à Velennes et Oroër. 30 mai. — P. 112. A la commission intermédiaire provinciale de l'Ile de France, sur le même objet. 30 mai. — P. 115. A M. Chamont, lui demandant divers éclaircissements au sujet des vingtièmes. 24 mai. — P. 115. A l'Intendant, sur la reconstruction du clocher de Laneuville-sire-Bernard. 25 mai. — P. 119. Au bureau intermé-

diaire de Péronne, relativement aux fournitures de grès pour les routes. 7 juin. — P. 120. A l'Intendant, sur les ponts et chaussées. 7 juin. — P. 121. Au bureau intermédiaire de Péronne, sur les tourbages de Chipilly. 7 juin. — P. 124. Au bureau intermédiaire de Montdidier, lui envoyant une délibération d'une assemblée municipale « que nous présumons être de votre département, quoique le village n'y soit point énoncé, la recherche que nous avons faite d'après les signatures qui sont au bas et le lieu où elle a été mise à la poste nous donne lieu de croire qu'elle vient de Noyers. » 7 juin. — P. 124. Poursuites demandées par les officiers municipaux de Surques contre plusieurs particuliers qui ont anticipé sur les communes de ladite paroisse. 8 juin. — P. 125. Circulaire aux bureaux intermédiaires sur la culture du turneps. 11 juin. — P. 125. Lettre au bureau intermédiaire de Péronne, sur une gratification demandée par le sieur Picard, cultivateur à Solente, pour l'indemniser de la perte de quinze chevaux qu'une maladie violente lui a enlevés. 11 juin. — P. 127. Au bureau intermédiaire de Montdidier, sur le projet de nouveau canal de navigation d'Avricourt à l'Oise. 13 juin. — P. 127. Aux religieux de St-Riquier, sur ce que « les habitans d'Oneux, Neuville, Buigny-l'Abbé, Noyelle, Villencourt, Bussu, Arvillers, Gapenne, Maison-Rolland et Millencourt ont réclamé nos bons offices auprès du Conseil, à l'occasion d'un droit de quint denier en toute mutation, même du père au fils, dont ils sont tenus envers votre abbaye. Ce droit nous a paru en effet très rigoureux, mais étant fondé sur des titres authentiques, nous avons cru, avant de faire aucune démarche, devoir vous proposer un tempérament qui pourroit être également avantageux et pour vous et pour ces habitans : ce seroit de commuer volontairement de gré à gré ce droit vraiment onéreux en une censive ou prestation annuelle qui en seroit représentative. » 17 juin. — P. 131. Au bureau intermédiaire de St-Quentin, sur une requête des syndic, maire et échevins de Braucourt, afin d'obtenir un terrain de 60 verges, pour servir de sépulture aux non catholiques. 21 juin. — P. 134. A M. de la Touche sur des reconstructions et réparations de presbytères et de ponts. 21 juin. — P. 136. Circulaire aux bureaux intermédiaires, sur les reconstructions et réparations des églises et presbytères. 27 juin. — P. 137. Aux mêmes, sur les cimetières à fournir aux non catholiques. 28 juin. — P. 138. Lettre à l'intendant relativement aux travaux des églises et presbytères. 27 juin. — P. 139. Au contrôleur des finances, au sujet d'insultes graves commises envers l'assemblée municipale d'Oisemont par quelques séditieux du lieu. 27 juin. — P. 139. Au même, sur la contribution des villes aux travaux des routes. 27 juin. — P. 140. A l'abbé Dargnies, relativement aux désordres d'Oisemont et à la nécessité d'accélérer la distribution des secours provenant des quêtes faites à Amiens et à Abbeville. 26 juin. — P. 140. Circulaire aux bureaux intermédiaires au sujet des travaux des routes. 27 juin. — P. 145. Aux mêmes, les informant que le contrôleur général avait décidé que deux beaux-frères pouvaient être à la fois membres de la même assemblée municipale, et que de deux frères, l'un pouvait être membre et l'autre greffier de la même municipalité. 30 juin.

P. 148. Lettre au bureau intermédiaire de Péronne, sur une requête des habitants de Balâtre, demandant des secours en considération des pertes qu'une grêle peu commune a fait subir à leur récolte. 4 juillet. — P. 148. A M. de la Touche, sur les travaux des routes. 5 juillet. — P. 150. Circulaire aux bureaux intermédiaires, sur les gratifications à accorder à ceux qui détruisent des loups. 9 juillet. — P. 150. Lettre au bureau intermédiaire d'Amiens, au sujet de nouvelles nominations à faire dans la municipalité de Fay lès Hornoy. 10 juillet. — P. 151. A M. de la Touche sur le mauvais état de la route de Paris en Flandre. 11 juillet. — P. 153. Au bureau intermédiaire de Doullens, sur la requête par l'assemblée municipale de Vignacourt tendant à être autorisée à commettre un mesureur pour le sel d'impôt. 12 juillet. — P. 154. Au contrôleur général, pour le remercier de ses bons offices dans le don de 180.000 l. fait par le Roi à la province pour l'encouragement des manufactures. 13 juillet. — P. 154. Circulaire aux départements, leur annonçant ledit don. « Le gouvernement a observé que ce qui met les Anglais à portée d'établir les marchandises à un prix beaucoup plus bas que les nôtres, c'est l'usage des mécaniques pour la filature du coton : usage qui apporte dans le prix de la main d'œuvre une différence si grande à leur avantage, qu'elle est à peine concevable ;..... l'usage en sera établi dans des atteliers publics; chacun y pourra venir apprendre les moyens de les faire travailler : les négocians et fabriquants aisés seront invités de s'en procurer à leurs frais, et on se flatte que les seigneurs, les riches propriétaires et les communautés, échauffés par le patriotisme, s'empresseront de les multiplier dans leurs cantons : si ces établissemens réussissent au gré du gouvernement, il n'est pas douteux que l'on parviendra à obtenir la concurrence avec les étoffes de coton fabriquées en Angle-

terre..... On ne peut espérer des succès aussi prompts pour les étoffes de laine, parceque les laines Angloises sont bien supérieures et tout à la fois d'un prix de beaucoup inférieur aux nôtres. Il n'y a que deux moyens de combattre les avantages que les Anglois ont sur nous en ce point, c'est d'une part de tâcher de s'en procurer d'étrangères, et de l'autre de travailler à perfectionner les nôtres.... Nous devons vous faire connoître combien le gouvernement désire de voir le commerce des toiles de lin en vigueur dans cette province; tout est avantage dans ce commerce : il multiplieroit la culture de cette production précieuse, notre sol y étant propre, nous aurions sous la main les matières premières..... Nous vous invitons, Messieurs, à faire part de tous ces détails aux assemblées municipales de votre district, et à les exhorter à concourir aux vues de bienfaisance dont le gouvernement a donné l'exemple..... Nous nous flattons, Messieurs, que vous vous porterez avec d'autant plus de zèle à consolider cet établissement, qu'il est dans son principe l'ouvrage du patriotisme éclairé de M. le duc d'Havré et de Croÿ, président de notre assemblée, dont les vives représentations ont fait connoître au Conseil l'état désastreux du commerce de la province. » 14 juillet. — P. 156. Aux mêmes, sur les dépenses d'administration des départements. 15 juillet. — P. 156. Lettre au bureau intermédiaire de Montdidier, sur plusieurs affaires, notamment sur une requête des habitants de Catheux tendant à être indemnisés des pertes qu'ils ont subies par suite d'une inondation. 15 juillet. — P. 156. Au contrôleur général, relativement aux vingtièmes. 15 juillet. — P. 157. Au même, relativement aux frais d'administration de l'assemblée provinciale. 16 juillet. — P. 159. Circulaire aux départements sur « le désastre affreux qui vient d'affliger la plus grande partie de notre province : des cantons entiers, de la plus grande étendue, ont été ravagés par une grêle qui a causé des dommages considérables dans les villes et détruit tout, absolument tout, dans les campagnes. Il faut nous hâter, Messieurs, de nous mettre en mesure de pouvoir solliciter de la bienfaisance de Sa Majesté des secours en faveur des malheureux habitans de cette province qui ont été victimes de ce fléau destructeur ; si les effets s'en sont étendus sur votre département, nous ne saurions trop vous engager à faire constater d'une manière bien précise et bien circonstanciée toutes les pertes que cet accident peut y avoir occasionné. Nous nous flattons, Messieurs, que, dans une circonstance comme celle-ci, où l'humanité réclame avec tant de force les secours publics et particuliers, ce sentiment et le patriotisme qui vous anime ne vous permettront pas de vous reposer sur d'autres que vous-mêmes du soin de faire une opération dont l'importance est inapréciable. » 16 juillet. — P. 160. Lettre à MM. d'Esmery, Duval et Le Scellier, avocats à Amiens, les priant de suppléer aux fonctions des avocats du comité dans une affaire qui regarde les habitants de Toutencourt, parce que «MM. du comité ne pouvoient pas connaître de cette affaire, ayant été précédemment consultés par les parties. » 17 juillet. — P. 160. Au bureau intermédiaire de Doullens, sur une contestation entre les habitants de Machiel et ceux de Crécy. 17 juillet. — P. 161. Au bureau intermédiaire d'Abbeville, au sujet notamment de trois requêtes présentées à l'Intendant par les habitants de Tigny, Noyelle et le Quesnoy, afin d'obtenir des secours pour les dégâts causés par la foudre et la grêle dans lesdites communes. 17 juillet. — P. 162. Au bureau intermédiaire de Montdidier, sur une requête des habitants de Beaucourt sur le même objet. 18 juillet.— P. 164. A M. de la Touche, relativement à un pont sur la Cologne à Doingt. 18 juillet. — P. 164. Au bureau intermédiaire d'Amiens, relativement à la construction d'un pont sur la Selle à Salouel. 19 juillet. — P. 165. Au bureau intermédiaire de Montdidier, sur l'agrandissement de l'église de Rotangy. 20 juillet. — P. 165. Au bureau intermédiaire de Doullens, au sujet de la réparation de l'église de Flixecourt. 20 juillet.— P. 166. Au contrôleur général, lui demandant à qui doivent être faites à l'avenir les déclarations que doivent faire les propriétaires ou fermiers des changements qui peuvent arriver pour l'assiette de la taille ou autres impositions. 14 juillet. — P. 166. Au même, au sujet de réparations à faire à l'église de Rebergues, gouvernement de Montreuil. 18 juillet. — P. 167. A M. de la Touche, sur une requête des habitants de Nampont-St-Martin, qui demandent l'autorisation de prendre les moyens propres à se mettre à l'abri des eaux sauvages et des inondations. 20 juillet.— P. 167. Au bureau intermédiaire de Montdidier, au sujet de requêtes présentées par les habitants de Caix qui évaluent leur perte aux dix-neuf vingtièmes de la récolte, par François-Germain Gueudet fermier de la ferme du Caurel, et par les habitants de Crèvecœur lès Ferrières, expositives des pertes qu'ils ont éprouvées par la grêle et la foudre, et au sujet d'un incendie arrivé à Rosières. 21 juillet. — P. 168. Au bureau intermédiaire de Péronne, sur les dégâts causés par la grêle à Soyécourt, Marcelet et Walieux, à Maucourt et à Vermandovillers. 21 juillet. — P. 169. Au contrôleur général, sur la marche suivie

par les municipalités des villes, pour faire rendre exécutoires leurs rôles de capitation. 14 juillet. — P. 170. Au même, relativement à la grêle du 13 juillet. 17 juillet. — P. 171. A M. de la Millière, sur les arbres à abattre sur la route d'Amiens à Abbeville, du faubourg de Hem à Dreuil. 24 juillet. — P. 171. A l'Intendant, sur les décharges à faire en faveur des particuliers pères de dix enfants vivants. 24 juillet. — P. 173. Circulaire aux bureaux intermédiaires, leur envoyant un exemplaire de l'arrêt du Conseil concernant la convocation des États Généraux. « Nous avons arrêté, Messieurs, de vous prier d'en adresser dans le ressort de votre département des exemplaires à tous les corps laïcs et séculiers, aux communautés religieuses, aux juridictions royales, et généralement à tous les corps qui ont des archives », leur demandant combien ils estiment qu'il leur faut d'exemplaires. 24 juillet. — P. 173. Lettre au contrôleur général, lui adressant « un mémoire du procureur du Roi de l'hôtel-de-ville de Doullens, contenant des plaintes sur la prétendue mauvaise administration du corps municipal de cette ville. Les faits nous ont paru si graves, que nous avons cru devoir vous adresser ce mémoire pour vous mettre à portée, Monsieur, de faire instruire votre religion sur les abus qui y sont dénoncés. » 24 juillet. — P. 175. Au même, lui demandant de la graine de turneps, pour planter dans les cantons ravagés par la grêle du 13 juillet, « seul moyen, non pas de réparer cette perte, mais d'en diminuer les funestes effets..... Peut-être ce moment est celui qu'il importe de saisir pour accréditer cette culture et en faire connoître tous les avantages aux habitans des campagnes ; l'idée en est du moins consolante, au milieu des calamités qui affligent notre province. » 25 juillet. — P. 176. Au même, relativement à des insultes faites à l'assemblée municipale d'Oisemont. 26 juillet. — P. 177. Au même, lui envoyant un mémoire de réclamation pour l'administration des biens communaux de Picardie. 26 juillet. — P. 177. A M. de la Touche, sur le mauvais état de la route de Paris en Flandre entre Roye et Péronne. 27 juillet. — P. 178. Au même, lui demandant ses observations sur une requête de l'assemblée municipale de Paillart, qui demande l'envoi dans ce village d'un ingénieur pour constater les dommages occasionnés par les grandes eaux et aviser aux moyens de les réparer. 28 juillet. — P. 179. Au bureau intermédiaire d'Amiens, sur la demande faite par l'assemblée municipale de Villers-Bretonneux, de fonds de charité pour la réparation des rues de ladite paroisse. 28 juillet. — P. 181. Au bureau intermédiaire de St-Quentin, sur les tourbages de Castres. 29 juillet. — P. 182. Au bureau intermédiaire d'Amiens, au sujet de l'incendie d'Oisemont. 29 juillet. — P. 184. Au bureau d'encouragement, pour le féliciter de sa création. 27 juillet. — P. 187. Au même, pour appuyer une demande de secours et d'encouragements faite par M. du Pontlévêque, bourgeois de Péronne, pour une blanchisserie qu'il a établie auprès de cette ville. 30 juillet. — P. 188. Au bureau intermédiaire de Calais, sur des portions de communes usurpées à Balinghem. 31 juillet. — P. 190. Au comte de Calonne de Courtebourne, pour prendre part à la perte qu'il a faite de sa femme. 2 août. — P. 190. A M. Laurent de Villedeuil, pour le féliciter de sa promotion au ministère dans le département duquel se trouve la Picardie. 2 août. — P. 193. Au bureau intermédiaire d'Abbeville, sur des réparations à faire notamment aux églises de Vercourt et de Sorel. 5 août. — P. 196. A l'Intendant, l'informant que la commission a ouvert une contribution volontaire au profit des victimes de la grêle du 13 juillet. 8 août. — P. 196. Circulaire à tous les députés à l'assemblée provinciale, sur le même objet, et leur demandant leur offrande. 10 août. — P. 196. Aux bureaux intermédiaires, sur le même objet. 11 août. — P. 190. Lettre à M. Blondel, relativement aux impositions. 13 août. — P. 199. Au contrôleur général, lui envoyant l'état des pertes causées dans le département de Montdidier par l'orage du 13 juillet. « Cet état relevé sur les procès-verbaux tenus par les commissaires délégués par le bureau intermédiaire du département, pour se transporter sur les lieux qui ont souffert de la grêle, a été formé à trois colonnes contenantes le nombre des feux de chaque paroisse victime de ce désastre, le montant de ses impositions totales et l'importance de sa perte... Vous remarquerez en effet, Monsieur, par cet état, qu'en ramenant toutes les quotités des pertes propres à chaque paroisse à un même dénominateur, le terme moyen est presque de moitié, et nous observerons que la surface du terrain qui a été exposé à la grêle et autres effets de l'orage, est de 24 lieues quarrées ; or en ne comptant par lieue quarrée que 1.200 arpens en bled et autant en grain de mars ou autres genres de culture, comme chanvre, vignes, prairies, et n'évaluant le produit brut de chaque arpent qu'à 60 l. prix moyen, la valeur totale seroit de 3.456.000 l., ce qui fait pour moitié 1.728.000 l. » 13 août. — P. 200. Au bureau intermédiaire d'Amiens, sur les troubles d'Oisemont. — P. 203. Au même, sur les réparations à faire à la caserne de la brigade de maréchaussée dudit lieu. 16 août. — P. 205. Circulaire aux marchands de toiles

d'Amiens, pour l'adjudication du blanchissage du linge des gardes du corps. 17 août. — P. 205. Lettre au bureau intermédiaire de Péronne (Abbeville?), sur les travaux des ponts de Nampont et de Pont-Remy. 18 août. — Fol. 205. Au bureau intermédiaire de Montdidier, lui envoyant un sac de graine de turneps donné par le gouvernement. 21 août. — P. 206. Au bureau intermédiaire d'Abbeville, sur la réparation du pont et de l'écluse de Groffliers. 21 août. — P. 207. Au bureau intermédiaire d'Amiens, au sujet du canal de St-Valery. 23 août. — P. 208. A M. Prévôt, au sujet des épidémies de Canny et de Roye sur Matz. 24 août. — P. 208. Circulaire aux bureaux intermédiaires, relativement aux travaux des routes. 26 août. — P. 209. Aux mêmes, relativement à l'exemption de taille personnelle accordée aux mineurs. 26 août. — P. 209. Lettre au bureau intermédiaire de Péronne, le priant de prendre des éclaircissements sur la blanchisserie du sieur Dupontlévêque, qui demande un encouragement sur les 180.000 l. accordées pour le commerce de Picardie. 30 août. — P. 211. Au même, au sujet d'un moulin établi sur le canal de la Somme à Licourt. 30 août. — P. 213. Au même, au sujet du presbytère d'Hardecourt au Bois. 30 août. — P. 212. A M. Necker, directeur général des finances, pour le féliciter de sa promotion au ministère. 31 août. — P. 213. Au bureau intermédiaire d'Amiens, au sujet du pont de Taussac. 1er septembre. — P. 215. Au bureau intermédiaire de Doullens, sur des réparations à faire à la caserne de Forestmontiers. 1er septembre. — P. 218. Au bureau intermédiaire de Montdidier, notamment sur des travaux à faire pour protéger le village de Coullemelle contre les eaux sauvages. 2 septembre. — P. 220. Au directeur général des finances, relativement à la prestation représentative de la corvée. 2 septembre. — P. 222. Au bureau intermédiaire de Péronne, pour faire cesser les irrégularités que présentent les deux paroisses de Chipilly et d'Étinehem, qui toutes deux sont en même temps des élections de Péronne et de Doullens, sans ligne de démarcation. 3 septembre. — P. 223. A M. Lefébure, régisseur de l'école vétérinaire d'Alfort, au sujet des élèves pensionnaires de la province à ladite école. 4 septembre. — P. 224. Au bureau intermédiaire de Doullens, notamment sur une requête des habitants d'Authieule, expositive des dégâts causés dans ladite paroisse par l'orage de 8 juin précédent. 8 septembre. — P. 225. A M. de la Touche, relativement au pont sur la Cologne à Doingt. 9 septembre. — P. 227. Au bureau intermédiaire d'Amiens, au sujet du canal de St-Valery. 10 septembre. — P. 228. Au directeur général des finances, au sujet de l'exportation des grains. « Si vous regardez, Monsieur, la suspension que vous proposez de l'exportation des grains comme devant produire des effets vraiment salutaires pour tout le royaume, elle devient nécessaire et indispensable pour cette province par la nature des circonstances : le peuple en Picardie ne vit que de pain, c'est le seul aliment qui soutienne son existence ; la chèreté de cette denrée doit par conséquent être plus allarmante pour lui que pour tout autre. Vous n'ignorez pas d'ailleurs, Monsieur, l'état désastreux de nos manufactures : il est tel qu'un nombre infini d'ouvriers est dévoué à la misère la plus effrayante ; et ce mal moral et politique, vous le savez, Monsieur, vient d'être encore aggravé par l'orage funeste du 13 juillet, qui a détruit tout, absolument tout, sur des cantons entiers de cette province. » Ils lui demandent des semences de grains pour la province. 10 septembre. — P. 230. Au bureau intermédiaire de St-Quentin, relativement aux cimetières pour les non catholiques. 11 septembre. — P. 234. Au bureau intermédiaire de Montdidier, au sujet du renouvellement des assemblées de départements. 15 septembre. — P. 235. Nouvelle lettre de félicitation à M. Necker. 16 septembre. — P. 235. Lettre au même, relativement aux vingtièmes. 16 septembre. — P. 237. Circulaire aux départements d'Amiens, Calais, Doullens, St-Quentin et Abbeville, sur les retards qu'éprouve la distribution des fonds de charité. 16 septembre. — P. 237. Lettre au bureau intermédiaire de Montdidier, sur les réparations de la nef de l'église du Quesnel. 18 septembre. — P. 238. Au bureau intermédiaire d'Abbeville, au sujet du remplacement d'un des députés à l'assemblée dudit département. 20 septembre. — P. 239. A M. de la Millière, relativement à la traverse de Montreuil. 20 septembre. — P. 341. A l'Intendant, relativement aux casernes d'Ardres. 21 septembre. — P. 341. A l'Intendant, sur les sommes à payer aux greffiers des juridictions royales qui ont fait les relevés des registres aux baptêmes, mariages et sépultures, pour former les états de population de 1787. 21 septembre. — P. 244. Au bureau intermédiaire d'Abbeville, sur divers points d'administration. 23 septembre. — P. 246. Au même, répondant à différentes questions relativement à la tenue de l'assemblée d'arrondissement qui doit pourvoir au remplacement de M. Plantard. 26 septembre. — P. 247. Au directeur général des finances, au sujet de la contribution représentative de la corvée. 28 septembre. — P. 251. A M. Legrand, le priant de se transporter à Longueau, où il règne une maladie épidémique. 30 septembre. —

P. 252. Au bureau intermédiaire d'Abbeville, lui marquant que la commission ne peut s'assujétir à accuser réception de tous les rôles qu'il lui envoie : « Nous ne saurions trop vous assurer, Messieurs, que rien n'est perdu de vue ici, et vous en seriez bien persuadés, si vous aviez la moindre idée du travail immense qui nous occupe : nous aurons vérifié avec toute l'attention dont nous sommes capables, plus de 3.000 rôles dans l'année, tant pour la contribution représentative de la corvée, que pour les vingtièmes des fonds, ceux de l'industrie et de la capitation, tandis que les bureaux intermédiaires de départements qui n'en ont pas à beaucoup près une aussi grande quantité, ne les visent que très imparfaitement. Et observez, Messieurs, que ce travail n'est qu'une petite partie du détail : jugez donc de ce que doit être tout le détail joint aux grands objets d'administration ! D'ailleurs, Messieurs, il ne faut pas se dissimuler que notre régime n'entraine des longueurs considérables, surtout en ce qui concerne les rôles : vous n'ignorez pas que nous n'avons qu'une séance par semaine, souvent il arrive que les envois tombent le lendemain de la séance, et dans ce cas ils se trouvent naturellement reculés de huit jours ; ensuite on ne peut les vérifier qu'à leur tour, et il faut les faire signer par un certain nombre de personnes qu'il faut rassembler ; après, on les envoie à l'Intendance, où ils restent plus ou moins de tems, suivant les circonstances : enfin le renvoi est encore subordonné au moment du départ des diligences et quelque fois à la surcharge du travail dans le bureau. » 30 septembre. — P. 253. A M. Legrand, le priant de se transporter à Heilly, où il règne une maladie épidémique. 1er octobre. — P. 254. Au bureau des incendiés, en faveur du sieur Létoquart. 1er octobre. — P. 254. Au bureau intermédiaire d'Amiens, relativement au fort imposé. 1er octobre. — P. 256. Au bureau intermédiaire de Montdidier, sur le projet de canal de navigation d'Avricourt à l'Oise. 1er octobre. — P. 257. Au même, au sujet des opérations relatives aux constructions et réparations d'églises et presbytères. 2 octobre. — P. 259. Au directeur général des finances, lui envoyant les états des pertes des départements de Péronne et d'Abbeville, à la suite des derniers orages. « Vous verrez dans le premier, que la perte qui y est évaluée 1.426.295 l., approche beaucoup de celle éprouvée par le département de Mondidier. Celle d'Abbeville n'est pas aussi considérable : elle n'est évaluée qu'à 329.257 l. 10 s. ; elle n'a pas non plus pour cause l'orage du 13 juillet, mais elle n'en mérite pas moins d'être prise en considération du Conseil, et les malheureux qui la supportent n'en sont pas moins dans le cas d'éprouver la bienfaisance du Roi. » 3 octobre. — P. 260. Au directeur général des finances, se plaignant de ce que les officiers de l'élection d'Amiens refusent de communiquer au bureau intermédiaire de ladite ville les renseignements nécessaires pour faire la répartition des impositions, et de ce que, par ce fait, cette opération se trouve suspendue. Octobre. — P. 263. Au bureau intermédiaire de Calais, lui renvoyant le rôle de répartition des gages du maître d'école, des honoraires du vicaire et de la rétribution des sœurs de la Providence de Guines. 8 octobre. — P. 264. Au directeur général des finances, sur ce que les officiers de l'élection de Péronne, allant plus loin encore que ceux d'Amiens, non seulement « ont refusé au bureau intermédiaire de Péronne la communication des pièces dont ils avoient besoin, mais même ils ont arrêté de faire eux-mêmes le département de la taille, et de rendre, sur la réquisitoire d'un de leurs membres, attendu l'abstention du procureur du Roi, un jugement qui portera en substance que défenses seront faites aux membres du bureau intermédiaire de l'assemblée de ce département, de s'immiscer dans les fonctions attribuées aux élections par les édits, ordonnances, déclarations, arrêts et règlements intervenus sur le fait de la taille et département d'icelle, avec injonction de s'y conformer. D'un autre côté, les bureaux intermédiaires d'Abbeville et de Doullens témoignent les mêmes craintes de la part des officiers de leurs élections respectives ; celui d'Abbeville particulièrement se fonde sur ce qu'il n'a pu obtenir aucune communication, quoique le subdélégué ait transmis les ordres de M. l'Intendant aux officiers de leur élection. » 8 octobre. — P. 265. Au duc de Mailly, relativement à sa contribution. 9 octobre. — P. 267. Au bureau intermédiaire d'Abbeville, sur les réparations à faire au clocher de Sorel. 10 octobre. — P. 269. Circulaire aux assemblées de départements, relativement à l'amélioration des haras. 14 octobre. — P. 270. Aux mêmes, sur la forme des convocations d'arrondissement, pour la nomination des représentants aux assemblées de départements. 14 octobre. — P. 271. Aux départements de Doullens, Péronne, Amiens, Montdidier, Abbeville et St-Quentin, sur les difficultés faites par les élections pour laisser les bureaux intermédiaires faire le département des impositions, leur marquant que le ministre vient de leur envoyer un arrêt du Conseil du 4 du même mois, « qui règle les opérations à faire pour le département de la taille de 1789. Comme il restitue MM. les officiers des élections dans leurs anciens droits, nous avons tout

lieu de croire que vous n'éprouverez plus de difficulté de leur part pour obtenir les éclaircissements dont vous avez besoin pour ce travail important. » 14 octobre. — P. 272. Aux assemblées de départements, sur la dispense de payer des droits d'amortissement accordée aux communautés laïques qui possèdent des droits de pacage, chauffage, et tous autres droits d'usages. 14 octobre. — P. 273. Lettre au bureau d'encouragement, pour appuyer la demande de secours faite par le sieur Dupontlévêque, de Péronne, pour sa blanchisserie. 15 octobre. — P. 274. Au directeur général des finances, au sujet de la répartition des impositions. 16 octobre. — P. 278. Circulaire aux assemblées de départements, relativement aux dix étalons que le gouvernement se propose d'envoyer dans la province de Picardie. 18 octobre. — P. 280. Lettre au marquis de Valanglart, en réponse à différentes questions par lui posées sur les droits et prérogatives de la présidence dans les assemblées provinciales et de départements. 25 octobre. — P. 281. A M. Blondel, en faveur du jeune Létoquart, incendié. 26 octobre. — P. 283. Au bureau intermédiaire de Péronne, sur une contestation intéressant les assemblées municipales de Pargny et Fontaine, Épenancourt, Morchain et Potte. 27 octobre. — P. 283. A M. de la Touche, sur la construction d'un pont près de Conchy. 27 octobre. — P. 284. A l'Intendant, relativement à la rémunération d'un travail exécuté par le greffier de la subdélégation de Calais. 27 octobre. — P. 284. A M. Legrand, le priant de se transporter à Famechon et à Riencourt où on annonce qu'il règne des maladies épidémiques. « Comme les maladies régnantes n'ont souvent pas les propriétés malfaisantes qu'on leur attribue, et que par cette raison ces sortes de réclamations se répètent souvent, nous ne saurions trop vous recommander, Monsieur, d'agir dans ces circonstances avec toute la réserve dons vous êtes capables, et de faire entendre aux habitans que les symptômes de maladie n'étant pas dangereux, ils ne sont pas en droit de réclamer les secours du gouvernement ; vous vous rappelez, Monsieur, que Longeau étoit précisement dans ce cas. » 27 octobre. — P. 285. A M. Hourier, procureur fiscal de la justice de Poix, le chargeant de veiller à la distribution des secours aux malades indigents de Famechon. 27 octobre. — P. 286. Au directeur général des finances, relativement au remplacement des membres décédés depuis la dernière tenue des assemblées de départements. 30 octobre. — P. 288. A M. Brun, relativement à la réception des ouvrages du canal de St-Valery. 2 novembre. — P. 289. Aux bureaux intermédiaires d'Amiens et d'Abbeville et à la chambre du commerce, au sujet dudit canal. 3 novembre. — P. 290. Au bureau intermédiaire d'Abbeville, pour le féliciter de la contribution qu'il vient de faire en faveur des victimes de l'orage du 13 juillet. 4 novembre. — P. 290. Au bureau intermédiaire de Montdidier, au sujet du sieur Caffet, aspirant à l'école vétérinaire. 4 novembre. — P. 291. A M. de la Touche, relativement au canal de St-Valery. 4 novembre. — P. 292 Au bureau intermédiaire d'Abbeville, au sujet du syndic municipal de Vismes. 6 novembre. — P. 295. Circulaire aux départements, relativement aux procès-verbaux des assemblées de départements. 6 novembre. — P. 296. Lettre à M. Laurent de Lionne, au sujet du canal de la Somme. 7 octobre. — P. 297. Au bureau intermédiaire de St-Quentin, sur la difficulté de remédier à l'abus des quêtes particulières faites par les cultivateurs. 7 novembre. — P. 299. A la communauté des marchands épiciers et drapiers d'Abbeville, sur un procès pendant en la sénéchaussée de Ponthieu, entre ladite communauté et la fermière du duc de Fleury. 7 novembre. — P. 300. A la commission intermédiaire d'Ile de France, au sujet de difficultés élevées entre les municipalités de Velennes et de Boursaines. 7 novembre. — P. 300. Au directeur général des finances, au sujet de divers travaux à faire, notamment aux églises de Vercourt et de Franvillers. 8 novembre. — P. 302. Au bureau intermédiaire de Péronne, au sujet du faucardement de la Somme. 11 novembre. — P. 305. Au bureau d'encouragement, relativement à une manufacture de filets établi dans le bureau de charité de la ville de Calais. 14 novembre. — P. 306. A l'Intendant, sur le rétablissement demandé d'un petit pont tournant sur le bras de rivière qui traverse la basse ville de Calais. 14 novembre. — P. 307. Au directeur général des finances, relativement aux relations qui doivent exister entre l'assemblée provinciale et celles qui lui sont subordonnées, et notamment avec les syndics paroissiaux et municipaux. « M. l'Intendant d'Amiens, dans la conviction sans doute que les syndics paroissiaux devoient être ses agens de préférence, leur a toujours adressé les règlements à promulguer, et il en est résulté jusqu'ici un grand nombre d'inconvénieus. Il s'est établi d'abord un conflict d'autorité nuisible au bien du service public : vous n'ignorez pas, Monsieur, que ce sont dans les agens les plus subordonnés du pouvoir que cette rivalité subsiste avec plus d'empire ; toutes les fois donc qu'il s'est présenté des occasions de se contrequarrer respectivement de la part de ces deux espèces de syndics, elles ont été saisies avec empressement par

l'un ou l'autre, suivant les circonstances, et il n'a pu qu'en résulter du désavantage pour le service. Une suite inévitable de ce premier inconvénient, Monsieur, c'est que les syndics paroissiaux ne communiquent pas aux assemblées municipales les ordres qui leur sont transmis par M. l'Intendant, de manière que ces assemblées ne peuvent pas les exécuter en ce qui les concerne : il pourroit même arriver qu'ils apportassent des obstacles à leur exécution, faute de les connoître. Une autre raison qui doit surtout faire désirer la suppression des syndics paroissiaux, c'est l'augmentation de la dépense qu'occasionneroit aux communautés d'habitans la continuation du régime qui admettroit deux syndics dans chaque paroisse. La promulgation de l'arrêt du Conseil du 8 août dernier en fournit une preuve évidente. M. l'Intendant a fait afficher cet arrêt dans toutes les paroisses de la généralité, ensuite nous l'avons fait réimprimer conformément à l'instruction contenue en la lettre de M. Lambert, et nous en avons adressé des exemplaires à chaque municipalité : il en est résulté une double dépense en pure perte. Si, au lieu de suivre cette marche, M. l'Intendant nous eut fait remettre un exemplaire de cet arrêt avec son attache, nous l'aurions adressé, comme nous l'avons fait, à chaque municipalité, et l'intention du Conseil auroit été également remplie. Au reste vous sentez, Monsieur, que ce magistrat et nous, nous n'avons fait en cela que suivre l'instruction qui nous avoit été donnée par le ministre des finances. Les syndics paroissiaux entraînent encore dans un autre objet de dépense non moins considérable : chaque envoi qui leur est fait coûte aux paroisses cinq sols, et l'on observe qu'il y en a près de 1.300 dans la généralité, et que les envois se succèdent assez fréquemment. Il y a entre outre des frais de voyages, de vacations et de déplacements, ainsi que des gratifications allouées à ces syndics : quelques-uns même ont des remises sur leurs impositions ; tout cela, comme vous le présumez bien, Monsieur, tourne à la charge de la communauté, qui, d'un autre côté, sera encore obligé de pourvoir à la dépense de l'assemblée municipale : nous avons sous les yeux des états où cette dépense des syndics paroissiaux monte pour une seule paroisse et pendant une seule année à la somme de 47 l. 6 s. Enfin la nouvelle décision du Conseil, qui règle qu'il n'y aura plus qu'un seul collecteur pour toutes les impositions dans chaque paroisse, ôte aux syndics paroissiaux la seule fonction qui leur restoit, celle de receveur des vingtièmes ; dès lors leur suppression n'entraîne plus aucun inconvénient : nous osons dire même que le bien du service, l'uniformité dans l'exécution des ordres de l'administration, et l'économie dans les dépenses qui grèvent les habitans de la campagne, en font une loi nécessaire et indispensable. » 14 novembre. — P. 309. Au bureau intermédiaire d'Amiens, sur une municipalité à former avec Woincourt-Ponthieu et Ysengremer. 15 novembre. — P. 310. Au bureau intermédiaire de St-Quentin, sur des dissentions entre le syndic municipal de Honnecourt et la municipalité dudit lieu. 15 novembre. — P. 311. Au bureau intermédiaire de Calais, au sujet des pouvoirs désirés par l'assemblée dudit département assez étendus, pour être à portées de prévenir ou d'arrêter les accidents imprévus auxquels le Calaisis et l'Ardresis sont exposés. 15 novembre. — P. 312. A M. Blondel, relativement aux impositions du Boulonnois. 15 novembre. — P. 316. Au bureau intermédiaire de Calais, relativement aux travaux des communautés. 16 novembre. — P. 317. A l'abbé Quentin, curé de Saleux, lui demandant des éclaircissements sur une épidémie que l'on prétend régner au Pont-de-Metz. 18 novembre. — P. 319. Au bureau intermédiaire de Calais, le remerciant des trois expéditions qu'il a envoyées de tous les procès-verbaux de ses séances. « Nous croyons cependant devoir vous prévenir que nous ne les enverrons pas au ministre des finances ni à M. l'Intendant, parce qu'aucuns règlements ne nous y assujettissent, et que ce seroit contracter en quelque sorte une obligation qu'il ne seroit peut-être pas en notre pouvoir de remplir pour ce qui concerne les autres départements. C'est pourquoi, en applaudissant aux vues qui vous ont guidées dans ce travail, nous vous invitons, par les motifs que nous venons de vous mettre sous les yeux, à vous en abstenir désormais ; nous n'en avons même pas besoin pour nous, parce que toutes les matières étant classées dans nos archives, nous nous reportons sans peine à toutes vos délibérations que vous nous avez envoyée en détail. Nous ne saurions trop applaudir aussi au projet d'atlas de tous les chemins vicinaux de votre département, déjà mis en exécution par M. Cordier de la Houssoye ; nous vous prions, Messieurs, d'être auprès de lui les interprètes de notre reconnoissance et du vœu que nous formons pour que, se livrant à son zèle, il lève sur cet atlas, pour notre usage particulier, une carte générale, sur une échelle moins étendue ; cette carte nous seroit vraiment de la grande utilité ; nous n'oserions former ce vœu, si nous n'étions en droit de tout attendre d'un aussi bon cytoyen. » 19 novembre. — P. 322. A l'abbé Tessier, lui envoyant l'état des pertes occasionnées par l'orage du 13 juillet. 25 novembre. — P. 322. Au bureau intermédiaire

d'Abbeville, lui envoyant l'état des pauvres du quartier Marcadé de ladite ville adressé au directeur général des finances par l'abbesse de Willancourt, et lui demandant des éclaircissements sur les secours demandés par ladite abbesse en faveur desdits pauvres. 25 novembre. — P. 324. Au bureau intermédiaire d'Abbeville, au sujet de réparations à faire à la nef de l'église de Sorel. 26 novembre. — P. 327. A M. Prévost, avocat du Roi à Roye, le chargeant de prier M. Midi, médecin en ladite ville, de se transporter à Damery, où, suivant M. de Braquemont, il règne une maladie épidémique, le priant en outre d'y faire les distributions de secours. 16 novembre. — P. 328. A. M. Le Vassor, à Crépy en Valois, le remerciant de l'envoi par lui fait d'un ouvrage sur la méthode la plus simple de répartir les impositions dans la plus juste proportion. 28 novembre. — P. 329. A M. Le Grand, le priant de se rendre de nouveau à Bacouel, dont la maladie fait des progrès alarmants. 29 novembre. — P. 331. Au garde des sceaux et à M. Necker, leur envoyant « une copie du supplément au mémoire de M. le comte de Gomer que nous vous avons envoyé précédemment. Après le plus mûr examen de toutes les observations qui nous ont été remises sur la forme de convocation des États Généraux, nous avons cru devoir adopter de préférence le projet indiqué dans ce mémoire, et en former notre vœu sur cette matière importante. Daignez en être, Monsieur, l'interprête auprès de Sa Majesté : elle y verra le désir du bien ; nous osons croire même que ce vœu n'est pas étranger à son cœur, ni si éloigné peut-être des vues patriotiques des ministres qui composent son conseil. » 1er décembre. — P. 332. Aux officiers municipaux d'Amiens, leur marquant que « touchés comme vous de l'état de détresse du peuple de la ville d'Amiens, nous nous sommes empressés d'entrer dans les vues bienfaisantes et patriotiques qui ont dirigé la demande que vous nous avez faite d'une partie des fonds de charité qui sont à notre disposition. Heureusement nous avions mis en réserve une somme de 14.250 l., pour subvenir au cas imprévus, car sans cela, Messieurs, votre demande seroit venue à tard, et c'eut été en vain que vous auriez réclamé de nous de venir au secours de nos malheureux concitoyens. » 2 décembre. — P. 333. Au directeur des finances, au sujet du secours de 4.000 l., sur les fonds de charité que la commission vient d'accorder à la ville d'Amiens, pour subvenir à la classe indigente. 3 décembre. — P. 336. Au bureau intermédiaire de Saint-Quentin, lui demandant son avis sur un mémoire du sieur Williamme, maire du Câtelet, « contenant l'annonce d'une prétendue découverte que ce particulier a faite d'une sorte de tourbe composées de feuilles et de charbon de terre ». — P. 337. Au directeur général des finances, sur ce qui s'observe dans la province à l'égard des syndics paroissiaux, dont le service a paru au Roi désormais inutile. 5 décembre. — P. 341. A M. de la Touche, au sujet du pavage du chemin de Chaulnes à Lihons. 5 décembre. — P. 341. Au directeur des finances, relativement aux haras. — P. 342. A M. Laurent de Lionne, sur différents objets intéressant le canal de la Somme. 7 décembre. — P. 344. Au bureau intermédiaire de St-Quentin, sur l'établissement d'un cimetière à Braucourt. 8 décembre. — P. 346. Au directeur général des finances, lui adressant un mémoire du bureau intermédiaire de St-Quentin, tendant à prévenir la distraction de la baronnie de Honnecourt de la généralité d'Amiens. 9 décembre. — P 347. Au bureau intermédiaire de Calais, sur des réparations à faire à la digue d'Écuires. 9 décembre. — P. 347. Au directeur général des finances, relativement aux pépinières royales. 9 décembre. — P. 348. Au même, au sujet d'un nouveau procédé proposé par l'abbé Bralle, curé de Tertry, pour la préparation du chanvre. 12 décembre. — P. 351. A M. de la Touche, sur des précautions à prendre pour le canal de St-Valery. « La braye est dit-on pleine de glace, on craint de voir la digue crever au noc de Boismont, et il pourroit être instant de réparer ce noc, ou plutôt de le boucher, comme inutile. » 16 décembre. — P. 353. Au directeur général des finances, lui marquant que « la misère affreuse qui désole notre province est au-dessus de toute expression: les villes de fabrique, qui réunissent un grand nombre d'ouvriers dont le travail, lorsqu'ils en ont, suffit à peine pour leur subsistance de chaque jour, ces villes offrent surtout le spectacle affligeant d'une détresse dont il n'y a pas d'exemple. L'anéantissement total de nos manufactures sacrifiées au traité de commerce ne nous faisoit déjà que trop redouter d'avance la saison actuelle. Plusieurs faillites considérable, qui ont porté le dernier coup à un grand nombre de nos fabricans, la rigueur excessive du froid et la grande chèreté du pain, viennent achever de plonger dans le besoin le plus allarmant plus de la moitié des habitans d'Amiens et d'Abbeville. Dans une telle occurence, Monsieur, les secours que procurent les aumônes ordinaires étant bien insuffisans, MM. les officiers municipaux d'Amiens, touchés du sort de leurs concitoyens malheureux, ont cherché les moyens d'y suppléer: ils ont fait un fond pour l'établissement de deux atteliers de charité », secours insuffisants: « la dépense d'une

seule semaine les fera tarir ; il faut donc chercher de nouvelles ressources et ne pas attendre, pour s'en procurer, que les premières soient entièrement épuisées ». Ils demandent la disposition des fonds de l'octroi de Picardie : « Nous avons déjà l'exemple d'un semblable emploi de ces fonds, puisqu'ils sont aujourd'hui encore affectés à l'acquit d'un emprunt qui avoit été fait en 1740 pour venir au secours des pauvres de la province. L'année 1740 fut une époque à jamais mémorable par la misère des peuples : l'époque présente est encore plus dure et plus désastreuse en tout les sens. La caisse de l'octroi a en ce moment plus de fonds que n'en exigent les travaux actuels du canal de Picardie: mais d'ailleurs les plus beaux établissements, les monuments les plus imposans ne valent pas la vie d'un seul homme, et il s'agit ici, Monsieur, de celle de plusieurs milliers d'individus. » 16 décembre. — P. 355. Au bureau intermédiaire d'Amiens, sur la demande par les habitants de Friaucourt et Boismont d'être déchargés du fournissement des canonniers auxiliaires, en faveur du service de la côte auquel ils sont attachés. 16 décembre. — P. 355. Au directeur général des finances, sur les retards dans le recouvrement des impositions. 17 décembre. — P. 357. Au même, pour réclamer l'administration des communes. 18 décembre. — P. 358. Aux officiers municipaux d'Amiens, leur marquant que le Roi a approuvé l'affectation de 4.800 l. à prendre sur les fonds de charité, pour établir des ateliers de charité en faveur des ouvriers d'Amiens sans travail. 18 décembre. — P. 360. A M. Lefebvre, régisseur de l'école vétérinaire d'Alfort, lui faisant connaître le choix du sieur André Caffet, comme élève pensionnaire de la province à ladite école. 19 décembre. — P. 360. Au directeur général des finances, sur la demande par les officiers municipaux d'Abbeville, d'être déchargés du chauffage de la garnison. 19 décembre. — P. 362. Aux receveurs généraux des finances, leur demandant de participer à la contribution volontaire ouverte entre les mains du secrétaire provincial, en faveur des victimes de l'orage du 13 juillet. 20 décembre. — P. 362. Au bureau intermédiaire de Montdidier, sur la distribution des fonds de charité. 20 décembre. — P. 363. Au bureau intermédiaire de Péronne, sur les réparations à faire au presbytère et aux écoles de Morchain et de Potte. 20 décembre. — P. 363. Au bureau intermédiaire de Calais, sur deux réclamations par la paroisse de Hames, l'une concernant une inondation causée par des poutres qui ont été mises au pont de Hames, l'autre relative à la suppression du noc nommé l'Aubaine. 20 décembre. — P. 364. Au bureau d'encouragement, lui envoyant « une lettre par laquelle l'assemblée municipale de Locquin annonce que le sieur François Desvignes, soldat au régiment de Bervick, possède des connoissances utiles en matière d'instrumens propres à perfectionner la filature du coton et la fabrique des étoffes, notamment celle des toiles les plus fines. » 20 décembre. — P. 364. Au bureau intermédiaire d'Amiens, lui marquant que la nomination de M. Sangnier, l'aîné, comme député à l'assemblée dudit département, a été confirmée par le Conseil. 20 décembre. — P. 365. Au bureau intermédiaire d'Abbeville, lui marquant que « l'extrême misère qui règne dans la ville d'Amiens, et qui provient principalement de la multitude des ouvriers de fabrique qui sont sans travail, nous a fait présumer qu'Abbeville, qui contient aussi un grand nombre de fabriques, doit être à peu près dans le même cas ; c'est pour quoi nous avons arrêté dans notre séance du 19 de ce mois, de destiner sur les fonds de charité qui sont restés en réserve une somme de 2.400 l. », pour travaux de charité. 22 décembre. — P. 367. Au directeur général des finances, lui demandant des éclaircissements sur les réparations d'églises et de presbytères dans les villes qui renferment plusieurs paroisses. 26 décembre. — P. 369. A M. Prévôt, lui demandant des renseignements sur la maladie qui règne à Fouquescourt. 27 décembre. — P. 369. Au bureau intermédiaire de Calais, contenant plusieurs questions concernant l'organisation municipale de Montreuil au point de vue du recouvrement des impositions. 27 décembre. — P. 370. Au directeur général des finances, au sujet de secours demandés par la comtesse de St-Simon, en faveur des habitants de ses quatre paroisses, victimes de la grêle. 29 décembre. — P. 371. Au même, le remerciant des nouveaux secours accordés par le Roi en faveur des victimes de l'orage du 13 juillet. 29 décembre. — P. 372. A l'Intendant, au sujet de travaux effectués pour le redressement, l'élargissement et le curement de l'Authie. 29 décembre. — P. 373. Au bureau intermédiaire de Doullens, au sujet d'un incendie survenu à Bussu. 29 décembre. — P. 375. Au bureau intermédiaire de St-Quentin, lui renvoyant la transaction et le rôle de répartition fait par l'assemblée municipale du Câtelet d'une somme de 1.200 l. pour payer les frais d'un procès entre les habitants et le seigneur dudit lieu, et des réparations au chœur de leur église. 30 décembre. — P. 375. Aux officiers municipaux d'Amiens, leur faisant savoir que le Roi a autorisé la destination d'une partie des fonds de l'octroi de Picardie au soulagement des familles indigentes et des ouvriers des fabriques de la province. 30 décembre. — P. 376. Aux bureaux inter-

médiaires de Montdidier, Amiens, Abbeville et Péronne, sur la répartition d'un nouveau secours de 20.000 l. accordé par le Roi aux victimes de la grêle. 31 décembre. —P.377. Souhaits de nouvelle année au directeur général des finances, à M. Laurent de Villedeuil et au duc d'Havré. 31 décembre.

1789. — P. 379. Aux officiers municipaux d'Amiens, au sujet des mesures qu'ils ont prises « pour assurer dans cette ville l'approvisionnement des farines que la congellation des rivières de Somme et de la Celle faisoient craindre de voir interrompus. » 2 janvier. — P. 380. Au bureau intermédiaire de St-Quentin, concernant l'établissement d'un cimetière pour les non catholiques à Hargicourt. 4 janvier.—P. 380. Au bureau d'encouragement, lui envoyant un mémoire de M. Mouron sur l'établissement qu'il a formé d'un troupeau de béliers et de brebis anglaises. 4 janvier. — P. 381. Au bureau intermédiaire de Calais, au sujet d'un rôle par l'assemblée municipale de Vieille-Église, pour la répartition d'une somme de 596 l. 10 s, pour assister, nourrir et vêtir les pauvres. 4 janvier —P.381. A M. de la Touche, au sujet des ponts de Collines et de Villers, et des plaintes du bureau intermédiaire d'Abbeville, sur l'insubordination des sous-ingénieurs, qui prétendent ne pas pouvoir correspondre avec eux, que l'ingénieur en chef n'ait été préalablement consulté. 4 janvier. — P. 382. A la chambre du commerce, lui demandant son avis sur un mémoire par lequel les matelots classés de la Somme prétendent jouir de la navigation exclusive de cette rivière. 4 janvier. — P. 383. A l'Intendant, lui marquant que « quelque flatteuses que soient pour nous les relations qui nous mettent à portée de correspondre avec vous, nous n'avons pas vu sans étonnement, nous dirons même sans peine, que MM. les officiers municipaux d'Amiens, après avoir sollicité et obtenu de nous à deux reprises différentes des secours en faveur des pauvres de cette ville, aient cru avoir besoin de réclamer votre intervention pour en réclamer de nouveaux » ; ils viennent néanmoins, comme cette demande est juste, de faire expédier auxdits officiers municipaux un mandat de 6.000 l. sur les fonds de l'octroi de Picardie. 6 janvier. — P. 384. Au directeur général des finances, lui envoyant copie de l'état remis à l'Intendant le 3 de ce mois par les officiers municipaux d'Amiens, contenant l'aperçu des dépenses qu'ils ont faites pour le soulagement des pauvres, depuis le 9 décembre 1788, époque de l'établissement des ateliers de charité, avec des observations. 6 janvier. — P. 387. A M. Tascher, abbé de Ste-Larme, sur la réunion de la ferme de Selincourt à la municipalité d'Aumont. 7 janvier. — P. 392. Au bureau intermédiaire d'Abbeville, au sujet d'un incendie considérable survenu au faubourg de Thuison de ladite ville. 9 janvier. — P. 392. A M. de la Touche, lui marquant que la partie des remparts d'Amiens, du pont Barrabant à celui des Célestins « a garanti en 1784 la basse ville d'une inondation. Cette partie de rempart se trouvant aujourd'hui détruite par suite des opérations du canal, nous avons tout lieu de craindre qu'il n'en résulte des accidens fâcheux au premier dégel, les circonstances étant à peu près les mêmes qu'en 1784, et M. Laurent de Lionne n'y ayant pas encore fait substituer une digue suffisante pour arrêter l'effet des eaux. » Il est prié de se transporter sur les lieux, pour aviser à ce qu'il y a à faire. 9 janvier. – P. 393. A M. Maisnel, le priant d'accompagner M. Delatouche dans ladite opération, pour lui fournir tous les renseignements dont il aura besoin. 9 janvier. — P. 393. Au bureau intermédiaire d'Abbeville, lui envoyant un mandat de 3.000 l. sur les fonds de l'octroi, pour le soulagement des indigents de ladite ville. 9 janvier. — P. 394. A M. Delatre, à Boves, lui demandant des éclaircissements au sujet d'une requête présentée par le nommé Capelle, du village de Fouencamps, à l'effet d'obtenir une gratification, pour avoir, au péril de sa vie, sauvé quatre personnes entraînées par les eaux avec une voiture et deux chevaux. 10 janvier. — P. 394. Aux officiers municipaux d'Amiens, relativement aux mesures à prendre pour prévenir les dangers que la crue extraordinaire des eaux pourrait occasionner. 10 janvier. — P. 395. Au bureau intermédiaire d'Abbeville, au sujet de la répartition des fonds de charité. 10 janvier. — P. 395. A M. de Croissy, chevalier de St-Louis,, le chargeant de distribuer les secours aux indigents atteints de l'épidémie du Pont-de-Metz. 10 janvier. — P. 396. Au bureau intermédiaire de Péronne, sur les mesures à prendre pour parer aux accidents qui pourraient être occasionnés par le dégel. 10 janvier. — P. 397. A l'Intendant, relativement au canal de la Somme. 11 janvier. — P. 398. A l'Intendant, sur les états d'avances des syndics paroissiaux. 12 janvier. – P. 399. Au curé du Pont-de-Metz, pour lui faire savoir que la commission a résolu de ne plus charger les curés de faire les distributions de secours dans les pays atteints des épidémies, afin d'éviter les inconvénients qui pourraient résulter de l'animosité de ceux qui se croiraient moins bien partagés. 13 janvier. — P. 399. Au directeur général des finances, au sujet des secours réclamés par M. Boistel d'Welles, pour les pertes qu'il a éprouvées par l'orage du 13 juillet. 14 janvier. — P. 400. Au bureau intermédiaire de Péronne,

sur la jouissance des digues et de la pêche du canal de la Somme, 15 janvier. — P. 401. Au bureau intermédiaire de Montdidier, sur une épidémie qui règne à Fournival et les mesures à prendre pour la répartition des secours avec équité et économie. 15 janvier. — P. 403. A l'Intendant, au sujet d'une gratification réclamée par le grand prévôt de la maréchaussée de la généralité d'Amiens. 16 janvier.—P. 403. Au directeur général des finances, lui marquant que : « nous n'avions pas lieu de présumer que notre délibération du 5 de ce mois, relative aux nouveaux secours que nous avons accordé à MM. les officiers d'Amiens, pour subvenir aux besoins des pauvres de cette ville serait pour ce corps municipal un prétexte d'une insurrection contre nous et contre l'autorité que le Roi a daigné nous confier, nous avons eu l'honneur de vous adresser cette délibération, vous n'y aurez sûrement pas trouvé de motifs réels de plainte de leur part, cependant, Monsieur, elle a donné lieu à une délibération que nous osons dire être indigne du corps qui l'a prise, comme de celui à qui elle est adressée. Les officiers municipaux d'Amiens ont oublié que s'ils avaient l'honneur d'être les représentans de leurs concitoïens, nous avions celui d'être les représentans des trois ordres de la province, et qu'à ce titre, la subordination qu'ils nous dénient aujourd'hui n'a rien qui doive coûter à leur amour propre, puisqu'ils sont appellés à nous remplacer. Mais la conduite que tient le corps municipal d'Amiens n'est que le développement d'un parti pris contre l'assemblée provinciale, au moment où elle a demandé à toutes les villes de son ressort un état de ses revenus et de ses dépenses, avec la représentation des deux derniers comptes comme pièces justificatives. » Ils lui envoient copie de ladite délibération, « elle nous dispensera du désagrément de vous rappeller ici l'amas indigeste des inculpations fausses qui nous y sont faites et des tournures injurieures qu'on a affecté d'y donner. Vous verrez sans doute qu'on y a porté l'indécence jusqu'au point d'affecter de croire que nous inscririons dans nos registres ce tissu d'injures qui nous est adressé, pour donner une satisfaction que nous ne devons pas : c'est le comble du délire, mais c'est aussi l'outrage le plus grand qu'il soit possible de se permettre, vis-à-vis même de ses inférieurs. Et de qui, Monsieur, recevons-nous cet outrage ? D'un corps qui ne s'est jamais adressé à nous que pour avoir des grâces, et à qui nous n'en avons jamais refusé ; d'un corps de qui nous n'avons jamais réclamé que des choses justes que nous n'avons pas toujours obtenu........ Dans la circonstance présente, quoique d'après les règlemens, les bureaux intermédiaires de départements soient le lien réciproque de correspondance entre les assemblées municipales et nous, instruits de la résistance que les officiers municipaux d'Amiens ont toujours apporté à correspondre avec le bureau intermédiaire de cette ville, nous nous sommes prêtés à correspondre directement avec eux..... Quoi qu'il en soit, Monsieur, cette délibération contient la preuve d'une vérité que nous avons annoncés bien des fois à M. Blondel, c'est que quelques-uns des corps municipaux ne veulent pas reconnaître l'autorité des assemblées provinciales, et qu'ils affectent à son égard une insubordination contraire à l'ordre et au bien public. Nous espérons, Monsieur, que vous nous ferez rendre justice de l'offence grave au-delà de toute expression que nous avons reçue de l'hôtel-de-ville : la moindre qui puisse nous être accordée, c'est la radiation sur leurs registres de la délibération qui la contient, et une prompte injonction de nous remettre les états détaillés que nous leurs avons demandé. » 17 janvier. — P. 407. A M. de Croissi, chevalier de St-Louis, au Pont-de-Metz, lui marquant que « nous ne pouvons.... consentir qu'avec beaucoup de restriction à la prolongation que vous avez demandé des secours en faveur des convalescents. » 21 janvier. — P. 407. Circulaire aux départements relativement à la capitation des non taillables. 21 janvier. — P. 409. Lettre au bureau intermédiaire de Montdidier, relativement aux maladies épidémiques. 21 janvier. — P. 410. Aux bureaux intermédiaires de Montdidier et de Péronne, sur les ateliers de charité à établir dans les paroisses grelées. 21 janvier. — P. 411. Au bureau intermédiaire de Doullens, lui faisant savoir que, sur la demande de la municipalité de Doullens, la commission a destiné une somme de 600 l. en faveur des pauvres de ladite ville. 21 janvier. — P. 415. Circulaire aux départements, relative aux travaux des routes. 23 janvier. — P. 421. Lettre au directeur général des finances, au sujet « de l'éloignement que témoignent MM. les officiers municipaux d'Amiens, pour l'exécution de l'arrêt du Conseil du 30 septembre dernier, relativement à la répartition de la capitation sur les habitans de cette ville. » 3 février. — P. 421. A M. Necker, au sujet d'un mémoire « des matelots habitans les Hemmes, gouvernement de Calais, ... d'être autorisés à nommer un sindic, pour répartir avec eux leurs impositions. » 4 février.—P. 425. Au bureau intermédiaire de Péronne, au sujet d'une maladie épizootique qui règne sur les bêtes à cornes le long de la rivière de Doingt. 6 février. — P. 426. Au directeur général des finances, lui marquant que « l'orage du 13 juillet 1788 réduit à un

tel excès de misère les habitans des campagnes qui en ont été atteintes, que ces malheureux, hors d'état de payer leurs impositions, se voyent encore exposés à des frais de contraintes que les receveurs particuliers des finances sont presque forcés d'exercer contre eux, pour satisfaire à leurs engagements. » 6 février. — P. 428. Au directeur général des finances, au sujet du jeune Létoquart, victime d'un incendie à Amiens. 6 février. — P. 432. Au bureau intermédiaire de Calais, au sujet d'un mémoire par lequel M. de Relingues demande à être taxé à la capitation à compter de l'année précédente. 9 février. — P. 435. Au bureau intermédiaire de Péronne, au sujet d'un secours de 450 l. accordé à la municipalité de Villers-Faucon, pour travaux de charité. 12 février. — P. 437. Au bureau intermédiaire de Péronne, au sujet de la reconstruction du pont de La Neuville lès Bray. 16 février. — P. 440. Au directeur général des finances, au sujet des troubles apportés dans les assemblées municipales de Mortemer par le fils du nommé Prache et dans celles de Formerie par le sieur Pèlerin. 16 février. — P. 441. Au directeur général des finances, pour appuyer les réclamations formées par les notaires d'Abbeville et les habitants du Ponthieu contre l'arrêt du Conseil du 12 juillet, qui oblige les notaires d'Abbeville à inscrire sur un répertoire les testaments des personnes vivantes. 16 février. — P. 442. A M. de la Millière, relativement aux travaux des routes et au canal de St-Valery. 18 février. — P. 444. Circulaire aux départements, sur l'éducation des bêtes à laine. 20 février. — P. 447. Lettre au bureau intermédiaire de Calais, pour lui recommander le nommé François Desvignes comme mécanicien. 26 février. — P. 448. Lettre à M. Prévôt, au sujet de l'épidémie de Canny. 27 février. — P. 448. A l'Intendant, au sujet du curement de l'Authie. 27 février. — P. 451. Au bureau intermédiaire de St-Quentin, relativement à la reconstruction du chœur de l'église du Câtelet. 28 février. — P. 454. A M. Nocq, au sujet d'un troupeau de moutons mordu par un chien enragé à Longueau. 3 mars. — P. 455. Au bureau intermédiaire de St-Quentin, sur l'établissement d'un cimetière pour les non catholiques d'Hargicourt et Villeret. 3 mars. — P. 456. Au bureau intermédiaire de Montdidier, relativement à une épidémie à Arvillers. 3 mars. — P. 457. A M. Hourier, le remerciant de ses soins dans l'épidémie de Famechon, et lui demandant des éclaircissements sur une maladie régnant au Saulchoy. 5 mars. — P. 457. Au directeur général des finances, au sujet de l'ordre donné par M. Lambert aux ingénieurs des ponts et chaussées de la Flandre, du Hainaut et de la Picardie, d'accompagner le marquis d'Estourmel que le Roi a chargé de présider à l'examen des projets relatifs aux canaux de navigation à construire dans lesdites provinces. 6 mars. — P. 458. A M. Blondel, au sujet des travaux des églises et presbytères. 6 mars. — P. 461. Au directeur général des finances, au sujet du droit exclusif réclamé par le sieur Lefèbvre d'avoir des voitures d'eau et de terre de Guines à Calais. 10 mars. — P. 464. Au directeur général des finances, au sujet des fermes de Selincourt. 10 mars. — P. 464. Au même, au sujet du projet de suppression du chapitre royal de St-Quentin. 11 mars. — P. 467. Aux bureaux intermédiaires d'Amiens, Abbeville, Montdidier et Péronne, sur les secours à distribuer aux paroisses grelées, 13 mars. — P. 468. Au bureau intermédiaire de Calais, relativement aux gages du maître d'école de Nielles. 13 mars. — P. 469. Au bureau intermédiaire de Calais, sur ce que les officiers municipaux de Montreuil réclament contre la fixation de la capitation roturière de ladite ville. 13 mars. — P. 470. Au bureau intermédiaire de Péronne, lui envoyant un mémoire par lequel les officiers municipaux de Bray demandent à être déchargés d'une partie de leurs impositions, en considération des pertes que leur a causées la grêle du 13 juillet. 13 mars. — P. 471. A. M. Hourier, sur les moyens par lui proposés pour venir au secours des malades indigents du Saulchoy. 14 mars. — P. 471. A M. Brun, au sujet du canal de St-Valery. 16 mars. — P. 479. Au directeur général des finances, relativement aux fermes de Selincourt. 24 mars. — P. 480. A la municipalité de Selincourt, sur le même objet. 24 mars. — P. 481. Au directeur général des finances, sur les difficultés du recouvrement des impositions. 25 mars. — P. 483. A l'Intendant, au sujet du riz que MM. Morgan et Leleu ont fait venir pour les besoins du peuple. 26 mars. — P. 484. A M. Brun, sous-ingénieur à St-Valery, au sujet du canal de St-Valery. 28 mars. — P. 487. A M. Delatouche, au sujet dudit canal. 4 avril. — P. 488. A l'Intendant, sur les mesures à prendre entre la commission et lui, pour régler leurs attributions respectives sur les décharges des vingtièmes de 1788. 10 avril. — P. 490. Au bureau intermédiaire d'Amiens, au sujet d'un mémoire par lequel les matelots classés de la Somme réclament le privilège exclusif de la navigation sur cette rivière, reprochant en même temps audit bureau la lenteur qu'il met dans l'expédition des affaires. 13 avril. — P. 491. Au directeur général des finances, au sujet de la décharge d'impositions réclamée par le sieur Demachy, victime d'un incendie le 18

décembre 1787. 13 avril. — P. 192. Au marquis d'Hargicourt, sur la destitution du greffier de la municipalité d'Hangest. 13 avril. — P. 493. A M. de la Millière, relativement aux travaux des routes. 14 avril. — P. 496. Au bureau intermédiaire de Calais, sur un aqueduc à construire près de la digue du fort Neulay. 18 avril. — P. 500. A M. de la Millière, relativement aux poursuites que plusieurs propriétaires de fonds exercent contre des ouvriers tireurs de grès. 25 avril, — etc.

C. 2017. (Registre.) — In-fol. 196 pages, papier.

1789-1790. — Correspondance. — 1789. — P. 1. Lettre de la commission intermédiaire au directeur général des finances, relativement aux travaux des routes. 25 avril. — P. 3. Au bureau intermédiaire de Montdidier, relativement à l'adjudication de 19 journaux de communes appartenant à la communauté de Roye sur le Matz. 25 avril. — P. 3. Aux officiers municipaux d'Amiens, relativement à une assemblée du bureau des pauvres qui doit avoir lieu le lundi suivant, pour « aviser aux moyens de venir au secours de nos concitoyens indigens. » 25 avril. — P. 4. A M. Necker, relativement aux frais d'administration. 28 avril. — P. 7. A M. de la Millière, sur les travaux du canal de St-Valery. 30 avril. — P. 8. Aux officiers municipaux d'Amiens, à propos des mouvements populaires qui ont eu lieu le veille dans ladite ville. 30 avril. — P. 10. Au directeur général des finances, au sujet des accaparements de blés, qui ont provoqué une émeute à Amiens. 4 mai. — P. 12. Au bureau intermédiaire de St-Quentin, au sujet d'une incendie survenu au hameau de Villerecque. 5 mai. — P. 13. A M. de la Touche, sur le mauvais état de la route de Clermont à Amiens. 6 mai. — P. 17. A M. Necker, au sujet des frais d'administration. 10 mai.— P. 17. A M. de Ligne, sur des gratifications à accorder aux cavaliers de la maréchaussée, à ceux de Royal-Champagne, et aux cuirassiers, pour leur belle conduite, lors des derniers troubles. 10 mai. — P. 18. A M. Renouard, sur les mesures qu'il prend pour établir l'ordre dans Amiens. 11 mai. — P. 19. Au bureau d'encouragement, sur la demande faite par le bureau intermédiaire de Péronne, de deux béliers et de deux brebis de race Anglaise pour placer chez deux cultivateurs de Roisel. 12 mai. — P. 20. Au bureau intermédiaire de Doullens, sur des réparations à faire notamment à l'église de Franvillers. 13 mai. — P. 21. Au bureau intermédiaire d'Amiens, sur des plaintes portées par la municipalité de Formeries contre le sieur Pèlerin, entrepreneur de manufactures audit lieu. 13 mai. — P. 25. Aux officiers municipaux d'Amiens, relativement aux ateliers de charité établis à Amiens pour apaiser la sédition. 14 mai. — P. 27. Au bureau intermédiaire d'Abbeville, sur la nécessité d'employer les fonds de charité à des travaux utiles. 14 mai. — P. 29. Au directeur général des finances, lui exposant que des évènements impérieux ont obligé la commission à dépenser déjà en travaux de charité 27,000 l., sur les 30,000 que le Roi l'avait autorisée à prélever sur la caisse de l'octroi de Picardie ; « le terme approche où les pouvoirs qui nous ont été confiés par le Roi seront épuisés, et cependant les grandes calamités qui accablent le peuple ne sont pas prêtes à cesser. Nous ne pouvons, nous ne devons pas même vous dissimuler, Monsieur, que sa détresse est si extrême, que nous aurions à redouter à tous les instans son désespoir, si la vigilance d'une police militaire ne l'empêchoit d'éclater. Un relevé exact de tous les pauvres de cette ville nous a présenté la liste effrayante de 12,000 individus qui n'ont d'autre ressource que celle d'une charité trop souvent insuffisante et malheureusement toujours incertaine. Ce qui est plus allarmant encore, c'est que le nombre des pauvres ne peut qu'augmenter : les fabricants qui ont fait travailler jusqu'aujourd'hui, même à leur perte, pour nourrir leurs ouvriers, ont leurs magasins remplis de marchandises, dont ils ne peuvent trouver le débit, en sorte que leurs facultés s'épuisant, il n'est pas même de semaines où plusieurs d'entre eux ne ferment leurs atteliers » ; demande de nouveaux secours. 14 mai. — P. 32. Au bureau intermédiaire de Péronne, relativement aux travaux de charité. 15 mai. — P. 33. A M. de la Millière, au sujet du canal de St-Valery. 17 mai. — P. 36. A M. de la Touche, sur le même objet. 18 mai. — P. 39. Au vicomte de Selincourt, relativement à une contestation entre lui, les habitants de Selincourt et l'abbaye de Ste-Larme, au sujet des fermes de cette abbaye. 19 mai. — P. 40. A l'abbé Tascher, sur le même objet. 19 mai. — P. 41. Au directeur général des finances, sur la construction d'un aqueduc à Sangatte. 19 mai. — P. 42. A M. Hourier, contrôleur à Poix, au sujet de l'épidémie du Chaussoy. 19 mai. — P. 42. A M. Legrand, médecin, le priant de se transporter au village de Bresle, pour faire son rapport sur une maladie qui y règne. 19 mai. — P. 42. Au bureau intermédiaire d'Amiens, relativement à la reconstruction du pont de Salouel. 19 mai. — P. 43. Au collège des médecins d'Amiens, relativement au cours d'accouchement qui « a toujours lieu

au mois de décembre : la rigueur de cette saison et la difficulté des communications qui est presque générale à cette époque, rendoient pour ainsi dire nulles les dispositions bienfaisantes du gouvernement : en effet, il ne se rendoit presque jamais que quatre à cinq élèves à chaque cours, malgré sa publicité et sa gratuité. Un autre motif pouvoit encore éloigner les sujets de ce cours gratuit, c'est sa durée prolongée l'espace de six semaines dans la saison la plus rigoureuse, dans la saison où les ressources de subsistance sont le moins abondantes. Ce long espace de tems augmentoit d'ailleurs considérablement la dépense, qui quelquefois étoit à la charge de l'élève, quoique le plus souvent elle ait été à celle de la paroisse qui désiroit se procurer un sujet instruit... Cependant les honoraires du professeur étoient de 400 l. par chaque cours, et MM. les officiers municipaux d'Amiens faisoient les frais de trois médailles d'argent pour l'encouragement des élèves. » Les médecins sont priés de s'appliquer à perfectionner cette institution. 20 mai. — P. 44. Au bureau intermédiaire de Calais, au sujet de l'aqueduc de Sangatte. 20 mai. — P. 44. Aux maîtres en chirurgie d'Amiens, au sujet du cours d'accouchement. 20 mai. — P. 48. A M. Prudhomme, le priant de distribuer les secours aux indigents atteints de l'épidémie à Bresle. 20 mai. — P. 49. Au directeur général des finances, au sujet de la place de concierge du château d'eau d'Amiens disputée par le sieur Rousseau, ancien inspecteur des ponts et chaussées, architecte, nommé par la commission, et le sieur Malivoir, nommé par les officiers municipaux d'Amiens. 21 mai. — P. 50. Au directeur général des finances, relativement au dessèchement du Calaisis et de l'Ardresis. 21 mai. — P. 53. Au vicomte de Selincourt, au sujet du désastre qui vient d'arriver à ladite paroisse, et lui envoyant des secours. 21 mai. — P. 54. Au directeur général des finances, relativement aux travaux de charité. 21 mai. — P. 55. A M. Delatouche, relativement aux travaux des routes. 21 mai. — P. 57. A l'Intendant, sur la suppression des droits de tarif sur le riz. 22 mai. — P. 58. Au bureau intermédiaire d'Abbeville, au sujet des fonds de charité. 22 mai. — P. 59. Au directeur général des finances, relativement aux ravages occasionnés par la grêle du 13 juillet. 22 mai. — P. 61. A M. de la Millière, au sujet de la proposition faite d'employer les mendiants des environs d'Amiens à ramasser des cailloux pour l'entretien des grandes routes autour de cette ville, ce dont le clergé, la noblesse et le haut tiers peuvent faire les avances. 22 mai. — P. 62. A M. Tascher, abbé de Ste-Larme, au sujet des fermes de ladite abbaye. 23 mai. — P. 63. Au directeur général des finances, au sujet des haras. 24 mai. — P. 64. Au directeur général des finances, relativement aux communes de Marck. 24 mai. — P. 67. Au bureau intermédiaire de Doullens, au sujet de la reconstruction d'un pont sur l'Authie, à Occoche. 25 mai. — P. 68. Circulaire aux départements relativement aux travaux des routes. 25 mai. — P. 68. Lettre à M. Deligne, commandant pour le Roi à Amiens, au sujet des gratifications par lui demandées en faveur des troupes envoyées dans différentes localités de la province pour maintenir l'ordre. 25 mai. — P. 70. Au directeur général des finances, pour le paiement des travaux des routes. 26 mai. — P. 71. Au vicomte de Selincourt, au sujet des secours à envoyer aux habitants incendiés de ladite paroisse. 26 mai. — P. 73. Au directeur général des finances, sur les indemnités réclamées par un nombre considérable de députés de la campagne de la sénéchaussée de Ponthieu, pour leurs frais de déplacement lors de l'assemblée de ladite sénéchaussée, pour y porter les cahiers de doléances de leurs commettants aux États Généraux. 26 mai. — P. 75. Au bureau intermédiaire d'Amiens, relativement aux incendiés d'Oisemont. 27 mai. — P. 77. Au directeur général des finances, relativement aux constructions et réparations d'églises et de presbytères. 29 mai. — P. 81. Au comte de la Luzerne, ministre de la marine, lui envoyant et appuyant une requête des habitants de Mons-Boubert « par laquelle ils exposent combien la milice des matelots pour servir sur les vaisseaux du Roi leur est préjudiciable ; la perte de tous les sujets que le sort y a destinés, en augmentant l'effroi de ces agriculteurs, leur fait regarder comme l'avantage le plus précieux, celui de l'exemption de la milice des matelots. » 29 mai. — P. 85. A M. Midy, médecin à Roye, pour le remercier des soins qu'il a donnés aux malades atteints de l'épidémie de Roye sur Matz. 30 mai. — P. 88. A M. Sellier, à l'école des Arts, le remerciant de ses observations sur ladite école. 31 mai. — P. 88. Au directeur général des finances, sur les moyens à prendre pour subvenir à la subsistance du peuple, à propos de délibérations des municipalités de Montbrehain, Hargicourt et Beaucourt, département de St-Quentin, sur l'insuffisance de l'approvisionnement en grains desdites paroisses. 2 juin. — P. 91. A l'Intendant, sur le même objet. 3 juin. — P. 92. A M. Delatouche, au sujet des chaussées en pavés de grès. 4 juin. — P. 96. A M. Michault-Aliamet, à Abbeville, relativement au canal de la basse Somme. 6 juin. — P. 100. Au bureau intermédiaire

d'Amiens, au sujet de la maison vicariale d'Allaines, paroisse de St-Thibault, pour laquelle le marquis de Grasse et le sieur Boulnois s'obligent à fournir gratuitement l'un les bois de construction, l'autre le terrain. 10 juin. — P. 103. Au directeur général des finances, relativement aux ateliers de charité, dont les officiers municipaux d'Amiens craignent la suspension. 10 juin. — P. 104. Au bureau intermédiaire d'Amiens, relativement aux réclamations élevées contre les abus et vexations exercées par le collecteur de Romescamp. 12 juin. — P. 105. Au bureau intermédiaire de Montdidier, sur les secours à apporter aux paroisses victimes de la grêle du 13 juillet. 12 juin. — P. 107. A M. Decaix, receveur des gabelles, sur le sel à accorder aux incendiés de Selincourt. 13 juin. — P. 108. A M. de Croissy, au sujet de l'épidémie du Pont-de-Metz. 14 juin. — P. 109. Au directeur général des finances, sur la disette de grains qui se fait sentir dans la province et les moyens employés pour la combattre. 16 juin. — P. 113. A l'Intendant, au sujet de la reconstruction du bourg d'Oisemont incendié. 16 juin. — P. 114. Au bureau intermédiaire de Doullens, lui envoyant un mandat de 600 l. sur l'octroi de Picardie, pour les pauvres de ladite ville. 17 juin. — P. 115. Au bureau intermédiaire de St-Quentin, au sujet d'un insensé mis au dépôt de mendicité d'Amiens. 17 juin. — P. 116. A M. Tascher, abbé de Ste-Larme, sur les secours à envoyer aux incendiés de Selincourt. 18 juin. — P. 117. Au vicomte de Selincourt, sur le même objet. 18 juin. — P. 119. Au directeur général des finances, relativement aux fonds de charité. 19 juin. — P. 121. Au directeur général des finances, relativement aux grains et farines destinés à l'approvisionnement de la province. 20 juin. — P. 123. Circulaire aux départements, envoyant à chacun des fonds de charité à distribuer. 20 juin. — P. 124. Lettre à M. Legrand, médecin, le priant de se transporter à Fricamps, où règne une épidémie. 23 juin. — P. 125. Au directeur général des finances, relativement aux hautes paies réclamées par les commandants des troupes détachées pour le maintien de la tranquillité publique dans la province. 23 juin. — P. 126. Au directeur général des finances, sur des dissensions qui existent dans la communauté des perruquiers d'Abbeville. 23 juin. — P. 127. A M. Delatouche, sur la nécessité de doubler la marche des bateaux pour assurer la subsistance de la ville d'Amiens, et les travaux à faire pour mettre provisoirement la Somme en état de comporter ce supplément de circulation. 23 juin. — P. 129. Au bureau intermédiaire de Montdidier, relativement à la distribution du moins imposé. 25 juin. — P. 131. Au bureau intermédiaire de Doullens, lui marquant qu'à l'avenir les fonds de charité ne pourront plus être affectés à la réparation des rues des villages qui ne sont point de chaussées ni des traverses utiles. 26 juin. — P. 131. Au bureau intermédiaire d'Abbeville, sur le même objet. 26 juin. — P. 133. Aux commissaires de l'association civique, sur l'établissement d'un halage provisoire sur la Somme. 27 juin. — P. 135. Au chapitre d'Amiens, le priant de n'apporter aucun obstacle à l'établissement dudit halage dans ses propriétés. 28 juin. — P. 134. Au bureau intermédiaire d'Abbeville, sur les secours à distribuer aux victimes d'incendies, inondations, intempéries et autres accidents. 30 juin. — P. 136. Au bureau intermédiaire d'Abbeville, relativement au régime à observer pour la confection des routes. 30 juin. — P. 136. Au bureau intermédiaire de St-Quentin, sur des plaintes portées par les adjudicataires des travaux des routes contre M. de Villecholles. 30 juin. — P. 138. A M. Deu, au sujet du halage provisoire à établir sur la Somme. 30 juin.— P. 138. A l'Intendant, au sujet de demandes faites par les municipalités de Warlus et de Citerne d'organiser des patrouilles, pour veiller à la conservation des grains et prévenir les effets des menaces de feu, comme aussi au sujet des moyens pris par la municipalité de Formerie pour remédier à la disette. 30 juin.

P. 140. Lettre au directeur général des finances, demandant de nouveaux secours pour les travaux de charité d'Amiens. 2 juillet.— P. 144. Au bureau intermédiaire de Calais, au sujet du desséchement du Calaisis et de l'Ardresis. 4 juillet. — P. 145. A M. Moussette, vétérinaire à Montdidier, le priant de se transporter à Rosières où il règne une épizootie. 4 juillet. — P. 145. A M. Legrand, médecin, le priant d'aller à Blancfossé, où il règne une épidémie très dangereuse. 6 juillet. — P. 145. Au directeur général des finances, lui marquant que « nous avons vu avec beaucoup de peine dans la lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire le 30 du mois dernier, que vous étiez dans l'impossibilité de nous donner aucun autre secours en subsistance que ceux que vous nous avez procuré. Ils ont néanmoins été bien peu considérables, car ils se sont réduits pour la ville d'Amiens à deux cents sacs pesant quarante mille, ce qui est insuffisant pour la subsistance d'un seul jour ; mais nous sçavons que les circonstances maîtrisent les dispositions relatives à ce genre d'opérations, et si nous vous rapellons si souvent nos besoins, c'est par la confiance où nous som-

mes qu'en vous les faisant bien connoître, vous saisirez tous les moyens qui se présenteront de venir à notre secours. Il paraît que l'association civique n'a pu jusqu'à présent se procurer de bled en quelqu'endroit que ce soit, ce qui est très fâcheux, car la rareté de ces grains entraine après elle l'inconvénient d'avoir une très grande influence sur le prix des menus grains qui, dans ces tems de disette, alimentent seuls la partie la moins aisée du peuple, qui est toujours la plus considérable. D'un autre côté, il est incertain de sçavoir si le secours de cinq mille septiers partie en bled, partie en seigle, que vous avez, Monsieur, destiné pour cette province, pourra y parvenir. Nous sommes instruits qu'on a envoyé à Lille des voitures pour en faire le transport ici, mais qu'on n'y a trouvé aucune espèce de grains et que de là on a été renvoyé à Dunkerque. Nous ignorons quel sera le résultat de ce changement dans l'indication des magasins..... En vous priant, Monsieur, de faire protéger les moissons, dans la crainte malheureusement trop fondée qu'elles ne soient dévastées ou envahies soit par les pauvres qui sont pressés par la faim, soit par les malfaiteurs qui cherchent à profiter du malheur public, nous n'avons pas entendu vous proposer d'armer le peuple pour veiller à leur conservation ; nous avons toujours pensé, au contraire, qu'il y auroit les plus grands inconvénients à le faire... Nous désirerions donc que le gouvernement fit répartir des troupes dans les campagnes, à des distances très raprochées pour pouvoir se donner réciproquement main forte en cas de besoin ; en mettant peu d'hommes dans chaque village, on en protégeroit un plus grand nombre, et leur résidence seroit moins à charge aux habitans des campagnes... Nous croyons, Monsieur, que ces mesures doivent être prises sans éclat, et qu'il seroit prudent de préférer dans ce moment de fermentation de les faire mettre à exécution par des ordres privés et ministériels plutôt que par des formes publiques, qui n'ont d'efficacité que lorsqu'elles sont suivies avec une exacte sévérité. » 6 juillet. — P. 147. A M. de Sommièvre, commandant pour le Roi dans la province de Picardie, au sujet des troupes à envoyer dans différentes localités de la province pour empêcher la dévastation des moissons et assurer la tranquillité publique. « Il paroitroit plus convenable d'y employer de la cavalerie que de l'infanterie, tant parcequ'elle en imposeroit davantage, que parcequ'elle se porteroit plus aisément et plus promptement partout où sa présence deviendroit nécessaire. » 8 juillet. —P. 149. Aux officiers municipaux d'Amiens, leur marquant que « l'épuisement des ressources qui sont en nos mains et la juste crainte que le mal ne devienne encore l'hiver prochain bien plus grand qu'il ne l'est aujourd'hui, nous ont déterminé à solliciter de la manière la plus pressante M. le directeur des finances de venir au secours de cette ville avec des fonds provenant des impositions, soit en autorisant M. l'intendant à délivrer à votre profit, Messieurs, des ordonnances de payement qui seroient reçues pour comptant au trésor royal, soit de toute autre manière qu'il jugeroit convenable. Nous allons réitérer auprès du ministre des finances notre prière en votre faveur, car nous sommes dans l'impossibilité de fournir plus longtems aux dépenses considérables et réitérées qu'occasionnent vos atteliers de charité. » La commission leur assigne cependant encore une somme de 2,400 l. sur les fonds de l'octroi. « Animés comme nous du zèle le plus grand pour la chose publique, vous avez vu sans doute avec peine, des sommes considérables dépensées sans aucune utilité réelle pour la commune, et vous avez exigé des agens que vous avez employé pour la direction des atteliers que vous avez établi un nouvel ordre dans l'exécution des travaux. Nous ne pouvons qu'applaudir, Messieurs, aux vues qui vous ont dirigé, elles sont dans les principes d'une bonne administration ; il ne nous reste que le désir de les voir exécuter promptement. Nous avons remarqué dans le raport du directeur de ces ouvrages, des craintes qu'il ne faut point écouter : il est fâcheux qu'elles fassent de telles impressions dans l'esprit de ceux qui sont commis pour diriger un si grand nombre d'ouvriers, à qui il faut en imposer par une contenance assurée. Cette observation, Messieurs, ne vous sera sûrement pas échappée. » 9 juillet.— P. 150. Au bureau intermédiaire de Péronne, sur des difficultés qui se sont élevées au sujet de l'adjudication des travaux du presbytère de Thiepval. 9 juillet. — P. 150. Circulaire aux départements, relativement aux cotes de capitation des secrétaires du Roi. 9 juillet. — P. 152. Lettre à M. Cambray de Villers, sur de prétendus ravages causés parmi les bestiaux de Démuin par un chien suspect de la rage. 10 juillet. — P. 152. A l'Intendant, relativement aux couvertures en tuiles et en ardoises à Oisemont. 10 juillet. — P. 154. Au directeur général des finances, lui rendant compte « des réclamations qui nous ont été faites par MM. les officiers municipaux d'Amiens : elles nous ont paru si exagérées et si peu conformes à l'esprit qui doit diriger une administration, que nous n'avons pas voulu y répondre sans connoître les intentions du Conseil et votre opinion particulière, Monsieur, sur la conduite que nous avons à tenir. Il est nécessaire de

vous exposer ici, Monsieur, les principes que nous avons adopté en acceptant la mission dont l'assemblée provinciale a daigné nous charger. Nous sommes presque tous citoyens de la ville d'Amiens : cette qualité, si nous suivions les mouvements secrets qui portent naturellement tous les hommes à une sorte de prédilection pour les lieux qui les ont vu naître, sembleroit peut-être excuser quelque préférence en faveur de cette ville : mais nous croirions être indignes de la confiance dont on nous a honoré, si nous n'étions sans cesse en garde contre ce sentiment. Nous faisons tous nos efforts pour ne jamais perdre de vue que nous sommes les mandataires de toute la province ; nous songeons toujours que nous aurons un compte à lui rendre de toutes les opérations que nous aurons faites, et nous ne voulons pas nous exposer à des reproches de préférence qui seroient de véritables abus de confiance. Un autre principe dont nous ne nous sommes pas plus écarté, c'est de ne jamais perdre de vue l'avenir dans les tems de la plus grande détresse, et lorsque le moment présent sembloit exiger de nous les sacrifices les plus étendus. Nous osons croire, Monsieur, que ces principes sont les vôtres, et qu'ils doivent être la règle de toute bonne administration. Messieurs les officiers municipaux d'Amiens paroissent bien éloignés de les adopter et d'en reconnoître l'équité : ils ont même des prétentions toutes contraires. Ils considèrent l'octroi de Picardie comme leur patrimoine, et ils blament ouvertement une prévoyance qui, malheureusement, n'est que trop légitime et trop bien fondée. Nous vous avons fait part de nos craintes, Monsieur, dans la lettre que nous avons eu l'honneur de vous écrire le 2 de ce mois : nous y avons observé que lorsque nous aurions gagné le tems de la récolte, la détresse qui cesseroit pour la plus part des villes, seroit la même pour nous, parceque la cherté du pain n'étoit pas le plus grand mal que nous avions à redouter ; cette assertion n'est que trop certaine. L'hiver prochain, non seulement il faudra secourir des milliers d'ouvriers sans travail, mais même il faudra les chauffer, les vêtir pour le jour, les couvrir pour la nuit ; et c'est lorsqu'on a la certitude d'avoir cette masse effrayante de besoins à satisfaire, qu'on parle d'épuiser les ressources dans la saison la plus douce de l'année !... D'ailleurs les ressources qui proviennent des fonds de l'octroi ne peuvent et ne doivent pas être destinés pour la ville d'Amiens seule : la caisse de l'octroi de Picardie est alimentée par la consommation des eaux-de-vie qui a lieu dans toute la province. Chaque partie de cette province sembleroit donc y avoir un droit proportionné à cette consommation. Si on avoit une proportion arithmétique, la part de la ville d'Amiens auroit été bien peu importante, car elle ne forme pas même un douzième dans la population de la province : mais il faut en convenir, cette proportion ne seroit pas juste : la consommation y est plus forte et les besoins sont plus grands... Vous ne verrez peut-être pas sans étonnement, Monsieur, qu'elle profite déjà de quatre-vingt-trois mille sept cent soixante sept livres neuf sols sur 1789, surtout lorsque vous sçaurez que cette somme formera plus de la moitié de la recette de cette année, car, à coup sûr, elle ne montera pas, vu la misère publique, à plus de 160,000 l.... Vous observerez peut-être aussi, Monsieur...., que les secours accordés à Amiens excèdent cette égalité proportionnelle que nous avons fait vœu de suivre : cependant nous ne croyons pas mérité ce reproche. Nous avons tellement senti combien étoit délicate notre position, que nous avons recouru au Conseil chaque fois qu'il a été nécessaire d'accorder de nouveaux secours. D'ailleurs il est certain que cette ville étoit dans une situation qui sortoit de l'ordre commun, le mal étoit grand et pressant, il falloit un remède prompt, nous l'avions sous la main, les circonstances nous commandoient, nous y avons obéi. Mais il faut un terme à tout, même à la bienfaisance, car elle cesse d'avoir ce caractère si le principe en est injuste : nous croyons n'être pas encore sorti des bornes, mais nous croyons aussi qu'en faisant un pas de plus, nous les franchirions, et que nous en serions comptables à la province. Telles sont, Monsieur, les considérations importantes qui ont déterminé la proposition que nous vous avons faite par la lettre que nous avons eu l'honneur de vous écrire le 2 de ce mois : elle ne vous a sûrement point paru *sacrilège*, car ce n'est point l'humeur et la passion qui président à nos opérations : la raison seule, la froide et sévère raison prépare nos résolutions. Il est essentiel, nous l'avons déjà dit, Monsieur, et nous ne craindrons pas de le répéter : oui, il est essentiel de continuer les atteliers de charité, mais il seroit injuste, nous devons le dire aussi, de les continuer aux dépens de la province. MM. les officiers municipaux d'Amiens ne veulent pas que nous ayons recours à la bienfaisance du Roi : il n'est donc qu'un moyen d'y pourvoir, et ce moyen, les officiers municipaux ne devoient pas attendre qu'on leur indiquât : ils ont 90,000 l. de revenus : à quoi sont-ils employés ? C'est ce qu'il ne nous a pas encore été possible de pénétrer officiellement, les officiers municipaux d'Amiens ayant été les seuls de la province qui aient refusé de [illegible]

ner connoissance de l'état de leurs revenus et charges. Mais quelques abus plus saillants que les autres ont frapé tous les citoyens, et à ce titre ils nous sont connus. Or c'est, Monsieur, dans la réforme de ces abus qu'il convient de chercher des ressources, ce sont celles-là seules qu'il convient de scruter rigoureusement, et nous ne doutons pas qu'une sage économie observée pendant quatre ans seulement ne soit capable de couvrir une dépense de 120,000 l. qu'auroit pu faire la ville d'Amiens à l'époque la plus désastreuse peut-être qui ait eu lieu depuis l'établissement des communes. Voilà ce que disent tous les citoyens honnêtes, toutes les personnes sensées penseront de même. Cette conduite auroit été noble et louable, les officiers municipaux n'auroient pas été obligés d'exagérer sans cesse un mal qui n'est que trop réel et qui n'a pas besoin d'être exagéré pour attirer à eux seuls des fonds qui appartiennent à toute la province. Encore si ces fonds étoient bien employés, si cet emploi avoit une utilité réelle pour la commune, la réclamation de MM. les officiers municipaux seroit plus excusable, mais le plus grand désordre, le gaspillage le plus révoltant président à l'emploi de ces fonds. Vous ne voudrez pas croire, Monsieur, que les premières dispositions faites au moment de l'émeute subsistent encore; vous croirez moins encore que les 41,400 l. dépensées sur l'octroi de Picardie et les 4,800 l. de fonds de charité que nous avons accordé à cette ville n'ont pas produit pour 3,000 l. d'ouvrages : ce sont cependant des vérités irréfragables, des vérités qu'il vous est possible de faire constater, et lorsque nous engageons MM. les officiers municipaux par des invitations douces, amicales et réitérées à établir un meilleur ordre de travail dans leurs atteliers de charité, ils nous répondent que le peuple sçait bien qu'il n'est pas là pour travailler, que les sommes dépensées ont servi à donner du pain à des milliers d'hommes et que quelques centaines de toises de chemins de plus ou de moins ne sont rien en comparaison de ce grand objet. Sans doute, la vie d'un seul homme vaut mieux que tous les chemins possibles, mais quand on peut réunir l'avantage de tirer quelqu'utilité de la dépense faite pour sa subsistance, il est d'une bonne institution de chercher les moyens d'en profiter, et certainement la saison permettoit de l'exiger. Il est donc surprenant que MM. les officiers municipaux tiennent un pareil langage. Eux seuls n'apperçoivent pas d'ailleurs l'inconvénient qui résulte de cet ordre de choses : ils accoutument à l'oisiveté une race d'hommes qui va perpétuer ce mal contagieux, et l'enraciner peut-être à tel point qu'il sera impossible de l'extirper. » 12 juillet. — P. 161. Aux officiers municipaux de Breteuil, au sujet d'une épidémie qui règne à Blancfossé. 18 juillet. — P. 162. A M. de Sommièvre, lui marquant que « de nouvelles réclamations des habitans des campagnes et les changemens survenus dans la destination des troupes nous déterminent à revenir sur l'objet de la lettre que nous avons eu l'honneur de vous écrire le 8 de ce mois. Jamais le mal ne fut si pressant, Monsieur, on commence déjà à voler une partie des grains, quoiqu'ils ne soient pas encore mûrs. Les malheurs que nous venons d'éprouver et que nous éprouvons encore par l'effet d'une espèce de famine, nous font regarder la conservation des grains comme le premier, le plus important et le plus essentiel objet qui doive occuper le gouvernement. » 22 juillet. — P. 163. Au bureau intermédiaire d'Abbeville, au sujet des réparations des ponts de Collines et de Villers. 23 juillet. — P. 164. A M. Blondel, en réponse à une lettre de celui-ci, du 16 juin, demandant « s'il s'étoit réellement répandu dans quelque partie de notre province des bruits sur le désir que le Roi a fait annoncer aux États Généraux d'accorder à ses peuples la remise des impositions arréragées. Vous nous annonciez que les receveurs généraux des finances avoient témoigné au ministre des inquiétudes à ce sujet, et craignoient qu'il n'en résultât des entraves dans le recouvrement. Les renseignemens que nous nous sommes procurés, Monsieur, nous mettent à portée de vous donner l'assurance flatteuse que ces craintes sont peu fondées, particulièrement en ce qui concerne le recouvrement des impôts de la province confiée à nos soins. » 23 juillet. — P. 165. Au bureau intermédiaire d'Amiens, l'invitant « à faire des démarches pour opérer la conciliation commencée par M. le marquis de Grasse entre l'assemblée municipale de Formery et le sieur Pèlerin. » 23 juillet. — P. 166. Au bureau intermédiaire de Montdidier, relativement aux couvertures en tuiles. 24 juillet. — P. 167. Au bureau intermédiaire de Péronne, sur la demande par l'assemblée municipale de Roisel de deux béliers frisons. 24 juillet. — P. 169. A l'Intendant, relativement à la reconstruction du bourg d'Oisemont. 24 juillet. — P. 170. Au comte de Sommyevre, lui envoyant un état des lieux où il est nécessaire d'envoyer des détachements de troupes. 24 juillet. — P. 170. Circulaire aux municipalités, les informant de l'envoi de détachements de troupes pour assurer la tranquillité publique. 24 juillet. — P. 171. Au bureau intermédiaire de Péronne, relativement aux chaussées de pavés de grès. 25 juillet. — P. 173. A l'intendant, au sujet

des plaintes formées par la municipalité de Breteuil, sur ce que, s'étant occupé de faire le logement du détachement de 50 hommes envoyés audit lieu, « ils ont éprouvé des entraves de la part du receveur de M. l'abbé de Breteuil et de celui de Mlle de Béthune, dame du lieu, qui ont refusé de se prêter à aucuns arrangemens, sans avoir consulté l'un et l'autre ; de sorte que la classe indigente du peuple, la moins intéressée à la résidence de cette troupe, se trouve en suporter tout le fardeau. » 26 juillet. — P. 175. Au bureau intermédiaire de Calais, sur l'agrandissement de la chapelle des Attaques, à Marck, la fixation des gages du clerc-lai et maître d'école et les réparations à faire à l'école de ladite paroisse. 26 juillet. — P. 175. A l'intendant, au sujet de détachements de troupes à envoyer à Conty, à Fleury, à Tilloy et à Picquigny. 28 juillet. — P. 176. A M. Deligne, commandant pour le Roi à Amiens, relativement aux détachements de troupes à envoyer pour faire la police dans les campagnes. 28 juillet. — P. 197. Au bureau intermédiaire de St-Quentin, sur des réparations à faire notamment à l'église de Pontru. 29 juillet. — P. 181. Au bureau intermédiaire de Montdidier, relativement aux travaux des routes. 30 juillet. — P. 184. A M. Necker. « Les citoïens de la ville de Paris viennent de vous décerner le triomphe le plus flateur, un triomphe dont aucun homme n'a été honoré jusqu'ici, nous y applaudissons avec toute la France ; votre nom va servir de ralliement à tous les bons citoïens pour rétablir l'ordre public comme suspendu par votre retraite du ministère. Ce retour des citoïens à l'ordre public est devenu, Monsieur, bien nécessaire et bien pressant, car nous sommes dans un véritable état d'anarchie. Tout est dans le plus grand désordre dans cette province, et les loix sont impuissantes et sans force pour réprimer les excès condamnables auxquels on se livre. La noblesse, la bourgeoisie aisée et les grands cultivateurs sont obligés de déserter les campagnes, parcequ'ils sont menacés d'être assiégés et pillés dans leurs châteaux et dans leurs maisons, et par une fatalité qui n'a pas d'exemple, ce sont, à quelques exceptions près, ceux qui se sont le plus livrés aux actes d'humanité et de bienfaisance envers les pauvres, qui sont les plus exposés à l'aveugle fureur de ces malheureux : il suffit d'être riche pour exciter leur cupidité. » 2 août. — P. 185. A M. de Puiségur, commandant pour le Roi dans les provinces de Picardie et d'Artois, se plaignant de ce que, au moment où toutes les mesures étaient prises pour établir des patrouilles militaires dans les campagnes, « le commandant de Dauphin-dragons a reçu ordre de se rendre sans délai à Rouen, de manière que toutes ces dispositions se sont trouvées rompues au moment où elles allaient être mises à exécution. » 3 août. — P. 187. Au comte de St-Priest, ministre et secrétaire d'État au département de la maison du Roi, sur le même objet. 4 août. — P. 188. Id. à M. Necker. 4 août. — P. 190. Circulaire aux municipalités, sur les mesures à prendre relativement aux troupes à envoyer dans les campagnes, pour assurer la sécurité publique. « Il est d'usage qu'un officier commande un détachement de 24 hommes, mais ce détachement peut être épars environ trois lieues à la ronde, ainsi vous pourriés vous entendre avec les lieux circonvoisins, pour répartir ce nombre d'hommes à la distance indiquée, et fixer un chef-lieu où l'officier puisse résider convenablement. En second lieu, Messieurs, il faudra pourvoir au logement des hommes et des chevaux, de manière à contenter les soldats : vous y serés les plus intéressés, car plus ils seront contents, mieux le service se fera. En troisième lieu, il faudra aussi pourvoir tant à la subsistance des hommes qu'à celles des chevaux, l'état major de ce régiment ne pouvant se charger de faire passer des subsistances partout où seront envoïés les détachemens. A l'égard de la nourriture des hommes, elle sera toute entière à la charge des habitans qui profiteront de la protection des troupes, parceque la paie du Roi servira aux dragons de gratification pour le service pénible auquel ils se trouveront assujettis. Quant à celle des chevaux, l'état major remettra aux communauté ce que le Roi accorde pour y pourvoir ; dans le cas où cela serait insuffisant à cause de la difficulté de se procurer des fourages dans cette saison, le surplus de la dépense sera aussi en la charge de la communauté. Si ces conditions vous conviennent, Messieurs, il faudra prendre, au reçu de la présente, une délibération par laquelle vous fixerés le nombre d'hommes que vous jugerés devoir vous être nécessaires et offrirés de pourvoir à la dépense qu'ils occasionneront. » 4 août. — P. 193. Lettre aux députés du bailliage d'Amiens à l'Assemblée Nationale, leur accusant réception de l'arrêté pris par l'Assemblée pour calmer les troubles qui agitent la capitale et les provinces. 7 août. — P. 198. Circulaire aux bureaux intermédiaires, relativement aux travaux des routes. 8 août. — P. 200. Lettre au marquis de Lameth, au sujet d'une demande de troupes par lui faite pour assurer la sécurité des paroisses dont il est seigneur. 11 août. — P. 202. A M. de Cléry, trésorier de l'octroi de Picardie, l'autorisant à prêter sur la caisse dudit octroi 4,000 l. aux officiers municipaux d'Amiens, pour

travaux de charité. 14 août. — P. 204. A M. de Blergies, au sujet d'une maladie épidémique qui règne dans ladite paroisse. 18 août. — P. 205. A M. Necker, relativement à un emprunt de 30,000 l. que le vicomte de Selincourt propose de faire en son nom personnel, pour venir en aide aux incendiés dudit lieu. 19 août. — P. 207. Aux électeurs des trois ordres, officiers municipaux et conseil de ville d'Amiens, en réponse à la demande par eux faite d'être mis en état de pourvoir à la dépense des travaux de charité, sur l'octroi de Picardie. La commission ne peut satisfaire à cette demande. « Messieurs les officiers municipaux se sont crus jusqu'à présent [autorisés] à regarder l'octroi de la province comme leur patrimoine, et cette opinion, toute erronnée qu'elle est, s'est beaucoup accrue à ce qu'il paraît par la lettre que leur a écrit M. Necker le 6 juin dernier, car ils nous l'ont toujours rappelé avec la plus entière confiance toutes les fois que nous avons opposé à leurs réclamations les motifs d'équité qui nous empêchaient de les accueillir. Nous oserions dire que MM. les officiers municipaux ne sont pas entrés dans les intentions de ce ministre à jamais célèbre : l'esprit de justice et de sagesse qui président à toutes ses résolutions ne permet pas de douter qu'il ne connaisse parfaitement la mesure de son pouvoir et qu'il ne respecte en même tems les droits de chacun : on ne pouvait donc pas raisonnablement croire qu'il eut entendu disposer au profit de la ville d'Amiens des deniers qui appartiennent à toute la province. » Il faut donc chercher d'autres ressources pour alimenter les ateliers de charité, parmi lesquelles une plus grande économie dans la comptabilité, les biens communaux, un emprunt même. « Qu'il nous soit permis, Messieurs, de renouveller ici l'expression de nos regrets sur la manutention des atteliers de charité : vous avez été à portée de reconnaître vous-même le peu d'utilité qu'en retirera la ville ; nous regardons comme constant que le résultat du travail n'ira qu'à peine au douzième de la dépense. Nous avons invité différentes fois MM. les officiers municipaux de veiller à l'exécution de ces travaux, de fournir des outils aux ouvriers, de les faire travailler à la tâche, enfin de prendre des mesures certaines pour tirer au moins quelqu'avantage de la dépense énorme de ces atteliers : nos prières ont été vaines jusqu'à présent... Si vous aviés besoin de l'exemple des autres villes pour vous y déterminer, nous pourrions vous citer Abbeville, Mondidier et Doullens, où les travaux des atteliers de charité ont été exécutés à la plus grande satisfaction de l'administration. » 20 août. — P. 211. Circulaire aux départements, relativement aux travaux des routes. 20 août. — P. 214. Lettre au bureau intermédiaire d'Amiens, au sujet des abus qui existent dans les travaux de charité de ladite ville. « Nous ne craignons pas de dire que c'est une grande faute en administration que de ne point tirer parti des dépenses qu'on est obligé de faire pour venir au secours du peuple, qu'il est très dangereux d'accoutumer des hommes valides à recevoir de quoi subvenir à leur subsistance, sans en exiger un travail équivalent. » De nouvelles mesures sont à prendre. « Des projets contradictoires sur la direction à donner au canal de la haute Somme, aux abords et dans l'intérieur de cette ville, ont été jusqu'à présent un obstacle à l'exécution des travaux dont l'assemblée provinciale avoit autorisé la continuation ; mais nous avons cru que, dans les conjectures malheureuses où nous nous trouvions, il étoit de notre devoir de chercher à concilier tous les projets, et nous nous sommes flattés qu'en rassemblant les compagnies et les administrateurs les plus intéressés à l'avantage commun de cette ville, l'esprit public qui doit nous animer tous, pourroit applanir les difficultés, et que d'un commun accord, nous parviendrions peut-être à déterminer d'une manière constante et invariable la direction que doit avoir le canal..... Nous avons jugé en conséquence qu'il convenoit d'appeller par commissaires, au nombre de deux par chaque compagnie, le bureau intermédiaire du département d'Amiens, le corps municipal et le comité permanent réuni et la chambre du commerce de Picardie, afin de conférer ensemble sur cet important objet. Nous appellerons également MM. Laurent de Lionne et Delatouche, chargés tous deux de la direction des travaux à faire sur la rivière de Somme, le premier dans la partie supérieure, et l'autre dans celle inférieure. » 22 août. — P. 216. A M. Laurent de Lionne, sur le même objet. 22 août. — P. 217. A M. Delatouche, id. 22 août. — P. 217. Au comte de Puységur, sur le dessèchement du Calaisis et de l'Ardresis. 23 août. — P. 218. Au bureau intermédiaire de Calais, Montreuil et Ardres, sur le même objet. 23 août. — P. 221. A M. Maillart, membre de la commission, le prévenant de la fixation pour le jeudi suivant de conférences à l'effet de prendre un parti définitif sur la direction à donner au canal. 26 août. — P. 222. A M. Decoisy, médecin, sur une épidémie qui règne à Saleux. 27 août. — P. 223. A M. Delatouche, l'informant que, par mesure d'économie, l'exécution des projets relatifs à l'établissement de chaussées en grès dans plusieurs traverses de villages, sera suspendue. 21 août. — P. 225. Au bureau inter-

médiaire de Péronne, au sujet des chaussées en pavés de grès. 31 août. — P. 228. Au contrôleur général, relativement aux réparations d'églises et de presbytères. 1er septembre. — P. 230. Au contrôleur général, se plaignant de l'irrégularité du procédé par lequel M. Maugendre a notifié lui-même à la commission sa propre nomination à la place de subdélégué général de l'intendance de Picardie ; observant d'ailleurs que la commission ne croit pas avoir à correspondre directement avec le subdélégué général, et ajoutant : « Au surplus, Monsieur, cette commission devient aujourd'hui sans effet, M. Maugendre ayant cru devoir à sa sûreté personnelle de s'absenter de la ville, paroit avoir laissé encore la province sans administration, car il s'est fait délivrer un passeport pour la Bretagne, sa patrie, et il est parti avec toute sa famille. Vous croirés sans doute convenable, en procédant à son remplacement, de faire un choix qui n'expose plus la province aux mêmes inconvénients. » 31 août. — P. 232. A M. Masset, relativement au canal de St-Vallery. 4 septembre. — P. 233. Aux électeurs des trois ordres réunis à Amiens, leur faisant savoir que la commission ne peut pas se prêter à la continuation d'emprunt qu'ils demandent : les fonds de l'octroi de Picardie ne doivent pas être détournés plus longtemps de leur véritable destination ; les travaux du canal prêts à être mis à exécution pourront donner d'ailleurs du travail aux ouvriers d'Amiens, et ajoutant : « D'ailleurs, Messieurs, permettés que nous vous le disions, de quel œil la province nous verroit-elle destiner en votre faveur des fonds qui lui appartiennent, lorsque nous ne pouvons ignorer que vous en avés à votre disposition ? Le ministre même qui vous montre une bienveillance marquée, pourrait-il applaudir à une pareille mesure, lorsqu'il vient d'accorder une somme de 35.000 l. pour fournir aux dépenses extraordinaires du moment ? Vous nous dites à la vérité, Messieurs, que vous avés donné une autre destination à cette somme, qui l'absorbera en entier ; comme particuliers, nous ne pouvons pas douter d'une assertion avancée par une compagnie composée de l'élite des citoïens, mais comme administrateurs, comme mandataires, comme comptables de notre administration, il ne nous est pas permis de déférer à une assertion non justifiée. » 9 septembre. — P. 235. Au contrôleur général, lui marquant que « nous désirerions beaucoup pouvoir vous donner des résultats satisfaisans sur les produits comparés des récoltes de 1788 et 1789, mais comme nous craignons de vous jetter dans l'erreur, et que, dans cette matière, les erreurs ont des conséquences funestes, nous n'avons pas cru devoir adresser aux bureaux intermédiaires de départements, ni les projets tableaux que vous nous avés envoié, ni les instructions que contient la lettre que vous nous avés fait l'honneur de nous écrire le 31 aoust dernier, sans vous avoir préalablement proposé quelques observations. » Suivent lesdites observations. 10 septembre. — P. 238. A M. Blondel, relativement aux travaux des routes. 11 septembre. — P. 239. Aux députés du bailliage d'Amiens à l'Assemblée Nationale, leur exposant que, « depuis le moment où les troubles qui ont agité tout le roïaume se sont communiqués à la ville d'Amiens, nous n'avons pas cessé de nous occuper du soin de trouver des moïens de pourvoir à la subsistance des ouvriers sans travail. Nous avons dans le principe, indiqué à MM. les officiers municipaux l'établissement des atteliers de charité. Cet établissement fait précipitamment et au milieu des dangers d'une émeute populaire, a été formé sur des bases vicieuses : on y a admis indistinctement des personnes de tout sexe et de tout âge, il en est résulté des désordres affreux ; ces atteliers sont devenus l'azile des mauvaises mœurs, le foyer où se fermentaient les émotions populaires qui se sont succédées plusieurs fois depuis cette époque. La débauche et l'insubordination ne sont pas les seuls maux que produisent ces atteliers de charité ; tous ces ouvriers paraissent s'être concertés pour ne vouloir pas travailler ; ils se contentent de se trouver à l'appel, afin de recevoir leurs salaires, et ils ne se livrent aucunement au travail. Cet abus est poussé à tel point, qu'il ne se trouve pas pour 6,000 livres d'ouvrages utils, tandis qu'on a dépensé plus de 60,000 l. Nous avons vainement fait jusqu'ici des représentations à MM. les officiers municipaux, nous les avons vainement engagés à convertir le travail par journée en travail à la tâche, le régime primitif, tout vicieux qu'il est, subsiste encore.... Nous avons formé le projet de changer l'établissement de ces atteliers, et de nous charger nous-mêmes de la surveillance, en les dirigeant vers des objets qui sont confiés à votre administration, vers des objets qui, toute à la fois seraient d'une utilité générale pour la province, et rempliraient la destination des fonds qui y seraient emploïés. » Ce projet consisterait, 1° à faire rendre à M. Laurent de Lionne la direction des travaux de la partie basse de la Somme, 2° à consacrer à reporter sur cette partie de la rivière les travaux que l'assemblée provinciale, dans son arrêté du 10 décembre 1787 avait délibéré de porter dans la partie supérieure de la Somme entre Amiens et Bray ; « l'assemblée provincialle elle-même ne pourrait nous savoir mauvais gré

d'une réclamation dictée par les circonstances les plus impérieuses : il faut du pain à des milliers d'ouvriers sans travail, et nous ne voïons que le seul moïen que nous indiquons pour leur en procurer d'une manière qui se concilie avec un bon emploi des fonds dont le Roi nous a confié l'administration, et pour le plus grand avantage de la province. » 12 septembre. — P. 241. Aux électeurs des trois ordres, officiers municipaux et conseil de la ville d'Amiens réunis, relativement à la capitation. 14 septembre. — P. 243. Aux électeurs des trois ordres, officiers municipaux, etc., d'Amiens, au sujet de fenêtres ouvertes par M. Rousseau dans le château d'eau, sans autorisation, et traitant subsidiairement la question du directeur des fontaines publiques d'Amiens. 15 septembre. — P. 249. Au bureau intermédiaire de Doullens, au sujet de l'établissement de cantonniers sur les routes dudit département. 15 septembre. — P. 250. A M. de la Varenne, colonel au corps royal du génie, lui envoyant, pour les examiner, neuf plans relatifs au canal de la Somme. 16 septembre. — P. 251. A l'Intendant, lui envoyant plusieurs rôles pour être rendus exécutoires : la commission estime qu'il ne suffit pas à certains de ces rôles d'avoir été rendus exécutoires en l'absence de l'Intendant par M. Maugendre, subdélégué général, et que la ratification de l'Intendant est nécessaire. 17 septembre. — P. 252. Au bureau intermédiaire d'Amiens, lui demandant ses observations sur un mémoire tendant à obtenir que les travaux du canal de St-Valery soient rapprochés d'Abbeville, afin de procurer aux ouvriers de la manufacture de cette dernière ville un travail dont le produit fourniroit à leurs besoins. 18 septembre. — P. 253. A M. Delatouche, le priant de faire son possible pour entrer dans les vues dudit mémoire provenant des officiers municipaux d'Abbeville et du comte de Mautort. 19 septembre. — P. 254. Aux entrepreneurs des travaux de St-Valery, sur le même objet. 22 septembre. — P. 255. Aux commissaires du bureau d'encouragement, au sujet du procédé découvert par l'abbé Brale pour une meilleure préparation du chanvre. 23 septembre. — P. 256. Au bureau intermédiaire de Montdidier, relativement aux travaux des routes. 23 septembre. — P. 260. Au bureau intermédiaire de Calais, sur une délibération des habitants de Balinghem en Calaisis, relative à des abus qui se seraient introduits dans la jouissance des marais communs de cette paroisse. 24 septembre. — P. 262. Au bureau intermédiaire d'Amiens, relativement aux travaux du canal de la Somme. 25 septembre. — P. 263. A M. Derveloy, subdélégué général, le félicitant du choix qui a été fait de lui pour remplir les fonctions d'administrateur de la province en l'absence de l'intendant, et relativement à la correspondance entre la commission et l'intendance. 24 septembre. — P. 265. Au même, au sujet d'un mémoire de M. Jourdain de l'Éloge, sur des attaques injustes dont il serait l'objet. 28 septembre. — P. 265. Aux officiers municipaux d'Abbeville, leur faisant connaître qu'il n'est plus possible à la commission d'accorder de nouveaux fonds sur l'octroi de Picardie, pour travaux de charité. Tout ce qu'elle peut faire encore, c'est de leur offrir un prêt de 2,400 l. au plus. 29 septembre. — P. 267. A M. Asselin, député de l'assemblée du département d'Amiens, au sujet des secours à accorder aux incendiés d'Oisemont pour couvertures en tuiles. 30 septembre. — P. 271. A M. Delatouche, le priant de s'occuper sans retard des tracés, plans, devis et détails estimatifs des travaux à faire au canal de St-Valery à proximité de la ville d'Abbeville. 30 septembre. — P. 271. Au comte de Mautort, sur les inconvénients qu'il y aurait à changer les travaux commencés au canal de St-Valery, pour les reporter ailleurs, et lui marquant qu'il serait beaucoup plus convenable d'en proposer de nouveaux, en laissant subsister les anciens. 30 septembre. — P. 272. A M. Cordier de la Houssoye, le priant de rechercher les moyens de perfectionner la navigation de la Somme. 30 septembre.

P. 274. Circulaire aux départements, sur le recouvrement de la contribution représentative de la corvée. 2 octobre. — P. 276. Lettre aux députés du bailliage d'Amiens à l'Assemblée Nationale, sur la demande faite par eux à la commission de ses réflexions sur les assemblées provinciales et sur celles qui leur sont subordonnées. « Daignés nous permettre, Messieurs, de vous proposer s'il ne serait pas convenable que vous demandiés avec force qu'il ne soit décrété sur cet objet de la plus haute importance, sans avoir consulté le vœu des provinces. A coup sûr il ne sera pas reçu par la Nation avec le même enthousiasme qu'il a excité parmi ses représentans, et nous en avons déjà la preuve. On voit avec peine que l'Assemblée veuille nous dépayser, s'il est permis de s'exprimer ainsi, on est humilié de la voir soumettre notre sort, nos mœurs, nos usages, nos coutumes, nos habitudes, au sistème d'un calcul qui peut bien donner l'idée de la perfection en géométrie, mais ne doit pas servir de règle aux actions morales des hommes. La commission intermédiaire, les bureaux de départemens qui en dépendent et les municipalités sont propres par la

chaine des relations établies entre eux, à vous faire connoître le vœu de chaque province. Pourquoi ne les consulterait-on pas sur un objet qui les intéresse aussi essentiellement ? Ce serait le moyen d'arrêter l'esprit de sistème qui parait avoir dirigé le projet de constitution. » 3 octobre.— P. 277. A M. Necker, relativement aux indemnités à accorder aux boulangers victimes de l'émeute des 29 et 30 avril précédents à Amiens. 4 octobre. — P. 281. Au contrôleur général, relativement au dessèchement du Calaisis et de l'Ardresis. 8 octobre. — P. 282. A M. Derveloy, subdélégué général, sur le même objet. 3 octobre. — P. 285. A MM. le chevalier de Belloy, Maisnel, Poullain, Lefèvre-Lenglet, Degand et Tondu, relativement aux travaux du canal de la Somme aux abords et dans l'intérieur de la ville d'Amiens. 9 octobre. — P. 285. Au contrôleur général, à l'effet d'être autorisée à prendre 60,000 l. sur la caisse des ponts et chaussées, pour rembourser à celle de l'octroi de Picardie partie d'une somme de 100,000 l. empruntée à celle-ci en 1788 pour payer les travaux des routes et soulager les contribuables, ledit remboursement étant nécessaire pour faire face à la dépense des ateliers à ouvrir aux abords de la ville d'Amiens, pour perfectionner la navigation de la Somme. 10 octobre. — P. 287. Aux électeurs, officiers municipaux, etc., de la ville d'Amiens, sur la réduction des prix du sel et le recouvrement des impositions. 12 octobre. — P. 290. Circulaire aux départements, sur l'établissement des cantonniers. 12 octobre. — P. 293. Lettre au bureau intermédiaire d'Abbeville, l'informant que la commission a fait un mandat de 1,200 l. pour mettre les officiers municipaux de ladite ville en état de continuer les travaux de charité. 12 octobre. — P. 297. Au bureau intermédiaire d'Amiens, lui demandant des éclaircissements au sujet d'un droit de marque sur les étoffes qui se perçoit à la halle foraine d'Amiens. 14 octobre. — P. 299. Au bureau intermédiaire de Saint-Quentin, relativement aux travaux de la route de St-Quentin à Guise. 14 octobre. — P. 301. A M. Rigoley d'Ogni, intendant général des postes, au sujet des représentations faites par le courrier de la malle, à l'effet d'obtenir en faveur des chevaux faisant le service de ladite malle, l'usage d'une mare sur la route d'Amiens à Breteuil, près du hameau du Chapon Blanc. 14 octobre. — P. 302. Au contrôleur général, relativement à l'incendie d'Oisemont. 15 octobre. — P. 305. Au contrôleur général, lui faisant savoir qu'il ne sort de grains d'aucun port de la généralité de St-Valery à Calais, mais qu'il en sort par Bergues, qui n'est pas du même ressort. La commission lui fait part des alarmes qu'elle a conçues en apprenant que les commissaires du bureau des subsistances de Paris avaient acheté 200,000 sacs de blé en Picardie, « ce qui fait à peu près la valeur d'une année de consommation dans toute la province. » 18 octobre. — P. 307. A M. de Cizancourt, caissier de la corvée à Péronne, sur les remboursements à faire à la caisse de l'octroi de Picardie. 18 octobre. — P. 309. Aux députés du bailliage d'Amiens à l'Assemblée Nationale, leur adressant le mémoire d'observations rédigé par la commission sur le projet présenté à ladite Assemblée sur les nouveaux arrondissements à donner aux provinces. « Nous joignons ici une carte géographique sur laquelle nous avons tracé la ligne de démarcation qui formerait notre arrondissement, désignée par la teinte bleue et violette : celle en jaune désigne l'étendue de païs que nous perdrions. Nous vous prions, Messieurs, de faire valoir nos observations auprès de l'Assemblée Nationale, en y joignant celles que votre sagesse vous dictera. » 20 octobre. — P. 310. Au bureau intermédiaire de Montdidier, sur l'autorisation demandée par les habitants de Moreuil à passer contrat par-devant notaire d'une rente de 150 l., au principal de 3,000 l., pour payer les frais d'un procès entre cette communauté et celle de Morisel. 21 octobre. — P. 311. A M. de Villecholles, caissier de la corvée, sur les plaintes qui s'élèvent contre lui de ce qu'il refuse d'acquitter les mandats délivrés au profit de l'adjudicataire des travaux des routes, sous prétexte qu'il n'a pas de fonds en caisse. 15 octobre. — P. 311. Au bureau intermédiaire de St-Quentin, sur le même objet. 22 octobre. — P. 320. Aux officiers municipaux de Roye, leur faisant connaître les représentations faites par M. de Boissy, officier dans le régiment de Berry, sur la modicité du traitement des cavaliers en détachement dans ladite ville. 1er novembre. — P. 322. Au contrôleur général, relativement aux impositions. 1 novembre.— P. 326. Aux bureaux intermédiaires de Montdidier à Amiens au sujet de l'établissement d'un chef et de trois cavaliers de maréchaussée et d'un détachement de troupes à Lihons. 7 novembre. — P. 327. Au duc d'Havré, sur le projet de rédimer la province de la gabelle et du tabac. 8 novembre. — P. 333. A M. Houzé, caissier de la prestation de la corvée, sur les remboursements à faire à la caisse de l'octroi. 11 novembre. — P. 334. Circulaire aux départements, sauf à celui de Calais, sur le projet de rédimer la province de la gabelle et du tabac. 11 novembre. — P. 335. Observations sur l'imposition de 1790. »

P. 340. Au bureau intermédiaire de Montdidier sur des travaux exécutés sur la route d'Amiens à Albert, sans autorisation de la commission. 13 novembre. — P. 342. A M. Duquesne, employé à la direction du canal, sur ce que des ouvriers de la campagne ont été employés à travailler audit canal. 14 novembre. — P. 344. Aux députés du bailliage d'Amiens à l'Assemblée Nationale, relativement à la nouvelle division du royaume et au projet de département qui doit correspondre à l'ancienne Picardie. « Nous perdons une fort grande étendue de terrein, mais nous l'avions bien prévu : il n'était pas possible que le Calaisis et l'Ardresis nous restassent, étant éloignés de 30 à 36 lieues du centre. St-Quentin était à peu près dans le même cas, cependant une circonstance pouvait nous faire désirer de le conserver, c'est la confection du canal de la haute Somme : il y a tout à craindre en effet que l'entière perfection de cet ouvrage important n'éprouve beaucoup d'obstacles lorsque son exécution sera soumise à deux administrations différentes..... Nous avons vu avec beaucoup de satisfaction qu'on a respecté, autant que les localités ont pu le permettre, les limites anciennes des provinces, et cette considération nous arrête un peu sur les observations que nous avons à vous proposer relativement à la portion de la Normandie que nous avions réclamé pour former notre arrondissement : cependant comme toutes les convenances parlent en notre faveur, nous croïons devoir insister sur l'exécution de notre premier projet. Il est une première considération qui vous paraitra sans doute comme à nous, Messieurs, de la plus haute importance, ce serait d'avoir une représentation pleine à l'Assemblée Nationale : les avantages qui en doivent ou peuvent résulter sont trop évidens pour avoir besoin d'être développés ; d'ailleurs c'est la moindre chose qu'une province ait une représentation entière, lorsque d'autres en ont cinq ou six à la fois. Or nous ne pouvons espérer de l'obtenir qu'autant que nous aurons un territoire assés étendu, une population assés considérable pour atteindre la proportion que vous déterminerés ; suivant le projet que vous nous présentés, il est plus que probable que nous ne pourrons pas nous élever à cette proportion. En effet, ce projet ne comporte guères que six districts, au lieu que par celui que nous vous avons proposé, il serait facile d'en établir neuf, dont les chefs-lieux seraient : Amiens, Abbeville, Doullens, Péronne, Mondidier, Clermont, Beauvais, Aumale et Eu. Il est bon de vous observer, Messieurs, que le comté d'Eu et le duché d'Aumale forment en quelque sorte deux districts particuliers dans la Normandie, et régis par des coutumes particulières : que de plus le comté d'Eu est déjà détaché en partie de cette province, étant du ressort de la sénéchaussée de Ponthieu, pour les cas roïaux, et ressortissant dans tous les autres cas, nuement au parlement de Paris. Ces deux cantons sont d'ailleurs infiniment plus éloignés de Rouen que d'Amiens, et ils forment dans la Picardie une espèce d'angle rentrant qui indique que leur dépendance naturelle doit se raporter à cette province. Les considérations politiques parlent aussi en notre faveur ; la Normandie à l'avantage de réunir plusieurs ports dans son département, et tous beaucoup meilleurs que celui du Tréport situé dans le comté d'Eu ; le département de Picardie, au contraire, dépouillé, s'il est permis de s'exprimer ainsi, du Boulonnais et du Calaisis, ne conserve plus que le port de St-Vallery, qui, comme on sait, n'est pas regardé comme important. Or s'il est vrai que la multiplicité des ports fasse la richesse d'un païs, il est évident qu'il sera beaucoup plus avantageux pour le comté d'Eu et les païs adjacens de dépendre de l'administration de Picardie, parceque la Normandie, qui a beaucoup de ports et de bons, négligera celui du Tréport, tandis que la Picardie, qui n'en a qu'un médiocre, donnera tous ses soins pour améliorer celui-là. Quant au duché d'Aumale, ce sont les raports du commerce qui le tient à Amiens : toutes les étoffes nommées Aumales, Blicourt, Crèvecœur, se fabriquent dans ce canton, et de là s'apportent en cette ville, où elles reçoivent les apprêts qui leurs donnent le cours dans la vente. Ce commerce a tellement établi les relations entre Amiens et ce païs, que tous ceux qui l'habitent viennent journellement dans cette ville, tandis qu'ils ne connaissent même pas celle de Rouen. Vous sentez, Messieurs, combien, d'après cet état de choses il résulterait d'avantages pour ce canton d'être réuni à l'administration de Picardie, tout en faisant leurs affaires commerciales, les habitans de ces cantons pourraient s'occuper de toutes celles qui seraient relatives à l'administration et de leurs affaires contentieuses. Nous ajouterons qu'Aumale étant tout à fait sur la lizière de Normandie, et à moins d'une lieue de distance de Picardie, ne peut jamais faire un chef-lieu de district en Normandie, au lieu qu'en le réunissant à notre département, on lui ferait un très bel arrondissement de tous les lieux qui avoisinent la principauté de Poix. Enfin nous ne devons pas omettre de vous observer, Messieurs, que Clermont ne pouvant pas être chef-lieu d'un district qu'autant que vous pourrés en composer neuf, il est très important de faire tous vos efforts pour lui procurer cet avantage, sans

lequel cette ville se trouverait comme anéantie. En effet, Clermont a déjà un bailliage dont le ressort est assés considérable, cette juridiction a donné lieu à nombre d'établissement qui font vivre cette petite ville, et si cette juridiction n'était pas conservée, tout ce qui tient à la judicature, conseillers, notaires, procureurs et huissiers seraient sans ressource, un grand nombre de familles aux abois..... Les mêmes motifs nous font désirer de conserver un district à Doullens ; il devient d'ailleurs d'une nécessité absolue, au moïen de ce que l'Assemblée a décrété que le nombre ternaire serait observé dans chaque département, ainsi que vous l'avez mandé, Messieurs, par votre lettre d'hier. Doullens est, par sa position, le seul lieu qui puisse former le sixième district : il est à sept lieues d'Amiens, huit d'Abbeville et douze de Péronne, et par conséquent au centre d'une fort grande étendue de terrein trop éloignée de ces trois villes..... Ne croiriés vous pas convenable, Messieurs, de demander à l'Assemblée de réserver aux départements la faculté de réformer entr'eux, par des échanges réciproques, les arrondissemens, pour les ramener à une plus grande régularité ; il en pourrait résulter cette perfection à laquelle le comité de constitution paraissait tenir beaucoup. Nous désirerions savoir aussi, Messieurs, si l'intention de l'Assemblée est de former les districts dans une proportion d'étendue, de population et de contributions aussi égale que les circonstances le permettront. Cette mesure serait désirable sans doute, elle est même absolument nécessaire entre Amiens, Abbeville et Doullens, où tout est mélangé d'une manière inconcevable, mais les coutumes y résistants, cet obstacle arrêtera-t-il l'Assemblée Nationale ? » 15 novembre. — P. 349. Aux députés du bailliage d'Amiens à l'Assemblée Nationale, au sujet des accaparements de grains faits par les préposés du bureaux de subsistances de Paris. « Cette manœuvre odieuse, qui tend à nous affamer pour alimenter Paris, est sûrement contraire aux intentions de l'Assemblée Nationale, qui annonce vouloir maintenir l'égalité entre la capitale et les provinces. C'est dans cette confiance que nous lui demandons justice. Nous vous prions, Messieurs, d'être les interprètes de notre réclamation, nos plaintes sont légitimes, la conduite des députés de Paris est illégale et impolitique : elle est illégale, parcequ'ils n'ont le droit de faire leurs achats que dans l'étendue de 15 lieues de raïons, et qu'au mépris de cette loi limitative, ils viennent à 27 lieues aux portes de notre ville, faire des accaparemens déguisés, offrir des primes, proposer des conditions avantageuses aux laboureurs et accélérer le moment d'une disette presqu'inévitable ; pour nous elle est impolitique, nous le prouvons par le fait : au mois de juillet dernier, nous manquions de grains à Amiens, plusieurs citoïens généreux se sont réunis sous la dénomination d'association civique, pour en faire venir de tous les lieux où il serait possible de s'en procurer à tel prix que ce fût : des commissaires sont partis sur-le-champ, ont acheté chés l'étranger à grands frais des grains de toute espèce, et l'ont fait expédier pour Amiens ; eh bien, vous le savés, Messieurs, ce grain destiné pour la subsistance du peuple n'a pas été plutôt arrivé, qu'il a été volé, pillé, gaspillé par ce même peuple à qui il était destiné. D'après cela, les proposés du bureau des subsistances peuvent-ils se flatter que les approvisionnemens qu'ils se proposent de faire passer par Amiens y seront respectés par le peuple justement indigné de la conduite peu fraternelle des habitans de Paris ? Sans doute ces préposés feront escorter les convois qu'ils attendent, et ils opposeront la force à la violence, mais c'est donc une guerre civile qu'ils nous annoncent! Il dépend, Messieurs, de l'Assemblée Nationale d'écarter de nous les malheurs qui nous menacent, en forçant la commune de Paris de se renfermer dans les justes bornes qui lui ont été prescrites, et en favorisant le projet contenu au mémoire que nous avons l'honneur de vous adresser ci-joint. » 16 novembre. — P. 350. A M. Necker, demandant une prime pour l'importation du riz. 17 novembre. — P. 352. A M. de Montaran, intendant du commerce, sur le même objet. 17 novembre. — P. 352. Id. aux députés du bailliage d'Amiens à l'Assemblée Nationale. 17 novembre. — P. 353. Au bureau intermédiaire de Montdidier, relativement aux travaux des routes. 17 novembre. — P. 356. Au duc d'Havré, sur les secours à accorder à la paroisse de Lœuilly, pour mauvaise récolte. 18 novembre. — P. 356. Au duc d'Havré, lui envoyant « la levée géométrique de l'arrondissement de notre département. Nous l'avons fait faire avec la plus grande exactitude par M. Moignet, conducteur principal dans les ponts et chaussées, dont nous avons éprouvé le zèle et les talens dans différentes circonstances où nous l'avons emploié avec succès. Vous remarquerés que les limites ont été tracées avec beaucoup de soin, et que les lignes ont été tirées dans les angles, c'est-à-dire dans leur plus grande longueur. Cependant nous n'avons pas encore l'étendue suffisante pour former notre département : en effet il ne se trouve dans les limites tracées sur la feuille que 297 lieues 3/4 de surface de terrein, ce qui fait 26 lieues 1/4 de moins

des 324 auxquelles on parait avoir borné les départemens. Le géographe que vous consulterés pourra vérifier nos calculs : ils sont on ne saurait plus justes. Il y a donc un manquement évident, mais par l'examen, ce manquement va, Monsieur le duc, vous paraître beaucoup plus considérable. En effet, il se trouve sur cette étendue environ 12 lieues couvertes de sable, tant le long de la côte entre la ville d'Eu et l'embouchure de l'Authie, que dans la baie de la rivière de Somme. En second lieu, en conservant l'élection de Mondidier, qui, comme vous le voïés, Monsieur le duc, ne peut être détachée de notre département, puisqu'il est encore incomplet, même en l'y comprenant, on ne peut cependant pas laisser subsister cette élection telle qu'elle est, car vous remarquerés qu'elle se prolonge jusques dans le faubourg de Beauvais ; or si on ne nous laissait pas cette dernière ville, il est certain qu'il y aurait encore à reprendre sur cette élection au moins 12 à 15 lieues de surface de terrein, pour lui former un arrondissement. Ces deux objets distraits de l'étendue que comporte le projet actuel, et réunis avec le manquement que nous éprouvons déjà, portera le manquement effectif au moins de 54 lieues quarrées de surface, ce qui ne serait rien moins que juste, par une foule de raisons que nous vous avons déjà développées..... Nous avons pour nous étendre quatre cantons de convenances : le comté d'Eu, le duché d'Aumale, la Beauvaisis en partie, et le Vermandois ou l'élection de St-Quentin. Nous ne savons pas bien quelle est l'étendue de tous ces différens cantons, parceque nous n'avons pas eu le tems de le faire mesurer et que nous n'en connaissons pas parfaitement les limites ; on nous assure cependant que le comté d'Eu et le duché d'Aumale ne contiennent pas plus de 15 à 20 lieues de surface, ce qui serait encore insuffisant pour nous compléter. » La raison la plus forte qui milite en faveur de leur réunion audit département, « c'est que ces cantons sont remplis de bois, et que nous en manquons au point d'être un jour obligés d'abandonner notre province. Si donc nous les réunissons à notre département, le premier objet peut-être dont l'assemblée provinciale devrait s'occuper, serait d'ouvrir une communication facile au milieu de tous les bois dont les païs sont couverts..... Ainsi une partie du Beauvaisis, le duché d'Aumale et le comté d'Eu pourraient nous donner les 60 lieues quarrées de surface qui nous manquent environ ; et quand il y aurait quelque chose en sus, il n'y aurait sûrement pas d'inconvéniens à nous l'accorder, comme nous avons déjà eu l'honneur de vous le dire : 1° parceque nous n'avons qu'une assemblée dans notre province ; 2° à raison des convenances ; 3° parcequ'il est plus juste d'étendre que de restraindre ; 4° enfin parcequ'il y a trois à quatre mille lieues quarrées d'excédent, dont il serait naturel que nous profitassions comme les autres. Si vous n'adoptés pas ce projet, Monsieur le duc, il semble qu'il nous faudrait au moins laisser l'élection de St-Quentin ; si l'éloignement et le défaut de relations paraissent devoir les écarter de notre département, la considération de la navigation les en raproche certainement beaucoup. Vous croïés devoir conserver Péronne par cette raison, mais sous ce raport, Péronne ne nous est d'aucune utilité sans St-Quentin, car ce sera vainement qu'on poussera le canal jusqu'à Péronne, si on ne le mène pas au point d'opérer la jonction de la Somme avec l'Escaut. A quoi servirait en effet un canal qui coulerait dans une vallée où il ne se trouve aucune ville de commerce au-delà d'Amiens ?..... Nous ne dissimulons pas cependant que l'éloignement est un grand motif d'opposition à notre demande ; nous sommes obligés de convenir qu'il y a 23 à 24 lieües de distances des confins de l'élection de St-Quentin à Amiens. Mais de quelque manière qu'on se prononce sur cet objet, nous nous pouvons nous détacher de Péronne : il est à notre convenance, il nous avoisine, il forme un arrondissement parfait, et c'est d'ailleurs un païs très riche, qu'il est essentiel pour nous de conserver..... Il nous reste, Monsieur le duc, à vous observer que ce serait vouloir la ruine de Mondidier, que de lui enlever sa juridiction, que ce serait aller même contre votre intention et celle de l'Assemblée Nationale, puisqu'au lieu de raprocher la justice des justiciables, cette mesure l'en écarterait à leur grand préjudice. Si nous ne consultions que l'intérêt de la ville d'Amiens, nous adopterions ce projet avec empressement, parcequ'il tendrait à lui donner la plus grande importance ; mais nous pensons que des hommes publics ne doivent jamais être déterminés par de semblables considérations, et nous sommes sûrs d'avance que nos principes sont d'accord avec les vôtres. Nous vous prions, M. le duc, de nous informer s'il est toujours question d'une cour suprême à Amiens : comme cet établissement intéresse toute la province comme nous, nous mettrons le plus grand intérêt dans le succès de ce plan, qui paraissait être celui du comité de constitution. » 18 novembre. — P. 360. Au bureau intermédiaire d'Amiens, à l'effet de faire réparer le chemin de Saint-Valery à Abbeville, pour faciliter le passage des blés destinés à l'approvisionnement de Paris. 19 novembre.

— P. 362. A M. Delatouche, sur le même objet. 20 novembre. — P. 364. Au duc d'Havré lui envoyant « un projet d'arrondissement calculé d'après les cartes de Cassini, qui nous donne à quelque chose près en moins, l'étendue de terrein déterminé par l'Assemblée Nationale. Vous pourrés remarquer que, quoique nous aïons compris la ville de Beauvais et de plus le comté d'Eu et le duché d'Aumale, nous sommes bien éloignés d'avoir l'étendue que votre premier projet comportait.... Le motif qui nous a déterminé à nous resserrer beaucoup autour de Beauvais, c'est que notre position nous permet, exige même que nous formions son arrondissement en revenant sur Amiens, car, dans la distance de douze lieues qui sépare ces deux villes, il n'y a aucun chef-lieu, de manière qu'il sera vraiment avantageux que cette grande distance soit partagée, ce qui ne pourrait pas avoir lieu, si on ne nous donnoit pas Beauvais. D'ailleurs nous savons que les Beauvaisins, instruits de l'incertitude où l'on est de les placer dans le département de Melun ou dans celui d'Amiens, préféreroient infiniment d'être dans ce dernier, à cause des relations de commerce qu'ils ont à Amiens. » La commission s'occupe de préparer le travail que le duc d'Havré lui a demandé sur la population de la province. « Lorsque notre département sera très décidément fixé, nous vous projetterons des arrondissemens pour les districts, si cela vous fait plaisir, M. le duc ; mais en attendant, permettés que nous vous représentions fortement qu'abstraction faite des intérêts de la ville d'Amiens et des autres grandes villes de province, le bien du peuple exige que ces districts soient multipliés le plus possible, afin que les citoïens n'éprouvent plus l'inconvénient contre lequel on a si justement réclamé, d'être à une trop grande distance des corps administratifs et des cours de justice où ils ressortiront: si on n'en faisait que trois, une grande quantité de justiciables seroit à dix ou douze lieues du premier degré de juridiction. Comme le plan ci-joint et le précédent n'ont pas laissés que de donner un certain travail, nous vous serions obligé de nous en accuser réception. » 24 novembre. — P. 367. Au bureau intermédiaire de Péronne, relativement à la distribution des fonds de charité dans ledit département. 25 novembre. — P. 370. A M. de la Millière, relativement à la réparation du chemin de Saint-Valery à Abbeville. 25 novembre. — P. 373. Au bureau intermédiaire de Montdidier, relativement à l'imposition des ci-devant privilégiés. 27 novembre. — P. 376. Au bureau intermédiaire de St-Quentin, relativement aux travaux des routes. 30 novembre. — P. 378. A M. Renouard, grand prévôt, l'informant que « l'insurrection est à son comble au bourg d'Oisemont ; il y a été fait dernièrement une distribution des gratiffications accordées à ceux qui ont recouvert en thuiles leurs maisons incendiées, et ceux qui n'y ont point participé, soit par omissions, soit parce qu'ils n'avaient pas encore faits ou achevés leurs couvertures, se sont portés aux plus violens excès contre les membres de la municipalité, qui n'ont eu que passivement part à ces opérations. Nous sommes informés que ces officiers courent les plus grands risques de la vie, qu'ils sont menacés d'être assassinés, et que notamment nombre de ces malheureux sont allés chés l'un d'eux avec des haches et un couprct de boucher, dans la vue de le tuer. Nous sommes également informés, Monsieur, et nous ne devons pas vous le dissimuler, que la brigade de maréchaussée résidente dans ce bourg n'a rien moins que fait son devoir, et que cette conduite de sa part n'a pas peu contribuée à enhardir les turbulens ; il en est un surtout qui est marié dans ce lieu, qui mérite que vous recherchiez exactement sa conduite. Nous vous prions donc, Monsieur, d'interposer toute l'autorité que vous donne votre place, pour rétablir l'ordre et la tranquillité publique dans le bourg d'Oisemont..... Comme les membres de cette municipalité coureraient de grands risques s'ils s'assemblaient, nous avons prié le bureau intermédiaire d'Amiens de déléguer un commissaire, pour faire d'office le rôle de la prestation en argent représentative de la corvée de cette paroisse, et celui de l'imposition des six derniers mois 1789 sur les ci-devant privilégiés. Ce bureau aiant nommé pour commissaire M. l'abbé de Baisnes, archidiacre, ce commissaire se propose de s'y rendre le mardi 8 décembre prochain ; la brigade résidente à Oisemont n'aiant pas prouvé jusqu'à présent qu'on put compter sur elle, nous croïons qu'il seroit peut-être convenable que vous les fissiés accompagner de deux cavaliers de maréchaussée de cette résidence. » — P. 381. Au bureau intermédiaire d'Amiens, relativement à un procès de la paroisse de Villers-Campsart. 4 décembre. — P. 382. A M. Le Correur, président de l'élection de Doullens, relativement au droit de juridiction prétendu par ladite élection sur la ville de Montreuil, qui, de son côté, prétend s'y soustraire. 5 décembre. — P. 382. Au duc d'Havré pour le féliciter de sa promotion à la Toison d'or. 6 décembre. — P. 383. Circulaire aux six élections, relativement aux impositions. 6 décembre. — P. 385. Lettre au bureau intermédiaire d'Amiens, sur l'envoi de l'abbé de Baisnes, pour rétablir l'ordre à Oisemont. 9 décembre. — P. 386. A M. Blondel, relativement à la contribution patriotique. 10 décembre. — P. 387. Au bureau

intermédiaire de St-Quentin, sur le même objet. 10 décembre. — P. 388. Au bureau intermédiaire de Calais, au sujet des impositions. 11 décembre. — P. 390. Aux officiers municipaux d'Ardres, sur la contribution représentative de la corvée. 12 décembre. — P. 393. Aux députés du bailliage d'Amiens à l'Assemblée Nationale, sur les ouvrages à faire pour améliorer la navigation de la Somme d'Amiens à Abbeville. 17 décembre. — P. 395. Au contrôleur général des finances, sur le même objet. 17 décembre. — P. 396. Aux députés du bailliage d'Amiens à l'Assemblée Nationale, sur l'autorisation accordée par le Roi d'acheter des grains en Amérique. 17 décembre. — P. 400. A M. Chamont, directeur des vingtièmes, sur la confection des rôles des vingtièmes. 20 décembre. — P. 407. Au bureau intermédiaire d'Amiens, sur les travaux des routes. 23 décembre. — P. 409. Au bureau intermédiaire d'Amiens, lui marquant que la commission n'a pu « qu'applaudir aux puissans motifs qui vous ont engagé à ne pas prendre des municipalités de votre département les éclaircissemens que demandaient MM. les officiers municipaux de cette ville, sur le produit de la récolte de 1789;.... instruits comme vous, Messieurs, des enlèvemens frauduleux qui se sont faits jusqu'à la porte d'Amiens, nous avons cru seulement devoir prévenir les suites qui en doivent résulter, afin d'obvier aux inconvéniens que nous avons déjà essuiés, et notre intention est d'approvisionner de grains étrangers les villes de la province, dans la persuasion où nous sommes que les habitants de la campagne étant à peine pourvus de la quantité nécessaire à leurs consommations, cesseront probablement, sous peu, d'apporter leurs grains au marché. » 26 décembre. — P. 411. Au bureau intermédiaire de Péronne, au sujet de plaintes dirigées contre le sieur Maillard, syndic de Carrépuits. 31 décembre. — P. 412. A M. Laurent de Lionne, au sujet de délits qui se commettent sur le canal de la Somme. 31 décembre.

1790. — P. 414. Lettre à MM. Boulet et Duchâteau, laboureur à Campagne et Andres, qui avaient réclamé le paiement des blés par eux fournis aux officiers municipaux de Guines. 2 janvier. — P. 419. A la chambre du commerce de Picardie, au sujet d'une gratification annuelle de 1.800 l., sur les fonds du commerce, réclamée par l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, pour les travaux du canal de St-Valery. 6 janvier. — P. 420. A M. de Villecholles, à St-Quentin, sur sa négligence à payer ce qu'il doit à la caisse de l'octroi. 6 janvier. — P. 422. A la chambre du commerce de Picardie, lui marquant que la commission ne peut entrer dans la dépense du halage avec des chevaux d'Amiens à St-Valery. 7 janvier. — P. 427. Circulaire aux bureaux intermédiaires, relativement à l'assiette des impositions de 1790. 9 janvier. — P. 428. Lettre à M. Lambert, contrôleur général, au sujet des secours sollicités par le corps électoral et municipal d'Amiens, sur l'octroi de Picardie; cette caisse est devenue insuffisante même pour faire face à ses charges annuelles montant à 109.000 l. « Cette insuffisance se manifeste de plus en plus : il ne reste aujourd'hui à la caisse que 12.501 l. 19 s. 9 d.,.... sur cette somme, il a été paié le 9 de ce mois, environ 4.000 l. pour la dépense du canal; il faudra encore paier à peu près la même somme le 17, pour le même objet, et enfin le 20 il est échu un paiement de 6.000 l. accordé annuellement au sieur Lavette, entrepreneur de la salle de spectacle, par arrêt du Conseil du 6 juin 1783. Dans cette situation, nous nous sommes trouvés dans l'obligation de faire rentrer les 50.000 l. qui ont été prêtés sur les fonds de l'octroi aux caissiers de la contribution représentative de la corvée; et comme le terme que nous leurs avions donné pour le remboursement de ce prêt n'est pas encore échu, que d'ailleurs ces caissiers éprouvent beaucoup de difficultés pour le recouvrement de cette contribution, nous leurs avons prêté une somme équivalente sur les fonds étant dans la caisse du trésorier des ponts et chaussées, lesquels proviennent de la vente des arbres abbatus sur les routes.... Au moïen des assignats considérables qui sont affectés sur les fonds de l'octroi et de la prorogation des travaux du canal, cette somme de 50.000 l. ne tardera pas à être consommée, et vous en serés aisément convaincu, Monsieur, si vous voulés vous reporter aux pièces que nous avons eu l'honneur de vous adresser le 1er de ce mois : elles prouvent que le produit de l'octroi est presqu'entièrement nul; vous reconnaitrés aussi, Monsieur, que, loin de pouvoir donner de nouveaux secours aux pauvres de la ville d'Amiens, nous ne pouvons pas même continuer ceux que nous leurs avons procurés jusqu'à présent. Nous vous prions donc, Monsieur, de vouloir bien nous indiquer les moiens à emploier pour subvenir doresnavant au paiement des charges affectées sur cet octroi. » 11 janvier. — P. 430. A M. Delatouche sur le mauvais état des routes de la province. 11 janvier. — P. 430. Au syndic de St-Maulvis, pour le réprimander d'avoir refusé d'ordonner dans sa communauté le service nécessaire pour l'enlèvement des décombres de l'incendie survenu à Villers-Campsart. 11 janvier. — P. 431. Au bureau intermédiaire de Calais, au sujet des impositions de 1790. 12 janvier. — P. [illegible] Au [illegible] interm-

médiaire de Calais, relativement aux secours dont la ville de Montreuil a besoin. [illegible] janvier. — P. 434. Au contrôleur général, l'informant qu'il y a beaucoup de mouvement et de fermentation à Péronne, à cause de l'augmentation du prix des grains et de l'enlèvement d'une grande quantité qu'on transporte à Valenciennes, et que le peuple suppose devoir aller de là dans le Brabant. 15 janvier. — P. 435. Au bureau intermédiaire de Doullens, relativement au pont de Querrieux. 18 janvier. — P. 438. Au bureau intermédiaire de Doullens, relativement au curement, redressement et élargissement de la Grouche, et au desséchement de l'ancien lit de l'Authie, pour éviter les inondations. 20 janvier. — P. 439. A M. de la Millière, relativement au canal de St-Valery. 21 janvier. — P. 441. Au bureau intermédiaire d'Amiens, l'informant que le Roi a accordé à la ville d'Amiens un secours de 20.000 l. pour travaux de charité. 21 janvier. — P. 443. Au bureau intermédiaire d'Amiens, au sujet de la reconstruction du bourg d'Oisemont. 23 janvier. — P. 444. Au bureau intermédiaire d'Abbeville, lui envoyant une ordonnance de l'intendant « pour mettre fin à l'opiniatreté avec laquelle le sieur Herbert, sindic de la paroisse de Maisnil-Trois-Fétus se refuse à distribuer aux particuliers grélés de sa résidence les sommes qui lui ont été confiées. » 23 janvier. — P. 444. Au bureau intermédiaire de Péronne, au sujet d'une demande de secours faite par le marquis d'Estourmel « en faveur de unze chefs de famille habitans de Suzanne, qui ont perdus leurs maisons et leurs meubles par deux incendies arrivés à 15 jours de distance l'un de l'autre. » 23 janvier. — P. 446. A M. de la Millière, au sujet de plantations d'arbres à Villers-St-Christophe. 24 janvier. — P. 448. A M. Delatouche, relativement au canal de St-Valery. 29 janvier. — P. 449. Au bureau intermédiaire d'Amiens, sur la nécessité pour ladite ville de trouver de nouveaux ouvrages à faire pour utiliser le secours qui vient de lui être accordé. 29 janvier. — P. 450. A M. de la Millière, au sujet du canal de St-Valery. 30 janvier. — P. 455. A M. Lefranc, lui marquant que « nous ne pouvons, Monsieur, espérer d'être conservés membres de la nouvelle assemblée du département ; il est peut-être même dans l'intention de plusieurs de nous de s'en abstenir s'ils étaient nommés, comme vous le préjugés, tel que soit l'avenir qui nous attend, un de nos vœux les plus sincers sera d'être à portée de rendre un témoignage public des services que vous avés rendus à la province, et de faire connaitre aux membres de la nouvelle administration combien il lui serait avantageux d'emploïer vos talents et votre expérience à la perfection du nouveau régime qui va s'établir ; les services du père devant être une recommandation pour le fils, M. Lefranc fils doit, à ce titre, compter sur la nôtre, si les circonstances nous permettent de la faire valoir. » 1er février. — P. 455. Aux officiers municipaux de Calais, les remerciant de leurs vœux et leur exprimant « les regrets de voir les relations qui nous raprochaient prêtes à cesser par le nouvel ordre de choses qui se prépare : l'espoir qu'il en doit résulter quelques avantages peut seul adoucir nos regrets. » 1er février. — P. 456. Circulaire aux départements, les priant de mettre leur comptabilité en état. 2 février. — P. 457. Lettre à M. Legrand, médecin, le priant de se transporter au Petit-St-Jean, où règne une épidémie. 3 février. — P. 457. Au bureau intermédiaire d'Amiens, relativement à la construction d'un pont sur le chemin d'Abbeville à St-Valery. 3 février. — P. 459. Aux citoyens actifs de la paroisse d'Halloy-lès-Pernois, relativement à la formation de leur municipalité. 5 février. — P. 461. Circulaire aux assemblées municipales, relativement à la confection des rôles des vingtièmes. 8 février. — P. 462. Lettre à M. du Roisel, syndic de Douilly, sur le refus qu'il fait de recevoir les mandements, décrets, proclamations du Roi et autres pièces qu'on lui envoie. 9 février. — P. 463. A M. Laurent de Lionne, sur la demande faite par le corps électoral et municipal d'Amiens, d'outils pour les ateliers de charité. 9 février. — P. 465. A M. de la Millière, relativement au canal de St-Valery. 10 février. — P. 466. A M. Delatouche, sur le même objet. 10 février. — P. 468. Au bureau intermédiaire de St-Quentin, sur ce que les membres de l'assemblée municipale de Villers-St-Christophe se plaignent de ce que leur syndic les convoque dans sa propre maison, demandant à ce qu'ils soient réunis dans la chambre pratiquée au dessus de la chapelle de St-Christophe. 11 février. — P. 468. Circulaire aux receveurs particuliers des finances, sur les retards qu'éprouve le recouvrement des impos.tions. 12 février. — P. 469. Lettre à la chambre du commerce, relativement au canal de St-Valery. 15 février. — P. 470. Au bureau intermédiaire de Calais, sur le magasin d'approvisionnements projeté par la municipalité de Montreuil, pour parer à la disette. 17 février. — P. 473. Au bureau intermédiaire de Calais, au sujet de la demande faite de l'établissement d'un district à Licques, par l'assemblée municipale dudit lieu. 18 février. — P. 474. Au curé de Thézy, relativement à une épidémie qui règne à Gentelles. 21 février. — P. 475. Au bureau intermédiaire d'Amiens, sur l'établissement de nouveaux ateliers de charité sur les chemins du Petit-St-Jean et de

St-Fuscien. 23 février. — P. 475. Au bureau intermédiaire d'Amiens, relativement à la capitation de Saint-Valery. 23 février. — P. 468. A M. Delatouche, au sujet de ses frais de bureau. 26 février. — P. 478. A M. Legrand, médecin, le priant de se transporter à Longpré-lès-Amiens, où règne une épidémie. 28 février.

P. 480. A M. Delatouche, sur les indemnités à payer aux propriétaires de terrains employés pour l'ouverture des routes. 3 mars. — P. 481. A M. de la Millière, relativement à l'abonnement payé par la ferme générale, pour tenir lieu des droits dus par elle à l'octroi de St-Valery. 4 mars. — P. 482. A M. de la Millière, relativement au canal de la haute Somme et aux réclamations du marquis d'Estourmel contre l'arrêt donné aux travaux. 4 mars. — P. 484. Au premier ministre des finances, lui demandant des éclaircissements au sujet de l'art. 15 du 1er paragraphe de la constitution qui porte qu'aucun impôt ou contribution en nature ou en argent ne pourront être levés, qu'aucun emprunt ne pourra être contracté autrement que par un décret de l'assemblée des représentants de la Nation. 4 mars. — P. 485. A M. Lambert, contrôleur général, au sujet du secours de 3.000 l. demandé par les députés de la ville de Montdidier en faveur des pauvres invalides de ladite ville. « Vous nous invités.... à nous faire connaître s'il ne serait pas possible de ménager sur les fonds libres de la capitation une somme quelconque en leur faveur. Tous les fonds libres de la province, Monsieur, sont épuisés : ils n'ont d'ailleurs été jamais assez considérables pour y affecter une dépense aussi importante » ; la commission propose « de changer la destination de la somme de 3.000 l. accordée sur le trésor royal aux officiers municipaux de cette ville pour l'établissement d'un attelier de charité,.... et de le faire distribuer aux viellards et autres pauvres invalides ; nous pourvoirions à son remplacement par des fonds de charité, par la manière qui suit : lors de la distribution de ces fonds de l'exercice 1789, nous avons mis en réserve une somme de 15.000 l., pour subvenir aux cas imprévus : cette somme n'étant pas encore absorbée, nous pourrions prélever une somme de 3.000 l. en faveur de la ville de Mondidier, en remplacement de celle que le Roi lui a accordée pour ouvrir des atteliers de charité. » 4 mars. — P. 486. A M. Delatouche, relativement aux ponts de Taussac et de Querrieux. 4 mars. — P. 487. A M. Lambert, contrôleur général, au sujet du remplacement du syndic de Cramont, contre lequel des plaintes graves s'étaient élevées. 5 mars. — P. 487. Au contrôleur général, relativement à la contribution patriotique. 5 mars. — P. 489. Au corps municipal d'Amiens, touchant la fourniture du linge aux troupes en quartier dans ladite ville. 6 mars. — P. 490. A M. Desmarets, desservant la cure de Touttencourt, relativement à l'adjudication des terres de la fabrique dudit lieu. 7 mars. — P. 493. A la municipalité de Breteuil, au sujet d'une épidémie qui règne à Cormeille. 10 mars. — P. 493. Au bureau intermédiaire d'Amiens, sur une contestation relative à des détails d'administration. 11 mars. — P. 496. Aux députés de l'Assemblée Nationale, sur les infractions qui se commettent contre les décrets de l'Assemblée relatifs à l'organisation des municipalités. 12 mars, — etc.

C. 2018. (Registre.) — In-fol. 115 pages, papier.

1790. — Correspondance. — P. 1. Lettre au bureau intermédiaire d'Amiens, l'informant que la commission vient d'envoyer un mandat de 4.000 l. aux officiers municipaux d'Amiens, pour continuer les travaux de charité. 13 mars. — P. 2. Au bureau intermédiaire de Calais, au sujet de l'entretien d'un orphelin à Nouvelle-Église. 13 mars. — P. 3. A M. Amelot, relativement à la contribution patriotique. 14 mars. — P. 4. A la municipalité de St-Acheul, au sujet d'une contestation sur les limites de son territoire. 14 mars. — P. 6. Au bureau intermédiaire d'Abbeville, sur une demande par les habitants du Marquenterre, afin d'être autorisés à aliéner des communes, pour payer les frais d'un procès. 15 mars. — P. 8. A M. Lambert, contrôleur général, sur le point de savoir si les privilégiés doivent payer la contribution représentative de la corvée. 18 mars. — P. 14. Au bureau intermédiaire de Calais, sur ce que la digue élevée à l'extrémité du glacis à l'est de ladite ville se trouvant coupée en quatre endroits, met le pays en danger d'être submergé. 21 mars. — P. 15. Au bureau intermédiaire d'Abbeville, sur le secours demandé par la veuve Homassel et fils, entrepreneurs de manufacture à Abbeville, pour pouvoir continuer à faire travailler leurs ouvriers. 22 mars. — P. 17. A M. Legrand, médecin, le priant de se rendre à Pierregot et à Molliens-au-Bois, où règne une épidémie. 23 mars. — P. 17. Circulaire aux municipalités, relativement aux impositions. 23 mars. — P. 18. Lettre au bureau intermédiaire de Calais, relativement à la contribution patriotique. 23 mars. — P. 20. Au comte de Saint-Priest, sur la formation de la nouvelle municipalité de St-Quentin. 24 mars. — P. 21. A M. Delatouche, lui envoyant les pièces y énumérées relatives à une affaire concernant le sieur Racine. 24 mars. — P. 23. A M. Petit, ancien syndic et laboureur à Mirvaux, le chargeant de distribuer des secours aux malades de

Pierregot et de Molliens-au-Bois. 25 mars. — P. 24. A M. Delatouche, relativement à l'établissement d'une buse à clapet à la tête du canal de St-Valery, sous la pointe de Pinchefalise. 26 mars. — P. 25. A M. Loyez, sur des travaux à faire au pont d'Ailly-sur-Somme. 15 mars. — P. 25. A M. Desprez, médecin, relativement à l'épidémie de Cormeilles. 27 mars. — P. 26. A M. Josse, chirurgien à Cormeilles, sur le même objet. 27 mars. — P. 28. Circulaire aux départements autres que celui de Calais, sur les difficultés du recouvrement des impositions. 30 mars.— P. 28. Lettre à M. Legrand, médecin, le priant de se transporter à Montigny-Villaincourt, où règne une épidémie. 31 mars. — P. 29. Au bureau intermédiaire de Calais, relativement aux impositions. 31 mars. — P. 31. Au bureau intermédiaire d'Amiens, l'informant que le Roi a accordé un secours de 6.000 l. en faveur des ouvriers d'Amiens sans travail. 2 avril. — P. 32. A M. Blondel, sur les réclamations de la ville de St-Valery contre le taux élevé auquel elle a été imposée à la capitation. 2 avril. — P. 33. A M. Prestrelle, curé de Pierregot, relativement à l'épidémie qui règne audit lieu. 3 avril. — P. 34. Au premier ministre des finances, lui marquant que « de nouveaux malheurs nous mettent chaque jour dans le cas d'intéresser la bienfaisance du gouvernement : celui que vient d'éprouver le bourg de Crèvecœur-lez-Lihons est si grand et si déplorable, qu'il excitera particulièrement votre sensibilité. Ce bourg, composé de 450 feux, vient d'être consumé presqu'en entier : plus de 400 maisons ont été la proie des flammes ; les infortunés habitans n'ont pu presque rien sauver ; on estime la perte à près de deux millions. Vous sentirés comme nous, Monsieur, qu'il faut porter des secours et des secours efficaces au milieu d'un si grand désastre ; nous regrettons amèrement de ne pouvoir le faire nous-mêmes : nos ressources ont toujours été beaucoup au-dessous des besoins, et surtout dans l'année qui vient d'être révolue, année trop mémorable par les calamités de toutes espèces qui ont affligé la France. Ce n'est donc que par des ressources extraordinaires que les habitans de Crèvecœur peuvent être secourus. Daignés, Monsieur, vous intéresser en leur faveur, ils sont dignes de toute votre sollicitude par l'étendue de leur malheur ; ils sont dénués de tout : la désolation est parmi eux. Soiés leur patron, soiés leur bienfaiteur, nous ne leur laisserons pas ignorer que c'est en vous que nous avons mis nos espérances et tout à la fois les leurs. » 3 avril. — P. 35. Au bureau intermédiaire de Péronne, relativement à un mémoire présenté au comte de Puiségur « par le sieur Noël, lieutenant du bourg de Lihons, expositif qu'il lui reste dû une somme de 40 à 50 écus sur celle de 3 à 4.000 l. qu'il a déboursé depuis le mois de mai, jusqu'au mois d'aoust dernier, pour fournir à crédit aux nécessiteux de ce bourg le grain nécessaire à leur subsistance. Ce particulier observe qu'il ne peut nullement compter sur le recouvrement de ce qu'il lui reste dû, parceque ses débiteurs sont tous réduits à l'aumône. Dans ces circonstances, il réclame de nous un dédommagement de cette avance qu'il prétend lui être très à charge. Nous serons flattés, Messieurs, de donner au sieur Noël une marque de l'estime que méritent les actes de bienfaisance et de patriotisme qu'il a exercé si généreusement ; mais malheureusement la pénurie extrême des fonds qui sont à notre disposition, met des entraves incontestables à notre bonne volonté : nous verrions donc avec un vrai plaisir que la municipalité de Lihons prit des moïens propres à donner au sieur Noël la juste satisfaction qu'il réclame, soit en déterminant les habitans de ce bourg à se cottiser en faveur de ce particulier, soit en emploïant d'autres voies que leur sagesse leur dictera, ou que vous croirés vous-mêmes, Messieurs, pouvoir leur indiquer. » 3 avril. — P. 36. Au bureau intermédiaire de Montdidier, relativement aux impositions. 3 avril. — P. 40. A M. Le Grand, médecin, relativement à l'épidémie de Gentelles. 8 avril. — P. 43. A M. de la Millière, au sujet des travaux des routes à faire sur la contribution représentative de la corvée. 10 avril. — P. 49. Aux représentants de l'Assemblée Nationale, à propos de mémoires présentés par les municipalités de Vignacourt et de Neuilly-le-Dien, et de plaintes de plusieurs municipalités du département, au sujet des impositions. 14 avril. — P. 55. A M. Lambert, relativement à des secours réclamés par les habitants de Bray-sur-Somme. 15 avril. — P. 56. Au bureau intermédiaire de Montdidier, sur un mémoire des habitants de Gratibus, Boussicourt, Marestmontiers et Bouillancourt, exposant que, depuis sept ans, ils ont été ravagés trois fois par la grêle, et demandant des secours. 15 avril. — P. 58. A Stanislas Foré, à Longpré-lès-Amiens, le remerciant des soins qu'il prend des malades dudit lieu. 16 avril. — P. 58. A M. Lambert, au sujet des difficultés qu'a fait naître la confection des rôles des impositions, sur la ligne de démarcation entre les territoires de diverses communautés. 16 avril. — P. 60. A M. Lambert, sur un conflit de compétence entre la commission et l'intendant, relativement aux reconstructions et réparations des églises et presbytères. 19 avril. — P. 65. A M. Billecocq, maire de Roye, au sujet des impositions. 23 avril. — P. 72. A M. Lambert, lui

demandant des éclaircissements sur plusieurs questions concernant les impositions. 27 avril. — P. 76. A M. Lambert, relativement à la contribution patriotique. 27 avril. — P. 78. Circulaire sur le cailloutage des routes. 28 avril. — P. 81. Lettre à la municipalité d'Oisemont, pour appuyer un mémoire par lequel M. de Quevauvillers, procureur en la prévôté de Vimeux, demande à être déchargé de la collecte pour la présente année. 28 avril. — P. 84. Aux municipalités d'Argœuves, Ailly-sur-Somme, Picquigny, Lachaussée et St-Sauveur, les engageant à distribuer leurs tourbes entre leurs habitants, pour qu'elles ne soient pas dérobées par les malfaiteurs. 29 avril. — P. 86. A M. Delatouche, relativement aux travaux des routes à exécuter sur la contribution représentative de la corvée. 1er mai. — P. 88. Au bureau intermédiaire de Calais, sur les travaux de dessèchement du Calaisis et de l'Ardresis. 1er mai. — P. 93. A M. Necker, sur la contestation entre la commission et la municipalité d'Amiens, pour la nomination du directeur des fontaines publiques de ladite ville. 6 mai. — P. 93. Aux députés du bailliage d'Amiens à l'Assemblée Nationale, sur le même objet. 6 mai. — P. 94. A M. Lambert, sur les mesures à prendre à cause du décès de M. Chamont, directeur des vingtièmes. 6 mai. — P. 98. A M. de la Millière, sur l'affaire du directeur des fontaines publiques d'Amiens. 8 mai. — P. 99. A M. Rousseau, sur le même objet. 9 mai. — P. 101. Au bureau intermédiaire de Calais, relativement aux impositions. 10 mai. — P. 104. A M. Le Grand, au sujet des épidémies de Pierregot et de Molliens-au-Bois. 14 mai. — P. 105. A M. Sorel, curé de Frettecuisse, relativement à l'épidémie qui règne audit lieu. 17 mai. — P. 106. A M. Lambert, appuyant la demande de secours faite par la veuve Hommassel et fils, d'Abbeville, pour pouvoir continuer sa manufacture, dont la cessation priverait de travail une quantité d'ouvriers. 18 mai. — P. 109. A M. Dejean, le remerciant d'un mémoire qu'il a envoyé à la commission sur la navigation de la Somme. 18 mai. — P. 109. Au bureau intermédiaire d'Amiens, sur l'indemnité réclamée par ladite ville pour le passage du canal à travers ses fermes du Petit-St-Maurice. 18 mai. — P. 112. A M. Delatouche, sur la demande faite par le bureau intermédiaire d'Abbeville d'un secours de 12.000 l. pour continuer les travaux de charité sur le canal de St-Valery. 22 mai. — P. 113. A M. Necker, au sujet d'observations faites par deux maisons de commerce d'Amiens, sur la contribution patriotique. 25 mai. — P. 113. Aux députés du bailliage d'Amiens à l'Assemblée Nationale, les remerciant de la lettre qu'ils ont écrite aux officiers municipaux d'Amiens. « Elle était bien propre à les ramener à des mesures conciliatoires et amicales, et il aurait été vraiment bien désirable que le succès répondit à la délicatesse de votre procédé, et à la pureté de vos intentions, mais il paraît que nous n'aurons pas cette satisfaction : nous sommes instruits que la municipalité veut engager cette contestation avec beaucoup d'opiniatreté et d'humeur, et que, malgré la modération de notre réclamation, on s'est expliqué sur nous d'une manière peu décente et peu convenable. Sûrs de notre irréprochabilité, tout ce qui nous est personnel nous touche peu, mais si votre religion, Messieurs, n'était pas suffisamment éclairée, et si le mémoire de la municipalité contenait quelqu'assertion qu'il fût important de détruire, nous vous prions de vouloir bien nous le communiquer, afin qu'il ne reste aucun doute sur les faits dans une affaire qui intéresse aussi essentiellement l'état et la fortune d'un citoïen estimable. » 26 mai. — P. 114. A M. Lambert, relativement aux impositions de la ville de Montreuil. 26 mai. — P. 116. A la chambre du commerce de Picardie, relativement à la fabrique d'alun et de vitriol établie à Monchy-Humières, près de Compiègne, par le sieur Clément Desprez. 27 mai. — P. 117. A M. de la Millière, sur les travaux des ponts et chaussées. 27 mai. — P. 120. A M. Lambert, sur les soulagements à accorder aux habitants de Selincourt. 28 mai. — P. 125. Aux officiers municipaux de Warlus, leur envoyant un secours de 120 l. pour les indigents atteints de l'épidémie audit lieu. 5 juin. — P. 126. Aux officiers municipaux de Cayeux-sur-Mer, sur l'administration des biens ecclésiastiques. 7 juin. — P. 128. A M. Noblesse, curé et maire à Dreuil-sous-Airaines, sur quelques points relatifs aux impositions. 9 juin. — P. 128. Au bureau intermédiaire d'Amiens, sur un mémoire de la municipalité de Selincourt expositif que le prieur de l'abbaye dudit lieu vient de vendre une grange dépendant de ladite abbaye, moyennant une somme de 1.000 l.; « cette municipalité demande qu'on lui indique la marche qu'elle doit tenir en cette circonstance, pour la conservation de la chose publique » ; la municipalité a le droit et l'autorité de s'opposer à la vente dont il s'agit, « et d'empêcher toute dégradation des biens de l'abbaïe de Se-Larme. » 11 juin. — P. 130. Circulaire relative à la contribution patriotique. 11 juin. — P. 132. Lettre au bureau intermédiaire de Doullens, sur les difficultés qui divisent les municipalités de Flesselles, Naours et Havernas, pour la démarcation des limites de leurs territoires respectifs. 15 juin. — P. 133. A l'intendant, sur l'état de la caisse de l'octroi de

Picardie. 16 juin. — P. 135. A M. de la Millière, sur les réparations à faire au chemin de Montdidier à Saint-Just. 18 juin. — P. 139. Au bureau intermédiaire de Montdidier, sur un secours de 3.000 l. sollicité par les députés de ladite ville en faveur des pauvres invalides. 22 juin. — P. 141. Au bureau intermédiaire de Saint-Quentin, sur la remise des papiers à la nouvelle administration du district de St-Quentin. 23 juin.— P. 143. Aux officiers municipaux de Crouy, sur les tourbages autorisés par les religieux du Gard. 25 juin. — P. 145. A la municipalité de Crèvecœur, lui envoyant le secours de 15.000 l. accordé par le gouvernement aux incendiés dudit lieu. 3 juillet. — P. 145. A M. Gosselin, receveur particulier des finances à Amiens, sur ce qu'il a envoyé garnison chez le receveur de l'abbé de Corbie, pour le contraindre à payer les impositions dudit abbé. 1er juillet, — etc.

C. 2019. (Registre.) — In-fol. 96 pages, papier.

1787-1790. — Correspondance des procureurs-syndics. — P. 3. Lettre à M. Laurent de Lionne, relativement aux travaux du canal de Picardie. 22 décembre 1787. — P. 4. A la chambre du commerce de Picardie, lui demandant son avis sur un mémoire envoyé à l'assemblée provinciale, sur les avantages que procurerait à la province le commerce de transit par le port de Calais. 31 décembre 1787. — P. 5. A M. Laurent de Lionne, relativement au canal de la Somme. 18 janvier 1788. — P. 6. A la chambre du commerce de Picardie, sur la culture des mûriers et l'éducation des vers à soie. 22 janvier 1788. — P. 6. Aux procureurs-syndics de l'assemblée provinciale des Trois-Evêchés et du Clermontois, acceptant l'échange de relations avec eux. 24 janvier 1788. — P. 7. A M. Delatouche, lui demandant la confection d'une carte itinéraire de la généralité d'Amiens. 24 janvier 1788. — P. 7. Circulaire aux procureurs-syndics des bureaux intermédiaires, relativement aux travaux des routes. 5 avril 1788. — P. 8. Lettre à MM. de Lowerval, seigneur de Toutencourt, Mépui, gérant de la mense abbatiale de Corbie, et de Canonville, propriétaire de la forêt de Vignacourt, au sujet des grès à extraire dans leurs propriétés, pour le pavage des routes. 17 avril 1788. — P. 9. Circulaire aux bureaux intermédiaires, relativement aux vingtièmes. 4 mai 1788. — P. 9. Lettre au bureau intermédiaire de St-Quentin, sur les recherches à faire au sujet des biens des gens de mainmorte. 20 mai 1788.— P. 11. A l'intendant, relativement au partage d'un marais commun des habitants de Côquelles et autres paroisses circonvoisines. 7 juin 1788. — P. 12. Circulaire aux bureaux intermédiaires, les priant de nommer des commissaires pour surveiller les opérations des travaux des routes. 27 juin 1788.— P. 17. Lettre aux procureurs-syndics de Calais, sur la réclamation faite par M. Cordier de la Houssoye du remboursement d'une somme de 135 l. par lui déboursée dans les transports qu'il a faits comme commissaire aux routes. 21 août 1788. — P. 20. Aux procureurs syndics de la généralité d'Auch, sur l'interprétation à donner au § 2 des instructions du mois de novembre relatives à l'approbation que les assemblées provinciales ont le droit de donner pour toutes les dépenses non excédant 500 l., délibérées par les municipalités. 26 août 1788. — P. 23. Aux procureurs syndics du département d'Amiens, sur l'époque des assemblées d'arrondissement, pour le remplacement et les régénérations des membres des assemblées de départements. 15 septembre 1788. — P. 24. A M. Legrand, le priant de se rendre à Pissy, où règne une épidémie. 8 septembre 1788.— P. 26. Au bureau intermédiaire de Péronne, sur le refus par les officiers des élections de fournir les renseignements nécessaires pour faire la répartition de la taille. 8 octobre 1788. — P. 27. Au bureau intermédiaire de Doullens, sur le même objet. 8 octobre. — P. 29. Aux procureurs syndics du département de Péronne, sur la mauvaise volonté des membres de l'assemblée municipale d'Heudicourt. Si les autres moyens de persuasion étaient insuffisants, « vous pourriez les menacer de faire réunir leur paroisse à une autre municipalité : cette menace nous a souvent réussie parceque l'idée d'être subordonnée à une paroisse voisine, avec laquelle il existe quelquefois une rivalité, qui d'ailleurs dirigeroit en quelque sorte la répartition des impôts, est vraiment une idée effrayante pour les gens de la campagne. » 14 octobre 1788. — P. 34. A M. Cuillié, commis des finances et trésorier de la maison philantropique de Versailles, le remerciant de la somme de 618 l. par lui envoyée au nom de ladite société. 4 novembre 1788. — P. 37. A M. Dupuis, secrétaire de l'intendance de Montpellier, pour souscrire à un exemplaire de son ouvrage sur les droits de contrôle. 13 décembre 1788. — P. 38. A l'intendant, sur les rôles de répartition des gages des maîtres d'école de Tigny, Sommereux et Cayeux, et des gardes messiers de diverses paroisses. 18 décembre 1788. — P. 41. A l'intendant, sur les mesures à prendre pour éviter les dégâts que pourraient occasionner les grandes eaux provenant du dégel et de la fonte des neiges. 10 janvier 1789.— P. 49. Aux procureurs-syndics du département d'Amiens, sur une irrégularité existant dans la composition de l'assemblée

municipale de Sarcus. 8 février 1789. — P. 51. A l'intendant sur les réclamations des secrétaires du Roi, au sujet de leur capitation au rôle des villes. 12 mars 1789. — P. 69. Aux procureurs-syndics du département de Calais, sur des réparations faites à l'église de Campigneules. 4 juillet 1789. — P. 70. Réquisitoire relatif à des moutons atteints du claveau à Dourier-sous-Airaines. 8 juillet 1789. — P. 75. Lettre à l'intendant sur des dégradations aux biens communaux faites par des particuliers riverains de la Somme, entre Cappy et St-Quentin. 14 octobre 1789. — P. 76. Réquisitoire au sieur Racine de faire réparer dans la huitaine l'atelier de Flixecourt, sur la route d'Amiens à Abbeville. 8 novembre 1789. — P. 86. Lettre à l'intendant, sur une contestation entre les habitants de Moyencourt, d'une part, et ceux de Quevauvillers, Fresnoy-au-Val et Courcelles, de l'autre, relativement à un canton nommé le Haut-Moyencourt. 4 février 1790. — P. 90. Au bureau intermédiaire de Montdidier, relativement à l'incendie qui a consumé la majeure partie du bourg de Crèvecœur. 23 avril 1790, — etc.

C. 2020. (Registre.) — In-fol. 10 pages, papier.

1787-1788. — « Registre aux dépôts des pièces d'administration de l'assemblée provinciale de Picardie et de sa commission intermédiaire, commencé le 14 août 1787. »

C. 2021. (Registre.) — In-fol. 83 pages, papier.

1789-1790.— « Registre pour la transcription des lettres patentes, déclarations, adressées à l'assemblée provinciale de Picardie. »— P. 1. « Lettres patentes du Roi, qui ordonnent l'envoi aux tribunaux, municipalités et autres corps administratifs, des décrets de l'Assemblée Nationale qui ont été acceptés et sanctionnés par Sa Majesté. » 3 novembre 1789. — P. 6. « Décrets de l'Assemblée Nationale des 4, 6, 7, 8 et 11 août 1789. » — P. 10. « Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Nationale du 10 août 1789 » ; décret pour la répression des désordres. — P. 12. Décret pour l'emprunt de 30 millions. 9 août 1789. — P. 12. Décret pour l'emprunt de 24 millions. 27 août. — P. 13. Décret pour la contribution patriotique. 6 octobre 1789. — P. 17. Décret sur la vente et circulation des grains et farines. 29 août 1789. — P. 18. Décret qui interdit l'exportation des grains. 18 septembre 1789. — P. 19. Décret pour l'exécution de ceux des 29 août et 18 septembre. 5 octobre 1789. — P. 20. Décret pour le recouvrement des impositions. 23 septembre 1789. — P. 22. Décret qui ordonne le rôle de supplément des privilégiés. 26 septembre 1789. — P. 24. Décret pour l'instruction des procès criminels. 8 et 9 octobre 1789. — P. 29. « Loi martiale contre les attroupemens. » 21 octobre 1789. — P. 35. « Lettres patentes du Roi sur le décret de l'Assemblée Nationale concernant l'envoi et la transcription des décrets sur les registres des cours, tribunaux, corps administratifs et municipalités. » 6 novembre 1789. — P. 36. « Lettres patentes du Roi sur le décret de l'Assemblée Nationale concernant la nomination des suppléans. » Paris. 7 novembre 1789.—P.37. « Lettres patentes du Roi sur le décret de l'Assemblée Nationale portant que les titulaires de bénéfices et tous supérieurs de maisons et établissemens ecclésiastiques seront tenus de faire dans deux mois la déclaration de tous les biens dépendans desdits bénéfices, maisons et établissemens. » 18 novembre 1789. — P. 38. « Lettres patentes du Roi par lesquelles Sa Majesté ordonne l'exécution de deux décrets de l'Assemblée Nationale des 7 et 14 novembre, relatifs à la conservation des biens ecclésiastiques, et celle des archives et bibliothèques des monastères et chapitres. » Paris, 27 novembre 1789. — P. 40. « Lettres patentes du Roi sur le décret de l'Assemblée Nationale du 9 de ce mois, qui prohibe la disposition de tous bénéfices, à l'exception des cures. » Paris, 27 novembre 1789. — P. 41. « Lettres patentes du Roi sur le décret de l'Assemblée Nationale du 27 novembre 1789, portant qu'il ne sera plus permis à aucun agent de l'administration..... de rien recevoir à titre d'étrennes », etc. Paris, 29 novembre 1789. — P. 42. « Lettres patentes du Roi, sur le décret de l'Assemblée Nationale du 16 novembre 1789, portant qu'il ne sera plus expédié de provisions d'offices de judicature », etc. Paris, 29 novembre 1789. — P. 43. « Lettres patentes du Roi, sur un décret provisoire de l'Assemblée Nationale concernant les municipalités. » Paris, 3 décembre 1789. — P. 45. « Lettres patentes du Roi sur un décret de l'Assemblée Nationale concernant les délits qui se commettent dans les forêts et bois. » Paris, décembre 1789. — P. 47. « Lettres patentes du Roi sur un décret de l'Assemblée Nationale pour la constitution des municipalités. » Paris, décembre 1789. — P. 55. « Instruction de l'Assemblée Nationale sur la formation des nouvelles municipalités dans l'étendue du royaume. » 14 décembre 1789. — P. 65. Lettres patentes concernant la contribution patriotique. 30 décembre 1789. — P. 66. « Lettres patentes du Roi sur le décret de l'Assemblée Nationale des 19 et

et 21 décembre 1789 concernant la caisse d'escompte, et portant établissement d'une caisse de l'extraordinaire. » Janvier 1790. — P. 68. Lettres patentes du Roi sur le décret de l'Assemblée Nationale des 4 et 5 janvier 1790 concernant les pensions, traitemens conservés, etc., la suspension de tout payement, même provisoire », etc. Paris, 14 janvier 1790.—P. 72. « Lettres patentes du Roi sur un décret de l'Assemblée Nationale concernant les condamnations prononcées pour raison des délits et des crimes. » Paris, janvier 1790.— P. 72. « Lettres patentes du Roi, sur un décret de l'Assemblée Nationale, pour la constitution des assemblées primaires et des assemblées administratives. » Paris, janvier 1790. — P. 82. « Instructions de l'Assemblée Nationale, sur la formation des assemblées représentatives et des corps administratifs. » 8 janvier 1790. — etc.

C. 2022. (Registre.) — In-fol., 24 feuillets, papier.

1787. — « Registre cotté A, pour servir à inscrire les rapports, mémoires et autres éclaircissemens du bureau des impositions. » — Fol. 1. « États des impositions des élections de la généralité d'Amiens. » — Fol. 5. « Mémoire de M. Prévost », sur les frais d'administration de l'assemblée provinciale. — Fol. 7 v°. Renseignements pour les impositions dans l'élection de Montdidier.

C. 2023. (Registre.)— In-fol., 92 feuillets, papier.

1788-An III. — Registre de transcription des mandats délivrés sur les fonds de la corvée et des dépenses relatives aux travaux des routes.

C. 2024. (Registre.) — In-fol., 48 feuillets, papier.

1788-1790. — Registre de transcription des dépenses sur les fonds de l'octroi de Picardie et sur les fonds de l'octroi de St-Valery.

C. 2025. (Registre.) — In-fol., 67 feuillets, papier.

1787-An IV. — Registre des paiements faits aux adjudicataires des travaux des routes.

C. 2026. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1790. — « Inventaire des registres et papiers relatifs à l'administration de l'assemblée provinciale de Picardie et de sa commission intermédiaire, dont la remise sera faite aux commissaires délégués par l'assemblée générale du département de la Somme, en exécution, tant des instructions publiées par ordre du Roi pour les départements de la Somme, du Pas-de-Calais, de l'Oise et de l'Aisne, que des délibérations du directoire du département de la Somme du (blanc) et de la commission intermédiaire provinciale de Picardie. » — « Inventaire des registres et papiers relatifs à la comptabilité de l'administration provinciale de Picardie, dont la remise sera faite aux commissaires délégués par l'assemblée du département de la Somme, en exécution, tant des instructions publiées par ordre du Roi pour les départemens de la Somme, du Pas-de-Calais, de l'Oise et de l'Aisne, que des délibérations du directoire du département de la Somme du 5 août 1790 et de la commission intermédiaire de Picardie », — etc.

C. 2027. (Liasse.) — 4 pièces, papier (2 imprimées).

1788-1789. — Impositions (Inv. M, N.) — Arrêt du Conseil qui ordonne l'imposition sur la communauté de Mollien-en-Beauvoisis des sommes nécessaires pour l'entretien des routes pendant l'année 1788 (impr. 6 p. in-fol.). — « Proclamation de la commission intermédiaire provinciale de Picardie » sur le paiement des impositions. 12 octobre 1789 (impr. 8 p. in-4°. Amiens, 1789). — « Département de Doullens. État des impositions des dixième et vingtièmes perçus sur les biens fonds de l'élection et département de Doullens, pendant les années 1747 à 1787. » — « Extrait d'un mémoire présenté par la commission intermédiaire du département d'Abbeville à l'assemblée provinciale de Picardie, sur les impositions dont la ville et l'élection d'Abbeville sont chargées. »

C. 2028. (Liasse.) — 19 pièces, papier (4 imprimées).

1788-1789. — Impositions (Inv. O.) — « Copie de l'extrait du brevet général arrêté au Conseil le 28 juin 1788, pour la levée et imposition de la taille, des impositions accessoires d'icelle, ainsi que de la capitation, y compris les 4 sols pour livre et les impositions établies au marc la livre de la capitation pendant l'année prochaine 1789. » — « Observations sur les causes d'augmentation et diminution dans la répartition des accessoires de la taille et capitation des taillables au marc la livre de la taille. » 22 août 1788. — « Généralité d'Amiens. Brevet général. Année 1789. » — « Arrêt du conseil d'État du Roi portant règlement pour les assem

blées provinciales, de départemens et municipales, sur les formes de la répartition et assiette de la taille, capitation et autres impositions, et celles de la nomination à la collecte. » 8 août 1788 (impr. 11 p. in-4°. Imp Roy. 1788). — « Département d'Abbeville. » Commission pour la répartition des impositions de 1789. Versailles, 5 septembre 1788. — « Arrêt du conseil d'État du Roi, concernant les opérations du département des tailles pour l'année prochaine 1789. Versailles, 4 octobre 1788 (impr. 6 p. in-4°. Imp. Roy. 1788). — Observations sur la forme à donner aux mandements relatifs aux impositions. — « Extrait de la séance de l'assemblée de département d'Abbeville, du 22 octobre 1788. » — « Copie de la lettre écrite par M. le directeur général à M. Dagay, intendant d'Amiens », sur la question de savoir à qui appartient le droit de viser les contraintes. 24 octobre 1788. — Lettre du bureau intermédiaire du département d'Abbeville à la commission intermédiaire sur différents objets relatifs au département de la taille. Abbeville, 31 octobre 1788. — Mandement à envoyer aux municipalités, pour le département des impositions. 1789 (impr. 14 p. in 4°). — Procès-verbal par Louis-Antoine Maisnel, procureur-syndic de l'assemblée du département d'Amiens, du refus fait par le greffier de l'élection de lui fournir les renseignements nécessaires au département de la taille. 3 octobre 1788. — « Copie de la lettre écrite par la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens à M. le directeur général des finances », sur ledit refus. 4 octobre 1788. — « Extrait de la lettre de MM. les procureurs-syndics du département de Doullens à la commission intermédiaire provinciale de Picardie », demandant des ordres pour se faire communiquer les pièces nécessaires au département de la taille. 4 octobre 1788. — « Copie de la délibération de MM. les officiers de l'élection de Péronne du 6 octobre 1788 », au sujet de la délibération du bureau intermédiaire du département de Péronne à eux communiquée, « laquelle porte en substance que lesdits membres se croient autorisés, tant en vertu de l'art. 2 de l'édit de leur création, que d'une lettre à eux adressée par M. Necker, directeur général des finances, le 24 septembre dernier, à travailler exclusivement aux officiers de cette jurisdiction, au département de la taille de cette année, déclarant qu'ils sont en possession de la commission qui en fixe le montant pour cette élection, l'invitant en sadite qualité de subdélégué, à lever les scellés apposés en vertu d'ordres supérieurs sur les papiers de ce greffe, et à leur faire donner ceux dont ils pourront avoir besoin pour effectuer ledit travail. La matière mise en délibération, Messieurs déclarent que l'intention de ces membres a d'autant plus lieu de les surprendre, que ni l'art. 2 de l'édit dont ils se prévalent, ni la lettre écrite par M. Necker, ne leur confèrent le droit de faire le département de la taille, que ce droit, inhérent aux fonctions des élections, ne peut leur être ôté sans une loi positive duement enregistrée, d'autant plus qu'ils le tiennent des représentans de la Nation, c'est-à-dire des États Généraux, que d'un autre côté jamais on n'a pensé qu'une lettre d'un ministre, tel éclairé et tel chéri qu'il puisse être de la Nation et du monarque, puisse avoir force de loi ; que ce qui achève de convaincre que les privilèges, prérogatives, et droits des élections ne peuvent recevoir une atteinte aussi mortelle, puisqu'elle tendroit à les anéantir, est d'un côté l'arrêt d'enregistrement du même édit de création des assemblées provinciales, qui *restreint et modifie leurs fonctions*, de l'autre, la déclaration en datte du 24 septembre dernier, *qui leur permet de les reprendre comme à l'ordinaire, et les remet au même état qu'elles étoient ci-devant*. Loin donc d'obtempérer à ladite délibération, la compagnie a unanimement résolu de s'occuper du département de cette année, et de faire à cet égard usage de ses droits, ainsi qu'elle l'a toujours fait, que M. Naudé, conseiller et plus ancien gradué de ce siège (attendu que M. le procureur du Roi a déclaré s'abstenir, en sa qualité de subdélégué et celle de père du sieur Gonnet, greffier de ladite assemblée), fera de son consentement à l'audience de demain le réquisitoire mis à l'instant sur le bureau, et portant en substance que deffenses seront faites auxdits membres de l'assemblée intermédiaire de cette ville de s'immiscer dans les fonctions attribuées aux élections par les édits, ordonnances, déclarations, arrêts et règlements intervenus sur le fait de la taille et département d'icelle, avec injonction de s'y conformer, etc., etc., etc. » — Délibération du bureau intermédiaire de Péronne, arrêtant de passer outre à la précédente délibération de l'élection, et de procéder sans retard au département des impositions, en se passant des renseignements que l'élection refuse de lui fournir. 7 octobre 1788. — « Extrait de la séance du bureau de l'assemblée complette du département de Doullens du 13 octobre 1788 », sur ce que le greffier de l'élection diffère, jusqu'à ce qu'il ait reçu des ordres de la cour, de lui communiquer les pièces nécessaires à la répartition des impositions. — « Extrait de la séance de l'assemblée du département de Doullens du 14 octobre 1788 », sur le même objet. — Lettre de M. Necker à la commission intermédiaire, au sujet des difficultés faites par les

élections au département des impositions par les bureaux intermédiaires de départements. Paris, 14 octobre 1788. — Lettre de M. Necker à la commission intermédiaire, sur le même objet. Paris, 25 octobre. — « Copie de l'arrêt d'enregistrement en la cour des Aides du 13 novembre 1788, de la déclaration du Roi concernant les formes de la répartition et levée des tailles et les contestations y relatives, registrée en l'élection d'Amiens le 22 novembre suivant. » — Lettre de M. Necker à la commission intermédiaire, sur le refus par les officiers de l'élection de Péronne, de remettre au bureau intermédiaire les pièces nécessaires pour le département des tailles, à moins qu'ils ne fussent admis eux-mêmes à concourir à cette opération. Paris, 19 décembre 1788. — « Etat des impositions ordinaires de la généralité d'Amiens pour l'année 1789. » — « Instruction sur les formes qui doivent être observées pour l'examen et décision des différentes demandes en décharge ou modération présentées sur les impositions, dont la connoissance est attribuée aux assemblées provinciales. » — Brevet général des impositions de 1789, pour la province de Picardie, — etc.

C. 2029. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1788-1789. — Impositions. (Inv. P, R.) — Département des impositions du département de Péronne. pour 1789. 14 octobre 1788. — Id., département de Doullens. 21 novembre 1788. — Cahier général des droits d'usage de la province de Picardie, pour 1789. — « Extrait de la séance du bureau intermédiaire de l'assemblée du département de Doullens du 8 juillet 1789. Droit de nouvel acquet ou d'usages, au paiement duquel la communauté de Hem veut se soustraire, quoiqu'elle l'ait constamment payé depuis nombre d'années. » — « Rapport fait à la séance du 8 juillet 1789 du bureau de département de Doullens, par M. Montaigu, l'un des procureurs-syndics », sur le même objet. — Procès-verbal d'assemblée des syndic et membres de la municipalité de Hem, sur la même affaire. 11 mai 1789. — Lettres des officiers municipaux de Doullens, id. Doullens, 7 juillet 1789. — « Extrait des registres journal et de recette particulières des finances de l'élection de Doullens, pour les sommes payées par le nommé François Pluquet, collecteur de tailles de l'année 1787 de la paroisse de Hem, d'après la vérification faite par M. l'abbé de l'Estocq, président de l'assemblée du département de Doullens, en présence de plusieurs membres du bureau intermédiaire, le [illegible] mai 1789. Lettre des officiers de l'élection de Doullens au bureau intermédiaire dudit lieu sur la même affaire. Doullens, 21 mars 1789. — « État des droits du nouvel acquêt ou d'usages, suivant la perception qui en a été faite par le sieur Gorjon de Verville, receveur particulier des finances de Doullens, commençant en 1766, première année de l'exercice dudit receveur. » Doullens, 17 mars 1789.— Mémoire de M. Gorjon de Verville, sur l'affaire des droits d'usages de Hem. Doullens, 17 mars 1789.— Rôle de la capitation de la ville d'Abbeville pour 1789. 31 juillet 1788. — « Extrait du registre aux délibérations de la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens. Séance du 17 juillet 1789 », — etc.

C. 2030. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1788. — Impositions. — Plainte par Blimont Quevillart, de Briquemesnil, contre un double emploi fait à son préjudice sur le rôle des impositions de ladite paroisse. 13 mai, — etc.

C. 2031. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1788-1789. — Capitation des nobles. (Inv. AA.) — Requête de Jacques-Joseph-Pascal Leboucher d'Ailly, chevalier, seigneur de Richemont, Bouillancourt-en-Sery, Bouttencourt-lès-Blangy, Wiry et autres lieux, demeurant à Abbeville, à M. d'Agay, intendant, à l'effet d'être compris dans le rôle de la noblesse de Ponthieu. 5 février 1788. — Requête de Pierre-François-Marie Desachy de St-Aurin, écuyer, à Amiens, à M. d'Agay, intendant, à l'effet d'être particulièrement imposé au rôle de la capitation de ladite ville, et non conjointement avec son frère, comme par le passé. 1er septembre 1788.— Requête du sieur Glène, chevalier de St-Louis, ancien capitaine au régiment provincial de Péronne, à l'intendant, à l'effet d'être taxé au rôle de la capitation, pour pouvoir jouir de sa pension. 19 juin 1789, — etc.

C. 2032. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1787-1789. — Capitation des employés. (Inv. DD.) — Rôle de la capitation des employés de la généralité d'Amiens pour 1788. Versailles, 25 décembre 1787. — Id., 1789. Versailles, 27 juin 1789.

C. 2033. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1785. — Vingtièmes. (Inv. KK.) — « État de tous les papiers relatifs à l'imposition des vingtièmes depuis 1750, jusques et compris 1785. » Élection d'Abbeville.

— Id. Élection d'Amiens. — Id. Élection de Doullens. — Id. Élection de Montdidier. — Id. Élection de Péronne.

C. 2034. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

XVIIIe s. — Vingtièmes. (Inv. RR.) — Mémoire relatif à l'abonnement des vingtièmes. — « Tableau général de tous les fonds qui sont dans l'étendue du département de [Montdidier] et de leurs produits, déduction faite seulement des frais de culture. » — « Projet de tableau qui seroit fourny par chaque paroisse. »

C. 2035. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1787-1790. — Vingtièmes. (Inv. SS.) — « Extrait de la séance de l'assemblée provinciale de la généralité d'Amiens du 7 décembre 1787, neuf heures du matin. Premier rapport de la commission particulière des vingtièmes. » — « Extrait de la séance du 14 décembre 1787 de l'assemblée provinciale de Picardie, 5 heures de relevée. Deuxième rapport de la commission particulière des vingtièmes. » — « Extrait de la séance du 17 décembre 1787 de l'assemblée provinciale de Picardie, 5 heures de relevée. Troisième rapport de la commission particulière des vingtièmes. » — Lettre de M. Lambert au duc d'Havré, relativement à la délibération du 14 décembre de l'assemblée provinciale, au sujet des vingtièmes, avec ces mots de la main de M. Lambert : « Les ateliers de charité seront remis, Monsieur le duc, pour l'année 1788, à la disposition de l'assemblée. » Versailles, décembre 1787. — Lettre de M. Blondel à la commission intermédiaire, au sujet de l'abonnement des vingtièmes. Paris, 25 février 1788. — Lettre de M. Lambert à la commission, sur les mesures à prendre par elle pour procéder à la répartition de l'abonnement des vingtièmes. Versailles, 3 mars 1788. — « Projet d'un modèle général d'arrêt pour règler les abonnemens des vingtièmes. » — « Observations sur le projet d'arrêt du Conseil pour l'abonnement des vingtièmes. » — Lettre de M. Lambert à la commission, relativement audit projet. Versailles, 30 avril 1788. — Modèle du rôle des vingtièmes pour les six derniers mois de 1788. — Id. pour 1789. — Lettre de M. Blondel à la commission, sur la confection des rôles des vingtièmes. Paris, 23 juillet 1788.—Lettre de M. Necker à la commission, relativement aux abonnements des vingtièmes. Versailles, 18 octobre 1788. — Lettre de l'intendant à la commission, sur la suspension de l'abonnement des vingtièmes. 22 octobre 1788. — Lettre de M. Lambert à la commission, sur les opérations préliminaires des seconds cahiers des rôles des vingtièmes pour 1790. Paris, 18 avril 1790. — Lettre de M. Lambert à la commission, lui exprimant ses regrets de ne pouvoir nommer M. Francy père, contrôleur des vingtièmes à Calais, à la place de contrôleur principal des vingtièmes de la généralité d'Amiens. Paris, 30 juin 1790. — Lettre de M. Lambert à la commission, relativement au mandat de 253 l. 19 s. délivré par le bureau intermédiaire de Péronne au profit du secrétaire de ce bureau, sur le receveur de la contribution patriotique, pour remboursement des frais et avances occasionnés par la rédaction des rôles de cette contribution. Paris, 14 août 1790, — etc.

C. 2036. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1790. — Impositions de 1790. (Inv. N 3.) — Département des impositions de 1790. Département d'Amiens. — Id., département de Montdidier.— Id., département de Péronne. — Département des rejets pour ladite année. Département d'Amiens, — etc.

C. 2037. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1790. — Impositions de 1790. (Inv. O 3.) — Lettre de M. Lambert à la commission intermédiaire, contenant la solution de diverses questions qu'elle lui avait posées au sujet des impositions ordinaires de 1790. Paris, 6 janvier. — « Questions proposées par la commission intermédiaire provinciale de Picardie, sur la répartition des impositions des six derniers mois 1789 et 1790. » Solutions données par le Ministre. 5 janvier 1790. — « Questions proposées par la commission intermédiaire provinciale de Picardie, sur la répartition des impositions des six derniers mois 1789 et de 1790. » Solutions données par M. Anson, membre du comité des finances et par les députés du bailliage d'Amiens à l'Assemblée Nationale. — « Requeste concernant l'imposition taillable du département d'Abbeville, par le marquis de Valanglard, président d'icelui », — etc.

C. 2038. (Liasse.) — 8 pièces, papier (1 imprimée).

1788-1790. — Décharges et modérations d'impositions (Inv. X 3.)—Lettre de M Lambert à la commission intermédiaire, l'informant que le Roi a fixé à 30.000 l. la diminution en moins imposé de la généralité d'Amiens, et à 60.000 l. les fonds destinés à être employés en

travaux de charité, pour faciliter la reconstruction du bourg d'Oisemont, incendié. Versailles, 28 février 1788. — « Arrêt du conseil d'État du Roi concernant les abonnemens de vingtièmes, et portant remise de toute augmentation sur ladite imposition pour la présente année 1788.» 31 mai 1788 (impr. 11 p. in-4°, Imp. Roy. 1788). — « État des indigens de la paroisse de Ronssoy pour l'année 1788. » — Tableau des indigents de la paroisse de Templeux-le-Guérard. 1789, — etc.

C. 2039. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1788-1790. — Décharges et modérations d'impositions. (Inv. Y 3.) — Lettre de M. Necker à la commission intermédiaire, lui demandant son avis sur une lettre de la comtesse de St-Simon, qui demande des secours en faveur de quatre de ses paroisses éprouvées par la grêle. Paris, 14 décembre 1788. — Lettre de M. Necker à la commission, lui demandant des éclaircissements sur une demande de secours faite par la duchesse d'Estissac, en faveur des habitants de Domellieux-Royaucourt, victimes de la grêle du 13 juillet. Paris, 31 décembre 1788. — Lettre de M. Necker à la commission, sur la demande de nouveaux secours faite par le curé d'Ételfaÿ, en faveur des habitants de ladite paroisse, grêlés deux fois cette année. Paris, 31 décembre 1788. — Lettre de M. Necker à la commission, sur une demande de secours faite par le nommé Galand, demeurant à Rollot, en considération des pertes qu'il a éprouvées par un incendie et par une mortalité sur les bestiaux. Versailles, 12 mai 1789. — Lettre de M. Necker à la commission, relativement à l'incendie qui, le 18 de ce mois, a consumé une partie du village de Selincourt. Versailles, 31 mai 1789. — Fragment d'une lettre sur le même objet. Versailles, 11 juin 1789. — Requête de Pierre-Denis Vaquette, ci-devant fermier des domaines de Sains-Moranvillé, en Picardie, à M. Necker, à l'effet d'obtenir des secours en raison des pertes qu'il a subies par la grêle et autres accidents, et qui l'ont contraint de quitter ladite ferme. 4 août 1789. — Lettre de M. Lambert à la commission, lui demandant des renseignements sur une demande de secours faite par le marquis d'Estourmel, en faveur de onze chefs de familles de Suzanne victimes de deux incendies à quinze jours de distance. Paris, 13 janvier 1790. — Lettre de M. Blondel à la commission, sur des réclamations faites par le sieur Martin, garde-étalon, laboureur à Beaupuis, au sujet de sa cotisation à la taille. Paris, 18 janvier 1790. — Lettre de M. Lambert à la commission, sur ce que les habitants de Vironchaux réclament la cotisation des bois que l'abbaye de Valoire possède sur leur territoire. Paris, 10 juin 1790, — etc.

C. 2040. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1789. — Rôles d'impositions. (Inv. & 4.) — « Rôle de supplément sur les ci-devant privilégiés. Exercice pour l'année 1789. Département d'Amiens, paroisse de Bacouel. »

C. 2041. (Liasse.) — 6 pièces, papier, (1 imprimée).

1787. — Règlement. (Inv. A 5.) — « Règlement fait par le Roi, sur la formation et la composition des assemblées qui auront lieu dans la généralité d'Amiens, en vertu de l'édit portant création des assemblées provinciales. » Versailles, 8 juillet. — « Règlement fait par le Roi sur les fonctions des assemblées provinciales et de celles qui leur sont subordonnées, ainsi que sur les relations de ces assemblées avec les intendans des provinces. » 5 août (impr. 11 p. in-fol.).—Arrêt du Conseil qui désunit le gouvernement et comté de Boulonnois de l'assemblée provinciale de la généralité de Picardie. Versailles, 9 octobre. — Règlement pour l'assemblée provinciale de Picardie. 5 novembre. — « Nottice succinte et énonciative des objets qui ont occupé l'assemblée provinciale de Picardie, dans la séance du 19 novembre 1787. » — « Instructions que les assemblées provinciales de Rouen et de Champagne ont laissées à leur commission intermédiaire. »

C. 2042. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1787. — Règlement. (Inv. B 5.)— « Projet de règlement général pour l'administration de l'assemblée provinciale de Picardie. »

C. 2043. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1787. – Règlement. (Inv. C 5.) – « Procès-verbal de la première séance de l'assemblée de département de la ville d'Abbeville. » 1er - 2 septembre. — « Procès-verbal des séances de l'assemblée complette de département de la ville d'Abbeville. » 20-27 octobre. — « Procès-verbal de la première séance de l'assemblée du département d'Amiens. » 1er-3 septembre. — « Procès-verbal de la première séance de l'assemblée complette du département d'Amiens. » 20 octobre - 8 novembre. — « Procès-verbal de l'assemblée du départe-

ment de Doullens. » 1-3 septembre. — « Procès-verbal des séances de l'assemblée complette du département de Doullens. » 20-26 octobre. — « Procès-verbal de l'assemblée du département de Montdidier. » 1-3 septembre. — « Procès-verbal de l'assemblée (complète) du département de Mondidier. » 20-29 octobre. — « Assemblée du département de Montdidier. Raport du bureau des propriétées foncières etc., lu par M. Prévost, avocat du Roy à Roye, en la séance du 26 octobre 1787. » — « Département de Mondidier. Mémoire par M. de Bussy, cultivateur à Rouvrel, lu à la séance du vendredy 26 octobre 1787 », sur les impositions. — « Procès-verbal de l'assemblée du département de Péronne. » 1-4 septembre. — « Procès-verbal de l'assemblée complète du département de Péronne. » 20-29 octobre. — « Extrait du registre aux délibérations de l'assemblée de département de St-Quentin. » 20 octobre-5 novembre, — etc.

C. 2044. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1788. — Règlement. (Inv. P 5.) — « Procès-verbal des séances de l'assemblée de département de la ville d'Abbeville. » 13-25 octobre. — « Procès-verbal des séances de l'assemblée de département d'Amiens. » 11-25 octobre. — « Procès-verbal de l'assemblée du département de Doullens. » 11-24 octobre. — Procès verbaux des séances de l'assemblée du département de Montdidier. 13-21 octobre. — « Assemblée du département de Montdidier. Court apperçu sur le commerce de la tannerie de la ville de Montdidier. » — « Assemblée du département de Montdidier. » Mémoire sur l'administration des enfants trouvés dans les campagnes. — « Assemblée du département de Mondidier. Mémoire concernant la manufacture de bas de la ville de Mondidier. » — « Procès-verbal de l'assemblée du département de Péronne. » 15-25 octobre. — « Courte analise des réflexions faites par le département de Péronne sur le canal de la haute Somme », — etc.

C. 2045. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1788. — Règlement. (Inv. Q 5.) — Procès-verbal de remplacement de membres de diverses assemblées. Arrondissement de Doullens, 21 octobre. — Id., arrondissement de St-Riquier. 8 octobre.

C. 2046. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1788. — Règlement. (Inv. A 6.) — « Répertoire des pièces adressées à l'assemblée provinciale ou à sa commission intermédiaire, pour avoir l'avis du comité des avocats. »

C. 2047. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1789. — Règlement. (Inv. O 6.) — « Doléances des députés du tiers état des bailliages d'Amiens et de Ham réunis. » 4 avril 1789.

C. 2048. (Liasse.) — 9 pièces, papier (2 imprimées).

1788-1790. — Règlement. (Inv. P 6.) — Mémoire de la chambre du commerce de Picardie au Conseil, sur la représentation du commerce aux futurs États Généraux. 30 septembre 1788. — « Observations sur l'arrêt du Conseil du 5 octobre 1788, pour la convocation d'une assemblée de notables au 3 novembre prochain » (impr. 32 p. in-4°, 1788). — « Suplément au mémoire lu à la commission intermédiaire provinciale le 14 novembre 1788, sur la formation des États Généraux. » — « Extrait des registres aux délibérations de MM. les doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale de N.-D. d'Amiens », relativement aux États Généraux et aux assemblées des trois états de la ville d'Amiens, de 1560 à 1588. — Id. de 1614 à 1649. — « Mémoire du comte de Mareuil, pour le rétablissement des états dans la partie de la généralité d'Amiens où il n'y en a plus. » — « Délibération de la ville de Doullens, pour supplier Sa Majesté de daigner accorder les états provinciaux à la province de Picardie. » 15 mars 1789 (impr. 8 p. in-4°. Amiens, 1789). — « État donné par M. le lieutenant général au bailliage d'Amiens, en conformité du règlement fait par le Roi le 30 mai 1789 des dépenses relatives aux assemblées préliminaires générales du bailliage d'Amiens et du bailliage secondaire de Ham, tenues en exécution des lettres de convocation du 24 janvier 1789. » — Requête de Joseph Bruyant, maître menuisier à Péronne, et autres ouvriers, à l'effet d'être payés des travaux par eux faits dans les églises St-Jean-Baptiste et St-Fursy, pour les assemblées électorales des États Généraux, dans ladite ville. Péronne, 13 février 1790.

C. 2049. (Liasse.) — 1 pièce, papier imprimée.

1790. — Règlement. (Inv. Q 6.) — Circulaire du comité ecclésiastique, envoyant un modèle des états qu'il a envoyé à tous les bureaux intermédiaires. Paris, 1er février.

C. 2050. Liasse. — 3 pièces papier.

1788. — Règlement. (Inv U 6.) — « Tableau de la paroisse de Frettecuisse et le Carraux, contenant cinq divisions et une colonne d'observation, pour servir à la nomination de la collecte pour l'année 1789. » 5 octobre. — Id. Frettemeulle et dépendances. 7 septembre. — « Tableau des propriétaires et habitans de la municipalité de Frettemeulle, Maigneville et Infray. » 26 octobre.

C. 2051. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1787-1788. — Règlement. — « Extrait du registre des délibérations des assemblées de la paroisse de Forceville », pour la confection du rôle pour le paiement du vicaire de ladite paroisse. 4 mars 1787. — Procès-verbal d'élection des membres de la municipalité de Tœufles. 20 juillet 1788. — Modèle d'état des paroisses peu nombreuses et des hameaux, dont on propose la réunion aux municipalités voisines : Ile-de-France, département de Melun. — Arrêt du Conseil qui ordonne la réunion de petites communautés dépendant des recettes particulières des finances de Melun et d'Étampes. Versailles, 30 novembre 1788. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau intermédiaire de l'assemblée du département d'Amiens », fixant pour la ville d'Amiens le nombre des adjoints et des électeurs dont est question dans l'arrêt du Conseil du 30 septembre 1788, etc. 2 décembre 1788, — etc.

C. 2052. (Liasse.) — 10 pièces, papier (2 imprimées).

1787-1789. — Règlement. (Inv. N 9. O 9, 9, & 9, B 10, S 10.) — « Mémoire pour obtenir d'être autorizé à planter les communes, dans la province de Picardie. » XVIII[e] s. — « Exposition sommaire des principales causes de la multiplicité des frais de justice supportés par le Roi, relativement aux procès criminels poursuivis à la requête tant des parties publiques que civiles (insolvables), et de quelques moïens de remédier à ce désordre onéreux à l'État et aux domaines du Roi, adressée à l'administration provinciale de Picardie à Amiens. » 26 février 1788. — « Essai d'un expédient pour le rachat et extinction des emprunts en constitutions de rentes par contrats faits par le clergé général de France, pour l'acquit de ses dons gratuits à l'Etat, et pour l'accroissement et amélioration des biens du commerce et des revenus, mouvances et domaines du Roi, sans aucune atteinte préjudiciable à ceux du clergé ; donné à l'administration provinciale établie dans la généralité d'Amiens. » 5 décembre 1787. — « Instruction sur l'imposition des ci-devant privilégiés, pour les six derniers mois 1789. » 30 octobre 1789 (impr. 4 p. in-4°. Amiens, 1789). — « Mémoire pour Paul Menu, intimé, contre Médard Lenglet, appellant » relativement aux dépointements. Paris, 31 juillet 1787 (impr. 25 p. in-4°. Paris, 1787). — « Mémoire sur les suittes des dépointements de fermages dans les baillages de Péronne, Montdidier, Roye et St-Quentin, lu à l'assemblée provinciale, le 4 décembre 1787. » — « Instructions données à la commission intermédiaire provinciale de Picardie », sur les travaux des routes, la distribution du moins imposé, la répartition de la taille, la population, le commerce, l'industrie, les impositions, etc. XVIII[e] s. — Mémoire concernant la nomination du sieur Chamont, fils, à la suite de la direction des vingtièmes à Amiens. 1788, — etc.

2053. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1788-1790. — Règlement. (Inv. S 13, T 13, U 13, X 13, Y 13, Z 13, & 13.) — Mémoires relatifs à une contestation de territoire élevée entre le village de Maisoncelle, élection de Beauvais, et celui de Muidorge, élection de Montdidier. XVIII[e] s. — « Éclaircissements sur la contestation qui a lieu entre la communauté de Velennes, élection de Beauvais, et celle de Boursaines, Hénu et Ozoërs, élection de Mondidier. » 1788. — Lettre de la commission intermédiaire d'Ile-de-France à celle de Picardie, sur ladite affaire. Paris, 20 octobre 1788. — « Extrait du registre au délibérations de l'assemblée municipale du bourg de Formerie », relativement aux troubles occasionnés par le nommé Pellerin, dans l'assemblée municipale dudit lieu. 1789. — « Mémoire pour le sieur Nicolas Pellerin, entrepreneur de manufacture, demeurant à Formerie », au sujet de prétendues injustices dont il est victime dans sa cotisation aux impositions. 22 mars 1789. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau intermédiaire du département d'Amiens », sur une contestation entre Molliens-en-Beauvoisis et Monceau-l'Abbaye, pour la délimitation de leurs territoires. 29 décembre 1789. — Mémoire du greffier et adjoint de la municipalité de Mortemer à l'intendant, sur le trouble occasionné par le sieur Prache, fils, dans l'assemblée municipale dudit lieu. 23 janvier 1789. — Lettre des procureurs-syndics du département d'Amiens aux

procureurs-syndics provinciaux, sur une irrégularité dans la composition de l'assemblée municipale de Sarcus. Amiens, 30 janvier 1789. — Requête à la commission intermédiaire, relativement à des bois coupés dans les bois de Domeliers appartenant au chapitre d'Amiens, par des particuliers dudit lieu. 30 janvier 1790, — etc.

C. 2054. (Liasse.) — 6 pièces, papier imprimées.

1785-1788. — Imprimés. (Inv. BB 13.) — « Règlement du Conseil concernant l'administration provinciale du Berry » (impr. 28 p. in-4°. Paris, 1785). — « Arrêt du conseil d'État du Roi, qui ordonne que provisoirement les commissaires du Conseil, précédemment pris dans les bureaux des finances supprimés dans différentes généralités du royaume, exerceront, comme commissaires du Conseil, et jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné par Sa Majesté, les fonctions mentionnées dans les arrêts qui les ont commis à cet effet. » St-Cloud, 13 juin 1788 (impr. 3 p. in-4°. Imp. Roy. 1788). — « Arrêt du conseil d'État du Roi, concernant les greffes des tribunaux d'exception supprimés, et les poursuites en matière criminelle relatives au recouvrement des impositions. » Versailles, 28 juin 1788 (impr. 7 p. in-4°. Imp. Roy. 1788). — « Arrêt du conseil d'État du Roy, concernant les contestations relatives à la collecte, et les règles générales de la perception. » Versailles, 10 août 1788 (impr. 12 p. in-4°. Imp. Roy. 1788). — « Arrêt du conseil d'État du Roi, qui règle provisoirement les formes de la répartition des impositions par les municipalités des villes. » Versailles, 30 septembre 1788 (impr. 4 p. in-4°. Imp. Roy. 1788). — « Arrêt du conseil d'État du Roi concernant les opérations du département des tailles pour l'année prochaine 1789. » Versailles, 4 octobre 1788 (impr. 6 p. in-4°. Imp. Roy. 1788).

C. 2055. (Liasse.) — 9 pièces, papier imprimées.

1787-1789. — Imprimés. (Inv. PP 13, B 14, C 14, E 14, G 14.) — « Procès-verbal de l'assemblée provinciale de Picardie tenue à Amiens au mois d'août 1787 » (impr. 44 p. in-4°. Amiens, 1787). — « Procès-verbal des séances de l'assemblée provinciale de Touraine, tenue à Tours par ordre du Roi le 6 octobre 1787 » (impr. 44 p. in-4°. Tours, 1787). — « Procès-verbal des séances de l'assemblée provinciale de Touraine, tenue à Tours le 29 octobre 1787 » (impr. 55 p. in-4°. Tours, 1787). — « Second procès-verbal des séances de l'assemblée provinciale d'Anjou » (impr. 75 p. in-4°. Angers, 1787). — « Procès-verbal des séances de l'assemblée provinciale de Champagne, tenue à Châlons dans le mois d'août 1787 » (impr. 48 p. in-4°. Châlons). — « Procès-verbal des séances de l'assemblée provinciale de l'Orléanois, tenue à Orléans le six septembre mil sept cent quatre-vingt-sept » (impr. 70 p. in-4°. Orléans, 1787). — « Procès-verbal des séances de l'assemblée provinciale d'Ile-de-France, tenue à Melun dans le mois d'août 1787 » (impr. 64 p. in-4°. Imp. Roy. 1787). — « Proclamation de la commission intermédiaire provinciale de Picardie » sur le paiement des impositions, 12 octobre 1789 (impr. 8 p. in-4°. Amiens, 1789), — etc.

C. 2056. (Liasse.) — 4 pièces, papier (2 imprimées).

1787. — Bien public. (Inv. U 14.) — « Rapport du bureau du bien public fait à l'assemblée du département à Mondidier, le 27 octobre 1787, par M. De Lettres. » — Questions à traiter par les assemblées provinciales, relativement au bien public. 4 décembre 1787 (impr. 8 p. in-fol.). — « Mémoire pour servir d'extention et de suplément au discours prononcé par M. le marquis de Valanglart à l'assemblée d'Abbeville, pour présenter à MM. de l'assemblée provinciale les moyens de procurer l'avantage et la prospérité de son département, sans nuire à la levée des deniers du Roi. »

C. 2057. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1785-1787. — Bien public. (Inv. X 14.) — « Mémoire sur les moyens d'empêcher les incendies », par Florimond Le Roux. 23 juin 1785. — « Bureau du bien public. Sur les moyens de prévenir et arrêter les incendies et d'en réparer les suites fâcheuses », par M. de Douay de Baisnes, vicaire général. 7 novembre 1787. — « Réponse par M. Le Roux aux objections qui ont été élevées contre le projet contenu en ses deux mémoires relatifs aux incendies. » 7 novembre 1787. — Lettre de Florimond Le Roux à M. Mesnel, procureur-syndic du département d'Amiens, relativement à ses mémoires sur les incendies. Amiens, 9 novembre 1787. — « Département de Doullens. Mémoire sur la fréquence des incendies dans les campagnes. » — Lettre du bureau intermédiaire de Doullens à la commission intermédiaire, lui envoyant ledit mémoire.

Doullens, 28 novembre 1787. — « Mémoire sur les moyens les plus simples et les moins dispendieux de prévenir dans la généralité de Picardie les incendies dans les campagnes, ou d'en arrêter les progrès. » XVIIIe s. — Supplément audit mémoire. — « Mémoire relatif aux incendies des villages de Picardie, et de ceux des provinces où l'usage est de couvrir en paille », par M. de Senermont, capitaine du génie, v. 1787. — Lettre de Florimond Le Roux, relativement aux murs de séparation entre les maisons, pour parer aux incendies. XVIIIe s., — etc.

C. 2058. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1787-1788. — Bien public. (Inv. Y 14, Z 14.) — « Copie d'un mémoire présenté à l'assemblée de département de Péronne, par M. de Robécourt, membre de cette assemblée, sur le chaume et la disette du bois dans le département. » 8 novembre 1787. — « Observations succinctes sur la disette du bois dans la province de Picardie, et sur le défaut de pâture » par M. Dequen. 12 septembre 1788.

C. 2059. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1787-1788. — Bien public. (Inv. & 14.) — Mémoire sur les biens communaux de Blangy-Tronville. — Id., de Cerisy-Gailly. — Id., de Gamaches. 6 juin 1788. — Id., de Maisnil-Franleu. 11 mai 1788. — Id., de St-Léonard et Morlencourt. 11 décembre 1787. — Id., de Thézy-Glimont. 27 avril 1788, — etc.

C. 2060. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1787-1788. — Bien public. (Inv. A 15.) — État des revenus et charges de la communauté de Beauquesne. 13 décembre 1787. — Id., de Bernaville. 6 décembre 1787. — Id., de Domart-en-Ponthieu. 3 décembre 1787. — Id., de Doullens. 4 décembre 1787. — Id., d'Ochancourt. — Id., du Pont-de-Metz.

C. 2061. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1790. — Bien public. (Inv. N 15.) — Mémoire du comité de l'association civique d'Amiens à la commission intermédiaire, au sujet des approvisionnements faits en Hollande et en Angleterre par ladite association pour parer à la famine qui menace la ville d'Amiens et la France entière, et l'impossibilité de les transporter de St-Valery à Amiens, demandant l'établissement d'un chemin de halage provisoire, pour pouvoir les amener par la Somme. — Lettre de M. de Montaran à la commission intermédiaire, au sujet de l'indemnité réclamée par l'association civique, pour les pertes qu'elle a éprouvées dans les achats de grains qu'elle a faits pour l'approvisionnement d'Amiens. Paris, 30 janvier. — Lettre de M. Necker à la commission, sur ledit objet. Paris, février.

C. 2062. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1787-1788. — Bien public. (Inv. R 15, X 15, Z 15.) — Mémoire pour les communautés de Bussy-lès-Daours, Daours et Vecquemont, sur l'extraction des tourbes. 11 mai. — Mémoire de l'assemblée municipale de Fricamps, sur l'impossibilité où elle est de planter les places dudit village lesquelles appartiennent au seigneur. Fricamps, 15 mai. — Mémoire du bureau intermédiaire du département d'Abbeville, sur la plantation des communes. 9 octobre. — Mémoire sur l'agriculture. — « Notice de la séance du 12 décembre 1787 à l'assemblée provinciale de Picardie », sur le projet d'établir un marché franc à Péronne, — etc.

C. 2063. (Liasse.) — 8 pièces, papier (2 imprimées).

1787-1788. — Bien public. (Inv. B 16, E 16, I 16, M 16.) — « Bureau intermédiaire du département de Montdidier. Mémoire sur la meilleure éducation des bêtes à laine, leur multiplication, nourriture, et sur les haras, relatif à la demande faite au nom de l'assemblée provinciale, par la lettre de MM. les procureurs-syndics, du 4 janvier 1788. » — « Instruction sur la culture des turneps ou gros navets. Imprimée par ordre du Roi » (impr. 8 p. in-4°, Imp. Roy. 1788). — Lettre de l'intendant à la commission intermédiaire, relativement au blé noir. 5 octobre 1787. — « Avis aux cultivateurs dont les récoltes ont été ravagées par la grêle du 13 juillet 1788, rédigé par la société royale d'agriculture, et publié par ordre du Roi » (impr. 16 p. in-8°, Imp. Roy. 1788), — etc.

C. 2064. (Liasse.) — 3 pièces, papier (1 imprimée).

1761-1787. — Bien public. (Inv. X 16, T 16.) — « Arrest du conseil d'État du Roi portant établissement d'une chambre de commerce en la ville d'Amiens. » Versailles, 6 août 1761 (impr. 8 p. in-4°, Amiens, 1761). — « Assemblée du département de Mondidier. Mémoire sur la manufacture de serges dite de Tricot,

lu par M. Ango, curé de Montigny, doyen rural, à la séance du 27 octobre 1787. » — « Assemblée du département de Montdidier. Mémoire et observations sur les manufactures de Tricot et Quiry, par M. Scellier, négociant à Mondidier, lu à la séance du samedy 27 octobre 1787 par M. Angot, l'un des membres de l'assemblée. »

C. 2065. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1787-1789. — Bien public. (Inv. U 16, X 16.) — « Département de Mondidier. Rapport du bureau de population, bestiaux, commerce local, par M. Dauchy, lu à la séance de l'assemblée du département de Mondidier le 27 octobre 1787. » — Lettre des députés du bailliage d'Amiens à l'Assemblée Nationale à la commission intermédiaire, relativement au procédé inventé par l'abbé Brasle, pour la préparation et la filature du chanvre. Versailles, 6 septembre 1789. — Lettre de M[me] de Lièvreville au duc d'Havré, pour lui démontrer que ledit procédé n'était pas un secret. Logis du Roi à Amiens, 15 septembre 1789. — Lettre de M[me] de Lièvreville au duc d'Havré, lui faisant savoir qu'elle avait trouvé un moyen de blanchir les toiles de fil de chanvre et coton en 15 jours, et demandant l'ancien arsenal d'Amiens qui va être démoli, pour y établir une blanchisserie. Logis du Roi à Amiens, 23 septembre 1789. — Lettre du bureau d'encouragement pour les manufactures et commerce de Picardie à la commission, au sujet du procédé de l'abbé Brasle. Amiens, 26 septembre 1789. — Lettre des députés du bailliage d'Amiens à l'Assemblée Nationale à la commission, sur les récompenses à accorder à l'abbé Brasle. Versailles, 3 octobre 1789, — etc.

C. 2066. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1787-1788. — Bien public. (Inv. B 17.) — « Mémoire pour les fabricants de baracant et autres étoffes en laine de la ville d'Abbeville », sur les effets désastreux du traité de commerce entre la France et l'Angleterre. 12 décembre 1787. — « Mémoire sur les pertes qu'éprouvent les manufactures de Picardie par le traité de commerce conclu entre la France et la Grande-Bretagne, le 26 septembre 1786. » 14 décembre 1787. — « Précis sur les inconvéniens du traité de commerce et de navigation conclu entre la France et l'Angleterre le 26 septembre 1786. » 14 décembre 1787. — « Nouvelles observations de la chambre du commerce de Picardie sur le traité de commerce entre la France et l'Angleterre, à l'effet d'indiquer les moyens de modifier les conséquences onéreuses de ce traité. » 12 février 1788. — « Observations sur les représentations de la chambre du commerce de Normandie, relativement au traité de commerce entre la France et l'Angleterre. » 29 février 1788. — « Observations de la chambre du commerce de Picardie sur le mémoire des fabricans d'Abbeville ayant pour objet de faire connoître les inconvéniens du traité de commerce conclu le 26 septembre 1786 entre la France et l'Angleterre. » Amiens, 4 avril 1788. — « Extrait du registre aux délibérations de la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens », au sujet des mémoires présentés par la chambre du commerce sur le traité de commerce avec l'Angleterre. 5 mars 1788. — « Nouveau mémoire de la chambre de commerce de Picardie sur le préjudice que le traité de commerce et de navigation entre la France et l'Angleterre cause aux fabriques nationales. » Versailles, 15 mars 1788, — etc.

C. 2067. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1787-1789. — Bien public. (Inv. D 17.) — « Observations de la chambre du commerce de Picardie, sur la nécessité de n'exiger le payement de l'octroy de 20 s. par velte d'eau-de-vie que des consommateurs, et non des négocians faisant le commerce en gros. » 14 décembre 1787. — Mémoire relatif aux droits sur les eaux-de-vie, adressé à l'assemblée provinciale. 1788. — Extraits des lettres des directeurs de Roye, Péronne et Montdidier, relativement à l'octroi de 20 s. par velte d'eau-de-vie. Novembre 1789, — etc.

C. 2068. (Liasse.) — 10 pièces, papier (2 imprimées).

1785-1790. — Bien public. (Inv. F 17, G 17, I 17, M 17.) — Certificat des négociants de la ville de Péronne, attestant qu'une extension de prairie est nécessaire à la blanchisserie du sieur Dupontlévesque. 29 juillet 1788. — « Arrêt du conseil d'État du Roi qui permet au sieur Jean-Baptiste-Maurice-Luppien Clément-Desprez de fabriquer, vendre et débiter exclusivement à tous autres, pendant l'espace de quinze années, l'alun et le vitriol naturels, dans un arrondissement de dix lieues aux environs de la manufacture qu'il a établie au lieu de Monchy-Humières, près de Compiègne. » 22 février 1785 (impr. affiche). — Certificats en faveur de la fabrique d'alun du sieur Clément-Desprez. 30

octobre 1789 (impr. 4 p. in-4°, Amiens, 1789). — Mémoire au sujet de ladite fabrique d'alun. XVIIIe s. — Lettre de la chambre de commerce à la commission intermédiaire, sur le même objet. Amiens, 8 janvier 1790 — « Réflexions patriotiques sur les moulins à l'eau », par M. Montaigu, procureur-syndic du département de Doullens. — « Extrait du registre aux délibérations de la société des vaines de charbon de Picardie. » 8 mai 1788. — « Copie d'une lettre de Lille du 9 may 1788, relativement à la recherge du charbon de terre à Bouquemaison, à M. Buttin, négociant à Doullens », par M. Libert. — « Extrait de la séance du bureau intermédiaire de l'assemblée du département de Doullens du 2 juillet 1788. Fosse ouverte de houille ou charbon de terre au village de Bouquemaison », — etc.

C. 2069. (Liasse.) — 8 pièces, papier (3 imprimées).

1788-1789. — Bien public. (Inv. R 17.) — « Extrait des registres des délibérations de la commission intermédiaire provinciale de Picardie », relativement aux secours à distribuer aux victimes de la grêle du 13 juillet 1788. 1er août 1788 (impr. 2 p. in-4°). — « État des paroisses grêlées le 30 mai et 13 juillet 1788. Département de Montdidier. » 7 août 1788. — « État des pertes causées dans le département de Péronne par la grêle du 13 juillet 1788, et par une autre grêle tombée le 30 may précédent. » 27 août 1788. — « Rôle de répartition de la somme de 167 l. accordée par Sa Majesté, pour l'indemnité des pertes qu'a souffert la paroisse de Cambron par les pluies et grelles du 13 juillet 1788 », etc. 14 juillet 1789. — « Rolles de répartition de quarante-cinq l. accordé au cultivateur qui ont perdu par la grels du 13 juillet 1788 de la paroisse de Bouchavenne », etc. 15 décembre 1789. — « Mémoire historique des ravages causés dans la province de Picardie, par la grêle du 13 juillet 1788 », — etc.

C. 2070. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1788. — Bien public. — « État des fons déposés ès mains du sieur Wallois, secrétaire du département d'Abbeville, pour être employés au soulagement des personnes de la province de Picardie qui ont souffert des dommages faits par les orages et grêles des mois de juin et juillet 1788. » Abbeville, 18 octobre. — « Département de St-Quentin. État des contributions volontaires faites en faveur des habitans qui ont souffert de la grêle du 13 juillet 1788. » — « État des sommes provenantes de la contribution volontaire destinée à la réparation des pertes occasionnées par l'orage du 13 juillet 1788. » — « État des sommes reçues par le secrétaire provincial pour subvenir au soulagement des personnes qui ont éprouvé des pertes par l'orage du 13 juillet dernier. » — Correspondance relative à ladite contribution et à une loterie faite en faveur des victimes de la grêle, — etc.

C. 2071. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1790. — Bien public. — Rôle de répartition d'un secours accordé aux victimes de la grêle du 13 juillet 1788. Paroisse de Bazentin le grand et le petit. — Id., Bouchavesne. — Id., Chipilly. — Id., Chuignes. — Id., Étinehem. — Id., Feuillières et Buscourt. — Id., Flaucourt. — Id., Goyencourt. — Id., Mametz. — Id., Montauban. — Id., Rancourt. — Id., Suzanne. — Id., Vermandovillers, — etc.

C. 2072. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1790. — Bien public. (Inv. Z 17.) — « Extrait du registre municipal de la paroisse de Puchevillers et le Quesnoy », relativement au moins imposé des incendiés dudit lieu. 21 février.

C. 2073. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1788-1790. — Bien public. (Inv. A 18, B 18, C 18.) — Cautionnement fourni pour Charles-André Caffet, élève à l'école vétérinaire de Charenton. 12 novembre 1788. — Id., pour Charles-Éléonore Nocq. 12 avril 1790. — « Décompte des pensions et entretiens pour les six premiers mois 1788 des élèves aux frais de la province de Picardie à l'école vétérinaire d'Alfort. » — Id. 2e semestre 1790. — Extrait du contrôle des élèves de l'école vétérinaire de Paris, pour les deux premiers quartiers de l'année 1790. — Pièces relatives à l'admission de Joseph Bastion à l'école vétérinaire. 1789. — Id., de Louis-Marie Bultel. 1789. — Id., d'André Caffet. 1788. — Id., du sieur Moussette. 1789. — Id., de Louis-Charles-Léonor Nocq. 1788. — Id., d'Autoine Verrier. 1788. — Demande par Louis-Théodore Warcousin, à l'effet d'être admis à l'école vétérinaire aux frais de la généralité. Alfort, 29 janvier 1790, — etc.

C. 2074. (Liasse.) — 20 pièces, papier (1 imprimée).

1761-1789. — Bien public. (Inv. M 18.) — Secret

pour détruire les taupes dans les champs, prairies et jardins » (impr. 2 p. in-4° Imp. Roy., 1761). — « Liste de l'école des mathématiques, arts, manufactures et commerce de la ville d'Amiens, pour l'année 1787, présenté à l'administration de la Picardie par son très humble serviteur Sellier. » — Lettre de M. Sellier à l'administration générale de la Picardie, lui envoyant ladite liste, lui recommandant son école, et lui faisant l'offre de ses nombreux ouvrages sur les questions les plus variées. École des arts d'Amiens, 8 septembre 1787. — Lettre de M. Sellier au bureau du bien public, lui faisant hommage de son travail sur le bien public. École des arts d'Amiens, 28 novembre 1787. — Lettre de M. Sellier à l'intendant sur l'éducation des bourgeois. — Lettre de M. Sellier à l'intendant sur l'éducation des habitans de la campagne. — Lettre de M. Sellier à l'évêque d'Amiens, sur l'éducation de la jeunesse de tous les états. École des arts d'Amiens, 20 janvier 1787. — « Nouvelles observations de M. Sellier, sur les hôpitaux et tous les lieux habités par des hommes, lues et bien accueillies par la société royale de médecine de Paris. » — « Supplément aux ouvrages de M. Sellier sur les moyens de purifier l'air de tous les lieux habités par des hommes. » — Mémoire de M. Sellier sur l'agriculture. — Requête des officiers municipaux de St-Valery à la commission intermédiaire, demandant le transfert dans leur ville d'une brigade de maréchaussée de Valines ou d'ailleurs. 4 octobre 1788. — « Extrait du registre aux chartres de l'hôtel-de-ville et mairie de Doullens », relativement aux mesures à prendre pour parer aux inondations. 30 janvier 1789. — « Mémoire pour demander que la mouture des grains ne soit plus payée en nature, mais en argent. » — « Mémoire pour les commerçants d'Abbeville », relativement à la navigation. — Lettre de M. Ledoux de Bourseville, pour appuyer une requête des habitants de Bourseville sur la nécessité d'ouvrir différents fossés pour le passage des eaux sauvages. 27 août 1788, — etc.

C. 2075. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1770-1789. — Bien public. (Inv. N 18.) — « Copie de la lettre écrite à M. d'Agay par M. Terray le 5 novembre 1770 », lui mandant que le Roi a accordé une diminution de 10.000 l. sur l'imposition des taillables de sa généralité. — « Copie de la lettre écrite à M. d'Agay par M. Terray le 5 novembre 1772 », relativement aux travaux de charité. — « Instruction pour le bureau d'encouragement établi à Amiens, sur l'emploi des 180.000 l. dont Sa Majesté a fait don à la province de Picardie. » 1788. — « Extrait du registre aux délibérations de la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens. Procès-verbal de la séance du 5 janvier 1789 », relativement aux travaux de charité. Expédition du 12 janvier 1789.

C. 2076. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1788-1789. — Bien public. (Inv. Q 18.) — Requête de plusieurs particuliers de Picquigny à l'assemblée provinciale, à l'effet d'être indemnisés de la perte de terrain que leur fait éprouver le nouvel alignement qui leur est donné pour reconstruire leurs maisons incendiées. 30 juin 1788. — « Département d'Abbeville. Diminutions proposées sur les impositions de 1789 », en faveur des incendiés. 21 juillet 1789.

C. 2077. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1787-1788. — Bien public. (Inv. R 18.) — « Réflexions sur les haras de la généralité d'Amiens, pour servir de renseignemens à l'assemblée provinciale de Picardie sur cette partie, et sur l'avantage pour elle de l'opération qui vient de se faire, ou précis d'un mémoire de 1787. » — « Rapport fait à MM. de la commission intermédiaire du département de Doullens et agréé par elle en sa séance du 16 janvier 1788 », relativement aux haras. — Mémoire du marquis de Grasse sur les haras. 20 janvier (l'année manque). — « Raport de M. le comte de Crécy sur les haras. — « Projet d'administration pour les haras de la province de Picardie », par M. de la Grèze, directeur général des haras. — « Notes sur les haras de la généralité de la province de Picardie. » — « Précis sur les vues d'un établissement de haras militaires », — etc.

C. 2078. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1788. — Domaines nationaux. (Inv. V 20.) — « États des domaines et forêts du Roi, biens patrimoniaux des princes du sang et de l'ordre de Malthe. Élection d'Amiens. — Id., élection de Doullens. — Id., élection de Montdidier. — Id., élection de Péronne.

C. 2079. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1786-1789. — Travaux publics. (Inv. Z 20.) — « Détail estimatif de tous les ouvrages d'entretien, de réparation et de confection neuve à faire dans la géné-

ralité d'Amiens pendant l'année 1787. » 28 novembre 1786. — Id., 1788. 15 novembre 1787. — Id., 1788. 25 février 1788.— Id., 1789. 31 mars 1789. — Mémoire par l'abbé Calais sur les moyens de parvenir à la confection des grandes routes par l'établissement d'un péage, présenté à la première séance de l'assemblée complète. 1787. — « Généralité d'Amiens. Routes et chemins de grande communication. État général des routes faites et à l'entretien parfait, de celles à réparer pour être mises à l'entretien, de celles ébeauchées et à finir, et enfin de celles qui ne sont que projetées. » 25 février 1788.

C. 2080. (Liasse.) — 4 pièces, papier (3 plans).

1788-1789. — Travaux publics. (Inv. A 21, B 21.) — Devis d'ouvrages à exécuter pendant l'année 1788, sur la route d'Amiens à Péronne et St-Quentin. 14 mai 1788. — « Projet de rallongement d'un arceau de six pieds d'ouverture sur la route de Paris en Flandres entre Roye et Péronne, près de Villers-Carbonelle. » 8 novembre 1789. — « Projet de rallongement d'un arceau de 6 pieds d'ouverture, près Mazancourt, grande route de Paris en Flandres, par Péronne. » 3 novembre 1789. — « Pontceau de Soyécourt, route d'Amiens à Péronne », plan, coupe et élévation. 3 novembre 1789.

C. 2081. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1787-1790. — Travaux publics. (Inv. C 21.) — « Généralité d'Amiens. Travaux des routes sur les fonds en rachat de corvée. État de situation au 31 décembre 1787, des travaux ordonnés en ladite année pour les grandes routes. » — Id., au 31 décembre 1788. — Id., au 31 décembre 1789. — « Département de St-Valery. Travaux des routes sur les fonds en rachat de corvée pendant l'année 1788. État de situation au 3 novembre 1788 des travaux ordonnés en ladite année pour les grandes routes. » — Id., 3 décembre 1788.— Id., 1er janvier 1789. — Id., 1er mars 1789. — Id., 1er avril 1789. — Id., 1er mai 1789. — Id., 1er juin 1789.— Id., 1er juillet 1789. — Id., 1er août 1789. —Id., 1er septembre 1789.— Id., 1er octobre 1789.— Id., 1er novembre 1789. — Id., 1er février 1790. — « Année 1790. État de situation des ouvrages qui s'exécutent par bail sur les fonds du Roy dans l'étendue du département de Péronne pour l'entretien de la route de Paris en Flandres et ses embranchemens », — etc.

C. 2082. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1787-1790. — Travaux publics. (Inv. D 21, E 21.) — « Ponts et chaussées. Généralité d'Amiens. Exercice 1786. Situation des ouvrages ordonnés par l'état du Roi des ponts et chaussées dudit exercice, au 31 décembre 1787. » — Id., exercice 1787, au 31 décembre 1788. — Id., exercice 1788, au 31 décembre 1789. — « Exercice 1787. Canal de St-Vallery, commerce de Picardie. Situation des ouvrages ordonnés sur les fonds de commerce de Picardie, au 31 décembre 1787. — Extrait de l'état de situation des ouvrages ordonnés par l'état du Roi des ponts et chaussées ; exercice 1787 ; au 31 décembre 1789. — Id., exercice 1788. — Lettre de M. de la Millière à la commission intermédiaire, relativement aux ouvrages d'entretien des routes pavées. Paris, 17 mars 1789, — etc.

C. 2083. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1787-1790. — Travaux publics. (Inv. P 21.) — État du Roi des ponts et chaussées de la généralité d'Amiens. Exercice 1786. — Id., exercice 1787. — Id., exercice 1788. — Id., exercice 1790. — « Observations concernant les travaux des ponts et chaussées, ports maritimes et navigation de la généralité d'Amiens pour l'année 1789, tant pour adjudications passées, que pour ouvrages non adjugés, en conséquence de l'état présenté par l'ingénieur de la province en date du 31 mai dernier. » 31 juillet 1789. — « État tant des retranchemens opérés sur les fonds de 1787, à raison de 349 l. 10 s. 9 d. 1/2, que des fonds accordés sur l'exercice 1788, et sur lesquels doivent porter ces retranchements. » — Lettre de M. de la Touche à la commission intermédiaire, relativement aux gratifications accordées aux inspecteurs et sous-ingénieurs, pour travaux aux églises, presbytères, etc., au canal de St-Valery et à l'état du Roi de l'exercice 1788. Amiens, 4 janvier 1790, — etc.

C. 2084. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1787-1790. — Travaux publics. (G 21, H 21, J 21.) — Lettre de M. Lambert à la commission intermédiaire, relativement aux travaux des routes. Paris, 9 janvier 1788. — « Département de Péronne. Situation des routes. Route de Paris à Lille et Dunkerque, par Péronne, Bapaume et Arras. » — Lettre de M. de la Millière à la commission intermédiaire, relativement

aux projets de la traverse du village de Translay. route de Rouen à Dunkerque. Paris. 7 août 1790. « Généralité de Picardie. Département de St-Quentin. Devis des ouvrages à faire pour la reconstruction du ponteau de trois pieds d'ouverture et soixante pieds de longueur d'une tête à l'autre en maçonnerie de grès dans le fond d'Orvillers, grande route de Paris en Flandres par Roye et Péronne. » 21 mars 1787. — « Devis des ouvrages à faire pour la reconstruction d'un pont de six pieds d'ouverture et soixante pieds de longueur d'une tête à l'autre en maçonnerie de briques et de pierre de taille, sur la grande route de Paris en Flandres par Roye et Péronne, près du village de Marchélepot. » 21 mars 1787. — « Département de St-Quentin. Route de Péronne à Arras par Bapaume. Devis des ouvrages à exécuter pendant l'année 1788 pour l'acquit de la contribution des communautés cy-après dénommées de l'année 1787, et qui avoit déjà été destinées en la susdites année sur la route de Péronne à Arras. » 10 février 1788. — Id. « Devis des ouvrages qui sont restés à adjuger en 1787 et qui doivent être exécutés pendant l'année 1788 », etc. 10 février 1788. — « État du cailloux non employé provenant des approvisionnements antérieurs à l'année 1788, ainsi que celui nécessaire pour l'entretien de la route pour l'année 1789. Route d'Amiens à Péronne », — etc.

C. 2085. (Liasse.) — 31 pièces, papier (1 imprimée).

1787-1790. — Travaux publics. (Inv. K 21). — « Généralité de Picardie. Grandes routes et chemins de grandes communications. État général des routes faittes et à l'entretien parfait, de celles à réparer pour être mises à l'entretien, et de celles à faire à neuf. » 11 juillet 1787. — « Etat des ouvrages faits sur les routes du département de St-Quentin, dont les adjudications ont été passées à Péronne en 1788. » 15 octobre 1788. — « État général des ouvrages de transports faits au 23 décembre 1788. » — « État de situation des ouvrages de transports de matériaux adjugés par Messieurs du bureau intermédiaire de Péronne en 1788. » 15 octobre 1789. — « Arrêt du conseil d'État du Roi qui ordonne l'imposition sur les communautés de la généralité d'Amiens des sommes nécessaires à l'entretien et à la confection des routes de ladite généralité pendant l'année 1788. » Versailles, 30 mars 1788 (impr. 6 p. in-fol.). — Route de Paris en Angleterre par Amiens, Abbeville, etc. ; feuilles de dépenses du mois de juin 1789. — Lettre de M. de la Millière à la commission intermédiaire, sur les gratifications à accorder au personnel des ponts et chaussées. 11 avril 1789. — « Etat préliminaire de dépense pour les appointemens de l'ingénieur en chef, ceux des inspecteurs et sous-ingénieurs des ponts et chaussées pendant l'année 1789. » Amiens, 31 mai 1789. — « État des gratifications accordées à l'ingénieur en chef, aux inspecteurs et sous-ingénieurs des ponts et chaussées, suivant les ordres du Conseil du 11 avril 1789. » Amiens, 31 mai 1789. — « État des gratifications accordées à l'ingénieur en chef et au sous-ingénieur des ponts et chaussées, sur les fonds des ports maritimes, suivant les ordres du Conseil du 11 avril 1789. » Amiens, 31 mai 1789. — « État préliminaire de dépense pour les appointemens d'un sous-ingénieur employé à la suite des travaux et aux opérations relatives aux ports maritimes et à la navigation de la Somme depuis Amiens jusqu'à St-Vallery, pendant l'année 1789. » Amiens, 31 mai 1789. — « État préliminaire de dépense pour les salaires des conducteurs, piqueurs et autres employés à la suite des travaux des routes, achats et entretien d'outils, frais d'imprimés, de levées de plans, nivellemens, recherches de matériaux et autres dépenses pendant l'année 1789. » Amiens, 31 mai 1789. — Observations de l'assemblée des ponts et chaussées sur divers projets. 24 octobre 1789. — Lettre de M. de la Millière à la commission intermédiaire, relativement aux ouvrages à exécuter sur les routes de la généralité. Paris, 25 avril 1790. — « État des réductions faites sur les approvisionnemens de plusieurs parties de routes qui ne doivent plus faire partie à l'avenir du département d'Amiens. » Amiens, 25 mai 1790, — etc.

C. 2086. (Liasse.) — 12 pièces, papier (1 plan).

1787-1789. — Travaux publics. (Inv. L 21.) — « Département de Mondidier. Article chemins. Extrait du rapport de M. le duc de Mailly à l'assemblée provinciale, en la séance du lundi 19 novembre 1787. » — « Observations sur différents articles des délibérations de l'assemblée provinciale de Picardie concernants les ponts et chaussées. » 14 et 17 décembre 1787. — « Notice de la séance du 15 décembre 1787 à l'assemblée provinciale de Picardie. Rapport du bureau des travaux publics ». — « Observations sur le régime des ponts et chaussées », par M. Dequen. Séance du 19 septembre 1788. — « Mémoire sur la nécessité de rétablir la route de Poix à Forges », etc. 12 octobre 1788. — Plan joint audit mémoire. — « Requête pour solliciter auprès de l'assemblée provinciale de Picardie

le rétablissement et l'entretien de la chaussée Brunehaut à l'endroit où la rivière de Somme la coupe et empêche l'ancienne et directe communication du Santerre avec le Vermandois », par M. Polleux. 1788. — « Département de Doullens. Mémoire des travaux publics, du 28 janvier 1789. — « Régime de l'administration des ponts et chaussées. » — Mémoire sur la construction et l'entretien des routes. — Mémoire sur la route de communication des villes de Péronne et Ham, par M. Dehaussy de Guyenval, directeur des postes à Péronne. — « Extrait du rapport de l'assemblée du département d'Amiens, sur les objets relatifs aux grands chemins et à ceux locaux et vicinaux. »

C. 2087. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1788-1789. — Travaux publics. (Inv. M 31.) — « Généralité d'Amiens. Routes et chemins de grandes communications ; état général des routes faites et à l'entretien parfait, de celles à réparer pour être mises à l'entretien, de celles ébauchées et à finir, et enfin de celles qui ne sont que projettées. » 1er février 1788. — « Généralité d'Amiens. Etat des ouvrages à faire pendant l'année 1789, tant pour les ponts et chaussées que pour les ports maritimes et navigation, en conséquence des adjudications passées aux entrepreneurs. » 31 décembre 1789.

C. 2088. (Liasse.) — 53 pièces, papier ; 1 plan.

1788-1790. — Travaux publics. (Inv. R 21.) — Lettre de M. de la Millière à la commission intermédiaire, sur le mauvais état de la route de Flandre. Paris, 8 janvier 1788. — « Extrait de la séance du bureau intermédiaire du département d'Abbeville, du 19 juin 1788 », sur une requête de la municipalité de Nampont-St-Martin, à l'effet de faire creuser des fossés le long de la chaussée. — Requête des fermiers généraux des messageries à M. de la Millière, se plaignant du mauvais état de la portion de route de Cuvilly à Orville. Paris, 28 juillet 1788. — Procès-verbal par M. Cuvillier, relatif à la route de Paris en Angleterre entre Abbeville et Montreuil. 19 août 1788. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau intermédiaire de l'assemblée du département de Péronne, du 23 août 1788 », relativement aux travaux des routes. — Mémoire de M. Loyer, inspecteur des ponts et chaussées du département d'Amiens, relativement à la montée de Moufflers. Amiens, 31 août 1788. — Rapport concernant l'attelier de Faucaucourt à Villers-Carbonelle, route d'Amiens à Péronne », par M. Fournier, sous-ingénieur des ponts et chaussées. Amiens, 2 septembre 1788. — « Extrait de la séance du bureau intermédiaire du département d'Abbeville, du 11 septembre 1788 », relativement aux travaux des routes. — Plaintes de l'assemblée municipale de St-Sulpice, sur la difficulté du passage dudit lieu pour le charroi. St-Sulpice, 23 février 1789. — « Extrait de la séance du bureau intermédiaire du département de St-Quentin du vendredi 17 avril 1789 », sur le même objet. — Lettre du baron d'Ogny aux procureurs généraux-syndics de l'assemblée provinciale, sur une plainte du courrier de la malle contre le projet de supprimer la mare du hameau du Chapon-Blanc. Paris, 9 mai 1789. — « Rapport sur la lettre de M. le baron d'Ogny, intendant général des postes, écritte à MM. les députés composant la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens », sur le même objet, par M. Loyer. 22 juin 1789. — « Plan figuré de la traverse du Chapon-Blanc. » — Rapport de M. Loyer relatif à une carrière sur la route d'Amiens à Abbeville à l'entrée de Flixecourt. Amiens, 5 juillet 1789. — Lettre de M. de la Millière à la commission intermédiaire, sur la nécessité d'accélérer les travaux du pont de Nampont. Paris, 5 août 1789. — « Copie de la lettre du sieur Merleu, maître de poste à Abbeville, à MM. les fermiers généraux des messageries », sur le mauvais état de la route d'Abbeville à Nouvion. Octobre 1789. — Mémoire de M. Loyer, sur la réparation à faire de la traverse de Flixecourt, route d'Amiens à Abbeville, Amiens, 22 octobre 1789. — Lettre du bureau intermédiaire de Montdidier, sur la nécessité de construire 80 toises de chaussées en pavés à l'entrée du village de Cuvilly. Montdidier, 13 novembre 1789. — « Rapport sur la lettre de M. Cordier de la Houssoye, membre de l'assemblée du département de Calais, à MM. de la commission intermédiaire, relativement au pavé de la traverse de la ville de Montreuil », par M. Ansquer. Abbeville, 3 décembre 1789. — « Extrait de la séance du bureau intermédiaire de l'assemblée du département de Doullens, du 10 mars 1790 », relativement aux travaux des routes. — « Département de Péronne. État des relevés à bout qu'il convient de faire en 1790 sur différentes parties de la route de Paris en Flandres par Roye et Péronne, et ses embranchements. » 1er avril 1790. — « État des relevés à bout qu'il convient de faire en 1790 sur différentes parties de la route de Paris à Vallenciennes par St-Quentin et Cambray, et sur partie de la route de St-Quentin à la Fère. » 2 avril 1790. — « Procès-

verbal fait par la municipalité de Talmas, sur un délit fait au pont de la Vicogne. » 12 avril 1790, — etc.

C. 2089. (Liasse.) — 18 pièces, papier (1 imprimée).

1787-1790. — Travaux publics. (Inv. Y 21.) — Modèles d'états et devis relatifs aux travaux des routes. — Lettre d'envoi de diverses instructions sur le même objet (impr. 2 p. in-4°).

C. 2090. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1789-1790. — Travaux publics. (Inv. A 22.) — « État des ouvrages faits par les cantonniers pendant le mois d'août 1789, sur la route de Péronne à Arras, par Bapaume. » — Id., septembre 1789. — Id., octobre 1789. — Id., novembre 1789. — Id., juin 1790. — « État des cantonniers employés sur la route d'Abbeville à la ville d'Eu, du 1er au 31 octobre 1789. — « État des ouvrages faits par les cantonniers pendant le mois d'octobre, sur la route d'Amiens à Péronne. » 1789. — Id., novembre 1789. — Id., juin 1790. — « État des ouvrages exécutés pendant le mois de février 1790 par les cantonniers de la généralité d'Amiens, sur la route d'Amiens à Rouen. » — « État de la dépense pour salaire des cantonniers employés dans le département de St-Vallery, sur la route d'Abbeville à la ville d'Eu, pendant le mois de février 1790. »

C. 2091. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1788. — Travaux publics. (Inv. E 22.) — « Extrait du registre aux délibérations du bureau intermédiaire de l'assemblée du département de Doullens, du 20 février 1788 », sur la disette des bois et la nécessité de planter les voiries et communes. — Lettre de M. de la Touche à la commission intermédiaire, sur la nécessité de reconstruire les murs de la pépinière d'Amiens. Amiens, 10 juillet. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau intermédiaire, de l'assemblée du département de Péronne, du 16 juillet 1788 », relativement aux pépinières. — Lettre de M. de la Millière à la commission intermédiaire, au sujet de la demande faite par l'assemblée provinciale de Picardie de supprimer les pépinières royales. Paris, 22 juillet. — « Extrait de la séance du bureau intermédiaire de l'assemblée du département de Doullens du 7 août 1788 », sur les moyens d'établir des pépinières dans ledit département. — « Extrait de la séance du bureau intermédiaire du département de Calais, Montreuil et Ardres, du vendredi 5 septembre 1788 », sur les moyens de remplacer les pépinières royales. — « Mémoire sur le projet de suppression des pépinières royales et leur remplacement », par le bureau intermédiaire du département d'Abbeville. 18 septembre. — — « Réflexions sur les pépinières », par le marquis de Valenglart. 18 septembre, — etc.

C. 2092. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1790. — Travaux publics. (Inv. F 22.) — « État des 35 atteliers compris dans le département de Montdidier, dont 31 adjugés le 14 juin 1790. » 14 juin. — « Département de Péronne. Relevé des procès-verbaux d'adjudication des travaux des routes en cailloutis pour l'année 1790. » Péronne, 15 juin. — « État des adjudications des travaux à faire sur les routes du département d'Abbeville en l'année 1790. » Abbeville, 21 juin. — « Département de Doullens. Relevé des adjudications faites des travaux des routes pour l'année 1790, par le bureau intermédiaire du département de Doullens, le 16 juin de ladite année. » 23 juin, — etc.

C. 2093. (Liasse.) — 154 pièces, papier (2 plans).

1784-1790. — Travaux publics. (Inv. G 22.) — Réclamation par Francois Dupont, laboureur, de 232 l., pour terres par lui fournies pour la route d'Abbeville à Eu. 4 juin 1789. — Requête de la municipalité de Lignières-Châtelain à la commission intermédiaire, relativement aux travaux des routes. Lignières-Châtelain, 7 mai 1788. — Requête de Jacques-Louis de Sailly, entrepreneur à Amiens, à la commission intermédiaire, relativement à la construction de deux ponts à Flixecourt. 23 juin 1788. — Requête à la commission intermédiaire, par Blimond Dephay et Laurent Dupays, à l'effet d'être payés de travaux par eux faits sur la route d'Eu à St-Valery. 1789. — « État des nouvelles indemnités restantes à payer au 1er juillet 1788, pour les terreins et bâtimens qui se trouvent compris dans la traverse des différentes routes de la généralité d'Amiens. » 1er août 1788. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau intermédiaire du département d'Amiens », relativement aux indemnités réclamées par les particuliers expropriés pour les routes. 23 septembre 1788. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau intermédiaire du département de Péronne », sur le même objet. 8

octobre 1788. — « État général de toutes les indemnités, tant de celles payées d'après les ordonnances de M. l'intendant sur les rapports de l'ingénieur en chef et des sous-ingénieurs des ponts et chaussées, que de celles restantes à payer pour des terreins et batimens pris à l'occasion de l'ouverture des différentes parties de la route d'Abbeville à Arras par Doullens, à compter depuis 1776 jusqu'y compris l'année 1789. » 23 mars 1790. — « Route d'Amiens à Compiègne. Plan des parties de terrein prises à différents particuliers, pour la construction de la route neuve entre Montdidier et Rollot en 1788 et 1789. » — Pièces relatives aux réclamations d'indemnités pour immeubles pris pour travaux des routes à Beaumarais, par les demoiselles Carmier ; — à Beaumetz, par la municipalité dudit lieu ; — à Bethencourt-sur-Mer, par Antoine-Geoffroy Beauvisage ; — à Bois-l'Abbé, par François Murgallet ; — à Bouillancourt, par Jacques-Joseph-Pascal Leboucher d'Ailly ; — à Boucquemaison, par Jacques Caron ; — à Boutlencourt sous Blangy, par Jean Caudron ; — à Bouttencourt, par Pierre Roussel ; — à Boves, par Jeanne Lacroix, veuve Houpin ; — à Campagne, paroisse d'Oust, par M. Anseaume, avocat ; — à Canchy, par Pierre Ridoux et consorts ; — à Croisette, par Michault Revillon ; — à Croisette, paroisse d'Huchenneville, par Alexandre Tabart ; — à Croix-au-Bailly, par Marie-Élisabeth-Pauline Crèton-Dufoluy ; — à Croix-au-Bailly, par Jean-Baptiste Fruitier ; — à Duncq, paroisse de Liercourt, par François Wallet ; — à Fay-lès-Hornoy, par Claude Thuillier ; — à Flixecourt, par Nicolas Lecul et Pierre-Vaast-Côme Olive ; — à Flixecourt, par Pascal Sainte, Legrand et consorts ; — à Fressenneville, par Jean-Baptiste Dufrien, serrurier à Tully ; — à Fressenneville, par la fabrique dudit lieu ; — à Fressenneville, par Denis Lecat ; — à Frocourt-sous-Poix, par Marie-Anne Dragon ; — à Gournay, par M. Fouqueret, vicaire ; — à Gournay, par M. de Chuignes et le comte de Gomer ; — à Huppy, par la fabrique de St-Vulfran d'Abbeville ; — à Labroye, par la veuve Broquevielle ; — à Labroye, par Jean-Baptiste Paillard et consorts ; — à Lamotte-Croix-au-Bailly, par Louis-Nicolas Belvaux ; — à Lamotte-Croix-au-Bailly, par la fabrique dudit lieu ; — à Liercourt, par les demoiselle Meurice ; — à Lincheux, par Louis Lenglet ; — à Lincheux, par François Lesage ; — à Martainneville, par M. Tillette de Mautort ; — à Meneslies, par François-Gaspard Eglet ; — à Monchaux-sur-Bresle, par Antoine Herteaux ; — à Mortemer, par Pierre-Luglien Cocquerel ; — à Mouffiers, par Pierre-François Douillet ; — à Nampont-St-Firmin, par la veuve Testu ; — à Neufville-lès-St-Riquier, par Noël Caumartin et François Leroy ; — à Nouvion, par M. de Belloy ; — à Oye, par Philippe Hénon ; — aux haies du Plaissiel, par M. Bridoux, curé d'Oneux ; — à Poix, par l'Hôtel-Dieu dudit lieu ; — à Querrieux, par l'Hôtel-Dieu d'Amiens ; — à Querrieux, par Jean Andrieu et Jean Brunel ; — à Rèderie, par François Chrestien ; — à Ribemont, par Pierre Éloy ; — à Saucourt, par Antoine-Geoffroy Beauvisage ; — à Thieulloy-l'Abbaye, par Élisabeth Bulot ; — à Thieulloy-l'Abbaye, par Louis-Antoine-Joseph de Marne, prieur curé dudit lieu ; — à Thieulloy-l'Abbaye, par Louis-François Despréaux et consorts ; — à Thieulloy-l'Abbaye, par Claude Gentien ; — à Thieulloy-l'Abbaye, par Joseph Pécoul ; — à Urvillers, par Balthasar-Melchior d'Ostrel et consorts ; — à Warlus, par Charles Betembost ; — à Warlus, par Jean-Baptiste Dupuit ; — à Warlus, par Pierre-Firmin Leclerc ; — à Warlus, par Adrien Migneux ; — à Warlus, par Philippe Poiret ; — à Warlus, par François Somon ; — à Warlus, par Jean-Baptiste Vallé ; — à Woincourt, par Claude-François Caron ; — à Woincourt, par Catherine Lephay ; — à Woincourt, par Jacques Lerond ; — à Woincourt, par Jean-Baptiste Louchet ; — à Woincourt, par l'abbé Marchand ; — à Woincourt, par François Petit, — etc.

C. 2094. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1788. — Travaux publics. (Inv. H 22, J 22.) — « Inventaire de la route d'Amiens à Paris, à partir d'Amiens, jusqu'au fond de la Hute à Gallet. » 19 octobre 1788. — « Mémoire sur des parties de grande route qui doivent être mises en la charge des généralités du Soissonnais et de l'Isle-de-France, à la décharge de celle d'Amiens », — etc.

C. 2095. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1788. — Travaux publics. (Inv. O 22.) — Projet d'arrêt du Conseil, pour déterminer les formes à suivre pour la vente du terrain des anciens chemins abandonnés. — « Extrait de la séance du bureau intermédiaire du département d'Abbeville », sur ledit projet. 11 septembre. — Id., département de Doullens. 17 septembre. — Id., département d'Amiens. 23 septembre. — Id., département de Peronne. 24 septembre. Id., département de St-Quentin. 26 septembre, — etc.

C. 2096. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1786-1789. — Travaux publics. (Inv. S 22.) —

« Copie de la lettre écrite par M. de Calonne, contrôleur général des finances, à M. d'Agay, intendant de Picardie, le 18 mars 1786 », relativement aux indemnités à accorder aux ingénieurs des ponts et chaussées, pour les travaux supplémentaires que leur nécessitent les travaux de charité. — « État et distribution proposée pour l'emploi des fonds de charité de l'année 1787 dans la généralité de Picardie. » — « Emploi proposé par la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens des fonds de charité accordés par le Roi pour la généralité en l'année 1788. » 29 décembre 1788. — « Extrait du registre aux délibérations de l'hôtel de ville d'Abbeville, du jeudi 30 septembre 1789..... en l'assemblée de MM. les officiers municipaux et députés des ordres et corps de la ville d'Abbeville, convoquée et tenue en la chambre du conseil de l'hôtel-de-ville », sur l'achèvement de la route d'Angleterre au moyen de travaux de charité. — « Mémoire sur les moyens d'employer avantageusement les pauvres de la ville d'Amiens à des atteliers de charité. » 1789, — etc.

C. 2097. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1788-1790. — Travaux publics. — Projet d'arrêt relatif aux travaux des routes. 1788. — « Copie du rapport fait au bureau intermédiaire du département de Doullens, par M. Hurtrel, membre de l'assemblée dudit département et commissaire nommé pour la surveillance d'une partie des grandes routes, du 12 mars 1789. » — « Procès-verbal de visite et estimation des ouvrages à faire au presbitère de Quevauviller. » par Pierre Châtelain, maître charpentier à Fricamp. 22 juin 1789. — Procès-verbal de visite dudit presbytère par le sieur Loyer, inspecteur des ponts et chaussées au département d'Amiens. 29 septembre 1789. — « Devis des ouvrages à faire pour la réparation du presbitère de Quevauvillier. » Amiens, 6 octobre 1789. — Lettre de M. de la Millière à la commission intermédiaire, au sujet de l'application des fonds qui doivent être fournis par le trésor royal pour le service des ponts et chaussées. Paris, 6 février 1790, — etc.

C. 2098. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1787-1789. — Travaux publics. (Inv. Y 22, B 23, E 23.) — Lettre du comte de Mareuil, relativement à un projet de canal de Dieppe à Paris. 15 décembre 1787. — « Copie de la lettre écrite par M. Lambert à M. de la Millière, le 25 août 1788 », sur la charge donnée par le Roi au marquis d'Estourmel de présider à l'examen des projets relatifs aux canaux de navigation à construire dans les provinces de Flandre, Hainaut, Artois, Cambrésis et Picardie. — « Copie du brevet de M. le marquis d'Estourmel, employé en qualité de maréchal de camp, pour présider à l'assemblée des canaux de navigation en Artois, Flandres, Hainaut, Cambrésis et Picardie. » Versailles, 26 août 1788. — « Mémoire de M. Hurtel, curé de Frohen-le-Grand à l'assemblée provinciale, sur le dessèchement de la vallée d'Authie. 21 octobre 1788. — « Observations sur le projet de faire entrer l'eau de la mer dans le canal de St-Valery », par M. de la Touche. Amiens, 6 septembre 1788. — Mémoire des officiers municipaux de St-Valery, sur le même objet, — etc.

C. 2099. (Liasse.) — 76 pièces, papier, 4 plans).

1788-1790. — Travaux publics. (Inv. F 23.) — Observations des officiers municipaux de St-Valery sur la portion du canal de St-Valery adjugée au sieur Racine. St-Valery, 13 mai 1788. — « Extrait de la délibération de la chambre du commerce de Picardie, du 19 août 1788 », relativement aux travaux du canal de St-Valery. — Requête du sieur Racine à la commission intermédiaire, au sujet des paiements qu'il réclame pour les travaux supplémentaires par lui faits au canal de St-Valery. 20 août 1788. — Lettre des officiers municipaux de St-Valery aux procureurs-syndics de la commission intermédiaire, sur la nécessité urgente de faire entrer de l'eau par la buse qui vient d'être placée à grands frais à Pinchefalise. St-Valery, 28 août 1788. — Mémoire de M. de la Touche, ingénieur, pour se justifier des imputations calomnieuses dirigées contre lui, au sujet des indemnités accordées à l'entrepreneur des travaux du canal de St-Valery, dont l'adjudication a eu lieu le 14 mars 1786. 24 octobre 1788. — Pièces annexes de ladite affaire. — « Procès-verbal de visite des travaux du sieur Racine au canal de St-Vallery. » 10 novembre 1788. — « Table du nivellement du canal de St-Valery. » 11 novembre 1788. — « Résultat des fouilles faittes sur les digues du canal, en exécution de l'arrêté de la commission intermédiaire du 19 octobre dernier. » 12 novembre 1788. — « Détail estimatif des ouvrages restant à faire en terrassemens, pour la perfection de la partie de canal ouverte sur la rive gauche de la Somme, entre la ferme de M. de la Bouillarderie et la pointe de Pinchefalise », etc. 24 décembre 1788. — « Toisé d'une partie de terrasses en remblais restant à faire, pour boucher

le vuide servant d'écoulement aux eaux du noc placé sous Boismont », etc. 27 décembre 1788. — « Toisé des terrasses à faire pour la partie du contrefossé du canal de St-Valery », etc. 27 décembre 1788. — « Toisé des terrasses restantes à faire à l'entrepreneur, pour fermer l'ouverture qui servait de communication au canal avec le contrefossé. » 27 décembre 1788. — « Observations de la chambre de commerce de Picardie, en réponse à la requête du sieur Racine, entrepreneur de la 1re partie du canal de St-Vallery, dont l'adjudication est du 14 mars de l'année 1786. » 25 février 1789. — « Mémoire de la chambre du commerce de Picardie expositif que l'état dans lequel le sieur Racine présente les travaux du canal de St-Vallery n'est pas totalement conforme à ce qui est voulu par les conditions de l'adjudication », etc. Amiens, 25 février 1789. — « Observations des commissaires sur l'état du canal de Picardie à St-Valeri, constaté par le procès-verbal du 10 novembre 1788. » 15, 23 avril 1789. — Observations de MM. Asselin et Maisnel sur la requête et l'état présentés par l'entrepreneur de la basse Somme, le 20 août précédent. 28 avril 1789. — Observations de M. de la Millière à la commission intermédiaire, sur les projets des ouvrages à faire pour l'ouverture de la seconde partie du canal de St-Valery. Paris, 15 mai 1789. — « Réponse pour le sieur Jean-Baptiste Racine, entrepreneur de la 1e partie du canal de St-Valery, au mémoire de la chambre de commerce de Picardie, et aux observations de MM. les commissaires nommés par les bureaux intermédiaires d'Amiens et d'Abbeville, pour la visite du canal dont il s'agit. » Gorenflos, 30 juillet 1789. — Lettre de la chambre de commerce de Picardie à la commission intermédiaire, sur l'affaire du sieur Racine. Amiens, 14 janvier 1790. — Lettre de M. de la Millière à la commission intermédiaire, sur le projet d'établir une buse à clapet à la tête du canal de St-Valery, sous la pointe de Pinchefalise. Paris, 2 février 1790. — Copies de différentes lettres relatives aux travaux de M. Racine au canal de St-Valery. 1790. — — « Toisé des travaux du canal de St-Vallery fait en may 1786. » 14 février 1790. — Lettre de M. de la Touche à la commission intermédiaire, relativement audit canal. Amiens, 14 février 1790. — « Mémoire de la chambre de commerce de Picardie, pour servir de réplique à la réponse que le sieur Racine a fait le 30 juillet 1789 tant au mémoire de laditte chambre du 25 février 1789, qu'aux observations qu'elle a faites sur la requête dudit sieur Racine », avec un plan. Amiens, 16 mars 1790. — « Observations ultérieures des commissaires, sur l'état du canal de St-Vallery à Abbeville, constaté sur le procès-verbal du 10 novembre 1788. » 16 mars 1790. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau intermédiaire du département d'Amiens », relativement au canal de St-Valery. 16 mars 1790. — « Réponse au mémoire de la chambre du commerce de Picardie, concernant les réclamations du sieur Racine, entrepreneur de la première partie du canal de St-Valery. Amiens, 18 mars 1790. — « Rapport de l'ingénieur en chef des ponts et chaussées de la généralité de Picardie, sur la contestation élevée entre le sieur Racine, entrepreneur de la première partie du canal de St-Vallery-sur-Somme », etc. Amiens, 2 avril 1790.— « Observations de la commission intermédiaire provinciale de Picardie, sur la contestation existante entre la chambre de commerce et le sieur Racine, relativement à l'exécution des travaux de la première partie du canal de St-Valery-sur-Somme. » 4 juin 1790. — « État de pièces relatives au canal de St-Valery, nécessaires au jugement de la contestation entre l'entrepreneur de la 1e partie et la chambre de commerce de Picardie. » — « Détail estimatif des ouvrages restants à faire en terrassements, pour la perfection de la partie de canal ouverte sur la rive gauche de la Somme, entre la ferme de M. de la Bouillarderie et la pointe de Pinchefalise », etc. — « État des dépenses extraordinaires faites par l'entrepreneur du canal de St-Valery-sur-Somme », etc.— « Inconvénients qui sont résultés de ce que M. Racine, entrepreneur du canal, n'a pas suivy le devis et les adjudications qui ont été faittes. » — « Canal de St-Vallery, profils de la partie depuis la pointe de Pinchefalise, jusqu'à la 1e ferme près celle de St-Blimond, sur 1,559 t. 3 d. de longueur totale. » — « Profil détaillé de la partie du canal de St-Valery-sur-Somme à commencer en 1786 sur 1,559 t. 3 d. de longueur », etc. — « Canal de St-Vallery. Commerce de Picardie. Situation des ouvrages ordonnés sur les fonds du commerce de Picardie, au 31 décembre 1788. » — Id., au 31 décembre 1789, — etc.

C. 2100. (Liasse.) — 63 pièces, papier.

1780-1790. — Travaux publics. (Inv. G 23.) — Pièces relatives aux réclamations d'indemnités pour immeubles pris pour l'ouverture du canal de St-Valery à Boismont et Saigneville, par M. de la Bouillarderie; — à Saigneville, par M. d'Applaincourt ; — par Philippe Beauvarlet, seigneur de Drucat ; — par Jeanne-Catherine Blancart, veuve Duchesne ; — par Marie et Catherine Boullon ; — par Marie-Louise Breton, veuve Beut ; — par Pierre-François Catillon, chaudronnier à

Abbeville : — par MM. Descaules ; — par M. Delf ; — par M. Gaffé, conseiller du Roi en l'élection de Ponthieu ; — par Jean-Charles Joly ; — par Nicolas Mélan ; — par Charles Monchaux ; — par la fabrique de Saigneville ; — par M. de St-Blimond ; — par M. Ternois ; — par Louis-Jacques Tonnelier. — « Extrait de la séance du 5 septembre 1788, de la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens », relativement à l'estimation des terrains sur lesquels doit passer le canal. — « Etat des indemnités à payer aux propriétaires des terreins entrepris par le canal et le contrefossé du canal de St-Vallery à Abbeville, à partir de la ferme de M. de la Bouillarderie, jusqu'à la rivière de Gouy. » — « Indemnités arrêtés par MM. Maisnel et Lefebvre-Langlet, commissaires nommés par le bureau du département d'Amiens et la chambre de commerce de Picardie », — etc.

C. 2101. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1789. — Travaux publics. (Inv. H 23.) — « Observations de la commission intermédiaire provinciale de Picardie, sur le projet des conditions portées dans le devis des ouvrages à faire pour la continuation du canal de St-Valery-sur-Somme. » — Correspondance relative à ladite affaire.

C. 2102. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1789-1790. — Travaux publics. (Inv. J 23.) — Lettre de M. de Mautort à la commission intermédiaire, l'assurant de son concours pour l'établissement des travaux de charité près d'Abbeville. Cambron, 7 septembre 1789. — « Mémoire pour demander que les travaux du canal de St-Vallery soient rapprochés d'Abbeville », pour venir en aide aux ouvriers sans travail de ladite ville, par MM. Tillette et de Mautort. Abbeville, 12 septembre 1789. — Extrait d'une délibération des officiers municipaux et des députés des trois ordres de la ville d'Abbeville, sur le même objet. 14 septembre 1789. — Extrait de la délibération du bureau intermédiaire du département d'Abbeville, en sa séance du 15 septembre 1789 », sur le même objet. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau intermédiaire du département d'Amiens », portant observations sur ledit projet. 22 septembre 1789. — « Rapport de l'ingénieur en chef des ponts et chaussées de la généralité de Picardie, sur le mémoire adressé à MM. les députés de la commission intermédiaire provinciale par MM. les officiers municipaux de la ville d'Abbeville. » Abbeville, 29 septembre 1789. — « Objets qu'il est préalablement nécessaire que MM. de la commission intermédiaire décident sur l'établissement d'un nouvel attelier au canal de St-Valery, pour y occuper une partie des ouvriers de la ville d'Abbeville, qui, dans ce moment, manquent de travail. » Amiens, 13 octobre 1789. — Lettre du bureau intermédiaire du département d'Abbeville, marquant que « nous sommes exposés depuis huit jours à tout ce que une insurrection combinée de la part des ouvriers réduits au désespoir par la cessation des travaux du canal et autres atteliers de charité, peut produire de facheux. Vous n'ignorez plus qu'ils ont arretté une voiture qu'ils soupçonnaient être chargée de marchandises anglaises, qu'ils ont consummés sur la voye publique tout ce qui pouvoit être la proye des flammes, et qu'ils en ont jetté le reste à l'eau, presque à la vue de la municipalité renforcée des milices nationales et militaires. On pouvoit tout appréhender en sévissant, mais l'impunité nous impose pareillement à tout de leurs parts. Nous avons passé le samedi dans des allarmes et des inquiétudes qui sont prêtes à se renouveller ; vous sentez, Monsieur, la nécessité de les distraire par un travail qui assure leur subsistance et notre tranquilité. » Abbeville, 23 mai 1790. — Lettre de M. de la Touche à la commission intermédiaire, lui marquant qu'il ne voit aucun inconvénient à la demande du bureau intermédiaire d'Abbeville. Amiens, 23 mai 1790, — etc.

C. 2103. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1789-1790. — Travaux publics. (Inv. K 23.) — Lettre de M. de la Touche à la commission intermédiaire, au sujet du projet pour l'amélioration de la navigation de la basse Somme. Amiens, 10 février 1789. — Mémoire relatif au port de St-Valery et la navigation de la Somme. 4 septembre 1789. — « Rapport du directeur du canal de la Somme (M. Laurent de Lionne), sur les travaux de la basse Somme. » 4 novembre 1789. — « Rapport du directeur des travaux de la basse Somme, relativement aux journaliers qui y sont employés par charité. » Amiens, 18 décembre 1789. — « Basse Somme. Rapport du directeur des travaux, sur la nécessité de les étendre jusques à l'abbaye du Gard. » Amiens, 18 décembre 1789. — « Observations de l'assemblée des ponts et chaussées, sur le projet des ouvrages proposés pour l'amélioration de la navigation de la rivière de la basse Somme, entre Amiens et Abbeville. » 22 janvier 1790. — Réponses de M. Laurent de Lionne auxdites observations. 4

février 1790. — « Mémoire sur la navigation de la Somme, depuis son entrée à Amiens jusqu'à l'abbaye du Gard », par M. Dejean. Amiens, 25 mars 1790. — « Basse Somme. Pièces relatives à la réclamation du sieur Laurent de Lionne », — etc.

C. 2104. (Liasse. — 4 pièces, papier 2 plans.)

1790. — Travaux publics. (Inv. L 23.) — « Rapport concernant les indemnités des terreins employés par le canal de la partie basse de la Somme, entre Amiens et l'abbaye du Gard. » 25 juin. — « Plan des terrains pris par le canal de la basse Somme, d'Amiens à Ailly. » — Plan des terrains pris pour le canal de la Somme, depuis Ailly-sur-Somme jusqu'à l'abbaye du Gard, — etc.

C. 2105. (Liasse.) — 183 pièces, papier (1 plan).

1789-1790. — Travaux publics. (Inv. L 23.) — Pièces relatives aux indemnités à payer pour immeubles pris pour l'ouverture du canal de la basse Somme, à Ailly, sur Mme Baillet ; — sur les héritiers de la veuve Beauvais ; — sur les héritiers de la veuve Berneux de Septenville ; — sur Mme Calmer ; — sur Nicolas Gourguechon ; — sur Henri Leroy ; — sur les héritiers Nicolas Martin ; — sur M. de Migneux ; — sur les héritiers Adrien Pecquet ; — sur Jean-Baptiste Pecquet ; — sur Joseph Pecquet ; — sur les héritiers Jean Poussard ; — sur M. Prévôt ; — sur les héritiers François Rivery ; — sur Pierre Sainte ; — sur M. de Vallois ; — à Argœuves, sur M. d'Argoeuves ; — sur François Cottrel ; — sur M. Géroux ; — sur Jean-François Govin ; — sur Louis Leleu ; — sur M. Lucas, secrétaire du chapitre d'Amiens ; — sur M. Poulain ; — sur les héritiers Antoine Sagnier ; — sur Antoine Tellier ; — sur l'abbé de Vatival ; — à Belloy, sur M. Boistel de Belloy ; — sur Mme Lecouvreur de Boulainvillers ; — sur Mme Thuillier ; — sur M. Tripier ; — à Breilly, sur le comte d'Artois ; — à Dreuil, sur M. Blondin ; — sur Jean-Baptiste Lenglacé ; — à Étouvy, sur Mlle Baillet ; — sur Alexis Boidin ; — sur Félix Debray et consorts ; — sur François Duval ; — sur Joseph Duval ; — sur François Fortin ; — sur Jean-Baptiste et Louis Fouré ; — sur Jean-Louis Leclerc ; — sur Jean-Baptiste Lenglacé ; — sur Joseph Letourneur ; — sur Honoré Maille ; — sur Christophe Mercier ; — sur M. Nollent ; — à Lachaussée, sur Jacques Barbier ; — sur la veuve Joseph Caron ; — sur la veuve Pierre Caron ; — sur Marie-Françoise Duvivier ; — sur Joseph Duvivier ; — sur Charles Flandres ; — sur M. Fouache ; — sur M. Gambier de Crouy ; — sur Augustin Lenoir ; — sur Honoré Lenoir ; — sur François Mallet ; — sur la veuve Masson dit Bellehomme ; — sur la veuve François Moy ; — sur la veuve Claude Orville ; — sur M. Paillart ; — sur M. de Selle ; — sur Jean-Claude Thuillier ; — sur M. Thuillier de Beaufort ; — sur Mme Thuillier, de Tirancourt ; — sur M. Tripier ; — à la ferme du Petit-St-Maurice, sur la ville d'Amiens ; — à St-Maurice et Longpré, sur M. Boistel d'Exauvillers ; — sur M. et Mlle Follet ; — à St-Sauveur, sur les héritiers Carpentier ; — sur Jacques Chocholles ; — sur Jean-Baptiste Chocholles ; — sur Antoine Derivery et consorts ; — sur M. Dumoulin ; — sur M. Finet ; — sur M. Frennelet ; — sur Jean et Joseph Gaudefroy ; — sur Jean-François Harlé ; — sur Jean-François Harlé et Jean-Baptiste Sené ; — sur Pierre Ladent et Adrien Martin ; — sur Pierre Martin ; — sur M. de Meigneux ; — sur les héritiers Adrien Pecquet ; — sur Mlle Pouchet ; — sur M. Prévost ; — sur Geneviève Vaat ; — sur Nicolas Vaat ; — sur Nicolas Vaat et Nicolas Saurel, — etc.

C. 2106. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1790. — Travaux publics. (Inv. M 23.) — Requête des officiers municipaux et habitants d'Argœuves à la commission intermédiaire, se plaignant de ce que leur seigneur entend toucher l'indemnité qui doit être payée pour la traversée du canal dans leurs marais communs. 26 février. — « État des indemnités dues relativement aux terreins pris aux particuliers pour le canal de la basse Somme, depuis compris le terroir de St-Maurice et Lompré, jusques et compris celuy de Belloy, conformément aux estimations de MM. Laurent de Lionne et Dheilly. »

C. 2107. (Liasse.) — 199 pièces, papier (1 plan).

1787-1790. — Travaux publics. (Inv. N 23.) — « Extrait de la délibération de la commission intermédiaire du département d'Amiens, du 29 novembre 1787 », relativement aux travaux du canal et réglant différents points concernant les communautés de Blangy-Tronville et Cerisy-Gailly. — « Procès-verbal de mesurage et arpentage du terrein du canal » à Blangy-Tronville. 6 décembre 1787. — Requête des seigneur, syndic et habitants de Blangy-Tronville à l'assemblée provinciale, sur le même objet. 15 décembre

1787. — Mémoire du chapitre de la cathédrale d'Amiens, à l'effet d'être indemnisé de ce dont il a été exproprié pour l'établissement du canal. 6 décembre 1787. — Requête des habitants de Cerisy-Gailly à l'assemblée du département d'Amiens, à l'effet d'être indemnisés des terrains dont ils ont été expropriés pour l'établissement du canal. 8 décembre 1787. — Copies de différentes pièces relatives à la réclamation par le chapitre de Péronne d'indemnités pour les terrains qui lui ont été pris pour le canal, sur les terroirs d'Omiécourt-lès-Cléry et de Feuillières. — Requête d'Antoine Polleux, fermier du moulin de Pont-lès-Brie, pour demander la rentrée en possession d'environ 25 verges de terre situées le long et au delà du contrefossé du canal, et destinées à placer une maison de garde. 17 avril 1788. — Pièces relatives à ladite affaire. — Mémoire de M. Laurent de Lionne sur une requête du sieur Foilain Fernet, adjudicataire des eaux et digues du canal de la Somme, entre Péronne et Frise. 26 juin 1788. — « Extrait des instructions demandées le 6 mars 1788 à la commission intermédiaire de Picardie par M. Laurent de Lionne. » 20 juillet 1788. — « Observations sur la requête de M. le curé d'Éterpigny », par M. Laurent de Lionne. 20 juillet 1788. — « Seconde requête que prend la liberté de présenter à MM. de l'assemblée provincialle d'Amiens Antoine Polleux, fermier des moulins de Pont-lès-Brye, pour demander l'exécution de la convention qu'il a faite avec M. Laurent de Lionne, directeur du canal de Picardie », etc. — « Rapport du directeur des travaux sur les arrérages d'indemnités dues aux gens de main morte », pour le canal de la haute Somme. Amiens, 18 décembre 1789. — Toisés des travaux du canal de la haute Somme. — « Nouveaux travaux du canal de la Somme. » Feuilles de journées. — « État des sommes dues par le canal de la haute Somme, pour les appointemens des personnes employées à la conduite des travaux dudit canal, pendant les mois de novembre et décembre 1789. » — Id., janvier et février 1790.— Id., mars 1790.— Id., avril 1790. — Id., mai 1790. — Id., 1er novembre 1789 au 1er mars 1790. — Id., mars, avril et mai 1790.— Id., 1er mars au 1er juin 1790. — « État de ce qui est dû aux gardes-écluses, ports et ponts du canal de la Somme pour leurs gages, pendant l'année 1789. » — États de ce qui est dû à différents particuliers pour travaux et fournitures pour le canal de la haute Somme, notamment au sieur Leblond, arpenteur royal à Péronne ; au sieur Anotaux, charpentier ; à Adrien Roger, maître charpentier à Péronne ; au sieur Dufour, maître vitrier à Péronne, « pour avoir pint un modelle d'écluse de toutes pièces....., plus, pour avoir pint cinq modelles de pont de différentes formes et grandeur,..... pour avoir pint un modelle d'aqueduc » ; au sieur Leblond, dessinateur, « pour raison des voyages qu'il a fait, tant pour lever les plans des montagnes de Sormont, Frise et Laneuville, que pour différents autres plans qu'il a levé sur le canal de la haute Somme » ; au sieur Duquêne, inspecteur des travaux. — « État des dépenses faites pendant le mois de juillet 1789, pour raison des travaux du canal de la Somme. Attelier de Sailly. » — Id., août 1789. — « Situation des fonds accordés par le Roy pour le canal de Picardie, en 1786 et 1787, à l'époque du 1er mars 1788 », — etc.

C. 2108. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1788-1789. — Travaux publics. — Lettre du bureau intermédiaire du département de Péronne, envoyant le procès-verbal de l'adjudication du faucardement de la Somme, depuis Sailly-Lorette jusqu'au dessous du moulin de Frise. Péronne, 14 octobre 1788. — Lettre de M. Laurent de Lionne envoyant différents devis et adjudications. 18 novembre 1788. — Procès-verbal d'adjudication du faucardement de la Somme, des moulins de Ham à Font-Somme. 8 juillet 1789, — etc.

C. 2109. (Liasse.) — 22 pièces, papier (5 plans).

1787-1789. — Travaux publics. (Inv. P 23.) — Requête d'Antoine Lejeune, laboureur et ancien tourbier à Chipilly, à l'assemblée provinciale, à l'effet de réception des travaux par lui faits au canal entre Chipilly et Méricourt. Chipilly, 8 mars 1788. — Requête de Pierre-Eugène-François Legrand, adjudicataire de la ferme des droits utiles du canal de la Somme à Cappy à l'assemblée provinciale, se plaignant des contraventions commises sur ledit canal par les habitants. 24 juin 1788. — « Copie de la lettre écrite par M. Laurent à la commission intermédiaire de Picardie, le 2 juillet 1788 », lui faisant savoir que « les eaux de la Somme, entre Sailly et St-Quentin sont si élevées, que tous les marais et la plus part des héritages situés le long de cette rivière en sont absolument couverts, ce qui cause le plus grand tort aux propriétaires, dont quelques uns courent le risque d'être ruinés. Cette inondation extraordinaire est causée par la hauteur excessive à laquelle les propriétaires des moulins retiennent les eaux, et surtout par le défaut de faucar-

dement des courants de la Somme. » — Lettre du marquis d'Estourmel marquant que le prince de Condé couchera chez lui à Suzanne en retournant à Paris après le camp, en passant par Bapaume, Eaucourt, Longueval et Maricourt ; il engage la commission à charger M. Barthélemy de visiter le chemin et de le faire réparer : le service du Roi y gagnera, les troupes qui vont de Bray-sur-Somme à Bapaume suivant ce chemin » ; il demande des réparations à plusieurs autres chemins de la même région. St-Omer, 13 septembre 1788. — Lettre du marquis d'Estourmel aux procureurs-syndics de l'assemblée du département de Péronne, relativement au canal de St-Simon à Péronne. St-Quentin, 19 octobre 1788. — « Détails estimatifs des terrasses non adjugées entre Braye et Sailly-Lorette. » 22 octobre 1788. — Id., entre Sailly-Lorette et l'écluse projetée au dessous de Corbie. 22 octobre 1788. — « État des sommes payées à différents adjudicataires, pour les travaux entre Bray et Camons, à l'époque du 1er novembre 1788. » 1er novembre 1788. — Tableau des dépenses payées en 1788 pour les travaux du canal de la Somme entre St-Simon et Amiens. » 1er novembre 1788. — Mémoire de M. Laurent de Lionne répondant à plusieurs renseignements demandés relativement au canal de la haute Somme. Péronne, 2 novembre 1788. — Lettre du sieur Lacroix relative à ses appointements. Ham, 15 février 1789. — « Plan de situation des travaux du canal de la Somme, depuis Étinehem jusqu'à Méricourt. » — Id., de Méricourt à Sailly-Lorette. — Id., de Sailly-Lorette au château de Vaire. — Id., du château de Vaire à la commune d'Étampes. — « Carte figurative de la jonction des navigations de la Flandre avec celles de la France, par le canal souterrein de Picardie », — etc.

C. 2110. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1788. — Travaux publics. (Inv. Q 23.) — Procès-verbal dressé contre un homme trouvé coupant des bousins sur le terrain du canal à Cappy. 12 avril. — Procès-verbal dressé contre Jean-Baptiste Renard, tourbier, adjudicataire de la 3e partie du canal dans la commune de Hamelet, pour contravention. 21 mai. — Différents procès-verbaux relatifs à des délits commis sur le canal, — etc.

C. 2111. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1788. — Travaux publics. (Inv. R 23.) — Lettre de M. Laurent de Lionne, répondant à une demande de plans du canal de la Somme. Péronne, 8 février. — « Extrait du registre aux délibérations des officiers municipaux de la ville d'Amiens du jeudi 17 janvier 1788 », relativement au passage du canal à travers la ville. — Énumération de pièces relatives à la traversée du canal de la Somme dans Amiens. — Instructions demandées par M. Laurent de Lionne, au sujet du canal de la Somme. 6 mars 1788. — Lettre des procureurs-syndics du département d'Amiens aux procureurs-syndics provinciaux, au sujet de la partie du canal qui cotoie la ville d'Amiens. Amiens, 7 mars. — Mémoire de M Sellier relatif à un projet proposé par lui pour faire passer le canal à travers la ville d'Amiens. École des arts d'Amiens. 28 avril. — Requête de Jacques Coupé et d'Antoine-Paul Coquerel, arpenteurs royaux au département de Péronne, à la commission intermédiaire, se plaignant de ce que, dans l'arpentage et plan des communes de Cappy, ils sont constamment arrêtés par les eaux. 20 août. — Requête de Charles Léger, dit Cadet, entrepreneur du canal de la Somme dans les marais de Chuignolles, à l'effet d'être payé du montant de son adjudication. 7 octobre. — « Extrait du registre aux délibérations des officiers municipaux de la ville d'Amiens » des 29 novembre, 1er et 13 décembre 1787, au sujet des plans envoyés par M. Laurent de Lionne, de la navigation de la Somme au dessus et au dessous de la ville d'Amiens. Expédition du 23 décembre 1788, — etc.

C. 2112. (Liasse. — 36 pièces, papier (1 plan).

1787-1790. — Travaux publics. (Inv. S 23, U 23, X 23.) — Plan d'une portion du terroir de Voyenne. 1787. — Requête de Louis de Blottefierre, chevalier, seigneur de Voyenne et de Courtemanche, en partie, chevalier de St-Louis, gouverneur de la ville d'Argenteuil en Ile-de-France, à la commission intermédiaire, se plaignant du préjudice à lui causé par l'excavation d'une partie du contrefossé du canal de la haute Somme. 30 mars 1788. — « Observations sur la requête de M. de Voyennes », par M. Laurent de Lionne. 20 juillet 1788. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau intermédiaire de l'assemblée du département de Péronne », relativement à ladite affaire. 30 juillet 1788. — Mémoire de M. de Blottefierre de Voyenne, sur le même objet. Voyennes, 30 septembre 1789. — « Observations sur le mémoire remis par M. de Voyennes à MM. du bureau intermédiaire de Péronne », par M. Laurent de Lionne. 7 octobre 1789. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau intermédiaire du

département de Péronne », sur la même affaire. 7 octobre 1789. — Copies de lettres de 1781 relativement au dessèchement projeté des marais de Péronne et des communautés voisines. Copie conforme du 8 décembre 1787. — « Extrait de la lettre écrite par M. de Misery à M. Laurent de Lionne le 2 décembre 1787 », relativement au dessèchement des marais de Bazincourt. Copie conforme du 10 décembre 1787. — Lettre de M. Laurent de Lionne envoyant un certain nombre de pièces y énumérées, relatives au canal de la Somme. Péronne, 6 mars 1788. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau intermédiaire de l'assemblée du département de Péronne », au sujet d'un mémoire présenté par les habitants de plusieurs localités voisines de Ham, sur le mauvais état du pont qui traverse le canal de la Somme à l'entrée de cette ville. 11 août 1788.— « Extrait du registre aux délibérations du bureau intermédiaire de l'assemblée du département de Péronne », relativement à une requête par laquelle des arpenteurs chargés d'une opération sur la Somme, en exécution d'un arrêt du Parlement intervenu entre le marquis d'Estourmel, seigneur de Cappy, et les habitants dudit lieu, demandent que l'ordonnance de l'intendant du 24 octobre 1777 sur la fixation du point d'eau sur cette rivière, soit exécutée. 21 août 1788. — Requête des syndic et habitants d'Éterpigny à l'assemblée provinciale, à l'effet d'être payés d'une somme de 284 l. 9 s. 9 d. qui leur est due pour arrérages de l'intérêt de l'indemnité pour le terrain de leur commune pris pour l'ouverture du canal. 29 avril 1789. — Lettre de M. Castéja envoyant une requête du curé d'Éterpigny, et ajoutant : « Voudriés-vous bien, en faisant mes compliments à M. votre père, le prier de dispenser mon vieux vétéran La Tulipe, de se présenter pour être payé au mois de janvier ? S'il luy arivoit accident, celuy de mourir, par exemple, j'en avertirois M. votre père, auquel je saurai gré d'éviter cette peine à mon vieux camarade. » Framerville, 29 novembre 1788. — Lettre de M. Laurent de Lionne relativement à l'adjudication de la ferme des eaux et digues du canal de la Somme. Péronne, 30 octobre 1788. — Ordonnance de l'intendant, sur requête des procureurs-syndics provinciaux de Picardie y transcrite, qui condamne plusieurs adjudicataires des digues du canal de la Somme à certaines cotisations, pour défaut de faucardement. 19 janvier 1789. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau intermédiaire de l'assemblée du département de Péronne », relativement aux conditions de l'adjudication à passer de la pêche du canal, de la jouissance des digues, etc. 21 janvier 1789, — etc.

C. 2113. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1787-1790. — Travaux publics. (Inv. Y 23, & 23.) — « Rapport du directeur du canal de la Somme, sur la plantation à faire entre les ponts de Barrabant et des Célestins. » 3 mars 1790. — Mémoire de M. Laurent de Lionne à la commission intermédiaire provinciale, à l'effet d'être autorisé à occuper 200 ouvriers de plus sur le canal. « Vous n'ignorez pas que la misère est à son comble, surtout dans les campagnes ; il ne se passe pas de jour qu'il ne me vienne une foule de malheureux manquant de pain et d'ouvrage, qui étoient accoutumés à trouver des ressources chaque année dans les travaux du canal, depuis la fin de l'hyver jusques à la moisson ; je ne puis que leur dire qu'il m'est défendu d'occuper plus de monde, qu'il n'y en a, mais ces malheureux ne peuvent s'imaginer que des travaux auxquels ils ont été occupés si longtemps et dans des années d'abondance, ne leur offrent point la moindre ressource dans un moment où ils en ont un besoin si pressant. Je suis obligé de les plaindre, d'entendre l'expression de leur désespoir, et je vous avoue que j'ai le cœur doublement navré, quand je pense à l'origine et aux causes d'une suspension qui empêche depuis six mois de soulager les pauvres habitans des villes et des villages situés sur la Somme et aux environs. » Péronne, 13 mai 1789. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau intermédiaire de l'assemblée du département de Péronne », favorable aux conclusions du précédent mémoire. 13 mai 1789. — Lettre de M. de la Millière à la commission intermédiaire, lui demandant son avis au sujet d'une proposition faite par le marquis d'Estourmel « de faire établir un attelier sur le canal de Picardie entre Corbie et Bray-sur-Somme, à l'effet d'y employer les manouvriers de Rosières et d'Harbonnières « qui sont réduits en ce moment à la plus grande misère. » Paris, 28 mai 1789. — Lettre du marquis d'Estourmel, au sujet des difficultés que doit faire naître la décision prise par la commission intermédiaire d'ouvrir un atelier sur la basse Somme, et de renvoyer tous les ouvriers employés le long du canal de la haute Somme, de Ham à Bray. Paris, 20 octobre 1789. — « Copie de la lettre écrite à M. Laurent de Lionne par MM. les députés composant la commission intermédiaire de Picardie », lui marquant que l'état actuel de la caisse de l'octroi de Picardie ne leur permet pas de conserver plus longtemps des ouvriers dans la partie supérieure du canal de la Somme. 10 janvier 1790. — « Canal de la haute Somme. État

nominatif des ouvriers qu'il sera à propos de conserver sur le canal de la haute Somme, depuis la chaussée d'Offois, jusques et compris à Amiens. » 22 janvier 1790. — « Rapport du directeur des canaux de la Somme et de Picardie »,sur ce que « la municipalité de Paris, ne sachant à quoi occuper le grand nombre d'ouvriers qui manquent de travail dans la capitale, les offres pour les travaux d'utilité publique qui s'exécutent dans les provinces, qu'elle se charge des frais de leur voyage et qu'elle s'oblige à les faire payer à raison de 20 s. par jour ouvrier. On en a desjà envoyé 800 au canal de Bourgogne, et il en étoit aussy parti quelques uns pour celui de Dieppe à Creil, mais ces derniers, au nombre de cent, sont revenus, à ce qu'on croit, par la raison que le projet n'étoit pas encore tracé sur le terrein.... La commission pourroit profiter de cette circonstance pour accélérer quelques-unes des parties des canaux de la Somme et de Picardie,qui sont susceptible de recevoir un grand nombre de cette espèce d'ouvriers. » 22 janvier 1790. — « Rapport du directeur des travaux du canal de la Somme, sur les travaux de la haute Somme », au sujet du renvoi des ouvriers occupés auxdits travaux. 22 janvier 1790. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau intermédiaire de l'assemblée du département de Péronne », sur le même objet. 10 février 1790. — Lettre de M. de la Millière à la commission intermédiaire, lui demandant son opinion sur ladite affaire. Paris, 27 mars 1790, — etc.

C. 2114. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1788-1790. — Travaux publics. (Inv. A 24.) Lettre de M. Laurent de Lionne sur le séchage et l'empilement des tourbes extraites dans les travaux du canal entre Bray et Corbie. Péronne, 5 août 1789. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau intermédiaire de l'assemblée du département de Péronne », sur ladite affaire. 5 août 1789. — « Décisions de la commission intermédiaire provinciale de Picardie, sur les questions cy-contre proposées par M. Laurent de Lionne, directeur des travaux du canal de la Somme. » 16 avril 1790, — etc.

C. 2115. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1789-1790. — Travaux publics. (Inv. C 21.) — Note relative au dessèchement du Marquenterre. « Extrait de la délibération du bureau intermédiaire du département d'Abbeville », sur une requête de Jean-Charles Jumel-Riquier, qui expose l'intérêt qu'a le gouvernement à la conservation des digues construites pour la renclôture de 660 journaux de terrain dans le Marquenterre. 9 mars 1790. — Autre délibération du même bureau sur le même objet. 23 mars 1790, — etc.

C. 2116. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1789. — Travaux publics. — « Travaux de charité. Navigation de la basse Somme. » Feuilles de journées. — Id. Toisés. — Id. États des sommes dues à divers particuliers, notamment au sieur Dumas, maître fondeur, rue de Noyon, à Amiens, 23 l. 15 s. pour une cloche, pour l'atelier du canal, — etc.

C. 2117. (Liasse.) — 2 pièces, papier (1 plan).

1790. — Travaux publics. (Inv. O 21.) — « Plan de la route de Mondidier à Saint-Just. » — Lettre de M. de la Millière à la commission intermédiaire, l'informant que le contrôleur général a approuvé l'exécution du projet de nouvelle route de Montdidier à St-Just. Paris, 22 juin.

C. 2118. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1787-1790. — Travaux publics. (Inv. P 21, PP 21.) — Lettre de M. Boistel à l'effet de faire payer sur les fonds destinés aux indemnités les experts qu'il a employés à l'estimation du canal. Amiens, 2 juillet 1790. — « Rapport du directeur du canal de la Somme sur la lettre de M. Boistel. » 13 juillet 1790. — Lettre de M. Laurent de Lionne envoyant deux plans du canal de la Somme, de Voyenne à Laneuville-lès-Bray. Péronne, 26 novembre 1788. — Mémoire sur le dessèchement de tous les marais de Picardie, par M. Laurent de Lionne. Amiens, 8 décembre 1787.

C. 2119. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1788-1790. — Comptabilité. (Inv. A 1, M 1, O 5, M 6.) — « Extrait des procès-verbaux de l'assemblée provinciale du Berri, concernant les atteliers de charité. » — « Extrait des procès-verbaux de la haute Guyenne, concernant l'employ des fonds de charité. » — « Emploi proposé par la commission intermédiaire provinciale de

la généralité d'Amiens des fonds de charité accordés par le Roi pour la généralité en l'année 1788. » — « Assemblé provinciale de Picardie. Répartition des fonds de charité. » 1788. — Lettre de M. Blondel à la commission intermédiaire, contenant des observations sur le projet d'emploi des fonds de charité de la généralité d'Amiens. Paris, 29 janvier 1789. — « Travaux des routes ; département de Péronne. Prix des atteliers de ce département, suivant le détail estimatif fourni par l'ingénieur en chef. » — Élection de Péronne. États de recouvrement de la corvée. — Récépissés du receveur de l'octroi de Picardie.

C. 2120. (Liasse.) — 221 pièces, papier.

1789-1790. — Comptabilité. — Octroi de Picardie. Pièces justificatives des comptes de 1789 et 1790. — États de dépenses faites pour le canal de la Somme. — Pièces de comptabilité relatives audit canal. — Mémoires de travaux faits à l'hôtel de Cerisy à Amiens. — « État de dépense concernant l'entretien des fontaines publiques (de la ville d'Amiens), pendant les six premiers mois de l'année 1789. » — Mémoires de travaux exécutés auxdites fontaines. — Mandat de 600 l. à M. Rousseau, ingénieur-architecte de la province, pour les six premiers mois de ses honoraires. 11 août 1789. — Acquits des rentes et remboursements effectués sur l'octroi de 20 s. par velte d'eau-de-vie et secours accordés à la ville d'Amiens. — Mandats pour travaux de charité. — Mandats de la pension allouée aux Frères des écoles chrétiennes. — Mémoire de fournitures de reliures, registres, etc., pour l'administration de l'octroi. — « État de dépense des réparations et ouvrages d'entretien faits à l'hôtel des gardes du corps du Roi de la compagnie de Luxembourg, pendant les six premiers mois de l'année de 1789. » — « État de dépense des réparations et ouvrages d'entretien faits à l'hôtel de l'intendance pendant les six premiers mois de 1790, en vertu des ordres de M. l'intendant. » — Récépissé par M. Houzé, trésorier de l'académie d'Amiens, de 1.500 l. pour les six premiers mois de la subvention de 3.000 l. accordée à ladite académie. Amiens, 2 juillet 1790. — Récépissés par l'intendant du supplément de traitement à lui accordé sur l'octroi de Picardie. — Mémoires de travaux exécutés au Château d'eau d'Amiens, — etc.

C. 2121. (Liasse.)— 37 pièces, papier.

1777-1790.— Comptabilité.— « Extrait du registre aux délibérations du bureau intermédiaire de l'assemblée du département de Péronne », relativement à une demande de remboursement de différents frais, faite par M. Dupontlévesque, caissier du canal de la Somme à Péronne. 21 janvier 1789.— Lettre de M. Laurent de Lionne au sujet d'un fonds de 20.000 l. qui a été remis à feu M. Laurent et à lui. 19 février 1790. — « Bordereau des pièces comptables relatives aux travaux du canal de la Somme qui m'ont été remises par M. Dupontlévesque », par M. Laurent de Lionne. 14 avril 1790. — « Observations sur la situation de la caisse du canal à Péronne », par M. Laurent de Lionne. 6 mai 1790. — « Plan d'administration pour les travaux du canal de la Somme », 1770. « État des personnes employées à l'année aux travaux du canal de la Somme, entre St-Simon et Amiens », etc. Copies conformes de 1790, — etc.

C. 2122. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1787-1789. — Comptabilité. (Inv. L 7, N 7, O 7.)— « État des dépenses de l'assemblée du département d'Amiens, du 1er janvier 1788 au 1er janvier 1789. » 13 janvier 1789. — Factures à l'appui dudit état. — « Compte rendu à la commission intermédiaire provinciale de Picardie le 10 avril 1789 par le secrétaire provincial, des sommes par lui touchées en 1788 pour l'acquit des frais des assemblées provinciales et de département. » — « Compte rendu au Conseil des frais d'administration de l'assemblée provinciale de la généralité d'Amiens, pour l'année entière 1788. » — « État des avances et déboursés faits pour l'assemblée du département d'Amiens par le secrétaire-greffier, depuis le 1er septembre 1787, jusqu'au 8 novembre de la même année. » 8 novembre 1787. — Factures à l'appui dudit état, — etc.

ASSEMBLÉE PROVINCIALE DU SOISSONNAIS.

C. 2123. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1788-1790. — Bien public. — Demandes de secours en faveur de gentilshommes nécessiteux. — Copie d'un mémoire présenté par la supérieure des Filles de la Croix de Nesle à M. Necker, exposant que ladite communauté « est occupée depuis 95 ans à l'éducation de tous les enfans de la ville de Neelle et des villages voisins », et que « depuis douze ans sa situation est déplorable : les charités publiques diminuent, les enfans ne payent plus d'honoraires, les maladies sont dispendieuses, le

renchérissement des denrées est excessif » ; elle demande des secours en conséquence. — Lettre de M. Necker à la commission intermédiaire, lui demandant des éclaircissements sur ladite requête. Paris, 25 avril 1789. — « Extrait des registres des délibérations de la commission intermédiaire provinciale du Soissonnais, en la séance du 27 avril 1789 », à l'effet de demander lesdits éclaircissements au bureau intermédiaire de Noyon. — Mémoire des officiers municipaux de Nesle, pour appuyer ladite requête, et certifiant « que l'établissement des Filles de la Croix en cette ville est très utile pour l'éducation des enfants de la ville et des faubourgs, que cette maison n'est pas fondée et qu'elle ne subsiste que par le travail des sœurs, leur grande économie, et la foible rétribution qu'elles tirent des parents des enfants qu'elles enseignent. » Nesle, 27 mai 1789, — etc.

C. 2124. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1787-1788. — Administration communale.— HAM. — Lettre des officiers municipaux de Ham, contenant des renseignements sur la population, le nombre de paroisses, le corps municipal et les exempts de ladite ville. Ham, 2 avril 1788. — NESLE. — Lettre de M. Delaune, maire de Nesle, à M. Lambert demandant des éclaircissements au sujet de l'organisation municipale de ladite ville. Nesle, 3 décembre 1787. — Lettre de M. Lambert au comte d'Egmont, président de l'assemblée provinciale, lui envoyant ladite lettre, et le priant de faire connaître au maire de Nesle les règlements relatifs à l'organisation municipale. Paris, 12 décembre 1787. — Renseignements sur la population, le nombre de paroisses, le corps municipal et les exempts de la ville de Nesle. Nesle, 26 mars 1788.

C. 2125. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1789.— Travaux publics. — Lettre de M. de la Millière à la commission intermédiaire, lui demandant des éclaircissements sur une requête par laquelle les habitants de Ham demandent que la partie de la chaussée de la route de Paris en Flandre qui traverse cette ville entre la porte de Noyon et celle de St-Quentin, soit réparée et entretenue sur les fonds représentatifs de la corvée. Paris, 29 juin. — Rapport de M. Becquey de Beaupré, inspecteur des ponts et chaussées, sur ladite requête. Soissons, 13 août.

ASSEMBLÉE DE DÉPARTEMENT D'ABBEVILLE.

C. 2126. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1788-1789. — Impositions. — « Municipalité de Moyenneville. État des domaines et forêts du Roi, biens patrimoniaux des princes du sang », etc. 1er avril 1788. — « Élection d'Abbeville. Droits de nouvel acquet des usages, année 1789. Extrait du département fait et arrêté le 11 octobre 1788 par la commission intermédiaire provinciale de Picardie », etc.— « Communauté de Valoires. Rôle de supplément sur les ci-devant privilégiés pour les six derniers mois de l'année (1789) », — etc.

C. 2127. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1787-1788. — Règlement. — Mémoire de M. Dumaisniel, député dans l'ordre de la noblesse, relativement à l'arrondissement du département d'Abbeville. Octobre 1787. — Mémoire sur le même objet. Octobre 1787. — « Projet général d'arrondissement des départements d'Amiens, d'Abbeville et de Doullens. » 15 novembre 1787. — Mémoire des procureurs-syndics relativement aux assemblées municipales. 3 octobre 1788. — « État général des municipalités du département d'Abbeville. » 3 octobre 1788, — etc.

C. 2128. (Liasse.) — 171 pièces, papier (1 imprimée).

1787-1788. — Règlement. — « Ordonnance de M. l'intendant de Picardie, concernant les assemblées paroissiales qui se tiendront pour composer les assemblées municipales à établir dans toutes les villes et communautés de la généralité d'Amiens où il n'y en a pas, les campagnes du Boulonnois exceptées, en exécution de l'édit du mois de juin 1787 », etc. 4 août 1787 (impr. 8 p. in-4° 1787).— « Procès-verbal de l'assemblée de la paroisse d'Aigneville, pour la nomination d'un syndic et autres membres qui doivent composer l'assemblée municipale, en exécution du règlement de Sa Majesté du 8 juillet 1787. » 14 août 1787.— Id. Ailliez. 15 août 1787. — Id. Ailly-le-Haut-Clocher. 15 août 1787.— Id. Ainneville, Campagne et Frireulles. 15 août 1787.—Id. Airaines et Dallery. 26 août 1787. — Id. Airon-Notre-Dame. 19 août 1787. — Id. Airon-St-Vast. 15 août 1787. — Id. Andainville et Fresnoy. 19 août 1787.— Id. Aquet. 12 août 1787. — Id. Arguel. 12 août 1787. — Id. Argoulle et Petit-Chemin. 12 août 1787. — Id. Arrest.

12 août 1787. — Id. Arry. 15 août 1787. — Id. Auxy et Miaquère. 15 août 1787. — Id. Avesne. 15 août 1787. — Id. Bancourt. 19 août 1787. — Id. Beaucamp-le-Viel. 19 août 1787. — Id. Behen. 12 août 1787. — Id. Bellencourt et Monfliers. 12 août 1787. — Id. Berk. 30 septembre 1787. — Id. Bernâtre. 2 août 1787. — Id. Le Boille, hameau du Vergcolay. 23 août 1787. — Id. Boubers et Mons. 12 août 1787. — Id. Boufflers. 19 août 1787. — Id. Bouillancourt-sur-Miannay. 12 août 1787. — Id. Brailly-lès-Cornehotte. 15 août 1787. — Id. Bretel, paroisse de Boimont. 1er mai 1788. — Id. Brocourt. 15 août 1787. — Id. Buigny-lès-Gamaches. 15 août 1787. — Id. Buire-le-Secq. 19 août 1787. — Id. Bumé-nard. 15 août 1787. — Id. Bussu-Bussuel. 19 août 1787. — Id. Cambron. 15 août 1787. — Id. Canchy. 12 août 1787. — Id. Cannessières. 12 août 1787. — Id. Caours-lès-Preez. 26 août 1787. — Id. Caumont et Caumondel. 20 août 1787. — Id. Cocquerel sur Somme. 15 août 1787. — Collines-Beaumont. 25 août 1787. — Id. Conchil-le-Temple. 12 août 1787. — Id. Conteville. 15 août 1787. — Id. Cornehotte. 26 août 1787. — Id. Coullonviller et Hanchy. 15 août 1787. — Id. Courtieux. 9 septembre 1787. — Id. Courcelles. 8 septembre 1787. — Id. Croquoison. 15 août 1787. — Id. Cucq et Trépied. 19 août 1787. — Id. Cumontville, hameau, paroisse de Neuilly-le-Dien. 30 septembre 1787. — Id. Dominois. 12 août 1787. — Id. Domvast. 15 août 1787. — Id. Boudelainville, 16 août 1787. — Id. Dreuil, 9 août 1787. — Id. Drucat. 12 août 1787. — Id. Eaucourt sur Somme et Merlier. 12 août 1787. — Id. Élicourt-Noyelles. 26 août 1787. — Id. Embreville. 15 août 1787. — Id. Enconnaye, 25 août 1787. — Id. Épagne. 12 août 1787. — Id. Épagnette. 15 août 1787. — Id. Famechon. 15 août 1787. — Id. Flibeaucourt. 12 août 1787. — Id. Flixicourt-Ponthieu, dit Boudelaville. 19 août 1787. — Id. Fontaine-sur-Somme. 15 août 1787. — Id. Framicourt le Petit. 19 août 1787. — Id. Francière la Cense. 12 août 1787. — Id. Franleux. 23 septembre 1787. — Id. Fresne. 26 août 1787. — Id. Fresneville. 21 août 1787. — Id. Froyelle. 15 août 1787. — Id. Gapenne-Ponthieu. 12 août 1787. — Id. Genvillers-Hellencourt. 12 août 1787. — Id. Grébautménil et Trenquie. 19 août 1787. — Id. Groffliers. 19 août 1787. — Id. Guibermesnil-Watiéville. 15 août 1787. — Id. Guibermaisnil, Wattiéville et St-Jean-lès-Brocourt. 19 août 1787. — Id. Hallencourt. 15 août 1787. — Id. Hélicourt et la Cense. 15 août 1787. — Id. Heucourt. 19 août 1787. — Id. Hiermont. 19 août 1787. — Id. Hocquellus. 17 août 1787. — Id. Houdent. 19 août 1787. — Id. Huchenneville-Leminille. 12 août 1787. — Id. Huppy et Poultière. 19 août 1787. — Id. Laboissière. 19 août 1787. — Id. Labroye-Branlicourt. 19 août 1787. — Id. Lannoy. 15 août 1787. — Id. Laviers. 26 août 1787. — Id. Lheure. 2 septembre 1787. — Id. Liercourt. 15 août 1787. — Id. Ligescourt. 12 août 1787. — Id. Limercourt-Inval. 19 août 1787. — Id. Liomer. 15 août 1787. — Id. Long et Cotellet. 26 août 1787. — Id. Longpré-les-Corps-Saints. 19 août 1787. — Id. Machiel. 12 août 1787. — Id. Machy-Baillon. 12 août 1787. — Id. Maingeville-Frettemeulle. 19 août 1787. — Id. Maisnil-le-Donqueur. 15 août 1787. — Id. Maizicourt. 18 août 1787. — Id. Mareuil. 12 août 1787. — Id. Marquenterre. Quend, 2 mai 1788. — Id. Martaigneville-sur-Mer. 12 août 1787. — Id. Martinneville-lès-Buts et une partie d'Onicourt. 15 août 1787. — Id. Mautort. 26 août 1787. — Id. Le Mazis. 26 août 1787. — Id. Meneslies. 15 août 1787. — Id. Merlincourt. 9 septembre 1787. — Id. Mesniers (Maisnières) et Vis. 12 août 1787. — Id. Miannay et Lambercourt. 19 août 1787. — Id. Moimont, grand et petit. 20 août 1787. — Id. Monchelet-Haudrechy. 15 août 1787. — Id. Montigny vers Ponthieu. 19 août 1787. — Id. Morivale. 19 août 1787. — Id. Nampont-St-Firmin vers Montreuil. 12 août 1787. — Id. Nampont-St-Martin vers Ponthieu. 12 août 1787. — Id. Neslette, Foucaucourt et Sery. 19 août 1787. — Id. Neuilly-l'Hôpital. 19 août 1787. — Id. Nollette et Sailly-Bray. 19 août 1787. — Id. Nouvion. 15 août 1787. — Id. Noyelle sur mer. 15 août 1787. — Id. Ochancourt et le Mesniel-lès-Ochancourt. 23 septembre 1787. — Id. Ouville, Ouvillers, Buigni et La Motte. 15 août 1787. — Id. Pendé-Sallenelle. 27 octobre 1787. — Id. Le Plessiel. 2 septembre 1787. — Id. Le Plouy. 26 août 1787. — Id. Pont-Remy. 12 août 1787. — Id. Ponches. 12 août 1787. — Id. Ponthoille. 15 août 1787. — Id. Port, l'un et l'autre. 26 août 1787. — Id. Le Quesne. 19 août 1787. — Id. Le Quesnoy-St-Sulpice. 19 août 1787. — Id. Rambures 15 août 1787. — Id. Regnierécluse. 19 août 1787. — Id. Sailly-le-Sec. 12 août 1787. — Id. St-Aubin en Rivière. 12 août 1787. — Id. St-Aubin sur mer. 26 août 1787. — Id. St-Josse sur mer. 12 août 1787. — Id. St-Lau, paroisse de Maison-Ponthieu. 15 août 1787. — Id. St-Martin. 1787. — Id. St-Maxent-Ponthieu. 15 août 1787. — Id. St-Quentin. 19 août 1787. — Id. Senarpont et dépendances. 12 août 1787. — Id. Sorel. 12 août 1787. — Id. Sorres et Rouvroy 18 août 1787. Id. Tigny-Noyelle sur Authie. 19 août 1787. — Id. Le Titre. 12 août 1787. — Id. Le Tranlez. 15 août 1787. Id. Valine. 15 août 1787. — Id. Vauchelle. 26 août 1787. — Id. Vercour. 26 août 1787. — Id. Verton. 12

août 1787.— Id. Vieulaines. 15 août 1787. – Id. Ville-St-Ouin. 15 août 1787. – Id. Villeroy sur Authie. 12 août 1787. — Id. Villers-sous-Ailly. 19 août 1787. — Id. Villers sous Authie. 12 août 1787. — Id. Vironchaux. 12 août 1787. — Id. Vis-sur-Authie. 12 août 1787. — Id. Visme-au-Mont, Visme-au-Val et le Moulin. 12 août 1787. — Id. Vis-au-Marais et Montehuit. 19 août 1787. — Id. Vron et Hémencourt. 12 août 1787. — Id. Wabent. 19 août 1787. — Id. Wailly, 12 août 1787.— Id. Wanel. 15 août 1787.— Id. Wavans. 15 août 1787. — Id. Wiammeville, l'un et l'autre. 26 août 1787. — Id. Witainéglise. 19 août 1787. — Id. Woirel. 26 août 1787, — etc.

C. 2129. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1787-1790. — Administration communale. — « État des charges locales des villes du département d'Abbeville. » Octobre 1787. — Cucq. Lettre de la commission intermédiaire provinciale au bureau intermédiaire d'Abbeville, au sujet de requêtes des habitants de la paroisse de Cucq et du nommé Pierre Lefèvre, matelot audit lieu. Amiens, 7 juin 1787. — Épagnette. « Extrait de la séance de la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens du 9 mai 1788 », au sujet d'une requête des habitants d'Épagnette tendant à la réparation d'un chemin d'embarquement pour les troupeaux du village. — « Devis des ouvrages à faire pour la construction d'une vergne et d'un chemin de débarquement pour les bestiaux de pâturage du village d'Épagnette. » — Réception desdits ouvrages. 9 juin 1789.— Favières. Lettre de M. Dargnies de Fresne, au sujet des molières de Favières. Abbeville, 30 juillet 1788. — Fontaine-sur-Somme. « Extrait des deux derniers comptes de la communauté de la paroisse de Fontaine-sur-Somme », etc. 1779, 1780. 30 décembre 1787. — « Devis des ouvrages que la municipalité de Fontaine-sur-Somme propose pour l'emploi d'une somme de 600 l. de fonds de charité, dont 400 l. des fonds du Roi de 1789, et 200 l. de contribution volontaire. » 21 juillet 1789. — Groffliers. Lettre de la commission intermédiaire provinciale au bureau intermédiaire d'Abbeville, relativement à la réparation du pont et de l'écluse de Groffliers et à la construction d'un pont en charpente sur le canal de dessèchement près de la maison du meunier. Amiens, 21 août 1788.—Liomer. Requête de M. Bouchon, curé, et des syndic et habitants de Liomer au bureau intermédiaire d'Abbeville, demandant des réparations à la charpente du clocher de l'église dudit lieu. 9 juin 1788.— Procès-verbal des visites des réparations à faire au clocher de Liomer, par M. Loyer. 3 juillet 1788.—« Détail estimatif des ouvrages à faire pour la réparation de la charpente du clocher de l'église de Liomer », par le même. Amiens. 9 juillet.— « Devis des ouvrages à faire pour la réparation de la charpente du clocher de l'église de Liomer », par le même. 9 juillet 1788. — Procès-verbal de réception desdits travaux. 23 avril 1789. — Machiel. Délibération des curé, syndic et élus de Machiel sur l'usage à faire d'environ 30 mesures de communes sises dans ledit village aux deux côtés de la rivière. 6 avril 1788. — Ramburelles. Lettre de l'assemblée municipale de Ramburelles faisant savoir qu'il n'y a dans ladite paroisse ni communes, ni voiries, ni places vagues. Ramburelles, 9 mai 1788. — Vieulaines. Délibération des syndic et assemblée municipale de Vieulaines, relativement aux tourbages. 13 mai 1788, — etc.

C. 2130. (Liasse.) — 6 pièces. papier.

1787-1788. — Bien public. — « Mémoire sur les poids et mesures, lu à l'assemblée du département d'Abbeville le 22 octobre 1787 », par M. Marduel, curé d'Airaines. — « Extrait du rapport du bureau du bien public en la séance du 12 décembre 1777 de l'assemblée provinciale de Picardie, 11 heures du matin », relativement à la disette du bois et à la plantation des voiries et communes. Extrait conforme du 12 février 1788. — « Mémoire pour obtenir d'être autorisé à planter les communes dans la province de Picardie. » — Mémoire du bureau intermédiaire du département d'Abbeville relativement aux haras. 31 janvier 1788. — Mémoire sur l'inspection des étalons. Abbeville, 31 janvier 1788, — etc.

C. 2131. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1787-1790. — Travaux publics. — « Généralité de Picardie. État général des routes faites et à l'entretien parfait, de celles à réparer », etc. Crécy, 8 novembre 1787. — « Extrait de l'état général de ce que doivent payer les communautés de la généralité d'Amiens pendant l'année 1788, pour leur contribution aux travaux des routes. » 26 août 1788. — Id. pour 1789. 1er octobre 1789. — Procès-verbaux de réception de travaux faits sur la route de Paris en Angleterre par Amiens et Abbeville, — etc.

Assemblée de département d'Amiens.

C. 2132. (Registre.) — In-fol., 91 feuillets, papier.

1787-1788. — Procès-verbaux de l'assemblée. — 1787. — Fol 1. Du 1er septembre, à l'évêché. Membres de l'assemblée désignés par le Roi :

« M. l'évêque d'Amiens, président.

Pour l'ordre du clergé : M. l'abbé de Douay de Baisnes, vicaire général du diocèse et archidiacre d'Amiens.

Pour l'ordre de la noblesse : M. le chevallier de Moyenneville ; M. le comte de Caullières ; M. le chevallier de Belloy de Dromesnil, maréchal des camps.

Pour l'ordre du tiers état : M. le Scellyer, avocat ; M. Bellencourt, ancien échevin; M. Soyer, propriétaire au Hamel, près Corbie ; M. Deshaies, négociant et échevin ; M. Asselin, commissaire. »

Discours du président. Le sieur Dequen élu secrétaire. Division du département en cinq arrondissements: Amiens, Oisemont, Poix, Bouillancourt-sur-Miannay, Grandvilliers, avec l'énumération des paroisses qui devront composer chacun d'eux. Élection de dix membres pour compléter l'assemblée :

« Dans l'ordre du clergé : M. Pecquet, curé et doyen de Grandvillers ; M. Dubrun, curé et doyen de St-Valery ; M. Brandicourt, curé de St-Firmin le Confesseur.

Dans l'ordre de la noblesse : M. de Gribauval ; M. le marquis de Grasse.

Dans l'ordre du tiers état : M. Dumont, prévôt royal à Oisemont ; M. Le Roux, ancien maire à Amiens ; M. Ledoux, seigneur de Bourseville, pour l'arrondissement de Bouillancourt ; M. Fauchon, propriétaire à Conty ; M. Maressal Delahoussoye, propriétaire à Amiens. »

Nomination de deux syndics: M. Dutilloy, chanoine et official d'Amiens ; M. Mainiel, avocat en Parlement et au bailliage, et l'un des quatre conseillers perpétuels de la ville d'Amiens. La commission intermédiaire composée de MM. l'abbé de Baisne, de Belloy de Dromesnil, Le Sellier et Asselin. La messe du St-Esprit fixée au lendemain dimanche dans la chapelle de l'évêché. — Fol. 7. Du 2 septembre. Messe du St-Esprit célébrée par l'évêque d'Amiens dans la chapelle de l'évêché. — Fol. 7. Du 3 septembre. « Instructions. » Lieu où on pourra faire les dépôts et où la commission intermédiaire tiendra provisoirement ses séances. « Cloture. » — Fol. 7 v°. Assemblée complète. Première séance, du 20 octobre; aux Célestins. Composition de l'assemblée. Discours du président non transcrit. Remplacement de M. de Gribauval qui s'est excusé, par M. Jourdain de Thieulloy. « M. Maressal s'est levé et a mis sur le bureau copie d'une signiffication à lui faite le jour d'hier à la requête de MM. les maire et échevins de la ville d'Amiens, contenant protestation de nullité de la nomination et élection faite de sa personne pour l'un des membres de l'assemblée, comme contraire au règlement du 8 juillet, sous prétexte que, comme cultivateur, la ferme de Boufflert qu'il exploite n'est point scituée dans l'étendue de l'élection d'Amiens, mais bien dans celle de Doullens, et que, comme habitant et bourgeois d'Amiens, il n'a point passé par les charges municipales de ladite ville », M. Maressal, continué provisoirement dans ses fonctions de membre de l'assemblée.... Ensuite M. Le Doux de Bourseville a dit qu'avant de passer outre, il convenoit de règler le rang qu'il devoit tenir dans l'assemblée, qu'il y paroissoit appellé dans l'ordre du tiers état, et que cependant sa charge de président trésorier de France au bureau des finances d'Amiens, lui donnoit le droit de prendre le premier rang dans l'ordre de la noblesse..... Mgr l'évêque d'Amiens, président, a répondu.... que, dans les assemblées les rangs ne sont point réglés sur la qualité des personnes, mais sur celle de leurs propriétés, que le nombre des représentans de la noblesse fixé par le règlement étoit rempli, qu'il avoit été nommé représentant du tiers état, et que sa nomination dans cet ordre ne pouvoit en aucune manière déroger aux droits de sa charge, qu'il pouvoit d'ailleurs ne prendre aucune qualité relative à son état. Sur quoi, M. Le Doux a pris place et séance suivant sa nomination dans l'ordre du tiers état, protestant que sa nomination et le rang qu'il tiendra ne pourront préjudicier ny porter atteinte aux droits et prérogatives de sa charge, et qu'il n'entend prendre aucune qualité relative à son état.... Rapport de MM. les procureurs-sindics » y transcrit, sur les travaux de la commission intermédiaire, différents objets dont l'assemblée aura à s'occuper. « Confirmation de la nomination de MM. les procureurs-sindic et secrétaire-greffier et de la commission intermédiaire. ...... Formation des bureaux : Bureau des grandes routes et chemins vicinaux, des canaux et du commerce;.... Bureau de la taille, des accessoires et de la capitation;.... Bureau des vingtièmes;.... Bureau des charges locales, des fonds de charité et du bien public; ......Bureau du règlement et de l'agriculture. » Messe du St-Esprit fixée au lendemain dans la chapelle de l'évêché. — Fol. 16. Du 21 octobre. Messe du St-Esprit célébrée par l'évêque dans sa chapelle. — Fol. 16. Du 22 octobre. « Se concerter avec les autres départemens..... Arrêté de prévenir la commission intermé-

diaire provinciale de l'ouverture et des occupations de l'assemblée..... Préséance » réclamée par M. Brandicourt, curé de St-Firmin le Confesseur, en sa qualité de curé d'Amiens, sur les doyens de Grandvilliers et de St-Valery. Arrêté qu'entre les bénéficiers de même titre, le rang devait se décider à l'ancienneté, et que, par conséquent, M. Brandicourt devait passer après les doyens de Grandvilliers et de St-Valery, plus anciens que lui. — Fol. 16 v°. Du 23 octobre. « État des impositions de chaque département. » — Fol. 16 v°. Du 24 octobre. On demandera aux hôtels de villes, l'état détaillé de leurs revenus et charges. — Fol. 17. Des 25, 26, 27 octobre. Travail des bureaux. — Fol. 17 v°. Du dimanche 28 octobre. « L'assemblée s'est rendue en corps en l'église collégiale de St-Martin de cette ville, pour y assister à la sainte messe qui a été célébrée par M. l'abbé de Baisnes. » — Fol. 17 v°. Du 29 octobre. Travail des bureaux. — Fol. 17 v°. Du 30 octobre. « Il a été mis sur le bureau copie d'une signification faitte ce jourd'huy à l'assemblée par le ministère du nommé Cappel, huissier, à la requête de la congrégation des curés de la ville d'Amiens, contenant protestation contre l'avis de l'assemblée sur la question de préséance qui s'est élevée entre M. le curé de St-Firmin le Confesseur de ladite ville d'Amiens et MM. les doïens de Grandvillers et St-Vallery, avec déclaration que, faute par l'assemblée d'assigner à M. le curé de St-Firmin le rang qu'il doit avoir, ils se pourvoieront par-devant qui et ainsi qu'il appartiendra. Il a été observé sur cette signification qu'il étoit déplacé d'emploier le ministère d'un huissier pour faire parvenir des réclamations à une assemblée composée des représentans de tous les ordres d'un département, que de pareilles significations ne pouvoient tendre, en se multipliant par la suite, qu'à porter le trouble dans le sein des assemblées, que MM. les curés n'avoient d'autre parti à prendre que celui de réclamer par une simple lettre que l'assemblée du département auroit transmise à l'assemblée provinciale pour y avoir égard s'il y échéoit, ce dont le département se seroit empressé de leur faire part. Il a été unanimement arrêté de prier MM. de l'assemblée provinciale de prendre les précautions qu'elle jugera les plus convenables pour prévenir les abus qu'entraîneroient bientôt pareilles significations, qui doivent surtout être interdites entre les membres directement ou indirectement, en cas de diversité d'opinions de la part de ceux dont l'avis n'auroit pas prévalu. » — Fol. 18. Du 31 octobre. « Formation des arrondissemens », avec l'énumération des paroisses qui composeront chacun d'eux et le montant de leurs impositions : Amiens ; Croy, chef-lieu Conty ; Poix ; Airaines ; St-Valery. « Division des membres entre les arrondissemens.... Inégalités entre les arrondissements.... Motifs pour augmenter le nombre des membres du département.... L'assemblée a unanimement applaudi aux soins apportés à la confection de la carte ; MM. les procureurs-syndics ont été priés de vouloir bien continuer à s'en occuper, pour la porter au degré d'exactitude dont elle est susceptible..... Nécessité de réprimer la mendicité renaissante..... Nécessité d'interdire les cabarets », discours du président sur ces deux derniers objets, y transcrit. — Fol. 24. Du 3 novembre. « Rapport du bureau du règlement. » Municipalité de Gamaches. « Arrêté sur le rapport du bureau du règlement », y transcrit. — Fol. 25. Du dimanche 4 novembre. Messe à la collégiale St-Martin. — Fol. 25 v°. Du 5 novembre. « Rapport du bureau des grandes routes. » — Fol. 26 v°. Du 6 novembre. « Rapport du bureau de la taille. » — Fol. 27 v°. Du 7 novembre. « Rapport du bureau des vingtièmes », à la suite duquel, à l'exception du clergé qui s'est abstenu, délibéré « que la province en général avoit le plus grand intérêt à solliciter de Sa Majesté un abonnement qui fut commun à tous les ordres pour la contribution qui leur est commune, elle avoit aussi le plus grand intérêt à supplier Sa Majesté de vouloir bien exclure tout abonnement particulier, soit vis-à-vis d'aucun des trois ordres, soit vis-à-vis des particuliers, parce que, ce que gagnent les abonnés et que perd le gouvernement ne peut que se reprendre sur les non abonnés, tout abonnement particulier étant par cette raison destructif de toute égalité et proportion dans la contribution entre les abonnés et non abonnés ; que cette inégalité et cette disproportion est plus sensible dans cette province que dans aucune autre du roïaume, qu'elle est palpable surtout dans le département, puisque le clergé y possède, et nommément autour des murs d'Amiens, toutes les terres de meilleure qualité, et que les préposés à l'imposition ne manquent jamais de prendre pour base de leur opération, quoique l'abonnement les affranchisse de la contribution ; que c'est sur cette base étrangère que se répare trop souvent sur les terres de qualité inférieure restés entre les mains des contribuables, la perte que l'administration fait par l'abonnement », avec ces mots de la main de l'évêque, président, à la suite de sa signature : « Sans approbation de la délibération ci-dessus, et avec exception de tout ce qui concerne les privilèges et droits du clergé. — Fol. 28. Du 7 novembre, 5 heures de relevée. « Rapport du bureau du bien public : mendicité, ... incendies, ... haras, ... culture des lins,

.... multiplication et amélioration des élèves, ... causes et remèdes du bled noir. » — Fol. 30 v°. Du 8 novembre. « Apperçu de dépense.... Moïens de subvenir à la dépense.... De l'avantage des roues à larges jantes.... Dépôts. » Signatures des membres de l'assemblée.

1788. — Fol. 31 v°. Séance du 11 octobre, aux Cordeliers. Composition de l'assemblée. Membres excusés et absents. Discours du président non transcrit. Composition des bureaux : de l'impôt ; du règlement, des fonds et de la comptabilité ; des travaux publics, des chemins et de la corvée ; du commerce, de l'agriculture et du bien public ; commission particulière pour le travail relatif aux États Généraux. Commission pour la visite du greffe et des archives. Messe du St-Esprit fixée au lendemain à l'évêché. — Fol. 33. Du 12 octobre. Messe du St-Esprit célébrée par l'évêque dans sa chapelle. — Fol. 33. Du 13 octobre. Messe dans l'église des Cordeliers, pour M. Dumont, membre de l'assemblée, décédé. Rapport y transcrit des procureurs-syndics. — Fol. 47 v°. Des 13 et 14 octobre. Travail des bureaux. — Fol. 47 v°. Du 15 octobre. Installation de M. Sangnier, élu pour remplacer M. Dumont, décédé. Tailles. Travail des bureaux. — Fol. 48. Du 16 octobre. Réception prochaine des travaux du canal de la basse Somme à St-Valery. — Fol. 48. Du 17 octobre. Travail des bureaux. — Fol. 48. Du 18 octobre. Les délibérations de l'assemblée et du bureau intermédiaire ne seront transcrites aux registres que lorsque leurs procès-verbaux auront été lus et approuvés en séances. Vicaire de Bougainville. — Fol. 49. Du dimanche 19 octobre. Messe dans l'église des Cordeliers. — Fol. 49. Du 20 octobre. Travail des bureaux. — Fol. 49. Du 21 octobre. Rapport y transcrit de la commission nommée pour le travail relatif au vœu à former pour la convocation des États Généraux ; où on lit entre autres choses : « Nous pensons, Messieurs, que, comme le mérite doit seul fixer les suffrages, aucune personne ne doit paroître éligible de droit et à raison d'aucune place, mais encore une fois, le mérite personnel seul et non la place doit servir de titre et de véritable recommandation ; par cette raison, nous pensons qu'aucune cour, corps ou compagnie ne doivent avoir le droit de nommer particulièrement de députés, mais que tous leurs membres doivent seulement jouir de celui de tous les citoyens recommandables par leur mérite personnel et par l'estime publique..... Nous doutons s'il seroit à propos de faire participer au droit d'éligibilité les célibataires et toutes personnes chargées de la perception ou recouvrement des impôts ou de commissions du même genre. Nous pensons, Messieurs, qu'il seroit plus proportionnel à la quotité et au nombre des individus de chacun des trois ordres de l'Etat, que les représentans du clergé vis-à-vis de ceux de la noblesse ne se trouvassent que dans la proportion de un à deux, et ces deux ordres ensemble vis-à-vis du tiers état dans la proportion de trois à six ; ce sont les proportions adoptées dans la formation des états du Dauphiné » ; adopté. — Fol. 53. Du 22 octobre. Députation vers le chevalier de Moyenneville, indisposé. Rapport y transcrit du bureau du bien public sur la disette de bois et les moyens d'y remédier. Autre rapport du même bureau relativement aux secours accordés aux incendiés d'Oisemont. Travail des bureaux. — Fol. 56. Du 23 octobre, 9 heures du matin. Rapports du bureau de l'impôt, y transcrits. Rapport y transcrit du bureau du bien public, relativement aux haras. Rapport du bureau des travaux publics, y transcrit. — Fol. 71 v°. Du 23 octobre, 4 heures après midi. Rapports y transcrits du bureau du règlement, relativement à la formation des municipalités et aux dépenses de l'assemblée, traitement de ses employés, etc. — Fol. 79 v°. Du 24 octobre. Rapports y transcrits du bureau du bien public, relativement au canal de la Somme et le raccordement entre le canal de la haute Somme ; et celui de la basse Somme ; à propos d'une plainte des habitants de Laneuville au sujet d'exactions des commis de la régie des aides qui prétendent leur faire payer des droits pour les branches provenant de la taille et l'émondage de leurs arbres fruitiers et dont ils se servent pour allumer leurs feux, et sur les octrois municipaux en général. — Fol. 86 v°. Du 25 octobre, 9 heures du matin. Rapport y transcrit de M. Dutilloy, sur les revenus et charges de la ville d'Amiens. — Fol. 87 v°. Du 28 octobre, 5 heures après-midi. Plainte de M. Delatouche sur ce que plusieurs personnes l'accusent de partialité vis-à-vis l'entrepreneur du canal de St-Valery. Rapport y transcrit du bureau de l'impôt, sur l'arrêt concernant la répartition de la capitation roturière des villes. Rapports y transcrits du bureau du bien public, relativement aux épidémies, aux chirurgiens et aux sages-femmes, et relativement aux manufactures et aux suites funestes du traité de commerce avec l'Angleterre. « Et après que l'assemblée a eu contribué entre ses membres une somme de 600 l. en faveur des malheureuses victimes de la grêle du 13 juillet dernier, indépendamment des sommes particulièrement données tant par Mgr. le président que par plusieurs de ses membres », clôture de l'assemblée et signatures

des membres présents, — etc.

C. 2133. Registre.) — In-fol., 280 pages, papier.

1787-1788. — « Registre aux délibérations du bureau intermédiaire de l'assemblée du département d'Amiens. » 1787. — P. 1. Séance du 10 septembre. « Dépôt des archives et tenue des assemblées aux Cordeliers », provisoirement, en attendant que l'assemblée générale du département ait choisi un autre emplacement, attendu qu'en accordant ledit local, « les pères Cordeliers avoient prévenu qu'ils ne pouvaient l'abandonner à toujours, parcequ'il a sa destination et son utilité particulière dans leur maison. » Excuse de M. de Gribeauval de ne pouvoir se trouver à l'assemblée, à raison de son état et des soins continuels qu'exige de lui le service du Roi..... Réclamation de la municipalité d'Amiens contre la nomination de M. Maressal. » — P. 3. Du 17 septembre. Requête des habitants de Moyenneville, Bienfay et Valenglart, à l'effet d'être désunis de la paroisse de Bouillancourt-sur-Miannay. Assemblées municipales. Rapport des procureurs-syndics y transcrit relativement aux chemins vicinaux. — P. 7. Du 26 septembre. « Indication de l'assemblée complète au 20 octobre... Lettre relative à la nomination de M. Maressal. » Logement des membres de l'assemblée. « Les départemens de l'année 1787 sont à l'assemblée provinciale..... Fonds de charité. » — P. 9. Du 1er octobre. Correspondance. Municipalité de Picquigny. « Retard des assemblées complètes confirmé par M. le controleur général. » Woincourt. — P. 10. Du 8 octobre. Continuation des recherches pour trouver un emplacement pour la tenue de l'assemblée et la conservation des archives. « Corps municipal de St-Vallery. ..... Etat du corps municipal de Gamaches » ; le comte de Rohault, seigneur du lieu, travaille à le faire rétablir dans son ancien état. Municipalité de Cayeux-sur-Mer. Municipalité de la Vacquerie. Ferme de Hucqueleu. « Impositions des villes franches. » Les circulaires à envoyer aux municipalités seront imprimées. — P. 14. Du 15 octobre. Lettre du bureau intermédiaire de Doullens mandant « que, pour concourir à l'uniformité désirée dans la fixation du jour de l'ouverture des assemblées complettes de département, ils ont aussi choisi le 20 de ce mois pour la tenue de leur première assemblée .... Abbeville concoure également.... Maisnil-lès-Franleux doit avoir une administration particulière.... St-Quentin a fixé la tenue de son assemblée au 20..... Montdidier, même jour..... Ils proposent de correspondre pour l'établissement d'un régime et d'un travail uniforme..... Imposition de la corvée..... État des grandes routes..... Aperçu de dépenses. » — P. 17. Du 17 octobre. « Réparations de presbitaire, Frucourt...... Translation des dépôts et des assemblées aux Célestins. » — P. 18. Du 15 novembre. « On arrête de demander à la municipalité de St-Vallery de diviser les objets de sa réponse à la circulaire du 18 septembre en autant de mémoires particuliers.... Désunion Moyenneville. » Refus par la ville d'Amiens à la lettre à elle écrite le 26 octobre, pour avoir un état de ses revenus et charges. Les procureurs-syndics se renseigneront sur la destination de la maison dite des Filles Pénitentes de cette ville. — P. 19. Du 22 novembre. « Grand chemin d'Eu à St-Vallery-sur-Somme..... Répartition des aumônes accordées aux incendiés d'Oisemont..... Reconstruction des maisons incendiées à Oisemont.... Arrondissement du département. » — P. 22. Du 23 novembre. « Demander aux villes et communautés l'état de leurs revenus et de leurs charges. » — P. 23. Du 26 novembre. « Envoi à l'assemblée provinciale des réponses des municipalités à la circulaire du 18 septembre dernier », relativement aux chemins vicinaux. St-Valery, Cerisy-Gailly et Blangy-Tronville. — P. 24. Du 29 novembre. « Extrait du rolle justificatif de la nomination de M. Maressal au département ..... Refus du greffier de l'élection de communiquer ses rolles.... Indemnité due à ceux dont la propriété est jugée nécessaire à la chose publique » ; règlement y transcrit à ce sujet. « Il est dû 120 l. aux cavaliers de la maréchaussée.... 30 l. pour le logement de M. Dumont.... Émoluments des commis..... Perception par les aides pour le remboursement des officiers municipaux de la ville de St-Vallery. » — P. 31. Du 6 décembre. Sursis à statuer sur différents mémoires. — P. 31. Du 13 décembre. « Charges de la municipalité de St-Valery ; comment on y pourvoit..... Charges de la municipalité de Grandvilliers..... Du régime intérieur de la municipalité de Grandvilliers, raisons de la ramener à la nouvelle constitution..... Carte du département : coût d'icelle. » Canal de la Somme, indemnité demandée par le chapitre d'Amiens et les habitants de Camon. « Nouvelles représentations de Cerisy-Gailly relativement au creusement du canal. »

1788. — P. 34. Du 7 janvier. « Désunion et réunion : Habancourt-la-Grange..... Revenus et charges de la municipalité de Gamaches .... Poste aux lettres et aux chevaux ; St-Vallery..... Établissement de maréchaussée ; St-Vallery..... Francs marchés ;

St-Vallery..... Confirmation de la nomination de M. Maressal..... Réparations presbitéralles ; Frucourt. » Canal de la Somme le long de la ville d'Amiens. « Suppression d'un commis soldé de 125 l. » — P. 37. « Réclamation contre la nomination du sindic d'Aumont..... Amélioration des haras..... Charges municipales ; Oisemont. » — P. 38. « Réparations presbitérales ; Frucourt. » — P. 39. Presbytère de Frucourt. « Charges municipales ; Grandvilliers. » Requête d' « un sieur Agricole Gamounet, natif d'Avignon, qui prétend avoir trouvé le secret de construire des moulins de deux espèces inconnues jusqu'à lui, le premier servant à organciner les soyes, le second à perfectionner le dévidage des soyes, laines et cotons ; il prétend également que ces deux moulins sont très utiles et très avantageux pour la fabrique d'Amiens, et pour parvenir à les établir dans ladite ville, il demande la concession d'un terrein dont il donne le plan et le prêt d'une somme de 10.000 l. remboursable en dix ans..... Vingtièmes ; abonnement..... Nomination du sindic d'Aumont confirmée. » Abbaye du Gard, pièce de terre au Montjoi. — P. 42. Du 7 février. « Canal..... Vingtièmes..... Réparations presbitérales ; Damereaucourt. » Famechon. Lignières-Châtelain. Souplicourt. Brassy. Montagne. Fontaine-le-Sec. Hainneville. — P. 44. Du 14 février. « Haras..... Désunion ; Habencourt.... Vingtièmes.... Canal.... Comptabilité ; dépenses. » — P. 48. Du 19 février. « Vingtièmes. » — P. 48. « Réparations presbitérallles ; Frucourt. » Municipalités. « Désunion ; Moyenneville..... Réunion ; Selincourt..... Canal. » — P. 50. Du 28 février. « Canal. » — P. 50. Du 6 mars. « Canal ; délibération », rapport y transcrit du chevalier de Belloy sur ce sujet ; « arrêté du bureau..... Les paquets doivent être francs de port..... Règlement ; préséance..... Réparations d'églises et presbitaires..... Dénomination des procureurs-sindics, secrétaires et greffiers..... Bien public ; instructions sur divers objets..... Vingtièmes..... Grandes routes. » — P. 72. Du 13 mars. « Vingtièmes. » Presbytère de Frucourt. — P. 77. Du 19 mars. Vieulaine. « Vingtièmes ; matières nouvellement imposables ; M. le marquis de Grasse. — P. 78. Du 27 mars. Pépinières. « Plantation des communes..... État des municipalités..... Nécessité de l'entière formation des municipalités..... Règlement sur la rectification des nominations irrégulières dans les municipalités..... Règlement qui prescrit les formalités pour les démissions et les remplacemens..... Fonds de charité ; Molliens le-Vidame. » — P. 87. Du 3 avril. « Rôle de répartition ; Cayeux ;.... Bouguainville ; Sommereux..... Thennes..... Réparations presbitéralles ; Oisemont ;.... Damereaucourt. » Impositions. Incendie à Fontaine-sur-Somme. « Franc chauffage ; Dreuil-lès-Amiens..... Demande en décharge d'impositions par les non incendiés d'Oisemont. » Oresmaux et Sommereux. « Fonds de charité. » Marlers. « Poste aux lettres ; St-Vallery..... Marchés francs ; St-Vallery. » — P. 95. Du 10 avril. Municipalités. Monsures. « On ne peut être président d'une municipalité et sindic d'une autre..... Les lettres et paquets doivent être adressés aux sindics nommément..... Gamaches doit former une municipalité aux termes du règlement du 8 janvier 1787..... Réparations presbitérales : Boves. » Corvées. Tilloy-lès-Conty. Grandes routes. « Fonds de charité.... Berny. » — P. 101. Du 15 avril. « Désunion Bezencourt et Tronchoy.... Règlement de municipalité ; Monsures..... Réunion ; Selincourt..... Règlement de municipalité ; Eslencourt.... Réparation du clocher de Sommereux..... Réparation de presbitère ; Hocquincourt.... Comptabilité ; frais d'établissement..... Frais de charité ; Saisseval.... Ramburelles. » Route d'Angleterre. « Circulaire relative aux fonds de charité.... Désunion ; Moyenneville. » — P. 106. Du 22 avril. « Irrégularité de municipalité ; Lhortoy.... Oisemont..... Marchez francs ; St-Vallery.... Distribution d'aumônes ; Oisemont..... Réparations presbitérales ; Boves..... Projet d'arrondissement des départemens d'Amiens, Abbeville et Doullens. » — P. 108. Du 24 avril. « Réparations presbitérales; Damereaucourt..... Reconstruction d'un pont ; Salouel. » Routes et chemins. Romescamps et St-Mauvis. « Observations sur la forme des adjudications de corvée. » — P. 112. Du 29 avril. Règlement ; Formerie..... On ne peut être président d'une municipalité et sindic d'une autre. » Réparation du clocher d'Élencourt. « Réparations presbitérales ; Hocquincourt. » Travaux des routes. « Distribution d'aumônes ; Oisemont..... Beauchamp et Embreville..... Oisemont : établissement d'un chaufour et d'une briqueterie..... Caisse de la corvée. » — P. 117. Du 6 mai. « Reconstruction de presbitère Oisemont.... Imposition de la corvée.... Entreprise de terrein pour établissement de route ; Fressenneville.... Clayonnage.... Fonds de charité ; Conty.... Réparations de rues à la corvée..... Réunion ; Selincourt..... Marchés francs ; St-Vallery. » Cambron. Guyencourt et Berny. Hangard. Oisemont. « Vexation des aides ; Laneuville-lès-Amiens. » — P. 124. Du 13 mai. « Adjudications de corvées ; route d'Amiens à

Breteuil. » — P. 126. Du 13 mai, 3 heures de relevée. « Adjudications de corvées. Route d'Amiens à Flixecourt. » Oisemont. « Vingtièmes. » — P. 130. Du 14 mai. « Adjudication d'ouvrages sur la route d'Amiens à Rouen. » Id. sur la route de Poix à Grandvillers. « Vingtièmes..... Réparations presbitéralles ; Hocquincourt. » — P. 134. Du 20 mai. « Réparations presbitérales ; Boves. » Guyencourt. « Les deux beaux-frères peuvent-ils être en même tems membres de la même assemblée ?.... Deux frères peuvent-ils être l'un membre et l'autre greffier ?.... Emplacement au bureau des finances et à l'élection pour les assemblées provinciales et de département » ; sur ce que le bureau n'a « point tant obtenu aux Célestins qu'aux Cordeliers que des emplacements insuffisants pour l'établissement d'une chambre d'assemblée et d'un bureau pour le travail journalier, considérant la gène qui en résulte pour le service, celle qui résulte aussi du deffaut de liberté dans l'une et l'autre maison. » — P. 140. Du 27 mai. « Établissement d'une briqueterie et d'un four à chaux à Oisemont. » Dromesnil. Nampty. « Réparation de clocher : Sommereux.... Réparations presbitérales ; Bonneleau..... Reconstruction du pont de Salouel..... Réparations presbitérales de Damereaucourt..... Construction du pont de Taussac. » Estrebœuf. « Les arbres sur la route d'Amiens à Dreuil seront abbattus.... Entretien et direction du pavage d'Amiens. » — P. 150. Du 3 juin. Route d'Amiens à Breteuil. Presbytère de Boves. Incendie à Neuville-Drancourt. « Pertes faites en mer » par des pêcheurs de Cayeux. « Reconstruction du pont de Salouel. » La Faloise. Villers-Bretonneux. — P. 154. Du 10 juin. « Réunion demandée par les habitans de Selincourt à la commune des fermes de l'abbaye de Ste-Larme. » Buyon et Plachy. Presbytère de Damereaucourt. « Adjudication de la brique et de la chaux à fournir aux incendiés d'Oisemont.... Tumulte dans une séance municipale à Oisemont. » Fay-les-Hornoy. Bretel. Courcelles-sous-Thoix. Wattebléry. Villeroy. — P. 162. Du 17 juin. Vicaire de Forceville. « Représentation de la nécessité d'augmenter les portions congrues des vicaires.... Réparations à faire à la nef de l'église de la Neuville-au-Bois. » Incendie d'Oisemont. Lignières-Châtelain. « Réparations à l'église d'Oisemont. » Marais de Monsures. Marais de Caubert. Pavage d'Amiens. Turneps. Travaux des routes. Municipalités. « Invitation réitérée aux officiers de Gamaches de procéder à la formation de leur assemblée municipale. » Conty. Acheux. Agnières. Allery. Andainville. Beaudéduit. Citerne. Damereaucourt. Frettemolle. Halloy. Hamel. Hescamps. Huppy. Lamotte-en-Santerre. Lanchères. Moyenneville. Neuville-sous-St-Germain. Riencourt. Sains. St-Aubin-Montenoy. Selincourt. Thieulloy-l'Abbaye. Thoix. Tilloloy. Wiry-au-Mont. Tœufles. Tours. Villers-Campsart. Vraignes. Camps-en-Amiénois. Dourier. Fresnes. Aumâtre. Aubercourt. Bailleul. Bellavesne. Bergicourt. Bethencourt-Rivière. Bosquel. Bougainville. Cambron. Chepy. Contre. Eplessier. Etrejus. Friaucourt. Glisy. Gouy-l'Hôpital. Hangest-sur-Somme. Guizancourt. Heucourt. Lincheux. Marcel. Mesnil-Heudin. Molliens-Vidame. Molliens-en-Beauvoisis. Moyencourt. Romescamps. — P. 192. Du 1er juillet. « Deux beaux-frères peuvent être à la fois membres de la même assemblée municipale, et deux frères peuvent être à la fois l'un membre et l'autre greffier. » Nampty. Vicaire de Bougainville. Sentelie. Renancourt. Rumigny. « Réparations à faire au clocher de Sommereux... « Requête des habitans de Salouel pour être désunis de la paroisse de Saleux.... Réparations proposées à faire à l'arrière-pont de Saleux. » Épidémie à Renancourt. « Dégâts occasionnés par les orages aux rues d'Ainval et aux chemins qui y aboutissent. » Reconstructions et réparations des églises et presbytères. Impositions. « Dégâts et dommages causés par la grêle, inondation, incendie ou autre cas fortuit à faire vérifier et constater par un membre du département ou un des députés de cette assemblée voisin des lieux accidentés. » Pont de Taussac. Rôles de corvée. Alignement à Villers-Bretonneux. Briques et chaux pour les incendiés d'Oisemont. « Devis de la chaux à fournir par entreprise aux incendiés d'Oisemont, pour être employée à la reconstruction de leurs habitations, et conditions de l'adjudication » ; y transcrit. « Canal de St-Valery. » Travaux des routes. Courcelles-sous-Thoix. — P. 214. Du 8 juillet. « Les adjudications des revenus des villes et communautés continueront d'être faites par l'intendant ou ses subdélégués.... Explication des motifs qui ont déterminé la municipalité de Conty à ne nommer que six membres » Projet de réunir les fermes de Selincourt à la municipalité dudit lieu. « Cimetière à fournir aux non catholiques. » Presbytère d'Oisemont. « Réparations à la machine hidraulique d'Amiens. » Sentelie. « Dégâts occasionnés par les orages à Belleville.... Dégradations occasionnées par les grandes eaux à Paillart.... Réparations à faire aux rues d'Équennes.... Dégradations et pertes occasionnées par les eaux à Thoix..... Remise d'impositions à cause d'incendie (arrivé le 11 mai) demandée par les habitants de Tilloloy. » Fournitures des

briques d'Oisemont. Ainval. Acheux. Estrebœuf. Cottenchy. Messe à Étouvy les fêtes et dimanches. Destruction d'un loup ; gratification. « Division des chemins en quatre classes. » Capitation. — P. 227. Du 15 juillet. « Dépôt aux archives d'une lettre avec l'état des dépenses du département arrêté par le Conseil. » Fay-lès-Hornoy. Aumâtre, Fresne et Tilloloy. « Autorisation à payer les deux cachets gravés par le sieur Debray. » Oisemont. « Dommages causés par les pluyes sur les terroirs de Cahon et Gouy. » Id. au Montant. « Dommage occasionné par la grêle sur le terroir de Boisrault.....Dommage causé par les eaux d'orage sur un cantôn du terroir de Vaux et Yonval. » Id. à Caubert. Capitation. Monsures. Vente des arbres sur les routes. Gratification pour la destruction d'un loup. « Pépinières à faire établir et cultiver..... Écoulement à faire donner aux eaux qui inondent une place à Grandvilliers.... Don d'une somme de 180.000 l. par le Roy à la province de Picardie, pour l'encouragement de ses fabriques, etc. » Chepy.— P. 236. Du 22 juillet. Bouvresse. Vicaire de Forceville. Érection d'un vicaire à Tours. Lanchères. Impositions. Glisy. Incendie à Neuville-Drancourt. La Faloise. Beauchamp et Embreville; corvée. « Dégats occasionnés à Acheux par les eaux. » Id. Ainval. Incendiés de Tilloloy. Pertes occasionnées par les orages de juin à Bouillancourt-sur-Miannay. Incendie d'Oisemont.« Pertes et dégâts occasionnés par la grêle à faire constater dans ce département.... Gratifications à accorder sur les fonds libres de la capitation pour l'occision des loups..... Toisé des pignons de quelques incendiés d'Oisemont.» Terrains pris pour les routes. Vicaire de Bougainville. — P. 252. Du 29 juillet. « Grandvilliers ; perte d'eau sur la place.... Rétablissement de la route de Poix à Grandvilliers. » Presbytère de Bonneleau. « Municipalité bien formée à Conty. » Rumigny. « Pont sur la rivière de Selle au bout de Salouel. » Presbytère d'Oisemont. Impositions. « Réparations à la couverture de l'église de Neuville-au-Bois. » La Verrière. Réderie. Ainneville et Saigneville. « Thieuloy-l'Abbaye ; grêle.... Réparations à plusieurs petits ponts à Lanchères.... Miannay et Lambercourt ; dégâts.... Commissaires trésoriers de France supprimés, etc.... Namps-au-Val ; incendie. » — P. 261. Du 5 août. « Questions sur le temps et la manière de s'assembler », pour les municipalités. « Cempuis ; dégats.... Nesle-l'Hôpital ; id.... Tilloloy ; incendie.... Formery ; pompes.... Bouillencourt en Sery.... Thoix.... Villeroy ; malversations.... Damereaucourt ; grêle.... Bailleul ; dégâts....Lamaronde ; id..... Mouflières ; pertes..... Thieulloy-la-Ville ; épidémie.... Courcelles sous Thoix. » Impositions. — P. 272. Du 7 août. Frettemolle. St-Sauflieu. Convocation des États Généraux. » Impositions. Lignières-Foucaucourt. Buyon et Plachy. — P. 276. Du 12 août. « Caïeux et Cambron ; pertes..... Pont de Taussac.... Travaux de route.... Neuville-au-Bois. Damereaucourt et Bailleul.... Courcelles-sous-Thoix. .... Le Montant ; pertes. » Impositions. « Pépinières roïales.... Travaux au canal de St-Valery.... Camps-en-Amiénois..... Villers-Bretonneux..... Sentelie », — etc.

C. 2134. (Registre.) — In-fol., 144 feuillets, papier.

1788-1789.—Délibérations du bureau intermédiaire. — 1788. — Fol. 1. Du 19 août. « Placart injurieux à la municipalité d'Oisemont » ; troubles dans cette localité. Travaux des routes. « Lanchères ; récolte manquée..... Villers-Campsart ; tumulte..... Tailly ; incendie.... St-Servais ; rétribution au chapelain.... Équennes ; rétablissement de la traversée. » — Fol. 3. Du 26 août. « Dury ; abus du glanage. » Impositions. Canal de St-Valery. Catigny. « Pertuis à établir à Grandvilliers sur la place dite la Cense.... Oisemont; réparations à la caserne. » — Fol. 7. Du 2 septembre. « Fabrique d'étoffes de toute espèce ; le sieur Vilin. » Impositions. Cayeux. « Plainte en malversation contre le sindic de Villeroy.... Formery ; pompes. » Acheux en Vimeux. Travaux des routes. — Fol. 11. Du 11 septembre. « Ouverture de l'assemblée entière du département au 11 octobre 1788. » Impositions. Pont de Taussac. « Surtaxe dans la contribution des corvées..... Communication à prendre des rôles etc., cy-devant ès greffes des élections dans ceux des grands bailliages. » Travaux des routes. Tilloloy. Canal de St-Valery. — Fol. 15. Du 16 septembre. « Assemblée d'arrondissement d'Airaines, pour le remplacement de feu M. Dumont.... Hescamps ; marre à établir. » — Fol. 17. Du 23 septembre. « Délivrance de briques aux incendiés d'Oisemont..... Anciens chemins abbandonnés..... Oisemont ; réparations provisoires à l'église après l'incendie..... Pépinière roïale d'Amiens.... Redressement des routes du département.... Grandvilliers ; recomblement de la marre. » Travaux des routes. — Fol. 21. Du 30 septembre. Travaux des routes. Pont de Taussac.— Fol. 22. Du 7 octobre. Impositions. Assemblée d'arrondissement d'Airaines, pour le remplacement de feu M. Dumont, par M. Saugnier, de St-Maulvis.... Pont d'Hangest-sur-Somme à rétablir..... Aubigny ; revenus patrimoniaux. » Pont de Taussac.

— Fol. 25 v°. Du 27 octobre. « Observations sur le premier payement des étalons envoyés dans la province. » Travaux des routes. Impositions. — Fol. 28. Du 28 octobre. Pont de Taussac.« Non comparution de MM. les receveurs particuliers des finances. » Bourseville. « Marchés à établir à Lignières-Châtelain.... Canal de St-Valery. » — Fol. 34 v°. Du 5 novembre. « Réunion des fermes de St-Pierre-lès-Selincourt à la municipalité dudit lieu.» Travaux des routes.— Fol.36. Du 6 novembre. Travaux des routes. « St-Vallery ; officiers municipaux. » Impositions. « Oisemont ; nomination d'adjoints.... Foucaucourt-hors-Nesle ; visite de l'église... Canal de St-Vallery. »— Fol.40 v°. Du 11 novembre. « St-Pierre-lès-Selincourt, réunion des fermes dudit lieu à la municipalité d'Aumont. » Travaux des routes. Thieulloy-la-Ville. Réparation de l'église et du clocher du Bosquel-Friaucourt.Oisemont. Boves. — Fol. 43. Du 18 novembre. Impositions. Travaux des routes. « Municipalités ; observations relatives au port des pacquets.» — Fol. 45. Du 25 novembre. « Adjudication des ormes sur la route d'Amiens à Abbeville. » Impositions. « Grandvilliers ; officiers municipaux demandent un représentant aux États Généraux. » — Fol. 46 v°. Du 2 décembre. Travaux des routes. Impositions. « Réunion des fermes de St-Pierre-lès-Selincourt. » Municipalités. « Gollencourt ; réunion dudit lieu à la municipalité de Dommartin. » Caubert. — Fol. 49. Du 5 décembre. « Frais de département.... Grêle.... Bouillancourt en Sery ; mise en état des puits ». etc. « Amiens ; logement des gardes du corps. » Municipalités. — Fol. 50 v°. Du 11 décembre. Impositions. « Pont de Salouel. » — Fol. 51 v°. Du 16 décembre. Impositions. -- Fol. 52 v°. Du 18 décembre. Impositions. « Commerce des grains. » Bourseville ; dégâts causés par les eaux sauvages. Aubigny. Travaux des routes. — Fol. 54. Du 23 décembre. « Nomination d'adjoint.... Nomination de M. Sangnier l'aîné comme député à l'assemblée de département. » Oisemont. « Friaucourt ; mémoires des habitants pour être déchargés du fournissement des canonniers auxiliaires.... Formerie ; deux pompes à acheter.... Saleux ; reconstruction du pont de ce village. » — Fol. 56. Du 30 décembre. Canal de St-Valery. Impositions. « Mandat de 300 l. au profit des pères Cordeliers pour le loyer du bureau..... Le bureau considérant que le malheur des tems et l'intempérie de la saison aiant forcé la cessation de tout travail, il en résulte la plus grande misère et des assemblée du peuple, que si les biens communaux et revenus des villes et communautés, les charges annuelles déduites, semble être particulièrement destinés et devoir être emploiés à subvenir aux besoins qu'elles éprouvent dans des momens de détresse et des cas extraordinaires tels qu'incendie, innondation et autres, c'est surtout dans la circonstance actuelle qu'il échéroit d'y recourir, qu'il n'est pas possible de se dispenser, si les froids continuent, d'aviser aux moïens de secourir le peuple d'une manière plus efficace encore qu'on ne l'a fait jusqu'icy, qu'il pourroit même devenir nécessaire de recourir à la voie de l'imposition, mais que ce ne doit être qu'après que toutes les ressources qui pourroient être ouvertes auront été reconnues insuffisantes, d'où il résulte qu'il auroit été de la dernière importance que l'administration provinciale eut été mise à portée de connoitre quelles pouvoient être les ressources de chaque ville et communauté en particulier, afin de pouvoir dispenser les secours qu'elle est dans le cas d'y porter, suivant l'exigence du cas, et en les faisant contribuer dans la proportion que leur faculté à chacune pourroit le permettre, qu'il est démontré et reste pour constant qu'il en est dans ce moment dont les efforts sont éloignés d'atteindre à ce qu'on auroit lieu d'en attendre ; que d'ailleurs toutes les paroisses et municipalités du département ont tous les droits au moins proportionnellement égaux à la source où l'administration provinciale puise les secours qu'elle distribue ; qu'il conviendroit aussi que l'emploi des secours qui, dans ce moment, ne peut être appliqué à des travaux aussi utiles que dans toute autre saison, ne le fut pas non plus trop légèrement et de manière à ne produire aucun fruit ni avantage par la suite ; qu'il seroit donc on ne sçauroit plus intéressant que le bureau fut éclairci sur les doutes qu'il a témoigné relativement à la connoissance à prendre des revenus et des ressources particulières des villes et municipalités ; le bureau considérant d'un autre côté que les secours passagers que quelques particuliers se sont ingérés d'annoncer en cherchant à intéresser la charité de tous les citoyens dont ils se sont chargés de recœuillir l'effet et de se rendre les dispensateurs, ne peut que porter le plus grand coup à un établissement dont une longue expérience a déjà assez démontré l'utilité, qu'une pareille association ne peut que détourner pour un tems et peut-être pour la suite les regards des âmes charitables de dessus le bureau, auquel il vient d'être accordé des lettres patentes, que d'ailleurs une pareille association dont les membres restent en quelques sortes inconnus et qui pourroient se régénérer et se multiplier à leur gré, pourroit entrainer une foule d'inconvéniens ; qu'enfin la formation de cette association a prévenu

les quêtes qu'auroit pu faire le bureau de charité établi, il a été arrêté de prier MM. de la commission intermédiaire de vouloir bien se reporter au procès-verbal de l'assemblée générale du département en sa séance du (blanc) octobre dernier, et de vouloir bien, si besoin, en réitérer les sollicitations auprès du Conseil, pour en obtenir les ordres nécessaires, à l'effet par le bureau de pouvoir mettre l'administration provincialle de plus en plus à portée de subvenir à porter des secours aux habitans des villes et des différentes provinces de campagne suivant le besoin, et dans la juste proportion qu'il conviendra ; qu'au surplus MM. de la commission intermédiaire seront priés de vouloir bien prendre singulièrement en considération la délibération prise par l'assemblée complète en sadite séance du 25 octobre dernier ; et enfin qu'ils seroient encore priés d'autoriser le bureau à écrire à Messieurs les officiers de police, pour leur demander de n'autoriser à l'avenir aucune nouvelle association de bienfaisance ou autre qui auroit pour but des soins et des secours auxquels le bureau de charité a suffi jusqu'à présent, et d'autoriser le bureau à en faire part à mesdits sieurs du bureau de charité, pour soutenir et ranimer leur zèle, s'il pouvoit en être besoin. »

1789. — Fol. 58. Du 5 janvier. Cahon, Neuville-Drancourt. Impositions. « 6,000 l. emploïées à la subsistance des pauvres restés sans travail. » Travaux des routes. — Fol. 60. Du 13 janvier. « État des dépenses de l'assemblée du département d'Amiens du 1er janvier 1788 au 1er janvier 1789. » Indemnités. Pont de Salouel. Oisemont ; collecteurs. Offoy : vaine pâture. Bouillancourt-en-Sery. Bettencourt-Rivière. Beauchamps. Nesle-l'Hôpital. — Fol. 61 v°. Du 15 janvier. Travaux des routes. Impositions. « Commissaires pour la réception des ouvrages parachevés sur les routes. » Chaussées en grès. — Fol. 69. Du 20 janvier. Incendie à Marlers. Incendie d'Oisemont. Travaux des routes. Impositions. Formerie. — Fol. 71 v°. Du 23 janvier. St-Valery. « Amiens, administration municipale. » Équennes. Bourseville. — Fol. 72 v°. Du 17 janvier. « Amiens ; répartition de la capitation. » — Fol. 73. Du 28 janvier. « Amiens ; repartition de la capitation. » Impositions. « Réunion des fermes de l'abbaye de Selincourt à Aumont. » Tours. Rambures. « Tours ; érection d'un vicaire. » Réparations d'églises et presbytères. — Fol. 77. Du 30 janvier. « Capitation d'Amiens ; nobles, officiers de justice et privilégiés. » — Fol. 77 v°. Du 31 janvier. Id. — Fol. 77 v°. Du 3 février. « Capitation. » — Fol. 78. Du 4 février. Plainte du curé doyen de Grandvillier contre la municipalité dudit lieu, à l'occasion de la nomination d'un maître d'école. « Eslencourt ; réparations du chœur. » — Fol. 79. Du 4 février. « Lettre concernant la capitation bourgeoise. » — Fol. 79 v°. Du 6 février. « Répartition de la capitation bourgeoise.... Péronne ; lettre et délibération concernant la conversion de l'assemblée provinciale de Picardie en états provinciaux.... Mandat de la somme de 11,554 l. accordée au département, sur les fonds de charité de l'année 1788. » — Fol. 80. Du 10 février. Pépinière d'Amiens. « Répartition des secours accordés aux grêlés.... Règlement pour la convocation des États Généraux.... Neuville-Drancourt ; démission du sindic. » Travaux des routes. « Amiens ; le sieur Seret, greffier de l'élection, requête pour être maintenu dans le droit de perception de 6 s. 4 d. qu'il prétend être dus à son office. » — Fol. 83. Du 12 février. Quevauvillers. Cayeux. St-Pierre-à-Gouy. Pont sur la Selle à Plachy. « Arrêt du conseil d'État du Roi concernant la réunion de plusieurs hameaux aux municipalités voisines.... Amiens ; mandat de la somme de 600 l. accordée annuellement aux frères des écoles chrétiennes. » — Fol. 85. Du 17 février. La Chaussée-lès-Picquigny. « Requête de M. Delahaye, afin d'être placé au rôle de la capitation des nobles. » La Faloise. Canal de St-Valery. — Fol. 87. Du 20 février. Incendie de Marlers. — Fol. 87 v°. Du 25 février. Croy. Incendie à Chepy. « Pépinière royale d'Amiens. » Réparations à faire au clocher du Bosquel. Bourseville. — Fol. 89 v°. Du 3 mars. Travaux des routes. « Le sieur Delahaye au rôle de la noblesse..... Observations de plusieurs officiers de justice. » Impositions. St-Pierre-à-Gouy. — Fol. 91 v°. Du 10 mars. Incendie d'Oisemont. « Oisemont ; impositions. » Impositions. « Seigneville ; rétablissement du clocher. » — Fol. 95 v°. Du 17 mars. « Blargies ; reconstruction du clocher. » Incendie à Cayeux. Écoles vétérinaires. Pont de Taussac. — Fol. 96 v°. Du 7 avril. Travaux des routes. Impositions. « Boismont, établissement d'un pont..... Bosquel ; réparation du clocher.... Cayeux ; achat de panier à eau pour incendie. » Bas champs de Cayeux. Tours. La Faloise. « Croissi ; reconstruction de deux ponts..... Aumont ; remplacement de sindic. » Marlers. « Forestmontiers ; devis des ouvrages proposés avec les fonds de charité.... Lettre de M. le directeur concernant la confection de la taille » ; y transcrite. « Sarcus ; irrégularités dans la municipalité. » Canal entre Bray et Sailly-Lorette. « Lettre de M. le directeur relative aux secours accordés aux grêlés », y transcrite. Cambron,

Wiencourt-l'Équipée, secours aux grélés. — Fol. 102 v°. Du 15 avril. « Plaintes de la commission adressés au bureau sur le retard des expéditions. » Impositions Pont de Salouel. Bourseville. Morcourt ; secours aux grélés. St-Fuscien. « Moyencourt ; devis des ouvrages proposés avec les fonds de charité.... Morcourt ; devis pour la réparation des rues et chemins. » Travaux des routes. — Fol. 106 v°. Du 22 avril. Travaux des routes. Impositions. Bas champs de Cayeux. Moulin à papier à Montières-lès-Gamaches. « Fresmontiers ; fonds de charité. » — Fol. 109 v°. Du 28 avril. Caserne d'Oisemont. « François Lemaire ; secours réclamé pour avoir eu la jambe cassée » en travaillant à une écluse du canal à Pinchefalize. Canal de la basse Somme. Impositions. « Neuville-Leuilly ; fonds de charité, mandat de 200 l.... Rogi-Lagrandville, id., mandat de 400 l..;... Villers-Bretonneux, id., mandat de 102 l.... Creuse, fonds de charité. » Eaux sauvages à Saleux. — Fol. 111 v°. Du 1er mai. « Émotions populaires ; moien d'y remédier » ; travaux de charité. « Observations sur la nomination du sieur Rousseau pour conduire les travaux de charité.... Le bureau en général et les membres chacun en particulier, vivement affligés que la commission, comme les officiers municipaux, paroissent oublier si souvent son existence et le but de son institution, et informés par la délibération de la commission du 30 avril dernier, que les officiers municipaux poursuivent l'accensement des remparts et fortifications de cette ville, sur laquelle ils ont fourni et présenté au Conseil un projet qui ne peut qu'intéresser essentiellement le département sous une infinité de rapports, et qui pourroit n'avoir pour but que de surprendre du conseil de S. M. la prorogation d'octroi que la ville a le plus grand intérest de voir supprimer», etc.« Moyencourt ; fonds de charité. » — Fol. 113. Du 5 mai. « Lettre de M. le directeur concernant les inspecteurs et sous-ingénieurs.... Marcelcave ; fonds de charité. » Leuilly, id. Hornoy ; id. Impositions. « Andainville, travaux de route avec les fonds de charité... Neuville-Drancourt ; fonds de charité. » — Fol. 117. Du 12 mai. « Hescamps-St-Clair, fonds de charité. » Morcourt, id. Rumigny, id. Cayeux, id. Cottenchy, id. Fresmontiers, id. « Oisemont ; brique et chaux aux incendiés... Hescamps, dégats... Ainval, fonds de charité. » Oresmaux, id. « Morcourt, tourbage. » — Fol. 119 v°. Du 19 mai. Travaux des routes. « Esserteaux ; fonds de charité. » Caulières, id. Aubigny, id. Molliens-Vidame, id. Construction d'un puits à Poix. « Élencourt ; réparation du clocher, terminé... Oisemont ; état de couvertures faites ; ... cazerne. » Sarcus. Reconstruction du pignon de l'église de Seux. Couverture de l'église de Condé-Folie. Pont de Salouel. Pont de Plachy. — Fol. 124. Du 26 mai. St-Valery. « Foresmontiers ; fonds de charité..... Blés venant de l'étranger. » Canal de St-Valery. « Camps et St-Aubin demandent à faire patrouille la nuit.... Taisnil ; fonds de charité. » Bas champs de Cayeux. « Boves, fonds de charité.... Paroisses qui n'ont pas encore fournis leurs devis pour les fonds de charité... Grattepanche ; emploi des fonds de charité. » Romescamps. Travaux des routes. « Tours ; fonds de charité. » Oresmeaux, id. Conty, id. Neuville-lès-Lœuilly, id. — Fol. 129. Du 2 juin. Incendie d'Oisemont. Construction d'un puits à Poix. Airaines, le Quesnoy et Riencourt. Rogy, fonds de charité..... « Atteliers de charité... État de primes payées aux blattiers..... Insuffisance de fonds.... Abus des primes.... Famechon ; garde nocturne.... Berni ; fonds de charité » Moulin à papier de Montières-lès-Gamaches. Bouillancourt-en-Sery. « Travaux des routes. » — Fol. 134. Du 9 juin. Ponts de Salouel et de Plachy; églises de Seux et de Condé-Folie. « Cazerne d'Oisemont.... Poix ; fonds de charité. » Hescamps, id. Lanchères, id. « Atteliers de charité. » Grattepanche ; fonds de charité. Fresmontiers, id. Boves, id. — Fol. 137 v°. Du 12 juin. Ateliers de charité. « Observations sur la disette des grains.... Ordonnance de police qui fait défense de faire du pain mollet.... Tagni ; fonds de charité. » Marcelcave, id. — Fol. 139 v°. Du 16 juin. Travaux des routes. Oisemont. Petit-St-Jean. « Formerie ; chèreté et rareté du bled.... Délits commis sur la route d'Abbeville... Haleine, paroisse de St-Thibault ; érection d'un vicaire. » — Fol. 141. Du 19 juin. Travaux des routes. Impositions. « Citerne : requête expositive du pillage à craindre des moissons. » Arbres abattus sur la route d'Abbeville. « Viencourt-l'Équipée ; secours en riz. » Fourdrinoy. Romescamps. Rumigny ; fonds de charité. Estrebœuf, id. Hébécourt, — etc.

C. 2135. (Registre.) — In fol., 146 feuillets, papier

1789-1790. Délibérations du bureau intermédiaire. — 1789. — Fol. 1. Du 25 juin. « Mandat pour les fonds de charité de 1789..... Oresmaux, fonds de charité..... Association civique. » Travaux des routes. « Régime des atteliers de charité. » Quevauvillers. « Tagni ; fonds de charité. » — Fol. 4. Du 27 juin. Travaux des routes. « Glisi ; fonds de charité. » — Fol. 6. Du 28 juin. « Fonds de charité. » — Fol. 6. Du 30

juin. « Travaux de routes..... Fonds de charité..... Sareus; disette de grains..... Amiens; primes et atteliers de charité.... Oisemont; incendiés.... Saleu et Salouel; médiocrité de la dépouille.... Revelles, puits.... Oisemont; cazerne. » — Fol. 8. Du 7 juillet. Travaux des routes. « Poix; fonds de charité. » Hornoy, id. Morcourt, id. Cottenchy, id. Canal de la Somme. « Routes; établissement de cantonniers..... Berny; fonds de charité. » Aliéné. « Disette de grains. » Impositions. « Marlers; vicaire..... Glisy; fonds de charité. » Canal de St-Valery. — Fol. 11. Du 14 juillet. « Poix; fonds de charité. » Impositions. « Formerie; disette de grains..... Pont de Pecquigny.... Travaux de routes. » Pont de Taussac. « Incendie de Selincourt.... Fonds de charité.... Pont de Lanchères.... Hornoy.... Grandvilliers; secours pour cause de calamité... Cambron; grêlés. » — Fol. 13 v°. Du 21 juillet. « Travaux de routes..... Villers-Bretonneux; fonds de charité. » Nampty, id. Dromesnil, id. La Faloise, id. « Amiens. atteliers de charité.... Canal de St-Valery. » La Chaussée-lès-Picquigny; fonds de charité. Pont de Salouel. Impositions. Aliéné. « Leuilly et le Prieuré; fonds de charité. » — Fol. 15 v°. Du 28 juillet. Travaux des routes. « Fossemanant; fonds de charité. » Frémontiers, id. — Fol. 16. Du 4 août. « Airaines; fonds de charité. » Dromesnil, id. Impositions. Fouilloy. « Viencourt-l'Équipée, fonds de charité. » Aubigny, id. Moyencourt, id. — Fol. 17. Du 11 août. Travaux des routes. « Selincourt; incendiés. » Impositions. « Fouilloi; état de la dépouille... Cagni; fonds de charité.... Officiers municipaux; règlement. » Formerie. — Fol. 19. Du 18 août. « Réception du portail de Seux. » Briques et chaux à Oisemont. « La Falloise; fonds de charité. » — Fol. 20. Du 25 août. Impositions. Travaux des routes. « 300 exemplaires du décret pour la tranquilité publique. » Bougainville. Rupture du pont de Sallouel..... Saleux; patrouilles.... Grattepanche; fonds de charité.... Moiens de pourvoir aux malheurs du peuple », réception d'une lettre de la commission intermédiaire provinciale. « Le sieur Isnard, réception du pont de Taussac. » — Fol. 21 v°. Du 1er septembre. « Avis du bureau sur la construction des chaussées en cailloutis. » — Fol. 22 v°. Du 9 décembre. « Marcelcave, payement de 4 soldats de Conti.... Bourseville; reproche au sindic. » Quevauvillers. Travaux des routes. — Fol. 24. Du 16 septembre. Impositions. — Fol. 24 v°. Du 22 septembre. Impositions. « Oisemont; école » des filles. Travaux des routes. Incendie à Villers-Campsart. Molliens-en-Beauvoisis. « Seux; église. » Canal de St-Valery. Andainville, fonds de charité. — Fol. 26 v°. Du 29 septembre. « Dury; rétribution de la garde militaire et du messier.... Cantonniers. » Canal de la haute Somme. — Fol. 27. Du 6 octobre. Gratification demandée par M. Loyer, inspecteur des ponts et chaussées. « Corvée... Avis aux trois paroisses grêlées de faire leurs rôles de corvée d'une manière particulière... Berny; fonds de charité... Manipulation du chanvre. » — Fol. 28 v°. Du 13 octobre. « Pont de Taussac. » Impositions. Bas champs de Sallenelle. Travaux des routes. — Fol. 29 v°. Du 20 octobre. « Adjudication de la ferme des eaux et digues du canal de la haute Somme. » Travaux des routes. Pont de Taussac. Impositions. Réparations d'églises et presbytères. « Neuville-lès-Leuilly; fonds de charité. » Lœuilly. Andainville, fonds de charité. Dury. — Fol. 33 v°. Du 27 octobre. « Morcourt, Wiencourt et Cambron; grêle..... Déclaration concernant la contribution patriotique. » Impositions. Formeries. « Grandvillers; l'on ne peut leur accorder de secours à présent. » — Fol. 36. Du 3 novembre. « Lanchères; fonds de charité. » Hangest. Travaux des routes. Canal de la Somme. Impositions. — Fol. 37. Du 10 novembre. Travaux des routes. Impositions. Garde militaire. Bosquel. « Hornoi; fonds de charité..... Emploi de ce qui reste des fonds de charité. » — Fol. 40 v°. Du 17 novembre « Payement des cantonniers du département d'Amiens. » Travaux des routes. Impositions. « Cayeux; fonds de charité.... Projet de négociation pour la gabelle. » Mureaumont. Bouillancourt-en-Sery. « Pont sur la levée du marais de Boismond. » — Fol. 45. Du 24 novembre. « Caulières; fonds de charité. » Impositions. Travaux des routes. Canal de St-Valery. « Conty; ci-devant privilégiés... Boirault; traitement des syndic et greffier. » Croissy, Monsures et La Chaussée. « Amiens, avis des officiers municipaux sur le rachat de la gabelle. » — Fol. 48. Du 25 novembre. Impositions. Oisemont. Route d'Amiens à Paris. — Fol. 49. Du 26 novembre. Impositions. Travaux des routes. — Fol. 50. Du 1er décembre. Sommereux. Travaux des routes. Impositions. Incendie de Selincourt. « Ainval et Boiron; fonds de charité. » Quevauvillers. Oisemont. — Fol. 53 v°. Du 9 décembre. Villers-Campsart. « Bouguainville, payement de soldats.... Mission de M. l'abbé de Baisnes à Oisemont... Contribution patriotique... Impositions de 1790; observations... Bouguainville, contestation sur l'étendue du territoire. » Travaux des routes. « Vaux et Yonval; défectuosité des chemins. » Chaus-

sées en grès et en cailloutis. « Villers-sous-Mareuil ; fonds de charité. » — Fol. 58 v°. Du 15 décembre. Presbytère de Quevauvillers. — Fol. 59. Du 22 décembre. Travaux des routes. « Grains à faire venir de l'Amérique.... Oisemont ; procès-verbal de M. de Baisnes.... Briques à délivrer aux incendiés d'Oisemont..... Bacouel ; fonds de charité. » Marcelcave, id. Sarcus, id. Impositions. « Bouvresne et Boutavant ; désunion. » Cayeux. « Bosquel, visite des fours et cheminées.... Bouquainville ; délibération pour deux dragons accordé à la paroisse.... St-Saufflieu, indemnité relative aux couvertures. » Villers-Campsart. Oisemont. — Fol. 65 v°. Du 26 décembre. « Décrets de l'Assemblée Nationale.... Amiens et St-Vallery ; lettres concernant les comestibles. » — Fol. 66. Du 29 décembre. Impositions. « Villers-Campsart ; vicaire.... Pont d'Ailly-sur-Somme. » Canal de la haute Somme. « Soues et Hangest-sur-Somme ; division des territoires.... Le sieur Racine ; canal de St-Vallery. .... Hornoy ; rôle pour les fonds de charité. » Loyer de chaises pour l'assemblée primaire. Travaux des routes. Bourseville. Rumaisnil. « Molliens-Beauvoisis ; réclamation contre les limites du terroir d'avec celui de Monceaux.... Condé-Folie ; église.... Oisemont ; incendiés. » Ercourt. « Amiens ; droit qui se perçoit à la halle foraine. »

1790. — Fol. 71. Du 4 janvier. Impositions. Travaux des routes. « Flers ; fonds de charité. » Gratification au sieur Brun, sous-ingénieur à St-Valery. Marlers. « Fleury ; fonds de charité. » Villers-Campsart. « Frais d'administration de 1789. » — Fol. 75. Du 12 janvier. « Amiens, députation de M. Maisnel, etc., à l'Assemblée Nationale. » Travaux des routes. Impositions. « Hocquincourt ; église.... Opérations préliminaires pour l'imposition de 1790. » — Fol. 77 v°. Du 14 janvier. Impositions. Pont de Taussac. Corvées. « Rumigny ; fonds de charité. » Neuville-lès-Lœuilly, id. Travaux des routes. « Formerie ; fonds de charité..... Lettre du ministre concernant les impositions de 1790 », y transcrite. — Fol. 80. Du 19 janvier. Impositions. Travaux des routes. « Flers ; fonds de charité..... Condé-Folie ; église.... Cantonniers.... Amiens, consommation journalière de bled, seigle ; etc. » Canal de St-Valery. « Bergicourt ; municipalité, mouture des grains. » Petit-St-Jean. « Ailly-sur-Somme, reconstruction de pont. » — Fol. 84 v°. Du 21 janvier. « Département des impositions de 1790. » — Fol. 88. Du 29 janvier. Impositions. « Hescamps ; fonds de charité. » Moyencourt, id. Oisemont. St-Valery. « St-Sauflieu ; fonds de charité. » Fleury, id. Travaux des routes. — Fol. 90 v°. Du 3 février. « Amiens, décharge et modération de capitation..... Conty ; fonds de charité. » Impositions. — Fol. 93 v°. Du 9 février. « Fourdrinoy ; fonds de charité. » Fluy, id. Revelles, id. Berny, id. « Amiens, emploi d'une somme de 20,000 l. accordée par le Roi à la ville. » Travaux des routes. « Comptabilité.... Canal de la basse Somme. » Oisemont. Église de Sommereux. « Romescamps ; fonds de charité. » — Fol. 97. Du 16 février. Travaux des routes. « Taisnil ; fonds de charité. » Impositions. Canal de St-Valery. Incendie. « Villers-Campsart. » Cagny ; fonds de charité. — Fol. 99. Du 23 février. « Fourdrinoy ; fonds de charité. » Esserteaux ; id. Église du Bosquel. Travaux des routes. Impositions. « Hescamps ; formation de la nouvelle municipalité. » Molliens-Vidame. « Poix ; cazerne.... Oisemont, formation de la nouvelle municipalité.... Cayeux ; fonds de charité. » — Fol. 102 v°. Du 2 mars. Travaux des routes. Impositions. « Camps en Amiennois ; fonds de charité. » Neuville et Drancourt, id. Église du Bosquel. « Amiens ; établissement d'atteliers de charité.... « Fransure, municipalité, demande son suffrage pour être du district de Mondidier.... État de la situation des impositions de 1790.... Canal de la haute Somme. » – Fol. 106. Du 9 mars. Travaux des routes. Canal de St-Valery. Impositions. « Villers-Campsart ; formation de la nouvelle municipalité. » Tilloloy, id. — Fol. 109 v°. Du 16 mars. « Cottenchy ; fonds de charité. » Travaux des routes. Impositions. « Boves ; fonds de charité. » Incendie à Estrebœuf. « Oisemont ; incendiés. » St-Valery. Canal de St-Valery. « Ainval ; fonds de charité. » Dury. Vicaire d'Avelesges. Paraclet des Champs. — Fol. 117. Du 23 mars. Travaux de charité d'Amiens. Travaux des routes. Fleury ; fonds de charité. Chapitre de la cathédrale d'Amiens. Municipalité de Salouel. Rambures. Impositions. Oisemont, couvertures en tuiles. Dury ; contribution patriotique. Bazinval. — Fol. 121. Du 30 mars. Église du Bosquel. Travaux des routes. Impositions. — Fol. 122. Du 31 mars. Incendie à Blangy. Guyencourt. Impositions. Incendie à Pendé. Oresmeaux ; fonds de charité. Revelle, id. Oisemont. Cantepie. Municipalités. — Fol. 126. Du 7 avril. Travaux des routes. Ruffigny. Saisseval ; travaux de charité. Oisemont. — Fol. 128. Du 13 avril. Travaux de charité de St-Valery. Acheux et Frieulles, Ercourt, Cambron. Travaux des routes. Longueau. Aumont. Fransures. St-Valery. — Fol. 130. Du 20 avril. Lettre y transcrite du contrô-

leur général relativement aux impositions. Contestation de limites de territoires entre Hangest et Soues, relativement à la ferme de Bichecourt. Travaux des routes. Boves ; fonds de charité. Morcourt, id. Impositions. Plaintes contre le clerc lai de Woincourt. Bougainville. Canal de la haute Somme. Église de Sommereux. Oisemont. Namps-au-Mont. — Fol. 135. Du 27 avril. Wiry-au-Mont et au Val. St-Valery ; fonds de charité. Marcelcave, id. Soues et Hangest. Travaux des routes. Impositions. Contestation de limites entre Buyon-Plachy et St-Sauflieu. Aumâtre. Territoire de Cottenchy ; Paraclet des Champs. Incendie à Villeroy. — Fol. 140. Du 4 mai. Impositions. St-Aubin-Montenoy. Travaux des routes. Incendiés. St-Sauflieu. Famechon. Incendie de Selincourt ; Caron, architecte à Hornoy. — Fol. 142 v°. Du 11 mai. Impositions. Clairy ; fonds de charité. Frémontiers. Buyon. La dame d'Auxy décédée au château de Friaucourt au mois d'avril 1787. Travaux des routes, — etc.

C. 2136. Registre. — In-fol. 256 pages, papier.

1787-1790. — « Registre aux lettres de l'assemblée du département d'Amiens, commencé le 6 septembre 1787. » — P. 1. Lettre du bureau à la commission intermédiaire provinciale, lui envoyant une expédition du procès-verbal de l'assemblée du département des 1er, 2 et 3 septembre, et lui demandant quelques explications au sujet de cette formalité exigée par les instructions. 6 septembre 1787. — P. 3. A la commission intermédiaire, au sujet de la réclamation faite par la municipalité d'Amiens contre la nomination de M. Maressal de la Houssoye à l'assemblée du département. 18 septembre 1787. — P. 3. A l'assemblée municipale d'Amiens, sur le même objet. 18 septembre 1787. — P. 4. « Circulaire aux syndics des paroisses qui n'ont point envoié les procès-verbaux de la formation des municipalités. » 18 septembre 1787. — P. 4. Circulaire aux municipalités, leur demandant « quelle est la nature du sol de votre territoire, quels sont les objets de culture de votre paroisse, l'espèce de commerce auquel on s'i adonne, les foires, les marchés que les habitans fréquentent ou qu'ils pourroient fréquenter, et surtout l'état des chemins qui y conduisent, les réparations dont ils sont susceptibles et leur distance des grandes routes. » 18 septembre. — P. 5. Lettre à la commission intermédiaire, sur l'affaire de M. Maressal de la Houssoie. 21 septembre 1787. — P. 5. « Circulaire aux membres de l'assemblée du département non domiciliés en la ville », au sujet de leur logement pendant la tenue de l'assemblée. 22 septembre 1787. — P. 6. « Circulaire à chacun des membres de l'assemblée du département d'Amiens », au sujet de la tenue de l'assemblée. 27 septembre 1787. — P. 7. « Circulaire aux départements de la province », afin de se concerter avec eux pour fixer le jour de la tenue des assemblées complètes. 7 octobre 1787. — P. 8. « Circulaire à tous les membres de l'assemblée de département », leur faisant savoir que l'ouverture de l'assemblée complète est fixée au 20 octobre. 8 octobre 1787. — P. 8. Lettre à la commission intermédiaire, au sujet des paroisses qui sont divisées en deux communautés. 9 octobre 1787. — P. 9. A la commission intermédiaire, sur la tenue de l'assemblée complète du département. 9 octobre 1787. — P. 10. A l'assemblée municipale d'Amiens, sur l'affaire de M. Maressal de la Houssoie. 14 octobre 1787. — P. 10. A la commission intermédiaire, au sujet de la capitation des privilégiés. 24 octobre 1787. — P. 11. A la commission intermédiaire, relativement aux fonds de charité. 24 octobre 1787. — P. 11. Aux procureurs-syndics du département de Péronne, au sujet de l'abonnement des vingtièmes. 24 octobre 1787. — P. 12. Aux procureurs-syndics du département de Calais, sur le rang observé pour se rendre à la messe du St-Esprit. 26 octobre 1787. — P. 13 Aux procureurs-syndics du département de Doullens, au sujet de l'abonnement des vingtièmes. 26 octobre 1787. — P. 14. « Circulaire pour les municipalités », leur demandant un état de leurs revenus et charges. 26 octobre 1787. — P. 14. Lettre à la commission intermédiaire, sur le bureau des pauvres et les moyens de faire cesser la mendicité, dont un serait « d'autoriser les curés ou autres commissaires du bureau des pauvres, assistés de sergents de ville, ou même d'un cavalier de maréchaussée, à visiter les cabarets à certains jours ouvrables de la semaine, et à les faire vuider par les ouvriers connus pour être assistés du bureau ; nous sçavons, Messieurs, que M. de Chauvelin, ancien commissaire départi dans la Picardie, avoit tenté d'interdire les cabarets aux ouvriers de la manufacture le lundi et autres jours ouvrables, et que des raisons d'administration s'y opposèrent ; mais à quel point l'abus ne s'est-il point multiplié depuis [que] l'état de cabaretier est devenu la ressource de la fainéantise ? Au reste, il doit être permis à un père de veiller sur ses enfants et de suivre l'emploi de ce qu'il lui donne pour subvenir aux premiers besoins de la vie, et d'empêcher qu'ils ne l'emploient en débauches ; c'est le cas où se trouve le bureau vis-à-vis de ceux qu'il assiste : il ne demande

point à aller au-delà, et il a tout lieu d'espérer que la considération des droits sur la consommation des boissons ne prévaudra pas dans le conseil d'un Roi également juste et compatissant. » 31 octobre 1787. — P. 16. A la commission intermédiaire, au sujet de la carte du département extraite de celle de toute la généralité « que nous avons trouvé chez M. Delatouche.... Cette carte indique les villages ou paroisses où se reportent différents hameaux ou écarts, pour ne former ensemble qu'une même communauté et contribuer en commun au paiement des impositions. Un trait noir forme cette indication, un trait rouge pourroit rapporter à chaque paroisse les secours ou hameaux qui en dépendent; de cette manière, on pourroit saisir d'un coup d'œil et la paroisse et la communauté d'où chaque endroit dépendroit ; on pourroit encore ajouter la distance à laquelle chaque village se trouve des grandes routes, par un trait bleu, suivant qu'on le voit sur la grande carte ; enfin pour plus de développement, on pourroit s'aider des cartes de M. de Cassini ; toute cette opération ne pourroit tendre qu'à rendre notre correspondance plus simple et plus facile, surtout en vous procurant, Messieurs, et aïant par devers vous la carte entière de la province. Il seroit même bien à désirer que chaque département put avoir cette dernière ; ce ne seroit point un grand coût que de la faire graver, mais auparavant il faudroit que chaque département eût travaillé de son côté comme nous avons fait du nôtre et continuerons de le faire, à rectifier toutes les erreurs qui existent dans les noms et les rapports de tous les villages entre eux. Avant tout, nous croïons qu'il conviendroit que nous fussions à portée de rapporter et d'asseoir sur notre carte la situation de toutes les routes, en y distinguant les trois classes renseignées dans le compte que vous a rendu M. Delatouche ; nous ne pouvons le faire qu'autant que vous voudrez bien nous confier le plan routier qu'il vous a remis en même temps, et qui doit se trouver dans votre dépôt. » 2 novembre 1787. — P. 18. A l'assemblée municipale de St-Valery, au sujet des octrois de ladite ville. 22 novembre. — P. 18. A l'assemblée provinciale, relativement à l'incendie d'Oisemont. 24 novembre 1787. — P. 19. A l'assemblée provinciale, lui envoyant l'état de formation des municipalités du département. 28 novembre 1787. — P. 20. Au sieur Parmentier, syndic à Cayeux, lui marquant que « nous recevrons avec plaisir votre mémoire sur les abus qui se glissent dans la répartition des subsides, les inconvéniens de la forme usitée, et les moiens d'y remédier. » 28 novembre 1787. — P. 21. A l'assemblée provinciale, sur l'affaire de M. Maressal de la Houssoye. 3 décembre 1787.

P. 24. A l'assemblée municipale d'Amiens, lui faisant savoir que le Conseil a jugé la nomination de M. Maressal de la Houssoye régulière. 9 janvier 1788. — P. 24. Aux officiers municipaux d'Amiens, leur demandant leurs observations sur la direction projetée du canal de la Somme dans la partie qui cotoie la ville d'Amiens. 10 janvier 1788. — P. 24. Aux procureurs-syndics provinciaux sur le même objet. 10 janvier 1788. — P. 26. A l'assemblée municipale de St-Valery, lui demandant « comment vous subvenez au paiement des charges de votre municipalité, lorsque vous dites qu'elle n'a aucuns revenus. » 14 janvier 1788. — P. 26. Aux membres de l'assemblée du département, sur l'amélioration des haras. 14 janvier 1788. — P. 27. A l'assemblée municipale d'Oisemont, lui demandant des éclaircissements, sur son sergent de ville. 18 janvier 1788. — P. 27. A la municipalité de Gamaches, sur la constitution du corps municipal dudit lieu. 18 janvier 1788 — P. 27. A la municipalité de St-Valery, sur la demande qu'elle a faite de l'établissement d'une poste aux lettres et d'une poste aux chevaux d'Eu à St-Valery. 18 janvier 1788. — P. 28. Aux officiers municipaux d'Amiens, sur la partie du canal de la Somme qui doit cotoyer la ville. 22 janvier 1788. — P. 29. Au curé de Frucourt, au sujet des réparations de son presbytère. 1er février 1788. — P. 29. « Circulaire à toutes les municipalités », sur l'obligation où elles sont d'envoyer à la commission intermédiaire provinciale les pièces relatives aux contestations où elles ont intérêt. 4 février 1788. — P. 30. Lettre à la municipalité de Dameraucourt, sur les réparations à faire au presbytère dudit lieu. 6 février 1788. — P. 31. A la commission intermédiaire, relativement aux vingtièmes. 15 février 1788. — P. 32. Au bureau intermédiaire de Péronne, au sujet des haras. 19 février 1788. P. 33. A Pierre Morviller, maréchal ferrant à Amiens, sur la nomination du syndic dudit lieu. 19 février 1788. — P. 33. A l'assemblée municipale de Blargie, sur la désunion demandée par les habitants d'Habancourt et Hanincourt. 21 février 1788. — P. 34. Aux officiers municipaux d'Amiens, relativement au canal de la Somme. 28 février 1788. — P. 34. Aux procureurs-syndics provinciaux, sur le passage du canal de la Somme à Amiens. 10 mars 1788. — P. 35. « Circulaire aux municipalités » sur l'abonnement des vingtièmes. 13 février 1788. — P. 37. « Circulaire aux municipalités », relativement aux travaux des routes. 14 mars 1788. — P. 38. « Circulaire aux

municipalités », sur l'obligation où elles sont d'envoyer au bureau intermédiaire du département toutes les lettres et paquets contenant leurs requêtes, mémoires ou réponses, sauf ce qui concerne l'autorisation qui leur est nécessaire pour plaider en nom collectif, et qui doit être envoyé directement à la commission intermédiaire provinciale. 14 mars 1788. — P. 40. Lettre à la commission intermédiaire, au sujet des vingtièmes. 14 mars 1788. — P. 40 Aux officiers municipaux d'Amiens, sur le même sujet. 18 mars 1788. — P. 44. A la commission intermédiaire, sur une demande d'établissement de marchés francs faite par les officiers municipaux de St-Valery. 11 avril 1788. — P. 44. A l'assemblée municipale de Cayeux, sur la répartition d'une somme de 100 l. accordée au maître d'école de ladite paroisse, pour l'instruction gratuite des pauvres. 12 avril 1788. — P. 44. A l'assemblée municipale de Bougainville, au sujet du vicaire dudit lieu. 12 avril 1788. — P. 47. A la commission intermédiaire, sur la démission du greffier de l'assemblée municipale de Saigneville. 17 avril 1788. — P. 48. « Circulaire aux municipalités », sur le projet de faire planter les communes. 25 avril 1788. — P. 49. « Circulaire aux municipalités », leur demandant divers renseignements. 16 avril 1788. — P. 50. « Circulaire aux municipalités » au sujet des fonds de charité, et leur demandant divers renseignements nécessaires à leur répartition. 17 avril 1788. — P. 51 Lettre à la commission intermédiaire, relativement à l'incendie d'Oisemont. 18 avril 1788. — P. 52. Au syndic de Marest-Oust, sur la correspondance du bureau avec les assemblées municipales. 18 avril 1788. — P. 53. A l'assemblée municipale d'Eslencourt sur la plainte par le curé dudit lieu de n'avoir pas été appelé à la rédaction de l'état des matières imposables. 22 avril 1788. — P. 53. A l'assemblée municipale de Sommereux, sur des réparations à faire au clocher dudit lieu. 22 avril 1788. — P. 54. A l'assemblée municipale de St-Valery, sur l'établissement de marchés francs audit lieu. 24 avril 1788. — P. 55. Aux procureurs syndics provinciaux, au sujet des travaux des routes. 25 avril 1788. — P. 57. A l'assemblée municipale de Romescamps, relativement aux biens de l'ordre de Malte. 26 avril 1788. — P. 58. A l'assemblée municipale de St-Mauvis, sur le même objet. 26 avril 1788. — P. 59. A l'assemblée municipale de Salouel, sur une affaire qui intéresse ladite paroisse. 28 avril 1788. — P. 60. Aux procureurs-syndics provinciaux, relativement au canal de la Somme. 2 mai 1788. — P. 60. A la municipalité d'Oisemont, sur la fabrication de la brique et de la chaux, pour la reconstruction des maisons incendiées. 2 mai 1788. — P. 61. A l'assemblée municipale de Creuse, sur la correspondance administrative. 6 mai 1788. — P. 61. A l'assemblée municipale de St-Pierre-à-Gouy, sur le même objet. 6 mai 1788. — P. 62. A l'assemblée municipale d'Eslencourt, sur la nécessité de reconstruire le chœur de l'église dudit lieu. 6 mai 1788. — P. 62. A la municipalité de Formerie, sur la tenue des assemblées municipales. 6 mai 1788. — P. 64. A la municipalité d'Oisemont sur les aumônes à distribuer aux incendiés. 8 mai 1788. — P. 64. A M. Delatouche, ingénieur des ponts et chaussées de la généralité, sur les travaux des routes. 11 mai 1788. — P. 65. A la commission intermédiaire, sur les travaux des routes. 15 mai 1788. — P. 67. A la communauté de St-Pierre de Selincourt, au sujet des fermes de l'abbaye de Se-Larme. 16 mai 1788. — P. 68. A la commission intermédiaire, relativement à l'établissement de marchés francs à St-Valery. 16 mai 1788. — P. 68. A la commission intermédiaire, sur la répartition des secours accordés aux incendiés d'Oisemont. 16 mai 1788. — P. 70. A la commission intermédiaire, au sujet du canal de St-Valery. Mai 1788. — P. 71. A la commission intermédiaire, au sujet du pont de Taussac. 20 mai 1788. — P. 71. A M. Delatouche, ingénieur en chef, sur la vente des arbres de la route d'Abbeville. 6 juin 1788. — P. 72. A M. Loyer, ingénieur du département d'Amiens, sur la réparation du clocher de Sommereux. 9 juin 1788. — P. 73. A la municipalité de Dromaisnil, sur la nomination de trois membres pour compléter l'assemblée municipale dudit lieu. 9 juin 1788. — P. 74. Aux officiers municipaux d'Amiens, sur une requête du sieur Coupelon, maître écrivain, relativement à l'entretien du pavé de ladite ville. 9 juin 1788. — P. 75. A la municipalité de Marlers, sur l'érection d'un vicaire dans ladite paroisse. 10 juin 1788. — P. 76. A la commission intermédiaire, sur des troubles survenus à Oisemont. 10 juin 1788. — P. 78. A la commission intermédiaire, au sujet du pont de Saleux. 18 juin 1788. — P. 78. A la commission intermédiaire, au sujet des fermes de l'abbaye de Se-Larme de Selincourt. 18 juin 1788. — P. 83. A la commission intermédiaire, sur la réparation de l'église d'Oisemont. 20 juin 1788. — P. 84. Aux officiers municipaux de Gamaches, sur le renouvellement du corps municipal dudit lieu. 20 juin 1788. — P. 86. A la municipalité de Bouillancourt en Sery, sur ce que les habitants de Wattebléry, se plaignent de ne pas être appelés aux assemblées. 10

juin 1788. — P. 86. A M. Loyer, ingénieur, sur des réparations à faire à la couverture de la nef de l'église de Neuville-au-Bois. 26 juin 1788. — P. 88. A la municipalité de Boismont, au sujet d'un syndic et de deux nouveaux membres à élire. 27 juin 1788. — P. 91. Aux procureurs-syndics provinciaux, relativement au canal de St-Valery. 3 juillet 1788. — P. 93. A M. Thouret, membre de la municipalité de Nampty, lui recommandant d'assister exactement aux assemblées. 13 juillet 1788. — P. 94. A la municipalité de Sommereux, sur la réparation de son clocher. 5 juillet 1788. — P. 97. A la municipalité de Saleux sur une requête des habitants de Salouel, qui demandent à être distraits de Saleux. 10 juillet 1788. — P. 103. A M. Jourdain de Thieulloy, sur la réparation des rues d'Équennes. 16 juillet 1788. — P. 103. A M. Fauchon, à Conty, sur des dégâts commis par les eaux à Thoix. 16 juillet 1788. — P. 105. Au comte de Caulières, sur les dégâts causés à Vaux et Yonval par les orages des 15, 16, 17 et 18 juillet. 18 juillet 1788. — P. 105. Au comte de Caulières, sur des inondations qui ont eu lieu à Caubert au mois de juin précédent. 18 juillet 1788. — P. 105. Au doyen de St-Valery, sur les dommages causés par les pluies à Cahon et Gouy le 9 juillet. 18 juillet 1788. — P. 106. Au doyen de St-Valery, sur les dommages causés au Montant, paroisse de Bouillancourt-sous-Miannay par les inondations du mois précédent. 18 juillet 1788. — P. 107. A la commission intermédiaire, sur la culture du turneps, pour suppléer aux récoltes détruites. 22 juillet 1788. — P. 107. A M. Boulet de Varennes, sur le même objet. 22 juillet 1788. — P. 108. Aux procureurs-syndics provinciaux, sur les réparations du château d'eau d'Amiens. 22 juillet 1788. — P. 109. A la commission intermédiaire, au sujet d'un incendie arrivé à Neuville-Drancourt. 25 juillet 1788. — P. 114. A la municipalité de Cayeux, au sujet des rôles de répartition pour les appointements du maître d'école et pour les gages du garde messier de ladite paroisse. 28 juillet 1788. — P. 114. A la municipalité de Sommereux, sur le rôle de répartition des appointements du maître d'école de ladite paroisse. 28 juillet 1788. — P. 115. A la commission intermédiaire provinciale, sur un incendie arrivé à Tilloy. 29 juillet 1788. — P. 115. Au doyen de Saint-Valery, sur des dégâts occasionnés par les grandes eaux à Bouillancourt-sous-Miannay au mois de juin. 30 juillet 1788. — P. 116. A M. Sohier, membre du département, au Hamel lès Corbie, lui demandant des éclaircissements sur les dégâts causés par la grêle à Wiencourt l'Équipée et à Morcourt. 1er août 1788. — P. 117. A la municipalité d'Oisemont, sur la décharge de vingtième accordée aux incendiés dudit bourg. 4 août 1788. — P. 121. A la commission intermédiaire, sur les dégâts causés par la grêle au mois de juin, au hameau de Belleville. 8 août 1788.— P. 122. Au comte de Caulières, lui demandant de vouloir bien constater les dégâts causés par la grêle du 12 juillet à Thieulloy-l'Abbaye. 8 août 1788. — P. 123. A la municipalité de Conty, lui marquant que la commission intermédiaire a approuvé les raisons qui ont engagé l'assemblée paroissiale dudit lieu à ne nommer que six membres pour l'assemblée municipale. 8 août 1788. — P. 124. A la municipalité de Lanchères, sur le rétablissement et l'entretien de plusieurs petits ponts. 8 août 1788.— P. 124. A M. Fauchon, à Conty, sur un incendie survenu à Namps-au-Val, au mois de juin précédent. 9 août 1788 — P. 125. Au marquis de Grasse, le priant de vérifier les pertes causées à la Verrière par les eaux sauvages, le 21 juillet. 9 août 1788.— P. 126. A la municipalité de Saleux, relativement à la construction d'un pont sur la Selle. 9 août 1788. — Fol. 129. A l'hôtel-de-ville d'Amiens, au chapitre et à l'abbaye de St-Jean de ladite ville, au sujet de la convocation des États Généraux. 14 août 1788. — P. 129. A l'hôtel-de-ville d'Amiens, sur les secours à apporter aux victimes de la grêle du 13 juillet. 14 août 1788. — P. 131. A un destinataire non désigné, au sujet du canal de St-Valery. 14 août 1788. — P. 133. A l'académie d'Amiens, aux officiers du grand bailliage, etc., sur les secours à fournir aux victimes de l'orage du 13 juillet. 16 août 1788. — P. 137. Au comte de Caulières, le priant de vérifier le dommage causé par la grêle à Damereaucourt. 19 août 1788. — P. 137. Au même, pour faire de même à La Maronde. 20 août 1788. — P. 137. A M. Ledoux, de Bourseville, le priant de se transporter à Bailleul, Bellifontaine et dans tous les lieux accidentés des environs. 20 août 1788. — P. 138. Au comte de Caulières, le priant de vérifier les dégâts causés par la grêle à Thieulloy-la-Ville. 20 août 1788. — P. 140. Aux procureurs-syndics provinciaux, sur la tenue prochaine des assemblées de départements. 21 août. — P. 145. Aux membres de l'assemblée du département d'Amiens, au sujet des secours à procurer aux victimes de la grêle du 13 juillet. 23 août 1788. — P. 147. Aux membres de l'assemblée du département, au sujet des pépinières. 23 août 1788. — P. 148. Aux officiers municipaux d'Amiens, sur les droits que peut avoir ladite ville à prétendre à ce que les États Généraux soient tenus dans ses murs. 29 août 1788. — P. 152. Aux membres de l'assemblée de département,

leur faisant savoir que l'assemblée se réunira le 11 octobre à 9 h. du matin dans une des salles du couvent des Cordeliers. 11 septembre 1788. — P. 152. Circulaire aux municipalités, leur donnant des instructions d'après les différentes décisions du Roi adressées à la commission intermédiaire provinciale. 15 septembre 1788. — P. 155. Lettre à l'assemblée municipale d'Airaines, sur le remplacement de M. Dumont à l'assemblée de département. 24 septembre 1788. — P. 157. A M. Ausquieres ingénieur des ponts et chaussées à Abbeville, au sujet des approvisionnements des routes. 27 septembre 1788. — P. 157. A MM. Brun et Loyer, au sujet des travaux des routes. 7 octobre 1788. — P. 158. Aux officiers municipaux d'Amiens, relativement aux États Généraux. 7 octobre 1788. — P. 157. Au président de l'élection, sur le refus fait par le greffier de ladite élection de communiquer au bureau les pièces nécessaires à l'imposition de la taille. 15 octobre 1788. — P. 160. A la commission intermédiaire, au sujet du pont de Taussac. 15 octobre 1788. — P. 161. A M. Loyer, ingénieur, sur le rétablissement du pont d'Hangest-sur-Somme. 15 octobre 1788. — P. 161. A M. Delatouche, sur des insinuations défavorables dirigées contre lui. 25 octobre 1788. — P. 163. A la commission intermédiaire, sur la répartition des fonds de charité accordés par le Roi aux grêlés. 6 novembre 1788. — P. 164. A M. Loyer, au sujet d'une requête des habitants de Foucaucourt-hors-Nesle, sur l'interdiction de leur église. 14 novembre 1788. — P. 165. A la municipalité du Quesnoy-sur-Airaines, au sujet du paiement des greffiers des assemblées municipales. 14 novembre 1788. — P. 166. A M. Lefebvre, entrepreneur à Oisemont, sur la fourniture de la brique aux incendiés dudit lieu. 17 novembre 1788. — P. 166. A M. Loyer, ingénieur, sur les réparations à faire au clocher de Sommereux. 17 novembre 1788. — P. 167. A la municipalité du Bosquel, sur la réparation du clocher dudit lieu. 21 novembre 1788. — P. 168. Aux officiers de l'élection d'Amiens, sur le département des tailles. 26 novembre 1788. — P. 169. A M. Loyer, ingénieur, sur des réparations à faire à la nef de l'église de Condé-Folie. 28 novembre 1788. — P. 169. A la commission intermédiaire, sur la vente des arbres de la route d'Amiens à Abbeville. 2 décembre 1788. — P. 170. A la commission intermédiaire, au sujet de l'affaire avec l'élection. 2 décembre 1788. — P. 172. Aux procureurs-syndics provinciaux, au sujet du canal de St-Valery. 5 décembre 1788. — P. 174. « Circulaire aux différents propriétaires des terres entreprises pour le creusement du canal » de St-Valery, y dénommés. 24 décembre 1788.

P. 176. Lettre à M. Saugnier, aîné, à St-Mauvis, lui faisant savoir sa nomination comme député à l'assemblée du département. 8 janvier 1789. — P. 176. A M. Jourdain de Thieulloy, relativement au pont de Salouel. 13 janvier 1789. — P. 177. Au chapitre de la cathédrale, au sujet d'un pont à reconstruire à Buyon-Plachy. 18 janvier 1789. — P. 178. Aux officiers municipaux d'Amiens, sur la répartition de la capitation. 28 janvier 1789. — P. 178. A la commission intermédiaire, sur « le silence affecté que gardent les officiers municipaux sur l'envoy que nous leur avons fait de l'arrêt du Conseil du 30 septembre dernier et de la délibération que nous avons prise en conséquence. » 24 janvier 1789. — P. 180. Aux officiers municipaux de Grandvilliers, au sujet des troubles qui existent dans ladite paroisse pour la nomination d'un clerc lai. 5 février 1789. — P. 181. Aux officiers municipaux d'Amiens, leur réclamant la communication des rôles de la capitation bourgeoise de 1788. 5 février 1789. — P. 182. Au greffier en chef de l'élection, au sujet du rôle des tailles. 3 février 1789. — P. 182. Au bureau intermédiaire de Péronne, lui marquant que « nous sommes convaincus comme vous, Messieurs, des avantages de la constitution des assemblées provinciales sur celle des états provinciaux tels que nous les connaissons; nous croions même avec vous que cette constitution est la meilleure pour toute espèce d'administration provinciale, quelque puisse être d'ailleurs sa dénomination ; nous croyons aussi que le peuple ne sçauroit en ce moment trop faire entendre sa voix pour réclamer le prétieux avantage de s'administrer lui-même et pour indiquer la forme d'administration qu'il croit la plus propre à son bonheur ; nous croyons enfin que les municipalités, qui sont ses interprètes, doivent exprimer son vœu, et nous profitons de votre exemple, pour faire auprès des villes de ce département ce qui dépendra de nous pour qu'elles demandent des états sous le régime des assemblées provinciales. » 10 février 1789. — P. 183. A M. Loyer, au sujet de la réparation de l'église de Seux. 12 février 1789. — P. 183. Circulaire aux municipalités, au sujet des fonds de charité. 6 mars 1789. — P. 185. « Circulaire concernant les moutons et les fonctions des sindics paroissiaux. » 17 mars 1789. — P. 187. Lettre à la commission intermédiaire sur le privilège exclusif de la navigation de la Somme réclamé par les matelots classés de ladite rivière. 17 avril 1789. — P. 189. Au prince de Poix, sur la réparation du chœur de l'église d'Élencourt. 21 avril 1789. — P. 189. Au bureau intermédiaire de Péronne, au sujet du canal de la Somme. 24 avril 1789.

— P. 189. A la commission intermédiaire, relativement au canal des bas champs de Cayeux. 24 avril 1789. — P. 190. « Circulaire concernant le recouvrement des rôles des tailles. » 28 avril 1789. — P. 193. Lettre aux procureurs-syndics du département d'Abbeville relativement au canal de St-Valery. 25 mai 1789. — P. 195. A la commission intermédiaire, au sujet des incendiés d'Oisemont. 4 juin 1789. — P. 195 A la chambre du commerce, relativement au canal de Saint-Valery. 10 juin 1789. — P. 197. A M. Pincepré de Buires, député à l'Assemblée Nationale, au sujet de la disette. 4 juillet 1789. — P. 197. Aux procureurs-syndics provinciaux, sur les ateliers de charité. 4 juillet 1789. — P. 200. A l'évêque d'Amiens, sur la tenue des assemblées de départements. 12 septembre 1789. — P. 201. A M. Dubrun, doyen de St-Valery, relatiment aux cantonniers. 8 octobre 1789. — P. 201. A la commission intermédiaire, au sujet du canal de Picardie. 12 octobre 1789. — P. 204. A la commission intermédiaire, relativement aux cantonniers. 13 novembre 1789. — P. 205. A la municipalité de Sarcus, sur l'administration municipale. 17 novembre 1789. — P. 206. A l'abbé Mellier, relativement au canal de St-Valery. 19 novembre 1789. — P. 207. A la commission intermédiaire relativement aux cantoniers. 20 novembre 1789. — P. 209. A la commission intermédiaire, au sujet des subsistances. 23 décembre 1789. — P. 210. A la commission intermédiaire, sur la reconstruction d'Oisemont. 23 décembre 1789. — P. 211. A M. Dubrun, doyen de St-Valery, lui demandant des renseignements sur la consommation en grains de ladite ville. 26 décembre 1789. — P. 212. A la commission intermédiaire, au sujet du canal. 5 janvier 1790. — P. 212. Au marquis de Valenglart, sur l'imposition des privilégiés. 14 janvier 1790. — P. 213. A la commission intermédiaire, sur le département des impositions. 15 janvier 1790. — P. 215. A la commission intermédiaire, relativement aux cantonniers. 21 janvier 1790. — P. 215. A la municipalité de Villers-Campsart, sur l'incendie dudit lieu. 21 janvier 1790. — P. 216. Aux officiers municipaux d'Amiens, sur les travaux de la basse Somme. 30 janvier 1790. — P. 217. Aux procureurs-syndics provinciaux, sur la constitution des municipalités. 5 février 1790. — P. 217. Circulaire aux municipalités sur les éclaircissements à donner au sujet des biens ecclésiastiques. 18 février 1790. — P. 218. Lettre à M. Piquet, sur les réparations à faire au clocher de Sommereux. 24 février 1790. — P. 219. A l'évêque d'Amiens, sur la reconstruction du clocher du Bosquel. 25 février 1790. — P. 220. Aux officiers municipaux d'Amiens' au sujet des travaux de charité. 1er mars 1790. — P. 223. Aux officiers municipaux d'Oisemont, sur une décharge d'imposition demandée par un incendié dudit lieu. 18 mars 1790. — P. 223. A la commission intermédiaire, relativement aux ateliers de charité. 26 mars 1790. — P. 224. Aux officiers municipaux de St-Valery, relativement à la taille. 29 mars 1790. — P. 226. A M. Picquet de Dourier, au sujet de la contribution patriotique. 30 mars 1790. — P. 227. A la commission intermédiaire, sur l'adjudication des arbres de la route d'Amiens à Breteuil. 3 avril 1790. — P. 227. Au comité ecclésiastique à l'Assemblée Nationale, au sujet des biens ecclésiastiques. 5 avril 1790. — P. 228. A M. Brun, sous-ingénieur, au sujet des travaux de charité. 17 avril 1790. — P. 229. Au comité des finances, au ministre et aux députés du bailliage d'Amiens à l'Assemblée Nationale, sur des difficultés que font les officiers de l'élection d'Amiens pour signer les rôles des impositions. 21 avril 1790. — P. 232. A M. Laurent de Lionne, relativement au canal de la haute Somme. 26 avril 1790. — P. 232. A M. Piquet, doyen de Grandvilliers, sur la réparation du clocher de Sommereux. 26 avril 1790. — P. 234. Au procureur du Roi en l'élection, relativement aux impositions. 29 avril 1790. — P. 236. A la commission intermédiaire, sur les difficultés soulevées par les officiers de l'élection au sujet du mandement de 1790. 8 mai 1790. — P. 237. A M. Bachimont, à Courcelles, sur le refus par lui fait de remettre à la nouvelle administration de ladite municipalité les pièces dont il était détenteur lorsqu'il en était syndic. 12 mai 1790. — P. 238. A Louis Duminil, à Cavillon, sur des propos injurieux par lui proférés à l'endroit de la municipalité de ladite paroisse. 15 mai 1790. — P. 240. Au maire de Domart-sur-la-Luce, sur des contraventions par lui commises aux règlements concernant la garde des bestiaux et la conservation des récoltes. 17 mai 1790. — P. 240. A la municipalité de Poix, sur un différend en limites de territoires avec Éplessier. 19 mai 1790. — P. 240. Au sieur Bertoux, à St-Romain, sur les frais des assemblées primaires. 19 mai 1790. — P. 241. Aux députés du bailliage à l'Assemblée Nationale, les remerciant d'avoir obtenu le décret du 30 avril, relativement aux rôles des impositions. 19 mai 1790. — P. 244. A la municipalité de Remiencourt, relativement à la contribution patriotique. 27 mai 1790. — P. 245. Circulaire aux municipalités, sur le retard éprouvé par le recouvrement des impositions de 1790. 28 mai 1790. — P. 246. Lettre de M. Belloy, maire de

Tœufles, sur la contribution patriotique. 29 mai 1790. — P. 246. A MM. Loyer et Brun, sur les travaux des routes. 2 juin 1790. — P. 247. Aux officiers municipaux d'Amiens, au sujet du canal. 3 juin 1790. — P. 248. Circulaire aux municipalités, sur la contribution patriotique. 5 juin 1790. — P. 250. Lettre aux municipalités de Fresnoy et de Fluy, sur une contestation de territoires. 18 juin 1790. — P. 252. A la municipalité de Fourdrinoy, sur la garde à monter pour la conservation des moissons 2 juillet 1790. — P. 252. A la municipalité d'Hornoy, sur la répartition d'une somme pour travaux de charité. 2 juillet 1790. — P. 253. A la municipalité de Quesnoy-sous-Airaines, sur la contribution patriotique 16 juillet 1790. — P. 254. A la municipalité d'Airaines, sur le même objet. 20 juillet 1790. — P. 255. A M. Dubrun, sur des plaintes en mauvais traitements contre le maître d'école de Woincourt. 20 juillet 1790, — etc.

C. 2137. (Registre.) — In-fol., 11 pages, papier.

1787-1788. — « Registre aux dépôts des pièces d'administration de l'assemblée de département d'Amiens et de sa commission intermédiaire, commencé le 1er septembre 1787. »

C. 2138. (Liasse.) — 20 pièces, papier (1 imprimée).

1787-1789. — Impositions. — « Extrait du rôle des sommes que le Roi en son Conseil veut et ordonne être paiées par les bourgeois, marchands et artisans des villes franches et abonnées de la généralité d'Amiens, pour leur capitation de l'année 1787 », etc. ; ville de St-Valery. 27 février 1787. — « Extrait de la séance de la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens du 9 mai 1788 », relativement à la capitation des officiers de justice et des privilégiés. — « Extrait de la séance de la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens du 13 août 1788 », au sujet des excédents à déduire des impositions. — Lettre de la commission intermédiaire à l'assemblée du département d'Amiens, lui envoyant un arrêt du conseil d'État du 30 septembre précédent qui règle provisoirement les formes de la répartition des impositions par les municipalités des villes. Amiens, 14 octobre 1788. — « Copie de la lettre écrite par M. le directeur général des finances à la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens le 14 octobre 1788 », au sujet des difficultés faites par les officiers des élections pour le département des tailles. — Lettre des procureurs syndics provinciaux à l'assemblée du département d'Amiens, lui faisant savoir qu'à cause de la réunion des États Généraux, il ne serait rien innové en 1789 sur l'imposition des vingtièmes. Amiens, 18 octobre 1788. — « Année 1788. Projet de répartition de la capitation des non taillables de la généralité d'Amiens. » — Id. 1789. — « Département d'Amiens ; mandement pour la capitation des non taillables en 1789. » — Lettre de la commission intermédiaire au bureau intermédiaire du département d'Amiens, relativement à la capitation des non taillables. Amiens, 21 janvier 1789. — Département de la capitation des non taillables du département d'Amiens. 3 mars 1789. — Lettre des procureurs syndics provinciaux à ceux du département d'Amiens, sur le rôle de la capitation des villes d'Amiens et de St-Valery. Amiens, 5 mai 1789. — Lettre de la commission intermédiaire au bureau intermédiaire d'Amiens, au sujet de la capitation. Amiens, 9 juillet 1789. — « État de pertes formé par le bureau intermédiaire du département d'Amiens, pour servir à la répartition du moins imposé accordé par le Roy à ce département en l'année 1789. » 22 septembre 1789. — Élection d'Amiens. Extrait du département des droits de nouvel acquet des usages 1790.— Modèle d'imprimé pour le département de la taille. 1789 (impr. 14 p. in-4°). — etc.

C. 2139. (Liasse.) — 245 pièces, papier.

1788. — Impositions. — États des domaines et forêts du Roi, biens patrimoniaux des princes du sang, de l'ordre de Malte et des hôpitaux : Acheux en Vimeu. — Ailly-sur-Somme. — Aubercourt. — Aumâtre. — Aumont. — Avesne et Saulchoy.— Avlèges. — Bacouel. — Bailleul. — Bainast et Le Zaleux. — Beauchamps-Embreville. — Beaudéduit. — Behen. — Bellavesne. — Belleuse. — Bellifontaine. — Belloy-St-Léonard. — Bernapré. — Berny. — Betembos. — Bettencourt-Rivière. — Biencourt. — Blangy-sous-Poix. — Blangy et Tronville. — Blargies. — Bouguainville. — Bouillancourt-sur-Miannay et Montent. — Bourseville. — Bouzencourt. — Bovelle. — Boves. — Brassy. — Bray-lès-Mareuil. — Breilly-sur-Somme. — Bussy. — Buyon et Plachy. — Cachy. — Cagny. — Cahons et Gouy. — Camps-en-Amiénois. — Cartigny. Cauberq. — Caulliers. — Cayeux. — Cavillon. — Cempuis. — Cérisy-Buleux. — Cerisy-Gailly. — Chepy et Moncheaux. — Chocqueuse-les-Bénards. — Citerne et Ionville. — Clairy-le-Saulchoy. — Condé-Folie.

— Contenchy. — Contre. — Conty, Luzières et Rivière. — Courcelles-lès-Poix. — Courcelles-sous-Thoix. — Creuse. — Croissy. — Croix-au-Bailly. — Croixrault. — Croÿ-Wailly. — Dameraucourt. — Dargies. — Domart-sur la-Luce. — Dreuil-lès-Amiens. — Droménil. — Dury. — Épaumesnil. — Éplessiers. — Équenne. — Érempcourt. — Eslencourt. — Esserteaux. — Estrées. — Etrebœuf. — Étrejus. — Famechon. — Fay-lès-Hornoy. — Feuquières. — Fleury. — Floixicourt. — Fluy. — Fontaine-le-Sec. — Fontaine-sous-Catheux. — Forceville. — Formerie. — Fossemanant. — Foucaucourt-hors-Nesle. — Fourdrinoy. — Framicourt le-Grand. — Fransure. — Frémontier. — Frenneville. — Fresnes. — Fresnoy-au-Val. — Fressenneville. — Frétemolle. — Frettemeulle. — Friaucourt. — Friecamps. — Friville. — Frucourt-sur-Limeu. — Gamaches. — Gentelle. — Glisy. — Golancourt. — Gouy-les-Groseillers. — Gouy l'Hôpital. — Grandvilliers. — Grattepanche. — Guignemicourt. — Guizencourt. — Guyencourt. — Hallivillers. — Hamel. — Hamelet. — Hangard. — Hangest-sur-Somme. — Hercelaines. — Hercourt. — Hescamps. — Heucourt. — Hocquincourt. — Hornoy. — Huppy et Poultière. — Jumelle et Petit Bosquet. — Lachaussée et Tirencourt. — Lafaloise. — Laleu. — Lamaronde. — La Motte-en-Santerre. — Lanchères. — Lavacquerie. — Laverrière. — Le Capel. — Leuilly et le Prieuré. — Lignières-Châtelain. — Lignières-hors-Foucaucourt. — Limeux. — Lincheux. — Maisnil-Franleux. — Marcelcave. — Marest et Ouste-Campagne. — Marlez. — Meigneux. — Méreaucourt. — Mérélessart. — Méricourt en-Vimeux. — Le Mesge. — Mesnil-Œudin. — Metigny. — Miannay-Lambercourt. — Molliens le Vidame. — Molliens-Beauvoisis. — Monsures. — Montagne. — Morcourt. — Moullières. — Moyencourt. — Mureaumont. — Namps-au-Mont. — Namps-au Val. — Nampty. — Nesle-l'Hôpital. — Neuville-au-Bois. — Neuville et Drancourt. — Neuville-Leully. — Neuville-Molliens. — Neuville-sous-St-Germain. — Nibat. — Olignies. — Offoy. — Oismont. — Oissy. — Oresmaux. — Pendé. — Pissy. — Poix. — Pont-de-Metz — Prouzel. — Le Quesnoy-sur-Airaine. — Quevauvillers. — Ramburelles. — Rambures. — Remiencourt. — Riencourt. — Revelles. — Rogy. — Romescamps. — Roustiauville. — Rumesnil. — Rumigny. — Saigneville. — St-Aubin. — St-Blimond. — Ste-Segrée. — St Fuscien et Petit Cagny. — St-Mard. — St-Maxent. — St-Pierre-à-Gouy. — St-Romain. — Saints. — St-Sauflieu. — St-Thibaut. — St-Vallery. — Saisseval. — Saleux et Salouel. — Sareus. — Sarnoy. — Saulchoy-sous-Poix. — Saveuse. — Sentelie. — Seux. — Sommereux. — Souplicourt. — Sous. — Tagny. — Teufles. — Thennes et Bertaucourt. — Thézy et Glimont. — Thieuloy-l'Abbaye. — Thieulloy-la-Ville. — Thoix. — Tilloloy. — Tilloy-Floriville. — Tours. — Tronchoy. — Vaire-sous-Corbie. — Velenne. — Vergies. — Vers et Hébécourt. — Viefvillers. — Villeroy. — Villers-Bretonneux. — Villers-Campsart. — Villers-sur-Mareuil. — Vismes, Hantecourt et le Plouy. — Vraignes. — Warfusé et Abancourt. — Warlus. — Wiencourt l'Équipé. — Wiry-au-Mont. — Woincourt et Izengremel.

C. 2140. (Liasse.) — 117 pièces, papier.

1789-1790. — Impositions. — Rôles de supplément sur les ci-devant privilégiés pour les six derniers mois de 1789. Acheux en Vimeux. — Ailly-sur-Somme. — Aimmeville-Campagne. (M. de Milly ; chevalier de Lignierre d'Aineville, etc.) — Airaines. — Amiens. — Aubercourt. — Aumâtre. — Aumont. — Avelège. — Avesnes et Saulchoy. — Bacouel. — Bailleul. — Bainat et Zalleux. — Beauchamps-Embreville. — Beaudéduit. — Behen. — Bellavesne. — Belleuse. — Bellifontaine. — Belloy-St-Léonard. — Berny. — Bertaucourt-lès-Thennes. (Marquis de Thézy, etc.) — Betembos. — Bettencourt-Rivière. — Biencourt. — Blangy-sous-Poix. — Blangy Tronville. — Blargie. — Boimont. — Bouillancourt-sur-Miannay. — Bougainville. — Bourseville. — Boutavant. (M. Machanette, vicaire, etc.) — Bouzencourt. — Bovelle. — Boves. — Brassy. — Bray-lès-Mareuil. — Breilly-sur-Somme. — Bussy-lès-Poix. — Buyon et Plachy. — Cachy. — Cagny. — Cohon et Gouy. — Cambron. — Camps en Amiénois. — Cantepie, Lisle et St-Hilaire. — Catigny. — Cauberet. — Caulière. — Cavillon. — Cayeux (sur Mer.) — Cempuis. — Cerisy-Buleux. — Cerisy-Gailly. — Chepy. — Choqueuse. — Citerne et Yonville. — Clairy (Saulchoy). — Condé et Folie. — Contre. — Conty. — Contenchy. — Courcelles-sous-Moyencourt. — Courcelle-sous-Thoix. — Creuse. — Croissy. — Croix-au Bailly. — Croixrault. — Croy-Wailly. — Dargies. — Domart-sur-la-Luce. — Dourier. — Dreuil-lès-Amiens. — Dreuil lès-Molliens. — Droménil. — Dury, Amilly et Trouwargnies. — Epauménil. — Éplessiers. — Eslencourt. — Esquenne. — Érancourt. — Esserteaux. — Estrebeuf. — Estrées. — Étrejus. — Famechon. — Foucaucourt-hors-Nesle. — Fay-lès-Hornoy. — Ferrière. — Feuquières et Feuquerolles. — Flers. — Fleury. — Floxicourt. — Fluy.

— Fontaine-sous-Catheux et Bonnelleaue. — Fontaine-Secq. — Forceville. — Formerie. — Fossemanant. — Fourdrinoy. — Fransures. — Fresmontier. — Fresne. — Fresneville. — Fresnoy-au-Val. — Fressenneville. — Frettecuisse et le Carraux.— Frettemeulle, Maigneville et Infray. — Frettemolle et dépendances. Friaucourt. — Fricamps. — Friville, Escarbotin, Belloy et Noirville. — Frucourt, — etc.

C. 2111. Liasse. — 145 pièces, papier.

1789-1790. Impositions. — Rôles de supplément sur les ci-devant privilégiés pour les six derniers mois de 1789. Gamaches. — Gentelles. — Glisy. — Gollencourt. — Gouy-les-Groisselliers. — Grandvillers. — Gratepanche. — Guiencourt (Firmin-Jean-Baptiste Ducroquet, noble ; Alexis Nollent, curé ; Guibet, architecte à Amiens, etc.) — Guignemicourt. — Guisencourt. — Hainneville. — Hallivillers-Louwarde. — Hamel. — Hamelet. — Hangard. — Hercelaines. — Hescamps et St-Clair. — Heucourt. — Hocquincourt et Estalmenil. — Hornoy-Blanchemaison. — Huppy. — Jumelle, Petit-Bosquel et St-Nicolas de Rigny. — Lachaussée et Tirancourt. — La Faloise. — La Grandville, ci-devant Rogy. — Laleu. — Lamaronde. — Lamotte-en-Sangterre. — Lanchères. — Laneuville-au-Bois. — Lavacquerie. — Laverrière. — Lecapel. — Leuilly. — Lignières-Châtelain. — Lignières-hors-Foucaucourt. — Limeux. — Lincheux et Halliviller. — Longueaue. — Marcelcave. — Marest-Oust. — Marlez.—Meigneux.—Ménévillers. (Le prince de Poix ; M. de Louvencourt de l'Estocq ; M. de Rivery, seigneur de Tagny ; duc d'Havré, seigneur de Namps-au-Val, etc.) — Mérélessart. — Méricourt-en-Vimeux. — Le Mesge. — Mesnil-Eudin. — Mesnil-le-Franleux. — Métigny. — Metz (Pont de). — Miannay et Lambercourt. — Molliens-en-Beauvoisis. — Moliens-le-Vidame. (Les écoles dudit lieu ; M. Duval, curé ; M. Mortier, ancien curé ; M. de Septenville, bourgeois d'Amiens, etc.) — Monchel et Ercourt. — Monsures. — Montagne. — Morcourt. — Mouflière. — Moyencourt. — Moyenneville et Bienfay. (M. Tellier, curé de Moyenneville ; marquis de Vallanglard ; M. de Moyenneville, d'Amiens ; Mlle de Vallanglard ; marquise de Villemand, etc.) — Mureaumont. — Namps-au-Mont. — Namps-au-Val. — Nampty. — Nesle-l'Hôpital. — Neuville-Drancourt. (M. Devisme, curé ; marquis de St-Blimond, à Pendé ; M. de Riencourt ; M. Danzel d'Ouville ; Mlle de Blangermont, etc.) — Neuville-lès-Leuilly. — Neuville-sous-St-Germain (Neuville-Coppegueule). — Nibat. — Oilignye. — Offoy. — Oisemont. — Oissy. — Oresmeaux. — Paillart. — Pendé, Tilloy et Salnelle. — Picquigny. (Comte d'Artois ; M. Vasseur, curé ; M. de Savoye, vicaire ; M. Vrayet de Moranvillet, trésorier de France à Amiens ; comte de Gomer ; M. Tillette, seigneur d'Eaucourt ; M. Laurendeau, avocat à Amiens, etc). — Pissy. — Poix. — Prouzel. — Le Quesnoy. — Quevauvillers. — Rambures. — Rambures. — Remiencourt. — Rethiauville. — Revelles. — Riencourt.— Romescamps. — Rumaisnil. — Rumigni. — Saigneville.— Sains. — St-Aubin-Montenoy. — St-Blimond. — Ste-Segrée. (M. du Passage, noble, seigneur du lieu ; M. de Meigneux.) — St-Fuscien. — St-Marc. — St-Mauvis. — St-Maxens. — St-Pierre-à-Gouy. — St-Romain. — St-Sauflieu. — St-Thibault. — St-Valery. — Saisseval. — Saleux-Salouel. — Sarcus. — Saulchoy-sous-Poix. — Saveuse. — Senarpont, Bernapré et Rédery. — Sentelie. — Seux. — Sommereux. — Soues. — Souplicourt. — Taisnil. — Thézy-Glimont. — Thieulloy-l'Abbaye. — Thieulloy-la-Ville. — Thoix. — Tilloloy. — Tilloy-Floriville. — Tœufles, Rogeans et Saulchoy. — Tours. — Tronchoy et dépendances. — Vaire-sous-Corbie. — Velenne. — Vergies. — Vers et Hépécourt. — Viefvillers. — Viencourt-l'Équipé. — Villeroy. — Villers-Bretonneux. — Villers-Campsart. — Villers-lès-Mareuil. — Vismes, Hantecourt et le Plouy. — Vraignes. — Warfusée et Abancourt. — Warlus. — Wiry-au-Mont et au Val. — Woincourt et Izengremel.

C. 2112. Registre. — In-folio, 175 feuillets, papier.

1789-1790. — Impositions. — « Registre contenant 197 feuillets, cottés et parafés par premier et dernier, par nous Adrien-Florimond Poujol, écuier, lieutenant de maire de la ville d'Amiens ; sur lequel seront transcrites à fur et à mesure, toutes les déclarations portées sur le premier registre pour la contribution patriotique établie par décret de l'Assemblée Nationale du 6 octobre, sanctionné le 9 du même mois d'octobre 1789. Fait à l'hôtel de ville d'Amiens le 28 novembre 1789. »

C. 2113. Liasse. — 4 pièces, papier.

1787-1788. — Règlement. — « Extrait du procès-verbal de la 1re séance de la commission intermédiaire de l'assemblée du département d'Amiens, tenue en l'une des salles des pères Cordeliers de la ville d'Amiens,

le 10 septembre 1787 » ; au sujet du local pour tenir ladite assemblée et y conserver les archives. — « Extrait de la séance du 4 juillet 1788 de la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens », sur le coût des rôles de répartition des impositions. — Lettre des officiers municipaux de Gamaches aux procureurs-syndics du département d'Amiens, relativement aux États Généraux. 4 septembre 1788. — « Instructions pour l'assemblée préliminaire du département d'Amiens. »

C. 2144. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1787. — Bien public. — « Copie d'une lettre de M. Lambert à M. le duc d'Havré », lui envoyant un petit ouvrage imprimé de M. Tillet de l'académie des sciences, sur le blé noir. Paris, 28 septembre. — « Bureau du bien public ; rapport à l'assemblée du département d'Amiens », sur les haras. 20 octobre.

C. 2145. (Liasse.) — 140 pièces, papier.

1788-1790. — Bien public. — « État et distribution des fonds de charité pour l'année 1788. Département d'Amiens. » 11 septembre 1788. — Id. 1789. 10 novembre 1789. — « État de l'emploi des fonds de charité pour l'exercice 1789. — « État des fonds de charité demandés pour 1788 et de ceux accordés. » — « État des payements faits sur les fonds de charité de 1788. » — Mandats de paiements à faire aux communautés sur les fonds de charité, pour la réparation des chemins : Acheux-en-Vimeux. — Ainval et Boiron. — Airaines. — Aubigny. — Bacouel. — Berny. — Boves. — Cagny. — Camps-en-Amiénois. — Caulières. — Cayeux-sur-Mer. — Clairy. — Conty. — Cottenchy. — Dromesnil. — Essertaux. — Étrebeuf. — Flers. — Fleury. — Fluy. — Formerie. — Fossemanant. — Fourdrinoy. — Fresmontiers. — Glisy. — Grattepanche. — Guyencourt. — Hangest-sur-Somme, St-Pierre-à-Gouy et Picquigny. — Hercourt. — Hescamps. — Hornoy. — Lachaussée-lès-Picquigny. — La Falloise. — La Grandville. — Lanchères. — Leuilly et le Prieuré. — Marcelcave. — Mesnil-Œudin. — Molliens-le-Vidame. — Morcourt. — Moyencourt. — Nampty. — Neuville et Drancourt. — Neuville-lès-Leuilly. — Oresmaux. — Poix. — Revelle. — Regy-Lagrandville. — Romescamps. — Rumigny. — Saint-Saulieu. — St-Vallery. — Saisseval. — Sarcus. — Taisnil ou Tagny. — Tours-en-Vimeux. — Villers-Bretonneux. — Wiencourt-l'Équipée, — etc.

C. 2146. (Liasse.) — 7 pièces, papier 1 imprimée.

1788-1789. — Bien public. — « État de distribution des secours accordés par le Roy aux paroisses du département d'Amiens qui ont le plus souffert de la grèle du mois de juillet 1788 appliqués aux paroisses de Morcourt, Wiencourt-l'Équipée et Cambron », etc. — « Extrait de l'état général de distribution des secours accordés par le Roi aux paroisses du département d'Amiens qui ont le plus souffert de la grèle du mois de juillet 1788. Paroisse de Cambron. » — Id. Morcourt. — Id. Wiencourt-l'Équipée. — « Perte des particuliers de Morcourt dont les terres ont été ravagées par la grèle du 13 juillet 1788. » 21 avril 1789. — « Avis aux cultivateurs dont les récoltes ont été ravagées par la grèle du 13 juillet 1788, rédigé par la société royale d'agriculture, et publié par ordre du Roi » (impr. 16 p. in-8°. Imp. Roy. 1788), — etc.

C. 2147. (Liasse.) — 97 pièces, papier 1 plan.)

1788. — Bien public. — Pièces relatives aux fonds de charité demandés par différentes communautés pour la réparation des chemins et rues des villages : Beaudéduit. — Bellavesne. — Belleuze. — Berny. — Bettembos. — Bettencourt-Rivière. — Boismont. — Bouquainville. — Bouillancourt sur Miannay. — Bouillancourt en Sery. — Bourseville. — Bouvresse. — Bovelles. — Brassy. — Bray-lès-Mareuil. — Breilly. — Buyon et Plachy. — Élencourt. — Épaumesnil. — Éplessiers. — Éramecourt. — Équennes. — Essertaux. — Estrebeuf. — Gamaches. — Gentelles. — Glisy. — Grandvillers. — Guignemicourt. — Guyencourt. — Hamel. — Hamelet. — Hangard. — Hangest-sur-Somme. — Hercourt. — Heucourt. — Hocquincourt. — Hornoy. — Huppy. — Jumelle. — Marest-Oust. — Marlers. — Marquenneville. — Mazis. — Mereaucourt. — Mérélessart. — Métigny. — Miannay et Lambercourt. — Monsures. — Montagne. — Moyenneville. — Mureaumont. — Nibat. — Nesle-l'Hôpital. — Neuville au Bois. — Neuville lès Molliens. — Neuville-St-Germain (Neuville-Coppegueule). — Offignies. — Pendé. — Picquigny. — Pissy. — Pont de Metz. — Prousel. — Vaire-sous-Corbie. — Velennes. — Vergies. — Villers-Campsart. — Villers-sur-Mareuil. — Warlus. — Wiencourt-l'Équipée. — Woincourt et Yzengremer.

C. 2148. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1787-1788. — Administration communale. — « Extrait du registre aux délibérations de l'assemblée provinciale de Picardie », sur les états de recettes et dépenses à demander aux communautés. 23 novembre 1787. — Réponses aux circulaires adressées par l'assemblée aux officiers municipaux des communes, le 15 avril 1788 sur les biens des communes ; le 16, sur la formation des communautés, et le 17, sur l'état des chemins et des rues : Bougainville; — Boutancourt et Ansennes; — Briquemésnil ; — Chaussoy-sur-Poix ; — Domart-sur-la-Luce ; — Dreuil ; — Estrée ; — Flux ; — Glisy ; — Nampty ; — Thoix. — Lettre des procureurs-syndics provinciaux au bureau intermédiaire, au sujet de la décision d'après laquelle, provisoirement, les adjudications concernant les villes et communautés continueraient à être faites par l'intendant ou ses subdélégués. Amiens, 30 juin 1788, — etc.

C. 2149. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1788-1789. — Administration communale. — Boisrault. — Requête par Jean-Baptiste Barbier, victime d'un incendie à Boisrault, le 30 octobre précédent, à l'effet d'être déchargé d'impositions. 28 février 1789. — Cayeux-sur-Mer. — Mémoire de plusieurs particuliers de Cayeux, concernant les vaines et vagues propres à recevoir des plantations. Cayeux, 27 avril 1788. — Requête de Jacques Hoingne, marchand drapier à Cayeux, victime d'un incendie, à l'effet d'être déchargé d'impositions. 26 mai 1789. — Chepy. — Procès-verbal d'un incendie arrivé à Chepy le 23 décembre 1788. — Croissy. — Lettre de l'assemblée municipale de Croissy, appuyant une demande en décharge de taille faite par un nommé Laruelle. Croissy, 2 octobre 1788.

C. 2150. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1788. — Administration communale. — Dameraucourt. — Requête de Jules-François Dabauval, curé de Dameraucourt, à l'assemblée provinciale, demandant des réparations à son presbytère. 31 janvier. — « Devis des ouvrages qui sont à faire au presbitaire de Dameraucourt. » — Délibération des habitants de Dameraucourt, au sujet desdites réparations. 20 avril. — « Extrait de la séance du 30 mai 1788 de la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens », sur le même objet. — « Devis des ouvrages à faire par supplément au presbitère de Dammeraucourt », par M. Loyer. 12 juillet. — Détail estimatif desdits ouvrages. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau intermédiaire du département d'Amiens. Séance du 19 aoust 1788 », sur le même objet. — Adjudication desdits travaux par-devant le marquis de Grasse, en son château de Sarcus, 17 septembre, — etc.

C. 2151. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1788-1789. — Administration communale. — Éplessier. — Procès-verbal d'un incendie arrivé à Éplessier le 15 avril 1789. — Estrebeuf. — Procès-verbal d'un incendie arrivé à Estrebeuf le 6 décembre 1788. — Fontaine-Sec. — Requête de Noël Hecquet, laboureur à Fontaine-Sec, au bureau intermédiaire, à l'effet d'obtenir des secours en considération d'une perte qu'il a faite de grains entraînés par les eaux dans une vallée sèche et de deux chevaux. 29 octobre 1788. — Forceville. — Procès-verbal d'un incendie arrivé à Forceville. 15 mai 1788. — Frettemeulle. — « État des voyages et avances faites par le syndic de l'assemblée municipale de Frettemeulle et dépendances, élection d'Amiens, pendant l'année 1788 et 1789. » Maigneville, 3 octobre 1789. — « Extrait du rôle de taille de la paroisse de Frettemeulle et dépendances, pour l'année 1789 », à propos des pertes éprouvées par ledit Pierre Gosset. Maigneville, 24 mai 1789. — Requête par Pierre Gosset, laboureur à Maigneville, demandant une remise d'impositions, pour pertes de chevaux. 21 avril 1789. — Fricamps. — Procès-verbal d'un incendie arrivé à Fricamps le 3 décembre 1788. — Hescamps. — Procès-verbal d'un incendie arrivé à Hescamps, le 1 août 1788, — etc.

C. 2152. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1788-1790. — Administration communale. — Hocquincourt. — Requête de Jean-Baptiste Douillet, curé d'Hocquincourt, à la commission intermédiaire provinciale, demandant des réparations à son presbytère. 3 avril 1788. — Procès-verbal de visite desdites réparations à faire, par le sieur Loyer, inspecteur des ponts et chaussées. 27 mai 1788. — « Détail estimatif des ouvrages à faire, au presbitère d'Hocquincourt », par M. Loyer. Amiens, 2 juin 1788. — « Devis des ouvrages à faire pour la démolition du presbitère d'Hocquincourt sur une partie de sa longueur, et la réparation de la partie restante », par le même. 7 juin 1788. — « Extrait du

registre aux délibérations du bureau intermédiaire du département d'Amiens du 8 juillet 1788 », sur le même objet. — Adjudication desdits travaux. 16 juillet 1788. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau intermédiaire du département d'Amiens, de la séance du 12 janvier 1790 », chargeant M. Asselin de procéder à la réception desdits travaux. — Procès-verbal de réception desdits travaux. 23 avril 1790. — etc.

C. 2153. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1788-1789. — Administration communale. — Jumel. — « Année 1788. Tableau des propriétaires et habitants de la municipalité de Jumelle. » Jumel, 15 octobre 1788. — La Chaussée. — Procès-verbal d'un incendie survenu à Lachaussée le 20 novembre 1788. — La Faloise. — Lettre de la commission intermédiaire au bureau intermédiaire d'Amiens, lui mandant de faire savoir à la municipalité de la Faloise que c'est par-devant l'intendant qu'elle doit se pourvoir pour être autorisée à vendre la dépouille d'une portion de ses prés communaux. Amiens, 16 août 1788. — La Maronde. — « Èstat des pertes de biens de la communauté de la Maronde. » La Maronde, 26 juillet 1788. — Lignières-hors-Foucaucourt. — Requête en décharge par Louis Martin, laboureur à Lignières-hors-Foucaucourt, pour cause de maladie. 13 juin 1789. — Longueau. — Demande de secours faite par Jean-Baptiste Houbron, ménager à Longueau, pour perte de vaches. 14 octobre 1788. — Marlers. — Mémoire du syndic de Marlers contenant l'état des impositions des incendiés de ladite paroisse. Marlers, 1er avril 1788. — Monsures. — Requête des curé et principaux habitants de Monsures au bureau intermédiaire, au sujet de réparations à faire au clocher de l'église dudit lieu. 9 juillet 1788. — Namps-au-Val. — Procès-verbal d'un incendie arrivé à Namps-au-Val. 30 juin 1788. — « Noms des incendiés de la paroisse de Namps-au-Val et la perte que chacun d'eux peut avoir fait et la quantité de leur taille, accessoire et capitation que chaque incendié et imposé. » Namps-au-Val, 2 juin 1789, — etc.

C. 2154. (Liasse.) — 8 pièces, papier

1788-1790. — Administration communale. — Neuville-au-Bois. — Requête des syndic et quatre notables de la Neuville-au-Bois à la commission intermédiaire, demandant la réparation de la couverture de la nef de leur église. 15 juin 1788. — Procès-verbal de visite des travaux à faire à l'église de la Neuville-au-Bois. 2 juillet 1788. — « Devis des ouvrages à faire pour la réparation de la couverture de l'église de Neuville-au-Bois » par le sieur Loyer, 16 juillet 1788 ; et procès-verbal d'adjudication desdits travaux par devant Messire Pierre de Roussel, chevalier de Belloy-Dromaisnil, au château de Dromaisnil. 6 septembre 1788. — « Détail estimatif des ouvrages à faire pour la réparation de la couverture de l'église de Neuville-aux-Bois. » 16 juillet 1788. — Procès-verbal de réception desdits travaux. 9 mars 1790, — etc.

C. 2155. (Liasse.) — 13 pièces. papier.

1786-1788. — Administration communale. — Oisemont. — Requête de Louis de Guny, prieur curé d'Oisemont, à l'intendant, demandant des réparations à son presbytère. 30 mai 1786. — Procès-verbal de visite du presbytère d'Oisemont, par Charles Delamarre, maître charpentier et entrepreneur de bâtiments à Amiens. 13 avril 1787. — « État estimatif des opérations à faire au presbiterre de la paroisse de St-Martin du bourg d'Oisemont », etc., par le même. Amiens, 13 avril 1787. — « Extrait du registre aux délibérations de la municipalité d'Oisemont », relativement à ladite affaire. 1er mai 1788. — Mémoire des habitants de Forceville, Neuville-au-Bois, Fresne-Tilloloy et Villeroy, sur le même objet. 7 juin 1788, — etc.

C. 2156. (Liasse.) — 10 pièces, papier

1788-1789. — Administration communale. — Pendé. — Requête d'Alexis Maison, laboureur à Pendé, à l'intendant, à l'effet d'obtenir une diminution de taille, en raison des pertes qu'il a subies. 27 juillet 1788. — Petit-St-Jean. — Délibération des habitants du Petit-St-Jean, au sujet de gazons enlevés par M. de Boullainvillers dans les marais dudit lieu. 10 juin 1789. — Pont-de-Metz. — Requête de l'assemblée municipale du Pont de Metz à la commission intermédiaire, à l'effet d'obtenir une diminution d'impositions à cause de l'épidémie qui règne audit lieu. 29 mars 1789. — « État de toute les personne qui ont été ataqué de la maladie épidémique qui a régné dans la paroisse du Pont-de-Met. » 1789. — St-Valery. — Mémoire des maire et échevins de St-Valery à la commission intermédiaire, relativement aux octrois municipaux. St-Valery. 3 mai 1788. — Saleux. — Requête d'Antoine-Honoré de Ba[illegible]ni, ouvrier saiteur à Saleux, à l'intendant, demandant une indemnité, pour les dégâts occasionnés par les inonda-

tions à une pièce de terre lui appartenant. 1er février 1789, — etc.

C. 2157. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1788-1790. — Administration communale. — SALOUEL. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau intermédiaire de l'assemblée du département d'Amiens », relativement à des réparations provisoires à faire sur le pont sur la Selle au bout du village de Salouel. 1er juillet 1788. — « Extrait de la séance du 5 juillet 1788 de la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens », sur le même objet. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau intermédiaire du département d'Amiens », sur la même affaire. 29 juillet 1788. — Mémoire de la municipalité de Saleux et Salouel, sur le même objet. 31 août 1788. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau intermédiaire du département d'Amiens », qui délègue un commissaire pour se transporter sur les lieux. 23 décembre 1788. — Procès-verbal de visite des lieux par Pierre-Charles-François Lesellyer, avocat en Parlement et au bailliage d'Amiens, commissaire du bureau intermédiaire. 11 janvier 1789. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau intermédiaire du département d'Amiens », sur ladite affaire. 15 avril 1789.— « Devis et adjudication du pont de Salouel. Amiens 1789. » — « Détail estimatif des ouvrages à faire au pont de Saloël, sur la rivière de Celle », par M. Loyer. Amiens, 1er avril 1789. — Procès-verbal de réception desdits travaux. Salouel, en la ferme du sieur Jourdain-Thieulloy, au-dessus dudit pont, 20 juin 1790, — etc.

C. 2158. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1788-1789. —Administration communale. SAINS. Procès-verbal d'élection de la municipalité. 6 juillet 1788. — GRAND ET PETIT SELVE. — Requête de Pierre Vilpoix, fermier des fermes du Grand et Petit Selve, à la commission intermédiaire, à l'effet d'obtenir une réduction de tailles, en considération d'un incendie dont il a été victime en sa ferme du Grand Selve, perte évaluée à 8.500 l. 30 juin 1788. — Mémoire de M. Dubrun, curé de St-Valery, sur cet incendie arrivé le 25 avril précédent. St-Valery. 15 septembre 1788. — SEUX. Requête des syndic et membres de l'assemblée municipale de Seux au bureau intermédiaire d'Amiens, demandant la reconstruction du pignon de leur église, qui menace ruine. 3 février 1789. — Procès-verbal de visite des travaux à faire à l'église de Seux. 18 février 1789. — « Devis des ouvrages à faire pour la reconstruction du pignon de l'église de Seux », par M. Loyer, inspecteur des ponts et chaussées. 16 avril ; et procès-verbal d'adjudication desdits travaux. 9 juin 1789. — « Détail estimatif des ouvrages à faire au pignon de l'église de Seux. » Amiens, 16 avril 1789.— Délibération des syndic et assemblée municipale de Seux, au sujet desdits travaux. 10 mai 1789. — Procès-verbal de réception desdits travaux. 9 août 1789, — etc.

C. 2159. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1788. — Administration communale. — THIEULLOY-LA-VILLE. —Requête des syndic et principaux habitants de Thieulloy-la-Ville au bureau intermédiaire, exposant que le 12 juillet, une grêle a causé dans leur paroisse de grands dégâts ; qu'ils ont en outre souffert d'une épidémie, et de plus qu'ils ont subi une mortalité sur les porcs. Thieulloy-la-Ville, 27 juillet. — Procès-verbal par le comte de Caullières des pertes arrivées à Thieulloy-la-Ville par la grêle du 12 juillet, par l'épidémie et par la mortalité des porcs. 28 août. — État des personnes atteintes de l'épidémie de Thieulloy-la-Ville. — « État estimatif du dommage causé par l'orage et la grêle qu'on a essuyé le 12 juillet 1788 » à Thieulloy-la-Ville. — « Liste et nombre des malade de la paroisse de Thieulloy-la-Ville qu'il ont esté ataqué de la maladie espidesmique dans le courant de l'année 1788. » — « Thieulloy-la-Ville. Etat des malades, morts, qui ont éprouvé la maladie épidémi arrivée en l'année 1788, et des pertes qu'on a essuyé par l'orage arrivé au mois de juillet de la même année. » — THOIX. — Procès-verbal par Jacques-Nicolas Fauchon, des dégâts advenus sur le territoire de Thoix par l'orage du 17 janvier 1788. 22 juillet. — « État estimatif des pertes occasionnées par l'orage du 17 juin 1788 aux habitants de la paroisse de Thoix. » — TILLOLOY-EN-VIMEUX. — Procès-verbal d'un incendie à Tilloloy, et dont les pertes sont évaluées à 36,918 l. 11 mai. — Procès-verbal dudit incendie, par Augustin-Louis Asseliu, commissaire délégué par le bureau intermédiaire. 15 juillet. — Requête des habitants de Tilloloy, à l'effet d'être déchargés de corvées, en considération dudit incendie. 16 novembre.

C. 2160. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1788-1789. — Administration communale — VAUX ET YONVAL. — Procès-verbal des domages causés sur le territoire de Vaux et Yonval, paroisse de Mautort, par les orages et crues d'eau arrivés les 15, 16, 17 et 18 juin 1788 19 juin 1788. — Procès-verbal desdits dégâts par le comte

de Caulière, délégué par le bureau intermédiaire. 30 juillet 1788. — WIENCOURT-L'ÉQUIPÉE. — Procès-verbal par l'assemblée municipale de Wiencourt-l'Équipée des dommages causés sur le terroir dudit lieu « par une grêle et un ouragan épouvantable » survenus la veille vers dix heures du matin. 15 et 16 juillet 1788. — Requête de l'assemblée municipale de Wiencourt-l'Équipée au bureau intermédiaire, demandant une réduction d'impositions en raison dudit sinistre. 17 juillet 1788. — Procès-verbal des dégâts causés par ledit orage, par François-Nicolas Soyer, commissaire délégué du bureau intermédiaire. 7 août 1788. — État des pertes causées par ledit orage. 13 août 1788. — Nouvelle requête des principaux habitants de Wiencourt-l'Equipée, demandant des secours. 1789. — « Répartition de la somme de 200 l. accordée par l'assemblée provinciale de Picardie, par forme de dédommagement, aux habitans de la paroisse de Wiencourt-l'Equipé, qui ont eu le malheur de perdre la majeure partie de leur moisson par la grêle du 13 juillet 1788. » 14 juin 1789, — etc.

C. 2161. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1788. — Travaux publics. — « Arrêt du conseil d'État du Roi, qui ordonne l'imposition sur les communautés de la généralité d'Amiens des sommes nécessaires à l'entretien et à la confection des routes de ladite généralité, pendant l'année 1788. Du 30 mars 1788. » Aumâtre. — Bailleul, Grandsart, Hérondel, la ferme du Coquerel et la ferme de Cumont. — Cahons et Gouy. — Cavillon. — Caulière. — Croixrault. — Démuin. — Domart-sur-la-Luce. — Estrebeuf. — Gentelles. — Hamel. — Harcelaine. — Lamaronde. — Lignières-hors-Faucaucourt. — Marchés le Cave. — Marest et Oust. — Moufliers. — Moyencourt. — Neuville-lès-Molliens. — Nibat, Saucourt, Baqueville et la ferme de Wailly. — Poix. — Rambures. — Riencourt. — Saigneville. — St-Sauflieu — St-Maulvis et les deux fermes de la Haute et Basse Rozières. — St-Maxens et Warcheville. — Senarpont, Bernapré et Réderie. — Tours, Longuemoire, le Caurroy et Hamincourt. — Vaux et Yonval.

C. 2162. (Liasse.) — 6 pièces, papier (1 imprimée).

1783-1787. — Travaux publics. — « Arrêt du conseil d'État du Roi qui règle le nombre de chevaux, mulets et bœufs qui seront à l'avenir attelés aux voitures, et qui prescrit différentes formalités pour la conservation des routes. » Versailles, 20 avril 1783 (impr. 8 p. in-4°. Amiens, 1783.) — « Copie du certificat des sieurs Gautiers frères du 12 mai 1787 », sur les avantages des roues à jantes larges de six pouces à la semelle, dont ils font usage depuis le mois de mars 1785. — « Mémoire sur les roues à larges jantes » par M. Maressal de la Houssoye. 5 novembre 1787. — « Généralité de Picardie ; grandes routes et chemins de grandes communications. État général des routes faites et à l'entretien parfait, de celles à réparer pour être mises à l'entretien, et de celles à faire à neuf », par M. Delatouche. Amiens, 11 juillet 1787. — « État des parties de chaussées, tant en pavés de grès qu'en cailloutis, dans la traverse des villes et banlieue de la généralité d'Amiens, et à la charge desdites villes et particuliers », par M. Delatouche. Amiens, 22 novembre 1787, — etc.

C. 2163. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1788. — Travaux publics. — Permission et alignement accordé à Pierre Jourdain, au village de Montières, par Pierre-Louis Duliège, écuyer, conseiller du Roi, président-trésorier de France et grand-voyer en la généralité d'Amiens, commissaire du Conseil pour les ponts et chaussées. Amiens, 1er mars. — « Arrêt du conseil d'État du Roi, qui ordonne l'imposition sur les communautés de la généralité d'Amiens des sommes nécessaires à l'entretien et la confection des routes de ladite généralité, pendant l'année 1788. » Versailles, 30 mars. — Lettre de la commission intermédiaire au bureau intermédiaire, lui envoyant pour les archives dudit bureau trente-huit devis en double. Amiens, 19 avril. — « Extrait de la séance de la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens, le 25 avril 1788 », sur les observations du bureau intermédiaire d'Amiens, au sujet des affiches qui lui ont été envoyées pour les adjudications des travaux des routes. — Lettre de la commission intermédiaire au bureau intermédiaire, lui demandant son avis sur le choix qu'elle a fait des receveurs particuliers des tailles pour remplir les fonctions de caissiers de la contribution représentative de la corvée. Amiens, 29 avril. — « Assemblée provinciale de Picardie ; délibérations de la commission intermédiaire sur la proposition faite par le bureau intermédiaire du département d'Amiens d'abattre les arbres sur la route d'Amiens à Abbeville, depuis le faubourg de Hem jusqu'à Dreuil. » — « Estimation des arbres restants sur la route d'Amiens à Abbeville, entre Amiens et Dreuil-sur-

Somme », par M. De La Touche. Amiens, 11 juillet. — « Copie de la lettre écrite par M. de la Millière à la commission intermédiaire provinciale », sur ladite affaire. 16 août. — « Adjudication de 360 ormes sur la route d'Amiens à Abbeville, en 10 lots. » 25 novembre, — etc.

C. 2164. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1788. — Travaux publics. — « Mémoire sur la nécessité de rétablir la route de Poix à Formerie », présenté par l'assemblée municipale de Formerie, et attesté par plusieurs municipalités intéressées. Formerie, 6 juillet. — Mémoire de M. Jourdain de Thieulloy sur le même objet. Amiens, 27 septembre. — « Projet d'un chemin de Formerie à Poix. » — Lettre de la commission intermédiaire au bureau intermédiaire sur la division décidée par l'assemblée provinciale des chemins en quatre classes. Amiens, 27 juin. — « État des nouvelles indemnités restantes à paier au 1er juillet 1788, pour les terreins et batimens qui se trouvent compris dans la traverse des différentes routes de la généralité d'Amiens. » — Lettre de la commission intermédiaire au bureau intermédiaire, relativement aux pépinières. Amiens, 1er juillet. — « Extrait de la séance du 2 août 1788 de la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens », sur les travaux des routes. — Lettre de la commission intermédiaire au bureau intermédiaire « sur la prétendue mauvaise exécution du pont de Taussac. » Amiens, 1er septembre. — « Extrait de la séance de la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens, du 23 août 1788 », sur le même objet. — « Extrait de l'état général de ce que doivent payer les communautés de la généralité d'Amiens pendant l'année 1788, pour leur contribution aux travaux des routes. » 26 août, — etc.

C. 2165. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1788. — Travaux publics. — Lettre de la commission intermédiaire au bureau intermédiaire, lui demandant ses observations sur un projet d'arrêt concernant la vente des anciens chemins abandonnés. Amiens, 9 septembre. — « Extrait de la séance du 19 septembre 1788 de la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens », concernant les travaux des routes. — « Procès-verbal de visite des routes d'Abbeville à St-Valleri, de St-Valleri à la ville d'Eu et de St-Valleri à Cayeux », par M. Dubrun, curé de St Valery. St-Valery, 3 octobre. — Procès-verbal de visite des travaux à faire à la route d'Amiens en Normandie, par le comte de Caullière. 4 octobre. — Procès-verbal de visite de la route d'Amiens à Abbeville entre Amiens et Flixecourt, par M. du Tilloy, chanoine, procureur-syndic du bureau intermédiaire du département d'Amiens. 7 octobre. — « Rapport du bureau des travaux publics fait à la séance de l'assemblée du département d'Amiens, le 23 octobre 1788. » — Demandes d'acompte par plusieurs entrepreneurs de travaux de routes. — « État du cailloux qui s'est trouvé sur la route d'Abbeville à Eu, tant de ramassage que de carrières, de quelle année il provient, et ce qui reste à fournir par les entrepreneurs au 6 novembre 1788 ». — etc.

C. 2166. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1788-1790. — Travaux publics. Route de Paris en Angleterre, par Beauvais. — Procès-verbal de visite de la traversée de ladite route à Équennes, par Augustin-Louis Asselin, membre du bureau intermédiaire. 30 juillet 1788. — Id., de Poix à Airaines. 4 octobre 1788. — Devis d'ouvrages à exécuter sur la route de Paris en Angleterre par Beauvais, en 1790. Atelier du fond de Taussac. — Id., atelier vis-à-vis le Bois-Robert. — Id., atelier de l'entrée de Grandvilliers au fond de Croixrault. — Id., atelier du fond de Croixrault à Lincheux. — Id., atelier de Camps à Airaines, — etc.

C. 2167. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

1788-1790. — Travaux publics. Route de Paris en Angleterre, par Amiens. — Devis des ouvrages à exécuter sur la route de Paris en Angleterre par Amiens en 1788. Atelier entre Breteuil et Esquennoy. — Id., de l'entrée d'Esquennoy à la Folie-Bonneuil. — Id., de la Folie-Bonneuil à la sortie d'Hebécourt. — Id., du pont de Chapon à Flers. — Id., de l'entrée de Flers à la sortie d'Esserteaux. — Id., de la sortie d'Esserteaux à la descente du pont de St-Sauflieu. — Id., du pont de St-Sauflieu à l'entrée d'Hébécourt. — Id., entre Hébécourt et Dury. — Id., entre Dury et Amiens. — Id., d'Amiens à Montières. — De Montières à la sortie d'Ailly. — Id., d'Ailly au-delà de Picquigny. — Id., du pont de la Chaussée à la vieille route de Belloy à Yzeux. — Id., de la vieille route de Belloy à Yzeux à Flixecourt. — Id., de la Butte à Gallet au Chapon Blanc. — Id., 1790. Atelier de Breteuil à Esquennoy. — Id., de l'entrée d'Esquennoy à la Folie

de-Bonneuil. — Id., de la Folie-de-Bonneuil au bois du Quint. — Id., du chemin de Fransures à la sortie d'Esserteaux. — Id., d'Esserteaux au pont de St-Sauflieu. — Id., du pont de St-Sauflieu à l'entrée d'Hébécourt. — Id., de l'entrée du village à la sortie du bois d'Hébécourt. — Id., du bois d'Hébécourt aux chaussées de pavé au-delà de Dury. — Id., du pont de la Chaussée, au chemin de Belloy à Yzeux. — Id., du chemin de Belloy à Yzeux à Flixecourt, — etc.

C. 2168. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1788-1790. — Travaux publics. Route de Dieppe à Abbeville, par Eu. — Devis des ouvrages à exécuter pendant l'année 1788 sur la route de Dieppe à Abbeville par Eu. Atelier d'Abbeville à la sortie de Miannay. — Id., Atelier de Cambron. — Id., de celui de Cambron à celui de Valines. — Id., de Valines. — Id., de Woincourt. — Id., de Woincourt à Eu. — Id., 1790. Atelier d'Abbeville à la sortie de Cambron. — Id., de Cambron. — Id., de Miannay à Valines. — Id., de Miannay. — Id., de Valines à Fressenneville. — Id., de Fressenneville à la sortie de Woincourt. — Id., de Woincourt à Eu. — « État des ouvrages exécutés pendant le mois de janvier 1790 par les cantonniers de la généralité d'Amiens, sur la route d'Abbeville à la ville d'Eu. » — Id., mars. — Id., avril. — Id., mai. — Id., juin. — États de dépenses pour salaires des cantonniers sur ladite route. — « Travaux des routes sur les fonds en rachat de corvée pendant l'année 1788. Département de St-Vallery-sur-Somme ». — etc.

C. 2169. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1788-1790. — Travaux publics. Route d'Amiens à Rouen, par Poix. — Devis des ouvrages à exécuter pendant l'année 1788 sur la route d'Amiens à Rouen par Poix. Atelier de la sortie d'Amiens à la sortie du Pont-de-Metz. — Id., de Clairy. — Id., de celui de Clairy à celui de Quevauvillers. — Id., de Quevauvillers. — Id., de celui de Quevauvillers à Poix. — Id., de Poix à Éplessiers. — Id., de la sortie d'Éplessiers à l'entrée de Caulières. — Id., de l'entrée de Caulières aux limites de la Normandie. — Id., 1790. Atelier de la sortie d'Amiens à l'entrée du Pont-de-Metz. — Id., de la sortie du Pont-de-Metz à Clairy. — Id., de Clairy à l'entrée de Quevauvillers. — Id., de l'entrée de Quevauvillers au pont de Fossebleuet. — Id., du pont de Fossebleuet à l'entrée de Poix. — Id., de l'entrée de Poix à celle de Caulières. — Id., de l'entrée de Caulières aux limites de la Normandie, — etc.

C. 2170. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1788-1790. — Travaux publics. Routes diverses. — Devis des ouvrages à exécuter pendant l'année 1788, sur la route d'Abbeville à St-Valery-sur-Somme. — Id. 1789. — Devis des ouvrages à exécuter pendant l'année 1790 sur la route de St-Valery-sur-Somme à Dieppe par Eu. Atelier de Laleu à Lanchères. — Id., de la Motte. — Id., de Brutelles. — Devis des ouvrages à exécuter pendant l'année 1788, sur le chemin de St-Valery à Cayeux. — Id., 1790. — « Devis estimatif des ouvrages à faire pour la réparation des plus mauvais pas de Picquigny à Abbeville, par Airaine et Pont-Remy, depuis la sortie de Picquigny, jusqu'au pont de Dunck », par M. Loyer. Amiens, 13 juillet 1789. — « État des ouvrages exécutés pendant le mois de janvier 1790 par les cantonniers de la généralité d'Amiens », sur diverses routes. — Id., mars. — Id., avril. — Id., mai. — Id., juin. — « État des payemens faits à chacun des cantonniers emploiés sur les différentes parties de routes du département d'Amiens, pendant le 1er semestre de l'exercice commençant le 1er octobre 1789 », — etc.

C. 2171. (Liasse.) — 7 pièces, papier ; 1 plan.

1788-1789. — Travaux publics. Canaux. — Lettre des procureurs-syndics provinciaux au bureau intermédiaire, sur les travaux du canal de la Somme. 4 janvier 1788. — « Observations des officiers municipaux de la ville d'Amiens, sur le projet de perfectionner la navigation dans l'intérieur de la ville. » Février 1788. — Plan d'une partie du canal de la Somme, accompagnant une réclamation de M. Beauvarlet de Drucat. 1789. — Lettre de la commission intermédiaire au bureau intermédiaire, relativement au canal de St-Valery. 23 août et 22 septembre 1788, — etc.

C. 2172. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1788-1789. — Comptabilité. — Extrait de l'état des frais d'administration de l'assemblée provinciale de Picardie, bureau intermédiaire d'Amiens, année 1788. — Mandat de 768 l. 9 s. au sieur Caron, imprimeur, pour impressions par lui faites pour le compte du département. Amiens, 5 janvier 1789. — « État des dépenses de l'assemblée de département d'Amiens depuis le 1er septembre 1787, jour de son ouverture ; déboursés faits par le secrétaire-greffier », — etc.

ASSEMBLÉE DE DÉPARTEMENT DE DOULLENS.

C. 2173. (Liasse.) — In-fol., 74 feuillets papier.

1787-1788. — Registre aux délibérations de l'assemblée complette du département de Doullens. » — 1787. — Fol. 2. Séance du 20 octobre. « En exécution des instructions envoyées par M. le contrôleur général, et adressées à MM. de la commission intermédiaire du département de Doullens par MM. de la commission intermédiaire de l'assemblée provinciale de Picardie le 6 du courant, MM. de l'assemblée du département de Doullens, sur l'indication qui leur a été faite par MM. de la commission intermédiaire dudit département, du jour de l'assemblée complette, se sont rendus aujourd'hui, 20 octobre 1787, en l'hôtel du département :

M. l'abbé de l'Estocq, président.

Dans l'ordre du clergé :

MM. Billet, prieur d'Épécamps.
De La Marre, curé de St-Martin de Doullens.
Piot, prieur de l'abaye royale de St-Riquier.

Dans l'ordre de la noblesse :

MM. Malet de Coupigny, seigneur d'Occoche.
De Bucy-Canaples, seigneur dudit lieu et de Fieffes.
D'Aumale, seigneur d'Yvrencheux.
Lequieu de Moyenneville, seigneur de Daours et Vesquemont.

Dans l'ordre du tiers état :

MM. François Dusart, propriétaire à Acheux.
Darras, père, premier échevin à Doullens.
Alexandre, notaire et ancien échevin audit Doullens.
Louis-Charles Bernaut, cultivateur à Septenville.
Bulteux, propriétaire à Donqueur.
Brandicourt, cultivateur à Domart.
Hardy, cultivateur au Valheureux.
Rigaut, notaire à Quérieux.

M. le Président a dit : Messieurs, il semble que je devrois me borner aujourd'hui à vous remettre sous les yeux le procès-verbal de notre assemblée provinciale, il retrace suffisamment les sentimens qui animent ce grand corps dont j'ai l'honneur d'être membre. MM. les commissaires du Roy ont déployé dans cette assemblée les vues du monarque dont ils sont les organes ; ils ont d'avance rendu justice à l'impartialité, à la sagesse, aux travaux patriotiques, à la prudence non seulement de l'assemblée, mais encore de celles des différens départemens de la province. M. le duc d'Havré, président de l'assemblée, né et formé pour présider des François et surtout des Picards, a développé tous les mouvemens affectueux d'un cœur qui ne voit dans ses concitoyens que des semblables ; il a tracé avec une simple et noble énergie, les opérations à faire, comme si elles étoient déjà faites, persuadé que l'amour de la patrie est la passion dominante de cette province. Que pourois-je ajouter, Messieurs, à ce qu'il a dit ? Déjà je trouve en vous l'accomplissement de sa prédiction ; le discernement et l'impartialité ont dirigé vos délibérations préliminaires et fixé vos élections. Notre assemblée, avantageusement complettée par vos suffrages, ne rassemble que des hommes qui se disputeront sans rivalité la gloire d'être plus utiles que leurs associés. L'assiduité et les recherches de la commission intermédiaire nous assurent que, par elle, le fardeau qui nous est imposé deviendra léger. Heureux donc si, par le concours de tant de circonstances favorables, nous venons à bout de remplir les vues paternelles du Roi, en contribuant au bonheur de ses peuples et la prospérité de l'État. Heureux moi-même, et mille fois heureux, si je puis, Messieurs, comme je le dois, faire valoir dans l'assemblée provinciale vos travaux particuliers et les y faire apprécier tout ce que je suis intimement convaincu qu'ils vaudront pour le bien de ce département. » Désignation des membres des différents ordres pour chaque arrondissement :

« Pour celui de Doullens :

Dans l'ordre du clergé :

M. de La Marre, curé de St-Martin de Doullens.

Dans l'ordre de la noblesse :

M. Malet de Coupigny.

Dans l'ordre du tiers état :

MM. Darras et Alexandre.

Pour l'arrondissement de St-Riquier :

Dans l'ordre du clergé :

Domp Piot, prieur de St-Riquier.

Dans l'ordre de la noblesse :

M. d'Aumale.

Dans l'ordre du tiers état :

MM. Butteux et Brandicourt.

Pour l'arrondissement de Vignacourt :

Dans l'ordre du clergé :

M. Billet, prieur d'Épécamps.

Dans l'ordre de la noblesse :

M. de Bucy.

Dans l'ordre du tiers état :

MM. Bernaut et Hardy.

Pour l'arrondissement de Corbie :

Dans l'ordre du clergé :

M. l'abbé de l'Estocq, président.

Dans l'ordre de la noblesse :

M. Le Quieu de Moyenneville.

Dans l'ordre du tiers état :

MM. François et Rigaut. »

Arrêté de faire célébrer le lendemain une messe solennelle du Saint-Esprit, suivant les intentions du Roi. — Fol. 3 v°. Séance du dimanche 21 octobre. « Conformément à l'arrêté de l'assemblée du jour d'hier, tous les membres se sont rendus en l'hôtel du département, d'où ils ont été en corps à l'église des révérends pères Cordeliers, pour y entendre la messe, après laquelle étant revenus à l'hôtel, ils ont fait leurs remerciements à M. le prieur d'Épécamps de l'avoir célébrée. » — Fol. 3 v°. Séance du 22 octobre. Commission nommée pour faire l'aperçu des dépenses de l'assemblée. — Fol. 4. Séance du 23 octobre. Aperçu des dépenses nécessaire pour la tenue annuelle de l'assemblée. — Fol. 4 v°. Séance du 24 octobre. Réponses à un questionnaire envoyé par la commission intermédiaire provinciale, relativement aux impositions. — Fol. 7. Séance du 25 octobre. Lecture de différents mémoires, notamment sur la plantation des communes, par M. de Moyenneville; sur le projet d'établir un corps de casernes à Doullens pour y loger un régiment de cavalerie, par M. de Châtillon, lieutenant de Roi à Doullens; sur les chemins vicinaux, par M. François. Réclamation du syndic municipal d'Acheux contre la nomination de l'abbé Brunel, chapelain, à l'assemblée municipale dudit lieu. — Fol. 7 v°. Séance du 26 octobre. Assemblées municipales. Règlement des frais de la présente assemblée. Impositions.

1788. — Fol. 8. Assemblée du 11 octobre. Lettre y transcrite du duc d'Havré, faisant savoir que le Roi « a décidé uniformément que le premier jour de la convocation des assemblées de département aura lieu cette année du 10 au 20 octobre inclusivement, afin que ceux de MM. les présidents de ces assemblées, qui, étant employés au service, ne peuvent quitter leur division avant le 15 octobre, puissent ainsi concilier leurs fonctions militaires avec leur présidence, en fixant l'époque de leur assemblée du 15 au 20 octobre. » Douai, 16 août 1788. M. Cornu, prêtre, curé d'Yvrench, a été nommé député pour le clergé, en remplacement de M. Piot, démisionnaire; M. de La Marre, aussi député pour le clergé, excusé pour cause de maladie; M. Darras, député pour le tiers-état, absent à Paris pour affaires particulières, sera de retour ce soir. Rapport y transcrit des procureurs-syndics sur tous les objets traités depuis la précédente assemblée. Formation des bureaux : « Le premier, qui est celui de l'impôt et de règlement, est composé de MM. l'abbé de l'Estocq, président, d'Aumale, Brandicourt et Rigaut ; le second, qui est celui des fonds de la comptabilité, est composé de MM. l'abbé de l'Estocq, président, de Bucy, Butteux et Alexandre ; le troisième, qui est celui des travaux publics, est composé de M. l'abbé de l'Estocq, président, Billet, de Moyenneville, Darras et François ; le quatrième, qui est celui de l'agriculture, du commerce et du bien public, est composé de MM. l'abbé de l'Estocq, président, Billet, de Coupigny, Hardy et Bernaut. » Commission extraordinaire, pour la répartition et l'assiette de la taille. MM. de Bucy et Alexandre nommés commissaires à la rédaction et révision des procès-verbaux. Plainte par J.-B. Labbé, dit St-Jean, au service du marquis de Clermont-Tonnerre, d'avoir été nommé collecteur de taille pour 1789 par la municipalité de Bertangle. Messe du Saint-Esprit pour le lendemain dimanche, par l'abbé de Montaigu, l'un des procureurs-syndics. — Fol. 10 v°. Séance du dimanche 12 octobre. Messe du Saint-Esprit aux Cordeliers. M. Nourtier, chargé de recevoir de chacun des trois ordres séparément leurs bienfaisances volontaires en faveur des grelés du 13 juillet. — Fol. 10 v°. Séance du 13 octobre. Séance prise par M. Cornu, arrivé la veille. Députation envoyée chez le président de l'élection. Répartition de la taille et impositions accessoires. Difficultés faites par le président de l'élection de remettre les pièces nécessaires. Daours, Vecquemont et Buissy. « Rapport particulier aux routes..... MM. Delamare et de Coupigny, membres de l'assemblée, étant indisposés, il a été arrêté de leur faire une députation, pour leur témoigner la part qu'elle prend à leurs indispositions. » Rapport des procureurs-syndics, y transcrit, relativement à la collecte des paroisses mi-parties et autres ; au « règlement pour les frais de l'assemblée, approuvé par M. le contrôleur général » ; à l'amélioration des haras ; aux pâturages communs de Ham ; à « une mine de houille ou charbon de terre dans les environs de Doullens, ouverte en 1785 et comme abandonnée depuis deux ans » ; à la répartition des tailles et accessoires, etc. — Fol. 14. Séance du 14 octobre. Rapport y transcrit du bureau des travaux publics, sur les routes du département. Lettre y transcrite du sous-ingénieur d'Abbeville à M. Butteux, relativement à la route d'Abbeville à Doullens. Abbeville, 8 octobre 1788. Difficultés faites par l'élection à remettre les pièces relatives à l'assiette

de la taille. — Fol. 16. Séance du 15 octobre. Démission donnée par M. Delamarre, curé de St-Martin de Doullens, député de l'ordre du clergé, à cause de ses infirmités. « L'assemblée est convenu que l'on continueroit d'envoyer tous les jours chez M. Delamarre, pour avoir des nouvelles de sa santé, en luy manifestant la peine qu'elle ressentoit de le perdre. » Mesures prises pour pourvoir à son remplacement. Dépouillement de la correspondance. « Suite du rapport de MM. les procureurs-syndics. » Emploi des fonds de charité. — Fol. 19. Séance du 16 octobre. Suite du rapport des procureurs-syndics, séance par séance. Nécessité d'établir un chemin de Doullens à Albert, et un autre de Doullens à Auxy-le-Château. Charbon de terre. — Fol. 23. Séance du 17 octobre. « Suite du rapport de MM. les procureurs-syndics. Grandes routes. » Rapport du bureau de l'impôt au sujet de la répartition de la capitation des nobles. Répartition des impositions par les municipalités des villes. — Fol. 25 v°. Séance du 18 octobre. Plantation des communes et voiries. « Projet pour la nomination des électeurs représentatifs des arrondissements. » La Vicogne. — Fol. 26 v°. Séance du 20 octobre. Dépouillement de la correspondance. Lettre de M. Necker, y transcrite, faisant savoir que la convocation des assemblées provinciales n'aura pas lieu cette année. 15 octobre 1788. Haras. « Sur la représentation d'un des membres de l'assemblée, au nom des trois ordres, de ce qu'il lui étoit revenu qu'au sujet de l'élection à faire au chef-lieu de l'arrondissement de Doullens, il avoit été insinué à la majeure partie des municipalités la prédilection à accorder à l'un plutôt qu'à l'autre, du membre à choisir dans l'ordre du clergé, il a été délibéré unanimement de prévenir par une lettre le maire de la ville de Doullens, que l'assemblée désavoue les insinuations qui ont pu être données de sa part pour le choix du membre à nommer pour remplacer M. Delamarre, et de le prier de notifier à l'assemblée d'arrondissement avant de procéder à l'élection, ce désaveu formel, comme n'y ayant aucune part. » — Fol. 28. Séance du 21 octobre. Travaux des routes. Gabelle. Dessèchement de l'Authie. — Fol. 29. Séance du 22 octobre. Dépouillement de la correspondance. M. Hurtel, curé de Frohen-le-Grand, nommé par l'assemblée d'arrondissement de Doullens au lieu de M. Delamare, curé de St-Martin de cette ville. M. Correur, maire de Doullens, nommé président de l'assemblée d'arrondissement de Doullens. Imposition sur les corvées. — Fol. 30. Séance du 23 octobre. M. Billet, prieur d'Épécamps, nommé du bureau intermédiaire, en remplacement de M. Delamare. Gardes messiers. Plantation des grands chemins. Fréquence des incendies. — Fol. 31. Séance du 24 octobre. Chemins vicinaux. Exemption de la taille personnelle et de propriété à accorder aux mineurs. Mine de houille et charbon de terre ouverte à Bouquemaison. Emploi des 6.824 l. accordées au département. — Fol. 33. Séance du 25 octobre. Réclamation contre la décision d'après laquelle les adjudications de différentes natures de revenus des villes et communautés continueraient à être faites provisoirement par l'intendant ou ses subdélégués. — Fol. 33 v°. « Résumé des mémoires lus à la séance du jeudy 25 octobre 1787 à l'assemblée du département de Doullens par plusieurs membres des trois ordres, en réponse à la question quatorzième proposée par l'assemblée intermédiaire provinciale de Picardie, ainsi énoncée : *Sur les objets de bien public et d'amélioration qui pourroient intéresser la province en général, et le département en particulier:* Défrichements... Grandes routes... Chemins vicinaux... Plantations... Mendicité... Police des champs et des moissons.... Taille et impositions. » — Fol. 37 v°. « Rapport du bureau de l'impôt, sur la capitation ;... sur la répartition et assiète de la taille et de ses accessoires ;... sur l'exemption de la taille personnelle ou de propriété accordée aux mineurs. » — Fol. 40 v°. « Rapport du bureau du bien publique, sur l'analise du projet des haras ;... sur les marais communaux;... sur la disette du bois;... sur la gabelle;... sur le dessèchement ;... sur les gardes messiers ;... sur les plantations des grands chemins ;... sur les abus qui se commettent dans le tems des moissons ;... sur les incendies ;... sur le reculement des barrières ;... sur l'extraction du charbon de terre. » — Fol. 50 v°. « Rapport du bureau des travaux publics : Route de Doullens à Amiens... Route d'Abbeville à Flixecourt... Route d'Amiens à Cambray, par Albert... Chaussée de pavé. » — Fol. 63. « Délibération de l'assemblée », relativement aux travaux des routes. — Fol. 64. « Rapport du bureau des travaux publics relativement aux chemins vicinaux.» — Fol. 71 v°. « Rapport du bureau de règlement », sur la suppression des municipalités dans les portions de paroisses mixtes ; la délimitation des départements d'Abbeville et de Doullens, — etc.

C. 2174. (Registre.) — In-fol. 196 feuillets, papier.

1787-1790. — « Registre aux délibérations de la commission intermédiaire du département de Doullens.» — 1787. — Fol. 1. Séance du 3 septembre; réunie « en la chambre de la prévôté, chez les R. P. Cordeliers

de cette ville, où les audiances se tiennent ordinairement, à cause du mauvais état de l'hôtel commun de ladite ville». Membres : MM. De l'Estocq, président de l'assemblée de département, d'Aumale, président de la commission intermédiaire, de La Marre, curé de Saint-Martin de cette ville, François, Alexandre. Projet d'établir un hôtel de département ; on attendra pour cela l'arrivée de l'intendant qui doit venir le 12 à Doullens pour l'assiette de la taille. Le secrétaire-greffier chargé de se procurer les éléments nécessaires sur les impositions. — Fol. 1 vº. Du 4 octobre. L'intendant a chargé le maire de Doullens de faire l'avance des fonds nécessaires pour faire dans la maison de M. Darras tout ce qui serait convenable, tant pour le logement du président de l'assemblée de département, que pour la tenue des assemblées et le dépôt des archives. Impositions. Assemblées municipales. Les assemblées de département seront remises au 20 octobre prochain. Fonds de charité. Traites et gabelles. — Fol. 3. Du 10 octobre. Travaux des routes. Chemins vicinaux. Dépouillement de la correspondance. Convocation de l'assemblée complète de département. Assemblées municipales. — Fol. 5. Du 17 octobre. Correspondance avec le département d'Abbeville. Moyen de faire face aux dépenses des assemblées provinciale et de départements. — Fol. 5 vº. Du 31 octobre. Bonnay. Moulins à eau. — Fol. 6. Du 7 novembre. « Proposition pour l'abonnement des vingtièmes de la part du bureau du département d'Amiens, et invitation à ce bureau de faire la même proposition.... Projet d'arrondissement pour les départements. » Cramont et Beauvoir-Rivière. — Fol. 6 vº. Du 11 novembre. Assemblées municipales, etc. Yvrench. — Fol. 7 vº. Du 21 novembre. « Honoraires des syndics et greffiers dans toutes les municipalités. » Bourdon. — Fol. 7 vº. Du 25 novembre. Demande par l'assemblée provinciale d'états de recettes et dépenses, etc., des communautés. — Fol. 8. Du 28 novembre. « Compte rendu par M. Delamarre de la commission qu'il avoit accepté de se transporter chez le maire de Doullens, pour lui notifier l'arrêté de l'assemblée provinciale de Picardie pour les objets cy-dessus.... Chemins vicinaux. » Fréquence des incendies. — Fol. 8 vº. Du 4 décembre. « Remise faite par le maire de Doullens sur l'état et des comptes portés en la délibération du 25 novembre dernier. » — Fol. 9. Du 5 décembre. « Id. par les officiers municipaux de la ville de Corbie. » — Fol. 9. Du 12 décembre. « Id. pour les municipalités de Domart » et Bernaville. — Fol. 9. Du 19 décembre. « Id. par les municipalités de Flixecourt et Beauquesne.... Indemnité réclamée par le chapitre d'Amiens, seigneur de Camon, pour des entreprises faites sur leur terrein pour le canal de Picardie.... Plainte par les habitans de Camon, par rapport à l'industrie. » — Fol. 10 vº. Du 28 décembre. « Envoy de pièces de la part des officiers municipaux de St-Riquier, conformément à la délibération du 25 novembre 1787. »

1788. — Fol. 10 vº. Du 9 janvier. « Amélioration des haras. » — Fol. 11. Du 16 janvier. Plainte par M. d'Amiens, seigneur d'Acheux ; incompétence du bureau. Haras. — Fol. 11 vº. Du 30 janvier. Comité d'avocat établi par l'assemblée provinciale, pour examiner les contestations dans lesquelles les communes pourraient être intéressées. « Abonnement des vingtièmes. » — Fol. 12 vº. Du 7 février. Biens communaux de Vignacourt. — Fol. 12 vº. Du 13 février. « Lettre du bureau de Péronne relative aux haras, abonnement des vingtièmes et disette du bois, etc. » Requête de M. d'Amiens d'Acheux. « Frais d'établissement du département. » Vingtièmes. — Fol. 13 vº. Du 20 février. « Disète du bois et plantations des communes. » Biens communaux de Vignacourt. — Fol. 15 vº. Du 27 février. « Reconstruction du presbytère de Rubempré. » — Fol. 15 vº. Du 5 mars. Reconstructions et réparations des églises et presbytères. Préséance entre les syndics des communautés et les ecclésiastiques. Agriculture. — Fol. 16. Du 12 mars. Rapports entre les assemblées municipales et les administrations provinciale et de département. Occoche. « Rejet d'une somme de 109 l. 5 s. sur tous les habitans de la ville de Corbie. » — Fol. 17. Du 19 mars. Grandes routes. Vingtièmes. Moyens propres à remplacer les pépinières royales. — Fol. 18 vº. Du 26 mars. « Non invitation du seigneur et du curé aux assemblées municipales de Milliencourt. » Commune d'Etinehem. Grandes routes. Biens communaux de Vignacourt. Rejet sur les habitants de Corbie. « Fonds de charité. » — Fol. 20. Du 2 avril. Presbytère de Rubempré. Presbytère de Dompierre. Municipalités. Contestation entre le curé et les habitants d'Agenvillers, relativement au presbytère. Occoche. — Fol. 21 vº. Du 9 avril. « Municipalité non établie pour la paroisse du Temple lès Waben. » Berteaucourt. Grandes routes. Municipalités. Étinehem. — Fol. 22 vº. Du 16 avril. Millencourt. « Privilège réclamé par le chirurgien de Cramont (Isidore Léger), que les habitans dudit lieu ont imposé à la taille pour raison de son industrie, et ont nommé collecteur du sel... Fonds de charité.... Mine de houille et charbon aux environs de Doullens. » Presbytère de Pont-Noyelle. Millencourt. Réclamation de M. de Milly, seigneur des

Autheux. Presbytères de Rubempré ; de Coisy. » — Fol. 25. Du 23 avril. Presbytère d'Havernas. Réparations à l'église de Marieux. Chipilly, tourbages. Chaussée de St-Laurent à Albert. « Administration de biens communaux faite par autre que syndic municipal de Fréchencourt. » Presbytère d'Agenvillers. Municipalités. Étinehem. — Fol. 26 v°. Du 30 avril. Grandes routes. Presbytère de Coisy. Fréchencourt. Incorporation des habitants de Ransart dans la municipalité de Neuvillette. Temple lès Waben. Pont de Fréchencourt. Pont d'Occoche. Biens communaux de Vignacourt. — Fol. 28. Du 7 mai. « Réparation à faire à la cazerne de la maréchaussée de Foresmontiers. » Entretien des routes. M. de Verville nommé caissier des contributions représentatives de la corvée. Les Autheux. Chirurgien de Cramont. « Vœu pour la répartition des vingtièmes. » Ravages faits par les corbeaux à Heuzecourt. Puchevillers. — Fol. 30. Du 14 mai. Eglise de Sarton. Querrieux. — Fol. 30 v°. Du 31 mai. Gardes messiers. Capitation des officiers de justice et privilégiés. Les Autheux. Rivery. Gorenflos. « Nomination prétendue irrégulière du sieur abbé Brunel, élu membre de la municipalité d'Acheux. » Pont d'Occoche. Pont de Fréchencourt. Presbytère de Pont-Noyelle. Travaux des routes. — Fol. 33. Du 28 mai. Tourbages de Daours. « Requête à fin de rejet de la part de Mme la marquise de Villeman, dame de la paroisse d'Estrée lès Cressy. » Travaux des routes. Étinehem. Nomination contestée de l'abbé Brunel à Acheux. — Fol. 35 v°. Du 4 juin. Hamel lès Ponche. Incendie à Daours. Collecteur de Rivery. Exhaussement du clocher et refonte de deux cloches à Franvillers. Fréchencourt. Étinehem. Presbytères. Demande d'un cachet pour le bureau du département. — Fol. 36 v°. Du 11 juin. Les Autheux. Le Plouy. Fréchencourt. Presbytères de Coisy, de Dompierre. Curement et élargissement de l'Authie à Béalcourt. Travaux des routes. Biens communaux de Vignacourt. Heilly, Poulainville et Authieulle. Culture du turneps. — Fol. 40. Du 18 juin. « Rapport de MM. les procureurs-syndics sur les fonds de charité ; avis du bureau sur les requêtes qui ont été présentées », y transcrits. Composition irrégulière de la municipalité de Vaux sous Corbie. « Plainte par la municipalité de Longvillers des ravages qu'on fait dans les récoltes. » Grandes routes. Authieulle. « Avis demandé au bureau par la commission intermédiaire provinciale, sur des plaintes formées par les communautés de St-Riquier, Belleucourt, Buigny l'Abbé et Vauchelles, contre les sieurs de la Houssoye de Neuvillette. » Communes de Bernay. Répartition de la taille. — Fol. 46. Du 25 juin. « Rapport de MM. les procureurs-syndics, sur la répartition de la taille », y transcrit. Forestmontiers. Marais communs de Hem. Presbytère et église de Pernois. Travaux des routes. Flixecourt-Bout-de-la-ville. Nomination de l'abbé Brunel, d'Acheux. Municipalité d'Abihem. Réparations à l'église de Franvillers. Rivery. Presbytère d'Havernas. Pont de Flixecourt. A la fin de cette délibération, la signature de M. Alexandre est suivie de ces mots : « Observant toutefois que la requette et le mémoire des habitans de Hem doit être communiqué à MM. les officiers municipaux de Doullens, seigneurs dudit Hem. » — Fol. 49. Du 2 juillet. Protestation des procureurs-syndics contre l'observation qui suit la signature de M. Alexandre au bas du procès-verbal de la précédente séance ; ladite observation regardée comme non avenue. Indemnités réclamées par les entrepreneurs anciens des grandes routes. Mine de houille et charbon ouverte aux environs de Doullens. Emprunt de 900 l. demandé par les habitants de Querrieux. Presbytère d'Agenvillers. Domqueur et le Plouy. « Surveillance des routes ; nomination de commissaire à cet effet. » Églises et presbytères. Arquèves. Presbytères de Rubempré, de Coisy. Curement et élargissement de l'Authie à Béalcourt. Les Autheux. Cimetières pour les non catholiques. — Fol. 53. Du 9 juillet. Bagneux. Havernas. Chemins vicinaux. Incendie le 18 mars à Coisy. Gézaincourt. Préaux-Ratauville. Vauchelle lès Authie. Marieux. Fieffes. Orages. « Décharge d'impositions pour un père de famille chargé de douze enfans vivants. » Pont de Fréchencourt. « Règlement provisoire pour les communes. » Pépinières. Occoche. Camon. « Nomination de M. Verville, caissier de la contribution en argent représentative de la corvée. » Presbytère de Dompierre. Extraction de grès dans les bois du marquis de Louverval, seigneur de Toutencourt. Presbytère de Pont-Noyelle. Freschevillers. Barly. Montigny-aux-Jongleurs. Belloy. — Fol. 57. Du 16 juillet. Église et presbytère de Pernois. Chemins vicinaux. Caserne de maréchaussée de Forestmontiers. Fontaine-sur-Maye. Destruction des loups. Neuvillette. Vignacourt. Flixecourt. Dépenses du département. Pertes essuyées par les habitants de Montrelet. — Fol. 59 v°. Du 23 juillet. Grêle du 13 juillet ; pertes éprouvées. Machiel et Crécy. Église de Flixecourt dit Bout-de-la-ville. Incendie le 23 mai à Hem. Grêle et inondations à Hem. — Fol. 61. Du 30 juillet. Presbytère de Coisy. « Maladie épidémique sur les bêtes à laine. » Pertes à Favières, par l'inondation. Hamelet. États Généraux. Presbytères d'Agenvillers et de Rubempré. Épidémie à Montonvillers. Fonds de

charité. — Fol. 63. Du 6 août. « Mémoire sur les pépinières royales et leur remplacement », par les procureurs-syndics, y transcrit. Presbytère de Dompierre. Cramont. Neuvillette. Pertes à Heuzecourt par les orages. Id. à Vauchelles lès Quesnoy, par la grêle du 13 juillet. Halloy lès Pernois. Presbytère de Pont-Noyelle. Gorenflos. Exhaussement du clocher de Franvillers. Pertes subies par la grêle, par les habitants de Bouchon et d'Étinehem. — Fol. 68 v°. Du 13 août. Chemin provisoire sur la grande route à Flixecourt. Presbytère de Pernois. Travaux des routes. Pluies et orages à Moufflers. Secours aux victimes de l'orage du 13 juillet. Presbytère d'Agenvillers. Pépinières royales. Rejet sur la taille. — Fol. 71 v°. Du 20 août. Décharges accordées en considération d'un incendie arrivé à Daours. Mirvaux. Taille. Acheux. Travaux des routes. Orages à Wargnies, à Canaples. Presbytère de Rubempré. — Fol. 73. Du 27 août. Caours et Neufmoulin. Grêle du 13 juillet : Étinehem. Travaux des routes. — Fol. 74 v°. Du 3 septembre. Presbytères de Coulonvillers, de Coisy. Beauvoir-Rivière. Travaux des routes. Caserne de Forestmontiers. Gorenflos. Soldat provincial de Poulainville. Impositions. « Insubordination prétendue d'un membre municipal de la paroisse de Beauval, qui ne veut ni assister aux assemblées, ni en signer les délibérations. » Presbytères et églises de Pernois, Franvillers et Pont-Noyelle. Senlis-Hédouville. — Fol. 76 v°. Du 10 septembre. Impositions. Frohen le Grand. Travaux des routes. Chipilly et Étinehem. Louvencourt. Beauval. — Fol. 78 v°. Du 17 septembre. Incendie à Hem au mois de mai précédent. Projet de reconstruction de l'église de St-Léger lès Authie. Daours. Impositions. Agenvillers. Presbytère de Rubempré. Épizootie du claveau à Beauquesne. Agenville. L'Étoile. Tourbage et haute futaie. Travaux des routes. « Lettre de M. Piot portant démission de sa place de membre du département de Doullens. » Fonds de charité. — Fol. 80 v°. Du 24 septembre. Presbytère de Dompierre. Travaux des routes. Abonnement pour les vingtièmes. — Fol. 81 v°. Du 1er octobre. Municipalité de Gapenne. Beaucourt. Presbytère de Roussent. Travaux des routes. Rainneville ; fonds de charité. — Fol. 82 v°. Du 8 octobre. Lamotte-Buleux ; fonds de charité. Donqueur et Le Plouich. Beauquesne. Bussu. Impositions. Travaux des routes. — Fol. 84. Du 29 octobre. Travaux des routes. Incendie à Bussu la nuit du 15 au 16 septembre précédents. Taxe d'office demandée par des fabricants de papier à Daours. Bussu. Presbytère de Rubempré. Donqueur et Le Plouy. Impositions. — Fol. 87 v°. Du 5 novembre. Collecteur de Corbie. Taille. Travaux des routes. — Fol. 88 v°. Du 12 novembre. Presbytère de Dompierre. Travaux des routes. — Fol. 90. Du 19 novembre. Presbytère de Roussent. Naours. Pont de Villers-Bocage. Travaux des routes. Presbytère de Coulonvillers. Impositions. Église et presbytère de Pernois. Mons-Béalcourt. Réparations à faire à l'école publique de Bussu. Crochets à incendie à Bussu. — Fol. 92. Du 26 novembre. Bertangles. Travaux des routes. Fonds de charité. Yvrencheux. Gorges. — Fol. 93. Du 3 décembre. Bertangles. Travaux à l'église de Franvillers. Clerc lai de Camon. — Fol. 93 v°. Du 10 décembre. La Vicogne. Flesselles. Travaux des routes. Troupeau de moutons atteint du claveau à Beauquesne. Presbytère de Coulonvillers. Collecteur de Corbie. Gueschart et Neuvillette. — Fol. 95 v°. Du 17 décembre. Incendie à Corbie, secours aux sinistrés. Impositions. — Fol. 97 v°. Du 24 décembre. Forêt de Lucheux. Bussu. Naours. Travaux des routes. MM. Hurtel et Cornu nommés députés à l'assemblée du département de Doullens. Épizootie sur les bêtes à corne à Quend, Colline et Fresnay. — Fol. 99. Du 31 décembre. Presbytère de Dompierre. Caserne de maréchaussée de Forestmontiers.

1789. — Fol. 99 v°. Du 7 janvier. Travaux des routes. Incendie à Bussu au mois de septembre précédent. Clerc lai de Camon. Impositions. — Fol. 101 v°. Du 14 janvier. Fourniture de pain aux indigents d'Heilly. Agenville. Épizootie de Quend, Colline et la Fresnaye. Impositions. Cramont. — Fol. 103. Du 21 janvier. « Départ de M. de Bucy, nomination en son lieu et place de M. Billet, prieur d'Épécamps, pour les opérations dont étoit chargé ce premier commissaire. » Travaux des routes. « Incendiés de Corbie. » Garde étalon. Ateliers de charité à établir à Doullens et aux environs. Presbytère de St-Pierre de Doullens. — Fol. 105. Du 28 janvier. Impositions. Dissentiments entre Donqueur et le Plouy. Travaux des routes. Travaux au clocher de l'église de Franvillers, par M. de Lapalme. Reconstruction du pont d'Occoche. — Fol. 107. Du 4 février. Cramont. Impositions. Presbytères de St-Hilaire, de Dompierre. — Fol. 108 v°. Du 11 février. Presbytère d'Agenville. Syndic d'Agenville. Travaux de charité. Incendie de Bussu. Hameaux à réunir aux paroisses les plus voisines. Hem. — Fol. 109 v°. Du 18 février. Hem. Fonds de charité accordés à différentes municipalités. — Fol. 110. Du 4 mars. Servante du curé de Daours imposée à la corvée. Dissentions à Cramont. Éducation des bêtes à laine. Presbytère d'Agenvillers. Presbytère de Gézaincourt. —

Fol. 111. Du 11 mars. « Contestations entre les habitans de Lanche et ceux de St-Hilaire, pour raison de la reconstruction de la nef de l'église de cette dernière paroisse. » Perte de chevaux et bestiaux par le fermier de Bonneval, paroisse de Buigny-St-Maclou. Villers-Bocage. Impositions. Pont de Villers-Bocage. Toutencourt. Franqueville. « Suppression des syndics paroissiaux. » — Fol. 114. Du 18 mars. Malades indigents à Heilly, soignés par le sieur Péchin, chirurgien. Impositions. Argœuves. Presbytère d'Agenvillers. Travaux des routes. Presbytère de Dompierre. Flixecourt. Montreuil sur Mer. Hem. — Fol. 115 v°. Du 26 mars. « Requête présentée par M. Berthe, seigneur de Villers-Bocage, contre les syndic et membres de la municipalité de laditte paroisse. » Franqueville. Incendie à Hem l'année précédente. — Fol. 116 v°. Du 1er avril. Néant. — Fol. 116 v°. Du 7 avril. Néant. — Fol. 116 v°. Du 15 avril. Néant. — Fol. 116 v°. Du 22 avril. Hem. Impositions. Travaux des routes. Villers-Bocage. Caserne de maréchaussée de Forestmontiers. Pont de Villers-Bocage. « Délibération de MM. les officiers municipaux de la ville de Doullens tendant à supplier Sa Majesté de daigner accorder des états provinciaux à la province de Picardie. » Incendie à Hermencourt. Fonds de charité. Ouvrages à faire à Heilly. Caours et Neufmoulin. Franvillers. Fermier de Bonneval à Buigny-St-Maclou. Villers-Bocage. Contestation entre Domqueur et le Plouy. — Fol. 120. Du 29 avril. Hem. Vignacourt. Incendies de Bussu, de Corbie. Presbytère de Talmas. Travaux des routes. Incendie à Franvillers. Donqueur et le Plouy. — Fol. 122. Du 6 mai. Hem. Presbytères de St-Pierre de Doullens, de Campignoles la Grande, de Cerisy. — Fol. 124. Du 13 mai. Yzeux et Flesselles. Presbytère de St-Hilaire. Impositions. Travaux des routes. Domléger. Hem, droit d'usage. Fonds de charité. — Fol. 125 v°. Du 20 mai. Cramont. Travaux des routes. Incendie de Bussu. Domqueur et le Plouy. Église de Franvillers et presbytère de Pont-Noyelle. Fonds de charité. — Fol. 127. Du 27 mai. Soldat provincial de Talmas. Heilly. Presbytères de Talmas, de Coisy. Fonds de charité. Pont d'Occoche. Travaux des routes. — Fol. 128. Du 3 juin. Presbytère de Rubempré. Reconstruction de l'école publique de Bussu. Travaux des routes. Presbytère de Pont-Noyelle. Clerc lai de Grouches. Montreuil-sur-Mer. Bêtes à laines. Travaux de charité. — Fol. 129 v°. Du 10 juin. Machiel. Capitation des nobles, privilégiés, etc. Presbytère de Gézaincourt. Domqueur et le Plouy. Presbytère de Pont-Noyelle. Travaux des routes. — Fol. 130 v°. Du 17 juin. Pont de Villers-Bocage. Église et presbytère de Pernois. — Fol. 131. Du 25 juin. Impositions. Travaux des routes. Fonds de charité. École publique de Bussu. « Lettre relative à la disette et à la cherté du bled écrite à MM. les procureurs-syndics de ce département, par M. Pincepré de Buire, député aux États Généraux et commissaire pour la province de Picardie du comité des subsistances de l'assemblée nationale », y transcrite.

Fol. 134 v°. Du 1er juillet. Travaux des routes. Exemption de taille prétendue par les officiers municipaux de Montreuil. Fonds de charité. Presbytères de Gézaincourt, de Rubempré. — Fol. 136. Du 8 juillet. Travaux de charité. Presbytère de Talmas. St-Riquier. Drucat-Ponthieu. Réparations à faire à la toiture de l'église de Vignacourt. Travaux des routes. Domqueur et le Plouy. Logement de la brigade de maréchaussée de Doullens. « Modération demandée par les officiers de l'élection de cette ville sur la capitation qu'ils payent à raison de leurs offices. » Presbytère de Rubempré. Fonds de charité. Hem, droit de nouvel acquet ou d'usage. — Fol. 140 v°. Du 15 juillet. « Gratification demandée par des particuliers de Belloy, pour avoir couvert en thuiles des bâtimens qui ont été incendiés. » Capitation des secrétaires du Roi. Pont de Villers-Bocage. Soldats pour garder les grains pendant la moisson demandés par la municipalité de Contay. Travaux de charité. Bussu. Travaux des routes. Presbytère des Autheux. — Fol. 141 v°. Du 22 juillet. Travaux des routes. Bertangles. Incendiés de Contay, de Selincourt. Cantonniers. Travaux de charité. Presbytère de Gézaincourt. — Fol. 144. Du 29 juillet. Travaux de charité. Buire. Église de Vignacourt. Presbytères de Talmas, de Rubempré. — Fol. 145. Du 5 août. Travaux de charité de Fieffes et Montrelet. Travaux des routes. Cramont. Soldats pour garder les moissons. « Requête des municipaux et habitans de Varenne, qui demandent qu'il soit monté une garde exacte tous les jours, pour garantir la paroisse des évènemens qui pourroient arriver à cause des troubles qui se répandent dans la province. » Capitation des non taillables. Matériaux de l'ancien pont de Querrieux. « Délibération de l'assemblée municipale de Buissy lès Daours, dont l'objet est d'obtenir des fonds de charité établis par le seigneur du lieu en faveur des pauvres de cette paroisse. » — Fol. 148. Du 12 août. Travaux des routes. Travaux de charité. Presbytère de St-Hilaire et Lanches. Vente des matériaux de l'ancien pont de Querrieux. — Fol. 149. Du 19 août. Routes et chaussées en pavés de grés. Travaux de charité, de Vaux-

sous Corbie, de Rubempré. — Fol. 149 v°. Du 26 août. Travaux de charité de Beaucourt, Bussu, Favières, etc. Travaux des routes. Presbytère d'Yzeux. Matériaux de l'ancien pont de Querrieux. — Fol. 150 v°. Du 2 septembre. Chaussées qui traversent la ville de Doulleus. — Fol. 150 v°. Du 9 septembre. Travaux de charité de Neuvillette. Travaux des routes.— Fol. 151. Du 16 septembre. Travaux de charité de Rainneville. Procès-verbal relatif « aux obstacles que le sieur Brice prétend éprouver de plusieurs propriétaires dans l'extraction des grès nécessaires à la confection des routes.» Réparation du pavé de la ville de Doullens. Nouveau pont en charpente de Querrieux. Cantonniers. — Fol. 152 v°. Du 23 septembre. Vol fait en 1788 chez Alexis Cordier, collecteur des tailles de Montigny-les-Jongleurs. Impositions. Travaux des routes. Neuvillette, chemin vicinal. Épizootie sur les bêtes à laine à Authie. — Fol. 153 v°. Du 30 septembre. École publique de Bussu. Milicien de Montigny-les-Jongleurs. Travaux des routes. Maladie sur les bêtes à laine à Authie. Impositions des privilégiés. — Fol. 155. Du 7 octobre. Néant. — Fol. 155. Du 14 octobre. Travaux des routes. Contribution représentative de la corvée. Cramont. Vol chez le collecteur de Montigny-les-Jongleurs. Église de Vignacourt. — Fol. 156 v°. Du 21 octobre. Hem. droits d'usage. Travaux des routes. Impositions. Cantonniers. Réparations d'églises et presbytères. — Fol. 158. Du 28 octobre. Vauchelles lès Domart. Longuevillette. Impositions. Presbytère de St-Hilaire et Lanches. Forestmontiers. Contribution patriotique. Nouveau pont de Querrieux. — Fol. 160. Du 4 novembre. Bouquemaison. Frais de syndics et de greffiers. Travaux des routes. — Fol. 160 v°. Du 11 novembre. Travaux des routes. Impositions. Bonneville. — Fol. 161 v°. Du 23 novembre. « Affranchissement absolu et rachat de l'impôt de la gabelle et de celui du tabac. » — Fol. 161 v°. Du 18 novembre. Travaux de charité de Gézaincourt. Travaux des routes. États de population des paroisses demandé par la commission intermédiaire. — Fol. 162 v°. Du 25 novembre. Curement et élargissement de la Grouche ; dessèchement de l'Authie. Travaux de charité de Querrieux et d'Occoche. Travaux des routes. Domqueur et St-Hilaire. Maladie sur les bêtes à laine à Authie. Droits de nouvel acquet des usages. — Fol. 164. Du 2 décembre. Travaux de charité de Belleval et Brailly. Campignole. Alignement de la grande route à Bouquemaison. Lamotte-Buleux. Travaux extraordinaires du sieur Ansquer. Cramont. Travaux des routes. Authieule. « Refus fait par les officiers municipaux de Montreuil de recevoir le mandement pour le supplément sur les cy-devant privilégiés pour les six derniers mois 1787. » — Fol. 165 v°. Du 9 décembre. Canal de Picardie. « Sursis de huit jours accordé au nommé Darras, de Warloy-Baillon, qui a refusé de payer ses impositions, et a menacé de tuer les proposés à la recette des tailles. » Travaux des routes. Contribution patriotique. Impositions de 1790. Plantation par les officiers municipaux de Doullens sur le chemin de Hem. — Fol. 166 v°. Du 16 décembre. Autheux. Travaux des routes. Impositions. — Fol. 167. Du 23 décembre. « Refus fait par Nicolas Darsin, syndic destitué de la paroisse de Gramont, de remettre à la municipalité les papiers, titres, etc., ainsi que la clef du lieu où se tiennent les assemblées.... Procès-verbal tenu par les membres de ce bureau et MM. les officiers de l'élection de Doullens, en présence de M. Dubois, trésorier de France, et de M. de Verville, receveur particulier des finances, pour la répartition des impositions de 1790. » Quantité de grains nécessaire pour attendre la récolte prochaine. Travaux des routes. Alignement de Bouquemaison. Ville-sous-Corbie. Portions congrues. Franqueville. Caserne de maréchaussée de Forestmoutiers.

1790. — Fol. 168 v°. Du 13 janvier. Travaux des routes. Forestmontiers et Neuville. — Fol. 169. Du 20 janvier. Campignoles-la-Grande et Lamotte-Buleux. École publique de Bussu. Travaux des routes. Authieule. — Fol. 170. Du 27 janvier. Moins imposé. Impositions. Demande de soldats par la municipalité de Hénencourt, pour protéger les moissons. Presbytère de St-Hilaire. Pont de Querrieux. Curement, dessèchement et élargissement de la Grouche et de l'Authie. Travaux des routes. — Fol. 171 v°. Du 3 février. Impositions. Caserne de maréchaussée de Forestmontiers. Travaux des routes. — Fol. 172. Du 10 février. Domqueur et le Plouy. Travaux des routes. Impositions. Dîmes et biens ecclésiastiques. Contribution patriotique. — Fol. 173. Du 24 février. Incendie à St-Riquier. Presbytère de Querrieux. Pont de Querrieux. Impositions. Plantation par les officiers municipaux de Doullens de la grande route de Doullens à Abbeville, du pont de Hem aux murs de la ville. Dompierre. Travaux des routes. — Fol. 174. Du 3 mars. Décharge d'imposition demandée par la veuve de J.-B. Thuillier, roulier à Vignacourt, dont le mari a été assassiné sur la route de Lyon à Paris, et à qui on a volé une somme d'argent considérable. « Réparation à faire à différents ponts de la ville de Corbie. » Travaux des routes. Maurepas. Contribution patriotique. — Fol. 175. Du 10 mars. Travaux des routes. Impositions. Refus par

l'ancien syndic de Bernaville de remettre les papiers de la communauté. St-Hilaire et Lanches. — Fol. 176. Du 17 mars. Incendie à Contay. Presbytère de Saint-Hilaire et Lanches. Autheux. Buire. Travaux des routes. Bouquemaison. Exemption de taille prétendue par les officiers municipaux de Montreuil. Bureau de charité de Doullens. — Fol. 177. Du 24 mars. Hénencourt. Bertangles. Travaux de charité des Autheux. Impositions. Églises et presbytères de Rubempré. Gézaincourt, Pont-Noyelle et Franvillers. Neuvillette. Hérissart. — Fol. 178 v°. Du 14 août. Incendiés de St-Riquier. Travaux des routes. Impositions. St-Acheul. « Mémoire relatif à la destitution faite par le nouveau corps municipal de cette ville du receveur du bureau de charité. » Authieule. Autheux. Vaux en Amiénois. Flibeaucourt. Neuvillette. Ateliers de charité de Doullens. Contribution patriotique. — Fol. 182. Du 21 avril. Domléger. Travaux des routes. Gorenflos. — Fol. 182 v°. Du 28 avril. Yzeux. Impositions. Ponts de Corbie. Neuvillette. — Fol. 184. Du 5 mai. Impositions. Incendie de Contay. « Contestation de limites de terroir entre La Houssoye et Pont-Noyelle.... Id., entre Outrebois et Boisbergues. » Montreuil. « Réunion de la ferme de St-Vast — cense à la municipalité de Pont-Noyelle.... Contestation pour limites de terroir entre St-Acheul et Montigny. » Travaux des routes. « Contestation de limites entre Flesselles, Naours et Havernas. » — Fol. 185 v°. Du 12 mai. St-Acheul. Incendie à Buire. Travaux des routes. Presbytère de St-Hilaire et Lanches. « Contestation de limites entre Oneux, Neuville-St-Riquier et la ville dudit St-Riquier. » Maréchaussée. — Fol. 186 v°. Du 19 mai. Église de Vignacourt. Mirvaux. Franssu. Impositions. Travaux des routes. Mesnil et Domléger. — Fol. 187 v°. Du 26 mai. Impositions. « Contestation de limites entre Coullonviller et Cramont. » Travaux des routes. « Réparations à faire au chœur de l'église de Gorges. » Travaux de charité de Neuvillette. — Fol. 188 v°. Du 2 juin. Impositions. Don patriotique. Bouquemaison. Travaux des routes. Contestations de limites entre Havernas, Flesselles et Vignacourt. — Fol. 189 v°. Du 9 juin. Impositions. Travaux des routes. Ferme du Valheureux. Bouquemaison. Église de Vignacourt. — Fol. 190 v°. Du 16 juin. Don patriotique. Authieule. Chemins vicinaux et ateliers de charité. Contribution patriotique. Travaux des routes. — Fol. 191 v°. Du 23 juin. Don patriotique, Hédauville. Impositions. Travaux des routes. Rivery. — Fol. 192 v°. Du 30 juin. Ferme de St-Vast-cense et Pont-Noyelle. Réparations à l'église de Gorges. Impositions. Don patriotique. Varenne. Travaux des routes. — Fol. 193 v°. Du 7 juillet. Travaux des routes. — Fol. 194. Du 14 juillet. Travaux des routes. — Fol. 194 v°. Du 21 juillet. Don patriotique, Favières. Cramont. Presbytère de St-Hilaire et Lanches. Reconstructions et réparations d'églises et presbytères. Millencourt. — Fol. 195 v°. Du 24 juillet. « Frais d'administration de ce bureau pour les six premiers mois 1790 et autres frais », — etc.

C. 2175. (Liasse.) — 257 pièces, papier.

1788. — Impositions. — États des domaines et forêts du Roi, biens patrimoniaux des princes de sang, de l'ordre de Malte et des hôpitaux : Acheux. — Agenville. — Arquèves. — Autheux. — Authieule. — Authye. — Auvilé-le-Titre. — Bagneux. — Baizieux. — Barly. — Beaucourt. — Beaumetz. — Beauquesne. — Beauval et Huleux. — Beauvoir-l'Abbaye (dépendance de Buigny-St-Maclou). — Beauvoir-Rivière. — Belle-Église. — Bellival et Breilly. — Belloy. — Bernaville. — Berneuil. — Bertangle. — Berteaucourt. — Betencourt. — Boisbergues. — Bonnance (dépendance de Buigny-St-Maclou). — Bonnay. — Bonneville. — Bosjean et l'Aiguille. — Bouchon. — Boucquemaison — Bourdon. — Bresles. — Brévillers. — Brucamps. — Buigny-l'Abbé. — Buigny-St-Maclou. — Buires. — Buissy. — Bus. — Bussu. — Camon. — Campignoles-les-Grandes. — Canaples. — Candas. — Canteleux. — Caours et Neufmoulin. — Cardonete. — Chipilly. — Contay. — Conteville. — Coulonvillers. — Cramont. — Daours. — Domart. — Domémont. — Dompierre. — Donqueur. — Doullens. — Drucat et Pré. — Drugy. — Épécamps — Ergnies. — Estrées lès Cressy. — Estruval. — Étinehem. — Faviers. — Fieffes. — Fienvillers. — Flexelles et Olincourt. — Fontaine sous May. — Franqueville et Barlette. — Fransu et Houdencourt. — Franvillers. — Frohend-le-Grand et le Petit-Meillard. — Frohen-le-Petit — Gapenne. — Gézaincourt et Bretel. — Gorenflos. — Gorges. — Grouches. — Gueschard. — Halloy-lès-Pernois. — Hamelet. — Harponville. — Havernas. — Heilly. — Hem-Hardinval. — Hénencourt. — Hérissart. — Heuzecourt et Grimont. — La Barre. — La Houssoye. — Lamote-Brebière. — Lamote-Buleux. — Lavicogne et le Rozel. — Léalvillers. — Lépine-lès-Bruières. — Létoille. — Longuet. — Longvillers. — Longuevillette. — Louvencourt. — Luchuel. — Machiel. — Maintenay. — Maison Ponthieu. — Maison-Roland. — Maizicourt. — Marcheville. — Marieu. — Méricourt-l'Abbé. — Mesnil-Donléger. — Millieneourt. — Mirvaux. — Mollien-aux-Bois. — Mons et Bealcourt. — Montigny-aux-Jon-

gleurs. — Montigny-Vilaincourt. — Montonvillers. — Mont-Regnault (dépendance de Surcamps). — Montrelet — Moutiers. — Naours. — Neuvillette et Ransart. — Neuville-St-Riquier. — Nolette. — Noyelle-en-Cauchie. — Occoche. — Oneux et Le Fétel. — Outrebois. — Pernois. — Petit-Quemin et Dominois. — Piergot. — Pont-Noyelle. — Poulainville. — Préaux. — Prouville. — Quérieux. — Quesnoy. — Raincheval. — Rainneville. — Régnier-l'Écluse. — Remaisnil. — Ribeaucourt. — Ribemont. — Rivery. — Romont (ferme). — Roussent. — Rubempré. — Sailly-Laurette. — St-Acheul. — St-Gratien. — St-Hilaire et Lanches. — St-Léger-l'Épinoy. — St-Léger lès Authie. — St-Ouin. — St-Riquier. — St-Vast. — St-Vast, cense (dépendance de Pont-Noyelle). — St-Vast, cense, sur mer, (dépendance de Campigneules-les-Grandes). — Senlis et Hédauville. — Septenville (dépendance de Rubempré). — Sériel. — Surcamps. — Talmas. — Le Temple. — Thièvres. — Toutencourt. — Treues. — Vacquerie. — Valdesmaisons. — Valheureux. — Le Valvion. — Varenne. — Vauchelle lès Authies. — Vauchelle lès Domart. — Vauchelle lès Quesnoy. — Vaux en Amiénois. — Vaux sous Corbie. — Vesquemont. — Ville sous Corbie. — Villencourt. — Vinacourt — Vironchaux. — Wargnies. — Warloy-Baillon. — Yaucourt. — Yvrench. — Yvrencheux. — Yzeux, — etc.

C. 2176. (Liasse.)— 37 pièces, papier.

1789. — Impositions. — Rôles de supplément sur les ci-devant privilégiés pour les six derniers mois de 1789. Acheux. MM. Damiens, écuyer, seigneur du lieu ; Gellé, curé ; François, écuyer ; de Saint-Aurin, écuyer ; Mademoiselle Damiens ; les héritiers de M. Barthélemy Damiens, écuyer ; M. de Romainville, écuyer ; Mme veuve de Fréchencourt, écuyer ; comte de Querecques, chevalier ; MM. Brunel du Rozel, écuyer ; Morel d'Hérival, écuyer. — Arquèves. Le comte de Mailly, seigneur du lieu ; Me Louis d'Albert, curé. — Authieulle. MM. Petit, seigneur du lieu, à Amiens ; Boitel d'Exauvillers. — Auviller. Éloi Der, curé. — Bagneux. Le prieur, seigneur du lieu. — Balance, ferme. Le marquis de Reigne, seigneur de Dompierre ; M. de Boubert, seigneur de Vis ; baron de Torsy, seigneur de Conchil et d'Authy. — Barly. M. de Grimaldy, évêque de Noyon, abbé commandataire du Petit-St-Jean d'Amiens et prieur de St-Pierre d'Abbeville, seigneur du lieu ; MM. Asselin, curé ; de la Porte, seigneur de Remainil, Vaquerie et autres lieux ; Le Correur, maire de Doullens ; Goiez, seigneur de Neuvillette. — Béalcourt. MM. de Buissy, seigneur du lieu ; Hurtrel, curé. — Beaucourt. M. de Beaucourt, seigneur du lieu. — Beauquesne. Le seigneur de Louvencourt ; duc de Luynes, seigneur du lieu ; M. Dembreville, curé. — Beauvoir-l'Abbaye, ferme. — Beauvoir-Rivière. Le comte de Marle, seigneur du lieu ; M. Mortier, curé. — Belléglise, ferme. M. Champignelle, commandeur de Fieffes. — Bellinvalle et Brailly. Le commandeur de Beauvoir, seigneur du lieu, en partie. — Belloy. Joseph-René Boitel, écuyer, seigneur du lieu ; M. Boitel de Belloy, écuyer, seigneur de St-Vast; Pierre-Nicolas-Ferdinand de Deaurin de Bureuille, écuyer, seigneur du lieu, y demeurant. — Bernaville. Le comte d'Artois ; comte de Gomer ; marquis de Persant ; MM. Cauchy, curé ; de Belloy, seigneur de Bourdon ; marquis de Wargemont ; de Buissy, seigneur de Fief; comte de Nolesthein (d'Hunolstein), seigneur de Hodencourt et Franqueville; de Mons, seigneur d'Avernas ; de Milly, seigneur de Sotheux (des Autheux). — Bertangle. Le marquis de Clermont-Tonnerre, comte de Thoury-en-Sologne, seigneur du lieu ; M. Manot, curé; le seigneur de Villers-Bocage. — Berteaucourt-les-Dames. — Bettencourt lès St Ouen. Le comte Doria, seigneur du lieu, demeurant à Cayeux ; MM. Trenquis, curé; de Sel, seigneur de Vignacourt ; Laurendeau, avocat à Amiens ; de Crocquoison de la Cour de Fief, seigneur de Flixecourt ; marquis de Callonville ; Mme de Fréchencourt, dame de St-Ouin ; M. de Rafétole, seigneur de la forêt de Vinacourt. — Bézieux. MM. Blondin de Bréville, président à la cour des Monnaies de France, seigneur du lieu ; de Choiseul, seigneur d'Heilly. — Boisbergues. Nicolas Deneux, curé ; M. Lefebvre, seigneur d'Autheux. — Boisjean. MM. Dumetz, seigneur du lieu ; de Witasse, seigneur de Vermandovillers. — Bonnances. — Bonnaye. Le comte de Choiseuil-Gouffier, seigneur d'Heilly et Bonnaye ; MM. Lefebvre, curé ; de Gomer, seigneur de la Houssoye. — Bonneville. Le marquis de Bucy, comte de Canaples, seigneur de Fieffes, Bonneville, Montrelet, Guilmont et autres lieux ; M. Dècle, vicaire ; chevalier de Gaillon, commandeur de Fieffes. — Bouchon. MM. Pointart, curé ; Jourdain de l'Éloge, seigneur du lieu en partie ; de Rembure, id. ; Damerval, id. ; de Saveuze, d'Abbeville; Dussauzoy, seigneur de Vauchelle. — Bouquemaison. M. Artus, curé. — Bresle. Le marquis de Lameth. — Bretel. M. Blin de Bourdon, seigneur du lieu. — Brévillers. Mlle Hémart, dame du lieu ; M. de Lavingne, curé. — Brucamps. Le marquis du Sauzain ; marquise de Vilmant. — Bourdon. MM. de Bourdon

seigneur du lieu ; Maréchal de la Houssoy. — Buigny-l'Abbé. M. de Belloy, seigneur de Rogent. — Buigny-St-Macloux. M. Tilette, seigneur du lieu. — Buire. Henri-Gabriel de Berry, chevalier, marquis d'Essertaux, seigneur de Treux, Buire, Ville sous Corbie, Villecourt et Dernancourt, chevalier de St-Louis, au château d'Essertaux ; Jean-Baptiste Aveneaux, curé ; marquis de Choiseul-Gouffier, seigneur d'Heilly, etc ; M. de Guergand, seigneur de Rollepot. — Buissy. Charles-Gabriel, comte de Gomer : Mlle Damiens, veuve de M. de Fréchencourt de Daours ; M. Fouquerel, curé. — Bus. MM. de Nampty, seigneur du lieu ; de Rainnemart, gentilhomme. — Bussu. M. Hardy, vicaire.

C. 2177. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1789. — Impositions. — Rôles de supplément sur les ci-devant privilégiés pour les six derniers mois de 1789. — Camon. MM. Bouchon, maire ; De Brie, curé ; « les hermites de Camon » ; la sœur d'école. — Campignolles. Le baron de Torcy ; M. Lécuyer, curé. — Canaples. MM. de Bucy, seigneur et comte du lieu ; Cazuette, curé ; Artus, seigneur de Vargny ; comte de Gomer. — Candas. MM. de Verville ; de Guimicourt. — Cardonnette. Le prince de Vaudémont, seigneur du lieu ; Nicolas-François Leblond, curé ; M. de Crocquoison de la Cour de Fief. — Caurs et Neufmoulins. M. Savoye, curé ; Mme d'Heusé, de Paris, dame du lieu. — Chipilly. — Coisy. Le prince de Vaudémont, seigneur du lieu ; comte de Vauvigneux ; M. Jourdain de Thieulloy. — Contay. Mme de Saveuse, dame du lieu ; Jean-Baptiste Jourdain, curé. — Conteville. MM. Desavoye, curé ; Delaneuville et consorts, seigneurs du lieu en partie ; comte d'Artois ; comtesse du Manet. — Coulonviller. MM. Petit, curé ; de Cauminil, seigneur du lieu ; comtesse de Vauchelle. — Cressy-Granges. — Cromont. Le comte de Pestre, seigneur du lieu ; comtesse de Vauchelles ; marquis d'Antecourt. — Dommard lez Ponthieu. Le comte d'Artois ; comte de Nolestin (d'Hunolstein) ; comte de St-Léger ; comte de Wargemont ; marquise de Vilmand. — Doméмont. MM. François, seigneur du lieu ; Fauvelle, curé. — Domléger. La comtesse de Riencourt ; M. d'Antecourt, seigneur du lieu ; comte d'Artois. — Dompierre. La marquise de Ranes ; M. Jourdain de l'Éloge. — Donqueur-le Plouy. M. Helluin, vicaire. — Doullens. MM. Lamarre, curé de St-Martin ; Campion, vicaire de Saint-Martin ; Rogeret, curé de St-Pierre ; Holleville, curé de Notre-Dame ; de Verville ; de la Cour de Fief ; Thuillier, aumônier de la citadelle. — Dours. MM. de Moyenneville, seigneur du lieu ; Debonnaire, curé. — Drucat. MM. Decault, seigneur du lieu ; chevalier Decault ; Tillette de Buigny. — Drugy, paroisse de St-Mauguille. — Ergnies. Le chapitre d'Amiens, seigneur du lieu. — Étinehem. Me Jacques Lamar, curé. — Estrées lès Cressy. Me Charles Levé, curé ; marquise de Vilmand, dame du lieu. — Favière. L'abbé de St-Valery, seigneur du lieu en partie ; MM. de Caumesnil, seigneur du lieu en partie ; Mantel, curé. — Fienvillers. MM. Fontaine, vicaire ; marquis des Essarts, seigneur de Maison-Ponthieu. — Flesselles, Olincourt, etc. MM. de Bray, seigneur du lieu ; de Bray de Bussus ; de Saisseval ; de Buigny, seigneur de Buigny. — Fontaine sur Maye. MM. Lefebvre du Grorier ; du Nornoy, seigneur du lieu. — Forestmontiers. M. Dubouguer, curé ; vicomte des Essarts. — Franqueville et Barlette. Le baron d'Hunolstin, seigneur du lieu ; comte de Wargemont. — Franssu et Houdencourt. MM. Oger, curé ; Wignier, seigneur de Franssu ; baron d'Hunolstin, seigneur d'Houdancourt. — Franvillers. Le comte de Choiseul-Gouffier. — Frohen-le-Petit. Lefebvre, curé. — Gapenne. MM. Balesdent, curé ; de Carpentin, seigneur du lieu. — Gézaincourt. M. Bulan, curé ; Mme de Fouquesolle, dame du lieu. — Gorenflos. M. Moreaux, seigneur du lieu. — Goyaval-Beaumetz. Le marquis de Wargemont ; marquise de Vilmand ; M. Mariotte, curé. — Grouches. Le marquis de Chepy, seigneur du lieu ; MM. Batonnier, curé ; de Verville, seigneur du fief d'Harponville ; duc de Luynes. — Gueschart. Le comte de Crécy, seigneur du lieu, en partie ; M. Poullet, curé. — Halloy lès Pernoy. M. Longuet, curé. — Hamelet. M. Meillier, curé. — Harponville. M. d'Hespel, chevalier, seigneur du lieu. — Havernas. MM. Desmons, chevalier, seigneur du lieu ; Hordé, curé. — Hédauville. Le marquis de Lameth, écuyer, seigneur du lieu. — Heilli. Le comte de Choiseul-Gouffier, seigneur du lieu. — Hem, Hardinval, Riquemaisnil et L'Alleu. MM. de Saisseval ; Montaigu, curé ; vicomte de Saisseval, seigneur de Riquemaisnil ; comte d'Artois. — Hémencourt, ferme. La comtesse de Fontaines, dame du lieu. — Hénencourt. Le marquis de Lameth, seigneur du lieu ; Alexis Tattegrain, curé ; M. de Gomer. — Hérissart. M. de Noyencourt, seigneur du lieu. — Hestroy, ferme. — Hestruval, l'abbaye de Dommartin, seigneur du lieu. — Heuzecourt. Mme Boitel, dame du lieu ; M. Devillers, curé.

C. 2178. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

1789. — Impositions. — Rôles de supplément sur les ci-devant privilégiés pour les six derniers mois de 1789.— La Barre. Le comte Deporte, seigneur du lieu. — La Houssoye. Le comte de Gomer, seigneur du lieu; M. Sellier, curé. — Lamotte-Brebière. Le chevalier d'Argœuve.— Lamotte-Buleux. — Lavicogne. M. Herbette, curé. — Léalvillers. MM. Damiens, écuyer, seigneur d'Acheux et Léavillers ; Dupré, curé. — Lépines-Bruiers. L'abbé de Longvilliers, diocèse de Boulogne, seigneur du lieu. — L'Étoile. MM. Jourdain de l'Éloge, seigneur du lieu ; Dacheux, vicaire ; de Rambures. — Longuet. M. de Calonne, seigneur du lieu. — Longuevillette. Le prieur de Bagneux, seigneur du lieu. — Longvillers. Le marquis d'Hantecourt, seigneur et patron du lieu ; MM. Desjardins, curé; de Belvalet, marquis d'Hemereville, demeurant en Artois ; marquis de Wargemont. — Louvencourt. M. de Lestocq, seigneur du lieu. — Luchuel. MM. Brisse, curé; de Verville, seigneur du lieu ; marquis de Chepy. — Machiel. L'abbé de Forestmontiers, seigneur du lieu ; M. Lievrin, curé. — Maintenay. MM. de Maintenay, seigneur du lieu ; baron de France ; de Mirbonne, prieur. — Maison d'Émond, ferme. — Maison lez Ponthieu. Le marquis des Essarts, seigneur du lieu ; Isidore Leblond, curé. — Maison-Rolland. M. Gorin, curé. — Maizicourt. Charles-François de la Houssoye, seigneur du lieu en partie ; dame Charlotte de Boubers, douairière de messire Nicolas de la Houssoy, chevalier de Neuxvillette ; M. Courtin, curé. — Marcheville et Corroye. — Marieux. M. de Chocqueuse, seigneur du lieu. — Meillard-le-Grand. Mme veuve de Meillard.— Méricourt-l'Abbé. M. Billot, curé ; comte de Choiseul-Gouffier, seigneur d'Heilly, etc. — Grand Mezoutre. — Petit Mezoutre, ferme. — Millencour. Mme de Millencour ; M. Deschamps, curé. — Mirvaux. Pierre Domont, curé. — Molliens-au-Bois. Messire Philippe-Jacques Poujol, écuyer, conseiller-secrétaire du Roi, maison, couronne de France et de ses finances, seigneur du lieu ; M. Momert, curé. — Montigni-aux-Jongleurs. M. Roger, curé.— Montigny-Villaincourt. Le marquis de Lameth, seigneur de Montigny ; MM. Jean-François Cagé, curé ; de la Cour de Fieffe, seigneur de Villaincourt. — Montonvillers. Le marquis de Clermont-Tonnerre, comte de Thoury en Sologne, seigneur de Bertangle, Montonvillers et autres lieux, au château de Bertangle ; M. Obaton, curé. — Montrelet. Le commandeur de Fieffe, seigneur du lieu ; MM. de Bucy, comte de Canaples, seigneur du lieu ; Seré, curé. — Mouflers. Le marquis du Sauzoy, seigneur du lieu ; M. Duboille, curé. — Naours. L'abbé Duperoux, titulaire de la prévôté de S.-Martin de Naours ; MM. Mercier, curé ; de Nully, chapelain de Notre-Dame de Naours. — Neuville-St-Riquier. M. Duméniel, seigneur du lieu. — Neuvillette. MM. Goyer, seigneur du lieu ; Gaudfroy, curé.— Nollette et Sailli-Bray. MM. de Beaucorroy, seigneur de Nollette ; Jacques Mellier, curé ; Vaillant, seigneur de Sailli-Bray; marquis des Essarts, seigneur de Sailly-le-Sec. — Occoche. Le comte de Coupigny, seigneur du lieu ; M. Beaumont, curé. — Oneux et Fétel. MM. Bridoux, curé ; Farcy, vicaire ; de Cauminy, seigneur viager du Fétel. — Outrebois. MM. Flohart, prieur et curé ; Daumalle, de Doullens, seigneur d'Yvrencheux, de Courcelles et d'une partie d'Outrebois. — Pernois. MM. Selier, curé ; de Carpentin, seigneur de Gapennes ; comte de Gomer. — Petit-Quemin à Dominois. M. de Beaulieu, chevalier de St-Louis, seigneur du lieu. — Piergot.— Pont-Noyelle. L'abbé de St-Vaast d'Arras, seigneur du lieu ; marquis de Lameth ; marquis de Querrieux ; M. Gresset, bourgeois d'Amiens. — Poulainville. M. Drocourt, curé ; marquis de Clermont-Tonnerre ; prince de Vodmont (Vaudémont), seigneur du lieu en partie. — Préau-Rateauville. — Prouville. Le comte d'Oiliamson (Williamson?), seigneur du lieu ; Pétin, prieur curé. — Querrieux. Le marquis de Querrieux. — Le Quesnoy. — Raincheval. MM. Gorgeon de Verville, seigneur du lieu ; Deprès, curé. — Raineville. MM. Vaÿsse, seigneur du lieu ; Canaple, curé; prince de Vaudémont, seigneur de Coisy. — Ransart. — Regniérécluse. Le comte de Sœucourt (Soyécourt), seigneur du lieu ; M. Volet, curé. — Remaisnil. Le comte de la Porte ; M. Petit, curé. — Ribaucourt. MM. Lefournier, marquis de Wargemont ; Lefournier, comte de Wargemont ; Jean-Chrysostome Lesueur, chapelain. — Ribemont. Le comte de Choiseul-Gouffier, seigneur du lieu ; marquis d'Essertaux ; marquis de Lameth. — Rivery. M. de Rivery. — Romont, ferme, paroisse de Roussent. M. de Bardé, seigneur du lieu. — Roussent. Le baron de France ; M. de Warluzel, curé. — Rozel, ferme, dépendant de Lavicogne. — Rubempré. MM. Cozette, seigneur du lieu ; Lecule, curé ; Routier, vicaire.

C. 2179. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1789. — Impositions. — Rôles de supplément sur les ci-devant privilégiés pour les six derniers mois de

1789. — Sailly-Laurette. M. Vast, curé. — St-Acheul. M. Lefebvre, curé ; Mme Boitel, dame du lieu ; comte d'Auriensou. — St-Gratien. Messire Jean-Baptiste-Marie-Robert Jourdain de Thieuloy, écuyer, seigneur du lieu ; M. Hévin, curé. — St-Hilaire et Lanches. M. de Froissy, seigneur du fief de St-Hilaire ; comte d'Artois, seigneur de Lanches ; comte de Laporte ; comte de Nolestin (Hunolstein.) — St-Léger-l'Epinoy. Charles-Bernard de Brossard, seigneur de St-Léger, y demeurant ; M. Helluin, curé. — St-Léger lès Authie. MM. de Landas, comte de Louvignies, seigneur du lieu ; Hubert-Eugène Raison, curé. — St-Ouën. Mme de Fréchencourt, dame du lieu ; M. Thiron, curé. — St-Riquier. M. Callé, curé. — St-Sauveur. MM. de Mons de Meigneux, seigneur du lieu ; Lejoindre, prieur-curé. — St-Vast en Chaussée. MM. Boitel, seigneur du lieu ; de Gomer ; Carette, curé. — St-Vast cense, paroisse de Campigneulles-les-Grandes. — Senlis et Hédeauville Le marquis de Lameth, seigneur de Senlis ; M. Ruin, curé. — Septenville. — Sériel, ferme. — Surcamps. M. Longuet, curé. — Talmas. M. de Fléchin, seigneur du lieu. — Thièvres. M. de Chocqueuse, seigneur du lieu. — Tigny-Nempont. — Toutencourt. Le marquis de Louverval ; M. Flamand, curé. — Treux. Henry-Gabriel de Bery, chevalier, marquis d'Essertaux, seigneur de Treux, Buire, Ville sous Corbie, Dernancourt, chevalier de St-Louis. — Le Temple lès Waben. — Valdemaison. M. de Clermont, à Bertangle. — Le Valvion. — Vaqueries. Le comte de Laporte de Remaisnil, seigneur du lieu ; M. Fauvel, curé ; comte d'Artois. — Varenne, Hierville, et Abbaye de Clairfaÿ. Le comte d'Hezecques, baron de Mailly ; MM. de Carbonelle, seigneur d'Hierville ; Nicolas Dupré, curé. — Vauchelles lès Domart. Le marquis du Sauzé (Sauzay), lieutenant-général des armées du Roi, seigneur du lieu. — Vauchelles lez Authie. Mlle Léperon d'Ochancourt. — Vauchelle-Quesnoy. La marquise de Montenay ; comte de Laporte. — Vaux en Amiennois. M. Boitel de Belloy, seigneur de Monchy-Frémont ; marquis de Clermont-Tonnerre. — Vaux sous Corbie. M. Leully, curé. — Vesquemont. Le chevalier de Moyenneville, seigneur du lieu ; M. Derbese, curé. — Ville sous Corbie. Le marquis d'Essertaux, seigneur du lieu ; M. Obry, curé. — Vinacourt. MM. de Selle, maître des requêtes, seigneur du lieu ; marquis de Canonville, seigneur de la forêt de Vignacourt ; l'école des filles de Vignacourt. — Vironchaux. Le comte de Laporte ; comte de Soicourt ; M. de Teufles, seigneur du lieu. — Wargnies. M. Arthus, seigneur du lieu. — Warloy-Baillon. Le marquis de Lameth, seigneur du lieu ; Jean-François Roussent, curé ; Henry-François Savoy, vicaire. — Willencourt sur l'Authy. Ancelin Daras et Mlle David, seigneurs du lieu en partie. — Yaucourt-Bussu. MM. Vaillant, seigneur du lieu ; Madon, doyen et curé. — Yvrench. MM. Cornu, curé; Tellier, vicaire ; de Buissy, seigneur du lieu. — Yvrencheux. M. d'Aumale, seigneur du lieu. — Yzeux. MM. de Cantelleux, seigneur du lieu ; Gabrie, curé.

C. 2180. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1789-1790. — Impositions. — États désignatifs et estimatifs des biens et revenus de toutes natures possédés par les curés, vicaires, chapelains et autres bénéficiés, et en général de tous les établissements ecclésiastiques. Autheux. — Authieulle. — Barly. — Beauval. — Beauvoir-Rivière. — Berneuil. — Berthaucourt-les-Dames. — Boisbergue. — Bonneville. — Boucquemaison. — Brévillers. — Canaples. — Domart. — Franssu. — Frohen-le-Grand. — Gorge. — Halloy lès Pernois. — Hem-Hardinval. — Hérissart. — Lavicogne. — Léalvillers. — Luchuel. — Naours. — Ribeaucourt. — Le Rozel. — St-Hilaire et Lanches. — St-Léger-l'Épinoy. — St-Ouen. — Surcamps. — Talmas. — Vaquerie. — Valdemaison. — Valheureux. — Vauchelles lès Domart. — Déclaration des biens et revenus du curé de Barly. — Id., du prieuré de Moreaucourt, à Bonneville. — Id., de la fabrique de Bouquemaison. — Id., de la cure de Domémont. — Id., de la cure d'Havernas. — Id., de la cure de Prouville. — Id., de la cure de Remaisnil. — Id., de la cure de Vauchelle lès Authie. — Id., de la cure de Vauchelle lès Domart, — etc.

C. 2181. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1787-1790. — Impositions. — « Extrait de la séance de l'assemblée provinciale de la généralité d'Amiens, du 7 décembre 1787, à neuf heures du matin »; rapport de la commission des vingtièmes. — Département des taille, capitation et accessoires pour le département de Doullens. 1789. — Id., 1790.

C. 2182. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1788 — Règlement. — Lettre de la commission intermédiaire au bureau intermédiaire de Doullens, lui demandant un état des frais de l'assemblée dudit département. Amiens, 8 février.

C. 2183. (Liasse. — 24 pièces, papier.

1788-1789. — Administration communale. — Pont-Noyelle. — Requête de Charles Roullé, curé de Pont-Noyelle à l'intendant, demandant des réparations à son presbytère. 10 avril 1788. — Procès-verbal de visite des travaux à faire audit presbytère. Pont-Noyelle, 18 juin 1788. — « Devis des ouvrages à faire pour la réparation du presbytère de Pont-Noyelle », par M. Fournier, sous-ingénieur des ponts et chaussées au département d'Albert. 6 juillet 1788. — « État estimatif des ouvrages à faire pour la réparation du presbytère de Pont-Noyelle. » 6 juillet 1788. — Rubempré. — Requête du curé de Rubempré à l'assemblée du département de Doullens, demandant des réparations à son presbytère. 25 février 1788. — Réclamation des syndic et communauté de Rubempré contre ladite requête. Rubempré, 4 mars 1788. — « Procès-verbal de transport de M. François à Rubempré, à l'effet de concilier M. le curé et les habitans. » 14 avril 1788. — Procès-verbal de visite des travaux à faire audit presbytère. 29 avril 1788. — « Devis des ouvrages à faire pour la réparation du presbytère de Rubempré », par M. Fournier. 25 juin 1788. — Détail estimatif desdits ouvrages. 25 juin 1788. — « Réponse de la municipalité, par laquelle elle prétend que les réparations étant survenues par la négligence de l'ancien curé, la paroisse ne doit pas en être chargée. » 12 octobre 1788. — Tentative de conciliation entre le curé et les habitants, par M. Alexandre, membre du bureau intermédiaire. 4 mai 1789. — Accord entre le curé et les habitants. 26 juin 1789. — « Devis des ouvrages à faire pour les réparations du presbytère de Rubempré », par le sieur Cozette, expert. Doullens, 7 juillet 1789. — Détail estimatif desdits ouvrages. 7 juillet 1789, — etc.

C. 2184. (Liasse. — 6 pièces, papier.

1788. — Travaux publics. — « Détail estimatif des ouvrages à faire pour la construction d'une première arche de 6 pieds d'ouverture et 36 pieds de longueur d'une tête à l'autre dans la traverse de Flixecourt, route d'Amiens à Abbeville. » Amiens, 14 janvier. — Id., 2e arche. 14 janvier. — Devis desdits ouvrages. 14 janvier. — Adjudication des travaux de la première arche. 20 mai. — Id., de la seconde arche. 20 mai.

Assemblée de département de Montdidier.

C. 2185. (Registre. — In-fol., 75 feuillets, papier.

1787-1788. — « Procès-verbaux de l'assemblée du département de Mondidier. » — 1787. Fol. 1. Du 1er septembre. (Salle de l'hôtel-de-ville de Montdidier). Présents : le duc de Mailly, président ; pour le clergé, M. Pépin, doyen de la collégiale royale de Roye ; pour la noblesse, M. Conty, chevalier, marquis et seigneur d'Hargicourt ; pour le tiers-état, MM. Desaintfussien de Vignereuil, écuyer, maire de Montdidier, Prévost, avocat du Roi à Roye, ancien maire de ladite ville, de Lettres, écuyer, seigneur et propriétaire de L'Épinoy, paroisse de Moreuil, Paillard-Leblond, cultivateur à Breteuil, conseiller du Roi, son procureur au grenier à sel et ancien lieutenant de maire. Discours du président, y transcrit. François Maillard, bourgeois de Montdidier, élu greffier ; MM. Conty, marquis d'Hargicourt et Bosquillon de Genlis, écuyer, avocat en Parlement et au bailliage de Montdidier, et ancien maire de ladite ville, élus procureurs-syndics ; le marquis de Monchy, chevalier seigneur de Cantigny et autres lieux, élu membre de l'assemblée en remplacement du marquis d'Hargicourt. Élection de huit membres pour compléter l'assemblée : pour le clergé, MM. Angot, curé de Montigny et doyen rural, Leuillier, curé de Sourdon ; pour la noblesse, MM. Aubé de Braquemont, chevalier, seigneur de Damery, Guillebon, fils, seigneur de Beauvoir ; pour le tiers-état, MM. Cauvel, conseiller, procureur du Roi en l'élection de Montdidier, propriétaire, Dauchy, propriétaire à St-Just, Galoppe, propriétaire, seigneur d'Armancourt, de Bussi, propriétaire et cultivateur à Rouvrel. Election du bureau intermédiaire : MM. Angot, le marquis de Monchy, Cauvel et Dauchy. La messe du St-Esprit fixée au lendemain. — Fol. 2 v°. Du 2 septembre, onze heures du matin, messe du St-Esprit à St-Pierre, célébrée par M. Pépin, doyen de Roye, un des membres de l'assemblée. — Fol. 3. Du 3 septembre. Les observations à faire sur le règlement du 5 août remises à l'assemblée complète, après préparation par le bureau intermédiaire. Frais d'administration. Le bureau intermédiaire formera un état des arrondissements du département. Correspondance des procureurs-syndics avec M. Boullet de Varenne, procureur-syndic de l'assemblée provinciale. Logement des membres de l'assemblée. Les archives seront déposées dans la salle de l'hôtel-de-ville où l'assemblée tient ses séances. Discours de clôture du président y transcrit. L'assemblée complète convo-

quée pour le 6 octobre. — Fol. 5. Du 20 octobre. (Hôtel de-ville). Première séance de l'assemblée complète. Composition de l'assemblée. Discours du président. Élection de M. Véret, curé de Villers lès Roye, pour l'ordre du clergé, en remplacement de M. Lœuiller, curé de Sourdon, qui n'a pas accepté. Messe du St-Esprit fixée au lendemain.— Fol. 5 v°. Du 21 octobre, onze heures. Messe du St-Esprit célébrée à St-Pierre par M. Pépin, doyen du chapitre de Roye, « MM. Ango et Auty faisant les fonctions d'assistants ; M. Pépin a fait avant l'offertoire un discours analogue à la circonstance. » — Fol. 6. Du 22 octobre. Rapport des procureurs-syndics sur ce qui s'est passé depuis l'assemblée préliminaire. Confirmation du bureau intermédiaire et du secrétaire greffier. État présenté par les procureurs-syndics des arrondissements dont les chefs-lieux seront Montdidier, Roye, Breteuil et Moreuil. Cinquième arrondissement créé à St-Just. Composition des bureaux : (Impositions ; — population, bestiaux et commerce local ; — bien public ; — propriétés foncières, navigation et agriculture.) Frais de l'assemblée. — Fol. 7. Rapports des procureurs-syndics, y transcrits : Frais de l'assemblée; accomplissement des instructions ministérielles ; « syndics résidents ; .....députés assignés aux arrondissements ; .....procès-verbaux des assemblées municipales ; .....instructions données par l'assemblée préliminaire ; règlement ; .....multiplicité des rôles ; .....rôle de la capitation ; rôle des vingtièmes ;.....état des apperçus des frais ;.....syndics et greffiers des assemblées municipales ; .....arrondissements ; .....chemins ; .....tailles et impositions. » — Fol. 15 v°. Du 26 octobre. Les mémoires relatifs à chaque bureau seront transcrits sur un registre spécial. « Raport du bureau des propriétés foncières, navigation et agriculture. » — Fol. 16. Du 27 octobre. « Raport du bureau de la population, des bestiaux et du commerce local...... Raport de la commission pour les frais et les honoraires. » — Fol. 17. Du 27 octobre. « Augmentation du nombre des députés, porté à vingt », en remplacement du Boulonnois, détaché de la province. Titres du département de Montdidier à cette augmentation. « Raport du bureau du bien public. » — Fol. 18. Du 29 octobre. Lecture d'un mémoire de M. Lendormy, docteur de la faculté de médecine de Paris sur les maladies propres au département. « Raport du bureau des impositions.» Frais de l'assemblée. Remerciements aux officiers municipaux pour le local qu'ils ont prêté à l'assemblée. Discours de clôture du président. — Fol. 19 v°. « Discours de M. le duc de Mailly, président de l'assemblée du département de Montdidier, à l'ouverture de l'assemblée, du 20 octobre 1787 », y transcrit. — Fol. 20 v°. « Discours de M. le duc de Mailly à la clôture de l'assemblée, le lundi 29 octobre 1787 », y transcrit. — Fol. 21 v°. « Compliment fait à M. le duc de Mailly par M. Prévost, avocat du Roi à Roye, après la signature du procès-verbal faite le 29 octobre 1787 au soir », y transcrit.

1788. — Fol. 22. Du 13 octobre. Composition de l'assemblée. Discours du président et réponse de M. Pépin. Excuse de M. de Bussy, à cause du mauvais état de sa santé. Dépôt du procès-verbal de nomination par l'assemblée d'arrondissement de Moreuil, de M. Julliart, en remplacement de M. de Lettres décédé. Messe du St-Esprit célébrée à St-Pierre par M. Ango. Élection de M. Dainval de Frétoy, en remplacement du vicomte de Béthisy, député supplémentaire, nommé par l'assemblée provinciale pour l'ordre de la noblesse. Élection de deux membres supplémentaires : M. Pillon de la Tour, curé de St-Sépulcre de Montdidier, pour le clergé de l'arrondissement de Montdidier, et M. de Bacq, propriétaire et cultivateur à Moyenneville, pour le tiers-état de l'arrondissement de St-Just. Rapport y transcrit des procureurs-syndics sur les opérations du bureau intermédiaire depuis la dernière assemblée du département : tempête du 13 juillet 1788 ; travaux des routes; augmentation du nombre des députés du département; décès de M. de Lettres ; nouveaux membres de l'assemblée ; « limites entre l'élection de Mondidier et celle de Beauvais ; .....syndic royal ; .....quels moyens à prendre pour obliger l'assemblée municipale ou paroissiale à se conformer à ce qui leur est prescrit ; .....composition régulière des municipalités ; .....bien public, haras, éducation des bestiaux ; .....canal de jonction de l'Oise à la Somme ; .....commerce ; .....les pépinières royales ; .....travaux des routes ; .....indemnité pour résiliation des baux ; .....application des paroisses aux atteliers supprimés ; .....nomination d'un caissier ; .....traverse de Cuvilly; .....chemins vicinaux ; .....certificats, mandats ; .....taille ; .....mandements pour la taille ; .....titres clércaux ; .....matières nouvellement imposables ; .....comptabilité ; .....déplacement des commissaires ; .....fonds de charité ; .....paroisses grêlées ; .....fonds de charité demandés pour les grêlés ; .....contribution volontaire pour les grêlés ; .....adjudication d'ouvrages pour églises et presbytères ; .....autorisation de dépenses jusqu'à 500 l. par la commission ; .....projet d'arrêt du Conseil pour l'autorisation des dépenses des églises et presbytères ; .....têtes de loups, gratifications ; .....turneps ; .....

États Généraux : des huit corps à qui le bureau les a fait passer (les exemplaires de l'arrêt du Conseil du 5 juillet concernant la convocation des États Généraux), M. le doyen du chapitre de Roye est le seul qui ait envoyé des renseignements extraits des registres des délibérations du chapitre : c'est la copie, 1° d'un acte capitulaire du 18 juillet 1614, par lequel le chapitre a nommé un de ses membres comme député à l'assemblée du clergé convoquée à Amiens par M. l'Évêque, à l'effet d'élire des députés aux états indiqués au ... septembre suivant en la ville de Sens, 2° d'un acte capitulaire du 20 octobre 1614, par lequel le chapitre, sur la sommation à lui faite le 30 septembre, à la requête du procureur du Roi du bailliage de Roye, de comparoitre devant le gouverneur de Roye ou son lieutenant général, en l'auditoire, pour nommer des députés du clergé aux États Généraux indiqués à Sens, a chargé trois de ses membres de représenter à l'assemblée qu'ils avoient comparu à l'évêché le 25 juillet, et nommé pour député M. de St-Jean, prévôt et chanoine d'Amiens. » Impositions. Composition des bureaux. Vins de présent offerts au président de l'assemblée par les officiers de l'élection et par les officiers municipaux de Montdidier ; députation nommée pour les remercier. — Fol. 52. Du 14 octobre. Travail des bureaux. — Fol. 52. Du 15 octobre. Id. — Fol. 52 v°. Du 16 octobre. « Arrêt du Conseil du 4 octobre 1788 », au sujet duquel les procureurs-syndics observent « que le bureau n'avoit éprouvé aucun refus de la part de MM. les officiers de cette élection qui, dès le moment qu'ils avoient sçu que le bureau étoit occupé de la répartition de la taille, lui avoient fait donner communication des rôles de 1788 et de quelques déclarations faites au greffe de leur siège, qu'en conséquence, les opérations du département de la taille de 1789 s'étoient trouvées terminées avant la tenue de la présente assemblée, conformément à ce qui avoit été prescrit par la lettre de M. Necker du 25 septembre », etc. « Adjoints pour les municipalités..... Électeurs..... Formes des assemblées d'arrondissements..... Haras..... Lettres écrites par le greffier de l'élection à tous les syndics royaux de ce département..... Défenses faites au greffier de l'élection de s'immiscer à donner des ordres aux syndics royaux..... Lettres circulaires écrites aux syndics municipaux..... Messe des morts pour M. de Lettres, à célébrer demain. » — Fol. 54 v°. Du 17 octobre. « Messe des morts pour M. de Lettres », célébrée à St-Pierre par M. Ango. « Compliment de condoléance à Madame la duchesse de Mailly, à l'occasion de la mort du marquis de Chamillard..... Rapport du bureau de l'impôt », y transcrit. — Fol. 58 v°. Du 18 octobre, 10 heures du matin. « Rapport du bureau du bien public », y transcrit, sur les travaux des routes. Arrêté de l'assemblée sur les conclusions dudit rapport. — Fol. 65. Du 18 octobre, 5 heures de relevée. « Second rapport du bureau du bien public », y transcrit, au sujet de l'imposition en rachat de la corvée. Délibération sur les conclusions dudit rapport. « Rapport du bureau de la comptabilité et du réglement », y transcrit. Délibération sur les conclusions dudit rapport. — Fol. 69 v°. Du 19 octobre. « Troisième rapport du bureau des travaux publics », y transcrit. Délibération sur les conclusions dudit rapport. « Jonction de l'Oise à la rivière d'Avre et navigation de ladite rivière d'Avre et de celle du Dom....Fossés, ravines et canaux dans les villages et territoires du département..... Commerce, manufacture, tannerie. ....Béliers et brebis à distribuer aux cultivateurs..... Secours pour l'hôpital de Mondidier. » — Fol. 72. Du 20 octobre. « Enfans trouvés..... Rapport du bureau du bien public » y transcrit, sur la plantation des communes et voiries. « Nomination de M. Mareux comme député du tiers état pour l'arrondissement de St-Just », en remplacement de M. de Bacq, nommé à la séance du 13, et qui ne peut accepter. Députations à M. Lendormy, médecin à Montdidier, pour le remercier d'un mémoire qu'il a envoyé sur les enfants trouvés et à M. Scellier, négociant de ladite ville, pour le remercier de son zèle pour la restauration du commerce dans le département. « Rapport du compte de la recette et dépense de l'assemblée. » — Fol. 74. Du 21 octobre. Vols de cailloux sur les routes. Discours de cloture du président, — etc.

C. 2186. (Registre.) — In-fol., 123 feuillets, papier.

1788-1790. — Délibérations du bureau intermédiaire — 1788. — Fol. 1. Du 13 février, 10 heures du matin. (Cabinet de M. Bosquillon de Genlis). Division du département en cinq arrondissements, et état des paroisses qui composent chacun d'eux. État des députés appartenant à chacun des arrondissements. — Fol. 7 v°. Du 13 février, trois heures de relevée. Réparations à faire aux rues de Verpillières. Travaux des routes. « Éducation des bestiaux, haras..... Abonnement des vingtièmes. » — Fol. 8 v°. Du 10 avril. Sur diverses décisions du Conseil. Neuville-le-Roy. Damery. Hangest. Ferme et régie générale. « Formation des municipalités. » Lettre y transcrite du contrôleur général à la commission intermédiaire provinciale, sur la composition des assemblées municipales, 6 mars 1788. Lettre

y transcrite du contrôleur général à la commission intermédiaire provinciale, sur le remplacement des membres des assemblées municipales, en cas de mort ou de démission. 7 mars 1788. « Projet de lettre à écrire aux syndics des assemblées municipales des paroisses dont les procès-verbaux de nomination sont imparfaits », y transcrit. — Fol. 15. Du 17 avril. « Distribution des fonds de charité. » Travaux des routes. Comptabilité. Fol. 17. Du 30 avril. « Adjudications des travaux des routes. » — Fol. 17. v°. Du 9 mai. « Fonds de charité. » Roye-sur-Matz. Neuville-le-Roi. « Vingtièmes. ....Mémoire sur la répartition à faire des vingtièmes pour les six derniers mois de 1788, y compris les 180,000 l. d'augmentation en conséquence de l'abonnement accordé », par M. Bosquillon de Genlis, y transcrit. — Fol. 24 v°. Du 2 juin. « Canal... Grêle, Dameri. » Lettre y transcrite des procureurs-syndics provinciaux au bureau intermédiaire de Montdidier, à l'effet de nommer des commissaires pour les routes. 27 juin 1788. Lettre y transcrite de la commission intermédiaire provinciale au bureau intermédiaire de Montdidier, au sujet de la dépense concernant les églises et presbytères. 27 juin 1788. — Lettre y transcrite du contrôleur général à la commission intermédiaire, relativement aux cimetières à fournir aux non catholiques. 3 avril 1788. — Fol. 27 v°. Du 19 juin. « Canal..... Commissaires pour vérification de dommages » causés par la grêle ou autres accidents analogues. — Fol. 29. Du 10 juillet. « Commissaires pour les routes..... Canal. » — Fol. 29. Du 16 juillet. « Vérification des accidents fortuits et domages » ; nomination de commissaires. — Fol. 30. Du 24 juillet. « Chemins vicinaux..... Distribution des fonds de charité pour 1788..... État arrêté au Conseil des dépenses du département..... Déplacements gratuits des commissaires délégués..... Commissaire pour la représentation des têtes de loup..... Encouragement des fabriques et du commerce.... Pépinières royales..... Frais d'administration, année 1788. » — Fol. 32 v°. Du 30 juillet. « Dommages causés par la grêle des 30 mai et 13 juillet 1788..... État de distribution proposé pour l'emploi des fonds de charité 1788 », y transcrit. « Oroër, Vellennes ; limites entre les élections de Beauvais et Mondidier. » Lettre y transcrite du bureau à la commission intermédiaire, au sujet de la contribution en rachat de la corvée. Lettre y transcrite du bureau à la commission, au sujet des limites entre l'élection de Mondidier et celle de Beauvais. Id., sur le projet de canal de jonction de l'Oise à la Somme. Fontaine-sous-Montdidier. Décisions du Conseil relatives aux assemblées municipales. Lettre y transcrite du contrôleur général à la commission intermédiaire provinciale, sur les formes à observer pour la tenue des assemblées municipales. Paris, 14 juillet 1788. — Fol. 36 v°. Du 7 août. « Grêle..... Motifs de la forme donnée aux procès-verbaux..... État des paroisses grêlées le 30 mai et 13 juillet », y transcrit. « Nouvelle demande sur les fonds de charité. » Vingtièmes. Municipalités. — Fol. 39. Du 19 août. Travaux des routes. « Secours (de 600 l.) pour les cultivateurs grêlés, donnés par M. le duc de Mailly et les membres du bureau. Lecture d'une lettre écrite aux procureurs-syndics par M. Aleaume, notaire au Châtelet, faisant savoir « qu'une personne qui ne veut pas être connue l'avoit chargé de remettre à M. le directeur du *Journal de Paris*, ... une somme de douze cens livres, pour être distribuée aux plus nécessiteux des cultivateurs grêlés de cette élection. » — Fol. 41. Du 28 août. Secours pour les victimes de l'orage du 13 juillet. « Remplacement de M. de Lettres, député de l'arrondissement de Moreuil», décédé. Impositions. — Fol. 43. Du 4 septembre. « Fonds de charité : distribution arrêtée par la commission..... Destination des 1,254 l. envoyées de Paris pour la grêle. » Bonvillers. Impositions. Réparations à faire à l'église du Quesnel. « Extrait de la délibération du 13 juillet 1788 de la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens », sur les impositions et l'exemption de taille personnelle pour les mineurs, y transcrite. « État des paroisses grêlées le 13 juillet 1788, dont la perte est au-dessus des deux tiers », y transcrit. — Fol. 46. Du 11 septembre. Travaux des routes. « Décision sur la distribution des fonds de charité. » — Fol. 47 v°. Du 18 septembre. Remplacement de M. de Lettres, décédé. « Projet d'arrêt pour la vente des anciens chemins abandonnés..... Comptabilité..... Lettres écrites aux 44 municipalités de l'arrondissement de Moreuil, sur l'élection d'un membre de l'assemblée en remplacement de M. de Lettres », y transcrites. Montdidier, 20 septembre 1788. — Fol. 49 v°. Du 26 septembre. Travaux des routes. Lettre y transcrite de la commission intermédiaire au bureau intermédiaire relativement à la dépense des églises et presbytères. Amiens, 27 juin 1788. Id., relativement aux réparations de l'église du Quesnel. Amiens, 18 septembre 1788. Projet d'arrêt du Conseil y transcrit, pour les réparations d'églises et de presbytères. « Extrait de la délibération de la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens du 19 septembre 1788 », sur les travaux des routes, y transcrit. — Fol. 54 v°. Du 2 octobre. Réception d'une lettre du duc de

Mailly qui annonce l'ouverture de l'assemblée du département pour le 13 octobre. — Fol. 55. Du 8 octobre. Fresnoy. « Département pour la taille de 1789. » — Fol. 56. Du 30 octobre. Département de la taille. Réparations à l'église du Quesnel. Fresnoy. — Fol. 57. Du 6 novembre. « Breteuil, fonds de charité..... Puy-la-Vallée. » — Fol. 59. Du 20 novembre. Premier secours pour les grélés, de 23,283 l..... Contribution volontaire de MM. les députés externes de l'assemblée de département..... Distribution des fonds ordonnés par le Roi et de ceux provenants de la contribution volontaire en faveur des victimes de l'orage du 13 juillet 1788 ; extrait de la séance du 24 octobre 1788 de la commission intermédiaire provinciale de Picardie », y transcrit. — Fol. 61 v°. Du 4 décembre. Capitation. Secours aux grélés. « État de répartition de la somme de 23 283 l. assignée par la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens », y transcrit. « Lettre circulaire écrite aux 40 paroisses grélées au-dessus du tiers », y transcrite. — Fol. 64 v°. Du 18 décembre. Capitation. Incendies. « Nouveaux fonds de charité demandés. » Lettre à ce sujet à la commission intermédiaire provinciale, y transcrite. 11 décembre 1788.

1789. — Fol. 65 v°. Du 15 janvier. « Nouveaux secours pour les cultivateurs grélés le 13 juillet 1788, mandat de 9,630 l..... Observations et avis du bureau intermédiaire du département de Montdidier sur les projets des baux à renouveler pour l'entretien des chaussées de pavés de grès à recommencer en avril prochain », y transcrites. Lettre y transcrite de la commission intermédiaire au sujet du nouveau secours de 9,630 l. pour les grélés. Amiens, 31 décembre 1788. Réponse y transcrite du bureau intermédiaire de Montdidier à ladite lettre. Janvier 1789. — Fol. 68 v°. Du 22 janvier. Réclamations contre les poursuites rigoureuses exercées par le receveur particulier des finances contre les collecteurs des paroisses grélées, pour le paiement de ce qui reste dû de leurs impositions. Royaucourt, Ételfay, Ferrières, etc., demandes de secours. Travaux des routes. « Épidémie de Fournival. » Lettres y transcrites à ce sujet. Lettres y transcrites au sujet de l'épidémie d'Arvillers. — Fol. 72 v°. Séance du 3 février. Impositions. Travaux des routes. Ateliers de charité dans les paroisses grélées ; envoi de 2,400 l. par la commission intermédiaire. État de répartition y transcrit de ladite somme. Capitation des non taillables; correspondance y transcrite à ce sujet. Lettres y transcrites au sujet des travaux des routes, de la contribution en rachat de la corvée, de la modicité de la fixation de 2 d. pour livre de la taille, pour la confection des rôles. « Extrait de la séance de la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens du 16 janvier 1789 », sur le même objet, y transcrit. « État de répartition de la somme de 9,300 l., faisant partie de celle de 9,630 l., nouveau secours accordé aux grélés du 13 juillet 1788 », y transcrit. — Fol. 80 v°. Du 12 février. Capitation des non taillables. Fonds de charité. Reconstructions et réparations d'églises et presbytères. « Paroisses ou hameaux au-dessous de neuf feux à réunir aux municipalités voisines. » — Fol. 82 v°. Du 26 février. Garde messier de Villers-lès-Roye ; lettre y transcrite. — Fol. 83. Du 19 mars. Capitation. Roquencourt. État y transcrit des frais d'administration de 1788. — Fol. 84. Du 22 avril. Roye-sur-Matz. « Secours pour des particuliers grêlés. » — Fol. 84 v°. Du 7 mai. Hédencourt. Buvraines. — Fol. 85. Du 14 mai. Tricot. Nomination d'un clerc lai maître d'école à Puy-le-Vallée. Chepoix. Incendiés. Plainval. Pont de Bonneuil. Incendie à Roye les 5 et 6 janvier 1789. Follie, incendie. — Fol. 86 v°. Du 28 mai. Castel. Montigny, incendie. Neuville-le-Roy, id. — Fol. 87. Du 4 juin. Moreuil. Damery. « Lettre à M. Necker par les députés du bureau », au sujet de la disette de grains, y transcrit. — Fol. 88 v°. Du 10 juin. Cantonniers. Travaux des routes. Frais d'administration. Damery. — Fol. 90. Du 17 juin. Travaux des routes. Fonds de charité. Lettre y transcrite au sujet des travaux des routes. — Fol. 92. Du 23 juin. Thilliers. Travaux des routes. Fonds de charité. — Fol. 93. Du 9 juillet. Travaux des routes. — Fol. 94. Du 23 juillet. « Buvraines, gratification en tuiles. » Chepoix, id. Neuville-le-Roy, id. Hardivilliers et Maisoncelle, id. « État de distribution proposé pour l'emploi des fonds de charité de l'année 1789 », y transcrit. Fresnoy. « État de répartition de la somme de 5,880 l. 18 s. 1d. en faveur des grélés du 13 juillet 1788 », y transcrit. — Fol. 99 v°. Du 6 août. Quiry-le-Sec. Épidémie de Roye-sur-Matz. — Fol. 100. Du 13 août. Montigny, couvertures en tuiles. Travaux des routes. Incendie à Beuvraines. — Fol. 102. Du 17 septembre. Ravenel, couvertures en tuiles. — Fol. 102 v°. Du 1er octobre. Roye-sur-Matz. — Fol. 103. Du 8 octobre. Dancourt et Popincourt. — Fol. 103. Du 15 octobre. Cantonniers. — Fol. 103 v°. Des 22 octobre, 12 et 19 novembre. — Fol. 104. Du 26 novembre. Gabelle et tabac. — Fol. 104. Du 1er décembre. Frais de bureau. [illegible] ; [illegible] — Fol. 104 v°. Du 3 décembre. Impositions. — Fol. 104 v°. Du 10 décembre. Impositions. — Fol. 105. Du 17 décembre au matin.

Impositions. — Fol. 105. Du 17 décembre après-midi. Travaux des routes. Guerbigny. Impositions. Fontaine-St-Lucien. — Fol. 106. Du 24 décembre. Beuvraines ; couvertures en tuiles. Esclainvilliers, incendie.

1790. — Fol. 106 v°. Du 12 janvier. Fontaine-St-Lucien. Travaux des routes. — Fol. 106 v°. Du 14 janvier. Cantonniers. Ailly-sur-Noye ; couvertures en tuiles. — Fol. 107. Du 21 janvier. Impositions. « Breteuil, haute paie à accorder à un détachement de dragons » y envoyé pour le maintien de l'ordre. — Fol. 107 v°. Du 28 janvier. Impositions. — Fol. 108. Du 4 février. Beuvraines, Thennes, incendies. — Fol. 108. Du 11 février. Cantonniers. Frais de bureau. Canny, incendie. — Fol. 108 v°. Du 25 février. État y transcrit des frais d'administration. — Fol. 109. Du 4 mars. Impositions. — Fol. 109. Du 11 mars. Ételfay, incendie. Cuvilly. — Fol. 109 v°. Du 18 mars. Impositions. Troussel, couvertures en tuiles. Secours aux grêlés du 13 juillet. — Fol. 110. Du 25 mars. Reconstruction de l'église de Villers-aux-Érables. Cuvilly. — Fol. 110. Du 1er avril. Impositions. — Fol. 110 v°. Du 15 avril. Demande de remises d'impositions pour les paroisses grêlées. — Fol. 111. Du 22 avril. Travaux des routes. Église de Villers-aux-Érables ; adjudication moyennant 10,400 l. « Montgerain, illégalité prétendue de la composition actuelle de la municipalité. » — Fol. 112. Du 29 avril. Impositions. — Fol. 113. Du 4 mai. Travaux des routes. — Fol. 113. Du 6 mai. Esclainvilliers, couvertures en tuiles. — Fol. 113 v°. Du 20 mai. Lawarde-Mauger. — Fol. 113 v°. Du 22 mai. Travaux des routes. — Fol. 114. Du 27 mai. Travaux des routes. Cuvilly. — Fol. 115. Du 2 juin. Travaux des routes. — Fol. 115 v°. Du 14 juin. Travaux des routes. Frais d'administration. Hardivilliers, incendie. État de répartition d'une somme de 3,930 l. en faveur des grêlés, y transcrit. — Fol. 117. Du 23 juin. Impositions. Arvillers, grêlés. — Fol. 118. Du 1er juillet. Travaux des routes. Chepoix, incendie. Fontaine-St-Lucien. Arvillers, secours aux grêlés. — Fol. 119. Du 8 juillet. Maisoncelle, couvertures en tuiles. — Fol. 119 v°. Du 15 juillet. Travaux des routes. — Fol. 120. Du 30 juillet. Lettre y transcrite de M. Berville, secrétaire provincial, au sujet des frais d'administration. 27 juillet 1790. — Fol. 120 v°. Du 10 août. Frais d'administration. — Fol. 121. Du 20 août. Lettre y transcrite de M. Berville sur la remise des papiers du département au directoire du district de Montdidier. Amiens, 10 août 1790. « Extrait du registre aux délibérations de la commission intermédiaire provinciale de Picardie, en sa séance du 17 août 1790 », sur le même objet, y transcrit. Cantonniers, — etc.

C. 2187. (Registre.) — In-fol., 170 feuillets, papier.

1789-1790. — Registre aux décrets. — Fol. 2. « Lettres patentes du Roi qui ordonnent l'envoi aux tribunaux, municipalités et autres corps administratifs des décrets de l'Assemblée Nationale qui ont été acceptés ou sanctionnés par Sa Majesté. » 3 novembre 1789. — Fol. 4. « Extraits des procès-verbaux de l'Assemblée Nationale. Articles de constitution. » — Fol. 5. « Décrets de l'Assemblée Nationale des 4, 6, 7, 8 et 11 août 1789 » abolissant le régime féodal, etc. — Fol. 7 v°. « Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Nationale du 18 août 1789 » sur le maintien de l'ordre public. — Fol. 9. Décret de l'Assemblée Nationale qui décide un emprunt de trente millions. 9 août 1789. — Fol. 9 v°. Décret de l'Assemblée Nationale relatif à la contribution patriotique. 6 octobre 1789. — Fol. 13. Décret de l'Assemblée Nationale sur la vente et la circulation des grains et farines. 29 août 1789. — Fol. 13. Décret de l'Assemblée Nationale sur le même objet. 18 septembre 1789. — Fol. 14. Décret de l'Assemblée Nationale qui ordonne que toutes les municipalités seront tenues d'exécuter les décrets des 29 août et 18 septembre 1789. 6 octobre 1789. — Fol. 15. Décret de l'Assemblée Nationale sur le recouvrement des droits subsistants. 23 septembre 1789. — Fol. 16. Décret de l'Assemblée Nationale sur le recouvrement des deniers publics. 26 septembre 1789. — Fol. 17 v°. Décret de l'Assemblée Nationale sur la célérité de l'instruction des procès criminels. 8 et 9 octobre 1789. — Fol. 21 v°. « Loi martiale contre les attroupemens. » 21 octobre 1789. — Fol. 23. Décret de l'Assemblée Nationale sur la formation d'un tribunal chargé de juger les crimes de lèse nation. 21 octobre 1789. — Fol. 23. Décret de l'Assemblée Nationale sur les passe-ports. 15 octobre 1789. — Fol. 25. « Lettres patentes du Roi sur le décret de l'Assemblée Nationale concernant l'envoi et la transcription des décrets sur les registres des cours, tribunaux, corps administratifs et municipalités. » 6 novembre 1789. — Fol. 25 v°. « Lettres patentes du Roi sur décret du 5 novembre, concernant la nomination des suppléans. » Paris, 7 novembre 1789. — Fol. 26. Lettres patentes sur décret du 13 novembre, concernant les déclarations à faire des biens ecclésiastiques. 18 novembre 1789. — Fol. 27. Lettres patentes sur les décrets des 7 et 14 novembre, relatifs à la conservation des biens ecclésiastiques et celle des archives et bibliothèques des établissements religieux. 27 novembre 1789. — Fol. 27 v°. Lettres patentes sur décret du 28 novembre, sur l'imposition

des ci-devant privilégiés. 29 novembre 1789. — Fol. 28. Lettres patentes sur décret, sur l'admission des non catholiques aux emplois civils et militaires. Décembre 1789. — Fol. 28 v°. Lettres patentes sur décret du 14 décembre, pour la constitution des municipalités. Décembre 1789. — Fol. 34. Lettres patentes sur décret du 17 décembre concernant les formes et modes de répartition à l'égard des taillables de la Champagne, etc. 19 décembre 1789. — Fol. 34 v°. Lettres patentes sur décret du 28 décembre, sur la juridiction contentieuse à exercer provisoirement par les officiers municipaux. 30 décembre 1789. — Fol. 35. Lettres patentes sur décrets des 29 et 30 décembre 1789, sur les municipalités. Janvier 1790. — Fol. 36. Lettres patentes sur décret du 26 décembre, relativement à la contribution patriotique. 30 décembre 1789. — Fol. 36 v°. « Proclamation du Roi concernant les déclarations pour la contribution patriotique. » 14 janvier 1790. — Fol. 38 v°. Lettres patentes sur décret du 9 novembre, qui prohibe la disposition de tous bénéfices à l'exception des cures. 27 novembre 1789. — Fol. 39. Lettres patentes sur décret du 16 novembre, concernant la confiscation des grains et farines en contravention. 27 novembre 1789. — Fol. 39 v° Lettres patentes sur décret du 16 novembre concernant les provisions d'offices de judicature. 29 novembre 1789. — Fol. 40. Lettres patentes sur décret du 27 novembre, qui prohibe toutes espèces d'étrennes, gratifications, vins de villes, etc., à ceux qui exercent des fonctions publiques. 29 novembre 1789. — Fol. 41. « Proclamation du Roi concernant les déclarations pour la contribution patriotique. » 14 janvier 1790. — Fol. 43. Lettres patentes sur décrets des 19 et 21 décembre 1789, concernant la caisse d'escompte et la caisse de l'extraordinaire. Janvier 1790. — Fol. 45. Lettres patentes sur décret du 21 janvier, concernant les condamnations prononcées pour raison des délits et des crimes. Janvier 1790. — Fol. 45 v°. Lettres patentes sur décrets des 4 et 5 janvier, concernant les pensions, traitements conservés, etc. 14 janvier 1790. — Fol. 46 v°. Lettres patentes sur décret du 23 janvier, concernant la compensation des quittances des décimes, etc. 27 janvier 1790. — Fol. 47 v°. Lettres patentes sur décret du 22 janvier, pour la constitution des assemblées primaires et administratives. Janvier 1790. — Fol. 51. Lettres patentes sur décret du 28 janvier 1790, concernant les octrois, droits d'aides, etc. 31 janvier 1790. — Fol. 54 v°. Lettres patentes sur décret du 30 janvier, concernant les impositions. 3 février 1790. — Fol. 55 v°. Lettres patentes sur décret du 5 février, sur les déclarations des biens ecclésiastiques. 12 février 1790. — Fol. 56. Lettres patentes sur décret du 11 février, concernant la détermination de la valeur de la journée de travail. 12 février 1790. — Fol. 57. Lettres patentes sur décret du 13 février qui prohibe les vœux monastiques. 19 février 1790. — Fol. 57 v°. Lettres patentes sur décret du 23 février, concernant la sûreté des personnes, des propriétés, etc. 26 février 1790. — Fol. 59. Lettres patentes sur décrets des 19 et 20 février, qui fixent le traitement des religieux qui sortiront de leurs maisons. 26 février 1790. — Fol. 60. Lettres patentes sur décrets des 15 janvier, 16 et 26 février, qui divisent la France en départements. 4 mars 1790. — Fol. 78 v°. Proclamation du Roi sur décret du 7 janvier, concernant le serment à prêter par la garde nationale. 16 mars 1790. — Fol. 79. Proclamation du Roi sur décret du 28 février, concernant l'armée. 21 mars 1790. — Fol. 80 v°. Lettres patentes sur décret du 17 mars sur l'aliénation aux municipalités de 400 millions de biens ecclésiastiques. 24 mars 1790. — Fol. 81 v°. Lettres patentes sur décret du 16 mars, concernant les personnes détenues en vertu d'ordres particuliers. 26 mars 1790. — Fol. 84. Lettres patentes sur décret du 20 février, concernant les religieux. 26 mars 1790. — Fol. 85 v°. Lettres patentes sur décret du 18 mars, pour arrêter les abus relatifs aux bois et forêts ecclésiastiques. 26 mars 1790. — Fol. 88. Proclamation du Roi sur décret du 29 mars, concernant les assemblées primaires et administratives. 30 mars 1790. — Fol. 89 v°. Lettres patentes sur décrets des 14, 15, 18, 20 et 21 mars, concernant la suppression de la gabelle, etc. 30 mars 1790. — Fol. 92. Lettres patentes sur décret du 2 mars relatif à la contribution patriotique. 1er avril 1790. — Fol 93 v°. « Instructions publiées par ordre du Roi, sur les divisions et démarcations de territoire relativement à la confection des rôles de 1790. » 22 avril 1790. — Fol. 95. Instructions sur la manière d'opérer les compensations de la moitié des quittances de décimes ou de capitation payées par les ci-devant privilégiés, avec leurs cotisations dans les rôles de suppléments des six derniers mois 1789. 13 avril 1790. — Fol. 100. Lettres patentes sur décret du 22 mars concernant la suppression du droit de marque des cuirs. 24 mars 1790. — Fol. 103 v°. Lettres patentes sur décret du 15 mars, concernant les droits féodaux. 28 mars 1790. — Fol. 114 v°. Lettres patentes sur décret du 20 mars, relativement aux administrations de départements et de districts et à la police. 20 avril 1790. — Fol. 116 v°. Lettres patentes sur décrets des 16 et 17 avril, concernant les dettes du clergé, les assignats, etc. 22 avril 1790. — Fol. 119. Lettres patentes sur décrets des 14 et 20 avril

concernant l'administration des biens déclarés à la disposition de la Nation, etc. 22 avril 1790. — Fol. 121. Proclamation du Roi relative aux assignats. 19 avril 1790. — Fol. 122 v°. Lettres patentes sur décret du 25 avril, concernant les maîtres de poste. 5 mai 1790. — Fol. 124. Lettres patentes sur décret du 22 mars, sur la continuation des procès contre la régie. 14 mai 1790. — Fol. 125 v°. Lettres patentes sur décret du 3 mai, concernant les droits féodaux rachetables. 9 mai 1790. — Fol. 137. Proclamation du Roi, concernant les impositions de 1790. 6 juin 1790. — Fol. 139 v°. Lettres patentes sur décret du 14 mai, pour la vente de quatre cent millions de domaines nationaux. 17 mai 1790. — Fol. 145. Lettres patentes sur décret du 31 mai, relatif à l'instruction pour la vente de quatre cent millions de domaines nationaux. 3 juin 1790. — Fol. 153. Proclamation du Roi sur décret du 1er juin, concernant la forme, la valeur et le nombre des assignats. 13 juin 1790. — Fol. 154 v°. Proclamation du Roi sur décret du 9 mai, relatif à la signature des assignats. 13 juin 1790. — Fol. 156. Lettres patentes sur décret du 18 juin, concernant la dîme. 23 juin 1790. — Fol. 157 v°. Lettres patentes sur décret du 26 juin, relatif aux rôles de supplément sur les privilégiés. 4 juillet 1790. — Fol. 159. Lettres patentes sur décret du 13 juillet, relativement aux impositions. 22 juillet 1790. — Fol. 160. Proclamation du Roi sur décret du 19 juillet, qui règle l'uniforme des gardes nationales. 23 juillet 1790. — Fol. 162. Proclamation du Roi sur décrets des 26 juin et 3 juillet, concernant l'armée navale. 7 juillet 1790. — Fol. 164. Proclamation du Roi sur décret du 10 juillet, concernant le recouvrement des impositions suspendu par les tentatives de gens mal intentionnés. 24 juillet 1790. — Fol. 165. Proclamation du Roi sur décret du 18 juillet, concernant le paiement d'arrérages des rentes et pensions assignés sur le clergé, etc. 23 juillet 1790. — Fol. 166 v°. Lettres patentes sur décret du 19 juillet, relatif aux contributions publiques. 23 juillet 1790. — Fol. 167. Proclamation du Roi sur décret du 4 juillet sur la circulation des poudres et munitions. 18 juillet 1790. — Fol. 168. Lettres patentes sur décret du 22 juillet, concernant les délits de chasse commis dans les lieux réservés aux plaisirs du Roi. 25 juillet 1790. — Fol. 169. Lettres patentes sur décret du 20 juillet, relativement aux juifs. 7 août 1790. — Fol. 171. Proclamation du Roi relative au recouvrement des avances faites pour les subsistances. 19 août 1790. — Fol. 171 v°. Proclamation du Roi sur décret du 11 février, qui déclare « que les municipalités n'ayant le droit ni de destituer leurs membres ni de les priver d'aucun de leurs droits civils, la délibération de la municipalité de Montdidier du 6 novembre dernier n'a aucun caractère légal, et qu'elle ne peut en conséquence porter atteinte ni à l'honneur ni à aucun des droits du sieur Cousin de Beaumesnil. » 11 février 1790, — etc.

C. 2188. (Registre.) — In-fol., 52 feuillets, papier.

1787-1790. — « Registre cotté C, pour servir à inscrire les rapports, mémoires et éclaircissemens du bureau du bien public, etc. » — Fol. 1. « Rapport du bureau du bien public fait à l'assemblée du département de Montdidier, par M. de Lettres, écuyer, seigneur et propriétaire de l'Épinoy, paroisse de Moreuil, le 27 octobre 1787 » ; réponses à diverses questions, pour les villes et bourgs de Roye, Breteuil, Moreuil, St-Just, Crèvecœur-lès-Lihus, Hardivillers, Maignelay, Guerbigny. — Fol. 16 v°. « Mémoire sur les maladies qui règnent le plus fréquemment à Montdidier et dans les villages circonvoisins, sur leurs causes et les moyens de les prévenir, par M. Chandon, médecin à Montdidier, correspondant de la société royale de médecine. » — Fol. 20. « Mémoire par M. Lendormy, médecin à Montdidier, docteur régent de la faculté de médecine de Paris, lu par M. Cauvel à la séance de l'assemblée de département dudit Montdidier, le 29 octobre 1787 », sur les maladies endémiques. — Fol. 25. « Mémoire sur la carie ou bled noir. » — Fol. 25 v°. « Mémoire sur les incendies et les incendiaires pour cause de dépointement de fermage. » — Fol. 27 v°. « Mémoire sur la mandicité. » — Fol. 30. « Mémoire sur la meilleure éducation des bêtes à laine, leur multiplication, nourriture, etc, relatif à la demande faite au nom de l'assemblée provinciale par la lettre de MM. les procureurs-syndics du 4 janvier 1788. » — Fol. 37. « Délibération du bureau intermédiaire en sa séance du 16 juillet 1788 », relativement à la tempête du 13 juillet précédent. — Fol. 38. « Extrait de la séance du 6 juin 1788 de la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens », sur les dommages causés par la grêle dans la paroisse de Damery. — Fol. 39. « Court apperçu sur le commerce de la tannerie de la ville de Mondidier. » — Fol. 41. Mémoire relatif aux enfants trouvés, et aux sources minérales de l'élection de Montdidier, par M. Lendormy. 15 octobre 1788. — Fol. 45 v°. « Mémoire concernant la manufacture de bas de la ville de Mondidier », par M. Scellier, négociant et changeur pour le Roi à Montdidier. 17 octobre 1787. — Fol. 47 v°. « Mémoire concernant la filature des laines pour l'usage des bas au métier et des bas tricotés », par M. Scellier.

12 février 1788. — Fol. 19. « Rapport sur les hôpitaux, fait par M. Billecocq le jeune, administrateur du district de Montdidier, dans la séance du conseil général du district du 29 septembre 1790. »

C. 2189. (Liasse. — 151 pièces, papier.

1788. — Impositions. — États des domaines et forêts du Roi, biens patrimoniaux des princes du sang, de l'ordre de Malte et des hôpitaux : Abbeville-St-Lucien. — Ailly-sur-Noye. — Ainval. — Auxy-le-Grand et le Petit. — Andechy. — Arviller. — Assainviller. — Aubeviller. — Ayencourt-le-Monchel. — Bayonviller. — Beaucourt. — Beaufort. — Beaupuis. — Becquigny. — Berny. — Biermont. — Blancfossé. — Boitteau-La-Boissière. — Bouchoire. — Bouillancourt. — Boullognes. — Boursaine. — Boussicourt. — Bus. — Buvraines. — Caix. — Canny. — Cantigny. — Cardonnois. — Castel. — Catheu. — Caurel, dépendanee de Maignelay. — Cayeux. — Chaussoy-Épagny. — Chirmont. — Coivrel. — Conteville. — Contoire — Cormeille. — Coullemelles. — Courcelles-Épayelles. — Courtemanche. — Crèvecœur-lès-Ferrières. — Dancourt. — Davenécourt. — Domeliens. — Dompierre. — Donfront. — Donmartin. — Erches. — Esclainvillers. — Esquenoy. — Ételfay. — Fécamps. — Ferrières. — Fignières. Fléchies. — Folleville. — Follie. — Fontaine-sous-Mondidier. — Fouencamps. — Fournival. — Frétoy. — Le Gallet. — Grandvillers-au-Bois. — Gratibus. — Grivesne. — Grivillers. — Guerbigny. — Guillaucourt. — Gury. — Hailles. — Hangest. — Hargicourt. — Hautviller. — Hourges. — La Berlière. — La Boissière. — La Mothe-Brunvillers. — Laneuville-le-Roy. — Laneuville-lès-Bessons. — Laneuville-sire-Bernard. — Lataulle. — Laucourt. — Lawarde-Mauger. — Léchel et Diencourt. — Lieuviller. — Liguière-le-Roye. — Louvrechy. — Maignelers. — Mailly-comté. — Maizière. — Malpart. — Mareuil-la-Mothe. — Maresmontier. — Marquivillers. — Marigny-aux Cerises. — Méharicourt. — Ménesvillers. — Ménil-Conteville. — Ménil-St-Georges. — Merville-au-Bois. — Mesviller dit Pienne. — Montgérain. — Montigny. — Moreuil. — Morizel. — Mortemer. — Moyenneville. — Neufvy. — Onviller. — Orviller et Sorel. — Pierrepont. Plessier-Rozinviller. — Ploiron. — Popincourt. — Promp-le-Roy. — Quesnel. — Le Quesnoy. — Quiry-le-Sec. — Ravenel. — Remaugies. — Remiencourt. — Ressons. — Riquebourg. — Rollot. Roquencourt. Rozières. — Rouvrel. — Rubescourt St-Aurin. St-Mards-lès-Triot. — St-Martin-aux-Bois. — Sains-Morenvilier. — Sauchoy-sur-Davenécourt. — Sauviller-Mongival. — Septoutre. — Sourdon. — Thilloloy. — Thory. — Tricot. — Tronquoy. — Troussencourt. — Vaux-sous-Mondidier. — Vendeuil et Caply. — Verpillières. — Villers-lès-Roye. — Villers-Tournelles. — Villers-Vicomte. — Waquemoulin. — Warsies. — Warvillers.

2190. (Liasse. — 26 pièces, papier.

1789. — Impositions. — Rôles de supplément sur les ci-devant privilégiés pour les six derniers mois de 1789. Abbeville-St-Lucien. — Ailly-sur-Noye. Le comte de Canisy, seigneur du lieu ; M. Rohart, ancien curé. — Auxy-le-Grand et le Petit. Le marquis de Soyecourt, seigneur d'Auxy-le-Grand ; duchesse d'Elbœuf, dame d'Auxy-le-Petit, en partie ; comte de Maitz, seigneur d'Auxy-le-Petit, en partie ; M. Prévost, curé d'Auxy. — Ainval. M. d'Inval. — Andechy. Le comte de Riencourt, seigneur du lieu ; M. Lempereur, curé. — Armancourt. M. Galoppe, seigneur du lieu. — Arviller. M. de Louvel, seigneur du lieu. — Assainvillers. Le duc de Villequier-Aumont. — Aubvillers. M. de Brache. — Ayencourt et le Monchel. M. Gentien, curé ; duc d'Étissac. — Bayonviller. Le chapitre de St-Quentin, seigneur du lieu ; Jean-Baptiste-Guillain Codevelle, curé. — Beaucourt. Le comte de Riencourt, seigneur du lieu ; comte Doria ; M. Caron, curé. — Beaufort. Le marquis de Navier, seigneur du lieu. — Beaupuits. — Beauvoir et Évauceaux. MM. de Beauvoir ; Malinguehen. seigneur d'Évauceaux. — Becquigny. M. de St-Aurin, chevalier de St-Louis, seigneur du lieu ; Jean-François Maillard, curé. — Beuvraigne. M. Vincent, curé. — Blanfossé. Mlle de Bethune, dame du lieu ; M. Queste, curé. — Boitteaux. — Bonviller. Le marquis d'Argicour (Hargicourt) ; M. Varcousin, curé. — Bouchoir. MM. Fuhaux, curé ; de Navier, seigneur voyer du lieu ; de Louvel, seigneur du lieu en partie. — Bouillancourt. Mlle de Villers, dame du lieu. — Boulogne. — Boursaines. — Brache. Charles-Louis Dainval, seigneur du lieu. — Bus.

C. 2191. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1789. — Impositions. — Rôles de supplément sur les ci-devant privilégiés pour les six derniers mois de 1789. Caix. Le marquis de Feuquières. — Campremy. Le comte de Crénole, seigneur du lieu. — Canny. Le

comte de Barbaçon (Barbanson), seigneur du lieu ; M. Dobel, curé. — Cantigny. MM. de Monchy, seigneur du lieu ; Firmin-Joseph Caboche, curé. — Le Cardonnois. Claude de la Cour, curé. — Castel. Les chapelains de la cathédrale d'Amiens, seigneurs du lieu ; M. Cauet, curé ; comte de Boufflers ; duchesse d'Elbeuf. — Catheux. M. Lesage, seigneur du lieu. — Cayeux. Le comte Doria, seigneur du lieu ; Sébastien Gallet, curé ; duc de Biron. — Chaussoy-Épagny. M. Morgan, seigneur du lieu. — Chirmont. Le duc de Mailly, M. Moindreaux, curé ; prince Camille de Rohan. — Conteville. — Contoire. La princesse d'Elbeuf. — Cormeilles. — Coulmelle. M. du Mesnil, seigneur du lieu ; comte de Mailly. — Courcelle-Épayelle. Le prieuré de Montdidier, seigneur de Courcelles ; Alexandre Varé, curé ; Mme de Louvencourt, dame d'Épayelle. — Courtemanche. M. Poullet, curé. — Crapeaumesnil. Le marquis de Soyécourt, seigneur du lieu ; M. Lenglet, curé. — Cuvilly et ferme de Bellicourt. Mme Petipas, dame de Séchelles et Cuvilly. — Damery. — Dancourt. Le marquis de Soyaucourt, seigneur du lieu. — Davenescourt. La comtesse de La Myrre, tutrice de ses enfants, seigneurs du lieu ; MM. l'abbé Danire, prieur ; Duboille, curé. — Démuin et Courcelle. M. Legras, seigneur du lieu ; Thuin, curé ; Lambert, vicaire. — Domeliens, Royaucourt et dépendances. M. Delattre, curé ; duc de Liancourt. — Domeliers. Le chapitre de la cathédrale d'Amiens, seigneur du lieu ; Jean-Firmin Hucher, curé. — Domfront. Mme de Louvencourt, dame du lieu. — Dompierre. — Dompmartin. — Erches. Les dames du Val de Grâce à Paris, dames du lieu ; Antoine Goron, curé. — Esclainvillier. Le duc de Mailly ; M. Dubus, curé. — Esquennoy. Le prince Camille de Rohan, commandeur, seigneur du lieu ; Jean-Baptiste D'Anne, vicaire. — Ételfay. M. Devillers, curé. — Ferrières. Le vicomte de Béthisy, seigneur du lieu. — Fescamps. Jean-François Cagnard, curé. — Fignière. — Fléchy. Mlle de Béthune, dame du lieu. — Folleville. Le duc de Mailly ; M. Fouquerelle, curé. — Follie. Le chapitre de la cathédrale d'Amiens, seigneur du lieu ; Jean-Baptiste Cleuet, curé. — Fontaine-sous-Montdidier. Le Bailli Denos, commandeur, seigneur du lieu ; M. Duponchel, curé. — Fonencamps. Le marquis de Thézy ; marquis d'Esserteaux ; M. Lefebvre, curé. — Fournival. Le duc de Fitz-James ; duc de Liencourt ; Léonor Féron, curé. — Frenceaux. M. de la Bosse, seigneur du lieu. — Frénoye-lès-St-Marc. Louis Hennequin, curé. — Le Frétoy. M. Dainval du Frétoy ; duc de Liancourt ; Paul Beauger, curé.

C. 2192. Liasse. — 50 pièces, papier.

1789. — Impositions. — Rôles de supplément sur les ci-devant privilégiés pour les six derniers mois de 1789. Le Gallet. Le commandeur, seigneur du lieu. — Griviller. Mme de Montovillié ; Louis-Charles Brunel, curé. — Guerbigny. Le comte de Soyécourt, seigneur du lieu ; marquis de Runes, seigneur de Warsy ; M. Riquier, curé. — Guillaucourt. Le comte de Martillat, seigneur du lieu. — Gury. Le baron de Pont-l'Abbé, seigneur du lieu en partie ; M. Martin, vicaire en chef. — Gratibus. Le comte de Cambray, seigneur du lieu ; M. Boulet, curé. — Hailles. Nicolas-Lucie de Herte, seigneur du lieu ; Jean-Baptiste Thiéry, curé ; comte de Boufflers. — Hainviller. — Halluin. Le duc de Liancourt, marquis d'Halluin. — Hangest. La comtesse de Lamirre ; duchesse d'Elbeuf. — Hargicourt. Le marquis d'Hargicourt ; comte de Clermont-Tonnerre. — Hourges. MM. d'Incourt, seigneur du lieu ; Marcq, curé. — Ignaucourt. Mme de Bonnaire, dame du lieu en partie ; comte de Béthisy, seigneur du lieu en partie. — La Boissière. M. Lecaron de Choqueuse, seigneur du lieu ; Jean-Baptiste Masson, curé ; marquis de Rohault. — Lafraye. — Laneuville-Roy. Le marquis de Feuquières, baron de Laneuville-Roy ; M. Delamarche, curé. — Laneuville-lès-Ressons. Le marquis de Gouy, seigneur du lieu ; M. Gruny, curé. — Laneuville-sire-Bernard. La duchesse d'Elbeuf, dame du lieu. — Lannoy. — Lataulle. Le marquis de Méry ; M. Merville, vicaire. — Laucourt. Le marquis de Soyaucourt, seigneur du lieu. — Lawarde-Mauger. Le duc de Luynes. — Léchelle et Diencourt. M. de Louvele, seigneur du lieu. — Lieuvillers. — Lignières-lès-Roye. Le marquis de Rouault, seigneur du lieu. — Louvrechy. Le duc de Mailly. — Mailly-comté. Le duc de Mailly, seigneur du lieu ; Charles-Francois Leuillier, curé. — Malpart. Mlle de Caubray, dame du lieu. — Marcsmontier. Mlle de Villers, dame du lieu. — Marigny-aux-Cerises. Le vicomte d'Hautefort, seigneur du lieu. — Marquiviller. M. Aubert de Rossainville, seigneur du lieu. — Maulers et Lachaussée. — Méharicourt. M. de Bracquemont, seigneur du lieu. — Ménéviller. M. Tribert, curé. — Merville-au-Bois. M. de Hertes, seigneur du lieu. — Mesnil-Conteville. — Le Mesnil-St-Georges. — Merville ou Pienne. Le duc de Villequier ; M. Grenot, curé. — Mézières. Le comte de Béthizy. — Mondidier. — Mongérain. Le duc de Liencourt ; M. Houbillard, curé. — Montigny : Le duc de

Liancourt. — Montiers. MM. de Montiers; Gaudefroy, ancien curé. — Moreuil. La duchesse d'Elbeuf, dame du lieu; duc de Mailly. — Morisel. Innocente-Catherine de Rougé, duchesse d'Elbeuf; comte de Bouflers; Charles-Nicolas Ansart, curé. — Mortemer. M. de d'Orviller, seigneur du lieu. — Moyenneville. M. Richard, prieur-curé. — Muidorge. L'abbé de St-Lucien, seigneur du lieu; Thomas Dubois, curé. — Neufvy. Jacques Calmat, prieur-curé. — Noirémont. M. de Sacquépée de Thézy, seigneur du lieu.

C. 2193. (Liasse.) — 51 pièces, papier.

1789. — Impositions. — Rôles de supplément sur les ci-devant privilégiés, pour les six derniers mois de 1789. Onviller. Les enfants mineurs du comte de La Myre, seigneur du lieu. — Orviller. MM. de Bains, seigneur du lieu; Halloi, curé. — Oursel-Maison. M. Rivière, curé. — Pierrepont. Le comte de Clermont, seigneur du lieu; M. Millon, curé. — Plainval. — Le Plessier-Rozainviller. — Le Ploiron. Les représentants du marquis de Conflans, seigneur du lieu. — Popincourt. Le marquis de Soyaucourt; M. Périn, curé. — Pronleroy. Le marquis de Pronleroy. — Quénel et St-Mard en Chaussée. MM. Lefort du Quesnel, chevalier, seigneur du lieu; Emgramer, curé. — Le Quesnoy. Le chapitre de la cathédrale d'Amiens, seigneur du lieu en partie; l'évêque de Soissons, id.; l'abbé de Chilly, prêtre, desservant la cure du lieu. — Quinquempoix. MM. Lescalopier, seigneur du lieu; Vermand, curé. — Quiry-le-Sec. Le duc de Mailly; M. Gaudissart, curé doyen. — Ravenel. Mme de Guermante, dame du lieu. — Remaugies. La comtesse de La Myre et ses enfants mineurs, seigneurs du lieu. — Remiencourt. MM. Picart, prieur-curé; Briet de Fortmanoir, seigneur du lieu. — Ressons. — Riquebourg. Le marquis de Gouy, seigneur du lieu. — Rocquencourt. François Faÿ, curé. — Rollot. M. Dhailly, vicaire. — Rozières. M. Deville et Mme Cannet, seigneur et dame du lieu; MM. Ducrocq, curé; Tempez, premier vicaire; Petit, second vicaire. — Rouvrel. Le comte de Bouflers; Jean-Baptiste Beaurain, curé. — Roye. — Rubécourt. — St-Agnan, Grivenne, Le Plessier, La Follie-Guérard et dépendances. M. Grivenne. — Ste-Eusoye. Jacques Binet, curé. — St-Mard-lès-Triot. — St-Martin-aux-Bois. — St-Taurin. Louis Ami, prieur de St-Taurin; M. Paulignie, curé. — Sauchoy-sur-Davenescourt. Le marquis de Rune; prince de Davenescourt. — Saulchoy-sous-Dommelier. — Sauvillers-Mongival. Le duc de Mailly. — Septoutre. — Sourdon. M. Dumesnil de Frémontier, légataire universel de Mme de Fricamps, décédée en 1789, pour la seigneurie de Sourdon. — Thieux. — Thory. — Le duc de Mailly. — Tricot. — Troussencourt. M. de Guilbon, fils, seigneur du lieu; Mlle de Béthune, dame du fief de Bourdin. — Vaux-sous-Montdidier. Le duc de Liancourt. — Vendeuil. Mlle de Béthune, dame de Vendeuil-Caply; M. Alavoine, curé. — Verpillières. MM. de Soyécourt; Durotoy, curé. — Villers-aux-Érables. Mlle de Villers; M. Carette, curé. — Villers-lez-Roye. M. de Chuignes, conseiller au parlement de Paris, seigneur du lieu. — Villers-Tournelles. Le comte de Fransures, seigneur du lieu. — Villers-Vicomte. Mlle de Béthune, dame du lieu; M. Defosse, curé; de Barentin, ancien garde des sceaux, demeurant à Hardiviller. — Vrely. L'abbé de St-Éloy de Noyon, seigneur du lieu; M. Frennelet, curé. — Wacquemoulin. Charles-François Bosquillon, prieur-curé; M. de Pronleroy, seigneur. — Warsy. Le marquis et vicomte de Rune et Warsy; M. Boquillon, de Montdidier, ci-devant curé. — Warvillers. Le vicomte de Louvel, seigneur du lieu. — Warignyes. — Welles. MM. Capronnier, curé; Boistel d'Welles.

C. 2194. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1787. — Impositions. — « Mémoire par M. de Bussi, cultivateur à Rouvrel, lu à la séance du vendredy 26 octobre 1787 », relativement aux impositions.

C. 2195. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1787-1788. — Bien public. — « Rapport du bureau du bien public fait à l'assemblée du département de Mondidier par M. De Lettres, le 27 octobre 1787. » — « État de la population du département de Montdidier fait le 24 novembre 1787. » — « Mémoire par M. Lendormy, médecin à Mondidier, docteur régent de la faculté de médecine de Paris, lu par M. Cauvel, à la séance de l'assemblée du département de Montdidier du 29 octobre 1787 », sur les maladies endémiques du pays. « ..... Nous pourrions prouver que, si les bons Picards n'ont pas tout à fait la gentillesse méridionale, ils sont plus braves, plus sensés, plus fidèles, plus nobles.... » — « Mémoire concernant la manufacture des bas de Mondidier », par M. Scellier, marchand de draps et changeur pour le Roi à Montdidier. 17 novembre 1787. — Lettre de M. de Bacq à M. Dauchy, déclinant les fonctions de député à l'assemblée du département, à cause de sa mauvaise santé. 14 octobre 1788. — Mémoire

du docteur Lendormy relatif aux enfants trouvés et aux eaux minérales de la région. « J'ai surtout interrogé la nature sur la composition des montagnes de l'E. S. E. de l'élection ; j'ai vu avec satisfaction que les nayades de Séchelles, de Bains, de Boulogne, d'Hainviller, toutes ferrugineuses et très propres aux maladies d'obstructions viscérales, ne le cédoient pas à celle qui, sur les bords de la Seine, verse la santé à la source de Passy. » Montdidier, 15 octobre 1788, — etc.

C. 2196. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1788. — Travaux publics. — Réponses de l'ingénieur à plusieurs demandes à lui faites par l'assemblée de département de Montdidier relativement aux travaux des routes. — « Mémoire pour proposer dans la partie méridionale de cette province une communication de l'Oise à Amiens et à la mer par les rivières du Dom et de l'Avre, et par un canal à ouvrir sur un espace de trois lieues seulement », par le comte d'Herly. — « Mémoire pour Mme la duchesse d'Elbeuf à l'assemblée provinciale de Picardie », contre ledit projet. Paris, 18 mai 1788. — « Extrait de la séance du bureau intermédiaire du département de Montdidier du lundi 2 juin 1788 », arrêtant que la commission intermédiaire serait priée de faire procéder par des ingénieurs à des opérations de nivellement et de vérifications nécessaires pour se rendre compte dudit projet. — Mémoire au sujet dudit projet de canal et des observations de la duchesse d'Elbeuf et autres. Roye, 3 juillet 1788. — « Copie de la lettre de Mme la comtesse de Clermont-Tonnerre à M. le contrôleur général, du 11 août 1788 », en faveur dudit projet. — Divers mémoires sur le même objet, — etc.

ASSEMBLÉE DE DÉPARTEMENT DE PÉRONNE.

C. 2197. (Registre.) — In-fol. 135 feuillets, papier.

1787-1790. — « Registre aux délibérations de l'assemblée de département de Péronne. » — 1787. — Fol. 1. Séance du 1er septembre. Composition de l'assemblée : « M. le comte de Castéja, seigneur de Framerville, président de l'assemblée ; pour l'ordre du clergé : M. l'abbé de la Couaret-Casamajor, chancelier, chanoine de l'église royale de Péronne ; pour l'ordre de la noblesse : M. le marquis de Folleville, seigneur de Manancourt ; pour l'ordre du tiers état : M. Bouteville-Dumetz, échevin, avocat en Parlement et au bailliage de Péronne, M. Dehaussy de Robécourt, écuyer, avocat du Roy au bailliage de Péronne, propriétaire, M. Marchant-Delille, ancien officier d'infanterie, résidant à Albert, propriétaire, M. Torchon de Fonchet, avocat en Parlement, propriétaire. » Discours y transcrit du président. Réponse y transcrite de l'abbé de la Couret-Casamajor, au nom de l'assemblée. Le sieur Gonnet, avocat, élu secrétaire-greffier. Division du département en quatre arrondissements : Péronne, Albert, Bray et Lihons, et état de chaque arrondissement par paroisses. Nomination de huit membres pour compléter l'assemblée. Arrondissement d'Albert, ordre du clergé : Jean-François Mallet, prêtre, curé de Milliancourt ; ordre de la noblesse : marquis de Peyroux ; députés de villes : M. François, lieutenant de maire de la ville d'Albert. Arrondissement de Bray, ordre du clergé : M. Thibaudet, prieur de Pertain ; ordre de la noblesse : M. Witasse, seigneur de Fontaine; députés des villes : M. de Chataignier, maire de Bray; députés des campagnes : M. Delille, cultivateur à Bussu, paroisse de Dompierre. Arrondissement de Lihons, députés des campagnes : M. Dequenescourt, cultivateur à Punchy. Élection des deux procureurs-syndics : l'abbé Calais, chanoine de St-Léger, M. Tattegrain, avocat. Élection du bureau intermédiaire : ordre du clergé, M. Thibaudet ; ordre de la noblesse, le marquis du Peyroux ; ordre du tiers état, MM. Bouteville-Dumetz et Dehaussy de Robécourt. La messe du St-Esprit fixée au lendemain dans l'église St-Jean-Baptiste de Péronne. — Fol. 7. Du 2 septembre. Messe du St-Esprit à St-Jean-Baptiste, célébrée par l'abbé de la Couret-Casamajor. — Fol. 7. Du 3 septembre. Discours y transcrit de M. Dehaussy de Robécourt aux officiers municipaux de Péronne, pour les remercier de l'offre qu'ils ont faite à l'assemblée, de la salle de leur hôtel commun, pour tenir ses séances. — Fol. 8. Du 4 septembre. Le bureau intermédiaire s'assemblera une fois par semaine, et plus souvent s'il le faut. Correspondance du bureau avec toutes les assemblées municipales du département. Armoire pour les archives. Discours du président, y transcrit. Lettre y transcrite du baron de Breteuil à M. de Castéjà, pour l'informer de sa nomination à la présidence de l'assemblée. Versailles, 20 juillet 1787. Lettre y transcrite du duc d'Havré à M. Dumetz, l'informant que l'assemblée provinciale l'a nommé membre de l'assemblée du département de Péronne pour le tiers état. Amiens, 17 août 1787.

Fol. 10. Du 20 octobre. Le marquis de Folleville excusé jusqu'au 25, pour affaires indispensables. Discours y transcrit du président. Compte rendu y trans-

crit de M. Tattegrain, procureur-syndic, des travaux du bureau intermédiaire, contenant des observations sur le règlement du 5 août 1787. Présentation d'un mémoire de l'abbé Calais, sur les moyens à prendre pour subvenir aux dépenses de l'entretien des grandes routes et d'un autre mémoire concernant la ville de Bray. Messe du St-Esprit fixée au lendemain à St-Jean-Baptiste. « M. l'abbé de la Courret-Casamajor a été prié de célébrer cette messe ; MM. de Chevrier, prieur de Lihons, Thibaudet, prieur de Pertain et l'abbé Calais se sont offerts pour être prêtre assistant, le second et le troisième pour faire le diacre et le sous-diacre, ce que l'assemblée a accepté avec reconnoissance. » — Fol. 19. Du 21 octobre. Messe du St-Esprit célébrée comme ci-dessus. — Fol. 19 v°. Du 22 octobre. Distribution de l'assemblée en quatre bureaux : impositions, chemins et canaux, agriculture et commerce, bien public. Présentation de plusieurs mémoires, renvoyés aux bureaux compétents. — Fol. 20. Du 23 octobre. Établissement du budget du département. Rapport y transcrit du bureau de l'agriculture et du commerce : haras; domestiques de fermes. Établissement de deux prix à donner tous les ans, pendant la tenue de l'assemblée, à ceux qui auront les plus beaux poulains de trois à six ans ; « dans l'espèce des chevaux de trait ou propres à l'artillerie ;.... le premier consistant en une médaille de 150 l., ou ladite somme en argent, au choix de la personne qui obtiendra le prix, et le second consistant en la somme de 60 l...., la médaille portera d'un côté la légende : *prix d'émulation*, et dans l'écusson la figure d'un cheval, et au revers ces mots : *département de Péronne, année*....., les chiffres seront gravés. Attendu l'urgence du mal et la modicité des prix d'émulation, il seroit très important que les laboureurs eussent le droit de porter cette médaille ; l'assemblée provinciale sera priée d'employer ses bons offices auprès du gouvernement pour en obtenir la permission », et de trois prix en argent aux propriétaires des trois plus beaux taureaux publics de l'âge de trois à six ans ; « le premier de 100 l., le second, de 60 l., et le troisième de 40 l. Ces taureaux seront amenés à Péronne, en prenant les précautions nécessaires pour éviter les dangers, et les prix seront distribués chaque année pendant la tenue de l'assemblée. Il a été proposé d'accorder une prime pour multiplier les bêtes à laine et en perfectionner l'espèce », les membres de l'assemblée qui ont des connaissances spéciales invités à rédiger leurs mémoires à ce sujet.— Fol. 24. Du 24 octobre. « Eclaircissements demandés par la commission intermédiaire provinciale, suivant sa lettre du 14 octobre 1787 », au sujet des impositions ; réponses y transcrites de l'assemblée du département de Péronne. L'assemblée provinciale priée de fixer les séances des assemblées de département au 20 octobre, afin de ne pas déranger les membres desdites assemblées qui sont cultivateurs. Statué que toutes les ordonnances ou règlements adressés aux paroisses, soit par l'assemblée provinciale, soit par celle du département, soit par l'intendant, devront être conservées aux greffes des municipalités.— Fol. 26 v°. Du 25 octobre. Rapport du bureau du bien public : moyens de parer aux incendies, constructions en pierres, en briques, en pisé. Projet d'établir un marché franc à Péronne. — Fol. 28. Du 26 octobre. Rapport y transcrit du bureau des chemins et canaux. — Fol. 34 v°. Du 27 octobre. Suite du rapport du bureau des chemins et canaux, y transcrit. — Fol. 37 v°. Du 29 octobre. Lecture d'un mémoire de M. de Quenescourt sur les blés noirs et le chaulage, d'un autre de M. Lemarchant-Delille sur l'excellence de l'engrais que les aires des étables et des bergeries peuvent fournir ; d'un autre de M. Witasse de Fontaine, sur la mendicité ; d'un autre de M. de Robécourt sur le chanvre et la rareté du bois dans la province ; délibération à ce sujet. Discours de clôture du président, y transcrit. Distribution des membres de l'assemblée entre les quatre arrondissements. Modèle de rôle pour les tailles et accessoires.

1788. — Fol. 41 v°. Du 15 octobre. Le marquis Dupeyroux, excusé pour ses affaires. Démissions de MM. de Chevrier et Torchon de Fonchet, remplacés par MM. Bayart, doyen du Mesnil-St-Nicaise et Caron, seigneur de Fonches. Présidence de l'abbé de Lacourette, en l'absence du comte de Castéja. Lettre d'excuse de ce dernier, empêché par son service militaire. Discours du président, éloge du comte de Castéja. Distribution des bureaux. Rapport y transcrit des procureurs-syndics : dépenses du département ; règlement ; impositions ; chemins et canaux. Messe du St-Esprit fixée au lendemain. — Fol. 50. Du 16 octobre. Messe du St-Esprit. Suite du rapport, y transcrit, des procureurs-syndics : commerce, agriculture et bien public. — Fol. 55. Du 17 octobre. Rapport y transcrit du bureau de l'impôt. Députation vers les officiers municipaux de Péronne. « M. le marquis d'Estourmel, maréchal de camp, ayant fait témoigner à l'assemblée le désir de conférer avec elle de plusieurs objets relatifs au bien du département, M. le président a fait rompre le bureau au moment où M. le marquis d'Estourmel s'est présenté, et après l'avoir écouté sur tout ce qu'il a cru devoir proposer, lui sorti, le bureau a repris sa séance. » M. Laurent de Lionne, directeur du canal de la Somme, mandé à l'assemblée.

Nomination d'une commission pour le travail concernant les États Généraux.— Fol. 56 v°. Du 18 octobre. Mémoire y transcrit de M. Delille, cultivateur à Bussu et membre de l'assemblée, sur les avantages qu'il a retirés de la culture de la spergule à la suite des derniers orages. Rapport y transcrit du bureau du bien public au sujet des haras. - Fol. 58 v°. Du 20 octobre. Assemblées municipales. Somme de 2.000 l. accordée par le Roi pendant cinq ans pour encourager l'établissement de tuileries dans l'élection de Péronne. Rapport y transcrit du bureau du règlement sur les assemblées municipales à la préséance à y donner aux curés à défaut des seigneurs, au nombre des séances, etc.— Fol. 62. Du 21 octobre. Impositions. — Fol. 63. Du 22 octobre. Étalons. Comptabilité.— Fol. 63. Du 23 octobre. Rapport y transcrit du bureau de la comptabilité. Id. du bureau du bien public, sur les dégâts causés par la grêle et les moyens d'arrêter le brigandage. « États Généraux ; rapport de la commission nommée pour l'examen de cet objet », y transcrit; délibération de l'assemblée à ce sujet. Rapport y transcrit du bureau des chemins et canaux publics. Délibération à ce sujet. — Fol. 71. Du même jour, 5 h. de relevée. Rapport y transcrit du bureau du bien public sur les délits commis sur des arbres plantés dans les seigneuries du marquis d'Estourmel et du chapitre de St-Fursy, et sur la disette de bois dans la province. — Fol. 72. Du 24 octobre. Rapport y transcrit du bureau des chemins et de la navigation, au sujet du canal de la haute Somme. Rapport y transcrit du bureau du bien public, sur les pertes occasionnées par la grêle du 13 juillet précédent et sur les secours obtenus en faveur des grelés. Id., sur les secours demandés par le sieur Dupontlévesque pour sa blanchisserie. Rapport y transcrit des procureurs-syndics, sur la gratification à accorder au sieur Berthélemy, sous-ingénieur du département, pour les travaux par lui faits relativement aux réparations d'églises et presbytères. — Fol. 77 v°. Du 25 octobre. Sur une lettre du marquis d'Estourmel relativement au canal. Discours du président, y transcrit.

Fol. 79 v°. « Suite du registre aux délibérations du bureau intermédiaire du département de Péronne. » Comptabilité. — Fol. 79 v°. Du 26 mai 1790. Dépôt de plusieurs requêtes relatives au sieur Serpette, cultivateur à Curlu, à la carrière de Buscourt, à la pêche du canal, aux travaux dudit canal, aux gardes messiers, aux impositions, etc., et de plusieurs lettres. — Fol. 82. « Lettres patentes du Roi sur le décret de l'Assemblée Nationale du 15 du présent mois de mars, concernant les droits féodaux. » Paris, 28 mars 1790. — Fol. 89. « Lettres patentes du Roy sur un décret de l'Assemblée Nationale portant que les accusés qui auroient été et qui seroient condamnés par des jugemens prévôtaux à quelques peines, autres néanmoins que des peines afflictives, seront provisoirement élargis. » Paris, 3 avril 1790. — Fol. 89 v°. Lettres patentes sur décret qui assujetit tous les citoyens au logement des gens de guerre. Paris, 7 avril 1790. — Fol. 89 v°. « Proclamation du Roi relative aux assignats décrétés par l'Assemblée Nationale. » 19 avril 1790. — Fol. 90. Lettres patentes sur décret concernant les administrations de départements et de districts et la police. Paris, 20 avril 1790. — Fol. 91. Lettres patentes sur décret du 11 avril, sur les droits d'octroi. Paris, 20 avril 1790. — Fol. 91 v°. Proclamation du Roi sur décret concernant la remise des papiers aux départements, etc. 20 avril 1790. — Fol. 92. Lettres patentes sur décrets des 14 et 20 avril, concernant l'administration des biens déclarés à la disposition de la Nation, etc. Paris, 22 avril 1790. — Fol. 93 v°. Lettres patentes sur décrets des 16 et 17 avril concernant les droits du clergé, etc. Paris, 22 avril 1790. — Fol. 96. Lettres patentes sur décret du 25 avril concernant le service des maîtres de postes. Paris, 5 mai 1790. — Fol. 96 v°. Du 2 juin 1790. Dépôt de différentes pièces sur le bureau. — Fol. 97. Rapport y transcrit de l'abbé Calais, commissaire des routes du département. — Fol. 97 v°. Du 9 juin 1790. Délibération du bureau intermédiaire, autorisant l'établissement de deux gardes messiers à Cartigny. — Fol. 98. Du 16 juin 1790. Délibération du bureau intermédiaire, sur des demandes en secours et remises d'impositions. — Fol. 99. Du 19 juin 1790. Délibération du bureau intermédiaire sur les travaux des routes, les impositions, etc. — Fol. 100. Du 20 juin 1790. Délibération du bureau intermédiaire. Rapport y transcrit de l'abbé Calais, commissaire des routes. — Fol. 101. Du 23 juin 1790. Délibération du bureau intermédiaire sur divers objets, notamment sur une indemnité à accorder au sieur Berthélemy pour la surveillance par lui faite de l'emploi des fonds de charité, sur l'abandon fait par M. Dupeyroux, ancien membre du bureau, de ses honoraires et indemnité de logement au profit des nécessiteux, etc.— Fol. 102 v°. Proclamation du Roi sur décret du 9 avril, au sujet des municipalités qui voudront acquérir des biens nationaux ecclésiastiques. 25 avril 1790. — Fol. 103. Lettres patentes sur décret relativement aux droits de marque des cuirs. Paris, 14 mai 1790. — Fol. 105. Lettres patentes sur décret du 24 mai qui prorogent jusqu'au 15 août le terme fixé pour la conversion des billets de la caisse d'escompte en assi-

gnats. Paris, 29 mai 1790. — Fol. 105 v°. Lettres patentes sur décret du 3 mai concernant les droits féodaux rachetables. Paris, 9 mai 1790. — Fol. 112 v°. Lettres patentes sur décret concernant l'abolition du droit de triage et la propriété des bois, pâturages, marais, etc. Paris, 26 mai 1790. — Fol. 114. Du 30 juin 1790. Délibération du bureau intermédiaire sur divers objets, notamment sur les travaux des routes. — Fol. 114 v°. Lettres patentes sur décret du 10 avril sur l'exemption du contrôle et du papier timbré en faveur des actes relatifs aux élections des municipalités, corps administratifs, délibérations, etc. Paris, 11 mai 1790. — Fol. 115. Lettres patentes, sur décret du 21 mai, concernant la distribution des bois communaux en usance. Paris, 31 mai 1790. — Fol. 115 v°. Proclamation du Roi relative aux impositions de 1790. 6 juin 1790. — Fol. 117 v°. Du 14 juillet. Délibération du bureau intermédiaire sur divers objets, notamment sur les impositions. — Fol. 118 v°. Lettres patentes sur décret du 18 juin concernant la dîme. Paris, 23 juin 1790. — Fol. 120. Lettres patentes sur décret du 14 mai pour la vente de quatre cent millions de domaines nationaux. Paris, 17 mai 1790. — Fol. 124. Lettres patentes sur décret du 31 mai relatif à l'instruction pour ladite vente. Paris, 3 juin 1790. — Fol. 130. Proclamation du Roi sur décret du 1er juin, concernant la forme, la valeur et le nombre des assignats. 13 juin 1790. — Fol. 131 v°. Proclamation du Roi sur décret du 9 mai, relatif à la signature des assignats. 13 juin 1790 — Fol. 132 v°. Du 21 juillet 1790. Délibération du bureau intermédiaire sur divers objets, notamment sur les travaux des routes. — Fol. 133. Lettres patentes sur décrets des 6 et 7 juin, relatifs aux bois des communautés tant ecclésiastiques que laïques. Paris, 23 juin 1790. — Fol. 133 v°. Du 24 juillet 1790. Délibération du bureau intermédiaire sur divers objets, notamment sur un nouveau secours de 3.240 l. en faveur des victimes de la grêle du 13 juillet 1788. — Fol. 134. Du 31 juillet 1790. Délibération du bureau intermédiaire sur divers objets, notamment sur les travaux des routes, les comptes des frais d'administration, etc., — etc.

C. 2198. (Registre.) — In-fol., 241 feuillets, papier.

1787-1790. — « Registre aux délibérations de la commission (bureau) intermédiaire de l'assemblée du département de Péronne. » — 1787. — Fol. 1. Du 12 septembre. La réunion du bureau intermédiaire fixée au mercredi de chaque semaine. « M. de Robécourt a dit qu'il a acheté, conformément à la délibération de la susdite quatrième séance, une armoire à deux batans en bois de chêne du nommé Carbon, revendeur en cette ville, moyennant le prix de 56 l., avec convention qu'il n'en sera payé que sur les premiers fonds dont l'assemblée pourra disposer. Cette armoire a été, de l'agrément de MM. les officiers municipaux, ce jourd'huy placée dans la chambre du conseil de l'hôtel-de-ville. » Observations à faire au règlement du 5 août. — Fol. 1 v°. Du 19 septembre. Observation au règlement du 5 août. — Fol. 2. Du 26 septembre. Municipalités. « Messieurs ont arrêté de charger le nommé Lefèvre, tapissier en cette ville, de faire un fauteuil pour M. le président de l'assemblée de département. » — Fol. 2. Du 30 septembre. La tenue de l'assemblée complète différée. — Fol. 2 v°. Du 3 octobre Même objet. — Fol. 2 v°. Du 9 octobre. Correspondance. — Fol. 2 v°. Du 10 octobre. Correspondance. Municipalités. — Fol. 3. Du 17 octobre. Municipalités. Canal de la Somme. — Fol. 3 v°. Du 22 novembre. Correspondance. Observations sur le plan de division du département en cinq arrondissements. — Fol. 4 v°. Du 27 novembre. Travaux des routes. Réclamation des communautés de l'arrondissement de Péronne contre la taxe de 9 s. par journel projetée d'établir au profit des pauvres, pour leur tenir lieu du chaume.

1788. — Fol. 5. Du 2 janvier. Municipalité de Matigny. — Fol. 6. Du 30 janvier. Sur le projet de suppression des haras. Travaux des routes. Canal de la Somme. — Fol. 7. Du 1er février. Impositions. Comités d'avocats pour consulter sur les procès qui intéressent les communautés. — Fol. 7 v°. Du 12 février. État y transcrit des dépenses du département. Cressy lès Nesle. — Fol. 8 v°. Du 20 février. Disette de bois dans la province. Travaux des routes. — Fol. 9 v°. Du 23 février. Travaux à faire au pont de l'avancée, à la sortie de Péronne, du côté de Cambrai. Impositions. Cressy lès Nesle. — Fol. 10 v°. Du 27 février. Pont de l'avancée à la sortie de Péronne, du côté de Cambrai. — Fol. 10 v°. Du 2 mars. Même objet. — Fol. 11. Du 5 mars. Lettre y transcrite à la commission intermédiaire, au sujet de la présidence à donner aux curés, dans les assemblées municipales, en l'absence des seigneurs, et au sujet du canal de la Somme. — Fol. 11 v°. Du 12 mars. Question de préséance entre M. Vinchon, chanoine de la cathédrale de Noyon, et le sieur Fournier, syndic de la municipalité de Matigny. Reconstructions et réparations des églises et presbytères. Reconstruction du pont de Laneuville lès Bray. Travaux des routes. — Fol. 14. Du 19 mars. Contestation entre Herly et Étalon, sur le point de savoir si le hameau d'Her-

lieux doit être réuni à l'une ou à l'autre des deux communautés. — Fol. 14 v°. Du 26 mars. Lettre y transcrite des agents généraux du clergé à M. Nobescourt, procureur-syndic du chapitre de St-Fursy de Péronne, communiqué par le destinataire à l'abbé Calais, procureur-syndic du département, au sujet de la déclaration demandée par le bureau intermédiaire de Péronne, en vertu des ordres de la commission intermédiaire provinciale, « des domaines et forêts du Roi, des biens patrimoniaux des princes du sang, de l'ordre de Malthe et des hopitaux, celle des biens du clergé et des abonnemens particuliers », lui marquant que « les assemblées provinciales n'ont pas le droit.... de demander au clergé les déclarations de ses biens, parce qu'il ne les doit à personne ; le Roi lui-même a toujours reçu avec bonté les refus motivés qu'il en a constamment faits. Comment en effet pourroit-on concilier la liberté de ses dons avec des déclarations qui ne sont demandées que pour l'imposer dans une proportion qu'il n'auroit pas fixée, et à des impôts qu'il n'auroit pas consentis ? Aussi, Monsieur, la lettre du Roi à l'assemblée provinciale de Picardie ne parle pas du clergé ; c'est par une extension fort déplacée de cette lettre, que le bureau intermédiaire de Péronne y a compris les biens ecclésiastiques, et il est extraordinaire que ce soit une portion d'une assemblée populaire qui débute par toucher à un droit que le clergé tient de la Nation, et qui doit être d'autant plus cher à cette Nation, qu'il est aujourd'hui le seul vrai monument de son ancienne grandeur. Nous vous exhortons, Monsieur, à tout refuser, et à rappeller à votre bureau intermédiaire que son devoir est de défendre les droits de tous ses concitoyens, et non de les violer. » Paris, 20 mars 1788. « Il a été observé que cette lettre est fondée sur une supposition fausse, qu'elle suppose que le bureau a demandé au clergé même ou à quelques membres du clergé la déclaration de leurs biens, tandis qu'il a seulement demandé à chaque municipalité la déclaration des biens ecclésiastiques situés dans son district. Messieurs, considérant que cet exemple est extrêmement dangereux, et qu'il tend non seulement à priver l'assemblée des éclaircissemens nécessaires sur les revenus ecclésiastiques dans les paroisses où le chapitre est propriétaire, mais encore à l'en priver également dans les autres paroisses et à rompre les liens de l'obéissance et de la confiance qui doivent attacher les assemblées municipales à la commission provinciale et au bureau intermédiaire, ont arrêté d'adresser copie de la présente délibération à la commission intermédiaire provinciale, et de lui demander ses ordres. S'est présenté ensuite le sieur Dufour, lieutenant de la baronnie de Briost, demeurant à Chaulnes, lequel a dit que le Roi ayant érigé en charges les offices municipaux de Chaulnes, ces offices ne furent point levés, que, pour y suppléer, Sa Majesté a donné des commissions à différens particuliers de cette paroisse, et qu'il est le seul d'entre eux qui soit encore vivant ; que cette circonstance rend nécessaire la formation d'une municipalité nouvelle, aux travaux de laquelle il concourroit volontiers, si son âge de soixante-douze ans ne l'exemtoit pas des charges publiques ; sur cet exposé, Messieurs ont arrêté d'écrire à la commission intermédiaire provinciale de lui représenter qu'il est indispensable de pourvoir à l'établissement provisoire d'une municipalité à Chaulnes, surtout en ce moment où il s'agit d'obtenir une déclaration des biens nouvellement imposables, et de lui observer que le parti le plus convenable paroit être de faire donner à la communauté de Chaulnes l'ordre de s'assembler à l'effet de procéder à l'élection des membres qui doivent former la municipalité, et dans le cas où cette communauté négligeroit ou refuseroit de le faire, autoriser le bureau intermédiaire à en nommer les membres d'office. » Correspondance. Contestation de limites entre Mesnil-St-Nicaise et Rouy-Licourt. Marché franc de Péronne. — Fol. 17. Du 28 mars. Lettre y transcrite du sieur Nobécourt, théologal et procureur-syndic du chapitre de St-Fursy, au sieur Bourdon, laboureur et lieutenant de la seigneurie d'Hesbécourt, lui enjoignant de ne faire aucune déclaration des biens qu'il tient du chapitre, à titre de fermier. Péronne, 25 mars 1788. « Messieurs ont arrêté d'en adresser sur-le-champ une copie collationnée à la commission intermédiaire provinciale, et de lui observer que l'effet de cette lettre circulaire a été si prompte et d'une conséquence tellement dangereuse, que, depuis sa distribution, le bureau n'a reçu aucune déclaration. » — Fol. 17 v°. Du 2 avril. Fonds de charité pour Framerville. Municipalités. — Fol. 18. Du 9 avril. Correspondance. Moulins de Bray. Licourt. — Fol. 20. Du 16 avril. Travaux des routes. — Fol. 21. Du 23 avril. Fonds de charité. Chaulnes. Canal de la Somme. — Fol. 22. Du 25 avril. Travaux des routes. — Fol. 22 v°. Du 30 avril. Insuffisance de l'armoire destinée aux archives ; devis et adjudication d'une plus grande. — Fol. 23 v°. Du 2 mai. Travaux des routes. — Fol. 24. Du 7 mai. Requête des cultivateurs de Bouchavesnes, Moislains, Mesnil en Arrouaise et Saillisel, aux fins de destruction des biches et cerfs qui se trouvent en trop grand nombre dans les bois voisins. Canal de la Somme. — Fol 24 v°. Du 13 mai. Travaux des routes. — Fol. 26. Du 14 mai. Tra-

vaux des routes. — Fol. 27 v°. Du 19 mai. Correspondance. Travaux des routes. — Fol. 28 v°. Du 21 mai. Hardecourt au Bois. Impositions. Travaux des routes. — Fol. 30 v°. Du 28 mai. Appui donné à une requête d'Antoine Verrier, garçon maréchal, natif de Liancourt-Fosse, à l'effet d'obtenir une place à l'école vétérinaire. — Fol. 31. Du 18 juin. Travaux des routes. Hardecourt au Bois. — Fol. 32 v°. Du 25 juin. Travaux des routes. Envoi de graine de turneps. Secours aux incendiés. — Fol. 33 v°. Du 29 juin. Fonds de charité: travaux des routes; rues d'Harbonnières, de Framerville, de Proyart, de Berny, de Fonches, d'Irles, de Miraumont, de Cressy lès Nesle, de Hancourt, d'Étinehem, de Parvillers, etc. — Fol. 40. Du 2 juillet. Travaux des routes. Contribution représentative de la corvée des faubourgs de Péronne. Brie. — Fol. 42 v°. Du 5 juillet, Travaux des routes. — Fol. 43. Du 9 juillet. Reconstructions et réparations des églises et presbytères. Travaux des routes. Cimetières à fournir aux non catholiques. Tuileries. — Fol. 44 v°. Du 10 juillet. Travaux des routes. — Fol. 45. Du 16 juillet. Canal de la Somme. Blanchisserie du sieur Dupontlévêque près de Péronne. Pépinières royales. Destruction des loups. Envoi par le Roi d'une somme de 180.000 l. pour l'encouragement de l'industrie dans la province. Municipalités. Demandes de secours. — Fol. 47 v°. Du même jour, 16 juillet. Grêle du 13 juillet. — Fol. 49. Du 23 juillet. Frais de bureau : le bureau a pensé, par mesure d'économie, « qu'il ne falloit point prendre de commis en titre, et qu'il falloit seulement employer des écrivains; que des commis en titre, quoique révocables *ad nutum*, seront moins subordonnés que des écrivains, que, dans les cas pressants, le commis qui voudra tout faire par lui-même expédiera moins vite que plusieurs écrivains, d'ailleurs toujours fort actifs, parcequ'ils savent devoir être payés en proportion de leur travail, qu'en supposant que, pour ne pas laisser l'ouvrage en arrière, le commis employe des mains étrangères, il s'en fera un moyen pour demander des gratifications, ou même une augmentation d'appointements, qu'il regardera comme une pension qu'il touchera tous les ans; que, s'il a un autre état, il ne voudra pas le sacrifier pour une commission dont la durée est incertaine. » Canal de la Somme. — Fol. 50 v°. Du 30 juillet. Canal de la Somme. Lucheux. Fresnoy. — Fol. 51 v°. Du 2 août. Assemblées municipales. États Généraux. — Fol. 52. Du 11 août. Grêle du 4 juillet. Municipalités. Canal de la Somme. Travaux des routes. — Fol. 54. Du 13 août. Travaux des routes. Municipalité de Chaulnes. — Fol. 55. Du 20 août. Canal de la Somme. Demandes de secours. — Fol. 56. Du 23 août. Blanchisserie du sieur Dupontlévêque. Travaux des routes. — Fol. 57 v°. Du 27 août. Blanchisserie du sieur Dupontlévêque. — Fol. 58 v°. Du 3 septembre. Canal de la Somme. Impositions. — Fol. 60. Du 10 septembre. Travaux des routes. — Fol. 60 v°. Du 17 septembre. Contribution représentative de la corvée. Impositions. Travaux des routes. Incendie à Roiglise en 1784. — Fol. 62 v°. Du même jour 17 septembre. Pont de l'avancée de Péronne au faubourg de Bretagne. Lettre du marquis d'Estourmel annonçant le passage du prince de Condé revenant du camp de St-Omer. Convocation à la tenue prochaine de l'assemblée du département. Le clocher de Mesnil-St-Nicaise détruit par un coup de foudre. — Fol. 65. Du 24 septembre. Heudicourt. Travaux des routes. — Fol. 66. Du 1er octobre. Travaux des routes. Casernement de la brigade de maréchaussée d'Albert. — Fol. 68. Du 6 octobre. Impositions. — Fol. 68 v°. Du 7 octobre. Refus par les officiers de l'élection de communiquer les pièces nécessaires au département des impositions. — Fol. 69. Du 8 octobre. Impositions. Élection de députés à l'assemblée du département pour l'arrondissement de Lihons, en remplacement du prieur de Lihons et de M. Torchon de Fouchet. Canal de la Somme. Commission du Conseil y transcrite, concernant la répartition de la taille et autres impositions dans le département de Péronne pour 1789. — Fol. 71. Du 29 octobre. Croix-Molignaux. Lettre du marquis d'Estourmel, qui demande ce que les communes doivent entendre par le mot futaie. Demande par les officiers municipaux de Bray d'établir une garde de nuit dans leur ville pendant l'hiver. Travaux des routes. Fonds de charité. — Fol. 73 v°. Du 1er novembre. Renseignements à demander au greffier de l'élection pour le département des impositions. — Fol. 73 v°. Du 5 novembre. Travaux des routes. Demande, par l'assemblée municipale de Barleux, d'être autorisée à faire construire une maison pour y tenir ses séances : « Messieurs considérant qu'il existe à Barleux deux écoles publiques, dans lesquelles l'assemblée municipale peut tenir d'autant plus librement ses séances qu'elles n'ont lieu ordinairement que le dimanche, estiment qu'il n'y a pas lieu de l'autoriser à construire des bâtimens nouveaux, qui seroient une charge de plus pour la communauté. » Réparations à faire aux écoles de Potte. Tourbages de Bray, Étinehem, Méricourt, Proyart et Chuignolles. Canal de la Somme. — Fol. 77. Du 12 novembre. Lucheux. Demandes de secours. — Fol. 77 v°. Du 19 novembre. Impositions. — Fol. 78. Du 26 novembre. Impositions. Correspon-

dance avec les municipalités. — Fol. 79. Du 3 décembre. La somme de 18.136 l. accordée au département de Péronne sur la contribution volontaire ouverte au profit des victimes de la grêle du 13 juillet. — Fol. 79 v°. Du 10 décembre. Frais du département. Demandes de secours. Champien. Canal de la Somme. Travaux des routes. — Fol. 82 v°. Du 20 décembre. Dégradations arrivées à l'église d'Eterpigny, par le canal de la Somme. Incendie à Maurepas le 6 octobre. — Fol. 83 v°. Du 26 décembre. Travaux des routes. — Fol. 84 v°. Du 31 décembre. Impositions. Incendie à Péronne, faubourg de Paris. Demande de deux béliers et de deux brebis de belle espèce par l'assemblée municipale de Roisel. Canal de la Somme.

1789. — Fol. 86. Du 7 janvier. Canal de la Somme. Impositions. Travaux des routes. Lettre des officiers municipaux de Péronne informant « qu'ils viennent d'ouvrir une souscription de bienfaisance pour secourir les pauvres les plus nécessiteux de la ville et des faubourgs. Messieurs considérant que la pluspart d'entre eux sont membres de différens corps dont ils partageront et ont déjà partagé les actes de bienfaisance, et ne pouvant par cette raison donner à celui-ci toute l'étendue qu'ils désireroient, ont arrêté d'envoyer à Messieurs les officiers municipaux une somme de 84 l. » — Fol. 88. Du 12 janvier. Mesures à prendre, en vue du dégel et de la fonte des neiges. Impositions. — Fol. 88 v°. Du 14 janvier. Incendie à Morlancourt et Villers-le-Vert le 24 décembre 1788. Demandes de secours. Fricourt. Canal de la Somme. Atelier de charité demandé à Villers-Faucon. Incendie à Pyes, le 16-17 octobre 1788. Appui donné à une demande de secours présentée par le nommé Augustin Croisil, qui, lors dudit incendie, « s'est trouvé enfermé sous des ruines, où il a manqué de perdre la vie, et qui, depuis cet accident, est incapable de travailler, n'étant pas encore guéri des blessures que la chûte et le poids des décombres lui ont faites », en travaillant à arrêter les progrès des flammes. Travaux des routes. Rapport y transcrit de M. Bouteville-Dumetz sur les projets de baux à renouveler ou d'adjudications à passer pour l'entretien des routes. — Fol. 95. Du 21 janvier. Travaux des routes. Canal de la Somme. — Fol. 95 v°. Du 28 janvier. Grêle du 13 juillet. Impositions. Réclamation contre le projet de ne faire représenter les bailliages de Péronne, Montdidier et Roye que par quatre députés seulement aux États Généraux. Canal de la Somme. Reconstructions et réparations des églises et presbytères dans les villes à plusieurs paroisses. Impositions. — Fol. 98. Du 4 février. Grêle du 13 juillet; ateliers de charité. — Fol. 99. Du 11 février. Capitation. Travaux des routes. — Fol. 103. Du 16 février. Travaux des routes. — Fol. 103 v°. Du 18 février. Plaintes portées contre le garde étalon de Boucly. Grêle du 13 juillet. Travaux des routes. Travaux de charité à Villers-Faucon. Réunion des hameaux composés de moins de neuf feux. Somme de 6.433 l. envoyée par la commission intermédiaire pour travaux de charité. — Fol. 105. Dudit jour, 4 heures de l'après-midi. Lettre collective y transcrite du bureau intermédiaire et des officiers municipaux de Péronne au directeur général des finances, au sujet de la réunion des trois bailliages de Péronne, Montdidier et Roye, pour nommer ensemble huit députés aux États Généraux. Fol. 106. Du 28 février. Capitation des nobles. — Fol. 106 v°. Du 11 mars. Canal de la Somme ; rapport y transcrit de M. Bouteville-Dumetz. Maladie sur les bêtes à laine du sieur Jean-Baptiste Vinchon, laboureur à Ennemain. Pont de Laneuville lès Bray. Perfectionnement des bêtes à laine. Municipalité de Maurepas. — Fol. 112. Du 18 mars. Suppression des syndics paroissiaux. Béthancourt. Grêle du 13 juillet à Bray. Demandes de secours. Épizootie sur les bêtes à cornes le long de la rivière de Doingt. — Fol. 113 v°. Du 8 avril. Impositions. Travaux des routes. — Fol. 114 v°. Du 15 avril. Adjudications des presbytères de Mesnil-Bruntel et de Hem-Monacu. Arbres sur les routes. Travaux des routes. — Fol. 116 v°. Du 6 mai. Travaux des routes. Impositions. — Fol. 117. Du 13 mai. Autorisation à M. Laurent de Lionne d'employer 200 personnes sur le canal, en considération de la misère. Mortalité du poisson dans les étangs pendant l'hiver précédent. — Fol. 117 v°. Du 20 mai. Travaux des routes. Canal de la Somme. — Fol. 118 v°. Du 3 juin. Grêle du 13 juillet. Capitation des nobles. Travaux des routes. — Fol. 120. Du 12 juin. Canal de la Somme. — Fol. 120 v°. Du 17 juin. Travaux des routes. — Fol. 121. Du 23 juin. Travaux des routes ; rapport y transcrit de l'abbé Calais. — Fol. 122. Du 30 juin. Travaux des routes. Vieux château d'Albert servant de caserne à la maréchaussée. Canal de la Somme. — Fol. 124 v°. Du 8 juillet. Fonds de charité : Canal de la Somme. Demandes de secours. Travaux des routes. Rapport y transcrit de l'abbé Calais sur le faucardement de la Somme et du canal. — Fol. 127. Du 13 juillet. Réception d'un mandat de 6.935 l. de fonds de charité. — Fol. 127. Du 15 juillet. Travaux des routes. — Fol. 127 v°. Du 29 juillet. Frais du département. Réductions d'impositions à accorder aux incendiés. Impositions. Rapport y transcrit de l'abbé

Calais sur les travaux des routes. Nomination de cantonniers. — Canal de la Somme. — Fol. 129 v°. Du 5 août. Canal de la Somme ; tourbes. — Fol. 130 v°. Du 12 août. Demande de décharge d'impositions. — Fol. 130 v°. Du 17 août. Mesures à prendre pour le rétablissement de la tranquillité publique. — Fol. 131. Du 19 août. Travaux des routes. — Fol 131 v°. Du 26 août. Travaux des routes. Canal de la Somme. — Fol. 132. Du 9 septembre. Canal de la Somme; rapport y transcrit de l'abbé Calais.— Fol. 133. Du 11 septembre. Canal de la Somme ; tourbes. — Fol. 133 v°. Du 16 septembre. Travaux des routes. Demande d'établissement d'une brigade de maréchaussée à Lihons. — Fol. 134 v°. Du 26 septembre. Travaux des routes. Canal de la Somme. — Fol. 135 v°. Du 7 octobre. Canal de la Somme. Cavaliers de maréchaussée à Lihons. Travaux des routes. Rapport y transcrit de l'abbé Calais sur le faucardement de la Somme. — Fol. 138 v°. Du 21 octobre. Incendie à Foucaucourt le 30 mars précédent. Impositions. Reconstructions et réparations d'églises et de presbytères. Travaux des routes. — Fol. 139 v°. Du 28 octobre. Fermiers de l'abbaye d'Honnecourt. Plaintes contre le syndic de Carrépuits. — Fol. 140 v°. Du 11 novembre. Travaux des routes. — Fol. 141. Du 15 novembre. Gabelle. — Fol. 141 v°. Du 25 novembre. Canal de la Somme. Couvertures en tuiles : Puchevillers ; Pyes. Ateliers de charité. — Fol. 143 v°. Du 9 décembre. Frais du département. Travaux des routes. — Fol. 145. Du 16 décembre. Remise d'impositions à accorder au sieur Éloi Langlet, chirurgien à Barleux. Incendie à Barleux par chûte de la foudre le 13 juillet 1789. Incendie à Maucourt le 20 septembre 1788. — Fol. 146. Du 16 décembre. Impositions. Incendie à Rosières le 20 avril 1788. — Fol. 147 v°. « Lettres patentes du Roi qui ordonnent l'envoi aux tribunaux. . . . , des décrets de l'Assemblée Nationale », etc., y transcrites. 3 novembre 1789. — Fol. 148. « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen », y transcrite. — Fol. 150. « Extrait des procès-verbaux de l'Assemblée Nationale. Articles de constitution », y transcrits. — Fol. 151. « Décrets de l'Assemblée Nationale des 4, 6, 7, 8 et 11 août 1789 », y transcrits — Fol. 154. Décret y transcrit de l'Assemblée Nationale pour le rétablissement de l'ordre public. 10 août 1789. — Fol. 155 v°. Décret y transcrit de l'Assemblée Nationale sur l'emprunt de trente millions. 9 août 1789. — Fol. 156. Id. du 27 août 1789. — Fol. 156. Décret de l'Assemblée Nationale sur la contribution patriotique, y transcrit. 6 octobre 1789. — Fol. 159 v°. Décret y transcrit de l'Assemblée Nationale sur la liberté de la vente et de la circulation des grains et farines. 29 août 1789. — Fol. 161 v°. Décret y transcrit de l'Assemblée Nationale sur le recouvrement des droits subsistants. 23 septembre 1789. — Fol. 163. Décret de l'Assemblée Nationale sur le recouvrement des impositions, y transcrit. 26 septembre 1789. — Fol. 164. « Décret sur la réformation de quelques points de jurisprudence criminelle », y transcrit. 8 et 9 octobre 1789. — Fol. 167 v°. « Loi martiale contre les attroupemens », y transcrite. 21 octobre 1789. — Extraits de procès-verbaux de l'Assemblée Nationale. — Fol. 172. Lettres patentes y transcrites sur décret de l'Assemblée Nationale du 16 novembre, portant qu'il ne sera plus expédié de provisions d'offices de judicature. 29 novembre 1789. — Fol. 174. Lettres patentes y transcrites sur le décret provisoire de l'Assemblée Nationale concernant les municipalités. 3 décembre 1789. — Fol. 174 v°. Lettres patentes y transcrites sur décrets des 7 et 14 novembre relatifs à la conservation des biens ecclésiastiques, etc. Paris, 27 novembre 1789. — Fol. 175 v°. Du 23 décembre. Blés à faire venir des États-Unis. Travaux des routes. Biens ecclésiastiques. — Fol. 176 v° Lettres patentes y transcrites sur les déclarations à faire des biens ecclésiastiques. 18 novembre 1789. — Fol. 178. Lettres patentes sur l'imposition des ci-devant privilégiés. 29 novembre 1789.

1790. — Fol. 178 v°. Du 20 janvier. Travaux des routes. Impositions. — Fol. 179. Lettres patentes y transcrites pour l'admission des non catholiques à tous les emplois. Décembre 1789. — Fol. 179 v°. Lettres patentes y transcrites sur la constitution des municipalités. Décembre 1789. — Fol. 187. Du 27 janvier. Travaux des routes. — Fol. 187 v°. Du 3 février. Municipalités. — Fol. 188. Lettres patentes y transcrites concernant la contribution patriotique. 30 décembre 1789. — Fol. 188 v°. « Proclamation du Roy concernant les déclarations pour la contribution patriotique. » 14 janvier 1790. — Fol. 190. Lettres patentes y transcrites sur les municipalités. Janvier 1790. — Fol. 192 v°. Lettres patentes sur décret relatif aux conditions exigées pour être citoyen actif, y transcrites. 16 janvier 1790. — Fol. 193. Du 18 février. Frais d'administration. Pensions, etc. — Fol. 194. Dudit jour, 5 h. après midi. Comptabilité. — Fol. 194 v°. Lettres patentes sur décrets des 19 et 21 décembre concernant la caisse d'escompte, y transcrites. Janvier 1790. — Fol. 195 v°. Lettres patentes y transcrites sur décrets des 4 et 5 janvier, concernant les pensions, traitements conservés, etc. 14 janvier 1790. — Fol. 197 v°. Du 27 février. Rôles des privilégiés. — Fol. 199. Du 3 mars.

Octrois de Péronne. Impositions. — Fol. 206. Lettres patentes y transcrites sur décret pour la constitution des assemblées primaires et des assemblées administratives. Janvier 1790. — Fol. 207. Lettres patentes sur décret des 30 janvier 1790 concernant les recouvrements et versements des impositions. 3 février 1790. — Fol. 208. Du 10 mars. Obstacles à la perception des octrois, aides et autres droits. — Fol. 208. Canal de la Somme. Travaux des routes. — Fol. 209. Lettres patentes sur décret, au sujet des déclarations à faire des biens ecclésiastiques, y transcrites. 12 février 1790. — Fol. 210. Lettres patentes y transcrites sur décret concernant la détermination de la valeur de la journée de travail. 12 février 1790. — Fol. 210 v°. Du 24 mars. Impositions. — Fol. 211. Du 31 mars. Travaux des routes. — Fol. 211 v°. Du 7 avril. Détachement de 8 hommes du régiment de Berry envoyé à Fins. Travaux des routes.— Fol.212. Du 15 avril. Canal de la Somme. Hyancourt-le-Petit. — Fol. 213. Du 21 avril. Travaux des routes. — Fol. 213 v°. Du 28 avril. Rapport y transcrit de l'abbé Calais sur les travaux des routes. Correspondance. — Fol. 215 v°. Lettres patentes y transcrites sur décrets des 15 janvier, 16 et 26 février, qui ordonnent la division de la France en 83 départements. 4 mars 1790. — Fol. 226 v°. Lettres patentes y transcrites sur décret du 13 février, prohibant les vœux monastiques. 19 février 1790. — Fol. 227. Proclamation du Roi sur décret, concernant le serment à prêter par les gardes nationales, y transcrite. 16 mars 1790. — Fol. 227. Lettres patentes y transcrites sur le traitement des religieux qui sortiront de leurs maisons. 26 février 1790. — Fol. 228. Lettres patentes y transcrites sur décret concernant la sûreté des personnes, des propriétés, etc. 26 février 1790. — Fol. 229. Lettres patentes sur décret concernant les personnes détenues en vertu d'ordres particuliers, y transcrites. Paris, 26 mars 1790. — Fol. 231. Lettres patentes y transcrites sur décret concernant les religieux. 26 mars 1790. — Fol. 232. Lettres patentes sur décret du 18 mars, pour arrêter les abus relatifs aux bois et forêts domaniaux ou ecclésiastiques, y transcrites. 26 mars 1790. — Fol. 233. Lettres patentes y transcrites sur décret, relativement à la contribution patriotique. 1er avril 1790. — Fol. 234. Proclamation du Roi sur décret concernant l'armée, y transcrite. 21 mars 1790. — Fol. 237. Lettres patentes y transcrites sur décrets des 14,15, 18, 20 et 21 mars, concernant la suppression de la gabelle, etc. 30 mars 1790. — Fol. 239. Du 5 mai Rapport y transcrit de l'abbé Calais sur les travaux des routes. — Fol. 240. Du 19 mai. Rapports y transcrits de l'abbé Calais, sur les travaux des routes, — etc.

C. 2199. (Liasse. — 19 pièces, papier, 5 imprimées.)

1787-1789. — Impositions. — Lettre des procureurs-syndics de l'assemblée de département d'Amiens, au sujet de l'abonnement des vingtièmes. Amiens, 24 octobre 1787. — Lettre de la commission intermédiaire provinciale au bureau intermédiaire de Péronne, sur le même objet. Amiens, 24 janvier 1788.— Circulaire du bureau intermédiaire du département d'Amiens, à l'effet de connaître l'état des forêts du Roi, des biens patrimoniaux des princes du sang, de ceux de l'ordre de Malte et des hôpitaux, de ceux du clergé et de l'Église dans chaque paroisse, en vue de l'abonnement des vingtièmes. Amiens, 13 février 1788 (impr. 2 p. in-4°). — Lettre de la commission intermédiaire provinciale au bureau intermédiaire de Péronne, lui envoyant ladite circulaire comme modèle. Amiens, 19 février 1788. — Circulaire du bureau intermédiaire de Péronne, demandant des éclaircissements sur les domaines du Roi et des princes du sang et sur les biens des hôpitaux, de l'ordre de Malte et du clergé. Péronne, février 1788 (impr. 2 p. in-4°). — Circulaire du bureau intermédiaire de Péronne, envoyant des états à colonnes pour divers éclaircissements. Péronne, mars 1788 (impr. 1 p. in-4°). — « Copie de la lettre écrite par M. le directeur général des finances à la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens, le 15 octobre 1788 », faisant savoir qu'en raison de la convocation des États généraux pour 1789, il ne serait provisoirement rien innové relativement aux vingtièmes, et que la convocation des assemblées provinciales n'aurait pas lieu en 1788. — « Copie de la lettre écrite par M. le directeur général des finances à la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens le 18 octobre 1788 », lui marquant que, nonobstant l'abonnement, le montant des rôles des vingtièmes de la province pour 1789 n'excédera pas le montant de ceux de 1788. — Modèle de rôle des vingtièmes pour 1789, — etc.

C. 2200. (Liasse. — 64 pièces, papier, 2 imprimées.)

1788. — Impositions. — Circulaire du bureau intermédiaire de Péronne demandant le relevé des produits éventuels, tels que ceux provenant des tourbages et de l'exploitation des hautes futaies. Péronne, septembre (impr. 1 p. in-4°). — Réponses affirmatives à ladite circulaire : Avricourt. — Berteaucourt. — Bouchavenne. — Chuignolles. — Cléry-sur-Somme. —

Contalmaison. — Dernancourt. — Devise. — Ennemain. — Étinehem. — Falvy. — Fricourt. — Grandcourt. — Lihons. — Ovillers-Laboisselle. — Ruiglise. — Solente. — Sorel. — Templeux-le-Guerard. — Thiepval. — Tincourt-Boucly. — Vermandovillers, — etc.

C. 2201. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1788-1789. — Impositions. — « Arrêt du conseil d'État du Roi qui ordonne l'imposition sur les communautés de la généralité d'Amiens des sommes nécessaires à l'entretien et à la confection des routes de ladite généralité pendant l'année 1788. » 30 mars 1788. — Lettre de la commission intermédiaire provinciale au bureau intermédiaire de Péronne, proposant de charger les receveurs particuliers des tailles du recouvrement de la contribution représentative de la corvée. Amiens, 3 mai 1788. — « Assemblée provinciale de Picardie. Contribution en argent représentative de la corvée. Demande aux fins de la réimposition de la somme de 20 l. 18 s. 6 d. sur la paroisse de Parvillers. Extrait de la séance du 27 juin 1788 de la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens. » — « Extrait de la séance de la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens du 24 juillet 1788 », relativement à la contribution représentative de la corvée. — « Extrait de la séance de la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens du 23 août 1788 », au sujet d'une surtaxe éprouvée par la paroisse de Fontaine-sous-Montdidier dans la contribution représentative de la corvée. — Imposition de la contribution représentative de la corvée sur la paroisse de Guyencourt. 18 septembre 1789. — « Extrait de l'état général de ce que doivent payer toutes les communautés de la généralité d'Amiens pendant l'année 1789, pour leur contribution aux travaux des routes. » Amiens, 1er octobre 1789, — etc.

C. 2202. (Liasse.) — 20 pièces, papier (1 imprimée).

1788-1790. — Impositions. — Lettre de la commission intermédiaire provinciale au bureau intermédiaire de Péronne, le priant d'accélérer l'expédition des rôles de capitation. Amiens, 17 juillet 1788. — « Copie de la lettre de M. le directeur général des finances à la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens le 12 mars 1789 », sur les retards mis par les assemblées municipales à faire leurs rôles de tailles pour 1789. — « Instructions sur les formes qui doivent être observées pour l'examen et décision des différentes demandes en décharge ou modération présentées sur les impositions, dont la connaissance est attribuée aux assemblées provinciales. » 1789. — « Copie de la lettre écrite par M. le contrôleur général des finances à la commission intermédiaire provinciale de Picardie le 12 janvier 1790 », sur la nécessité d'accélérer le travail relatif à la répartition des impositions de 1790, et lui demandant l'envoi chaque semaine de l'état d'avancement de cette opération. — « Copie de la lettre écrite par M. Necker à la commission intermédiaire provinciale de Picardie le 8 février 1790 », sur les retards que souffre le recouvrement des impositions, notamment dans les élections de Doullens, Montreuil et Montdidier. — Lettre de M. Lambert au bureau intermédiaire de Péronne, sur ce qu'il n'a pas encore terminé le département des impositions. Paris, 26 février 1790. — Lettre de la commission intermédiaire provinciale du bureau intermédiaire de Péronne, lui envoyant avec des observations, les instructions publiées par ordre du Roi pour accélérer la confection des rôles des impositions de 1790. Amiens, 30 mars 1790. — « Instructions publiées par ordre du Roi pour accélérer la confection et le recouvrement des rôles des impositions dans les différentes villes et communautés. » 1790 (impr. 3 p. in-fol.), — etc.

C. 2203. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1789-1890. — Impositions. — Rôles de supplément sur les ci-devant privilégiés pour les six derniers mois de 1789. Ablaincourt. M. d'Ablaincourt. — Albert. Le duc d'Orléans ; M. Cousin de la Ferrière, prieur d'Albert, demeurant à Soissons ; M. Cachie, curé ; MM. Pedot et Lombart, vicaire ; Boistel d'Exauvillers, trésorier de France à Amiens ; marquis de la Meth, seigneur d'Hénencourt. — Allaines. — Assevillers. Le comte de Mailly. — Auchonvillers. Le comte Desecques (d'Hesecque), seigneur du lieu ; M. Malherbe, curé. — Authuille. Le baron de Linart ; M. Neveu, curé. — Aveluy. Le baron de Linart, seigneur du lieu. — Avricourt ou Devicourt. Messire de Campagne, seigneur du lieu ; M. Jougleux, curé ; vicomte d'Hautefort, seigneur de Champien. — Balatres. Le vicomte d'Hautefort. — Becquincourt. MM. Serpette, curé ; Ducastel, ancien curé ; marquis d'Estourmel. — Barleux. — Bazentin. Messire de Guilbon, seigneur de Bazentin ; Me Clément Letaille, curé. — Beaucourt. — Beaumont-Hamel. Le duc d'Orléans. — Bécourt-Bécordel. Me Philippe Dinouart, curé de Bécordel ; Mme de Bécordel ; Mme de Walicourt,

dame de Bécourt. — Belloy. M[me] d'Aumale, dame du lieu. — Bernes. M. Cocu, curé. — Bertrancourt. M. de Queréque, seigneur du lieu — Biache. — Billancourt. Le comte Dumez. — Bouchavenne. Le marquis de Folleville. — Bouvincourt. M. Pieffort, seigneur du lieu. — Bouzincourt. Le duc d'Orléans, seigneur du lieu ; M. Estévé, curé. — Bray. Le duc d'Orléans, seigneur du lieu. — Brie. La baronne d'Amervalle, dame du lieu. — Briot. M. de Perigny. — Canny-Capy. Le marquis d'Estourmel, seigneur du lieu ; Jean-Charles Lefebvre, curé ; duc d'Orléans. — Carnoy. MM. Jourdain de Thieulloy, seigneur du lieu ; Solon, curé de Montauban et de Carnoy. — Carrépuits. Le comte de Soyécourt, seigneur du lieu ; M. Camus, curé. — Cauvigny. — Champien. Messire Abraham-Frédéric d'Hautefort, seigneur d'Hautefort. — Chilly. Le duc de Chaulne. — Chuignes. MM. Pieffort, seigneur du lieu ; Lemaistre, curé ; marquis d'Estourmel. — Chipilly. M. Thierion, seigneur du lieu. — Chuignolles. Le vicomte d'Hervilly, seigneur du lieu ; M. Bernard, curé ; marquis d'Estourmel. — Cizancourt. M. Poultier de Perigny, seigneur du lieu. — Cléry. M. Bernard de Ballainvilliers, seigneur du lieu. — Cœurlu et Farguy. Pierre du Saussoye, prieur-curé ; Angélique Thibault de Champieng, dame de Cœurlu et Fargny. — Coigneux. M. Deboffles, curé ; comte d'Amiens, seigneur du lieu. — Combles. M. de Combles, seigneur du lieu. — Contalmaison. Henry Dehangre, seigneur du lieu ; marquis de Lameth. — Courcelle au Bois. — Courcelette. MM. de Bréda, chevalier de St-Louis, seigneur du lieu ; Demonchaux, curé. — Cressy-lez-Neelle. Le marquis de Neelle. — Curchy. Le marquis de Nesle ; M. Gérard, curé. — Dernencourt. Messire Henry-Gabriel de Berry, chevalier, marquis d'Essertaux, seigneur de Treux, Buireville et Dernencourt, chevalier de St-Louis, ancien capitaine de gendarmerie de la compagnie de Bretagne ; duc d'Orléans ; marquis de Lameth ; M. Dequehegny, curé. — Dompierre. Le marquis d'Estourmel ; M. Courtin, curé. — Dreslincourt. — Écluziers et Veaux. — Englebelmer et Witermont. Le comte Dhezecques, seigneur d'Englebelmer et Witermont ; duc d'Orléans, seigneur d'Englebelmer en partie ; M. Létocart, curé. — Épenancourt. M. Guillot, curé. — Estalon. Le comte d'Herlye, seigneur du lieu. — Étrée en Chaussée. — Étrées et Deniécourt. Le vicomte d'Hervilly-Canisy. — Éterpigny. Le commandeur, seigneur du lieu. — Etinehem. Le duc d'Orléans. — etc.

C. 2204. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

1788-1790. — Impositions. — Rôles de supplément sur les ci-devant privilégiés pour les six derniers mois de 1789. Fay. Le vicomte d'Hervilly. — Feuillières et Buscourt. Le chapitre de St-Fursy de Péronne, seigneur de Buscourt et Feuillières en partie. Messire François-Clément Lenoëre, (Lenoir) seigneur de Feuillières. Messire François-Joseph Reinard de Bussy, curé de Feuillières. — Flaucourt. La comtesse de St-Simon, dame du lieu. — Flers. Le chapitre de St-Fursy de Péronne, seigneur du lieu. — Fontaine-lès-Cappy. M. de Fontaine, chevalier de St-Louis ; marquis d'Estourmel. — Forceville. Le marquis de Quérecque, seigneur du lieu. — Foucaucourt. Le baron de Foucaucourt. — Fouquecourt. Le duc de Chaunes. — Framerville. Le comte de Casteja, seigneur du lieu ; M Baquet, curé. — Fransart. Le comte de Fransart, seigneur du lieu ; MM. de la Farelle, seigneur du lieu en partie ; Bouly, curé. — Frennes. Le duc de Chaulnes. — Frénois. Le vicomte de Mailly. — Fricourt. Le duc d'Orléans. — Frize. Le marquis d'Estourmel. — Ginchy. — Goyencourt. — Grandcourt. Le duc d'Orléans, seigneur du lieu ; messire Benoit Demiaulte, prieur-curé. — Gueudecourt. Le chapitre de St-Fursy de Péronne, seigneur du lieu. — Guiencourt-Saulcourt. Le marquis d'Estourmel ; M. de Saulcourt. — Guignemont. M. de Bucy, seigneur du lieu. — Hallu. L'abbaye de Ste-Aldegonde de Maubeuge, seigneur du lieu ; marquis de Neelle ; duc de Chaulne. — Harbonnières. Le marquis de Feuquières. — Hardecourt-aux-Bois. MM. Boucquel de la Comté, seigneur du lieu ; Dussonvillez, desservant. — Hattencourt. Joseph Véret, curé ; M. Delafarelle, seigneur du lieu. — Haucourt. M. Pieffort, seigneur du lieu. — Hébécourt. — Hem-Monacu. MM. Caussin, curé ; Sarloux, ancien curé. — Herbécourt. Le marquis d'Estourmel. — Herleville et Mazure. Le comte de Castéja, seigneur du lieu. — Herlye. Le comte d'Herlye, seigneur du lieu ; M. L'Evraux, curé ; le marquis de Nesle. — Hiencourt-le-Grand. — Hiencourt-le-Petit. — Humbercourt. M. Grégoire Legrand, curé. — Irles. Le duc d'Orléans. — La Chavatte. M. de Bracquemont, seigneur du lieu ; vicomte de Mailly. — Laneuville-lès-Bray. M. Follye, curé ; marquis d'Estourmel ; duc d'Orléans. — Languevoisin. Louis de Mailly, marquis de Nesle. — Laforest. M. de Balainvilliers, intendant de Languedoc. — Lesbœufs. Le chapitre de St-Fursy de Péronne, seigneur du lieu. — Liancourt. M. Lescalopier, seigneur du lieu. — Licourt. M. Poulletier de Perigny, seigneur du lieu. — Lihons.

— Longueval. Baltazar-Louis-Marie Petipas, capitaine commandant au régiment de la Reine, seigneur du lieu ; Pierre Vasseur, curé. — Lucheux. Marie-Charles-Amable d'Albert duc de Luynes, baron de Lucheux, etc. — Mailly. Le comte d'Hésecque. — Mametz. M. Jourdin de Thieulloy, seigneur du lieu ; Me Adrien Boulenger, curé ; duc d'Orléans. — Manicourt. Le comte d'Herlye, seigneur du lieu ; marquis de Nesle.— Marcelet-Soyécourt. Le marquis, seigneur de Soyécourt ; M. de Gomer, seigneur du lieu. — Marchélepot. — Maricourt. MM. Cauet, curé ; Morgan de Maricourt. — Maucourt. Le duc de Chaunes ; M. Lefebvre, curé. — Maurepas. M. de Balainvilliers, intendant de Languedoc, seigneur du lieu ; Me Henry Roger, curé. — Méaulte. Le duc d'Orléans. — Ménils-en-Arrouaise. — Ménil-St-Nicaise. Le marquis de Nesle. — Méricourt-sur-Somme. MM. de Canteleux, seigneur du lieu ; de Landres, titulaire du prieuré ; Bourgois, desservant le prieuré ; Tilloloy, curé. — Ménil et Martinsart. La baronne de Wime ; MM. Daudoire, seigneur de Martinsart ; du Pillant, seigneur de Martinsart en partie. — Millencourt et Laviéville. Le marquis de Lameth, seigneur du lieu ; M. Mallet, curé. — Miraumont. Le duc d'Orléans. — Misery. MM. Bibaut de Misery, seigneur du lieu ; Thomas Havet, curé. — Moilains. L'abbaye de St-Vaast d'Arras, seigneur du lieu ; Jean-Baptiste Lefèvre, curé. — Montauban. Me Félix Solon, curé ; M. Dhervilly, seigneur du lieu. — Morlancourt et Villers-le-Vert. Le marquis du Sausay, seigneur du lieu ; duc d'Orléans ; MM. Fayel, curé de Villers-le-Vert ; Landry, curé de Morlancourt, — etc.

C. 2205. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1788-1790. — Impositions. — Rôles de supplément sur les ci-devant privilégiés pour les six derniers mois de 1789. Omiécourt. M. Bourdon d'Omiécourt. — Ovillers-la-Boisselle. M. Dufourmantel, curé ; duc d'Orléans. — Parvillers, M. de Bracquemont, seigneur du lieu en partie. — Péronne. MM. Croizet, curé de N. D. de Bretagne ; Lalouette, curé de St-Jean ; Curaté, principal du collège ; de Beyne, curé de St-Quentin-Capelle ; Caudron, vicaire ibid. ; Lemaire, vicaire à St-Jean ; les chanoines et chapelains de St-Fursy ; les chanoines de St-Léger ; Bouland, aumônier du château ; de Guillebon, curé de Saint-Sauveur ; Grain, vicaire ibid ; Duroisel, prieur-curé de St-Quentin-en-l'Eau ; Ducoroy, curé de Ste-Radegonde. — Pozières. Me Etienne Caffin, curé ; duc d'Orléans. — Pressoir. — Proyart. M. Postel, prieur. — Puchevillers. Mme de Fréchencourt, dame du lieu ; M. Demanché, curé. — Punchy. Le comte d'Herly, seigneur du lieu ; marquis de Nesle. — Puzeaumont. MM. Leroux, seigneur du lieu ; Delcourt, curé ; duc de Chartres. — Puzeaux. L'abbaye de St-Vaast d'Arras, seigneur du lieu ; l'école de Puzeaux ; duc de Chaulnes. — Pys. Le duc d'Orléans. — Rancourt.— Reinecourt. Le comte de Castéja, seigneur du lieu. — Rethonvillers. Le vicomte d'Hautefort, seigneur du lieu ; M. Hédouin, prieur-curé ; marquis de Nesle ; duc de Chaulnes. — Roisel. M. Lecreux, curé. — Rouvroy. — Sailly-au-Bois. Le marquis d'Estourmel. — Sailly-Saillisel. Le marquis de Montagu, seigneur de Sailly. — Solente. Louis-Joseph comte de Mailly, marquis de Neelle, seigneur du lieu. — Suzanne et Billon. Le marquis d'Estourmel. — Templeux-la-Fosse. Le marquis d'Estourmel, seigneur du lieu. — Thiepval. MM. Pingré, seigneur du lieu ; André Loriot, curé ; duc d'Orléans. — Vadencourt. M. Lupart, curé. — Vauvillers. M. Damai, curé ; marquis d'Estourmel ; duc de Chaulnes. — Vermandovillers. M. de Vermandovillers. — Villers-au-Flos. M. de Louvervalle, seigneur du lieu. — Villers-Carbonnel. MM. Pieffort, président honoraire en l'élection de Péronne, seigneur du lieu ; Longate, curé. — Ytte (Ytre). Antoine-Joseph Leblanc, curé, — etc.

C. 2206. (Liasse.) — 17 pièces, papier (2 imprimées).

1787-1788. — Règlement. — « Procès-verbal de l'assemblée provinciale de Picardie tenue à Amiens au mois d'août 1787 » (impr. 44 p. in-4°. Amiens, 1787). — Lettre de la commission intermédiaire provinciale au bureau intermédiaire de Péronne, lui envoyant ledit procès-verbal, et attirant son attention sur différents points, notamment sur les haras, la plantation des communes et voiries pour prévenir la disette du bois, les moyens propres à remplacer les pépinières royales, la manière de répartir les taille et accessoires, la direction du canal de Picardie et le dessèchement des marais. Amiens, 11 mars 1788. — « Assemblée du département de Péronne. État nominatif des membres de cette assemblée auxquels MM. du bureau intermédiaire sont priés de faire passer un exemplaire du procès-verbal de 1787. » — Lettre de M. Lambert au bureau intermédiaire, l'informant que la tenue des assemblées complètes de départements est prorogée de quelque temps. Paris, 27 septembre 1787. — « Généralité d'Amiens. Instructions pour l'assemblée préliminaire du département de Péronne » (impr. 8 p. in-fol. 1787). — « Extrait de la séance du 4 juillet 1788 de la commis-

sion intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens. » — Lettre de M. de Castéja, relativement à la convocation des assemblées de département. Landau, 11 septembre 1788. — « Réclamations que portent à MM. les députés composant l'assemblée du département de Péronne, les paroisses composant l'arrondissement de ladite ville, premièrement sur la nomination des députés du tiers état de cet arrondissement ; secondement, sur la formation de cet arrondissement ; troisièmement sur l'admission des députés nobles ou annoblis dans les députés du tiers état tant à l'assemblée provinciale qu'à celle d'élection », — etc.

C. 2207. (Liasse.) — 14 pièces, papier (3 imprimées).

1788-1789. — Bien public. — « Mémoire pour obtenir d'être autorisé à planter les communes dans la province de Picardie. » — « Extrait du rapport du bureau du bien public en la séance du 12 décembre 1787 de l'assemblée provinciale de Picardie, 11 heures du matin. Disette du bois ; plantation des voyeries et communes. » — Lettre d'envoi des deux pièces précédentes par la commission intermédiaire provinciale. Amiens, 12 février 1788. — Circulaire du bureau intermédiaire de Péronne aux assemblées municipales sur le même objet, et demandant des renseignements sur les plantations qui peuvent exister dans les communes. Mars 1788 (impr. 1 p. in-4°). — Lettre des procureurs-syndics provinciaux au bureau intermédiaire de Péronne, le priant de rechercher les meilleurs moyens pour parvenir à l'amélioration des haras. Amiens, 4 janvier 1788. — Lettre du bureau intermédiaire d'Abbeville à celui de Péronne sur le même objet. Abbeville, 7 février 1788. — Id., du bureau intermédiaire d'Amiens. Amiens, 19 février 1788. — Id., du bureau intermédiaire de Doullens. Doullens, 20 février 1788. — Id., du bureau intermédiaire de Montdidier. Montdidier, 23 février 1788. — « Extrait d'un mémoire envoyé à la commission provinciale de Picardie » par le bureau intermédiaire de Montdidier, relativement aux haras. — Circulaire du bureau intermédiaire de Péronne aux assemblées municipales au sujet du don de 180.000 l. fait par le Roi à la province, pour l'encouragement des manufactures. Péronne, 29 juillet 1788 (impr. 2 p. in-4°). — « Copie de la lettre de M. le directeur général des finances à la commission intermédiaire provinciale de Picardie du 11 juillet 1789 », au sujet des secours à apporter aux incendiés de Selincourt, — etc.

C. 2208. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1788. — Bien public. — Correspondance relative aux dégâts commis par la grêle du 30 mai 1788 : Balatre. — Cressy. — Damery. — Fresnoy lès Roye. — Goyencourt. — Waucourt, — etc.

C. 2209. (Liasse.) — 28 pièces, papier (1 imprimée).

1788-1789. — Bien public. — Lettre de la commission intermédiaire provinciale au bureau intermédiaire de Péronne, sur les mesures à prendre pour constater les dégâts causés par la grêle du 13 juillet 1788. Amiens, 16 juillet 1788. — Lettre de l'assemblée municipale de Carrépuits sur les pertes éprouvées par ladite paroisse par la grêle du 13 juillet. Carrépuits, 17 juillet 1788. — Lettre de M. Lemarchand de Lille sur les constatations qu'il doit faire des dégâts occasionnés par la grêle du 13 juillet. Contalmaison, 18 juillet 1788. — « Extrait du registre des délibérations de la commission intermédiaire provinciale de Picardie », sur les secours à accorder aux victimes de l'orage du 13 juillet. 1er août 1788 (impr. 2 p. in-4°). — Lettre du syndic de Waucourt à M. Quenescourt, contenant des plaintes sur les dégâts occasionnés par la grêle dans ladite paroisse, et observations par M. Quenescourt, constatant qu'aux environs de Waucourt et de Balatre, les pertes sont peu considérables, et ajoutant : « Les vues de toutes ses paroisses qui se plaignent pour peu de chose est d'éviter de contribuer au soulagement des paroisses qui ont été grellées ; voilà ce qui les fait plaindre. » 5 août 1788. — Délibération du chapitre de St-Fursy de Péronne, qui accorde un secours de 1.200 l. pour être distribué à ceux de ses vassaux les plus maltraités par la grêle. 22 août 1788 (extrait). — « État des pertes causées dans le département de Péronne par la grêle du 13 juillet, et par une autre grêle tombée le 30 mai précédent. » 27 août 1788. — Lettre de M. Castéja, sur les secours à accorder par le département aux victimes de la grêle. Strasbourg, 30 août 1788. — « Projet de lettre à écrire aux municipalités, pour leur annoncer les secours à elles donnés à l'occasion de la grêle. » — « Copie de la lettre de M. le directeur général des finances à la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens le 12 février 1789 », sur les secours demandés par la comtesse de St-Simon en faveur des quatre paroisses dépendant de sa terre et éprouvées par la grêle. — « Copie de la lettre de M. Necker à MM. de la commission intermédiaire de Picardie du 6 juin 1789 », exprimant la satisfaction du Roi sur la régularité avec laquelle s'est

effectuée la répartition des secours accordés aux grêlés dans la province. — Lettre de l'abbé Tessier, de l'académie des sciences au bureau intermédiaire de Péronne, lui demandant des éclaircissements sur les effets de la grêle du 13 juillet dans ledit département, — etc.

C. 2210. (Liasse.) — 162 pièces, papier.

1788-1789. — Bien public. — Grêle du 13 juillet 1788. États des pertes, procès-verbaux, certificats, etc. : Ablaincourt. — Assevillers. — Bazentin. — Becquincourt, Herbécourt et Assevillers. — Berny. — Bouchavesnes. — Bray. — Bussu — Cappy. — Carnoy. — Carrépuis. — Chaulnes. — Chilly. — Chipilly. — Chuignes. — Chuignolles. — Cléry — Contalmaison. — Curlu et Fargny. — Deniécourt. — Estrées-Deniécourt. — Étinehem. — Fay. — Feuillières. — Flaucourt. — Foucaucourt. — Fouquescourt. — Framerville. — Fransart. — Frégicourt. — Fricourt. — Goyencourt. — Hallu. — Harbonnières. — Hattencourt. — Hem-Monacu. — Herbécourt. — Humbercourt. — Hyencourt-le-Grand. — Laboiselle-Auvillers. — La Chavatte. — Laneuville-lès-Bray. — Leforest. — Lihons. — Longueval. — Mametz. — Marcelet-Soyécourt. — Maricourt. — Maucourt. — Méaulte. — Mesnil-en-Arrouaise. — Moislains. — Montauban. — Morlancourt et Villers-le-Vert. — Parvillers. — Pressoir. — Proyart. — Punchy. — Rancourt. — Reinnecourt. — Rouvroy. — Sailly-Saillisel. — Soyécourt — Suzanne. — Vauvillers. — Vermandovillers. — Villers-aux-Flos.

C 2211. (Liasse.) — 243 pièces, papier (2 imprimées).

1787. — Administration communale. — Extrait du registre aux délibérations de l'assemblée provinciale de Picardie, du 23 novembre 1787 », arrêtant de demander aux communautés les états de recettes et dépenses de leurs biens fonds, des octrois, et des charges dont est grevée chaque espèce de bien et octroi. — Circulaire du bureau intermédiaire de Péronne en conséquence de ladite délibération, et demandant en outre l'état séparé des biens qui peuvent appartenir aux pauvres de chaque paroisse. Péronne, décembre 1787 (impr. 1 p. in-4°). — Réponses affirmatives à ladite circulaire : Aizecourt et Cornillois. — Assevillé. — Athies. — Aveluy. — Balatre. — Bavelincourt. — Becquincourt. — Belloy-en-Santerre. — Bernes. — Berny. — Bertrancourt. — Bouchavesne, — Brie. — Briost. — Buire-Courcelle. — Cappy. — Cartigny. — Chipilly. — Chuignes. — Chuignolles. — Cléry. — Combles. — Contalmaison. — Courcelette. — Cressy. — Curchy. — Curlu et Fargnier. — Devise. — Doingt. — Dompierre. — Driencourt. — Eclusier-Vaux. — Ennemain. — Équancourt — Estrées-Deniécourt. — Etinehem. — Étalon. — Falvy. — Fins. — Flers. — Flaucourt. — Fonches. — Fontaine lès Pargny. — Foucaucourt. — Fresnes. — Frise. — Harbonnières — Hem-Monacu. — Herleville et Mazure. — Herlye. — Hervilly. — Heudicourt. — Hiancourt-le-Petit. — Humbercourt. — Laneuville lès Bray. — Lesbœufs. — Licourt. — Liencourt. — Liéramont. — Lucheux. — Mailly. — Mametz. — Manancourt-Etricourt. — Marcelet-Soyécourt. — Marchélepot. — Marquaix et Hamelet. — Matigny. — Maurepas. — Méricourt sur Somme. — Mesnil-Bruntel. — Mesnil en Arrouaise. — Mesnil-St-Nicaise. — Miraumont. — Misery. — Moislains. — Monchy-Lagache. — Mons-en-Chaussée. — Morchain. — Ognolles. — Ovillers-Laboisselle — Pargny. — Parvillers. — Pertain. — Pœuilly. — Pressoir. — Quivières. — Roiglise. — Roisel. — Ronssoy. — Sailly-Saillisel. — Solente — Sorel. — Templeux-la-Fosse. — Templeux-le-Guérard. — Tertry. — Tincourt-Boucly. — Vadencourt. — Vauvillers. — Villecourt. — Villers-aux-Flos. — Villers-Carbonnel. — Villers-Faucon. — Warluzel. — Ytte (Ytre). — etc.

C. 2212. (Liasse.) — 17 pièces, papier (8 imprimées).

1788. — Administration communale. — Lettre de la commission intermédiaire provinciale au bureau intermédiaire de Picardie, sur la nécessité de soumettre les pièces relatives aux contestations intéressant les communautés, à un comité d'avocats. Amiens, 24 janvier. — Circulaire du bureau intermédiaire de Péronne aux assemblées municipales, sur le même objet. Péronne, février (impr. 1 p. in-4°). — Lettre de la commission intermédiaire provinciale au bureau intermédiaire de Picardie, ajoutant de nouvelles instructions sur le même objet. Amiens, 5 mars. — Circulaire du bureau intermédiaire de Péronne aux assemblées municipales, en conséquence de la lettre précédente. Péronne, mars (impr. 1 p. in-4°). — « Copie de la lettre écrite par M. le contrôleur des finances à la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens le 30 janvier 1788 », pour accélérer la formation des assemblées municipales. — « Copie de la lettre écrite par M. le contrôleur général des finances à la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens le 6 mars 1788 », sur la manière de pourvoir

à la rectification des nominations irrégulières des assemblées municipales. — « Copie de la lettre écrite par M. le contrôleur général des finances à la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens le 7 mars 1788 », sur le fonctionnement des assemblées municipales. — Circulaire du bureau intermédiaire de Péronne aux assemblées municipales, sur la formation et le fonctionnement desdites assemblées. Péronne, 13 avril (impr. 3 p. in-4°). — « Copie de la lettre écrite à la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens par M. le contrôleur général des finances, de Paris, le 14 juillet 1788 », en réponse à différentes questions sur la manière dont doivent se tenir les assemblées municipales. — Circulaire du bureau intermédiaire de Péronne aux assemblées municipales, portant extrait de ladite lettre. Péronne, août (impr. 2 p. in-4°), — etc.

C. 2213. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1787-1788. — Administration communale. — Athies. — Procès-verbal d'élection d'un membre de la municipalité d'Athies. 4 mai 1788. — Authuille. — Procès-verbal d'élection d'un membre de la municipalité. 20 avril 1788. — Bazentin. — Procès-verbal d'élection d'un membre de la municipalité. 27 avril 1788. — Procès-verbal d'élection des adjoints. 5 octobre 1788. — Beaucourt. — Procès-verbal d'élection des adjoints. 5 octobre 1788. — Beaumont. — Procès-verbal d'élection de trois membres de la municipalité. — Becquincourt. — Procès-verbal d'élection de deux membres de la municipalité. 27 avril 1788. — Procès-verbal d'élection de deux membres de la municipalité. 28 septembre 1788. — Berny. — Procès-verbal d'élection d'un membre de la municipalité. 27 avril 1788. — Procès-verbal d'élection des adjoints. 28 septembre 1788. — Bertrancourt. — Procès-verbal d'élection de trois membres de la municipalité 1er mai 1788. — Bouzincourt. — Procès-verbal d'élection d'un membre de la municipalité. 25 mai 1788. — Procès-verbal d'élection d'un membre de la municipalité. 12 octobre 1788. — Briost. — Procès-verbal d'élection des syndic et membres de la municipalité. 5 octobre 1787, — etc.

C. 2214. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1787-1789. — Administration communale. — Cartigny. — Procès-verbal d'élection d'un membre de la municipalité. 20 avril 1788. — Chipilly. — Requête des pauvres de Chipilly à l'intendant, à l'effet d'être autorisés à tourber pour leur chauffage. 7 janvier 1788. — Lettre du procureur-syndic de Chipilly déclarant n'avoir aucune connaissance de ladite requête. Chipilly, 1er mars 1788. — Lettre de fr. Hue Rinui, dominicain, en faveur des pauvres de Chipilly. Amiens, 18 avril 1788. — Chuignolles. — Procès-verbal d'élection d'un membre de la municipalité. 18 mai 1787. — Cléry. — Procès-verbal d'élection d'un membre de la municipalité. 24 août 1788. — Id., 18 octobre 1789. — Combles. — Procès-verbal d'élection d'un membre de la municipalité. 5 octobre 1788. — Contalmaison. — Procès-verbal d'élection d'un membre de la municipalité. 11 octobre 1789. — Courcelette. — Procès-verbal d'élection de trois membres de la municipalité. 27 avril 1788. — Dompierre. — Procès-verbal d'élection de trois membres de la municipalité. 27 avril 1788. — Englebelmer. — Procès-verbal d'élection de quatre membres de la municipalité. 27 avril 1788. — Ennemain. — Procès-verbal d'élection de quatre membres de la municipalité. 18 mai 1788. — Épehy. — Procès-verbal d'élection des syndic et membres de la municipalité. 12 août 1787. — Équencourt. — Procès-verbal d'élection d'un membre de la municipalité. 20 avril 1788. — Estrées-Deniécourt. — Procès-verbal d'élection de trois membres de la municipalité. 27 avril 1788. — Étinehem. — Procès-verbal d'élection de trois adjoints, — etc.

C. 2215. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1788. — Administration communale. — Flers. — Procès-verbal d'élection de trois membres de la municipalité. 20 avril. — Forceville. — Procès-verbal d'élection de deux membres de la municipalité. 11 mai. — Id., de deux membres et de trois adjoints. 5 octobre. — Foucaucourt. — Procès-verbal d'élection de trois membres de la municipalité. 20 avril. — Fouquescourt. — Procès-verbal d'élection de trois membres de la municipalité. 27 avril. — Fransart. — Procès-verbal d'élection de deux députés pour l'assemblée d'arrondissement qui doit se tenir à Lihons pour l'élection de deux membres de l'assemblée du département. 28 septembre. — Fresnes. — Procès-verbal d'élection d'un membre de la municipalité. 21 septembre. — Fresnoy-lès-Roye. — Procès-verbal d'élection de trois membres de la municipalité. 20 avril. — Fricourt. — Procès-verbal d'élection de trois membres de la municipalité. 20 avril. — Procès-verbal d'élection

de trois membres de la municipalité. 27 avril. — Fransart. — Procès-verbal d'élection de deux députés pour l'assemblée d'arrondissement qui doit se tenir à Lihons, pour l'élection de deux membres de l'assemblée du département. 28 septembre. — Fresnes. — Procès-verbal d'élection d'un membre de la municipalité. 21 septembre. — Fresnoy-lès-Roye. — Procès-verbal d'élection de trois membres de la municipalité. 20 avril. — Fricourt. — Procès-verbal d'élection de trois membres de la municipalité. 20 avril. — Procès-verbal d'élection de trois adjoints. 19 septembre. — Goyencourt. — Requête de la municipalité de Goyencourt à la commission intermédiaire provinciale, à l'effet d'obtenir des fonds de charité pour la réparation des rues dudit village. — Grandcourt. — Procès-verbal d'élection de trois membres de la municipalité. 20 avril. — Procès-verbal d'élection de trois adjoints. 7 septembre. — Hancourt. — Certificat d'élection de Jean-Charles Carpeza en qualité de syndic dudit lieu. 5 avril. — Harbonnières. — Procès-verbal d'élection d'un membre de la municipalité. 1er juin. — Hardecourt aux-Bois. — Procès-verbal d'élection de trois membres de la municipalité. 20 avril. — Herbécourt. — Procès-verbal d'élection d'un membre de la municipalité. 20 avril. — Heudicourt. — Procès-verbal d'élection d'un membre de la municipalité. 20 avril. — Humbercourt. — Procès-verbal d'élection de six membres de la municipalité. 27 avril. — Hiancourt-le-Petit. — Élection d'un syndic et de trois membres de la municipalité. 20 avril. — Procès-verbal d'élection d'un greffier. 5 octobre, — etc.

C. 2216. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1787-1788. — Administration communale. — Laboisselle et Ovillers. — Procès-verbal d'élection de trois membres de la municipalité. 20 avril 1788. — La Chavatte. — Procès-verbal d'élection d'un membre de la municipalité. 29 avril 1788. — Languevoisin. — Procès-verbal d'élection de deux députés pour élire à Lihons deux membres de l'assemblée du département. 28 septembre 1788. — Liéramont. — Procès-verbal d'élection de trois membres de la municipalité. 20 avril 1788. — Lihons. — Procès-verbal d'élection d'un membre de la municipalité. 27 avril 1788. — Lettre de M. Maillart, syndic de Lihons, au sujet de réparations à faire au presbytère dudit lieu. Lihons, 2 novembre 1788. — Longavesne. — Procès-verbal d'élection de trois membres de la municipalité. 20 avril 1788. — Longueval. — Procès-verbal d'élection d'un membre de la municipalité. 5 octobre 1788. — Mailly — Procès-verbal d'élection de deux membres de la municipalité. 20 avril 1788. — Mametz. — Procès-verbal d'élection des syndic et autres membres de la municipalité. 1er mai 1787. — Manancourt-Étricourt. — Procès-verbal d'élection de quatre membres de la municipalité. 20 avril 1788. — Manicourt. — Procès-verbal d'élection de trois membres de la municipalité. 24 avril 1788. — Marcellet-Soyécourt. — Procès-verbal d'élection de trois membres de la municipalité. 27 avril 1788. — Marchélepot. — Procès-verbal d'élection de quatre membres de la municipalité. 11 mai 1788. — Matigny. — Procès-verbal d'élection de quatre membres de la municipalité. 20 avril 1788. — Procès-verbal d'élection des trois adjoints. 7 septembre 1788. — Procès-verbal de l'assemblée municipale relativement aux formes à observer pour les assemblées municipales et aux secours à accorder aux grêlés. 7 septembre 1788. — Lettre du syndic de Matigny contenant différentes questions relatives à l'administration municipale. 17 septembre 1788, — etc.

C. 2217. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1787-1790. — Administration communale. — Maucourt. — Procès-verbal d'élection de trois membres de la municipalité. 20 avril 1788. — Mesnil-en-Arrouaise. — Procès-verbal d'élection d'un syndic. 1er avril 1788. — Procès-verbal d'élection de trois membres de la municipalité. 20 avril 1788. — Ménil-Martinsart. — Procès-verbal d'élection de trois membres de la municipalité. 20 avril 1788. — Millencourt. — Procès-verbal d'élection de trois membres de la municipalité. 20 avril 1788. — Miraumont. — Lettre des officiers municipaux de Miraumont au sujet des formes à observer pour les assemblées municipales. 11 octobre 1788. — Misery. — Procès-verbal d'élection d'un membre de la municipalité. 14 septembre 1788. — Mons-en-Chaussée. — Procès-verbal d'élection d'un membre de la municipalité. 20 avril 1788. — Procès-verbal de formation de la nouvelle municipalité. 2 février 1790. — Morchain. — Procès-verbal d'élection d'un membre de la municipalité. 7 mai 1788. — Morlancourt et Villers-le-Vert. — Convocation à une assemblée de la paroisse pour examiner la question de la nécessité d'un garde messier. 21 septembre 1788. — Procès-verbal d'assemblée de ladite paroisse décidant de nommer un garde messier. 21 septembre 1788. — Correspondance relative à ladite affaire. — Procès-verbal d'élection d'un membre de la municipalité. 5 octobre

1788. — Ognolles. — Procès-verbal d'élection de deux membres de la municipalité. 27 avril 1788. — Péronne. — Mémoire sur l'établissement d'un marché franc en la ville de Péronne. » 1787. — Correspondance relative à ladite affaire. — Pertain et Bersaucourt. — Procès-verbal d'élection d'un syndic et des membres de la municipalité. 12 août 1787.— Pressoir. — Procès-verbal d'élection d'un membre de la municipalité. 20 avril 1788. — Proyart. — Procès-verbal d'élection de trois membres de la municipalité. 20 avril 1788. — Puzeaux. — Procès-verbal d'élection de deux députés pour élire à Lihons deux membres de l'assemblée provinciale. 28 septembre 1788, — etc.

C. 2218. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

1787-1788.— Administration communale. — Rancourt. — Procès-verbal d'élection d'un membre de la municipalité. 20 avril 1788. — Reinnecourt. — Procès-verbal d'élection d'un membre de la municipalité. 12 mai 1788. — Rethonvillers. — Procès-verbal d'élection de trois membres de la municipalité. 6 juillet 1788. — Requête du syndic de la paroisse et de deux habitants de Rethonvillers, au bureau intermédiaire, se plaignant de ce que le syndic municipal de ladite paroisse « a présenté un délibéré à la porte de l'église, tendant à faire reconstruire ou réparer l'école des garçons de notredite paroisse et que la dépense en soit payé au mail (*sic*) la livre de la taille.» 23 septembre 1788. — Lettre de M. Hédouin, prieur-curé de Rethonvillers à M. Gonnet de Fiéville, président du bureau intermédiaire, lui exposant les motifs de son refus de signer une délibération qui doit être remise à l'assemblée, au sujet d'une réparation à faire à l'école dudit lieu. 24 septembre 1788. — Lettre du sieur Villain, syndic municipal de Rethonvillers, sur ladite affaire. 26 septembre 1788. — Roiglise. — Procès-verbal d'élection de trois adjoints. 5 octobre 1788. — Roisel. — Procès-verbal d'élection d'un membre de la municipalité. 15 mai 1788. — Id. 22 juillet 1788. — Ronssoy. — Procès-verbal d'élection d'un membre de la municipalité. 20 avril 1788. — Rouvroy. — Procès-verbal d'élection de trois membres de la municipalité. 20 avril 1788. — Templeux-la-Fosse. — Procès-verbal d'élection de trois membres de la municipalité. 10 juin 1788. — Templeux-le-Guérard. — Procès-verbal d'élection de trois membres de la municipalité. 20 avril 1788. — Thiepval. — Procès-verbal d'élection d'un membre de la municipalité. 5 octobre 1788. — Tincourt-Boucly. — Procès-verbal d'élection de trois membres de la municipalité. 20 avril 1788. — Villecourt. — Procès-verbal d'élection d'un membre de la municipalité. 20 avril 1788. — Procès-verbal d'élection de trois adjoints. 12 octobre 1788. — Ytres. — Procès-verbal d'élection d'un membre de la municipalité. 20 avril 1788 (cancelé), — etc.

C. 2219. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1788-1789. — Travaux des routes.— « Copie de la lettre écrite par M. Delatouche à MM. les procureurs-syndics de l'assemblée provinciale de Picardie, le 5 février 1788 », au sujet de la suppression du pont de l'avancée à la sortie de Péronne, du côté de Cambrai.— « Extrait de la séance de la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens, du 5 février 1788 », sur le même objet. — « Devis des ouvrages à faire pour le convertissement du pont actuel sur le fossé de l'avancée de la porte de Bretagne de Péronne en une chaussée massive en craon et terre », par M. Berthelmy. 23 février 1788. — Détail estimatif desdits ouvrages, par M. Delatouche. 22 mars 1788. — Procès-verbal d'adjudication desdits travaux. 21 mai 1788. — « État des bois provenants de la démolition du pont de l'avancée du faubourg de Bretagne de Péronne. 12 juillet 1788. — Procès-verbal d'adjudication desdits bois. 24 septembre 1788, — etc.

C. 2220. (Liasse.) — 45 pièces, papier (4 imprimées).

1788. — Travaux des routes. — Lettre de la commission intermédiaire provinciale envoyant pour les municipalités des instructions sur les travaux des routes. Amiens, 6 mars. — Requête des entrepreneurs des entretien et confection des routes de la généralité d'Amiens, au Conseil, à l'effet d'obtenir une indemnité pour les pertes que le changement de régime pour les travaux des routes et d'autres causes leur ont occasionnées. 15 mars. — « Extrait de la séance de la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens du 28 mars 1788 », au sujet de ladite requête. — Imprimés relatifs à l'adjudication des travaux des routes pour 1788 (impr. 4 p. in-fol.). — Requête des syndic et habitans de Ménil-Bruntel, se plaignant d'un abus relatif aux corvées. 5 mai. — Requête de plusieurs habitants de Cartigny à la commission intermédiaire provinciale, demandant que les tâches de corvées de chaque paroisse soient faites et adjugées en particulier. 7 mai. — Lettre des procureurs-syndics provinciaux au bureau intermédiaire de

Péronne, le priant de nommer des commissaires pour chaque partie de routes qui se trouve dans le département. Amiens, 27 juin. — Requête des maire et échevins de Péronne à la commission intermédiaire provinciale, à l'effet de faire paver la chaussée qui conduit à la porte Dauphine, percée depuis sept ans dans les remparts de ladite ville. 7 juillet. — « Extrait de la séance de la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens du 19 juillet 1788 », relativement à la réparation des chemins de traverses et rue de Fresne. — « Extrait de la séance du 2 août 1788 de la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens », au sujet des devis relatifs aux routes, qui doivent être déposés dans les archives des bureaux intermédiaires. — « Extrait de la séance de la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens du 23 août 1788 », au sujet des certificats de l'état des travaux des routes à envoyer par les ingénieurs aux bureaux intermédiaires, etc. — « État des nouvelles indemnités restantes à paier au 1er juillet 1788, pour les terreins et batimens qui se trouvent compris dans la traverse des différentes routes de la généralité d'Amiens. » Péronne, 1er octobre. — « Extrait de la séance du 23 août 1788 de la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens », sur le même objet. — « État des indemnités qui restent dues pour terrein pris à l'occasion des routes ouvertes dans la généralité de Picardie, d'après les différents états remis par l'ingénieur en chef des ponts et chaussées à M. l'intendant. » — « Extrait de la séance du 24 octobre 1788 de la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens », relativement aux indemnités. — « Extrait de l'état général de ce que doivent payer toutes les communautés de la généralité d'Amiens, pendant l'année 1788, pour leur contribution aux travaux des routes. Élection de Péronne. » 26 août. — « Assemblée provinciale de Picardie. Extrait de la séance du 5 septembre 1788 », relativement aux travaux des routes. — « Extrait de la séance du 5 septembre 1788 de la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens », sur divers objets relatifs aux travaux des routes. — Lettre de la commission intermédiaire provinciale au bureau intermédiaire de Péronne, lui demandant ses observations au sujet d'un projet d'arrêt sur les formes à suivre pour la vente des anciens chemins abandonnés. Amiens, 9 septembre. — « Extrait de la séance du 9 septembre 1788 de la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens », relativement aux cailloux à mettre sur les routes, — etc.

C. 2221. (Liasse.) — 36 pièces, papier (1 imprimée).

1789-1790. — Travaux des routes. — Lettre de la commission intermédiaire provinciale au bureau intermédiaire d'Amiens, au sujet des projets des baux à renouveler pour l'entretien des chaussées de pavés de grès. Amiens, 1er janvier 1789. — Modèle d'états d'ouvrages faits par les cantonniers sur les routes. — Instructions de la commission intermédiaire provinciale au bureau intermédiaire de Péronne, relativement à la préparation des ouvrages à faire sur les routes, etc. Amiens, 23 janvier 1789. — Imprimés relatifs à l'adjudication des travaux des routes pour 1789 (impr. 4 p. in-fol.). — Lettre de la commission intermédiaire provinciale au bureau intermédiaire de Péronne, relativement à l'entretien des chaussées de pavés de grès. Amiens, 25 juillet 1789. — Lettre de la commission intermédiaire provinciale au bureau intermédiaire de Péronne, sur le même objet. Amiens, 8 août 1789. — Réponse de M. Berthelmy à ladite lettre. 21 août 1789. — « Procès-verbal qui constate les matériaux restans et non employés depuis les limites de l'Artois jusqu'à l'embouchure de Chaulnes. » 7 août 1789. — Id., depuis l'embouchure de Chaulnes jusqu'à Roye. 8 et 9 août 1789. — « Adjudication au rabais d'ouvrages publics » annoncée pour le 1er septembre 1789 (impr. affiche). — Lettre de la commission intermédiaire provinciale au bureau intermédiaire de Péronne, relativement aux cantonniers. Amiens, 20 août 1789. — Lettre de la commission intermédiaire provinciale au bureau intermédiaire de Péronne, au sujet de la plantation de 877 pieds d'arbres sur les routes. Amiens, 6 novembre 1789. — Lettre de la commission intermédiaire provinciale au bureau intermédiaire de Péronne, au sujet de la construction de plusieurs ponts. Amiens, 30 novembre 1789. — Lettre de la commission intermédiaire provinciale au bureau intermédiaire de Péronne, sur le travail des cantonniers. Amiens, 28 avril 1790. — Avis d'adjudication de travaux à faire sur les routes d'Amiens à Péronne et de Paris à Dunkerque pour le 14 juin 1790 (impr. affiche), — etc.

C. 2222. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1787-1790. — Travaux des routes. — Route de Paris en Flandre. — Devis de travaux à exécuter en pavés de grès et en cailloutis. 1788. — Copie de deux requêtes à l'intendant par Charles-François

Coupé, voiturier à Fins, à l'effet d'être payé de travaux dont il s'est rendu adjudicataire sur la route de Paris en Flandre. Août et 18 septembre 1787. « Réponse aux questions faites par MM. de la commission intermédiaire de l'assemblée du département de Péronne, sur les plaintes portées par le nommé Charles-François Coupé, voiturier à Fins », par M. Berthelmy. Péronne, 25 novembre 1787. — Mémoire de Joseph-Gabriel Lamon, entrepreneur de travaux sur la route de Paris en Flandre, se plaignant des difficultés qu'il éprouve de la part des casseurs de grès. 30 avril 1788. — Correspondance relative à ladite affaire. — « Extrait de la séance de la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens le 24 avril 1789 », au sujet de la demande faite par les sieurs Foilain-Fernet et François Rivage, d'être autorisés à exploiter 41 ormes plantés le long de deux pièces de terre sur la route de Paris en Flandres entre Péronne et Éterpigny. — Procès-verbal d'adjudication desdits ormes. 23 novembre 1789. — Correspondance relative à des arbres à abattre sur ladite route. 1789. — Lettre de la commission intermédiaire provinciale au bureau intermédiaire de Péronne, relativement à une augmentation de prix demandée par le sieur de Sailly, sur les travaux de pavés de grès dont il est adjudicataire sur la route de Paris en Flandre. Amiens, 10 novembre 1789. — Avis de l'adjudication pour le 18 novembre 1789 de travaux de réparations sur ladite route. — Rapports de l'abbé Calais sur des travaux effectués sur ladite route. 27 avril et 18 juin 1790. — Lettre de la commission intermédiaire provinciale au bureau intermédiaire de Péronne, au sujet de la vente de plusieurs arbres plantés sur ladite route. Amiens, 19 juillet 1790, — etc.

C. 2223. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1787-1790. — Travaux des routes. — ROUTE DE PÉRONNE A ARRAS. — Devis de travaux à exécuter en pavés de grès et en cailloutis. 1788, 1789. — Devis des ouvrages à exécuter pendant les années 1787, 1788 et 1789, sur la route de Péronne à Arras, par Bapaume, pour le compte des communautés ci-après nommées. » 1787. — « Extrait de la séance de la commission intermédiaire provinciale de la généralité d'Amiens du 20 mars 1788 », au sujet de la mise en adjudication d'une portion de la route de Péronne à Arras restée en souffrance, faute d'adjudicataire. — Devis des ouvrages à exécuter en 1788 sur la route de Péronne à Arras par Sailly et Bapaume, pour l'acquit de la contribution des communautés cy après dénommées, pour l'année 1787, dont l'employ est resté à adjuger » par M. Berthelmy. 10 février 1788 ; et procès-verbal d'adjudication desdits travaux. 30 avril 1788. — « Avis de l'adjudication pour le 15 janvier 1789 de l'approvisionnement en cailloux de ladite route pour 1788. — Rapports de l'abbé Calais sur les travaux de la route de Péronne à Arras. 19 juin, 10, 24 juillet, 28 septembre 1789. — « Extrait du registre aux délibérations de la commission intermédiaire provinciale de Picardie, en sa séance du 2 octobre 1789 », relativement à des nominations de cantonniers pour ladite route. — « Rapport des matériaux fournis pour l'année 1788 sur les routes de Péronne aux limites de l'Artois, et l'embranchement de Doingt », par l'abbé Calais. 21 avril 1790. — « Rapport du sable fourni sur l'attelier n° 5, et sur la route de Doingt », par l'abbé Calais. 15 mai 1790, — etc.

C. 2224. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1788-1790. — Travaux des routes. — ROUTE D'AMIENS A PÉRONNE. — Devis de travaux à exécuter sur ladite route, — etc.

C. 2225. (Liasse. — 13 pièces, papier.

1788-1790. — Travaux des routes. — ROUTE D'AMIENS A PÉRONNE. — Lettre de M. Delatouche à M. de Bouteville, membre du bureau intermédiaire de Péronne, relativement au prix de la fourniture des matériaux pour un atelier resté sans adjudicataire sur la route d'Amiens à Péronne, et ajoutant : « Je me persuade, Monsieur, que vos affaires vous ramèneront plus d'une fois à Amiens ; j'aurois bien du plaisir à vous y recevoir et à faire connoissance avec vous. Vous vous confirmeriez de plus en plus que les ingénieurs des ponts et chaussées ne sont pas si noirs qu'on les a fait d'abord ; aussi je vois avec bien de la satisfaction que le département de Péronne en général, et plusieurs autres encore, se plaisent déjà à nous rendre la justice qui nous est due ; c'est une preuve de leur zèle et qu'ils s'occupent sérieusement du service, ce qui les a mis à portée de reconnoître la vérité, sans chercher à la déguiser. J'aime à croire que les départemens où nous n'avons pas encore obtenu la même justice sont animés du même esprit, et qu'ils nous la rendront enfin ; alors nous agirons tous de concert et avec les mêmes vues et le même désir du bien public ; nous ne pourrons manquer de faire de bonne besogne, car,

sans ce concert, et sans une confiance réciproque de part et d'autre, le succès seroit au moins incertain. » Amiens, 23 octobre 1788. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau intermédiaire de l'assemblée du département de Péronne du 6 mai 1789 », sur une indemnité demandée par François Mulgalet, ménager à Aubigny, pour 37 verges 1/2 de terre qui lui ont été prises pour une partie de la chaussée sur la route d'Amiens à Péronne, près du bois l'Abbé.— « Rapport de M. Calais sur les matériaux fournis par le sieur de Sailly, adjudicataire des ateliers nos 83 et 111, route d'Amiens à Péronne. » 23 mars 1790. — « Rapport des matériaux fournis sur la route de Péronne à Amiens », par l'abbé Calais. 22 juin 1790. — CHEMIN DE LIHONS A CHAULNES. — Envoi par la commission intermédiaire provinciale d'une réponse de l'ingénieur des ponts et chaussées sur la proposition du marquis d'Estourmel de faire paver ledit chemin sur les fonds du Roi. Amiens, 2 mars 1789, — etc.

C. 2226. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1788. — Canal de la Somme. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau intermédiaire du département de Péronne, séance du 7 mai 1788 », sur plusieurs requêtes relatives au canal de la Somme. — Requête des curé, marguillier, syndic et principaux habitants d'Éterpigny, à l'assemblée de département de Péronne, relativement à des dommages causés au cimetière et à l'église dudit lieu par des débordements du canal. Juin. — « Observations sur la requête des habitants d'Éterpigny », par M. Laurent de Lionne. 25 novembre. — « Réponse aux observations de M. Laurent de Lionne, faite par les habitans d'Éterpigny.» 15 décembre. — Requête à l'assemblée du département de Péronne par le sieur Goguet, d'Épenancourt, se plaignant de ce qu'on veut l'empêcher de prendre du sable à la sablière ouverte pour le canal, pour la construction d'un moulin sur le canal entre Épenancourt et Pargny. Épenancourt, 16 juillet. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau intermédiaire de l'assemblée du département de Péronne, du 30 juillet 1788 », relativement à une requête du curé d'Éterpigny, pour raison de la dîme dont il est privé sur les terrains convertis en eaux, dans l'étendue de sa paroisse, pour l'ouverture du canal, — etc.

C. 2227. (Liasse. — 15 pièces, papier.

1789. — Canal de la Somme. — Lettre de la commission intermédiaire provinciale au bureau intermédiaire de Picardie, au sujet d'une gratification réclamée au profit du sieur Duquesne, inspecteur du canal. Amiens, 29 janvier. — Lettre de la commission intermédiaire provinciale au bureau intermédiaire de Péronne, au sujet de l'adjudication de la ferme des eaux et digues du canal. Amiens, 20 février.— « Adjudication de la ferme du canal de la Somme, depuis St-Simon jusqu'à la chaussée de Sailly-Lorette, pour les années 1790, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97 et 98. » 17 juin. — Lettre du bureau intermédiaire de St-Quentin à celui de Péronne, au sujet du faucardement de la partie de la Somme qui ne fait pas partie du canal. St-Quentin, 18 mai. — Lettre de M. Laurent de Lionne à M. Gonnet, secrétaire du département de Péronne, au sujet des tourbes extraites dans les ateliers entre Bray et Sailly-Lorette. Amiens, 6 septembre.— « Attelier de charité à Sailly-Lorette. État de la dépense du canal de la Somme pendant le mois de septembre 1789. » 30 septembre, — etc.

INSPECTION DES MANUFACTURES.

C. 2228. (Registre.) — In-fol. 190 feuillets, papier.

1670-1787. — « Registre destiné à l'enregistrement des édits, déclarations, lettres patentes, arrêts et autres règlements généraux et particuliers donnés par le conseil du Roy sur le fait des manufactures du royaume, lequel registre doit être déposé au bureau de visite et de marque des étoffes et toiles d'Abbeville. » — Fol. 2. « Statuts et règlemens des manufactures de la ville d'Abbeville. » 30 octobre 1670. — Fol. 9. « Arrest du conseil d'Etat du Roy portant défenses aux maistres houpiers et à tous autres qui ne sont point maistres sergers-baracaniers, de fabriquer et faire fabriquer en ladite ville des serges, baracans et autres étoffes de ladite fabrique », etc. 5 juin 1703. — Fol. 116. « Lettres patentes du Roy et règlement concernans les serges, les droguets, les baracans », etc. 20 juin 1741. — Fol. 12. « Règlement pour les serges, les droguets, les barracans, les callemandes et autres étoffes qui se fabriquent dans la province de Picardie, à l'exception de la ville d'Amiens. » 20 juin 1741. — Fol. 24. « Arrêt du conseil d'État du Roi, et lettres patentes sur icelui données à Versailles le 28 mars 1747, portant règlement pour les barracans qui se fabriquent à Abbeville. » Versailles, 28 mars 1747. — Fol. 27 vº. « Arrêt du conseil d'État du Roy qui permet aux

maîtres baracaniers de la ville d'Abbeville de faire dégraisser, peigner, houper, filer et préparer chez eux les laines pour leurs baracans. » 23 novembre 1680. Fol. 28 v°. Arrêt du Conseil « qui maintient les baracaniers d'Abbeville dans le droit de teindre en leurs maisons les laines et étoffes de leur fabrique. » 22 mars 1723. — Ordonnance de l'intendant de Picardie sur les manufactures d'Abbeville. Amiens, 26 janvier 1731. — Arrêt du Conseil « qui ordonne que la moitié des amendes qui seront prononcées par les maire et échevins d'Abbeville, pour raison des contraventions aux règlements des manufactures, continuera d'être appliqué comme par le passé au profit de l'hôtel commun de ladite ville. » 6 mai 1747. — Fol. 32. « Règlement pour la teinture des étoffes de laine et des laines servant à leur fabrication. » 15 janvier 1737. — Fol. 44. « Instruction sur le débouilli des laines destinées à la fabrication des tapisseries. » — Fol. 48. « Instruction donné par nous, directeur général des finances, aux inspecteurs commis pour l'exécution des règlemens concernant les manufactures. » — Fol. 51. Arrêt du Conseil « portant règlement pour la fabrique des toiles qui se font dans les différents endrois de la province de Picardie, des élections d'Amiens, d'Abbeville, de Montdidier et de Doullens. » 8 avril 1749. — Fol. 68 v°. « Lettres patentes sur le règlement des bas et autres ouvrages de bonneterie au métier. » Versailles, 16 juillet 1743. — Fol. 68. « Règlement pour les bas et autres ouvrages de bonneterie au métier qui se fabriquent dans le royaume. » 16 juillet 1743. — Fol. 75 v°. « Édit du Roi portant suppression des jurandes et communautés du commerce, arts et métiers. » Versailles, février 1776. — Fol. 81. « Édit du Roy portant suppression des communautés d'arts et métiers cidevant établies dans les villes du ressort du parlement de Paris et création de nouvelles communautés dans celles desdites villes, dont l'état arrêté au Conseil est annexé au présent édit. » Versailles, avril 1777. — Fol. 87 v°. Arrêt du Conseil « qui commet le sieur Bertin, trésorier des revenus casuels, pour faire le recouvrement des droits établis au profit de Sa Majesté par l'édit de création des nouvelles communautés d'arts et métiers des différentes villes du ressort du parlement de Paris », Versailles, etc. 21 juin 1777. — Fol. 87 v°. Lettres patentes concernant les manufactures. Marly, 5 mai 1779. — Fol. 91. Lettres patentes « portant établissement des bureaux de visite et de marque des étoffes », etc. Versailles, 1er juin 1780. — Fol. 91. Lettres patentes portant règlement pour la fabrication des étoffes de laine. Versailles, 4 juin 1780. — Fol. 97. Lettres patentes portant règlement pour la fabrication des toiles et toileries. Versailles, 28 juin 1780. — Fol. 99 v°. Lettres patentes portant règlement pour la fabrication des étoffes de laine dans la généralité d'Amiens. Versailles, 22 juillet 1780. — Fol. 103 v°. Arrêt du Conseil « qui ordonne l'établissement des bureaux de visite et la marque des étoffes de laines dans Amiens, Abbeville, Grandvillers, Crèvecœur, Hardivillers, Tricot et Quiry. » Versailles, 2 septembre 1780. — Fol. 104. « Instruction pour le blanchissage des toiles. » — Fol. 105. Lettres patentes portant règlement pour la fabrication des toiles et toileries dans la généralité de Picardie Versailles, 30 septembre 1780. — Fol. 109 v°. « Instructions données par nous, directeur général des finances aux gardes jurés et autres préposés à la desserte des bureaux de visite et de marque, concernant l'exécution des lettres patentes des 1er et 28 juin 1780. » — Fol. 110 v°. Arrêt du Conseil « qui porte établissement de bureaux pour la visite et la marque des toiles et toileries dans la généralité d'Amiens. » Versailles, 19 février 1781. — Fol. 111. Arrêt du Conseil « qui détermine la manière dont les gardes jurés et autres préposés à la desserte des bureaux de visite et de marque compteront du produit des droits des marque, amende et confiscations qu'ils sont chargés de percevoir. » Versailles, 12 mars 1781. — Fol. 112. Arrêt du Conseil relatif à la marque des étoffes dans les provinces pour lesquelles il n'a pas été fait de règlements. Versailles, 12 mars 1781. — Fol. 112 v°. Arrêt du Conseil « qui accorde aux fabricans, négocians et marchands, un délai pendant lequel ils pourront faire apposer une marque de grâce aux étoffes qui, lors de la publication dudit arrêt ne se trouveront point revêtues des marques prescrites. » Versailles, 19 mars 1781. — Fol. 113 v°. Arrêt du Conseil « qui détermine les fonctions des juges des manufactures, lors de l'élection des gardes jurés, et qui fix les droits qui leur seront payés. » Versailles, 28 juin 1781. — Fol. 114. Arrêt du Conseil qui proroge jusqu'au 1er octobre le délai pour la marque de grâce. Versailles, 12 juillet 1781. — Fol. 114 v°. Arrêt du Conseil « qui ordonne que les coupons d'étoffes et toiles de six aunes et au-dessous pourront circuler et être exposés en ventes, sans être revêtus de marques. » Versailles, 25 juillet 1781. — Fol. 115. Lettres patentes « portant règlement pour les maîtres et les ouvriers dans les manufactures et dans les villes où il y a communautés d'arts et métiers. » La Muette, 12 septembre 1781. — Fol. 116 v°. Arrêt du Conseil qui proroge le délai pour la marque de grâce. Versailles, 27 septembre 1781. — Fol. 117. Arrêt du Conseil relatif aux

comptes de recettes à remettre aux intendants par les préposés aux bureaux de visite et de marque. Versailles, 27 septembre 1787. — Fol. 117 v°. Arrêt du Conseil qui fixe à 10 pour cent les droits d'entrée dans le royaume pour la bonneterie étrangère. Versailles, 25 octobre 1781. — Fol. 118 v°. Arrêt du Conseil « qui révoque celui du 25 juillet dernier, qui a permis la cirlation dans le royaume des étoffes et toiles en coupons de six aunes et au-dessous, sans être revêtues des marques. » Versailles, 4 novembre 1781. — Fol. 119. Arrêt du Conseil « qui fait défenses de transporter d'une ville à un autre des provinces maritimes ou frontières du royaume les métiers propres aux manufactures », etc. Versailles, 30 décembre 1781. — Fol. 119 v°. Arrêt du Conseil « qui ordonne que les plombs de teinture apposées sur les étoffes,..... seront contremarqués dans les bureaux de visite. » Versailles, 18 avril 1782. — Fol. 120. Arrêt du Conseil « concernant la fabrication des étoffes de draperies, sergetterie et autres étoffes de laine indistinctement. » Versailles, 15 février 1783. — Fol. 120 v°. Arrêt du Conseil « portant deffences aux propriétaires des établissemens de commerce qui auront obtenu des privilèges ou encouragemens pécuniaires, de traiter de la vente desdits établissemens, sans en avoir obtenu la permission du contrôleur général des finances. » Versailles, 12 mai 1783. — Fol. 121. Arrêt du Conseil relatif aux plombs à apposer sur les étoffes. Versailles, 8 août 1783. — Fol. 121 v°. Arrêt du Conseil relatif au transport des métiers propres à la manufacture. Versailles, 4 septembre 1783. — Fol. 122. Arrêt du Conseil sur les procès-verbaux pour contraventions aux règlements, du 15 janvier 1784. Versailles, 15 janvier 1784. — Fol. 122 v°. Arrêt du Conseil « qui fait défenses à tous ouvriers de retenir ou de vendre les pennes, bouts, corons et déchets des manufactures » etc. Versailles, 7 mai 1784. — Fol. 124. Lettres patentes « qui autorisent les visites dans les boutiques et magasins des marchands négocians pour la vérification des étoffes, toiles et toileries. » Versailles, 26 août 1784. — Fol. 124 v°. Lettres patentes qui ordonnent « que la longueur des mouchoirs qui se fabriquent dans le royaume sera égale à leur largeur. » Versailles, 23 septembre 1784. — Fol. 125. Arrêt du Conseil concernant les marchandises destinées pour l'étranger. Versailles, 25 octobre 1784. — Fol. 125 v°. Arrêt du Conseil relatif aux droits d'entrées sur les coutils étrangers. Versailles, 10 novembre 1784. — Fol. 126. Arrêt du Conseil « qui renouvelle les anciennes défenses d'introduire dans le royaume aucunes toiles de coton et mousselines venant de l'étranger, autres que celles de l'Inde » etc. Versailles, 10 juillet 1785. — Fol. 128. Arrêt du Conseil concernant les marchandises étrangères prohibées dans le royaume. Versailles, 17 juillet 1785. — Fol. 129 v°. Arrêt du Conseil fixant un délai pour faire les déclarations prescrites par l'arrêt du 10 juillet précédent. St-Cloud, 7 octobre 1785. — Fol. 129 v°. Arrêt du Conseil « portant nouveau règlement pour les toiles peintes et imprimées dans le royaume. » Fontainebleau, 10 novembre 1785. — Arrêt du Conseil relatif aux plombs pour la marque des draps. Versailles, 7 décembre 1785. — Fol. 132 v°. Arrêt du Conseil « portant nouveau règlement pour les toiles peintes et imprimées dans le royaume. » Fontainebleau, 10 novembre 1785. — Fol. 133 v°. Arrêt du Conseil portant règlement sur l'entrée des marchandises du cru et fabriques d'Angleterre », etc. Versailles, 6 septembre 1701. — Arrêt du conseil de commerce sur le même objet. 17 septembre 1716. — Fol. 136. Id. 18 mars 1717. — Fol. 137. Arrêt du Conseil « qui ordonne que l'arrêt du Conseil du 10 novembre 1785 portant règlement pour les toiles peintes, n'aura son exécution qu'à compter du 1er avril prochain », etc. Versailles, 10 janvier 1786. — Fol. 138 v°. Arrêt du Conseil « qui dispense de la marque de tolérances les mousselines rayées », etc. Versailles, 9 janvier 1786. — Fol. 139. Arrêt du Conseil « qui assujettit les couvertures de laines à l'apposition du plomb prescrit par celui du 7 décembre 1785. » Versailles, 26 janvier 1786. — Fol. 139 v°. Arrêt du Conseil « portant établissement d'un bureau pour la visite et marque des toiles peintes à Amiens. » Versailles, 23 mars 1786. — Fol. 140. Arrêt du Conseil relatif à la marque des toiles peintes ou imprimées. Versailles, 24 mars 1786. — Fol. 141. Arrêt du Conseil relatif aux couvertures de soie et coton. Versailles, 18 mai 1786. — Fol. 141. Arrêt du Conseil relatif à la diminution des plombs. Versailles, 31 mai 1786. — Fol. 142. Arrêt du Conseil relatif à la vente des mousselines rayées, quadrillées et brochées, etc. Versailles, 14 juillet 1786. — Fol. 142 v°. « Instruction donnée par M. l'intendant d'Amiens aux fabricans de cette généralité. » 12 juillet 1786. — Fol. 144. « Ordonnance des officiers municipeaux, juges de manufactures de la ville d'Amiens, pour faire observer l'ordre et la décence dans l'intérieur du bureau de visite et de marque des étoffes. » Amiens, 29 août 1736. — Fol. 145. Arrêt du Conseil qui condamne Alexis Blandin pour faux plomb de teinture. Versailles, 26 janvier 1786. — Fol. 148 v°. Arrêt du Conseil qui proroge pour quinze ans les privilèges des sieurs Van

Robais. Versailles, 10 août 1784. — Fol. 149 v°. « Copie de lettres sur arrêt concernant la manufacture des moquettes d'Abbeville. » Versailles, 13 juin 1770.— Fol. 150. Arrêt du Conseil « qui défend à tous cardeurs, fileurs et autres ouvriers, de se servir pour le cardage et la filature du coton des mêmes outils que pour le cardage et la filature de la laine. » Versailles, 12 janvier 1787. — Fol. 150. Arrêt du Conseil relatif aux marques à appliquer sur les toiles. Versailles, 19 janvier 1787. — Fol. 151. Arrêt du Conseil relatif aux inspecteurs des manufactures. Versailles, 27 janvier 1787, — etc.

C. 2229. (Registre.) — In-fol. 123 pages, papier.

1785-1789. — P. 1. « Extrait d'une lettre écrite le 13 avril 1785 par M. Blondel, intendant du commerce, à M. Villard, inspecteur des manufactures de Picardie», sur le parti à prendre par les préposés au sujet des étoffes qui leur paraîtront de provenance étrangère. — P. 2. Extrait d'une lettre de M. de Montaran à M. Villard, sur ce que les fabricants de Beauvais et des environs se refusent à appliquer deux plombs à leurs étoffes. 13 avril 1785. — P. 3. Lettre de M. Derveloy à M. Villard, relativement à la vérification des étoffes, toiles et toileries. 5 juillet 1785. — P. 4. Copie des modèles imprimés pour les procès-verbaux de saisies des étoffes fabriquées en contravention. — P. 7. Procès-verbaux et autres pièces de procédures contre des teinturiers, marchands, etc., pour contraventions, et relativement à des insultes, rébellions et voies de fait commises par des ouvriers au bureau de marque. — P. 46. « Dépôt des coins du bureau de marque des étoffes de l'année 1785. » 15 juillet 1786. — P. 78. « Procès-verbal de bris des coins de 1785. 7 mars 1787. — P. 94. « Sentence de MM. les officiers municipaux de la ville et banlieue d'Amiens, qui condamne les nommés Thierry et Henry sa femme, solidairement l'un pour l'autre en l'amende de 500 l., pour avoir exercé au mépris des règlemens la profession de courtier et de courtière. » 30 juin 1787, — etc.

C. 2230. (Registre.) — In-fol. 97 feuillets, papier.

1787. — « Registre destiné à recevoir, suivant l'art. 2 de l'arrêt du Conseil du 19 janvier 1787 les empreintes des marques que doivent apposer sur les toiles de leur fabrication tous les fabriquants qui sont dans l'usage de faire marquer leurs toiles au bureau de visite et de marque de la ville d'Amiens » Abbeville, 2 avril 1787.



DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE D.

(Instruction publique, Sciences et Arts. — Universités, Facultés, Collèges, Sociétés académiques.)

Collège d'Amiens.

D. 1. (Liasse.)— 2 pièces, papier.

1517-1582.— Administration de l'ancien collège.— « Extraict des registres des requestes du palais », arrêt rendu entre Me Eustache de Sains, protonotaire apostolique, et l'évêque d'Amiens, sur le droit de commettre régent et receveur aux grandes écoles d'Amiens, d'y visiter, résider et régenter comme chef desdites écoles. 16 octobre 1517 ; Arrêt du Parlement sous forme de lettre royale sur le même objet. Paris, 21 mai 1518 ; « Extraict des registres de Parlement », appointé entre Me Pierre Longavesnes et Jean Desmarquet, prieur commendataire de Lucheux, chanoine et écolâtre de la cathédrale d'Amiens. 19 janvier 1544. — « Règlement pour le collège d'Amiens, faict par Révérend Père en Dieu Mgr. Geoffroy (de la Marthonie), évesque d'Amiens, et MM. vénérables les doyen, chanoynes, chapitre et escoslatre de ladicte église, supérieurs dudict collège. 1582. Art. 1. Les enfans en général seront apris à avoir Dieu en singulier honneur et révérence, et, avec la discipline et doctrine des lettres humaines, à s'abreuver de pure et catholique religion..... Art. 31. Les régents ne pourront commencer livres nouveaux en leurs classes ny introduire nouvelles coustumes sans le communicquer au principal et en avoir son advis et consentement, et surtout que les livres qui seront leuz et interprétez ne soient réprouvez ne censurez, et seront aliénés de lasciveté et de chose qui puisse corrompre les mœurs de la jeunesse..... Art. 37. Quelque temps auparavant la feste St Remy, le principal fera bon examen des escholiers, pour les envoier et distribuer ès classes selon la capacité desdits escholiers, et ceux qui surviendront par après, les examinera pour en disposer comme dessus, selon qu'il s'observe à Paris et par toute la France, à quoy seront tenus tous régents obéir, à peine d'estre privez de leurs classes. Art. 38. Le principal du collège sera tenu d'avoir quattre régents et quattre classes, lesquels régents seront capables d'enseigner la jeunesse et de bonne vie, ausquels le principal baillera gages honnestes et suffisants et auquel ils obéiront.... Art. 40. Les escholiers ne paieront aucune chose pour les chandelles et lendy, si ce n'est à la volonté et libéralité des parens. »

D. 2. (Liasse.) — 6 pièces parchemin, 26 papier, 1 imprimé, 6 plans.

1607-1755. — Administration du collège par les Jésuites. — Adjudication par les échevins d'Amiens, à Antoine Chevalier, saiteur, pour le prix de 3.950 l., de l'ancienne maison des Filles Pénitentes, ledit acte portant que « noz prédécesseurs (des échevins d'Amiens)

ont apporté tout le soing qu'ilz ont peu pour faire instruire la jeunesse aux bonnes lettres, et, pour ce faire, ont estably en ceste ville ung beau et grand collège, où y a eu continuellement des précepteurs et régens ; mais, soit à cause du peu de revenu, ou autrement pour le mauvais ordre quy y a esté donné, il s'en est veu sy peu de fruict, que les habitans de ceste ville et les circonvoisins ont esté contrainctz envoier leurs enffans estudier aux collèges des aultres villes, mesmes en Flandre, avec grande despence, soing et travail, et deppuis peu de temps, pour éviter à ce desordre, n'a esté trouvé aultre ny meilleur expédient que d'establir ung collège de Jésuittes en ceste ville, pour y estre la jeunesse instruicte aux lettres humaines, mesmes en la philosophie, pour de là aller aux universitez fameuses faire leurs cours, et, par ce moien, nom seullement la jeunesse seroit instruicte aux bonnes lettres, mais en la vertu et piété, sans despence, aussy ceste ville en recepvroit grand advancement pour la multitude des escolliers quy y pourroient arriver de plusieurs endroictz, quy rendroit la ville d'aultant plus peuplée; ce qu'ayant esté remonstré au Roy nostre sire par Mgr. le conte de St-Pol, gouverneur et lieutenant général pour Sa Majesté en ceste province, et par Madame sa femme, Sa Majesté, par ces lettres patentes en datte du dix-huictième jour de febvrier l'an mil six cens quatre, auroit trouvé bon et permis l'establissement dudict collège de Jésuittes en ceste ville, et, pour trouver moyen d'iceluy fonder et dotter, ont esté faictes plusieurs assemblées en ceste ville, mesmes en la salle épiscopalle par M. le révérendissime évesque d'Amyens, en laquelle se sont trouvez mondict seigneur le comte de St-Pol, M. de Treignel, gouverneur de ceste ville, MM. du chappitre d'Amyens, trésoriers de France et du présidial, et auroit esté de nostre part, soubz le bon plaisir de Sa Majesté, offert aux pères Jésuistes, pour partie de la fondation et dottation de leur collège en ceste ville, six cens livres tournois de rente, à prendre les trois cens livres sur la malladrerie de la Magdeleine lez ceste ville, dont nous sommes administrateurs, et les trois cens livres sur les deniers communs de ceste ville, quy est la mesme pention que nous avons donné cy-devant aux précepteurs et régens du collège de ceste ville ; et oultre, leur aurions donné et accordé une maison à laditte ville appartenant, en laquelle souloient loger les Filles Pénitentes, et à présent occuppées par les filles Carmélistes, attendant l'achèvement de leurs bastimens, pour estre icelle vendue et les deniers en provenans estre emploiez à la réparation du collège de ceste ville, du tout ruiné et en caducité, pour y loger les pères Jésuites et y faire leur collège, en la plus grande diligence que l'on pourroit ;.... la maison cy-dessus déclarée ayant son yssue en la grande chaussée au Bled, tenant d'un costé à Loys du Fresne et aultre, d'aultre à la maison de la Feyne, par derrière à damoiselle Marie de Louvencourt. » Amiens, 3 décembre 1607.— Lettres patentes qui ratifient ladite vente. Paris, 19 août 1608. — « Extrait de l'estat du domaine de l'an 1655, où les 200 l. et 300 l. des collèges d'Eu et Amiens sont passez en compte. » — « Déclaration des despens faicts contre le receveur du domaine depuis le 15 octobre 1659, que la première requeste fut présentée à MM. du bureau des finances pour être paiez tant pour le collège d'Eu que celuy d'Amiens. » — « Extractum ab antiquo libro episcopatus Ambianensis, vulgo gallice dicto *le Pouillier des bénéfices du diocèse d'Amyens.* » Extrait du 16 avril 1657. — Institution par J. Bordier, recteur du collège de la compagnie de Jésus à Amiens, de Jean Louette, procureur au bailliage d'Amiens, en la charge de bailli et procureur dudit collège. Amiens, 1er juin 1657. — Ordonnance de l'archevêque de Paris qui autorise les Jésuites du collège de Clermont en l'université de Paris à célébrer le service divin, sous certaines réserves y relatées, dans la chapelle de Montaubois, paroisse de Taverny. Romaine en Brie, 14 juillet 1665. Copie informe. — Arrêt du conseil privé confirmatif de ladite ordonnance. Paris, 4 mai 1667. Copie informe. — « Extrait des registres aux papiers terriers du bureau des finances et domaine d'Amiens » ; déclaration faite par le P. Gilbert Darrot, procureur du collège des Jésuites à Amiens, de la propriété des bâtiments dudit collège et d'une petite maison sise en ladite ville rue Neuve St-Denis. 20 janvier 1682. Expédition du 22 août 1769. — Arrêt du conseil d'État qui décharge les Jésuites et leurs collèges de toutes taxes et impositions sur les fruits et revenus des bénéfices unis à leurs collèges et maisons, pour raison de l'établissement, subsistance et entretien des séminaires. Versailles, 25 mai 1683 (impr. 3 p. in-4°). — Ordonnance du bureau des finances d'Amiens relative à l'alignement d'une grande muraille qui enferme les classes du collège du côté des Jacobins. 8 mars 1698.— Devis et compte de dépense d'un bâtiment neuf de 100 pieds de long sur 28 de large exécuté dans la cour du collège; où l'on relève à l'article du sculpteur : « J'ay donné à M. Cressent, suivant sa quittance, pour la figure de la Vierge et le pié qui la soutient, 110 l. » 1699. — Plans et coupes de la chapelle et de plusieurs bâtiments du collège.— Lettres patentes portant privilège au P. recteur des Jésuites d'Amiens, pour « donner

au publicq les autheurs classiques de grammaire, d'éloquence, d'histoire entiers ou par parties, que l'on nomme feuilles de classe, à l'usage du collège d'Amiens. » Paris, 4 novembre 1711 ; et transport dudit privilège à Jean-Baptiste Morgan, imprimeur et libraire du collège, à Amiens. Amiens, 23 novembre 1711. — Signification dudit privilège et cession de privilège à Nicolas Caron, l'aîné, libraire, à Charles Caron, libraire et imprimeur, à Jean Redé, libraire, rue du Beau Puits, à Catherine Duneufgermain, veuve Vacquette, libraire même rue, à Jean Hodoux, libraire même rue, à Louis Godard, libraire, même rue, tous libraires à Amiens. 24 novembre 1711. — Procès-verbal de saisie aux domiciles de Jean Redé et de la veuve Vacquette, libraires à Amiens, d'ouvrages vendus en contravention du précédent privilège. « Lequel sieur Rhédé a fait response qu'il a chés luy et vend actuellement tous les dictionnaires latin-françois, françois-latin et latin-françois et grecs-latin et françois toutes sortes de Virgile latin-françois, latin avec des notes, Horaces et générallement tous les autres livres à l'usage du collège d'Amiens ; sommé d'abondant ledit Rhédé de convenir qu'il a vendu, vend et débite la *Prosodie*, la *Particule* de Moselin, la *Particule* de Tours, le *Rudiment* nouveau à l'usage du collège d'Amiens, les feuilles de rhétorique, de seconde, de troisième, de quatrième et de cinquième, le *Nouveau Despautter* et générallement tous les autres livres à l'usage des escoliers et du collège dudit Amiens et autres regardans lesdits escoliers, lequel Rhédé a fait response que, pour la *Prosodie*, il n'en a pas délivré depuis la signification des lettres de privilège en question ; la *Particule* de Moselin et la *Particule* de Tours, sous le titre de *Nouvelle méthode*, le *Nouveau Despautter* et le *Rudiment* sous le titre de *Rudiment réformé*, lesquels livres, ainsi que d'autres qui viennent de l'impression de Guilain Lebel, au sauf du *Rudiment réformé*, qui est de l'impression de Rouen, et encor les *Nouveaux rudimens* de l'impression de Paris, comme aussi l'*Abrégé de la grammaire grecque*, d'impression de Paris, lesquels dits livres il soutient estre en droit de vendre et débiter, suivant les privilèges qui y sont repris, ainsi qu'il fait journellement, et m'aïant exhibé lesdits livres au nombre de six, qui sont la *Particule* de Moselin, la *Particule* de Tours, sous le nom de *Nouvelle méthode*, le *Nouveau Despautter*, le *Rudiment* sous le titre de *Rudiment réformé*, impression de Rouen, les *Nouveaux Rudiments* de l'impression de Paris et l'*Abrégé de la grammaire grecque*, aussi d'impression de Paris, lesquels livres j'ay saisis et mis sous la main du Roy. » Chez la veuve Vacquette, « n'aurois trouvé que les livres cy-après nommés, sçavoir : deux livres des feuilles de Cicéron, sous le titre l'une de *M. T. Ciceronis dialogi de amicitia continuatio* ; l'autre : *M. T. Ciceronis epistolarum ad familiares liber IV*, et *Publii Virgilii Maronis opera, cum annotationibus Joannis Minellii*, impression de Rouen ; le *Rudiment nouveau*, aussi impression de Rouen ; *Faciliores grammaticæ grecæ institutiones latino gallicæ*, aussi impression de Rouen ; *Nicolai Clenardi grammatica græca*, aussi impression de Rouen ; *Lettres choisies de Cicéron, latines et françoises*, aussi impression de Rouen ; *Abrégé des Particules*, aussi impression de Rouen, et *Novi Destpauterii pars decima*, impression de Guilain Lebel, tous lesquels livres ci-dessus, au nombre de neuf, j'ay pareillement saisis et mis sous la main du Roy. » 1er avril 1712. — Invitation aux obsèques de damoiselle Marie-Anne Robache, fille de feu Germain Robache, qui se feront en l'église St-Leu d'Amiens le 12 mai 1725 (impr.). — « Arrest du conseil d'État du Roy, en faveur de la maison de retraitte de Lyon, du 22 juillet 1727 » ; Id. en faveur des Jésuites de Marseille. 22 juillet 1727. Autre arrest en faveur des Jésuites de Marseille, du 22 juillet 1727. » Copies informes. — Copie d'une ordonnance de l'intendant de Picardie qui décharge les Jésuites d'Amiens des droits d'amortissement à eux réclamés pour la maison de retraite qu'ils viennent de faire bâtir « par les libéralités du public et pour le seul usage de ce public. » 21 juillet 1744. — « D. O. M. Majori, quam fit, celebritate, apud Gallos virtutes civiles esse prosequendas, dicet orator collegii Ambianensis Societatis Jesu, in aula ejusdem collegii, die lunæ 18 decembris 1747, hora post meridiem quarta » (impr. affiche). — Fragment d'une thèse sur le péché originel à soutenir par Philippe Dewailly, clerc d'Amiens, au collège des Jésuites de cette ville, le lundi 2 juin 1755, à 3 h. 1/2 du soir (impr.), — etc.

D. 3. (Registre.) — In-fol., 194 feuillets, papier.

1763-1789. — Administration du collège après la suppression des Jésuites. — « Registre des délibérations de MM. composans le bureau d'administration du collège de la ville d'Amiens, en exécution et conformité de l'édit du Roy portant règlemens pour les collèges qui ne dépendent pas des universités, donné à Versailles au mois de février 1763, etc. — 1763. — Fol. 1. Assemblée du 7 mars. « Illustrissime et révérendissime seigneur Mgr Louis-François-Gabriel d'Orléans de la Motte, conseiller du Roy en ses conseils, évêque d'Amiens ; Me Pierre-

François Du Fresne, escuier, seigneur de Marcelcave, Villers-Bretonneux, Aubigny et autres lieux, conseiller du Roi, lieutenant général au bailliage d'Amiens ; Mᵉ Florent Desachy, écuier, seigneur de Marcellet, Ignaucourt et autres lieux, conseiller procureur du Roi audit bailliage ; Mᵉ Gilbert Morel, écuier, seigneur de Bécordel, Contay et autres lieux, conseiller audit bailliage et maire en charge ; Mᵉ François-Aimart Demery, advocat en Parlement et audit bailliage, échevin, tous deux premiers officiers municipaux de ladite ville d'Amiens, et Mᵉ Adrien Alexis Prévost, prêtre, licencié en théologie de la faculté de Paris, principal du collège de cette ville d'Amiens, se sont assemblez dans une salle dudit collège étant dans la grande cour d'iceluy, et qui cy-devant a servi à la congrégation dite de Messieurs, et y étans, aprez avoir fait faire lecture dudit édit de Sa Majesté, et avoir délibéré entr'eux, ont, en exécution d'iceluy, et suivant le pouvoir quy leurs y est donné, choisy et nommé Mᵉ Nicolas-René Houzé, seigneur de Cavillon, Mᵉ Pierre-Jean-Baptiste Bultel, advocat en Parlement, commissaire au bailliage d'Amiens, pour composer ledit bureau en qualité de notables de ladite ville, lesquels ayant été appellez, ont accepté lesdites nominations ; et ayant été délibéré sur le choix du secrétaire dudit bureau, mesdits sieurs ont nommé ledit sieur Bultel, l'un desdits notables pour secrétaire ; lequel a accepté, et pour commencer et continuer la régie et administration dudit collège, Messieurs ont assigné leur première assemblée au mardy quinze de ce mois, et continueront ensuite, de quinzaine en quinzaine. » — Fol. 1 vº. Du 15 mars. Les revenus du collège montent à 24.350 l., les charges ordinaires annuelles à 3,207 l. 3 s. Fixation des honoraires du personnel du collège : « ceux du principal à la somme de 2,400 l., à la charge de payer au sous-principal, qui existe et que le bureau approuve, la somme de 600 l. ; ceux des deux professeurs de théologie, de philosophie et du professeur de rhétorique, à la somme de 1,200 l. pour chacun,... ceux des professeurs de seconde, troisième, quatrième et cinquième à la somme de 1.000 l. pour chacun d'eux.... Et le bureau ayant jugé nécessaire l'établissement d'une nouvelle classe de sixième, qui est désirée par les cytoiens, il luy a été fixé une pareille somme de 1,000 l. pour ses honnoraires. Les fonctions du chapelain actuellement établies ayant été jugées incompatibles avec celles de sous-principal, dont les fonctions sont celles de préfet, il a été arrêté de conserver Mᵉ Lemarchant, prêtre, cy-devant nommé, qui en a fait les fonctions jusqu'à présent, aux mêmes honoraires de trois cents livres par an. Le portier réunissant trois fonctions principalles, qui sont celles de portier, balaieur et correcteur, on a jugé à propos d'augmenter ses gages à la somme de 300 l. par an. » — Fol. 2. Du 22 mars. Il sera percé « une porte d'ouverture, pour communiquer de la chambre où se tient le bureau d'administration, avec la salle du collège servant de grand parloir, qu'aux côtés de cette porte ou autres endroits convenables en dedans de la chambre dudit bureau, il sera placé armoire pour y renfermer les registres, titres et papiers du collège et que la porte de ladite salle qui donne sur la cour sera convertie en une croisée. Que, pour satisfaire à l'art. 19 de l'édit, il a été arrêté que le premier coup de cloche pour l'entrée des écoliers seroit à sept heures trois quarts du matin, et pour l'entrée des professeurs, à huit heures précises, la sortie à dix heures et la messe ensuite ; que, pour l'après-midy, le premier coup de cloche seroit à deux heures pour l'entrée des écoliers, et à deux heures un quart pour l'entrée des professeurs, et la sortie à quatre heures et demy. Que, pendant le premier quart, les censeurs de chaque classe veilleront à ce que les écoliers se comportent bien et sans bruit, que, pendant ce tems, le principal ou sous-principal aura soin de voir de classe en classe ce qui s'y passera, et les censeurs en rendront compte aux principal ou sous-principal. Le jeudy, il y aura congé le long du jour pendant toute l'année, et depuis Pasques jusqu'aux vacances, le mardy après-midy, et, dans le cas d'une feste après Pasques, il y aura outre la feste un jour congé en plain, soit le mardy, soit le jeudy selon que la feste tombera, et ce à la prudence du principal. Le jour de la naissance du Roy, il y aura aussy congé plain. Quant aux vacances, elles seront et demeureront fixées pour les théologiens, philosophes et réthoriciens à deux mois qui commanceront au premier aoust, et pour les autres classes inférieures, à six semaines, qui commanceront au quinze aoust. Les petites vacances de la quinzaine de Pasques commanceront pour les hautes classes le jour du mercredy saint jusqu'au lendemain de la feste après Quasimodo, et pour les classes inférieures, depuis le mercredy matin de la semaine sainte, jusqu'au lendemain de la dernière feste après grand Pasques.... M. Houzé, administrateur, adjoint au principal..... Pension des émérites, 500 l. par an..... Le sieur Roger, receveur. ..... Articles pour la discipline du collège », y transcrits. — Fol. 3 vº. Du 2 avril. « Établissement d'un vicaire à Flesselles..... Fixation des honoraires du prieur de Flixecourt..... Fixation des gages du magister de Flixecourt..... Le bureau a délibéré sur les

représentations de M. le principal, que, les professeurs logés, il auroit la disposition de tout le restant du collège, même du jardin, à la charge par luy de l'entretenir comme il l'a toujours été cy-devant, en fournissant aux professeurs qui voudroient vivre en commun une cuisine à côté de la grande, des buchers à chacun d'eux, et caves autant que faire se pourra. » Pavage de la porte d'entrée de la grande cour. — Fol. 4 v°. Du 3 mai. Réception et distribution de huit exemplaires imprimés du compte rendu aux chambres assemblées par M. de l'Averdy concernant le collège d'Amiens. « Sur le rapport fait au bureau que le nommé Racine, écolier de troisième, s'étoit absenté depuis le samedy vingt-six mars jusqu'au six avril dernier, sous prétexte de maladie, auquel jour s'étant présenté pour rentrer en classe, M. Selis, professeur de troisième, l'a refusé, exigeant de luy qu'il se retira en celle de quatrième, que, sur ce que M. le principal représenta à ce professeur que cet écolier ayant été réellement incommodé, comme il luy avoit été certifié par une parente de cet écolier, il étoit naturel de le recevoir dans sa classe, ce que ce professeur refusa et continue encore de laisser cet écolier en quatrième, ce qui tend à luy faire perdre une année d'exercice ; et après avoir fait avertir ce professeur pour déduire ses raisons au bureau et ne s'étant point trouvé dans sa chambre, il a été délibéré que ce professeur recevroit dans sa classe ledit Racine, après avoir par luy fait les excuses convenables, et que, dans le cas où ledit M. Selis persisteroit à luy refuser l'entrée de sa classe, il en déduiroit ses raisons au prochain bureau. » — Fol. 5. Du 7 mai. M. Selis convoqué au bureau pour être entendu sur l'affaire Racine, « le bureau étant resté assemblé depuis quatre heures et demie jusqu'à six, sans que ledit M. Selis ait jugé à propos de s'y rendre », les raisons dudit M. Selis données par le principal, suivant une lettre qu'il en a reçue ; le bureau ne se trouvant pas en nombre, ajourné à la prochaine assemblée. — Fol. 5. Du 25 mai. « Les bureaux se tiendront tous les mardis, de quinzaine en quinzaine, à 3 heures de relevée. » — Fol. 5 v°. Du 21 juin. « S'est présenté M. Selis, professeur de troisième, lequel nous a dit que, s'il ne s'étoit point représenté au bureau du 9 may dernier, il n'en reconnoissoit pas moins la juridiction du bureau, et qu'il étoit même en disposition de s'y rendre ; qu'il s'étoit pour cet effet promené dans le jardin du collège, croiant qu'on seroit venu l'avertir ; le bureau a été satisfait de la façon dont ledit M. Selis s'est présenté et des raisons qu'il a déduit. » Réparations à faire à la ferme de Boutillerie. — Fol. 5 v°. Du 5 juillet. « Lettres patentes en original pour confirmer le collège » ; réception des lettres patentes du 21 mai précédent. — Fol. 6. Du 19 juillet. « Restant des articles pour la discipline du collège », y transcrits. « 250 l. pour la distribution des prix », à employer « tant en achapt de livres qu'à la décoration de la salle.... M. Decoisy (Victor-Michel) nommé pour régent de sixième. » — Fol. 7 v°. Du 2 août. Correspondance.— Fol. 7 v°. Du 13 août. « Arrêté qu'il sera écrit à M. l'évêque d'Orléans et à M. le procureur général au sujet des bénéfices unis au collège. » — Fol. 8. Du 16 août. « Franc sallé pour les Capettes. » Maison rue Neuve appartenant au collège. — Fol. 8 v°. Du 6 septembre. « Nomination d'experts pour l'estimation des ouvrages faits au collège. » — Fol. 8 v°. Du 15 novembre. « M. Brousse, procureur en la cour, nommé pour faire les réclamations pour le collège..... Le chapelain logé dans le collège..... Le receveur authorisé à faire les avances urgentes pour les Capettes. ..... La principalité du collège étant vacante depuis le 27 septembre dernier par la démission de M. Prévost», la nomination d'un nouveau principal fixée au 29 du présent mois. — Fol. 9. Du 29 novembre. Le bureau n'étant pas suffisamment fixé sur les qualités des candidats à la place de principal, ladite nomination remise au jeudi suivant. « Caves pour les professeurs. » — Fol. 9 v°. Du 1er décembre. « Nomination de M. Jean-Louis Monin pour principal. » — Fol. 9 v°. Du 13 décembre. « Missions fondées au collège acquittées par les personnes choisies par M. l'évêque. »

1764. — Fol. 9 v°. Du 7 février. « Réformation du règlement du 22 mars précédent quant aux jours de congé..... qui n'auront lieu que les mercredis et samedis après midy pendant l'hiver, et après Pasques, le mercredy en entier, sans admettre aucun autre congé que pour les festes du diocèse.... Les professeurs indiqueront les auteurs classiques un mois avant Pasques et les vacances,..... après quoy il sera imprimé un tableau de tous les livres et auteurs qui serviront dans chaque classe, afin que les écoliers puissent s'en pourvoir avec plaine liberté de les prendre où ils jugeront à propos. » — Fol. 10. Du 22 février. Fermier de la dîme de Seux. — Fol. 10 v°. Du 27 mars. « Ayant été représenté au bureau que l'unique moyen d'augmenter le nombre des étudians dans le collège et luy donner un nouveau lustre, seroit d'établir un pensionnat pour le bien de la ville et de la province, conformément au projet d'articles envoié par M. le procureur général ; il a été reconnu que la maison appellée vulgairement la Retraite, quoyque séparée du collège par une rue, devoit être et seroit

dans la suitte regardée comme faisant partie même du collège, vu l'objet de l'institution publique ; en conséquence, il a été jugé convenable d'y établir le pensionnat dès à présent, lequel doit être sous la direction du principal »; arrêté pris en conséquence. Fol. 10 v°. Du 10 avril. « Le zèle du principal, pour exciter de plus en plus l'émulation dans les classes entre les écoliers ayant porté sa libéralité à faire présent de différens prix aux sujets qui se distinguent le plus et profitent de l'instruction à laquelle il préside, il a ce jour d'huy fait connoître au bureau ses intentions, et qu'en conséquence il avoit proposé aux professeurs les compositions nécessaires pour ces distributions, lesquels s'étant prêtés à ses vues et luy ayant remis les compositions, il a été estimé que, pour animer d'autant plus en couronnant avec quelque autenticité et quelque éclat flatteur ceux qui l'ont mérité, il seroit à propos de faire la distribution des prix en présence et sous les yeux du bureau ; en conséquence, les professeurs appellés avec leurs écoliers, les prix mis sur le bureau par le principal ont été distribués à ceux de chaque classe qui les avoient mérités. » — Fol. 11. Du 15 mai. Réception des lettres patentes du 30 mars 1764, en interprétation de celles des 14 juin et 21 novembre 1763. « Sur la représentation faite au bureau par M. le principal que les honnoraires des professeurs et régents étoient échus dès le premier avril dernier, et que quoyque M. le procureur du Roy ait envoyé un certificat que le receveur des biens du collège étoit en avance considérable, et qu'il n'avoit aucun fonds actuellement, cependant il n'avoit pas encore été possible de faire passer l'argent nécessaire pour le paiement de ces honoraires, pourquoy le bureau a décidé qu'il seroit écrit à M. Cochin de vouloir bien donner les ordres nécessaires pour le payement de ce quartier. »— Fol. 11. Du 14 décembre. « L'autel de la congrégation ditte des Messieurs et dépendances donné à l'église de Cardonette..... M. l'évêque ayant représenté que l'église de Cardonette, dépendante du prieuré de St-Denis venoit d'être reconstruitte en neuf par ses soins, qu'il s'y étoit porté avec d'autant plus de plaisir qu'elle menaçoit la ruine la plus prochaine, que, comme il s'agissoit actuellement de rendre cette église en état d'y célébrer l'office divin, que toutes les ressources se trouvoient épuisées, pour y parvenir, il avoit jetté les yeux sur l'autel qui se trouvoit dans la salle d'assemblée du bureau et sur ce qui en dépend : sçavoir l'autel avec son marchepied, le gradin et le tabernacle, le tableau et les quatre colonnes qui accompagnent l'autel, la table de communion composée d'une petite grille de fer avec les deux portes, et le confessionnal étant sous les orgues de la chapelle du collège, les cinq devantures d'autel et les bouquets et pots, le tout étant actuellement inutile, attendu que cet autel se trouve dans une salle où se tient le bureau, et que la place qu'elle laissera vuide est propre à placer l'armoire destinée à renfermer les titres des biens du collège »; accordé, à condition que le déplacement et l'enlèvement se fera aux frais de l'église de Cardonnette. « État des biens du collège et des Capettes pour envoier à M. le controlleur général », sera examiné par MM. Desmery et Houzé.

1765. — Fol. 12. Du 4 janvier. « Décidé que le pensionnat seroit formé par le principal seul,... et attendu qu'il se trouve actuellement dans le collège quelques pensionnaires qui ont été pris par quelques-uns des professeurs, le bureau a déterminé que lesdits professeurs retireroient leurs pensionnaires dudit collège au 15 de ce mois, consentant qu'il les transfèrent dans la maison vulgairement appellée la maison de la Retraite, en s'arrangeant par eux avec les adjudicataires du prieuré de St-Denis dont laditte maison dépend, pour y rester jusqu'au jour de Pasques prochain ; et lesdits professeurs ayant représentés que ce déplacement de leurs pensionnaires leur occasionneroit des frais et qu'ils en avoient déjà précédament fait, il a été délibéré qu'il leur seroit accordé une somme de six cens livres par forme d'indemnité, à prendre sur les premiers deniers dont le bureau pourroit disposer..... Réparations à la maison de la Retraitte..... Les règlemens de disciplines notifiés aux professeurs. » — Fol. 12 v°. Du 2 mars. « Pouvoir à Me Isidore-Louis Varlet de s'opposer à l'érection d'un curé à Velennes.» — Fol. 13. Du 19 avril. « Notification de l'arrêt de règlement pour le collège, envoyé des reconnaissances du directeur de la monnoye à Paris, pour en recevoir le montant. » — Fol. 13 v°. Du 3 mai. « L'arrêt du Parlement du 29 janvier 1765 a été lu.... M. de Bécordel, maire et Desmery, échevin, nommé membres du bureau.... Les états des revenus et charges du collège envoyés à M. le contrôleur général et à M. le procureur général. » — Fol. 13 v°. « Copie de l'arrêt de la cour de Parlement du 29 janvier 1765, portant règlement pour le collège » ; y transcrit. — Fol. 23. « Extrait des registres aux délibérations de l'hôtel commun de la ville d'Amiens, du 18 avril 1765;.... M. de Bécordel, maire, et Desmery, échevin, nommés membres du bureau », y transcrit. — Fol. 23 v°. Du 17 mai. « Le procureur du collège authorisé à poursuivre quelques débiteurs. » — Fol. 23 v°. Du 7 juin. « Pour les congés... Règlement

pour la bibliotèque » ; y transcrit. Le principal aura une des deux clefs des archives. — Fol. 24. Du 21 juin. « Décision au sujet des congés. » — Fol. 24 v°. Du 5 juillet. « Au sujet de l'impression d'une thèse.» — Fol. 25. Du 19 juillet. « La somme de 2.980 l. 9 s. 4 d. provenant du remboursement de deux billets de monoye a été employée au payement des honnoraires des professeurs, laquelle somme sera employée lors de fonds suffisants.... A encore été représenté que les prix de la distribution de l'année dernière se trouvent deubs aux libraires qui les ont fournis ; il a été arrêté qu'il seroit tiré un mandement de la somme de 300 l., à laquelle la valeur desdits prix monte, et que, nonobstant le défaut des fonds entre les mains du receveur, la même distribution de prix faite en l'année dernière, aura lieu pour la présente année, laquelle distribution se fera le mercredi 31 du présent mois. » Thèse de M. Bellegueulle. — Fol 25 v°. Du 2 août. « M. le principal ayant représenté que Me Bellegeulle, l'un des professeurs de philosophie, qui, jusqu'à présent, n'a professé que la logique, avoit annoncé à ses écoliers à la clôture de sa classe qu'il alloit se disposer à enseigner la phisique à la rentrée prochaine, ce qu'il avoit également certifié à M. le principal, en le priant d'en prévenir M. de Villerois (de Virloy ?), autre professeur de philosophie, qui n'a jusqu'à présent professé que la phisique, lequel a répondu qu'il étoit décidé à professer la phisique à la rentrée prochaine et qu'il en avoit le droit » ; le bureau n'étant pas en nombre, sursis à la prochaine réunion. « Le discours fixé au premier mardy après la St-Martin. » — Fol. 25 v°. Du 29 novembre. « Extrait des registres aux délibérations du corps de ville d'Amiens, du samedy 16 novembre 1765 ; .... MM. de Bécordel et Delahaye nommés pour membres du bureau », y transcrit. « L'un des administrateurs ayant porté plainte contre M. de Virloy, professeur de philosophie, et lesdits faits ayant été jugés unanimement être de nature à exiger la destitution, il a été arrêté de convoquer un bureau pour y délibérer, au vendredy 13 décembre prochain. » — Fol. 26. Du 13 décembre. « Après que le secrétaire a certifié le bureau qu'il a exécuté l'art. 14 du règlement de la Cour du 29 janvier dernier, en avertissant dans les 24 heures de sa tenue M. de Virloy, l'un des professeurs de philosophie, de s'y rendre, pour l'entendre sur les plaintes contre luy formées, nonobstant lequel avertissement, il s'est absenté de cette ville dès le mardy suivant, sans aucune permission et sans en avoir prévenu le bureau, et, au lieu de s'y rendre, il a fait passer au secrétaire une lettre dattée de Paris, ce jourd'huy sur les deux heures de relevé, conçue en ces termes : M. Bultel, secrétaire du bureau d'administration du collège Monsieur, lorsque vous êtes venu me déclarer de la part du bureau qu'il falloit que j'y comparusse le vendredy 13 de ce mois, j'avois icy des affaires qui ne souffroient point de délay ; elles m'ont retenu jusqu'à présent et me retiennent encore ; cela m'oblige à me servir du droit que me donne l'art. 16 de l'arrêt de règlement : il authorise le principal, professeur ou régent, dans le cas où l'on me met, de demander un délai de huit jours par delà la quinzaine primitive ; je le demande, et je vous prie d'en faire la déclaration au bureau. » Paris, 11 décembre 1765. « Décidé unanimement que mal à propos le sieur Virloy invoquoit en sa faveur par sa lettre l'art. 16 de l'arrêt de la cour du 29 janvier dernier, ...son devoir étant d'obéir et d'y comparoître en personne, et ce délais étant cessé ne devoit luy être accordé que pour luy donner le tems de répondre plus amplement aux plaintes portées contre luy ; que d'ailleurs son départ précipité et ignoré des membres du bureau, l'indécence de sa lettre et le mépris qu'il paroist faire des délibérations de la compagnie, méritoient qu'on procéda sur le champs à examiner les motifs de sa destitution ; cependant le bureau, voulant le mettre dans tous ses torts, et par condescendance, luy accorde la huitaine qu'il demande pour tout délay... Réparations à faire à la chapelle du collège.... Décision au sujet du service fondé pour le roy Louis unze.» Garde du bois de Quenneteaux. — Fol. 27. Du 20 décembre. « Destitution de M. de Virloys de sa place de professeur » de physique « laquelle destitution ne peut cependant être notifiée audit sieur de Virloy, conformément à l'art. 19 de l'arrêt de règlement du 29 janvier dernier, attendu l'absence dudit sieur de Virloy, et l'ignorance où est le bureau de son domicille en la ville de Paris.... Indication à quinzaine pour nommer un professeur en place de M. de Virloys. »

1766. — Fol. 27 v°. Du 3 janvier. Le bureau « a nommé unanimement M. Lange, prêtre du diocèse d'Amiens, licentié en théologie de la faculté de Paris, pour remplir la place qu'occupoit ci-devant M. Le Virloy, à la charge pour luy de l'exercer par provision,..... et de faire alternativement avec Me Bellegeulle, autre professeur de philosophie, le cours de philosophie, que Me Lange commencera son cours en professant la logique et que Me Bellegeulle conduira les écoliers vétérans en phisique, pour leur enseigner la phisique. » Grosse dîme de Seux. « Nomination de Mes Baron et Boistel, avocats, pour conseils du collège. .... Accordé à Poulet, portier du collège, une augmen-

tation de 50 l. par an, attendu la diminution qu'il souffre dans ses gages, par le peu d'écoliers qui se trouvent actuellement au collège, à condition qu'il aura soin de ôter l'herbe dans les cours dudit collège.» — Fol.28. Du 17 janvier. « Installation de M. Lange à la chaire de philosophie. » — Fol. 28 v°. Du 31 janvier. « Procès-verbal des réparations à faire à la chapelle du collège envoié à M. Marsal de Sainsay, œconome général.» —Fol. 28 v°. Du 14 février. « Il ne s'est trouvé aucune matière pour délibérer. » — Fol. 28 v°. Du 28 février. Sur les 300 l. données au collège par Henri IV. Dîme de Seux. Réparations à faire au chœur de l'église d'Ochonvillers. — Fol. 29. Du 14 mars. L'assemblée n'est pas en nombre pour délibérer. — Fol.29. Du 11 avril. « Indication à quinzaine afin de nommer un professeur de philosophie au lieu et place de Me Lange », démissionnaire. — Fol. 29 v°. Du 25 avril. M. Renard, prêtre du diocèse d'Amiens et bachelier en Sorbonne, nommé professeur de philosophie en remplacement de M. Lange. — Fol. 29 v°. Du 9 mai. « Installation de M. Renard. » — Fol. 29 v°. Du 23 mai. Autorisation au principal de faire des réparations. — Fol. 30. Du 6 juin. « Réception d'arrêts pour les biens du collège. » — Fol. 30. Du 18 juillet. « Visite des murs de la réthorique. » — Fol. 30 v°. Du 28 novembre. « Service célébré à la mort de M. de Bécordel décédé maire en charge, et en cette qualité l'un des administrateurs », fixé au mercredi suivant.

1767.— Fol. 30 v°. Du 14 janvier. « Ayant été représenté par M. le procureur du Roy que le collège manque généralement de tout, que les professeurs ne sont point payés depuis un an, qu'il est deub au receveur une somme de 6.000 et tant de livres, ce qui le met dans la nécessité de refuser aucuns payements à l'avenir, étant naturel qu'avant tout il soit remboursé des deniers qu'il a avancés, les ouvriers et autres créanciers du collège assignent le bureau, au point que les administrateurs sont prets à abandonner l'administration, ne voyant aucune ressource pour remplir les engagements contractés » ; il en sera écrit au contrôleur général, au procureur général et à M. Cochin ; les notables seront priés d'écrire également de leur côté. — Fol. 31. Du 30 janvier. « M. Jourdain de Thieulloy, maire, et M. Pingré de Fay, conseillers de ville, nommés pour assister au bureau.» — Fol. 31 v°. Du 20 février. « MM. les professeurs de sixième, cinquième, quatrième et troisième ayant fait demander par M. le principal de monter dans les classes supérieures, le bureau, pour raison importante, veut bien pour cette fois, et sans que la présente délibération puisse tirer à conséquence, faire monter les professeurs dans les classes supérieures, et a décidé unanimement que M. Selis, professeur de troisième, remplira la chaire de seconde, vacante par la démission volontaire de M. Delisle, M. Bayard, celle de troisième, M. Caboche, celle de quatrième, et M. Decoisy, celle de cinquième »; nomination de Me Louis-Charles Gorin, diacre, à celle de sixième. — Fol. 31 v°. Du 6 mars. Lecture de l'arrêt de règlement de 1765, en présence des principal, professeurs, élèves et domestiques. — Fol. 32. Du 20 mars. « Les écoliers n'entreront jamais en classe sans avoir leurs professeurs à leur tête. » Terres de Boutillerie. — Fol. 32. Du 3 avril. Règlement des dépenses de la maison des Capettes. — Fol. 32 v°. Du 7 avril. Envoi de 10.000 l. au collège, pour le paiement des principal et professeurs, des réparations, etc. — Fol.33. Du 10 juillet. « Somme à demander aux créanciers des Jésuites.... Réparations à faire à la chapelle du collège. » — Fol. 34. Du 13 novembre. « Le bureau ayant pris lecture de la lettre de M. Caboche, professeur de quatrième, dattée du 27 de ce mois d'octobre, en réponse à celle que le bureau luy avoit fait précédament écrire par le secrétaire le 19 dudit mois d'octobre, pour raison de son absence depuis le 15 juillet jusqu'au 15 août, jour des vacances, et depuis le 1er octobre jusqu'à ce jour, vu l'incertitude où il est sur son retour, a décidé qu'il luy seroit écrit de nouveau, pour qu'il ait à venir reprendre ses fonctions de professeur, en dedans le 1er décembre, sinon, que sa place sera réputée vacante et qu'il y sera pourvu. Le bureau a en outre arrêté que les appointemens dudit sieur Caboche cesseront dudit jour 1er décembre prochain. » — Fol. 34 v°. Du 27 novembre. « Le bureau ayant pris lecture de la lettre de M. Caboche du 23 de ce mois par laquelle il donne sa démission pour sa place de régent de quatrième, l'assemblée a indiqué le bureau à quinzaine, pour faire cette nomination..... Envoi d'un nouveau règlement pour la discipline du collège à M. le procureur général. » — Fol. 34 v°. Du 11 décembre. « Me Decoisy, régent de cinquième, remplira la chaire de quatrième, et Me Gorin, régent de sixième, celle de cinquième » ; nomination de Jean-Baptiste Prévost, diacre, à celle de sixième. « MM. Houzé et Monin nommés pour les réparations faites à la Retraite par les professeurs. »

1768. — Fol. 35. Du 15 janvier. « Enregistrement des lettres patentes du 28 novembre 1767.... Gardes des bois de Flixecourt aux gages de 80 l. » — Fol. 35 v°. « Lettres patentes portant règlement définitif pour le collège d'Amiens », y transcrites. Versailles, 28 novembre 1767. — Fol. 38 v°. Du 25 janvier. MM. Four-

nier et Lefebure nommés professeurs de théologie par Mgr. l'évêque. » Bois de Flixecourt. — Fol. 38 v°. Du 5 février. « Le Roy accorde au collège les revenus de 1766 et 1767 des bénéfices unis. » Bois de Flixecourt. Réparations aux classes de rhétorique et de seconde et à la chapelle. » — Fol. 39 v°. Du 19 février. La maison des Capettes donnée à loyer à M. Lescellier, chanoine, à raison de 100 l. par an, sa vie durant..... Mémoires envoiés au Parlement pour faire connoitre que les charges excèdent les revenus. » Censives et champarts de Méricourt. — Fol. 40. Du 5 mars. « M. de Saintsay chargé de continuer la poursuite des affaires qu'il avoit commencé. » Garde des bois de Corbières. — Fol. 40 v°. Du 18 mars. Bois de Corbières. « 300 l. payées par le collège pour les bois de Méricourt. » — Fol. 41. Du 15 avril. « Rescription de 3.600 l. envoiée au collège par M. de la Genetière.... Mandat de 7.000 l. envoié par M. de Sainsay. » Bois de Corbières. « Ouvrages à faire pour les appartemens de MM. les professeurs de théologie. » — Fol. 41 v°. Du 29 avril. Bois de Corbières. — Fol. 41 v°. Du 13 mai. Pour les 6 minots de sel des Capettes. « Le portier chargé, à compter du 13 may 1768, de fournir la lumière au collège et à l'église moyennant 30 l. par an », pour l'éclairage des corridors. — Fol. 42 v°. Du 27 mai. Réserve des bois du collège. « M. Varlet authorisé à arrêter les frais et fixer les réparations de Fresmontier et autres. — Fol. 43. Du 7 juin. « M. Monin, principal, député à Paris, pour obtenir une diminution sur les 5.000 l. » accordées aux collèges de Langres et de Nevers ; chargé aussi « de solliciter auprès du ministre l'exemption de la milice, à l'avenir, pour les étudians du collège. » — Fol. 43 v°. Du 1er juillet. « Il sera donné à St-Gratien un surplis, deux napes d'autel, un tableau et un confessional. » Curé d'Havernas. — Fol. 44. Du 15 juillet. « L'affaire des sieurs Bled et Larousse sera suivie au Parlement. .....Indication à quinzaine, pour la nomination d'un professeur de réthorique », en remplacement de M. Gossart. — Fol. 44. Du 29 juillet. « M. Vasseur, prêtre du diocèse de Boulogne, nommé à la chaire de réthorique....Chœur de Rouveroy....Aveu à St Vast d'Arras.» — Fol. 44 v°. Du 22 août. « L'aménagement des bois du collège à 18 ans.... M. Bayart, professeur de 3e, laissera libre l'appartement du professeur de réthorique pour M. Vasseur. » — Fol. 45. « Mémoires des ouvriers arrêtés. » — Fol. 45 v°. Du 28 octobre. « Nomination de M. Petist, avocat du Roy, maire en charge, et de M. Palyart, échevin, pour assister au bureau. » Mémoire lu par M. Reynard, professeur de philosophie, au nom de ses collègues, « tendant à conserver leurs droits sur différends objets. » — Fol. 46. Du 4 novembre. « M. Quentin authorisé à poursuivre les adjudicataires des bénéfices unis et faire signiffier les baux. .....Se pourvoir au Conseil pour avoir une diminution sur les charges du collège..... Appartement du professeur de sixième, moyennant 400 l. » — Fol. 46 v°. Du 18 novembre. « Réparations au chœur de Beleuse. .... Réparations aux couvertures des classes. » — Fol. 47. Du 25 novembre. « Demande aux fins d'un vicaire à Beleuse. » — Fol. 47. Du 2 décembre. « Un congé plain chaque quinzaine après Pasques.... Les professeurs en donnant congé à leurs écoliers en donneront avis au principal..... Règlement pour les appartements des professeurs, buchers et caves.... Le tabernacle de glace vendu à St-Remy 42 l.... Visite des choses à vendre en la sacristie de la chapelle du collège. » — Fol. 48. Du 16 décembre. « Décision du bureau pour les choses à vendre en la sacristie, en conséquence de la visite cy-dessus.... Les buchers à faire. » — Fol. 49. Du 30 décembre. « L'instance contre le sieur Larousse sera suivie. »

1769. — Fol. 49. Du 27 janvier. « M. le principal ayant présenté au bureau le mémoire du tapissier, qui a paru exhorbitant, il a été délibéré que ce mémoire seroit réduit à sa juste valeur;.... et, pour éviter une pareille dépense à l'avenir, il a été aussy délibéré qu'il seroit posé des tringues de bois dans la salle ordinaire des actes avec des clouds à crochet, pour y suspendre les tapisseries qui se placent dans cette salle, lesquelles seront accommodées avec des annaux pour cet effet, au moyen de quoy le portier se trouvera en état de placer luy-même ces tapisseries sans frais. A été encore délibéré que, le mardy 7 mars prochain et jours suivants, dix heures du matin et deux heures de relevé, il sera procédé à la vente des ornements, tableaux, tapisserie, buffet d'orgues et autres effets étant en la sacristie de la chapelle du collège, pourquoy affiches seront faites qui contiendront le dénombrement de ces effets et seront adressées aux curés des environs.... Le compte du receveur sera examiné. » — Fol. 49 v°. Du 10 février. « La maison tenante à M. Houzé, loué 200 l., avec la charge d'y construire une grange. » Le sieur Lavette, maçon, chargé de visiter les réparations à faire aux chœurs des églises de Pierregot et de Flesselles. Ornements demandés par les curés de Flesselles et d'Havernas. Portion congrue du curé de Belleuse. — Fol. 50. Du 24 février. « Les appointemens du receveur du collège fixés à 1.200 l. par an », etc. Curé d'Havernas.

Sur la représentation faite au bureau que les écoliers de philosophie ont poussé la révolte au point d'afficher

eux-mêmes qu'il étoit congé le samedy unze de ce mois, lequel congé ils ont effectivement pris cedit jour samedy après-midi, excepté le nommé Deguy, écolier de logique, qui seul s'est rendu en classe, qu'un pareil procédé est d'une dangereuse conséquence pour l'exemple, il a été délibéré unanimement que les classes de logique et phisique seroient fermées, à commencer demain matin 25 de ce mois, et continueroient de l'être, jusqu'à ce que les auteurs de cette révolte soient connus, pour être punis selon le cas, comme aussy que, à compter de ce jour, les honoraires des professeurs de philosophie soient suspendus pendant tout le temps que lesdites classes demeureront fermées, et seront tenus lesdits professeurs de remettre au bureau les clefs des portes de leurs classes. » — Fol. 51. Du 10 mars. « Réparations au jardin du collège, à Boutillerie, et au jardin des Capettes.... Clef pour le portier.... Le bureau s'étant fait rendre compte si les auteurs de la révolte pour le congé du samedy après les jours gras avoient été découverts, sur ce qu'il n'a pas été possible d'en reconnaître aucun, et qu'il n'est pas facile de les découvrir, il a été sursis à statuer définitivement sur cet objet, jusqu'à ce qu'il ait été écrit à ce sujet au commissaire du collège, et qu'il y ait fait réponse. » — Fol. 51. Du 14 mars. « Sur la demande de M. l'évêque de convertir la peine infligée aux écoliers de philosophie par les délibérations précédentes en une prorogation de classe de quinze jours, pour que le cours de philosophie soit complet,.... décidé que les écoliers de philosophie continueroient leur cours jusqu'au 15 août prochain, pour balancer les quinze jours qu'ils viennent de perdre, et pour punir leur révolte et leur obstination à ne pas découvrir les coupables, pendant laquelle quinzaine M. le principal fera l'apel chaque jour des écoliers, pour connoître s'ils s'y rendent avec assiduité, sous peine par ceux qui s'absenteroient pendant cette quinzaine de ne pouvoir pas monter dans la classe supérieure ; a été aussi fait défense aux professeurs de les y recevoir, sur la dénonciation qui en sera faite par M. le principal ; et sera la présente délibération lue par M. le principal dans chacune classe de philosophie dmain matin à la rentrée des deux classes. » — Fol. 51 v°. Du 7 avril. « Sur les représentations faites par le principal que les professeurs de troisième, cinquième et sixième se proposoient d'établir un pensionnat particulier, après avoir entendu et pesé les raisons du principal et des dits professeurs, il a été délibéré que les professeurs, se devant entièrement à leur classe et à l'enseignement des écoliers qui leur sont confiés, le projet d'établissement d'un pensionnat de la part desdits professeurs ne pouvoit avoir lieu..... Réparations à faire à la maison du teinturier rue de la Porte de Paris. ..... Le bureau s'étant fait représenter la précédente délibération du 14 mars dernier, au sujet des quinze jours de classe ordonnés par le bureau, pour que le cours de philosophie soit complet, et considérant qu'il n'est pas possible que les thèses se soutiennent au tems ordinaire, puisqu'alors le cours de philosophie se trouveroit fini avant le temps marqué par ladite délibération, le bureau délibère que les thèses de philosophie ne pourroient se soutenir cette année qu'après le 1er août prochain. » — Fol. 52 v°. Du 21 avril. Don de linge d'autel, de burettes d'étain et d'autres ornements au prieur de Flixecourt. « Les pensions de Langres et Nevers payées par le receveur..... Accordé à MM. Carron, Legendre et Merlin, prêtres, qui ont confessés dans la chapelle du collège les écoliers, une somme de 50 l. par an, en proportion du tems qu'ils ont employés, pour leurs honnoraires ; quant au sieur Marchand, chapelins du collège, le bureau a délibéré que son logement au collège luy a tenu lieu d'honnoraires. » Le choix des livres pour la distribution des prix fixé par le principal, « sans que les professeurs puissent prétendre au choix des livres chacun pour leur classe; et pour empêcher la trop grande dépense de livres, M. le principal aura soin de convenir avec les professeurs, au moins un mois avant les vacances, des livres classiques qui seront mis l'année suivante entre les mains des écoliers ; il en donnera la notte à l'imprimeur du collège, en luy observant de fournir les traités particuliers des auteurs dont on ne fera pas voir l'ouvrage complet ; l'imprimeur, à l'assemblée qui précédera la distribution des prix, présentera un exemplaire de ces livres tant complets que particuliers, pour y être examinés et le prix fixé, et, pour qu'il ne puisse être fait ny changement ny augmentation à ce qui aura été arrêté, tant pour la quantité et qualité que pour le prix des livres, M. le principal, huit jours avant les vacances, fera lire et afficher dans chaque classe, la liste desdits livres classiques, dont les prix seront aussy marqués ; ladite liste sera pareillement affichée et demeurera dans la salle d'administration. » — Fol. 53 v°. Du 5 mai. « Les messes acquittées en la collégiale de Picquigny fixées à 10 s. par messe. » — Fol. 53 v°. Du 2 juin. « Portions congrues suivant le nouvel édit. » M. Ledieu, prêtre, aura 50 l. de gratification, pour avoir confessé les élèves durant 18 mois. « Délibéré, sur ce que le bureau a sçu que les compositions et épreuves du concours pour l'aggrégation à l'université de Paris étoient entièrement finies, qu'il seroit écrit

par le secrétaire à M. Selis, pour qu'il ait à se rendre à ses fonctions dans la huitaine. » Méricourt. Les assemblées du bureau fixées aux 1er et 3e vendredis de chaque mois. — Fol. 54. Du 16 juin. « Un terrain vague à Flixecourt donné à cens », etc. « Pavage devant le tènement de l'appartement qu'occupe M. Fournier, professeur de théologie.» Exemplaires du règlement du collège envoyés aux différents corps. « Acte approbatif des payements faits aux chappelains de la rente du trésor royal. » — Fol. 54 v°. Du 7 juillet. « Les mémoires des ouvriers qui ont travaillés au collège seront payés par le receveur. » — Fol. 55. Du 21 juillet. « Visite ordonnée pour le logement des Capettes...... Honnoraires des avocats du collège fixés à 500 l par an.» — Fol. 55 v°. Du 4 août. « Coupe de la réserve de Flixecourt pour être employée à différentes réparations et à reconstruire la maison proche la Retraite..... le bureau n'ayant pu parvenir à obtenir une diminution sur les charges nouvelles imposées au collège d'Amiens par lettres patentes du 28 novembre 1767, consistantes sçavoir, pendant 30 ans, en 3.000 l par an les dix premières années, 2.000 les dix suivantes, et en 1.500 l. les dix dernières, et en 5.000 à perpétuité, au profit des collèges de Langres et Nevers, réduits à 3.900 l. les dix premières années, ou une augmentation de revenu pour subvenir aux charges, et considérant que le collège ne peut point remplir toutes ses charges anciennes et nouvelles, le bureau s'est obligé de suspendre la nomination du sous-principal ; outre toutes ces charges, se présentent encore nombre de réparations au collège à la chapelle, aux maisons, fermes et chœurs des églises où le collège est gros décimateur, ces biens ayant été négligés par les Jésuites et l'économat, de sorte que la plus grande partie des chœurs au nombre de 17 en la charge du collège, sont en mauvais état et manquent d'ornements pour l'office divin ; d'ailleurs le collège doit différentes sommes et faire travailler aux plans des différentes seigneuries, ce qui ne peut se faire avec les revenus ordinaires.... Il sera payé 36 l. par an au curé de St-Gratien, pour cire et blanchissage. » — Fol. 56. Du 20 octobre. « M. Picquet de Belloy, échevin, nommé pour assister au bureau..... Arrêt du 7 septembre 1765 pour l'envoy du registre et papiers au greffe du Parlement..... Envoy de billets pour la nomination à la chaire de réthorique « vacante par démission de M. Vasseur. » — Fol. 57. Du 3 novembre. « M. Selis, professeur de seconde, remplira la chaire de rhétorique..... La chaire de seconde mise au concours.... M. Lignière, préfet de la maison de retraite, fera la classe de seconde aux appointemens ordinaires, pendant la vacance. » — Fol. 57. Du 17 novembre « Arrêt pour les terres de Revelles. » Dîmes de Contay. Droit de champart à Méricourt.— Fol. 58. Du 15 décembre. « Tableau pour les congés de 1770. » — Fol. 58. Du 22 décembre. « Le bureau persiste à demander le concours » pour la chaire de seconde, nonobstant une lettre de M. Talon, commissaire du collège.

1770. — Fol. 58 v°. Du 5 janvier. La lecture du règlement de 1765 fixée au 19 dudit mois. — Fol. 58 v°. Du 19 janvier. « Lecture du règlement. » — Fol. 58 v°. Du 3 février. « Le compte du receveur examiné, pour en être fait raport.... Délibéré que les carreaux de vitres et bancs qui seront cassés à l'avenir, seront réparés aux dépens des écoliers qui les auront cassés, s'ils sont connus, ou par tous les écoliers de la classe. » — Fol. 58 v°. Du 16 février. « Dixme de Pierregot.... Délis commis dans les bois de Flixecourt. » — Fol. 59. Du 2 mars. « Les ouvrages du chœur de l'église de Flesselles seront estimés.... Examiné le devis pour l'autel de Flesselles,.... délibéré que Louis-François Pauchet l'exécutera exactement, pourquoy il luy sera payé 80 l. par le collège, moitié de 160 l., et l'autre moitié par les dames de l'Hôtel-Dieu. — Fol. 59 v°. Du 21 mars. « Arrêt (du Parlement) pour le concours à la chaire de seconde » ; sera envoyé dans les différentes villes de la province. — Fol. 59 v°. Du 6 avril. « Permis à Louis Pelletier de se fermer contre le mur qui enclot le jardin de Boutillerie..... Le bureau s'étant fait lire de nouveau l'arrêt de la cour pour le concours (pour la chaire de seconde), a délibéré, pour éviter à toutes difficultés qui pourroient se rencontrer, que les examinateurs nommés par ledit arrêt donneroient chacun deux matières en chaque faculté de prose et de vers, que les six matières de chaque faculté seront mises dans un chapeau aussitôt que les concurrens seront entrés dans la salle destinée aux compositions, pour en être tirée une en chaque genre par le plus jeune des concurrens, qui sera celle qui sera dictée par le principal aux concurrens ; que, lorsque les compositions seront faites, chaque aspirant mettera en tête de sa copie une devise qu'il joindra à son nom dans un autre pacquet cacheté ; aussitôt qu'elles seront toutes rassemblées, elles seront mises sous envelope aussy cachetée, pour être examinées après les questions faites aux concurrens, tant sur le grec que sur les différens auteurs, pour que les examinateurs ne puissent pas se prévenir en faveur de qui que ce soit. Le dernier jour des examens, le bureau sera convoqué, pour que les examinateurs y déclarent le sujet qui aura été choisy, lequel sera nommé par le président du bureau.....

Les attestations seront reçus par M. le principal, et le bureau s'assemblera le dimanche 15 à quatre heures de relevé, pour juger de leur validité, le lendemain 16 commenceront les compositions. » — Fol. 60 v°. Du 20 avril. « M. Varlet chargé d'assigner le curé de St-Ouin, au sujet de la dixme dont il s'est emparé. » — Fol. 60 v°. Du 4 avril. « La maison de M. Houzé louée 800 l.... Réparations au chœur de Flesselles.... Mille livres accordées à M. de Franlieu pour reconstruire en neuf le chœur de Salleux. » — Fol. 61 v°. Du 15 mars. « Certificats présentés au bureau pour le concours de la chaire de seconde.... MM. Jacques Lamarre, de Villers-Bretonneux, diacre du diocèse d'Amiens, maître ès arts en l'université de Paris, âgé de 26 ans ; Louis-François Maillart, d'Amiens, clerc tonsuré, aussy maître ès arts, en l'université de Paris, âgé de 22 ans ; Antoine Delacroix, de la ville de Nesle, clerc minoré du diocèse de Noyon, aussy maître ès arts en l'université de Paris, âgé de 24 ans ; Jean-Baptiste-Léon Broussard, clerc du diocèse de Beauvais, professeur de seconde au collège de ladite ville, âgé de 24 ans ; Jean-Baptiste Malvigne, de cette ville, clerc tonsuré, actuellement en théologie en ce collège, âgé de 22 ans ; François Poullain, clerc tonsuré du diocèse d'Amiens, âgé de 23 ans ; Jean-Baptiste Denamps, maître de pension en cette ville, âgé de 57 ans ; Claude-François Masse, aussy maître de pension audit Amiens, âgé de 58 ans ; Fidel-Antoine-Joseph Poyard, maître de pension à Arras, âgé de 29 ans ; 10e et dernier, Pierre-Estienne Poullet, prêtre du diocèse d'Amiens et ex-professeur de seconde en la ville de Dunkerque, âgé de 26 ans. » Admis tous au concours. — Fol. 62. Du 30 mai. « MM. Houzé, Monin et Selis, nommés par l'arrêt de la cour du 8 mars dernier, juges du concours ordonnés pour la chaire de seconde de ce collège, ont déclarés que leur choix étoit tombé sur le sieur Denamps, et à l'instant ledit sieur Jean-Baptiste Denamps, maître ès arts de la faculté de Paris, est comparu en conséquence de l'avertissement du bureau et a accepté laditte chaire de seconde. » — Fol. 62. « Le curé de Beleuse aura 40 l. par an d'indemnité pour sa portion congrue. » — Fol. 62 v°. Du 6 juillet. « Le sous-prieur de Flixecourt, outre 300 l., aura 18 l. pour entretenir et blanchir le linge, et 6 l. pour pain et vin.... MM. Mauvoisin et Lignière pour confesseurs. » — Fol. 62 v°. Du 20 juillet. Opérations faites pour la coupe des bois.... La liste des livres classiques sera remise au bureau.... Plus a été délibéré qu'il sera notifié par le principal aux professeurs qu'ils aient à porter la robbe accadémique, conformément au règlement, et qu'ils assisteront exactement à la distribution des prix. » — Fol. 63. Du 3 août. « L'augmentation des portions congrues suportera 30 l. pour les décimes... Coupe du bois Marot. » — Fol. 63 v°. Du 19 octobre. M. Boistel de Belloy, premier échevin nommé membre du bureau. — Fol. 64. Du 16 novembre « Adjudication de la réserve. » Travaux à faire au collège. « Deux bureaux extraordinaires pour faire les baux et faire les plans des seigneuries, les mercredis et jeudis de chaque semaine. » — Fol. 65 v°. Du 7 décembre. « Basse futaye de Flixecourt et du suplément de réserve. »

1771. — Fol. 65 v°. Du 1er février. M. Buson, un des deux avocats consultants du collège, étant décédé, ne sera pas remplacé, attendu l'insuffisance des revenus. — Fol 66. Du 1er mars. « Construction à neuf du chœur de Salleux, moyenant 1,000 l.... Deux bourses fondées au collège par le sieur Quignon (Antoine, chanoine du St-Sépulcre, à Paris), chacune de 45 l. », par codicille du 1er juin 1769. — Fol. 67. Du 8 mars. « La maison proche la Retraite sera construite au premier jour. » — Fol. 67 v°. Du 15 mars. « Chœur de Saleux à construire... Ouvrages à la couverture du chœur de St-Gratien.... Affaire contre les habitans de Flixecourt. » — Fol. 68. Du 19 avril. Le procureur du Roi et le principal chargés d'examiner le compte du receveur du collège. — Fol. 68. Du 3 mai. Nomination de M. Lignière, en qualité de chapelain du collège, en remplacement de M. Lemarchand, démissionnaire. — Fol 68 v°. Du 17 mai. « Réparations au chœur de Beleuse. » — Fol. 68 v°. Du 7 juin. « MM. L'Ortille et Bertoux nommés pour confesseurs. » — Fol. 69. Du 5 juillet. « Compte du receveur de 1769 arrêté. » — Fol. 69. Du 19 juillet. Gages du garde de Flixecourt. — Fol. 69. Du 2 août. « Les marguilliers d'Hérissart autorisés à oter à leurs dépens l'arcade qui obscurcit le chœur, en se chargeant des évènements pendant dix ans. » — Fol. 69 v°. Du 6 août. « Le loyer de la maison de retraite réduit à moitié jusqu'à Noël 1772, en faveur de M. le principal. » — Fol. 69 v°. Du 6 décembre. « M. Jourdain de Thieulloy, maire en charge, membre du bureau.... 50 l. accordé par an au portier, pour balayer les dehors du collège. » — Fol. 70. Du 20 décembre. « M. Lalau, théologal, membre du bureau. »

1772. — Fol. 70 v°. Du 17 janvier. « Instance entre le curé de l'Étoille et les gros décimateurs... Le règlement lu. » — Fol. 70 v°. Du 7 février. « M. Belleguelle, professeur de philosophie,... mandé au bureau, à l'effet de rendre compte sur ce qu'il a fait sonner la sortie des classes trois quarts d'heure avant l'heure ordinaire, un des jours derniers.... M. le principal veillera aux

ouvrages du collège.... Reconstruction du chœur de Auchonvillers, moyennant 1.200 l., dont 600 l. pour le collège. » — Fol. 71. Du 21 février. « M. le principal déchargé du loyer de la Retraite », etc. — Fol. 71 v°. Du 6 mars. « Vu par le bureau l'ode latine, ouvrage de M. Jacques-François Magniez, clerc du diocèse, élève de M. Selis, professeur d'éloquence, présentée par l'un de Messieurs, laquelle a pour titre : *In inaugurationem illustrissimi ac reverendissimi DD. de Machault, ecclesiæ Ambianensis coadjutoris*, le bureau a délibéré que, pour féliciter l'auteur d'avoir été l'interprète de ses vœux et de ses sentimens envers les deux prélats, ainsy que pour exciter l'émulation dans le collège par les succès de l'auteur, il sera fait édition de cette ode, et en sera fait mille exemplaires aux dépens du collège, dont cent exemplaires à l'auteur, cinquante à chacun de Nosseigneurs les évêques d'Amiens et coadjuteur, et le surplus envoyé aux différens corps de la ville et à Messieurs les professeurs. Le bureau a prié M. Lalau de proposer à MM. les curés de cette ville quels moiens il conviendroit prendre pour faire faire la première communion des écoliers en la chapelle du collège. » — Fol. 71 v°. Du 20 mars. « Le compte du receveur sera examiné....Plafond au chœur de Molliens....Arpentage et figure des seigneuries de St-Gratien et du faubourg de Beauvais et du prieuré de Fresmontiers..... Le bureau ayant été informé que, malgré les délibérations faites en conformité du règlement de 1765, et notament lors de la lecture du règlement, MM. les professeurs ne portoient point la robbe accadémique », délibéré qu'ils seront contraints de la porter, sous peine de 50 l. de retenue sur leurs honoraires. « Il sera nommé huit Capettes. » — Fol. 72. Du 3 avril. « Aveu pour le Bosquel....Traité pour le chœur d'Ochonvillers.... Les titres de Méricourt remis à M. le principal pour faire donner des aveux. » — Fol. 72 v°. Du 22 mai. « Le curé de Béthencourt authorisé à sous-fermer sa dixme pour l'année 1772.... Bureau indiqué pour faire les baux des biens du collège. » — Fol. 73. Du 5 juin. « Plafond au chœur de Beleuse. » — Fol. 73. Du 19 juin. « M. Challaye, avocat au Conseil, se pourvoira pour obtenir la somme de 2,640 l. restée ès mains du receveur du domaine.... Recepage du bois Marot. » — Fol. 73 v°. Du 3 juillet. « 887 l. accordé à M. Gossart et autres (professeurs) pour ouvrages par eux faits en la maison de retraite.... Trois cheminés en marbre pour la maison de la Porte de Paris. » — Fol. 74. Du 17 juillet. « Arbres accordés à un voisin du bois de Corbière. » Terres du Mont-St-Denis. « Les prix se distribueront à l'avenir le 13 aoust de chacune année, et en cas de dimanche, le 12.... Les écoliers pour la philosophie seront examinés par le principal et professeur de la classe.... Les compositions faites à d'autres jours que ceux convenus ne concoureront pas pour les prix.... Chacun des écoliers, pour y concourir, sera tenus, pour la suitte, à commencer l'année prochaine, de faire de leurs compositions deux copies entièrement conformes, dont l'une sera remise dans la classe même au principal ou à quelqu'un commis par luy pour la recevoir. De plus a été délibéré que, dans la suitte, il ne sera point donné à la fin de l'année de prix pour la faculté de grec, à moins que, dans le cours de l'année, il ne soit justiffié au bureau par M. le principal qu'il y aura eu autant de compositions dans cette faculté que dans les autres. Qu'il ne sera même cette année distribué aucun prix de mémoire, à moins qu'il n'y ait eu une matière aprise par cœur, annoncée dans la classe, dans la suitte, la récitation pour ledit prix sera faite en présence de deux candidats prétendans au même prix. » — Fol. 75. Du 7 août. « Sur ce qui a été représenté au bureau qu'il se trouve quelques compositions pour la distribution des prix de la fin de l'année scholastique qui ne méritent point de prix, il a été délibéré que MM. Lalau et Houzé, administrateurs, feroient l'examen avec M. le principal des compositions qui doivent remporter des prix, et dans le cas où ces compositions ne seroient pas jugés suffisantes pour avoir mérité ces prix, ils en seroient privés cette année..... Transport à Fresmontiers pour constater les mouvances sur ce terroir..... Maison neuve rue de la Porte de Paris, louée à M. Depontleroy, moyennant 900 l. par neuf années. » — Fol. 75 v°. Du 8 août. « Le bureau, dans l'assemblée d'hier, ayant requis du principal la communication des compositions de la classe de seconde pour les prix de la fin de l'année. MM. Lalau et Houzé nommés commissaires pour en prendre connoissance, ont ce jour d'huy fait raport que les compositions en poësie et en version ne méritoient point de prix, à cause de leur foiblesse, et le bureau a délibéré qu'il n'en seroit distribué aucun dans cette classe pour ces facultés. La distribution des prix sera différé jusqu'au discours de rentrée et que le principal achevera de régler avec les professeurs les compositions faites pour ladite distribution..... Boiserie à hauteur d'apuy en la maison rue de la Porte Paris. » — Fol. 76 v°. Du 9 octobre. « Bail du Bosquel sera déclaré résolu. » — Fol. 76 v°. Du 23 octobre. « Consentement pour l'érection de la chapelle de Cardonnette en cure. » — Fol. 77. Du 6 novembre. « Bail de la maison de Flixecourt.... Le garde des bois de Corbière révoqué....

Confesseurs pour les écoliers. » — Fol. 77 v°. Du 20 novembre. « Délibéré que radiation seroit faite de l'acte du 8 aoust dernier pour ce qui concerne l'exercice de M. Selis, professeur d'éloquence, vu les éclaircissemens qu'il vient de donner à l'instant, et qu'il n'avoit pu donner dans le tems, à raison de son absence. .... Bail de la maison de Flixecourt, au profit du sous-prieur. » — Fol. 78. Du 4 décembre. « MM.Fontaine et Bultel signeront les quittances pour le don du Roy. » — Fol. 78. Du 18 décembre. Gardes des bois de Corbières et de Flixecourt.

1773. — Fol. 78. Du 8 janvier. « Bail des terres de Vinantes.... L'autel étant dans la chapelle de la Vierge (dans la chapelle du collège) sera vendu..... L'état de dégradation du cloître St-Denis ayant décidé le corps municipal à s'occuper de son rétablissement, le bureau d'administration, pour y contribuer, agrée le projet d'augmentation des droits de sépulture, tant dans le cloître que dans le préau. » — Fol. 79. « Tarif pour le cimetière St-Denis », y transcrit. — Fol. 80. Du 22 janvier. « Les professeurs ne peuvent s'absenter sans en prévenir le principal, et sans se faire remplacer. » — Fol. 80. Du 5 février. M. Gorin, régent de cinquième nommé régent de quatrième, en remplacement de M. Decoisy, démissionnaire. « Assemblée à quinzaine, pour procéder à la nomination d'un professeur de cinquième..... Cloison neuve dans la classe de réthorique. » — Fol. 80 v°. Du 19 février. « Le jardin de la Retraite sera loué.... Le bien de Vinantes sera loué. » M. Dauphin, prêtre et bachelier en l'université de Paris, nommé professeur de cinquième, à la charge de faire sa demeure au collège. — Fol. 81. Du 5 mars. Appointements du clerc lai de Flixecourt. « Réparations ou reconstruction à faire au chœur de Rouveroy. » — Fol. 81. Du 2 avril. « 30 l. par an pour suplément de portion congrue à Beleuse. » Dîmes de St-Ouen. — Fol. 81 v°. Du 7 mai. Cimetière St-Denis. Dîmes de St-Ouen. — Fol. 82. Du 18 juin. Maison rue Porte Paris. Arpenteur pour les aveux de Contres. — Fol. 82. Du 2 juillet. « Bornage de la pièce de terre scituée à Cardonnette, où étoit la chapelle. » — Fol. 82. Du 16 juillet. Abandon des biens de M. de la Chaussée d'Eu à ses créanciers. — Fol. 82 v°. Du 6 août. « Le sous-principal sera nommé.... M. Boullet, avocat du collège du 1er janvier 1774, 250 l. par an. » Location de la maison de retraite, jardin et dépendances. « Les Capettes seront transférés au collège » ; et ce, « attendu que, depuis 1764, tems auquel il a été fait une délibération pour établir un pensionnat dans la maison de retraite, cet établissement si désirable n'a pu se soutenir, quoyque tenté à différentes reprises. » Affaire contre le seigneur de Coisy et les chanoines de Picquigny, relativement à un champart à Cardonnette. « Et M. le principal ayant refusé de signer, le bureau s'est réservé de se pourvoir pour raison de ce manquement. » — Fol. 83. Du 1er octobre. « Indication à quinzaine pour nommer un professeur, sur la démission de M. Selis, professeur de rétorique. » — Fol. 83 v°. Du 15 octobre. « M. Gorin, professeur de quatrième, nommé à la chaire de rétorique.... M. Dauphin, nommé à la chaire de quatrième ; M. Prévost à celle de cinquième ; M. de Lignière nommé à la chaire de sixième..... 1,200 l. payées à-compte des missions....Office de St-Quentin moyennant 14 l. par an.... Les refusans de donner aveu à Contres seront assignés. » — Fol. 84. Du 19 novembre. « M. Lequien, procureur à Conty, occupera pour le collège. » Créance de M. de la Chaussée d'Eu. « MM. les professeurs sont priés de ne plus prêcher » les jours de classes. « La sacristie sera visitée. » — Fol. 84 v°. Du 3 décembre. « Affaire de Cardonnette. » — Fol. 84 v°. Du 17 décembre. « La maison de retraite accordée à M. l'évêque, pour y renfermer les écoliers de campagne,.... qui se trouvent épars dans différentes maisons de particuliers de la ville, et ce, pour veiller plus exactement sur leurs meurs. » Honoraires de MM. Caboche et Gossart, ci-devant professeurs.

1774. — Fol. 85 v°. Du 4 février. « Plantation faite par la ville à Boutillerie. » — Fol. 85 v°. Du 18 février. « M. de St-Germain, échevin, nommé administrateur. .... M. le principal député pour Paris », pour l'affaire du curé de St-Ouen. Porte à ouvrir à la classe de sixième. Nomination de M. Dessaye, prêtre, en qualité de sous-principal. — Fol. 86 v°. Du 4 mars. Mesurage des terres de Boutillerie. » — Fol. 87. Du 18 mars. « Le portier ne quittera pas sa loge nouvelle en la grande cour. » — Fol. 87 v°. Du 8 avril. « Le portier aura, outre les 150 l. fixées par l'arrêt, pareille somme de 150 l. » — Fol. 87 v°. Du 15 avril. « L'ancienne loge du portier accordé à M. Lefébure, professeur (de théologie), pour sa cuisine. » Clerc-lai de Flixecourt. — Fol. 87 v°. Du 6 mai. « M. Bultel assistera à la reconnoissance des bornes de la banlieue.... Les clefs des chambres non occupées par les professeurs remises au bureau.... La porte du côté de l'église restera porte d'entrée, celle du côté des Jacobins sera fermée.... Délibéré que tous ceux qui habiteront le collège ne pourront y introduire aucunes femmes, sous prétexte de besoin de la vie, mais qu'elles se contenteront de les débiter dans la loge du portier.... Réglement pour

les assemblées du Prima mensis. » — Fol. 88 v°. Du 20 mai. « Dixme novalle à Dour. » — Fol. 88 v°. Du 3 juin. « L'ancienne loge du portier mise à usage de cuisine pour M. Lefébure, professeur de théologie. » — Fol. 89. Du 17 juin. « M. Lalau, théologal, membre du bureau. » — Fol. 89 v°. Du 1er juillet. « Projet d'échange des bois de Corbière avec le seigneur d'Hornoy.... Projet d'arangement avec M. le curé de St-Ouen. » - Fol. 89 v°. Du 15 juillet. « Dixme de St-Ouen.... Cent l. d'aumônes à Flixecourt, et 36 l. à Flesselles.... 120 l. par an pour donner des prix aux écoliers à Noël et Pasques....Plus a été délibéré que, pour occuper utilement pendant les vacances les jeunes gens qui fréquentent le collège, MM. les professeurs et régens, depuis la sixième, jusques et compris la réthorique, dicteront à leurs écoliers des devoirs, et leurs fixeront, pour apprendre par cœur, la partie d'auteur qu'ils jugeront plus convenable ; les écoliers, à la rentrée, rentreront dans leurs classes, ne pouront être admis dans la classe supérieure, qu'après avoir satisfait en ce point à leurs professeurs et régens, pour que les écoliers soient suffisament instruits, les professeurs et régens feront tous deux fois chaque semaine des instructions ou cathéchismes dans leurs classes, et assigneront pour chacun desdits jours à leurs écoliers les articles du catéchisme qu'ils leur feront réciter, et dont les professeurs leur feront ensuite l'explication. » — Fol. 90. Du 5 août. M. Bultel nommé pour administrer les biens du collège. Dîmes de St-Ouen. « Le bureau a fixé le port des programes pour le portier et chaises qu'il fournit, à une somme de 6 l. par an. » Affaire de Cardonnette. — Fol. 90 v°. Du 7 octobre. « Les grandes vacances pour la classe de réthorique ne commenceront à l'avenir qu'au 15 du mois d'aoust de chacune année.... Le principal et les professeurs ne pourront prendre à l'avenir des personnes du sexe pour les servir. » — Fol. 90 v°. Du 21 octobre. « Lits pour les écoliers Capettes», à qui il sera donné « douze lits neufs quy seront garnis chacun d'une paillasse, un mattelas, deux couvertures de laine blanche et un oreiller de coutil remplis de plumes, et auront chacun un rideau de toille verte qui se tirera le long des pieds, et un autre rideau qui sera à demeure du côté du lit voisin. ....Réparations à l'église du collège et ornements. » Dîme de St-Ouen. — Fol. 91 v°. Du 18 novembre. « MM. Houzé et Monin signeront l'aveu pour les terres de St-Fussien. » Comptabilité. — Fol. 91 v°. Du 16 décembre. Affaire de Boutillerie contre la ville. Dîmes. Procès contre le curé de Wargnies. « Logement de la maison prieurialle à Flixecourt. »

1775.— Fol. 92. Du 13 janvier. Dîme d'Ochonvillers. « M. Fournier, professeur, fera paver en briques la cuisine qu'il occupe.... Une pierre d'autel pour Flixecourt. » Curé de St-Ouen. « Délibéré qu'il seroit écrit à M. le garde des sceaux, à M. le lieutenant de police à Paris et à M. le comte de St-Florentin, pour faire connoître à ces ministres les excès dans lesquels le sieur Selis a donné contre la réputation d'un des administrateurs du collège, ledit sieur Selis, cy-devant professeur au collège de cette ville. » — Fol. 92 v°. Du 17 février. Gages du garde de Flixecourt. Curé de St-Ouen. « Échange des bois de Corbière. » — Fol. 93. Du 3 mars. « 100 l. payées au sieur Guidé, arpenteur, à compte de ses opérations.... Deux copies pour les devoirs des prix de Noël et Pasques. » — Fol. 93 v°. Du 28 avril. « Assigner les refusans de donner aveu au collège au faubourg de Beauvais. » — Fol. 93 v°. Du 12 mai. « Le chœur de Ochonvillers reconstruit en neuf.... Intervention dans l'affaire de Salouel. » — Fol. 94. Du 26 mai. « Intervention au sujet de la dixme de Wadencourt.... Affaire contre les habitans de Pierregot....Affaire à Clermont, pour la seigneurie du collège à Contres. » — Fol. 94. Du 2 juin. Délibéré que « M. le principal fera son office avec MM. les professeurs et les Capets à dix heures du matin pour la messe, et à 3 h. après midi pour les vespres, et que la petite communauté ecclésiastique établie par l'administration dans l'ancienne maison dite de retraite, aura la liberté d'y faire son office avec son supérieur à huit heures du matin pour la messe, et à une heure et demie de l'après midi pour les vespres, et si M. le principal, malgré la présente délibération, se refusait à laisser les clefs pour la liberté de l'église, le bureau authorise le supérieur du petit séminaire à en faire faire.... Ornement verd et blanc pour Flixecourt. » — Fol. 94 v°. Du 7 juillet. « M. Morgan, lieutenant de maire, membre du bureau....Offices à Flixecourt », contestation entre le curé et le sous-prieur. Sera fait une stalle pour le sous-prieur dans le chœur de l'église de Flixecourt, « à laquelle stalle sera placé un St Nicolas, qui forme les armes du collège.... 48 l. pour les pauvres de St-Gratien.... Aveu de deux journaux de terre à Flixecourt.... Sur ce que M. le principal a représenté au bureau qu'il avoit refusé de viser la thèse de M. Reynard, professeur de phisique, parce qu'elle étoit en françois et qu'elle ne contenoit pas les trois premières parties de la philosophie, qui sont la logique, la morale et la méthaphisique, M. Reynard mandé et entendu contradictoirement avec M. le principal, il a été estimé que la matière étoit assez de conséquence pour attendre

un bureau plus complet dans lequel on jugeroit l'affaire quant au fond, et attendu que les écoliers n'ont été exercés que sur les objets de ladite thèse, et vu le peu de tems qui reste jusqu'aux vacances, il a été provisoirement permis à M. Reynard de faire soutenir cette thèse telle qu'elle est, et M. le principal est prié de la viser et signer, le tout sans tirer à conséquence pour l'avenir. » — Fol. 95 v°. Du 1 août. « 10.000 l. deubs par l'abbaye de Penthémont placées sur le clergé .... 3.000 l. deubs par M. le comte de la Chaussée employées à payer les ouvriers qui ont travaillé à la maison neuve.... Lettres à tenir pour les seigneuries du collège. » — Fol. 96 v°. Du 20 octobre. « Aveu de Molliens-au-Bois. » — Fol. 96 v°. Du 1er décembre. « Chœur de Rouveroy visité.... Affaire à St-Gratien pour la dixme des fruits.... Affaire à Dours, pour la dixme des foins. » — Fol. 97. Du 15 décembre. « Une aube et deux amicts pour St-Gratien.... Échange du bois des Quenneteaux,

1776. — Fol. 97. Du 5 janvier. « Chapelle de St-Quentin visitée par experts », Lavette, maçon...... Messe pour la naissance du Roy fixée le dernier mercredy de juillet.... Affaires à Flixecourt pour la dixme de laine.... 4.000 l. deubs par M. Roux employées au payement des ouvriers de la maison neuve. » — Fol. 98. Du 19 janvier. « M. Lignière, régent de sixième, jouira de la chambre cy-devant occupée par M. Denamps, régent de seconde, attendu que cette chambre est plus commode et mieux disposée que celle qu'il occupe. » — Fol. 98. Du 1er mars. « La rente de Me Quignon pour deux Capettes reconstruite au denier 25 sur le clergé.... 100 l. accordées aux pauvres de Flixecourt. » — Fol. 98 v°. Du 15 mars. « Réparations à la chapelle de St-Quentin et à Boutillerie....Affaire contre M. de Mareuil au Parlement.... Estimation du bois des Quenneteaux, pour l'échange projettée. » — Fol. 99. Du 19 avril. « Chambre accordée à M. de Varenne.... Le quartier de la rente de 1.000 l. ne sera pas receu.... La rente de 3.000 l. deub à M. de Sachy par les écoliers Capettes remboursée.... Baux et adjudications les samedis. » — Fol. 99 v°. Du 7 juin. « Le chœur de Rouveroy sera reconstruit à frais communs. .... La porte du collège du côté des Jacobins reconstruite.... 150 l. pour les expériences de phisique.... Réparations au prieuré de Flixecourt.... 12 l. au garde du bois de Flixecourt. » Délibéré que les deux professeurs de philosophie « dicteront en latin pendant la première année la logique, la méthaphisique et la morale, que la seconde année ils commenceront à la rentrée des classes à dicter la phisique, ne pourront enseigner les mathématiques et la géométrie que pendant les trois premiers mois, de sorte que les thèses de mathématiques seront soutenues avant la fin de janvier. Les deux professeurs dicteront, expliqueront leurs cahiers et exerceront leurs écoliers en latin, les thèses seront rédigées et soutenues en latin ; celles à la fin du cours de philosophie, également en latin, renfermeront la logique, la méthaphisique, la morale et la phisique ; ne pourront être expliqués en français que les expériences publiques de phisique à la fin du cours de philosophie. » — Fol. 100 v°. Du 21 juin. « La veuve Denisot assignée à cause des dégradations sur le terrain rue de la Porte de Paris. » — Fol. 100 v°. Du 5 juillet. « M. Gossart, échevin, nommé membre du bureau. » — Fol. 101. Du 19 juillet. « La veuve Denisot assignée comme dessus. » — Fol. 101 v°. Du 2 août. Comptabilité. — Fol. 101 v°. Du 4 octobre. « M. Morgan nommé pour assister au bureau.... Assemblée indiquée au sujet de l'arrêt du 7 septembre 1776 pour la maison de Retraite. » — Fol. 102. « Arrêt du Parlement du 7 septembre 1776 », pour la maison de Retraite et le pensionnat y établi, y transcrit, ordonnant, entre autres choses, que, « dans quinzaine.... les étudians en théologie qui ne sont pas du nombre des bénéficiers dits Capettes seront tenus de se retirer des lieux qu'ils occupent dans les batimens affectés au pensionnat, de les laisser libres pour le pensionnat qui doit y être établi, et d'en remettre les clefs, ainsi que de l'église et de la sacristie et les effets de l'église et de la sacristie au principal dudit collège d'Amiens », etc. — Fol. 103. Du 7 octobre. « Représentations du bureau au sujet de la maison de Retraite », contenant que « l'art. 5 des lettres patentes du 28 novembre 1767 laisse la liberté d'établir un pensionnat, soit dans le collège, soit dans le chef-lieu du prieuré de St-Denis, le bureau, de concert avec le principal, avoit cru pouvoir établir le pensionnat dans le chef-lieu du prieuré de St-Denis, M. Delamotte avoit même donné de ses deniers une somme de 1.400 l. pour achepter des lits pour ce pensionnat. Ce pensionnat, qui n'a jamais été nombreux, fut réduit à rien et s'anéantit par différentes circonstance, le principal ayant été forcé de renvoyer le peu d'écoliers qui s'y trouvoient, la maison de Retraite se trouva pendant quelques années sans aucune espèce d'utilité pour les études, et même à charge au collège, par les réparations urgentes qui s'y trouvoient à faire. C'est dans cette position que le bureau d'administration adopta le projet présenté par M. l'évêque et M. le coadjutëur d'établir dans la maison de retraitte un pensionnat où d'un côté les Capettes et de l'autre les

écoliers de campagne se trouveroient réunis pour y être instruits et nouris convenablement à leur état. Ce party parut aux administrateurs d'autant plus avantageux, que jusque là les écoliers de campagne appartenans à des parens peu fortunés se trouvoient répandus chez différents petits particuliers de la ville, exposés à tous les dangers de la dissipation et du mauvais exemple ; le bureau réservoit le collège pour le pensionnat des écoliers plus riches, et, par ce double établissement, le vœux de l'art. 5 des lettres patentes étoit éminament remply, les pauvres trouvoient un pensionnat pour la somme de 160 l. dans la maison de retraite, où les prélats payoient le surplus de la dépense nécessaire ; les écoliers riches pouvoient trouver dans le collège un pensionnat proportionné à leurs facultés. » — Fol. 104. Du 18 octobre. « Mémoire à consulter envoié à Paris. » — Fol. 105. Du 8 novembre. M. Gossart, échevin, « a dit que, par provision, et en attendant l'établissement du pensionnat, il croit devoir proposer au bureau d'administration de transférer de la maison de retraite dans le collège les deux seuls écoliers Capettes qui s'y trouvent aujourd'huy, afin qu'ils soient sous les yeux et sous la surveillance immédiatte du principal et sous-principal, parce qu'il est dangereux de laisser ces jeunes gens abandonnés à eux-mêmes dans une maison isolée » ; malgré l'offre du principal de faire loger le sous-principal dans ladite maison de retraite, proposition adoptée. « Il sera procédé au récolement des effets de la sacristie et de l'église.... Acceptation d'un bien à Querrieu, en échange du bois des Quenneteaux. .... Plantation d'ormes à Boutillerie.... On acheptera aux dépens du collège un portrait très bien fait de feu Mgr. Delamotte, notre respectable évêque et chef de ce bureau ; c'est un hommage que les administrateurs croient devoir rendre aux vertus de ce prélat, et à son amour particulier pour les études ; ce tableau sera pour eux un nouvel éguillon qui les pressera de l'imiter en faisant le bien de cette maison. » Terres à Damery. — Fol. 106. Du 22 novembre. « Le procès-verbal d'estimation au sujet de l'échange du bois des Quenneteaux sera examiné. » — Fol. 106 v°. Du 6 décembre. « Observations sur le procès-verbal des experts pour le bois des Quennetaux. » — Fol. 106 v°. Du 20 décembre. « Raport au sujet des écoliers Capets », par MM. Gossart et Houzé, d'où il résulte que « 1° les écoliers dits Capettes pourroient être logés dans le collège, dans l'endroit où étoient les chambres des frères avant l'arrêt de 1762, en ajoutant pour la cuisine, la chambre qui servoit autrefois de chaufoir ; 2° les pensionnaires pourroient être placés dans l'aisle droite du collège, si on transportoit la bibliothèque du raisau qu'elle occupe dans la salle même où se tiennent les assemblées du bureau. Mais comme d'après les lettres de M. Roussel de la Tour, commissaire pour le collège d'Amiens, il précise que l'intention du Parlement seroit que le pensionnat fut établi dans la maison dite de Retraite, les administrateurs, qui n'ont d'autre but que de procurer le bien des études en facilitant l'établissement d'un pensionnat en quelque endroit que ce soit, ont délibéré : 1° Que la maison de retraite sera accordée à M. le principal, pour y loger les écoliers Capettes et pour y établir un pensionnat, de la manière et en la forme prescritte par les arrêts et règlement de la cour, et par les délibérations du bureau, pourquoy ladite maison et dépendances seront remises à M. le principal ; 2° qu'il sera préalablement fait visite du local par les maçons et charpentiers du collège, sous l'inspection de deux de Messieurs, sçavoir M. Houzé et M. Gossart....; 3° que M. le principal ne pourra emploier ladite maison à aucun autre usage, ni la louer en tout ou partie..... 4° que M. le principal ne payera aucun loyer pour laditte maison ; 5° que M. le principal sera chargé seulement des réparations locatives ;.... 6° que si, au jour de Pasques 1778, M. le principal n'a pas un nombre de pensionnaires suffisant pour faire espérer le succès du pensionnat, M. le principal sera tenu de remettre au bureau pour cette époque ladite maison et dépendances, dont le receveur du collège poursuivra la location en la manière accoutumée, condition expresse de l'abandon gratuit que le bureau fait au principal de ladite maison.... Le bureau, d'après un mur examen, a reconnu que le rétablissement du pont qui joignoit l'église au corps du collège n'est point nécessaire à la bonne tenue du pensionnat et au succès de cet établissement, qu'il pourroit même entraîner des inconvéniens, soit pour le public, soit pour les personnes mêmes qui habiteront le collège et la maison du pensionnat.... Dixme des laines à Wadencourt. »

1777. — Fol. 108 v°. Du 7 février. « Maison de la rue Porte Paris affichée pour être louée.... Dixme de Vignacourt. » Terres ascensées à Cagny. — Fol. 109. Du 21 février. Location de la maison de la rue Porte Paris. Terres ascensées à Cagny. — Fol. 109 v°. Du 7 mars. Question du rétablissement du pont de communication entre le pensionnat et les bâtiments du collège. — Fol. 110. Du 14 mars. « Ouvriers commis par M. le procureur du Roy pour le pont de communication. » — Fol. 110 v°. Du 21 mars. « Plan du pont de communication », dressé par Molliens, charpentier du collège. — Fol. 110 v°. Du 18 avril. « Arrêt du Conseil

qui suspend les travaux publics et conséquemment le pont ou gallerie », en attendant qu'il soit arrêté au Conseil un plan de la ville. — Fol. 110 v°. Du 2 mai. « Admis aux Capettes ceux qui en ont des certificats de leurs professeurs.... Bail à cens d'un terrain à Flixecourt. » — Fol. 111. Du 16 mai. « Haugard de la maison de M. Houzé racommodé. » — Fol. 111 v°. Du 6 juin. « Instance pour aveu, faubourg de Beauvais. » — Fol. 111 v°. Du 20 juin. « Dixme de St-Ouen..... Couverture de Pierregot. » — Fol. 112 v°. Du 1er août. « A été remis sur le bureau la lettre de M. Roussel de la Tour, conseiller au Parlement et commissaire du collège, en datte du 23 de ce mois, adressée au bureau, portant qu'il proposoit d'ordonner que le sujets dont s'agissoit seroient entendus par forme d'exercice et non de thèse, et qu'à l'avenir, pour quelque considération que ce puisse être, le bureau ne se départiroit pas de l'usage pratiqué dans tous les collèges de faire soutenir à la fin du cours de philosophie des thèses généralles latines, à la fin desquelles, après l'argumentation, le répondant explique en françois des expériences de phisique. Le bureau déférant à la proposition de M. le commissaire, consent, sans tirer à conséquence et sans porter atteinte à la délibération en date du 7 juillet 1775, que les écoliers de M. Renard soutiennent un exercice en françois sur les différentes parties de la phisique tant généralle que particulière, pour cette année seulement. ....Blame contre les aveux de Contre. » — Fol. 113. Du 3 octobre. « Pensionnat.... Ornement à Cardonnette et un assensoir (sic)....Un surplis à St-Gratien.» — Fol. 113. Du 17 octobre. « Pensionnat.... Instance à Saleux.... Réparations au chœur de Béthencourt. » — Fol. 113 v°. Du 7 novembre. « Échange du bois des Quenneteaux consommé. » — Fol 115. Du 21 novembre. « Concordat de Flixecourt.... Instance pour la dixme de fruits à St-Gratien et à Flesselles....Fiquet, priseur de la justice du collège.... Pensionnat. » — Fol. 115 v°. Du 5 décembre. « Le bureau a renouvellé la délibération cy-devant prise au sujet du professeur de philosophie ; en conséquence, le professeur de logique employera cette année à préparer pour la suivante des cahiers de phisique en latin, et des thèses généralles latines, et qu'à l'avenir aucun sistème contraire ne sera toléré pour quelque cause et sous quelque prétexte que ce pourra être ; et sera donné copie de la présente délibération à MM. les professeurs de philosophie. »

1778. — Fol. 116. Du 8 janvier. « Sur la représentation faite par M. le principal, que nombre d'écoliers du collège et de différentes classes fréquentent les spectacles et autres lieux publics, où ils ne peuvent recevoir que des principes incompatibles avec l'éducation chrétienne, le bureau, pour prévenir la corruption des mœurs dont les suittes ne pouroient être que funestes aux jeunes gens et aux familles, a jugé nécessaire de deffendre, sous peine d'expulsion du collège, à tout écolier, de quelque classe qu'il puisse être, de se trouver, et en quelque compagnie que ce soit, dans les billard, caffés et salles de comédie de cette ville, de charger le principal de notifier lui-même incessamment la présente deffense dans toutes les classes, de la renouveller chaque année dans la quinzaine de la rentrée, et de veiller avec toute l'attention possible à ce que tous les écoliers se conforment à la présente délibération. » — Fol. 116 v°. Du 20 février. « Transaction avec le curé de St-Ouyen.» — Fol. 117. Du 3 avril. « Échange des bois des Quennetaux. » — Fol. 117 v°. Du 1er mai. « Transaction avec le curé de St-Ouyen. » — Fol. 118. Du 5 juin. « M. Brossart de Mélicourt, conservateur de la chasse de la seigneurie de Corbières, à la charge par luy de veiller à ce qu'il ne soit commis aucun délit dans le bois dudit Corbières.... Les écoliers ne pourront s'absenter avant ou après les grandes et petites vacances, sans la permission expresse du bureau.... Les écoliers qui n'assisteront pas à la distribution des prix seront privés de ceux qu'ils pourront avoir mérités.... Huit jours avant la distribution des prix de la fin de l'année scolastique, les écoliers de chaque classe nommeront chacun celui de leurs condisciples qu'ils jugeront sans partialité le plus digne du prix de mœurs et de sagesse ; ce choix ne doit tomber que sur celuy qui se sera le plus distingué par la modestie, par la docilité et par l'exactitude à tous ses devoirs, et notamment pour la religion ; qu'au jour fixé, chaque écolier remettra dans une capse fermée à clef, un billet cacheté, sur lequel sera écrit son nom et celuy des condisciples auquel il donnera son suffrage ; lesdits billets seront déposés dans la capse en la présence du principal et du professeur de chaque classe, qui adjugeront le prix au plus nommé ; et dans le cas d'égalité de voix, le professeur accordera le prix à celui qu'il jugera le plus digne. Que sur chaque prix de sagesse, il sera écrit en lettres d'or ces mots, d'un côté : *Collège d'Amiens*, et de l'autre : *Prix de sagesse*, 177...... le lendemain de la distribution des prix, tous les écoliers, depuis la sixième, jusques et compris la rhétorique, se rendront dans leurs classes à l'heure fixée : les professeurs et régens s'i trouveront tous, pour les faire assister à la messe d'action de grâce, après laquelle ils les reconduiront dans leurs classes pour y maintenir la tran-

quillité, tandis que le principal y fera l'appel des écoliers, suivant l'ordre qui aura été fixé par l'examen.» — Fol. 118 v°. Du 17 juillet. « Nomination de M. d'Hesmery, avocat », en qualité de membre du bureau. — Fol. 119 v°. Du 16 octobre. « Il n'y aura plus de maneat à l'avenir....Auditeurs bénévoles seront admis au collège.... Examen du compte de 1776. » — Fol. 119 v°. Du 19 octobre. Les auditeurs bénévoles devront être âgés d'au moins 18 ans. « Délibéré qu'il ne sera admis au collège de cette ville aucun écolier en philosophie, qu'il n'ait préalablement fait un thême et une version dictés par le professeur de réthorique : l'écolier ne sera admis qu'en faisant ces devoirs comme les feroient les écoliers médiocres de réthorique, et en cas de partage pour la réception de l'écolier, le principal et le professeur seront départagés par l'autre professeur de philosophie.» — Fol. 120. Du 4 décembre. « M. Guillot, procureur au Parlement au lieu de M. Quentin. » — Fol. 120 v°. Du 18 décembre. « Compte de 1776 arrêté. ....260 l. accordées à M. Reynard, professeur de philosophie. »

1779.— Fol. 120 v°. Du 19 février. « Les six écoliers Capettes transférés au collège.... Dixme de Saleux. » — Fol. 121. Du 16 avril. Prés d'Argœuve. Garde de Flixecourt. Ferme de Boutillerie. « M. Varlet nommé bailly du collège.... 200 l. par an aux deux confesseurs capucins. » Collégiale de Picquigny. — Fol. 121 v°. Du 30 avril. Champart au faubourg de Beauvais. Bois des Quennetaux. « Réparations à la maison de plaisance de Boutillerie. » — Fol. 122. Du 21 mai. Affaire de la dîme de Béthencourt-St-Ouen. Champart du faubourg de Beauvais. « La translation des Capettes au collège. » — Fol. 122 v°. Du 2 juillet. « Délibéré que les écoliers de réthorique et de seconde seront envoiés demain avant la prière, par leur professeur, faire des excuses à M. le principal, chez lui, de l'émeutte séditieuse dont ils sont coupables, en se soumettant de faire les pensums qu'il avoit droit de leur donner pour le bruit qu'ils ont faits dans la cour, après ses deffenses, moyennant quoi, M. le principal consent qu'ils rentrent chacun dans leur classe, après quoy M. le principal ira dans leurditte classe leur notiffier ses intentions au sujet du pensum. Les écoliers qui ne se soumettront point aux conditions portées en la présente délibération ne seront point admis cette année en seconde ni en réthorique, ni l'année suivante dans les classes supérieures. A été délibéré que, pour cette année seulement, il ne sera point distribué de prix de sagesse dans l'une ny dans l'autre classe. Le bureau renouvelle l'arrêté du 17 juillet 1772 qui fait deffenses aux écoliers de souhaitter la bonne fête à leur professeur, de même qu'à ceux des autres classes dans le collège, durant le cours desdittes classes et de faire entre eux aucune contribution pour faire des présents en livres ou autrement auxdits professeurs. » — Fol. 123. Du 15 octobre. « M. Le Roux nommé pour assister au bureau..... Bureaux indiqués pour passer les baux des biens. » Dîme de Belleuse. Terres ascensées à Flixecourt. « M. le principal a présenté au bureau M. Brandicourt, prêtre, pour faire les fonctions de sous-principal, qu'il a nommé aux termes des lettres patentes, lequel touchera ses honoraires du premier de ce mois. » — Fol. 123 v°. Du 19 novembre. « Le compte de 1777 signé et arrêté. » — Fol. 124. Du 3 décembre. « Les réparations à faire par M. Scellier en la maison des Capettes. ....Sera fait huit fauteuils pour la salle d'assemblée. ....Les chambres destinées pour les Capettes dans le collège seront mises en état. » — Fol. 124 v°. Du 17 décembre. « Réparations à la chambre de M. de Lignières, jusqu'à concurrence de 60 l.... Lecture de l'acte de protestation signifié de la part de M. le principal au bureau. » Renvoyé à la prochaine assemblée.

1780. — Fol. 124 v°. Du 5 février. « M. Desmery, avocat, nommé pour plaider les causes du collège au lieu et place de M. Boulet, avocat. — Fol. 125. Du 18 février. « Sommation à M. Scellier de faire les réparations nécessaires à la maison des Capettes....Échange de la seigneurie du prieuré de Frémontiers. » — Fol. 125 v°. Du 21 avril. « Les mémoires des ouvrages faits à Boutillerie arrêtés. » Bail de la maison de Boutillerie au comte d'Agay, intendant. « 8,000 l. payées à compte des missions.... M. Flour, procureur du collège au lieu de M. Varlet. » — Fol. 126 v°. Du 18 mai. « M. Boury, authorisé à placer un banc dans le chœur de Flixecourt.» — Fol. 126 v°. Du 2 juin. Baux à cens de terres à Flixecourt. — Fol. 127. Du 7 juillet. « Bail à M. Houzé de sa maison », etc. « Ornements à St-Gratien. » — Fol. 127 v°. Du 24 août. « Chapelle de St-Quentin au sujet de sa reconstruction....M. Roger, receveur du collège, fera fournir pain, vin, luminaire à St-Gratien..... Couverture du chœur de Dours. » — Fol. 128. Du 13 octobre. La chapelle St-Quentin sera reconstruite pour être conservée en chapelle. — Fol. 128 v°. Du 10 novembre. « Nomination de M. Sellyer, échevin, au lieu et place de M. Desmery. » — Fol. 129. Du 24 novembre. « M. Timbergue, avocat au Parlement continuera de donner ses soins aux affaires du collège. » Travaux à la maison de Retraite. — Fol. 129. Du 1er décembre. « Délibéré qu'attendu que MM. Boistel et Boullet, avocats, conseil du collège, ont donné

leurs avis contre le collège dans l'affaire de dixme au terroir de Saleux, les pièces nécessaires pour sçavoir s'il y a lieu ou non à l'appel de la sentence rendue contre le collège dans ladite affaire.... seront remises à MM. Langlier et Desmery, avocats, pour qu'ils donnent leur avis s'il est expédient de se pourvoir par apel contre cette sentence. »

1781. — Fol. 129 v°. Du 19 janvier. « Sur le compte rendu au bureau que nombre d'écoliers s'immissoient, sans aucun talent, de répéter les écoliers de classes inférieures, le bureau, pour remédier à un abus aussy préjudiciable au bien des études, a délibéré, de concert avec MM. les professeurs entendus à ce sujet, qu'aucun écolier ne pourroit se charger de la répétition desdits écoliers des classes inférieures, sans la permission et approbation du professeur dans la classe duquel il est. » — Fol. 130. Du 16 février. « Apel pour l'affaire des dixmes vertes de Saleux. » — Fol. 130. Du 2 mars. « 10 l. pour les pauvres de Flixecourt. » — Fol. 130 v°. Du 16 mars. « Bail de la maison rue Neuve. » — Fol. 130 v°. Du 6 avril. Arrêt d'envoi en possession des biens du collège, y transcrit, du 5 septembre 1780. — Fol. 137 v°. Du 11 mai. « La difficulté au sujet des archives de l'hôpital en la chapelle de St-Quentin réglée par arbitres. » Terre de Querrieux et bois des Quenneteaux. — Fol. 138. Du 1er juin. Lettre y transcrite du président Rolland, commissaire du collège, sur différents objets. 12 avril 1781. — Fol. 138 v°. Du 6 juillet. « Chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours à St-Denis. » — Fol. 139. Du 20 juillet. « Ouverture des troncs de la chapelle de Bon-Secours. » Sacristain de ladite chapelle. « M. Berville, procureur du collège, au lieu et place de M. Varlet. » — Fol. 140. Du 3 août. « Reconnoissance des pensions deubs à cause du prieuré de St-Denis à Marmoutiers et à Orléans.... Les adjudicataires des baux tenus de donner caution.... Demande d'une gratification de 300 l. par an pour M. Bayard, professeur de troisième », hors d'état de faire sa classe, à cause de sa mauvaise santé. « Démission de M. Bayard. » Pension émérite de 500 l. à son profit, plus 300 l. de gratification et son appartement au collège. « Les professeurs de quatrième, cinquième et sixième monteront dans les classes supérieures. Il sera nommé à la chaire de sixième. » — Fol. 141 v°. Du 17 août. « M. Penot, maître ès arts, remplira la chaire de sixième. » — Fol. 141 v°. Du 12 octobre. « 25 pieds de terrain dans le chantier abandonné, en faveur des pauvres fileuse. » — Fol. 142. Du [illegible] novembre. « Ne pourra être fait aucun ouvrage sans une délibération précise. » — Fol. 142 v°. Du 21 décembre. « Les bois de Méricourt seront coupés. »

1782. — Fol. 142 v°. Du 4 janvier. « Contestation au sujet de St-Quentin. » Fermage de trois journaux de terre à Corbière. Travaux à la maison de Retraite. — Fol. 143. Du 1er février. « Ayant été représenté au bureau que plusieurs inconvéniens très préjudiciables résultoient de la stabilité des régens de sixième, cinquième et quatrième dans les mêmes classe ; que, si chacun desdits trois régens suivoit ses disciples jusqu'à la troisième, il pourroit mettre plus de suitte dans son enseignement qui seroit plus efficace, par la connoissance qu'il auroit de leur caractère et de la porté de leur esprit, que d'ailleurs les disciples n'ayant plus à éprouver le changement de méthode et de principe auxquels le changement de maître les expose, leur progrès dans les études seroit plus assuré et plus rapide ; que l'habitude formeroit nécessairement entre le maître et les disciples une augmentation d'attachement et de confiance qui ne pourroient que contribuer au plus grand bien de l'éducation, que ce nouvel ordre pour les trois classes de grammaire (qui décide souvent le succès dans les classes supérieures, offriroit en même tems et des régens permanens pour la perfection des écoles et des régens passagers pour le soulagement des disciples ; ceux qui auroient fait quelques progrès dans leurs études auroient l'agrément de les continuer sous le même guide ; ceux au contraire que la lenteur de leurs traveaux ou autres raisons obligeroient à tenir deux ans la même route, auroient lieu d'être satisfaits d'y trouver un autre conducteur qui, les recevant sans prévention et sans reproche, leur inspireroit plus de confiance. Ce plan produiroit entre les trois régens dont s'agit l'émulation la plus pure, la plus continue, la plus puissante, parce qu'ils auroient pour juge la voix publique et que le nombre de leurs disciples seroit regardé comme une preuve non équivoque de leurs talents et de leurs succès ; enfin il auroit l'avantage de leur épargner les dégoûts d'un enseignement toujours le même et d'annoblir à leurs propres yeux leur état, en mettant entre eux une plus grande égalité qui leur ferait partager les fonctions rebutantes des premières classes.....Délibéré que, dans la suitte, les trois régens de sixième, cinquième et quatrième tiendront alternativement lesdites trois classes, que, pour donner à chacun d'eux occasion de faire preuve de leur capacité, ils seront obligés à prononcer alternativement à la première assemblée qui se tiendra chaque année après Pasques, en présence de tous les professeurs et de toutes les classes assemblées, un discours latin ou françois alternativement, à commencer par la quatrième, et le premier discours sera en latin, le

second en françois, et ainsy de suitte. » Égalisation des honoraires des régents desdites classes.— Fol. 144. Du 1er mars. « Verrier, arpenteur à Poix, se transportera à Paris pour l'affaire de Contres. » — Fol. 144 v°. Du 26 avril. « Arrêt pour l'alternation des régens de sixième, cinquième et quatrième.... L'affaire de Cardonnette non susceptible d'accomodement.»— Fol. 145. « Arrêt pour l'alternation des régens de sixième, cinquième et quatrième », y transcrit. 11 mars 1782. — Fol. 145 v°. Du 10 mai. « L'arrêt pour Cardonnette sera suivy.... Il sera placée une somme de 2.000 l. pour les écoliers Capettes..... M. Duméril, procureur au bailliage, procureur fiscal des seigneuries du collège.» — Fol. 146. Du 24 mai. Chapelle St-Quentin. « Un plafond de paillis pour Havernas.... La couverture en ardoises à Toutencourt. » — Fol. 146 v°. Du 7 juin. Réparations à faire à l'église de Pierregot. — Fol. 146 v°. Du 5 juillet. « M. Debacq, officier municipal, nommé pour remplacer M. Le Scellyer. » — Fol. 147. Du 19 juillet. « Sera procédé à la nomination d'un professeur au lieu de M. Dauphin, « nommé curé de St-Firmin en Castillon. » — Fol. 147. Du 2 août. Dîme de Vignacourt. — Fol. 147. Du 4 octobre. « M. Reynard, professeur de phisique, aiant appris que M. l'intendant faisoit venir en cette ville MM. Parmentier et Cadet, pour enseigner aux habitans les vrais moiens de faire un pain bon et sain, même avec des bleds mouillés et germés, ledit sieur Reynard s'est présenté au bureau pour demander la permission de conduire ses écoliers aux leçons publiques qui doivent se faire à ce sujet, afin de leur faire comprendre et de leur expliquer les principes sur lesquels ils doivent fonder leur mélieure façon d'opérer » ; accordé. « Sur ce qui a encore été représenté que plusieurs écoliers de cette ville, nommément un fils au sieur Acloque, marchand linger, et un autre au sieur Barbier, marchand au Blocq, s'étoient absentés des classes pendant quelque tems de l'année dernière, pourquoi ils auroient été bannis et exclus du collège pour toujours, ce qui paroissoit injuste à quelques uns de Messieurs, attendu que les classes doivent être ouvertes pour tous les écoliers que les parents y présenteront, à moins qu'il y ait quelque cause majeure, dont il convient que le bureau soit instruit » ; le principal sera prié de recevoir au collège lesdits écoliers. — Fol. 147 v°. Du 18 octobre. Même affaire. « M. Debacq, administrateur adjoint. » Les deux écoliers expulsés du collège y rentreront. — Fol. 148 v°. Du 18 octobre. Affaire des deux écoliers expulsés. « M. Debacq, administrateur adjoint. » — Fol. 149. Du 22 novembre. M. Reynard, professeur de philosophie, conduira ses écoliers après l'heure des classes aux expériences que M. Lapostole se propose de faire chez luy.... Le receveur payera le coust des barres d'osier nécessaires pour les expériences que M. Reynard se propose de faire. » — Fol. 149 v°. Du 20 décembre. « Le compte du receveur pour 1780 arrêté. »

1783. — Fol. 149 v°. Du 10 janvier. M. Reynard, professeur de philosophie, actuellement à Paris, pourra acheter deux instruments nécessaires pour la physique. Arpentage de St-Gratien. — Fol. 150 v°. Du 7 mars. « Le produit des offrandes faites en la chapelle de N.-D. de Bon-Secours à St-Denis sera versé en la caisse des écoliers Capettes. » — Fol. 151. Du 4 avril. Sur l'arrêt du Parlement du 14 mars 1783.—Fol. 151. Arrêt du Parlement qui ordonne que les délibérations seront envoyées au procureur général, y transcrit. 14 mars 1783. — Fol. 152. Du 2 mai. Comptabilité.— Fol. 152. Du 16 mai. « Harangue des professeurs de quatrième, cinquième et sixième sera faite dans le bureau. »—Fol. 152. Du 6 juin. « Les mémoires adressés à M. le procureur général. » — Fol. 152 v°. Du 20 juin. « Baux de Seux et de Querrieu. » — Fol. 152 v°. Du 4 juillet. « M. Pingré de Thiepval nommé pour assister au bureau, au lieu et place de M. Galland de Longrue..... Dixme de St-Ouyn. » Dîmes de Saleux et Salouel. « Ouvrages au chœur du Souic.... Augmentation des pensions éméritles.... Armoires pour y reserer les instrumens de phisique..... L'enseignement des mathématiques, de la phisique et des sciences qui ont avec elle des connections intimes étant disparate avec l'enseignement de la logique, de la morale et de la métaphisique qui demande un ordre et une méthode différentes, le bureau, pour éviter les inconvénients de l'alternation des deux professeurs de philosophie, et pour donner aux jeunes gens qui n'auroient point fait d'études les moyens d'étudier les mathématiques et les parties de phisique qui leur seroient nécessaires, a délibéré que M. Reynard, actuelement professeur en phisique, et M. Belleguelle, actuelement professeur en logique, demeureront chacun fixé à sa classe, ainsy qu'ils le désirent, et qu'il en sera de même dans la suitte à l'égard des professeurs qui seront nommés. Le professeur de phisique pourra enseigner soit en latin, soit en françois, mais pour que son enseignement soit méthodique, et par conséquent plus profitable, chaque année, à la dernière assemblée du bureau, il présentera un programme qui annoncera les parties soit de mathématiques, soit de phisique qu'il traitera l'année suivante ; ledit programme sera imprimé et affiché pendant les vacances aux dépens du collège ; ledit pro-

fesseur terminera l'année scholastique par des thèses et des expériences de phisique. Le professeur de philosophie fixé à la logique ne pourra enseigner qu'en latin la logique, la métaphisique et la morale ; il exercera ses écoliers en latin,et sera aussy en latin soutenu des thèses publiques chaque mois et des thèses généralles à la fin de l'année scholastique.»— Fol. 154. Du 18 juillet. Dîme de St-Ouen. – Fol. 154. Du 1er août. « M. Dauphin, régent de troisième, s'est présenté pour faire ses remerciments au bureau de l'année d'option qui lui avoit été accordée verbalement lors de sa nomination à la cure de St-Firmin-le-Martyr dit en Castillon, et a déclaré qu'il alloit faire la démission de cette cure, pour continuer,sous le bon plaisir du bureau, ses fonctions de régent ; ce qui a été accepté. » — Fol. 154 v°. Du 21 novembre. On écrira au commissaire du Parlement au sujet d'un mémoire présenté par M. Reynard, professeur de philosophie. — Fol. 154 v°.Du 5 décembre. Ornements et vases sacrés fournis à la chapelle de St-Quentin. Réparations à la maison de M. Deu. — Fol. 155. Du 19 décembre. « M. Beuzebocq, chanoine, représentant M. l'évêque. »

1784. — Fol. 155 v°. Du 2 janvier. Flixecourt. — Fol. 155 v°. Du 16 janvier. « Fixation des professeur de philosophie chacun dans sa classe, et augmentation des pensions émérites. » Extrait d'une délibération y transcrite, du collège d'Orléans relativement aux pensions émérites. 20 janvier 1782. Fermages faubourg de Beauvais. — Fol. 157 v°. Du 19 mars. « Arrêt qui homologue les délibérations qui fixent les professeurs de philosophie chacun dans sa classe », y transcrit. 16 février 1784.— Fol. 160. Du 2 avril. Ornements à l'église de St-Gratien. — Fol. 160. Du 21 mai. Sacristain de la chapelle Notre-Dame au cimetière St-Denis. . . . Pension graduée accordée à M. Bellegueulle. » — Fol. 160 v°. Du 4 juin. Délibéré « de faire placer en l'église d'Havernas un tableau représentant un Christe, lequel sera adapté le plus proprement possible » ; id. une chaire à prêcher.— Fol.161. Du 18 juin. Ciboire et ornements à l'église de Cardonnette.— Fol.161. Du 2 juillet.« MM. Lecaron de Chocqueuse et Duval, échevins, nommés pour membres du bureau.» — Fol.161 v°. Du 16 juillet. Impression du programme du cours de physique de M. Reynard.— Fol.161 v°. Du 23 juillet. « Règlement pour la phisique. Lettre y transcrite du président Le Rebours au principal sur cet objet, « relativement aux deux jeunes gens que M. Reynard a choisy pour soutenir publiquement la thèse de phisique de cette année », et d'où il résulte que des auditeurs bénévoles ne peuvent pas être admis à soutenir des thèses publiques. Paris, 18 juillet 1784. — Fol. 163. Du 7 août. « Arrêt de règlement pour la discipline des classes », y transcrit. 10 juillet 1784. — Fol. 164 v°. Du 15 octobre. Admission de MM. Leclerc et de Gomer pour étudier les mathématiques.— Fol.165. Arrêt du Parlement, y transcrit,« qui ordonne qu'aucun de ceux qui exerceront les places de principal, professeurs et régents, même dans les pédagogies, ne pourront réunir à de pareilles fonctions le titre de curé ou de vicaire. » 7 septembre 1784. — Fol. 166. Du 19 novembre. « Sur la représentation faite au bureau par M. le principal que les écoliers de logique s'étoient révoltés le 10 de ce mois, au sujet de la peine qu'il avoit infligé à un écolier de cette classe qui avoit ouvert de force la porte de la classe de logique pendant le premier quart, que cette révolte avoit été portée au point que vingt-trois des écoliers de cette classe ont sortis du collège en faisant une huée qui ne pouvoit s'adresser qu'à luy seul, qu'une faulte aussy grave méritoit toute l'animadversion du bureau, la matière mise en délibération, il a été décidé que l'écolier qui a forcé la porte et les vingt-trois qui ont abandonnés le collège seroient mandés au bureau à la première assemblée du mois prochain, pour y être réprimandés suivant la grandeur de leur faute, que ceux qui ont abandonné le collège, pour réparer le scandal qu'ils ont donné à leurs condisciples, seront tenus de nommer celui ou ceux qui ont excités cette révolte ; ce moteur ou les moteurs de ce désordre seront tenus de se mettre à genoux dans la cour du collège contre la porte de leur classe, pendant le quart d'heure de l'entrée des classes, et dans le cas où ces moteurs ne seroient point nommés, les deux plus âgés des vingt-trois révoltés subiront la peine cy-dessus infligée, à peine d'être privés de l'entrée du collège. » Mémoire déposé par M. Reynard. — Fol. 166 v°. Du 3 décembre. Les écoliers de rhétorique coupables sont comparus devant le bureau et ont entendu lecture de la précédente délibération. « Mémoire de M. Reynard déposé aux archives. »

1785. — Fol. 167. Du 7 janvier. « Clefs au grenier, pour chaque professeur. » — Fol. 167 v°. Du 18 février. « Remise d'un quart de la redevance aux fermiers incendiés à Cardonnette.... Mémoire présenté au bureau par M. le principal et communiqué à M. Reynard. » — Fol. 167 v°. Du 4 mars. « Le bureau considérant que quelques expressions trop vagues et indéfinies de la délibération du 4 juillet 1783.... ont renouvellé des difficultés entre le principal et le professeur de philosophie fixé à la phisique, que ce professeur se livrant trop à son goût pour les mathématiques et la phisique, un trop grand nombre d'objets pour que

son enseignement puisse être suivi d'une manière méthodique analogue au but et à l'état que se propose le plus grand nombre des écoliers de cette classe ; que ce professeur prétendant réunir dans sa classe des auditeurs de tout âge et de toute condition, non plus comme cy-devant en qualité d'auditeurs bénévoles, mais en qualité de véritables écoliers, se croiroit, par le silence du bureau, authorisé à étendre de plus en plus son enseignement, de manière qu'il ne seroit que vague, superficiel, et par conséquent très peu utile au plus grand nombre, d'où résulteroit que sa classe, au préjudice de ses véritables écoliers, deviendroit une classe de pur amusement pour quelques auditeurs passagers, qui peuvent d'ailleurs profiter des différents cours publics établis dans cette ville. et dont l'institution n'entre point dans le plan d'éducation du collège. Considérant en outre que le principal du collège requéroit que l'usage de la langue latine soit conservé dans les deux classes de philosophie du collège, où le Roy a confirmé la théologie comme nécessaire, et qu'il réclama l'exécution de l'arrêt de règlement de 1765, qui soumet également à la discipline du collège tous ceux qui le fréquentent, et spécialement l'exécution de l'art. 51 dudit arrêt de règlement, en vertu duquel aucun écolier ne peut être admis dans aucune classe, sans la permission par écrit du principal..... arrêté : 1° que le professeur de philosophie fixé à la phisique pourra enseigner en françois les mathématiques, en ce qui concerne les séances publiques de phisique expérimentale qui doivent avoir lieu à la fin de chaque cours, et à cet effet, il adoptera des auteurs imprimés qui seront communs à toute la classe, mais qu'il enseignera en latin la phisique générale et particulière, pourquoi il dictera des cahiers latins, ou il adoptera une phisique imprimée en latin, si mieux n'aime ledit professeur composer un cours de mathématiques et de phisique qu'il poura faire imprimer comme livre classique ; 2° qu'il disposera les matières de son enseignement soit en latin, soit en françois, de manière qu'il employra la moitié du tems de chaque classe à expliquer la phisique en latin et à exercer en cette langue ses écoliers : l'autre moitié du tems de la classe poura être employé à l'enseignement des mathématiques en françois et à la préparation de ses écoliers aux séances de phisique publiques, expérimentale ; 3° que les jeunes gens, qui, sans avoir fait d'études, désireront profiter des leçons de mathématiques ou de phisique, présenteront au principal du collège un billet », etc. — Fol. 168 v°. Du 20 mai. « Arrêt de la cour de Parlement portant règlement pour la nomination des notables dans les bureaux d'administration des collèges et les officiers municipaux qui doivent en être membres », y transcrit. 8 mars 1785. — Fol. 170. Du 3 juin. Chaire, chandeliers de cuivre et tableau pour l'église d'Havernas. « Bail de Rouveroy. » — Fol. 170 v°. Du 15 juillet. Comptabilité. — Fol 170 v°. Du 7 octobre. « Sur la représentation faite que M. le principal avoit jugé à propos, à raison de sa santé, de ne plus tenir de pension dans la maison dite de la Retraite, et avoir remis aux parents les enfans qui la composoient, le bureau considérant la grande utilité d'un pensionnat en cette ville et le désir qu'en ont les principaux cytoyens, et la dépense considérable qui vient d'être faite à ladite maison pour la mettre à usage de pensionnat, a délibéré et arrêté que cette maison ditte de la Retraite seroit donnée incessamment, soit à loyer soit gratuitement, selon qu'il paroitra plus convenable, à un ou deux professeurs du collège, ou à tels autres ecclésiastiques qui seroient jugés par l'administration les plus capables de bien tenir une pension. Affaire de l'érection de la chapelle de Velennes en cure. Arrêt du Parlement, y transcrit, pour l'enseignement de la physique dans le collège. 30 août 1785. — Fol. 172 v°. Du 21 octobre. « Abandon des dixmes de St-Gratien au profit du curé nouvellement nommé à cette cure. »

1786. — Fol. 173 v°. Du 13 janvier. Lecture faite d'une lettre du président Le Rebours, relativement au pensionnat. — Fol. 174. Du 7 avril. Augmentation de l'allocation au portier, pour l'huile et la chandelle. — Fol. 174. Du 5 mai. Droit seigneurial pour la maison contiguë à l'église du collège. — Fol. 174 v°. Du 19 mai. Garde du bois Marot. — Fol. 175. Du 21 juillet. Sera pris des informations « pour s'assurer quelle quantité de pommes de terre a été dépouillée au terroir de Flesselles, et depuis quel tems cette sorte de fruit se récolte audit Flesselles, pour ensuitte prendre un party convenable contre Marc-Antoine Domont, fermier audit Flesselles, qui a refusé de prester cette sorte de dixme. » — Fol. 175. Du 4 août. Dîme de Béthencourt. Le sieur Domont assigné pour la dîme des pommes de terre ; en marge : « Cette dixme est abandonnée. » — Fol. 175 v°. Du 20 octobre. Dîme de l'Étoile. — Fol. 175 v°. Du 17 novembre. « Bornage du fief Corbière contre Hornoy..... Règlement pour la maison des pauvres écoliers dits Capettes établis au collège de cette ville d'Amiens », y transcrit.

1787. — Fol. 180 v°. Du 23 février. « M. de Lievreville représentant Mgr. l'évêque..... Honnoraires du sous-prieur de Flixecourt, 400 l. par an. » — Fol. 181. Du 20 avril. « M. Penot, professeur en quatrième, a pro-

noncé son discours. » — Fol. 181 v°. Du 1 mai. « Visite des bois de basse futaye de Flixecourt. » — Fol. 182. Du 13 juillet. « Décision pour les thèses de phisique », aucun élève ne s'étant trouvé cette année en mesure de soutenir lesdites thèses en latin — Fol. 182 v°. Du 20 juillet. « Contribution aux réparations du chœur de Dours. » — Fol. 182 v°. Du 3 août. « MM. Monin, principal, Reynard et Gorin, professeurs, continuront leurs fonctions pendant cinq ans. » — Fol. 183. Du 2 novembre. Comptabilité. — Fol. 183. Du 16 novembre. Id. — Fol. 183 v°. Du 26 novembre. « Indication à quinzaine, pour la nomination d'un professeur de philosophie, au lieu de M. Reynard » démissionnaire. — Fol. 183 v°. Du 12 décembre. Nomination de M. Manier, prêtre du diocèse, bachelier en théologie de la faculté de Paris, à la chaire de philosophie de M. Reynard.

1788. — Fol. 184. Du 4 janvier, « Vente de la basse futaye de Flixecourt par portions de 15 à 20 verges. » — Fol. 184. Du 18 janvier. « Distribution des prix. » — Fol. 184 v°. Du 15 février. « Requête de MM. les professeurs pour l'augmentation des honnoraires. » — Fol. 184 v°. Du 7 mars. Décidé d'imprimer le discours prononcé par le président Rolland pour sa réception à l'académie d'Orléans, considéré « que M. le président Rolland aiant été également reçu de l'académie d'Amiens, où il a lu un discours dans lequel il dévelope d'excellens principes de littérature et d'éducation publique. » — Fol. 185. Du 4 avril. « Prix distribués »; harangue par M. Prévôt, professeur de quatrième. — Fol. 185. Du 18 avril. « Terrain à planter à Flixecourt. » — Fol. 185. Du 16 mai. « Pension émeritte accordée à M. Lefebvre. » M. Poulain, prêtre du diocèse, nommé par l'évêque à la chaire de théologie, à la place dudit M. Lefebvre. — Fol. 185 v°. Du 6 juin. Prés d'Argœuves. Maison de Flixecourt. — Fol. 185 v°. Du 20 juin. « Réparations au chœur de Pierregot. » — Fol. 186. Du 18 juillet. Même objet. — Fol. 186. Du 23 septembre. M. Sénéchal, prêtre du diocèse, professeur au collège d'Abbeville, nommé professeur de philosophie, en remplacement de M. Bellegueulle, démissionnaire. « Pension émérite accordée à M. Bellegeulle. » — Fol. 186 v°. Du 17 octobre. Pierre-Antoine-Gabriel Bazani, prêtre du diocèse, docteur en Sorbonne, nommé par l'évêque professeur de théologie, en remplacement de M. Fournier, démissionnaire. « Pension émeritte à M. Fournier. » — Fol. 186 v°. Du 21 novembre. « Bail des terres de Flixecourt.... Bail des terres du Mont St-Denis. » — Fol. 187. Du 5 décembre. — Bail du Mont St-Denis. » — Fol. 187 v°. Du 12 décembre. « Augmentation des honnoraires de MM. les professeurs. » — Fol. 187 v°. Du 19 décembre. « Estimation des arbres de Boutillerie. »

1789. — Fol. 188. Du 16 janvier. « 300 l. aux pauvres de la ville.....120 l. aux pauvres de Flixecourt. » — Fol. 188. Du 6 février. Boutillerie. Portion de terrain demandée par les habitants de Flixecourt pour agrandir leur église. Vineuil et Vinantes. — Fol. 188 v°. Du 13 février. Augmentation des honoraires du principal et des professeurs. Délibéré qu'à la fin de l'année, « il sera donné après le prix de sagesse, un prix d'excellence, pour celuy des écoliers de chacune classe qui aura le plus souvent occupé les première ou seconde place dans chaque faculté ; pourquoi le professeur aura attention de faire composer alternativement dans chaque faculté, de manière que la distribution des places soit égale pour tous. » — Fol. 189. Du 6 mars. Contestation avec le curé de Flixecourt, pour la contribution aux réparations du chœur de l'église dudit lieu. Comptabilité. — Fol. 189 v°. Du 20 mars. Agrandissement de l'église de Flixecourt. — Fol. 190 v°. Du 15 mai. Pour la distribution des prix. Tourbages d'Argœuves. — Fol. 190 v°. Du 22 mai. Distribution des prix ; discours par M. de Lignières, professeur de quatrième. Église de Flixecourt. — Fol. 191. Du 18 juillet. La maison de Retraite accordée pour y loger une portion du régiment de Conty, pour le soulagement des habitants ; en conséquence, les vacances des Capettes devancées. Terres du Mont St-Denis. » — Fol. 191 v°. Du vendredi (le jour et le mois manquent). Arrêt du Parlement, y transcrit, qui homologue la délibération du 13 février 1789 pour l'augmentation des honoraires du principal et des professeurs. 21 juillet 1789. — Fol. 192 v°. Du 25 août. Assemblée fixée au 11 septembre, pour la nomination d'un principal, en remplacement de M. Monin, décédé. — Fol. 192 v°. Du 11 septembre. « Nomination de M. Gorin (professeur d'éloquence) à la place de principal vacante par le décès de M. Monin. » Nomination d'un professeur de rhétorique fixée au 26 du même mois. Translation des Capettes de la maison de la Retraite à d'autres appartements. Acceptation par M. Gorin de la place de principal. — Fol. 193 v°. Du 26 septembre. M. Godin, prêtre, agrégé en l'université de Paris, nommé professeur de rhétorique. — Fol. 193 v° Du 6 novembre. Reconstruction du chœur de Flixecourt. — Fol. 193 v°. Du 20 novembre. Baux à loyer des biens dépendant du collège. — Fol. 194. Du 1 décembre. Même objet. Bois dépendant du collège : réception d'une ordonnance de la maîtrise des eaux et forêts d'Amiens à ce sujet. — etc.

D. 4. (Brochure.) — In-8° 71. 5, 7 pages, papier (imprimée).

1763-1785. — Administration du collège après la suppression des Jésuites. — « Édit, lettres patentes et arrêt du Parlement concernant les collèges qui ne dépendent pas des universités, et portant règlement définitif pour le collège de la ville d'Amiens. »

D. 5. (Liasse.) — 66 pièces, papier (1 imprimée).

1762-1790. — Administration du collège après la suppression des Jésuites. — « État pour renseigner les biens de l'ancien collège et les acquisitions faites au profit du collège, ainsy que les biens du séminaire ou maison des Capettes, le tout suivant les cottes de l'inventaire commencé le 30 avril, clos le 11 juin 1762. » — Procès-verbal de la remise par le greffier en chef du bailliage d'Amiens aux archives du collège d'Amiens de tous les titres et papiers dudit collège qui avaient été déposés au greffe dudit siège. Amiens, 31 août 1763. — Arrêt du Parlement qui autorise les créanciers des Jésuites à faire remettre tous les registres, titres et papiers des maisons desdits Jésuites, à eux délaissés par lettres patentes et arrêts du Parlement. 7 septembre 1765 (impr. 3 p. in-4°, Paris, 1765). — Correspondance relative aux rescriptions acquittées aux Jésuites pour leurs gratifications

D. 6. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 14 papier, (2 imprimées).

1763-1780. — Administration du collège après la suppression des Jésuites. — « Lettres patentes du Roi portant confirmation et règlement pour le collège de la ville d'Amiens. » Versailles, 21 mai 1763 (orig. en parchemin, et impr. 4 p. in-4°, Paris, 1763). — « Extrait des livres cartulaires du chapitre de l'église cathédrale d'Amiens, tome I, n° CLXXXVI. » Charte d'Evrard de Fouilloy, évêque d'Amiens, relative aux dignités de préchantre, d'écolâtre et de pénitencier, et qui, entre autres prérogatives, attribue à l'écolâtre celle de nommer les maîtres des écoles. Veille de Pâques 1218 (6 avril 1219); (expédition du 8 février 1763). — « Extrait de la composition faite entre le chapitre et les maire et échevins d'Amiens sur 19 articles contestés, en datte du 24 octobre 1378, et homologuée par le roy Charles V en son Parlement, le 10 janvier de la même année » (expédition du 8 février 1763). — « Extrait d'un registre du chapitre intitulé *Pro collegio pauperum clericorum Sancti Nicolai Ambianensis* », extraits de comptes dudit collège de 1457 et de 1606 (expédition du 24 décembre 1762). — « Extrait de l'accord fait entre le cardinal Charles Hémart, évêque, et le chapitre d'Amiens le 4 janvier 1538 », sur différents objets et notamment sur la juridiction sur les écoles d'Amiens (expédition du 8 février 1763). — Arrêt du Parlement rendu entre les maïeur, prévôt et échevins d'Amiens et Antoine de Créquy, évêque de ladite ville, qui ordonne que l'évêque d'Amiens, par l'avis du chapitre et de l'échevinage de ladite ville, choisira un personnage autre que Robert Fournier, docteur en théologie pour précepteur du collège d'Amiens. 14 mars 1565 (expédition du 13 juin 1763). — « Extrait du registre des batêmes, mariages et sépultures de la paroisse Notre-Dame en l'église cathédrale d'Amiens » : sépulture de Pierre Ringard, bourgeois d'Amiens, âgé de 80 ans, pensionnaire dans la maison du collège des Jésuites de ladite ville. 15 mars 1707; id. de Gabriel Ranse, marchand mercier et jouaillier, demeurant dans ledit collège comme frère donné et servant de garçon portier, 31 janvier 1718; acte de proclamation des bans du mariage de Jean-Baptiste Le Couvé, jardinier chez les Jésuites d'Amiens, 3 mars 1745 (expédition du 7 février 1763). — « Extrait des registres aux délibérations du chapitre de l'église cathédrale d'Amiens », procès-verbal de la rédaction d'un mémoire expositif des droits du chapitre sur le collège. 10 juin 1763 (expédition du 14 juin 1763). — Mémoire présenté par Pierre-Joseph Pingré, écolâtre et chanoine de la cathédrale d'Amiens, sur les droits de l'écolâtre de ladite cathédrale sur le collège. 12 juin 1763. — Mémoire sur les droits du chapitre de la cathédrale d'Amiens sur le collège de la même ville. 14 juin 1763. — Réponse de l'évêque audit mémoire. — Lettre du président d'Ormesson au principal du collège, lui annonçant que le Roi a compris dans la confirmation du collège d'Amiens celle de l'école de théologie fondée chez les Dominicains par l'abbé Lucas, qu'il représente du chef de Mme d'Ormesson. Paris, 20 juin 1763. — « Lettres patentes du Roi portant règlement définitif pour le collège de la ville d'Amiens. » Versailles, 28 novembre 1767 (orig. en parchemin, et impr. 7 p. in-4°, Paris, 1767). — « Extrait du registre du Parlement. » Arrêt d'envoi en possession de tous les biens du collège. 5 septembre 1780, — etc.

D. 7. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1767. — Administration du collège après la suppression des Jésuites. — « Mémoire à consulter pour le collège d'Amiens », au sujet des revenus des bénéfices unis au collège, accordés audit collège par décision du

conseil du Roi du 11 octobre 1767. — « Note des pièces dont on ne peut faire le renvoi à MM les administrateurs du collège d'Amiens, attendu qu'elles ne sont aucunement détaillées dans les articles de l'etat par eux envoié », — etc.

D. 8. (Liasse.) — 13 pièces, papier (1 imprimée).

1769-1790. — Administration du collège après la suppression des Jésuites. — Procès-verbaux d'adjudications de coupes de bois. 1769-1780. — « Etat des biens et revenus du collège d'Amiens. » 1777. — Id. 1789. — Circulaire de M. Joly de Fleury demandant divers éclaircissements pour les comptes à rendre par les commissaires du Parlement de tout ce qui a rapport à l'instruction et aux collèges. Paris, 17 avril 1783 (impr. 3 p. in-4°). — « Premier mémoire pour le collège d'Amiens, contenant l'état des revenus et charges des biens dudit collège, pour répondre au n° 1er de la lettre du 17 avril 1783. » — « Second mémoire... contenant l'état des dettes, leurs causes et origines. » — « Quatrième mémoire contenant le montant des charges relatives à l'instruction, honoraires des instituteurs et maîtres payés par le collège et autres dépenses annuelles. » — « Cinquième mémoire concernant la qualité des instituteurs, principal, professeurs, régens ou maîtres..... Liste de MM. les principal, professeurs, régens et sous-principal : Jean-Louis Monin, prêtre, maître ès arts de l'université de Paris, nommé principal le 1er décembre 1763. Charles Fournier, Philippes Lefebvre, tous deux prêtres et nommés professeurs de théologie le 1er février 1768, en conséquence des lettres patentes du 28 novembre 1767. Jean-François Bellegueule, prêtre, maître ès arts de la faculté de Paris, chanoine de l'église collégiale de Saint-Firmin-le-Confesseur en la ville d'Amiens, nommé professeur de philosophie le 10 avril 1762. Nicolas-Joseph Reynard, prêtre, nommé professeur de philosophie le 25 avril 1766. Louis-Charles Gorin, prêtre, nommé professeur de réthorique le 15 octobre 1773, lequel avoit été nommé régent de sixième le 20 février 1767. Jean-Baptiste Denamps, maître ès arts de la faculté de Paris, nommé le 30 may 1770 en conséquence du concours ordonné pour la chaire de seconde, par l'arrêt de la cour du 8 mars 1770, régent de seconde, lequel étoit marié lors de sa nomination et avoit des enfants. Il est actuelement veuf. Victor-Jean-Baptiste-Guilain Dauphin, prêtre, maître ès arts en la faculté de Paris, actuelement nommé à la cure de Saint-Firmin-le-Martyr dit en Castillon de cette ville d'Amiens, nommé régent de troisième le 3 aoust 1780, lequel avoit été nommé régent de cinquième le 15 octobre 1773. Jean-Baptiste Prévost, prêtre, Benoist Lignière prêtre, et Jean-François Penaut, maître ès arts de la faculté de Paris, étant marié sans enfans, tous trois professeurs de quatrième, cinquième et sixième, ont été nommés pour remplir alternativement ces trois classes, en conséquence de l'arrêt de la cour du 11 mars 1782, sçavoir M. Prévost, le 3 aoust 1781, lequel avoit été nommé régent de sixième le 1er janvier 1758 et le 15 octobre 1773, régent de cinquième, M. Lignière, aussi le 3 aoust 1781, lequel avoit été nommé régent de sixième le 15 octobre 1773, et M. Pénaut, le 17 aoust 1781. » — « Sixième mémoire contenant les détails et la forme d'institution usités dans le collège d'Amiens, et les livres mis entre les mains des écoliers, avec le détail du pensionnat. » En 1764, le cours de théologie n'étant pas encore institué, 315 écoliers. En 1771, la théologie rétablie depuis 1768, 414 écoliers. En 1783, 486 écoliers. Le pensionnat a été établi en 1781, il compte 10 pensionnaires et 24 demi-pensionnaires. Les boursiers dits Capettes, au nombre de 12. Par délibération du 7 mars 1783, le produit des offrandes faites à la chapelle Notre-Dame de Bon-Secours est affecté aux Capettes. Les Capettes assistent aux exercices religieux en surplis. — Septième mémoire relatif aux distributions de prix. — « Huitième et dernier mémoire concernant les prétentions du collège sur les créanciers de la société éteinte. » — « Déclaration des biens mobiliers du collège d'Amiens », de ses revenus et de ses charges. 5 février 1790. — État des parties de biens qui se trouvent confondus avec les bénéfices qui étoient unis au collège d'Amiens, que le collège réclame comme à luy appartenans. »

D. 9. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1773-1777. — Administration du collège après la suppression des Jésuites. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau d'administration dù collège », sur le projet d'annexer un pensionnat au collège. 17 décembre 1773 et 2 juin 1775. — Arrêt du Parlement qui ordonne que, dans la quinzaine, les étudiants en théologie qui ne sont pas du nombre des boursiers dits Capettes, seront tenus de se rétirer des lieux qu'ils occupent dans les bâtiments affectés au pensionnat du collège d'Amiens, et d'en remettre les clefs et celles de l'église et de la sacristie au principal dudit collège. 7 septembre 1771. — « Mémoire à consulter », portant consultations par MM. Morgan et Duval au sujet du précédent arrêt, et portant, entre autres choses, que « par des lettres patentes du mois de novembre 1767, la

maison dite des Retraites, chef-lieu du prieuré de Saint-Denis, appartenant au collège d'Amiens, fût destinée à l'établissement d'un pensionnat, sous la direction du principal. Cette pension établie subsista peu de temps ;.... la maison de Retraites se trouvoit abandonnée et sans aucune espèce d'utilité, soit pour les études, soit pour les revenus (elle n'étoit plus louée). Six ans se passèrent en cet état, et au mois de décembre 1773, MM. les évêques voyant que cette maison ne remplissoit pas les vues de Sa Majesté par l'établissement d'un pensionnat, crurent devoir y suppléer en y établissant un hospice pour les écoliers de théologie qui, auparavant répandus en différentes maisons de la ville, étoient abandonnés à toutes les suites du mauvais exemple de la dissipation ; ils s'addressèrent au bureau d'administration, lui présentèrent leur plan, ce plan dicté par la charité et par l'amour du bien fut agréé. Les administrateurs crurent alors que, puisque pendant six ans le pensionnat n'avoit point été formé, il ne le seroit pas davantage par la suite : en conséquence, et pour entrer dans les vues des lettres patentes, en consacrant cette maison aux études, ils firent le 17 décembre 1773 une délibération conforme aux propositions de MM. les évêques.... Cette maison qui n'avoit point été achevée, étoit dans le plus pitoyable état : elle fut réparée et rendue habitable, il en coûta plus de 2,000 écus à M. l'évêque actuel. Les grands écoliers remis dans la Retraite sous la conduite d'un ecclésiastique estimé, trouvèrent tous les secours d'une nourriture saine et suffisante, pour la plus modique pension. Lors de la délibération de 1773, le principal avoit protesté contre un établissement qu'il disoit contraire à ses droits : le bureau se proposoit de mettre le sceau à sa délibération en la faisant homologuer, mais, pendant l'absence des magistrats, l'on crut ne devoir rien faire et devoir attendre un temps plus heureux : les magistrats furent rendus à la nation, il arriva alors ce qui arrive dans toutes les compagnies, l'on oublia la délibération et le projet de la faire homologuer ; le principal, qui avoit dans le temps protesté contre la délibération, profita habilement de cette inaction, présenta des mémoires tant à MM. les commissaires qu'à M. le procureur général, et, le 7 septembre dernier, est intervenu l'arrêt mis sous les yeux du Conseil ; M. le procureur du Roi, auquel il fut adressé, s'est mis en règle. Un bureau fut convoqué le vendredi 4 octobre : dans cette assemblée M. l'évêque a engagé les membres qui la composent à venir au secours de l'établissement que l'arrêt renversoit », etc. 5 octobre 1776. — Mémoire sur la même affaire. 7 octobre 1776. — Lettre de M. Roussel de la Tour aux administrateurs du collège d'Amiens, leur faisant savoir qu'il ne peut, comme ils le lui demandent, leur procurer l'homologation des délibérations « par lesquelles vous aviez disposé de l'église et d'une partie des bâtiments du collège... De quel œil le Parlement verroit-il des administrateurs d'un établissement public, c'est-à-dire des *tuteurs*, mettre hors de leurs mains et transporter à une autre société, à un autre régime, à une autre destination, une partie très considérable des biens de leur mineur, sans décret du juge, sans nécessité, sans utilité et au contraire au détriment du collège dont la conservation, amélioration et augmentation est confiée à leurs soins?... Tandis que les plus petites villes ambitionnent d'avoir un collège et un pensionnat et de les porter à leur perfection, qu'il ne soit pas dit que le collège d'une ville épiscopale, de la capitale d'une province, qui fut de tout tems citée pour les dons de l'esprit et l'aptitude aux sciences, enfin qu'un des plus riches collèges, demeure dans un état d'imperfection. L'éducation publique n'est complette qu'autant qu'une sage distribution pourvoit à tout, que tous les enfants rassemblés avec tous les maîtres dans une église qui leur soit propre, où le public ne soit point admis et ne leur offre aucun objet de distraction, de curiosité ou de scandale, assistent aux offices divins et reçoivent les instructions et les exemples d'une piété solide et du recueillement que le lieu exige ; qu'à même réfectoire avec tous leurs maîtres, ils apprennent à vivre avec honêteté, propreté et tempérance, qu'en tout tems, de jour et de nuit, en classes, à la récréation, à l'étude et aux promenades, la vigilance de leurs surveillants protège l'innocence de leurs mœurs, redresse leurs caractères, cultive leurs talents, et que leur nombre et la concurrence entretiennent également l'émulation et des maîtres et des élèves ; c'est ce qui ne se trouve réuni que dans un fort pensionnat. Que votre zèle, Messieurs, concourre donc avec le mien pour l'établir sur des fondements solides, et il y réussira, moyennant la réédification ordonnée du pont ou gallerie de communication, les bâtiments de la Retraite ou prieuré de Saint-Denis suffiront sans beaucoup de dépenses dans les commencements ; mais bientôt la totalité des bâtiments suffira à peine si, comme je l'espère, par un plan ou prospectus d'éducation, de discipline, et de traitements qui me sera communiqué, imprimé, rendu public et bien exécuté, M. le principal parvient à mériter et obtenir la confiance des pères de famille. » Paris, 15 octobre 1776. — Lettre de M. Boistel à M. Buttel, commissaire au bailliage d'Amiens, lui faisant savoir que

MM. d'Outremont et de Lesparrat, avocats, qu'il a consultés à Paris, sont de même avis que lui, à savoir que les administrateurs du collège n'ont pas le droit d'abandonner gratuitement la maison de retraite à l'évêque, mais qu'il faut la lui louer. Paris, 9 novembre 1776. — Consultation de MM. d'Outremont et de Lesparat avocats, sur ladite affaire. Paris 12 novembre 1776.— Lettres de M. Boistel à M. Bultel, sur la même affaire. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau d'administration du collège d'Amiens », pour l'établissement du pensionnat. 20 décembre 1776. — Signification aux principal et administrateurs du collège d'Amiens d'un arrêt du Conseil du 21 mars 1777, relatif à la voirie de la rue des Capucins à Amiens. 9 avril 1777. — Lettre de M. Roussel de la Tour aux administrateurs du collège d'Amiens, leur rappelant certaines règles à faire observer dans ledit collège, notamment d'avertir le professeur de logique de préparer des cahiers de physique en latin et des thèses générales latines, et de ne tolérer à l'avenir aucun système contraire ; d'arrêter par délibération « qu'à l'avenir il ne sera choisi pour remplir les places de principal, professeurs et régents qui viendront à vacquer, que dans le nombre de ceux qui sont aggrégés de la faculté des arts ou qui auroient exercé des places de maîtres de quartier dans le collège de Louis-le-Grand, tous lesquels n'auront pas de peine à se conformer, ainsy que les règlements l'exigent, aux usages de l'université, y étant déjà accoutumés ;. . d'établir le pensionnat sur le pied de ce qui se pratique au collège de Louis-le-Grand : le principal n'y est chargé que de la discipline du collège et pensionnat, de la surveillance sur les études, sur les sous-maîtres et sur les domestiques, qui tous, à l'exception pour les domestiques de l'économe, sont à son choix, institution et destitution... Avertissez le public par une petite annonce, que vous veillez immédiatement au traitement des pensionnaires, ce qui ne peut manquer d'exciter la confiance des parents : fixez les pensions à un prix tel qu'il n'y ayt rien à perdre pour le collège, et rien d'excessif qui en éloigne les père et mère ; fixez même des demies-pensions en faveur des enfants moins aisés qui viendroient passer la journée et dîner, et s'en retourneroient souper et coucher chez eux ; fixez aussi la retenue sur les honoraires du principal et sous-principal, à telle proportion qu'eux et ceux des professeurs qui se porteroient à vivre dans le pensionnat à même réfectoire avec les pensionnaires, trouvent de l'avantage à y être comme eux logés, nourris, chauffés, blanchis et éclairés. Nommez les médecin et chirugien que vous choisirez et qui ont la confiance publique, avec des appointements convenus, pour veiller exactement à l'entretien et réparation des santés de tous ceux qui composeront le pensionnat. Logez dès à présent le principal, le sous-principal, les Capètes et les pensionnaires, à mesure qu'ils se présenteront, dans la maison de Retraite, qui sera plus que suffisante dans ces commencements. Par la succession des tems, et au moyen de la célébrité que vous procurerez, Messieurs, à ce pensionnat, on poura l'accroître de tout le terrein que vous avez depuis l'église jusques et compris l'ancienne maison des Capètes, qui pourroit être bonne à en faire dès ce moment une infirmerie particulière pour les maladies contagieuses.... En réunissant successivement tout ce terrain, il sera facile d'y placer toutes les classes, et d'y loger tous les professeurs et autres maîtres, de façon qu'en tout tems, ils ayent la vue de toute part sur les écoliers, et de faire une cour immense de tous les jardins, pour servir à leurs récréations, et alors on vendroit le bâtiment où sont aujourd'hui les classes, pour se rembourser des dépenses que l'on aura été obligé de faire à fur et mesure des accroissements qui surviendront. » Paris, 1er octobre 1777, — etc.

D. 10. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1777-1778. — Administration du collège après la suppression des Jésuites. — Lettre de M. Roussel de la Tour aux administrateurs du collège, leur marquant que deux personnes d'Amiens qu'on lui a dit être MM. de Bussy et Thiérion, « sont venus chez moy me demander de m'entremettre pour obtenir de vous que leurs enfants ou celuy de l'un d'eux pût être admis à soutenir la thèze françoise à laquelle M. Reynard l'avoit préparé : je n'ay pu m'empêcher d'observer à ce professeur qu'ils avoient amené avec eux, que, quoique cette thèze et les propos qu'il m'avoit tenu m'ayent fait connaître en luy des talents, du zèle et de l'émulation, je ne pouvois compromettre mon crédit auprès du bureau en luy demandant à renoncer à une délibération sage, qui a dû être exécutée, et dont l'autorité doit être respectée ; qu'au fond, je ne pouvois penser que ce genre de connoissance, quoique utile et curieux, pût être préféré à la nécessité de continuer pendant le cours entier de philosophie à former les étudiants dans l'art de raisonner juste par la voie de l'argumentation et de les entretenir dans l'habitude de parler latin, pour les disposer à entrer dans les facultés de théologie, de droit et de médecine ; que néantmoins, prévoyant que peut être vous vous feriez une peine de perdre le fruit de ses travaux à un jeune étudiant qui a beaucoup tra-

vaillé, pour paroître en public et s'en faire honneur, je vous proposerai en ce cas qu'il ne seroit entendu que par forme d'exercice et non de thèze, et qu'à l'avenir, pour quelque considération que ce puisse être, vous ne vous départirez de l'usage pratiqué dans tous les collèges de faire soutenir à la fin du cours de philosophie des thèses générales latines, à la fin desquelles, après l'argumentation, le répondant explique en françois les expériences de physique. On pourroit même, pour exciter l'émulation des philosophes des deux années, en nommer pour venir d'une classe à l'autre argumenter aux thèses et y envoyer de même des étudiants en théologie, ce qui feroit pour les philosophes une licence semblable à celle qui a lieu dans les autres facultés. » Paris, 28 juillet 1777. — Lettre de M. Roussel de la Tour aux administrateurs du collège, au sujet d'un remplaçant à donner à M. Reynard, professeur de philosophie, nommé à une principalité de collège. Paris, 15 juin 1778. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau d'administration du collège d'Amiens », sur l'augmentation de la pension émérite des principal, sous-principal et régents. 4 juillet 1778. — Lettre de M. Marchal de Sainscy à M. Bultel, administrateur et secrétaire du bureau du collège, relativement aux bénéfices dont ledit collège est en possession. Paris, 16 octobre 1778, — etc.

D. 11. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 11, papier (1 imprimée).

1781-1782. — Administration du collège après la suppression des Jésuites. — Lettre de M. Rolland aux administrateurs du collège, au sujet d'un supplément de pension à accorder à M. Jacques Bayard, prêtre, professeur de troisième, obligé de donner sa démission pour raisons de santé. 29 juillet 1781. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau d'administration du collège d'Amiens », sur le même objet. 8 août 1781. Arrêt du Parlement qui homologue ladite délibération. 8 août 1781. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau d'administration du collège d'Amiens », arrêtant que les régents de sixième, cinquième et quatrième, tiendront alternativement lesdites trois classes, en suivant leurs élèves. 1er février 1782. — Arrêt du Parlement qui homologue ladite délibération. 11 mars 1782. — Lettre de M. Rolland envoyant et appuyant un mémoire de la princesse de Vaudémont. 27 mars 1782. — Lettre de M. Rolland à M. Bultel, secrétaire du bureau, lui exprimant son mécontentement sur un mémoire et une délibération du bureau qu'il lui a envoyés. 30 avril 1782. — Lettre de M. Rolland, recommandant l'abbé Bondu, comme professeur de troisième, dont la chaire est vacante. 19 juillet 1782. — Fragment d'un tableau des congés du collège d'Amiens pour l'année 1782 (imprimé, affiche), — etc.

D. 12. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 22, papier (2 imprimées).

1783-1786. — Administration du collège après la suppression des Jésuites. — Lettre de M. Rolland aux administrateurs du collège, leur marquant « que, depuis 1774, je suis chargé de votre collège, en la place de M. Talon, que nous avons eu le malheur de perdre pendant la révolution de 1771; cependant je ne reçois aucune lettre de vous relativement aux difficultés qui peuvent survenir dans votre administration : ce n'est pas qu'il n'en existe plusieurs, et je ne vous cacherai pas que plusieurs de mes confrères m'ont porté des plaintes graves et réitérées à ce sujet. Quelques-uns de vos concitoyens qui sont venus à Paris cet hiver sont venus exprès chez moi pour m'en parler, et je vous avoue que j'ai été d'autant plus porté à les croire, que toutes les plaintes qui me sont revenues m'ont paru partir des mêmes principes, ou, pour mieux dire, du même abus, dont j'ai souvent entendu parler aux commissaires qui ont été chargé de votre collège avant la révolution de 1771. Vous croyez, Messieurs, jouir d'une autorité illimitée : vous expliquez, commentez à votre façon les arrêts et même les édits; vous voulez concentrer dans le bureau l'autorité personnelle et propre au principal. Je ne parlerai pas du peu d'égard que vous avez à mes lettres, mais je me plaindrai de ce que vous ne vous conformez pas à l'art. 10 du règlement du 29 janvier 1765, qui ordonne l'envoi tous les trois mois des délibérations des bureaux.... Par quelle fatalité votre collège ne jouit-il pas de tous les avantages et de la celébrité qu'il doit avoir? Les maîtres qu'on vous a envoyés en 1762 étoient d'élite : tous ou presque tous ont été obligés de quitter, et plusieurs ont rempli depuis dans la capitale les premières chaires et sont de différentes académies, même de l'académie françoise. Je n'ai pu me refuser à cette réflexion, et vous la trouverez page 37 de la nouvelle édition de mon *Plan d'éducation* qui vous sera incessamment envoyée. Au surplus, Messieurs, ce n'est ni comme membre du Parlement, ni comme commissaire chargé de votre collège que j'ai l'honneur de vous écrire : je dépose volontiers ces qualités pour ne vous parler qu'en citoyen. Communiquez-moi vos idées, vos difficultés, vos craintes et même vos plaintes; vous me verrez y entrer avec l'intérêt d'un ami et la tendresse d'un père ; ne craignez pas que je veuille diminuer votre autorité : je sçais les bornes qu'il lui faut

prescrire, ou plutôt celles que la loi y met, mais je sçais aussi que quelquefois, quoique très rarement, il peut être nécessaire de fermer les yeux sur son extension; j'observerai seulement que, dans ce cas, cette extension ne s'est jamais faite par aucun bureau que du consentement et avec l'approbatiou du commissaire qui étoit chargé de ces collèges. » Il leur rappelle l'obligation où ils sont de faire parvenir au procureur général, tous les trois mois, les délibérations du bureau. « On prétend que vous refusez au principal la nomination, destitution et disposition du sous-principal.... On m'a assuré, et je ne peux pas plus le croire, que le bureau prétend juger des causes de renvoi des écoliers pensionnaires ou externes ; ce point de discipline est totalement de la dépendance des principaux et professeurs. » Chambaudoin, 4 mars 1783. — Projets de réponse des administrateurs du collège à la précédente lettre. — Lettre de M. Rolland aux administrateurs du collège, leur marquant « que votre lettre du 21 du mois dernier m'a très étonné : d'abord elle n'est signée que de cinq délibérants, et elle devroit l'estre de huit. Qui sont ceux qui ne l'ont pas signée, et pourquoy ne l'ont-ils pas fait?... Vous ne me parlez nullement du second et troisième articles de ma lettre, qui contiennent des faits précis, sur lesquels vous n'aviez qu'à me mander un oui ou un non, et votre silence sur ces objets me porteroit à croire que le bureau avoit le tort que je lui reprochois dans ces deux articles, et le défaut de trois signatures à votre lettre, du nombre desquelles est celle, je crois, du principal, m'affermiroit encore plus dans cette idée. Quoyqu'il en soit, étant trop occupé pour pouvoir suivre les détails de votre collège, comme nous devons faire ces jours-cy une nouvelle répartition entre nous, je vous préviens que je tacheray d'engager quelques-uns de MM. de mes confrères de se charger du vôtre. » 6 mai 1783. — Projets de réponse à la précédente lettre. 21 mai 1783. — Lettre de M. Rolland aux administrateurs du collège, leur faisant savoir, entre autres choses, que c'est le président Le Rebours qui sera chargé dorénavant du collège d'Amiens. 27 mai 1783. — Lettre d'envoi d'une délibération du bureau d'administration du collège Louis-le-Grand, Paris, 18 mars 1783 (impr., placard). — « Extrait du registre aux délibérations du bureau d'administration du collège d'Amiens », relativement à la harangue qui doit se faire alternativement par les professeurs de quatrième, cinquième et sixième, lors de la première assemblée après Pâques. 16 mai 1783. — Circulaire de M. Joly de Fleury, envoyant l'état de répartition des commissaires pour les collèges du ressort du Parlement de Paris. Paris, 29 mai 1783 (impr., placard). — Lettre des administrateurs du collège au président Le Rebours, au sujet de sa nomination comme commissaire pour ledit collège. 1783. — Réponse du président Le Rebours à la lettre précédente. Paris, 13 juillet 1783. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau d'administration », arrêtant que « le sieur Reynard, actuelement professeur en phisique, et le sieur Bellegueule, actuellement professeur en logique, demeureront chacun fixé à sa classe, ainsy qu'ils le désirent, et qu'il en sera de même dans la suitte à l'égard des professeurs qui seront nommés auxdites chaires. » 4 juillet 1783. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau d'administration du collège », sur une requête présentée par les principal, professeur, régents, et sous-principal, pour l'augmentation de la pension émérite fixée par les lettres patentes du 28 novembre 1767. 4 juillet 1783. — Lettre du président Le Rebours au sujet des deux précédentes délibérations. Paris, 12 septembre 1783. — Lettre du bureau d'administration du collège au président Le Rebours, sur le même objet, lui marquant, entre autres choses, qu' « il est manifeste que les deux classes de philosophie, telles qu'on les remplit aujourd'hui, la classe de logique et celle de physique, diffèrent autant et plus entr'elles dans leur object ainsi que dans la manière de le montrer, que la sixième et la rhétorique, et conséquemment que les professeurs ne peuvent conduire des classes si disparates avec tout le succès que le public et la cour doivent attendre même des meilleurs maîtres, si ceux-ci ne se restraignent et ne s'appliquent uniquement chacun à l'object qui lui plaira davantage. Il n'est pas moins évident que les mathématiques, la méchanique, la chymie et la physique expérimentale deviennent depuis 30 ans environ, une partie essentielle et notable de l'éducation publique, et qu'il est peu d'états et conditions qui n'en fasse usage ou qui n'en retire des avantages sans nombre : il suffit d'être au courant de son siècle, pour voir de quelle utilité ces sciences, dont les progrès tiennent du prodige, sont par rapport aux besoins de la société, à la perfection des arts et des métiers, surtout chez nous, c'est-à-dire dans une ville de commerce, de manufacture, de teinture, etc., et qui, si le canal de Picardie a lieu, comme on l'espère, pourroit bien ne point tarder à le disputer aux premières villes du royaume, pour la population et pour l'étendue du commerce, tant intérieur qu'extérieur. » 29 novembre 1783. — Lettre du président Le Rebours relativement à une difficulté entre MM. Monin et Reynard, au sujet de deux jeunes gens choisis par ce dernier

pour soutenir publiquement la thèse de physique cette année. « On ne peut pas assimiler la classe de phisique de votre collège à l'école publique établie dans votre ville pour les mathématiques et les arts, ni aux cours de chimie, de botanique, d'anatomie et d'histoire naturelle qui y sont ouverts par les particuliers. Chaque maître est, dans sa partie, indépendant par rapport à sa manière d'enseigner et à la discipline de sa classe, mais dans un collège, il faut qu'il y règne une règle uniforme, que tous les écoliers, dans quelque classe qu'ils veuillent être admis, ne le soient pas sans s'être conformé relativement à M. le principal à ce qui a été statué par les arrêts de règlement et par vos délibérations, soit pour les écoliers proprement dits, soit pour les auditeurs bénévoles. L'arrêt du 16 février dernier n'a rien changé à la discipline qui devoit être précédemment observée dans la classe de phisique ; il n'a fait que permettre au professeur de cette classe d'enseigner soit en latin, soit en françois ; c'est une facilité accordée en faveur des jeunes gens qui n'ont pas fait d'études, pour leur donner les moyens d'étudier les mathématiques et les parties de la phisique qui peuvent leur être nécessaires ; on a rien innové relativement aux thèses publiques, qui, suivant l'usage de l'université, ne sont jamais soutenues par des auditeurs bénévoles : ils n'y sont admis que pour argumenter. D'après cela, la thèse de phisique de cette année ne devroit être soutenue par aucun auditeur bénévole ; néantmoins, comme M. Reynard a compté pour cet exercice sur deux sujets distingués qui regardent cette faveur comme la récompense de leur travail, ce peut être le cas de faire pour eux une exception, qui, au surplus, ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération formelle du bureau, qui portera que ce sera sans tirer à conséquence. » Paris, 18 juillet 1784. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau d'administration du collège d'Amiens », autorisant M. Reynard à faire pour cette fois et sans tirer à conséquence, soutenir la thèse de physique par deux auditeurs bénévoles. 23 juillet 1784. — Extrait d'une délibération du bureau d'administration du collège, relativement à la classe de physique. 4 mars 1785. — Arrêt du Parlement qui homologue les délibérations du bureau d'administration du collège relativement aux pensions d'émérites. 16 février 1784. — Arrêt du Parlement qui homologue les délibérations du bureau d'administration du collège fixant les professeurs de philosophie chacun dans sa classe. 16 février 1784. — Lettre du président Le Rebours aux administrateurs du collège d'Amiens, leur marquant que les officiers municipaux d'Amiens lui ont écrit « pour m'exposer combien il est utile et indispensable qu'il y ait au collège un pensionnat ; ils m'ont envoyé en même temps copie de votre délibération du 7 octobre dernier, et m'ont prié de concourir à son exécution. Je crois, à cet égard, Messieurs, devoir vous faire quelques observations. M. Monin, qui est venu me voir ici, ne me paroit pas disposé à ne plus tenir, à raison de sa santé, de pensionnat dans la maison de la Retraite ; il m'a dit qu'il avoit pris ce prétexte pour remettre à leurs parents les enfants qu'il avoit, avant les vaccances, mais qu'il avoit toujours été dans l'intention de prendre à la rentrée de nouveaux pensionnaires, parmi lesquels il établiroit une règle et une discipline plus exacte que celle qui régnoit auparavant. Je sais qu'on peut opposer à M. Monin que le bureau d'administration lui a abbandonné la maison de la Retraite pour y tenir un pensionnat, qu'il a beaucoup dépensé pour l'y disposer, que les tentatives de M. Monin, tantôt abbandonnées et tantôt reprises, n'ont pas eu le succès qu'on en pouvoit attendre, qu'il semble qu'on ne peut plus guère espérer, après une expérience aussi longue et aussi infructueuse ; à tout cela M. Monin répond que, s'il n'a pas mieux réussi, c'est parce qu'il a éprouvé de la part de MM. les professeurs des contradictions nuisibles au bon ordre dans le collège et à la subordination des pensionnaires et même des externes envers le principal ; il réclame l'exécution de votre délibération du 7 avril 1769, elle est conforme aux règlements et a été prise dans le temps avec parfaite connoissance de cause : « Sur les représentations faites par M. le principal, que
» les regents de troisième, cinquième et sixième se
» proposoient d'etablir un pensionnat particulier,
» après avoir entendu et pesé les raisons de M. le
» principal et desdits régents, il a été délibéré que
» MM. les régents se devant entièrement à leur classe
» et à l'enseignement des écoliers qui leur sont confiés,
» le projet d'établissement d'un pensionnat de la part
» desdits régents ne pourroit avoir lieu. » Cette décision est bien contraire au projet de donner incessamment [illegible] Retraite [illegible]tement, selon qu'il paroitra plus convenable, à un ou deux professeurs du collège. Trois professeurs ont déjà établi en 1765 une pension dans cette maison : elle n'a pas longtemps subsisté. Si on confie le pensionnat à un seul professeur, il est à craindre qu'il ne soit en but à l'envie des autres, qui pourront le croiser : si on en charge plusieurs professeurs, il est difficile qu'un pareil établissement soit gouverné par plusieurs personnes qui ayent toutes une égale autorité. D'ailleurs,

la maison de Retraite a été déclarée par votre délibération du 27 mars 1765 faire partie du collège, quoiqu'en étant séparée par la rue : elle a été affectée par cette délibération et par l'arrêt du 7 septembre 1776 au pensionnat. Il est dit dans la délibération de 1765 que ce pensionnat regarde seul le principal, qui est chargé de l'établir, ce qui est conforme à l'art. 24 de l'édit portant règlement pour les collèges qui ne dépendent pas des universités, du mois de février 1763. Ce seroit un parti violent de vouloir ôter à M. Monin malgré lui le pensionnat, au bout de 22 ans qu'il est principal du collège d'Amiens ; quoiqu'il ne soit pas également bien venu de tout le monde, il mérite des égards ; ce seroit capable de lui faire perdre toute considération dans le collège.... Vous avez, Messieurs, pris les délibérations les plus sages pour régler les différents objets qui regardent la discipline du collège ; M. Monin désireroit fort qu'elles fussent exécutées, il est persuadé que cela mettroit fin aux discussions qu'il a éprouvées. Dans le fait, il ne peut y avoir dans un collège que quatre sortes de pensionnats :.... M. Monin m'a dit qu'il s'associroit volontiers quelques professeurs, cela n'auroit pas le même inconvénient que si le pensionnat étoit confié à des professeurs seulement ; le principal y conserveroit son autorité de chef du collège, et ils pouroient ensemble concourir au bien commun. Si MM. les professeurs ne veulent pas avoir le pensionnat avec M. le principal et qu'ils continuent à le priver de pensionnaires, soit en annonçant leur projet d'avoir des pensions particulières, soit en ayant des répétitions, ils forceront, pour terminer toute discution, à leur enjoindre de se conformer aux règlements qui leur deffendent de s'occuper de pensions ni de répétitions ; si on le tolère, ce n'est que lorsque cela n'a point d'inconvénients. Je ne puis trop, Messieurs, vous engager à mettre la paix dans votre collège : l'union entre M. le principal et MM. les professeurs est une chose essentielle, et pour leur mutuelle satisfaction, et pour le bien de l'éducation. » Paris, 3 janvier 1786, — etc.

D. 13. (Registre.) — In-fol. 174 feuillets, papier.

1762-1772. — Administration du collège après la suppression des Jésuites. — Comptes administratifs du collège. 1762-63. — Fol. 16. Paiement des honoraires des professeurs : Roland Levirloys, professeur de physique ; Bellegueule, de logique ; Gossart, de rhétorique ; Delille, de seconde ; Selis, de troisième ; Baiard, de quatrième ; Caboche, de cinquième et sixième. — Fol. 17. Réparations aux instruments de physique. — Fol. 19 v°. Réparations à l'horloge du collège. — Fol. 25. Une paire de flambeaux d'argent haché pour l'usage du bureau, 66 l. — 1764. — Fol. 36. Honoraires des professeurs. — 1765. — Fol. 46. Honoraires des professeurs. M. de Coisy, professeur de sixième. — Fol. 48. A Nicolas Poullet, pour avoir travaillé à l'arrangement de la bibliothèque, 24 l. — 1766. — Fol. 59 v°. Honoraires des professeurs. — Fol. 61. Cordes pour les lustres des classes. — Fol. 62 v°. Livres de physique achetés à la vente de M. de Virlois pour la bibliothèque du collège. A Charles Redé, jardinier, pour avoir fourni les couronnes à la distribution des prix, 3 l. Aux cavaliers de la maréchaussée, pour avoir fait la garde aux portes le jour de ladite distribution, 6 l. Pour les fanfares le jour de ladite distribution, 6 l. — 1767. — Fol. 71. Honoraires des professeurs. — Fol. 76. Frais de la distribution des prix : 6 l. pour la symphonie ; 1 l. pour une paire de gants fournie au principal ; 352 l. aux sieurs François et Godard, libraires, pour les livres de prix. — Fol. 76 v°. « 3 l. 3 s. payés à la veuve Plichon, pour 18 aulnes de gance, à 3 s. 6 d. l'aulne, pour l'usage de l'électricité aux expériences. » — 1768. — Fol. 85. Produit de la vente des effets de la sacristie de la chapelle, notamment d'un tabernacle de glace acheté par la fabrique de Saint-Remy, pour 42 l., 2,224 l. 9 s. 6 d. — Fol. 86 v°. Honoraires des professeurs. — Fol. 92. « Somme de 81 l. 15 s.,.... sçavoir 72 l. au sieur Debray, pour avoir gravé le cachet du collège, et 9 l. 15 s. au sieur Guidé, orphévre, pour avoir fourni l'argent dudit cachet. » — Fol. 93 v°. « Il est une fondation faite par M. Morgan d'un écolier Capet qui est chargé de dire quelques prières à Saint-Denis, pourquoy il est assigné 38 l. par an, que cette fondation n'a pas été paiée depuis le 24 octobre 1765, attendu le défaud de fond. » — Fol. 94. Frais de la distribution des prix : « la somme de 6 l. paiée aux tambours et fiffres, lors de la distribution des prix. » — Fol. 95. Honoraires des confesseurs des écoliers. — 1769. — Fol. 106 v°. Honoraires des professeurs. — Fol. 111 v°. Réparation au chœur de l'église de Pierregot. — Fol. 112. Travaux de maçonnerie au chœur de l'église de Flesselles. — 1770. — Fol. 125. Honoraires des professeurs. — 1771. — Fol. 142. Honoraires des professeurs. — Fol. 148. Part du collège dans la reconstruction du chœur de l'église de Saleux. — 1772. — Fol. 161 v°. Honoraires des professeurs. — Fol. 166. Part du collège dans la construction du chœur d'Auchonvillers. — Fol. 170. Construction d'une maison rue Porte-Paris. — etc.

D. 14. (Registre.) — In-fol., 306 feuillets, papier.

1773-1781. — Administration du collège après la suppression des Jésuites. — Comptes administratifs du collège de 1773 à 1781. — 1773. — Fol. 20. Honoraires des professeurs. — Fol. 28 v°. Frais de la distribution des prix : payé au nommé Dupuis, tambour-major, pour la symphonie, 6 l. — 1774. — Fol. 48. Honoraires des professeurs. — 1775. — Fol. 92. Honoraires des professeurs. — Fol, 103. Au sieur Lavette, maçon, pour ouvrages faits au collège, 2,000 l.; au sieur Dufour, couvreur, id., 1,080 l. — 1776. — Fol. 139. Honoraires des professeurs. — Fol. 146 v°. Couverture du clocher de l'église de Flixecourt. — 1777. — Fol. 180 v°. Honoraires des professeurs. — 1778. — Fol. 210 v°. Honoraires des professeurs. — Fol. 216. Réparations à l'église de Rogy. — 1779. — Fol, 242. Honoraires des professeurs. — 1780. — Fol. 267. Honoraires des professeurs. — Fol. 270. Travaux de plafonnage à la chapelle du collège, 543 l., 10 s. — 1781. — Fol. 293. Honoraires des professeurs. — Fol. 294. « Au sieur Vimeux, sculpteur, pour ouvrages faites à la chapelle, 600 l. ..... Au sieur Bourguin, doreur, pour ouvrages faites à ladite chapelle, 2,474 l. » — Fol. 299 v°. Travaux faits à la maison de Retraite. — Fol. 300. Reconstruction de la chapelle Saint-Quentin, — etc.

D. 15 (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1782-1787. — Administration du collège après la suppression des Jésuites. — Comptes administratifs du collège de 1782 à 1787. — Compte de 1782. Honoraires des professeurs. Réparations au chœur de l'église de Saint-Ouen. Travaux à la chapelle St-Quentin. Achat d'instruments de physique : 264 l. 15 s. — Compte de 1783. Honoraires des professeurs. Travaux à la chapelle Saint-Quentin. — Compte de 1784. Honoraires des professeurs. Réparations au chœur de l'église de Saint-Gratien. — Compte de 1785. Honoraires des professeurs. — Compte de 1786. Honoraires des professeurs. « Au sieur Thuillier, peintre, pour avoir accommodé et rétabli un tableau pour l'eglise d'Havernas, 48 l. » — Compte de 1787. Honoraires des professeurs.

D. 16. (Registre.) — In-fol. 125 pages, papier.

1762. — Administration du collège après la suppression des Jésuites. — « Procès-verbal fait au collège d'Amiens, occupé par les soi-disans Jésuites, et description des titres et papiers du collège, commencé le 30 avril 1762, clos le 11 juin audit an, avec un état des dettes actives et passives desdits soi-disans Jésuites annexé audit procès-verbal. » — P. 1. « L'an mil sept cent soixante-deux, le trentième jour d'avril,.... nous..... en parlant au P. Descarreaux, recteur et supérieur de ladite maison, nous l'avons requis de faire appeller à l'instant tous les prêtres, écoliers et autres de la société qui sont en laditte maison et composent icelle. A quoy satisfaisant par ledit P. recteur, il a fait à l'instant assembler devant nous tous les prêtres et écoliers de ladite maison..... Jean-Baptiste Duvey-Descarreaux, né à Magny, diocèse de Rouen, le 20 juin 1706, entré dans la société le 15 novembre 1725, profès des quatre vœux en 1741, recteur de la maison du collège de cette ville.... Pierre Chemendy, né à Quimper en Bretagne, le 13 septembre 1694, entré dans la société le 7 octobre 1711, profès des quatre vœux le 2 février 1729, chargé des retraites et de la congrégation de Messieurs .... Louis Patouillet, né à Dijon le 31 mars 1699, entré dans la société le (blanc) septembre 1715, profès des quatre vœux au mois d'aoust 1732, bibliothécaire de la maison.... Louis-François de Cardevacques, né à Arras le 2 octobre 1711, entré dans la société le 7 septembre 1729, profès des quatre vœux le 2 février 1745, ministre dudit collège d'Amiens..... Gilbert-Paul Mutel, né le 18 mars 1710 en Angleterre de père et mère françois, élevé dès sa jeunesse en France, au diocèse de Bayeux, chez ses grand père et grand mère, françois, desquels il a hérité comme regnicole, en vertu d'un arrêt contradictoire du parlement de Normandie et d'un brevet de Sa Majesté, entré au noviciat des Jésuites, le 5 septembre 1730, profès des quatre vœux le 2 février 1745, professeur de théologie au collège d'Amiens..... Guillaume-Jacques Guimonneau, né à Rouen le 10 aoust 1711, entré dans laditte société le 21 septembre 1730, profès des quatre vœux le 2 février 1746, et père spirituel du collège... Jacques Cahières, né à Rouen le 20 septembre 1701, entré dans la société le 20 septembre 1721, profès des quatre vœux le 2 février 1739, et procureur de la maison..... Pierre Frouard, né aux Riceys en Bourgogne, le 13 février 1713, entré dans la société, le 17 septembre 1730, profès des quatre vœux du 2 février 1748, prédicateur de la dominicale.. Jean Marchand, né à Rennes, le 7 février 1720, entré en la société le 15 octobre 1736, profès des quatre vœux le 15 aoust 1751, et régent de théologie audit collège d'Amiens... Jacques Herpin Delacroix, né en laditte ville de Rennes, le 18

octobre 1726, entré dans la société le 20 septembre 1741, profès des quatre vœux du 2 février 1760, et professeur de philosophie au collège. . Mathurin Chereil de Kergatté, né à Rennes en Bretagne, le 7 septembre 1729, entré dans la société le 2 octobre 1745, écolier approuvé par l'émission des trois vœux simples, et professeur de phisique audit collège d'Amiens... Jean-Baptiste Sorel, né à Avranches, en Normandie, le 30 janvier 1725, entré dans la société le 16 septembre 1747, écolier approuvé par l'émission des trois vœux simples et admis à la profession des quatre vœux, préfet des classes du collège, et directeur de la congrégation des artisans. Les susdits dénommés tous prêtres... Placide-Paul Guerin, né à Rennes en Bretagne, le 30 mars 1733, entré dans la société le 20 septembre 1753, écolier approuvé par l'émission des trois vœux simples, et professeur de rhétorique dudit collège. François-Charles Lejày, né à Laval, diocèse du Mans, le 17 may 1737, entré dans la société le 22 aoust 1755, écolier approuvé par l'émission des trois vœux simples, professeur de seconde audit collège. Raimond Pralet, né à Lons-le-Saulnier en Franche-Comté, diocèse de Besançon, le 22 février 1734, entré dans laditte société le 19 septembre 1756, écolier approuvé par l'émission des trois vœux simples, professeur de troisième. Gervais-Louis Aufrey, né à Rinchebray, diocèse de Bayeux, le 8 janvier 1786, entré dans la société le 18 aoust 1757, écolier approuvé par l'émission des trois vœux simples, professeur de quatrième. Claude-Félix Baignoux, né à Blois, le 26 aoust 1741, entré dans laditte société le 29 septembre 1757, écolier approuvé par l'émission des trois vœux simples, et professeur de cinquième ; tous lesquels professeurs susnommés ont reçu les quatre moindres » ; coadjuteurs temporels : François Mézières, acheteur ; Pierre Vazeille, sacristain ; François Balleux, cuisinier. « Et quant aux coadjuteurs spirituels et aux affiliés en laditte société, le père recteur nous a déclaré qu'il n'y en a aucun dans ladite maison d'Amiens. » — P. 6. Inventaire de la bibliothèque : 3.643 volumes non spécialement désignés. — P. 11. « Nous avons été conduits dans le cabinet où sont resserrés les effets cy-après déclarés, servant aux expériences de physique, sçavoir : quatre sphères, une machine pneumatique, sept récipients, un autre récipient pour l'expérience du son dans le vuide, une machine électrique, sept cartes anatomiques, trois fontaines mauvaises, des marbres de Magdebourg (?), une pompe, la vis d'Archimède, une optique, un aimant naturel et un artificiel, et plusieurs phiolles pour les expériences des fermentations, plusieurs colopites (?), plusieurs prismes, plusieurs tubes et siphons. A cet égard a été déclaré par le P. recteur que toutes les machines cy-dessus décrites proviennent de l'industrie des régens et des frais particuliers faits par lesdits régens pour se les procurer..... Dans la cave,.... s'est trouvé quatre bariques de vin de Bourgogne et une autre barique tirée en bouteilles. Ensuite, le P. recteur nous a fait représenter dix pièces de tapisserie de point de Hongrie et quarante-quatre chaises à bas dos, dont partie couverte de mocquette et l'autre couverte de tapisserie, lesquels effets il nous a dit appartenir à la préfecture des classes, et dont on se sert dans les exercices publics des classes. » — P. 30. « Nous nous sommes transportés dans la sacristie dudit collège, à l'effet de faire l'état des ornemens, linges et vases sacrés et autres effets qui s'y trouvent. Premièrement se sont trouvés vingt-huit aubes dont dix garnies de dentelles et les autres unies, douze surplis, dont deux garnies de dentelles et dix unies, trente-six nappes d'autel, deux cens purificatoires, vingt-cinq corporaux, dix autres, soixante-dix amicts, cinquante lavabos, dix-huit ceintures, deux autres. Deux chasubles de velour noir garnie en rezeaux d'argent, six chasubles violettes, dont deux d'étoffes brochées en or, garnies de galons d'or, les autres d'étoffes de soye, garnies de galons faux ; quatre chasubles rouges, dont deux de velours garnies en or et les autres brodées en soye, garnies de galons faux ; deux chasubles blanches de drap fond argent, avec la croix brodée en or et garnies de galons d'or, deux autres de droguet de soye, avec la croix de brocard d'or et galons d'or, deux autres chasubles de droguet de soye vert, avec les croix en galons faux ; et dix-huit autres communes de différentes couleurs... Trente devant d'autel, dont huit d'étoffes de soye enrichis de fleurs d'or et d'argent, et les autres communes; huit coussins.... Cinq calices, dont deux de vermeil et trois d'argent, chacun avec leurs patènes. A été déclaré par le P. procureur, que l'un de ces cinq calices, qui est le plus ancien, appartient à la chapelle de St-Quentin de cette ville, ce qui se reconnoit par l'inscription gravée sur le calice. . . Trois ciboires, dont deux de vermeille et un d'argent ; l'un de ceux en vermeil gravé et travaillé. Une croix, un plat et deux burettes d'argent. Une croix et douze chandeliers d'argent haché. Douze chandeliers de bois doré. Un soleil de vermeil avec son pied, un encensoir avec sa navette, une boëtte aux saintes huilles, une piscine, le tout d'argent. Un bénitier de cuivre argenté, plusieurs bouquets de fleurs... Dans l'arrière sacristie, douze pièces de tapisserie de haute lisse, six missels, une vieille

lampe de cuivre, un grand tapis de molquette, deux niches pour l'exposition de St-Sacrement, dont une en fer, garnie de cristaux et l'autre en bois doré, huit grands tableaux servans au grand autel, suivant les différentes fêtes de l'année.... Un dais de satin rouge. Après quoi, nous nous sommes transportés dans la congrégation des écoliers, où nous avons trouvé le P. Delacroix, directeur de laditte congrégation, qui nous a représenté les effets qui suivent.... Ensuite, nous sommes entrés dans la chapelle ditte de la congrégation de Messieurs, où nous avons été conduits par le P. Chemendy, directeur de laditte congrégation..... Ensuite, nous étant fait conduire dans le lieu où se tenoit la congrégation des artisans, nous n'y avons trouvé que les quatre murailles. » — P. 34. « Nous sommes transportés dans la maison scise à Boutillerie, banlieue de cette ville d'Amiens, appartenante à la maison de laditte société..... D'abord, nous sommes entrés dans la salle servant de réfectoire, dans laquelle il y a trois longues tables le long des murs, avec des bancs attachés aux lambris de laditte salle, trois chaises foncées de paille, une longue armoire de bois blanc à dix battans et plusieurs petits tiroirs, sur l'extrémité de laquelle est une fontaine avec sa cuvette de plomb, dans laquelle armoire sont un trictrac, un damier, huit tasses avec leurs souscoupes, un barbier de fayence, cinq caraffes de verre et deux sallières de fayence, six gobelets de verre et six pots en étain... Dans la salle du bout, un billiard, onze tant queues que masses et deux billes d'yvoire, avec six chaises dont trois de tapisserie et le reste foncé de paille », — etc.

D. 17. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 5, papier

1746-1780. — Biens de l'ancien collège. Bergicourt. (Inv., cote B, 1e liasse.) — Bail par le P. Michel Mauduit, de la compagnie de Jésus, recteur, et le P. Théodore Ricouart, procureur du collège d'Amiens, des terres faisant partie du fief l'Écolâtre à Bergicourt, appartenant audit collège. 28 juillet 1766. — Id., par le P. Jacques de Josson, recteur, et le P. Guillaume-Jacques Guymoneau, procureur. 15 mai 1751. — Id., par le P. Jean-Baptiste Descarreaux, recteur, et le P. Jacques Cahière, procureur. 6 novembre 1760. — Id., par le bureau d'administration du collège. 1er juin 1771. — Id., 15 juillet 1780, — etc.

D. 18. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 17, papier.

1542-1740. — Biens de l'ancien collège. Bergicourt, (Inv., cote B, 2e liasse.) — Bail des terres du fief l'Écolâtre à Bergicourt, appartenant aux Pauvres Clercs, par Jean Boitel, « procureur de la maison des Povres Clercs St-Nicolas, aultrement appellée les Grandes Escolles d'Amyens. » 13 mai 1542. — Id., par Me Jean Castelet, prêtre, régent et procureur de ladite maison. 11 janvier 1581. — Id., par Me Jean Regnault, prêtre, chapelain de N. D. d'Amiens, procureur de ladite maison. 9 février 1601. — Id. 21 octobre 1605. — Id., par le P. Marguerin Hernier, procureur du collège de la compagnie de Jésus, à Amiens. 10 mai 1618. — Id. par le P. Christophe Sinadou, procureur dudit collège. 27 mars 1629. — Id., par le P. Julien Perrières, procureur. 17 mai 1636. — Id., 13 août 1640. — Id., par le P. Étienne Noteau, procureur. 13 décembre 1644. — Id., par le P. Charles Castellet, procureur. 3 juin 1671. — Id., par le P. Gilbert Darrot, procureur. 14 juin 1680. — Id., par le P. Germain de Rozier, procureur. 4 décembre 1685. — Id., par le P. J. de St-Jean, procureur. 12 juillet 1690. — Id., par le P. Philippe Lallement, procureur. 24 octobre 1699. — Id., par le P. Jacques Rouzault, procureur. 24 septembre 1709. — Id., par le P. Jacques Dumont, recteur, et le P. Antoine Boutonville, procureur dudit collège. 31 mars 1729. — Id., par le P. Pierre-Claude Defrey, recteur, et le P. Théodore Ricouart, procureur. 23 février 1740. — « Déclaration du fief de l'Escolastre, situé au terroir et village de Bergicourt, appartenant au collège des Pères Jésuites d'Amyens. » 13 juillet 1610. Copie collationnée du 9 octobre 1638, — etc.

D. 19. (Liasse.) — 19 pièces, parchemin, 7, papier.

1456-1659. — Biens de l'ancien collège. Bergicourt. (Inv., cote B, 6e liasse). — Saisine par Jean de Riequebourg, dit Lermitte, écuyer, seigneur de Bergicourt et de Fécamps, en partie, à Barthélemy Lecarpentier, d'un fief de 21 journaux de terre sis audit Bergicourt. 31 décembre 1456. Traces de trois sceaux. — Dessaisine dudit fief. 31 décembre 1456. Traces de trois sceaux. — Bail à perpétuité dudit fief par Jean Caizeux à Adrien Dubois. Poix, 5 janvier 1491-92. Traces de trois sceaux. — Dessaisine dudit fief, en faveur de Jean de Courcelles, notaire en la cour spirituelle de l'évêque d'Amiens ; noble homme Antoine de Riencourt, seigneur d'Orival et de Bergicourt. 28 septembre 1518. Traces de sceau. — Echange entre noble et discret Me Eustache de Sains, prêtre, protonotaire apostolique, chanoine et écolâtre d'Amiens, et

ledit Jean de Courchelles, dudit fief, en faveur de la maison des Pauvres Clercs, contre une maison sise à Amiens, rue St-Denis. Amiens, 12 décembre 1518. Traces de sceau. — Saisine dudit fief à l'écolâtre. 24 décembre 1518. Traces de sceau. — Dénombrement dudit fief servi par Nicole Gaudeffroy, prêtre, procureur et administrateur de la maison des Pauvres Clercs, à Antoine de Riencourt, écuyer, seigneur d'Orival et de Bergicourt. 30 août 1534. Traces de sceau. — Relief dudit fief par Guillaume Meignen, prêtre, procureur des grandes écoles d'Amiens. 10 juin 1551. Traces de sceau. — Dénombrement dudit fief. 18 septembre 1551 ; vidimus du 26 septembre 1551. Traces de sceau. — Relief dudit fief. Amiens, 9 juillet 1610. — Dénombrement dudit fief par Daniel Fougerange, procureur général du collège de la compagnie de Jésus à Amiens. 13 juillet 1610. — Aveu et dénombrement d'une masure mouvant du fief de l'Écolâtre à Bergicourt, par François de Riencourt, chevalier, seigneur dudit Bergicourt et autres lieux, aux Jésuites d'Amiens. 24 septembre 1659, — etc.

D. 20. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1783. — Biens de l'ancien collège. Camon. — Bail, par le bureau du collège d'Amiens, de 13 journaux de terre sis sur le terroir de Camon. 11 octobre.

D. 21. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin, 35, papier. 1 sceau

1604-1669. — Biens de l'ancien collège. Pension de 300 l. donnée par le Roi. (Inv., cote D.) — « Sommaire des titres par lesquels le don de 300 l. de rente fait au collège d'Amiens par le Roy Henry IV, à prendre sur son domaine de cette ville. » XVIIe s. — Ordonnance de 300 l. sur les droits seigneuriaux, amendes et confiscations qui écherront au bailliage d'Amiens, à payer au principal du collège de ladite ville. Paris, 15 avril 1604. — Lettres patentes de Henri IV, rendues sur la requête des échevins, manants et habitants d'Amiens, remontrant « que leur misère et désolation a esté telle par le succedz de la surprinse de ladicte ville et tout le pays circonvoisin, que la ruine en est notoire, et n'est en leur puissance de s'en relever, et cependant ledict pays circonvoisin, desnué d'habitans, la ville d'aultant moings assisté de commoditez est presque déserte, leurs deniers ordinaires destinez aux despences publicques et communes deffaillent, et surtout à leur grand regret et préjudice, les moiens nécessaires pour continuer l'entretènement qui, de tout temps, a esté d'un collège en ladicte ville, pour l'instruction de la jeunesse de la ville et dudit pays ; laquelle, par la nécessité et indigence des parens, est privée d'instruction et érudition, ne se pouvant pourveoir plus loing, n'ayant mesme le pouvoir de supporter la despence à faire pour l'éducation de leurs enfans en ladite ville », affectant et octroyant audit collège 300 l. t. de pension. Fontainebleau, 12 novembre 1604. Traces de sceau sur simple queue. — Consentement des trésoriers de France en la ville d'Amiens, touchant ledit don de 300 l. Amiens, 3 juin 1605. — « Mémoire du revenu, tant du collège d'Amyens que des bienfaicteurs, pour l'establissement du collège des Pères Jésuittes audit lieu. » Promesse de 600 l. par l'échevinage d'Amiens ; 100 l. de rente données par Mlle de Dourrier ; 50 l. de rente, par le lieutenant particulier d'Amiens ; 50 l. de rente par Mlle de Flamicourt ; 100 l. de rente, par M. Pécoul, archidiacre ; « oultre, quelques particuliers de la ville ont promis et donné leur promesse..... de fournir 500 l. de rente jusques à ce que l'on ayt donné revenu suffisant pour l'entretenement des Pères ; aussi certains marchands ont donné leur promesse de fournir 2.000 escus pour meubler leur collège, oultre la vendition de la maison où sont maintenant les Carmélites. » v. 1607. — Certificat par les échevins de la ville d'Amiens, comme quoi « en ceste ville il n'y a poinct d'autre collège que celluy duquel les Pères Jésuites sont en possession, et quy leur a esté baillé dès l'an mil six cent sept, et où ils ont commencé l'exercice dès l'an mil VIc. huict ensuivant, et continué jusques à présent, et ausquels Pères, dès lors de leur establissement audict collège, a esté par nous transféré le don de 300 l. de pension que le feu roy Henry le Grand, de très heureuse mémoire, avoit donné à ladicte ville pour ledict collège. » Amiens, 26 avril 1618. Traces de sceau. — Lettres patentes de Louis XIII portant continuation de la pension de 300 l. au profit du collège d'Amiens. Paris, 11 septembre 1618. Grand sceau de cire blanche sur simple queue. — Arrêt de la Chambre des comptes portant vérification dudit don de 300 l. par an au collège d'Amiens. 29 janvier 1619. — Id., 15 septembre 1620, — etc.

D. 22. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 5, papier.

1525-1775. — Biens de l'ancien collège. Saint-Aubin-Montenoy. (Inv., cote E.) — Bail par Nicole Gaudeffroy, maître, régent et procureur des grandes

écoles d'Amiens, de 11 journaux de terre à St-Aubin en Amiénois appartenant aux Pauvres Clercs desdites écoles. Amiens, 15 janvier 1525 26. (Traces de sceau). – Id., par le P. Michel Mauduit, recteur et par le P. Théodore Ricouart, procureur du collège. 12 juillet 1747. — Id., par le P. Jacques Cahière, procureur. 4 novembre 1761. — Id., par les administrateurs du collège. 5 juillet 1765. — Id., 30 mai 1775, — etc.

D. 23. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1785. — Biens de l'ancien collège. Bosquel. (Inv. cote G.) — Bail d'un marché de 13 journaux de terre au Bosquel, appartenant au collège d'Amiens. 6 août.

D. 24. (Liasse.) — 5 pièces, papier

1757-1774. — Biens de l'ancien collège. Revelles (Inv., cote I.) — Bail par le P. Charles Regnaut, recteur, et par le P. Guillaume-Jacques Guymoneau, procureur du collège d'Amiens, de 28 journaux de terre à Revelles. 20 mai 1757. — Id., par les administrateurs du collège. 9 mai 1766. — Id. 8 juin 1768. — Id. 21 mai 1774, — etc.

D. 25. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin. 1, papier

1536-1693. — Biens de l'ancien collège. Wadicourt. (Inv., cote N.) — Bail par Me Nicole Gaudeffroy, procureur des Pauvres Clercs St-Nicolas des grandes écoles, des dîmes de Wadicourt appartenant auxdits pauvres clercs. Amiens, 15 mai 1536. Traces de sceau. — Fragment d'un bail desdites dîmes. 14 mai 1585. Traces de sceau, — etc.

D. 26. (Liasse. — 9 pièces, parchemin, 1, papier

1448-1769. — Biens de l'ancien collège. Censives dans Amiens. (Inv., cote O.) — Bail à cens d'un jardin sis à Amiens devant le cimetière St-Denis 12 octobre 1448 (copie du XVIIe s.) — « Extraict des registres de l'audience de la justice civille de la ville d'Amiens ». Sentence contre les chapelains de la cathédrale, portant condamnation d'un cens de 14 s. p. à prendre sur ledit jardin. 7 mai 1621. — Sentence de l'échevinage d'Amiens rendue en faveur de Robert Fournier, prêtre, docteur en théologie, principal et administrateur des grandes écoles d'Amiens, au sujet d'un cens sur une maison sise à Amiens près du pont St-Germain et de l'eau de Merderon. Amiens, 6 mai 1560. Trace de sceau, — etc.

D. 27. Liasse. — 5 pièces, parchemin. 18, papier (4 imprimées).

1570-1738. — Biens de l'ancien collège. Rentes sur la ville d'Amiens. (Inv., cote P.). — Constitution par les maïeur, prévôt et échevins d'Amiens aux Filles Repenties de ladite ville, de 40 l. de rente, pour paiement de la somme de 800 l. fournie par elles pour subvenir à la somme de 3,000 écus soleil à laquelle la ville d'Amiens avait été cotisée en 1529 pour la rançon de François I. Amiens, 11 mai 1570. Traces de sceau sur double queue de parchemin. — Acte par lequel Françoise Vincquis, demeurant à Amiens, paroisse St-Michel, « a confessé avoir eu et receu comptant de Me Danyel de Fougerange, procureur du collège de la compaignye de Jhésus audict Amyens, la somme de 100 l. t., et ce, pour luy ayder à se pourvoir, attendu qu'elle a quitté l'habit de relligieuse repentie en ceste ville d'Amyens, et qu'il n'y a plus aucune communaulté pour lesdictes repenties, la maison et revenu d'icelle ayans esté accordé ausdicts Jésuistes, pour leur collège. » Amiens, 17 juin 1608. — « Arrest du conseil d'État qui ordonne que le collège et les Capettes de la ville d'Amiens seront paiés de 1,000 l. 9 s. de rente sur la ville d'Amiens, jusqu'au dernier dudit mois de juin, nonobstant toutes saisies faites et à faire. » Paris, 20 juin 1646. — Requête des Jésuites du collège d'Amiens au duc de Chaulnes, intendant de justice en Picardie, sur le même objet. 21 juillet 1646. — Requête desdits Jésuites à M. Gamin, intendant de la justice et police en Picardie, sur le même objet. 19 janvier 1647. — Autre requête, id. 27 décembre 1647. -- Transport par les échevins d'Amiens aux Jésuites du collège, de la somme de 1,300 l. et à Pierre Boucher, religieux Prémontré et curé de St-Firmin à la Pierre, de celle de 600 l. à prendre sur le receveur des tailles en l'élection de Péronne. Amiens, 26 avril 1653. — Protestation par le P. Charles Le Mareschal, procureur du collège d'Amiens, contre M. Destroges, receveur de la ville, pour répétition de l'augmentation des monnaies. 13 septembre 1653. — Arrêt du conseil d'État qui ordonne que les Jésuites qui dirigent les collèges auront la préférence sur les autres créanciers des villes, pour être payés sur les deniers des octrois desdites villes qui ne sont pas réunis aux fermes royales. Paris, 30 juin 1663 (impr., 4 p. in-4o). — « Estat des revenus de l'hostel-de-ville d'Amiens pour l'année commençante au 25 septembre 1664 et finissant à pareil jour 1665. » — « Extraict du compte rendu par Me Nicolas Fillœux, receveur de ladite ville, pour l'an finy au 25e septembre 1666. — Mandement au receveur de la

ville de payer la somme de 659 l. 2 s. aux Jésuites du collège. 6 septembre 1670. — « Extraict des registres aux délibérations de l'eschevinage de la ville d'Amiens », présent M. de Treignel, gouverneur de la ville, sur la demande duquel, offre faite aux Jésuites de 600 l. de rente, pour s'établir au collège d'Amiens. 11 décembre 1606 (expédition du 11 février 1673.) — « Arrest du Conseil qui ordonne que les particuliers se pourvoiront devant M. de Breteuil, pour la liquidation des rentes sur villes. » Paris, 17 octobre 1682 (impr. 2 p. in-4°). — « Arrest du conseil d'État, par lequel Sa Majesté ordonne que les receveurs de la ville d'Amiens paieront aux Jésuites les arrérages échus et à écheoir des rentes à eux deues sans aucun retranchement et sur le même pied qu'elles étoient paiées avant la réduction portée par le règlement de 1682 et tous les autres qui pourront estre faits cy après, dont Sa Majesté les exempte, sans tirer à conséquence. » Versailles, 21 mars 1684. — État des fermes de la ville d'Amiens. XVIIe s. — « Extrait des contracts des rentes et deniers que le collège des Pères Jésuites d'Amiens ont à prendre sur l'hostel-de-ville dudict Amiens. XVIIe s. — « Rentes que l'hostel-de-ville d'Amiens doit au collège des PP. Jésuites d'Amiens.» XVIIe s. — « Estat de ce qui est deu au collège d'Amiens par l'hostel-de-ville. » XVIIe s. — Quittance par le P. Antoine Darrot, recteur, et le P. Philippe Le Mercier, procureur du collège d'Amiens, de 2,700 l., pour le remboursement de 150 l. de rente constituée par la ville d'Amiens au profit dudit collège. 25 juillet 1691 (expédition du 29 octobre 1737).— Id. de 1,600 l., pour remboursement de 100 l. de rente. 25 juillet 1691 (expédition du 29 octobre 1737.) — Id. de 300 l. pour remboursement de 16 l. de rente 25 avril 1692 (expédition du 29 octobre 1737). — Id. de 5,880 l., pour remboursement de 367 l. 10 s. de rente. 2 avril 1693. (Expédition du 29 octobre 1737). — « Réplique des Pères Jésuites du collège d'Amiens à la réponse de MM. les maire et échevins de la même ville, faite en exécution de l'ordonnance de Mgr. l'intendant du 1er août 1737 », sur ce que la ville d'Amiens ne veut plus payer auxdits Jésuites que 300 l. de rente, au lieu des 600 qu'elle leur payait précédemment. Novembre 1737. — Requête des Jésuites à M. Chauvelin, intendant de Picardie, sur le même objet. Novembre 1737. — « Mémoire pour les PP. Jésuites du collège d'Amiens contre les sieurs maire et échevins de la même ville », sur le même objet. 25 janvier 1738. — Ordonnance de l'intendant, sur requête des Jésuites du collège d'Amiens, déclarant la pension de 300 l. accordée par lettres patentes de 1604 et 1618 faire partie des 600 l. d'une part et 300 l. de l'autre, dont l'hôtel-de-ville d'Amiens a été chargé par l'arrêt de 1687, tant pour la fondation du collège, que pour les nourriture et entretien des régents. Amiens, 12 décembre 1638. — « Extrait de l'arrest du conseil d'Estat du Roy, pour la liquidation des dettes de l'hôtel-de-ville d'Amiens, du 23 septembre 1687. . . Copie des lettres patentes du roy Henry IV données à Fontainebleau le 12 novembre 1604, par lesquelles il accorde aux anciennes écoles d'Amiens 300 l. par an, qui seront délivrées par les receveurs généraux de ses finances. . . . Copie des lettres patentes de Louis XIII données le 11e de septembre 1618, par lesquelles il continue et confirme le don de 300 l. aux PP. Jésuites, et déclare que ladite somme sera payée par le receveur de son domaine à Amiens. . . . Requête à MM. les trésoriers, pour être payé du total de 300 l. sur le domaine, ordonnance et signification. . . . Copie des quittances données au receveur du domaine par le procureur du collège. » XVIIIe s., — etc.

D. 28. (Liasse. — 4 pièces, papier.

1753-1780. — Biens du prieuré de St-Denis. Maisons à Amiens. (Inv., cote R, 1e liasse). — Bail par le P. Jacques de Gosson, recteur, et le P. Guillaume-Jacques Guymoneau, procureur du collège d'Amiens, à Me Nicolas-René Houzé, conseiller du Roi, receveur des tailles en l'élection d'Amiens, d'une maison sise à Amiens, rue Porte-Paris, précédemment occupée par M. du Cardonnoy. 15 mars 1753. — « État dans lequel M. Houzé a pris la maison qu'il occupe. » 1er août 1753. — Bail de ladite maison au même, par le P. Jean-Baptiste Descarreaux, recteur, et le P. Jacques Cahière, procureur du collège d'Amiens. 27 avril 1761. — Bail de ladite maison au même, par l'administration du collège. 7 août 1770. — Id. 28 juillet 1780.

D. 29. (Liasse. — 4 pièces, papier.

1724-1758. — Biens du prieuré de St-Denis, Maisons à Amiens. (Inv., cote R, 2e liasse).— Bail par le P. Jacques de Guenonville, recteur, et le P. Antoine Boutouillie, procureur du collège d'Amiens, à René Deparis, marchand teinturier, d'une maison sise à Amiens, rue Porte-Paris. 26 mai 1724. — Id., par le P. Pierre-Claude de Frey, recteur, et le P. Théodore Ricouart, procureur du collège. 16 novembre 1739. — Id., par le P. François-René d'Ailly, recteur, et le P. Guillaume-Jacques Guymoneau, procureur du collège.

à Louis Paris, teinturier. 18 juillet 1749. — Id., par le P. Charles Regnault, recteur, et le P. Jacques Cahière, procureur. 20 mars 1758.

D. 30. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1720-1762. — Biens du prieuré de St-Denis. Maisons à Amiens. (Inv., cote R, 3e liasse).— Bail par le P. Louis de la Villatte, recteur, et le P. Joseph-Antoine Dumont, procureur du collège d'Amiens, à Jean Buignet, jardinier, du jardin du prieuré de St-Denis et d'une maison y attenant. 7 juin 1820. — Id., par le P. Jacques Desmonts, recteur, et le P. Antoine Boutouillie, procureur. 19 avril 1730. — Id., par le P. Pierre-Claude de Frey, recteur, et le P. Théodore Ricouart, procureur. 3 mars 1739. — Id., par le P. René-François Dailly, recteur, et le P. Guillaume-Jacques Guymoneau, procureur. 11 avril 1749. — Id., par le P. Charles Regnault, recteur, et le P. Jacques Cahière, procureur. 20 mai 1758. — Résiliement dudit bail par François Buignet, jardinier. 20 février 1762, — etc.

D. 31. (Liasse.) — 1 pièce. parchemin, 13, papier.

1702-1753. — Biens du prieuré de St-Denis. Maisons à Amiens. (Inv., cote R, 4e liasse). — Attestation par les lieutenant général de police, maire et échevins d'Amiens, que la maison nouvellement bâtie et occupée par le sieur Picart, prêtre, « scituée en cette ville d'Amiens, rue de l'ancienne porte de Paris, est enfermée dans l'enclos du collège des Pères Jésuites dudit Amiens. » Amiens, 19 août 1702. — Bail de ladite maison. par le P. Jacques de Guenonville, recteur, et le P. Antoine Boutouillie, procureur du collège, à Madeleine Lesénéchal, veuve de René-Mathieu Boisleau, receveur général de l'évêché d'Amiens. 3 juin 1724. — Id., par le P. Claude Gaultier, recteur, et le P. Antoine Boutouillie, procureur. 8 février 1732. — Bail de ladite maison à Me Claude-Louis Vaquette, écuyer, seigneur du Cardonnoy, conseiller au bailliage d'Amiens, par le P. Boutouillie, procureur, autorisé par le P. Jacques Brisson, procureur général de la compagnie de Jésus en la province de France, envoyé par ordre du P. Pierre Frogerais, provincial de ladite compagnie en la province de France, pour terminer le procès auquel a donné lieu le projet de bail de la susdite maison audit Claude-Louis Vacquette, après résiliation du bail précédemment fait avec Madeleine Lesénéchal. 23 avril 1734.— Bail de ladite maison au même, par le P. Joseph-Joachim de Lagranville, recteur, et le P. Théodore Ricouart, procureur. 8 novembre 1642. — Correspondance relative au défaut de paiement du loyer de ladite maison par M. du Cardonnoy. 1751-1753, — etc.

D. 32. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 6, papier (2 imprimées).

1769-1781. — Biens du prieuré de St-Denis. Maisons à Amiens. — Bail par les administrateurs du collège à Marie-Madeleine-Marguerite Lavette, veuve Denisot, boulangère, d'un tènement sis à Amiens, rue Porte-Paris, précédemment loué par le nommé Deparis ; et « Devis d'une grange et autres ouvrages à faire en charpente dans un jardin scise rue des Jésuittes, vers la porte de Paris, appartenant au collège d'Amiens. » 24 février 1769. — Annonce de la mise en adjudication pour le 4 août 1781 de la location dudit tènement, maison et chantier (impr., affiche). — Bail dudit tènement à Augustin Jérosme, marchand de bois à Sains. 4 août 1781. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau d'administration du collège d'Amiens », par laquelle délibération « le bureau, dans la vue de contribuer autant qu'il lui est possible au soulagement des pauvres, a délibéré de cedder l'usage d'une portion de 25 pieds de large sur la rue, à prendre dans le chantier scitué en cette ville rue de la Porte de Paris, appartenant au collège, laquelle portion se réduira à 18 pieds vers l'endroit où se trouvent placées les aisances de la maison qu'occupe M. Houzé, et s'y terminera, pour y faire construire et entretenir par la charité publique tels bâtimens qui seront jugés nécessaires par le bureau de l'administration générale des pauvres, pour une école de filature en faveur des pauvres filles de cette ville, tant que cette école pourra subsister. » 12 octobre 1781. — Annonce de la mise en adjudication de la location desdits chantier et maison pour le 4 juin 1790 (impr. affiche), — etc.

D. 33. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1772-1777. — Biens du prieuré de St-Denis. Maisons à Amiens. — Bail par l'administration du collège à Messire Nicolas Sarrebouse de Pontleroy, brigadier des armées du Roi, directeur des fortifications de Picardie et Soissonnais, d'une maison en construction, appartenant audit collège, sise rue Porte-Paris à Amiens. 14 novembre 1772.— Id., à Louis-Joseph Deu, écuyer, seigneur de Perthes et autres lieux, directeur général des fermes du Roi à Amiens. 25 février 1777. — « Devis estimatif des ouvrages et réparations à faire à la maison

appartenant au collège d'Amiens, cy-devant occupée par M. de Pontleroy. » 26 février 1777, — etc.

D. 34. (Liasse. — 1 pièce, parchemin, 15, papier 1 imprimée.)

1618-1773. — Biens du prieuré de St-Denis. Cimetière St-Denis. (Inv., cote S). — « Extrait du registre de Claude Bazin, sergent royal au bailliage d'Amiens », bail par le P. Marguerin Hernier, procureur du collège, à Jean Dufeu, maître sueur de vieil, du droit de faire les fosses au cimetière St-Denis. 5 octobre 1618. — Id. 20 juin 1621. — Id., à Marc Merel, jardinier. 10 septembre 1622. — Id., par frère Martin Clément, procureur du collège, à François Pollet, maître maçon. 15 février 1646. — Id., par le P. Nicolas Cerpeau, procureur du collège, à Mᵉ Michel Paré, prêtre, trésorier de la chapelle St-Jacques au cimetière St-Denis. 8 février 1653. — Id., par le P. Julien Piérière, procureur du collège, à Jean Lhomme, maître maçon. 17 janvier 1660. — Id., par le P. Charles Castellet, procureur du collège, à noble homme Nicolas Hémart, seigneur de Breviller, échevin, administrateur de la fabrique St-Jacques au cimetière St-Denis. 25 juin 1669. — Id., par le P. Thomas Gouil, procureur du collège, à Mᵉ François Cornet, administrateur de ladite fabrique. 9 décembre 1684. — Id., par le P. Louis de la Villatte, recteur, et le P. Joseph-Antoine Dumont, procureur du collège, à Pierre Delhomé, fossoyeur. 28 janvier 1718. — Id., par le P. Jacques Desmont, recteur, et le P. Antoine Boutouille, procureur du collège. 31 mars 1728. — Id., par le P. André Gouget, recteur, et le P. Théodore Ricouart, procureur du collège, à Marguerite Caron, veuve dudit Lhommé, et à Jean-Charles Lhommé, son fils. 20 mars 1737. — Id., par le P. René-François Dailly, recteur, et le P. Guillaume-Jacques Guymonneau, procureur du collège, à Jean-Charles Lhommé, fossoyeur. 27 mars 1750. — Id., par le P. Jacques Degosson, recteur, et le P. Guymoneau, procureur du collège, à Alexis Coutellier, maître coutelier. 25 mars 1755. — Id., par Jean-Baptiste Roger fils, économe sequestre des biens et revenus du collège, à François Normand, bourgeois d'Amiens. 9 novembre 1760. — « Règlement pour le droit d'inhumation dans l'église, cloîtres et préau du cimetière de St-Denis. » 1 février 1773 (impr. affiche), — etc.

D. 35. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 19, papier.

1661-1678. — Biens du prieuré de St-Denis. Cimetière de St-Denis. (Inv., cote T, 1ᵉ liasse). — Requête des Jésuites aux premier et échevins d'Amiens, demandant l'autorisation d'ajouter à leur église du prieuré de St-Denis une chapelle de Notre-Dame répondant à celle qu'ils ont bâtie sur leur jardin, considéré, entre autres choses, que leur église « se trouve dans une absolue nécessité de cet agrandissement, ne pouvant contenir chaque jour le nombre des escoliers qui la remplissent, au temps qu'ils doivent entendre la messe, chaque dimanche la multitude des auditeurs qui se présentent pour assister au sermon, et chaque feste solennelle, la foule du peuple qui s'y assemblent pour faire ses dévotions,..... que ce qu'ils demandent n'est que le bout d'un cloistre commencé depuis cent ans, et qui, selon toute apparence, tombera plustost de vieillesse, que les temps ne permetteront de l'achever; quand il y auroit quelque espérance de continuer l'ouvrage commancé, lesdits pères vous prient de considérer, Messieurs, que ce qu'ils demandent ne déparera point ledit cloistre, et qu'au contraire il en augmentera la symmétrie, faisant que leur église responde à celle de St-Jacques », promettant en outre de s'arranger avec les particuliers intéressés aux sépultures qui peuvent s'y trouver » v. 1664. — Mots ajoutés de la main de M. de Bar à une expédition de la précédente requête, pour en appuyer le contenu auprès des premier et échevins d'Amiens. Amiens, 21 février 1664. — Extrait d'une délibération de l'échevinage d'Amiens, autorisant la construction de ladite chapelle, à la charge de faire faire « deux portes aux deux bouts de ladite chappelle, pour le passage des processions quy se font èsdits cloistres, et de faire mettre sur lesdictes portes au dehors les mesmes armes de la ville quy sont sur les arcades dudict cloistre, et encore à la charge que les familles qui ont eu leurs sépultures en cest endroit, l'auront de mesme, et avecq la mesme liberté, dans ladicte chapelle, par Messieurs les curés de la congrégation des paroisses de leurs demeures, et que le présent acte sera incéré dans une plaque de cuivre quy sera attachée à ung pillier de ladicte chappelle. » 22 février 1664. — Autorisation donnée par l'évêque d'Amiens à la construction de ladite chapelle. Amiens, 30 avril 1664. — Id., par les présidents trésoriers de France à Amiens. 2 mai 1664. — Arrêt du conseil privé qui autorise la construction de ladite chapelle. Paris, 9 mai 1664. — « Requeste du chapitre (aux requêtes du palais), pour empêcher de bâtir la chapelle de la Vierge », exposant, entre autres choses, que « les Jésuites qui ont leur esglise dudict prieuré de St-Denis joignant et contigüe audict cimetière, s'advisèrent, au commencement du mois de febvrier dernier,

de faire publier au prosne des parroisses de ladicte ville, mesme à la prédication de la cathédralle, qu'ils avoient dessein de prendre une partie des susdicts cloistres et charniers dudict cimetière, pour accroistre leurdicte esglise et y fairequelques chappelles, affin que ceux qui y pouroient avoir quelque intérest eussent à le déclarer ; en conséquence de quoi, et sur la confirmation que les supplians eurent de ce mesme dessein, par l'advis qui leur fut porté le 18 dudict mois de febvrier par le greffier de l'hostel-de-ville dudict Amiens, qu'on y prétendoit faire le lendemain, 19 dudict mois, une assemblée publique de tous les corps, pour mettre cest affaire en délibération, lesdits supplians y envoièrent leurs depputés, quy se transportèrent audict hostel, pour y former empeschement et en desduire leurs moiens ; mais comme elle ne se faisoit que par complot avecq quelques gens du conseil de ville affidés desdits Jésuites qui prévirent bien, dès l'abord, que leur proposition seroit rebuttée, comme estant directement contraire au bien publicq, ils firent dire par le premier et eschevins auxdits depputés desdits supplians que, quelque convocation qui leur en eust esté signiffiée, il n'y auroit pourtant poinct d'assemblée, de laquelle response lesdits depputés desdits supplians prirent acte par-devant notaires, au préjudice de quoi, lesdits Jésuites prétendent, suivant que les supplians en sont advertis, avoir obtenu desdits particuliers leurs affidés, quoique gens sans pouvoir, la concession d'une partie dudit cimetière et permission d'y faire bastir des chappelles, ce qu'ils s'efforcent d'exécuter, contre le bien et intérest publicq et des supplians.» 15 mai 1664. — « Requeste présentée (par les Jésuites) à MM. les doien, chanoines et chapitre d'Amiens, qui n'ont rien résolu, à cause de la division qui étoit entre eux.» — Arrêt du Conseil privé qui ordonne l'exécution de celui du 9 mai 1664, et en conséquence, que la chapelle de la Vierge sera bâtie, nonobstant l'opposition des chanoines de la cathédrale, de la communauté des curés d'Amiens et des chapelains de St-Jacques. 17 juin 1664. — Lettre de M. Doëssy, au P. recteur des Jésuites, lui marquant que, « aiant appris des marguilliers de notre paroisse de St-Jacque que la procession qui s'est faicte de tout temps le lendemain de la feste de ce saint n'avoit pas esté mise au nombre de celles pour lesquelles vous faictes ouverture de vostre église pour luy donner le passage, je prens la liberté de vous en supplier, et vous asseurer que ce n'est pas une dévotion nouvelle que cette procession, mais aussi ancienne que la paroisse mesme. Je n'en sçais pourtant pas bien l'origine ni la cause, si ce n'est parce que l'église du cimetière St-Denis a aussi St Jacque pour patron, qui, asseurément, fera reproche quelque jour à Mons. Roussel, qui, quoyque de sa paroise, l'a oublié dans le traicté qu'il a faict avecq vous. J'espère, mon révérend père, que vous ne le traicterés pas plus mal que les autres saints. » 1668. — Sommation aux Jésuites, à la requête des curé et marguilliers de la paroisse St-Jacques, d'ouvrir les portes de leur chapelle pour le passage de la procession de ladite paroisse. 26 juillet 1669. — Refus par les Jésuites d'ouvrir lesdites portes. 9 août 1670. — Taxe de 50 l. à payer par les Jésuites d'Amiens, pour le terrain de ladite chapelle. 28 juin 1678. — Ordonnance de décharge de ladite taxe, par le bailliage d'Amiens. 8 août 1678, — etc.

D. 36. (Liasse.) — 19 pièces, papier (1 imprimée).

1613-1653. — Biens du prieuré de St-Denis. Cimetière St-Denis. (Inv., cote T, 2e liasse). — « Employ de 1,100 l. baillé par M. le Roy à Messieurs de la ville, en rente. » 17 septembre 1613.— Requête des Jésuites au bailliage d'Amiens, exposant qu'il leur appartient, comme faisant partie de l'ancien domaine et enclos du prieuré de St-Denis, une portion de terre le long du cimetière St-Denis, sur la rue Porte-Paris, provenant de l'ancien domaine et enclos du prieuré de St-Denis, et où, avant l'agrandissement du cimetière, on avait coutume de tenir les plaids de la justice temporelle dudit prieuré, et revendiquant la propriété de maisons construites sans leur consentement sur ledit terrain. 25 novembre 1621. — « Lettres patentes des roys Louis XIII, d'heureuse mémoire, et Louis XIV, à présent régnant, contenant évocation générale et rétention au conseil privé de tous les différens concernant les unions des bénéfices aux maisons et collèges des Pères Jésuites de ce royaume, circonstances et dépendances, pour y estre définitivement jugés et terminés, avec deffences à tous autres juges d'en connoistre. » Paris, 13 décembre 1633, et 11 mai 1655 (impr., 1 p. in-fol.). — « Règlement de MM. les échevins, pour le salaire des fosses du cimetière St-Denis. » 29 avril 1638. — Id., 1er mars 1653. — Requête au bailliage d'Amiens par Me Pierre Coullon, curé de St-Remy, se plaignant de ce que les Jésuites refusent de le laisser entrer dans la portion de leur église prise sur le cimetière St-Denis, pour y procéder à une inhumation. 13 février 1673. — Requête des Jésuites à l'evêque d'Amiens au sujet de la censive d'une maison occupée par un nommé Buignet dit Blond. XVIIIe s. — Apposition de

scellés dans ladite maison. 21 octobre 1718. — etc.

D. 37. (Liasse.) — 10 pièces, papier (1 imprimée).

1626-1760. — Biens du prieuré de St Denis. Cimetière St Denis. (Inv., cote T, 3e liasse.) — Procès-verbal de mesurage et bornage d'une portion du cimetière St-Denis, « à prendre au poinct millieu de deux images, l'une portant l'effigie de St Jacques et l'autre St Denis, qui sont à quatre dois ou environ l'une près de l'autre, et qui sont au costé de l'orient, celle de St Jacques estant du costé de la chapelle de St-Jacques, et celle de St Denis du costé de l'église des pères Jésuites, pour aller et tirer à droicte ligne à deux autres images qui sont à l'autre murail du cloistre, estant du costé de l'occident, l'une de St Jacques, qui est aussy du costé de la chapelle de St-Jacques, et l'autre de St Denis, qui est du costé de ladicte église des pères Jésuites, entre lesquelles deux imaiges y a ung Ecce Homo, au bas duquel et au poinct millieu desdictes deux imaiges y a ung pillier rond. » 12 mars 1626. — Procès-verbal relatif à la contestation entre les Jésuites et les propriétaires de maisons sur un terrain prétendu provenir du prieuré de St-Denis. 12 mars 1626. — Mémoire sur le prieuré de St-Denis. XVIIe s. — « Etat de tous les fosses qui ont esté usurpé aux térains des révérends Jesuistes. » XVIIIe s. — « Procès-verbal qui constate les limites du cimetière St-Denis, pour la portion du collège. » 5 juillet 1757. — Notes concernant le cimetière St-Denis écrites au dos d'une thèse sur le sacrement de pénitence, qui doit être soutenue au collège des Jésuites d'Amiens par Louis Foursy, d'Albert, le 10 mai 1754 (impr. affiche), — etc.

D. 38. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1490-XVIIIe s. — Biens du prieuré de St-Denis. Cimetière de St-Denis. (Inv., cote T, 4e liasse). — Extraits de titres de 1490 à 1668 relatifs au cimetière St-Denis. XVIIe s. — « Mémoire touchant la contestation entre la maison de ville et le collège, au sujet du cimetière de St-Denis. » XVIIe s. — Mémoire sur le droit de faire les fosses au cimetière St-Denis. XVIIIe s. — « Mémoire pour constater le droit du collège sur la portion du cimetière St-Denis faisant partie du chef-lieu du prieuré de St-Denis uni au collège. » XVIIIe s. — Réponses à un questionnaire relatif au cimetière St-Denis. XVIIIe s.

D. 39. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 11 papier.

1443-1683. — Biens du prieuré de St-Denis. Cimetière St-Denis. (Inv., cote T, 5e liasse.) — Consentement donné par frère Léonard de St-Fuscien, prieur de St-Denis, à la nomination faite par l'échevinage d'Amiens de Jean Tricot, en qualité de fossoyeur dudit cimetière. Amiens, 12 septembre 1443. Traces de trois sceaux. — Id. de Colart Mourin. Amiens, 21 février 1457. Traces de trois sceaux. — Id. du même, par frère Antoine de Mercher, prieur dudit prieuré, successeur de frère Léonard de St-Fuscien, depuis 1482. Amiens, 26 avril 1490. Traces de trois sceaux. — Certificat par Jean Le Senne, procureur et conseiller au bailliage, que les lettres de lui données en qualité de lieutenant du prévôt de Beauvoisis, sont scellées de son sceau. Amiens, 26 avril 1490. Traces de trois sceaux. — « Teneur des lettres d'amortissement accordées par le Roy aux religieux de l'abbaye de Marmoutier lès Tours, pour tous les biens d'eux dépendant. » St-Germain en Laye, novembre 1522 (copie du XVIIe s.). — « Pouvoir de Marcq Mérel, jardinier, pour faire les fosses sur le prieuré de St-Denis d'Amiens. » 9 septembre 1622. — « Extraict du registre aux délibérations d'eschevinage de la ville d'Amyens » ; exemption de garde à François Pollet, fossoyeur du cimetière St-Denis. 23 février 1615. — « Extraict du registre aux délibérations d'eschevinage de la ville d'Amiens », sur la requête des Jésuites, portant défenses au fossoyeur du cimetière St-Denis de piquer ni de fossoyer en la partie dudit cimetière qui dépend du prieuré de St-Denis, sans l'autorisation desdits Jésuites. 2 janvier 1662. — Sentence du présidial d'Amiens qui condamne Antoine Quignon à payer 12 l., pour prix d'un orme qu'il avait abattu au cimetière St-Denis. Amiens. 25 mai 1683. — etc.

D. 40. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 2 papier.

1372-1579. — Biens du prieuré de St-Denis. Cimetière St-Denis. (Inv., cote T, 6e liasse.) — Accord entre frère Denis Large, prieur de St-Denis, et Jean Lenormant, l'aîné, bourgeois d'Amiens, au sujet d'un drap d'or que ledit Lenormant avait mis sur le corps de damoiselle Marguerite de St-Fuscien, sa femme, enterrée au cimetière St-Denis, « lequel drap qui avoit esté pris par icelluy Jehan qui avoit fait faire une chasuble, l'occupoit et détenoit, combien que à moy et à mon église soit et appartiengne de mon droit »,

accordé que ladite chasuble appartiendra au prieuré de St-Denis, sans pouvoir être aliénée, à condition de la prêter audit Jean pendant sa vie seulement, les jours des cinq vigiles Notre-Dame, de Pâques, Ascension, Pentecôte, Trinité, St-Sacrement, St-Remy, Toussaint et Noël, pour être célébré avec ladite chasuble en l'église St-Remy. Février 1372-73. Traces de deux sceaux. — Sentence du commissaire, gardien et conservateur général des maîtres, régents et écoliers de l'université de Paris, entre Pierre de Maisse, prieur de St-Denis à Amiens, écolier étudiant en l'université de Paris, et divers particuliers, relativement à un frêne abattu dans le cimetière St-Denis. 5 novembre 1432. Traces de sceau. — Reconnaissance par les maïeur, prévôt et échevins d'Amiens « que, du gré, consentement et permission de vénérable et religieuse personne Charles de St-Fuscien, prieur du prioré St-Denis en ceste ville d'Amyens, nous avons faict commencher à construire et édiffier au chimetière de ceste ville appellé communément le chimetière St-Denis, ung cloistre qui se commenche au grand carnier joignant le jardin et pourprins dudict carnier, et fini au cloistre respondant sur la rue et chaussée, que on dict de Noion. » Amiens, 2 mars 1540-41. Traces de sceau. — Id., pour la partie du cloître « qui se commenche au grand carnier joingnant le jardin et pourprins dudict prioré, en tirant à la chappelle d'icelluy prioré. » Amiens, 2 septembre 1543. — Constatation, de ce que Philippe de Mortreux, menuisier à Amiens, abusait de la permission à lui accordée de travailler dans les cloîtres St-Denis, aux chaires de la chapelle St-Jacques, pour y faire des lits et des tables. Amiens, 17 juillet 1551. — Visite par Robert et Pierre Morel, maîtres maçons, des cloîtres du cimetière St-Denis, « pour sçavoir et congnoistre sy commodément l'on pourra faire et achever le cloistre d'icelluy cimetière du costé dudict prieuré, tant le long du jardin que de la chappelle, sur toute la longueur dudict cimetière. » 29 avril 1570, — etc.

D. 11. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 1 papier. [illegible]

1593. — Biens du prieuré de St-Denis. Cimetière St-Denis. — Fondation de deux obits en la chapelle St-Jacques au cimetière St-Denis, en exécution du testament de damoiselle Marie Bocquet, veuve de Pierre Pièce, bourgeois et apothicaire à Amiens. Amiens, 14 juillet 1593 (copie collationnée du 16 juillet 1675.) — Plan sur parchemin du prieuré de St-Denis. XVII[e] s.

D. 12. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1781-1790. — Biens du prieuré de St-Denis. Chapelle Notre-Dame de Bon-Secours. — Opposition par le principal du collège à ce que Jean-Baptiste-Joseph Deligne, gardien des chapelles d'Hénencourt et de Notre-Dame de Bon-Secours au cimetière St-Denis, se dessaisisse des clefs desdites chapelles. 21 juin 1781. — Opposition par le principal au projet par les maire et échevins d'Amiens de mettre en ferme les cueillettes de la chapelle de N.-D. de Bon-Secours. 21 juin 1781. — Procès-verbal d'apposition de cadenas aux troncs de ladite chapelle. 21 juin 1781. — Lettre des officiers municipaux d'Amiens au bureau du collège, en réponse à ladite opposition, le priant « d'être bien persuadés, Messieurs, que nous n'avons jamais eu et n'aurons jamais l'intention de nuire aux droits du collège, ni d'entreprendre sur ce qui lui appartient, nous agirions contre l'ordre naturel des choses ; ce que la cité a consacré à l'éducation de la jeunesse est naturellement et essentiellement sous la protection des représentants de la cité. Nous n'entrerons pas dans la discussion des titres énoncés dans la signification : il est un moyen sûr de les apprécier et de les comparer à ceux de la ville, c'est de nous en rapporter de part et d'autre au sentiment des deux juriconsultes qui sont en même tems les conseils du collège et de la ville. Ce parti digne de deux administrations qui ne cherchent que la vérité et la paix vous sera sûrement aussi agréable qu'à nous. Nous nous bornerons seulement à vous faire part des motifs qui ont déterminé la démarche contre laquelle vous avez cru devoir réclamer. M. l'évecque, dont le zèle pour les pauvres est toujours agissant, avoit pensé qu'il seroit digne de la religion et de la charité de faire tourner au soulagement des pauvres le concours de dévotion établi dans la chapelle en question : nous avons adopté cette idée bienfaisante. Cette chapelle a été établie originairement par les soins de l'administrateur du cimetière, le produit des troncs a toujours été perçu par cet administrateur, il a toujours tiré profit aussi des cierges que l'on fait brûler devant l'autel de cette chapelle, ses comptes en font foi. C'étoit seulement ce dernier objet, et non le produit des troncs qu'il s'agissoit d'ad-[illegible] les vues charitables [illegible] : notre délibération portoit expressément, ainsi que notre affiche imprimée, que ce produit seroit appliqué au soulagement des pauvres, et, par une disposition expresse de notre délibération, à l'amélioration d'une

filature récemment établie par les soins du bureau de charité. Vous penserez sûrement, Messieurs, qu'en agissant d'après les idées dont nous venons de vous rendre compte, nous étions bien éloignés de croire que nous portions préjudice à vos droits ; ces droits sont aussi les nôtres, puisque nous sommes, ainsi que nous l'avons dit, vos associés dans l'administration du collège ; nous n'avons jamais voulu y nuire. » Amiens, 2 juillet 1781. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau d'administration du collège », arrêtant que les officiers municipaux seraient priés de remettre au bureau les clefs des troncs de ladite chapelle, lesquels troncs seraient vidés le lendemain. 6 juillet 1781. — « Sommation à la ville, pour l'ouverture des tronc en la chapelle Notre-Dame de Bon-Secours à St-Denis.» 6 juillet 1781. — Procès-verbal d'ouverture des deux troncs de ladite chapelle. 7 juillet 1781. — Lettre des officiers municipaux d'Amiens aux administrateurs du collège, leur marquant leur étonnement sur la rigueur avec laquelle ils poursuivent ladite affaire et leur protestant de leurs intentions conciliantes, leur observant, entre autres choses, qu'ils n'ont jamais eu intention d'entreprendre sur les droits du collège, que « nous nous étions flatés que vous reconnoitriez la droiture de nos intentions, et que vous adopteriez nos vues de conciliation, ou au moins que vous daigneriez nous instruire de vos dispositions, et c'est, Messieurs, une nouvelle signification, nous ne pouvons trop le répéter et nous en plaindre, qui a été la réponse à cette lettre..... Ces procédures entre vous et nous étaient donc superflues, il ne falloit que des procédés. » Ils veulent cependant persister dans la voie amiable où ils se sont engagés, et ils ont remis entre les mains de M. Boistel, l'un des conseils du bureau du collège, les pièces qui pouvaient servir à éclairer l'affaire. « Le résultat de son examen a été favorable au collège ; il n'en a point fallu davantage pour nous décider, et nous n'avons pas cru devoir recourir à un nouvel examen, parce que notre intention étoit de faire prévaloir le collège, s'il étoit en notre pouvoir de le faire ;.... nous vous dirons plus, c'est que la remise des clefs a été faite sans aucun examen préalable, parce que nous avons pensé, et avec raison, que le dépôt étoit aussi assuré entre vos mains qu'entre les nôtres, et qu'il était préférable à tous égards que vous l'eussiez sans droit, plutôt que de nous livrer à l'éclat scandaleux de l'opposition.... Ce n'étoit ni pour le profit de la ville, ni pour celui de la fabrique de St-Denis que nous avions mis en adjudication la chapelle en question : notre affiche imprimée annonçoit publiquement que ce produit étoit consacré au soulagement des pauvres ; nous n'aspirions qu'à l'honneur de seconder en cette occasion le zèle et la charité du digne et respectable prélat qui préside à vos séances ; au moyen de notre abandon que vous pouvez consigner dans vos archives en faisant registre de cette lettre qui n'a d'autre objet que de reconnoître les droits du collège sur cette chapelle et sur les produits qui en résultent, vous devenés les maîtres absolus de suivre les vues bienfaisantes de M. l'évecque ; nous le désirons pour le bien des pauvres, pour l'honneur de votre administration et pour la satisfaction du prélat charitable qui nous en avoit fait la proposition. Peu nous importe que le bien soit fait par d'autres que par nous, il nous restera la satisfaction intérieure d'avoir voulu le faire, et notre erreur sur le moien nous devient par là infiniment précieuse.» Amiens, 20 juillet 1781. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau d'administration du collège d'Amiens », relativement à ladite affaire et à l'administration de la chapelle N. D. de Bon-Secours. 20 juillet 1781.—Extrait du procès-verbal de visite du mobilier de la chapelle N. D. de Bon-Secours par les officiers du collège : bijoux, ex-voto, tableaux, etc., notamment « six flambeaux d'argent achés avec les bobéches et les foureaux d'omale verte,.... un grand tableau représentant St Antoine de Padoue. » 7 juillet 1781. — Bail de ladite chapelle à Étienne-Joseph Deligne par le bureau d'administration du collège. Amiens, 20 juillet 1781. – Procès-verbal d'ouverture des troncs de ladite chapelle. 7 juillet 1781. — Id. 4 mai 1782.— Id. 20 janvier 1783. — Id. 18 août 1783. — Id. 10 mars 1784. — Id. 31 juillet 1784. — Id. 17 mai 1785. — Id. 5 décembre 1785. — Id. 7 août 1786. — Id. 19 août 1788. — Id. 22 septembre 1788. — Id. 3 novembre 1789. — Id. 10 août 1790, — etc.

D. 43. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 1, papier.

1431-1756. — Biens du prieuré de St-Denis. Argœuves. (Inv., cote V.) — Sentence du bailliage d'Amiens relative à une redevance d'un muids de seigle par an que Colart de Tramecourt, seigneur d'Argœuves refusait de payer au prieuré de St-Denis. Amiens, 1er avril 1431 32. Traces de sceau. — Assignation de Me Antoine Séneschal, seigneur d'Argœuves, au bailliage d'Amiens, pour le fait de ladite redevance qu'il refuse de payer. Amiens, 3 avril 1548/49 (?) Traces de sceau. – « Extraict du registre du bailliage d'Amiens » relativement à ladite affaire. 10 juillet 1549. — Sentence par laquelle le sieur de Vienviller

est condamné à payer au prieur de St-Denis un muids de seigle en sa terre d'Argœuves. Amiens, 31 mars 1628. — Sentence du bailliage d'Amiens, qui condamne Jean de Belloy, chevalier, sieur du Pont-de-Metz et d'Argœuves, à payer aux Jésuites du collège d'Amiens ladite redevance. 7 juin 1630. — Reconnaissance par François-Pantaléon Go.guette, seigneur d'Argœuves, du Bus, Lannoy et autres lieux, que la terre et seigneurie d'Argœuves à lui vendue par les héritiers de Louis Roussel, est tenue envers le collège des Jésuites d'Amiens d'une redevance annuelle d'un muid de seigle. 16 août 1756.

D. 44. (Liasse.)— 7 pièces, parchemin, 14, papier.

1365-1682.—Biens du prieuré de St-Denis. Bégueudet. (Inv., cote X.) — Sentence de l'official d'Amiens, qui condamne Adam de Busguedet et ses successeurs, seigneurs dudit Busguedet à payer chaque année au prieur de St-Denis des Prés à Amiens, deux setiers de blé, mesure du lieu. Vendredi après le dimanche où on chante *Circumdederunt me* 1364 (11 février 1365). Traces de sceau. — Sentence de l'official d'Amiens sur le même objet. Dimanche où on chante *Misericordia Domini* (23 avril) 1368. Traces de sceau. .— Aveu des précédents titres par Morlet Dubos, chevalier, seigneur de Raincheval et du Busguedet. Amiens. 1er mars 1436/37. Traces de sceau. — Acte par lequel Jean Daveline, laboureur à Pierregot, fermier de noble homme Antoine Scorion, sieur de Bégueudet, conseiller du Roi et magistrat au bailliage d'Amiens, reconnait devoir, entre autres choses, audit titre, payer chaque année au prieur de St-Denis une redevance de deux setiers de blé. Amiens, 17 février 1606. — Sentence du bailliage, qui condamne Antoine Vaillant, tuteur des enfants de feu Antoine Scourion, sieur de Bégueudet, à payer ladite redevance aux Jésuites du collège d'Amiens. Amiens, 30 mars 1626. Traces de sceau. — Pièces de procédure relatives à ladite affaire, — etc.

D. 45. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin, 14, papier.

1180-1789. — Biens du prieuré de St-Denis. Septenville. (Inv., cote Y.) — Cession par l'abbaye de Marmoutiers de la dîme de Septenville à l'abbaye de St-Jean d'Amiens. Présents Adam, abbé de St-Josse-au-Bois, avec ses chanoines Enguerrand et Jean, Jean, abbé de St-Just, Hugues de St-Laurent, Simon, prieur d'Épécamps, Gautier, doyen de Vignacourt. 1161 (copie collationnée, extraite du cartulaire de St-Jean d'Amiens, du 19 septembre 1651.) — Concession par Fulcodius, prieur, et Martin, Richard, Grimaud, moines du prieuré de St-Denis, aux chanoines de St-Laurent au Bois « in parrochia de Drouvilla..... curtem unam et capellam, ad usus fratrum absque cymiterio, et nutrituram bestiarum suarum... statutum est etiam inter eos, ut si in territorio de Sattenvilla, de Drouvilla, de Pierregort, de Wolpi, de Moiliens, prædicti canonici in carruca sua laboraverint, monachi in eisdem locis de labore canonicorum decimam suam ex integro et absque aliqua contradictione recipiant. » Témoins, Raoul, doyen, Guérin, prévôt, Raoul et Simon, archidiacres, Foulques, chantre, Aleaume, prêtre, Germond, sous-diacre, Gigomar, abbé de St-Fuscien, Thibaut, abbé de St-Martin, Jean, moine. Sans date. Délivré par Thierry, évêque d'Amiens (1144-1164). (Copie collationnée extraite du trésor de l'abbaye de Marmoutiers, du 18 janvier 1644.) — Acte par lequel Mathieu, chevalier de « Settanvel », reconnaît au prieuré de St-Denis la dîme dudit lieu de « Settanvel » ; témoins Évrard, Robert, Jean, Gautier et Isabelle, enfants dudit Mathieu ; Raoul, archidiacre de Ponthieu ; Me Geoffroy, Me Guillaume, André, prieur de St-Denis, Barthélemy et Geoffroy, moines, Bernard de Varrant, Guibert, doyen, Renaud, maïeur, Manassé. Robert, chancelier. 1180 (extrait du trésor de l'abbaye de Marmoutier, du 18 janvier 1644) — Acte par lequel l'abbé de N.-D. de Breteuil, au diocèse de Beauvais, reconnaît que le prieuré de St-Denis à Amiens doit recevoir sur celui de Courcelles six setiers de blé par an. 1366 (extrait du trésor de l'abbaye de Marmoutier, du 18 janvier 1644.)— Commission en forme de complainte pour raison de 15 muids de grain dus par les abbé et religieux de St-Jean à cause de leur cense au terroir de Septenville. Amiens, 31 décembre 1555. — Pièces de procédure relatives à ladite redevance. — Vente d'un muids de blé sur ladite redevance, pour satisfaire à la cotisation dudit prieuré dans la somme de 14,185 écus à laquelle le diocèse d'Amiens avait été taxé pour sa part de l'aliénation du temporel des ecclésiastiques accordée au Roi par les bulles du 30 janvier 1586. Amiens, 31 janvier 1602. — « Sentence de M. le bailly d'Amyens en faveur du collège, pour la rente de Septenville. » Amiens, 31 octobre 1642. — Traité entre le P. Pierre-Jacques Benoise, recteur, et le P. Nicolas Carpeau, procureur du collège d'Amiens, d'une part, et les fermiers de Septenville, de l'autre, relativement à ladite redevance, « attendu les pertes de leurs grains, et que

la meilleure partye des terres n'avoient peu estre labourées, par l'empeschement des gens de guerre et autres raisons. » Amiens, 7 mars 1653. — Sentence du bailliage d'Amiens au sujet de ladite redevance. 11 mai 1661. — Baux de ladite redevance. — « Mémoire pour le collège », et consultation de MM. Boistel et Boullet de Varennes, au sujet d'une reconnaissance réclamée par le seigneur de Septenville pour ladite redevance. Amiens, 4 novembre 1789, — etc.

D. 46 (Liasse. — 2 pièces, parchemin.

1148-1612. — Biens du prieuré de St-Denis. Daours. (Inv., cote Z.) — Donation par-devant l'évêque d'Amiens, de trois muids de froment par an sur les moulins de Daours, au « monasterio beati Dionisii in Prato Ambianensi », par « Gerardus de Durs, vir illustris, in extremis positus, concedente sua uxore Beatrice. Renaldo etiam de Domno Medardo avunculo ejus, presente et laudante » ; témoins : Raoul, doyen, Guérin, prévôt, Raoul et Simon, archidiacres, Foulques, chantre, Achard, Roger, prêtres, Raoul, Dodomanus, diacres, Guermond, Thibaud, sous-diacres, Renaud de Domart, Raoul Delfins. 1148. Traces de sceau. — « Sentance pour le retraict de deux muis de bled sur l'Hostel-Dieu et des champars sur 44 journaux de terre au faubourg de Beauvais, contre le sieur Marchant, pour le prieur de St-Denis. » 27 mars 1612.

D. 47. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin, 19 papier (1 imprimée. 5 plans.)

1363-1782. — Biens du prieuré de St-Denis. Cardonnette, Allonville, Beauvoir, etc. (Inv., cote A 2.) — Saisine à Jean Le Sene, demeurant à Amiens, d'un fief sis à Cardonnette, ayant appartenu à feu Robert du Cange, et tenu du sire de Picquigny. 20 octobre 1363. Traces de cinq sceaux. — Approbation et confirmation de ladite saisine par Jean Demante, bailli de Picquigny. 22 octobre 1363. Traces de sceau. — Aveu par Henri de Bonneuil à Raoul de Rainneval, seigneur de Picquigny. 23 novembre 1363. Copie collationnée du 22 avril 1624. — Vente par Jeanne Le Secque, veuve de Robert, à Adam du Conquet, curé de Rainneville, d'un fief en deux manoirs sis audit Rainneville. 15 janvier 1376/77. Traces de trois sceaux. — « Extraict d'un registre intitulé Estat et déclaration de ce quy a été vendu et aliéné par-devant le bailly d'Amiens..... par les bénéficiers de ce royaume », etc. « Copie de l'adjudication de la cense de Beauvoir, paroisse de Rayneville, à la charge des censives et dixmes qui sont deues au prieuré de St-Denis. » 23 mai 1565 (expédition du 13 juillet 1655. — « Déclaration des terres du domaine du prieuré de St-Denis uny au collège de la Compagnie de Jésus estably en cette ville d'Amiens, situées au village de la Cardonnette, près d'Allonville. » 23 novembre 1657. — Saisine à Eustache Debroye, maître fourbisseur à Amiens, de cinq quartiers de terre « tenans d'un costé à la vefve Charle Henebert, d'autre costé à Mathias Vuier, d'un bout, aux terres de la ferme de Beauvoir l'Abbaye, et d'autre bout aux hayes dudict Cardonnette. » 15 février 1658. — Sentence du bailliage d'Amiens, faisant défenses à Me Pierre Cagnart, vicaire de Cardonnette, de percevoir la dîme sur les terres appartenant aux Jésuites du collège d'Amiens, 28 juillet 1666. — « Adveu et déclaration des terres que les pères Jésuites occupent en qualité de prieurs de St-Denis, et qui sont situées et assises au terroir de Cardonnette », etc. Pont, 14 août 1685 (expédition du 27 novembre 1730.) — Aveu par le P. Jean-Jacques Collin, procureur du collège, à Louis de Gomer, chevalier, seigneur d'Inneville, châtelain de Daours, seigneur de Vequemont, Hallonville et Bussy, commandant pour le Roi en la citadelle d'Amiens, de deux pièces de terre, la première dite le Camps de Bellande au terroir d'Allonville, l'autre sise au terroir de Cardonnette 19 juillet 1700. — « Carte II des terres du collège d'Amiens situées à Cardonnette, divisées et bornées suivant la jouissance des fermiers en 1780. » — Carte III, id. — « Bail de la dixme de Cardonnette à Me Nicolas-François Leblond, curé dudit lieu. » 1er décembre 1781. — Témoignage par Jean-François Boury, arpenteur royal à la Cardonnette, relativement à un droit foncier dû au seigneur de Cardonnette et au chapitre de Picquigny, sur plusieurs pièces de terre du terroir de Cardonnette. 26 novembre 1782. — « Mémoire des religieux de l'abbaye de St-Pierre de Corbie contre les RR. PP. Jésuites d'Amiens. » XVIIIe s. — « Mémoire des Pères Jésuites du collège d'Amiens contre les RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de Corbie, au sujet d'une pièce de terre située au terroir de Cardonnette. » XVIIIe s. — Plans de ladite pièce de terre. XVIIIe s. — Plan de terrains appartenant au collège d'Amiens, situés le long du chemin de St-Gratien à Rainneville, et notamment d'une pièce de pré appelée Longue Roye, près de la terre de Beauvoir appartenant à l'abbaye de Corbie. XVIIIe s.. — etc.

D. 48. (Liasse. — 1 pièce, parchemin, 14, papier.

1686-1687. — Biens du prieuré de St-Denis. Cardonnette. (Inv., cote A 2.) — Lettre du P. G. de Roziers, à un autre religieux de la compagnie, relativement à plusieurs affaires concernant les biens du collège, et notamment au sujet du risque « dans lequel nous sommes pour les chapelles prétendues, dont je vous ay desjà écrit, la Cardonnette et St-Gratien, à une bonne lieue l'une de l'autre, l'une à deux lieues d'icy, et l'autre à trois, où les fonds baptismaux sont, le St-Sacrement dans le tabernacle et les sainctes huiles, mais nullement mises dans le roole des cures, où l'évesque ne fait aucune visite, ny l'archidiacre : l'une est desservie par un prestre permanent, auquel nous donnons 150 l., l'autre par un curé voisin, auquel nous donnons 110 l. Les habitans de l'une et l'autre village nous ont attaqué autrefois, afin de nous obliger à mettre un curé ou vicaire perpétuel, et on nous accommoda. Aujourd'hui, ils le veulent encore faire, et présenteront infailliblement requeste à Amiens à Monseigneur, afin qu'il y pourvoie. Il est très sûr qu'à la requeste de M. Leroy, prieur de St-Denis devant nous, les fonds baptismaux y furent transportés. Je vous envoie la concession de Mgr. l'évesque de ce temps, en 1613, mais, au nom de Dieu, je vous supplie de me la renvoier, car je prévois que nous en aurons affaire pour nous deffendre contre Monseigneur, qui, peut-estre y pourvoira. Si nous faisions paroistre de la crainte à M. Chéron, j'appréhenderois que cela ne préjudiciast à nostre cause. » Amiens, 2 avril 1686. — Procès-verbal du refus fait par Nicolas Hennebert, lieutenant de la Cardonnette, de livrer les clefs de l'église dudit lieu à Charles Cocquet, curé de Rainneville, pour dire la messe dans ladite église, « comme il a toujours faict depuis plus de trois ans qu'il a desservy ladite chappelle de la Cardonnette »; tous les habitants de Cardonnette étant allés à la messe à Allonville, et des injures dites audit curé par François Fossé, laboureur à Cardonnette, qui, « tout emporté de collaire, plus que tous aultres, tout escumant de collaire, auroit dict parlant audict Cocquet sans aucun respect, sy ledict Grévin et Labbé nous assistant estions les Jésuites qu'il avoit amesné avecq luy, et que c'estions là des beau Jésuites, et que, s'il voulloit que l'on luy baillast deux pistolles avant le village pour luy avoir le brandevin et deux gambons pour leur donner à disner et pour remplir son gro ventre, et luy auroit aussi demandé s'il m'avoit aussi amesné avecq luy pour les chicanner, et que ledit sieur Cocquet ne seroit plus longtemps leur chapellin, et que l'on ne me voiroit plus si souvent à la Cardonnette, avecq plusieurs aultres injures attrosses et scandalleuses ; non content de ce, auroit reproché audit sieur Cocquet, et luy dict qu'il payasse ses debte, et que quand à luy, s'il debvoit quelque chosse aux révérends pères Jésuitte, qu'il avoit de l'argent pour les payer, et qu'il estoit bon, et qu'il ne les craignoit nullement, en mettant l'ongle du bout du doict à la bouche, en réitérant qu'il ne les crignoit nullement, et qu'il se mocquoit d'eux, et auroit querellé lesdicts Grévin et Labbé d'une telle sorte et d'une telle viollance et emportement, qu'il auroit faict amasser tout le monde au ..... sur nous; lesquelles viollances et emportement auroit presque esmeu le monde à sédission sur nous ; pour à quoy esvitter et plus grand axident quy en pourroient arriver, et après le reffus par eux faict de nous donner la clef,.. . nous nous sommes retiré. » 19 mai 1686. — Requête des syndic, corps et communauté de Cardonnette au bailliage d'Amiens, à l'effet qu'il leur soit donné par les Jésuites un prêtre résidant dans la paroisse, se plaignant de ce que le curé de Rainneville qui vient tous les dimanches leur dire la messe, les laisse sans secours religieux, que plus d'une fois des habitants sont morts sans sacrements, et qu'il y en a d'autres « qu'il a fallu que les habitans ayent inhumé eux-mêmes, sans l'assistance d'aucun ecclésiastique. » 17 octobre 1686. — Assignation des syndic corps et communauté de Cardonnette aux requêtes du palais, relativement à ladite affaire. 10 novembre 1686. — Lettre du P. de Roziers, énumérant les réponses faites par les Jésuites à la réclamation des habitants de Cardonnette, et notamment que l'évêque d'Amiens a voulu donner aux habitants « au lieu du sieur Coquet qu'ils ont insulté, le sieur curé d'Alonville, village touchant presque celuy de la Cardonnette, et n'en ont point voulu », parceque le curé d'Allonville est fermier des dîmes des Jésuites dans la région ; « M. l'évesque a consenti que M. Messier, prestre de cette ville, y allast dimanches et fêtes au lieu du sieur Coquet, ce qu'il a tousjours fait, a dit pour l'ordinaire la grande messe et n'a jamais manqué de faire exhortation et instruction aux petits enfants, faire l'eau bénite, à la réserve d'une fois qu'ils ne voulurent point apporter d'eau, il y en eust un qui luy dit tout haut, comme il estoit en habit sacerdotal et à l'autel, qu'il devoit avoir apporté de l'eau avec luy, qu'ils portoient leurs instruments quand ils alloient travailler, ce qui marque leurs insolence. Pour respondre à leurs

autres objections, je vous envoie une requeste que j'avois faite pour présenter à Mgr. l'évesque, mais que j'ay été dissuadé de faire, à cause que je proposois la réunion à la cure d'Alonville, ce que M. nostre avocat d'icy ne juge pas expédient. » Amiens, 28 novembre 1686. — Requête des Jésuites du collège à l'évêque d'Amiens, en réponse à la demande faite par les habitants de la Cardonnette d'avoir un curé résidant sur les lieux, et notamment sur ce que lesdits habitants se sont plaints de ce que « la plus grande partie des habitans n'ont pu faire leurs debvoir pascal. On se demande à quis en est la faute. Me Coquet, curé de Renneville, commis par Votre Grandeur, les a touts sollicité, exhorté, poussé, menacé plusieurs fois, afin de leur faire faire, est venu pour cet effet dans laditte chapelle.... » ; ils se sont plaints aussi de ce que « des malades sont morts sans estre confessés, et un enfant inhumé sans le secours d'aucun prêtre », à quoi ils répondent que jamais les habitants de Cardonnette n'ont fait avertir Me Coquet, « mais ce qui marque que lesdits habitants ont esté émus d'une grande passion et ont agi en cette rencontre contre toute sorte de bon ordre et de raison, c'est que, contre le commandement de Votre Grandeur qu'il luy a plu leurs réitérer à deux ou trois fois, et mesme après y avoir esté une fois contrevenu de leur part, ils n'ont jamais voulu ouvrir les portes de la chapelle, ont dit des injures au sieur curé de Renneville, qui y est venu deux dimenches consécutifs, pour y faire les fonctions ordinaires. » v. 1686. — Pièces de procédure relatives à ladite affaire. — Lettre du P. de Roziers à un religieux de la Compagnie, relative principalement à ladite affaire, et marquant, entre autres choses, que « nostre R. P. provincial arrive aujourduy à Eu et N. F. Toursin nous a adressé hier deux pacquets pour luy ; ils ont coutés cinquante et deux sols. Le R. P. provincial a reconnu le pitoiable estat de cette maison, et, pour ce sujet, a eu la bonté de nous donner 100 l., il m'a chargé d'en écrire à votre révérence, et les tirer sur elle ; ce sera en diminution des 980 que nous vous devons. » Amiens, 20 mars 1787. — Lettre du P. de Roziers au P. Magnan, de la même Compagnie, rue St-Antoine, à Paris, sur la même affaire, lui marquant, entre autres choses, que « votre révérence me parle que les habitants de la Cardonnette avancent quelques propositions d'accomodement ; je ne les ay veues ny au bas de leurs répliques ny au bas de celle que vous avez eu la bonté de m'écrire. De plus, je crois que tout deveroit estre terminé, puisque trois sepmaines devant Pasques, nous y avons mis un prestre auquel nous donnons 150 l., conformément à la déclaration du Roy ; nous avons fait écrit avec luy, où nous spécifions que, par charité pour lesdits habitants, nous acceptons les offres que nous fait ledit sieur prestre, de vouloir, pour l'amour de nous, résider audit village, pour la somme de 150 l., et lesdits habitants avoient promis d'écrire à leurs procureur de Paris, et nous au nostre, afin de faire tout cesser. » Amiens, 20 mai 1687, — etc.

D. 49. (Liasse.) — 3 pièces, papier. (1 plan.)

1774-1775. — Biens du prieuré de St-Denis. St-Gratien. (Inv., cote B 2.) — « Plan figuratif de la terre et seigneury du prieuré de St-Denis scitué au village et terroir de St-Gratiens, levé par Jean-François Boury, arpenteur roial à Cardonnette, appartenante au collège d'Amiens », etc. 18 mars 1774. — « Avœux pour le colège d'Amiens à St-Gratien. » 20 juillet 1774. — etc.

D. 50. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 7, papier. (1 imprimée 3 plans.)

1352-1782. — Biens du prieuré de St-Denis. Mont St-Denis à Amiens. (Inv., cote C. 2). — Vente par Jean de Hangart, fils de feu Jean de Hangart, citoyen d'Amiens, au prieur de St-Denis, d'une pièce de terre d'environ 7 journaux et demi, sise « ou teroir emprès le lieu que on dist le Mont-St-Denis, tenant au manage du Mont St-Denis d'une part,.... et de l'autre bout au quemin de Rumegny. » 13 octobre 1352. Traces de trois sceaux. — « Plan géométrique de la seigneurie des Monts St-Denis, ci-devant au prieuré de St-Denis, et présentement donnée au collège d'Amiens », par Guidé, arpenteur royal au bailliage d'Amiens. 15 juillet 1775. — Annonce du bail de terres à Amiens, faubourgs de Beauvais et de St-Acheul, pour le 9 avril 1782 (impr. affiche). — Procès-verbal d'adjudication desdites terres. 13 avril 1782. — « Estimation desdites terres. 16 avril 1782. — « Etat estimatif des avances faites par Nicolas Guidé, sur un marché de terre qu'il tient à ferme du collège d'Amiens » ; id., par Pierre Gry. XVIIIe s. — « Plan des Monts St-Denis appartenant au collège d'Amiens, contenant 162 journaux, 12 verges et demie, compris les 6 journaux de la censse no 53 et 54, divisé de 3 journeaux en 3 journeaux, sauf la 52e, qui contient 312 verges et demie. » XVIIIe s., — etc.

D. 51. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 11 pièces, papier (1 imprimé, 3 plans.)

1437-1782. — Biens du prieuré de St-Denis. Terres faubourgs de Noyon et de Beauvais. (Inv., cote D. 2). — Cahier de 13 feuillets contenant des copies de pièces de 1437 à 1142 relatives à un champart sur les terres du mont Thomas. XVIIe s. — Adjudication par Guy de la Vallée, prieur de St-Denis, de deux muids et mesure de blé, mesure de Corbie, sur l'Hôtel-Dieu d'Amiens et d'un droit de terrage ou champart sur quarante journaux de terre hors la porte de Paris, à Amiens. 30 avril 1565. — Sentence du bailliage d'Amiens relative auxdits droits. Amiens, 11 juillet 1620. — « Plan et figure d'une pièce de terres appartenante au collège d'Amiens, situé sur le terroir du faubourg de Noion, au lieux nommé le Beauregard », etc., par Jean-François Boury, arpenteur à Carbonnette. 10 septembre 1772. — « Plan géométrique de différentes pièces de terre appartenantes tant au collège qu'à l'Hôtel-Dieu, levé et dessiné pour l'intelligence du procès-verbal du 30 septembre 1776, clos le 2 octobre audit an, par Guidé, arpenteur royal à Amiens. » — Avis de l'adjudication pour le 9 avril 1782, de plusieurs biens appartenant au collège, sis à Amiens aux faubourgs de Beauvais et de Noyon (impr. affiche). — « Bail du champart des faubourgs de Beauvais et de Noyon d'Amiens », etc. 9 avril 1782. — Plan de terrains aux faubourgs de Beauvais et de Noyon à Amiens, et au mont Thomas. XVIIIe s., — etc.

D. 52. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 2 papier (1 imprimé).

1781. — Biens du prieuré de St-Denis. Dîme de Bertangles. (Inv., cote F. 2). — « Bail de la dixme de Bertangles à Me Hubert Manot », curé dudit Bertangles. 1er décembre 1781, — etc.

D. 53. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1661-1782. — Biens du prieuré de St-Denis. Dîme de Daours. (Inv., cote H. 2.) — Contestation entre les fermiers des dîmes de Daours et ceux des dîmes de Vecquemont. 1661. — Bail par le collège des dîmes de Daours, à Nicolas Olive, curé dudit lieu. Amiens, 1er juin 1771. — Id., à Pierre Debonnaire, curé dudit lieu. 11 mai 1782, — etc.

D. 54. (Liasse.) — 1 pièce, [illegible]

1747-1781. — Biens du prieuré de St-Denis. Dîme d'Hérissart. (Inv., cote I. 2.) — Sentence du bailliage d'Amiens relative aux dîmes de Puchevillers, du Quesnoy et de Hérissart, entre le chapitre d'Amiens d'une part et les Jésuites et le chapitre de St-Nicolas de l'autre. 6 juillet 1747. — Pièces de procédures relatives à ladite affaire. — « Bail de la dixme d'Hérissart à Antoine Dheilly. » 20 octobre 1781, — etc.

D. 55. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1142. — Biens du prieuré de St-Denis. Redevance en argent tenant lieu d'une dîme à Molliens-Vidame. (Inv., cote M. 2). — Transaction par-devant Garin de Châtillon-St-Paul, évêque d'Amiens, entre le prieuré de St-Denis, et l'abbaye de Selincourt, « ut decimæ terræ de Aillemont quæ de parochia de Moiliens et de possessione præfatæ ecclesiæ S. Dionisii..... deinceps quiete habeant, ita scilicet ut per singulos annos eidem ecclesiæ S. Dionisii et monachis, dimidium modii frumenti et dimidium modii avene persolvant. » 1142 (extrait du trésor de l'abbaye de Marmoutier, du 18 janvier 1644).

D. 56. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.

1530-1532. — Biens du prieuré de St-Denis. Dîme de Rouvroy. (Inv., cote P. 2). — Bail de la dîme de Rouvroy à Jacques de Laire, écuyer, seigneur du Perroy, par Pierre de Rouville, contrôleur général des finances en Picardie, sequestre du prieuré de St-Denis. Amiens, 17 mai 1530. Traces de sceau. — Autre bail au même par Charles de St-Fuscien, prieur de St-Denis. 22 novembre 1532. Traces de sceau.

D. 57. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin, 8 papier.

1344-1625. — Biens du prieuré de St-Denis. Cens à Amiens. (Inv., cote R. 2). — Transaction entre frère Liénard de St-Fuscien, prieur de St-Denis des Prés, à Amiens, et Me Robin Lemaire, chanoine et archidiacre de Notre-Dame de ladite ville, au sujet d'un cens sur la maison, tènement et jardin dudit Lemaire, sis derrière le cimetière St-Denis aux faubourgs d'Amiens. Amiens, 12 septembre 1344. Traces de trois sceaux. — Copie informe du XVIIe s., de la reconnaissance par Jean Lemaire, chanoine et archidiacre de la cathédrale d'Amiens, qu'une maison lui appartenant aux faubourgs d'Amiens, aux environs de St-Denis, est chargée envers Fr. Vincent de St-Fuscien, prieur dudit St-Denis d'un cens de 3 s. 6 d. — Sentence du bailliage d'Amiens qui condamne Jean Levasseur

de Fresnoy, sergent du Roi, à payer au prieuré de St-Denis deux sols et deux chapons de cens sur la maison de la Briscane « séans à Amiens devant le four St-Germain à l'oposite du canes (?) de ladicte église, et lequelle fait le touquet de le rue des Pos, à l'encontre de le maison que on dist as Cappiaus des roses », et ce « comme il Jehans fust sergans et nos justichables et et exemps du maïeur, prévost et eskevins d'Amiens, asquels le connissanche des dessusdis chens apartenoit. » Samedi après le jour des Morts (3 novembre) 1347. Traces de sceau. — Commission du bailliage d'Amiens relative à un cens de 2 s. et 2 chapons dû au prieuré de St-Denis sur la maison de la Briscane, rue de la Poterie, à Amiens. Amiens, 9 décembre 1431. Traces de sceau. — Assignation de fr. Pierre de Maisse, prieur de St-Denis et de Philippe Bacheler, au bailliage d'Amiens, pour raison dudit cens. 10 décembre 1431. Traces de sceau. — Mandement des maïeur et échevins d'Amiens pour le paiement de plusieurs cens dus au prieuré de St-Denis. 10 décembre 1393 (vidimus du 24 décembre 1393). Traces de trois sceaux. — Commission du bailliage d'Amiens relative à un cens ou rente de 5 s. sur une maison appartenant à Jean du Cange, bourgeois d'Amiens, « séans au lieu que on dist le Don, tenant d'une part à la maison Andrieu de Hangard, et d'aultre à le maison Hustrin Benaut et par derrière à le rue de Plumette. » Amiens, 18 décembre 1424. Traces de sceau. — Extraits des dénombrements du prieuré de St-Denis du 23 septembre 1539 et du 23 décembre 1547 relativement à un cens sur les maisons et masures qui furent à Mᵉ Jean Petit, ajoutées à l'âtre St-Denis. Écriture du XVIIᵉ s. — Sentence du présidial d'Amiens relative aux cens sur la maison des étuves où pend pour enseigne St-Sauveur, à Amiens. Amiens, 4 février 1556. Traces de sceau. — « Extrait du registre aux délibérations de l'eschevinage de la ville d'Amiens», ordonnant l'adjudication du bail à cens de deux portions de terre près du cloître St-Denis à Amiens. 13 mai 1583. — Bail à cens desdites portions de terre « du flégard de la ville, prez et joingnant les cloistres dudict cimetière St-Denis, la première scituée entre ledict grand portail et le petit portail d'icelluy cimetière, respondant sur la rue de Noion, viz-à-vis de la rue Neufve St-Denis, conduisant au couvent des Augustins, aiant de face et longueur sur ladicte rue de Noion XLXVI piedz de Roy, sans comprendre les retours d'une part et d'aultre, et de profondeur, douze piedz du costé dudict grand portail, et à dix piedz du costé dudict petit portail,..... et la seconde portion de terre scise en la rue de la Grande Escolle, deppuis le puich qui est prez ledict grand portail, jusques à l'encoingnure de la chapelle du prieuré St-Denys, sur la longueur et face de rue de deux cens quarante piedz de Roy, à droicte ligne, sans aussy y comprendre les retours. » 23 mai 1583. — « Extrait du livre de recete de l'hôtel-de-ville, 1585-[1586]. Receu de la maison à présent de Gouy, pour cens, 6 l. 15 s. ; de la maison à présent au sieur de Forceville, de cens 11 l. » 1586. — Bail à cens par la ville d'Amiens de six portions de terre sises à Amiens, rue des Grandes Écoles, près des cloîtres du cimetière St-Denis. » 23 avril 1586. — Transaction entre Mᵉ Jean Le Roy, prieur de St-Denis, conseiller au bailliage d'Amiens, et Mᵉ Albert Noiret, relativement aux cens sur la maison dudit Noiret sise à Amiens, rue du Collège. Amiens, 10 octobre 1613. — Sentence du bailliage d'Amiens qui condamne Mᵉ Jean Delattre, docteur en médecine, à payer aux Jésuites du collège d'Amiens 2 s. 8 d. de cens, pour sa maison sise à Amiens, rue du collège, venant d'Albert Noiret. Amiens, 20 octobre 1655. — Sentence du bailliage d'Amiens relative à des cens, surcens et rentes, au profit des Jésuites d'Amiens, prieurs de St-Denis, sur la maison de la Louvière, sise à Amiens, rue des Orfèvres. Amiens, 4 décembre 1625, — etc.

D. 58. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 1 papier.

1316-1676. — Biens du prieuré de St-Denis. Censives à Abbeville. (Inv., cote S.2.) — Vente par Renaud Lasne (Reginaldus dictus Asinus), et Hélindes Rambours, sa femme, demeurants à Abbeville, à Isabelle de Baudriles, de 30 s. et 2 d. de cens sur le tènement des vendeurs, sis à Abbeville, rue Saint-Paul, entre l'aitre (atrium) de l'église Saint-Paul et l'habitation (managium) du curé de ladite église, d'une part, et le tènement de Bernard Lecat et la rue aux Vaches, de l'autre, et aboutissant par derrière au froc de la ville d'Abbeville, et sur le tènement dudit Bernard Lecat, sise rue St-Paul. Samedi avant la Trinité (30 mai) 1360. Traces de sceau. — Sentence arbitrale entre Nicolas Malmains, châtelain de Pont, et Barthélemy Clabaut, au sujet de trois journaux et demi de terre et de trois autres journaux grevés de cens, y dénommés. 9 mars 1368/69. Traces de deux sceaux. — Vente par Perrotte Rousselle, veuve du sire Watier Clabaut, demeurant à Abbeville, à Hue de Biencourt, bourgeois de ladite ville, et à damoiselle Adde, sa femme, 1° d'une pièce de pré hors les murs d'Abbeville, entre la rivière de Maillefeu « et le lieu et plache là ù l'église

St-Jehan des Près seult seir et estre, contenans quatre journeuls, parmi les fossez, ou environ », ladite pièce de pré grevée de cens ; 2° de 7 s. de cens dus par les religieuses d'Épagne, sur une maison sise rue Notre-Dame, appartenant à Colart de Biencourt, « et fait le touquet de la ruelle qui va à le rivière de Somme » ; 3° de 25 s. de cens dus par sire Jean Chevalier, prêtre, à cause d'une maison et tènement sise à Demenchecourt, « en le basse rue qui va à Laviers.» 4 août 1380. Traces de trois sceaux. — « Accord passé par-devant Leprêtre, notaire à Abbeville... par lequel le chapitre de St-Wulfran décharge le prieur de St-Denys (les Jésuites du collège d'Amiens, en cette qualité) de 36 s. 1 d. de renvoy, et ledit prieur décharge de pareille somme ledit chapitre, qui ne devra plus à l'avenir que 33 s. 11 d, au lieu de 3 l, 10 s. qu'il devoit cy-devant audit prieur » ; et procuration donnée par le P. Pierre Fourault, recteur du collège d'Amiens, pour conclure ledit accord. Amiens, 15 février 1676.

D. 59. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1464. — Biens du prieuré de St-Denis. Titres communs à tous les biens dudit prieuré. (Inv., cote T. 2). — « C'est la déclaration des rentes, terres, cens, campart, revenues et temporel appartenans à l'église et prioré de St-Denis lez Amiens, membre dépendant de l'abbaye et monastère de Maremoustier et qui sont mouvant et d'anciennetè amorties soubs le Roy nostre sire, laquelle déclaration et dénombrement frère Liénard de St-Futien, prieur dudit prioré, baille à vous, Messeigneurs les gens des comptes du Roy nostre sire à Paris », etc. 12 avril 1464/65 (expédition du 6 décembre 1681).

D. 60. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin. 3, papier.

1409-1748.— Biens du prieuré de St-Denis. Titres communs à tous les biens dudit prieuré. (Inv., cote T. 2). — Lettres patentes en forme de commission aux requêtes du palais de recevoir le procureur de l'abbaye de Marmoutiers à procéder avec le prieur de St-Denis des Prés à Amiens, « membre deppendant d'icelle abaye » à l'encontre de l'évêque d'Amiens, opposant à l'entérinement fait par le prieur de St-Denis de certaines lettres de complainte que ledit prieur avait obtenues du Roi, « à l'encontre de l'évesque d'Amiens, pour cause et occasion de certaine visitation et exploiz que ledit évesque avoit faiz audit prieuré, qui est exempt d'icellui évesque. » Paris, 20 novembre 1409. — Reconnaissance par Jean du Buyon, demeurant à Amiens, à frère Liénard de St-Fuscien, prieur de St-Denis, d'un droit de terrage sur des terres sises hors la porte de Paris, à Amiens. Amiens, 31 janvier 1445 46. Traces de sceau. — Commission du bailliage d'Amiens en forme de complainte en cas de saisine et de nouvelleté, pour l'exemption prétendue par le prieur de St-Denis de la juridiction épiscopale. Amiens, 18 octobre 1461. Traces de sceau. — Renonciation par-devant le bailli d'Amiens, par l'évêque et son official, de leur opposition et entérinement de ladite complainte. Amiens, 27 janvier 1461 62. Traces de sceau. — « Extraict du compte rendu par Me Pierre Langlois, receveur du domaine du Roy au bailliage d'Amiens, du revenu dudict domaine pour l'année finie au jour St-Jehan-Baptiste 1624. » — Quittance par le procureur des Jésuites du collège d'Amiens des droits seigneuriaux pour une maison sise à Amiens près de l'église du collège, vendue par damoiselle Éléonore Crocoison, veuve de Charles de Courcelles, à Messire Charles de Bacouel, chevalier, et Barbe de Fonteine, sa femme. Amiens, 26 février 1636. — Reconnaissance par le P. Michel Mauduit, recteur, et le P. Théodore Ricouart, procureur du collège d'Amiens, des redevances dues à l'abbaye de Marmoutiers par le prieuré de St-Denis uni audit collège. Amiens, 7 octobre 1748.

D. 61. (Registre.) — In-fol., 62 feuillets, papier.

1556-1671. — Biens du prieuré de St-Denis. Titres communs à tous les biens dudit prieuré. (Inv., cote T. 2). — « Registre aux saisines des terres et seigneurie du prieuré de St-Denis, dont est bailly Nicolas Roche, commençant en l'an 1556 ; ce registre finit en 1671. »

D. 62. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin. 9 papier (1 sceau).

1607-1611. — Prieuré de St-Denis. Union dudit prieuré au collège d'Amiens. (Inv., cote V. 2). — Consentement par l'abbaye de Marmoutiers à l'union du prieuré de St-Denis au collège d'Amiens, de la compagnie de Jésus. 7 septembre 1607 (copie collationnée du 11 février 1609). — Bulle du pape Paul V, portant réunion au collège d'Amiens du prieuré de Saint-Denis d'Amiens et de la chapelle Saint-Nicolas de Parvillers. Rome, Saint-Marc, 3 septembre 1610. Sceau de plomb sur cordelettes de chanvre). — Concordat entre l'abbaye de Marmoutiers et les Jésuites, pour ladite réunion. 29 juillet

1611. — « Résignation de Mr Jean Le Roy du prieuré de St-Denys, et de Me Charles Levaquier, de la chapelle de St-Nicolas Parvillers. » Rome, Vatican, 4 des kal. de mars « anno octavo » (26 février 1612), — etc.

D. 63. (Registre.) — Pet. In-fol., 128 feuillets, papier.

1157-1742. — Biens du prieuré de Flixecourt. — « Cartulaire du prieuré de Fliscourt, pour les titres qui sont aux archives du collège d'Amiens. » Écriture du XVIIe s. — Fol. 1. Acte par lequel Renaud d'Amiens, seigneur de Flixecourt, assigne à l'abbaye de St-Lucien de Beauvais 60 journaux dans la forêt dite Waschier à Flixecourt, en échange du droit d'usage que ladite abbaye avait pour le chauffage et le bâtiment de sa maison de Flixecourt, dans ladite forêt, laquelle il donne à essarter à ses hommes pour la convertir en culture, et convertit en un cens de 30 s. p. le droit de pêche que ladite abbaye avait dans les eaux de Flixecourt la veille et le jour de St-Léger, « pro injuria quæ antecessores mei fecisse de quibusdam hospitibus dicebantur. » Mai 1226. — Fol. 1 vo. « Sentence (du bailliage d'Amiens) de maintenir en la possession de pasturer en neuf journaux les marests entre Fliscour et Bétencour, au profit des prieur et habitans dudit Fliscour contre ceux de Bétencour. » Amiens, 21 juillet 1512. — Fol. 5 vo. « Appel de la susdite sentence. » Amiens, 30 août 1512. — Fol. 6. « Bail des dixmes de Havernas », par François Dassigny, prieur du prieuré de St-Léger de Flixecourt. Amiens, 17 juillet 1542. — Fol. 7 vo. « Bail des dixmes de Bernaville ». Amiens, 17 juillet 1542. — Fol. 9. « Bail des dixmes de Vinacourt. » Amiens, 17 juillet 1542. — Fol. 10 vo. « Bail des dixmes d'Iseu et de Belloy. » 17 juillet 1542 — Fol. 11 vo. Bail des dîmes de Béthencourt 17 juillet 1542. — Fol. 13. Bail des dîmes de St-Ouen. Amiens, 17 juillet 1742. — Fol. 14 vo. « Bail des dixmes du village de l'Estoille. » Amiens, 17 juillet 1542. — Fol. 15 vo. « Bail des dixmes du village de Pernoy. » Amiens, 17 juillet 1542. — Fol. 17. « Bail des dixmes du village de Havernas », par Pierre de Belleval, religieux de St-Lucien de Beauvais et prieur de Flixecourt. Amiens, 4 juillet 1536. — Fol. 18. Prise à cens par les maïeur et échevins de Flixecourt à dom Pierre Quiéret, prieur dudit lieu, d'un journal de terre sis au terroir dudit Flixecourt. 20 mai 1426 — Fol. 19. « Transaction entre les prieurs de Fliscour et de Gouy, qu'ils présenteront alternativement à la cure de Fléchelles. » Avril 1256/57. — Fol. 19 vo. Concession par l'abbaye de St-Lucien de Beauvais à celle de St-Jean d'Amiens du tiers de la dîme d'Hornast; témoins Pierre, abbé, Hugues, sous-prieur de St-Lucien, Pierre, abbé d'Aumale, Eustache abbé de St-Jean, Jean, abbé de St-Just, etc. 1157. — Fol. 19 vo. Acte de l'abbé de St-Germer au sujet de la transaction entre les prieurs de Flixecourt et de Gouy, pour la cure de Flesselles. Mars 1256/57. — Fol. 20. « Sentence arbitrale (par Geoffroy d'Eu, évêque d'Amiens), touchant la plupart des dixmes novales de plusieurs lieux entre le prieur de Flixcour et les chanoines de Vinacour. » Août 1234. — Fol. 21. Concession par Alcaume, seigneur de Flixecourt, à l'abbaye de St-Lucien de Beauvais de tout ce que, du temps de son père Guy, ladite abbaye possédait « in terra et castro de Flexicurte » de l'aumône de Rabellus et d'Amelius, lesdits biens dénommés dans la pièce, et ce, « quoniam Dei ordinante justitia, sub cujus dispositione, ut scriptum est, et reges regnant et principes cæterique potentes jura tenent, leges mortalibus disponunt et ordinant » ; témoins Thierry, évêque d'Amiens, Gautier, abbé de Selincourt, Foulques, abbé de St-Jean, Pierre, abbé de St-Lucien, etc., Enguerrand, frère de Girard de Picquigny, étant prieur de Flixecourt, Guérin, archidiacre, etc. — Fol. 21 vo. Acte par lequel Dreux d'Amiens, « Flexicurtensis castri dominus », fait savoir que « cum hominem quemdam, Robertum Candel nominatum, hospitem recepissem in curia monachorum Flexicurtis, assensu prioris qui tunc erat, monachis aliis contradicentibus, mansuram ad manendum illi tradidi, quo comperto, abbas et conventus in ira commoti, hospitem prædictum submovere coram episcopo fecerit, ... et cum excommunicationis sententia, si vellent, multaretur, tandem monachi inibi commanentes, ob mei amorem, querelam omiserunt, hac siquidem conventione, quatenus præfatus hospes, quandiu ibi manserit, sicut alii hospites ecclesiæ faciat et edificia sua, ita quod combustionem non timeant, componat, et post ejus decessum, sive vivens abcesserit, sive ibi obierit in libertatem et proprios usus ecclesiæ mansura illa, sicut prius fuerat, revertatur. » Témoins : Gautier, prieur de Flixecourt, Gautier, doyen de Vignacourt, etc. — Fol. 22. Achat par l'abbaye de St-Lucien de Beauvais au prieur de Flixecourt, qui avait besoin d'argent pour payer des dettes, de 24 livrées de terre à Pissy, comme emploi de 400 l. p données à ladite abbaye par Oudart de Nointel, chevalier, dit Cholet, lesdites 400 l. p. « convertendas in emptionem viginti quatuor librarum annui et perpetui redditus. » Dimanche où l'on chante *Isti sunt dies* 23 mars 1297/98. — Fol. 23. Transaction

entre l'abbaye de St-Lucien de Beauvais et Philippe Lecouvreur (Philippum Coopertorem), curé de Flixecourt, au sujet du serment à prêter par ce dernier entre les mains de l'abbé dudit St-Lucien, de fidèlement jouir des biens de ladite cure. Lundi avant la Saint-Laurent (8 août) 1351. — Fol. 24. « Déclaration des terres du village de L'Estoile, sur lesquelles le prieuré de Fliscourt a droit de dixmes. » 1624. — Fol. 25. « Déclaration faite par moy, Me Jean Bocquet, prebstre, curé de Domémont, des jardins et terres séants au terroir d'Augecourt lez Prouville, sur lesquelles les pères Jésuites de la ville d'Amiens, à cause de leur prieuré de Fliscourt ont droit de prendre dixmes.... icelle déclaration faite en présence des maïeur et échevins de Bernaville » ; Antoine Jeunet, maïeur dudit Bernaville. 1624. — Fol. 34. « Fief de la Corbière. Terres deppendantes dudict fief, aux charges, droicts et devoirs seigneuriaux cy-après spécifiés, et où y a toute justice, haulte, moienne et basse, exercée maintenant par honorable homme Me Jacques de Machy, procureur au bailliage et siège présidial d'Amiens, bailly de la Corbière.... S'ensuivent les adveux, déclarations et dénombrement renduz aux Révérends Pères Jésuites du collège d'Amiens, auquel est uny et annexé ledit fief de la Corbière », etc. 1625. — Fol. 48. « Adveuz et dénombremens des terres et aultres héritaiges tenuz et mouvantes du prieuré de St-Pierre de Fresnemontiers, uny et annexé au collège d'Amyens. » 13 juin 1626. — Fol. 74. « Flixcourt. Censives deues par les personnes suivantes qu'il faut faire reconnoistre, suivans les extraits des titres. » 15 mai 1426. — Fol. 77. Rente de 20 s. due par l'abbaye de Cercamps au prieuré de Flixecourt. 15 février 1628. — Fol. 79. Censives au terroir de Bourdon appartenant au prieuré de Flixecourt. — Fol. 82 « Maison attenant l'église et jardin du prieuré de Flixcourt. » — Fol. 88. « Redevance d'un muid de blé, mesure d'Amiens, deue audit prieuré de Flixcourt par les religieux St-Jean d'Amiens, sur leur terre et cense d'Ollincourt, de rente perpétuelle. » — Fol. 112. Bail de 95 journaux de terre à Flixecourt, par le P. Germain Deroziers, procureur du collège, à François Maressal, prévôt de la justice et châtellenie de Flixecourt. 7 juillet 1687.

D. 64. Liasse. — 2 pièces, papier ; 1 imprimé.

1686-1771. — Biens du prieuré de Flixecourt. Flixecourt. (Inv., cote X. 2, 2e liasse). — Bail par le P. Germain Deroziers, procureur du collège, à Me François Digeon, curé de Flixecourt, de la maison du prieuré dudit lieu. 21 août 1686. — Annonce pour le 4 mars 1771 du bail des dîmes de Flixecourt et de la maison prieurale dudit lieu (impr., affiche). Au dos on lit : « Messieurs les professeurs prient instamment MM. les administrateurs de mettre dans la bibliothèque pour inscription le Dictionnaire enciclopédique, ce quy coûteroit actuellement 800 l., à payer en deux ans ; et après ce temps, il coûtera 1600 l. »

D. 65. Liasse. — 4 pièces, papier.

1723-1741. — Biens du prieuré de Flixecourt. Flixecourt. (Inv., cote X. 2, 1r liasse). — Bail par le P. Pierre Frogerais, recteur, et le P. Antoine Dumont, procureur du collège, de 95 journaux de terre à Flixecourt. 1er juin 1723. — Id., par le P. Jacques Desmont, recteur, et par le P. Antoine Boutouillie, procureur. 17 décembre 1729. — Id., par les mêmes. 21 novembre 1731. — Id., par le P. Claude Dufrey, recteur. 3 juillet 1741.

D. 66. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1571-1726. — Biens du prieuré de Flixecourt. Flixecourt. (Inv., cote X. 2, 5e liasse.) — Bail par noble homme Me Antoine de Saveuses, conseiller au Parlement, prieur commendataire de Flixecourt, du revenu temporel dudit prieuré. Amiens, 30 avril 1571. — Bail par dom François de Lagrené, enfermier de l'abbaye de Corbie, prieur de Flixecourt, à Charles de Lagrené, écuyer, demeurant à Picquigny, de la maison du prieuré de Flixecourt. 22 septembre 1609. — Bail par le P. Jean-Baptiste Jobert, recteur du collège, de tout le revenu temporel dudit prieuré. Amiens, 26 juin 1624. — Id. Flixecourt, 3 novembre 1632. — Id., par le P. Léon Lefebvre, procureur du collège. Amiens, 25 août 1643. — Id., par le P. François Chesneau, recteur, et le P. Julien Perrière, procureur. Amiens, 4 janvier 1661. — Id., par le P. Gilbert Darrot, procureur. Amiens, 26 octobre 1677. — Id., par le P. Germain Desrosier, procureur. Amiens, 3 septembre 1687. — Bail par le P. François Leberger, procureur, à Me Jean-Baptiste Aubry, curé de Flixecourt, de la maison du prieuré dudit lieu. Amiens, 27 avril 1694. — Bail par le P. Philippe Lallement, procureur, des 2/3 de la grosse dîme de Flixecourt, à Me Jean-Baptiste Aubry, curé dudit lieu. 5 avril 1700. — Bail par le P. Louis de la Villatte, recteur, et le P. Charles Rouzault, procureur du collège, à Me François Lefebvre, curé de

Flixecourt, de la maison du prieuré dudit lieu. Amiens, 15 janvier 1720. — « Déclaration du bien et des charges du marché de Flixcourt » XVII[e] ou XVIII[e] s., — etc.

D. 67. (Liasse. — 2 pièces, parchemin, 21 papier.

1521-1780. — Biens du prieuré de Flixecourt. Flixecourt. (Inv., cote X. 2, 6[e] liasse). — Déclaration des possessions, cens, rentes et revenus appartenant au prieuré de Flixecourt. 1521 (copie collationnée du 2 juillet 1622). — « Sentence des requêtes du palais pour le sieur de Saveuze, prieur de Flixcourt, contre les religieux de St-Jean d'Amiens, pour le muid de blé de rente sur leur terre d'Olincourt. » 14 mars 1558. Petit sceau de cire blanche à un écu à 3 fleurs de lis. — « Information faicte pour la vente de quelques immeubles, qui sont le muid de blé sur Olincourt et les 5 septiers et demy d'avoine de censive, et les 8 s. p. sur Bourdon, appartenans au prieuré de Flissecourt, du tems que M. de Saveuse estoit prieur. » 31 octobre 1564. — « Bail de la ferme d'Olincourt, pour monstrer que l'abbaye de St-Jean d'Amiens nous doibt I muy de blé sur sa ferme d'Olincourt. » 4 novembre 1584 (copie collationnée du 10 mars 1623). — Rachat par les Jésuites du collège d'Amiens dudit muid de blé aliéné en 1564, « pour les urgens affaires de ce royaulme. » 15 avril 1624. — « Estat du revenu temporel du prioré de Flixecourt, tant par les baux particuliers baillés à ferme par le recepveur général, que ce que tient ledit recepveur par ses mains. » 1621. — Autorisation par le P. de St-Jean, procureur du collège, à Nicolas Bourdeau, maître maçon à Flixecourt, « d'ouvrir la terre au bout de la pièce ditte de la Croix rouge, proche l'orme qui est sur le chemin qui conduit de Flixcourt à Bourdon, pour tirer des pierres sous ladite pièce », etc. Amiens, 9 mars 1689. — Déclarations par le P. Philippe Lemercier, procureur du collège, relatives aux bois du Prieur à Flixecourt, de Corbière à Fay lès Hornoy, Mareau à Méricourt, et des Quennetaux au Bosquel. 16 juin 1693. — Procès-verbal de dégâts causés dans le bois du Prieur par un incendie y survenu au mois de mai précédent. 16 octobre 1711. — Arrière-bail par Charles Miannée, à Firmin Lefebvre et à Claude Grand, des dîmes qui lui sont affermées par le collège. 25 mai 1775. — Mémoire relatif aux dîmes de Flixecourt. XVIII[e] s. — Procès-verbal de récolement d'une coupe à Flixecourt. 27 mai 1780, — etc.

D. 68. (Liasse.) — 3 pièces, papier. (1 plan).

1675-1769. — Biens du prieuré de Flixecourt. Flixecourt. (Inv., cote X. 2, 7[e] liasse). — Bail à cens de 209 verges de terre faisant partie de l'enclos du prieuré de Flixecourt, etc. 20 juillet 1675. — « Bail à cens d'un terrain inculte dépendant du prieuré de Flixecourt, pour y bâtir une maison. » 21 juillet 1769. — Plan annexé audit bail.

D. 69. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 20 papier.

1157-1693. — Biens du prieuré de Flixecourt. Flixecourt. (Inv., cote X. 2, 10[e] liasse.) — Reconnaissance par Dom Florent Le Roy, prieur de Flixecourt, sire Jean Ducloy, curé dudit lieu, Thomas Guérard et Jean Daleton, marguilliers de l'église dudit lieu, « que hault et puissant seigneur Mgr Charles Dally, chevalier, vidame d'Amiens, seigneur baron de Picquigny, de Rainneval, de La Broye, de Vinacourt et Flixecourt, estoit et est seigneur propriétaire et temporel seul et pour le tout de toute ladite ville de Flixecourt, et fondateur de ladite prioré et église de Flixecourt, que à luy et à Madame sa femme, à ceste cause seulement, et non à aultres, compette et appartient l'autorité et seigneurie de mettre et faire mettre et asseoir ou cœur et en la nef de ladite prioré et église de Flixecourt, en tel lieu que bon leur semble, tant et tels sièges qu'il leur plaist pour eux se tenir et seoir et faire seoir en leur absence leur capitaine et bailly dudit Flixecourt, ou autres leurs officiers et lieutenant, comme les représentants à cause de leurs offices, pour illecq èsdits sièges..... oïr messe et le saint service divin..... Et ne pœuvent Jehan Delemotte et sa femme, seigneur de la Court de Fieffes, ne aultres de quelqu'état qu'ils soient, sans le gré, congié et licence desdits seigneurs et dame de Rainneval, faire ne faire faire édifices ne asseoir ou cœur d'icelle église aucuns sièges. » 11 avril 1502 (copie du XVIII[e] s.). — « Sentence (du bailliage d'Amiens) de maintenue en la possession de pasturer en neuf journaux de marestz entre Flixecourt et Bétencourt, au profit des habitans de Flixcourt. » 21 juillet 1512. — Action de M[e] Antoine Boistel, curé de Flixecourt, pardevant l'official d'Amiens, relativement à sa portion congrue. 26 mai 1611. — Compulsoir de la charte d'Aleaume, seigneur de Flixecourt, relative aux terres de Flixecourt, fait en vue d'un procès entre l'abbé de Corbie, prieur de Flixecourt, et les habitants dudit Flixecourt. 4 septembre 1606. — Transaction entre

l'abbé de Corbie et les habitants de Flixecourt pour les dîmes novales. 23 janvier 1608. — Charte d'Aleaume, seigneur de Flixecourt, pour les biens de l'abbaye de St-Lucien sur les terres de Flixecourt (du trésor de l'abbaye de St-Lucien, copie collationnée du 6 octobre 1611). — Concession par l'abbaye de St-Lucien de Beauvais à celle de St-Jean d'Amiens du tiers de la dîme d'Hornast. 1150 (du trésor de l'abbaye de St-Lucien, copie collationnée du 6 octobre 1611). — Sentence arbitrale entre le prieuré de Flixecourt et le chapitre de Vignacourt, pour les dîmes novales s. d. (du trésor de l'abbaye de St-Lucien, copie collationnée du 6 octobre 1611). — Transaction pour le serment du curé de Flixecourt. Lundi avant la St-Laurent (8 août) 1351 (du trésor de l'abbaye de St-Lucien, copie collationnée du 6 octobre 1611). — Consultation de M. Dufresne, au sujet de la demande par l'abbaye de St-Lucien d'avoir copie de la bulle d'union du prieuré de Flixecourt au collège d'Amiens, et de l'obligation de par ladite bulle, pour les Jésuites « de fournir une chambre proche dudict collège, quy s'appellera du nom de St-Lucien, pour la demeure et habitation gratuite d'ung ou deulx relligieulx de ladicte abbaie, pour estre instruictz audict colège, et pour leur nourriture fournir par chacun an à deulx termes, la somme de soixante l. t. ausdicts relligieulx et couvent. » Amiens, 1er mars 1613. — Demande par les Jésuites du collège d'Amiens, au bailli d'Amiens, aux fins de rembourser le prix d'un fief sis au village de Bourdon, aliéné par Me Antoine de Saveuse, conseiller au Parlement, prieur de Flixecourt en 1564. 15 mai 1623. — Pièces de procédure relatives à ladite affaire. — « Quittance de la taxe païée par M. de Louvencourt, conseiller, pour les 3 journaux de terre » sis au terroir de Flixecourt, aliénés du prieuré dudit lieu. 11 septembre 1643. — « Remboursement à M. de Croquoison du prix de 3 journaux de terre aliénés par le prieuré de Flixecourt. » Amiens, 18 août 1644. — « Remboursement fait à M. de Louvencourt du prix de trois journaux de terre qui avoient été aliénés du prieuré de Flixecourt par l'adjudication de 1576. » Amiens, 12 avril 1645. — Accord entre Philippe Lemercier, procureur du collège d'Amiens, et François Digeon, ci-devant curé de Flixecourt, au sujet de quelques droits. 5 juin 1693, — etc.

D. 70. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 4 papier.

1611. — Biens du prieuré de Flixecourt. Flixecourt. (Inv., cote X. 2, 12e liasse). — « Mémoire du revenu temporel du prieuré de Flixecourt. » XVIIe s. — Clauses et conditions que l'abbé et le convent de St-Lucien demandent au pape d'insérer dans la bulle d'union du prieuré de Flixecourt du collège des Jésuites à Amiens. XVII s. — Bulle d'union du prieuré de Flixecourt au collège des Jésuites à Amiens. Ides de juillet (15 juillet) 1611. Traces de sceau sur cordelettes de chanvre. — Compte de l'expédition des bulles d'union du prieuré de Flixecourt au collège d'Amiens. XVIIe s., — etc.

D. 71. (Liasse.) — 8 pièces, papier (1 plan).

1768-1789. — Biens du prieuré de Flixecourt. Flixecourt.— Correspondance relative à une indemnité réclamée par les sieurs Dupeire et Le Guay, fermiers des bénéfices unis au collège d'Eu et du prieuré de Flixecourt. 1768-1770.— « Plan géométrique des terres situé au village et terroir de Flixecourt, appartenant au collège d'Amiens », par François Sainte, arpenteur royal à Flixecourt. 26 juin 1789.

D. 72. (Cahier.) — In-4°, 15 feuillets, papier.

1776. — Biens du prieuré de Flixecourt. Flixecourt. — « Aveux de Flexicourt et Bourdon servis au collège en 1776. »

D. 73. (Liasse.) — 1 plan, papier.

1779. — Biens du prieuré de Flixecourt. Saint-Ouen. — « Plan visuel du dixmage et terroir de Saint-Ouen. » Au dos : « Ce plan a été levé et dessiné à la réquisition du collège et du sieur de Savoye, curé de St-Ouen, par Guidé, arpenteur royal, le 25, 26 et 27 may 1779, et signé dudit arpenteur. »

D. 74. (Liasse.) — 1 pièce, papier

1706. — Biens du prieuré de Flixecourt. Béthencourt-St-Ouen. (Inv., cote B. 3). — Bail par le P. Jacques Colin, procureur du collège, à Me Louis Laleu, curé de Béthencourt-St-Ouen, de la dîme dudit lieu. 9 juillet.

D. 75. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 3 papier (1 imprimée.)

1167-1685. — Biens du prieuré de Frémontiers. (Inv., cote E. 3).— Extraits collationnés du 14 août 1714, de 18 pièces de l'abbaye de St-Germer de Flay : 1° Con-

cession par Hildegarius, abbé de St-Germer, à l'abbaye du Gard, d'un courtil sur le terroir de Melenvillier (Menervillers) moyennant un cens. Témoins Remy, abbé de St-Fuscien, Eustache, prieur de Frémontiers (de Fraxino), « ad cujus ecclesiam census iste pertinet », Nicolas, prieur de Poix, « Bernardus de Tiris Viis, capellanus noster », Amaury, Arnould, moines du Gard, « Adam, frater vicecomitis, Vibius, faumulus abbatis Sancti Fusciani,..... in præsentia Domni Girardi, abbatis de Gardo ecclesiæ » ; autres témoins : Girard, abbé de Longvillers, « Lambertus, prior noster, Herbertus, cellarius noster, Vuillelmus, cantor, Amalricus et Guido de Cempuis, monachi de Gardo, Arnulphus etiam de Longovillari, Gillebertus, cantor de Prato. » 1167. 2° Donation, par Jean, seigneur de Couty, chevalier, du consentement de son frère Manassé et de ses amis, de dix arpents de terre à l'église St-Pierre « de Fresnemontier », que son père Manassé avait achetés de Bernard. Témoins : « Raimondus, T. C. decanus de Poix, Gregorius, presbiter de Hans (Nans?), Garnerus, presbiter de Contres, Adam, presbiter de Blangy, Manasserus et Hemericus, milites. » Frémontiers, décembre 1206, en présence d'Eustache, abbé. 3° Transaction par-devant le chapitre d'Amiens, entre Arnould, évêque d'Amiens, et Thomas, archidiacre d'Amiens, d'une part, et l'abbé et le monastère de St-Germer de Flay, de l'autre, « super eo quod in quadam domo ipsorum in diocesi Ambianensi, videlicet in archidiaconatu Ambianensi constructa, que Fraxinum monasterium appellata, petebant procurationem de jure communi ; quam dicti iidem abbas et fratres eisdem reddere denegabant. » Septembre 1240. 4° Vente par-devant l'official d'Amiens, par Gilbert, meunier de Roost, et Emeline, sa femme, au prieuré « de Frainemontier » du quart de la « molendinaria » qu'ils percevaient sur le moulin de Roost, et qu'ils tenaient à cens annuel « de domino Balduino de Sem[illegible]la Helye (Sentelie), milite, de Mathæo de Roost et de prioratu supradicto. » Mardi avant la Saint-Barnabé (8 juin) 1260. 5° Transaction par laquelle Manessiers, chevalier, seigneur de Conty, reconnaît à l'abbaye de St-Germer de Flay la haute justice sur les terres de Contres et de Frémontiers. Dimanche où on chante *Exaudi Domine* (26 mai) 1275. 6° Amortissement de la quarte partie du moulin de Frémontiers vendue à l'abbaye de St-Germer par Raoul de Sens, chevalier, et Jeanne du Pont-de-Remy, sa femme. Juin 12[illegible]8. 7° Confirmation par Jeanne de Pont-Remy, femme de Raoul de Sens, chevalier, de la vente faite par sondit mari et par Mgr Enguerrand de Leuilly, chevalier, Eustache de Rouvrel et Girard dit Fresaie, écuyer, chacun pour sa part, à l'abbaye de St-Germer, du moulin de Frémontiers « contiguum prioratui seu domui dictorum relligiosorum. » 8° Consentement par l'abbaye de St-Germer et le prieur de Frémontiers, à la donation faite à l'église de Contres, à charge de services religieux, par Jean Lemaire, fils de feu Pierre Lemaire, de Contres et Marie, sa femme, de vingt verges de terre « entre les quatre bornes mises ou à mettre assises el terroir de Contres, de ceste chemin par lequel on va de Frenemontier à Conty, d'une part, et acostant à le terre Emeline jadis femme Jehan de Fontaine, d'autre part, et aboutant au chemin par lequel on va de Contres en Sarmaise (?), d'une part, et à le terre de laditte Emeline, d'autre part. » Août 1332. 9° Acte de l'official d'Amiens établissant « quod Johannes dictus Heudias et Guiffridus dictus Mailles, matricularii ad opus dictæ parochialis ecclesiæ de Contres, de consensu, assensu et voluntate omnium incolarum et parrochianorum dictorum villæ et parrochiæ, saltem pro majore et saniore parte, coram nobis propter hoc personaliter constituti, recognoverunt et confessi fuerunt, et sunt nomine matriculariorum prædictorum se mediantibus compositione et concordia finali et longanima, seu pace factis et habitis inter relligiosos viros et honestos abbatem et conventum monasterii Sancti Geremari de Flay et priorem prioratus de Frainemontier, ejusdem conventus, a quibus dicta terra censualiter tenetur tamquam a domnis fundi ex parte una, et dictos matricularios ex parte altera », au sujet de ladite donation faite « pro fabrica et aliis refectionibus et validitatibus dictæ ecclesiæ et ad opus ejusdem. » Samedi avant la Saint Mathieu (19 septembre) 1332. 10° Dénombrement des héritages que feu Robert Destrées, écuyer, tenait à Contre du prieuré de Frémontiers, fait par Robert Le Roy, prieur dudit lieu. 30 décembre 1406. 11° Sentence de Jean Delattre, lieutenant du prévôt de Beauvoisis séant à Amiens, entre l'abbaye de St-Germer et le prieur de Frémontiers d'une part, et l'abbaye du Gard, de l'autre, relativement à des redevances dues par l'abbaye du Gard à cause de sa maison de Meneviller. 25 juillet 14[illegible]. 12° Déclaration par Jean Letellier, dit Philipart, qu'il a pris à ferme de l'abbaye de St-Germer, la ferme du prieuré de Frémontiers. 11 octobre 1422. 13° Transaction entre Nicolas Caignet, écuyer, et Guillaume de Charles, marchand à Amiens, exécuteurs du testament de Thibaut Caignet, écuyer, en son vivant demeurant à Amiens, [illegible], et sire Jean D[illegible], curé de Frémontiers, de l'autre, au sujet du legs fait par ledit

Thibaut Caignet d'un fief sis à Frémontiers, pour lui faire dire des messes. Amiens, 15 décembre 1500. 14° Attestation par Jean de Moyencourt, prieur de Frémontiers, et de plusieurs autres, que ledit Thibaut Caignet possédait de son vivant ledit fief, à la requête de Jean Dufour, curé dudit Frémontiers. 8 janvier 1500/01. 15° « Ratification de Jean de Moyencour, prieur de Frémontiers. » 8 janvier 1500/01. 16° « Acceptation du sieur Dufour, curé de Frémontiers, et agrément de l'évêque d'Amiens aux charges portées par le testament. » 8 janvier 1500/01. 17° Sentence du bailliage d'Amiens, sur le même objet. Amiens, 25 janvier 1527/28. 18° Sentence du bailliage d'Amiens relative à des redevances dont le moulin de Frémontiers est tenu envers l'abbaye de St-Germer. Amiens, 20 juin 1580. — « Extrait des carthulaires de l'abbaie royale de St-Germer de Flay » : 1° Transaction entre Arnould, évêque d'Amiens, et l'abbaye de St-Germer, sur le droit de procuration que ledit évêque prétendoit avoir sur la maison de Frémontiers. Amiens, août 1240. 2° Acte de Thibaut, archidiacre d'Amiens, sur le même objet. Amiens, septembre 1240. 3° Vente par Enguerrand de Lœuilly, seigneur de Hamel, et Raoul de Seus, chevaliers, Eustache de Rouverel, « dominus de Malpetruis », et Girard dit Fresaie, écuyer, seigneur de Frémontiers en partie, à l'abbaye de St-Germer, chacun pour sa part, du moulin de Frémontiers. Mars 1296. 4° « Littera Johannæ de Ponte Remigii uxoris domini des Seus, pro molendino. » Dimanche avant la saint Jean (22 juin) 1298. 5° Amortissement dudit moulin. 3 juin 1297. 6° Quittance par Wistace de Rouvrel de 23 s. p. en rabattement de cens, et de 4 l. et 15 s. p. Juin 1297. 7° Quittance par Enguerrand de Lully, chevalier, de 10 s. petits tournois. Lendemain de la saint Denis (10 octobre) 1298. 8° « Bail de certaine masure séant à Frenemontier. » 11 novembre 1428. 9° Bail à cens de trois journaux de terre à Frémontier. 15 avril 1415 (vidimus du 1er mars 1458). 10° « Item une lettre de condamnation de Charles Pilons, baillif de Clermont, contre noble homme Mathieu de Helly et les relligieux..... de St-Germer, au prouffit dudit prieur de Frenemontier, pour le justice de voiries de la ville de Contres, scellées de son sceau, datée de l'an mil trois cens et onze, le mardy devant la Toussains » (26 octobre), non transcrite. 11° Acte de frère Pierre, abbé de St-Germer, portant fondation d'un obit sur les revenus du moulin de Frémontiers, acheté par Nicolas de Chaumont, prieur de St-Jean « de Vivariis.... ad usum pitanciarum nostri conventus », sous la condition, entre autres, que le trésorier de l'abbaye paiera 10 s. p. au chantre qui tiendra le chœur à la messe dudit obit, « ea conditione quod idem cantor distribuet unam libram dragiæ, aromatizæ, vel specierum aliarum, ad collationem in refectorio, toto conventui », et ajoutant « quod sæpedictus prior quandam peciam vineæ comparavit quæ dicitur de in Mello, de cujus fructibus idem prior voluit, disposuit et concessit quod prior amodo dicti prioratus Sancti Joannis, qui pro tempore fuerit, dicto nostro conventui, quoddam dolium boni viri de tali quod creverit in dicta vinea, non mutato vel pejorato reddat et deliberet annuatim, de quo vino ministrabitur in refectorio toto conventui competenter die anniversarii supradicti, dum tamen dictum vinum fuerit tunc adductum, sin autem, de toto meliori quod tunc in cellari nostri conventus poterit inveniri. » Fête de saint Grégoire (12 mars) 1296. 12° « Pour l'amortissement du moulin de Fresnemontier », lettres patentes de Philippe de Valois. Paris, décembre 1332. 13° « Lettre de quittance pour l'amortissement du moulin de Fresnemontier, en la baillie d'Amiens. » Mardi après la saint Martin d'hiver (17 novembre) 1332. 14° Vente du moulin de Frémontiers à l'abbaye de St-Germer. Juin 1298 (vidimus du mardi devant Pâques fleuries 1307 (2 avril 1308). 15° Bail à cens du moulin de Frémontiers à Me Jean Alegrin, clerc avocat en Parlement. Samedi après la Sainte Croix en septembre (16 septembre) 1329. 16° Sentence de Aleaume Marié, prévôt de Clermont pour le duc de Bourbon, portant condamnation envers Jean de Witegny à payer 74 s. p. de rente à l'abbaye de St-Germer, à cause de Frémontiers. 27 juillet 1408. 17° Sentence du Châtelet de Paris relative à 7 l. p. de cens ou de rente dues par Me Jean Alegrin, avocat en Parlement, à l'abbaye de St-Germer à cause de Frémontiers. Samedi après la Sainte Croix en septembre (16 septembre) 1329. Copie collationnée du 28 juillet 1714. — Ratification par Geoffroy de la Martonie, évêque d'Amiens, et par les députés du clergé du diocèse, de l'érection en fief par l'abbaye de St-Germer de deux masures sises à Frémontiers. Amiens, en l'assemblée tenue au palais épiscopal, 6 octobre 1507. — Arrêt du Parlement relatif à la seigneurie de Contres. 26 mai 1625 (impr. 18 p. in-fol.)

D. 76. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin; 21 papier.

1523-1610. — Prieuré de Frémontiers. (Inv., cote E. 3, 19e liasse). — Bulle de Clément VII portant collation à Jacques de Moyencourt, clerc du diocèse d'Amiens, du prieuré de Frémontiers, vacant par rési-

gnation de Jean de Moyencourt. Vatican, 3 des nones de décembre (3 décembre) 1525. — Convocation de témoins par Louis de Montuvrel, licencié ès droits, archidiacre de Champagne au diocèse de Reims, relativement au prieuré de Frémontiers, dont Me Jacques de Moyencourt est prieur commendataire. 15 janvier 1532/33.— « Acte de prise de possession de Fresnemontiers. » 1560. — Procuration par-devant les maïeur et échevins d'Amiens par Antoine Scourion, demeurant à Amiens, prieur de Frémontiers, à François Scourion, conseiller au présidial d'Amiens, pour administrer les biens dudit prieuré. 27 avril 1561. — « Lettre du sieur Anthoine Scourion, escuier, comme il est prieur commendataire de Fresnemontiers. » 5 juin 1564. — Acte de prise de possession du prieuré de Frémontiers par Me Jean Le Roy, clerc, chanoine prébendé de la cathédrale d'Amiens. 11 novembre 1571. — Visa par l'évêque d'Amiens de la collation faite par le pape à Me Jean Le Roy, pénitencier et chanoine de la cathédrale d'Amiens, du prieuré de Frémontiers vacant par le décès de Me Antoine Le Roy, clerc. Amiens, 23 mars 1591. — Pièces relatives à l'union du prieuré de Frémontiers au collège d'Amiens. 1607-1610, — etc.

D. 77. (Registre.) — Pet. in-fol. 205 feuillets, papier et parchemin.

1528-1703. — Prieuré de Frémontiers. (Inv., cote E. 3). — « Expéditions, copies collationnées, extraits de cœuilloirs, de comptes, de minutes, de déclarations, d'enquettes, de sentences d'arrêts,.... pour servir de preuve du droit de champart, de censives appartenant audit prieuré de Frémontier. »

D. 78. (Registre.) — Pet. in-fol., 200 feuillets, papier et parchemin (1).

1167-1700. — Prieuré de Frémontiers. (Inv., cote E. 3). — « Copies collationnées d'anciens titres, expéditions en parchemin,.... pour servir à la preuve du droit de dixme et censives. » — Fol. 1. Bail à cens du courtil de Melenvillers à l'abbaye du Gard. 1167. — Sentence de Jean Delatre, lieutenant du prévôt de Beauvoisis à Amiens, relativement audit cens. 25 juillet 1416. — Acte de l'abbaye de St-Germer relative à la donation faite à l'église de Contres de 20 verges de terre, par Jean Lemaire. Août 1332. — « Bail du temporel du prieuré de Fresmontier. » 11 octobre 1122. — Vente du quart de la « molendinaria » du moulin de Roost au prieuré de Frémontiers. Mardi avant la saint Barnabé (8 juin) 1260.— Fol. 38. Bail à Me Antoine Groulle, receveur de l'abbaye du Gard, de redevances dues au prieur de Frémontiers sur la cense de Mesnevillers. 23 juin 1671. — Fol. 46. Bail à ferme de diverses dépendances du prieuré de Frémontiers, par Jean Le Roy, écolier étudiant en l'université de Paris, prieur dudit prieuré. Amiens, 20 novembre 1671. — Fol. 174. Sentence du bailliage de Clermont en Beauvoisis, relative aux dîmes de Belleuse. 26 mars 1700. — Fol. 176. Sentence du bailliage de Clermont relative auxdites dîmes. 23 juillet 1700. — Fol. 178. Sentence dudit bailliage, sur le même objet. 12 août 1700. — Fol. 181. « Déclaration, adveu et dénombrement des terres et héritages que Adrien Fournier, munier demeurant à Belleuse, tient et advoue tenir des RR. PP. Jésuites du collège d'Amiens à cause de leur prieuré de Fresmontiers. » 29 décembre 1632.— Fol. 183. Id., par Charles Langoisson, laboureur à Belleuse. 18 mai 1633. — Fol. 184. Id., par François Coquery, laboureur à Fleury. 20 mai 1633. — Fol. 187. Id., par Baltazar Berquet, laboureur à Belleuse. 16 mai 1633. — Fol. 183. Id , par Jean Mesnart, maréchal à Belleuse. 31 mai 1633. — Fol. 194. « Ordonnance pour saisir les 4 journaux, terroir de Beleuse. » 28 mai 1659.— Fol. 195. « Reconnaissance du censitaire de Belleuze, pour les quatre journaux de terres. » 14 juillet 1659, — etc.

D. 79. (Registre.) — Pet. in-fol. 195 feuillets, papier et parchemin (1).

1500-1706. — Prieuré de Frémontiers. (Inv., cote E. 3). — Fol. 118. « Contract de donation testamentaire du fief de Thibaut Caignet au curé de Frémontiers, pour faire dire une messe le mercredi à Brassy ou Frémontiers. » 15 décembre 1500. — Fol. 127. « Ratification du sieur Jean de Moiencour du susdit contrat. » 8 janvier 1500 01. — Fol. 128. « Confirmation de l'évêque d'Amiens. » 8 janvier 1500 01. — Fol. 130. Requête des Jésuites du collège d'Amiens au bailliage de Clermont, relativement au droit de champart sur les terres de Frémontiers. 23 juin 1701 (orig. en papier). — Fol. 152. Requête des Jésuites du collège d'Amiens au bailliage de ladite ville, relativement au champart de Vellennes. 10 juin 1702 (orig. en papier). — Fol. 159. « Inventaire des pièces que mettent et produisent par-devant vous, M. le lieutenant général

(1) Les feuillets 48 à 173 ont été arrachés.

(1) Les 117 premiers feuillets ont été arrachés.

au bailliage d'Amiens, les R. P. Jésuites du collège d'Amiens, prieurs du prieuré de Frémontier,... contre Pierre Moiencourt, receveur de la terre et seigneurie de Velennes », etc. 5 janvier 1703. — Fol. 183. « Transaction d'entre Destrées et le prieur, pour les champars de Contre. » Poix, 26 juillet 1536 (orig. en parchemin). — Fol. 184. Accord entre le P. Mathieu Doujat, recteur du collège, et sire François Dewailly, curé de Contres, pour les dîmes dudit lieu. 1er octobre 1616. — Fol. 186. Bail du prieuré de Frémontiers, par le P. Mathieu Doujat, recteur du collège. Amiens, 15 février 1618. — Fol. 190. Bail dudit prieuré par le P. Jean-Baptiste Jobert, recteur du collège, à Jacques Grenon, curé de Frémontiers, et à Léger Caron. Amiens, 6 octobre 1621. — Fol. 195. « Sentence (du bailliage de Clermont) contre Toussaint Fouquerel, de Brassy, pour les dixmes de l'année 1669, au proffit de Charles de Ponthieu, receveur du prieuré de Fresmontier. » 20 mars 1670 (orig. en papier), — etc.

D. 80. (Liasse.) — 2 pièces, papier (1 imprimé).

1782. — Biens du prieuré de Frémontiers. (Inv., cote F. 3). Avis de la mise en adjudication de la dîme de Belleuse, pour le 23 juillet 1782 (impr. affiche), — etc.

D. 81. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1167-1731. — Biens du prieuré de Frémontiers. (Inv., cote G. 3.) — Concession du courtil de Melenvillier. 1167 (copie collationnée du 4 février 1619). — Sentence du bailliage d'Amiens relative à la ferme de Ménéviller. Amiens, 12 mars 1731. — Le dossier est fait avec le billet d'invitation aux messes d'anniversaires de demoiselle Marie-Louise Bernault, veuve de Joseph Luquet, ancien maître boulanger et bourgeois d'Amiens, qui se diront dans l'église des Dominicains de ladite ville les 22, 23 et 24 mars 1790.

D. 82. (Liasse.) — 2 pièces, papier (1 imprimée).

1781. — Biens du prieuré de Frémontiers. (Inv., cote H. 3). — Avis de l'adjudication du bail des dîmes de Brassy, pour le 3 novembre 1781 (impr., affiche), — etc.

D. 83. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 46, papier.

1579-1756. — Biens de la chapelle St Quentin à Amiens. Coullemelle. (Inv., cote I. 3). — « Extraict d'une déclaration baillée par les religieux, abbé et convent de Corbie, du revenu temporel appartenant à ladicte abbaye et présentée à M. le bailly d'Amiens, commissaire en ceste partie », etc. XVI s. — « Extraict d'aulcuns articles du dénombrement en parchemin contenant vingt-six roolles, baillé par Jehan de Laval, escuier, seigneur de Tartigny et de luy signé et scellé en datte du IIIe jour de mars mil cincq cens soixante-dix neuf, commençant par ces mots : C'est le dénombrement du fief, terre et seigneurye de Tartigny, que Jehan de Laval, escuier, seigneur dudit lieu et dudit Tartigny, baille et advoue tenir de très hault et très puissant prince Mgr. Henry de Bourbon, duc d'Angien, pair de France, prince de Condé », etc. — Provisions à Charles Le Roy, prêtre à Amiens, de la chapelle St-Quentin au Bourg de ladite ville. 29 janvier 1602. — « C'est le dénombrement et déclaration d'un fief nommé le fief de Foucqueville, scitué et assis au villaige et terroir de Coullemelles, que Messire Charles d'Estourmel, gentilhomme ordinaire de vostre chambre, gouverneur de Vostre Majesté de la ville de Corbye, seigneur de Plainville, Broyes, Coullemelles, Foucqueville et aultres lieux, tient et advoue tenir en foy et hommage de Vostre Majesté, à cause de vostre salle de Mondidier », etc. 23 janvier 1603. — Lettres patentes portant amortissement de tous les biens y dénommés que le duc de Bourbon pourrait concéder à l'Église. Janvier 1327 (vidimus de 1340 et de 1414; copie informe du 14 octobre 1608). — « Consentement donné par l'évêque d'Amiens.... portant commutation de messes et autres services particuliers desdites chapelles de St-Quentin, N. D. de la Rose et autres unies au collège, aux prières et aux sacrifices qui se font dans l'église dudit collège. » 9 février 1610 (copie informe). — « Déclaration des terres de la chapelle de St-Quentin séant à Coullemelle, baillez par boutz et costez, par la dame de Monceaux, comme prétendues tenues de sa terre dudit Coullemelle. » 2 mai 1620. — « C'est la déclaration des terres de la seigneurie de la chappelle St-Quentin estant à présent encor de son propre domaine », etc. v. 1627. — « Extraict du registre aux délibérations d'eschevinage de la ville et cité d'Amyens », élection de M. de Sachy, premier échevin, en qualité d'administrateur de la chapelle St-Quentin, en remplacement de Charles Martin, décédé. 11 juin 1643. — Mémoire adressé à l'official d'Amiens par Jean de Sachy, administrateur de la chapelle St-Quentin, exposant que les Jésuites, défendeurs, « ne recherchent que des subterfuges et longueurs, pour tousjours retarder et délayer de s'acquitter du debvoir dont ils sont obligez » à cause de la chapelle St-Quentin. 18 juin 1643. — Mémoire des Jésuites devant l'official, en réponse au précédent. 20 juin 1643. — « Déclaration

des terres dépendantes de la chapelle St-Quentin en Amiens, situées au terroir de Colemelle, consistant en cent cinq journaux, ou environ, en plusieurs pièces. » 18 février 1644. — Bail par frère Martin Clément, religieux de la Compagnie de Jésus au collège d'Amiens, d'une place attenant à la chapelle St-Quentin à Amiens. 30 octobre 1647. — Autorisation par le bureau des finances d'Amiens à Hilaire Dumont, mercier à Amiens, d'établir une boutique sur un terrain par lui loué, dépendant de la chapelle St-Quentin. Amiens, 20 décembre 1647. — Ordonnance du bureau des finances d'Amiens relative aux étalages contre la chapelle St-Quentin. Amiens, 10 janvier 1648. — Bail par fr. Martin Clément, de la Compagnie de Jésus, d'une place contre la chapelle St-Quentin. 4 mars 1648. — Dénombrement des biens de la chapelle St-Quentin à Coullemelle. XVII[e] s. — Mémoire relatif à la chapelle St-Quentin. XVII[e] s. — « Acte entre l'hôpital et le collège, au sujet du mur de séparation de la chapelle de St-Quentin » ; le P. Jacques de Gosson, recteur, et le P. Guillaume-Jacques Guimonneau, procureur. 31 mars 1756. — « Extrait du factum de MM. de Corbie contre plusieurs habitans de Coulmelle refusans de payer champart. » — Acte par lequel le curé de St-Martin au Bourg reconnait que les Jésuites du collège d'Amiens ont seuls le droit de célébrer l'office divin dans la chapelle St-Quentin, etc. ; non signé et non daté. — Lettre de César Pallu au P. Foucault, recteur du collège d'Amiens, relativement à la contestation entre les Jésuites et le curé de St-Martin au Bourg, relativement à la chapelle de St-Quentin, — etc.

D. 84. (Liasse). — 5 pièces, papier ; 1 plan.

1779. — Bien de la chapelle St-Quentin à Amiens. Coullemelle. — « Plan géométrique des terres du collège situées sur le terroir de Coullemelle » par Guidé, arpenteur royal au bailliage d'Amiens. 20 septembre. — « Note concernant les terres du collège d'Amiens situées sur le terroir de Coullemelle », etc. 20 septembre. — Procès-verbal d'arpentage des biens du collège d'Amiens à Coullemelle, par Guidé. 20 septembre. — Mémoire sur les biens de la chapelle St-Quentin à Coullemelle, — etc.

D. 85. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1766-1783. — Biens de la chapelle St-Quentin à Amiens. — « Acte entre l'hôpital et le collège, pour le mur de séparation de la chapelle de St-Quentin. » 31 mars 1766. — Mémoires de travaux exécutés à la chapelle St-Quentin. 1771-1782. — « Mémoire des ouvrages de charpente faite, fourny par le collège d'Amiens à la chapelle de St-Quentin, par Louis Molliens, maître charpentier audit Amiens. » Réglé le 10 janvier 1783. — « Mémoire des ouvrages faites par moy, Jacques Cozette, maître serrurier, pour le colège, pour St-Quentin. » Réglé le 24 janvier 1783. — « État des journées d'ouvriers et matériaux fournis par Lavette, entrepreneur, à la chapelle de St-Quintin, tant pour la façade, murailles communes, descentes de caves, tours et escaliers, voûtes, pignons en briques, pavage pour la chambre des archives, réparage et ragréments faits à yceux, baisser les terres de la chapelle, ainsi que les caves et souterrains, les rempietter et rencorser en différens endroits, autres ouvrages, démontage et déblais », le tout s'élevant à 1,714 l. Réglé le 2 avril 1783. — Pièces de procédures relatives à une contestation entre le collège et l'hôpital général de St-Charles à Amiens, relativement aux travaux de reconstruction de la chapelle St-Quentin. 1780-1782. — « Mémoire pour le collège d'Amiens », au sujet de ladite affaire. 24 août 1780. — Lettre de M. Vignier à M. Bultel, commissaire au bailliage d'Amiens, sur le projet de transférer la chapelle St-Quentin dans l'église St-Martin. Paris, 29 août 1780. — Congé du bureau des finances pour le rétablissement du mur entre la chapelle St-Quentin et une maison voisine. Amiens, 2 septembre 1780. — « Sommation faite à l'hôpital de justifier de la propriété qu'il prétend sur la chapelle St-Quentin. » 23 septembre 1780. — Consultation de MM. Morgan, Lenglier, d'Esmery, de Bacq et Boullet de Varennes sur ladite affaire. 10 avril 1782. — Mémoire sur le droit réclamé par l'hôpital général, représentant le bureau des pauvres, d'avoir « depuis plusieurs siècles, c'est-à-dire depuis l'établissement de ce bureau en 1573, le devis et la possession d'un appartement dans cette maison contiguë à la chapelle St-Quentin), pour y tenir les assemblées qu'on appelois la Chambre de St-Quentin, composé de deux pièces se touchans immédiatement : l'une servans de lieu d'assenblé, l'autre, où sont déposés ses chartres et titres, pratiquée dans la tribune de la chapelle de St-Quentin, ou dans le mur de séparation de cette chapelle dans ledit appartement de ladite maison. » — « Mémoire pour le collège, au sujet de la chapelle de St-Quentin », établissant, entre autres choses, que cette chapelle étoit isolée, sa construction le fait connoître : les murs ont été faits pour elle seule, ils ne pouvoient être mitoyens, et personne

ne pouvoit prétendre aucun droit de servitude sur cette chapelle.... Dans le principe, les archives de l'hôpital n'étoient pas considérables et se plaçoient dans le bureau même qui est près l'église de St-Quentin, et n'en est séparé que par le mur dans lequel on voit encore le ceintre du grand portail, qui a été bouché lors de la construction de cette maison. On prétend que ce fut les maire et échevins qui firent batir cette maison, qu'ils y donnèrent une chambre pour la tenue des assemblées du bureau des pauvres, comme étant dans le milieu de la ville, et que postérieurement elle fut vendue, à la charge que cette chambre continueroit de servir aux assemblées du bureau des pauvres.... Ce fut par les libéralités des citoyens que les revenus de l'hôpital augmentèrent considérablement.... C'est probablement à l'époque de l'accroissement des biens, que les titulaires de la chapelle se sont prêtés à souffrir que les archives de l'hôpital soient placées dans la tribune de cette chapelle, qui se trouvoit dans le mur de séparation ; il suffisoit de percer une porte dans ce mur, et on remarque qu'une partie du ceintre de la fenêtre qui étoit au-dessus du grand portail de la chapelle, forme le ceintre de cette porte, et l'on ferma cette tribune du côté du surplus de la chapelle par un simple paillis, qui n'est qu'une fermeture momentanée et faite dans la vue d'obliger seulement. » — Mémoire sur la même affaire. — « Résultat du second mémoire de l'hôpital », sur le même objet. — « Réponse au second mémoire de l'hôpital », sur le même objet, et dans lequel, entre autres choses, l'autorité du P. Daire est contestée. — « Observations sur le jugement rendu par MM. les avocats au sujet de la chapelle de St-Quentin », — etc.

D. 86. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 21, papier.

1601-1780.— Biens de la chapelle de Notre-Dame de Lorette à Corbie. Becquincourt. (Inv., cote L. 3.) — Bail par le P. Hyacinthe d'Avrigny, procureur du collège, des terres de Becquincourt appartenant à la chapelle N.-D. de Lorette à Corbie. Amiens, 25 octobre 1712.— Relief des terres de Becquincourt appartenant à la chapelle N.-D. de Lorette en l'église St-Éloi de Corbie, par M. Nicolas Domont, curé de N.-D. de Corbie, titulaire de ladite chapelle. 25 avril 1601. — « Relief des terres de N.-D. de Laurette tenues de Dompierre », à Becquincourt ; le P. Mathieu Doujat, recteur du collège. Dompierre, 5 juillet 1616. — Relief desdites terres; le P. Jacques Rougeaut, procureur du collège. 28 juin 1714. — Id.; le P. Jacques Desmont, recteur, et le P. Antoine Boutouillie, procureur. 4 août 1730. — Id. 7 septembre 1730. — Id. 1er juillet 1740. — Aveu et dénombrement à dame Louise-Charlotte Wingfield, veuve de Louis-Alexandre-Joseph Damerval, chevalier, seigneur d'Assevillers, Doing, Famechon, Liebecourt, Béthencourt, Watigny et autres lieux, tutrice de Louise-Charlotte Damerval, sa fille, d'un fief sis entre Assevillers et Becquincourt appartenant à la chapelle N.-D. de Lorette en l'église St-Eloi de Corbie. 1er juillet 1740. — Collation de la chapelle N.-D. de Lorette en St-Éloi de Corbie par Geoffroy de La Marthonie, évêque d'Amiens, à Jean Bocquetel, clerc du diocèse de Beauvais. Amiens, 21 juillet 1611. — Relief des terres de Becquincourt et d'Assevillers appartenant à la chapelle N.-D. de Lorette. 30 décembre 1780, — etc.

D. 87. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1720-1756. — Biens de la chapelle N.-D. de Gouy à Picquigny. Corbières. (Inv., cote M. 3, 1e et 2e liasses.) — Bail par le P. Pierre Frogerais, recteur, et le P. Joseph-Antoine Dumont, procureur du collège, des censives de Faÿ dépendant de la chapelle de Corbière. Amiens, 2 juillet 1720. — Id., par le P. Desmont, recteur, et le P. Antoine Boutouillie, procureur. Amiens, 1er octobre 1729. — Id., par le P. Jean-Antoine de Lestocq, vice-recteur, et le P. Théodore Ricouart, procureur. Amiens, 29 mars 1738. — Id., par le P. Michel Mauduit, recteur, et le P. Théodore Ricouart, procureur. Amiens, 18 novembre 1747.— Id., par le P. Jacques de Gosson, recteur, et le P. Guillaume-Jacques Guimonneau, procureur. Amiens, 2 juillet 1756.

D. 88. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1315-1757. — Biens de la chapelle N.-D. de Gouy à Picquigny. Corbières. (Inv., cote M. 3., 3e liasse.) — « Extrait de l'acte de fondation de la chapelle de la Corbière, unie au collège des RR. PP. de la Société de Jésus. » Fondation de ladite chapelle en l'église St-Martin de Picquigny, par « Mahaus de Pinkegny, prévoste de Douay, jadis femme monseigneur d'Anthoin. » Picquigny, 21 mars 1315 16 (copie collationnée du 10 décembre 1594). — Amortissement de la terre de Gouy, pour la fondation de la chapelle de la Corbière. Janvier 1367 68 (copie collationnée du 10 décembre 1594). — Transaction entre « Hues du Merlien, chevalier, sire d'Anthoin », et le chapitre de Picquigny, au sujet de la terre de Gouy. 12 avril 1369 (copie du 11 septembre 1600). — Pièces de procédure relatives à la chapelle de Corbières. 1600.— Consentement par Philibert-Emma-

nuel d'Ailly, chevalier, vidame d'Amiens, baron de Picquigny, etc., à l'union au collège des Jésuites à Amiens de la chapelle dite la Corbière en la collégiale de Picquigny, dont le revenu se prend à Gouy. Picquigny, 5 juillet 1608 (copie collationnée du 17 octobre 1608). — Résignation de ladite chapelle au profit des Jésuites du collège d'Amiens, par Me François Hennebert, titulaire. 14 octobre 1608 (copie collationnée du 17 octobre 1608). — « Consentement et acquict servent de quitance de MM. les chanoine de Pecquigny, pour la couppe des 3 couppes des arbres qu'ilz debvoient avoir au bois de la Corbière. » 6 juillet 1609 (extrait du chapitre tenu en la collégiale de Picquigny, du 3 août 1609). — « Consultation pour la commutation des messes des chapelles. » Paris, 16 août 1643. — Mainlevée de 24 chênes saisis par le procureur général de la chambre souveraine des eaux et forêts de Picardie dans les bois de Corbières. 29 juillet 1666. — Adjudication de bois de la seigneurie de Corbières. 12 mai 1671. — Adjudication, id. 29 mai 1675. — Procès-verbal contre des délinquants dans les bois de Corbières. 17 février 1757, — etc.

D. 89. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1625. — Biens de la chapelle N.-D. de Gouy à Picquigny. Corbières. (Inv., cote M. 3, 4e liasse). — « Liasse contenante les aveux servis aux Révérans Pères Jésuistes du collège d'Amiens, à cause de leurs fiefs et seigneuries de Corbière et Vidame, déchifré en 1780, pour le renouvellement du terrier. »

D. 90. (Registre.) — In-fol., 55 feuillets, papier.

1671. — Biens de la chapelle N.-D. de Gouy, à Picquigny. Corbières. (Inv , cote M. 3, 4e liasse). — Aveux servis aux Jésuites du collège d'Amiens pour Corbière et Vidame.

D. 91. (Cahier.) — In-4o, 87 pages, papier.

1736-1738. — Biens de la chapelle N.-D. de Gouy à Picquigny. Corbières. (Inv., cote M. 3, 4e liasse). — « Aveux de la seigneurie de Corbière, pour les RR. PP. Jésuittes d'Amiens. »

D. 92. (Liasse.) — 14 pièces, papier (2 plans).

1763-1781. — Biens de la chapelle N.-D. de Gouy à Picquigny. Corbières. — « Bail de la chapelle de N.-D. de Gouy. » 3 octobre 1763. — « Coppie du plan du bois de Corbière », par Pillon, arpenteur de la maîtrise d'Amiens. 1er août 1770. — Bail des terres de Corbière. 9 février 1771. — Proposition par M. de Dompierre d'Hornoy de faire l'échange avec le collège du fief de Corbières, limitrophe d'Hornoy, contre des terres à Citerne, Pont-Remy et Tours. Hornoy, 7 juin 1774. — Lettre de M. de Fréchencourt de Daours relative à ladite proposition. Amiens, 19 juin 1774. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau d'administration du collège d'Amiens », consentement audit échange. 1er juillet 1774. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau d'administration du collège d'Amiens», sur la même affaire. 17 janvier 1775. — Lettre autographe de M. de Dompierre d'Hornoy à M. Bultel, sur le même objet. Hornoy, 14 avril 1775. — Lettre de M. Verrier, notaire à Poix à M. Bultel, sur le même objet. Hornoy, 14 avril 1775. — « Estimation faite des bois, domaines et seigneuries de Corbierre, séant près d'Hornoy appartenants au collège d'Amiens, par nous, experts nommés par délibération du bureau d'administration, le vendredy 1er juillet 1774. » Mai 1775. — « Plan géométrique de la terre et seigneurie de Corbières et Vidame appartenante au collège d'Amiens, levé et dessiné pour le renouvellement du terrier en 1781 », — etc.

D. 93. (Registre.) — In-fol., 251 pages, papier.

1781. — Biens de la chapelle N.-D. de Gouy à Picquigny. Corbières. — « Registre à terriers des fiefs et seigneuries de Corbières et de Vidame, situés entre Thieuloy, Gouy et Hornoy, appartenans au collège d'Amiens, suivant le plan levé et dessiné en 1781. »

D. 94. (Registre.) — In-fol., 130 feuillets, papier.

1782. — Biens de la chapelle N.-D. de Gouy à Picquigny. Corbières. — « Cueilloir des cens dus par les censitaires et tenanciers de la seigneurie de Vidame et Corbières, appartenans au collège d'Amiens, suivant et conformément aux aveux de 1778, 1781 et 1782. »

D. 95. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1600-1608. — Biens de la chapelle St-Brigitte en la cathédrale d'Amiens. Méricourt-en-Vimeu. (Inv., cote N. 3, 6e liasse.) — Aveux et dénombrements servis aux chapelains, à cause de la seigneurie de Méricourt-en-Vimeu.

D. 96. (Atlas.) — In-fol., 7 feuillets, papier.

1780. — Biens de la chapelle St-Nicolas de Parvillers. Damery et La Chavatte. — « Atlas des terres situées sur

les terroirs de Damery et La Chavatte, appartenantes au collège d'Amiens, levé le 14, 15 et 16 octobre 1780. »

D. 97. (Liasse.) — 1 pièce papier.

1608. — Biens de la chapelle de la Rose en l'église St-Nicolas d'Amiens. (Inv., cote P.3.) — « Résignation des chapelles de la Rose et de St-Quentin, par M. Le Roy. » 14 octobre.

D. 98. (Liasse.) — 2 pièces, papier (1 plan).

1730-1779. — Biens de la chapelle Notre-Dame en l'église de Vignacourt. (Inv., cote Q. 3.) — Contrainte aux Jésuites du collège d'Amiens, pour payer les droits d'amortissements pour des immeubles sis à Vignacourt. 8 août 1730. — « Plan géométrique des terres du collège d'Amiens, situées sur le terroir de Vinacourt. » 1779.

D. 99. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1619-1727. — Acquisitions faites par les Jésuites. Boutillerie. (Inv., cote R. 3.) — Contrat d'acquisition par le P. Jean-Baptiste Jobert, recteur, et le P. Marguerin Hervieu, procureur du collège d'Amiens, au profit dudit collège, d'un fief et noble tènement nommé le fief La Cave, sis à Boutillerie. Amiens, 31 octobre 1619 (copie collationnée du 18 janvier 1638). — « Extrait du dénombrement en parchemin de la terre et seigneurie de Boutellerie, servie à très haut et très puissant seigneur Mgr Louis-Auguste d'Albert d'Ally, duc de de Chaulnes », etc. 25 avril 1727 (copie collationnée du 28 juin 1756). — « Mémoire pour le collège d'Amiens, au sujet des plantations que MM. de ville font faire au marais de Longueau. » XVIIIe s.

D. 100. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 1, papier.

1731-1741. — Acquisitions faites par les Jésuites. Vineuil et Vinantes. (Inv., cote S. 3, 1e liasse.) — Bail des terres de Vineuil et Vinantes. Paris, 19 avril 1731. — Id. 16 novembre 1741.

D. 101. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 38, papier.

1641-1741. — Acquisitions faites par les Jésuites. Vineuil et Vinantes. (Inv., cote S. 3, 2e et 3e liasses). — « Compte général fait et arresté avec le fermier du prieuré de Pompone. » 4 février 1641. — Contrat de constitution de 22 l. 4 s. 5 d. de rente, sur les biens de Jean Anguerand, fermier du prieuré de Pomponne. 6 mai 1647. — Contrat d'acquisition de 4 arpents de terre appartenant à Jeanne Plailly, veuve de Pierre Clérin, laboureur à Brie-Comte-Robert, par les Jésuites du collège d'Amiens. 14 octobre 1649. — « Mesurage de 5 arpens et un tiers d'arpent et une perche et demye sis à Vinantes, Mongé, Vineuil, tenus à bail par Jean Le Maire. » 12 décembre 1670. — « Déclaration des terres appartenantes aux Pères Jésuites du collège d'Amyens, scises à Vinantes et à Mongé, cédées auxdits Pères par Jeanne Plailly, vefve de Pierre Clérin », etc., v. 1671. — Bail des terres de Mongé, Vinantes, etc. Lagny, 22 octobre 1684. — Quittances données par le receveur de la fabrique de l'église St-Léger de Charny, à Louis et à François Lemaire, fermiers de Vineuil, des sommes par eux payées à l'acquit du collège d'Amiens pour l'obit de Pierre Clérin. 1721-1738. — Quittances de différentes sommes payées à l'acquit des Jésuites d'Amiens par François Lemaire, fermier de Vineuil et Vinantes. 1725-1738. — « Extrait des terres appartenantes à . . . du collège d'Amiens, situées à Vinantes, Vineuil et autres lieux. » v. 1732. — Bail à surcens des terres de Vineuil. Paris, 9 mai 1735. — Lettre de M. Labastide, prêtre de l'Oratoire, au P. Desparis, procureur général de la province de France de la Compagnie de Jésus, lui donnant les nouveaux tenants des terres que les Jésuites d'Amiens possèdent sur le fief de Vineuil. Paris, 6 décembre 1737, — etc.

D. 102. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin, 61, papier.

1628-1680. — Acquisitions faites par les Jésuites. Vineuil et Vinantes. (Inv., cote S. 3, 4e liasse.) — Pièces de procédure concernant lesdites terres. — « Titre nouvel pour Margueritte Guenot, contre Pierre Clérin, de Pomponne. » Dammartin, 15 juin 1632. — Sentence du bailli de Dammartin, pour le prince de Condé, qui condamne Philippe Couvreur, curateur de la succession Clérin, à payer à Jean Guenot des sommes dues par la veuve Clérin. 24 juillet 1662. — Sentence du bailli de Dammartin qui adjuge aux Jésuites du collège d'Amiens les héritages des époux Clérin, pour lesdites sommes payées à Guenot. 11 juin 1663. — Déclaration et estimation des terres de la succession Clérin adjugées aux Jésuites du collège d'Amiens. 26 juin 1663. — « Inventaire des pièces que mettent et produisent à court par devers vous, M. le bailly de Dampmartin ou vostre lieutenant, les RR. PP. Jésuittes de la compagnie de Jésus au collège d'Amyens », contre Philippe Couvreur. 29 juin 1663. — Sentence d'adjudication des terres de Clérin. 5 juillet 1663, — etc.

D. 103. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 5, papier.

1643-1784. — Acquisitions faites par les Jésuites. Salouel. — Relief par le P. Léon Lefebvre, procureur du collège, pour des terres à Salouel acquises par les Jésuites dudit collège. 21 août 1643. — Aveu desdites terres par le P. Jean Schemmel, procureur du collège. Amiens, 7 mai 1666. — Mémoire relatif aux dites terres. XVIIe s. — Aveu desdites terres par l'administration du collège. 17 août 1767. — Bail desdites terres 6 mai 1780 — Aveu desdites terres. 23 décembre 1784.

D. 104. (Liasse). — 19 pièces, papier.

1579-1731. — Prébende préceptoriale. (Inv., cote T. 3, 1e liasse.) — Arrêt du Parlement en faveur de l'hôtel-de-ville d'Amiens, contre le chapitre de la cathédrale et l'évêque d'Amiens, pour unir une prébende au collège d'Amiens. 14 avril 1579 (extrait du registre aux chartes de la ville d'Amiens). — Extrait d'une délibération du chapitre d'Amiens donnant attestation au chapitre de St-Quentin qu'en leur église cathédrale il y a une prébende affectée au collège. 4 octobre 1651. — « Ce qu'on a fait en septembre 1672, pour le rétablissement des distributions manuelles des droits seigneuriaux, etc., et pour le paiement des arrérages depuis février 1667. » — « Décision de M. de Montholon sur des affaires du collège d'Amiens. » 31 décembre 1672. — « Le revenu d'un canonicat de la grande église Notre-Dame d'Amiens. » XVIIe s. — « Ce que vaut au collège la prébende de la cathédrale de Notre-Dame. » XVIIe s. — État des distributions du chapitre d'Amiens. XVIIe s. — Mémoire sur la prébende dont jouit le collège. XVIIe s. — Projets de requêtes des Jésuites au chapitre, relativement à ladite prébende. XVIIe s. — Requête des Jésuites au chapitre, relative aux distributions manuelles ; le P. J. de Guenonville, recteur ; le P. L.-J.-A. Boutouillie, procureur. Amiens, 11 juillet 1725, — etc.

D. 105. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1567. — Prébende préceptoriale. (Inv., cote T. 3, 3e liasse.) — Pièces annexes à la bulle d'union d'une prébende du chapitre d'Amiens aux grandes écoles de ladite ville. — Le dossier est formé par une composition latine de Jean-Baptiste Buingne, élève de rhétorique.

D. 106. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 16 papier (2 plans).

1737-1787. — Prés de Rambures à Argœuves. (Inv., cote V. 3.) — « Grosse du contract d'acquisition des prés d'Argœuve par les RR. PP. Jésuites d'Amiens. » Amiens, 11 avril 1737. — Bail des tourbages desdits prés. 2 avril 1737. — Id. 10 février 1738. — Plan d'une pièce de pré de 9 journaux sise à Argœuves, appartenant aux Jésuites d'Amiens. XVIIIe s. — Bail par le P. Michel Mauduit, recteur, et le P. Théodore Ricouart, procureur du collège, d'une pièce de pré de 21 journaux, dite Rambure, sise à Argœuve. Amiens, 11 mars 1748. — Id., par le P. Jacques de Gosson, recteur et le P. Guillaume-Jacques Guimoneau, procureur. Amiens, 12 janvier 1754. — Id., par le P. Jean-Baptiste Descarreaux, recteur, et le P. Jacques Cahière, procureur. Amiens, 17 août 1761. — Id. de 9 journaux de pré audit lieu, par le P. Guillaume-Jacques Guimonneau, procureur. Amiens, 24 janvier 1749. — Id., par le P. Jacques de Gosson, recteur, et le P. Guillaume-Jacques Guymonneau, procureur. Amiens, 8 juillet 1754. — Id., par les administrateurs du collège, 10 janvier 1664. — Id. 1er juin 1771. — Plan des prés de Rambures à Argœuves. 1787. — Procès-verbal d'arpentage desdits prés, par Jean Guidé, arpenteur royal au bailliage d'Amiens. 29 mai 1787. — Mémoire sur les prés d'Argœuves appartenant au collège. XVIIIe s., — etc.

D. 107. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1606-1737. — Rentes au profit du collège. (Inv., cote X. 3.) — Promesse par damoiselle Marguerite Louvel, veuve d'Antoine de Rely, écuyer, sieur de Framicourt, advenant l'établissement des Jésuites à Amiens, de leur délivrer les constitutions et contrats de 50 l. de rente qu'elle a sur la ville d'Amiens. 20 décembre 1606. — Donation aux Jésuites du collège d'Amiens des 50 l. de rente sur la ville d'Amiens, par ladite Marguerite Louvel. 12 septembre 1608. — Constitution de 111 l. de rente sur la ville de Paris, à Me Perre Ringard, bourgeois d'Amiens. 7 mai 1700. — Testament de Louis Ringard, curé de N.-D. du Quesnoy, contenant des dispositions au profit des Jésuites du collège d'Amiens. 3 mai 1704. — Transaction entre les Jésuites du collège d'Amiens et les héritiers Ringard. 4 avril 1707. — Quittance donnée par les Jésuites du collège d'Amiens aux héritiers de Charles Trencard, chanoine de la cathédrale d'Amiens, contenant transport d'une rente de 142 l. sur l'hôtel-de-ville d'Amiens. 15 mai 1737. — « Copie de l'extrait du testament de M. Trencard. » 20 décembre 1729 (expédition du 1er août 1737). — Titres de rentes sur l'hôtel-de-ville de Paris au profit des Jésuites du collège d'Amiens, — etc.

D. 108. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 6, papier.

1730-1769. — Rente sur l'abbaye de Willencourt. (Inv., cote Z. 3.) — « Constitution de rente par les dames de l'abbaye royalle de Willancourt, au proffit des RR. PP. Jésuites d'Amiens. » 23 janvier 1730. — Correspondance relative à ladite rente. 1769, — etc.

D. 109. (Liasse. — 2 pièces, papier.

1775. — Rente sur l'abbaye de Panthémont, à Paris. — Lettre de Me Paulmier, notaire à Paris, au principal du collège d'Amiens, le prévenant que l'abbaye de Panthémont est en état de rembourser au collège une rente de 500 l, au principal de 10.000 l., qu'elle lui doit. Paris, 28 juillet. — « Extrait du registre aux délibérations du bureau d'administration du collège d'Amiens », arrêtant de recevoir le remboursement de la rente au capital de 10.000 l. due au collège par l'abbaye de Panthémont. 4 août.

D. 110. Liasse. — 1 pièce, papier.

1656. — Franc salé. (Inv., cote F. 4.) — Vérification des lettres du Roi accordant le franc salé aux Jésuites du collège d'Amiens. Paris, 2 novembre.

D. 111. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin, 20, papier.

1583-1619.— Etablissement des Jésuites à Amiens. (Inv., cote G. 4.) — « Anno Domini millesimo quingentesimo tertio, die lunæ septima mensis novembris, in capitulo venerabilium virorum dominorum decani canonicorum et capituli insignis ecclesiæ Ambianensis, Reverendissimus in Christo pater et dominus Dominus Geoffridus (de la Marthonie), miseratione divina, Ambianensis episcopus, cum eisdem dominis canonicis, in eorum loco capitulari, dicto domino decano absente, congregatis, sui nottario subsignanti presente, comparens, et sedens in prima sede et loco principali, dixit et proposuit que sequuntur : Messieurs, vous sçavez les plainctes que nous avons eu par les habitans de ceste ville du peu de fruict que leurs enffans et parentz font au collège de ceste ville, où, aprez avoir estudié trois et quatre ans, en sortent aussy peu sçavantz comme quand ils y sont entrez, à quoy je pensois que nous eussions remédié par le bon reiglement et ordonnance que nous y avons faicte il y a ung an, laquelle nous fismes lirre en nostre presence audict collège ; néantmoings l'on ne void réussir le prouffict et utilité que nous espérions que tout le publicq en recepvroit, et les plainctes et crieries du pœuple continuent et s'augmentent tous les jours, quy est l'ocasion pour laquelle je suis venu vous veoir, pour vous dire que y fault remédier promptement, à quoy je ne voids de meilleur ne plus expédient remède que d'appeller et faire venir quelques ungs de la compagnie de Jhésus, lesquelz enseignent la jeunesse en toutes bonnes lettres humaines et en la piété et relligion chrestienne, quy est le principal que nous devons desirer en ce temps, pour la grande dépravation des bonnes meurs que nous voions estre parmy tous les estatz ; et n'avons lieu en ceste ville plus propre et plus commode pour les recepvoir, que le lieu du collège et grand escolle, auquel je n'ay pas voulu mettre lesdictz Jhésuistes, sans en avoir premièrement vostre bon advis et consentement, lequel je m'asseure que vous ne desnierés pour ung œuvre tant bon, sainct et proffitable à tout le publicq, tant pour ceste ville que pour tout le diocèse, pour lequel j'espère qu'à l'advenir nous aurons des curez et des gens d'Eglise plus sçavans que nous n'en avons maintenant ; vous sçavez que ceulx de ladite compaignie sont approuvez par tous les papes qui ont été depuis leur introduction, et encores par le sainct concil général de Trente, et voiant le fruict, proffit et utilité quy provient de leurs collèges, toutes les principalles villes de ce roiaulme les ont receuz, comme à Paris, Thoulouze, Bordeaux, Lyon, Dijon, Bourges, et maintenant à Rouen. A ceste cause, il me semble que nous ne pouvons mieulx faire que de les establir et mettre dans le collège de ceste ville. sur quoy je vous prie délibérer et embrasser ce faict comme estant très nécessaire et utile à ce païs, et pour lequel il se présente maintenant de grandes commoditez, lesquelles nous perdrions, sy nous attendions davantaige ; en quoy ne sera rien préjuditié à voz droitz. De ac super quibus premissis, postquam idem Reverendissimus Dominus recessit, deliberaverunt affati domini capitulum, et post maturam deliberationem, ad pluralitatem vocum, consideratis considerandis, concluserunt agere gratias eidem Reverendissimo Domino de tam salubri proposito, et illi adherentes, introducere et admittere clericos dicte Societatis Jhesu, qui juventutem, nedum in doctrinam, sed in pietate bonisque moribus instruant et doceant; de mediis et conditionibus per amplius cum eodem Reverendissimo Domino deliberaturi, ad quod acquievit venerabilis dominus scolasticus, etiamsi prima facie dissentire visus sit, modo tamen et forma sequentibus, sans préjudice aux droictz, prééminences, pérogatives et privilèges appartenans à sa dignité, dont ses prédécesseurs escolattres ont jouy de tout temps immémorial, et dont aussy il prétend jouir, suivant ses tiltres et arrestz, dont il fera apparoir en temps et lieu. Et posthac, eadem die, dictus

dominus scolasticus se opposuit dicte conclusioni. » 7 novembre 1583. — Acte des maieur, prevôt et échevins d'Amiens, portant que, comme Geoffroy de la Martonie, évêque d'Amiens, leur avait remontré que « depuis que Dieu luy avoit faict la grâce d'estre évesque de ceste ville, il avoit pourveu à son pouvoir à toutes les nécessitez qu'il luy avoit esté possible, et principalement pour le faict de l'Église et mesmes pour l'institution de la jœunesse de la ville, pour instruire laquelle, les anciens avoient érigé ung beau collège en icelle, duquel maintenant ne se tiroit le fruict que l'on espéroit, par la négligence des précepteurs, dont mondict sieur l'évesque avoit receu et recevoit chacun jour diverses plainctes des habitans, lesquelz estoient contrainctz envoyer leurs enfans aux escolles à Abbeville, Péronne, Corbeye et autres petites villes, ou directement à Paris avec grandz fraiz, chose que mondict sieur l'évesque portoit à crèvecœur, et pour y donner meilleur ordre, par la grâce de Dieu, il avoit suscité aucuns religieux de la compaignye de Jésus de venir résider en ceste ville, estans religieux approuvez par le sainct concille général tenu à Trente, nostre sainct père le pape, par le Roy et ses cours de Parlement, lesquelz religieux estoient tous gens aagez et sçavans, quy n'estoient contrainctz faire profession sy jœunes que les autres religieux; et avant leur réception faisoient prœuve suffisante de leur capacité, vye, meurs, dévotion, doctrine et religion catholicque et s'exerçoient tous à instruire la jœunesse, oïr le pœuple en confession, visiter et consoller les prisonniers et pestiférez, et faire toutes autres œuvres de charité, pour subvenir aux nécessitez publicques. Outre avoient avec et au-dessoubz d'eulx des précepteurs doctes, quy instruisoient la jœunesse tant aux bonnes mœurs que aux bonnes lettres, et lisoient aux escoliers de bons livres et non livres lascifz et de plaisir que l'on monstroit à la jœunesse aux autres colèges, et au bout de l'an, chacun régent, en public, rendoit compte de l'instruction qu'il avoit faicte des enfans, quelz livres il avoit leu et quel debvoir avoient faict les enfans d'estudier et comprendre, et là leur estoit ordonné quelz livres ilz liroient l'année ensuivante ; ilz prenoient enfans à pension et recevoient sans paier aucune chose tous les enfans de la ville au collège ; brief tout leur exercice ne tendoit que à édifier le pœuple en la religion catholicque et le secourir, ayder et subvenir en ses nécessitez,..... nous requérant mondict sieur l'évesque qu'il nous pleust de nostre part consentir et accorder que ledict colège, auquel nous avons quelque superintendance, peust estre prins, ensemble le revenu d'icelluy, pour y loger et accommoder lesdicts relligieux, ainsy que lesdictz sieurs chappitre d'Amyens, lesquelz avoient aussy quelque auctorité audict colège, l'avoient consenty de leur part ;.... avec lequel revenu, l'on pourroit, avec permission de Sa Saincteté, adjoindre et unir quelques prieurez quy se présentent maintenant, et de tout faire ung fonds et revenu suffisant pour l'entreténement et fondation de dix ou douze desdicts religieux,...... sçavoir faisons, que, audict jour d'huy, en nostre assemblée d'eschevinaige,..... avons conclud et arresté que remercirons, comme faisons par la présente, bien humblement mondict sieur l'évesque.... et que, suivant sa requeste, nous, en ce quy nous touche, donnons consentement à l'introduction et réception desdictz religieux, mesmes, que, pour les loger et accommoder, l'on puisse prendre ledict colège des grandes escolles et le revenu d'icelluy, à condition que lesdictz religieux ne prendront aucune chose pour instituer la jœunesse audict colège, ny pour lendit, ny pour les chandelles, ny par autre moien que ce fut, et encores à la charge que lesdictz religieux seront tous naturelz françois, et que aucun estranger n'y sera admis pour le présent ny pour l'advenir, et aussy que les pauvres Cappettes instituez de longtemps audict colège y demeureront et joïront à tousjours des fondations à eulx cy-devant faictes, et qui pourront estre faictes cy-après à leur proufit.» 24 novembre 1583. — Lettres patentes de Henri IV portant que, « par nostre édict du mois de septembre dernier, vérifié en nostre court de parlement de Paris le 2 janvier ensuivant, nous avons, pour le bien et instruction de la jeunesse, à l'honneur de Dieu et aux bonnes sciences et mœurs et plusieurs autres grandes considérations, restably la société et compaigne des Jésuistes ès collèges qu'ilz avoient cy-devant ès villes expécifiées par l'esdit et de nouveau en establir ung en celle de La Flèche en Anjou, et considérant qu'en toutte l'estendue de nostre païs de Picardie, il n'y a aucuns desdits collèges, et qu'il y est autant ou plus nécessaire qu'en nulle aultre province de nostre royaulme ; à ceste cause, nous, pour satisfaire à la très instante supplication et requeste que nous en ont fait nos très chers et très aimés cousin et cousine les conte et contesse de St-Pol et nos chers et bien aimez les nobles, bourgeois, manans et habitans de nostre ville d'Amiens, avons permis.. [illegible] Jésuistes, de pouvoir establir un collège en ladite ville d'Amiens.» Paris, [illegible] du 24 septembre 1603. — [illegible] des Jésuites au college d'Amiens. 28 février 1604. — Extrait

des registres du chapitre d'Amiens. « Lecta in presenti capitulo humili supplicatione pro parte venerandorum Patrum Societatis de Jesus, per Reverendum dominum Joannem de Machault, ejusdem Societatis, scripto porrecta prescriptis dominis decano et capitulo insignis ecclesie Ambianensis, tenore subsequenti : Messieurs les doien et chanoines de la grande église d'Amyens, supplie humblement au nom des Pères de la Compagnie de Jésus, Père Jeham de Machault, de la mesme compagnie, qu'il nous plaise luy faire délivrer acte du transport de vostre collège de St-Nicolas en ceste ville, avecq les droictz et revenuz quy y sont jà affectez, quoy fesant, lesdicts Pères s'efforceront de s'acquiter de leur devoir en l'ainstruction de la junesse, et se recongnoistront particulièrement vos obligez, priant Dieu pour vostre prospérité. Signé Jehan de Machault. Prefati domini,.... prehabita matura deliberatione, inherentes sanctorum patrum decretis, responderunt per hec verba gallica : qu'ilz continuent la bonne volunté qu'ilz leur ont porté de leur bailler tant le collège que le revenu de la prébende y affectée, en fesant entendre ce à quoy il se veullent submettre. » 20 décembre 1606. — « En l'assemblée faicte par nous, évesques d'Amyens, en nostre hostel épiscopal, en laquelle se sont trouvez Mgr. le comte de St-Pol, gouverneur et lieutenant général pour le Roy en la province de Picardie, Mgr. de Traigneit, gouverneur de ceste ville d'Amiens, MM. du chappittre d'Amyens, les trésoriers de France en Picardye, les officiers du Roy au bailliage d'Amyens et les eschevins de ladicte ville, ont esté leuz l'ecdict faict par le Roy pour le restablissement des Pères Jésuistes et les lettres patentes de Sa Majesté obtenues à la supplication de Mgr. le comte et Mme la comtesse, pour l'establissement d'un collège de Jésuistes en ceste ville, ensemble les offres baillées par le P. Machault, Jésuiste, ou nom de leur Société, par lesquelles, moiennant le revenu qu'il leur est offert, qu'ilz estiment trois mil trois cens livres, ilz offrent se submettre et obliger, se conformant à l'édict du Roy, d'enseigner en ceste ville la jeunesse en cinq classes d'humanité, y metans ung compendium de logicque sur la fin de l'année, et les escolliers s'en trouvans capables ouvriront les classes de philosophie, soubz l'espérance que le revenu s'acroistera au-dessus de quatre mil livres de rente, et après avoir ouye en ladicte assemblée ledict Père Machault sur plusieurs propositions, a esté trouvé bon d'accepter les offres desdictz Pères Jésuistes, à la charge qu'avecq lesdictes cinq classes d'humanité, ilz mecteront aussytost une de théologie, pour les cas de conscience, et arrivant qu'ilz soient fondez de trois cens livres de rente au par dessus quatre mil livres, ilz seront tenus en l'instant enseigner le cours entier de la philosophie, et pourront accepter en dons et légatz, soubz le bon plaisir du Roy, jusques à cinq mil livres, pour la fondation de leur collège, duquel revenu ilz joïront tant qu'ilz feront l'exercice en ceste ville, sans le pouvoir transporter en aultre collège de leur Société. » Amiens, 1er octobre 1607. — Consentement par A. Fournier, écolâtre de la cathédrale d'Amiens, au transport du collège d'Amiens aux Jésuites, avec ces mots ajoutés de sa main : « Néantmoings, je supplie lesdicts sieurs Pères se souvenir de la promesse qu'ilz m'ont faict des pauvres dudict collège. » 15 octobre 1607. — « Sentance de M. le bailly d'Amyens, pour la vérification des lettres de l'establissement du collège. » Amiens, 20 octobre 1608. — « Extraict du registre aux délibérations d'eschevinage de la ville d'Amiens. Veu la requeste présentée par le recteur du collège des relligieux de la compagnye de Jésus, remonstrant que, comme ainsi soit que leur provincial eust promis de donner commencement aux leçons dès la Saint-Luc passé, moiennant que, au préallable, le collège rebasty et meublé fust joÿssant actuellement de ce qui se présente en promesse, lors de l'assemblée générall, et que, bien qu'il soit encores peu fourny de meubles et de livres et le bastiment non achevé, toultefois, pour le contentement de la ville, et soubz espérance de bientost estre assistez de l'effect entier de ladicte promesse, ledict collège avoit donné commencement aux leçons dès deux mois, et les poursuivent avec nombre de relligieux et peu de commodité, pourquoy avons requis qu'il pleust à Messieurs leur faire joyr en effect desdictes promesses et rentes, affin d'avoir moien de faire des provisions nécessaires et continuer l'ameublement dudit collège... Ordonné que ledict recteur sera paié et advancé de la somme de 300 l. t. » 23 décembre 1608. — Requête du P. Jean Barthélemy, recteur du collège, au comte de St-Pol, gouverneur et lieutenant général en Picardie, Boulonnois, Artois et Pays Reconquis, demandant, « comme pour enseigner la philosophie, il est nécessaire quitter la chappelle ordinaire du collège et en faire une classe, n'y ayant autre lieu commode pour cela audict collège, et, pour ceste occasion, se servir de l'eglise St-Denis aux functions ordinaires de ladicte compagnie, ce qui ne se peult faire sans que l'on aye ung passage à couvert pour aller du collège en ladicte église, tant à cause des incommoditez du temps, que pour la bienscéance religieuse, lequel passage se poura commodément bastir en forme d'arcade sur le travers de la rue

St-Denis, qui a trente-quatre piedz de Roy en largeur ; de laquelle, quand on prendra six piedz sur ladicte rue, à l'endroict d'une voirie et flégat où l'on descharge les immundices, et par où personne ne passe, restera, lesdicts six piedz ostez, vingt-huict piedz de largeur, pour la rue ordinaire, ce qui sera tousjours suffisant pour le passage », l'autorisation de prendre lesdits six pieds ou tout autre espace pour ledit bâtiment ; ordonnance du gouverneur consentant à ladite demande. Amiens, 23 juin 1610. — Consentement à ladite demande par M. de Treignel, gouverneur de la ville d'Amiens. 28 juin 1610. — Id., par les trésoriers de France. 30 juin 1610. — Alignement donné par le bureau des finances pour ledit passage. 2 juillet 1610. — Confirmation par Louis XIII de l'établissement des Jésuites. Paris, juillet 1610. — Autorisation aux Jésuites par le prévôt d'Amiens d'élever un bâtiment sur la rue des Jacobins. 8 juillet 1619, — etc.

D. 112. (Registre.) — In-fol. 62 feuillets, papier.

1237-1614. — (Inv., cote H. 4.) — « Instrumenta authentica contractuum et titulorum collegii Ambianensis Societatis Jesu. » — Fol. 1. « Exemplar decreti domini officialis Ambianensis, acti in curia Ambianensi, anno Domini millesimo quadringentesimo quinquagesimo sexto, indictione quinta, mensis octobris die decima tertia, pontificatus sanctissimi in Christo patris et domini nostri domini Calisti, divina providentia, papæ, quo dat potestatem notariis regiis infrascriptis extrahendi titulos quoslibet facientes in rem domus Pauperum Clericorum Beati Nicolai Ambianensis, hodie collegium Patrum Sociatis Jesu. » — Fol. 2. Acte d'Arnould, évêque d'Amiens, établissant que « Robertus Hungarus, vavassor de Sasceval,..... totam decimam quam habebat apud Seux, quam etiam tenebat, ut dicitur, in feodum de Ingerranno domino de Croÿ, prius oblatam presbitero de Seus, sicut idem presbiter coram nobis confessus est, vendidit magistro Theobaldo Destruy, presbitero Sti-Martini in Burgo Ambianensis, pro viginti quinque libris parisiensium sibi numeratis, petens ut de ipsa predictum presbiterum investiremus ; idem vero Theobaldus presbiter, predictam decimam pauperibus scholaribus manentibus in hospitali coram Sto-Dionisio in perpetuam contulit eleemosinam. » Août 1237. — Fol. 2. Acte d'Arnould, évêque d'Amiens, sur la vente faite par Inguerrand de Saveuses, chevalier, de toute la dîme qu'il avait à Seux et tenait en fief de Robert de Saveuses, chevalier, son frère, à Me Thibaut Destruy, curé de St-Martin au Bourg, lequel en fit aumône auxdits pauvres écoliers. Décembre 1239. — Fol. 2 vo. Confirmation de ladite vente par Gérard, vidame d'Amiens, sire de Picquigny. Décembre 1239. — Fol. 3. Accord entre l'abbaye de St-Fuscien au Bois, d'une part, et le procureur des pauvres clercs de St-Nicolas, les chapelains de l'église St-Nicolas au cloître à Amiens, et les dix chapelains de l'ancienne communauté de la cathédrale d'Amiens, de l'autre, au sujet de la dîme de Seux. 28 septembre 1451. — Fol. 4 vo. Vente par Gautier de Grainsart, écuyer et damoiselle Perrote, sa femme, à Me Guérard de Noëlette, chanoine de la cathédrale « et maistre d'escoles d'Amiens », au profit des pauvres clercs St-Nicolas, du tiers de la dîme de Waudicourt, pour le prix de 240 l. p. Juin 1289. — Fol. 5. Confirmation de ladite vente par l'official d'Amiens. Mardi après la Madeleine (26 juillet) 1289. — Fol. 5 vo. Saisine de ladite dîme donnée par Henri de Waudicourt, écuyer. Juin 1289. — Fol. 6. Amortissement de ladite dîme par Jean, chevalier, sire de Bailleul. Juin 1289. — Fol. 7. Amortissement de ladite dîme par le Roi. St-Germain-en-Laye, juin 1289. — Fol. 7. Amortissement de ladite dîme par Ansiaux Goultes, bailli de noble dame Agnès de Valenche. Juin 1289. — Fol. 7 vo. Ratification de la jouissance de ladite dîme, par frère Jean de Grosses, prieur de Dompierre, à la requête de sire Nicolas dit Fautrenne, autrement dit de Biaquenne, prêtre et administrateur ou gouverneur de la maison des pauvres clercs écoliers St-Nicolas à Amiens. 18 juin 1356. — Fol. 8. Vente par Baudouin de Mailly, chevalier, sire de Louvencourt, à Me Girart de Noëlette, chanoine « et maistre escole d'Amiens », de toute la dîme du Souich. Mai 1274. — Fol. 8 vo. Bail à cens de la dîme du Souich à Jean Desnoeufz, du Souich, par messire Jacques Lecuvellier, prêtre, chapelain de la cathédrale d'Amiens et administrateur de la maison St-Nicolas des Pauvres Clercs. 2 juillet 1396. — Fol. 9. Vente par Clarebaus de Boulant, du fief d'Auchonvillers, où il avait deux parts de la grande dîme, à Gamelin de Treus. Lendemain de St-Pierre entrant août (2 août) 1255. — Fol. 9 vo. Vente par Wautier de Boulant, frère du précédent, audit Gamelin de Treus, de deux autres parts de ladite dîme. Lendemain de la St-Pierre entrant août (2 août) 1255. — Fol. 9 vo. Vente desdites dîmes par Enguerrand de Treus, clerc, à Gérard de Noëlette, écolâtre d'Amiens et aux chanoines, prêtres, curés, chapelains et vicaires de St-Firmin-le-Confesseur à Amiens. Jeudi avant la Trinité (5 juin) 1281. — Fol. 10. Acte de l'official d'Amiens, d'après lequel « magister Ingerannus dictus

de Treu, clericus, recognovit quod sigillum appensum litteris dicti magistri Ingeranni his presentibus litteris nostris annexis, erat sigillum dicti magistri Ingeranni, et quod idem magister Ingerannus utebatur tunc temporis sigillo prædicto, cujus impressura dictis litteris suis erat appensa. » Jeudi avant la Trinité (5 juin) 1281. — Fol. 10 v°. Acte de Mathieu de Boulant, écuyer, sur ce que « magister Ingerannus dictus de Treu, clericus, homo meus, de assensu et voluntate mea et Petri et Joannis de Treu, fratrum et heredum dicti magistri Ingeranni, vendidit bene et legitime hereditarie et in perpetuum et in manu mortua..... viro venerabili magistro Gerardo de Nigellula, scholastico Ambianensi, et canonicis, presbiteris, curatis, capellanis et vicariis ecclesiæ S^ti^ Firmini Confessoris Ambianensis ... omnes decimas quas præfatus magister Ingerrannus habebat et possidebat apud Auchonviller. » Jeudi avant la Trinité (5 juin) 1281. — Fol. 11. Acte de l'official d'Amiens relatif à ladite vente. Jeudi avant la Trinité (5 juin) 1281. — Fol. 12. Amortissement desdites dîmes par Gui, comte de Saint-Pol. Juin 1281. — Fol. 12. Approbation de ladite vente par Pierre de Treu et Jean, son frère, écuyer. Jeudi avant la Trinité (5 juin) 1281. — Fol. 12 v°. Procuration à Pierre de Treu, pour toucher le prix de ladite vente. Samedi avant la Trinité (7 juin) 1281. — Fol. 13. Acte de l'official d'Amiens relatif à ladite vente. Samedi après la Trinité (14 juin) 1281. — Fol. 13. Acte des doyen et chapitre d'Amiens, relatif à la fondation faite par feu Girard de Noëlette au profit des pauvres clercs St-Nicolas, de 12 l. 4 s. p. par an sur les dîmes d'Auchonvillers. 27 mars 1352 (1). — Fol. 14. Acte passé par-devant Firmin-le-Joule, bailli et garde de la terre, justice et seigneurie de Haulthomme, et noble David Dauxi, écuyer et seigneur de Famechon lès Poix, par lequel, « en la présence de Messire Hue de Doncquerre, chevalier et seigneur de Namps-ou-Mont, de Gille d'Ococh, escuier...... d'Orival, procureur Tartarin d'Orival, escuier, Colart le Femme, procureur Regnaut de Blangy. homme juges jugeant en le court dudit seigneur Fammechon, comparut et fut présente en sa personne nobles hommes Jeans de Meuricourt, escuiers, sires de Vendouel, si qu'il dist, recogneut que, pour son très grand profit, cler et évident, apparant, pour pieur marchie eschever et luy acquitter de plusieurs grosses debtes èsquelles il estoit tenu envers plusieurs ses créanciers, par très grande nécessité qui à ce faire le contraignoit il avoit et a vendu bien et loyallement irétablement et à tousjours, à honorables et discrètes personnes Maistre Rambaut de Jeu, chantre et chanoine en l'église de Nostre-Dame d'Amiens, à Messire Hue de Méricourt, moine et chanoine en l'église de St-Martin-aux-Jumeaux en Amiens, à Maistre Regnaut du Bos, advocat en la court et spirituelle de Mgr. l'évesque d'Amiens, exécuteurs du testament, devis, ordonnance ou dernière volonté de feu Maistre Guillaume de Poix, jadis canoine d'Amiens, au pourfit de ladite exécution, à l'université des chapellains de l'église Nostre-Dame d'Amiens, à messire Jacques Le Cuvellier, prebstre, ayant la garde, gouvernement et administration de l'hostel et maison nommée la maison de St-Nicolai aux pauvres clers en Amiens, au pourfit de ladicte université, de ladite maison et des escoliers demeurant en icelle, toute la ville, fief, terre, revenuz et appartenances de Meuricourt les Haraines, tenu en fief dudict David », ladicte terre déchargée de toutes charges « tant envers noble dame Madame Mehaut de Friscamps, mère dudit escuier, vendeur, Madame Marie de Rouveroy, femme et espouse d'iceluy escuier, Riflar de Lionnel et Ricart de Meuricourt, escuiers, ses frères », et autres, excepté une charge, y désignée, envers Jean de Meuricourt, écuyer, oncle dudit Jean, et damoiselle Isobelle de Meuricourt, sœur dudit Jean. 3 novembre 1382. — Fol. 15 v°. Acte de ladite vente sous le scel du bailliage d'Amiens, pour le prix de 1,100 florins d'or francs, « du coing et forge le Roy nostre sire », dans lequel Jean de Meuricourt déclare, entre autres choses, que ladite vente est faite « pour son très grant, clert et évident profit apparant, pour esquiever le vente et perdition de plusieurs ses autres héritages et possessions, par très grande nécessité qui à se faire le contraignoit, par très grand conseil, advis et meure délibération qu'il avoit eu à plusieurs de ses seigneurs et amis et mesmement par le conseil, consentement et accort noble dame Mme Mehault de Friscamps, sa mère, de Tassart de Friscamps, dit de Rifflart, de Jean dit Lionnel et Ricart de Meuricourt, escuiers, ses frères, et Mme Marie de Rouvroy, femme et espeuse dudit escuier. » 30 octobre 1382. — Fol. 18. Acte de l'official d'Amiens relatif à ladite vente. 30 octobre 1382. — Fol. 20. Quittance par Mahaut de Fricamps, veuve, de 20 florins d'or « dictis frans » à elle payés par Jean de Meuricourt, son fils, pour sa renonciation aux droits qu'elle avait sur ladite terre. 30 octobre 1382. —

(1) En 1352, Pâques était le 8 avril, en 1353, le 24 mars. Avec le style de Pâques, il ne peut donc pas y avoir de 27 mars 1352. Il s'ensuit donc que, si la date a été exactement copiée, la pièce serait datée suivant un autre style que celui de Pâques.

Fol. 21. Acte par lequel l'official d'Amiens remet ladite affaire à Laurent de Beaufort, notaire, en la cour spirituelle d'Amiens. 30 octobre 1382. — Fol. 21 v°. Amortissement par David Dauxi, dit Lalemant, seigneur de Famechon, de tout ce qui lui touche sur ladite terre, « partie de laquelle est tenue de nous à cause de nostredicte ville, appartenance de Fammechon, une autre partie de M. de Pois, à cause de son chastel de Pois, et une autre partie, sicomme on dict, est tenue du chastel d'Araynes. » 24 juillet 1384. — Fol. 23. Amortissement id. par Jean Thirel, chevalier, seigneur de Poix. 7 octobre 1384. — Fol. 24 v°. Acte par lequel les maire et échevins du Crotoy déclarent que le 4 juin 1385 « vint en sa personne noble et puissant seigneur Mons. Jehan Thirel, seigneur de Pois, chevalier, et recognut que les lettres parmi lesquelles sont annexées, sont seellées de son propre seel duquel il use et a acoustumé de user, et que les coses tenues èsdictes lettres sont vraies et par luy accordées. » — Fol. 24 v°. Sentence du bailliage d'Amiens, qui maintient le chapelain de St-Brigitte en la cathédrale d'Amiens et les pauvres clercs St-Nicolas de ladite ville en la possession et saisine des bois de Meuricourt. St-Jean lès Amiens. 15 juillet 1451. — Fol. 25 v°. Vente par damoiselle Marie Desquesnes, chanoinesse d'Audame (?), sœur et héritière de feu Érard d'Esquennes, écuyer, seigneur de St-Aignien et de Gaignemicourt, aux pauvres clercs St-Nicolas d' « un fief et les appendances, closement et entièrement, contenant quatre-vingt et huict journeaux de bos ou environ, séans entre Luisiers, Lestocq et Rogy, au lieu que on dict des Canestiaux, joignans aux bos Thiébault de Monsures, escuier, et de tous autres lieux ou costés au terroir de Rogi. » 30 juillet 1416. — Fol. 27. Saisine desdits bois, par-devant Guillaume Lespicier, bailli et garde de la justice de noble homme Jean de Bonviller, écuyer, seigneur dudit lieu en partie, « en la présence de Jehan Mouret, procureur de Michel Férart dict Galois, et Pierre Tartarin, procureur de Jehan Marbot, bourgeois d'Amyens, hommes de fiefs dudit escuier, à cause de sadite terre de Bonviller, » 30 juillet 1416. — Fol. 28 v°. Renonciation par Marguerite Desmery, damoiselle de St-Aignen, veuve d'Érard d'Esquesnes, écuyer, à son douaire sur ledit fief. 29 juillet 1416. — Fol. 30 v°. « Ce présent cayer a esté extraict et collationné sur ung ancien registre de parchemin, dans lequel sont registrez par collation les tiltres et instrumens concernans les biens et revenuz de l'ancien collège de ceste ville d'Amyens, de présent apartenans aux Révérends Pères Jésuites de ceste ville. . , le vingtcinquième jour d'aoust mil six cens quatorze. » — Fol. 31. Testament de Jacques Le Cuvelier, chapelain de la cathédrale d'Amiens, faisant plusieurs legs, aux pauvres clercs St-Nicolas, « à l'hospital de St-Nicaise de Han lez Amiens », etc. (inachevé.) — Fol. 33. Bail par le P. Daniel Fougerange, procureur, d'une maison sise à Amiens, rue Neuve. Amiens, 7 novembre 1608. — Fol. 34. Bail par le même de 11 journaux de terre au terroir de St-Acheul. Amiens, 3 octobre 1608. — Fol. 35. Bail à Joachim de Braielle, curé de Frémontiers, des grosses et menues dîmes du prieuré dudit lieu. Amiens, 18 décembre 1606. — Fol. 36. Bail à sire Florens Vagon, curé d'Auchonvillers, des dîmes dudit lieu. Amiens, 2 décembre 1604. — Fol. 36 v°. Nouveau bail desdites dîmes au même. Amiens, 10 novembre 1611. — Fol. 37 v°. Bail par le P. Jean Barthélemy, recteur du collège, du revenu temporel du prieuré de Flixecourt. Amiens, 10 mai 1614.— Fol. 39. Bail par Gérard Roger, procureur, des terres et bois du Bosquel et des Quennetaux. Amiens, 6 novembre 1612. — Fol. 41. Bail des dîmes de Wadicourt. Abbeville, 12 mai 1611. — Fol. 42 v°. Bail par le P. Gérard Roger, procureur, des dîmes du Souich. Amiens, 14 mars 1613. — Fol. 43 v°. Bail par le même des terres de Revelles. Amiens, 9 novembre 1613. — Fol. 45. Bail par le P. Daniel de Fougrange, procureur, du bois de la chapelle de Corbière. Amiens, 3 mars 1611. — Fol. 47. Bail par le même des dîmes de Camon. Amiens, 12 décembre 1608. — Fol. 48. Bail par le même des dîmes de la chapelle de la Rose à St-Nicolas aux Cloîtres. Amiens, 13 décembre 1608. — Fol. 49. Bail par le même des dîmes de Seux. Amiens, 29 juillet 1609. — Fol. 49 v°. Bail par le même à M[e] Nicolas de Rivery, curé de Belleuse, des dîmes dudit lieu dépendant du prieuré de Frémontiers. Amiens, 8 mai 1610. — Fol. 50. Bail par le même des terres de Fricamps. Amiens, 9 octobre 1609. — Fol. 50 v°. Bail des fief et terres de Bergicourt, par M[e] Jean Regnault, chapelain de la cathédrale et procureur de la maison des pauvres clercs St-Nicolas. Amiens, 9 février 1601. — Fol. 51 v°. Bail des terres de Coullemelles, par M[e] Charles Le Roy, chanoine et archidiacre d'Amiens, chapelain de la chapelle St-Quentin en ladite ville. Amiens, 19 mai 1609. — Fol. 62. « Brevet du Roy pour l'establissement du collège d'Amiens. » 18 février 1604. — Fol. 52 v°. Lettres patentes de Henri IV, pour l'établissement des Jésuites au collège d'Amiens. Paris, février 1604. — Fol. 65 v°. « Offre et demande de MM. de la ville d'Amiens », pour l'établissement des Jésuites au collège de ladite ville. 11 décembre 1606.

— Fol. 65 bis. « Extrait des registres de l'hostel-de-ville d'Amyens, du 11 décembre 1604 » sur le même objet. — Fol. 54. « Acte de l'assemblée généralle pour le faict du collège d'Amiens », en présence du comte de St-Pol, gouverneur de Picardie, du seigneur de Traignel, gouverneur de la ville d'Amiens, du chapitre, des trésoriers de France en Picardie, des officiers du Roi au bailliage d'Amiens et des échevins de ladite ville. 1er octobre 1607. — Fol. 67. Consentement par l'écolâtre de la cathédrale au transfert du collège aux Jésuites. 15 octobre 1607. — Fol. 55. Délibération capitulaire qui consent audit transfert. 20 décembre 1606. — Fol. 69 v°. « Extrait du registre aux délibérations de l'échevinage de la ville d'Amiens », faisant au P. recteur du collège avance de 300 l. t. sur les 600 l. de pension accordées par la ville audit collège. 23 décembre 1608. — Fol. 70. « Acte de l'assemblée tenue en la ville d'Amiens de l'an 1583, pour l'establissement d'un collège de la Compagnie en ladite ville. » — Fol. 71. Lettres patentes de Henri IV, qui accordent une pension de 300 l. au collège d'Amiens. Fontainebleau, 12 novembre 1604.— Fol. 73. Donation de 100 l. de rente par damoiselle Françoise Scourion, veuve de Me Adrien Picquet, écuyer, sieur de Dourier, conseiller du Roi et son lieutenant particulier au bailliage d'Amiens, aux Jésuites du collège d'Amiens. Amiens, 12 septembre 1608. — Fol. 76. Approbation par Jean de Monchy, chevalier, sieur de Montcavrel, de la donation faite en son nom par dame Marguerite de Bourbon, son épouse, de 100 l. de rente aux Jésuites du collège d'Amiens. Amiens, 14 novembre 1608, — etc.

D. 113. (Registre.) — In-folio, 315 pages, papier.

1649. — (Inv., cote H. 4.) — « Inventaire des livres et droictz concernans les revenus du collège de la Compagnie de Jésus établye dans la ville d'Amyens. 1608. Fait à Amyens le deuxiesme avril 1649. »

D. 114. (Registre.) — In-fol., 155-100 feuillets, papier.

1687. — (Inv., cote H. 4.) — Inventaire des titres du collège.

D. 115. (Cahier.) — In-fol., 13 feuillets, papier.

XVIIe s. — (Inv., cote H. 4.) — « Inventaire des pièces, tiltres et escriptures appartenantz aux Révérends Pères Jésuistes du collège d'Amiens, auquel est uni le prieurez de Pomponne, St-Denis, Frémontier, Flixecourt, etc. »

D. 116. (Registre.) — In-fol., 120 feuillets, papier.

1630. — (Inv., cote J. 4.) — « État du revenu du collège en 1630, confirmé par baux, 3e registre. »

D. 117. (Registre.) — In-fol., 93 feuillets, papier.

1687. — (Inv., cote L. 1.) — « Chappelles unies au collège des Pères Jésuites d'Amiens. Le présent livre contient les revenus desdites chapelles. L'on y trouvera les extraits des titres justificatifs. Fait en 1687. L'on y trouvera aussi le revenu de la prébande que le collège a en l'église cathédrale d'Amiens. »

D. 118. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1746-1755. — Biens des Capettes. (Inv., cote V. 4, 1re liasse.)— Reconnaissance par Adrien Gaillet, laboureur à St-Aubin, du contrat de constitution de rente fait par ses père et mère au profit des Capettes d'Amiens. Amiens, 6 juin 1746. — Requête des Jésuites du collège d'Amiens au présidial de ladite ville, relative audit contrat. 18 novembre 1755, — etc.

D. 119. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1729-1758. — Biens des Capettes. (Inv., cote V. 4, 2e liasse.) — Contrat de vente d'environ 20 verges de masure sises à Boutillerie, au profit des Capettes. 21 juin 1729. — Saisine de ladite masure. 30 juin 1729, — etc.

D. 120. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 10, papier.

1738-1739. — Biens des Capettes. (Inv., cote V. 14, 3e liasse.) — Nomination d'arbitres en l'instance entre les Jésuites du collège d'Amiens, administrateurs des Capettes et Emmanuel Bertin, jardinier au Jardin du Roi relativement à la masure de Boutillerie. Amiens, 12 novembre 1738. — Sentence arbitrale sur le même objet. Amiens, 12 janvier 1739. — Pièces de procédure relative à ladite affaire, — etc.

D. 121. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1739. — Biens des Capettes. (Inv., cote V. 4, 4e liasse.) — Requête des Jésuites du collège d'Amiens au bailliage, à l'effet d'obliger le sieur Quignon, apothicaire, à fournir le terrain nécessaire pour la reconstruction d'un pignon entre les Capettes et lui. 21 mars.

— Pièces de procédure relative à ladite affaire. — Sentence du bailliage d'Amiens, qui ordonne la visite des lieux par experts. Amiens, 20 avril. — Transaction entre les Jésuites et le sieur Quignon. 28 avril, — etc.

D. 122. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin, 12 papier.

1613-1691. Biens des Capettes. (Inv., cote V. 4. 5e liasse.) — Donation par Robert de Bournoville, laboureur à Gorenflos, aux Capettes d'Amiens, d'un setier de pois par an. Domart-lès-Ponthieu, 15 juillet 1613. — Id., par Jacques du Vaucher, laboureur, Médard de Boibergues et Nicolas Levé, manouvriers, et consorts, de quatre boieteaux (?) de pois. Domart-lès-Ponthieu, 16 juillet 1613. — Acte par lequel le P. Michel Rabardeau, recteur du collège, « ayant sceu et apprins le sainct et louable desir de vénérable et discret Me Jean Le Roy, prieur de St-Denis, et official de Mgr. d'Amiens, de réclamer (?) tous les ans quelques prisonniers détenus dans les prisons, pour quelque petite somme, est ce jusques à la concurrence de trente livres par chascun an, et désirans coopérer à ceste saincte intention, pour les insignes biensfaicts dudict sieur Le Roy envers la compagnie et spéciallement en ce qui touche ce collège », promettant « d'employer et mettre en rente constituée, après son décès, la somme de six cens l. t. » 13 juin 1625. — « Donation par M. Le Roy, official, de 30 l. de rente constituée, pour racheter un prisonnier. » Amiens, 13 décembre 1625. — Fondation d'une bourse au collège de Clermont par Me Eustache Meurisse, chanoine de St-Paul à St-Denis en France. Paris, 31 décembre 1653. — « Contrat de constitution de 11 l. de rente deue aus Capetes par Adrien Pelletier, de Boutillerie. » 13 février 1675, — etc.

D. 123. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 19, papier.

1610-1684. — Biens des Capettes. (Inv., cote V. 4, 6e liasse.) — Constitution de 62 s. 6 d. de rente au capital de 50 l., sur une maison sise à Amiens, rue des Majots, par Jean de Bully, maître saiteur à Amiens, au profit de Pierre Cendrier, marchand houpier. Amiens, 10 mai 1610. — Transfert de ladite rente et d'une autre de 37 s. 6 d., par Jean Dumont, bourgeois d'Amiens, au séminaire des Capettes de ladite ville. Amiens, 8 mars 1632. — Pièces de procédure relatives à ladite rente. 1684. — Rente de 150 l. sur la ville d'Amiens, au capital de 2.700 l. t. donnée par Me Jean Le Roy, prieur de St-Denis, pour l'entretien de la maison qu'il a fait bâtir dans le pourpris dudit prieuré, pour y loger de pauvres écoliers. 27 juillet 1613. — Donation faite aux Capettes d'Amiens, par Louis Heuzel et Madeleine Correur, sa femme, de deux faix de charbon par an. Amiens, 10 août 1613. — Constitution de 50 l. de rente sur le collège, au capital de 800 l., par le P. Jean-Baptiste Joubert, recteur, au profit de Me Jean Le Roy, prieur de St-Denis. Amiens, 3 juin 1619. — Donation faite au collège d'Amiens par Me Jean Le Roy, prieur de St-Denis, de plusieurs rentes à lui dues par ledit collège. Amiens, 9 janvier 1621. — « Remboursement de 100 l. portant 8 l. de rente aux chappelains de St-Jacques au cimetière. » Amiens, 2 août 1621. — « Constitution de 34 l. de rente au profit des Cappettes », par Me Jean Le Roy, prieur de St-Denis. Amiens, 23 avril 1622. — « Mémoire instructif pour le contract de constitution de rente faict le 4 septembre 1632 avec MM. les échevins d'Amiens, pour sçavoir d'où provient la somme de 5,880 l. des deniers principaux portés par ledict contract, faisant 367 l. 10 s. de rente au denier 16, tant aux Capettes que pour un prisonnier. » XVII s., — etc.

D. 124. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 14, papier.

1533-1672. — Biens des Capettes. (Inv., cote V. 4, 7e liasse.) — Vente par François Dault, écuyer, demeurant à Amiens, à Charles Picquet, licencié ès lois, avocat et conseiller au bailliage d'Amiens, de 60 s. d'une part et 100 s. t. de l'autre de cens, les uns sur une maison, sise à Amiens à l'angle de la rue des Orfèvres et du Grand Marché, et les autres, sur la maison à l'enseigne du Heaume, grande chaussée au Blé, en ladite ville, tenant à la maison du Cardinal. Amiens, 15 janvier 1532 33. — Extrait d'une clause du testament de défunte damoiselle Catherine Picquet, veuve de Robert Fournel, écuyer, sieur de Bougainville et du Wanast, magistrat au bailliage d'Amiens, léguant au séminaire du collège d'Amiens 100 s. de rente ou surcens sur la maison du Cardinal. Décembre 1618 (extrait collationné du 18 juin 1682). — Donation par Me Nicolas Lagrené, chanoine de la cathédrale d'Amiens, au collège de ladite ville, de ses droits sur la maison du Nœud d'Amour, sise à Amiens rue des Cordeliers, et appartenant à Pierre Le Roy, écolier audit collège. Amiens, 31 mai 1613. — Testament de Pierre Le Roy, étudiant, se rendant au collège des Jésuites à Lyon, léguant, entre autres choses, sa maison aux Capettes d'Amiens. 15 septembre 1617, — etc.

D. 125. (Liasse.) — 6 pièces, papier (1 imprimée).

1703-1729. — Biens des Capettes. (Inv., cote V. 4, 9e liasse.) — Nomination par Charles Le Roy de Cerisy, chevalier de St-Louis, brigadier des armées du Roi et mestre de camp du régiment de cavalerie de Condé, de Jean-Baptiste Turpin, en qualité de Capette du collège des Jésuites d'Amiens, en vertu du privilège à lui échu en qualité d'un des plus anciens de la famille Le Roy. Paris, 10 novembre 1703. — Exécution des clauses du testament de Jean-Baptiste Morgan, du 10 septembre 1712, par lequel, entre autres choses, il laisse aux Jésuites du collège d'Amiens la somme de 2,000 l., « pour faire une mission tous les trois ans, outre celle qu'ils font et sont obligé de faire, et ce, dans les villages où Mgr. l'évesque les indiquera... et 900 l. au séminaire des pauvres Capets de cette ville, pour une fondation de 3 s. par jour, pour augmenter un Capet du nombre de ceux quy y sont. » Amiens, 18 février 1713. — « Règlement pour la maison des Capets. » XVIIIe s. (impr., affiche), — etc.

D. 126. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1759. — Biens des Capettes. (Inv., cote V. 4, 11e liasse.) — Contrat de constitution de 150 l. de rente au profit de M. Desachy d'Omécourt. 12 novembre.

D. 127. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 6, papier (1 imprimée).

1502-XVIIIe s. — Biens des Capettes. (Inv., cote V. 4, 12e liasse.) — Indulgences accordées par le cardinal de Luxembourg, évêque du Mans et de Térouanne, à ceux qui visiteront la chapelle St-Nicolas des Pauvres Clercs d'Amiens, et y donneront de leurs aumônes, « ad hujus modi structuram et edificiorum reparationem ac aliarum rerum premissorum munitionem. » Amiens, 17 mai 1502. — « Catalogue des meubles du séminaire des RR. PP. Jésuittes, pour l'usage et selon l'ordre des chambres et des autres lieux de cette maison. » 1661. — « Estat du temporel des Capetes. » 1665. — « Catalogue ou inventaire des meubles du séminaire des Capetes. » 1er mars 1670. — « Inventaire des meubles de la maison des Capetes. » 24 mars 1671. — « Conditions et qualitez requises en ceux qui sont receus au séminaire des pauvres escoliers du collège d'Amiens, appellez vulgairement les Capettes. » XVIIe s. (impr., placard). — « État des biens des Capettes, attendu qu'elle est sous la discipline du collège. » XVIIIe s.

D. 128. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 5, papier.

1768-1777. — Biens des Capettes. — « Bail à vie par le bureau du collège, à M. le chanoine Le Scellier, pour la maison des Capettes, moyennant 100 l. par an. » 24 mars 1768. — Lettre de M. Gilbert, chanoine de St-Merry à Paris, exécuteur testamentaire de feu Me Quignon, chanoine du St-Sépulcre à Paris, à l'abbé Monin, principal du collège d'Amiens, au sujet des fondations faites par ledit Quignon au profit des Capettes. Paris, 21 février 1776. — « Constitution par le clergé de France de 90 l. de rente au capital de 1,800 l.; fondation de deux bourses au collège d'Amiens. » 28 mars 1771. — Constitution de 72 l. de rente sur le clergé, au profit du collège St-Nicolas d'Amiens. 20 septembre 1777, — etc.

D. 129. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1766-1787. — Biens des Capettes. — Comptes administratifs des biens des pauvres écoliers dits Capettes du collège d'Amiens.

D. 130. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 26, papier (2 imprimées).

1563-1742. — Sentence de l'officialité métropolitaine de Reims, qui donne pouvoir au prieur de St-Denis d'Amiens de faire toutes poursuites pour recouvrer les titres dont il se trouve privé, et qui lui sont nécessaires pour se défendre dans un procès. Reims, 24 juillet 1563 (traces de sceau). — Acte par lequelle M. de Moreuil, damoiselle de St-Huin, Béthencourt, Caieu et Bachimont, reconnaît avoir donné aux Jésuites d'Amiens 4 journaux et plus de bois faisant partie de la seigneurie de Béthencourt. Amiens, 10 janvier 1640. — Pièces de procédure entre les Jésuites du collège d'Amiens et Charles Delasalle, curé de Franqueville. 1662. — Arrêt du conseil d'État, pour obliger les exempts de 9 l. 18 s. d'entrée de vin à justifier de leur exemption. Paris, 29 décembre 1663 (impr., 2 p. in-fol.). — Lettre au P. Boucher, recteur, au sujet d'une affaire intéressant le collège. Décembre 1670. — « Declaration du Roy concernant la levée du dixième, en interprétation de celle du 29 août 1741. » Fontainebleau, 23 avril 1742 (impr., 4 p. in-4°. Paris, 1742), — etc.

D. 131. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin, 6, papier.

1476-1552. — Fiefs de Querrieu. — « Contract de vente au profit de Hue du Candas, de trois fiefs seis à

Querrieu et à l'environ, l'un tenu de Querrieu, l'autre de Picquigny, et l'autre d'Estrées. » 21 aout 1476. Traces de trois sceaux. — Vente desdits trois fiefs par le sieur de St-Remy, seigneur de Courchelles, au profit du sieur de Martimont. Amiens, 5 juin 1546. Traces de sceau. — Saisine desdits fiefs au sieur de Martimont, par le bailli de la seigneurie d'Estrées. Amiens, 3 juillet 1546. Traces de sceau. — Id., par le bailli de la seigneurie de Querrieu. 5 octobre 1546. Traces de sceau. — Id., par le bailli du vidame d'Amiens, et baronnie de Picquigny. 19 juillet 1547. Traces de sceau. — Saisine du fief de Noyelle par le bailli de la seigneurie d'Estrées. Amiens, 3 septembre 1546. Traces de sceau. — Mémoires relatifs auxdites terres. 1548. — Quittance des droits seigneuriaux d'un fief sis à Querrieu. Amiens, 27 mai 1552. Traces de sceau. — Saisine d'un fief à Querrieu. Amiens, 18 août 1552. Traces de sceau. — « Inventaire des lettres, titles et enseignemens des fiefz et terres séans au terroir de Querrieu, Pons et Noëlles, appartenans à damoiselle Adrienne Le Scellier, femme de Me Anthoine Le Séneschal, seigneur d'Argœuves, et auparavant vefve de feu Pierre Boileaue, en son vivant escuier, seigneur de Martimont. » XVIe s. — « Ensuit la déclaration des terres que Jehan Bourdon tient de Pierre Boileaue, seigneur de Martimont, à cause de son fief de Remy. » XVIe s., — etc.

D. 132. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin, 18, papier.

1563-1629. — Fiefs de Querrieu. — Vente par Me Antoine Le Séneschal, seigneur d'Argœuves, avocat au bailliage d'Amiens, et damoiselle Adrienne Le Scellier, sa femme, à Me Melchior Fouache, avocat audit bailliage, de trois fiefs sis à Querrieu. Amiens, 2 juillet 1563. Traces de sceau. — Saisine desdits fiefs à Melchior Fouache. 22 juillet 1563. Traces de trois sceaux. — Relief d'un fief d'une masure à Querrieu, au profit de Melchior Fouache. Amiens, 26 juillet 1563. Traces de sceau. — Bail desdites terres de Querrieu, par Melchior Fouache. Amiens, 30 novembre 1563. Traces de sceau. — Relief du fief de Querrieu tenu du vidame d'Amiens. Picquigny, 27 juin 1567. Traces de sceau. — Relief du fief tenu de Querriou. Amiens, 30 juin 1567. Traces de trois sceaux. — Relief du fief de Noyelle tenu d'Estrées. Amiens, 10 juillet 1567. Traces de sceau. — Vente par les marguilliers de Querrieu de terres audit lieu, au profit de Balthazar Fouache. 4 avril 1571. Traces de sceau. — Saisine desdites terres. 27 septembre 1571. Traces de sceau. — Vente par Remy Soufflet à Nicolas de Brye, de 13 journaux de terre à Pont-Noyelle. Corbie, 7 juin 1574. Traces de sceau. — Saisine desdites terres. 9 juin 1574. Traces de sceau. — Bail par Balthazar Fouache de sa maison, héritage et prés sis à Querrieux. Amiens, 1er avril 1591. — Id., 29 juin 1605. — Id., par noble homme Antoine Dragon, élu à Doullens, et Isabeau Fouache, sa femme. Corbie, 18 novembre 1629. — « Inventaire des lettres, tiltres, contracts et enseignements des fiefs et terres scituées au terroir de Querrieu, Pons et Noyelle, qui ont appartenu cy-devant à plusieurs particuliers, et qui sont escheues par droict successif à damoiselle Isabeau Fouache, vefve en première nopces de Me Louis Eudel, et en seconde de Me Antoine Dragon, fille et héritière de Balthazard Fouache, escuier, seigneur de Noyelle. » XVIIe s., — etc.

D. 133. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 10, papier.

1662-1767. — Fiefs de Querrieu. — Cession par Isabeau Fouache du fief de Noyelle à René Eudel, son petit-fils, Amiens, 27 novembre 1662. — Bail des terres du fief de Noyelle, par René Eudel. Amiens, 5 août 1668. — Vente par Jacques Matissart à François Mercier, d'une masure à Querrieu relevant d'Estrées. 13 décembre 1726. — Id. 27 février 1739. — Id. 9 janvier 1747. — Id. 22 mars 1758. — Id. 21 avril 1767, — etc.

D. 134. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin, 42, papier.

1775-1780. — Fiefs de Querrieu. — « Mémoire a présenter à MM. les administrateurs des biens du collège d'Amiens », par le comte de La Grandville, officier supérieur des mousquetaires du Roi, adjudicataire des terres de Rogy, Fransures, Lhortoy et dépendances, par jugement souverain du conseil d'État du 21 janvier précédent, demandant l'échange du bois des Quennetaux appartenant au collège, et enclavé dans la terre de Rogy, contre une rente en blé. 14 octobre 1775. — Mémoire du comte de la Grandville au sujet de ladite offre, dans laquelle il rencontre un concurrent, et demandant la priorité. — Consentement par le comte de la Grandville à donner des terres labourables en échange du bois des Quennetaux, mais ne pouvant rien détacher de ses domaines, demande par lui faite aux administrateurs de lui désigner des terres à leur convenance, pour qu'il en fasse l'acquisition. — Correspondance relative à ladite affaire. — Estimation du bois des Quennetaux. 15 novembre 1776. — « Mé-

moire pour l'échange entre le collège et M. le comte de la Grandville. » — Consultations relatives à ladite affaire. — « Extrait du registre aux délibération du bureau d'administration du collège », acceptant l'échange proposé par le comte de la Grandville du bois des Quennetaux, contre un marché de terre sis à Querrieu, appartenant à la veuve Matissart. 3 avril 1778. — Lettres patentes qui permettent au comte de la Grandville de faire l'échange avec le collège d'Amiens de deux fiefs sis à Querrieu, appelés de Noyelle et de Vercolet, contre le bois des Quennetaux. Versailles, décembre 1778. Traces de sceau. — Recueil des pièces relatives à ladite affaire. — Acte d'échange desdites terres. Breteuil, 6 juin 1780. — etc.

D. 135. (Liasse.) — 45 pièces, papier. (1 plan.)

1780-1782. — Fiefs de Querrieu. — « Plan du fief de Noyelle et Vercolet situés sur le terroir de Querrieu, appartenant au collège d'Amiens. » — Procès-verbal d'arpentage desdits fiefs, par Jean Guidé, arpenteur royal au bailliage d'Amiens. » 22 septembre 1780. — Id., par Jean Guidé et Alexandre Billot, arpenteurs royaux au bailliage d'Amiens. 28 février 1781. — Quittances relatives auxdites terres. — « Terres scituées, à Querrieu appartenantes au collège, à cause de l'échange du bois des Quennetaux. » XVIIIe s., — etc.

D. 136. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin.

1783-1785. — Constitution de 100 l. de rente sur le clergé, au capital de 2,000 l., au profit du collège d'Amiens. 1er février 1783. — Id., de 40 l. de rente, au capital de 1.000 l. 20 février 1785, — etc.

D. 137. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

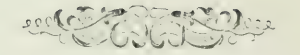
1768-1777. — Consultation relative à une contestation entre l'administration du collège et les adjudicataires du revenu du prieuré de Frémontiers, des chapelles de N.-D. de Lorette, de N.-D. de Gouy, de St-Nicolas de Parvillers, de St-Quentin et de N.-D. de la Rose. Amiens, 23 février 1768. — Correspondance relative à ladite affaire. — « Projet pour connoître la situation de M. de Sainscy vis-à-vis MM. les administrateurs du collège d'Amiens, auxquels le Roy a fait remise des revenus des bénéfices unis audit collège des années 1766 et 1767. » — Compte de M. de Sainscy avec le collège. 24 décembre 1770. — Correspondance avec M. de Sainscy sur la comptabilité du collège, — etc.

ACADÉMIE D'AMIENS.

D. 138. (Liasse.) — 31 pièces, papier (2 imprimées).

1760-1789. — « Compte que MM. Bizet, des Meillards et Scellier, commissaires nommés, ont rendu à l'académie d'un nouveau semoir inventé et présenté par M. Degand, de Maurepas. » 19 janvier 1760. — Mémoire sur les anémones de mer, par M. Dicquemare. 1772. — Mémoire anonyme présenté à l'académie d'Amiens, contenant des réflexions sur l'éducation des enfants du peuple et sur l'agriculture. 17 juin 1784. — Mémoires présentés au concours proposé par l'académie d'Amiens, en 1786, sur les causes du blé noir ou charbonné et les moyens les plus sûrs et les moins dispendieux de prévenir et de guérir cette maladie des blés : 1° Épigraphe : *Non ubique omnia ;* anonyme. — 2° Épigraphe : *In solo fecundo plus cultor quam ipsa per se bonitas soli efficit* (Quintil.) ; anonyme. — 3° Épigraphe : *L'art du laboureur peut tout après les dieux* (L'abbé Delille, trad. des Géorgiques de Virgile) ; anonyme. — 4° Épigraphe : *Mater scientiarum experientia ;* par de Rocaut l'aîné, écuyer, rue des Tonneliers à Beaune en Bourgogne. — 5° Épigraphe : *Intelligentiam et laborem semper fortuna juvat ;* anonyme. — 6° Épigraphe : *Felices sua si bona norint* ; anonyme. — 7° Épigraphe : *Nudus ara, sere nudus, hyems ignara colono.* (Virg. Georg.) anonyme. — 8° Épigraphe : *Arva quoque oblectant animos et cura colendi quælibet huic curæ cedere cura potest* (Ovide) ; anonyme. — 9° Épigraphe : *Sacrifier ses intérêts pour le bien général, c'est aimer la patrie* ; anonyme. — 10° Épigraphe : *Gratum opus agricolis.* (Eneid., l. I) ; anonyme. — 11° Épigraphe : *Gratis accepistis, gratis date* ; anonyme. — 12° Épigraphe : *Vincit amor patriæ* ; anonyme. — 13° Épigraphe : *Paul plante, Apollon arrose, c'est Dieu qui donne l'accroissement* ; anonyme. — 14 Suppléments au mémoire portant pour devise : *Rerum cognitissimarum in labore delectationem habet* ; par Morize, associé libre de la société d'agriculture d'Évreux. — 15 Sans épigraphe ; par Belin. — Avis aux laboureurs sur la manière de préparer le blé de semence, pour le préserver de la carie ou blé noir, dressé par les commissaires de l'académie d'Amiens, sur le vœu de M. le comte d'Agay, intendant de ladite ville. » — « Extrait du *Mercure de France* » 19, mai

1785 et de *l'Affiche de Picardie* du samedi 1er septembre 1787, rendant compte du concours ouvert par l'académie d'Amiens sur le moyen le plus simple et le moins dispendieux de prévenir les incendies dans les campagnes de la généralité d'Amiens (impr. 4 p. in-4°). — Certificats annexés au mémoire n° 7, constatant l'usage pratiqué dès longtemps dans le bailliage d'Yverdun, et aux environs de Genève. 1786. — — Mémoire présenté au concours ouvert en 1788 par l'académie d'Amiens, sur la culture du lin. Épigraphe: *Le champ le plus fertile a besoin de culture* (Gomberville) ; anonyme. — Recherches sur l'origine et l'antiquité des noms de Belgium et de Picardie. XVIIIe s. — « Arbres et arbrisseau qui pourroient réussir dans les sables et les molières cultivées des environs de Cayeu. » par M. Sellier. XVIIIe s. — « Du plane, ou platane, ou érable » XVIIIe s. — Invitation à la messe que fera célébrer l'académie d'Amiens le 23 mai 1789 à onze heure, en l'église des Cordeliers, pour François Leblanc, seigneur des Meillards, doyen des conseillers du bailliage et siège présidial d'Amiens, et l'un de ses membres résidants, âgé de 82 ans, — etc.



DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE E.

(Titres féodaux. — Titres de famille. — Notaires et tabellions. — Communes et municipalités — Corporations d'arts et métiers. — Confréries et sociétés laïques.)

TITRES DE FAMILLE.

D'AINVAL DE BRACHES.

E. 1. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1778-1785. — Bail du tourbage de Braches, au lieu dit les Prés Défendus. Château de Fillescamps, 20 juillet 1678. — Bail desdits tourbages à Étienne-Melchior Dècle, maître d'école à Moreuil, à Antoine Dècle, maître d'école à Morisel, père et fils, et à Pierre Warin, charpentier à Morisel. Château de Fillescamps, 25 mai 1779. — Id., à Louis Gallé, syndic de Moreuil, et consorts. Château de Fillescamps, 22 avril 1782. — Lettre dudit Gallé au comte de Braches, en son château de Fillescamps, au sujet desdites tourbes. Moreuil, 25 septembre 1783, — etc.

D'ALBERT D'AILLY DE CHAULNES.

E. 2. (Liasse.) — 4 plans, papier.

XVIIIe s. — Plan en 4 feuilles du terroir de Brie-sur-Somme.

D'ALBERT DE LUYNES.

E. 3. (Liasse.) — 9 pièces, papier (7 plans).

1663-XVIIIe s. — Bail de la terre d'Airaines, par Charles Cardon, lieutenant de la châtellenie d'Airaines, pour Anne de Bourbon, duchesse douairière de Longueville, mère et tutrice des comtes de Dunois et de St-Pol, ses fils mineurs. Airaines, 19 octobre 1663. — Bail de ladite terre pour l'abbé d'Orléans, seigneur châtelain d'Airaines. 8 mars 1683. — Plan en 14 feuilles de la terre et seigneurie d'Airaines. XVIIIe s. (Les nos 1, 2, 9, 10, 11, 13 et 14 manquent).

E. 4. (Registre.) — In-fol., 603 feuillets, papier.

XVIIIe s. — « Indice général du territoire de la châtellerie d'Airaines. »

E. 5. (Liasse.) — 1 plan, papier.

XVIIIe s. — Plan de l'emplacement de l'ancien château de Beauquesne.

D'ALÈGRE.

E. 6. (Liasse.) — 1 plan, papier.

1744. — « Plan géométrique du terroir de Fleury, appartenant à Mme la comtesse d'Alègre, fait en l'an 1744, par Lemoine. »

Aubé de Milly.

E. 7. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 2, papier.

1566-1719. — Vente de terres au terroir d'Hangest-en-Santerre. 31 octobre 1566. (Cette pièce entièrement pourrie d'humidité, tombe en poussière.) — « Partage des biens de la succession de deffunte dame Catherine Fournier, veuve de M. Aubé Demilly. » 13 août 1719. — etc.

d'Aumont de Villequier.

Marquisat de Piennes.

E. 8. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1640-1748. — Bail à ferme judiciaire des biens saisis sur Charles de Brouilly, chevalier, seigneur de Piennes ou Mesvillers, tuteur et garde noble de demoiselle Marie de Brouilly, fille et héritière du feu marquis de Piennes. 23 novembre 1640. — Id. 16 octobre 1643. — « Déclaration des terres appartenant au sieur Heurteur, officier de S. A. R. Mme la duchesse d'Orléans, scituez et assizes au terroir de Pienne, dépendantes de M. le duc d'Omont, seigneur dudit lieu, et de la maison à luy appartenant audit village de Pienne, pour inserer au terrier que l'on fait à présent. » 3 août 1730. — « Traitté et accord fait entre Mgr le duc d'Aumont, marquis de Piennes, et le sieur Alexandre-Michel Damiens, seigneur d'Hébécourt, trésorier de France à Amiens, pour luy et ses enfans, pour leurs terres tenus de la seigneurie de Piennes et fiefs en dépendans. » 28 septembre 1748. — « État des immeubles de M. d'Hébécourt dans Piennes et fiefs en dépendants. » XVIIIe s. — « Inventaire des titres du marquisat de Piennes. » XVIIIe s., — etc.

E. 9. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin, 14, papier.

1483-1742. — Beauvoir et La Villette. — Vente par Robert de Broly, écuyer, demeurant à Paris, cousin et héritier de feu damoiselle Jeanne Truquette, fille de feux Marcelet Turquet et de Laurence de Hangest, fille de feu Colart de Hangest, en son vivant écuyer, demeurant à Mesvillers lès Montdidier, ladite Jeanne, femme de feu Louis de Hesdigneul dit Rivière, écuyer, demeurant à Beauvoir lès Rollot, prévôté de Montdidier, à Antoine de Broly, son frère, écuyer, demeurant à Mesvillers, du fief de Beauvoir lès Rollot, mouvant d'Antoine de Crèvecœur, à cause de sa terre et seigneurie du Tronquoy. Paris, 23 avril 1483, après Pâques. Traces de sceau. — Saisine par Pierre Fouquelin, bailli et garde de justice des terres et seigneuries de Tricot, Tronquoy, Vaux et le Frestoy, pour Jean, seigneur de Crèvecœur et autres lieux, à Jean de Brolly, écuyer, de la seigneurie de Beauvoir à lui donnée en avancement d'hoirie par Antoine de Brolly, écuyer, seigneur de Deffoy, son père. Montdidier, 2 avril 1502. Traces de sceau sur double queue. — Vente par Adrien de Doncquerre et Jeanne de Latre, sa femme, demeurant à Bus, à Jean de Pas, écuyer, demeurant à Mesvillers (Piennes), ou son command, de cinq journeux et un quartier de pré à La Villette. Montdidier, 2 octobre 1518. Traces de sceau. — Saisine desdits cinq journeux et un quartier de pré à Jean de Pas, par « Jehan Cocquin, le jeune, demy maire de la terre et seigneurie de Mesviller et le Villette, et commis pour l'autre moitié de demy maire, pour noble homme Jehan de Brolly, escuier, seigneur dudict Mesviller et maire dudict lieu, pour l'autre moitié de marie. » 1er mars 1518/19. — Vente par Simon Villette, laboureur, et Alix Villain, sa femme, demeurant à la Villette, à Jean de Broully, écuyer, seigneur de Mesvillers, ou son command, de 10 mines de terre, faisant moitié par indivis de dix mines de terres. Montdidier, 28 septembre 1523. Traces de sceau. — Vente par Adrien de Doncquerre et Jeanne de Laitre, sa femme, demeurant à Bus, à Jean de Brolly, écuyer, seigneur de Mesvillers, de deux pièces de pré à la Villette. Montdidier, 7 mars 1524. Traces de sceau. — Vente sous le scel de la prévôté royale de Montdidier, par Antoine Froissent et Mariette Huberière, sa femme, demeurant à Beauvoir lès Rollot, à Jean de Brolly, écuyer, seigneur de Mesviller et Aussainviller, de six mines et un quartier de terre en quatre pièces sises aux terroirs de Rollot, du Tronquoy et de la Villette, avec demi journel sis audit Rollot. Montdidier, 8 avril 1527, « incarnation renouvellée avant Pasques. » Traces de sceau. — Vente par Marguerite Payelle, veuve de Pierre Caudavoinne, demeurant à Regibay, à noble homme Antoine de Brolly, écuyer, seigneur de Mesvillers, d'une pièce d'un quartier 1/2 de pré, sise au Mauras, près Regibay. Montdidier, 11 juin 1550. Traces de sceau. — « Echange d'une pièce de pré d'un journel en la prairie d'Onvillé, donné par M. de Broilly (Antoine, seigneur de Mesvillers, Aussainviller, Deffoy, Beauvoir, Houssoye, Hourges et Roye-sur-Matz en partie, maître d'hôtel ordinaire du Roi), à Germain Roger, à la charge de 3 s. 6 d. de cens, y compris une petite portion de prés des Merliers, appartenant audit seigneur, que ledit Roger acquittera au seigneur de

Remaugy, contre deux journaux de prez situés aux Mautrats, tenus de la censive dudit seigneur et de S.-Corneille de Compiègne. » Mesvillers (Piennes), 26 juillet 1560. — Vente par Jean Troisécuz et Anne Cochepain, sa femme, demeurant à Rollot, à Claude de Verny, écuyer, seigneur de Faverolle, d'une pièce de pré en la prairie de la Villette lès Rollot. 22 mars 1656. — Échange par lequel Claude de Verny, chevalier, seigneur de Faverolles, cède à Me Benoît de Fontaine, curé de St-Germain de la Villette lès Rollot, un quartier de pré sis près du moulin de Rollot, contre un quartier de pré sis à la Villette, tenu de S.-Corneille de Compiègne. 15 mars 1661. — Vente par Claude Carpentier, fermier de Beauvoir, et Barbe Fraillet, sa femme, à Antoine de Broully, chevalier des ordres du Roi, conseiller en ses conseils d'État et privé, marquis de Piennes, comte et seigneur de Montdidier, Mesvillers, Aussainviller, Defoy, Houssoy, Beauvoir, la Villette, Perraine, Grand et Petit Harissart, le Mesnil-St-Georges, Lannoy, Ramecourt et autres lieux, gouverneur des ville, citadelle et finage de Pignerol, fort Ste-Brigide de la Pérouse et pays en dépendants, de deux mines trois quartiers de terre à Mesvillers. Rollot, 10 janvier 1664. — Vente par Claude Carpentier, laboureur à Beauvoir, et Barbe Paillet, sa femme, à Antoine de Broully, de 112 verges de pré à Rollot, lieu dit Lesgnenville; de trois quartiers de pré au terroir de Beauvoir ; de 7 quartiers de terre tenus de la seigneurie de la Villette ; d'une mine de terre près de Beauvoir, et d'une autre mine à la Villette. Montdidier, 28 juillet 1665. — Vente par François Coullet, sieur de Beaucourt, demeurant à Amiens, tant en son nom que se faisant et portant fort d'Eustache Labarpe, sieur des Varennes et damoiselle Marguerite Coullet, sa femme, à Antoine de Brouilly, chevalier, etc., d'une pièce de pré de deux mines au terroir de la Villette. Paris, 24 août 1673. — Vente par Jean Deutart, laboureur à Rollot, et Barbe Duret, sa femme, à Antoine de Brouilly, chevalier, etc., d'un pré sis aux Morats contenant trois quartiers. Piennes, 4 août 1673. — Échange par Antoine de Brouilly, marquis de Piennes, à Jean Duquesnelle, marchand à Rollot, de deux mines de terre sises au terroir de la Houssoye, lieu dit les Mauras, contre une pièce de pré dans la prairie de Beauvoir-Lavillette. 6 octobre 1673. — Échange par Me Pierre Warmé, prêtre, curé de St-Germain de la Villette et chanoine de Rollot, avec Antoine de Brouilly chevalier, marquis de Piennes, etc., de 3 mines de pré sis à la Villette, contre 3 mines 4 verges de pré à Rollot. Château de Piennes, 25 octobre 1673. — Vente par François de St-Paul, notaire royal à Rollot, et Denis de St-Paul, demeurant audit Rollot, à Eugène Lesueur, sieur de Champeau, capitaine du château de Piennes, au nom de damoiselle Olympe de Brouilly, marquise de Piennes, dame de Mesvillers, etc., d'une pièce de pré de cinq quartiers 1/2, aux prairies de Regibay, au lieu dit le Morat. Montdidier, 16 novembre 1683. — Bail de 2 mines 1/2 de pré à Beauvoir. Montdidier, 10 mars 1576. — Bail de la ferme et seigneurie de Beauvoir. Château de Mesvillers (Piennes), 3 juillet 1647. — Id., 8 mai 1742. — État des terres de la ferme de Beauvoir. XVIIIe s., — etc.

E. 10. (Liasse.) — 4 pièces, papier (2 plans.)

1628-1763. — Harissart. — Vente par Adrien de Houdetot, chevalier, seigneur dudit lieu, demeurant en son manoir d'Anneville, vicomté de Caudebec, à Charles de Brouilly, conseiller du Roi en ses conseils d'État et privé, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, chevalier, seigneur de Mesvillers et autres lieux, de la terre et seigneurie de Perraines, des fiefs des Grand et Petit Harissart et du fief de Bourges. Rouen, 3 septembre 1628. — Mesurage et bornage contradictoire du canton des Longues Pièces au terroir de Harissart. 26 octobre 1763 et jours suivants. — « Plan du canton des Longues Pièces, terroir de Harrissart. » XVIIIe s. — Plan partiel de Harissart. XVIIIe s.

E. 11. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1556-1673. — Houssoy. — Donation par Jean de Baiencourt, écuyer, seigneur dudit lieu, Lesglentier et Eslincourt en partie, demeurant à Marigny, à François Wallet, écuyer, seigneur de Hauville, y demeurant, « en récompense des bons services quy luy a faictz par cy-devant», d'un fief dit le fief de Butembus, dépendant de la terre de Houssoy, sis aux terroirs de Boulogne-la-Grasse, Conchy-les-Pots et environs. Ressons, 20 décembre 1556. — Vente par-devant Claude Monmert, garde du scel royal à Montdidier, et François Buquet, notaire, « commis et depputé par Messieurs de la court de Parlement à Paris, par provision audit Mondidier, au lieu d'un des notaires absens pour la nouvelle relligion », par damoiselle Louise de Ste-Christine, veuve de noble homme Jean Pasquier, écuyer, maréchal des logis du Roi, seigneur de Bulles en partie, à honorable homme et sage Me Romain Pasquier, licencié ès lois, prévôt et juge ordinaire de la prévôté de Montdidier, dudit fief Butembus. Montdidier, 28 avril 1563. —

Vente par Thibaut Dandieu, laboureur à Remaugies, et Marguerite Olivier, sa femme, à Antoine de Broully, chevalier des ordres du Roi, lieutenant général de ses armées, etc., marquis de Piennes, d'une pièce de terre labourable enfermée de haies vives au Houssoy, dans la censive dudit seigneur. Château de Piennes, 25 juillet 1673, — etc.

E. 12. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin.

1513-1514. — Ferme des Merliers. — Vente par Pierre Soibert, manouvrier, et Jeanne Carie, sa femme, demeurant à Regibay, à noble homme Jean de Brolly, seigneur de Mesvillers en partie, de trois mines de pré, mesure de Montdidier, sis entre les terroirs de Regibay, Houssoy, Mesvillers, Remaugies et Onvillers, au lieu dit les Merliers. Montdidier, 23 juillet 1513. Traces de sceau. — Saisine de ladite terre.

E. 13. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1633. — Méry. — Vente par Claude Queste, manouvrier à Méry, et Anne Bricart, sa femme, à Charles de Brouilly, chevalier, conseiller du Roi en ses conseils d'État et privé, seigneur de Mesviller, etc., d'une mine 1/2 de terre au terroir dudit Méry, lieu dit la Vallée d'Aviot. Mesvillers (Piennes), 4 décembre 1633.

E. 14. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin.

1446-1584. — Mesnil-St-Georges. — Saisine par les maïeur et échevins de Montdidier à un nommé Manuel, de 10 s. p. de surcens sur plusieurs pièces de terre sises près des prés de la Maladrerie de Montdidier, vendus audit Manuel par Baudot Cailleux, fils et héritier de feu Pierre Cailleu, demeurant à Montdidier, pour payer ce qu'il devait au maître qui lui avait appris le métier de chaussetier. Octobre 1446. Traces de trois sceaux. — Procuration donnée par François de Hangest, écuyer, maître d'hôtel du duc de Guise, à Anne de Gourlay, écuyer, seigneur de Pendé et gentilhomme de la maison du Roi, et à Charles de Hangest, commandeur de Sommereuil, afin d'acheter de damoiselle Antoinette de Hangest, sa nièce, veuve de Philippe d'Aumale, seigneur de Haucourt, la terre et seigneurie du Mesnil-St-Georges. Rouen, 3 octobre 1550. Traces de sceau. — Saisine par le bailli de la terre et seigneurie d'Aubvillers à François de Hangest, de ladite seigneurie du Mesnil-Saint-Georges. Paris, 14 février 1550/51. — Ratification de ladite vente par Antoinette de Hangest. 1er mars 1551/52. Traces de sceau. — Cession par François de Batterel, écuyer, seigneur du Petit Hangest et de Lignières en partie, à François de Hangest, écuyer, seigneur du Mesnil-St-Georges, de 36 s., de cens, surcens ou rente sur une pièce de terre et bois de 7 à 8 journaux dite le Bois-Jean-Lainé, sise en la banlieue et terroir de Montdidier. Montdidier, 2 avril 1551/52 (?). Trace de sceau. — Vente par Lugle Bauchy, marchand à Montdidier, et par Pierre Bauchy, praticien en ladite ville, à M. Adrien Petit, prêtre à Montdidier, de cinq quartiers et demi de pré en une pièce aux prairies dudit Montdidier, près de la Madeleine. Montdidier, 24 septembre 1551. Traces de sceau. — Vente par Jacques Lefebvre, serrurier à Montdidier, et Françoise Lenfant, sa femme, à Salmon de Quesne, tisserand de toiles au Mesnil-St-Georges, d'un demi quartier de vigne sis au vignoble dudit Mesnil-St-Georges. Montdidier, 22 janvier 1553/54. Traces de sceau. — Vente par Guyot Pot, chevalier, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, seigneur de Chemault lieutenant de la compagnie de M. d'Entraigues, demeurant audit Chemault, et dame Marie de Hangest, sa femme, à messire François de Broully, chevalier, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, seigneur de Mesvillers, etc., de la terre et seigneurie du Mesnil-St-Georges. 24 mai 1584 (incomplet). — Saisine à François de Brolly, de deux fiefs et nobles tènements sis au Mesnil-St-Georges, l'un dit le fief de Belonne, l'autre Thibaut du Moustier, tenus du prince de Condé à cause des Grandes Tournelles, à lui vendus par Guyot Pot, chevalier, seigneur de Chemault. Montdidier, 30 juin 1584. Traces de sceau.

E. 15. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin, 41, papier. 1 sceau.

1442-1783. — Moulin de Montdidier. — Vente par Walleraud, seigneur de Moreuil, Poix et Mareuil à Jean du Manuel maïeur de Montdidier, pour en saisir Jean de Haugest et Antoinette, sa femme, fille dudit Manuel, ou tel qu'il plaira à celui-ci, d'un fief tenu de la seigneurie de Tricot, consistant en trois muids de blé de rente à prendre sur un moulin à eau sis en la vallée de Montdidier, sous la porte de Béquerel. 15 août 1442. Traces de sceau. — Ratification de l'acte y transcrit, du 14 décembre 1450, par lequel noble homme Jean de Hangest, demeurant à Montdidier, a baillé à cens ledit moulin à Jean Estoffe, meunier à Montdidier. Montdidier, 1er mars 1514/15.

Sceau et cire verte sur double queue, effacé. — Vente dudit moulin par Pierre de Hangest, écuyer, demeurant à Ételfay, fils et héritier de feu Jean de Hangest, écuyer, seigneur du Lendit lès Mesvillers, à Bon de Hangest, son neveu, écuyer, seigneur du Mesnil-St-Georges lès Montdidier, « frère et héritier de feu Jehan de Hangest, fils de feu Jehan de Hangest qui fut seigneur dudit Mesnil, qui fut filz aisné dudict feu Jehan de Hangest; seigneur du Lendit, et frère dudit Pierre de Haugest ; lesdits feu Jehan de Hangest et Pierre de Hangest comparant, frères, enfans et héritiers de deffuncte Anthoinette de Manuel, jadis fille et héritière de deffunct Jehan de Manuel et damoiselle Jehanne de Hangest. » Montdidier, 25 septembre 1509. Traces de sceau. — Procès-verbal de visite du moulin à eau de Montdidier. 25 septembre 1648. — Adjudication des réparations à faire audit moulin. 6 octobre 1648. — Pièces de procédure relatives audit moulin. — « Extrait du procès-verbal de visitte des rivières et moulins de la banlieue de Montdidier, du 14 octobre 1783 et jours suivants, par-devant et en présence de M. le lieutenant général au baillage de Montdidier, commissaire député par arrêt de la cour du 2 août 1683 », — etc.

E. 16. Liasse. — 7 pièces, parchemin; 16, papier; 1 plan.

1546-1742. — Piennes ou Mesvillers. — Extrait des registres d'Antoine Cauvel, notaire royal à Montdidier. Procès-verbal d'arpentage de 19 mines de terres en plusieurs pièces vendues par Jean de Coupillon, écuyer, et Idette de Billault, sa femme, demeurant à Maisières, à Antoine de Brolly, écuyer, seigneur de Mesvillers, Deffoy et Anssainviller. Montdidier, 8 avril 1546, « incarnation renouvellée audit Montdidier, avant Pasques. » — Bail de plusieurs pièces de terre à Mesvillers tenues en fief du duc de Guise, à cause de sa seigneurie de Nointel-Haudouyn. Amiens, 14 juin 1559. Traces de sceau. — Bail de la cense du Caurroy, terroir de Mesvillers, appartenant à Antoine de Brolly, chevalier de l'ordre du Roi, son conseiller et maître d'hôtel ordinaire, seigneur de Mesvillers, Aussainvillers, Deffoy, Beauvoir, Houssoye, le Cauroy, Ballagny-sur-Onnette et Noël-St-Martin. Montdidier, 23 juillet 1575. Traces de sceau. — « Mesurage de quelques pièces de terre du Cauroy, et de celles que Estienne Trenquis, laboureur à Mesviller, tient à ferme, et qui entreprenoit sur celles dudit Cauroy. » 1655. — Transaction entre Antoine de Brolly et damoiselle Marie Fauvel, damoiselle d'Aubercourt, relativement à des terres à Mesvillers. Lusiers, 16 février 1561/62. — Vente par Jean Bourée, marchand à Montdidier, à Jérôme Daynaut, écuyer, seigneur du Cauroy, de 23 s. t. d'une part, et de 11 s. t. de l'autre, de surcens sur deux maisons et terres labourables sises au Petit Lendy lès Mesvillers, au lieu dit le fief de Lestonnette, et sur une maison, vigne et pourpris sis audit Petit Lendy. Montdidier, 3 décembre 1565. Traces de sceau. — Échange par Charles de Brolly, avec Charles de Bertin, de deux pièces de terre audit lieu, derrière le parc du château. 20 juillet 1630. — Bail de 4 muids, 4 mines 1/2 de terres à Mesvillers. Château de Mesvillers (Piennes), 6 janvier 1642. — Bail des censives de Mesvillers, Aussainvillers, Beauvoir, La Villette, Houssoy et le fief de Bethembus à Boulogne-la-Grasse. 17 janvier 1653. — Procès-verbal d'arpentage du fief de la mairie de Piennes, 1, 2 et 3 avril 1655.— Bail des dîmes et champarts de Mesvillers. Montdidier, 12 juillet 1691. — Vente par Jacques Ricart, laboureur, et Jean Duvivier, charron, demeurant à Mesvillers, à Antoine de Broully, marquis de Piennes, d'une maison et héritages sis à Mesvillers. Château de Mesvillers (Piennes), 20 juillet 1663. — Vente par Mathieu Bigant et Marguerite Lefebvre, sa femme, à Jean Varin, écuyer, sieur de Montigny, capitaine du château de Mesvillers, d'un héritage sis audit Mesvillers. 11 mars 1659. — Bail de la terre de Piennes. 11 mai 1669. — Id. 21 février 1673 — Arrière-bail de ladite terre de Piennes. Paris, 17 septembre 1700. — Bail des terres de Piennes. 3 novembre 1724. — Id. 22 novembre 1735. — Bail des fermes de la mairie et du Cauroy. 8 mai 1740, — etc.

E. 17. Liasse. — 1 pièce, parchemin; 5, papier; 1 plan.

1518-1684. — Rollot. — Vente par Jean Cressonnier, demeurant à Cuvilly, à noble homme Jean de Brolly, seigneur de Mesvillers, Lendy et Deffoy, de trois mines de terre au terroir de Rollot, lieu dit la Rue Bertheu. Montdidier, 28 février 1518/19. Traces de sceau. — Plan du bois des Chanoines à Rollot, par Charles Hochedé, arpenteur juré à Rollot. 18 novembre 1651. — Vente par Remy Sonnet, laboureur, et Isabelle Decuel, sa femme, à Claude Verny, écuyer, seigneur de Faverolles et autres lieux, d'un pré de 7 quartiers dans la prairie de Rollot. Vaux, 11 juin 1655. — Vente par Antoine Hochedez, marchand à Rollot et Anne Cochepin, sa femme, à messire Claude de Verny, chevalier, seigneur de Faverolles et autres lieux, d'un quartier de pré sis à Rollot, lieu dit le Buquetière. 15

mars 1661. — Vente par Louis Daugy, sieur de Carouge, demeurant à Halluin (Maignelay), et damoiselle Marguerite Debourge, sa femme, à Antoine Tellier, marchand à Montdidier, de tous les droits de censives qui audit sieur Daugy peuvent compéter à cause de son fief de Carouge, sur 9 mines de terre sises à Rollot, appartenant à Mlle de Piennes. Montdidier, maison du Barillet d'or, 3 mars 1681, — etc.

E. 18. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1779. — Villette (Muile-Villette). — Bail du domaine de Villette appartenant à Louis-Marie d'Aumont, duc d'Aumont, pair de France, etc., demeurant à Paris, en son hôtel, place Louis XV. 16 juin.

BEAURINS DU VIVIER.

E. 19. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1762. — Brevet de garde à cheval des plaisirs du Roi ès environs et à 10 lieues à la ronde de Paris et par tout le royaume, sous le commandement du grand veneur, à Nicolas-Guillaume-Joseph Beaurin du Vivier. 24 mars. — Brevet de valet de garde-robe du feu duc d'Orléans à Guillaume-Joseph Beaurins. 24 mars.

DE BELLOY.

E. 20. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 4 papier.

1686-1739. — Transaction entre François de Belloy, chevalier, seigneur de Buire, et Catherine de Gouy son épouse, d'une part, et François de Belloy, chevalier, seigneur de Beauvoir, leur fils, de l'autre, sur ce que « ledit sieur de Beauvoir demandoit en exécution de son contract de mariage, le fournissement d'un carosse et de deux chevaux, faisans partie des quatre à luy promis par ledict contract, lesdicts sieur et dame ses père et mere ne luy ayant fourny que deux, le fournissement de 50 journeux de bois et des 75 journeux de terre labourable à la solle, prétendant qu'il n'y en a que 50 à la solle, et que le surplus montant à 25 journeux à la solle ne sont pas labourables », etc. Abbeville, 7 mai 1686. — Donation de plusieurs immeubles par François de Belloy, chevalier, seigneur de Beauvoir et autres lieux, et Catherine de Gouy, son épouse, à Nicolas de Belloy, chevalier, Guillaume de Belloy, prêtre, Philippe de Belloy, écuyer, Honorée-Madeleine et Isabelle de Belloy, leurs enfants puînés. Abbeville, 15 novembre 1686. — Transaction entre François de Belloy, chevalier, seigneur de Beauvoir et autres lieux, demeurant audit Beauvoir, paroisse de Hocquincourt, et Antoinette de Cacheleu, sa femme, d'une part, et Philippe de Belloy, chevalier, seigneur du Cardonnoy, dame Honorée-Madeleine de Belloy, veuve de Joseph de Rentière et damoiselle Élisabeth de Belloy, légataires universels de défunts François de Belloy leur père, légataire universel de Catherine de Gouy, sa femme, demeurant à Nouvion, d'autre part. Abbeville, 26 février 1694. — Contrat de mariage entre Philippe de Belloy, chevalier, seigneur en partie de Gueschart, Genvillers, Villeroy, Cardonnoy et autres lieux, fils de défunts François de Belloy et Catherine de Gouy, et Marie-Françoise de St-Martin, fille de défunt François de St-Martin, écuyer, seigneur dudit lieu et d'Élisabeth de Montguiot. Rue, 12 août 1694. — Contrat de mariage entre Jean-Philippe-Nicolas de Belloy, chevalier, seigneur de Comtes, Gueschart et Villeroy, en partie, fils aîné de défunts Philippe de Belloy et Marie-Françoise de St-Martin, et Catherine de Queux, fille de Pierre-François de Queux, seigneur du Boucel, ancien conseiller du Roi, assesseur en l'élection de Ponthieu, et de défunte Jeanne-Catherine Lescarmoutier. Abbeville, 14 février 1733. — Contrat de mariage entre Jean-Philippe-Nicolas de Belloy, chevalier, seigneur de Villeroy, Compte, Gueschart en partie et autres lieux, veuf de Marie-Catherine de Queux, et Marie-Anne-Françoise Levasseur, damoiselle de Neuilly fille unique de défunts Jean-Baptiste Levasseur, chevalier, seigneur de Neuilly et dame Jeanne-Françoise Rault. Abbeville, 14 novembre 1739.

BERNARD DE BALLAINVILLIERS.

E. 21. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 4 papier ; 2 plans.

1782-1783. — Cléry-sur-Somme. — Bail par haut et puissant seigneur Charles Bernard de Ballainviliers, baron de Ballainvilliers, seigneur du comté de Cléry, Créquy, Maurepas et autres lieux, ancien avocat du Roi au Châtelet de Paris, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, demeurant en son hôtel à Paris, rue des Saints-Pères, des eaux et étangs de Cléry, du vieux château d'Hamel, communément dit Nulsifrotte, du moulin à blé dudit Cléry, etc. Château de Cléry, 3 juillet 1782. — Bail par le même de différents droits utiles y désignés de la seigneurie de Cléry. Cléry, 3 juillet 1782. — Bail de la portion d'eau sous les falaises de Sormont. 20 juillet 1783. — Plan du bois Merlière à Cléry. XVIIIe s. — Plan des bois de Croisette. XVIIIe s.

E. 22. Liasse. — 2 plans, papier.

1744. — Maurepas. — Plan de trois pièces de terre à Maurepas. 15 décembre 1744. — Plan de la terre de Maurepas. XVIIIe s.

DE BERY D'ESSERTAUX.

E. 23. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 47, papier.

1628-1785. — Bail du rentage de Lœuilly-outre-l'eau, par Me Charles de Halluin, chevalier, seigneur de Wailly. Lœuilly, 4 mai 1628. Traces de sceau. — Sentence du bailliage d'Amiens qui condamne dame Jeanne de Broully, dame d'Essertaux, Charles de Bery, chevalier, seigneur d'Essertaux et Marc-Philippe de Bery, chevalier, seigneur de Dernancourt, à payer 150 l. de rente. Amiens, 15 mai 1654. — Constitution de 50 l. de rente par Philippe de Berry, chevalier, seigneur d'Essertaux et autres lieux, à François de Berry, sieur de la Mothe, au capital de 1.000 l. Amiens, maison du Cardinal, 23 octobre 1676. — Constitution de rente à divers par Madeleine Ansellin, veuve Marc-Philippe de Berry, chevalier, seigneur marquis d'Essertaux et autres lieux. Amiens, 5 février 1714. — Partage de la succession de Marc-Philippe de Berry, marquis d'Essertaux et de Madeleine Anselin, sa femme. 13 septembre 1724. — « Constitution de rente par M. le comte d'Essertaux, au proffit de Jean-François Duriez, moyennant 300 l. de rente annuelle. » 17 février 1775. — « Journal de recette et de dépense pour M. le marquis d'Esserteaux, tenu par M. Turbert, depuis le 11 février 1767, jusqu'au 7 novembre 1775. — Pièces concernant les comptes faits entre le président Rosnay et le marquis d'Essertaux. 1776-1780. — « État général des affaires de M. le marquis d'Essertaux, depuis la fin d'octobre 1784, au 1er février 1785 », — etc.

E. 24. Liasse. — 1 pièce, parchemin, 32, papier, 1 plan.

1628-1783. — Essertaux. — Plan sur parchemin de la terre d'Essertaux. 15 juin 1628. — Commission de la charge de procureur fical de la terre d'Essertaux à Antoine Coquerelle, le jeune. Essertaux, 22 novembre 1760. — Mémoires, quittances, etc. de travaux faits au château d'Essertaux. 1775-1783.

E. 25. Liasse. 1 plan, papier.

XVIIIe s. — Jumel. — « Plan du village et terroir du marquisat de Jumelles. »

E. 26. Liasse. — 1 pièce, papier.

1698. — Ribemont. — « Griefs que met et baille par-devant vous, Nosseigneurs de Parlement, Mr Marc-Philippe de Berry, chevalier, seigneur d'Essertaux et autres lieux, appellant d'une sentence rendue par le bailly d'Amiens ou son lieutenant général, le 9 avril 1693, contre les habitans, corps et communauté de Ribemont intimés », au sujet des pâturages de Villecourt. 26 mai.

E. 27. Liasse. — 1 pièce, parchemin, 1 papier.

1691. — Treux. — « C'est la déclaration et dénombrement d'un fief noble appellée le fief de Treue, situé dans la paroisse dudit Treue, laquelle paroisse est composée de plusieurs fiefs », par Marc-Philippe de Berry, chevalier, seigneur d'Essertaux et autres lieux, à Louis de Crevan de Humier, maréchal et pair de France, chevalier des ordres du Roi, grand maître et capitaine général de l'artillerie, etc., à cause de sa terre de Janlieux. Amiens, 15 octobre, — etc.

BESNARD DE REZAY.

E. 28. Liasse. — 9 pièces, papier.

1714-1720. — « Mémoire des avances et déboursez faitz par Montargon, pour les affaires de M. et Mme de Reux, et MM et demoiselles de Rezay. » Paris, 28 septembre 1714. — Quittance par Anne Angélique Besnard de Rezay, de la somme de 1.101 l. 3 s. 4 d. et 333 l. 6 s. 8 d., pour sa part dans la succession de feu Joseph Moret, son oncle, capitaine aux gardes Françaises et dans celle de Louis-Gédéon Besnard de Rezay, son frère. Paris, 8 avril 1719. — Quittance par Marie-Madeleine de Rezay, épouse de Charles-Louis-Marc de la Ferté, des mêmes sommes, pour les mêmes causes. Paris, 8 avril 1719. — Quittance par Marie-Madeleine Besnard de Rezay, épouse de Charles-Louis-Marc de la Ferté, fondée de procuration de Marie-Philiberte-Thérèse-Marguerite Besnard de Rezay, de la somme de 650 l. 10 s. 10 d. Paris, 8 avril 1719. — « Estat du restant de la recette faitte par Me Louis Moret, seigneur de Bournonville, au nom et comme tuteur de damoiselle Philberte-Thérèse-Marguerite Besnard de Rezay, à présent émancippée d'aage. » 20 juillet 1720, — etc.

DE BÉTHISY DE MÉZIÈRES.

E. 29. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1582-1763. — Contrat de mariage de René d'Ailly, fils de Jacques d'Ailly, écuyer, gouverneur de la ville de Corbie sous M. de Belleforière, avec Rachel Leprévost, fille de Nicolas Leprévost, écuyer, seigneur de Pendé, bailli en chef de la ville et châtellenie de St-Valery. Pendé, 9 novembre 1582 (expédition du 5 mai 1621). — Copie du testament de Charles de Béthizy de Mézières, élisant sa sépulture à Notre-Dame des Vertus, s'il meurt à Paris ou à Drancy, et, s'il meurt à Mézières ou à Campvermont, dans la chapelle de la Madeleine, construite depuis peu. 13 décembre 1660. — Pièces de procédure relatives à une rente aux religieuses du tiers-ordre de St-François de Doullens. 1684-1685. — Lettres de provision au marquis de Mézières de la charge de capitaine-lieutenant de la compagnie d'hommes d'armes des ordonnances du Roi, sous le titre des Anglais. Versailles, novembre 1693. — Copie du contrat de mariage de Charles-Eugène de Lévy, mestre de camp d'un régiment de cavalerie, fils de Charles-Antoine-François de Lévy, chevalier comte de Charlus, baron de Montjouran, Maumont et Famechon, etc., lieutenant général pour le Roi en Bourbonnais, et de Françoise de Béthizy, avec Marie-Françoise d'Albert, fille de Charles-Honoré d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse, pair de France, etc., et de Jeanne-Marie Colbert, en présence et avec la permission et consentement du Roi, des princes et princesses du sang, etc. Château de Versailles, 27 janvier 1698. — « Arrest du Conseil, qui constate les enfants de Charles de Béthizy et Guillaume de Perdrier et Charles de Perdrier son fils, et demoiselle Charlotte de Perdrier, leur fille, qui était sœur de demoiselle Anne de Perdrier, mère d'Eugène-Marie de Béthisy. » Fontainebleau, 14 octobre 1699 (copie collationnée). — « Lettre en original de la miens (main?) de feux Anne de Perdrier, fame de Charle de Béthisy, marquis de Mézières, qu'elle a écrit à Eugène-Mary de Béthizy, marqui de Mézières, son fils héuée, touchans ses drois sur le bien qu'elle avés dans le royaume de Naples en Sisille ; elle n'est ny datés ny sinés, més son écritur est conue, et elles écrit dans le [illegible] d'Espagne [illegible] à ce royorne, et devant son dépar de Fontenblos en France, au mois de (blanc) 1700, qu'elle l'a écris à son fils. » — Mémoire sur les biens de la famille de Béthisy dans le royaume de Naples. Octobre 1751. — Copie des provisions d'Eugène-Marie de Béthizy, marquis de Mézières, maréchal des camps et armées du Roi en la charge de gouverneur des ville et citadelle d'Amiens, en remplacement du sieur de Bar, décédé. Versailles, 7 juin 1705. — « Déclaration des biens appartenant à hault et puissant seigneur Messire Eugène-Marie de Béthizy, chevallier, seigneur marquis de Maisière, Cavermont, Ignocourt en parties. La Compandière, Couseray, les bois Lozier et autres lieux, mareschal des camps et armées du Roy, gouverneur pour Sa Majesté des ville et citadelle d'Amiens, chevallier de ses ordres. » 1707. — « Pouvoir de lieutenant général d'armée, pour le sieur marquis de Mézières. » Versailles, 29 mars 1710 (copie). — etc.

E. 30. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1686-1782. — « Transport des droits de Richard, pour l'affaire de Charles de Mocourt. » Montdidier, 23 janvier 1686. — « Inventaire et production des pièces que produit à cour, pardevant vous, M. le lieutenant général au bailliage de Montdidier, messire Eugène-Marie de Béthisy, escuier, marquis de Mézières, capitaine-lieutenant des gendarme Anglais,..... appellant des prétendus actes de relief expédiez par les officiers de la justice dudit Mézières », etc. Mai 1701. — « État des reliquat des procès-verbaux de 1751 et années suivantes, jusque compris celui de 1764, vu et calculé par moy, curé de Mézières, avec le sieur Nicolas de Lorme, commis à la recette dudit Mézières », etc. 20 octobre 1760. — « Compte des deniers que M. le comte de Béthisy a perceu de la terre de Mézières, Ignaucourt et Campvermont, provenant des revenus de l'année 1765, et arrérages qui reviennent à M. le marquis de Mézières, son père », etc. 14 juin 1768. — « Copie d'une lettre écrite à M. Bernard, procureur à Longwy, par M. Comynet fils et compagnie », au sujet du procès entre le marquis de Mézières et le sieur Delorme. Paris, 15 octobre 1779. — Pièces de procédure sur ladite affaire. — « Mémoire pour M. le marquis de Mézières contre le sieur Nicolas de Lorme de la Sablonière, officier commensal de la maison du Roy résidant à Mézières près Montdidier, en Picardie », au sujet d'une somme de 1.000 l. réclamée par ledit Delorme, sur les gages de défunte Madeleine Soyer, femme de charge de la maison du marquis de Mézières. 28 juillet 1781. — Consultation de Mes Bitouré et de Lignières sur ladite affaire. Paris, 13 mai 1782, — etc.

E. 31. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1735-1751. — Donation par Eustache de Louvencourt, chevalier, seigneur de Blangy, Sorny et autres lieux, chevalier des ordres militaires du Roi, mestre de camp de cavalerie, demeurant à Amiens, paroisse St-Michel, à Adrien-Eustache Lemongnier, écuyer, seigneur de la Londe, Ficquainville et autres lieux, son neveu, demeurant audit Ficquainville, paroisse de Tiergeville, pays de Caux, de la terre et seigneurie de Blangy-sur-Somme. Amiens, 1er août 1735 (expédition du 15 juillet 1743). — « Déclaration du revenu de Blangy, circonstances et dépendances. » XVIIIe s. — Extrait de généalogie établissant la parenté entre les familles de Béthisy et de Louvencourt, — etc.

E. 32. (Liasse.) — 20 pièces, papier. 1 imprimée.

1701-1761. — Dîmage de Baizieu. « C'est le desnombrement d'un fief et noble tenement que je, Jehan Auger de Cavoye de Bomicourt, chevalier, seigneur de Bonvillers, tiens et advoue tenir en foy et hommage de Messire Eugène-Marie de Bethizi, seigneur de Mézières et autres lieux..... lequel mondict fief se consiste et estend en un certain droit de dixmage nommé et apellé vulgairement le dixmage de Baizieux, lequel dixmage je prend, cueille et lève par chacun ans..... sur toutes les terres et héritages du village et terroir de Busvillers, en quoi il se consiste et estend mesme au terroir de Chirmont, tenant audit terroir de Busvillers. » 25 décembre 1701. — Dénombrement dudit fief par Quentin du Plessier à Guy de Flavy, chevalier, seigneur de Reynel, Démuin et Mézières. Mézières, 8 janvier 1717. — Reliefs dudit fief. 1706-1761. — Lettre de M. Ducastel, au sujet dudit fief. Amiens, 25 février 1711. — Sentence de la justice de la seigneurie de Mézières, qui condamne la dame d'Esclainvilliers et les religieuses de l'Hôtel-Dieu d'Amiens à payer les droits seigneuriaux pour le bail à cens dudit fief fait par le feu sieur de Bonviller, père de ladite dame d'Esclainvilliers auxdites religieuses, le 28 juillet 1708. Mézières, 2 juin 1712. — Mémoire sur ladite affaire. — Acte notarié par lequel Jacques de Bray, présenté pour homme vivant et mourant par les religieuses de l'Hôtel-Dieu d'Amiens, pour raison des dîmes tenues et mouvantes en fief de la seigneurie de Mézières, en l'absence du seigneur de Mézières et de ses officiers, « après avoir frappé par trois fois à la grande porte dudit château et lieu seigneurial chef-lieu de laditte seigneurie de Mézières, il auroit mis un genouil en terre, et teste nue et sans espée ny éperons, et appellé par trois fois ledit seigneur marquis de Mézières, proférant ces termes : Monseigneur le marquis de Mézières, je vous porte au nom et comme homme vivant et mourant nommé par les dames religieuses de l'Hostel-Dieu d'Amiens, la foy et hommage que je vous dois, pour raison de la portion de dixmes inféodées démembrées du fief de Bézieux, scituées au Bus de Villers et aux environs tenues et mouvantes de vous en plein fief, à cause de votre terre et seigneurie de Mézières, je vous requiers m'accorder le relief, saisine et investiture dudit fief audit nom, et vous offre à découvert la somme de douze livres dix sols pour le droit de chambellage en un billet de banque de dix livres et les cinquante sols restants, en bonnes monnoyes aiants cours, de vous donner le dénombrement dudit fief, dans le temps porté par la coutume de Mondidier, et de satisfaire entièrement à tout ce qui est voulu et porté par la coutume, pour satisfaire à l'arrest de la cour de Parlement du 12 aoust 1719 ; ce que ledit Debray a fait et réitéré par trois fois, en présence desdits notaires et témoins, à haute intelligible voix » ; et de pareille solennité par François Chevalier, sieur de Lagrange, agent d'affaires de Charles-Timoléon de Séricourt, chevalier, marquis d'Esclainvilliers. 24 octobre 1720. — « Mémoire pour le sieur de Mézières, lieutenant général des armées du Roy et gouverneur des villes et citadelles d'Amiens et de Corbie, contre le sieur d'Esclainvilliers, comme tuteur de ses enfans et de la dame de Bonvilé, sa femme, qui est encore en vie » (impr. 4 p. in-fol., XVIIIe s.), — etc.

E. 33. (Liasse.) — 33 pièces papier.

1595-1789. — Beaucourt en Santerre. — Aveux, déclarations, etc., donnés aux seigneurs de Béthizy par leurs censitaires de Beaucourt en Santerre.

E. 34. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 15, papier.

1578-1750. — Campvermont. — Sentence du gouvernement de Péronne, Montdidier et Roye, entre Jean de Béthizy, écuyer, seigneur de Campvermont, et Jean Gorbier, demeurant à Ignaucourt, au sujet d'une pièce de bois sise audit Campvermont. 21 octobre 1578. Traces de sceau. — Autorisation par Louis de Moreuil, chevalier, à Gédéon de Béthizy, chevalier, seigneur de Mézières, de faire paître son blanc bétail sur les coteaux

et collines entre un pré et les aunois appartenant audit de Moreuil, venant du derrière de la maison dudit Campvermont, etc. 12 mai 1604. — Vente par Charles de Béthizy, chevalier, seigneur de Mézières, Campvermont et autres lieux, à Valentin de Gaillard, seigneur de Lihons, Wauvillers en partie et autres lieux, de 32 s. t. et 2 setiers de blé de cens. 13 février 1628 (copie). — Bail de la terre de Campvermont. 29 octobre 1671. — Baux partiels de terres à Campvermont. 1722-1739. — Bail de l'osier des prairies de Campvermont. 30 janvier 1750, — etc.

E. 35. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1733. — Chaulay. — Délibération des créanciers de défunt Eugène-Marie de Béthizy, chevalier, marquis de Mézières, et d'Éléonore d'Oglethorpe, son épouse, au sujet de la terre de Chaulay. Paris, 13 mai.

E. 36. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1539. — Chaulnes. — Dénombrement par Jean de Béthizy, écuyer, seigneur de Campvermont et d'Ignaucourt en partie, de deux fiefs sis à Chaulnes, tenus de Louis d'Ougnyes, seigneur de Chaulnes et autres lieux. 1539 (extrait du trésor littéral du duché de Chaulnes du 28 février 1738).

E. 37. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1683-1742. — Diencourt. — Relief par François du Plessier, et Guillaume du Hamel, chevalier, seigneur de Canchy du moulin de Diencourt, relevant pour moitié du marquis de Mézières. 14 décembre 1683. — Id. 9 juin 1691. — Id. par Guillaume du Hamel. 1 octobre 1704. — Id. 25 juin 1715. — Id. 30 avril 1717. — Id., par Jean et Florin Petré. 19 octobre 1723. — Id., par Jean Pétré. 12 juillet 1724. — Id., par Claude Cavé, sieur d'Haudicourt, conseiller du Roi, lieutenant particulier au bailliage de Montdidier. 9 mars 1742, — etc.

E. 38. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1691-1786. — Fouquescourt. — Relief par Nicolas Chevin, manouvrier à Fouquescourt, d'un demi-journal de terre audit lieu. 21 juillet 1691. — Id., par Nicolas Chevin, fils. 30 octobre 1717. — Relief par Anne-Louise Bibaut, veuve de François Dantier, négociant à Noyon, du fief Desprez, sis à Fouquescourt, mouvant du sieur de Béthizy, seigneur de Mézières. 12 juin 1786, — etc.

E. 39. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1602-1706. — Fresnoy-en-Chaussée. — Déclarations et écrous de terres à Fresnoy-en-Chaussée, notamment aux lieux dits le Camp Bonni, le Chemin de Fresnoy au Plessier-Rozainvilliers, l'Espinette, les Trillots, les Vignes.

E. 40. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1689-1741. — Guillaucourt. — Relief par Nicolas Bernard, laboureur à Guillaucourt, d'une pièce de 7 quartiers de terre sise audit Guillaucourt, du seigneur de Mézières. 12 décembre 1689. — Déclaration par Lucien Cauchy, manouvrier à Fuguillaucourt, d'une pièce d'un quartier de terre à Guillaucourt, tenue en censive du marquis de Mézières. 28 avril 1741, — etc.

E. 41. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1688-1779. — Hangest-en-Santerre. — Relief par Claude Poullet, manouvrier à Hangest, d'un demi-journel de terre au fief Septoutre-Boivin sis audit Hangest, mouvant de la seigneurie de Mézières. 19 juillet 1688. — Id., par Antoine Pouillet de 20 verges audit fief. 29 février 1752. — « C'est la déclaration d'un fief, noble tenement, ce consistant en quatre journeux et demie de terre labourable séant au terroire de Hangest, au lieu nommé le Boivin, tenu et mouvant et relevant en plainne foie et hommage de M. de Mézierre, à cause de sa terre et seigneurie de Mézière. » XVIIe s. — Dénombrement dudit fief par Antoine Chachy, laboureur à Hangest, fondé de procuration de Firmin-Antoine du Croquet, seigneur de Guyencourt, Estrées et autres lieux. 30 mai 1719. — Reliefs dudit fief par divers, — etc.

E. 42. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin, 26 papier, 1 plan.

1550-1745. — Ignaucourt. — Ajournement entre Jean de Béthizy, écuyer, seigneur de Campvermont, et Jean de Bournoville, écuyer, seigneur du Quesne. 30 août 1550. — Vente par Pierre Destrées, couturier à Beaucourt, à Guillaume Macqueron, demeurant à Campvermont, de 30 verges de vigne au terroir d'Ignaucourt. Moreuil, 11 janvier 1557/58. Traces de sceau. — Vente par Jacques Dailly, écuyer, seigneur

d'Ignaucourt, en partie, homme d'arme de la compagnie de M. de Mailly, des ordonnances du Roi, à Jean de Béthizy, écuyer, seigneur de Campvermont, Mézières en Santerre, gentilhomme de la maison du Roi, de 20 journeux 1/2 de terre labourable et un journel de bois au terroir d'Ignaucourt, faisant partie d'un fief que tient ledit Dailly du duc d'Aumale, à cause de sa baronnie de Boves. 4 mai 1566. — Vente par Éloi Descaures, serrurier à St-Quentin, à Jean Bardou, bourrelier à Mézières, de vignes et héritages sis à Mézières. Mézières, 1 octobre 1587. Traces de sceau. — Bail à cens de différentes terres par Gédéon de Béthizy, chevalier, seigneur de Mézières, à Nicolas Flameng, receveur de la terre et seigneurie de Démuin. Montdidier, 11 juillet 1600. — Obligation par Nicolas Flameng, envers Gédéon de Béthizy, de 39 écus 32 s. 6. d., pour raison dudit bail à cens. Montdidier, 14 juillet 1600. Traces de deux sceaux. — « Contraict de réunions pour M. de Mézières, d'un cartier de terre derrier son pourpris d'Hinaucourt, moiennant la somme de 10 escus », etc. 17 décembre 1631. — Relief du fief d'Athie par Claude de Maucourt, greffier de la terre et seigneurie de Mézières, procureur de Charles de Béthizy, seigneur de Mézières. 18 août 1626. — Dénombrement du fief de Tarisel à Ignaucourt. 16 mai 1596. — Relief par Charles de Bethizy du fief Tarisel, au terroir d'Ignaucourt. 9 janvier 1658. — Déclarations de terres audit fief Tarisel, 1681-1690. — Déclarations, aveux et dénombrements, reliefs, saisies et baux de tout ou partie de la terre d'Ignaucourt. 1618-1745. — Plan du terroir d'Ignaucourt. XVIIIe s., — etc.

E. 13. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1674-1677. — L'Équipée. — Relief par François Tarlé, demeurant à Lignières, de trois quartiers de terre à L'Equipée lès Cayeux en Santerre. 11 juin 1674. — Id., par Daniel Vaillant, laboureur à L'Équipée, de cinq quartiers de terre audit lieu. 16 décembre 1777.

E. 14. (Liasse.) — 8 pièces, papier ; 1 plan.

1611-1773. — Marcelcave. — Aveux et dénombrements et reliefs de terres à Marcelcave. 1611-1701. — Vente par Nicolas de Proyart, berger à Marcelcave, à Charles de Poix, voiturier audit lieu, d'un quartier 1/2 de terre audit Marcelcave. Marcelcave, 11 mars 1701. — Vente par Eugène-Éléonore de Béthizy, chevalier, marquis de Mézières, à Alexandre Dufresne, écuyer, seigneur de Marcelcave, d'un fief dit le fief Happeglenne, terroir de Happeglenne et Marcelcave. Château de Mézières, 20 mai 1735. — « Plan d'un canton de terres et bois scitués terroir de Marcelcave, relevant d'Ignaucourt, arpenté le courant de mars 1773 », — etc.

E. 15. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1785. — Marquivillers. — « C'est le dénombrement et déclaration que moi, Louis Aubert de Lamerrit, prêtre, licentié ès loix, chanoine de l'église royal et collégiale de St-Florent de Roye, demeurant à Roye, fait et donne à haut et puissant seigneur Eustache-Eugène, comte de Béthizy, maréchal des camps et armées du Roy, seigneur de Mézières et de plusieurs autres lieux, d'un fief et noble tennement situé au terroir de Marquiviller à moi échu par le décès de Mr. Louis-Antoine Aubert, vivant officier de panneterie du Roy, conseiller du Roy, grenetier au grenier à sel de Roye, y demeurant, et de dame Marie-Thérèse Roussel, son épouse, mes perres et mères, relevant de mondict seigneur, à cause de sa terre et seigneurie de Mézieres. » 12 janvier. — Relief dudit fief. 7 février.

E. 16. (Registre.) — In-fol. 379 pages, papier.

1752. — Mézières. — Registre aux aveux de la seigneurie de Mézières.

E. 17. (Registre.) — In-fol. 269 pages, papier.

1758. — Mézières. — « Registre contenant aveu et déclaration servie à la seigneurie de Mézières, Campvermont, Ygnaucourt et le fief d'Happeglenne, en l'année 1758. »

E. 18. (Registre.) — In-fol. 674 pages, papier.

1777. — Mézières. — « Registre XII contenant les aveux, déclarations et reconnoissances des vassaux et censitaires de la seigneurie de Mézières, pour les immeubles qu'ils possèdent relevans en roture de ladite seigneurie, avec l'application de chaque objet au plan général du terroir. » Tome I.

E. 19. (Registre.) — In-fol. [illegible] pages, papier.

1777. — Mézières. — « Registre XIII, contenant les aveux », etc. Tome II.

E. 50. (Registre.) — In-fol. 116 pages, papier.

XVIIIe s. — Mézières. — « Registre cueilloir des immeubles relevant en roture de la seigneurie de Mézières, avec les noms des propriétaires desdits immeubles et qui ne sont point domiciliés audit Mézières, et dont les aveux, déclarations et reconnaissonces sont contenus au registre 13. »

E. 51. (Registre.) — In-fol. 31 feuillets, papier.

1778. — Mézières. — « Cueilloir des cens, rentes foncières et autres droits seigneuriaux dûs à haut et puissant seigneur Messire Eugène-Eustache, comte de Béthizy, chevalier, seigneur de Mézières, Campvermont, Ygnaucourt en partie et autres lieux, colonel du régiment de Poitou et chevalier de l'ordre royal de St-Louis ; relevé des anciens et nouveaux aveux des vassaux et censitaires desdittes seigneuries, cités et renouvellés au registre XIIII, fait pour mondit seigneur en l'année 1778, servant ledit cueilloir à acquiter les censitaires des paiemens qu'ils feront annuellement, à inscrire les mutations des immeubles qu'ils possèdent, et faire connoître celles survenues depuis dix ans, par Barré, 1778. »

E. 52. (Liasse. — 11 pièces, papier, 6 plans).

1777-1778. — Mézières. — Plan général du terroir de Mézières en Santerre. XVIIIe s. — « Clef du plan des village et terroir de Mézières, composans ensemble le terrier de la seigneurie dudit lieu..... par Charles Barré, greffier et arpenteur de laditte seigneurie. » 1777. — « Clef du plan général des villages et terroir de Mézières », etc. 1778 (incomplet). — Répertoire du plan de Mézières. XVIIIe s. — « Plan particulier du canton de Lamihen, en la partie méridionalle du terroir de Mézières, par Barré. » 1778. — « Plan et arpentage du bois de Mézières et des terres qui l'entourent, dont une partie est inculte et l'autre en labours. » XVIIIe s. — Plan à main-levée dudit bois. XVIIIe s. — « Bois de Mésières appartenant aux seigneurs prieur, chanoines réguliers de l'abbaye de St-Jean près d'Amiens, ordre de Prémontré. » XVIIIe s. — Plan du bois des Pouilleux XVIIIe s., — etc.

E. 53. (Atlas.) — In-fol. 5 feuillets, papier.

1778. — Mézières. — « Plans particuliers des terres et bois en domaine de la seigneurie de Mézières, ceux des terres qui en seront mouvantes en fief, en quelques lieux et endroits qu'elles soient situées, et de celles qui sont mouvantes en roture de ladite seigneurie sur les terroirs circonvoisins de Mézières, et qui ne sont comprises au plan général du terroir dudit lieu..... le tout fait en exécution des ordres de M. le comte de Béthizy, seigneur dudit Mézières et autres lieux, par Charles et Jean-François Barré, père et fils, en l'année 1778 » (inachevé).

E. 54. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin, 19 papier, 1 plan.

1559-1768. — Mézières. — Vente par Antoine de Neufville, chevalier, baron de Maignay, résidant à Mortemer prévôté de Montdidier, à Jean de Béthizy, écuyer, sieur de Campvermont, son cousin et lignager, de la terre et seigneurie de Mézières en Santerre. Amiens, 15 juin 1559 (copie collationnée du 7 juillet 1633). — Saisine au profit de Jean Denisart, couturier à Mézières, d'un journel, 60 verges de terre sis audit Mézières, près de la chapelle de Bonviller. 24 décembre 1561. Traces de sceau. — Vente de terres près du moulin à vent de Mézières. 7 mai 1562. Traces de sceau. — Vente d'un quartier de terres à Mézières. 28 janvier 1565. Traces de sceau. — Saisine par procureur par noble homme Charles de Foucquesolle, écuyer, seigneur de Bavelincourt, damoiselle Isabeau de May l'ainée, sa femme, et damoiselle Isabeau de May la jeune, au profit de noble homme Jean de Béthizy, écuyer, seigneur de Campvermont et Mézières, de terres audit Mézières. 10 juin 1574. Traces de sceau. — Vente d'un demi quartier de vignes au lieu dit les Vignes, à Mézières. 3 juin 1575. Traces de sceau. — Vente d'un quartier de terre à usage de jardin à Mézières. 18 septembre 1575. Traces de sceau. — Lettre de Nicolas Delorme, fermier à Mézières, demandant un rendez-vous. 12 janvier 1760. — Pièces de procédure relatives à la terre de Mézières. 1768. — « Mémoire sur ce qu'il convient de faire pour recouvrer et maintenir les droits de la seigneurie de Mézières » ; accompagné d'un petit plan de la terre dudit lieu. XVIIIe s. — « État de ce que peuvent actuelement valoir les terres et seigneuries de Mézières, Ignaucourt et Campvermont. » XVIIIe s. — « État du nombre et de l'espèce des procès qu'a M. le marquis de Mézières. » XVIIIe s. — « État des papiers que Mme la marquise a emporté à Davenecourt, concernant M. de la Neuville », — etc.

E. 55. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 56, papier.

1659-1739. — Mézières. — Achats et échanges de terrains pour réunir aux jardins du château de Mézières.

E. 56. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1689. — Mézières. — Procès-verbal de l'incendie survenu le 25 septembre 1689 par malveillance en la maison d'Anne Demaucourt, greffier de la seigneurie de Mézières, « laquelle avoit esté totallement incendié, sans que ledit Demaucourt, sa femme et ses enfans ayent peu sauver quoy que ce soit, ayant esté obligé de sortir de leurdit maison au travers des feu et des flammes, nus, en chemise ; et comme touts les papiers de ladite seigneurie, ensemble ceux de la seigneurie d'Ignaucourt et Campvermon, appartenant au seigneur de Mézières, dont il est pareillement le greffier, comme relief, dénombrement, registre et autres papiers consernant le domaine et seigneurie desdits Mézières, Ignaucourt et Campvermon, ont esté incendié, sans qu'il ayt esté possible de les pouvoir sauver. » 2 novembre, — etc.

E. 57. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1666. — Mézières. — Bail général de la terre de Mézières. Château de Cayeux, 18 novembre.

E. 58. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1738-1757. — Mézières. — Baux des terres de l'église de Mézières.

E. 59. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1653-1708. — Mézières. Chapelle St-Nicolas. — Requête au lieutenant général de Montdidier, par Jean Bernard, prêtre, chapelain de la chapelle St-Nicolas de Mézières, relativement aux dîmes de ladite chapelle. 18 juillet 1678. — Acte par lequel le sieur Cardot, prêtre, chapelain de la chapelle St-Nicolas de Mézières, met en son lieu et place Louis Mathon, prêtre du diocèse d'Amiens. 14 novembre 1703. — Acte par lequel Jean-Baptiste Micquignon, chapelain de la cathédrale d'Amiens et de la chapelle St-Nicolas desservie en l'église de Mézières, commet en son lieu et place Me Maximilien de la Chapelle, prêtre du diocèse d'Amiens, pour desservir ladite chapelle St-Nicolas. 4 octobre 1708. — « Déclaration du revenu de la chapelle de St-Nicolas de Mézières. » XVIIIe s., — etc.

E. 60. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 4, papier.

1638-1709. — Mézières. Moulin. — Baux du moulin de Mézières.

E. 61. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1601-1718. — Mézières. Les Angles. — Aveux et déclarations de terres sises à Mézières, lieu dit Les Angles.

E. 62. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1751. — Mézières. Pré Balochart. — Convention relative au relèvement des fossés du pré Balochart et du Grand Pré, à Mézières. Mézières, 5 août.

E. 63. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1611-1776. — Mézières. Fief Cardinal. — Vente par Jean Dècle, sieur de Ligny, et Françoise Boitel, sa femme, à Louis du Plessier, chevalier, sieur d'Esterpigneul, Berny, Genonville et autres lieux, demeurant à Berny, de 15 journaux 60 verges de bois en plusieurs pièces, séant tant au bois Cardinal, bois Laoutre, que au bois de la Haie, terroir de Genonville. Genonville, 17 mars 1611. — Vente par Marguerite Boittel, femme de Pierre de la Villette, fruitier du Roi, et par noble homme Gaspard de la Hoche, sieur du Frayel, demeurant à Mézières et Jeanne de la Villette, sa femme, à Daniel de Cambrai, écuyer, sieur de Lihu et de St-Just en partie, de la moitié du fief Cardinal. Montdidier, 17 décembre 1624. — Vente par Marguerite Boitel, veuve de Pierre de la Villette, à Daniel de Cambrai, de deux pièces de bois faisant partie du fief Cardinal, au terroir de Mézières. Villers-aux-Érables. 21 février 1628. — Reliefs de terres audit fief.

E. 64. (Liasse.) — 1 pièce, papier

1683. — Mézières. Le Cauroy — Déclaration de terres à Mézières, lieu dit le Cauroy. 4 juin.

E. 65. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1625. — Mézières. Fief de la Cense. — Déclaration de terres au fief de la Cense, à Mézières. 8 juin.

E. 66. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1603. — Mézières. Chemin de Fresnoy. — Déclara-

tion de terres sises à Mézières, lieux dits le chemin de Fresnoy et le Potente. 20 septembre.

E. 67. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1785. – Mézières. Chemin de Montdidier. — Réception d'homme vivant et survivant pour quatre journaux et demi de terre sis à Mézières, lieu dit le Chemin de Montdidier, appartenant à la cure de Domart sur la Luce et relevant de la seigneurie dudit Mézières. 25 août.

E. 68. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1603-1706. — Mézières. Chemin du Quesnel. — Déclarations et écrous de terres sises à Mézières, lieu dit le Chemin du Quesnel.

E. 69. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1691-1766. — Mézières. Chemin de Serpenchon. — Déclaration et écrou de terres sises à Mézières, lieu dit le Chemin de Serpenchon. 4 juin 1691. — Relief d'une pièce de terre sise audit lieu. 22 juillet 1766.

E. 70. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1690-1752. — Mézières. Fief de la Croisette. — Reliefs du fief de la Croisette à Mézières.

E. 71. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1698-1700. — Mézières. La Croix de Beaucourt. — Reliefs de terres sises à Mézières, lieu dit la Croix de Beaucourt.

E. 72. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1697. — Mézières. Fief de la Fosse Bourg. — Vente par Eugène-Marie de Béthizy, chevalier, seigneur marquis de Mézières, etc., brigadier général de cavalerie et capitaine-lieutenant des gendarmes Anglais du Roi, à Jean et Nicolas de Bailly, laboureurs à Mézières et Ignaucourt, d'un fief sis à la Fosse Bourg, terroir de Mézières. 11 avril.

E. 73. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1697. — Mézières. Les Gouelles. — Vente par Eugène-Marie de Béthizy, marquis de Mézières, etc., à Jean de Bailly, laboureur à Ignaucourt, de 2 journaux 72 verges de terre sise à Mézières, lieu dit les Gouelles, 11 avril. — Vente par le même à Bertin Estevé de 4 journaux de terre audit lieu. 12 avril.

E. 74. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1704-1754. — Mézières. Fief Longueroye. — Reliefs de terres sises aux fiefs Longueroye et Cardinal, à Mézières.

E. 75. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1692-1785. — Mézières. Fief Moisemont. — Reliefs du fief Moisemont à Mézières. — Éclaircissements généraux sur ledit fief.

E. 76. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1712-1739. — Mézières. Fief Morizel. — Reliefs du fief Morizel à Mézières et pièces annexes.

E. 77. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1760. — Mézières. Le Paradis. — Bail par Jean-Baptiste Soiez, curé de Mézières, fondé de procuration du marquis de Mézières, de terres sises à Mézières, lieu dit le Paradis. Mézières, 3 décembre.

E. 78. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1699-1760. — Mézières. Fief Quesnel. — Reliefs du fief Quesnel, à Mézières.

E. 79. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 3, papier.

1557-XVIIe s. — Mézières. Fief du Petit Regibay. — Relief de la moitié par indivis du fief du Petit Regibay à Mézières. Amiens, 11 octobre 1557. Traces de sceau. — Vente par Jean Tougle, écuyer, seigneur de Buissy lès Hérissart, demeurant à Amiens, à Jean Leclercq, écuyer, seigneur de Dreuil et de Regibay, demeurant à Amiens, de la moitié par indivis du fief du Petit Regibay, sis à Mézières, tenu de la seigneurie de Regibay. Amiens, 28 mai 1561. — Déclaration et dénombrement du fief de Regibay, XVIIe s., — etc.

E. 80. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1593-1785. — Mézières. Fief de la Sablonnière. — Déclarations et écrous du fief de la Sablonnière à Mézières. 1593-1701. — Relief de terres audit fief. 27 août 1785.

E. 81. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 17, papier.

1612-1770. — Mézières. Fief Septoutre. — Déclaration du fief Septoutre. 6 août 1612. — Reliefs dudit fief et pièces annexes. 1700-1770.

E. 82. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1700. — Mézières. Tour de ville. — Déclaration et écrou de terres sises à Mézières, lieu dit le Tour de ville. 25 juin.

E. 83. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1690. — Mézières. Vallée de Démuin. — Déclarations et écrous de terres sises à Mézières, lieu dit Vallée de Démuin.

E. 84. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1594-1632. — Mézières. Vallée des Filles. — Déclarations et écrous de terres sises à Mézières, lieu dit Vallée des Filles ou Bellefille.

E. 85. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1683-1687. — Mézières. Vallée de Fresnoy. — Déclarations et écrous de terres sises à Mézières, lieu dit Vallée de Fresnoy.

E. 86. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1717-1754. — Mézières. Fief de la Vallée. — Reliefs du fief de la Vallée, à Mézières et pièces annexes.

E. 87. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1616-1770. — Mézières. Fief Warmel. — Dénombrements et reliefs du fief Warmel à Mézières. — Notice sur le fief Warmel. XVIIIe s.

E. 88. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 38, papier.

1527-1779. — Mézières. Fief Warvillers. — Dénombrements et reliefs du fief Warvillers à Mézières. — Avis de la mise en adjudication d'immeubles y désignés situés à Mézières. 30 mai 1677. — Notes sur le fief Warvillers. XVIIe s.

E. 89. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1675-1704. — Mézières. Fief Wasemont. — Transaction entre les héritiers de feu Claude Laloyer, greffier de la prévôté royale d'Amiens. Amiens, 23 avril 1675. — Relief du fief Wasemont à Mézières. 1er août 1682. — Testament de Pierre Godequin, procureur au bailliage d'Amiens et maître des présents de ladite ville. 26 août 1699. — Testament de Françoise Laloyer, veuve de Pierre Godequin. Amiens, 14 février 1704, — etc.

E. 90. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1562-1770. — Mézières. — Ventes, baux, échanges, déclarations, aveux et reliefs de différentes portions de terre sur le terroir de Mézières, et pièces annexes.

E. 91. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1622. — Saint-Aubin. — Vente par Antoine du Saulsoy à Pierre de Forment d'un demi-journal, 5 quartiers de terre à St-Aubin. Moreuil, 2 novembre.

E. 92. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1593-1777. — Saint-Marc. — Déclaration et écrou de terres sises à St-Marc, lieu dit les Prielles. 15 août 1593. — Déclaration et dénombrement du fief St-Marc à St-Marc. 24 février 1644. — Id. 23 janvier 1666. — Déclaration et dénombrement dudit fief. 9 mars 1707. — Partage entre Marie de St-Léger et Charles Masson des biens provenant des successions de défunts Charles et Henri de St-Léger et de Jeanne Duval. Hangest en Santerre, 7 novembre 1709. — Vente par Adrien de Villepoix, écuyer, seigneur de St-Félix et autres lieux, demeurant en son château de St-Félix, fondé de procuration d'André du Quesnoy, écuyer, seigneur de Saucourt, St-Marc et autres lieux, demeurant à Saucourt, à Michel de Montmignon, seigneur d'Ochancourt, conseiller et magistrat au bailliage et siège présidial d'Amiens, de la terre et seigneurie de St-Marc, sise en la prévôté de Vimeux, bailliage d'Amiens. 23 août 1674 (copie informe). — Reliefs dudit fief. 1690-1777, — etc.

E. 93. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1657-1690. — Wiencourt. — Aveux, dénombre-

ments, déclarations et écrous de terres sises à Wiencourt.

De Biaudos de Castéja.

E. 94. (Liasse.) — 53 pièces, papier.

1774-1788. — Quittances et mémoires de diverses fournitures. 1774-1786. — Lettre de sœur de Cassant de Ste-Julie, supérieure des Annonciades, à la comtesse de Castéja, au château de St-Germain, au sujet de la succession de Mlle de la Motte de Vatteville. Gisors, 20 mars 1781. — Certificat des maire et échevins de Marienbourg constatant que Philippine Bertin est restée 17 mois au service du marquis de Castéja. XVIIIe s. — Récépissé de diverses sommes par Stanislas de Biaudos, comte de Castéja, colonel du régiment de Royal-Comtois, brigadier des armées du Roi, etc. Château d'Anthée, 27 janvier 1783. — Lettre de M. Delettre au comte de Castéja, sur divers objets, et faisant ses compliments « à Madame, sur son courage héroïque d'affronter dans ce moment tous les dangers, en allant, en digne femme du plus brave militaire, au milieu du bruit des armes, pour ainsi dire, dans un pays qui ne semble respirer que la guerre. Compliment aussi à vous, mon cher voisin, sur ce que votre assemblée provinciale de Péronne, a, dit-on, le bonheur de vous avoir pour chef. » L'Épinoy, 23 juillet 1787. — Lettre non signée au comte de Castéja, sur divers objets, notamment que « mes quatres enfants, quoyque vous les ayez quitté fort jeune, ne vous ont point oubliée, et conserve pour vous du respect et de l'amitiés. Mes deux dragons sont à leur régiment, qui est actuellement à Commercy ; pour ma chère fille, est toujours à la Guadeloupe, je n'espère pas la revoire avant 18 mois ou deux ans.... Il ne me reste près de moi que mon petit abbé, qui se conduit bien, qui est remplis d'esprit et d'inteligence : il ne tiendras qu'à lui de faire son chemin dans l'état qu'il a prise de son grés : il est sous-diacre du mois de septembre dernier ; il a prise son grade de docteur la semenne dernier, il cens nai tiré avec honneur et distinsion, et les plus fameux docteur sont convenus, cens flaterie, qu'il n'avet jamais vu un jeune éclésiastique ce tirer de se pas comme mon fils. Il a parlé deux heures un très bon latin, a soutenu les argument les plus difisille et cela avec aisance, grâce, et point de timidité, malgré que la salle de l'université soit plaine de tout ce qu'il y ait de plus savant et distingué en toute état. Comme s'étoit M. notre évêque qui présidoit à cette sérémonie, ayant bien voulu lui donner lui-même le bonnet de docteur, et que mon mari fut forcé à y assister par devoir pour son fils, cela avet engagé bien du monde à y aller, les un par honnetteté, et la plus grand partie par curiosité. Enfin mon fils a donné des preuves au publique qu'il avet travaillés et qu'il savet travailler. C'est à lui apprésent de continuer a se randre capable d'être grand vicaire, quand il aurat la messe, ce qui sera de la Trinité à une an. » Perpignan, 17 mars 1788. — « Instruction pour la conduite des lampes et lanternes à réverbères » XVIIIe s., — etc.

E. 95. (Liasse.) — 74 pièces, papier.

1774-1787. — « Compte et renseignement que fait et rend à M. le comte de Castéja, le notaire Amand, son receveur, de ce qu'il a perçu et déboursés pour ledit seigneur. » Château d'Anthée, 24 février 1774. — Id. Château d'Anthée, 22 mars 1780. — Quittances et autres pièces justificatives desdits comptes. — « Compte arrêté entre M. le comte de Castéja et Maximilien-François Amand, contenant le renseignement des rendages du moulin de Vaux touchés par ce dernier nommé, depuis le comte qu'il a rendu audit seigneur le 14 mars 1786. » 1787. — « Compte particulier que rend le procureur Everaerst à M. Amand, maître des forges, etc., à Ermeton-sur-Bière ; sic commissionné et gérant les affaires de M. le comte de Castéja, etc., de ce qu'il a reçu et déboursé pour ledit sieur Amand. » XVIIIe s. — « Compte et renseignement que fait et rend le procureur Everaert de ce qu'il a reçu et déboursé pour MM. les héritiers ab intestat de feu M. Paul-Alphonse, comte de Berle de St-Martin, en vertu de la commission qu'ils ont décernée sur ledit Everaert le 26 avril 1779. » XVIIIe s., — etc.

E. 96. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1764-1785. — Comptes rendus par le sieur Chanu, avocat à Paris, au comte de Castéja. 1780, 1781, 1783, 1784, 1785. — Pièces annexes auxdits comptes. — Pièces de procédure entre la marquise de Castéja, et la veuve Labre, marchande de tabac.

E. 97. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1786-1787. — « Compte que fait et rend Pierre Carré, cy-devant féodiste, et à présent juré-priseur vendeur de meubles à Amiens, à M. le comte de Castéja, des journées employées aux affaires dudit seigneur », etc. 31 décembre 1786. — Mémoire des sommes dues

pour le comte de Castéja à Carré, juré-priseur à Amiens. v. 1788, — etc.

E. 98. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1787. — Correspondance relative à une rente due par la maison de Guéménée à la marquise de Castéja. — Lettre de la marquise de Castéja au comte de Castéja, lui marquant, entre autres choses, que « Bella est au même point pour la conduite d'une maison que notre maître André ; elle y ajoute beaucoup de goût pour sa dépense personnelle et la galanterie : elle avait déjà des correspondances de petits officiers dans son couvent de Metz ; le projet de son père, pendant la vie de la pauvre victime, estoit de rompre son ménage et de mettre toute la pacotille en couvent. Il y a tant de choses à dire sur tout cela, qu'il faudrait trop écrire pour les détailler ; il faut se voir, pour raconter toutes les inconséquences des personnes. Le chevalier a les plus grandes raisons de se plaindre de son frère qui, quoyque faux avec tout le monde, n'a pas même feint d'être honnette avec luy ; il en use de même avec moy, je luy ay remis ce que je ne devais pas ainsy qu'au comte François. Bella m'a répondu pour eux, en ne me parlant pas plus de sa mère que d'un chat mort. L'aîné a passé huit jours ici ; il a paru s'y ennuyer beaucoup, excepté le temps qu'il passait à causer avec les valets dans la cuisine. Il fait des temps affreux : le chevalier s'ennuye ; il n'est pas tout seul, c'est un mal qui ne m'ataque pas quand je n'ay personne, mais qui se communique par le désœuvrement d'autruy. Il n'ira point à Paris ; il parle de Spa, qui, je crois, luy serait nécessaire. Il m'avait dit qu'il vous écriroit, il n'en fait rien ; il jure contre son colonel et joue à merveille la scène de Frelon dans le caffez de la pièce de l'Écoçaisse (l'Ecossaise). Je peste à mon tour contre l'infamie des Guéménée, ma position m'y force, mais ce qui m'irritte le plus, c'est que les souverains se prette aux manœuvres de pareils gens, au lieu de les faire payer avec leur bien et de les enfermer à St-Lazare..... Marqué, je vous... ma reconnoissance à M. l'abbé.... voudrais que vous écriviez à Amiens, pour que l'on vous envoya un pâté de canards que vous luy feriés remettre de ma part : il faut le demander de 15 francs, que je vous rembourseray en les demandant à la Dumontier ; je crois que le bon faiseur s'appelle de Camps (Degand ?)... J'ay toujours bien mal aux yeux ; le sentiment l'emporte sur la douleur, quand je cause avec tout ce que je chéris uniquement et que j'embrasse de toutes mes forces. » 7 avril. — « État des dettes payées par la communauté d'entre M. le comte de Castéja et Mlle Doria, sa femme, auxquelles cette dernière n'est pas tenue, estant contractées antérieurement à leur mariage en date du 3 février 1779, et que les héritiers de cette dernière auroient droit de réclamer s'ils mouroient sans enfants. » XVIIIe s. — « État des rentes dues par Mlle Doria au 3 février 1779, jour de mon mariage avec elle, et autres dettes venues à ma connoissance et payées de mes fonds, que mes héritiers auroient droit de réclamer, si je mourois sans enfans. » — Relations du prix du blé pendant les années 1760 à 1781, pour servir à la restitution de 2 boisseaux de blé payés de trop par Simon Lefèvre, — etc.

E. 99. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1786. — Enguillaucourt. — Correspondance relative à la terre d'Enguillaucourt. — « Évaluation des arbres qui restent au village d'Enguillaucourt, non compris le gros orme qui est dans les champs, attendu qu'il y a des prétentions sur sa propriété par le seigneur de Guillaucourt. » — Consultation de M. d'Esmery sur différents points de droit féodal. Amiens, 1er septembre. — « Évaluation de la terre d'Enguillaucourt. » XVIIIe s. — « Aperçu des objets dépendants de la terre d'Enguillaucourt, relevant en fief de la baronnie de Boves. » XVIIIe s. — « Revenu annuel d'Enguillaucourt. » XVIIIe s. — « Biens tenus en censives de M. le comte de Martellat, à cause du fief d'Engart dépendants de la terre d'Enguillaucourt. » XVIIIe s. — « Extrait du bail sous seing privé fait par M. de St-Quentin au sieur Jean-Baptiste-Hyacinthe Delahoche, de la terre d'Enguillaucourt », etc. XVIIIe s. — « Redevance annuelle du fermier d'Enguillaucourt. » XVIIIe s., — etc.

E. 100. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1697-1787. — Framerville. — Assignation de 1.000 l. de rente par Stanislas-Catherine Biaudos, comte de Castéja, maréchal des camps et armés du Roi, chevalier de St-Louis, seigneur de Framerville, Herleville, Rainecourt, Belleuse et autres lieux, et Marie-Françoise-Élisabeth Desfriches-Doria, son épouse, à Catherine-Théodore-Joachim-Charlotte de Cacqueray de St-Quentin, fille majeure demeurant en la ville d'Eu. Château de Framerville, 13 octobre 1786. — Bail de terres sur le terroir de Framerville. Château de Framerville, 12 juin 1787. — Lettre de M. Gonnet de Fiéville relativement à la reconstruction de l'école de Framerville. Péronne, 6 octobre 1787. — Note au sujet de terres

échues au sieur de St-Quentin. XVIIIe s.— « Observation importante concernant la perfection à donner aux inventaires des titres de Framerville, Rainecourt et Herleville », par Babeuf. Framerville, 2 septembre 1787. — « Aperçu d'estimation des diverses opérations nécessaires pour la rénovation des terriers. » XVIIIe s. — Observations sur ma méthode nouvelle pour les terriers. » XVIIIe s. — « Extrait de l'indication-cueilloir perpétuels du fief de Montoviller sis à Framerville, et mouvant de la baronnie de Capy. » XVIIIe s. — « Terrier perpétuel. » XVIIIe s., — etc.

E. 101. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1787. — Vauvillers. — Lettres de M. Bigorgne, chanoine d'Amiens et prévôt de Vauvillers, au comte de Castéja, relativement à la chasse de Vauvillers. 18 mai-3 juillet. — Notes sur Vauvillers. XVIIIe s. — « État de la mouvance des fiefs et seigneuries dudit petit Vauvillers et de l'Épinoy. » XVIIe s., — etc.

E. 102. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1787-1790.— Vaux. — Correspondance relative à la terre de Vaux. — Lettre du sieur Amand au comte de Castéja, lui marquant, entre autres choses, que « les députés des trois ordres des États du Païs-Bas autrichiens sont partis pour Viene, où l'empereur exige qu'ils aillent ; ils y arriveront vers le 11 ou le 12 de ce mois; ils n'ont aucun pouvoir ni constitution : nous sommes ici entre la crainte et l'espoir, beaucoup de gens se flattent que l'empereur ratifierat la déclaration que Leurs Altesses ont donnée le 30 de mai dernier, contenant le rétablissement de tous les privilèges desdits États représentant tout le peuble, sur le pié qu'ils étoient il y a deux siècles : moi j'en doute beaucoup. Que ne ratifie-t-il seullement quatre articles : savoir que les aides ou subsides seront accordées et taxées par les Etats comme ci-devant, qu'il laisserat l'Église et les écclésiastiques en repos et sur le pied qu'ils étoient avant son avènement au trône, tant à l'égard de l'université de Louvin, que pour ce qui concerne la religion et l'état ecclésiastique ; qu'il n'y aurat pas de conscription militaire ni d'intendants, et que les Etats continueront d'avoir le même pouvoir que ci-devant ; mais je doute si nous obtiendrons tout cela. Ce qui me fait espérer, ce que Leurs Altesses, qui sont aussi allées à Vienne, ont un grand intérêt à ce que l'empereur s'arange avec les États; dans ce cas, elles auront l'air d'être nos médiatrices et reviendront vraisemblablement gouverner les Païs-Bas, qui est le plus beau poste qu'elles puissent désirer. Nos pauvres politiques assurent que la France nous secourrat ; je crois fort le contraire, et suis même persuadé qu'elle nous verroit écrasser jusqu'à certain point d'un œil indifférent, et que, si plus tard, la raison d'État l'engagoit à prendre parti dans les affaires des Païs-Bas, ce ne seroit certainement pas pour l'amour de nous ; elle suivroit alors le sistème qu'elle a adopté depuis plusieurs siecles, elle se dirigeroit de la façon qui luy paroitroit la plus propre à unir quelques [unes] de nos provinces à son beau royaume. » Ermeton-sur-Bierre, 2 août 1787. — Lettre du sieur Amand au comte de Castéja, lui mandant, entre autres choses, qu'il ne croit pas « que le baron de Rosée se remarierat jamais : il est vrai qu'il a encore un reste de jeunesse, mais vous le connaissés homme à ressources et se souciant peu des préjugés ; s'il se remarioit, l'intérêt seul le conduiroit à l'hautel, mais à son âge et avec six enfans, on fait rarement fortune avec les femmes. Il est actuellement à Namur avec sa famille : ses deux ainés entre au régiment de Royal-Liégois, le cadet comme lieutenant ou sous-lieutenant, et l'aîné n'a qu'un grade inférieure, cela s'étant arrangé ainsi parceque celui-ci ne serat que quelques années au service, au lieu que le cadet pourat y rester. Je ne sais ceci que par le bruit publique, n'aiant pas vu le baron depuis qu'il est à Namur. Je n'ai jamais ouï dire que la famille de Moreau ait un diplome de baronie, mais je sais que, depuis plusieurs générations, les aînés sont chevaliers du saint empire romain ; s'ils sont barons, c'est depuis bien peu d'années, je n'en ai aucune connoissance. Le bruit s'est répandu que Mme de Bioux alloit se remarier, mais je ne l'ai jamais cru ; ce qui a accrédité cette idée a pris sa source dans les assiduités et l'empressement du baron à faire sa cour à Mme de Bioux, qui l'accueilloit très bien, mais je ne crois pas pour cela qu'ils avoient ni l'un ni l'autre l'intention de s'unir ensemble : il est plus vraisemblable qu'ils formoient chacun un projet à l'égard de leurs enfans : le baron auroit volontiers donné Mlle de Rosée à l'aîné des Moreau, et la mère de celui-ci auroit sans doute été charmée de marier sa fille à l'aîné des Rosée, mais ces deux aînés n'ont point encore fait aucune ouverture, ni manifesté leur intention à ce sujet. Ils se ressemblent fort, ils sont à peu près de la même taille et d'un tempéremment plutôt foible que fort ; ils sont doux, honêtes et d'une très bonne conduitte ; ils ne parlent pas beaucoup, mais je crois qu'ils pensent bien et qu'ils ont un caractère charmant. On ne sauroit savoir à quoi se monterat la fortune

de l'aîné des Moreau ; je l'arbitre cependant à dix à onze mille florins de Brabant de rente, y compris la terre de Bioux, qui est très seigneurialle et bien bâtie. Mme de Bioux a dit au baron que ses trois enfans auroient part égalle dans tous les biens et rentes, que son mari lui avoit donné le pouvoir d'arranger ainsi sa famille, mais je n'en crois rien ; elle avoit peut-être ses raisons de le faire croire au baron. Observe M. le comte que le cadet des Moreau fait sa cour à Mlle de Rosée ; le baron m'en a parlé, et je luy en ai dis mon sentiment : cette demoiselle est en âge d'être marié, si c'est un très bon parti, autrement elle est trop jeune. » Ermeton sur Bierre, 8 mars 1788.— Lettre non signée (du sieur Amand ?) au comte de Castéja, lui marquant, entre autres choses, que « les Liégeois ne sont point d'accord entre eux : ils se querellent et se tuent, et il est possible que l'on voye dans peu de jours les habitants de la ville de Liège s'entredétruire. On ne s'y occupe plus, pour ainsi dire, du bien public. Pendant que nous voyons tous nos voisins se quereller, nous commençons à craindre pour nous-même un sort encore peut-être plus malheureux que celui qu'ils éprouvent. L'émigration d'hommes en état de porter les armes hors de nos provinces est extraordinaire : ils se réunissent vers St-Tron-Herkenrode. On dit que le nombre en est au moins de 60.000 ; les soldats, qui désertent en grand nombre, se réunissent à ces hommes qui portent le nom de Patriotes, et l'on dit que, dans peu de jours, ils se répandront en foule dans les provinces Belgiques. Ce qui est sûr, c'est que le commerce commence à languir, hormis celui de fer, dont on a besoin pour faire une quantité d'armes immense. » Ermeton sur Bierre, 15 octobre 1789. — Lettre du sieur Amand au comte de Castéja, lui marquant, entre autres choses, que « la révolution de nos provinces se fait sans que la nation s'écarte des principes de l'humanité : aucun individu du parti foible et terrassé n'a été accroché aux réverbères. Plût à Dieu qu'à cet égard nous n'imitions point les François, d'ailleurs si doux et si humain ! La citadelle d'Anvers est depuis hier à 7 heure du matin au pouvoir des Patriotes. Nous avons reçu des nouvelles certaines que les Autrichiens ont évacué cette forteresse, sans tirer un coup de fusil. Quarante mille soldats patriotes l'entouroient. M. le baron de Rosée, pour donner à la nation Belgique des preuves non équivoques de son patriotisme, luy a fait présent de deux beaux canons de 24 et d'environ 40 l. de poudres. Je pense que son intention est de placer ses deux aînés dans un régiment attaché au service de ces provinces, et s'ils n'y sont point encore, c'est qu'il n'a pas pu encore obtenir deux compagnies qu'il sollicite. La ville de Liège est dans le plus grand danger, à cause qu'elle est divisée en deux parties : celui du prince et celui des bourguemaîtres-régents. Les Prussiens vont se retirer de cette ville le 31 de ce mois : il est fort à craindre qu'après cette retraite, les Liégeois s'entretuent, de sorte que la position de nos provinces, quoique bien critique, l'est moins que celle de cette ville. Il est certain que si la sédition a lieu dans Liège, le parti du prince, qui est le plus foible serra écrasé. » Bouvigne, avril 1790, — etc.

BIDÉ DE LA GRANDVILLE.

E. 103. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1571-1665. — Seigneurie de Rogy. — « C'est la déclaration et dénombrement des terres et héritages que tien Fremin de Reculleux, manouvrier demeurant à Franssures, tient et advoue à tenir en coterie de damoiselle Madamoiselle Marie de St-Fusien, vefve de feu Mésire Imbert de Saveuse, en son vivant conseiller du Roy et mestre des requestes en son ostel, à cause de ses fief et seigneurie qu'elle a audict Franssures. » 22 mai 1571.— Déclaration et dénombrement de terres tenues de damoiselle Marie de St-Fuscien, veuve d'Imbert de Saveuse, à cause de ses fief et seigneurie de Franssures. XVIe s. — Déclarations de terres tenues de Laurent de la Chaussée, chevalier de l'ordre, lieutenant du duc de Longueville, seigneur de Rogy, Franssures, Lorthiois, Flers en partie. 10 décembre 1606. — Extraits de dénombrements relatifs à Fransures. 12 mars 1665. — Dénombrement de terres sises à Fransures, tenues de Laurent de la Chaussée, chevalier de l'ordre du Roi, lieutenant de cent hommes, sous la charge du duc de Longueville, seigneur de la Chaussée, Arrest, Categny, Granges, Rogy, Fransures, Lorthioy et Flers en partie, et d'Antoinette de Créquy, son épouse, à cause d'elle et de sa terre et seigneurie de Fransures. 27 juin (l'année manque) XVIIe s., — etc.

E. 104. (Registre.) — Pet. in-fol., 26 feuillets, papier.

1631. — Seigneurie de Rogy. — « Pappier terrier et dénombrement pour Lortoiys. »

E. 105. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 3, papier.

1651-1775. — Seigneurie de Rogy. — Vente par Jean Paumart, laboureur à Flers, et consorts, à Henri de Saveuse, chevalier, seigneur de Bougainville, le

Cardonnoy, Thorigny et autres lieux, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, demeurant à Paris, d'une maison à Fransures, rue « du Moulin à Woide. » Essertaux, 29 avril 1651. — Vente à titre de fief mouvant du Roi, par Philbert Hitier, adjudicataire des droits d'échanges, honorifiques et de prééminences restant à aliéner dans la généralité d'Amiens, à Jeanne de Saveuse, veuve d'Henry Robert, chevalier, comte de Lamarck, et de Braine, baron de Serignan, Pontarcy et autres lieux, maréchal des camps et armées du Roi et colonel de son régiment de Picardie, demeurant à Paris, hôtel de Duras, rue du Mail, paroisse St-Eustache, des droits d'échange, etc., des paroisses de Fransures, Bougainville, le Fay, et Cardonnoy. Hôtel de Duras, 22 septembre 1700. — « Ventillation des terres à Rogy, Fransures, Lorthoy, et fiefs en dépendants, dans les proportions du revenu fixé à chaque objet par le jugement d'adjudication du 21 janvier 1775 », etc. — « État général de la consistance du fief d'Ailly assy à Rogy, tiré sur le dénombrement du 22 décembre 1579. » XVIIIe s.

E. 106. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1757-1765. — Seigneurie de Rogy. — Vente par Vincent de la Haye, concierge du château de Rogy, à François-Bruno de Barendier, comte de la Chaussée d'Eu, chevalier, seigneur de St-Rimeaux, Esseville, Arrest, Cantigny, Rogy, Fransure, Lhortoy, Petit Fay, Obvillez, Monsure en partie, et autres lieux, demeurant en son château de Rogy, d'un journal de terre à Rogy. Conty, 11 février 1757.— Vente au même d'une masure à Fransures, par Dominique Darly, tailleur d'habits audit lieu. Conty, 28 mars 1757. — Vente par Jean Loque, laboureur à Rogy, à Pierre Hen, le jeune, ouvrier en bas audit lieu, de terres sises audit Rogy. Bonneuil, 29 mai 1761. — Vente par Jean Locque à François Lebert, marchand à Fransures, d'un quartier de terre à Rogy, lieu dit le Chemin de Lhortoy. Bonneuil, 8 mai 1762. — Retrait censuel consenti par François Lebert, au profit du comte de la Chaussée d'Eu. Château de Rogy, 3 novembre 1764. — Échange entre le comte de la Chaussée d'Eu et plusieurs particuliers, d'un demi journal de terre, à la condition par ledit comte de prendre à sa charge la chaussée de Brunehaut, « en donnant audit chemin 36 pieds de roy de largeur, sur lesquels il en sera ôté 18 pieds, pour la largeur dudit chemin, et les autres 18 pieds resteront au profit dudit seigneur: sçavoir neuf pieds d'un côté dudit chemin, et neuf de l'autre, pour y planter tout présentement une avenue d'arbres fruitiers composant deux routes d'arbres. » Château de Rogy, 21 septembre 1765.— Vente par Catherine de Rogy, fille majeure, à Louis Lemort, d'une maison sise à Rogy, rue d'En haut. Bonneuil, 12 novembre 1766. — Rétrocession au comte de la Chaussée d'Eu de quelques pièces de terre à Rogy. 16 septembre 1768, — etc.

E. 107. (Liasse.) — 8 plans, papier.

1778.— Seigneurie de Rogy.— « Pour M. le comte de la Grandville, seigneur de Rogis, Fransure et autres lieux. Plans et figures des bois qui appartiennent à mondit seigneur, situés en dedans le terroir de Rogis, Fransure et environs, relevé géométriquement en l'année 1778. » — « Coppie du plan du bois de Quentieux, situé au terroir de Rogie », etc., par Pillon, arpenteur. 18 octobre 1778. — Plan du terroir de Rogy. XVIIIe s. — Autre plan dudit terroir. XVIIIe s. — Quatre plans partiels dudit terroir. XVIIIe s., — etc.

E. 108. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 1, papier.

1787. — Seigneurie de Rogy. — Bail du moulin de Fransures. Breteuil, 30 novembre, — etc.

DE BOUFFLERS.

E. 109. (Liasse.) — 3 plans, papier.

XVIIIe s. — Rouvrel. — Plans partiels du terroir de Rouvrel.

BOUQUET.

E. 110. (Registre.) — In-fol., 109 feuillets, papier

XVIIIe s. — « Répertoire et état général de quatorze plans qui composent la carte géographique du village et terroir de Beauval, avec les numéros d'icelle, les noms de tous les tenanciers et la continence de chaques pièces, tant suivant ladite carte, que suivant les titres de la châtellenie dudit Beauval »

DE BOURBON, COMTE D'ARTOIS

SEIGNEURIE DE PICQUIGNY.

E. 111. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin, 1, papier.

1280-1604. — Contrat de mariage de Jean de Varen-

nes avec Jeanne de Picquigny. « A tous chiaus ki ches p*re*sentes lettres verront ou orront Guillaumes de Hangest, li ainsnes, balliex d'Amiens, salut. Sachent tout ke nous avons veues et leues unes lettres de noble homme mon seigneur Drieuon d'Amie*n*s, jadis seigneur de Vinacourt, seelées de sen seel, entieres et ne mie malmises en aucune partie d'eles, parlans en le maniere ki s'ensieut. A tous chaus ki ches p*re*sentes lettres verront ou orront, Driex d'Amiens, ch*evalie*rs, sires de Vinacourt, salut. Co*m*me nobles hom et mes chiers sires et amis, Jeha*n*s vidames d'Amiens, sires de Pinkeigny, d'une part, et Jeha*n*s de Varene, ch*evalie*rs, et Agnes me fille, dame de l'Arbroie, femme dudit Jeha*n*, d'autre part, par le los et le conseill de leur kemuns amis, especialment de moi, Drieuon devant no*m*mé, pour bie*n* de pais et d'amour, aient fait alianche par mariage de leur enfans, ch'est asavoir de Jeha*n*, ainsné fil et hoir desdis Jeha*n* et Agnes, et de demisele Jehane, fille dudit vidame ; duquel mariage, je, Driex devant dis, pour l'une p*ar*tie et pour l'autre, fui ordenerres et faisierres des convenenches dudit mariage, lesqueles ne pooient estre faites ne aempliessouffisament, sans l'assentement de moi ; sachent tout ke je, au traitier et au faire le devant dit mariage et les convenenches dudit mariage ench loiaument encon*ven*ues audit vidame par meisme chu mariage, faisant li quels mariages ne pooit estre autrement fais ke puis chu jour en avant je ne donroie ne venderoie, ne feroie chose en autre quelcunq*ue*s maniere ke che fust, par quoi li yretage ke je ai en l'eveskie d'Amiens en demaine, en fief et en avant-fies en quelcunq*ue*s value et en quelcunq*ue*s lieus je les aie ou puisse avoir et de quelcunq*ue*s seigneurs je les tiegne soient amenuisie ou empirie ne mis en autrui main ke en le miene, en tout et en partie, ains les tenrai et warderai bie*n* et loiaument et entierement, au pourfit de mi et des drois hoirs asquels il deveroient venir, sans amenrir les en aucune chose, se n'estoit par le gré et l'assentem*en*t de mo*n* seign*eur* le vidame devant dit, a cui je ai cheste chose promis a tenir bie*n* et loiaum*ent*, en le fourme et maniere devant devisee, sauf che ke, par le conseill de mo*n* seigneur le vidame devant no*m*mé je porroie donn*er* a Maroie me fille pour sen mariage et pour sen vivre par si ke ele se mariast par le conseill de nous deus, et de rekief deskes a vint livres de rente a amortir et donn*er* pour l'ame de mi et par le conseill et le los dudit vidame, et che li ai je juré seur sains et creanté a tenir bie*n* et loiaument en tout et en p*ar*tie, selonc le maniere devant devisée, a che tenir ai je obligié et oblige mi et tout le mie*n*, especialment q*ua*nques je tieg de li entierement estre meffait env*er*s li se je en defaloie ou aloie encontre en aucune chose de cheste convenenche en tout ou en partie ; el tesmongnage de che j'ai baillié au devant dit vidame ches p*re*sentes lettres, seelées de me*n* seel. Che fu fait en l'an de l'incarnation No*s*tre Seigneur mil CC quatre vins, el mois de mars. — De rekief, nous avons veu unes autres lettres parlans en le maniere ki s'ensieut : A noble homme et mon chier seigneur et amé Jeha*n*, vidame d'Amiens, seigne*ur* de Pinkeigny, Driex d'Amiens, sires de Vinacourt, salut et bone amour. Sire, comme je me sois dessaisis en *vos*tre main, comme en main de seigneur, de q*ua*nques je tenoie de vous a Vinacourt et a Flessicourt et es appendanches de ches liex, et de rekief d'un autre fief d'ommages ke je tenoie de vous a un autre ho*m*mage, li quels fies vint de Bauduin Buridan de Dours, me*n* neveu, pour saisir Agnes me fille, dame de l'Arbroie et ses hoirs, de toutes les choses devant dites et des apartenanches, sauf les pourfis avoir toute me vie, et de toutes ches choses devant dites ke je enretig (?) au dessaisir et quarante livrees de tere a faire me volenté yretaulement, et je n'aie mie pooir de demourer el pais, ne d'estre a le saisine faire a me fille, pour lequele chose je ne vaurroie mie ke vous laississies a me dite fille rechevoir en *vos*t*r*e hommage des choses devant dites pour les periex ki emporroient avenir, je vous pri ke vous me dite fille en wellies rechevoir en *vos*t*r*e hommage et saisir de toutes les choses devant dites, sauf les quarante livrees de tere a yretage et les pourfis de toutes ches choses devant dites ke je enretieg (?) et ai retenu tout le cours de me vie, et sauves vos droitures et les droitures de chaus ki par vous i sont. Et pour che ke ie n'i puis estre p*re*sens, je vous enpri par mes lettres pendans, ke je vous envoie seelees de me*n* seel en tesmonguage, et oblige mi et mes hoirs et tout le mien, a vous rendre tous cous et tous damages ke vous aries ou porries avoir en che faire a me priiere, si comme dit est. Et pour che ke che soit f*er*me chose et estaule, je ai cheste lettre seelée de men seel. Che fu fait en l'an de l'incarnation *Nos*t*r*e Seigneur mil cc quatre vins et un, el mois de mai. — De rekief, nous avons veu unes autres lettres parlans en la fourme ki s'ensieut : Nous, Thiebaus, sires du Pont de Remi, et Maroie se femme, fille de noble homme mo*n* seigneur Drieuon d'Amiens, ch*evalie*r, jadis seigneur de Vinacourt, faisons savoir a tous ke nous avons les lettres de noble homme mo*n* seigneur Drieuon d'Amiens, devant nomme, jadis seign*eur* de Vinacourt, lesqueles parolent en cheste fourme : Je, Driex d'Amiens, ch*eva*-*lie*rs, sires de Vinacourt, fais savoir a tous chaus ki ches presentes lettres verront et orront, ke je ai donné

et otriie a Maroie, me fille, auvec mon seigneur Thibaut du Pont de Remi, chevalier, en mariage, chieunc muis de blé et chieunc muis d'avaine, a le mesure de Vinacourt, d'une part, et trois muis d'avaine a chele mesure, d'autre part, et dis livres de parisis a prendre, a avoir et a rechevoir cascun an, d'an en an, yretaulement, a tous jours, paisieulement, bonement et en pais d'aus et de leur hoirs ke de cheli Maroie, et de cheli Thiebaut isteront, chest a savoir, les V muis de ble et les V muis d'avaine sur les terages de Vinacourt, et les III muis d'avoine, sur les chens de Vinacourt, et les X l., seur le talle de Vinacourt, et leur ai donné et otroiié en chele meisme maniere, toute le seignourie, toute le justiche et toute le droiture ke je auoie et pooie avoir et demander et reclamer en ches choses devant dites, ne ki mi peust eskeir en quel maniere ke che fust, sauve le haute justiche que je retig en ches choses, et les en ai fait saisir et revestir par mon seigneur de qui je les tenoie, chest a savoir par noble homme mon seigneur Jehan, vidame d'Amiens, seigneur de Pinkeigny, chevalier, mon seigneur lige, et leur ai promis a tenir, varandir et delivrer a aus et a leur hoirs ki de chele Maroie isteront a tous jours, contre tous chaus ki a droit et a loy en vaurroient venir. Et se il ou leur hoir ki de cheli Maroie isteront avoient coust, ne paine, ne damage en quelcunques maniere ke che fust, par le defaute de me delivranche ou de me warandison, je leur seroie tenus a rendre par leur voir dit, sans autre prueve. Et a che ai je obligie moi et mes hoirs. Et se il estoit ainsi ke chele Maroie morust sans hoir de se char, les choses devant dites revenroient a mi et a men hoir yretaulement. Et est a savoir ke je ai requis mon seigneur le vidame devant dit, de cui on tient les choses devant dites comme de seigneur, ke il de ches choses leur welle ballier ses lettres, ou que il les welle confremer comme sires, par l'appention de sen seel. Et pour che ke che soit ferme cose et estaule, je leur en ai baillés ches lettres scelées de men propre seel, en l'an de grace M CC IIII xx et trois, el mois d'aoust. Et je, Jehans, vidames d'Amiens, sires de Pinkeigny, chevaliers devant dit, a le priere et a le requeste mon seigneur Drieuon d'Amiens, chevalier devant dit, men homme, toutes ches choses, si comme eles sont devant devisees, well, gre, otroi et mi assent, comme sires, sauve me droiture et l'autrui, et en ai saisi et ravestu le devant dite Maroie, comme sires, en le fourme et en le maniere deseur dites. Et pour che ke che soit ferme chose et estaule, je ai pendu men seel a ches presentes lettres, auvec le seel du devant dit mon seigneur Drieuon, chevalier, men homme, en confermement des choses devant dites, en l'an et el mois devant dis. El tesmongnage de lequele chose, Nous, Thiebaus et Maroie se femme devant nommé, avons ches presentes lettres seelées de nos seiaus. Che fu fait en l'an de l'incarnation Ihesucrist mil CC IIII xx et sept, el mois de jule, le samedi apres les octaves saint Pierre et saint Pol (12 juillet). — El tesmongnage de lequele chose, nous, Willaumes de Hangest devant dis, avons fait metre le seel de le ballie d'Amiens a ches presentes lettres. Che fu fait en l'an de l'incarnation Nostre Seigneur M CC IIII xx et douse, le premier jour de march » (1293). Traces de sceau. — Contrat de mariage entre Robert d'Ailly, chevalier, seigneur dudit Ailly, de Boubers sur Canche et de Fontaine sur Somme, et Marguerite de Picquigny, fille de Robert de Picquigny, chevalier. Lendemain de la saint Mathieu (22 septembre) 1342. Traces de sceau. — Donation par Jean de Fontaine, écuyer, à noble homme May de Fontaine, son frère, de 400 écus d'or, à 18 s. p. la pièce, en vue du mariage de ce dernier avec Marie de Lanerye (?) 24 janvier 1413/14. Traces de sceau. — Contrat de mariage entre le comte d'Étampes et Jacqueline de Picquigny, fille aînée de Raoul, vidame d'Amiens, seigneur de Picquigny et de Raineval, et de Jacqueline de Béthune, en présence du duc et de la duchesse de Bourgogne. 24 novembre 1435. — Contrat de mariage entre Alart, seigneur de Rabodengues, chevalier, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne et son bailli de St-Omer, et Isabelle d'Ailli, fille de feu Raoul d'Ailli, chevalier, vidame d'Amiens. Mareuil, 29 novembre 1455. — Contrat de mariage entre Jean de la Trémouille, seigneur de Daours, et Jeanne de Créquy. 4 décembre 1485. Traces de sceau. — Contrat de mariage entre Charles d'Ailly, fils unique et héritier de Jean d'Ailly, chevalier, vidame d'Amiens, seigneur de Picquigny, Raineval et Labroye, et damoiselle Philippe de Crèvecœur, ledit mariage commencé et pourparlé « par leurs seigneurs parens et amis, c'est assavoir du costé dudit seigneur le vidame et son filz, Mons. de Varennes, Mons. de Rubempré, Messire Jacques Mauchelier, chevalier, seigneur de Wailly, Mons. de Herbeval, Messire Walleran Dougnies, chevalier, seigneur de Villeman, bailly de Hesdin, Jehan d'Ailly, Anthoine bastart d'Ailly et plusieurs autres, et du costé de mondit seigneur de Crèvecœur, Mons. des Querdes, maressal de France, Mons. des Pierres, Messire Jehan de Lannoy, seigneur de Dameraucourt, Raoul de Lannoy, seigneur de Morviller, et plusieurs autres leurs conseillers et bienvœullans. » Auxy, 9 janvier 1485/86. Traces de trois sceaux. — Contrat de mariage entre Louis de Hédouville, seigneur dudit lieu et de

Sandricourt, et damoiselle Françoise de Rouvroy, fille de feu Jean de Rouvroy, seigneur de St-Simon, et de Jeanne de la Trémouille, damoiselle douairière de St-Simon. Amiens, 14 février 1495/96. Traces de trois sceaux. — Contrat de mariage entre Louis Bournel, seigneur baron de Thiembronne, de Monchy et de Bauchen, et Marguerite d'Ailly, fille aînée de Charles d'Ailly, chevalier, vidame d'Amiens, seigneur baron de Picquigny, Raineval, Labroye, Vignacourt et Flixecourt, conseiller et chambellan du Roi. 12 août 1516. Traces de sceau. — Contrat de mariage entre François d'Ailly, baron de Picquigny, fils aîné de Philbert-Emmanuel d'Ailly, vidame d'Amiens et de Louise d'Ognies, et Louise de Béthune, fille de Maximilien de Béthune, marquis de Rosny, baron de Sully, et d'Anne-Rachel de Cochefilet. Paris, 11 avril 1604, — etc.

E. 112. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1152-1290. — Attestation par Robert, évêque d'Amiens, que Guermont, vidame d'Amiens, sire de Picquigny, son homme lige, a certifié tenir de lui « quanque il avoit et tenoit à Amiens, fors ce qu'il tenoit du conté sans le castel de Pinkegny et le cauchie et le ville de Clary et le ville de Hangest et le rivière de Sele et les autres qui ne sont mie a Amiens qu'il tient de nous, pour laquelle cose, pour cou qu'on n'oubliast chette reconnichance par escoulourgement el temps, nous, par le conseil de bonnes gens », etc. Mars, 1152 (extrait conforme « d'un manuscrit en feuilles de papier formant un livre in-folio couvert en peau verd passé, au dos duquel est ce chiffre III, et étant aux archives du chapitre de l'église cathédrale d'Amiens », du 12 février 1783) (1). — Hommage lige par Enguerrand de Picquigny à Évrard, évêque d'Amiens (extrait id.) (2). — Analyse d'un arrêt du Parlement de 1290, entre le chapitre d'Amiens et le sire de Picquigny, vidame d'Amiens, sur plusieurs objets, notamment sur le droit de kaiage sur la Somme, sur le péage du pont de Picquigny, etc. 12 février 1683, — etc.

E. 113. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 6, papier.

1456/57-1595. — Donation par Jean d'Ailly, vidame d'Amiens, seigneur de Picquigny, Raineval et Labroye, à Me Robert d'Ailly, chanoine d'Amiens, son frère, de la terre et seigneurie d'Havernas. 2 janvier 1456/57. Traces de sceau. — Transaction entre Louis d'Ailly, chevalier, vidame d'Amiens, seigneur et baron de Picquigny, Raineval et Labroye, et Françoise de Baternay, veuve de François d'Ailly, frère dudit Louis, sur plusieurs objets. Château de Picquigny, 11 mars 1560/61. — Donation par Philibert-Emmanuel d'Ailly, vidame d'Amiens, etc., à Suzanne d'Ailly, sa sœur, entre autres choses, de la moitié et des deux tiers de l'autre moité de 550 écus 50 s. de rente sur l'hôtel-de-ville de Paris. Château de Picquigny, 16 janvier 1589. — Transaction entre Philibert-Emmanuel d'Ailly, chevalier, vidame d'Amiens, etc., et Marguerite d'Ailly, sa sœur, veuve de François, comte de Coligny, seigneur de Châtillon sur Loing. Amiens, en l'hôtel du Vidame, rue des Augustins, 8 août 1595. — « Ample mémoire pour servir d'instruction ou éclaircissement au procès où Mgr le duc de Chaulnes est deffendeur contre Mme de Chastillon. » XVIe s., — etc.

E. 114. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 1, papier.

1557-1620. — « Partye fournye par moy, Gilbert Richandeau, pour M. de Boysdaulphin, premièrement, depuis l'assignation qui m'a esté donné à M. Me René Vaullière demeurant à Angers. 1555. Une agatte garnye antique, qui a le fons rouge, qui poyse deulx gros, douze grains d'or, qui vault en or V l. VII s., et pour façons, IIII l. V s. Plus baillé quatre petitz signetz à Mlle de Chamaigne, par le commandement de M. de Boisdaulphin, qui poise deulx gros et demy, qui vault en or VI l. VIII s., et pour façons IIII l. X s. Plus trois aneaulx auquel est enchassé ung rubis blanc, une émeraulde et ung diamant, qui poise plus que les trois vielz, ung gros, qui vault LI s., et pour façons des trois, VI escus. Plus ung aneau auquel est enchassé une toupasse qui poise plus que le vielz demy escu, dont il y a applicqué au mitant de ladicte toupasse ung petit rubis, et pour façon de l'aneau, II escus, et pour façon de la pierre, I escu. Plus, trois petitz signetz esmaillé de noir, qui poise ung estelin plus que les vielz, qui vault XXIIII s., et pour façon, deux escus. Plus, pour avoir racoutrer ung où est enchassé une jacinte, et pour avoir racoutrer ung biberon d'argent, XXV s. Plus ung caratier d'argent à carater des perles, II escus-

(1) Le langage de cette pièce et son style bizarre suffiraient à faire rejeter son authenticité, si on ne remarquait de plus que suivant Darsy (*Picquigny et ses seigneurs*, Abbeville, 1860, in-8o), en 1152, c'était Thierry qui était évêque d'Amiens et Gérard, sire de Picquigny. Robert n'occupa le siège épiscopal d'Amiens qu'en 1165. Il y eut deux vidames d'Amiens du nom de Guermond, l'un de 1112 à 1131, et l'autre de 1178 à 1186.

(2) Pièce dont l'authenticité est également douteuse.

Plus une paire de braceletz de camayeulx d'agatte, où il y a entre deulx des lapis, du pris de XLV escus. Plus ung signet que l'on a baillé à Mons. Lepain, pour mondict seigneur de Boysdaulphin, ung gros moings trois grains, qui vault XLVIII s., et pour façon, I escu. Plus vendu à mondict seigneur ung aneau à la turque, où il y a une espinelle et douze turquoyse à l'entour de l'anneau, du pris de cent trente escus de marché faict. Plus vendu à Monsieur, ung anneau où il y a une table de diamant, du pris de X escus. Plus ung aneau où il y a ung cabochon de rubis, du pris de X escus. Plus ung aultre aneau, où il a ung lapis gravé, du pris de III escus. Plus ung cent de gerbe, qui poise demye onces, ung gros, douze grains, qui vault en or douze livres XIX s., et pour façons, I escu, somme XV l. IIII s. Plus faict deulx aneau, où il y a deulx pierre gravée, qui poise deux gros, sept grains, sur quoy j'ay receu deux vielz, qui poise ung gros et demy, XIIII grains, et m'est deu de reste XVIII grains, qui vallent XX s. au pris de l'or, à vingt et deulx caratz, et pour façon, ung escu pièce, somme V l. XIII s. Plus, pour le voyage que j'ay faict au pays du Mans et Dougon (?), où j'ay esté ung moys ou environ, plaise à mondict seigneur me donner ce qu'il luy plaira, veu que je n'ay rien faict. Somme toutes V^c quatre vingtz six l. XIIII s. t. » Paris, août 1557 ; Sentence du Châtelet qui condamne Louis de Vallory, curateur d'Antoine du Puydufon, héritier du sieur de Boysdaulphin, à payer à Gilbert Richandeau, orfèvre à Paris, ladite somme de 586 l. 14 s. t. 23 mai 1565, etc. — Cahier contenant la copie de différentes pièces : 1° Cession par Catherine Legaigneur, veuve d'Allart Plommier, marchand et bourgeois de Paris, exécutrice du testament de son mari, de 1.100 l. t. à elle dues par Claude de la Val, évêque d'Agde, seigneur de Boisdaulphin et Theligny. 20 août 1558. 2° Acte par lequel l'évêque d'Agde reconnaît devoir ladite somme, pour marchandises à lui livrées par ledit Plommier. Paris, 6 mai 1555. 3° Sentence du Châtelet de Paris, qui autorise la vérification dudit acte. 27 janvier 1556 57. 4° Enquête pour la vérification dudit acte, dans laquelle comparaît « honorable homme, Jehan Doublet, orfèvre de M. le daulphin et bourgeois de Paris, demeurant rue de Troussevache, aagé de trente-sept ans ou environ », lequel déclare, entre autres choses, qu'il « a eu et encores a à présent en sa possession de l'escripture et signature dudict défunct Claude de la Val, et pour lequel il a faict et besongné de son estat d'orfaverie, qu'il a livré audict deffunct seigneur de la Val à diverses foys et en fin seroit demouré redevable envers luy déposant en la somme de quatre cens l. t., pour marchandises d'orfaverie qu'il a livré et fournye audict deffunct seigneur de la Val. 5 février 1556 57. 5° Ajournement au Châtelet de Paris, pour ladite affaire. 2 mars 1571. 6° Appointement sur ladite affaire. 12 mai 1571. — Cahier contenant des copies de pièces de procédure, au sujet d'une réclamation faite par Albin de Carnoy, marchand passementier à Paris, à Louis d'Ailly, vidame d'Amiens, en qualité d'héritier, à cause de sa femme, Catherine de la Val, de Claude de la Val, archevêque d'Embrun, sieur du Boisdaulphin, d'une somme de 2.675 l. 11 s., 2 d. t. 1558-1571. — Récépissé par Catherine Delaval, veuve de Louis d'Ailly, demeurant à Paris, rue de la Calendre, enseigne de la Cloche percée, d'Abraham Maillet, marchand à Amiens, de 116 écus 2 3, pour demie année d'arrérages du douaire que Françoise de Warty, veuve de Charles d'Ailly, chevalier, seigneur de Picquigny, et ledit Maillet auraient promis de payer à ladite dame, pour raison de 500 écus à quoi sont réduites 1.500 l. t. de rente qui appartenaient en propre audit défunt vidame, son mari. 18 juin 1584, — etc.

E. 115. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 2, papier.

1572-1593. — « Eschange fait par-devant notaires à Paris, entre dame Françoise de Warty, dame de Picquigny et Geneviève Scuin, femme de Me Nicolas de Villers, avocat en la court de Parlement », de 200 l. t. de rente sur l'hôtel-de-ville de Paris, contre 200 l. t. de rente. 12 août 1572 (analyse du XVIIIe s.). — Quittance par Me Jean Turjon, contrôleur du grenier à sel de Villemaur, en Champagne, de 53 écus d'or soleil, de Françoise de Warty, veuve de Charles d'Ailly, vidame d'Amiens. 11 janvier 1578, — etc.

E. 116. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1589. — « Décharge de Mme de Picquigny (Françoise de Warty), pour la tutelle de Mgr le vidame, son fils. » 16 janvier. — « Accord pour 2.000 escus de rente accordé à Mme Françoise de Warty, dame de Picquigny, veuve de Messire Charles d'Ailly, seigneur de Picquigny, par Messire Philibert-Emmanuel d'Ailly, son fils, vidame d'Amiens. » 16 janvier.

E. 117. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1595-1615. — Transport par Pierre Regnault, marchand et bourgeois de Paris, demeurant rue au Feurre.

à Denis Mares, aussi marchand et bourgeois de Paris, son associé, d'une somme, de 2.100 écus à eux due par Louis d'Ongnie, chevalier des deux ordres du Roi, comte de Chaulnes. 18 mai 1599.— Pièces de procédure relatives à ladite somme. — Pièces de procédure relatives à une rente de 562 l. 11 s. t. due par la comtesse de Chaulnes à Louis Huault de Montmagny, écuyer, seigneur dudit Montmagny, — etc.

E. 118. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1622-1629. — Constitution par Honoré d'Albert, duc de Chaulnes, etc. et Charlotte d'Ailly, son épouse, à Martine Roussel, femme de chambre de ladite dame, et en récompense de ses bons services, de 100 l. t. de rente héritable. Amiens, 2 avril 1622. — Vente de ladite rente par André Bouchet, chirurgien domestique d'Honoré d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, et Martine Roussel, sa femme, à Françoise Boullet, veuve de Jacques Dècle, ancien échevin d'Amiens. Amiens, maison dudit Boucher, rue des Jacobins, 5 mars 1629, — etc.

E. 119. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 14, papier.

1670-1701. — Transport de 3.000 l. t. par Charlotte d'Ailly, duchesse de Picquigny, veuve d'Honoré d'Albert, duc de Chaulnes, à Alexis Lefebvre, bourgeois de Paris. 11 janvier 1670. — Lettres de *committimus* accordées au duc de Chaulnes. Paris, 18 septembre 1680. — Renseignements sur une rente de 400 l. baillée le 30 mai 1633 par Robert Lepère à Moyse Boulenois. XVIIe s. — « Estat de la recepte et de la dépense de la succession de M. le duc de Chaulnes, depuis l'arrest du 30 aoust 1700. » juillet 1701. — Certificat comme quoi Germain Larcher, ci-devant conseiller au Parlement, demeurant rue des Tournelles, a acquis par contrat passé par-devant Letourneur, notaire, le 12 mars 1700, de Charles-Honoré d'Albert, duc de Luynes, de Chevreuse et de Chaulnes, pair de France, une grande maison dite Hôtel de Chaulnes, sise place Royale, tenant d'un côté à la maison de l'archevêque de Toulouse, d'autre à l'hôtel de Sully. XVIIIe s. « Estat du bien et des dettes de la succession de feu M. le duc de Chaulnes » ; actif : 2.222.149 l. 12 s. ; passif : 1.988.527 l. 17 s. 6 d. XVIIIe s., — etc.

E. 120. (Registre.) — In-4°., 472 pages, papier.

1725-1732. — Registre aux reliefs de la baronnie de Picquigny.

E. 121. (Liasse.)— 16 pièces, parchemin, 62. papier.

1207 08-1716. — Donation par Enguerrand seigneur de Picquigny, vidame d'Amiens, du consentement de Marguerite, sa femme, et de ses enfants, Gérard, Renaud, Mahaut et Flandrine, à l'abbaye du Gard, de 9 l. p. par an au jour de Pâques sur le pont de Picquigny, desquelles 9 l. 8 sont destinées avec 8 autres assignées par l'abbé du Gard sur ses moulins, « pour achepter du beurre et de l'huile servant à l'amélioration du potage du couvent », et une pour, avec ceux restants donnés par ledit abbé sur ses moulins, « défraier tout le couvent du Gard le lendemain de la Sainte-Catherine, chacun an, tems auquel les corps de mon père et de mon ayeul furent transférez de leur sépulture dans le cloistre du Gard. » Janvier 1207 08 ; donation par Enguerrand de Picquigny, vidame d'Amiens, à l'abbaye du Gard, d'un muid de froment par an sur le stelage d'Amiens, pour la confection des hosties. Août 1210 ; donation par Gérard, seigneur de Picquigny, vidame d'Amiens, à l'abbaye du Gard, de 13 l. p. par an sur la pêche de Hangest, pour être employées à acheter du poisson et du vin, « depuis le premier samedy où l'on chantera sur l'advènement du Seigneur, depuis vespres, jusques à Noël, et du samedy de la Quinquagésime jusques à Pasques. » Jour de St-Augustin (28 août) 1237 ; acte inachevé d'Eustache, vidame d'Amiens, relatif à l'église St-Martin de Picquigny (traductions en français du XVIIe s.) — Transaction entre l'abbaye du Gard et Jean, vidame d'Amiens, seigneur de Picquigny, sur le droit prétendu par ladite abbaye de « faire fauxier l'erbe et hesdragier et retraire et oster le bray de l'iaue de Somme, dehors le mur et dehors les bares de nostre église devant dite, par devers le vile de St-Pierre à Goÿ, toutes les fois ke nous vourions, pour le pourfit de nos moulins ki sont assis dedans le clos de nos maisons du Gart. » Dimanche après la St-Grégoire 17 mars 1268 69 copie collationnée des archives du château de Picquigny, du 12 février 1707). — Amortissement par Jean de Roucy, vidame d'Amiens, d'un fief sis à Soues. 8 mai 1350. — Transaction entre Mathieu, abbé du Gard, et Marguerite de Picquigny vidamesse d'Amiens, au sujet de la justice sur ladite abbaye. Jour de la Madeleine (22 juillet) 1347 (copie

collationnée des archives du château de Picquigny, du 11 février 1707. — Sentence du bailliage d'Amiens, sur le même objet. Amiens, 15 novembre 1373 (copie collationnée des archives de Picquigny, du 14 février 1707). — Pièces de procédure en Parlement, entre Antoine d'Ailly, vidame d'Amiens, baron de Picquigny, et François de Halluyn, évêque d'Amiens, abbé du Gard. 1534-1535. — Lettre du cardinal de Richelieu, au duc de Chaulnes, lui marquant que « j'ay si peu contribué à la grâce qu'il a pleu au Roy vous faire touchant l'abbaye du Gar, que cela ne mérite pas le remerciment que vous m'en faites : aussy ne l'ay-je receu que comme une marque de vostre souvenir et de vostre affection en mon endroit, dont je vous demande la continuation, sur l'asseurance que je vous donne que vous ne la sçauriés deppartir à personne qui l'estime à l'égal de moy, ny qui soit plus véritablement que je suis et seray tousjours, Monsieur, vostre très affectionné serviteur, le cardinal Richelieu. » La Vauge, 26 octobre 1639. — Bail de l'abbaye du Gard par Charles d'Albert, abbé commendataire. Amiens, 29 avril 1645. — Transaction entre Charles d'Albert, abbé commendataire du Gard, d'une part, et Me Rolland de Villers, procureur du Roi au grenier à sel d'Amiens, et Abraham Crocquoison, procureur du Roi en la connétablie, ci-devant receveurs du revenu temporel de ladite abbaye, de l'autre. 2 mai 1645. — « Estact que présente Rolland de Villers, receveur de l'abbaye du Gard, pour deux années de sa recepte, commencées au premier jour du mois d'octobre de l'année mil VIc cinquante quatre, et finira au dernier jour du mois de septembre mil VIc cinquante-six. » 1 janvier 1657. — « Inventaire des pièces que met et produit par-devant vous, M. le bailly d'Amiens, ou M. vostre lieutenant général audit lieu, Me Louis-Armand d'Albert, abbé commendataire de l'abbaye N. D. du Gard, deffendeur, contre Me Louis de Lameth, chevalier, vidame de Classy (?), demandeur. » 2 mars 1655 — « Sentence par deffaut obtenue par Louis de Lameth, chevalier, contre Me Armand d'Ailly, abbé du Gard, ... au sujet de la cense et ferme de Valheureux », etc. Amiens, 3 novembre 1655. — Pièces de procédure sur ladite affaire. — Pièces de procédure relatives à une taxe de 2.100 l. sur l'abbaye du Gard réclamée à Charlotte d'Ailly, duchesse de Picquigny, nièce et héritière d'Armand d'Albert, abbé du Gard. 1676. — Pièces de procédure contre les religieux du Gard, « qui s'ingéroient, oubliant que ladite abbaye estoit de fondation des seigneurs de Picquigny, de chasser avec chiens et lévriers sur les terres dudit seigneur. » 1706. — Procès-verbal de l'entrée dans l'abbaye du Gard de Louis-Auguste d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes, pair de France, vidame d'Amiens, baron de Picquigny, etc., et de la duchesse de Chaulnes, son épouse, en qualité de fondateurs de ladite abbaye; portant, entre autres choses, que « mondit seigneur et madite dame.... seroient entrez dans le cloître, en auroient fait le tour, et, sur ce que mondit seigneur y auroit remarqué un mausolée ancien pratiqué dans l'enfoncement de la muraille, ledit sieur prieur auroit répondu que ce monument étoit le tombeau de Gérard de Picquigny, vidame d'Amiens, baron de Picquigny ;.... et étants mondit seigneur et madite dame décendu dudit dortoir dans le chapitre de ladite abbaye, nous aurions remarqué qu'au dossier du siège destiné pour le supérieur de l'abbaye, il y avoit en sculture les armoiries de la maison d'Ally.... Dans le cours de toutes lesquelles cérémonies, nous aurions remarqué que mondit seigneur duc de Chaulnes ayant fait demander par son aumônier pourquoy l'on y avoit omis certaines cérémonies importantes et qui luy étoient dues,... ledit sieur prieur auroit répondu que n'aiant point été précisément averti de l'heure à laquelle mondit seigneur et madite dame arriveroient, l'empressement et le peu de tems qu'ils avoient eu pour se préparer à ladite réception, avoit esté cause que le sacristin auroit omis plusieurs choses qu'il luy avoit ordonné, pourquoy mondit seigneur s'est réservé de faire, quand il luy plairoit, une autre entrée solennelle et à laquelle toutes les cérémonies qui luy sont dues en sadite qualité de fondateur, soient exactement observées. » 11 novembre 1716, — etc.

E. 122. Liasse. — 17 plans, papier.

XVIIIe s. — Ailly sur Somme. — Plan en dix feuilles du village et terroir d'Ailly sur Somme, (la feuille 6 manque). — Plan partiel du terroir d'Ailly sur Somme. — « Figure du restant des aires d'Ailly du côté de Breilly. » — « Figure du détaille des prez d'Ailly apartenant à Mgr le duc de Chaulnes. » — Plan de terres à Abbeville entre la Somme et la rue d'Abbeville. — « Plan de la ferme et terroir de Toulay, non compris une partie dudit terroir de Toulay, repris et figuré au plan du canton du Grand Camps, terroir d'Ailly, près le bois de Zelle », etc. — Plan partiel de Toulay. — « Plan visuel d'une partie de terres et hayeure au terroir d'Ailly, au camton de Saveuse ou dit Blanc Pignon, contenant trente-sept journeux cinq verges ou environ, suivant la déclaration de l'indicateur », — etc.

E. 123. (Registre.) — In-fol., 281 feuillets, papier.

XVIIIe s. — Ailly sur Somme. — Répertoire du plan d'Ailly-sur-Somme.

E. 124. (Registre.) — In-fol., 410 feuillets, papier.

1756-1773. — Ailly sur Somme. — « Papier terrier commencé en l'année 1756, et fini en 1773. » 1er volume.

E. 125. (Registre.) — In-fol. 252 feuillets, papier.

1756-1773. — Ailly sur Somme. — 2e volume du précédent, commençant au folio 411. (Le premier folio manque.)

E. 126. (Liasse.) — 1 plan, papier.

1751. — Ferme du Cambos. — « Plan des terres du domaine de la ferme du Cambot, terroir de Boves, levé en 1751. »

E. 127. (Liasse.) — 3 plans, papier.

1791. — Dreuil lès Amiens. — « Plan géométrique de trente-neuf journeaux, quatre verges de prés situés aux prairies de Dreuil lès Amiens, dans lequel il se trouve 456 verges 3/4 », etc. 15 octobre 1791.— « Plan des prairies de Druœuil, depuis le terroir d'Ailly, commenceant auprès des Corvé, et allant jusqu'au terroir de Longpré lès Amiens », etc. XVIIIe s. — « Plan de différentes pièces d'aire et prée au terroir de Druœuil, du terroir d'Ailly, allant au hayes des masures dudit Druœuil, et entre la rivière de Somme et le chemin d'Amiens, contenant en total seize journeaux et demy. » XVIIIe s.

E. 128. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1429. — Fieffe et Bonneville. — « C'est le dénombrement et déclaration de ce que je, Valérand de Fiefe, chevalier, seigneur de Fiefe en partie et de Bonneville lès Fiefs, et adveux tenir noblement et en fief de noble et puissant seigneur M. Raoul d'Ailly, vidame d'Amiens et seigneur de Picquigny, à cause de sa châtelnie de Picquigny, tant en mon domaine, comme ce quy de moy est tenu. » 21 juin 1429 (copie informe du XVIIe s.)

E. 129. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin, 18, papier.

1279/80-1719. — Fluy. — Hommage lige du sire de Fluy au vidame d'Amiens. « Je, Henris, chevaliers, sires de Fluy, fais savoir a tous chiaus ki ches presentes lettres verront ou orront, ke je sui hom lige a noble homme et sage et men chier segneur mon segneur Jehan, vidame d'Amiens, segneur de Pinkegny et pers entiers du castel de Pinkegny, et tieng du devant dit vidame a lige houmage de parie et a serviche de chevalier, ch'est a savoir le vile de Fluy et toutes les apendanches quankes je i ai entièrement a camp et a vile en chens, en rentes, en travers, en teres wagnaules, en manoirs, en bos, en justiches, en seignouries, en fies en avantfies, et en toutes autres values et ressues entierement essieute les teres et les rentes ke je tieng a lige houmage, sans parie, ki après sont devisé. Et s'en tieng a chel lige houmage de parie Bernart Mouret de che qu'il a a Hainnevile et de che *qu*'il a au bos Wion qu'il tient de mi et l'oumage l'oir de Perousel, de che *que* il a a P*er*rousel qu'il tient de mi et l'oumage le segneur de Fossemanant, de kankes il a a Fossemanant, au bos et a l'iaue, et l'oumage Jehan de Reondel, de che qu'il a a Nans ou Val qu'il tient de mi et l'oumage Raoul d'Iseu de che qu'il a a Argueve qu'il tient de mi et l'oumage Maihieu Lessaourte de che qu'il a a Beeloy de par se femme et le donnison de deus prouvendes ke on prent a Pissi et a Kevauvileret ke on desert a Saint-Martin a Pinkegny. Et s'en tieng tere a le Vakerie ki doit III saus par an et II journeus que Phelippes de Fossemanant tient par II s. et XII deniers de chens ke li sires de Perousel me doit par an du bos de Basel. Et toutes ches coses devant dites et les apartenanches, sans riens essieuter, tieng je du vidame devant dit men segneur, ligement et frankement en parie, si comme devant est dit. Et de che, nous, segneur de Fluy et nostre oir, devons nous iretaulement au vidame devant dit et a ses oirs, toutes les fois ke nous ou nostre oir en serions semons ou amoneste du devant dit vidame ou de ses oirs ou de leur kemant, ch'est a savoir chascun an a Pinkegni I an d'estage a nos propres cous, et sommes tenu d'amener i nos femmes pour faire l'estage avœc nous. Et devons encore au devant dit vidame et a ses oirs tous autres serviches et toutes autres coustumes ke frans hom doit a sen segneur lige, as us et as coustumes du castel de Pinkegny. Derekief, je tieng du devant dit vidame, men segneur, l'houmage lige, sans parie de teres ki sont ou tercoir de Fluy en pluiseurs pieches, lesqueles furent du fief mon segneur Renier Kignon et rente en ches teres et en autres, en

chu tereoir, de chu fief, et toute justiche et toute segnourie qui apartient a ches teres et a chele rente devant dite et l'oumage Jehan de Betencourt, de quankes il a a Fluy. Et tout che tieng je du devant dit vidame men segneur, ligement et frankement, si comme devant est dit. Et de che doi je et mi oir yretaulement audit vidame et a ses oirs tous serviches et toutes coustumes ke frans hom doit a sen segneur lige, as us et as coustumes du castel de Pinkegni. De rekief je tieng de cheli vidame, men segneur a houmage de demie ligee, che ke je ai a Pissi entierement. Et de tout che doi je et mi oir hyretaulement au devant dit vidame et a ses oirs tous serviches et toutes coustumes ke frans hom doit a sen segneur, as us et as coustumes du castel de Pinkegny. Et toutes ches coses devant dites et chascune a par li ai je reconnutes a mon segneur le vidame devant nommé, en le presence de ses hommes liges ki sont mi per. Et li ai promis et creanté seur le foi ke je li doi, comme a men segneur lige, ke se je puis savoir ni enquerre ke je plus en doie tenir de luy, ke je li ferai asavoir le miex et le plus loiaument que je porrai, sans fraude. Et pour che ke che soit ferme cose et estaule a tousjours, je Henris devant dis ai baillié au devant dit vidame, men segneur, ches presentes lettres seelées de men seel. Che fu fait en l'an de l'Incarnation Nostre Segneur MCCLXXIX, ou mois de fevrier » (1280). Traces de sceau. — Acte par lequel le sire de Fluy reconnaît devoir estage au vidame d'Amiens, sire de Picquigny. « A tous chiaus ki ches presentes lettres verront ou orront, Henris chevalier sires de Fluy, salut. Comme noble hom et mes chiers sires Jehans, vidames d'Amiens, sires de Pinkegny, m'eust quemandé que je, a journée certaine qui me fu assignée de par li, fusse a Pinkegny pour faire men estaige, si comme je le devoie, et pour faire certaine monstranche des fiés que je tenoie de li, a lequele journée je fui, et li monstrai les tenanches des fiés et des avant-fiés que je tenoie de li. Et li commi tel estaige et tel serviche que je li devoie le miex et le plus loiaument que je peu, et l'en donnai mes lettres a se requeste, esqueles lettres je ne mis mie que je le devant dit estaige deusse a armes, lequele cose me sires li vidames entendoit que je li deusse, et le me demandoit par droit, et disoit que autrefois l'avoient mi anchiseur paié as siens et je a li, et l'offroit a prouver, si voloit que je li conneusse ou fornoiaisse. Et je, priant et requerant a mon segneur le vidame devant dit que il me vausist donner espasse de tans que je peusse estre de chou avisés et conselliés, lequele cose il m'otria debonairement, selonc me requeste. Et jou, apres chou, eu consell et avisement, et aprés, sur le demande que il me faisoit, ai trouvé et seu que mesires le vidames avoit droit en se demande ; saichent tout que je li connois tout plainement se demande de l'estaige devant dit faire a armes, toutes les fois que je en aroie eu quemandement de li ou de sen commant. Et doit estre entendu que se, en l'espasse du tans que je sui a men estaige a Pinkegny, me sires le vidames ou ses quemans me veut mener a armes avec li hors de Pinkegny, faire le poet et tenus i sui d'aler. Et se me sires li vidames ou ses quemans me detenoit par qoi je ne peusse chu jour revenir a Pinkegny, je demouerroie a sen coust, et seroit tenus de mi paier mes waiges. Et en tesmoignaige de che, je li ai mes lettres données, seelées de men seel, en connissanche et en confermanche des coses devant dites. Che fu fait en l'an de l'incarnation Nostre Segneur MCCIIII^xx, ou mois de genvier » (1281). Traces de sceau. — Lettres patentes de Louis XI, rappelant « comme dix ans a, ou environ, nostre chier et amé cousin, conseiller et chambellan, Jehan d'Ailly, chevalier, vidame d'Amiens, seigneur de Picquigny, Reyneval et de Labroye, pour fournir certaine somme de deniers que par feu nostre cousin, Raoul d'Ally, vidame d'Amiens, son père, en traictant le mariage de Baudin de Fontaines, seigneur de Sebourg, et Anne d'Ailly à présent sa femme, nostredit cousin, Jehan d'Ailly, eust baillé en joïssance audit seigneur de Sebourg et sa femme la terre et seigneurie de Fluy, pour en joïr par eulx et leurs hoirs enfants issus (?) dudit mariage, tant et jusques à ce qu'ils seroient entièrement paiez de la somme de deux mil quatre cens livres, vingt patars de Flandres pour chacune livre, lequel paiement..... cousin a toujours eu voulenté de faire, se n'eussent esté les guerres et divisions qui, puis naguières sont intervenues entre nous et Charles de Bourgoigne nostre rebelle et désobéissant subject, ses serviteurs, adhérens et complices ; au moyen desquelles divisions il a perdu la pluspart de ses terres et seigneuries et ses maisons abatues, bruslées et démolies. Et jaçoit que, dès l'an mil quatre cens soixante-dix, pour les grans rébellions, désobéissances et entreprinses, tant de crime de lezemagesté, comme autres excez, déliz et maléfices commis et perpétrez contre nous et nos subjetz, ledit Charles de Bourgoigne, sesdicts adhérens, serviteurs et complices, ayons, comme faire povyons, donné à icelui nostre cousin, Jehan d'Ally, toutes les places, terres et seigneuryes, cens, rentes et autres biens et choses quelzconques, tant meubles que immeubles tenues de lui, tant en fief, arrière-fief, comme cotterie et censive, à cause de sadicte terre et chastellenie de Picquigny et autres à luy appartenant, et que, sur nostredict cousin ait ob-

tenu lettres d'entérinement de nos trebailly d'Amyens, ou son lieutenant, à l'encontre de plusieurs possesseurs desdits fiefz,.... Néanmoins, nostredit cousin le vidame doubte que, nonobstant le don et choses dessus dictes, iceulx Baudin de Fontaines et sa femme, soubz umbre dudit rachapt et paiement desdictes II^{m} IIII^{c} l., ne vueillent ou temps avenir contraindre et ses hoirs et ayans cause, lui faire paiement de ladicte somme.... Et oultre, nous a nostredict cousin le vidame Jehan d'Ally fait remonstrer que, peu par avant lesdictes divisions, et pour son entretènement en nostre service, il vendit au seigneur d'Auxi une maison située en nostre ville d'Abbeville, au rachapt qu'il en pourroit faire dedans ung an ensuivant le jour de ladicte vendicion, et pour ce paiant et restituant les deniers pour ce par ledit seigneur d'Auxi paiez ; lequel rachapt icelui nostre cousin n'a peu bonnement faire,.... lesdictes divisions, par quoy icelle somme de deux mil quatre cens livres tournois et maison d'Abbeville nous appartiennent comme confisquez, parce que ledit sieur de Sebourg et sa .... se tiennent notoirement oudit parti dudit Charles de Bourgoigne.... Pourquoy.... considérans aussi que pour... sa .... a délaissé et du tout habandonné la plus part de tous ses biens, places, chasteaulx, terres et seigneuries, estans ès païs et obéissance dudit Charles de Bourgoigne, lesquelz chasteaux .... ont été en hayne et comptent de nostredit service razées et démolies par lesdiz Bourgoignons », faisant cession et transport audit Jean d'Ailly de ladite somme de 2,400 l. et de ladite maison d'Abbeville. Saivrys (?), 1er octobre 1474. Traces de sceau. — Mandement de Louis XI, pour ajourner aux Requêtes du palais Baudoin de Fontaines, seigneur de Sebourg, sur l'opposition par Jean d'Ailly à ce que « Jehan Prévost, dit Prévostel, soy disant nostre sergent, à la requeste dudit sieur de Sebourg, par vertu d'une commission donnée sans oÿr ne appeller ledit suppliant (Jean d'Ailly), par nostre bailly d'Amiens, a fait deffence aux officiers et subgectz de ladicte terre de Fluy de non payer aucune chose audit suppliant, et commandement de paier ce qu'ilz povoient devoir à cause d'icelle seigneurie audit sieur de Sebourg. » Paris, 15 février 1482 83. Traces de sceau. — Constitution de 5,000 l. t. de rente au capital de 100,000 l. par Charles d'Ailly, duc de Chaulnes, à Louis de Larivière, évêque de Langres. Paris, 17 juillet 1664 (copie collationnée du 16 février 1675). — Remboursement de 2,000 l. de ladite rente, pour la somme de 40,000 l. Paris, 16 février 1675. — Constitution de 2,000 l. de rente, au capital de 40,000 l. par Charles d'Ailly, duc de Chaulnes et Élisabeth Leféron, son épouse, au profit de Jacques Camus-Destouches, écuyer, contrôleur général de l'artillerie de France. Paris, 16 février 1675 ; et autres pièces annexes (copie collationnée du 25 novembre 1701). — « Articles convenus pour la vente de la terre de Fluy, entre Antoine Scouin, avocat au Parlement, au nom et comme se faisant fort de Mgr le duc de Chevreuse, d'une part, et Me Jacques d'Ippres, escuyer, et Mme Marguerite de Mareuil, son épouse, authorisée à l'effet des présentes. » Paris, 23 octobre 1700. — Quittance de 5,509 l. 19 s. 9 d. par Anne de Souvré, veuve de Michel Letellier, marquis de Louvois, de Charles-Honoré d'Albert, duc de Luynes, en qualité d'héritier de Charles d'Ailly, duc de Chaulnes, pour deux années, neuf mois, dix-huit jours d'arrérages de 2,000 l. de rente constituées par ledit duc de Chaulnes à Jacques Camus-Destouches. Paris, 4 décembre 1700. — Requête de Jean Gougier, écuyer, seigneur de Seux, conseiller au bailliage et présidial d'Amiens, aux Requêtes du palais, à l'effet que la sentence à intervenir sur la présente requête lui vaille hypothèque et garantie pour sûreté et accomplissement énoncées au contrat de vente à lui fait de la moitié de la terre et seigneurie de Fluy par le duc et la duchesse de Chevreuse. 16 mars 1702. — Confirmation par Charles-Paul Lefèvre, sieur de Coursi, avocat en Parlement, bailli de la baronnie de Picquigny, de la saisie faite sur Jacques d'Ipre, de partie de la terre de Fluy, faute d'homme, droit non payé, devoir non fait, aveu et dénombrement non baillé, etc. Picquigny, 18 juillet 1719, — etc.

E. 130. (Liasse.) — 1 plan, papier.

1742. — Ferme du Grenier. — « Plan de la ferme du Grenier (terroir de Lachaussée), appartenant à haut et puissant seigneur, Mgr le duc de Chaulne, pair et maréchal de France,.... et autres grande terres et seigneuries, situé proche Picquigny, quy contient trente-un journaux, dix-neuf verges demie, se consistant en une ferme, cour, jardin, pâture, prez, cruppe et chanvrière, fait par Antoine Bocquillon, arpenteur juré demeurant à Flécelle au mois de novembre 1742. »

E. 131. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1549. — La Chaussée. — « Enquête faite à Piquigny, à la requête du procureur fiscal dudit baillage, contre le seigneur de Belloy et autres, qui justiffie le droit de pesche appartenant au baron de Picquigny, dans le district du Ruy de Belloy. Nota qu'il y est relaté qu'il y avoit un pré au village de Lachaussée, dans

lequel sourceoit une fontaine nommée la fontaine des Corvées, laquelle couloit par plusieurs autres prairies et terres labourables de Lachaussée lez Picquigny, jusques au Becquet de l'abbaye du Gard, où elle avoit son embouchement. » 5 août.

E. 132. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 1 papier.

1265. — Molliens-Vidame. — Accord entre Jean, vidame d'Amiens, et la châtelaine de Molliens. « Je, Johans, vidames d'Amiens, sires de Pinq*ue*gny, fait savoir a tous chiaus ki ces lettres verront et orrunt q*ue*, cu*m*me debas fust meus entre mi, d'une p*ar*t, et me dame Ysabel, castelaine de Moiliens, dautre p*ar*t, des coses q*ue* ele atraioit et clamoit a son fief en le vile de Moiliens et es apendanches, et por l'acoison de chou, et por chou q*ue* je ne li conissoie mie q*ue* cou q*ue* ele demandoit fust sien, ains le clamoie *par* mo*n* droit, je l'avoie ajornée en me cort, par coi ele se forfit tant, q*ue* ele amenda a moi conissa*m*ment, lesq*ue*les ame*n*des montoient a sis vins l. et soissante dis s. de par*isis* ; a le p*ar*tefin, bones gens traitierent de le pais e*n*tre mi et le castelaine devandite, e*n* maniere q*ue* je li evitai et evite ches amendes deva*n*t dites, et si wel ausi q*ue* ele goe des coses ki ap*ar*tiennent a se castelerie, dont debas estoit me*us* ent*r*e mi et li, si cu*m*me le cambaige, le ga*m*baige, l'estalaige, le foraige de Moiliens es lieus la ou si anchisor l'ont use a prendre et se d*r*oiture q*ue* ele a eu anchianeme*nt* es terres de Moiliens *qu*'on vent et achate tant cu*m* il ap*ar*tient a saissines et les droitures q*ue* ele amaine as bos et au for de Moiliens, et les saus atout le lieu ki sunt en coste son pre desous le vile de Moiliens et por toutes ches coses, ele a reconut q*u*'*e*le na nul d*r*oit ne si oir e*n* recoillir les cens de deniers, et de capons a Moiliens ne es amendes ki en poroient escair *par* defaute de paiement des chens devandis et q*u*'ele n'a nul droit ne si oir ės fros de le vile de Moiliens en justiches de catheus des homes le vidame e*n* corvées des homes le vidame el p*r*est des wastes terres des cans en le p*r*evosté de le vile, et a reco*n*nut q*ue* cose q*ue* ele tie*n*gne a Moiliens, ele nel tient p*ar* raison de p*r*evosté, ains i a ren*on*chié por les sis vins l. et soissante-dix s. de par*isis* deva*n*dis *que* ge li ai cuite par raison de vendaige des coses desor dites. Et por chou q*ue* ceste pais soit tenue sans enfraindre, jo, Jehans, vidames d'Amie*ns*, sires de Pinq*ue*gni deva*n*dis, ai doné a le deva*n*dite castelaine ches lettres pendans seelées de mon seel, ki furent faites e*n* l'an de l'incarnatio*n* Nost*r*e Seigner M et II et LX et V, el mois d'otembre, le marsdi devant feste Toussains » (27 octobre). Traces de sceau.

E. 133. (Liasse.) — 17 pièces, papier (10 plans).

1391-1791. — Picquigny. — « Sentence du bailliage d'Amiens qui homologue une transaction entre les seigneurs de Picquigny et l'abbaye de Corbie, pour l'exemption du péage de Picquigny, pour les provisions et fournitures de l'abbaye. » Amiens, 19 février 1391 (copie informe du XVIII[e] s.) — « Compte de le terre et chastellerie de Pinquegni de Vignacourt, Flixicourt, Aylly sur Somme des appartenances pour le Saint-Remi mil IIII[c] et X... Pour despens fais par Mons. et ses gens, le samedi, VI[e] jour de décembre, en l'ostel Morel le pastichier, à Amiens, et furent présens pluseurs des bourgois d'Amiens, auxquelx il donna à disgner celui jour, pour ce, IIII l. V s ... Pour despens fais par Mons. Madame et leurs gens à Vinacourt, le lundi, mardi et merquedi, au desjeuner, VIII[e], IX[e] et X[e] jour de décembre, auxquielx jours ils cachèrent en le forest, et par compte fait présent mondit seigneur, VII l. XVII s. VIII d. ....Pour I[c] de grosses anguilles acatées à Johan Decourt, Johennin Pourchel et Johan Foote, demourans au Gard, lesquelles furent menées à Paris, pour le despence de mondit seigneur, le IIII[e] jour de mars, qui pour lors y estoit à Paris, X l. p.... Pour une boite de médicamens prinse celui jour à M[e] Robert Auxcousteaulx, envoié à Madame par ledit Gille, IIII s.... A mondit seigneur, pour I queval nommé Gouchon, à lui livré le XXI[e] jour d'octobre, lequel queval avoit esté acatez à Aubmalle le somme de XVI escus, et si cousta le selle, bride et harnas II escus, pour tout XVIII escus, qui vallent XVI l. IIII s. » — Compte de l'aide octroyée par le Roi au vidame d'Amiens, sire de Picquigny, de 1 denier sur chaque lot de vin vendu à broc, d'une maille sur chaque lot de cervoise ou autre breuvage, et de 26 s. 8 d. sur chaque tonneau de vin vendu en gros, pour subvenir aux ouvrages et réparations du château de Picquigny. « A M[e] Jehan de Colines, maistre machon des ouvrages, XXXV l. IIII s. à lui paié, pour son loier et salaire d'avoir ouvré de son mestier, I an entier,.... XXXV l., IIII s. A Bertran Revelle, machon, pour avoir ouvré de son mestier avec ledit M[e] Jehan de Colines, par le temps dessus dit, ... XXVIII l. XV s. A Messire Aleame de Flandres, demeurant à Vinacourt, pour VII[c] de quarrel de grès prins à se maison, qu'il avoit deffait de ses murs, pour chacun C, X s., sont LXX s.... Pour VIII[c] de pendans mis à le porte d'Amiens, pour le cent II s. VI d. .. A Raullet Rebel, quarrier,

pour avoir livré à se quarrière devers Nostre-Dame-sur-le-Mont, VII milliers et VI^c de quarrel, pour chacun C, VIII s.... A Baillif, machon,.... à Barrois, machon,.... à Jehan Nibart, machon,... A Jehan Caniste, pour avoir machonné le barrière de le porte d'Amiens, luy et son varlet.... Pour candeilles à mettre le pierre taillié dehors le quarrière... A Regnault de Belles, manouvrier,.... pour avoir porté le mortier à l'oisel as machons. .. A Jehan Gaiant, à Estène Gaiant, frères, et à Ernoullet Gaiant, fils dudit Jehan, carpentier à Vinacourt,.... pour mettre le cuisine du chastel jus, et le maison que on disoit le plumerye, et avec ce, pour avoir fait le pont-levis de le porte de le Sommelle et le barrière de le porte d'Amiens.... Pour les III carpentiers de Lestoille, que Hustin Dailli fist venir pour taillier solliaux à faire agarites et ossi le maison de le porte d'Amiens faire, sans queveronner. A Robert Blary pour avoir queveronné et heusé le logette et le barrière de le porte d'Amiens... A Willame Le Routier, couvreur de tieulle, pour avoir couvert ledicte loge, et avec ce, les tourelles du dongon au chastel. » 1 novembre 1410-1 novembre 1411. — Acte de foi et hommage prêté à l'évêque d'Amiens par Jean d'Ailly, vidame d'Amiens, seigneur de Picquigny, fils aîné et héritier de feu Raoul d'Ailly, en qualité de vidame d'Amiens et de seigneur de Picquigny ; « et ce fait, iceluy Révérand Père bailla et délivra audit Mgr le vuidame, une annel d'or, auquel avoit encassé une pierre nommé saphire, à cause dudit hommage, » Amiens, 7 décembre 1455. Id., par le même, à Ferry de Beauvoir, évêque d'Amiens, lequel lui délivra « une annel d'or, auquel estoit enchassé une pierre de diamant », et ce, en présence de « Mgr Jacques de Beauvoir, chevallier, et Jehan de Conty, homme lige dudit évêché, M. Me Robert d'Ailly, archidiacre de Noyon et chanoine de l'église de N.-D. d'Amiens, Louis d'Ailly, frère dudit Mgr le vuidame, M. Robert de Fontaine, doyen et chanoine de laditte église d'Amiens, Collard d'Ailly, écuyer, et plusieurs autres personnes. » 3 février 1458. Lettres patentes de Charles VIII sur la mainmise de l'évêque d'Amiens sur les terre et seigneurie de Picquigny, par faute de droits et devoirs féodaux non payés ni remplis, pour la cession faite de ladite seigneurie par Jean d'Ailly à Charles son fils. Paris, 3 février 1485/86. Relief des vidamé d'Amiens et seigneurie de Picquigny, par Louis d'Ailly, frère aîné et héritier de feu François d'Ailly. Amiens, 3 mars 1560/61 (copies du XVIIIe s.). — Relief des vidamé d'Amiens et baronnie de Picquigny, par Charles d'Ailly, duc de Chaulnes. 1691 (copie inachevée du XVIIIe s.). — Baux de prés et tourbages à Picquigny. 1748. — Adjudication de la coupe basse futaie du bois de Meuilly, à Picquigny. 12 octobre 1791 — Plan dudit bois de Meuilly. 1791. — Plan en 8 feuilles de la ville et du terroir de Picquigny. XVIIIe s.

E. 134. (Cahier.) — In-fol., 27 feuillets, papier.

1743. — Pissy. — « Aveu et dénombrement que Messire Jean-François Chassepot de Beaumont, chevalier, seigneur de Pissy et autres lieux, capitaine chef du vol pour le héron de la grande fauconnerie de France, et dame Marie-Françoise-Louise-Gennevièvе de Saisseval, mon épouse,..., baillent et présente à très haut et très puissant seigneur Mgr Louis-Auguste d'Albert Dally, duc de Chaulne », etc. 28 août-16 septembre.

E. 135. (Registre.) — In-fol., 64 feuillets, papier.

1773. — Rubempré. — « Aveu et dénombrement que moy, très haut et très puissant seigneur, Mgr Louis, sire marquis de Mailly, chef du nom et des armes de la maison de Mailly,.... baille et présente à très haut et très puissant seigneur Mgr Marie-Joseph-Louis d'Albert Dally, duc de Chaulnes, pair de France, vidame d'Amiens,.... de ma terre et seigneurie de Rubempré, circonstances et dépendances, tenue et mouvante en plain homage de mondit seigneur le duc de Chaulnes, à cause de sa terre, seigneurie et châtellenie de Vinacourt », etc. 4 janvier.

E. 136. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1322-1688. — Saint-Ouen. — Acte par lequel Jean de Picquigny, sire de Saint-Ouen, chevalier, se reconnaît homme lige de l'évêque d'Amiens, pour sa terre de Saint-Ouen. Vendredi après la Toussaint (5 novembre) 1322. (Extrait conforme des archives de l'évêché d'Amiens, du 23 septembre 1779.) — « C'est l'aveu et dénombrement que Messire Alphonse de Mareuil, chevallier, seigneur de Comesnil, Raincheval,.... baille et présente à très puissant et honoré seigneur Mgr Messire Charles d'Ally, duc de Chaulnes, baron de Pecquigny,.... du fief, terre et seigneurie dudit St-Ouin appartenant audit seigneur de Morueil, tenue et mouvante de mondit seigneur le duc de Chaulne, à cause de sadite baronnie de Pecquigny », etc. 21 janvier 1688.

E. 137. (Liasse.) — [illegible]

1790. — Saint-Pierre-à-Gouy. — Adjudication des

bois de basse futaie de Saint-Pierre-à-Gouy. 20 octobre 1790. — Plan annexé à ladite adjudication. — Plan partiel du terroir de St-Pierre-à-Gouy. XVIIIe s. — « Plan de Saint-Pierre-à-Gouy, aires entre la rivière de Somme et le chemin conduisant au Gard. » XVIIIe s.

E. 138. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1368. — Saveuse. — « Chet ce que Willames, chevalier, sire de Saveuse, tien et advoue à tenir en pairie de noble homme et puissant mon chier et doubté seigneur, Me Rault de Raineval, chevalier, seigneur de Pierrepont, panetier de France, vidame d'Amiens, seigneur de Pinquegny, à cause de me doubtée dame Mme la vidamesse d'Amiens, dame de Pinquegny, à cause du castel de Pinquegny et de la chastelnie d'icelle ville. » 18 mars 1368 (copie informe du XVIIIe s).

E. 139. (Registre.) — In-4°, 199 feuillets, papier.

1754. — Talmas. — « Dénombrement de la terre de Talmas, que nous, Messire Alexandre-Hypolite-Joseph de Fléchin, chevalier, marquis de Wamin, seigneur dudit lieu, et dame Henriette-Marie de Monchy ma femme,.... de ladite terre et seigneurie de Talmas, demeurans ordinairement en nostre chasteau dudit Wamin en Artois, donnons à très haut et très puissant seigneur, Mgr Michel-Ferdinand d'Albert d'Ally, duc de Chaulnes, pair de France, vidame d'Amiens.... laquelle terre à nous apartenante du chef de ladite dame de Monchy de Wamin, à elle venue après le déced de son père, nous tenons de mondit seigneur duc de Chaulnes, à cause de la baronnie de Picquigny, par indivis et moitié à l'encontre de MM. les abbé, prieur et religieux de l'abbaye de Saint-Pierre de Corbie », etc. Château de Wamin, 19 août.

E. 140. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1303. — Moulin de Tourbeillon. — Vente par Guillaume de Fricamps, chevalier, sire du Forestel sur Poix, à Gillon Lecorier, bourgeois de Poix, du moulin de Tourbeillon, entre Blangy et Poix. Juillet. Traces de sceau.

E. 141. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 1 papier.

1497. — Vignacourt. — Échange entre Charles d'Ailly, chevalier, vidame d'Amiens, seigneur de Picquigny, etc., d'une part, et Jean de St-Deliz, seigneur de Heucourt et Marguerite Vilain, sa femme, de l'autre, de la terre et seigneurie d'Havernas, contre deux fiefs sis à Vignacourt. Amiens, 8 juillet, — etc.

E. 142. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1787. — Woignast. — « Saisine employée pour aveu et dénombrement, en faveur de Marie Moitrel, veuve de Jean Delattre, demeurant au village de Halloy lès Pernois, de 150 verges de terre, terroir de Wagnast, partie du fief de Wagnast, tenus en quatre fiefs et quatre pleins hommages. » 22 mars.

E. 143. (Registre.) — Gr. in-fol., 400 feuillets, papier.

1771. — « Cartulaire des terres, châtelenies, seigneuries et fiefs tenus de la baronnie de Picquigny, dressé cette présente année 1771, sur les derniers actes de servitudes desdittes terres, châtelenies, seigneuries et fiefs, par ordre alphabétique des noms de lieux de leurs situations. » — Fol. 1 v°. Ailly-sur-Somme ; terre et seigneurie. Fiefs de la forêt d'Ailly ; des Bois des Aisles de la forêt d'Ailly. — Fol. 5 v°. Allonville, terre et seigneurie. Fiefs de Longeval ; de la Haye-Bertin ; sans nom ; Prouzel ; noble de 55 journaux de bois. — Fol. 9. Amiens. Fiefs de la rente inféodée de 70 l. p. sur la maison et poids des halles ; aux souliers ; terre et seigneurie des Marconnelles. — Fol. 11. Avesnes, terre, châtellenie et seigneurie. — Fol. 11 v°. Bacouel, terre et seigneurie. Fiefs des deux moulins à eau ; aux Oisons. — Fol. 13 Beauval. Fief de Beauval. — Fol 17. Belestre lès Pernois, fief, terre et seigneurie. Fief de Bauchuel. — Fol. 18 v°. Belloy sur Somme, terre et seigneurie. Fiefs du quint de Belloy ; de Bas-Ligny et champart de Belloy ; d'Hiencourt ; de Comble ; du Camp du Poivre ; de Belloy. — Fol. 27 v°. Belloy-St-Léonard, fief et seigneurie. — Fol. 28. Betembos, terre et seigneurie. — Fol. 28 v°. Bettencourt-St-Ouin, terre et seigneurie. — Fol. 29. Blangy sous Poix, terre et seigneurie. — Fol. 29 v°. Bonneville, terre et seigneurie. Fief de deux rentes de 50 l. chacune. — Fol. 30 v°. Bougainville, terre et seigneurie. — Fol. 31. Breilly sur Somme, terre et seigneurie. Fief des Rippes. — Fol. 31 v°. Cavillon, fief, terre et seigneurie. Fief du Bourguet ; fief et seigneurie de Nantois ; fiefs de la Cense ; de Noé. — Fol. 38 v°. Caulières, terre et seigneurie. — Fol. 39 v°. Cempuis. Fief de Quénot. — Fol. 40. Chaussoy en Vimeu, terre et seigneurie. — Fol. 40 v°. Clairy, terre

et seigneurie. Fief de Tanfol. — Fol. 43 v°. Coin en Artois, terre et seigneurie. — Fol. 44. Coisy. Fief de Coisy-le-Neuf. — Fol. 50. Conty. Fief du Hamel ou du Hourdel de Conty. — Fol. 50 v°. Courcelles sous Thoix. Fief, terre et seigneurie de Zalleux. — Fol, 51. Croy sur Somme, terre et seigneurie. — Fol. 51 v°. Dreuil sous Molliens-Vidame, terre et seigneurie. Fiefs de la rente inféodée de 10 l. sur ladite terre et seigneurie ; de Fraisquartier ; de Romont. — Fol. 53 v°. Dreuil sur Somme, terre et seigneurie. Fiefs du Courant ; du Petit-Palais ; du Hangard ; de Cinq-Sault. — Fol. 58 v°. Estouvy, terre et seigneurie. Fief d'Estouvy. — Fol. 60. Étrejus. Fiefs du Bois du Mont d'Avesnes ; de la Queue d'Avesnes. — Fol. 61. Famechon sous Poix. Fiefs de partie de la seigneurie dudit Famechon ; d'un moulin à huile ; de l'Estang. — Fol. 62 v°. Fieffes, terre et seigneurie. — Fol. 63. Flesselles, partie de la terre et seigneurie. Fief de Cocquerel. — Fol. 64. Flesserolles, près Villers-Bocage. Fief de Flesserolles. — Fol. 64 v°. Flexicourt (Flixecourt), châtellenie. Terre et seigneurie de la Cour de Fief. Fiefs du Vieil Chasteau ; du Castelet ; de Hiaucourt. — Fol. 70. Fluy, terre et seigneurie. Fiefs d'Ipre ; du bois d'Ipre. — Fol. 71 v°. Folie-Condé, terre et seigneurie. Fiefs de Boncœur ; de deux journaux 1/2 de terre en la vallée de St-Pierre. — Fol. 73. Fourdrinoy, terre et seigneurie. Fiefs du Camp-Sombrin ; du Camp-Lépicier. — Fol. 84. Fréchencourt, terre et seigneurie. — Fol. 84 v°. Fricamps, terre et seigneurie. Fief, terre et seigneurie de Villembray ; fief du Rhin. — Fol. 112. Gouy-l'Hôpital, terre et seigneurie. Fief de Gribauval. — Fol. 113. Gournay, terre et seigneurie. — Fol. 114. Guignemicourt, terre et seigneurie. Deux fiefs de 100 l. de rente sur la terre et seigneurie dudit lieu ; fiefs de Guignemicourt ; de 24 journaux de bois et 4 journaux de terre, etc. — Fol. 116. Hainneville, paroisse de Revelles, terre et seigneurie. — Fol. 124 v°. Hangest sur Somme. Fief de Hoquincourt ; fief, terre et seigneurie de la Bosse ; fiefs Cahot ; de la maison de Vasseur ; de Bethenois ; Sanson. — Fol. 155. Havernast, terre et seigneurie. — Fol. 155 v°. Hocquincourt, terre et seigneurie. — Fol 157 v°. La Cardonnette, terre et seigneurie. Fiefs de La Cardonnette ; de Prouzel lès Allonville. — Fol. 159 v°. La Chaussée-Tirancourt, terre et seigneurie. Fiefs de Rivière ; de Numel ; du champart de La Chaussée ; du Brochet ; de Monrefuge ; du four bannier de La Chaussée, d'une pièce de trois journaux de terre, près la Vallée du Four ; de la Porte ; du Petit Grenier ; de la cense Dubos ou Rouvroy ; de la rente de 16 l. 72 setiers de blé et 72 setiers d'avoine ; de 36 setiers de blé, 36 setiers d'avoine, un setier de pois et un porc gras. — Fol. 186 v°. La Ferrière, terre et seigneurie. — Fol. 187. La Neuville lès Molliens en Beauvoisis, fief et seigneurie. — Fol. 187 v°. La Neuville-Maître-Bernard, dit Query-le-Vert, près Moreuil, fief, terre et seigneurie. — Fol. 188. La Vicongne, terre et seigneurie. — Fol. 188 v°. L'Étoille. Fief des marais de L'Étoille. — Fol. 189. Lignière-Châtellain, terre et châtellenie. Fief de la rente de 40 l. p. — Fol. 190. Lœuilly, terre et seigneurie. — Fol. 190 v°. Marlée, seigneurie réunie à la seigneurie et châtellenie de Lignière. — Fol. 191. Métigny lès Airaine. Fief de Mermont. — Fol. 191 v°. Molliens en Beauvoisis, terre et seigneurie. — Fol. 192. Molliens-Vidame, châtellenie. Fiefs Châtelain ; de Couturel ; Gamart ; d'Étouvy ; Bullot ; Le Deuvauquet ; d'une masure appelée les Fossés de l'ancien château de Molliens ; Potron ; de Semeremesnil ; Accart ; du Bois Descamps ; de 20 journaux dans le bois Delville ; de deux journaux audit bois ; du Bois Desjardins ; du bois du Deffoy ; d'une masure, rue du Poirier, dite de France, à Molliens ; de deux journaux de terre près du Bois Descamps ; de 4 journaux de terre au canton nommé Bussoyer ; Dessaux ; Pothus ; du Boisle. ou l'Évesque ; du Bois Gruy ; de Moreaucourt. — Fol. 235. Monchy-Frémont. — Fol. 235 v°. Monsure. Fief de Béthélesart ou Bertenéchart. — Fol. 236. Montagne et Warlus. Fief de Noirgeuil et Martaineville. — Fol. 286 v°. Montenoy, terre et seigneurie. — Fol. 287 v°. Nampty. Fief du cours d'eau descendant de la Selle pour faire marcher le moulin de Rigauville. — Fol. 288. Oissy, terre et seigneurie. — Fol. 288 v°. Olincourt. Fief d'Aleaume de Metz. — Fol. 289. Picquigny, baronnie. Fiefs du revenu des prébendes de la collégiale St-Martin de Picquigny ; de deux prébendes vicariales à ladite collégiale ; de 25 verges d'aire, sous le chemin de Notre-Dame-sur-le-Mont ; du sergent féodal ; de la maison dite Ste-Marguerite ; de la Justice ; du Petit-Cerf ; sur le Mont ; de la Vigne ; du Vaugent ; de Saint-Christ ; de la Vallée du Bois de Fontaine ; d'une pièce de 3 journaux, 13 verges de terre. — Fol. 310. Pissy, terre et seigneurie. — Fol. 310 v°. Poix. Fief et prairie de Blangy. — Fol. 311. Poullainville. Fiefs de Labbeville ; Dabbeville. — Fol. 313. Prouzel au Val. Fief du moulin de Prouzel au Val. — Fol. 313 v°. Querrieux, terre, seigneurie et marquisat. Fiefs Poiré ; d'un masure à Querrieux. — Fol. 315. Quesnel, paroisse de Ver, fief, terre et seigneurie. — Fol. 315 v°. Quesnoy lès Airaines, terre et seigneurie. Deux fiefs de 100 et 50 l. de rente. — Fol. 316 v°. Quevauvillers. Fief sis

à Quevauvillers. — Fol. 317. Rainneville. Fief de Beauvoir-l'Abbaye. — Fol. 317 v°. Renancourt. Fief des deux moulins de Renancourt. — Fol. 318. Revelles. Fief de Boussicourt lès Revelle. — Fol. 318 v°. Riencourt, terre et seigneurie. Terre et seigneurie de St-Léger. — Fol. 319 v°. Rivery, terre et seigneurie. Fief de 7 journaux de terre. — Fol. 320 v°. Rivière et Bettencourt, terre et seigneurie. — Fol. 321. La rivière de Selle. — Fol. 321 v°. Rôt lès Usenneville, paroisse de Fresmontiers, fief noble et fief abrégé. — Fol. 322 v° Rozel, fief. — Fol. 323. St-Aouin, terre et seigneurie ; fief de Tronquoy. — Fol. 324. St-Gratien, partie de la terre et seigneurie. — Fol. 324 v°. St-Maulvis. Fief de l'ancien moulin d'Avesne. — Fol. 325. St-Pierre-à-Gouy. Fief des Cameaux. — Fol. 325 v°. St-Sauveur, terre et seigneurie. — Fol. 326. St-Vast, terre et seigneurie. Fiefs des bois d'Acon ; des prés d'Acon ; de Fauchamps ; d'une masure et 20 journaux de terre. — Fol. 353. Ste-Grée (Ste-Segrée), fief et seigneurie. — Fol. 353 v°. Saleux, terre et seigneurie. Fiefs de Gramont ; d'une pièce de 7 quartiers de terre ; d'un enclos et jardin ; de 10 journaux de terre, etc. ; de la Bailly ; des moulins de Salouel. — Fol. 358 v°. terre et seigneurie. — Fol. 359. Sesseval de Sessemont, terres et seigneuries. Fief d'une pièce de 50 journaux de bois. — Fol. 360 v°. Seux, terre et seigneurie. — Fol. 361. Soues. Fief du Mesnil. — Fol. 366. Tagny (Taisnil), terre et seigneurie. Fiefs de la rente de 28 écus d'or ; de la rente de 16 l. ; de 109 journaux au Bois des Routieux ; du Bois Desjardins. — Fol. 368 v°. Talmas, terre et seigneurie. — Fol. 369. Tilloy, terre et seigneurie. Fiefs de Tilloy ; de Hourdel. — Fol. 371 v°. Tirencourt, le hameau. Fief de Rivière. — Fol. 371. Valdemaison, terre et seigneurie. — Fol. 373 v°. Velennes, terre et seigneurie. — Fol. 374. Viefvillers. terre et seigneurie. — Fol. 374 v°. Vinacourt, châtellenie. Fief, terre et seigneurie de la forêt de Vinacourt. Fiefs de la rente de 75 l. par an ; des Champs ; du Bois d'Izeux ; de Percluet. — Fol. 378. Wagnast ou Havernas, paroisse de Halloy, fief, terre et seigneurie. Fiefs de Belloy ; de 14 journaux de terre au Champ des Clercs. — Fol. 390. Wailly, terre et seigneurie. Fiefs du tiers de la dîme inféodée ; d'une portion de la rivière de Selle, des Estoquis de Conty à Lœuilly. — Fol. 392. Wiry au Val et au Mont. Fief de 16 journaux de bois et terres.

E. 111. (Registre.) — In fol., 123 feuillets, papier.

XVIII° s. — Répertoire des titres de la baronnie de Picquigny. — Fol. 1. « Propriété, droits et privilèges de laditte baronnie. Un ancien cartulaire écrit en lettre gothique, vulgairement appellé le Livre Rouge, duquel il y a copie en parchemin, couvert d'un veau rouge, au commencement duquel registre en coppie sont les écussons et armoiries des seigneurs de Picquigny, Ally et de feu Mgr le mareschal de Chaulnes. » Analyse des pièces transcrites audit cartulaire. — Fol. 29. « Un répertoire des tiltres de la baronie de Picquigny, fait par le sieur Roussel, baillif de Picquigny, en 1648. » — Fol. 30. « Un ancien cartulaire écrit en gothique sur vélin couvert de bois, avec une peau de bazanne, sur laquelle est empreint les armoiries de la maison de Picquigny, icelluy cartulaire contenant les droits de La Chaussée de Picquigny, d'Ailly, du vidamé d'Amiens, de Moliens, d'Oysy, d'Hangest et de Bichecourt, icelluy cartulaire non datté.... Un livre en parchemin, couvert de bois et de veau rouge, avec des attaches servant de bouchet, estant un registre en parchemin des coutumes générales et locale des ville, baronie, chastellenie et seigneurie de Picquigny, de l'an 1507 ; au 1er feuillet duquel registre sont enluminez les armes d'Ailly, Crèvecœur et Picquigny, et à la teste de chaque coutume locale, sont empreintes les armes de Picquigny, Vinacourt et La Broye. » — Fol. 30 v°. « Un registre commenceant en novembre 1572, quy contient lettres de provision tant pour institutions de prébendes, chapelles, institutions d'officiers, que autres choses. Plus un autre registre concernant les antiquités et alliances des vidames d'Amiens, seigneurs de Picquigny, iceluy registre rédigé par Me François Le Tellier, baillif de Picquigny. » — Fol. 31 v°. « Reliefs de la baronie de Picquigny, pris par les seigneurs de ladite baronie de l'évesché d'Amiens, dont elle relève à cause du bras de St Firmin. Copie du traité fait entre Jean, vidame d'Amiens, baron de Picquigny, et Guillaume, évesque d'Amiens, du consentement des doyen, chanoines et chapitre de Nostre-Dame de ladite ville, en janvier 1302, dont l'original est aux archives de l'évesché d'Amiens, duquel traitté ensuit la copie traduite de l'ancienne langue picarde, en langage vulgaire et intelligible » ; ladite traduction y transcrite. — Fol. 39. « Tiltres de propriétés des droits d'acquits, de péage et pontenage sur la rivière de Somme, à cause de la chaisne et pont de Picquigny. » — Fol 46. « Tiltres de la rivière de Selle faisant partie de la baronie de Picquigny, commenceant à l'estoquy de Conty, en descendant jusqu'au pont de Mioire » — Fol. 50 v°. « Vidamé d'Amiens. Tiltres des droits du vidamé. » — Fol. 51. « Salouel et moulins de Salouel sur la rivière

de Selle. Moulin d'Arnencourt (Renancourt) scitué sur la rivière de Selle. » — Fol. 53. Droits des vidames dans la ville d'Amiens. — Fol. 55. « Droits sur les boulengers d'Amiens ». — Fol. 55 v°. « Ancienne maison du Vidamé dans la ville d'Amiens. » — Fol. 56. « Mesurage et sterage du Vidamé. » — Fol. 60 v°. « Rachat du droit de picquetage. » — Fol. 61. » Steriers et francs sergents du Vidamé. » — Fol. 61 v°. « Repertoirs des fiefs. Registres aux reliefs, contracts, saisines et dessaisines des terres et fiefs mouvants de la baronie de Picquigny. » — Fol. 62 v°. « Tiltres du domaine utile de la baronie de Picquigny. » Comptes. — Fol. 73 v°. « Adjudications, baux à cens, déclarations et autres tiltres. » — Fol. 81 v°. « Terres et seigneuries faisant partie du domaine de la baronie de Picquigny. » 1° « Terre et seigneurie de Vinacourt. (Titres de propriété.... Moulin.... Chapitre.... Fondation d'une chapelle.... Hôpital.... Dours-le-Secq réuni à Vignacourt.... Mesure au marc de Vignacourt... Parc.... Registres aux reliefs, saisines et dessaisines des terres et fiefs mouvant de Vignacourt.... Domaine utile.... Baux à cens.... Déclarations des terres et héritages chargés de censives et champarts, tenus de Vignacourt.... Sentences de condamnations pour arrérages de censives des terres, masures ou héritages tenus en coterie de Vignacourt). — Fol. 111. 2° « Terre et seigneurie de Flixcourt. (Titres de propriété). — Fol. 127. 3° « Terre et seigneurie de Moliens-Vidame. » (Titres de propriété.... Champart.) — Fol. 137 v°. 4° « Terre et seigneurie d'Ally » sur Somme. (Titres de propriété.... Écrous et déclarations des terres en roture chargées de champart et censives envers les terres et seigneuries d'Ailly, Breilly, Rondelle et Toulay.... Baux à cens.) — Fol. 161. 5° « Terre et seigneurie de Breilly. » (Titres de propriété.) — Fol. 162 v°. 6° « Terre et seigneurie de St-Sauveur. » (Titres de propriété.) — Fol. 168. 7°. « Ferme de Toullay. » — Fol. 173. 8° « Terre et seigneurie de St-Vaast. » (Titres de propriété). — Fol. 177. 9° « St-Pierre-à-Gouy. » — Fol. 180. « Terres, seigneuries et fiefs nouveaux et relevans directement de Picquigny. Fief aux souliers, qui s'estend sur la prévosté de la ville d'Amiens et sur le droit et estalage des souliers par les cordonniers. » ....Fol. 181. « Fief de cinquante journeaux de bois scis à Allonville. » ....Fol. 182. Fief d'Ally, scis à Flesselle. » ....Fol. 183 « Fief de la terre et seigneurie d'Avesnes. » ....Fol. 185 v°. « Fiefs des bois et prez d'Ascon. » ....Fol 189. « Fief de la terre de Bonneville. » ....Fol. 190. « Fief de la Fèvre de Blangis, en partie. » ....Fol. 191. « Fief de partie de la terre de Bouquainville. » ....Fol. 192. 9° « Fief de la terre de Belestre. » ....Fol. 193. « Fief de partie de la terre de Belloy sur Somme et des marais en entier. » ..... Fol. 194. « Fief du quint de Belloy sur Somme. » ....Fol. 194 v°. « Fief Boussicourt scis à Revel. » ....Fol. 195 v°. « Fief Betenois scis à Hangest. » ....Fol. 198. « Fief Bourguet, scis à Cavillon. » ....Fol. 199. « Fief du quint de Bourguet, scis à Cavillon. » ....Fol. 199 v°. « Fief de la terre de Béthencourt. » ....Fol. 200 v°. « Fief de Boncœur, scis à Folly. » ....Fol. 201. » Fief de la terre de Belloy-St-Liénard, tenus par indivis de Picquigny et de la principauté de Poix. » ....Fol. 202 v°. « Fief de partie de dix-neuf journeux de terres scituez à Beauval. ».... Fol. 202 v° « Fief de la terre de Bacouel. ».... Fol. 203 v°. « Fief des bois de Bacouel, et d'un autre fief d'une rente de 80 l. inféodée sur le péage de Picquigny. » ....Fol. 204. « Quatre fiefs scis à Bacouel, appellez fiefs aux Oysons. » ....Fol. 204 v°. « Fief de la terre et seigneurie de Bethenbois. ».... Fol. 205. « Fief de Beauvoir-l'Abaye, près Cardonnette, et Rayneville. ».... Fol. 208. « Fiefs de partie de la terre de Caulière tenus de Picquigny. ».... Fol. 208 v°. « Fief de la terre et seigneurie de Crouy. ».... Fol. 209. « Fief de la terre et seigneurie de Chaussoye. ».... Fol. 209 v°. « Fief du champart de la Chaussée. ».... Fol. 210 v°. « Fief de partie de Coissy le Neuf. ».... Fol. 211. « Fief Chastelet ou Castelet séant à Flixcourt. ».... Fol. 212. « Suite du fief du Chastelet ou Câtelet, séant à Flixcourt, et fief de partie du Camp du Poivre. ».... Fol. 213. « Fief du Camp du Poivre scis à Belloy, divisé en plusieurs fiefs. ».... Fol. 215 v°. « Fief Cinq-Saulx, scitué entre Drœuil et Ally. ».... Fol. 216. « Fief des Champs et fief du bois d'Iseux, plus quatre fiefs abrégez mouvants de Vinacourt, et un autre fief à plein hommage mouvant de Vinacourt. ».... Fol. 218 v°. « Fief de la terre de Cavillon. ».... Fol. 220. « Fief Coquerelle, scis à Flexelle. ».... Fol. 220 v°. « Fief de la terre de Cardonnette. ».... Fol. 221. « Fief séant à la Cardonnette et Coisy. ».... Fol. 222. « Autre fief sans nom scéant à la Cardonnette. ».... Fol. 222 v°. « Autre fief sans nom séant à la Cardonnette. ».... Fol. 223. « Autre fief sans nom scéant à la Cardonnette, mouvant de Picquigny. ».... Fol. 224. « Fief Courtieux-Fleury scis à [illegible]. ».... Fol. 224 v°. « Fief [illegible], scis à Moliens-Vidame. ».... Fol. 225 v°. Fiefs de la terre de Cléry, de la forêt d'Ally et des bois des Ailles. ».... Fol. 227. « Fief de la terre et seigneurie de Drœuil sur Somme. ».... Fol. 228. « Fief Dessauls scis à Moliens-le-Vidame. ».... Fol. 229. « Fief du Camp Lépicier

scitué à Fourdrinoy. ».... Fol. 230. « Fief Durin séant à Fricamps. ».... Fol. 231. « Fiefs d'Annauquet scis à Moliens-le-Vidame. ».... Fol. 232. « Fief de la terre d'Étouvy sur Somme. ».... Fol. 233. « Fief du Quint d'Étouvy. ».... Fol. 233 v°. Fief à Étouvy. ».... Fol. 234. Id..... Fol. 235. « Fief Étrées, scis à Lignières. » ....Fol. 236. Fiefs Étouvy, Bullot, Damvauquet, avec un fief abrégé scitué à Moliens-le-Vidame. ».... Fol. 237 v°. « Fief de la terre de Folly, tenu en deux pleins hommages. ».... Fol. 238. « Fief de la terre de Fluy. ».... Fol. 239. « Fiefs séants à Fluy. ».... Fol. 239. « Fiefs d'Ipre séant à Fluy. ».... Fol. 240 v°. « Fief de la forest de Vinacourt et terres y jointes. ».... Fol. 242. « Fief scitué au village de Famechon. ».... Fol. 242 v°. « Fief de la terre et seigneurie de Fréchencourt. ».... Fol. 243. « Fief d'une rente inféodée sur Fréchencourt. ».... Fol. 243 v°. « Fief de la terre et seigneurie de Fourdrinoy. ».... Fol. 245. « Fief de la terre de Ferrière. ».... Fol. 245 v°. « Fief de la partie de la terre de Fricamps. ».... Fol. 246 v°. « Fief de la terre de Gournay. ».... Fol. 247 v°. « Fief sans nom séant à Gauvillers ou Guevauvilliers. ».... Fol. 248. « Fief Grigny scis à Fricamp. ».... Fol. 248 v°. « Fief de la terre de St-Gratien. ».... Fol. 249. « Quatre fiefs, le 1er, fief à St-Gratien, le 2e, fief Longueval, le 3e, La Haye-Bertin, le 4e, dix journaux de terre assis au terroir de Prouzel lez Allonville, et vingt-neuf assis au-dessus desdits dix journaulx. »....Fol. 250 v°. « Fief Saint-Grez. ».... Fol. 251. « Fief de la terre de Gouy. ».... Fol. 252. Fief Hangard, sis à Dreuil..... Fol. 253. « Fief abrégé d'une maison séante à Hangest. » Fol. 254 v°. « Fief de la terre et seigneurie de Hocquincourt ».... Fol. 255 v°. « Fief Hourdel, autrement dit Sacquépée dit le Camp du Quesne. ».... Fol. 256. « Fief de la terre et seigneurie de Hayneville. ».... Fol. 262. « Fief de la terre de Havernast. » ...Fol. 262 v°. « Fief abrégé séant à Havernast et à Tagny. ».... Fol. 264. « Fief appellé la Cour de Fief. ».... Fol. 264 v°. « Fief de la terre de Lignières, tenu en pairie de Picquigny. ».... Fol. 265. « Fief d'une rente inféodée sur Lignières. ».... Fol. 265 v°. « Autre fief d'une rente inféodée sur la terre de Lignières. ».... Fol. 266 v°. « Fief Lourdel séant à Soues ».... Fol. 268. « Fief des marais de L'Etoile. » ....Fol. 268 v°. Fief de la terre de Montenoy tenue en six fiefs à plein hommage et six fiefs abrégez. ».... Fol. 269 v°. « Trois fiefs séants à Montenoy. ».... Fol. 270. Fief de la terre de Moliens en Beauvoisis. ».... Fol. 271. « Fief de Mermont séant à Métigny. ».... Fol. 272. « Fief Marconnel. ».... Fol. 273 « Fief Moreaucourt scis à Moliens-le-Vidame, divisé en plusieurs parties. ».... Fol. 274. « Autre fief sans nom scis à Moliens-le-Vidame. ».... Fol. 274 v°. « Deux fiefs sans nom séans à Moliens-le-Vidame. ».... Fol. 275. « Fief Nantois avec un fief abrégé séants à Cavillon. ».... Fol. 276. « Fief Numel scis à La Chaussée, tenu en plein hommage, et deux autres fiefs abrégés, l'un nommé le fief du Brochet, et l'autre, le fief du Four bannier. ».... Fol. 276 v°. « Fief Noirguelle-Monteneville. ».... Fol. 277 v°. « Fief de la terre et seigneurie de Neuville en Beauvoisis. ».... Fol. 278. « Fief Neuville-Bernard ou Quiry-le-Vert. ».... Fol. 280. Fief Petit Grenier. ».... Fol. 280 v°. « Fief des bois de Pierre Cleuet. ».... Fol. 282. « Fief de la terre de Pissy. ».... Fol. 283. « Fief Prouzel lez Cardonnette. » .... Fief de la Porte, scis à La Chaussée de Picquigny. ».... Fol. 284. « Fief du moulin et pesche de Prouzel. ».... Fol. 284 v°. « Fief de Prouzel lez Rivery. ».... Fol. 285. « Fief d'une maison scise à Picquigny. ».... Fol. 285 v°. Id..... Fol. 286. Id.... Fol. 286 v°. Id.... Fol. 287. « Fief de la justice, consistant en une maison scize à Picquigny. ».... Fol. 287 v°. « Fief qui se consiste aux poids des halles de la ville d'Amiens. ».... Fol. 289 v°. « Fief de la terre de Quesnel. ».... Fol. 290. « Fief Quesnots scis à Cenpuis. ».... Fol. 290 v°. « Fief de la terre de Quesnoy sur Airaines tenue en deux fiefs. ».... Fol. 291 v°. Fief de deux rentes inféodées sur la terre de Quesnoy. » ....Fol. 292 v°. Fief de la terre de Querrieux. ».... Fol. 293 v°. « Fief abrégé séant à Querrieux. ».... Fol. 294 v°. « Fief de la terre de Rivery. ».... Fol. 295. « Fief de Rost. ».... Fol. 296 v°. « Fief Romont scitué à Drœuil sous Moliens-le-Vidame. ».... Fol. 297. « Fief Rumigny. ».... Fol. 297 v°. « Fief à Renencourt. ».... Fol. 298. « Fief de la terre de Rivière. » ....Fol. 299. Fief abrégé des Routieux des Vaux, séant à Tagny. ».... Fol. 300. Fief de la terre de St-Ouen. ».... Fol. 300 v°. « Fief séant à St-Ouen. » ....Fol. 301. « Fief Sanson scitué à Hangest, divisé en plusieurs parties. ».... Fol. 302. Fief de la terre de Saveuse. ».... Fol. 302 v°. « Fief de la terre de Saleux. ».... Fol. 303. « Fief de Surmont. » .... Fol. 304. « Fief de la terre de Sesseval. ».... Fol. 305. « Fief des bois de Sesseval scis au terroir de Briquemesnil. ».... Fol. 306. « Fief à Sesseval tenu de Picquigny. ».... Fol. 306 v°. Id..... Fol. 307. « Fief de la terre de Seux. ».... Fol. 307 v°. « Fiefs des moulins de Salouel, sur la rivière de Selle. ».... Fol. 308. « Fief abrégé séant au terroir de Salouel. ».... Fol. 309. « Fief Tanfol, sis au terroir de Cléry. »....

Fol. 310. « Fief de la terre de Tilloy. ».... Fol. 310. « Fief Tanfroid séant à Moliens-le-Vidame. ».... Fol. 311. « Fief du Tronquois scis à St-Ouen. ».. Fol. 311 v°. « Fief de la terre de Talmas, mouvant par indivis de Picquigny et de Corbie. ».... Fol. 312. « Fief de la terre de Tagny. ».. . Fol. 313. Fief d'une rente inféodée sur Tagny. ».... Fol 313 v°. Id.... Fol. 314 v°. « Fief sur le travers de Vinacourt. ».... Fol. 315. « Fief de la terre de la Vigogne. ».... Fol. 316. « Fief de la Vigne, fief de la Justice et fief de Nostre-Dame de Surmont. ».... Fol. 317. « Fief de partie du fief de la Vigne. ».... Fol. 317. « Fief de Ville en Bray, scis à Fricamp. ».... Fol. 318. « Fief de la terre de Vuailly. »... Fol. 318 v°. « Fief des dixmes de Vuailly. ».... Fol. 319. « Fief en partie du fief de Vaugen. ».... Fol. 319 v°. « Fief à Vuiry au Val. ».... Fol. 320. « Fief scis à Veleinnes. ».... Fol. 320 v°. « Fief de la terre et seigneurie de Vievillez. ».... Fol. 321 v°. « Fief de Valdemaison, consistant en champart, et divisé en plusieurs fiefs. ».... Fol. 323. « Fief de la terre de Wagnast. ».... Fol. 323 v°. Fief abrégé scis à Wagnast. ».... Fol. 329. Terres et fiefs mouvants et relevant de Vinacourt.... Agneux, scitué au bout de la ville de Flixcourt, ».. Fol. 330. « Fief Aubigny lès Pierregot. ».... Fol. 331. « Fief Bussy lès Hérissart. ».... Fol. 332. « Fief Brehagnon. ».... Fol. 333. « Fief Butin séant à Vinacourt. ».... Fol. 334. « Fief des Boisleaux scis à Pernois. ».... Fol. 335. « Fief Bouchon. ».... Fol. 336. « Fief Bertangle. ».... Fol. 337. « Fief des bois de la Chaine. ».... Fol. 339. « Fief Bussiton, du Moulin, et du fief de Mets. ».... Fol. 339 v°. « Fief de la terre de Boutillerie. ».... Fol. 340 v°. « Fief des bois de Bachimont. ».... Fol. 341 v°. « Fief Berneuille. ».... Fol. 343. « Fief de partie la terre de Contay. ».... Fol. 344. « Fief du Cloistre. ».... Fol. 345. « Fief de la Chaussée. ».... Fol. 346 v°. « Fief de Crouy en Santerre. ».... Fol. 347 v°. « Fief de la terre de Canaples. ».... Fol. 348 v°. « Fief de la terre d'Hérissart. ».... Fol. 349. « Fief de Doure et du Candas. ».... Fol. 350 v°. « Fief d'Ambreville et fief abrégé appellé Follemprise. ».... Fol. 352 v°. « Fief des Essars. ».... Fol. 355. « Fief de Follemprise divisé en plusieurs parties. ».... Fol. 356. « Fief de Flesselles. ».... Fol. 356 v°. « Fief de la Fontaine. ».... Fol. 357. « Deux fiefs sans nom séants à Flixcourt. ».... Fol. 358. « Fief sans nom séant à Flixcourt ».... Fol. 358 v°. « Deux fiefs sans nom séant à Flixcourt. ».. Fol. 359. « Fief de 14 journaux de prez séant à Foly-Condé. ».... Fol. 360. « Fief de Folly ».... Fol. 360 v°. Fiefs sans nom scis à Flixecourt. ».... Fol. 361 v°. « Fief sans nom séant à Folly. ».... Fol. 362. « Fief Festonval scis à Pierregot. ».... Fol. 363. « Fief séant à St-Gratien. ».... Fol. 364. « Fief Grandhomme. ».... Fol. 364 v°. « Fief nommé la Grue. ».... Fol. 366. « Fief Hornast divisé en plusieurs parties. ».... Fol. 367. « Fief Hochecorne. ».... Fol. 368. « Fief Hémont, ».... Fol. 369. « Fief Haudicourt et Couan. ».... Fol. 371. « Fief Lallemant. ».... Fol. 372. « Fief Lépinette. ».... Fol. 372 v°. Partie des fiefs Lorsignol, Couan, Ambreville et Haudicourt. ».... Fol. 373 v°. « Fief La Motte-Chelly. ».... Fol. 374 v°. « Fief Milly ».... Fol. 375 v°. « Fiefs de Moliens aux Bois et à Moliens au Val. ».... Fol. 376 v°. « Fief sans nom séant à Moliens aux Bois. ».... Fol. 377 Id..... Fol. 377 v°. « Fief de la terre de Marchélecave. ».... Fol. 378. « Fief Montonvilliers. ».... Fol. 379. Fief Montrelet. ».... Fol. 381. « Fief Obvillers. ».... Fol. 382. « Fief du Petit Obigny. ».... Fol. 383. « Fief de la terre Orbendat. ».... Fol. 384. « Terre de Prouzel au Mont et au Val. ».... Fol. 385. « Fief Pincherot. ».... Fol. 385 v°. « Fief Pelleux. ».... Fol. 386. « Fief Pellez. ».... Fol. 387. « Fief de partie du domaine de Pierregot. ».... Fol. 388. « Fief sans nom séant à Pierregot. ».... Fol. 389. Id.... Fol. 389 v°. « Fief de la terre du Hamel en Pont-de-Metz. ».... Fol. 391 v°. « Fief des bois de Rivery. ».... Fol. 392. « Fief Rozel consistant en champart. ».... Fol. 392 v°. Fief Rattron scis à Pierregot. ».... Fol. 393 v°. « Fief de la terre de Renneville. ».... Fol. 394. « Fief de la terre de Rumigny. ».... Fol. 395. « Fief de la terre de Rubemprez. » .... Fol. 396. « Fiefs de St-Sollieu, des Routieux lès St-Sollieu, de Hornast, de Mets et de Valdencourt. » .... Fol. 397 v°. « Fief du bois de Salouel ou Quint de Canaples. ».... Fol. 398 v°. « Fief du tonnellieu de St-Riquier. ».... Fol. 400. « Fief de Vuarluzel et Lossignol, avec partie du fief de Vadencourt, divisé en plusieurs fiefs. ».... Fol. 402. « Fief de Vadencourt scis à Vinacourt, divisé en plusieurs fiefs. ».... Fol 404. « Fief des bois de la Vigogne séant à Vinacourt. » .... Fol. 405. « Fief sans nom séant à Vaux, nommé à présent Friaucourt. ».... Fol. 406. « Fief sans nom séant à Vaux. ».... Fol. 407. « Fief sans nom au terroir de Ville lez Flixcourt, sur le Ponthieux. ».... Fol. 407. « Fief sans nom scis à Vinacourt. ».... Fol. 408 v°. Id.... Fol. 409. Id..... Fol. 409 v°. Id.... Fol. 410. Id.... Fol. 410 v°. Id.... Fol. 411. Id.... Fol. 411 v°. Id.... Fol. 412. Id.... Fol. 412 v°. Id.... Fol. 413. Id.... Fol. 413. « Fiefs sans noms scis au terroir de Vinacourt, deux nobles et les autres abrégés. »

.... Fol. 415. Fief au lieu dit la Fosse de Routieux, avec quatre autres fiefs appartenants au sieur de la Houssaye, dont un est appellé le fief des Bois Thibault, et les autres, sans noms. ».... Fol. 416. « Quatre fiefs scis à Vinacourt. ».... Fol. 416 v°. « Fiefs mouvans d'Ailly.... Fief de la terre de Guinemicourt. ».... Fol. 417. « Fief à Guinemicourt. ».... Fol. 418. Id.... Fol. 418 v°. « Fief d'une rente inféodée sur la terre de Guinnemicourt. ».... Fol. 419. « Fief Descameaux. ».... Fol. 419 v°. « Fief séant à Drœuil. ».... Fol. 420. « Fief de St-Crist. ».... Fol. 420 v°. « Fief de la Boche, scitué à Hangest sur Somme. ».... Fol. 421. « Fief de la Bailly. ».... Fol. 422. « Fiefs mouvants de Breilly.... Fief Dezaleux. ».... Fol. 422 v°. « Fief Courcelle. ».... Fol. 423. « Fiefs mouvants de St-Vaast.... Fief sans nom et abrégé, scéant à St Vaast. »

E. 115. (Registre.) — In-fol., 96 feuillets, papier.

XVIIIe s. — Baronnie de Picquigny, titres de propriété, 1er volume. — Picquigny (incomplet).

E. 116. (Registre.) — In fol. 127 feuillets, papier.

XVIIIe s. — Baronnie de Picquigny. Titres de propriété. 2e volume. — Fol. 1. « Toullay. » — Fol. 33. « Ailly » sur Somme. — Fol. 260 v°. « Drœuil sur Somme. » — Fol. 272. « Montiers. » — Fol. 276. « Breilly. »

E. 117. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1713. — « État des registres aux reliefs, saisines et dessaisines, aveus, dénombrements et déclarations tirez du trésor des archives de Mgr le duc de Chaulnes à Paris, que mondit seigneur a fait porter avec luy à Picquigny le 21 juillet 1713, pour les mettre ez mains du sieur Lambert, son procureur fiscal général de sa baronnie de Picquigny, à la charge par ledit sieur Lambert de renvoyer le tout dans six mois au plus tard, pour estre remis ausdites archives. »

BOUZIER.

E. 118. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 7, papier.

1588-1671. — Constitution d'hypothèque pour sûreté de 25 écus d'or de rente dus à Antoine Bouzier, maïeur de Ham, par Pasquier Destaing, laboureur à Méreaucourt et par Toussaint Cornet, laboureur à Douvieux, paroisse de Monchy-Lagache, ses vendeurs, par-devant Jean Molin, « lieutenant du bailly de Monchy-Lagache, pour noble seigneur Jacques de Lamet, escuyer, seigneur dudit Monchy et fiefz, et encoire plus ancien eschevin et juge, pour l'absence de Pierre du Mont, lieutenant de la marerie de Douvieulx, pour MM. de chappitre de Noyon, seigneurs d'icelle marerie. » 15 octobre 1588. — Acte par lequel Jean Cailleu, greffier de Monchy-Lagache, et sa femme, reconnaissent devoir à Antoine Bouzier, maïeur de Ham, la somme de 242 écus d'or soleil. Ham, 11 mai 1596. Traces de sceau. — Affiche manuscrite portant avis de la vente d'immeubles y désignés, à la requête de Me Antoine Bouzier, maïeur de Ham. 20 juin 1599. — Cession et transport fait par Isaac Descauques, laboureur à Berteaucourt, et sa femme, à Antoine Bouzier, ancien maïeur de Ham, de tout le droit de reliquat de compte, en quoi feu Toussaint Cornet pouvait être redevable envers eux. 7 janvier 1600. — Bail par Antoine Bouzier, maïeur de Ham, de terres y désignées, sises à Monchy et Méreaucourt. 18 novembre 1602. — Bail desdites terres, par le même. 22 juillet 1615. — Bail desdites terres par Antoine Bouzier, ancien maïeur de Ham. 27 juillet 1671, — etc.

E. 149. (Liasse). — 11 pièces, papier.

1596-1670. — Contrat de mariage entre Robert Chocquet, licencié ès lois, procureur du Roi en la ville de Péronne, et Françoise Bouzier, fille d'Antoine Bouzier, maïeur de Ham, et d'Antoinette Trousset. 1er janvier 1596. — « Estat des surcens et rentes de la succession M. le maïeur Bouzier, vivant seigneur d'Estoully, ensemble les arréraiges, quy en sont deubz jusques au jour de son décedz advenu le dernier jour d'aoust mil VIc vingt-trois. » — Acte de partage entre les héritiers d'Antoine Bouzier, sieur d'Etouilly, maïeur de Ham, décédé le 31 août 1623. Ham, 25 octobre 1623. — « Extraict de certain contract de partage receu par de Tascherois et Bottée, notaires royaux en la ville de Han, le XXVe jour d'octobre M VIc vingt et trois, entre noble homme Jacques Barat, conseiller, secrétaire du Roy et de ses finances, et ses cohéritiers en la succession de feu noble homme Anthoine Bouzier, seigneur d'Estouilly. » 28 novembre 1623. — Bail de terres à Trefcon, Tertry et environs. Péronne, 23 février 1624. — Échange entre Jacques Barat, conseiller et secrétaire du Roi et de ses finances, maison et couronne de France, résidant à Paris, Robert Choquet, conseiller du Roi, son procureur à Péronne et maïeur de ladite ville, père et tuteur de ses enfants, et de feu Françoise Bouzier, d'une part, et noble homme Guy

Poullet, seigneur de Moneuteville, lieutenant général pour le Roi au comté de Marle et châtellenie de La Fère, demeurant à Laon, de l'autre, de deux parts sur cinq de la terre et seigneurie de Canlers, contre 193 l. 15 s. de rente. Ham, 7 août 1624 (copie collationnée du 30 janvier 1664). — Acte de partage entre les héritiers de feu Antoine Bouzier, seigneur d'Étouilly et maïeur de Ham. 28 juin 1628 (copie collationnée du 30 janvier 1664). — Vente par Marguerite Bouzier, veuve de noble homme Jacques Barat, demeurant à Paris, rue Quinquempoix, à Jean Vinchon, laboureur à Trefcon, et à Antoine Frizon, même état à Beauvoir. 10 septembre 1630. — « Inventaire des tiltre et pappiers que M. Chocquel, président, lieutenant général de Péronne, a mis ès mains de René Chappuy, écuyer, seigneur de Morton, tant en son nom que comme procureur de dame Margueritte Chappuy, vefve de feu Paul Le Noir, écuyer, sieur de Pasdeloup, mère et tutrice des enfants dudit feu. » 11 décembre 1670. — « État des rentes escheues à Mons. Chocquet. » XVIIe s.

E. 150. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 9, papier.

1599-1649. — Contrat de mariage entre Jacques Barat, secrétaire de la chambre du Roi, trésorier-receveur et payeur des gages et droits des conseillers au Grand Conseil, et Marguerite Bouzier, fille d'Antoine Bouzier, ancien maïeur de Ham et d'Antoinette Trousset. Ham, 31 octobre 1599 (copie collationnée du 3 mars 1625). — Testament de Marguerite Bouzier, disposant, entre autres choses, que, si elle vient à décéder à Paris, son corps soit inhumé dans l'église St-Nicolas (des Champs ?), sa paroisse, à côté de feu M. Barat, son mari. 1er août 1632. — Autre testament de la même. Paris, 6 novembre 1643. — Autre testament de la même. Paris, 12 novembre 1643. — Donation par Marguerite Bouzier, veuve de noble homme Jacques de Barrat, à Jean Chocquel, écuyer, de tous ses biens meubles, acquets, conquets et immeubles, sous réserve d'usufruit durant sa vie. Péronne, 25 mai 1644. — Partage de la communauté de Marguerite Bouzier et de feu Jacques Barat, son mari. 19 juillet 1646. — Testament de Marguerite Bouzier, veuve de Jacques Barat. Péronne, en la maison de Me Antoine Chocquel, doyen de St-Fursy de Péronne. 10 janvier 1649. — « Mémoire à M. Chibert pour le partage d'entre Mlle Barat et les héritiers feu M. Barat, en conséquence de la sentence des resquestes du pallais du 22e novembre mil six cens quarante et ung, et arrest de Nosseigneurs de la cour des 31e mars et 7e septembre 1643. » XVIIe s. — « Lot des héritiers de feu Me Jacques Barat, monte à 49,476 l. », — etc.

E. 151. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1604-1769. — Douvieux. — Bail à surcens par Antoine Bouzier, maïeur de Ham, à Christophe Cornet, cordonnier à Douvieux, paroisse de Monchy-Lagache, d'un héritage sis audit Douvieux. 1er décembre 1604. — Échange entre Élisabeth-Françoise de Liégeois, veuve de Paul-François de Parel Bardouaise de Montault, écuyer, lieutenant de Roi et commandant de la ville et gouvernement d'Avesne en Hainaut, et Me Dominique-Louis-Philippe-Paul-François de Parel Bardouaise de Montault, chanoine de St-Fursy de Péronne, d'une part, et Jean-Antoine Choquel, seigneur de Courcelette, et Marie de Corvisier, son épouse, par procuration, de l'autre, de 67 verges de terre, mesure du Meige, au terroir de Douvieux, contre pareille quantité de terres à Fley. Château de Courcelette, 14 juillet 1769, — etc.

E. 152. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1620-1622. — Flez. — Bail par Antoine Bouzier, maïeur de Ham, de six quartiers de terre labourable sis à Flez, paroisse de Monchy-Lagache. 13 février 1620, — etc.

E. 153. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1582-1765. — Matigny. — Vente par Jean de Callondre, écuyer, sieur de La Follye et de Matigny en partie, à Jean Trousset, marchand à Ham, de terres sises à Matigny. 9 janvier 1582. — Relief pour damoiselle Marie Dorsye, de Péronne. 28 septembre 1674. Relief de terres à Matigny, par procuration, par Marie-Anne de Haussy-Choquel, veuve d'Antoine Choquel, capitaine-enseigne des gardes du corps de Monsieur, et consorts. 13 mars 1728. — Déclaration de deux pièces de terre à Matigny. XVIIIe s. — « Extrait d'un rellief et recongnoissance faict et expédié en la justice de Mathegny, pour MM. les vénérables doyen, chanoines et chappitre de l'esglise cathédralle Nostre-Dame de Noion, seigneurs dudit Mathegny en partye. » 15 juin 1583. — Baux de terres à Matigny. 1617-1776. — Correspondance relative au droit de relief dû au sieur d'Aumale sur des terres à Matigny. 1741-1753. — Mémoire sur les terres de Matigny, par Claude Mauroy. Péronne, 23 avril 1765.

E. 154. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1597-1610. — Monchy-Lagache. — Vente par Jean Cailleux, laboureur à Douvieux, paroisse de Monchy-Lagache, et sa femme, à Antoine Bouzier, maïeur de Ham, de 50 journeux de terre en la paroisse de Monchy. 4 janvier 1597. — Ratification de ladite vente par Christophe et Robert Cornet, laboureurs à Douvieux. 28 juin 1610. — Déclaration desdites terres. XVIIIe s.

E. 155. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin, 12, papier.

1534-1629. — Quivières. — « Ramasage » par Jean de Hervilly, échoppier et marchand à Noyon, pour les terres à lui échues de la succession de son père, au terroir de Quivières. 12 novembre 1534. Traces de sceau. — Vente par Lambert de Hervilly et sa femme à Jean de Hervilly, marchand à Noyon, son frère, de terres sises à Quivières. Falvy, 6 juin 1536. Traces de sceau. — Saisine desdites terres à Jean de Hervilly. Monchy-Lagache, 10 avril 1537. Traces de sceau. — Vente par Nicaise de Hervilly à Jean de Hervilly, marchand à Noyon, son frère, de terres sises à Quivières. 4 avril 1537, après Pâques. Traces de sceau. — Vente par Lambert de Hervilly, laboureur à Quivières, à Jean de Hervilly, mercier à Noyon, son frère, de terres sises à Quivières. 7 mai 1537. Traces de sceau. — Vente par Jacques Blondel, couturier à Quivières, et Gillette de Hervilly, sa femme, à Jean de Hervilly, de terres sises à Quivières. 15 mai 1537. Traces de sceau. — Vente par Jean de Lanchy, laboureur à Athies, et Antoinette de Hervilly, sa femme, à Jean de Hervilly, frère de ladite Antoinette, de terres sises à Quivières. 28 février 1538. Traces de sceau. — Vente par Pierre de Hervilly, laboureur à Croix, à Jean de Hervilly, son frère, de terres sises entre Quivières et Matigny. 8 avril 1539, après Pâques. Traces de sceau. — Saisine par procuration à Jean de Hervilly des terres à lui vendues par Jacques Blondel, couturier à Quivières. 15 juillet 1546. Traces de sceau. — Id. des terres vendues par Jean de Lanchy. 15 juillet 1546. Traces de sceau. — Id. des terres vendues par Pierre de Hervilly. 15 juillet 1546. Traces de sceau. — Vente par Isabeau de Hervilly, veuve de Jacques Detroyes, marchand à Noyon, à Guillaume Bardoulet, marchand à Noyon, et à Jacqueline de Hervilly, sa femme, de terres sises à Quivières et environs. 18 décembre 1581. Traces de sceau. — Vente par Marie Gervais, veuve de Jean Queneu, à Antoine Bouzier, maïeur de Ham, de 15 journeux de terre sis à Quivières et environs. 2 avril 1598. — Saisine des terres de Quivières à Antoine Bouzier. 5 mai 1598. — « Mémoire des actes pour M. le procureur du Roy, en la quallité qu'il procedde pour information et recours de garantie contre Simon Bardoulet, sergeant roial demeurant à Noion », etc. XVIIIe s., — etc.

E. 156. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 13, papier.

1537-1751. — Quivières. — Bail de terres à Quivières et à Matigny. 4 avril 1537. — Baux de terres à Quivières. 1543-1741. — Déclaration de terres sises à Quivières, par Jean-Antoine Choquel, seigneur de Courcelette, bourgeois de Péronne, au chapitre de St-Quentin, comme seigneur dudit Quivières. 16 juillet 1751, — etc.

E. 157. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1593-1771. — Quivières. — Vente par Adrien Legrand, laboureur à Ugny-l'Équipée, à Claude de Brye, vigneron à Falvy, de terres sises entre Quivières et Douilly. 13 février 1593. — Vente par Isaac de Brie, brasseur à Falvy, à Augustin du Fresnoy, meunier à Tertry, d'une maison et jardin à Ham. 4 décembre 1596. — Vente par Augustin Fresnoy, laboureur à Tertry, à Antoine Bouzier, de huit setiers de terre à Quivières. 13 juillet 1598. — Correspondance relative aux terres de Quivières. — Quivières « Extrait d'un arpentage du 6 mars 1765 du terroir de Quivières, par Louis Moroutte, arpenteur au bailliage de St-Quentin, résidant à Saucourt, pour retirer l'excédent de chaque pièce qui peut se trouver au profit du chapitre de St-Quentin. » 5 mai 1765. — « Déclaration des terres appartenant à MM. Choquel et de Courcellettes, de Péronne, scitué sur les terroirs de Quivières de Guisancourt. » XVIIIe s. — Déclaration des terres de Quivières. XVIIIe s., — etc.

BRASCHET.

E. 158. (Liasse.) — 1 plan, papier.

XVIIIe s. — « Carte du bois d'Estinehem, divisé en douze couppes. »

BRIET DE RAINVILLERS.

E. 159. (Liasse. — 2 pièces, papier.

1704-1778. — Testament de Marie-Gabrielle Briet,

épouse de Claude Dure, chevalier, seigneur de Clanleux et autres lieux. 18 juillet 1704. — Cahier d'aveux de la seigneurie de Woincourt. 1777-1778.

DE BRIOIS.

E. 160. (Atlas.) — 13 plans, papier.

1766. — « Plan de la terre et seigneurie de Fouilloy. »

E. 161. (Liasse.) — 1 plan, papier.

1769. — « Plan du marais de Fouilloy et Aubigny. »

E. 162. (Liasse.) — 1 plan, papier.

1766. — « Carte figuratif des pièces qui composent le fief nommé le Bois Midi (terroir de Framerville), dédiée à M. Bryois, premier président du conseil provincial d'Artois, dressé par Pierre Vasseur, arpenteur royal, résident en la ville de Doullens, en 1766. »

BUCHER.

E. 163. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1760-1767. — Quittance par Mme veuve Pingré, de remboursements partiels de 8,000 l. sur une somme de 16,000 l. due par M. et Mme de Bucher.

DE BUSSY-CANAPLES.

E. 164. (Liasse.) — 1 plan, papier.

1753. — « Plan général du village et terroir de Guilmont, fait l'année 1753, par Pierre Boucher, arpenteur royal et juré au baillage de Péronne, demeurant à Hardecourt aux Bois. »

CARDON.

E. 165. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 11, papier.

1603-1678. — Fief de Vadencourt à Vignacourt. — Contre-lettre entre Firmin Cozette, marchand à Doullens, et sa femme, d'une part, et Robert Watel, marchand linger audit Doullens, et sa femme, de l'autre, par laquelle les parties reconnaissent que la donation faite par ledit Robert Watel et sa femme à Philippe Lenain, fils aîné dudit Robert Lenain, du fief de Wadencourt, l'a été sous certaines conditions, et qu'elle n'a été faite pure et simple que pour la faire valider et éviter les droits seigneuriaux. Doullens, 8 mars 1613. — Saisine dudit fief à Philippe Lenain 14 mars 1613. Traces de sceau. — Vente dudit fief par Guillaume Gilles et sa femme à noble homme Jean Cardon, conseiller du Roi, premier président en l'élection de Doullens. Doullens, 19 juin 1666. — Correspondance relative à ladite acquisition. — Saisine dudit fief à Jean Cardon. Picquigny, 18 décembre 1666. — Relief dudit fief à la seigneurie de Picquigny, par procureur, par Marie Guilbert, veuve de Jean Cardon, tutrice de ses enfants. Picquigny, 19 juillet 1678, — etc.

CAUSANS.

E. 166. (Liasse.) — 3 plans, papier.

XVIIIe s. — Plan en trois feuilles de la seigneurie de Glisy.

CAVÉ D'HAUDICOURT.

E. 167. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin, 51, papier.

1627-1761. — Vente par Pierre Lecomte, marchand à Montdidier, à Charles Pierrot, manouvrier à Yeaucourt, de tous ses droits à la succession de feu François Rondel. Montdidier, 28 décembre 1627. — Pièces de procédure relatives à ladite affaire. 1627-1723. — Vente par Carpentier, couvreur d'ardoises à Montdidier, à noble homme François Grandvallet, lieutenant assesseur en la prévôté de Montdidier, d'un jardin et héritage sis au faubourg de la porte de Roye audit Montdidier. Montdidier, 14 avril 1633. — Id., par noble homme Jean Cauvel, sieur de Carouge, procureur du Roi au grenier à sel de Montdidier, à Claude François, marchand en ladite ville. Montdidier, 9 avril 1652. — Id., par Claude François, maître de l'hôtellerie où pend pour enseigne St-Sauveur, à Montdidier, paroisse St-Sépulcre, à Me Alexandre Lempereur, notaire royal audit lieu. Montdidier, 25 août 1666. — « Extrait de l'adjudication par licitation du jardin de deffunt Me Alexandre Lempereur, scitué au faubourg de la porte de Roye de Mondidier. » 18 février 1700. — Vente dudit jardin par Me François Grandvallet, ancien échevin et bourgeois de Montdidier, à Me Claude Cavé, contrôleur au grenier à sel de ladite ville. Montdidier, 14 juin 1700. — Id., par Philippe-François de Belleville, receveur de St-Just, et sa femme, à Me Pierre

Cavé, notaire royal et procureur à Montdidier. St-Just, 25 février 1701. — Id., par Me Jean Bauchy, procureur au bailliage et prévôté et échevin de Montdidier, à Claude Cavé, sieur d'Haudicourt, contrôleur au grenier à sel de ladite ville. Montdidier, 21 novembre 1714. — Pièces de procédure entre Me Claude Cavé, sieur d'Haudicourt et Me Jean Pavin, procureur à Montdidier, relativement audit jardin. 1701-1761, — etc.

Cavillon.

E. 168. Liasse. — 1 pièce, parchemin, 3, papier.

1742-1772. — Vente par Marie-Cécile Ranson, Nicolas Poulain, laboureur, et Jean-Baptiste Voiturier, houpier, demeurants au Candas, à Antoine Talon, marchand mégissier et gantier à Amiens, d'un journel de terre au terroir dudit Candas. Amiens, 31 mars 1742. — Vente de ladite terre par Antoine-François Quentin, marchand mégissier à Amiens, et sa femme, à Jean-François Cavillon, marchand de toiles au Candas. Amiens, 2 avril 1767. — Saisine de ladite terre à Jean-François Cavillon. Candas, 19 février 1772, — etc.

de Clermont-Tonnerre.

E. 169. Liasse. — 5 pièces, papier.

1655-1779. — Bertangles. — Terrier de Villers-Bocage, seigneurie de Bertangles. XVIIIe s. — Constitution de 4 l. 10 s. t. de rente, au capital de 81 l. par Étienne Roussel, cordonnier en vieil à Fignières, au profit de Charles de Clermont, chevalier, comte de Thory, seigneur des Grandes et Petites Caulier, Muide, Bertangle, Rivery, etc. Montdidier, 13 janvier 1655. — Ratification dudit contrat par Antoine Roussel, tonnelier à Fignières, acquéreur des biens immeubles de feu Étienne Roussel. Montdidier, 23 octobre 1706, — etc.

E. 170. Liasse. — 7 plans, papier.

1780-1781. — Bertangles. — Trois plans partiels du terroir de Bertangles. 7 novembre 1780. — Plan en deux cartes du terroir de Bertangles. 21 avril 1781. — Deux plans partiels dudit terroir. XVIIIe s.

Colbert de Sablé.

E. 171. Registre. — In-fo, 76 feuillets, papier.

1791-1792. — « Premier registre pour les dépenses ci-après, savoir : payemens à comptes faits à Mme la marquise de Sablé ; payemens faits pour l'acquit des rentes, censives, appointements, pensions et gages. »

E. 172. Recueil. — In fol. 98 pièces, parchemin, 7, papier.

1524-1603. — Vergies. — Recueil d'aveux et dénombrements originaux reliés ensemble, de la seigneurie de Vergies.

Coupé.

E. 173. (Liasse. — 1 pièce, papier

1783. — Lettre autographe de M. d'Ormesson, conseiller d'État, à M. Coupé, à Péronne, lui marquant qu'il a concouru avec plaisir lorsqu'il l'a pu à l'exécution de son projet pour le dessèchement des marais de la Somme, « mais étant devenu totalement étranger à tout ce qui tient à l'administration des finances, par la démission que le Roi a jugé à propos de me demander de la place de controlleur général, je ne puis plus vous offrir que des vœux stériles pour le succès de vos vues. Leur utilité doit au reste vous inspirer la même confiance dans la justice et les lumières des différens administrateurs successivement honorés du choix du Roi. » Paris, 21 décembre.

Cozette.

Seigneurie de Rubempré.

E. 174. Registre.) — Pet. in-fol. 102 feuillets, papier.

1745. — « Aveu et dénombrement que moy, très haut et très puissant seigneur Mgr Victor-Alexandre, sire marquis de Mailly, chef du nom et armes de la maison de Mailly, seigneur des terres dépendantes de mondit marquisat de Mailly, de Fontaine sur Somme, Remaugie, Onviller, comte de Rubempré, baron de Ranchicourt, brigadier des armées du Roy, demeurant à Paris, baille et présente à très haut et très puissant seigneur Mgr Michel-Ferdinand d'Albert d'Ally, duc de Chaulne, pair de France, vidame et gouverneur d'Amiens,... de ma terre et seigneurie de Rubempré, circonstances et dépendances, tenue et mouvante en plein hommage de mondit seigneur, le duc de Chaulne, à cause de sa terre, seigneurie et châtellenie de Vinacourt », etc.

E. 175. (Registre.) — Pet. in-fol., 167 feuillets, papier.

1744-1747. — Registre aux aveux de la seigneurie de Rubempré.

E. 176. (Registre.) — In-fol., 308 feuillets, papier.

1783-1784. — « Rubempré. Expéditions de tous les aveux et reliefs composants la terre et seigneurie, servis devant Me Briault, notaire et commissaire à terrier, résident audit Rubempré, depuis le 9 avril 1783, jusqu'au (blanc) 1784. »

E. 177. (Registre.) — In-fol., 145 feuillets, papier.

1783-1784. — « Rubempré. Cueilloir tant des censives que du champart, fait d'après les aveux servis à la seigneurie devant Me Briault, notaire à Rubempré, depuis le 9 avril 1783, jusqu'au (blanc) 178[4], par le sieur Sainneville, feudiste à Amiens. »

E. 178. (Liasse.) — 1 plan, papier.

XVIIIe s. — Plan partiel du terroir de Rubempré.

DE CROŸ.

SEIGNEURIE DE WAILLY.

E. 179. (Liasse.) — 18 pièces papier.

1360-1623. — Lettres patentes du roi Jean, qui donnent à Guillaume, seigneur de Hames, et à Enguerrand, son frère, chevaliers, cinq cents livrées de terre de revenu annuel sur sa recette d'Amiens, en récompense de leur château et de toutes leurs terres de Hames qu'ils ont abandonnés au roi d'Angleterre, pour sa rançon. Hesdin, novembre 1360. Latin (copie collationnée du 4 mars 1717). — Lettres patentes du roi Jean, qui donnent à Baudouin de Sangatte, chevalier, le même revenu, en récompense de son château et de ses terres de Sangatte qu'il a abandonnés pour le même motif. Hesdin, novembre 1360. Latin (copie collationnée comme dessus). — Confirmations desdites deux lettres par Charles V, sous forme de vidimus. Au Louvre près Paris, 31 mai 1364. Latin (copies collationnées comme dessus). — Lettres patentes de Charles V qui augmentent de 200 livrées de terre sur la recette d'Amiens, le revenu accordé par son père à Guillaume de Hames et à Enguerrand son frère. Paris, 6 novembre 1368. Latin (vidimus 10 novembre 1368; copie collationnée comme dessus). — Confirmation sous forme de vidimus par Charles VI, de la donation faite par le roi Jean à Guillaume de Hames et à Enguerrand, son frère. Paris, 1380. Latin (copie collationnée comme dessus). — Requête au Roi par Claude de Hames, à la suite du retour à la couronne des villes de Calais et Guines et terres adjacentes, demandant la restitution des terres et châteaux de Hames et de Sangatte qui avaient été jadis abandonnés par ses prédécesseurs pour la rançon du roi Jean. 25 février 1557-58 (copie collationnée comme dessus). — Requête au Roi par le même, sur le même objet, et sentence des députés par le Roi pour faire les baux et départements des maisons et terres de Calais et pays de nouvelles conquêtes, qui renvoient ledit Claude de Hames par-devant le Conseil privé. Calais, 18 mai 1560 (copie collationnée comme dessus). — Requête par le sieur d'Éclebecq au conseil privé, en qualité d'héritier des seigneurs de Hames et de Sangatte, à l'effet d'être continué dans la rente jadis à eux accordée par le roi Jean. 25 octobre 1572 (copie collationnée comme dessus). — Mandements de Charles IX sur ladite affaire. Paris, 29 octobre 1572 et St-Germain, 30 janvier 1574 (copies collationnées comme dessus). — Enquête relative à ladite rente. 9-20 juillet 1574 (copie collationnée comme dessus). — Information par Jean Lecarpentier, seigneur de Vacongne, lieutenant général civil et criminel au bailliage d'Amiens à Montreuil, à la requête d'Antoine de Hallewin, chevalier, seigneur d'Éclebecq, pour savoir et enquérir la vérité et contenu en certaine requête présentée au Roi par ledit seigneur d'Éclebecq, à l'effet d'être remis en possession des terres de Hames et Sangatte. Calais, 14-16 juillet 1571 (copie collationnée du 25 mai 1717). — Arrêt du Conseil sur le même objet. 7 juillet 1575 (copie collationnée comme dessus). — « Extrait fait en la Chambre des comptes du Roy nostre sire, de l'ordonnance de MM. d'icelle, escrite au hault en marge de la requeste cy dessus transcripte des parties », relativement à ladite rente, à la requête y transcrite d'Antoine de Hallewin, seigneur d'Éclebecq, bailli d'Amiens, neveu et héritier de Claude de Hames. 3 février 1578 (copie collationnée comme dessus). — Promesse non datée par Henri (IV ?) au sieur d'Eclebecq, de lui restituer la pleine et entière jouissance de ses châteaux et terres de Hames et Sangatte (copie collationnée comme dessus). — Requête au Conseil par Charles-Maximilien de Hallewin, seigneur de Wailly, à l'effet d'obtenir restitution desdits deux châteaux, 1621 (copie collationnée comme dessus). — Avis des trésoriers de France en Picardie, Boulonnais, Artois et Pays reconquis, favorable à ladite restitution. Amiens,

28 mai 1622 copie collationnée comme dessus). — Arrêt du conseil d'État favorable à ladite restitution « par forme d'engagement, à faculté de rachapt perpétuel. » Fontainebleau, 22 avril 1623; et lettres patentes en conséquence. Fontainebleau, 30 avril 1623 (copie collationnée comme dessus).

E. 180. (Liasse. — 2 pièces parchemin. 15, papier 1 imprimée.)

1377-1644. — Mandement de Charles V, attestant que Baudouin de Hames, écuyer, seigneur de Sangatte, lui a fait hommage de 500 l. de rente sur la recette d'Amiens, qu'il a retenues par succession du feu sire de Sangatte. Paris, 20 janvier 1377/78; et Arrêt de la Chambre des comptes sur le même objet. Paris, 27 janvier 1377/78 (vidimus du 2 janvier (*sic*, février?) 1377/78; copie collationnée du 13 juillet 1666). — Mandement de Charles VI, certifiant que Baudouin, seigneur de Hames et de Sangatte, lui a fait hommage desdites 500 l. de rente. Senlis, 18 février 1380/81; et arrêt de la Chambre des comptes sur le même objet. Paris, 12 mai 1381 (vidimus du 16 mai 1381; copie collationnée comme dessus). — Récépissé par Jean Emry, receveur du bailliage d'Amiens, à Macée, dame de Hingottes et de Bondues, veuve de Baudouin de Hames, prenant le bail de Robert de Hames, fils et héritier dudit feu et d'elle, de 14 l. p., pour droits de relief et de chambellage dûs au Roi, à cause des 500 l. de rente sur le château de Hames et de 500 l. sur celui de Sangatte. 17 décembre 1388; et Sentence du bailli d'Amiens sur le même objet. 23 janvier 1388/89 (vidimus du 25 février 1389/90; copie collationnée comme dessus). — Récépissé de 14 l. p. par le bailli d'Amiens, pour pareil objet, à Guillemette de Mailly, veuve de Robert, seigneur de Hames et de Sangatte, etc., ayant le bail de Robert de Hames, fils et héritier dudit Robert et d'elle. Amiens, 6 décembre 1415 (vidimus du 27 mai 1419; copie collationnée comme dessus). — Relief par Hue de Hames, écuyer, seigneur de Bondues et de Béthencourt, frère et héritier de feu Robert de Hames, desdites 1.000 l. p. de rente, pour les châteaux de Hames et de Sangatte. Amiens, 9 mars 1433 (copie collationnée comme dessus). — Relief de ladite rente, par procureur, par Antoine de Hames, seigneur d'Auduiser, fils aîné et héritier de feu Martin de Hames, écuyer. Amiens, 25 juillet 1504 (copie collationnée comme dessus). — Relief de ladite rente par procureur, par Claude de Hames, chevalier, seigneur dudit lieu, Auduiser, Bondues, Fouilloy et baron de Boucquehault, fils unique et héritier de feu Antoine de Hames, chevalier, seigneur desdits lieux. Amiens, 18 avril 1553, après Pâques (copie collationnée comme dessus). — Relief de ladite rente par Marie de Hames, veuve de Louis de Hallewin, chevalier, seigneur d'Esclebecq, Wailly, Goyencourt, sœur et héritière de feu Claude de Hames, chevalier, seigneur dudit lieu, etc. Amiens, 18 septembre 1565. — Donation de ladite rente par procureur, par Marie de Hames, veuve de Louis de Hallewin, seigneur d'Esclebecq, Wailly, Namps au Val, Vellennes, Goyencourt, douairière desdits lieux, dame de Hames, Sangatte, Bondues, Boucquehault, demeurant à Wailly, à Antoine de Hallewin, chevalier, seigneur d'Esclebecq, Wailly, Namps au Val, Vellennes et Goyencourt, Auduiser, etc., son fils unique et héritier apparent. Amiens, 2 mai 1567 (copie collationnée comme dessus). — Relief de ladite rente par Guichart Lepot, curateur à la succession vacante de feu Antoine de Hallewin, chevalier, sieur d'Esclebecq et autres lieux. Amiens, 24 décembre 1608; et Quittance de 10 l. t., pour droits de relief et chambellage. 24 décembre 1608. Traces de sceau. — Foi et hommage rendus au Roi pour ladite rente par Charles-Maximilien de Hallewin, chevalier, seigneur de Wailly, conseiller aux conseils d'Etat et privé, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi et des gardes du corps du duc d'Anjou. Paris, 9 décembre 1620 (copie collationnée du 13 juillet 1666). — Lettres patentes de Louis XIV, qui restituent à Alexandre de Halluin, seigneur de Wailly, Lœuilly et autres lieux, capitaine des gardes du duc d'Orléans, les terres de Hames et de Sangatte. 28 juin 1643 (copie collationnée du 12 mai 1666). — Lettres patentes de Louis XIV, pour faire mettre Alexandre de Halluin en jouissance desdites terres. Paris, 8 juillet 1644 (copie collationnée du 30 juillet 1644). — Enregistrement desdites lettres patentes par la Chambre des comptes. 20 juillet 1644 (copie collationnée comme dessus). — Id., par le bureau des finances de Picardie, Boulonnois, Artois et Pays reconquis. Amiens, 19 août 1644 (copie collationnée du 12 mars 1648). — « Moyens de Mᵉ Alexandre de Halluin, seigneur d'Wailly, capitaine des gardes du corps de Mgr le duc d'Orléans, demandeur en enthérinement des lettres patentes à luy octroyées par le Roy du 28ᵉ, jour de juin 1643, pour la propriété qu'il a ès terres de Hames et Sangattes seizes près Calais » (impr., 9 p. in-4°).

E. 181. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1559. — Constitution de 25 l. t. de rente par Marie

de Hames, veuve de Louis de Hallewyn, chevalier, seigneur d'Esclebecq, et Antoine de Hallewyn, seigneur d'Esclebecq et de Wailly, au profit de Françoise Herlin veuve de Jean Sacquespée, écuyer, seigneur de Selincourt, pour décharger Jean d'Ippre, écuyer, seigneur de Fluy en partie, de pareille somme de rente au capital de 300 l., envers ledit feu Jean de Sacquespée. Amiens, 19 septembre 1559. Traces de sceau.

E. 182. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1573-1630. — Requête de Georges Mengin, demeurant à Bayon, fermier de la vente et poids dudit Bayon, à M. de Croÿ, superintendant des affaires de Mgr de Hawrech (d'Havré), se plaignant de ce que les officiers de Bayon lui ont fait signifier que des particuliers dudit lieu ont tiercé une usine dépendant de ladite ferme, tachant de l'en expulser, remontrant en outre les pertes qu'il a essuyées, tant à cause de la cherté qui a régné, qu'à cause de la ruine du pont, qui a empêché les grains d'arriver en si grande quantité. 1573. — Mémoire du sieur Champenois, lieutenant général au bailliage de Nancy, au marquis d'Havrech (d'Havré) à Thicourt, relativement au moyen de parvenir au partage de la seigneurie de Bayon avec ses comparsonniers. Il termine en priant le Créateur, « Monseigneur, après avoir plus que très humblement baisé les mains de vostredicte excellence, et de Madame, vous, avec tous accroissements d'eurs et prosperitez, octroyer le comble de voz très illustres désirs. De vostre maison de Nancy, ce vingt-sixiesme en septembre 1588. » — Acte par lequel le duc de Croÿ, « comte de Fontenoy, prince et mareschal héréditaire du saint empire, entendant que Mme la duchesse d'Arschot, marquise de Havré, princesse du saint empire, nostre mère, seroit en intention d'acheter et adjoindre à sa terre, ville et baronnie de Bayon, la part qu'y a le sieur de Bayon, estant présentement en tenue d'estre vendue, à quoy néantmoins elle ne veult passer oultre, que premièrement elle n'ayt asseurance de nous que, comme ladicte terre, ville et baronnie nous appartient par préciput d'aînesse, après le décès de mon seigneur et père et le sien, nous ne débatrons la moytié dudict achapt après leurdict décès, à nostre frère le sieur de Fénestranges, ains luy en laisserons la paisible jouissance, ou luy promettons luy bailler en autre lieu et en pareilles autoritez, autant de rente que portera la moytié dudit acquest, ou l'acheter de luy ce qu'il vaudra », etc. Château d'Havré, 6 juin 1613. — Bail par le sieur Barthélemy, receveur à Bayon pour le marquis d'Havré, à Didier Gérard, meunier au moulin sous Bayon, de l'autre moulin dudit lieu, appelé le Neuf Moulin. 10 décembre 1617. — Acte par lequel, « comme ainsy soit que feuz d'heureuse mémoire Mgr le marquis d'Havré et Mme la marquise son espouse, que Dieu absolve, eussent par leur traité de mariaige affecté à l'hoir masle aisné et à ses successeurs hoirs masles, par préciput, qui naistroient de leur mariaige, la terre et seigneurie de Baion, qu'appartenoit lors à ladicte dame marquise, tellement que de là en avant, rien ne s'en pouvoit distraire au préjudice dudit hoir masle ; ce néantmoins, lesdicts seigneur et dame ont vendus du depuis et transporté à M. le rheingraff Frédéric certains bois tant de haute fustaye que taillis, scitués au finaige de Neufviller, et deppendans de ladicte terre de Baion, comme aussy de changer le villaige de Saffais, membre dudit Baion, contre une partie du villaige de Thimonville, qu'appartenoit à M. de Rosne ; de ce est-il que ce jour d'huy, datte de cestes, les seigneurs duc de Croÿ, marquis d'Havré, prince et mareschal du saint empire chevalier du thoison d'or, etc., et Ernest de Croÿ, aussy prince et mareschal dudict saint empire, seigneur de Fenestranges, etc., frères, se sont accordés sur le restablissement que ledict seigneur duc prétendoit des pièces distraites de ladicte terre de Baion, depuis ledict traité de mariaige » ; le seigneur de Fenétranges cède audit duc de Croÿ tout ce qui peut lui appartenir en la terre de Bayon, en échange de quoi, ledit duc lui cède la moitié de ce qui a été donné en échange à Thimonville par le sieur de Rosne contre Saffais, etc. Château de Fenétrange, 23 novembre 1618. — Lettres patentes d'Henry II, duc de Lorraine, qui autorisent l'établissement à Bayon d'un couvent de religieux du tiers ordre de Saint-François, y appelés par le duc de Croÿ et sollicités par les habitants. Nancy, 28 mai 1623 (copie informe du XVIIe siècle). — « Extraict d'une ordonnance que fit feu Mgr le duc de Croÿ à son chastellain de Bayon, estant à Bruxelles, à la rendition de ses comptes, le XXVIIIe d'octobre 1624, pour la fondation des pères Tiercelins en la ville de Bayon », d'après laquelle, entre autres choses, « Son Excellence accorde le viel corps de logis du chasteau d'Harrocourt scitué audit Bayon, à commencer dès le nouveau corps de logis basty par le feu sieur Jacob d'Harrocourt, lors sieur dudict Bayon, jusques au suivants, joignant la part de M. le prince de Salme. Dedans lequel viel corps de logis et place, ils bastiront leur couvent, cloistre et église, mais avec tel ordre qu'avant commencer, ils en

envoyeront le plan à Son Excellence », pour laquelle fondation ont été accordées, une chapelle à Dommartin sur Vern, les deux chapelles fondées en l'église de Bayon par feu Henry d'Ammans, la chapelle Ste-Anne fondée en l'hôpital de Bayon par feue Anne de Neufchastel, comtesse de Tierstein. Copie de l'acceptation desdits articles par le supérieur desdits religieux. 17 décembre 1626. — Attestation que Demenge Charpentier, maçon à St-Mard, a eu pour réparer le grand pignon de muraille au-dessus du vieux corps de logis du château de Bayon et la muraille sous le jardin, la somme de 8 francs. Bayon, 15 décembre 1625. — Admodiation du moulin de Bayon. 7 février 1626. — « Extraict du compte de l'année 1626 rendu à Mgr le duc d'Havré par Abraham Humbert, chastelain de Baion, des revenuz de ladite année de la terre de Baion », etc. — Confirmation par Marie-Claire de Croÿ de la fondation faite en 1622 par le feu duc de Croÿ, son père, du couvent des Tiercelins de Bayon Bruxelles, 17 janvier 1627. — « Compte que rend Jean Saulnier, mayeur pour les seigneurs de Bayon au lieu de Chamaigne, des censes et rentes que lesdits seigneurs ont tant audit Chamaigne qu'à Bainville-au-Miroir, le présent compte rendu pour l'anée 1626, par-devant l'officier de Mme la duchesse de Crouy. » 22 mars 1627. — « Liste du bois vendu au bois de Chamasson en l'an 1627, provenant de la part de Mgr le duc d'Havré », etc. — Lettre de fr. Vincent de Paris, supérieur de la maison des Tiercelins de Bayon, à la marquise d'Havré, à Bruxelles, au sujet de la chapelle de Dommartin, l'une des quatre réunies à leur couvent, et à laquelle les officiers de M. de Fénétranges ont pourvu après le décès du dernier titulaire. Bayon, 27 novembre 1626. — Monitions de par Charles-Chrétien de Gournay, évêque de Sitie, vicaire général spirituel et temporel de l'évêché de Toul, à la requête de la dame de Croÿ, à « tous et un chacun de ceulx qui, sans avoir esgard à leur salut, ont malicieusement, et contre la volonté de ladicte dame, pris et emporté et présentement détiennent et recellent quelques tiltres ou papiers concernant ladicte dame, ou que sçavent quelque chose de certain larcin faict au logis de ladite dame, au lieu de Baion, à ce que, dedans quinze jours,.... ils aient à rendre et restituer à ladicte dame impétrante les susdicts tiltres et papiers, et révéler ce qu'ils sçavent du larcin susdit », à peine d'excommunication. Toul, 26 janvier 1630. — Bail du moulin de Bayon. 26 avril 1630 (copie informe). — Ordonnance rendue sur requête y transcrite de Nicolas Perrin, sur divers objets, et entre autres, le confirmant dans l'état de prévôt de Bayon qui lui avait été donné par feu Charles-Alexandre de Croÿ, en récompense de ses services. Bruxelles, 26 décembre 1630. — Lettre de fr. Vincent de Paris, supérieur des Tiercelins de Bayon, à la duchesse de Croÿ, la félicitant de son récent mariage, et lui demandant la confirmation de la fondation de leur couvent. Bayon, 1er mai (l'année manque). — « Mémoires pour M. de Berry, sur les affaires des religieux de Bayon. » XVIIe s. — Mémoire concernant l'acquisition du quart de la seigneurie de Bayon », faite par la marquise d'Havré. XVIIe s. — Mémoire relatif à des réparations faites au château de Bayon en 1626, par ordre de la duchesse douairière de Croÿ. XVIIe s., — etc.

E. 183. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1588. — Échange entre Antoine de Hallewin, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, conseiller, chambellan et son bailli d'Amiens, seigneur d'Éclebecq, etc., et Claude Gouffier, son épouse, d'une part, et Philippe, comte d'Egmont, prince de Gavres, Stenhuse, baron de Fiennes, etc., et Marie de Hornes, comtesse d'Egmont, etc., son épouse, de l'autre, de la terre et seigneurie d'Auduiser (?) en Artois, contre celles de Fontaine-sur-Somme, Flavy-le-Martel et Bazentin-le-Grand. Paris, logis du Chariot rouge, rue St-Honoré, paroisse St-Germain-l'Auxerrois, 11 avril.

E. 184. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin.

1590-1597. — Brevet d'Henri IV faisant donation au sieur d'Esclebecq, en récompense de ses services, du prieuré de St-Leu d'Esserent, vacant par le décès du cardinal de Pellevé. St-Quentin, 6 décembre 1590. — Mandement de Henri IV, accordant une pension de 1,200 écus soleil au sieur de Wailly, en raison des services qu'il lui a rendus, et pour « le récompenser des pertes qu'il a souffertes par noz ennemis. » Compiègne, 30 novembre 1592. — Mandement de Henri IV, faisant don audit seigneur de Wailly, pour les mêmes raisons, de la présente année des fruits et revenus du prieuré de St-Leu appartenant au cardinal de Pellevé, « à nous acquis par la rébellion d'iceluy. » Au camp devant La Ferté-Milon. 7 janvier 1594. — Mandement de Henri IV qui donne au seigneur de Wailly, pour la présente année, les deux tiers des fruits et revenus de l'abbaye de St-Jean d'Amiens, « à nous acquis par la rébellion des abbé, relligieux et convent d'icelle. » Camp devant La Ferté-Milon, 10 janvier 1594. — Brevet d'Henri IV

faisant don au sieur d'Esclebecq, bailli d'Amiens, en considération de ses services, de toutes ses dettes mobilières et immobilières envers les habitants d'Amiens qui ont prêté serment au roi d'Espagne. Paris, 14 avril 1597. — Brevet d'Henri IV, faisant don au sieur d'Esclebecq, « en considération des bons services qu'il luy a cy-devant faictz, et pour luy donner moyen de suporter les pertes qu'il a faictes à la prise d'Amyens,.... des fruictz et revenuz des terres, tant en fief qu'en roture, sizes au village de Fresnoy près Roye, apartenans aux héritiers Jehan Josselin, ensemble les redevances à eulx deues de deux ou trois années escheues au jour St-Remy prochain, à cause de 36 journaux de terres qu'ilz ont audcit lieu, iceulz fruictz acquis à Sa Majesté par la rébellion desdicts héritiers demeurans à Arras, tenans le party du roy d'Espaigne. » Au camp devant Amiens, 31 août 1587, — etc.

E. 185. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin, 20, papier. (1 imprimée).

1594-1698. — Procuration générale donnée par Antoine de Halluyn, bailli d'Amiens, seigneur d'Éclebecq, Wailly, etc., à Claude Gouffier, son épouse. Château de Wailly, 26 mars 1594. — Procuration donnée par Antoine de Halluyn, pour prendre 16 l. de rente sur la terre de Fontaine sur Somme. Conty, 5 mai 1598. — Procuration donnée par Antoine de Halluyn, pour recevoir d'Antoine de Silly, gouverneur du duché d'Anjou, seigneur de la Rochepot, la somme de 400 écus soleil, pour le rachat de 33 écus 1/3 de rente. Château de Wailly, 5 septembre 1598. — Pièces de procédure relatives à une rente de 400 l. 1603-1607. — Estimation par Alexandre de Halluin, chevalier, seigneur de Wailly, pour ce nommé par la duchesse de Picquigny, le duc de Chaulnes et Françoise de Neufville, duchesse douairière de Chaulnes, baillistre et tutrice de ses filles mineures, des réserves des bois et droits seigneuriaux réservés par le bail de la terre et seigneurie de Raineval. Amiens, 31 octobre-3 novembre 1655. — Transaction entre Marie-Ferdinande de Croy, comtesse d'Egmont, etc., assistée de Philippe, comte d'Egmont, etc., son époux, d'une part, et Ferdinand-Joseph de Croy, duc d'Havré et de Croy, de l'autre, sur plusieurs objets. 28 mars 1665. — Transaction sur plusieurs objets entre Ferdinand-Joseph de Croy, duc d'Havré et de Croy, chevalier de la toison d'or, d'une part, et Octave-Joseph de Tranzignies, vicomte d'Armuyden, comte de Fléchin, seigneur de Bomy, et tuteur honoraire de François-Procope d'Egmont, marquis de Renty, et le sieur André de Bassecour, écuyer, et tuteur onéraire dudit marquis, d'autre part. Câteau-Cambresis, 19 avril 1686. — Placet au Roi de la duchesse d'Havré et de Croÿ, mère et tutrice du duc d'Havré et de Croÿ, à l'effet d'être payée du receveur du prince de Vaudémont d'une somme de 12,000 florins. XVII[e] s. — Correspondance et pièces de procédure relatives à un procès pour la succession de Geneviève de Lascaris, duchesse de Croÿ. 1669-1676, — etc.

E. 186. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1781-1785. — « Compte présenté à Mgr le comte de Priego, grand d'Espagne de la première classe, par le sieur Dominique Thelu, avocat, et affirmé sincère et véritable au château de Croÿ-Wailly, le 30 (blanc) 1781. » — Travaux faits audit château, notamment « payemens fait à M. Sénéchal, architecte. Les 13 janvier 1781, 23 mars et 19 juin, payé à M. Sénéchal, en trois quittances, à-compte sur le tems qu'il emploie pour la conduite des ouvrages de Mgr le comte, la somme de trois cent-dix-huit livres.... Le 4 juillet 1781, payé à Carpentier, sculpteur, sur quittance, cent-quatre-vingt livres. » — « État des recettes et dépenses faites par le sieur Thélu à Croy-Wailly, pour Mgr le comte de Priego, suivant les pièces justificatives jointes au présent état. » Travaux au château de Wailly, etc. 21 février 1782. — « Compte que rend M[e] D. Thelu, avocat, à Mgr le comte de Priego, de toutes les recettes et dépenses qu'il a fait pour mondit seigneur au château de Croÿ-Wailly, depuis le dernier arrêté de compte en datte du 21 février 1782, jusqu'à ce jour, 15 septembre 1784. » Travaux dudit château, etc. 16 septembre 1784. — « Compte que rend M[e] Dominique Thélu, avocat, à Mgr le comte de Priegot, des recettes et dépense qu'il a faites pour mondit seigneur au château de Croy-Wailly, depuis le dernier arrêté de compte du 16 septembre dernier, jusqu'au 1[er] juillet 1785. » Travaux dudit château, notamment à la chapelle, et entre autres, « de celle de 1,100 l. payé à (blanc), menuisier, pour le prix de l'hôtel (autel), suivant son mémoire quittancé du (blanc) 1785 », etc.

E. 187. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

XVIII[e] s. — Belloy sur Somme. — Projet inachevé de déclaration et dénombrement rendu par Joseph-Anne-Auguste-Maximilien de Croÿ, duc d'Havré et de Croy, prince du saint empire, grand d'Espagne de première classe, etc.

E. 188. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1768. — Le Bosquel. — Bail de la terre du Bosquel. Wailly, 19 septembre.

E. 189. (Registre.) — Gr. in fol. 131 feuillets, papier.

XVIIIe s. — Conty. — Aveu et dénombrement du marquisat de Conty.

E. 190. (Registre.) — In-4°, 6 feuillets, papier.

1726-1736. — Croÿ. — « Registre contenant saisines accordées aux acquéreurs dénommés en icelles, de plusieurs masures, terres et aires séants au terroir dudit Croÿ-Croÿ, dattées depuis 1726 jusqu'à 1736. »

E. 191 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 1, papier.

1623-1781. — Lœuilly. — Saisine pour François Liévain, d'un demi journel de terre sis au terroir de Lœuilly, « proche les veignes de la ville », acquis de Pierre et Henry Joron, demeurant à Lœuilly. Lœuilly, 27 février 1623. Traces de sceau. — « Foy et hommage d'une partie du fief du Petit-Faÿ lès Bonneuil, par Pierre-Marc Cocuel », ancien laboureur. Château de Croÿ-Wailly, « dans la partie mouvante de Conty, comté de Clermont », 30 septembre 1781.

E. 192. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 1, papier.

1488-1626. — Namps-au-Val. — Transaction entre Martin, abbé, et dom Pierre d'Obeviller, religieux de l'abbaye de St-Fuscien, pour ladite abbaye, d'une part, et Jacques Mauchelier, chevalier, seigneur de Wailly, Namps-au-Val et Vellennes, conseiller et maître d'hôtel du Roi, de l'autre, au sujet de deux muids de blé sur la grange de Namps-au-Val. Amiens, 13 juin 1488. Traces de sceau. — Bail de la terre de Namps-au-Val par Charles de Hallewin, chevalier, seigneur de Wailly, Lœuilly, etc. Amiens, 5 janvier 1626.

E. 193. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 9, papier.

1548-1760. — Vellennes. — Bail à ferme par Louis d'Esclebecq du droit de terrage, rentage ou champart de Vellennes. Amiens, 16 juin 1548. — Id., par Claude Gouffier, dame d'Esclebecq. Château de Wailly, 10 avril 1595. — Id. Conty, 25 mars 1596. — Bail à ferme par la même de la tonture de quatre journeux de bois à couper au bois de Vellennes. Château de Wailly, 9 octobre 1608. — Bail à ferme de la terre de Vellennes par Alexandre de Halluin, chevalier, comte de Hames, châtelain de Lœuilly, seigneur de Wailly, Tilloy, Vellennes, etc. Château de Wailly, 23 janvier 1661. — Id., par Marie-Joséphine-Barbe de Halluin, duchesse douairière d'Havré et de Crouy, etc. Château de Wailly, « en la chambre près la grande gallerye mouvante de Clermont », 6 octobre 1714. — Id., par procureur, par Marianne Césarine de Lanty, duchesse d'Havré et de Croy, etc., tutrice de ses enfants et de feu Jean-Baptiste-François-Joseph de Croÿ, son mari. Château de Wailly, « en l'endroit dépendant de Clermont », 8 avril 1732. — Id., par Louis-Ferdinand-Joseph de Croÿ, duc d'Havré et de Croÿ, etc. Château de Wailly. 11 mai 1751. — Id., par le même. Château de Wailly, 30 mai 1760. — « Transaction entre Mgr le duc d'Havré, seigneur de Velennes, et Jean-Baptiste-François-Joseph-Louis Thorel et sa femme, par laquelle l'aveu servi le même jour par ces derniers à la seigneurie de Velennes est consacré dans sa teneur, pour avoir lieu irrévocablement, les autres objets de la transaction son consommé (?) ». Paris, 5 avril 1745.

E. 194. (Liasse.) — 19 pièces, papier. (3 plans).

1584-1776. — Wailly. — Bail à ferme de neuf coupes au bois de Wailly, par Antoine de Hallewin, sieur d'Esglebecq, Wailly, etc., bailli d'Amiens. Amiens, 16 août 1584. — Bail par le même du moulin de Wailly. Château de Wailly, 19 juin 1593. — Id., par Alexandre de Hallewin, chevalier, comte de Hames, Sangatte, etc. Château de Wailly, 27 février 1659. — Id., par procureur, par Louis-Ferdinand-Joseph de Croÿ, duc d'Havré et de Croÿ, etc. Château de Wailly, 24 juillet 1742. — Bail du domaine de Wailly par le duc d'Havré et de Croÿ. 7 avril 1688. — Id., par Louis-Ferdinand-Joseph de Croÿ. Château de Wailly, 10 juillet 1742. — Adjudication par décret, par procureur à Charles-Maximilien de Halluin, des seigneuries de Wailly, Namps-au-Val et fiefs en dépendant, saisies sur Antoine de Halluin, bailly d'Amiens, à la requête de Catherine Dugué, épouse dudit Charles-Maximilien. 18 septembre 1604. — « Plan fait à cause des nouvelles avenues qui communiquent de Croy au bois. » 1772-1774. — « Plan des château, potager et parc du duché de Croy levé géométriquement en septembre 1776. » — Plan du château et des jardins

de Wailly. XVIII s. — Plan partiel du terroir et du bois de Wailly. XXVIIIᵉ s., — etc.

E. 195. (Registre.) — In-fol. 616-190 pages, papier.

XVIIIᵉ s. — Dénombrement, aveu et déclaration rendu par Joseph-Anne-Auguste-Maxilien de Croÿ, duc d'Havré et de Croÿ, etc., des terres et seigneuries de Lœuilly et de Wailly. Inachevé.

E. 196. (Registre.) — In-fol. 219 pages, papier.

1735. — « Inventaire des titres et papiers qui sont au trézor littéral de Vuailly, concernants les terres et seigneuries de Vuailly, Lœuilly, Tilloy, St-Sauflieu, Le Bosquel, Namps-au-Val, Velennes, Croy et Le Biez, fiefs y joints et en dépendans, appartenans à Mgr le duc d'Havré et de Croÿ », par Desvillers. — P. 1. « Vuailly. » — P. 2. « Vuailly tenu de Picquigny. » — P. 8. « Rivière de Vuailly. » — P. 9. « Moulin de Vuailly. » — P. 11. « Dixmes de Vuailly. » — P. 13. « Vuailly tenu de Brocourt ou Liomer. » — P. 16. « Mairie de Vuailly, réunie au domaine, arrier-fief de Conty. » — P. 17. « Fief de Nouveaulieu à Contres en Brassy. » — Fol. 19. « Fief de Moïenbus. » — P. 20. « Fief du Hamel de Tagny. » — P. 21. « Vuailly tenu de Conty. » — P. 24. Fondations pieuses. — P. 27. « Cimetière de Vuailly. » P. 28. « Haye de l'enclos contre Jacques Lefèvre. » — Fol. 29. « Valvigne. » — Fol. 29. « Camp Madame. » — P. 30. « Chapelle castrale transférée de Leuilly à Vuailly. » — P. 33. « Banc en l'église de Vuailly. » — P. 39. « Lœully. » P. 40 vº. « Leully tenu de Picquigny. » — P. 43. « Chapelle castrale... Marché de Leully. » — P. 45. « Fiefs relevants de Lœully. Rivière lez Conty. » — P. 47. « Fief de Dieppe » — P. 48. « Fief des Douchets. » — P. 49. « Fief Floury. » — P. 52. « Fief de la Vuarde. » — P. 53. « Fief du Fey ou Bois Maillet près Bonneuil. » — P. 57. « Fief de deux muids de bled à Frémontier. » — P. 58 vº. « Fief de Frémoutier et Monpertuis.... Fief Laris-Courtilet.... Fief scitué à La Ferrière. » — P. 59. « Fief à Bouguainville. » — P. 63. « Fief du trou Vuarnier, situé au Petit-Cagny et Dury. » — P. 64. Fief Dainneville près Quevauvillier, appartenant à M. de Gomer.... Fief Blin et de Leuvarde scis à Leully, appartenant à M. de Monchy. » — P. 70. « St-Aubin tenu de Leully. » — P. 74 vº. « Moulin au papier. » — P. 76. « Reliefs à Picquigny des terres qui en sont tenues. » — P. 83. « Fiefs Baillon tenu de Nampty et Prouzel. » — P. 87. « Tilloy.... Tilloy tenu de Picquigny. » — P. 90. « Acquisition par Mᵉ Antoine d'Halluin de tout ce qui appartenoit à Tilloy à Jacque Scourion » (1574-1579). — P. 91. « Hamel de Conty tenu de Picquigny.... Fief à Tilloy tenu de Picquigny, consistant en 20 journeux de bois nommé le Bocquet, et en un terrage dit à la Cordelle. » — P. 94. « Fief Mahieu Cauchie, au terroir de Conty, tenu du fief Crignon. » — P. 95. « Vieil Tilloy tenu de Conty. » — P. 96. « Fief Forest et champart de Tilloy et Conty, tenus de Conty. » — P. 99. « Autre fief de 7 journeux de terre au Camp d'Amil tenus de Conty. » — P. 100. « Charges acquittées. St-Lucien de Beauvais. » — P. 101. « Chapitre de la cathédrale d'Amiens, pour les 3 muids de bled sur Tilloy. » — P. 102. « Fiefs relevants de Tilloy. Fief de Fedry-Marconville, scis à Tilloy. » — P. 103. « Fief Paul Lefèvre, scis à Tilloy.... Fief d'Obvillers scis à Luzières, bailliage de Clermont. » — P. 104. « Fief de Villers situé à Beleuze. » — P. 105. « Fief du Cornollier scis au Hamel de Conty, tenu de Tilloy. » — P. 106. « Fief du Haut-Ban, scis à Tilloy. » — P. 107. « Fief de Varenne et anciennement fief Warin tenu en partie de Tilloy. » — P. 108. « Comunes et prez de Tilloy. » — P. 112. « Réunions, acquisitions et échanges de ladite seigneurie de Tilloy. » — P. 113. « Droits de seigneurie. » — P. 114. « Moulin de Tilloy. » — P. 115. « Camp du Quesne et Croix de Conty. » — P. 117. « Poncelet. » — P. 118. « Baux du domaine de Tilloy. » — P. 119. « Droit de portage dû à Conty, à cause des terres de Vuailly, Bosquel, Tilloy et Velennes. » — P. 127. « St-Sauflieu tenu de Vignacourt. » — P. 129. « Champart de St-Sauflieu tenu de Nampty et Belloy. » — P. 132 « Moulin de Richauville. » — P. 133. « Fiefs relevants de St-Sauflieu. Fief du Sauchoy situé à Cléry. » — P. 134. « Fief de Franlieu situé à St-Sauflieu. » — P. 136. « Fief de la Vuardieu, Mouret et Beauté. » — P. 137. « Ban des Breuvages.... Fabrique de St-Sauflieu. » — P. 143. « Le Bosquel, ... Bosquel tenu de Conty. » — P. 148. « Droit de don. » — P. 150. « Fiefs relevants du Bosquel. Moulin de Monsures. » — P. 152. « Frémontier ou fief du Fresnoy, tenu du Bosquel et du Vieu Tilloy. » — P. 154. « Bois des curés d'Amiens, tenus en fief du Bosquel et le Vieu Tilloy. » — P. 155. « Fief du Forestel près Croiraux, tenu du Bosquel. » — P. 156. « Fief des Belloiers.... Fief situé à Conty tenu du Bosquel. » — P. 157. « Fief des chapelains d'Amiens scis au Bosquel. » — P. 158. « Fief du Bosquel... Mairie du Bosquel. » — P. 159. « Chemin du Rossignol. » — P. 167. « Velennes. Fief à Velennes

tenu de Brocourt ou Liomer, en un seul fief avec Vuailly, échangé avec le commandeur de St-Maulvis contre le fief Butelutte. » — P. 168. « Velennes tenu de Picquigny. Fief acquis de Me Adrien de Tiercelin.... Fief Jean-Eustache dit Le Diable. » — P. 170. « Fief de Jacques Destrées nommé le Franc-Courtil. » — P. 171. « Velennes tenu de Frémontier. » — P. 172. « Velennes tenu de Conty. » — P. 173. « Moulin de Lérondel tenu de Conty en partie. » — P. 175. « Fief en l'air mouvant de Velennes, consistant en 3 muids de bled sur la grange de Granvillion appartenant aux religieux de St-Lucien de Beauvais. » — P. 177. « Acquisition par Messire Alexandre d'Halluin, de Charles de Hames, de plusieurs immeubles tenus en rotures de Velennes. » — P. 178. « Camp de Saveuse .... Communes de Velennes. » — P. 179. « Instances contre différents particuliers de Velennes. » — P. 180. « Rivière de Velennes. » — P. 187. « Namps-au-Val.... Namps-au-Val tenu en deux fiefs, l'un de Picquigny, et l'autre de Namps-au-Mont. » — P. 189. « Fief du Rondel ou Namps-au-Val tenu de Fluy. » — P. 190. « Fief Vion scis à Namps-au-Val tenu de Monpertuis lez Fresmontier.... Namps-au-Val ou fief Ertaut tenu de Tagny. » — P. 191. « Fief Vuillemant ou Vuilerval à Namps-au-Val, tenu de Lignières. » — P. 193. « Fief abrégé à Namps-au-Val. » — P. 195. « St-Fuscien-au-Bois, pour les deux muids de bled qu'ils avoient à prendre sur la grange de Namps-au-Val, acquittés. » — P. 197. « Mont de Gauvillé. » — P. 201. « Duché de Croy tenu de la baronnie de Picquigny. » — P. 203. « Érection de Croy en duché, foy et hommage. » (1598). — P. 204. « Fiefs tenus du duché de Croy. Fief de Bischecourt.... Fief d'Abbeville scitué à Cardonnette. » — P. 206. « Hôtel-Dieu d'Amiens, pour le muid qui luy estoit du. » — P. 207. « Décret de Croy. » — P. 208. « Champart de Belloy. » — P. 209. « Ruelle attenant l'église, enfermée dans la court du presbitaire, avec charge d'un obit. » — P. 215. « Le Biez et St-Vast », — etc.

E. 197. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

XVIIIe s. — Fragment d'un inventaire de titres.

Debray.

E. 198. (Registre.) — 136 feuillets, papier.

1787-1791. — « Compte des fermiers de la seigneurie de Flesselles et Blangy, commençant en l'année 1787. »

Delegorgue.

E. 199. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1787-1790. — Bail de la messagerie d'Amiens à Airaines pour 1787 à 1791. — Id. d'Amiens à Albert. — Id., d'Amiens à Arras. — Id., d'Amiens à Ault. — Id., d'Amiens à Beauvais. — Id., d'Amiens à Breteuil. — Id., d'Amiens à Corbie. — Id., d'Amiens à Domart. — Id., d'Amiens à Grandvilliers. — Id., d'Amiens à Moreuil et Montdidier. — Id., d'Amiens à Oisemont et Abbeville. — Id., d'Amiens à Péronne. — Id., d'Amiens à Poix. — Id., d'Amiens à Roye et Noyon. — Id., d'Amiens à St-Pol. — Id., de St-Pol à Frévent, — etc.

Delespine.

E. 200. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1693. — Fragment d'une sentence de la sénéchaussée de Ponthieu, qui condamne les défendeurs à payer à Antoine Delespine, procureur audit siège, une redevance de 168 l. par an, à raison d'une maison et dépendances sise au faubourg des Planches à Abbeville. 15 juillet.

Dequet de Beauval.

E. 201. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

XVIIIe s. — État de pièces concernant le service militaire de la famille Dequet de Beauval, de 1705 à 1780.

Desfriches-Doria.

E. 202. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1765. — Contrat de mariage entre Louis-Honoré Froger, chevalier, ci-devant lieutenant du Roi, commandant au port de Paix, île et port de St-Domingue, fils de feu Michel-Joseph Froger, chevalier, seigneur de Lesguille, capitaine des vaisseaux du Roi, et de Catherine Sarry, d'une part, et Louise Achard Joumard Tison d'Argence, fille de François Achard Joumard Tison, marquis d'Argence, Dirac, Lamouette, Lepui de Neuville et autres lieux, chevalier de St-Louis et de Françoise de la Cropte de St-Abre, de l'autre. Château de Dirac, 13 octobre (copie informe), — etc.

DEVAUX.

E. 203. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1728-1757. — Contrat de mariage entre Jean-Baptiste de Vaux, fils de feu Pierre de Vaux, fermier à Valdemaison, et de Catherine Labbé, d'une part, et Marie-Madeleine-Françoise Ducroquet, fille d'Adrien Ducroquet, fermier à Flesselles, et de Françoise Domont, de l'autre. Amiens, 12 juin 1728 (copie informe). — Inventaire d'une des fermes de Valdemaison, après décès de Jean-Baptiste Devaux et de Marie-Madeleine-Françoise Ducroquet, sa femme. 8 mars 1757.

DEVAUX.

E. 204. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1747-1748. — Vente par Charles-Jean-Louis-Alexandre de Fay, seigneur de la Savatte, Méharicourt et autres lieux, à François Deveaux, conseiller au présidial d'Amiens, de la terre et seigneurie de Guillaucourt. 23 mai 1747, — etc.

DEVENANT.

E. 205. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1778. — « Liquidation et partage de la communauté d'entre M. le comte d'Ivergny (François-Joseph Devenant, chevalier, comte d'Ivergny, Se Croix, marquis de Famechon, gouverneur de la ville d'Uzès, capitaine d'infanterie au régiment du Roi, chevalier de St-Louis), et Mme sa veuve, et de la succession du dernier. » 27 juin.

E. 206. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1792. — Arras. — Bail d'une maison sise rue des Portes-Cochères à Arras. Arras, 5 janvier.

E. 207. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1779-1788. — Le Brulle. — Baux de la ferme et marché du Brulle.

E. 208. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1775-1786. — Coin. — « Raport de l'arpenteur Rousel du mesurage fait par luy en 1775 du marché d'Orrancourt situé au village de Coin. » — Bail de la cense, ferme et marché de Coin. Ivergny, 10 mai 1786.

E. 209. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1780-1789. — Duisant. — Baux de la cense, ferme et marché de Duisant.

E. 210. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 4, papier, (1 plan)

1783-1790. — Famechon (Artois). — Bail de la ferme et marché de Famechon. Ferme de Famechon, 12 novembre 1783. — Adjudication de la coupe des bois de Famechon. 1788-1790. — Plan de St-Ladre, terroir de Famechon.

E. 211. (Registre.) — Pet. in-fol., 122 feuillets, papier.

1788. — Famechon (Artois). — « Terrier de Famechon, renouvellé aux mois de mai et juin 1778. »

E. 212. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 37, papier. (1 plan.)

1752-1791. — Ivregny. — Arrentement du moulin d'Ivregny. Ivregny, 7 juin 1752. — Baux de terre à Ivregny. 10 mai 1786. — Compte et décompte pour le moulin d'Ivregny. St-Pol, 19 novembre 1791. — Ivregny. — Pièces de procédure entre Alexis-Marie-Joseph Devenant, ci-devant seigneur d'Ivregny, d'une part, et Philippe et Noël de Cauchy, de l'autre, au sujet d'arbres abattus dans les rues et flégards d'Ivregny. 1791. — Plan annexé audit procès.

E. 213. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1772. — Rebreuviette. — Bail de terres à Rebreuviette. Ivergny, 25 mai.

E. 214. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 13, papier

1753-1788. — Rosières. — Reconnaissance pour un manoir sis à Rosières, paroisse de Rebreuviette. Rosières, 5 décembre 1753. — Arrentement de 9 journaux de terre à Rosières. Rosières, 7 février 1775. — Baux de terres et manoirs à Rosières. 1779-1788.

E. 215. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1788. — Saternault. — Bail de la cense, terre et marché de Saternault, paroisse de Sautty. 13 juin 1788. — « Renseing du plan et carte figuratif extrait

par Philippe-Albert Roussel, arpenteur soussigné, demeurant en la ville d'Arras, sur celuy fait et dressé par Antoine-Joseph Vermez, arpenteur de la province d'Artois, demeurant aussi en ladite ville, datté du 27 février 1769, des manoirs et terres labourables composant le marchez de la ferme de Saternault, anciennement Château-Renault », etc, XVIIIe s. — « Déclaration du marché de Saternault, tant des manoirs que des terres labourables », etc. XVIIIe s.

DEVILLE.

SEIGNEURIE DE ROSIÈRES.

E. 216. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin, 1, papier.

1567-1663. — Relief par Jean Jouglet, écuyer, à Fursy de Haulteville, sieur de Heucourt, et à Me Jean des Essarts, avocat au baillage d'Amiens, tuteurs et curateurs de Jean de Haulteville, fils mineur et seul héritier de feu Robert de Haulteville, écuyer, sieur de la Boissière, d'un fief de 14 journeux à Rosières. Amiens, 1er mai 1567. — Aveu et dénombrement par Barthélemy de Horgny, laboureur à Lihons, à Daniel de Hordompcourt, chevalier, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, seigneur de Maucourt, Rosières, Morcourt et autres lieux, d'un fief de deux journeux entre Lihons et Rosières. Rosières, 8 mai 1612. — Id., par Louis de Lanchy, demeurant à Péronne, faubourg de Bretagne, d'un fief de 14 journeux au terroir de Lihons. 17 juillet 1629. — Id., par Nicolas Fornier, laboureur à Méharicourt, d'un fief de deux journeux, etc. 9 décembre 1631. — Dénombrement par Claude Ténart, marchand à Lihons, à Henri de Hardoncourt, chevalier, seigneur de Rosières, Mondigny, Gazères (?) et autres lieux, gouverneur de Marsal, mestre de camp d'un régiment d'infanterie, capitaine d'une compagnie de chevau-légers, d'un fief de 14 journeux au terroir de Lihons. 26 octobre 1643, — etc.

E. 217. (Cahier.) — In-4°, 149 feuilles, papier.

1745-1777. — « Cahier aux reliefs commencé le 1er février 1745, finy le 2 janvier 1777, contenant 117 reliefs. »

E. 218. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1777-1778. — Reliefs servis à la seigneurie de Rosières.

E. 219. (Liasse.) — 21 pièces, parchemin, 6, papier.

1477-1624. — Reliefs et dénombrements du fief Sorel à la seigneurie de Rosières.

E. 220. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1654-1787. — Reliefs servis au fief Sorel.

E. 221. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1777-1778. — Reliefs servis au fief Sorel.

E. 222. (Liasse.) — 49 pièces, papier.

1682-1725. — Reliefs et aveux servis au fief de Guines.

E. 223. (Registre.) — In-fol. 24 feuillets, papier.

1731-1744. — « Registre aux saisines pour Rozières. »

DUCASTEL.

E. 224. (Liasse.) — 3 plans, papier.

XVIIIe s. — Plan de la terre de Bavelincourt. — « Plan terrier du domaine de Bavelincourt, aux héritiers de M. du Castel », en deux cartes, la seconde inachevée.

DUCROCQUET DE GUYENCOURT.

E. 225. (Liasse.) — 3 pièces, papier. (2 plans).

1780-1785. — « Plan du terroir de Grattepanche, fait en 1780. » — « Plan du terroir de Grattepanche, fait en 1785. » — « Répertoire du plan de la seigneurie de Grattepanche, fait en 1785. »

DUFRESNE.

E. 226. (Liasse.) — 8 pièces, papier (7 plans).

1766. — « Plan du village de Lamotte en Santerre, appartenant à M. Dufresne, lieutenant général du bailliage d'Amiens, seigneur de Lamotte et autres lieux, fait dans le courant du mois d'avril 1766. » — Plan en six feuilles du terroir de Lamotte en Santerre. — « Renvoy pour le plan du terroir de Lamotte en Santerre, appartenant à M. Dufresne, lieutenant général au bailliage d'Amiens, seigneur de la terre dudit terroir et autres lieux, conseiller

du Roy, fait par Antoine Bocquillon, arpenteur roial demeurant au village de Flesselle », etc.

DUMONT.

E. 227. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1768. — Vente par Jean-Louis Canaple, maître mégissier-parcheminier à Abbeville, à Jean-Charles Dumont, maître chirurgien juré en ladite ville, de trois maisons y situées, rue du Hangard. Abbeville, 19 décembre.

DE DURAS.

E. 228. (Liasse.) — 1 plan, papier.

1774.— « Plan et carte figurative du village et terroir du Boille », par F.-J. Floret, arpenteur de la province d'Artois, à St-Pol. 1er septembre.

E 229. (Registre.) — In-fol., 558 pages, papier.

1772-1773. — « Répertoire du plan et carte figurative du village et terroir du Boille en Picardie, appartenant à Mgr. le duc de Duras, fait et dressé ès années 1772 et 1773. »

DURIEUX DE BEAUREPAIRE.

E. 230. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1709-1757. — Contrat de mariage entre Louis Deblois, marchand à Valenciennes, et Madeleine Durieux, demeurant à St-Quentin. St-Quentin, 12 avril 1709. — Testament de Catherine Choquet. Amiens, 1er août 1719. — Testament de Madeleine Durieux, veuve de Louis Deblois, prenant, entre autres choses, des dispositions pour ses funérailles. 11 octobre 1755-23 septembre 1756. — « Inventaire des meubles, effets, titres et papiers trouvés à la maison mortuaire de feue damoiselle Magdeleine Durieux, veuve du sieur Louis Deblois, vivant ancien consul des marchands de cette ville de Valenciennes », etc. Valenciennes, 24 septembre 1756, — etc.

E. 231. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1712-1731. — Testament de Philippe Belliart, maître saiteur à Amiens. 20 octobre-13 novembre 1712. — Inventaire des biens meubles, marchandises et effets, titres et papiers délaissés par feu Philippe Desforges, conseiller du Roi, contrôleur au partage des sels au grenier à sel d'Amiens, et marchand en ladite ville. 15-30 décembre 1716, — etc.

E. 232. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1713-1772. — Décharge donnée par Louis Petit, conseiller et avocat du Roi au bailliage et présidial d'Amiens, et damoiselle Marie Petit, de 50 livres de rente sur une maison sise à Amiens, rue des Viéseries, faisant le coin de la rue des Verts Aunois. Amiens, 29 décembre 1713. — Pièces de procédure relatives à ladite maison, — etc.

E. 233. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 44, papier.

1731-1732. — Pièces de procédure entre Jean-Baptiste Caille, prêtre, exécuteur du testament et tuteur ad hoc des enfants mineurs de Nicolas d'Outreméputs, marchand-fabricant, et de damoiselle Marie-Marguerite Desforge, d'une part, et les créanciers opposants.

E. 234. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 8, papier.

1760-1780. — Testament de damoiselle Marie-Jeanne Desforges, épouse de François Durieux, négociant et ancien échevin à Amiens. Amiens, 28 février 1760-23 octobre 1764. — Pièces de procédure relatives audit testament, — etc.

E. 235. (Registre.) — In-4°. 334 feuillets, papier.

1756-1782. — « Registre contenant les aveux et déclarations servis à la seigneurie de Gournay, depuis le 7 juillet 1756, jusqu'au 15 mars 1782. »

E. 236. (Liasse.) — 8 plans, papier.

XVIIIe s. — Plan en 9 feuilles du terroir de Saisseval. (La feuille 7 manque.)

DUVAL.

E. 237. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1633. — Lettre de Jeanne Guillot à damoiselle Duval, sa sœur, lui rendant compte de commissions qu'elle a faites pour elle à Paris. Paris, 2 décembre.

D'EGMONT-PIGNATELLI.

E. 238. (Liasse.) — 3 pièces, papier, (2 plans).

1758-1777. — « Carte figuratif du terroir et seigneurie de Maizerolle », par François-Ferdinand Desvaux, arpenteur-géomètre juré de la province d'Artois à Hestrus. 15 novembre 1758. — « Répertoire des articles et continents de la carte de Mézerolle faite le 15 novembre 1758. » — « Plan et carte figuratif du domaine de Mézerolle, appartenant à Mgr. le comte d'Egmont », par François-Ferdinand Desvaux. 8 avril 1777.

D'ELBEUF.

E. 239. (Liasse.) — 2 pièces, papier. (1 plan).

XVIIIe s. — Plan d'Arvillers. — « Répertoire du plan d'Arvillers. »

D'ESPIEZ.

E. 240. (Liasse.) — 4 plans, papier.

XVIIIe s. — « Plan pour servir de renseignement dans la cause entre le curé de Sentelie et le seigneur de Brassy, concernant les limites de ces deux territoires. » — « Herbage appartenant à M. le compte Despieds. » — Deux plans partiels grossièrement tracés à main levée du terroir de Brassy.

FATRAS

E. 241. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 12, papier.

1501-1789. — Vente par Colin Cassesac, demeurant en la paroisse de St-Nicolas du Pont-St-Pierre, aux religieux des Deux-Amants, de 10 s. t. de rente sur Guillaume Durand. 1er juin 1501. Traces de sceau. — Contrat portant obligation d'une somme de 1,000 l. due par Me Étienne Fatras, prêtre, chanoine et procureur-syndic du chapitre de St-Fursy de Péronne, envers Louis-Gervais Dangin, bourgeois de Paris. Paris, 21 juin 1774. — Prospectus manuscrit du cabinet d'agences d'affaires particulières de M. Garnier, à Paris. Janvier 1781. — Projet de mémoire au chapitre de St-Fursy, sur une contestation entre ledit chapitre, l'abbé de Fraischeville et les demoiselles de la Briche, relativement à la maison canoniale de feu M. Levasseur, oncle desdites demoiselles. 10 novembre 1788. — Projet de mémoire audit chapitre, sur une contestation entre lui et MM. de Vaudricourt, de Pluvier et de Fraischeville. 30 janvier 1789. — Projets de mémoires audit chapitre sur diverses affaires. XVIIIe s.— Inventaires informes du mobilier de l'église Saint-Fursy de Péronne. XVIIIe s.

E. 242. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1770-1791. — Correspondance particulière de l'abbé Fatras, chanoine de St-Fursy de Péronne. — Lettres de M. de Beaumont, archevêque de Paris, à M. Fatras, sur différents objets, notamment au sujet de bénéfices pour l'obtention desquels il avait sollicité sa protection. — Lettre de M. Duchesnay à M. Fatras, sur différents objets, le remerciant, entre autres choses, de la part qu'il a prise à la perte qu'il vient de faire, et lui marquant qu'il est sur le point d'être réformé. Versailles, 25 juillet 1776. — Lettre de M. de Beaumont, archevêque de Paris, à M. Fatras, lui demandant des renseignements sur M. de Solignac, chanoine de St-Fursy de Péronne, à qui M. Marie, chapelain du couvent de Conflans aurait jadis prêté 200 l. et un bréviaire romain, et dont il n'a plus eu depuis aucunes nouvelles. Conflans, 17 juin 1779. — Lettre de l'abbé Marie à M. Fatras, le remerciant de ses bons offices dans ladite affaire, et ajoutant : « M. l'archevêque a raison de dire, comme il me le répette souvent en parlant de vous, Monsieur : Avouez donc que je vous ai procuré là une bien bonne connoissance ; à quoi je réponds : Il est vrai, Monseigneur, et je ne puis trop vous en remercier..... Puis j'ose ajouter avec une espèce de familiarité : Vous estimez, Monseigneur, ainsi que moi, M. Fatras, vous m'en faites sans cesse l'éloge ; eh bien, tirons-le donc de son triste Perrone, cet honnête homme-là, et procurons-lui quelque chose de mieux. Ce bon prélat, loing de se choquer de mon propos, m'a fait entendre plus d'une fois que, si vous-même vous aviez quelque occasion de lui marquer quelque objet fixe et qui ne fust pas absolument hors de son pouvoir, il se feroit un plaisir de vous obliger et d'agir en conséquence. » Conflans, 22 septembre 1779. — Lettre de M. d'Hérat à M. Fatras, sur divers objets et notamment : « Je ne vous parle pas de nos désastres ; on dit que le général Elliot a fait recœuillir avec beaucoup d'humanité tout ce qu'il a pu de nos soldats et les a renvoyés au camp de St-Roch. Je m'étois si fort pénétré du succès, gagné par la confiance universelle et si souvent persuadé par les cris de victoire anticipés de nos gazettes, que je résiste presque encore à la nouvelle qui s'est répandue.

On assure toujours que M. d'Estaing va avoir un commandement et qu'il jouit d'une haute faveur. Les papiers publics n'ont pas dit dans le temps que, le jour de la fête de St-Jacques, les Espagnols des vaisseaux commis à la garde de la baye étoient descendus à terre, et que ces indévots d'Anglois avoient profité de leur religieuse.... pour débarquer à Gibraltar deux bâtiments chargés de provisions de tout genre; on prétend que notre dernière mésaventure devant cette place a été aggravée par le désordre qui a régné dans les trouppes et qui, agissant avec précipitation et confusion, ont même tiré les uns sur les autres, se sont choqués, ont fait..... canons, etc. Après la guerre de l'Europe, je ne vous parle point de la guerre du chapitre, elle m'est tout aussi indifférente de loin que de près; nous gagnerions tous beaucoup à la paix, qui nous rendroit la douceur depuis longtemps ignorée parmi nous de la société, de la confiance et de la confraternité. » St-Just en Chaussée, 3 octobre 1782. — Lettre de M. d'Hérat à M. Fatras, lui mandant, entre autres choses : « N'étoit-ce donc pas assés que vous eussiez le fardeau de mes charges, sans éprouver encore des désagrémens accessoires ? Je suis véritablement indigné du mensonge lâche par lequel on veut faire tomber sur vous le tort d'une absence dont on étoit soi-même coupable. *Agnosco rerum dominos, gentemque togatam.* Je vous applaudis bien, au reste, de n'opposer à ces indécentes hostilités que la contenance du mépris et la fermeté inaltérable d'un esprit au-dessus de ces basses manœuvres.» 6 février 1783. — Lettre de M. d'Hérat à M. Fatras, alors à Rouen : « Je vous pille d'une main, Monsieur et très cher confrère, et je vous écris de l'autre. Un régiment suisse qui séjourne ici nous a amené un capitaine de nos camarades, et nous avons été assés suisses pour ne lui rien offrir, mais pas assés pour lui refuser ; car, avec la franchise de son pays, il nous a demandé bonnement à déjeuner et à dîner. Nous avons prié Lemaître de nous aider : ce cher garçon l'a fait, ou doit le faire (car c'est le matin de cette grande journée pour moi que je vous écris), avec la meilleure grâce du monde..... Samedi dernier, figurés-vous, le vénérable concile capitulaire s'attroupant dans la sacristie, tous les initiés, l'air grave et profondément occupés, le syndic les yeux baissés et la main haute, armé d'un papier qui recèle les destinées du chapitre dans l'histoire du Mangot. Tout se tait, l'oracle élève la voix, on attend une victoire à la suite de ce fier et majestueux silence, mais le Dieu parle et annonce intrépidement une défaite. Turenne n'avoit pas dit avec plus de noble courage : J'ai été battu. Enfin, pour ramener les choses à un style plus simple, nous avons perdu l'incident et le coût de l'arrêt.... L'abbé de Bussy est toujours très mal, ou plutôt désespéré. D'ailleurs, rien de nouveau dans notre trou marécageux, car les malhonnêtetés des uns, les sottises des autres, les maladies, les vapeurs, sont les hôtes familiers de notre chère ville. Je n'ai pas encore travaillé autant que je le voudrois et que je le ferai avec votre petit neveu, mais j'en ai vu assés pour vous répondre que cet enfant a réellement beaucoup de finesse et d'intelligence. » 14 mai 1783. — Lettre du chevalier d'Hérat, officier au régiment de Flandre, à M. Fatras, pour lui faire ses adieux au moment de quitter Péronne, et de l'abbé d'Hérat au-même lui marquant, entre autres choses, que « Bouteville est mort : la mort n'a besoin de personne pour frapper juste ; cependant, à Péronne plus qu'ailleurs, on aime à s'en prendre aux médecins; ainsi tout le monde jette la pierre au Godefroi. Ma foi en médecine n'est pas vive, mais l'air a si bien ici le droit de tuer, que je croirois manquer à la justice due au climat si je m'en prenois aux docteurs plutôt qu'à lui. M. l'évêque d'Oleron est mort, M. d'Ausch très mal. Voilà des vacances arrivées et arrivantes. Je voudrois bien qu'on me mit enfin pour quelque chose dans cette riche succession : je ne puis plus tenir ici, ma santé est déplorable ; je crois que je prendrois mon parti de laisser là le bénéfice pour rien, si on ne m'accorde pas une compensation. La vie est au-dessus de tout.... Toute votre maison se porte bien, Marie, Lemaître, et tous deux me chargent de vous assurer de tous les respects de Comtesse, qui est grasse, épaisse, dormeuse, ronde comme une douairière de fermier général : elle remue pudiquement la queue sur le rempart en lorgnant les grands chiens, mais la pudeur surveillante de Lemaître assure sa chasteté d'ailleurs fort compromise, car cette beauté n'a eu je crois encore que 27 enfans. Adieu, mon bon et cher abbé; nous étions faits pour nous aimer ailleurs que sous ce ciel barbouillé d'encre et dans ces fangeuses canardières. » Péronne, 23 mai 1783, — etc.

E. 213. Liasse. — 81 pièces, papier.

1773-1789. — Quittances et mémoires de fournitures diverses pour l'abbé Fatras, chanoine de Saint-Fursy de Péronne.

DE FLÉCHIN.

E. 244. (Cahier.) — In-fol. 39 feuillets, papier.

1681-1686. — Aveux de la vicomté et châtellenie de Maisnières.

DE FOLLEVILLE.

E. 245. (Registre.) — In-fol., 33 feuillets, papier.

1699-1703. — Études de fortification et plans coloriés de places fortes, dont quelques-unes seulement sont nominativement désignées. — Fol. 1. « Ce livre apartient à Monsieurs de Manancourt. Kerguech. Keranech.

Qu'on est à plaindre dans l'empire amoureux
Lorsqu'on est forcé d'esteindre l'ardeur des plus beaux [feux.
L'amour n'a pour moy que des peines,
Et je ne puis m'en dégager.
Amans heureux dans vos chaisnes,
Comment pouvez-vous changer ?
Amans heureux dans vos chaisnes,
Comment pouvez-vous changer ?

Kertanguy a écrit cette chanson en 1700. Kervasy. Ximenes. Dubourg. Jonsac. » — Fol, 1 v° « Liste des capitaines du 2e bataillon du régiment de Picardie estans pour lors en garnison à Valenciennes, 1703, les voiscy selon leurs rangs : M. de Grandmaison, comandant ; M. de Bagnaux, capitaine de grenadiers ; M. du Quénoy, M. de Beaulieu, M. de Majac, M. de Montchoisy, M. de Duparc, M. de Chambray, M. de Boismarsas, M. de Villers, M. de Villé, M. de la Gardette, M. de la Hautemaison. » — Fol. 11. « Philisbourg sur le Rhein, place très forte au delà du Rhein, qui fut bastie par Philipe, évêque de Sphier (Spire) et fortifié par le roy de France. Les Allemand la reprirent et y firent de nouvelle fortification. Elle fut reprise par M. le maréchal de Turenne, et elle fut reprisse après sa mort par les impériaux, qui la gardèrent jusqu'à (mot passé), qu'ayant déclaré la guerre à la France, Mgr. le Dauphin la reprit. Les Français la gardèrent jusqu'à que le roy de France ayant fait [la paix] avec ses ennemis, la leur rendit. » — Fol. 14. « Ravestien (Ravenstein) sur la Meuse, ville sur la Meuse ; appartient aux Hollandois et fut longtemps le téatre de la guerre entre les Espagnols et les Hollandois, et fut prisse et reprise diverse fois. La Meuse lave ses murailles depuis un bout jusqu'à l'autre. » A l'encre rouge : « 1699, décembre 18 jours. » — Fol. 17. Ath, ville forte des Pays-Bas, dans le comté de Haynaut, 25 degrés, 24 minutes de longitude, et 50 degrés, 4 minutes de latitude, située sur la rivière de Tende ou Denre (Dender) » — Fol. 18. « Charleroy, ville forte des Pays-Bas, dans le comté de Namur, sur les frontières du Haynault, situé sur une hauteur près de la Sambre, environ à 5 lieues de Namur, à 6 de Mons. C'étoit dit le Charnoy, que les Espagnols fortifièrent en 1666, et il luy donnèrent le nom de Charleroy, qui est celuy de leurs roy. Les François la prirent en 1667, et elle leur fut cédée par la paix d'Aix-la-Chapelle l'an 1668. Le prince d'Orange, assisté des troupes d'Espagne, crut qu'il s'en pouvoit rendre maître sur la fin de l'an 1672, mais il fut obligé de lever le siège. Il eut encore la mesme destinée au mois d'aoust l'an 1677. Les François l'ont rendue aux Espagnols par la paix de Nimègue, l'an 1678. Les François la reprirent ces dernières guerre isy, et la rendirent encore aux Espagnols par la paix de Risvike, l'an 1698. » A l'encre rouge : « L'an 1700, février 21 jour. » — Fol. 31. « Jean de Folleville épousa Catherine de Rambure. Anthoine de Folleville épousa Jeanne de Bailleul. Aubert de Folleville épousa Jeanne de Warlusel. Guillaume de Folleville épousa Marie de Lapierre. Raoulquint de Folleville épousa Marie de Montchevalier » — Fol. 33. Arbre généalogique de Charles de Folleville.

E. 246. (Cahier.) — In-4°, 16 feuillets, papier.

1712-1715. — Brouillons de lettres du sieur Chebron à M. de Champerreux, sur ses affaires. — Fol. 1. « J'ay veu aussy Madame de St-Cyran,.... elle a tousjours autant de sous locataires comme elle avoit lors de vostre dernier voyage à Paris, et M. son fils n'est point logé avec elle ; ils sont brouillez ensemble, il y a desjà du temps ; cela est venu à l'occasion d'une damoiselle qu'il recherchoit en mariage, et à quoy la mère n'a pas voullu consentir. J'ay veu aussy M. Cadeau au sujet du legs que deffunte Mme du Barail a fait à Mme vostre fille la religieuse. » Paris, 25 mai 1712. — Fol. 1 v° « J'ay veu Mme de St-Cyran, qui se tient toujours ferme à ne pas vouloir augmenter le loyer de vostre maison au pardessus les 50 l. dont elle est convenu ; ..... cependant, je vois qu'elle appréhende fort d'en venir à déménager ; je crois qu'en fesant mettre un écriteau à la porte, cela la fera déterminer à aller jusqu'au 1500. J'en feray faire un et l'y feray mettre. » Paris, 11 juillet 1712. — Fol. 2. « Enfin Mme de St-Cyran a signé la prorogation du bail

de vostre maison pour six années, moyennant 1,500 l. de loyer par an..... Je ne puis vous exprimer, Monsieur, la joye que j'ay que les ennemis n'ayent pu réussir dans l'entreprise qu'ils avoient faite contre la ville de Landrecy ; l'interêt que je prends à ce qui regarde M. du Barail est suffisant pour vous le faire croire. » Paris, 5 août 1712. — Fol. 6 v°. « J'ay esté..... faire vos complimens et ceux de Mlle vostre fille à Mme la princesse Tingris et la remercier de vos parts de la bonté qu'elle a eu de choisir et achepter les estoffes qu'elle vous a envoié. Je luy ay dit que je venois pour luy en rendre l'argent ; elle m'a marqué que cela ne pressoit pas, et enfin elle m'a dit qu'il y en avoit pour 120 l..... Elle m'a demandé si vous et Mlle vostre fille ne viendriez pas à Paris y passer quelque temps, et m'a tesmoigné que cela lui feroit plaisir, ayant beaucoup de considération pour Mlle vostre fille; je luy ay respondu que je n'en sçavois rien. » Paris, 9 juin 1713 — Fol. 14. v°. Lettres sur un projet de contrat de mariage entre Mlle de Champerreux et M. de Diesbach. Paris, 22 janvier-19 février 1715.— Fol. 16. « J'ay reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire le 25 du courrant, par laquelle vous m'apprenez que le mariage de Mlle vostre fille avec M. de Diesbach a esté célébré le 22.... Je ne doute point que Mme vostre fille ne soit heureuse avec luy. Je prie le Seigneur qu'il vous conserve longues années, pour jouir de la satisfaction que cette union peut vous donner. » Paris, 28 février 1715, — etc.

E. 247. (Liasse.)— 43 pièces, papier.

1712-1715. — Lettre de M. de Champerreux à M. Chebron, élu en l'élection de Paris, substitut du procureur général de la chambre, au sujet de ses affaires, et lui marquant en outre que « nous avons aujourd'hui envoié un gros convoi à l'armée pour le siège de Douai, où la tranchée n'est pas encore ouverte. » Valenciennes, 14 août 1712. — Id., se plaignant à lui. entre autres choses, de ce que son dernier compte n'est ni aussi exact ni aussi détaillé qu'il l'a toujours fait, « puisque, quand je viendré à mourir, il faut que l'exactitude de vos compte donne une pleine et entière cognoissance à mes enfants de l'état du bien que je leur laiserai. » Valenciennes, 11 octobre 1712. — Id., au sujet de la négligence de ses locataires à payer leurs loyers, le priant de ne pas laisser ceux-ci s'accumuler, « puisque, si la paix se fait, comme il y a grand apparance, j'aurai plus besoin d'argent qu'à présent, puisque les revenants bons des parties finissant, si le Roy ne nous paie pas mieux qu'il fait, il faudra que je meur de faim ou que je tombe sur vous pour avoir de l'argent. » Valenciennes, 14 novembre 1712.— Id., au sujet d'une somme de 5,000 l. à remettre à M. de Folleville, son gendre, et à sa fille, alors à Paris, « où ils ont débarqué chez Mme de Maucour, et de là, sont allés coucher à l'hôtel de Montmorenci, dans la rue de Tournon, vis-à-vis chés elle..... Asseurés, je vous prie, M. le procureur général de toute mon estime et services très humble, et que je le suplie de me permettre la liberté de le prier d'en dire autant à Mme de Fourqueux, ma chère niepce, à laquelle je ne doute pas que ma fille de Folleville ne se donne l'honneur d'aller rendre ses devoirs, d'autant plus qu'elle est logée dans leur quartier ; mais que, comme elle a un mari, que je ne puis que souheter qu'elle fasse ce à quoy je suis seure que son devoir et son inclination la porte ; je souhete fort aussi qu'elle aille à Melun, mais je crains bien que leur séjour à Paris ne soit pas long et que le chemin de Paris à Melun ne le soit trop, vous avouant cepandant, que je serois au désespoire à cause de ma pauvre religieuse, si elle revenoit en Picardie sans la voir. Mandés-moi, je vous prie, les dispositions où vous les trouverés, et gardés-vous bien de leur rien dire de ce que je vous mande..... J'attend de l'uile et des bougies de M. de Beaufort, qui sont d'une charté effroiable, que je tascherai de paier icy, pour vous en décharger, à la charge que vous aurés soin de ne pas oublier de donner à ma pauvre religieuse 50 l. pour ses estraines. » Valenciennes, 30 novembre 1712. — Id., le remerciant, entre autres choses, de ses souhaits de bonne année, et ajoutant : « Vous ne me dite pas un mot de ma pauvre religieuse, qui a esté charmée de voir sa sœure et son beau-frère. » Valenciennes, 9 janvier 1713. — Id. « Il va y avoir par la paix bien du changement pour moi, puisque j'ai une compagnie franche qui sera entièrement réformée, et que je perdré beaucoup de ce qui me revenoit pour ma part des prises que nos partisans faisoient à la guerre, qui se montoient à beaucoup, ce qui m'oblige à vous recommander le soin de mes petites affaires, vous avouant que, la paix faite, si mes apointements ne sont pas mieus paiés que pendant la guerre, je serai aussi mal dans mes affaires que j'y ay esté bien pendant la guerre; mais en revanche, je serai beaucoup plus en repos, vous avouant qu'il y a peu d'homme à mon aage qui peut résister à un détail aussi gros et aussi fatigant qu'à celui dans lequel je suis depuis neuf ou dix ans, qui m'a beaucoup changé et vieilli. Ma fille et moy vous remercions de vostre souvenir pour elle ;

sa sœur est partie à la fin de la semaine de Pasque avec M. de Folleville qui l'est venu requérir; grâce au Seigneur, elle est arrivée heureusement, malgré sa grossesse et tous les voyage qu'elle a faict, mais en arrivant chés elle, a souffert de grande douleur. » Valenciennes, 2 mai 1713. — Id , le priant d'aller payer à princesse de Tingri, un habit que cette dernière s'est chargée de commander à Paris pour sa fille. « Cet habit vient peut-être de chez M. Calpin, à qui vous en avés déjà paié un.... Mme la princesse de Tingri loge à l'hôtel de Luxembourg, proche la porte St-Honorré, laquelle, grâce au Seigneur, n'est pas fort éloignée de chez nous, cela me console de la peine que je vous prie de prendre. Nous avons, grâce au Seigneur, publié icy la paix, dont nous ne ferons les feux de joy que d'aujourd'hui en huict jour, parce qu'il faut ce temps là pour les faire..... Ma fille de Folleville est accouchée heureusement d'un garçon, que je crain qui ne soit mort, de la manière qu'on m'en parle. Si cela [est], c'est les voiage d'hiver qui en sont cause, mais ayant esté baptisé, pourveu que la mer se porte bien, c'est le principal. » Valenciennes, 4 juin 1713. — Id., le remerciant d'être allé payer de sa part la princesse de Tingri. « Je croi que vous l'avez trouvée aussi gratieuse et honeste qu'elle l'est naturellement, honnorant ma fille de mil bontés, estant sûr mesme qu'elle souheteroit que j'alla à Paris pour la voir, mais comme du jour d'hier on m'a réformé une compagnie franche que j'avois, et par les actes d'hostilité cessés par la publication de la paix, je perd bien deus mil escus par an, et que,si on ne paie pas nos apointemens plus régulièrement qu'on n'a faict depuis la guerre, je suis quasi réduit à rien, je ne vois pas que cela me mette en estat de faire le voiage de Paris. » Valenciennes, 14 juin 1713. — Id., lui faisant savoir, entre autres choses, qu'il est véritablement fâché de la nouvelle que M. Cadeau « m'a mandé ce matin du mariage de Mme de Montgiron, à qui il faut que la teste ait tourné, pour faire une folie pareil à son aage et ayant des enfants; je m'estonne comment son frère le correcteur et l'abbé ne m'en ont encore rien mandé. Si vous voiés mon neveu le correcteur, mandés-lui, je vous prie, le chagrin que me cause la nouvel d'une folie pareil, et surtout d'avoir faict une avantage pareil à un homme à qui elle donne par son contrat une part égal sur son bien à celle d'un enfant. Je ne puis vous en parler davantage; quand vous en sçaurés le détail, vous me ferés plaisir de me le mander. Si vous sçavés quelque bon expédient seure et permis pour éviter la perte sur l'argent ou décès, vous me ferés plaisir de me le mander. » Valenciennes, 20 juin 1713. — Id. « Je vous remercie, Monsieur, de la peine que vous vous este donnée d'aller chés Mme la princesse de Tingri pour l'habit qu'elle a faict l'honneur à ma fille de lui acheter, et de lui en avoir rendu l'argent; lequel est très beau et est déjà tout gasté, par un surcroit d'honesté de l'Électeur à un soupé où ma fille ayant l'honneur d'estre auprès de lui avec d'autres dames qui se plaignoient de n'avoir point d'hommes pour les servir, l'Électeur en riant leur dit : Eh bien, Mesdames, il faut donc que je vous serve, et prit ce qu'il y avoit de meilleur sur la table pour leur jetter sur leur asiette; mais comme il en jetta en abondance, une partie tomba sur leurs asiette, et l'autre sur leurs habits, qui en furent touts gastés, dont celui de ma fille eut sa bonne part, de quoy il se faut consoler. Je vous prie, Monsieur, d'avoir la bonté de faire remettre à l'agent ou corespondant des dame de la Visitation de Melun à Paris, cinquante livre de pension pour ma cher religieuse, qui doivent, je croi, estre remis à Mme sa supérieur, pour qu'elle aye la bonté de les lui distribuer quand elle les lui demandera ou qu'elle en aura besoin..... J'ay appris que les gages de M. vostre procureur général ont esté augmentées par la bonté du Roy de 4,000 l., dont je vous suplie de lui vouloir faire mon compliment, et l'asseurer de la parfaite joye que j'en ay, quoyque j'aye prié Mme de Fourqueux, à qui j'en ay témoigné ma joye, de vouloir lui en faire mon compliment. » Valenciennes, 10 août 1713. — Id., le remerciant des compliments qu'il a fait de sa part au procureur général sur sa pension de 4,000 l. « Je voudrois de tout mon cœur qu'en qualité de son substitu, vous en puissiés obtenir une à proportion. Comme il me semble que le bruit a couru qu'il devoit estre prévost des marchants, je vous prie de me mander si cela s'est effectué à la mi-aoust, afin que je lui en fasse mon compliment. » Il le remercie d'une commission qu'il a faite de sa part chez son neveu le correcteur; « faite moi, je vous prie, le plaisir de me mander comment vous l'avés trouvé logé et meublé, et si il y a quelque apparence d'aisance, de laquelle je me trouve très déchu par la paix, puisque je perd bien deus mil escu par an,.... ainsi vous jugés bien que le Roy ne nous paiant non plus nos apointement qu'il faisoit pendant la guerre, me voilà avec neuf ou dix mil livres de moins, ce qui m'obligera à retomber sur vous, pour avoir de quoi vivre icy, ce qui change absolument la situation où j'estois, et m'oblige à vous prier de ne poinct laiser autant que vous pourés les locataires de mes maison en arière, en leur repré-

sentant l'état misérable où je suis tombé..... J'arrive avant-hier de Manancour, où j'avois esté avec ma fille, pour voir sa pauvre sœur, qui a esté à la mort, et qui n'y avoit qu'un jour ou deus qui estoit levée, lorsque nous y arrivasmes. J'y ai laisé sa sœur entre les mains du médecin qui a guéri l'aisné, qui a jugé que la cadette, qui ne mange point quasi depuis un an, pouroit tomber dangereusement malade, si on ne la tiroit pas de l'état où elle se trouve, et comme il prétend lui rendre l'appétit et la santé en 19 jour ou trois semaine, c'est ce qui m'a faict prendre le parti de la laiser à Manancort, qui est une très belle terre, aussi bien planté qu'il et aussi située, et qui rendroit bien le double qu'elle faict, si le maître à qui elle est entendoit un peu mieux ses affaires et avoit sa bascour remplie d'autant de bestiaux qui lui en faudroit; il m'a fait espérer qu'il le feroit, mais j'en doute. » Valenciennes, 3 septembre 1713. — Id. « Ce qui presse le plus, à présent, c'est de prendre avec patience le coup qu'on vient de porter aux rentes de l'hôtel-de-ville, au sujet duquel vous me ferés plaisir, à vostre commodité, de me faire un petit estat de mes rentes. Je comte en gros que j'en vois pour 68,000 l., desquels j'en ay donné 20 à ma fille de Folleville. Ainsi c'est 48,000 l. d'ancienne qui me reste, auquelles, en ajoutant les deus années qui sont deues, ce sera 52,800 l. qui me resteront, et qui raporteront fort peu de choses.... Ainsi, Monsieur, vous voiés que, sans avoir faict de folie, me voilà ruiné, sur quoy j'attanderai de vos nouvelles avec le plus de tranquilité que je pourai. » Valenciennes, 22 décembre 1713. — Id., lui marquant, entre autres choses, que « si vous avés le temps de pouvoir voir Mme de Manancour, je vous en serois d'autant plus obligé que vous pouvés, comme de vous, lui parler de la pensée où est M. son fils de retirer la terre de Bouchavène, qui a esté adjugé à M. le marquis de Sailli pour cent trente-huict mil ou cent soixante et douse mil livre, sans qu'il me paroise qu'il ait aucun fond pour cela, ce qui me paroist en ce cas estre une affaire à le ruïner entièrement, citant pour raison qu'il ne peut s'agrandir de ce costé là, et que cette terre n'est qu'à une lieue de la sienne, ce qui me paroist une raison mesme pour n'y pas songer, ni pour lui ni pour ses ses enfants, puisque, si jamais il revenoit une guerre, ses deux terres dans la situation si voisine, seroient ruinées en mesme temps. » Valenciennes, 19 mars 1714. — Id., le priant, entre autres choses, « de me mander si vous avés envoié les estrenne ordinaire à ma fille la religieuse, qui sont, je croi, de 50 l., au sujet desquelles elle m'a desja écri avec autant d'empressement que si elle en avoit un besoin pressent et quelle n'eut pas touché les cent escus que sa grande mère, Mme du Barail, lui a laché. Voilà ce que c'est que les enfants et les religieuses. » Valenciennes, 9 mars 1714. — Lettre de sœur Anne-Beatrix de Champerreux, religieuse de la Visitation, à M. Chebron, le priant de lui envoyer 100 fr. et de lui faire acheter « un petit pin de sucre de trois ou quatre livres, deux livres d'amande seiche et un bouteille d'eaux de fleure d'orange double. Je vous demande mille pardons, Monsieur, de la liberté que je prend, mais nostre commissionnaire achette si mal et si chèrement, qu'il n'y a plus moien de s'adresser à elle. » Melun, 3 août 1714. — Lettre de M. de Champerreux au même, lui envoyant la recette d'un remède contre les fluxions sur les yeux. « Deus once d'eau rose, une once..... de plantin, deus cuillerée de vin blanc petite, une once de tulie (?) préparée, qu'on met dans un linge au bout d'un baton de serment qu'on met dans le goulot de la boutelle, laquelle on approche du feu, et quand le tout est assés chault pour s'en servir, on tire le baton de serment hors de la bouteille, on laise degousté dans les yeux le plus chaut qu'on desgoute qui tombe de ce linge où est la tulie (?) qu'on remet dans la boutell qu'on chaufe comme auparavant, toutes les fois qu'on en veut mettre dans ses yeux. » Valenciennes, 14 novembre 1714. — Id., commençant par ces mots : « Il faut, si vous plaist, lire bas et me garder le secret..... C'est le projet d'un contrat de mariage qui regarde ma fille avec M. le chevalier de Diesbach, homme de qualité et d'aussi bonne maison qu'il y en ait en France, lieutenant-colonel du régiment de Fifer (Pfiffer) Suiss; comme je vous ay déja mandé que dans vostre rue, il y a plusieurs officiers suisses de logées, si vous estiés longtemps sans apprendre des nouvelle du gentilhomme en question, je vous serois obligé, en ce cas, de tascher d'apprendre où il loge ; mais comme je vais lui faire sçavoir et à gens de sa famille que je vous ay envoié ce projet et qu'ils se donne la peine d'aller chés vous, mais comme à Paris on ne se trouve guerre, je croi que le plus seur seroit que vous fisiez demander chés MM. les Suisse vos voisins, où loge MM. de Diesbach, de Souri ou d'Affri, qui sont les frères du chevalier de Diesbach, ou du moins l'un des trois. Si vous este en estat d'aller chés M. Cadeau, mon meilleur ami, je vous prirai de lui faire voir ledit projet, afin qu'il vous dise ce qu'il en pense et ce que vous dirés à la famille de M. de Diesbach, et si il faut consulter quelqu'habil avocat, vous le férés conjointement avec eus, et vous conviendrez des mesures qu'il y aura à

prendre pour la signature de ce contract, qui se passera icy.... L'on m'a dit que le notaire le plus habile de Paris loge dans la rue Neuve St-Eustache, qui s'appelle, je croi, M. Thevenost, qui est advocat et notaire. » Valenciennes, 5 janvier 1715. — Id., l'entretenant du projet de mariage de sa fille avec M. de Diesbach. « Je sai bien que M. Cadeau n'a pas de goust pour cette affaire, non plus que M. de Folleville, mais enfin je comte pour qu'un homme d'une aussi illustre maison, dont l'aisné vient d'estre faict comte de l'empire, ayt 20 mil escu de bien et une compagnie et demi suisse de trois cents homme, dont le beau-frère, M. d'Affri vient d'avoir le régiment de Greder Suisse, que M. de Suri auroit peut-estre eu, ayant mieux aimé le procurer à son beau-frère,..... qu'un homme de qualité et règlé, qui a amassé 20 mil escu garçon, et qui a près de 20 mil livre de rent de son bien et de sa compagnie, poura non seulement vivre, mais encore, si il veut, faire fortune, c'est-à-dire avoir un régiment. » Valenciennes, 14 janvier 1715. — Id., l'informant que le mariage de sa fille a eu lieu « le vendredi 22 de ce mois à 4 heure du matin..... Ainsi, Monsieur, l'affaire ayant changé de face, le marié et la mariée sont asés heureux pour estre charmés l'un de l'autre, aussi bien que tous les gens de la ville. » Valenciennes, 25 février 1715, — etc.

E. 248. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1713-1715. — Quittance de 150 l. par sœur Madeleine-Angélique de Luynes, supérieure des religieuses de la Visitation de Melun, pour la pension de sœur Anne-Béatrix de Champerreux, religieuse au même monastère. 14 juillet 1713. — Id. 15 juillet 1714. — Quittance par le sieur Jounin, chapelain de la chapelle St-Pierre et St-Paul à St-Gervais de Paris de 13 l. pour quatre années échues d'une rente due à ladite chapelle, à cause d'une maison sise quai des Ormes. 17 février 1714. — « Mémoire de ce que les maisons de M. de Champerreux payent chaque quartier pour le dixième. » XVIIIe s., — etc.

E. 249. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1747-1778. — « Compte que rend le sieur Jacques Talon, bourgeois de Paris, à M. le marquis de Folleville, seigneur de Manencourt, Beaumartin, St-Martin, la Motte lès Allaines et autres lieux, de la recette qu'il a faite de ses revenus à Paris », etc. 22 juin 1747. — « Compte des recettes et dépenses faittes pour M. le marquis de Folleville, depuis le 1er juillet 1776, jusqu'au 1er juillet 1777, par les sieur et dame Develly. » 24 août 1778.

E. 250. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1725-1785. — Quittances et mémoires divers. — Quittance par Aleaume de Favelle, de 112 l., moitié de ses honoraires dans le procès du partage de la succession de Lameth. Paris, 22 avril 1734. — Id., par Ximenes de Tourouvre de 2,500 l. sur ce que le marquis de Folleville lui doit de la vente de la terre d'Allaine. 22 janvier 1735. — Id., par Philippe Chardon « maître ouvrier en marbre et du sieur Rouez, maître et marchand marbrier à Barbançon », de 110 l. pour le prix d'une cheminée de marbre fournie au marquis de Folleville, pour le cabinet de la marquise, et pour un mortier de marbre. Château de Manancourt, 1er mai 1742. — Lettre du P. Bécourt, de l'abbaye de St-Remy de Reims, au marquis de Folleville en son château de Manancourt, au sujet de vins qu'il a fournis, à ce dernier. Reims, 4 mai 1743. — Mémoire de ce qu'il est dû par le marquis de Folleville à la succession de M. Delatour, procureur à Péronne. Péronne, 8 février 1746. — « Estat des frais deubs à Thomas par M. le marquis de Folleville, dans le procès qu'il a eu contre les relligieux du Mont-St-Quentin, au sujet de la reconstruction du chœur d'Allaines. » 28 octobre-30 mai 1748. — « Mémoire de ce quy revient au procureur des dépens adjugés à M. le marquis de Folleville par arrest du Parlement du 30 may 1768 contre les religieux du Mont-St-Quentin. » 5 novembre 1748. — Mémoire de 508 l. pour un habit complet, veste et culotte fourni au marquis de Folleville par Froment. Paris, 12 mai 1750-1er juin 1751. — Lettre de dom Vaast Clause souscellérier de l'abbaye de St-Remy de Reims, au marquis de Folleville, relativement à du vin acheté par celui-ci à ladite abbaye, et le priant de donner au père dépositaire de l'abbaye « le montant de la dernière voiture, qui est de 880 l..... parce qu'il faut que je fasse faire un pressoir tout à neuf, notre ancien étant totalement tombé en pouriture ou de vétusté, ce qui me coûtera plus de mil écus, non compris les autres réparations que nous faisons à notre église depuis près de deux ans et même dans notre maison, qui monteront à plus de cent mil franc..... Vous avez bien fait, Monsieur, de prendre sur la fin de mai une bonne voiture de vins, car la vendange prochaine [qui] avoit les plus belles espérances, dans les commencemens, ne nous promet

pas encore grand chose, parce que les pluies ont été par trop abondantes et que nos vignes ont beaucoup coulé en conséquence. » St-Remy, 17 août 1756. — « État des honoraires des différentes affaires dont j'ay été chargé par M. le marquis de Folleville, depuis et compris 1742, jusqu'aujourd'huy », par M. François, avocat à Péronne. Manancourt, 22 juin 1758. — « Mémoire des ouvrage fet par moi, Dupriez, maistre chaudronnier de Péronne, servant à la batri de cuisine de M. le marquis de Folleville, pour son château de Manancour. » Manancourt, 8 juin 1762, — etc.

E. 251. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 61, papier.

1777-1789. — Constitutions de rentes à diverses personnes par Antoine-Charles-Gabriel marquis de Folleville, seigneur de Manancourt, Beaumartin, St-Martin, Bouchavesne, Nurlu, Lamothe lès Allaines, Équencourt et autres lieux, capitaine au régiment de Bourbon cavalerie.

E. 252. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1742-1785. — Quittances de rentes payées par les marquis de Folleville à diverses personnes.

E. 253. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1724-1738. — « Plusieurs saisies féodales et censuelles, depuis et compris le 28 juin 1724, jusques et compris le 23 juin 1738. »

E. 254. (Liasse.) — 2 pièces, papier, (1 plan).

1750. — Allaines et Bouchavesnes. — Bon pour 120 l. par le marquis de Folleville, pour le paiement de deux meules pour son moulin de Bouchavesnes, et quittance de ladite somme. 20 septembre 1750-3 novembre 1751. — Plan avec répertoire d'un canton sur les terroirs d'Allaines et de Bouchavesnes. XVIIIe s.

E. 255. (Liasse.) — 1 plan, papier.

XVIIIe s. — Fins. — « Plans tirée à vû de partie du village de Fins, baillage de Péronne, province de Picardie. »

E. 256. (Liasse.) — 3 plans, papier.

1749. — Hardecourt-au-Bois. — « Plan figuré du village et terroir d'Hardecourt-au-Bois, fait en l'année 1749. » — « Plan d'une partie de la terre et seigneurie d'Hardecourt-au-Bois, mouvant en partie du Roy, à cause de son château de Péronne, et en partie de M. le marquis de Folleville, à cause de sa terre et seigneurie de Manancourt, duquel plan partie a été arpentée régulièrement, et partie faite à vue, pour servir d'instruction en l'instance entre ledit seigneur marquis de Folleville et le sieur de Sarton, acquéreur de ladite terre », etc. XVIIIe s. — Plan des bois de la Voye de Bray ou bois Brullé, des Fossés ou des Saulx et des Caufours. XVIIIe s.

E. 257. (Liasse.) — 12 plans, papier.

XVIIIe s. — Liéramont et Nurlu. — Plans partiels de terrains sis sur les terroirs de Liéramont et de Nurlu.

E. 258. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1745-1780. — Maisons à Paris. — Quittances de loyers d'une maison sise à Paris, rue du Puits; Mme de St-Ciran, principale locataire. 1745-1747. — « Mémoire de l'ouvrage de serrurie faitte ou fourny par Sauvage, maître serrurié, pour M. de Folleville, par les ordres de M. de Velly. » 6 août-21 novembre 1779. — « Le Ventilateur ou vuidange des fosses. Mémoire du toisé de la fosse vuidée le 1er juillet 1779 d'une maison appartenante à M. (blanc), située rue de la Savonnerie, occupée par M. Poirier, limonadier. » Paris, 19 janvier 1780. — « Mémoire des ouvrages de menuiserie fait et fourny pour M. le Marquis de Faugeville (Folleville) et Mesdemoiselles ses sœurs, dans une maison scise rue du Puy, occupée par M. Perron », etc. Paris, 10 juin 1780. — « Mémoire d'ouvrage de couverture fait en plusieurs maison apartenante à M. le marquis de Folleville, dans le courand des années 1778 et 1779, par Bellon, entrepreneur de couverture et plomberie, demeurant rue du Mouton, proche l'Hôtel-de-Ville. » 7 juillet 1780. — « Mémoire des ouvrages de maçonneries faits en plusieurs maisons size à Paris, appartenante à M. le marquis de Folleville, lesdits ouvrages faits sous les ordres de M. Vely, par Delécluze, maître maçon demeurant à Paris. » Paris, 24 juillet 1780. — Quittances de vingtièmes. 1778-1780.

E. 259. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 7, papier.

1691-1759. — Maison à Péronne. — Vente par Me Mathurin Bachelot, curé de Bussu, procureur de haut et puissant seigneur Pierre de Faudoas, chevalier, comte de Cerillac et autres lieux, fils aîné et

principal héritier de défunte Marguerite de Piedeffert et d'aussi défunt Jean de Faudoas, chevalier, seigneur comte de Cerillac, à noble homme Antoine Frassier, conseiller du Roi, lieutenant particulier assesseur criminel au gouvernement et prévôté de Péronne, d'une maison sise à Péronne, rue de la Poissonnerie. Péronne, 17 juillet 1694. — Vente de ladite maison par Me Antoine Frazier, conseiller du Roi, assesseur civil et criminel au bailliage de Péronne, Me Charles Frazier, conseiller du Roi, assesseur civil et criminel au même bailliage, Georges-Paul Maillart, conseiller du Roi au même bailliage et Charlotte Frazier, son épouse, à Charles-Gabriel, marquis de Folleville. Péronne, 20 janvier 1722, — etc.

DE FORCEVILLE.

E. 260. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1755. — Pièce informe concernant la liquidation des affaires d'Antoine de Forceville, marchand épicier à Amiens.

FROIDURE.

E. 261. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1781. — Contrat de mariage de Jean Froidure, meunier au moulin Clapet à Domart en Ponthieu, avec Marie-Madeleine-Hélène Acloque. St-Léger-l'Épinoy, 10 décembre.

FUZELLIER.

E. 262. (Registre.) — In-fol., 33 feuillets, papier.

1723-1725. — « Registre d'aveux de la seigneurie d'Aillel. »

GAFFÉ.

E. 263. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin, 7, papier.

1595-1738. — « Sentence de la sénéchaussée d'Abbeville qui ordonne que Jean Gaffé, propriétaire du moulin de Babos, aura quatre boulangers banniers. » 23 octobre 1595 (copie collationnée du 2 mai 1726). — Arrêt du conseil d'État confirmatif de ladite sentence. Marly, 14 février 1730. — Requête au Conseil par Michel Gaffé, écuyer, sieur de la Prévôté, lieutenant de la maréchaussée de Picardie au département d'Abbeville, et Jean Gaffé, ancien commissaire de la même maréchaussée, propriétaires du moulin de Babos, relativement à une contestation entre eux et le nommé Wast, maître boulanger à Abbeville. 26 février 1735. — Arrêt du conseil d'État qui déboute le nommé Wast de sa réclamation. Versailles, 17 mai 1735, — etc.

GALAND.

E. 264. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1746. — Bail à surcens par Marie-Françoise Duval à François Galand, marchand huilier à Airaines, d'un journal de pré sis aux prairies dudit lieu. Amiens, 20 juin.

DE GAND.

E. 265. (Liasse.) — 28 pièces, papier (1 plan).

1726-1785. — Bail par Louis-Enguerrand-François Hannocq de Quiry, vicomte des Grand et Petit Rouy, du domaine et seigneurie du Petit Rouy. Maison seigneuriale du Petit Rouy, 15 novembre 1726. — Id. Maison seigneuriale du Petit Rouy, 19 avril 1742. — Déclaration par Louis-Enguerrand Hénocque de Query, vicomte des Grand et Petit Rouy, seigneur de Danisy, des biens qu'il possède dans la paroisse du Petit Rouy, en exécution de la déclaration du Roi du 17 novembre 1733. — Bail par Jean-Guillaume, comte de Gand et du saint empire Romain, marquis d'Hem, vicomte de Forest, baron de Sailly, et Gabriel des Fossés, chevalier de St-Louis, pensionnaire du Roi, ancien capitaine d'infanterie, seigneur d'Anisy et autres lieux, au sieur Robert Bourdon, laboureur au Petit Rouy, de tout le domaine de la terre et seigneurie dudit Petit Rouy. Nesle, 13 août 1752. — « Déclaration des terres appartenantes à M. Cabour à Rouy, arpentées en 1750, par Alexis Coquerel, selon l'indication des fermiers. » — « Régie de Plantigny. Vente des droits d'échange. Généralité de Soissons, département de Clermont, bureau de Nesle, paroisse du Grand Rouy et Petit Rouy. Extrait des déclaration du Roi et arrêts du Conseil qui concernent ladite vente. » 11 novembre 1765. — Lettre de M. Hanquet, desservant de la paroisse St-Nicolas, faubourg de Nesle, à l'abbé Desfossez, seigneur de Potte et autres lieux, et chanoine de St-Fursy de Péronne, à l'effet d'obtenir modération des droits excessifs exigés par le notaire chargé des affaires qui concernent la terre de Rouy, pour quatre journaux et demi de terre possédés par sa cure sur le terroir dudit Rouy,

se recommandant de ce que, « en 1738, vous m'avez honoré de la couronne de laurier et du premier prix de ma classe que j'ai touché de vos mains », et « dans la persuasion où je suis que vous avez tout pouvoir de la part de Mme la marquise d'Heme, au sujet de sa vicomté de Rouy. » Nesle, 14 juillet 1769. — Lettre de fr. Jacquart, chanoine régulier de Prémontré, à l'abbé Defossé, au sujet d'empiètements faits par le sieur Frossard, de Voyenne, sur le terrain de la marquise d'Hem. Prémontré, 19 juillet 1775. — Id., du P. Dubois au même, sur le même objet. Prémontré, 20 juillet 1775. — « Mémoire de bois achettés par nous, Pierre Maurel, charpentier à Nelle, et Jacques Warlocquet du Petit Rouie, au sieur Paiarre, marchand de bois au Frétoy, pour faire et construire une roux au moulin du Petit Rouie, appartenante à Mme la marquise d'Hem, au prix de 5 l. 10 s. la solive. » Nesle, 11 janvier 1782. — Procès-verbal de bornage et arpentage d'une pièce de terre appartenant à Me Guenescourt, notaire royal à Nesle. 9 octobre 1784. — Notice sur le fief du Petit Rouy. XVIIe s. — « État du bois livré à Mme d'Hem par M. Payart. » XVIIIe s. — « Extrait de titres concernans la propriété des terres du Petit Rouy à M. Cabour », de 1625 à 1728. XVIIIe s. — Notice sur les mesures de Rouy et de Voyenne. XVIIIe s. — Plan partiel du Petit Rouy. XVIIIe s., — etc.

DE GAUDE DE MARTAINNEVILLE.

E. 266. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 5, papier.

1611-1758. — Aveu et dénombrement par Jean Bonnard demeurant à Francqueville, à haute et puissante dame Marguerite d'Adanfort, dame de Riencourt, et autres lieux. 15 février 1611. — Relief de la moitié de la terre de Francqueville, par Marguerite de Croze, veuve de Jean de Gaude, chevalier, seigneur de Martaineville, St-Remy-en-l'Eau, Haudencourt, Francqueville et autres lieux, comme tutrice de ses enfants. Domart en Ponthieu, 21 juin 1664. — Relief par Jean-François de Gaude, chevalier, seigneur de Martaineville et autres lieux, des terres, seigneuries et fiefs de Houdencourt et Francqueville. Domart, 7 juillet 1677. — Id., par Jean-François de Gaude, chevalier, seigneur de Martaineville, Franqueville, Houdencourt, forêt de Goyaval en partie, Harondel et autres lieux. Domart, 15 novembre 1708. — Relief par procureur par Charles-Antoine de Gaude, chevalier, et par Marguerite et Louise de Gaude, à la sénéchaussée de Domart. Domart, 9 juillet 1709. — Relief par Antoine-Éléonor-Jean-François de Gaude de la vicomté de Domart et d'un fief faisant partie de la seigneurie de Rouvroy. Domart, 12 juin 1739. — Relief par procureur par Marie-Anne Matoutier, dame de Bouteville et veuve d'Antoine-Éléonor-Jean-François de Gaude, de Haudencourt, Francqueville, de la vicomté de Domart et du fief de Rouvroy. Domart, 19 janvier 1758.

DE GONNELIEU.

E. 267. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1614-1624. — « Contract de constitution de 150 l. de rente créé par Messire Jean de Gonnelieu et dame Magdeleine de Bourbon, son espouze, au proffit de MM. les trésorier et chanoines de la Se-Chapelle du pallais royal à Paris. » Paris, 10 février 1614 ; et « transport fait de ladicte rente par lesdicts trésorier et chanoines à M. Me Charles de la Grange. » 26 septembre 1618, etc. (copie collationnée du 31 mai et jours suivants 1679). — « Transaction passée entre Me Jean de Gonnelieu, ses frères et sœur, pour raison de la succession de Me Éléonor de Gonnelieu. » Château de Pernant, 22 avril 1620 (copie collationnée desdits jours). — « Transaction faite entre Me Jean de Gonnelieu, le curé et marguilliers de l'église paroissiale de St-Victor d'Autreiche, pour raison du legs faict à ladicte église par le testament de feu Léonor de Gonnelieu. » Pernant, 26 février 1622 (copie collationnée desdits jours). — « Eschange fait entre M. Me Pierre Brulard et Me Antoine de Sermoise, de la rente de 150 l. deue par Me Jean de Gonnelieu, et transporté par ledit sieur Bruslard audit sieur de Sermoise. » 30 mars 1624 (copie collationnée desdits jours).

DE GONTAUT-BIRON.

MARQUISAT DE BOVES.

E. 268. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 18, papier.

1381-1766. — « C'est le dénombrement du fief de la terre de Boves, qui est à noble et puissant prince M. le duc de Lorraine et marchis, et lequel fief il tient en foy et hommage de noble et puissant seigneur Mgr. de Coussy, à cause de son chastel et chastellenie de Coussy. » 3 juin 1381 (copie collationnée du 30 avril 1607). — « Extraict d'un cayer en parchemin en grand volume, que l'on dit estre le cayer aux coustumes par-

ticulieres de la chastellenie, terre et seigneurie de Boves, derrogans aux coustumes générales du bailliage d'Amiens. » Coutume de Boves. 16 septembre 1507 (copie collationnée du 5 mai 1517). — Information par Nicolas Roche, enquêteur, commissaire et examinateur pour le Roi au bailliage et siège présidial d'Amiens et autres juridictions royales dudit ressort, « pour savoir et enquérir la vérité du contenu en la requête de M. le lieutenant général audit bailliage, présentée le 17e jour de septembre an 1611, par Benigne Bernard, conseiller et maistre d'hostel ordinaire du Roy, baron de Boves seigneur des Mesnuz et des châtellenies de Caix et Harbonnière, pour raison de la coustume locallé et particulière de ladite baronnie de Boves. » 19 juin 1612 (copie collationnée du 8 juillet 1727). — Sentence du bailliage d'Amiens, qui ordonne le dépôt au greffe dudit bailliage d'une copie de la coutume locale de Boves trouvée au coffre et trésor littéral dudit Boves, attendu que l'original de ladite coutume, rédigé en 1507, aurait en 1595 été tiré des archives du bailliage pour en prendre copie, « et ledict original et coppie, avecq autres tiltres et pappiers, et entre autres les lettres de provision de l'estat et office de procureur du Roy audict bailliage dont estoit pourveu Me Pierre de Fameschon, auroient esté par luy (Claude de Brie, commis greffier audit bailliage), mis dans ung pepitre fermant à clef qu'il avoit en l'estude dudict greffe, lequel auroit audict temps esté prins et robbé en ladicte estude, et par ce moien, ledict original et coppie seroient demeurez perdus. » Amiens, 23 mai 1620. — Requête de Bénigne Bernard, conseiller maître d'hôtel ordinaire du Roi, seigneur baron de Boves, au bailliage d'Amiens, relativement à la coutume dudit Boves (copie collationnée du 28 juillet 1727). — Sentence du bailliage d'Amiens qui ordonne le dépôt au greffe du bailliage de la copie de la coutume de Boves trouvée aux archives dudit lieu, en échange d'une copie qui en sera délivrée par le greffier. 23 mai 1620 (copie collationnée du 28 juillet 1727). — Lettre du sieur Renouard, d'Aumâtre, relativement à un marais entre Cagny et les vignes de Boves, prétendu par le seigneur de Cagny. Amiens, 18 mai 1723, — etc.

E. 269. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1656. — Bois Bonnaire. — Bail du Bois Bonnaire. Amiens, 12 mai.

E. 270. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 18 papier.

1218-1693. — Boves. — Charte d'Enguerrand, seigneur de Boves, par laquelle « hominibus meis de Bova, pro forisfactis et excessibus que erga ipsos presumpseram, dedi et concessi et hac presenti carta mea confirmavi totam herbam vivarii mei et maresci a primo molindino Indusi usque ad molendinum de Paneri, sicut rivus se habet, ita quod unusquisque hominum meorum de Bova suam poterit habere naviculam et ad usum suum herbas sufficientes secare.... Preterea sciendum est quod predicti homines poterant facere duos pontes ad duos introitus maresci, unum apud *le Roulle*, et alium apud Sanctum Gencianum, et sciendum est quod nullus ad easdem herbas secandas potest habere falcem magnam cum duabus manibus, sed parvam falciculam cum una manu, excepto illo qui ad usus equorum domini de Bova herbas inveniet,.... et sciendum est quod herbas ad ligandum et ad domos tegendum omnibus hominibus de Bova communico..... Determinatum est autem quod quatuor viri prudentes, per communem assensum totius ville eligentur, qui venumdabunt arundinetum et juncos asininos, et ipsi denarios illius venditionis in calceia reficienda, vel in alios usus ville utiliores debent imponere. » Avril 1218/19 (copie collationnée du 15 octobre 1679). — Vidimus et confirmation par Robert, chevalier, de Boves, de deux chartes y transcrites octroyées aux habitants de Boves par son père Enguerrand, la première, datée de novembre 1209, par laquelle ledit Enguerrand fait savoir « quod cum homines mei de Bova tenerentur de consuetudine longinqua culcitras suas pro voluntate nostra nobis exibere ad usum, pia motus pietate, memor etiam extremi judicii, pro animabus bone memorie R. patris mei et V. matris mee, necnon et aliorum antecessorum meorum, consuetudinem illam culcitrarum eisdem hominibus meis de Bova ad plenum remisi et imperpetuum ab ista exactione quittos clamavi » ; la seconde, d'avril 1218/19, n'est autre que la précédente. Mars 1246/47 (copie collationnée du 15 octobre 1679). — Accord entre Hue, chevalier, sire de Rumigny et de Boves et ses hommes de ladite ville de Boves, au sujet du tourbage dans le marais de Boves, par lequel ledit Hue donne aux habitants « tout l'erbage ke je ai ou liu ke on dist le Marès que on dit desous Canterainne, entre la rivière et les champs, tout contreval, dusque à men vivier, et dusque à la première saulx dou viveret devant dit, qui est bonne, et l'erbage tout de le moitié de men viveret, tenant au devant dit marès deseure et s'esten dusque à une bonne ki est assise sur les vignes de ce viveret et dusque à une austre bonne qui est assise aus eaus entre le Formanoir et St-Ladre, et tout cil herbage ke

je leur ai donnei en restor s'estendent entre les bonnes devant dites et le rivière et les cans, tot contremont dusque à Canterainne, sauves les aires et les chensiers ki estoient livré au jor que cis dons et cette chartre furent faicte, par teil condition que li devant dit mi homme de le ville de Boves poront meneir et fère meneir paistre vaches, viaus, beufs, chevaux et poulains et non austres bestes jusque à la sauls dou viveret, et nient au grand viveret.... et puuent aleir leur vache sor les vergnes desous le pont et deseure en deux verges de le deseure et desous ès quarante verges, et doient avoir encore les marès con dist au Pont as Vaches, entre le preit qui fut Matieu de Bove et le rivière dusque as bonnes dou preit Vuibert l'abbé, et puent li devant dit mi homme faire un pont parmi ma rivière, là où verront endroit le pastis commun de la ville de Boves con apelle le preit Chavatte, en telle manière que sil pont soit de telle hauteur ke le navire et les neis puisse passeir desous suffisamment. Et est asavoir que je et mi oirs poons et devons torbeir et faire torbeir et faire tous nos porfis en torbe, en iaues, en poissons, par tous les lieux devant dits, fors que ou preit Chavatte, ki est commun à la ville de Bove, et fors que au preit au Pont as Vaque et sauve les vergnes devant dites, ke je n'i puisse torbeir. » Mai 1267 (copie du XVIIe s.). — Charte de Raoul, duc de Lorraine, portant que « les habitans de nostre ville de Bove nous ont humblement suppliet que jasoi ce que uns marès communs appartenans ausdis habitans, situé auprès Bove, nommé le Pré Chavate, soit si empirés et alés au nient, que auls habitant sont empérill d'avoir perdu le pourfit de leurdit pasturage, se de nous n'avoyent grâce dudit marès tourber, pour yceli abaissier et remettre ad son estat », accordant l'objet de ladite requête. Boves, 30 août 1342. — « Transaction faite entre Mme Anne Courtin, baronne de Bove, et les habitans, par laquelle elle leur a remis et veddé la faculté réservée par les seigneurs de Bove de tirer et faire tourber au grand marais de Bove, moyennant XI s. p. de cens, suivant le tiltre du mois may 1267. » Amiens, 25 novembre 1628. — Lettre de M. Devalliers, relativement aux droits d'usage des marais de Boves. Amiens, 26 avril 1693, — etc.

E. 271. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin, 13 papier.

1534-1657. — Boves. — Bail à ferme de 18 journaux de terre à Boves. Amiens, 6 mai 1534. Traces de sceau. — Bail du terrage, rentage et champart de Boves, à Nicole Fenet, laboureur et lieutenant de la châtellenie et baronnie de Boves. Amiens, 14 avril 1554/55, avant Pâques. Traces de sceau. — Bail du champart perçu sur la paroisse de St-Nicolas de Boves. Amiens, 29 juillet 1606. — Bail du champart de Boves. 7 décembre 1607. — Bail de 63 journaux de terre en quatre pièces au lieu dit les Varennes, entre Boves et Sains. Amiens, 30 novembre 1606. — Bail de la cense de Boves. Amiens, 15 novembre 1606. — Id. Amiens, 26 octobre 1618. — Id. Amiens, 22 mai 1657. — Lettres patentes et pièces de procédure relatives aux marais de Boves. 1642, — etc.

E. 272. (Liasse.) — 13 pièces, papier (1 imprimée).

1676-1680. — Boves. — « Extrait de l'estat de recouvrement des sommes que le Roy en son Conseil a ordonné estre payées en conséquence de la déclaration du 6 novembre dernier et arrêt du Conseil du 27e du même mois, par les possesseurs, détempteurs et jouissans de quelque nature et conditions qu'ils soient, des biens communaux », etc., pour le marquis de Boves. Paris, 28 juin 1678. — Requête à M. de Breteuil, intendant de Picardie, par Michel du Castel, avocat en la cour, fondé de procuration de dame Elisabeth-Françoise de Gruin, dame de Boves, veuve de messire Charles de Moÿ, chevalier, marquis de Riberpré, seigneur de Boves et autres lieux, à l'effet d'être reçu opposant au commandement à lui fait de payer une taxe de 1.200 l. pour 30 arpents de terre prétendus usurpés par ledit Charles de Moÿ sur les habitants de Boves. 11 octobre 1678. — « Réponce de Desenart faite le 10 décembre 1678 à un placet présenté le 1er dudit mois par Mme la marquise de Riberpré », sur le même objet. — « Arrest du conseil d'Estat qui ordonne que tous les triages et partages des biens appartenans aux communautez, pour quelque cause et sous quelque prétexte que ce soit, depuis l'année 1600, seront sujets aux taxes du huitième denier. » St-Germain, 17 décembre 1678 (impr. 3 p. in-fol.). — Arrêt du Conseil qui décharge la dame de Boves de ladite taxe. Versailles, 19 octobre 1680 (copie collationnée). — Consultations et pièces de procédure sur la même affaire, — etc.

E. 273. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1607-1656. — Cambos. — « Adjudication des terres du Grand et Petit Cambos. » 1606. — Bail de 12 journaux de terre au Grand Cambos. Amiens, 18 octobre 1607. — Bail du Petit Cambos. Amiens, 18 octobre

1607. — Bail de 36 journaux de terre du Grand Cambos. 30 mars 1656.

E. 274. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 5, papier.

1576-1656. — Cayeux en Santerre. — Bail de 11 à 12 journaux de terre à Cayeux. Amiens, 12 octobre 1576. Traces de sceau. — Id. Amiens, 5 février 1585. — Id. Amiens, 18 mars 1588. Traces de sceau. — Id. Boves, 5 février 1601. — Id. Amiens, 31 octobre 1607. — Id. Amiens, 29 avril 1656, — etc.

E. 275. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin, 93, papier.

1625-1767. — Cottenchy. — Mémoire et consultation sur ce que, « le dimanche, dix-nœufiesme jour de janvier 1625, Guillaume Tarlé, laboureur demeurant au village de Cottenchy, subject et demourant en maison et tenement tenu et mouvant de M. le baron de Boves, faisant en ladicte maison les festes des fianssailles de sa fille avecq Louys Flameng, frère du forestier dudict Boves, ung nommé Martin du Bus, demeurant audict Cottenchy, apparemment mal content desdictes fianssailles, se seroit assisté de trois ou quatre autres jeunes hommes dudit lieu de Cottenchy, et s'estant présenté à la porte de la maison dudit Tarlé, pour y entrer garnis de bastons, la femme d'icelluy Tarlé ayant recongneu qu'ils avoient quelque mauvaise volonté, se seroit opposée à eux et les auroit pryé de se retirer, dont ayant faict refus, et s'estant ledict du Bus efforcé d'entrer contre le gré de ladicte femme, il auroit rompu le clicquet de la porte, poussé ladicte porte et donné ung coup de poing à ladicte femme, luy rompu une dent, faict choir ladicte femme par terre toutte descoiffée, et estant ledict du Bus entré ainsy de force et de furye dans ladicte maison, auroyt rencontré ledict Flameng, fiancé, qu'il auroit injurié de parolles salles et deshonnestes, pris par le collet de la chemise qu'il auroit deschiré et luy donné quelques coups de poings ; et sur ce que les sieurs de Monstrellet et du Croisel, quy estoient audict festin, auroient contrainct ledict du Bus et ses compaignons de se retirer, estans sortiz de ladicte maison, n'auroyent délaissé de demeurer aux environs d'icelle, ce quy fust cause qu'un nommé Florens Pédot, l'un des gardes de ladicte forest de Boves, quy avoit aussy esté mandé audict festin, se présenta à la porte, pour prier, comme il fist, ledict du Bus et ses compaignons de s'en aller ; mais au lieu de ce faire, il auroyt esté attacqué par ledict du Bus et ses compaignons, bastu et exceddé de coups de baston et de cousteaux, en telle sorte qu'ilz l'auroient délaissez pour mort ; ce que voyant, lesdictz sieurs de Monstrellet et du Croisel esmeuz de telle insolence, et encores de ce que l'un desdictz compaignons avoit au mesme instant jecté ung baston dans la court d'icelle maison, quy seroit tombé sur la teste dudict sieur Monstrellet, seroyent sortys, rué et couru sur lesdictz du Bus et ses compaignons, aulcuns desquelz furent frappez de quelques coups de plat d'espée par ung nommé Lapoincte, serviteur dudict sieur de Monstrellet, entre autres ledict du Bus, lequel estant passé dans quelque jardinaige, il fust suivy par ledict Lapoincte qu'il luy donna quelques coups de tranchant sur la teste, dont icelluy du Bus auroit esté blessé, sans néantmoins que, pour raison desdictes blessures, il ayt eu besoing de tenir le lict. Cependant ledict Pédot, dangereusement blessé en plusieurs endroictz, auroit faict informer, de la permission du bailly dudict Boves, ou son lieutenant, et obtenu décret de prise de corps, tant allencontre dudict du Bus que des quatre autres ses compaignons, lesquelz auroyent traicté et accordé pour leur regard, moyennant certaine somme. Et quand audict du Bus, qui a son père quy est commis au greffe de Cottenchy, pour ce quy est de la tenue du chappitre d'Amyens, il se seroit pourveu pardevant Mons. le lieutenant criminel au bailliage d'Amyens, faict informer de sa part, et obtenu décret de prise de corps contre lesdictz sieurs de Monstrelet, du Croisel et Lapoincte, et encores contre François Pinchemelle, fils de feu Guillain Pinchemelle, substitut du procureur pour office audict Bove, Marcel de Bize demeurant audict Cottenchy et Nicolas Tellyer, subjectz de mondict seigneur de Bove ; en vertu duquel décret, ledict du Bus se seroit contenté de s'adresser allencontre desdictz Pinchemelle et de Bize, quoyqu'ils n'ayent rien faict dont on se puisse plaindre d'eux, nottament ledict Pinchemelle, et les auroit ledict du Bus faict prendre et amener ignominieusement et scandalleusement avec les menottes, liez ensemble, prisonniers ès prisons de la Consiergerye, combien que ledict du Bus ne fust aultrement indisposé, allant et venant en ceste ville et à la charrue. » 15 mars 1625. — Requête au bailliage d'Amiens par Jean Tarlé, laboureur à Cottenchy, « disant que, le jour de dimanche 18 septembre dernier passé, Marcel de Bize, naguères laboureur, demeurant audict village de Cottenchy, à présent valet de charrue du sieur de Guiencourt, assisté de Jullien Lombart dict Carie, varlet du sieur d'Estrées, filz puisné dudict sieur de Guyencourt, seroient, en l'absence du suppliant, entré

dans sa maison, demandant après luy et parlant à Collaye Watebled, veuve de Jehan Faverel, voisine dudict suppliant, laquelle estoit lors en ladicte maison, pour prendre garde aux enffans dudict suppliant, en nombre de quatre fort petitz, luy dirent qu'ils voulloient qu'elle leur dict où estoit icelluy suppliant et que, par la mort et sang Dieu, il falloit qu'il le feissent mourir et pour elle, qu'elle estoit une macquerelle, une vilaine, et la firent sortir et lesdits enffans d'icelle maison, continuant tousjours leurs menasses et blasphèmes du saint nom de Dieu ; ce faict, s'arrestèrent quelque temps à la porte, s'enquérant de ceulx quy passoient, s'ils n'avoient veu le suppliant ; et en cest entretemps s'estant le serviteur de charrue dudict suppliant estant retourné avec ses chevaulx qu'il ramenoit de la pasture, lesdictz de Bize et Carye luy auroient faict les mesmes menasses, réittéré leurs blasphèmes, et n'ayant voulu leur dire le lieu où pouvoit estre ledict suppliant, icelluy Carie contrefaisant son langaige luy auroit donné plusieurs coups du plat de son espée sur les espaules quy n'estoient revestues que de la chemise » ; le suppliant rentré chez lui, et ayant appris ce qui s'était passé, « lesdicts de Bize et Carye, quy estoient dans une maison assés proche, où ilz attendoient des nouvelles du retour du suppliant, seroient venuz garnis ledict de Bize d'une fourche ferrée, et icelluy Carie d'une espée nue, et estans entrés tous deux en furye dans la cour, se seroient présentés à la porte de la chambre où estoit icelluy suppliant, jurant le saint nom de Dieu et disant qu'il falloit que ledict suppliant mourut, et quelques prières qu'il eust peu leur faire de se retirer, ilz seroient de faict et de force entrez dans ladicte chambre, où estans, ledict de Bize auroit porté ung coup de ladicte fourche audict suppliant, prétendant le frapper dans le ventre, ainsy qu'il eust faict, sy ledict suppliant n'eust destourné le coup avec le bras et main droicte, ayant en ce faisant le coup au poignet quy auroit esté percé de part en part ; et quand audict Cary, quy venoit droict l'espée nue audict suppliant pour le tuer, il auroit esté retenu par ledict de Villers, le priant de soy depporter de son desseing et de soy retirer sans offencer personne ; nonobstant quoy, icelluy Carie auroit porté deux ou trois estocades audict de Villers, qu'il eust tué, sy ledict de Villers n'eust pensé à soy, et rabattre lesdicts coups du canon d'une meschante harquebuze qu'il avoit prise, non pas à intention d'en faire aucun mal, mais pour empescher le mauvais desseing desdits de Bize et Carie et aultres dont ils se vantoient d'estre assistez et de prendre et emmener tout ce quy se trouveroit en la maison dudict suppliant, après l'avoir tué. Touteffois ledict Carye persévérant toujours en sa mauvaise volonté, se seroit jecté à ladicte harquebuze et saisy le canon avec la main gauche, s'efforçant de tirer ladicte harquebuze des mains d'icelluy de Villers, quy, de sa part faisant tout ce qu'il auroit peu pour ce empescher, il seroit arrivé que le resort auroit deslaché, et que le coup auroit donné à la cuisse dudict Carye, lequel se sentant ainsy blessé, auroit prié ledict de Bize de se retirer, et après avoir esté quelque peu de temps assiz sur le sœul de la porte d'icelle chambre, seroit allé quelque peu, et estant foible, seroit peu après décédé. » 18 novembre 1639. — Pièces de procédure relatives à ladite affaire. — Pièces de procédure entre Nicolas de Moy, chevalier, seigneur marquis de Boves et Jean du Crocquet, bourgeois d'Amiens. 1640-1642. — Pièces de procédure entre le marquis de Boves et Louis Vestus, écuyer, seigneur de Lisle. 1645-1650. — Pièces de procédure entre le marquis de Boves et Pierre et Claude Delattre. 1645-1647. — « Extrait du registre du marquisat de Boves. Sur ce que le procureur d'office nous a démontré avoir eu advis que le sieur curé de Cottenchy s'abstenoit depuis la feste de Pentecoste de cette présente année de rendre l'honneur qu'il doit à Mgr. le marquis de Boves, en la personne de son lieutenant audit Cottenchy, auquel, quoyque placé dedans le banc dudit seigneur, ledit sieur curé n'auroit fait l'aspersion de l'eau bénite le premier, ayant préféré Nicolas Boisleau, cy-devant garde du corps de M. le duc d'Orléans, lequel Boisleau, en outre, entreprend les honneurs d'aller le premier à l'offrande, aux processions, et de se faire donner le pain bénist et d'estre suivy de sa femme, au mépris dudit lieutenant, auquel ces honneurs appartiennent, comme représentant ledit seigneur marquis. » Boves, 15 juin 1681. — Pièces de procédure sur ladite affaire. — Pièces de procédure entre Jean de Turmenies, chevalier de l'ordre de Notre-Dame du Mont Carmel, seigneur de Boves, contre le chapitre de la cathédrale d'Amiens, sur le droit à un banc dans le chœur de l'église de Cottenchy. 1692. — Pièces de procédure entre le procureur de Boves et plusieurs habitants de Cottenchy, pour fours et cheminées trouvés défectueux. 1723. — Procès-verbal de visite des fours et cheminées de Cottenchy, 30 juillet 1755, — etc.

E. 276. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 21 papier.

1641-1647. — Grattepanche. — « Information

faicte à Grattepanche.... des concussions, exactions, voies de faict et insolences commises, tant par le sieur de la Bretonnière, cappitaine d'une compagnie au regiment de la Marine, que par ses soldatz logez audict Grattepanche, le second jour de novembre mil six cens quarante », où il est dit, entre autres choses, « que ladicte compagnie a esté conduitte et guidée par le sieur d'Estrée, fils du sieur de Guiencourt, quy a esté veu le jour du lict logement audict Grattepanche par plusieurs habitans dudict lieu » ; par Charles Bucquet, laboureur à Grattepanche, qu' « il a eu nœuf soldatz pour hostes en sa maison, lesquelz ont exercé plusieurs violences et voies de faict à l'endroict de la mère dudict depposant, aagée de soixante-douze ans, ou environ, jusques là que luy avoir mis la corde au col, mesme l'avoient menassé de luy chauffer les piedz, l'appellant chienne, putain et macquerelle, le tout, pour la forcer à dire où estoient les meilleurs meubles dudict depposant, et luy faire quitter et habandonner le logis, et de plus s'estans lesdicts soldatz faict nourir et traicter le jour et lendemain de leur arrivée audict Grattepanche au vin et à la viande, aux despens dudict depposant, ilz ont prins et extorqué dudict depposant la somme de sept livres et prins et emporté quelques meubles leur appartenans » ; Jean Gorin, le jeune, étant allé se plaindre au sieur de la Bretonnière des excès commis chez lui par ses domestiques, « icelluy sieur de la Brethonnière n'en auroit tenu compte, au contraire, usé de menasses à l'endroict dudict depposant, lequel il se seroit efforcé de le battre et excedder, ce qu'il eust faict, n'eust esté que ledict depposant se retira, et mesmement auroit ledict sieur de Brethonnière dict par plusieurs et diverses fois audict depposant que, n'estoit le respect de M. et de Mme de Boves, de quy il se disoit parent, qu'il lui eust donné des coups d'estrivières. » 30 janvier 1641. — Pièces de procédure entre le marquis de Boves et Henry Pascal. 1645-1647.

E. 277. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1606-1655. — Cense de Sains. — Bail de la cense de Sains. Amiens, 7 novembre 1606. — Id. Sains, 26 septembre 1655.

E. 278. (Registre.) — In-f°, 263 pages, papier.

1790. — « Registre sommier des recettes et dépenses qui seront faites par moy, François Delattre, régisseur et receveur général de la terre de Boves, tant annuelles que cazuelles, de l'année 1790, et de ce qui reste à recouvrer des années précédentes, et reprises du compte de l'année 1789, emplois, dépenses et remises desdites recettes. »

GOUFFIER.

E. 279. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin, 40, papier.

1522-1747. — Vente de rente par Guillaume Barisel et Jacqueline Valle, sa femme, et par Toussaint Valle, à noble homme Charles de Bours, seigneur d'Authinœul, et à Guillaume Grenet, pour payer les reliefs des héritages provenant de la succession de Colle du Bos, leur mère. 11 février 1522/23. Traces de deux sceaux. — Inventaire de mobilier, provenance inconnue, «.... Troy bassin de garderobe, profont.... En la chambre de Monsiegneur et dame : deux chalys, deux pavillon de serge violette, une table, deux trestiaux, une table à quatre piez, une chaise de maroquin, ung petit beuffet, ung escran, une petite celle-percez, deux andiez de fer. La chambre dez fillez : deux chalys, deux lys, deux travarsin, deux couvarture blanche de tiretainez, une table, deux trestiaux, ung petit beuffet, deux cheminon de fontez. La chanbre auprez : deux chalys, deux lis, deux chenez, une couverture de tiretainez blanche et une de buriaulx grize, une table, ung tapis de tiretainez de plusyeux coulleurs, ung beuffet, deux cheminon de fer. La chanbre dessus celle de Mons. Dannans (?) : troys challys, deux lys, deux travarsin, une couverture de blanchet petite, et ungne de buriau gritz, une table, deux trestiaux, ung cheminon de fonte. La chanbre haulte Sainte-Delyez : deux chalys, une table, deux trestiaux, un beuffet, deux cheminon de fer ; en la garde robe : une table, deux trestiaux, une celle percé. La chanbre basse Saint-Delye : deux chalys, ung sciel de resseulx (?), trois ridiaux jaunes et noir de sarge, une table à piez, ung petit banq à doz, un beuffet, deux cheminon de fer ; en la garde robe, une table à piez, une selle percé. En la chanbre Mons. Dannants (?) : deux chalys, deux lys, deux chenez, une male blanche d'Espagne, une couvarte de buriaux gris, ung sciel de toille blanche dossiel (?), troys ridiaux, V piesse de resseux (?) tanduez, ung tapis de beuffet de plussieux coulleurs, deux cariaux de verdure, une table, ung beuffet, deux chairez légières, deux taborez en poien croizé, deux cheminon de fer, ung escrain, deux autres cariaulx de poient croizé ; en la garde robe : une table, une selle percé. La salle : ung petit chalyt, deux table, quatre trestiaulx, ung banc, ung beuffet, deux charez legeriez, ung tapis vert, deux escrains, deux cheminon

de fonte, ung tabouret, ung tapis de beuffet de plusieux coulleurs, une douzenez d'eschabellez, sept chaires....., ung viel lodier et ung chenet. La chanbre auprez la salle : deux chalys, deux lis, deux travarsin, une couvarture de blanchet, ung lodier, deux table à trestiaux, une autre seur une chairez, ung banc [où] on met le linge, deux cheminon de fer, une cage à petit aussiaux, ung mestier de brodeur. La burie : ung chalyt, ung materas, ung chenet, une couvarture de buriau gris, ung banc qui forme une potirez, troys corbellez, une table, une table à piez. La chanbre sur la cuzinez : deux chalis, troys materas, troys chenez, troys couvarture de buriaux gris, une table, ung trestiau. La cuzinez : ung grant coffre, ung grant banc, deux autres banc à piez, une petite table seur deux trestiaulx, une pelle à fourt de boys. En l'estable : ung materas, ung chenet, deux picotin. » 12 mars 1533. — Ratification par Jeanne de Danssé, veuve de François Gouffier, sieur de Thoix et de Morviller, d'un contrat de 300 l. de rente au profit de Me Jean Cocqueley, conseiller au Parlement: Grandvillers, 10 septembre 1614. — Constitution de 50 l. t. de rente par Charles Desmarestz, écuyer, seigneur de St-Arnoult et de Loueuse en partie, et damoiselle Yde de Carpentin, sa femme, à Antoine de Lion, écuyer, seigneur de Neufville, rachetable à 800 l. t. Loueuse, 16 mai 1623. — Cession de ladite rente par ledit Antoine de Lion et Marguerite Lemarinier, sa femme, à dame Jeanne Danssé, veuve de François Gouffier, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de Thoix, Beaudéduit, Morviller, Sérouville et autres lieux, demeurant à Morviller. 16 mai 1636. — Cahier de copies de pièces : Mandement du seigneur du Pont-St-Pierre au sieur Onfray, receveur général de son château de la Ferté lès St-Riquier de payer comptant à M. de Thoix, son beau-frère, la somme de 600 l. Paris, 19 janvier 1633. Quittances diverses. Copies collationnées du 24 janvier 1646. « Ma fille, je loue Dieu de la garison de vostre petit. S'est à vous à seste heure, et à madamoiselle du Loude à prendre garde qu'il soit bien réglé à son boire et menger. Ma fiebvre ne m'abandonne pas, quelque remède que l'on ny aporte. J'ay veu Mme de Pagny : nous la servirons otent qu'il nous sera possible. Vostre bonne mère, M. Nicolay », etc. — Cession par David Masson et son fils à Loigier Lemonnier, de tous les intérêts, dommages et dépens qu'ils peuvent prétendre à cause de la mort de sire Masson, prêtre, fils dudit David, contre dame Anne Gouffier et toutes autres personnes qui pourraient être accusées ou convaincues de l'homicide dudit défunt. XVIIe s. — Transaction sur le procès poursuivi devant l'official de Rouen, par Gilbert de Theuffles, écuyer, et damoiselle Marguerite de Theuffles, sa sœur, contre Henry de Biville, écuyer, sieur de Cuigy, capitaine d'une compagnie de fusilliers « prétendant lesdits de Teuffles, que ladite damoiselle avoit esté rendue gravite des œuvres dudit sieur de Cuigy, pendant qu'elle estoit demeurant au service et en la maison de dame Anne de Gouffier, dame de Boissy, mère dudit sieur de Cuigy, laquelle lesdits de Theuffles avoient prétendu faire examiner devant ledit sieur official, mesmes auroient fait arrester prisonnier ledit sieur de Cuigy, en la conciergerie de l'officialité, dont il se seroit évadé et auroit appellé en la court de Parlement des procédures dudit official..... prétendant lesdits de Theuffles lever inthérest, mesmes obleiger le sieur de Cuigy à espouser laditte damoiselle de Theuffles et à nourir la fille dont elle seroit accouchée, ledit sieur de Cuigy prétendant s'en deffendre, et que, estant enffant de famille, il ne pouvoit contracter aulcun mariage avec ladite fille, qui estoit damoiselle servante de laditte damoiselle de Boissy, sa mère » ; par laquelle transaction, la dame de Boissy s'engage à payer à ladite damoiselle de Theuffles la somme de 1,000 l. en cinq ans, à prendre sur Michel Bonnissent, son fermier. 15 mars 1643.— Saisie par huissier ayant élu domicile « en la maison de Jean de Ninville, fondeur de cloche demeurant à Beauvais », à la requête de Thimoléon et Antoine Gouffier, chevaliers, seigneurs de Thoix, sur Étiénette Blanchart, veuve de Pierre Lebesgue, pour une somme de 7,000 l. t., représentant une année de fermage, de divers objets mobiliers y désignés. 28 novembre 1647. — Compte entre Timoléon Gouffier, chevalier, seigneur de Thoix et autres lieux, et Antoine Gouffier, chevalier, seigneur de Loueuse, du revenu des biens dudit seigneur de Loueuse, que ledit seigneur de Thoix avait entre ses mains. 4 mai 1648. — « Mémoire des sentences que j'ay dellivré à honeste personne Jehan de la Paume, par le commandement de Mgr. de Thoix. » 1650. — « Estat de la marchandize que Jehan Clément a livré à M. de Thois. » 8 octobre 1653. — Ajournement de Jean-Baptiste de Limoges, chevalier, seigneur de Renneville, lieutenant des gardes du corps du Roi, à la requête de Pierre-François Gouffier, chevalier, de François-Louis Gouffier, aussi chevalier, et de Catherine-Françoise Gouffier, demeurant à Loueuse en Beauvoisis, au sujet d'une somme de 1.750 l. 24 septembre 1689. – Lettres de surséance accordées au sieur de Renneville, lieutenant d'une des compagnies des gardes du corps, et servant en cette qualité en l'armée de

Flandres, pour tous les procès qu'il a ou peut avoir. Versailles, 19 mai 1697. — Extrait baptistaire de François, fils de Jean-Baptiste de Roussel, seigneur de Clery et autres lieux et Marie-Madeleine de Campulay. 27 juillet 1694. — « Mémoire des frais, sallaires et vacations et deniers déboursés dus à Me Jean-Baptiste Morel, le jeune, procureur en la cour, successeur à l'office et pratique de Me Jacques Guesdon, pour avoir par eux occupé pour deffunt M. le marquis de Thoy en différentes instances. » Paris, 20 février 1733. — Inventaire des linges, bijoux, pierreries et hardes personnels, et des deniers comptants, titres et papiers provenant de la succession de Arthus-Louis-Timoléon comte de Gouffier, capitaine au premier régiment de cavalerie du Dauphin, à la requête de sa veuve Madeleine-Bernardine-Marguerite Kadot de Sibeville, mineure émancipée par son mariage. 5 avril 1747. — Adjudication des linges, habits, linges, hardes, cheval, garde-robe et autres provenant de la succession dudit comte de Gouffier. 17 avril 1747, — etc.

E. 280. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 10, papier.

1636-1641. — Constitution de 461 l. 3 s. de rente, au capital de 8,300 l. par Timoléon de Gouffier, chevalier, châtelain de Thoix, Beaudéduit, Courcelles et Offoy, capitaine de cent hommes d'armes, demeurant à Thoix et présentement logé à Amiens, hôtel de l'Affiquet, au profit de Philibert de Montezan, écuyer, seigneur de Montauban, demeurant à Deniécourt, près Péronne. Amiens, 27 février 1636, — etc.

E. 281. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 24, papier.

1668-1699. — Pièces de procédure concernant la succession d'Antoine Gouffier, chevalier, seigneur marquis de Thoix. — « Mémoire de frais faits au conseil pour damoiselle Magdelaine Gouffier, damoiselle de Thoix, contre les sieurs directeurs des créanciers de la maison de Thoix. » XVIIe s., — etc.

E. 282. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 5, papier.

1675-1699. — Sentence du châtelet de Paris entre Nicolas Martine, bourgeois de Paris, d'une part, et François d'Aubusson, pair et maréchal de France, duc de Roanne, marquis de Boissy, comte de la Feuillade, lieutenant général des camps et armées du Roi, et Charlotte Gouffier, son épouse, au sujet de 50 et de 75 l. de rente. 29 novembre 1675. — Pièces de procédure sur le même objet.

E. 283. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1757-1765. — Ailly-sur-Noye. — Bail à cens par Charles-François d'Hervilly, chevalier, comte de Canisy, seigneur de Deniécourt et autres lieux, mestre de camp du régiment de Dragon-Dauphin, chevalier de St-Louis, commandant et lieutenant pour le Roi de la ville et château de Ham, au sieur Delaporte, de ses droits sur la Noye, pour y construire un second moulin à foulon ou à huile. 5 septembre 1757. — Vente par Anne de Largille et Jacques-François Lefebvre, compagnon orfèvre à Paris, à Louis Le Roy et à Augustin de Largille, taillandiers à Ailly-sur-Noye, de la moitié d'un moulin sis sur la Noye. Ailly-sur-Noye, 4 décembre 1765.

E. 284. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1777. — Chaussoy-Épagny. — Autorisation donnée par Maximilien-Eugène-Florimond de Cambray, comte de Villers, chevalier de St-Louis, ancien major du régiment de Condé-Cavalerie, seigneur du marquisat d'Épagny et autres lieux, à Charles-Mathieu Hanquez, fabricant de papier, de construire sur la Noye un second moulin à papier, outre celui à lui concédé par Joseph-René de Gouffier, chanoine de Paris, seigneur du marquisat d'Épagny et autres lieux. Château du Chaussoy, 16 octobre.

E. 285. (Liasse.) — 19 pièces, parchemin.

1427-1559. — Crèvecœur. — Adjudication à Jean de Chepoy d'une maison sise à Crèvecœur, provenant de feu Jean Leleu. 10 juin 1427. Traces de quatre sceaux. — Aveux et dénombrements servis à François Gouffier, chevalier, seigneur de Crèvecœur, et de Bonnivet, tuteur de dame Louise de Crèvecœur, sa mère, à cause de sa terre et seigneurie de Crèvecœur. 1559.

E. 286. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1601-1657. — Dominois. — Consultation signée Vanderronde, sur ce qu'il advient pour la succession de « quy trespase au païs d'Arthois et délaisse ung fief gisant en Flandres, aiant pour ses héritiers un frère d'un père et ses cousins germains et issuz-germains du costé de sa mère. » Warneton, 22 septembre 1601. — Quittances pour fournitures faites à Mlle de

Dominois. 1602. — Lettre de A. de Noielle à Étienne (sans nom de famille), marquant qu' « il a pleu à Dieu d'apeller hier soir M. Daubers, vostre bon maistre, après avoir esté sept à huict jours, sans que jamais il ait vollu dire ou faire entendre au docteur ny à aultres quel estoit son mal. On n'y a poinct trouvé de fiebvre jusques au dernier. Il y at aparence qu'il ne soit esté souffocqué d'un caterre, et par défaillance de nature, il crioit incessamment et se débattoit et ne sçavoit rien avaller que ne fust liquide. Je prie Dieu luy faire miséricorde et de le rechepvoir avecq ses biens heureux. Et comme il a tousjours désiré d'estre enterré aux Cordeliers à Béthune, après luy avoir faict icy dire ung service sur le corps, et ung aultre en Arras, je le vous ay envoiez, affin que le fassiez mettre audit Cordeliers, où vous luy ferez dire son service sur le corps, selon qu'il appartiendra, et direz aux Cordeliers qu'il leur at donné ung casure et deux tunique de velour noir, que nous ferons faire quand nous serrons désenbarrassez, car vous sçavez que nous aurons bien des affaires à demêler. Vous advertirez ceux d'Aubers et le censier d'Antinœux (Antigneul ?). J'escriptz aussy à Mons. de Domino (Dominois ?), à quy, je crois, ces nouvelles ne seront désagréables. Je vous prie trouver comodité de luy adresser la lettre, et d'avoir l'âme du deffunct pour recomandé en voz bonnes prières, et n'allant ceste à aultre effect, je priray Dieu qu'il vous ait en sa sainte guarde. Du Rosignol, le XVIe de septembre 1601. » — Renonciation par Timoléon Gouffier, chevalier, seigneur de Thoix, Beaudéduit, Offoy, Courcelles et autres lieux, en faveur d'Antoine et de Claude Gouffier, ses frère et sœur, à sa qualité d'héritier dans la succession de défunte Jeanne Danssé, leur mère. 15 avril 1638. — Transaction entre les mêmes, au sujet d'une somme de 12.000 l. faisant partie du rapport du mariage de leur feue mère, et pour terminer les différends qui auraient pu survenir pour raison de l'acquisition faite par M. de Dominois de 40 journaux de terre sis audit Dominois. 16 avril 1638. — Adjudication des prés de Dominois. 15 mai 1641. — « Estat pour rendre compte à M. de Loueuse et Mme de Guiencourt, mon frère et ma sœur, des deniers que j'ay touchés pour eux sur la terre de Dominois, depuis la prise de Hédin jusques à présent », etc., de la main de Thimoléon Gouffier. 28 juillet 1648. — Compte pour Dominois, de la même main. Novembre 1648. — Procès-verbal de visite de travaux et bâtiments faits à la ferme et au château de Dominois, par Quevauvillier, fermier de la maison et lieu seigneurial dudit Dominois. 23 janvier 1649. — « Mémoire pour le meson de Dominois et les réfection que j'ay faict faire par moy, Noé Quevauvillier, fermier d'icelle. » — « Estat que faict Me Thimoléon Gouffier, chevallier, seigneur de Thoix, à Me Anthoine Gouffier, chevallier, seigneur de Loueusse, son frère, et dame Claude Gouffier, dame de Guiencourt, sa sœur, des deniers qui se trouvent avoir esté de par luy en son ordre receu, procédant de Dominois, tant sur sa part, que sur la leur », etc. Décembre 1649. — Procès-verbal par lequel le lieutenant du village de Dominois, « Anthoine et Jacque Onffroy, enffans de damoiselle Catherinne Soier, veuve, demeurant à Abbeville, sur l'advis à nous donné par Nicollas Asselineau, garde de Mgr. de Thois, et Mgr. le marquis, son filz, que lesdictz habitans n'eussent aulcune crainte d'avoir logement de gens de guerres audit Dominois, mais que, pour évitter aux passages des coureurs, qu'il estoit nécessaire que lesdits habitans fortifiassent le chasteau dudit Dominois, et y faire ung pond levis et pillotter et faire des pallisades et curer et nettoier les fossés », ont marqué dans les bois de la seigneurie de Dominois les chênes nécessaires auxdits travaux. 6 février 1653. — Quittances de différentes sommes pour lesdits travaux exécutés au château de Dominois et autres. 1653-1655. — « Je soubseigné, François Ledoulx, homme vivant et morant pour l'église de Dominois, connois et confesse avoir recheu des mains de Mme Onfray, par le comandement de M. de Thois, pour le fondaige des cloche, la somme de vingt livre, qui ont esté enploié audict fondaige, dont les habitans en r mercy grandement Monsieur du bienfaict. » 8 mars 1654. — Quittance par laquelle Lambert Pollet, demeurant à Dominois, « confesse avoir receu de Me Onffray, recepveuse de la terre et seigneurie de Dominois, la somme de 15 livres, pour avoir recouvert la toureille quy est dans les houberonnier (houblonnières), que les gens de Mons. de Bar avoient tout abatue et descouvert ladicte toreille. » Dominois, 30 septembre 1654. — Lettre autographe du seigneur de Loueuse au seigneur de Thoix, son frère, lui marquant que « je croy que Rohault vous aura dict comme j'ay offert au sensier d'Autigneul deux cens sinquante livre de son cheval, lequel ne me l'a voulu donner pour ce prix. Il me le laisse en partant à deux cent soixante livres ; s'il demeure en ceste résolution, je vous supplie de le retenir ; il me semble pourtant que c'est bien cher, mais il fault ayder à ce payer. Vous le fairés, s'il vous plaict, donner à ce porteur. Je vous donne le bonjour et à Madame ma sœur. » Loueuse, 6 novembre 1653. — Procès-verbal par les officiers de Dominois sur ce que « le dixiesme jour de juin dernier, l'armée conduicte

par M. de Bar, gouverneur d'Amiens, auroit venu camper audict Dominois ung jour et une nuict allant entrer par le bourg de Dourrier dans le paiis d'Arthois, et faict ung pont exprès sur la rivière d'Authye, ontz faictz grande ruyne et domaige dans ledict vilaige, tant aux dictes maisons, jardins, prez et ablaidz, et particullièrement aux fermiers dudict seigneur, que Mgr. le marquis, son filz, ce qu'avons veuz et visettés en la présence des parties et trouvés ce quy enssuict: Premièrement ledict Quevauvillier nous a déclaré que l'armée estant arrivé en le lieu, une partye d'icelle auroit campée dans la basse-court, jardins, fruictiers et prez de mondict seigneur, que dans la forteresse, outre rompus et faictz troux à touttes les estables, granges, que bergeries, pour y faire entrer et sortir leurs chevaulx, bruslés les portes desdictz battimens, emsamble l'apenty d'aiz estant autour du pigeonnier, aiant tués tous les pigeons et trouée icelluy en quelque endroictz, comme avons veuz et recongneus faisant la présente visitte. Ledict Quevauvillier nous a déclaré que le régiment de Picardye auroit entré en la maison seignourialle, y pris et pillé tous les mœubles, avecq huict septiers de blaidz y estans, beuz deulx muid de cidre, aiant rompus et bruslés quelque aiz et potteaux du grenier et rompus aussy les parois et portes de l'escurye tenant à ladicte maison. Le jardin potager et l'herbe des aultres jardins à fruictz et pastures et petits prez de la forteresse ont estés entièrement ruynés et mangés par la grande quantitté de chevaulx qui y ontz couchés, comme avons recongneuz par les remarques des feuz et fouraige consommés en plusieurs endroictz desdictz jardins et pastures, où il se trouve quelques branches couppés aux pommiers, et en playés aulcuns de coups de haches, et escorché et faictz domaige à aulcuns hipréaux qu'ils ont playés et tiré la platte en danger de mort. Disant de plus ledict Quevauvillier que lesdictz gens de guerres lui ontz bruslé son chariot, beneau, charue, binot, herches et tous ses autres ustansilles de labeur avecq encore douze cens de jarbes tant bruslés que jettés hors des granges, pourquoy il souffre grand inthérestz, n'aiant peu labourer ses terres durant six sepmaines qu'ilz ontz estés en fuitte au subject desdictz gens de guerres traversans le païs. Avons aussy veu et recongneu que les douze journeulx de prez du domaine baillé audict Quevauvillier ontz estés aussy totallement ruynés, fauchés et gattés par les chevaulx de ladicte armée, tellement qu'il ne s'y pœult recœuiller aulcun foin, sinon reguin. Quand aux deulx houblonnières dudict seigneur, à la grande, n'y a aulcun domaige, sinon quelque perche rompus, et à l'autre petitte houblonnière, s'y trouve environ quarante-cincq mottes de houblon entièrement aboly de perches, que ledict Quevauvillier et aultres nous ontz dictz avoir esté bruslés par lesdicts gens de guerres, avecq aultres perches non fichés, aiant descouvertz les toureilles à houblon et abattues les fournaises d'icelles. Pour les domaige des blaidz..... Ce faict, sur la requette de Claude Sannier, musnier du moullin à vend dudit Dominois, nous nous sommes transportés audit moullin, où estans, avons trouvé trois bariques rompues, que renversés, dans lesquelles ledit Sannier, musnier, nous a attesté avoir esté rompues par les gens de guerres du régiment de cavallerye tant de M. de Bellebrune que d'autres logés au Petit-Chemin, l'espace de sept jours y attendant l'armée de M. de Bar, lesquelz luy auroient tout emportés et prins environ dix septiers de bled, tant de son gain de meuture, que les musnes des habitans dudit Dominois et Petit-Chemin quy y estoient, desquelz ils furent surprins..... Ledit moullin a esté à jocq plus de six sepmaines, pendant que l'armée commandée par ledit seigneur de Bar a estée campée à Villers, Ponches et autres lieux circonvoisins dudit Dominois, comme ilz ontz aussy veu souventes fois, les annéesau précédent aussy à jocq, à cause du passaige et logement desdits gens de guerres. » 4 août 1654. — Cession par Timoléon Gouffier, seigneur de Thoix, à Jean Damonneville, bourgeois de Paris, de 10,000 l. t. à prendre sur la terre de Dominois, sur la part afférant audit seigneur de Thoix à l'encontre de M. de Loueuse et de Mme de Guiencourt, ses frère et sœur. 1er juillet 1655, — etc.

E. 287. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1765-1769. — Hainneville. — Bail à cens par Joseph-René, abbé de Gouffier, chanoine de Paris, seigneur du marquisat d'Épagny, Chaussoy, Berny, Hainneville et autres lieux, à Jean Violette, fabricant de serges à Quiry-le-Sec et consorts, d'un demi-journal de pré sis à Hainneville, sur la rivière, pour y établir un moulin à drap. Château du Chaussoy, 6 novembre 1765. — Bail à cens par François-Charles-Marie de Cambray, marquis d'Épagny, brigadier des armées du Roi, porte fort de l'abbé de Gouffier, chanoine de Paris, à Charles-Mathieu Hanquet, négociant et contrôleur des actes des notaires à Ailly sur Noye, d'une portion de pré formant île dans la rivière d'Hainneville, et du droit d'y établir un moulin à papier. Château du Chaussoy, 11 août 1769.

E. 288. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1608. — Lihus. — « Estat de la recepte et despence faicte par Me Charles Regnart, receveur héréditaire des consignations du baillage et siège présidial de Beauvais, du revenu de la terre et seigneurie de Lihus, durant le temps de huict années commençans le XVIII mars M VIc ung, et finissant le XXe novembre M VIc huict », etc. 30 décembre.

E. 289. (Liasse.)— 36 pièces, parchemin.

1559-1560. — Mesnil-Conteville. — Aveux et dénombrements servis à François Gouffier, chevalier, seigneur de Crèvecœur et de Bonnivet, curateur de dame Louise de Crèvecœur, sa mère, à cause de la seigneurie du Mesnil.

E. 290. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1545-1692. — Thoix. — Opposition par Ferry de Rivery, demeurant à Contres, à la saisie-arrêt faite sur lui par les sergents de la seigneurie de Thoix d'une jument à poil gris et de deux mines de blé. 13 février 1545/46. — Pièces de procédure sur ladite affaire. — Lettre de François Chabaille, procureur pour office de Crèvecœur et de Thoix, à Me Jean Bernard, procureur au Parlement, lui envoyant les pièces de ladite affaire, concernant « un quiden quy a entreprins, au dommage et intérest de mes seigneurs et dame de Thois, charger blé sur leurs terres, pour les mouldre en ung molin quy n'est tenu ny subject à mesdits seigneurs. » 13 avril 1545/46 (?) — « Enqueste faicte en la ville de Thoix et Courcelles, par nous Phlippes Hourier, escuier bailly de la chastellenie de Thoix, à la requeste du procureur fiscal de mesdits seigneurs, à l'encontre de Ferry de Rivery, mangnier demourant à Comptres, pour estre imposé d'avoir chasser avant Courcelles blé pour mouldre à son mollin de Comptres, ce quy est au grand préjudice de mesdits seigneurs », etc. 22 juillet 1546.— « Saisye des ableds de Hiérosme Dergnies et des héritiers de feu Sanson Foucquerel. » 14 janvier 1653. — Quittances de diverses sommes concernant la seigneurie de Thoix. 1691-1692, — etc.

GRENET.

E. 291. (Registre.) — In-fol., 120 feuillets, papier.

1775-1817. — Comptes de recettes de la famille Grenet.

E. 292. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1714-1769.— Contrat de mariage entre Pierre Grenet, marchand à Amiens, et Marie-Ulphe Obré. Amiens, 22 juillet 1714. — Inventaire après décès de Pierre Grenet, épicier à Amiens. «.... Six morceaux de tapisserie de Rouen et deux trumeaux estimés trente-cinq livres.... Une légende en deux volumes in folio..... Neuf cuilliers et neuf fourchettes, une écuelle, une cuiller à soupe, trois grands gobelets, deux autres petits, six timbales, une tasse, une palette, une salière, le tout d'argent pezant ensemble, avec une paire de boucles à souliers et une paire de boutons de manches unze marcs, cinq onces, estimés juste valeur à quarante-huit livres neuf sols le marc.... Item une mouchette et porte-mouchettes d'argent haché.... Un morceau de tapisserie à paon.... Trois morceaux de tapisserie à paon et de Bergame. » Mobilier de la boutique et marchandises. Amiens, 13 septembre 1758. — Testament de Marie-Ulphe Obré, veuve de Pierre Grenet, marchand épicier à Amiens, chaussée St-Leu. Parmi les legs d'objets mobilier, à relever : « une escuelle, une cuillière à soupe, un grand gobelet, une salière, quatre cuillierres, quatre fourchettes, deux petits gobelets à rosolie, le tout d'argent ; .... l'armoire sculpté qui est dans la chambre d'icelle testatrice ; .... tapisseries surcoutel (?) de Paris, deux trumeaux de glace à bordure dorée ; .... un collier de fine perle à usage d'icelle testatrice ; .... une robbe de damas bleux et une jupon pareille ; .... le miroir à bordure doré qui est dans la chambre de la testatrice ; .... tous les livres qui sont en sa bibliothèque. » Amiens, 23 novembre 1761. — Inventaire des biens meubles, effets et titres des successions de défunts Pierre Grenet et Marie-Ulphe Obré. 2 juin 1763.— Partage des immeubles, rentes et argent comptant provenant desdites successions. 20 juin 1763. — Partage d'immeubles indivis entre les enfants Grenet. Amiens, 15 octobre 1766. — « État des titres concernants les biens appartenants à Mlle Marie-Magdelaine-Dorothée Grenet, épouse de M. Baillet, substitut de M. le procureur du Roy au bailliage d'Amiens », etc. Décembre 1769, — etc.

E. 293. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1724-1732.— Testament de Charles Obrée, maître boulanger à Amiens. Amiens, 5 avril 1724, — etc.

E. 294. (Liasse.) — 11 pièces, papier (6 imprimées.)

1735-1760. — Billet d'invitation au convoi de Quentin Morel, marchand de vin et bourgeois d'Amiens, pour le 18 mars 1735 (fragment ; impr. placard). — Billet d'invitation par les Marchands Épiciers d'Amiens aux offices célébrés en la cathédrale de ladite ville à l'occasion de la fête de saint Jacques, patron dudit corps. v. 1760. (impr. placard). — Billet d'invitation de la part de Marie-Louise de Forceville, veuve de Philippe Fontaine marchand épicier, à la première messe de maître Louis-Eustache Fontaine, prêtre, son fils, qui se célèbrera dans l'église des dames de la Visitation d'Amiens, le 17 mai 1761 (impr. placard). — Billet d'invitation de la part de M. Loizemant, marchand épicier, à la prise d'habit de Marie-Élisabeth Loizemant, sa fille, dans l'église des religieuses de l'Hôtel-Dieu d'Amiens, le 8 octobre 1761. « La cérémonie et la prédication se feront par Mgr. l'Illustrissime et Révérendissime évêque d'Amiens. » — Billet d'invitation de la part de Louis Gorlier, procureur fiscal du marquisat d'Albert, à la prise d'habit de Marie-Scolastique-Félicité Gorlier, sa fille, dans l'église de l'Hôtel-Dieu d'Amiens, le 16 mai 1762. « La cérémonie se fera par noble et discret Messire Louis-Nicolas Ducastel, prêtre, licentié ès loix de la faculté de Paris, chanoine de l'église cathédrale d'Amiens, maître et administrateur dudit Hôtel-Dieu, et la prédication, par M. Turmine, prêtre, vicaire de Saint-Remi de cette ville. » — Catalogue d'une bibliothèque théologique, de 119 numéros (de l'abbé Grenet, chanoine de St-Firmin le Confesseur à Amiens ?) XVIIIe s. — Catalogue de tulipes. XVIIIe s., — etc.

E. 295. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1746-1790. — Mémoires et quittances divers. — « Mémoire de menuiserie pour feue Mme de Beauvais, et le déménagement fait aprez sa mort par moy, Hugot dit Macartan, maître menuisier à Amiens. » 6 octobre 1787. — « Mémoire des ouvrages faits et journées employées au déménagement de Mme et Mlle Grenet, par moy, Pierre Hugot, dit Macartan, maître menuisier à Amiens, dans le courant des mois d'octobre et novembre 1788. » 17 décembre 1788. — « État de livraison et ouvrages fait par Daroux, marchand tapissier, pour M. le chanoine Grenet. » 29 décembre 1788.

E. 296. (Liasse.)— 5 pièces, papier.

1765-1787. — Titres de rentes sur le clergé à l'abbé Grenet, chanoine de St-Firmin le Confesseur à Amiens.

E. 297. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1780. — Titres concernant la succession de Marie-Françoise-Agathe Fouquerel, femme de Pierre-Laurent Dupuis, marchand épicier à Amiens. — Inventaire des meubles, effets, titres et papiers de ladite défunte. « .... Deux goblets à pied, un grand et un petit, une gondole, une cuiller à soupe, deux à ragoûts, un au sucre, douze couverts, douze cuillères à caffé, le tout d'argent et pesans ensemble onze marc, deux onces, quatre gros.... Deux flambeaux d'argent haché avec leurs bobèches, estimés avec les mouchettes d'acier, et le porte mouchette de taulle, estimés dix-huit livres..... Un tas de vieux bouquins, qui sont livres de piété et autres..... Une paire de boucle d'argent.... Une petite croix en or.... Une paire d'agraphes d'argent à pierres, une paire de bracelets, une paire de boucles d'oreille, aussi d'argent, à pierres..... Une petite croix fine d'argent.... Une tabatière d'argent.... Une montre à boëtte d'or, avec sa chaîne », etc. 21 juin, — etc.

E. 298. (Liasse.)— 2 pièces, papier.

1784-1789. — Testament de Colette-Rosalie Grenet. Amiens, 17 mars 1784. — Codicille audit testament. Amiens, 28 septembre 1789.

E. 299. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1788. — Bail par Marc-Antoine Carpentier, maître boulanger, et consorts, à Me François-Joseph Grenet, chanoine de St-Firmin le Confesseur, d'une maison sise à Amiens, rue Basse Notre-Dame. Amiens, 19 septembre.

E. 300. (Liasse.)— 5 pièces, papier.

1789. — « Déclaration des biens délaissés par damoiselle Marie-Catherine Grenet, fille majeure, décédé le (blanc) may 1789. » — Titres relatifs à ladite succession.

E. 301. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1790. — Compte de tutelle par François-Joseph Grenet, chanoine de Saint-Martin d'Amiens, à Marie-Catherine-Euphrosine Beauvais. Amiens, 28 décembre.

E. 302. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1752-1787. — Ailly-sur-Somme. — Baux de différentes pièces de terre situées à Ailly-sur-Somme.

E. 303. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1759-1790. — Amiens. Faubourg de la Hotoie.— Baux de différentes pièces de terre sises à Amiens, faubourg de la Hotoie.

E. 304. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1754-1770. — Amiens. Faubourg de Noyon. — Baux d'une maison, jardin et briqueterie sis à Amiens, faubourg de Noyon. — « État des briques crues vendues à M. Lavette, suivant l'ordre des jours où elles ont été enfournées. » 1764, — etc.

E. 305. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1756-1769. — Amiens. Faubourg St-Pierre. — Baux d'un jardin sis à Amiens, faubourg St-Pierre.

E. 306. (Liasse.) — 52 pièces, papier.

1740-1790. — Argœuves. — Vente par Claude Savary, manouvrier à Argœuves, à Jean-Baptiste Mercier, meunier au faubourg de Hem à Amiens, de deux journaux de terre à Argœuves, lieu dit le Bon Écu ou Camp Cachemarée. Amiens, 28 février 1740. — Vente par Jean-Baptiste Petit, laboureur, à Pierre Grenet, épicier à Amiens, de différents immeubles sis à Argœuves. Amiens, 16 mars 1745. — Vente par Pierre Domont, manouvrier à Argœuves, à Pierre Grenet, épicier à Amiens, d'un journal et demi de terre à Argœuves. Amiens, 28 novembre 1746. — « Extrait de l'aveu servi à la seigneurie d'Argœuve, par Marie-Marguerite Sorel, veuve de Joseph Moye », etc. Argœuves, 26 février 1763. — Déclaration par les enfants de défunts Pierre Grenet et Marie-Ulphe Obré, pour des terres sises à Argœuves. 31 août 1763. — Vente par Jean-Baptiste Moye, ménager à Argœuves, à François-Joseph Grenet, prêtre, et consorts, de 20 journaux, 81 verges de terre à Argœuves. Amiens, 12 décembre 1778. — Baux de diverses pièces de terres à Argœuves (notamment à Jean Capable, magister et maçon à Longpré. 25 juin 1741). 1741-1790, — etc.

E. 307. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1779-1787. — Beaucourt et Bavelincourt. — Baux de terres à Beaucourt et Bavelincourt.

E. 308. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1784. — Canaples. — Bail de terres à Canaples.

E. 309. (Liasse.) — 38 pièces, papier.

1732-1785. — Dreuil lès Amiens. — Saisine à Pierre Grenet, épicier à Amiens, d'un journal de pré sis à Dreuil. Picquigny, 16 janvier 1733.— Vente par Gérard Masse, vitrier à Amiens, audit Pierre Grenet, de cinq quartiers de pré au terroir de Dreuil. Amiens, 27 mars 1735.— Vente par Marie Maguet, veuve de Jacques Enlart, employé dans les fermes du Roi à Amiens, audit Pierre Grenet, d'un journal, cinq verges d'aire et pré à Dreuil. Amiens, 13 janvier 1736.— Baux de divers immeubles sis à Dreuil. 1750-1785, — etc.

E. 310. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1733-1777. — Longpré lès Amiens. — Baux de terres à Longpré.

E. 311. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1759-1787. — Pierregot. — Baux de terres à Pierregot.

E. 312. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1757-1775. — Pont-Noyelle. — Baux de terres à Pont.

E. 313. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1758-1775. — St-Maurice. — Baux de terres à St-Maurice.

E. 314. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1782. — Saleux. — Bail de terres à Saleux.

E. 315. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1757-1776.— Talmas.— Baux de terres à Talmas.

E. 316. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1789. — Vers. — Bornage de deux pièces de terre l'une appartenant au chapitre de la cathédrale d'Amiens, et l'autre, à Pierre Moyencourt, laboureur à Vers, sises au terroir de Vers. 2 juin.

DE GUILLEBON.

E. 317. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1701-1791. — Mémoire d'épicerie 16 juin 1701. — « Compte de M. de Guillebon. » 1780. — Procuration donnée par Marie-François-Philippe chevalier de Guillebon, lieutenant au régiment de Cambrésis-Infanterie, en garnison à Montauban, à Antoine-Maximilien de Guillebon, son oncle, chanoine de St-Fursy de Péronne, pour régler ses intérêts dans la succession de feu François-Louis de Guillebon, chevalier, seigneur du Grand et Petit Bazentin. Montauban, 24 septembre 1784. — Lettre de Marie-François-Philippe de Guillebon à l'abbé de Guillebon, son oncle, lui envoyant ladite procuration. Montauban, 25 septembre 1784. — Procuration par Pierre-Charles Osmont, bourgeois d'Yvetot en Normandie, et Louis Queval aussi bourgeois d'Yvetot, à l'abbé de Guillebon, chanoine de St-Fursy, pour les représenter dans la succession de feu Me. Nicolas Osmont, chanoine dudit St-Fursy de Péronne. Péronne, 20 août 1785. — Lettres des sieurs Osmont et Queval à l'abbé de Guillebon sur ladite affaire. 1786-1787. — Lettre de M. Ballainvilliers, concernant une contestation entre M. Baroux et le chapitre de St-Fursy. 4 décembre 1785. — Lettre de M. Baroux à l'abbé Dumée chanoine et procureur-syndic du chapitre de St-Fursy, relativement aux censives dues par la fabrique de Buscourt pour les terres qu'elle possède dans la mouvance d'Omiécourt lès Cléry. Péronne, 5 décembre 1785. — Consultation relative à une contestation entre le chapitre de St-Fursy de Péronne et le sieur Paillet, l'un des créanciers du sieur Solignac, par M. Letellier. Péronne, 14 septembre 1789, — etc.

E. 318. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 28 papier (5 imprimées).

1765-1789. — Brevet de garde du corps de Firmin-Joseph de Guillebon. Versailles, 13 juin 1765. — Promotion de François-Joseph de Guillebon à la dignité de chevalier de Saint-Louis. Versailles, 19 mai 1771. — Procès-verbal de la réception de Firmin-Joseph de Guillebon en qualité de chevalier de St-Louis, par le sieur de St-Sauveur, lieutenant général des armées du Roi, chef de brigade des gardes du corps en la compagnie de Luxembourg. Amiens, 27 mai 1771. — Lettre de M. Delille au chevalier de Guillebon, concernant sa pension. Versailles, 16 juillet 1777. — Déclaration par Firmin-Joseph de Guillebon, retiré des gardes du corps de la compagnie de Luxembourg, demeurant à Péronne, qu'il a reçu une pension de 400 l. sur le fond de l'ordinaire des guerres. Péronne, 30 avril 1779. — « Instruction sur les formalités à remplir par les pensionnaires, en exécution des lettres patentes du 8 novembre 1778 et de la déclaration du Roi du 7 janvier 1779, pour recevoir les grâces dont ils jouissent » (impr. 8 p. in 4°, Imp. Roy. 1779). — « Instruction pour tous les pensionnaires du Roi, sur les formalités qu'ils ont à remplir, pour se conformer aux lettres patentes du 8 novembre 1778 et à la déclaration de Sa Majesté du 7 janvier 1779 » (impr. 4 p. in 4°. Imp. Roy. 1779). — « Pension sur le trésor royal. Modèle que chaque pensionnaire gardera pour le guider dans la forme du certificat de vie qu'il doit envoyer tous les ans au secrétaire d'État ayant le département de la guerre, afin de recevoir l'ordonnance de sa pension » (impr. 4 p. in 4°). — Disposition par laquelle le chevalier de Guillebon laisse 150 l. à son frère le chanoine, pour, outre les prières ordinaires, faire prier Dieu pour son âme, après son décès. 7 décembre 1788. — « État des avances faites par Mareschal, pendant la maladie de M. de Guillebon. » 13 janvier 1789. — « Mémoire des drogues fournies à M. le chevalier de Guillebon. » 1788-1789. — Mémoires et quittances des frais des obsèques et de la liquidation de la succession du feu chevalier Firmin-Joseph de Guillebon. Péronne, janvier 1789, — etc.

HÉBERT.

E. 319. (Liasse. — 2 pièces, papier (1 imprimée).

1775-1779. — « Extrait du registre au dénombrement de la terre et seigneurie de Sorel. C'est le dénombrement que moy, Me Louis-Fursy Tattegrain, avocat en Parlement et au bailliage de Péronne, y demeurant, et bailly des fiefs, terres et seigneuries de Fins, au nom et comme fondé de la procuration spéciale de Messire Michel-Jean-Baptiste Hebert, écuier, avocat en Parlement, conseiller du Roy, maître particulier des eaux et forêts de la maîtrise de Chaulny, y demeurant, et de la dame Marie-Magdeleine-Constance Garde de Muret, son épouse,..... fait, met et bail à noble

et très illustre seigneur Messire Maximilien-Albert-Joseph baron d'Hanmer, chevalier, seigneur des terres et seigneuries de Sorel, Petit-Sorel, Malvoisinne, Mesnil lès Arrouaize en partie, Béthancourt, Liéramont et autres lieux, demeurant ordinairement en son château de Liéramont, de deux certains fiefs et noble tènement que je tiens et avoue tenir..... iceux fiefs ce consistant, sçavoir en la terre et seigneurie de Fins...., et encore d'un fief nommé le fief du Vaux Sorelle, scise au terroir de Sorel et Plouy », etc. 19 octobre 1775. — Arrêt du Parlement relatif aux dîmes de Sorel. 18 mai 1779 (impr. 3 p. in fol.).

DE HÉDOUVILLE.

E. 320. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin.

1486-1769. — Vente par procureur par Antoine Le Viseux, tanneur à Amiens, à Colart Castellet, tanneur à Doullens, de pièces de terres sises à Doullens « au desseure du bos de Brestel,..... au Mont Boutery, ... au lieu nommé le Val Judas », etc. Doullens, 19 février 1486. Traces de sceau. — Vente par Me Pierre Le Viseux, maitre ès arts, prêtre et chanoine de St-Firmin le Confès à Amiens pour s'acquitter « de pluiseurs debtes en quoy il est tenu comme héritier de feu Jehan Le Viseux qui fu son frère », à Colart Castelet, marchand tanneur à Doullens, d'une maison « séant au bourg de Doullens, tenant d'un costé à la maison et hostel de Saint-Martin, de présent appartenant à Colart Le Viésier, d'autre costé et par derrière à l'hostel de l'Escu de Franche, appartenant à Maistre Pierre, et par devant à la rue du Bourg et frégard de ladicte ville, icelle maison tenue de Drieu de Humières, seigneur de Béquincourt ;..... ung pré contenant quatre-vingtz-quatre vergues de terre ou environ, séant ès praeries de ladicte ville, au lieu que on dist Canteraine,..... icelluy pré tenu de la confrairie Saint-Nicolay en ladicte ville de Doullens ;..... ung petit gardin séant au dehors de la porte de Luceu ;..... deux journeulx de terre séant sur le mont de Beaurepaire,... icelle terre tenue de Mons. de Griboval, à cause de son fief de Brungnequentime. » Doullens, 13 mai 1495. Traces de sceau. — Contrat de mariage entre Jacques de la Folie de Vornes, directeur des aides de l'élection de Doullens, fils de défunts Jacques de la Folie, notaire royal à Bellegarde en Bourgogne, et Philiberte de Nevers, d'une part, et Marie-Jeanne Rault du Vivier, fille de noble homme Antoine Rault, sieur du Vivier, contrôleur du domaine et ancien maïeur et juge-consul de Calais, et de Marie Bouchel, de l'autre. Calais, 1er juillet 1691. — Bail par procureur par Jacques de la Folie, sieur de Vornes, receveur des traites de la ville de Doullens, de la ferme de Duncq, dépendant de la terre et seigneurie de Pont-Remy. Pont-Remy, 28 septembre 1700. — Défaut prononcé par la sénéchaussée de Ponthieu, entre Jacques de la Folie, sieur de Vornes, conseiller du Roi, subdélégué de l'intendance à Doullens, ci-devant receveur de la seigneurie de Pont-Remy, d'une part, et Pierre Dingeon, laboureur, et Pierre Raulle, maçon à Pont-Remy de l'autre. Abbeville, 13 mars 1709. — Réception de Pierre-Étienne-François Gosset, en l'office de conseiller du Roi, président en l'élection de Doullens, en remplacement de feu Charles Prévôt de Mironval. Amiens, 28 décembre 1769, — etc.

HENNEQUIN D'ECQUEVILLY.

SEIGNEURIE DE FAMECHON.

E. 321. Registre. — In-f°, 194 pages, papier.

1578-1588. — « Registre aux saisines et dessaisines de la terre et châtellenie de Famechon,..... commençant en l'année 1578, jusqu'en l'an 1588, Louis Doffin, puis Louis Bedoré étant lieutenans. » Sur le titre sont peintes les armoiries de Villers de Rousseville : *d'argent à la bande de sable, chargée de trois fleurs de lis d'or* ; supports, *deux licornes*, l'écu timbré d'une couronne de marquis.

E. 322. (Cahier.) — In-4°, 34 feuillets, papier.

1706. — « Cœuilloir de la terre et châtellenie de Famechon pour l'année 1706, par ordre alphabétique. »

E. 323. (Cahier.) — In-4°, 18 feuillets, papier.

1716-1746. — « Table des noms de ceux qui doivent des arrérages de bois à Famechon. » Sur la couture en parchemin, sont peintes les armes de Villers de Rousseville, comme au n° 321, timbrées seulement d'une couronne de marquis, sans tenants.

E. 324. Registre. — In-f°, 43 feuillets, papier.

1687-1730. — Fol. 1. « Cœuilloir du fief de Frede-

val, scitué au village et terroir d'Hangard, appartenant à M. Adrien du Fresne, conseiller du Roy et magistrat au bailliage et siège présidial d'Amiens, renouvelé par nouveaux tenanciers, bout et cotées, en l'année mil sept cent trente. » — Fol. 26. « Cueilloir des censives du fief de Fredeval, faict en novembre 1687. »

E. 325. (Cahier.) — Pet. in-fol., 9 feuillets, papier.

XVIIIe s. — « Registre journal des censives de Famechon. » Écrit sur le brouillon préparé d'un armorial, dans lequel des blasons sont dessinés à la plume. Sur la couverture, armes de Villers de Rousseville à l'encre grasse.

E. 326. (Registre.) — In-fol., 66 feuillets, papier.

XVIIIe s. — Fragment très incomplet d'un registre aux aveux et dénombrements de la seigneurie de Famechon, rendus à haut et puissant seigneur Augustin-Louis Hennequin, marquis d'Ecquevilly, seigneur châtelain de Famechon, Merinvilliers et autres lieux, maréchal des camps et armées du Roi, lieutenant général pour le Roi au gouvernement, province et frontière de Champagne, capitaine général de la vénerie, des toiles de chasses, tentes et pavillons du Roi, l'équipage du sanglier.

E. 327. (Liasse.) — 43 pièces, papier. (1 imprimée).

1456-1706. — « Rôt. Extrait d'un dénombrement de Conty, tiré d'un registre de la chambre des Comptes, couvert de peau pellue, en datte du 15 juillet 1456 » (copie informe du XVIIIe s.). — Requête au bailliage d'Amiens par Nicolas de Villers, chevalier, seigneur de Villers de Rousseville, St-Paul, châtelain de Famechon, et autres lieux, au sujet d'une contestation entre lui et Me François Dincourt, seigneur de Rôt, receveur des décimes du diocèse d'Amiens, relativement à un droit dans le marais de Famechon, du côté de Rôt. 9 février 1708. — Autre requête du même, sur le même objet. 15 février 1708. — Pièces de procédure sur laditte affaire. — « Inventaire des pièces que met et baille par-devant vous, M. le lieutenant général au balliage d'Amiens, Messire Nicolas de Villers, chevalier, seigneur de Rousseville, St-Paul, chastelain de Famechon et autres lieux,..... contre Me François d'Incourt, sieur de Rôt », etc. 19 avril 1709. — « Mémoire signifié pour les habitans de Suzanneville et de Rost, defendeurs, contre Nicolas de Villers, écuyer, seigneur de Famechon, demandeur. » 7 mars 1726 (impr. 4 p. in-fol.; annotations à la main dans les marges), — etc.

E. 328. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1532-1715. — Échange entre l'Hôtel-Dieu d'Amiens d'une part, et Pierre Ferache, écuyer, seigneur de Guizancourt et Marie de Sarcus, sa femme, de l'autre, des fiefs et terres de Tostpasture, Oissonville, Beaumont et terroir environnant, contre les maison, grange, étables, jardins, terres, moulins, eaux, cens, rente, terrage, champart, justice, seigneurie, etc. appartenant audit Ferache en la seigneurie de Guizancourt. Amiens, 1er juin 1532 (copie informe du XVIIIe s.). — Saisie et mise de la main du Roi, faute de dénombrement non baillié, sur le fief, terre et seigneurie de Famechon. 15 septembre 1541. — Procuration donnée par René de Bruges, seigneur de la Gruthuse, prince de Stenhuse, baron de Hamstede et Espierres, seigneur d'Avelège, Bernes, Orscamp, Famechon, etc., pour présenter au seigneur de Conty déclaration et dénombrement d'un fief noble sis à Famechon. Château d'Orscamps, 16 janvier 1541/42. — Mainlevée par le bailli de la terre et seigneurie de Dargies au procureur de noble homme Adrien de Riencourt, seigneur d'Orival et de Bergicourt, de la terre et seigneurie de Bergicourt, saisie faute d'homme, droits et devoirs non faits, et dénombrements non bailliés. Amiens, 1er juillet 1564 (copie informe du XVIIIe s.). — Mémoire pour un procès entre Nicolas de Villers, chevalier, seigneur de Villers-Rousseville et St-Paul, châtelain de Famechon et autres lieux, et Marguerite du Fresne de Fredeval, son épouse, d'une part, et Jean-Augustin de Riencourt, chevalier, seigneur d'Orival, châtelain de Dargies, de l'autre, au sujet d'un aveu prêté par lesdits sieur et dame de Rousseville. 1705. — Terrier de Courcelles sous Moyencourt. XVIIIe s.

E. 329. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1580-1669. — Pièces de procédure relatives aux marais et pâtures de Famechon. — « Sentence du 7 juin 1580, au nom du procureur d'office de Famechon, qui condamne à l'amende, pour avoir entrepris sur les marets. Extrait d'un registre tiré des archives de la châtellenie de Famechon et à l'instant remy, commençant en l'année 1577 et finissant en 1582 », etc. (extrait du XVIIIe s.). — « Sentence du 12 novembre 1597, qui

condamne à l'amende, pour avoir fauché dans les communes de Famechon, sans le congé du seigneur. Extrait d'un registre tiré des archives de la châtellenie de Famechon et à l'instant remis, commençant en l'année 1594, et finissant en l'année 1603 », etc. (extrait du XVII[e] s.), — etc.

E. 330. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1704-1771. — Sentence de la maîtrise des eaux et forêts d'Amiens sur une question de chasse entre Nicolas de Villers, seigneur de Rousseville, etc., et Jacques de Noielle, receveur de Namps-au-Val et consorts. 25 juillet 1704.— Assignation de Louis-Charles Danglos, seigneur de Guizancourt, pour compulser les pièces dont Nicolas de Villers, seigneur Rousseville, demeurant en son château de Famechon, a besoin dans son procès contre ledit seigueur de Guizancourt. 22 juillet 1717. — Pièces de procédure entre Pierre Caury et Alexis Daragon, d'une part, et la justice de la châtellenie de Famechon, de l'autre. 1721-1723. — Requête de Nicolas de Villers, seigneur de Rousseville, au bailliage d'Amiens, relativement à un procès entre les chapelains de la cathédrale d'Amiens et lui, au sujet de la terre de Méricourt. 22 avril 1723. — Requête au bailliage d'Amiens par Augustin-Louis Hennequin, chevalier, marquis d'Ecquevilly, etc., adjudicataire par décret suivant la sentence des Requêtes du palais à Paris, du 8 mai 1765, de la terre et seigneurie de Famechon, au sujet du moulin à huile dudit lieu. 14 octobre 1771.

E. 331. (Liasse.) — 4 pièces, papier, (2 imprimées).

1718-1726. — Requête au bailliage d'Amiens par Nicolas de Villers, seigneur de Rousseville, sur ce que Michel Decourt, écuyer, sieur de Bonvillers, adjudicataire de la terre d'Hallivillers par décret fait au bailliage d'Amiens en 1681, et ses successeurs, refusent de reconnaître le seigneur de Famechon pour leur suzerain. 28 novembre 1718. — « Mémoire pour Messire Nicolas de Villers, chevalier, seigneur de Rousseville et de Famechon, contre M[me] la duchesse de Richelieu, dame de la principauté de Poix, et encore contre le sieur de Court, seigneur d'Hallivillers. » 26 janvier 1726 (impr. 11 p. in-fol.). — « Addition de mémoire pour messire Nicolas de Villers, chevalier, seigneur de Rousseville et Famechon, contre M[me] la duchesse de Richelieu, dame de Poix. » 23 février 1726 (impr. 4 p. in-fol.). — Mémoire sur la mouvance de la seigneurie d'Hallivillers de celle de Famechon. XVIII[e] s.

E. 332. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1722-1738. — Mémoire de Nicolas de Villers, seigneur de Rousseville, au bailliage d'Amiens, « disant que M[e] Pierre Watelet, curé dudit Famechon, par sa requeste du 12 février dernier, conclud contre le supliant qu'il soit tenu de convenir d'avoir bouché la croisée ou fenêtre du chœur de l'église de Famechon du costé de l'évangille et de la chapelle, et d'avoir fait servir des vitres de ladite croisée ou fenêtre à sa chapelle », etc., avec plan du chœur de l'église de Famechon et de la chapelle seigneuriale munie d'une cheminée y attenant. 21 avril 1722. — Procès-verbal de la ruine par faute d'entretien de la chapelle seigneuriale attenant à l'église de Famechon. 8 novembre 1732. — « Mémoire des frais de l'instance qu'a eu M. Boistard, prestre, chapelain de la chapelle de Famechon, allencontre de M. Simon Leclercq, curé dudit Famechon. » 28 décembre 1738, — etc.

E. 333. (Liasse.) — 4 plans, papier.

1749. — « Terre de la commanderie de la Motte-Buleux », 5[e] carte, par Antoine Toullet, arpenteur juré à Ponthoile. 13 décembre 1749. — Deux plans des bois de Famechon. XVIII[e] s. — Plan du château de Famechon, du village et des terres environnantes. XVIII[e] s.

D'HERVILLIERS.

E. 334. (Liasse.) — 4 pièces, papier, (2 plans).

1759-1760. — « Plan général de la terre, seigneurie et terroir de Canizy », par Nicolas Cottonnet, arpenteur-juré à Guiscart. 1759. — « Cartulaire, registre ou relevé du plan de Canizy, où sont renseignées tous les propriétaires ou destempteurs des biens contenus audit plan, ainsi que les quantités de chaques pièces, leurs nature avec leur numéro », etc. — « Plan général du terroir et seigneurie du Ménil-St-Wanent, dans lequel sont compris les fiefs de Raoul Patoux, Coquerel et autres, appartenant à M. le comte d'Hervillier, colonel du régiment Dauphin-Dragon, lieutenant commandant

pour le Roy des ville et château de Ham », par Cottonnet. 1760. — « Cartulaire ou registre relatif au plan général de la seigneurie et terroir du Ménil-St-Wament, où sont renseignés », etc.

D'HUNOLSTEIN.

E. 335. (Liasse.) — 3 pièces, papier, (2 imprimées).

1753-1754. — Invitation au convoi d'Ursule Dargnies, épouse de Robert Maurice seigneur de Bainast, Villeroy et autres lieux, conseiller du Roi en l'élection de Ponthieu, pour le 12 août 1753, en l'église St-Gilles d'Abbeville (impr. placard). — Lettre de M. Fortin, notaire à Andely, par Gaillon, au doyen des notaires d'Abbeville, lui demandant des éclaircissements relativement à la succession de M. de Piennes, gentilhomme dudit Andely. Andely, 13 janvier 1754. — « Généalogie de La Marck. » XVIIIe s. (impr. placard.)

E. 336. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1663-1787. — Domart. — « Fief de Cornehote, ou copie de l'adveu de Claude Lefebvre, recepveur du taillon à Abbeville, du 20 aoust 1663. » — « Fief Aubeluche, ou copie de l'adveu de Claude Herman d'Abbeville, du 12 juin 1682. » — Saisine du fief de Cornehotte à Marguerite de Croza, veuve de Jean de Gaude, chevalier, seigneur de Martainneville, Houdancourt, Francqueville et autres lieux. Domart, 12 juillet 1667. — Aveu par Pierre de Brandicourt, laboureur, à Jean-François de Gaudde, chevalier, seigneur de Martainneville, etc., de sept quartiers de masures sis à Domart. 4 septembre 1706. — Vente par André Fuiret, cordonnier à Domart, à Jean Lorel, marchand corroyeur audit lieu, de 23 verges 1/2 de terre sises à Domart. Domart, 26 avril 1711. — Relief par Charles Toullet, curé de St-Martin de Gorenflos, et Amédée Prévost, marguillier dudit lieu, à Eléonor-Antoine-Jean-François de Gaudde, chevalier, seigneur de Martainneville, etc., capitaine au régiment du Roi, d'un journel de terre sis à Gorenflos. Francqueville, 30 avril 1721. — Relief des fiefs du Psalterion et du Poivre, sis à Domart. Domart, 19 juin 1739. — Aveu par Jean et Antoine Tiunet à Philippe-Charles, comte d'Hunolstein et à Marie-Thérèse de Gaudde, son épouse, d'un journel de terre sis à Gorenflos. 23 décembre 1769. — « Aveu de 8 journeux rotures au fief de Cornehotte. » 9 novembre 1779. — Aveu par Josse Longuet, curé, et Joseph Carpentier, marguillier de Surcamps, pour 12 journaux de terre à Gorenflos. 20 novembre 1782, — etc.

E. 337. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 37, papier.

1564-1608. — Francqueville. — Déclarations et dénombrements d'immeubles sis à Francqueville.

E. 338. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1721-1782. — Francqueville. — Aveux d'immeubles sis à Francqueville, — etc.

E. 339. (Registre.) — In-4°, 23 feuillets, papier.

1748-1751. — Houdancourt. — « Houdancourt et Lanches. Aveux de M. Coffinier », etc.

E. 340. (Registre.) — In-4°, 13 feuillets, papier.

1753-1761. — Houdancourt. — « Houdencourt, vicomté de Dommart. Saisines. »

E. 341. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1739-1742. — Houdancourt. — Vente par Charles Legris à Marguerite Boitel d'un demi-journel de terre à Houdancourt. Domart, 3 mai 1739. — Vente par Jacques Houllier à Antoine Sauvage de 70 verges de terre sises tant à Fransu qu'à Houdancourt. Fransu, 3 avril 1742. — Vente par Louis Varlet à Antoine Sauvage de 20 verges de terre sises tant à Fransu qu'à Houdancourt. Fransu, 23 décembre 1742, — etc.

E. 342. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1776-1787. — Houdancourt. — Aveux rendus à Philippe-Charles, comte d'Hunolstein, chevalier, seigneur de Châteauvoué, Ottange, Auretz, Fressange, Busbach et autres lieux, et à Marie-Thérèse de Gaude, son épouse, dame de Baureville, La Bucaille, Lapierre, Valduroy, Houdancourt, Francqueville, vicomté de Domart et autres fiefs, puis, depuis 1787 à Jean-François-Éléonor baron d'Hunolstein, chevalier, seigneur d'Houdancourt, Francqueville, vicomte de Domart, forêt de Goyaval, et autres lieux, major du régiment de Chartres-Dragons, de divers immeubles sis à Houdancourt.

E. 343. (Registre.) — In-4°, 7 feuillets, papier.

1787. — Lanches. — « Lanches. Registre aux actes de relief. »

E. 344. (Registre.) — In-4°, 15 feuillets, papier.

1787-1790. — Lanches. — « Lanches. Registre aux aveux de la partie de la seigneurie de Lanches attachée à celle de Houdencourt. »

E. 345. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 10, papier.

1583-1788. — Lanches. — « C'est la déclaration et dénombrement de deux certains nobles fiefz que moy Jehan Platel, laboureur demourant à Rambaucourt,.. . tiens et advoue tenir... de noble seigneur M. Anthoine de Boubers, escuier, seigneur de Houdencourt », lesdits fiefs sis à Lanches. 22 juillet 1583. — Relief par procureur par Claude-François-Augustin Fournier, conseiller du Roi, commissaire-enquêteur-examinateur au bailliage d'Amiens, de deux fiefs nobles sis à Lanches, l'un nommé Châtelain, et l'autre Dessauliers ou de Hault. 9 juillet 1772. — Saisie féodale du fief Dessauliers, faute d'homme, devoirs, foi et hommages non faits, etc. 8 mars 1788, — etc.

JOURDAIN DE L'ÉLOGE.

E. 346. (Registre.) — In-fol., 283 feuillets, papier.

1777. — Registre terrier de la seigneurie de Bouchon.

DE LA COURT.

E. 347. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin, 16, papier.

1735-1786.— Vente par Jean Mercier à Jean-François Degaros, receveur du bureau des traites de la ville d'Amiens, d'une maison et dépendances sise à St-Fuscien, tenant d'un côté à l'abbaye et de l'autre au sieur de Villers. Amiens, 20 décembre 1735. — Vente de ladite maison par ledit Degaros, sieur de l'Espinoy, à Pierre-François Joly, négociant et ancien consul à Amiens. Amiens, 17 octobre 1741. — Vente de ladite maison par Pierre-François Joly à François Moreau, bourgeois d'Amiens. Amiens, 11 juin 1751. — Vente de ladite maison par François Moreau à Gabriel-Joseph de La Court, gentilhomme servant du Roi. 3 juin 1775. — Procès-verbal d'alignement entre Gabriel-Joseph de La Court et Marie-Françoise Dubois. 10 novembre 1786. — « Tarifs des droits dus pour les saisines, reliefs et dénombremens dans la coutume d'Amiens. » XVIII° s. — etc.

DE LAMETH.

E. 348. (Liasse.) — 16 pièces, papier, (1 plan).

1708. — Procuration pour comparoir à l'acte de tutelle de Henry-Louis-Jean-Baptiste-Pierre-Louis-Marie et Marie-Françoise-Hyacinthe-Élisabeth de Lameth, enfants mineurs d'Henry-Louis marquis de Lameth, chevalier, seigneur d'Hénencourt, Warloy, Senlis, Bresle, Millencourt, Bois de la Choynes, Hérieux et autres lieux et de défunte Élisabeth de Vilpaux. — Nomination du marquis de Lameth, comme tuteur et gardien noble, et du seigneur de Mareuil comme curateur desdits enfants. 12 novembre. — Plan partiel de Hénencourt. XVIII° s.

E. 349. (Liasse.) — 1 plan, papier.

XVIII° s. — Millencourt. — « Plan général de la terre et seigneurie de Millencourt, appartenant à messire Augustin-Louis-Charles marquis de Lameth. »

E. 350. (Liasse.) — 1 plan, papier.

1757. — Montigny. — « Carte générale du terroir de Montigny.... arpenté et figuré par Pierre Brisse, arpenteur-juré demeurant à Brombos, proche Grandvilliers en Picardie, l'an mil sept cent-cinquante-sept. »

E. 351. (Registre.) — In-fol. 72 feuillets, papier.

XVIII° s. — Senlis. — « Répertoire du plan de la terre de Sanlis. »

E. 352. (Liasse.) — 6 plans, papier.

1779. — Warloy-Baillon. — « 3° carte, plan géométrique de la vallée de Warloy à Senlis, seigneurie dudit Warloy, dressé par J. Sergeant, de Millencourt, en l'année MDCCLXXIX. » — Trois feuilles d'un plan de Warloy-Baillon. XVIII° s. — Deux feuilles d'un plan dudit terroir. XVIII° s.

DE LA ROCHEFOUCAULD.

E. 353. (Registre.) — Pet. in-fol., 172 pages, papier.

1779-1789. — « Estat de la recette et dépense pour Mme la comtesse de La Rochefoucauld, dame des terres

et seigneuries du Mazis, Andainville, Ménil-Eudin, faite et régie par Louis Dupuis, à commencer du 1er novembre 1779, demeurant au château dudit Le Mazis», etc. — P. 21. « Payé à Laurent Sueur, pour le montant d'un mémoire pour les nourritures des chiens de Mme la comtesse pendant l'hiver de 1780, dont il a signé pour acquit, cy 43 l., 9 s. » — P. 28. « Payé pour huit sourissière pour les appartemens, de quarante-huit sols. », — etc.

E. 354. (Atlas.) — Gr. in-fol., 23 feuillets, papier.

XVIIIe s. — Andainville.— Plan du terroir d'Andainville, inachevé.

E. 355. (Registre.) — In-fol., 318 feuillets, papier.

1787. — Andainville. — Terrier d'Andainville.

E. 356. (Registre.) — In-fol., 235 feuillets, papier.

1786. — « Inventaire général de tous les titres, contrats, foy et hommages, aveux, dénombrements et déclarations de la seigneurie d'Andainville, des fiefs de Beauchen et St-Aubin, fait en 1786. »

E. 357. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1776-1786. — Andainville. — Procès-verbaux de récolements des ventes des bois d'Andainville.

E. 358. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1783-1789. — Andainville. — Baux de terres à Andainville.

E. 359. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

XVIIIe s.— Andainville.— « Relevé des actes translatifs et rétrocessifs de propriété qui comprennent des biens immeubles mouvant des seigneuries du Mazis, Andainville et fiefs en dépendant. »

E. 360. (Liasse.) — 2 plans, papier.

1767. — Le Mazis. — « Plan de plusieurs pièces de terre à usage de prez à foin situé au Mazis..... *Dupont fecit* 1767. » — Plan incomplet du village du Mazis, XVIIIe s.

E. 361. (Registre.) — In-fol., 168 feuillets, papier.

XVIIIe s.— Le Mazis. — Terrier du Mazis.

DE LA VILLETTE.

E. 362. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1606. — Bail par Me Jacques de La Villette, licencié ès lois, avocat du Roi en l'élection de Montdidier et Roye, à Luc Cardon, de 25 journeux de terres à Arvillers. Montdidier, 10 juillet.

LE BÈGUE.

E. 363. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1774. — Vente par Marguerite-Elisabeth Guérard, veuve de Charles Vacossin, à François-Florimond Geoffroy de La Marre, marchand de fer à Aumale, d'une maison sise audit Aumale, place du Marché au Blé. Aumale, 14 mars.

LE BOUCHER D'AILLY.

E. 364. (Liasse.) — 3 pièces papier.

1777-1786. — « Aveu et dénombrement que présente très haut et très puissant seigneur Jean-Baptiste-François-Mennelay Colbert, marquis de Sablé, maréchal des camps et armées du Roy, capitaine des gardes de la porte de Sa Majesté, seigneur des terre, seigneurie et marquisat de Rambures, Villeroy, Cannessières, Mouflières, Vergies, Le Faÿ, du haut et bas Quesne, suzerain de Beaucamp-le-Viel, seigneur de Nesle-l'Hôpital, Neslette, Menillet, Witainéglise et autres lieux, à cause du chef de très haute et puissante dame Adélaïde-Antoinette de La Roche de Rambures, son épouze à Messire Jacques-Joseph-Paschal Le Boucher d'Ailly, chevalier, seigneur de Richemont, Bouillencourt en Sery, nommé quint de Cayeux et autres lieux, acquéreur de ladite terre et seigneurie de Bouillencourt en Sery, de très haute et puissante dame Constance-Simonne-Flore-Gabrielle de Rouault de Gamaches, épouze non commune en biens de très haut et très puissant seigneur, Jean-Jacques Gilbert, marquis de Fraigne, cy-devant ministre plénipotentiaire du Roy en Allemagne..... de la terre et seigneurie de Mouthières, appartenant à ladite dame marquise de Sablé », etc.

Paris, 3 mars 1777. — « Aveu et dénombrement du fief de Favencourt scitué à St-Maxent, le 19 juillet 1781, à M. de Richemont, à cause de sa seigneurie de Wiry. Réception d'iceluy par les officiers de ladicte seigneurie le 25 aoust 1781. » — « Aveu et dénombrement de la terre et seigneurie de Laneuville au Bois, que donne et baille messire Antoine-Charles Danzel, chevallier, seigneur de Sandricourt, Blangiel, fief de Gamache et autres lieux,.... à messire Jacques-Joseph-Pascal Le Boucher d'Ailly, chevallier, seigneur châtelain de Wiry, Bouillancourt en Sery, Bouttencourt et autres lieux », etc. Wiry, 21 juillet 1786.

Le Canu de La Jonquière.

E. 365. (Registre.) — In-fol., 96 feuilles, papier.

1720. — « C'est l'aveu et dénombrement que moy, Louis-François-Guillaume de Marcillac, chevalier, seigneur de Bray, Dudelimont, Duparcq, Guebienfay, et autres lieux, seigneur et patron de Bellangreville, fils et héritier de messire Guillaume de Marcillac, chevalier, seigneur dudit Bray et desdits lieux, et dame Marie-Louise de Caullière, mes père et mère, demeurant en mon château de Bray, pays de Vimeu, donne à très haut, très noble et très puissant seigneur messire Michel de Roncherolles, chevalier, marquis du Pont-St-Pierre, Montreuil, Eschauffour, comte de Cizay Benville et Mainneville, baron d'Escouy, Bouchevillers et Dompierre, vicomte de St-Riquier, Laneuville et Calleville, châtelain de la Ferté, Marigny, Tauferville, seigneur et patron de Gamaches en Vexin et St-Aubin, seigneur de Romesnil, Pitze, La Roche, Pomont, Douville, le Becq, Chandoizelle et autres lieux, haut justicier dans les provinces de Normandie, Picardie et Artois, premier haut baron de la province de Normandie, premier conseiller d'honneur né au parlement de Rouen, grand voyer et garde des chemins en la province de Picardie et Artois, à cause de sadite terre et châtellenie de la Ferté lez St-Ricquier, de ma terre, seigneurie et vicomté de Bray (en Vimeu) et fiefs réunys à icelle, qui sont les fiefs de Bacouel et du Parc, desquels étoient mouvans anciennement et sont à présent réunis à iceux les fiefs Quieuvery ou Dudelimont », etc.

E. 366. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1782. — Liquidation de la légitime des demoiselles Le Canu de la Jonquière, au nombre de quatre, au temps du décès de leur aïeule, sur les successions de leurs père, mère et aïeule. 31 juillet.

Leclercq.

E. 367. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 15, papier.

1643-1770. — Baux de terres à Hangest en Santerre et à Arvillers. — etc.

E. 368. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1658-1745. — Transaction entre Anne Trouvain, veuve de Jacques Boulé, conseiller du Roi, prévôt de Montdidier, tutrice de Pierre Boullé, son fils mineur, et Rodolphe Leclercq, sieur Chirencourt, conseiller du Roi, lieutenant particulier au bailliage de ladite ville, relativement à la maison où ledit Jacques Boullé est décédé à Montdidier. Paris, 13 août 1673. — Adjudication d'une maison sise à Montdidier, rue des Juifs, saisie réellement sur ledit Rodolphe Leclercq, sieur de Serancourt, à la requête de Nicolas Leprévost, sieur du Mannel, faute de paiement d'une somme de 300 l. Montdidier, 16 novembre 1673. — Quittance de 2.520 l. par les religieuses du tiers ordre de St-François de Montdidier à Rodolphe Leclercq sieur de Sérancourt, adjudicataire de ladite maison, pour le remboursement de 40 l. t. de rente constituées par feu Jacques Boullé au profit desdites religieuses. Montdidier, 29 mars 1674, — etc.

E. 369. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1735-1758. — « Articles du futur mariage d'entre Jacques-Fussien Cauvel, fils majeur de Jacques-Fussien Cauvel, conseiller du Roy, son avocat honnoraire au bailliage, gouvernement et prévosté de Mondidier, et de deffunte damoiselle Florence Cotelle, son épouse, d'une part, et damoiselle Marie-Francoise Morel, fille majeure de deffunt Mᵉ Claude Morel, vivant procureur auxdits sièges, et de Claude Degoreau, damoiselle son épouse et survivante veuve d'autre part, tous demeurants audit Mondidier. » Montdidier, 9 février 1735. — Extrait d'une délibération de la fabrique d'une église de Montdidier, relativement à la fondation faite en ladite église par feu M. Cauvel, ancien avocat du Roi et conseiller honoraire au bailliage de ladite ville, d'un salut en l'honneur de saint Yves. 26 avril 1739. — Testament du sieur Cauvel. Montdidier, 19 juin 1739.

— Pièces de procédure relatives à ladite succession. — « Inventaire et description des meubles et effets mobiliers, titres, papiers, renseignements, faits après le décéds de Jacques-Fussien Cauvel, conseiller du Roy et son advocat honnoraire au bailliage et prévosté de Mondidier, décédé le 12 avril de la présente année 1739 », etc. — Nomination d'arbitres entre les héritiers de Jacques-Fuscien Cauvel, pour régler les contestations qui pourront naître entre eux au sujet de ladite succession. Montdidier, 7 février 1741. — Accomodement pour la liquidation de la succession de Louise-Constance Cauvel. Montdidier, 18 janvier 1753. — Compte et arrangement entre les héritiers de Jacques-Fuscien Cauvel. Montdidier, 15 décembre 1754. — Partage de la succession dudit Jacques-Fuscien Cauvel. Montdidier, 17 août 1758, — etc.

Lefebvre.

E. 370. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 2, papier.

1777. — Vente par Pierre-Isidore Lenglet, maître bourrelier à Amiens, à Pierre et à François Lefebvre, bateliers en ladite ville, d'un jardin sis à Amiens, lieu dit le Barabant. Amiens, 23 février, — etc.

Lefebvre de Wadicourt.

E. 371. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 7, papier.

1674-1772. — Constitution par les maîtres bouchers d'Abbeville de 325 l. de rente au capital de 6,500 l., au profit de Robert Fuzellier, bourgeois et marchand de ladite ville. Abbeville, 9 septembre 1674. — Sentence de la sénéchaussée de Ponthieu ordonnant qu'il soit passé titre nouvel de ladite rente. Abbeville, 20 décembre 1697. — Constitution par la communauté des bouchers d'Abbeville de 100 l. de rente au capital de 2.000 l., au profit de Gaspard Banon, marchand en ladite ville. Abbeville, 24 mai 1710. — Vente de la moitié de ladite rente par Barthélemy Ségard, bourgeois et marchand d'Abbeville, et consorts, à Antoine Maurice, seigneur de Baisnast. Abbeville, 5 mai 1719. — Remboursement par la communauté des bouchers d'Abbeville à Gaspard Banon et à Philippe Hubert, de 56 l. 13 s. 4 d. de rente, moyennant un prix de 1,700 l. Abbeville, 22 mars 1720. — « Réduction de la rente deubs par la communauté des maistres bouchers au denier cinquante, à M. Antoine Maurice de Baisnast. » Abbeville, 22 août 1720. — Sentence de la sénéchaussée de Ponthieu qui ordonne qu'il sera passé titre nouvel de deux parties de rentes, l'une de 104 l. au principal de 5,200 l., créée par la communauté des bouchers d'Abbeville en 1720, et l'autre de 20 l. au principal de 1.000 l., moitié d'une partie de rente au principal de 2.000 l., créée par ladite communauté en 1710. Abbeville, 26 juin 1772, — etc.

E. 372. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 1, papier.

1781-1790. — Vente par procureur par Antoine-Louis-Henry Gorjon de Verville, écuyer, seigneur du Candas, Raincheval, Harponlieu, Bruquentin, vicomté de Cambert et fiefs de Menchecourt, conseiller du Roi, receveur des tailles à Doullens, à Jean-Pierre Lefebvre, écuyer, seigneur de Wadicourt du Plouy, Domqueur, Épagne et autres lieux, de trois fiefs nobles sis à Abbeville, l'un appelé le vicomté de Cambert, le second anonyme, et le troisième appelé Menchecourt. Doullens, 2 avril 1781. — Bail à surcens par Jean-Pierre Lefebvre, écuyer seigneur de Wadicourt, Caubert, Épagne, le Plouy et autres lieux, à Jean-Louis LeRoy, manouvrier, de quarante verges de terre, y compris la partie du chemin auquel elles touchent conduisant au moulin à vent d'Eaucourt, et la moitié du bas côté de la chaussée, à prendre en un journel et demi de masure sis à Épagne. Abbeville, 18 avril 1790.

Lefèvre.

E. 373. (Liasse.) — 1 plan, papier.

1786. — « Plan de la mairie de Sefour, arpenté en 1786. »

Le Roy de Jumelle.

E. 374. (Liasse.) — 1 plan, papier.

XVIIIe s — Plan du territoire de Curlu.

Le Roy de Valanglart.

E. 375. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1713-1751. — Constitution de 384 l. 12 s. 3 d. de rente au capital de 10.000 l. t., au profit des Dominicaines d'Abbeville et d'autres rentes au profit de

diverses personnes, par François Trudaine, chevalier, seigneur de Roberval, Oissy, et autres lieux, demeurant au château d'Oissy, aïeul des enfants mineurs de feu Claude Le Roy, chevalier, seigneur de Valanglart, Moyenneville et autres lieux, fondé de procuration d'Antoine Trudaine, son frère, abbé de Tulley, abbé commendataire de St-Médard de Domart, tuteur desdits enfants. Abbeville, 18 mai 1713. — Constitution de 666 l. 13 s. 4 d. de rente, au principal de 16.000 l. au profit de l'hôpital des Enfants Bleus d'Amiens, par Antoine Trudaine, abbé de Tulley, tuteur des enfants mineurs de Claude Le Roy de Valanglart. Amiens, 25 mai 1713. — Quittance par Antoine Trudaine, abbé de Tulley, tuteur des enfants mineurs de Claude Le Roy de Valanglart, à François-Firmin Trudaine, chancelier et chanoine de la cathédrale d'Amiens, administrateur de l'hôpital des Enfants-Bleus de ladite ville, de la somme de 16.000 l. provenant du remboursement fait la veille par François Trudaine, chevalier, seigneur de Roberval, Oissy, Riencourt et autres lieux. Amiens, 25 mai 1713. — « Réduction par les dames relligieuses dominiquaines d'Abbeville de la rente de 10.000 l. en principal, à 200 l. par an, faisant le denier 50. » Abbeville 18 juillet 1720. — Constitution de 220 l. de rente au principal de 11.000 l., au profit de dame Madeleine Vacquette, veuve de Jean-Baptiste Roussel, seigneur d'Auville, par Claude-François Le Roy, chevalier, seigneur de Valanglart, Moyenneville, le Quesnoy et autres lieux, capitaine au régiment de Conty-Cavalerie et ses frères et sœurs puînés. Château d'Oissy, 4 juillet 1720. — Lettre de sœur Cardel, procureur des Dominicaines d'Abbeville, à M. Lecouvreur, procureur au bailliage d'Amiens, le priant de lui faire toucher au plus tôt les 200 l. qui sont dues à son couvent par le marquis de Valanglart. 12 août 1735. — Transaction entre Joseph-Joachim-Thomas de Cohorne, chevalier, marquis de la Palun, gouverneur de Bourbon, de la principauté d'Orange, et Marie-Louise-Élisabeth Hennequin, son épouse, veuve en premières noces de Joseph Trudaine, chevalier, seigneur d'Oissy, Riencourt, Briquemesnil et autres lieux, brigadier des armées du Roi, commandeur et grand croix de Saint-Louis, capitaine et lieutenant des gens d'armes de Bretagne, et inspecteur général de la gendarmerie, seule et unique héritière des meubles et acquêts de Louis-Joseph Trudaine, chevalier seigneur d'Oissy et autres lieux, guidon des gens d'armes de Bretagne, de Marie-Élisabeth Trudaine, sa fille, décédée le 9 septembre 1732, et de Louise-Félicité Trudaine, religieuse professe en l'abbaye de Hautes Bruyères, sa fille, d'une part, et François Gobin, prêtre, demeurant rue St-Martin tuteur de Marie-Antoinette-Madeleine Trudaine, mineure émancipée, fille dudit feu Joseph Trudaine et de ladite marquise de la Palun, de l'autre. Paris, 18 mars 1740. — « Copie gardée de la reconnoissance de la rente due aux aians cause de la dame d'Auvillers. » Château du Quesnoy, 6 février 1751. — « Copie gardée de la reconnoissance de la rente due aux Sœurs blanches d'Abbeville. » Château du Quesnoy, 6 février 1751. — « Plant du traitté convenu entre Pierre-Claude-François Le Roy, chevalier, seigneur marquis de Valanglart d'une part, et dame (blanc) de Charmont, veuve de Messire François Trudaine, etc., d'autre part. » XVIIIe s. — Constitution de 740 l. de rente, au capital de 37,000 l., sur une maison à Paris, rue de Condé, par Marie-Louise-Élisabeth Hennequin de Charmont, veuve de Joseph Trudaine, etc., au profit de Claude-François Le Roy, chevalier, seigneur de Valanglart, etc., XVIIIe s., — etc.

E. 376. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1581. — Bienfaÿ. — Aveu et dénombrement servi par Louis Dacheux, écuyer, seigneur de Foucaucourt et Guébienfaÿ, à Antoine de Rune, seigneur de Valanglart et Moyenneville en partie, d'un fief sis audit Guébienfay, tenu de la seigneurie de Valenglart. Hôtel et lieu seigneurial de Foucaucourt, 15 mai.

E. 377. (Registre.) — In-fol., 12 feuillets, papier.

1732. — Bienfaÿ. — « Cœuilloir de Bienfaÿ. »

E. 378. (Cahier.) — In-4°, 21 feuillets, papier.

1754. — Bienfaÿ. — « Mesurage des terres du terroir de Bienfaÿ, mesurées au mois d'avril 1754, avec la déclaration des maisons, masures et prés dudit Bienfaÿ. »

E. 379. (Registre.) — In-fol., 19 feuillets, papier.

1758. — Bienfaÿ. — « Relevé de la carte de Bienfaÿ. »

E. 380. (Atlas.) — In-fol. 4 feuillets, papier.

XVIIIe s. — Bienfay. — « Plant de la maison seigneuriale de Bienfay et des terres en dépendants. »

E. 381. (Registre.) — In-fol., 26 feuillets, papier.

1788. — Métigny. — « Indice de plusieurs immeubles situé au terroir de Métigny, tenus et mouvant en rotture du fief de Vilbretagne, lequel relève de la seigneurie d'Allery. »

E. 382. (Liasse.) — 2 plans, papier.

XVIIIe s. — Métigny. — Plan de terres à Métigny. « Métigny et les environs, entre Airaines et St-Mauvis. »

E. 383. (Liasse.) — 1 plan, papier.

XVIIIe s. — Oissy. — Coin déchiré d'un plan d'Oissy, sur lequel sont grossièrement peints deux écus, le premier de sinople à trois daims d'or, 2 et 1 (Trudaine?), le second, d'argent à trois sangliers d'or, 2 et 1, accompagnés de neuf trèfles de sinople, trois en chef, trois en fasce et trois en pointe (Le Ver?) les deux écus ayant pour timbre une couronne de marquis et pour tenants, deux lions.

E. 384. (Registre.) — In-fol., 88 pages, papier.

1760-1761. — Le Quesnoy. — « Indice de la première carte du terroir du Quesnoy. »

E. 385. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1759. — Yonval. — « Relevé de la carte de Yonval levé 1759. »

E. 386. (Liasse.) — 1 plan, papier.

XVIIIe s. — Plan d'un château et de ses jardins.

LESPERON.

E. 387. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin, 2, papier.

1549-1767. — Harcelaine. — Déclaration par Antoine Belle, fils puîné de Jean Belle dit Vaulot, des immeubles qu'il tient de Philippe d'Aigneville, écuyer, seigneur d'Harcelaines, Monchelet et Étaples en partie, et du Fayel en Boulonnois, à cause de sa seigneurie d'Harcelaines. 1er janvier 1549 50. — Aveu par Jean Fleustre et son fils, de ce qu'ils tiennent de Charles de Wavrans, seigneur de Séguières, mari en secondes noces de Jacqueline du Tertre, damoiselle de Boussin, garde noble de Jacques d'Aigneville, en bas âge, seigneur d'Harcelaines, Monchelet, le Fayel en Boulonnois et Étaples en partie. 24 juin 1571. — Aveu par Nicolas Flustre de ce qu'il tient de Jacques d'Aingneville, écuyer, seigneur d'Harcelaines et autres lieux. 27 novembre 1571. — Aveu par Jean Flustre, l'aîné, et Jean Flustre, le jeune, de ce qu'ils tiennent de la seigneurie d'Harcelaines. 30 novembre 1581. — Saisie réelle de la terre et seigneurie d'Harcelaine sur Jacques de Cresny, chevalier, seigneur de Bouaffe et consorts, héritiers de David de Cresny, chevalier, seigneur de Nancelle, Harcelaine et autres lieux, au profit de Jean Deleplanque, notaire au marquisat de Gamaches, faute de paiement de sommes dûes à celui-ci. 14 décembre 1684. — Ratification par procureur par Antoine-Henry de Bellozanne, capitaine au régiment de Roy-Dragons, chevalier de St-Louis, en garnison à Douai, de la constitution de 150 l. de rente au capital de 3.000 l. par François-Adrien-Charles de Bellozanne, son frère aîné, à Philippe Lesperon de Nancelle, lieutenant-colonel d'un régiment de cavalerie à Abbeville. Neufchâtel, 23 juillet 1767.

E. 388. (Registre.) — In-fol. 583 pages, papier.

1739. — Vauchelle. — « Terrier en forme de carte du terroir de Vauchelles lès Authies, apartenant à Messire Jean Lépron, écuyer, seigneur d'Ochancourt, Harcelaine, Monchelet, Vauchelle et autres lieux, tiré sur les minutte d'aveu et dénombrement servy audit seigneur par ses vassaux, reçue par ses officiers de la justice dudit Vauchelle, et ces présentes transcrit par Adrien François, praticien, fils de Me Firmin François, notaire royal, bailly dudit Vauchelle. »

LÉTOCART.

E. 389. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 8, papier.

1736-1778. — Collation par l'évêque d'Amiens à Me Armand-Jules Desjardins, prêtre, licencié ès droits canon et civil, de la chapelle St-Jean-Baptiste en la cathédrale d'Amiens. 18 février 1736. — Prise de possession de ladite chapelle par ledit Desjardins. 12 mars 1736. — Collation de ladite chapelle à Mr Nicolas-Pasquier Létocart, prêtre du diocèse d'Amiens. 6 avril 1778. — Prise de possession de ladite chapelle par ledit Létocart. 7 avril 1778. — Constitution par Louis Damay, bourgeois d'Amiens, de 100 l. de rente viagère sur une maison sise à Amiens, rue des Verts Aunois,

au profit de Me Nicolas-Pasquier Létocart, acolyte, pour l'aider à parvenir aux ordres sacrés. Amiens, 30 septembre 1760. — Translation dudit titre clérical de Nicolas-Pasquier Létocart sur la chapelle St-Jean-Baptiste de la cathédrale d'Amiens, dont il vient d'être pourvu. Amiens, 2 juin 1778, — etc.

E. 390. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1737-1792. — Extrait de baptême de Nicolas-Pasquier et Marie-Catherine-Pélagie, fils et fille de Pasquier L'Estocart, marchand houpier et de Françoise Dumont. Amiens, paroisse St-Leu, 9 janvier 1737. — Lettres de tonsure de Nicolas-Pasquier L'Estocart. Amiens, 9 août 1756. — Lettres de promotion du même aux ordres mineurs. Amiens, 31 mai 1760. — Id., au sous-diaconat. Amiens, 20 décembre 1760. — Id., au diaconat. Amiens, 16 mai 1761. — Lettres de dispenses de mariages, — etc.

E. 391. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1777-1793. — Reconnaissance par le sieur Létocart, vicaire de St-Leu, qu'il a vendu plusieurs objets y désignés déposés chez Louis Masot. Amiens, 8 juillet 1777. — Quittances diverses au sieur Nicolas-Pasquier Létocart, curé d'Englebelmer et Vitermont. 1781-1793, — etc.

E. 392. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1779-1791. — Partage de la succession de Martin Boucher, 2 mai 1779. — « Estat des mœubles et effets appartenant à Marie-Françoise Létocart, fille majeure demeurant présentement à Amiens, sœur de M. Létocart, curé d'Englebelmer, qu'elle a laissé chez lui. » Amiens, 17 novembre 1787. — Inventaire des meubles de Marie-Françoise Létocart. Amiens, 10 janvier 1788. — Testament de Marie-Catherine Létocart, femme de Louis Boucher, houpier. 28 mai 1791. — Inventaire des meubles trouvés dans la maison mortuaire de ladite Marie-Catherine Létocart, Amiens, 14 juin 1791.

E. 393. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1780-1791. — Collation par l'évêque d'Amiens à Nicolas-Pasquier Létocart, chapelain de la cathédrale d'Amiens, de la cure d'Englebelmer et Vitermont, par permutation avec Jean-Baptiste-Augustin Laurent. 11 décembre 1780. — « État des biens composans le domaine de la cure d'Englebelmer et Vitermont. » 28 février 1790, — etc.

E. 394. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1781-1790. — Quittance par l'abbé Laurent, ancien curé d'Englebelmer, de la pension à lui due par l'abbé Létocart, curé actuel. 1781-1790. — Saisie-arrêt de ladite pension, entre les mains du sieur Létocart, curé d'Englebelmer. 16 mai 1783. — Pièces de procédures relatives à ladite pension. 1783, — etc.

E. 395. (Liasse.) — 20 pièces, papier.

1782-1793. — Quittances d'une rente de 40 l. dues par le sieur Létocart, curé d'Englebelmer à Charlotte Lemaire. 1782-1793. — Id., d'une pension de 39 l. due par le même à Françoise Létocart, sa sœur. 1783-1785. — Id., d'une rente de 100 l. due par le même à Honoré Cabusel. 1788-1791.

E. 396. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1784-1785. — Pièces de procédure entre le sieur Nicolas-Pasquier Létocart, curé d'Englebelmer et les marguilliers dudit lieu, sur le refus de ceux-ci de se soumettre au règlement fait par l'évêque d'Amiens le 7 octobre 1778, pour les honoraires des curés. — Réquisitoire du procureur fiscal de la baronnie de Mailly, au bailli général de la dite baronie, remontrant « qu'il vient d'aprendre aujourd'huy avec la dernière surprise, que les coffres renfermant les registres, tittres et papiers de l'église et fabrique d'Englebelmer, qui de tout temps a resté placé dans la sacristie de ladite église, suivant l'usage constant, et les arrêt et règlement sur cette matière, vient d'être déplacé par le sieur curé de ladite paroisse d'Englebelmer, qu'il a fait transporter chez luy. » 9 mai 1784. — « Précis de l'affaire du curé d'Englebelmer et Vitermont, diocèse d'Amiens, contre les marguilliers desdits Englebelmer et Vitermont. » Ces derniers n'auraient « rien négligé pour mettre de leur parti M. le comte d'Eshecques, seigneur desdits Englebelmer et Vitermont, qui prétend qu'un évêque n'a pas le droit de faire de règlement pour son diocèse. Le 2 janvier 1785, ledit sieur comte d'Eshecques s'est rendu après vespres à l'église d'Englebelmer, pour présider à une assemblée qu'il avoit fait convoquer par le sindic de la paroisse, le même jour au sortir de la messe paroissiale chantée dans l'église de Vitermont. A cette assemblée assistèrent

les nommés Antoine Bailleux, bailli, et Louis Brun, greffier de la baronnie de Mailly, tous deux domiciliés audit Mailly, et un d'eux étoit muni d'un acte de délibération rédigé avant la tenue de l'assemblée. A cette assemblée furent admis non seulement les marguilliers et les notables habitans de la paroisse, mais encore ceux qui, selon les loix, n'ont aucune voix délibérative dans les assemblées de fabriques. Les suffrages n'ont pas été libres, car M. le comte d'Hesecques reprochoient à ceux qui refusoient de signer d'être les amis du curé, ou les menaçoit d'encourir son indignation. Ce ne fut même que pour se mettre à l'abri de cette indignation, que Nicolas-Jean-Baptiste Cotté, pour lors marguillier en exercice d'Englebelmer, qui n'avoit pas été prévenu de la tenue de cette assemblée, ce ne fut, dis-je, que pour se mettre à l'abri de cette indignation, que ledit Cotté ne donna sa signature qu'à dix heures du soir au château de Mailly. Il y a tout lieu de croire que ce n'est pas tant pour deffendre les intérests des fabriques d'Englebelmer et Vitermont, que pour molester leur curé, que les marguilliers refusent de lui payer les honoraires des fondations desdittes fabriques, conformément au règlement dudit seigneur évêque d'Amiens : c'est la conduite qu'ils tiennent depuis plus de vingt ans envers ses prédécesseurs. L'un d'eux, M. Guislain Latiffy, a eut la disgrâce, à l'approche d'une moisson, de voir faucher nocturnement une partie de ses grains avant leur maturité. Ils tendent encore journellement des pièges au curé actuel. Dans le courant de novembre ou de décembre de l'année 1785, ils ont fait adresser une lettre, au moins paroit-il vraisemblable qu'elle vient de quelqu'un de la paroisse, ils ont fait adresser à M. de Bagnole, prêtre de la mission au séminaire d'Amiens, une lettre signé du nom du curé,... pour prier ledit sieur de Bagnole d'acheter pour l'église de Vitermont un dais et un ornement complet, qu'ils consacreroient volontiers une somme de deux mille livres et plus pour se procurer ces objets, quoiqu'il n'ait jamais été question de faire cette emplette. Voilà le précis des disgrâces qu'a à essuier de la part de ses paroissiens le curé d'Englebelmer et Vitermont. Le procès qu'il a aujourd'huy est l'ouvrage de quelques mutins redoutés dans la paroisse, et qui ont résolu entre eux de se laisser attaquer par leur curé, dans l'espérance de le lasser, en faisant mettre ce procès au croc, ou d'en faire tomber les frais sur les deux fabriques, quand bien même ils seroient condamnés personnellement, ce qu'ils ont déjà fait dans d'autres circonstances », — etc.

LIBORET.

E. 397. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1785. — Bail par Guillaume-François-Joseph Liboret, avocat au conseil provincial et supérieur d'Artois, à François-Simon Brazier, de la ferme et marché de Brouilly. 17 septembre.

DE LORRAINE-VAUDÉMONT.

SEIGNEURIE DE COISY.

E. 398. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin, 1, papier.

1561-1593. — Donation par Marie de Saint-Fuscien, veuve d'Imbert de Saveuse, seigneur de Lozinghen, conseiller du Roi et maître des requêtes ordinaire de son hôtel, à Josse de Saveuse, son fils, de la terre et seigneurie de Gouy-l'Hôpital. Amiens, 19 septembre 1561. Traces de sceau. — Id., de 5 muids de blé sur la cense de Guisy, appartenant à l'abbaye de Corbie. 19 septembre 1569. Traces de sceau. — Donation par la même à Antoine de Saveuse, conseiller au Parlement, son fils aîné, de la terre et seigneurie de Coisy. Amiens, 4 novembre 1572. Traces de sceau. — Ratification de ladite donation. Amiens, 8 juillet 1780. — Donation par Josse de Saveuse, sieur de Coisy, à Louis de Saveuse, son fils, de ladite seigneurie de Coisy, avec réserve d'usufruit. Amiens, 2 août 1591, — etc.

E. 399. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1580. — Pièces de procédure entre Henry de Lorraine, duc de Guise et de Chevreuse, légataire universel du cardinal de Lorraine, son oncle, châtelain de Maurepas, d'une part, et Me Jean Leclerc, conseiller au Conseil privé et président ès requêtes du Palais, seigneur du Tremblay, et consorts, de l'autre.

E. 400. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin.

1622-1694. — Fragment du contrat de mariage entre Antoine de Saveuse, chevalier, seigneur de Coisy, baron de Poulainville et autres lieux, et Jacqueline de Vallée, veuve de Charles de Courtin. 29 janvier 1622. — Fragment de contrat de mariage entre François de Saveuse et Françoise d'Estourmel. Amiens, 19 décembre 1651. — Fragment du contrat de mariage entre François, prince de Montmorency, et Charlotte-Louise de Saveuses. 15 juillet 1694.

E. 401. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1678-1680. — Commandement à Françoise d'Estourmel, veuve de François de Saveuse, chevalier, seigneur de Coisy, Cardonnette et autres lieux, pour payer au chapitre de Saint-Martin de Picquigny une somme de 2,200 l., etc. 14 septembre 1678. — Adjudication des fiefs, terres et seigneuries de Coisy, Poulainville, la Cardonnette, Beauvoir, à Me Cherier, procureur, au profit de ladite Françoise d'Estourmel. Paris, 14 août 1680.

E. 402. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1779-1789. — Nomination par Joseph-Marie de Lorraine, prince de Vaudémont, etc., d'Antoine Letierce, praticien à Arquèves, en qualité de notaire-tabellion, de la terre, seigneurie et baronie de Poulainville et de greffier des terres et seigneuries de Coisy, Poulainville et la Cardonnette. Paris, 6 août 1779. — Nomination du même par Louis-Alexandre Vaÿsse, sieur de Longueval, ancien mousquetaire de la seconde compagnie, seigneur de Rainneville et autres lieux, en qualité de notaire, tabellion et greffier de la terre, justice et seigneurie de Rainneville. Château de Rainneville, 20 août 1788. — Nomination du même par Jean-Baptiste-Marie-Louis-Adrien de Berthe, chevalier, seigneur de Villers-Bocage, Flesserolle et autres lieux, en qualité de notaire, tabellion et greffier de la terre, justice et seigneurie de Villers-Bocage. Château de Villers, 30 janvier 1789. — Procuration générale donnée audit Antoine Letierce par Joseph-Marie de Lorraine, prieur de Vaudémont, etc., pour régir, gouverner et administrer les terres de Coisy, Poulainville et la Cardonnette. Paris, 25 février 1786, — etc.

E. 403. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1786-1792. — Bail par Joseph-Marie de Lorraine, prince de Vaudémont, etc., à Antoine Letierce, receveur de la terre de Coisy, de terres sises audit Coisy. Paris, 22 mars 1786. — Vente par procureur, par Louise-Auguste-Élisabeth-Marie-Colette de Montmorency, princesse de Vaudémont, épouse de Joseph-Marie de Lorraine, prince de Vaudémont, etc., à Pierre Domont, contrôleur des experts du greffe de l'écritoire du bailliage d'Amiens, d'un terrain sis à Coisy. Coisy, 30 juillet 1788. — Id., par le même, à Armand-Edouard-Henry de Fléchin, chevalier, marquis de Wamin, seigneur de Wamin, Rumauville, St-Martin, Mazinghen, Soutes, Givenchy, Talmas et autres lieux, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine du régiment du Roi-Infanterie, d'une partie du fief de Ville à Talmas et de la mouvance féodale, justice et seigneurie sur 29 journaux de terre audit Talmas. Amiens, 7 octobre 1788. — Quittances diverses concernant la terre de Coisy. 1789-1792. — Lettre du sieur Pierre à M. Letierce, receveur au château de Coisy, chez M. Jean-Baptiste Daveluy, négociant rue et chaussée St-Leu à Amiens, lui mandant, entre autres choses, que la princesse de Vaudémont desire qu'il lui soit envoyé au plus tôt un pâté et un autre dans la quinzaine. Paris, 23 janvier 1790. — « État du mesurage, arpentage et division d'une partie du domaine de Coisy, arpenté au mois d'octobre 1787, occupé par différents particuliers dudit Coisy », etc. 15 septembre 1790. — « Etat des journé emploié pour l'arpentage et division dans plusieurs [pièces] de terre du domaine de Coisy, et récollement du bois ordonné par M. Letiers, receveur au château de Coisy. » Coisy, 26 décembre 1791. — Estimation de biens sis à Bertangles, Boutavent, Ernemont, Campeaux, Courcelles, Longavesne, Fresne-l'Éguillon, Essuillé, faubourgs de Noyon et de Beauvais à Amiens, Pont-de-Metz et paroisses circonvoisines, provenant de la succession de Charles-Louis-Joseph de Clermont-Tonnerre, 1er mai 1792, — etc.

E. 404. (Liasse.) — 5 plans, papier.

XVIIIe s. — Plan du village de Cardonnette. — « Plan géometrique du terroir de Cardonnette levé par J.-F. Boury, pour M. le prince de Vaudémont. » — « Carte particulière du terroir de Chuigne, solle du Chemin de Cappy. » — Plan partiel de Chuignes. — « Plan des fiefs de Coisy, scitués à Coisy, appartenant aux enfants de Madame de Chuigne. »

E. 405. (Liasse.) — 104 pièces, papier.

1737-1790. — Aveux, reliefs, etc., de Poulainville, Cardonnette et Coisy.

E. 406. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1780-1789. — « Compte que rend à Son Altesse Mgr le prince de Vaudémont, Antoine Letierce, demeurant à Coisy, receveur et régisseur des terre et seigneurie de Coisy, Poullainville et la Cardonnette, des recettes et dépenses par lui faittes sur les fruits et revenus desdites terres, depuis et compris l'unzième

jour de juin 1780, jour de l'arrêté du compte de feu M. Voiturier, son prédécesseur, 1780-1782. — Id., 1782-1785. En 1783, 72 l. distribuées aux pauvres de Coisy. En 1784, 111 l. au curé de Coisy pour les pauvres; 214 l. 6 s. 3 d., au curé de la Cardonnette, pour les incendiés de ladite paroisse; 25 l. 13 s. à Me Ferin, desservant de Poulainville, pour trois des incendiés dudit lieu. En 1785, 72 l. au curé de Coisy, pour les pauvres, etc. — Id., 1785-1787. — Id. 1787-1789.

E. 407. (Registre.) — In-fol. 197 p., papier.

1788-1790. — « Registre de recettes des fermages de Coisy, Poullainville et La Cardonnette, commençant en l'année 1788.

LOUVEL.

E. 408. (Liasse.) — 4 plans, papier.

1768-1775. — « Plan général de la terre et seigneury de l'Échelle (St-Aurin), appartenant à Messire Antoine-Marie de Louvel, chevalier, seigneur de Warvillé, Arvillé et autres lieux, fait par A. Bary, arpenteur royal en l'anné 1768. » — Plan de l'Echelle-St-Aurin. XVIIIe s. — Plan du terroir et village de Léchelle. XVIIIe s. — « Plan des terres de Diencourt et la Motte, et d'une partie de celles de Marquivillé et Guerbigny. » 1775.

DE LOUVENCOURT.

E. 409. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 8, papier.

1581-1741. — « Extraict du registre aux délibérations de l'échevinage de la ville et citté d'Amiens », sur requête présentée à Pierre Caignet, écuyer, demandant, en exécution d'un arrêt de la chambre du trésor à Paris, ordonnant que ledit Caignet ferait apparoir de sa noblesse, et à cette fin, « qu'il pleust à mesdicts sieurs dire et déclarer ce qu'ils sçauroient de ladite noblesse... Sur quoi, prins les advis de mesdicts sieurs présents, a esté ordonné que de ce ne sera aulcune chose expédié au nom de mesdicts sieurs en corps, néantmoins que, de la déclaration que chascun des eschevins présens en vouldront faire pour ce qu'ils en congnoissent, le greffier d'icelle ville à ce présent en fera notte et en baillera acte audict suppliant, pour lui valloir et servir en temps et lieu ce que de raison ; et suivant ce, lesdicts eschevins présens en ont faict leurs déclarations comme il s'ensuit. Assavoir ledict d'Ardre, qu'il n'a jamais oï parler et ne s'est informé de la descente d'iceluy Me Pierre Caignet, père d'iceluy suppliant, au jour de son trespas advocat au bailliage et siège présidial d'Amiens, demeurant audict Amiens, duquel toutefois il a eu bonne connoissance, et ne peult dire et certiffier s'il estoit gentilhomme issue de noble rasse ou non. Pareille déclaration a esté faicte par lesdicts de Berny, de Raincheval et messire Hémart, du Crocquet et Fauquel, eschevins à ce présents. Et quant ausdicts Aux Cousteaux, Bigant, Fouache, du Béguin, de Bailly, Le Forestier, Gonnet, de Louvencourt, Dippre et de Lahaye, aussy eschevins, ils ont dict qu'ils ont tousjours entendus de leurs prédécesseurs et de plusieurs autres par bruit commun, que ledict deffunct maistre Pierre Caignet estoit gentilhomme et issu de noblesse et ne lui ont jamais veue faire ny audict suppliant son fils aucun acte desrogeant à noblesse. Davantaige dict ledict Dubéguin, prévost royal, qu'il sçait que ledict suppliant est parent et des mesmes surnom que la demoiselle de Bussy et de Saint-Aubin, ès mains de laquelle il a veu les lettres de noblesse des Caignet, et sy a veu que le suppliant a tousjours joÿ du privilège de noblesse en tous les bans et arrière-bans que l'on a levé, et mesme, depuis quinze ou vingt ans, qu'il a tousjours esté enrollé comme gentilhomme. » 30 mars 1581 (copie collationnée du 6 février 1609). — Contrat de mariage entre Charles Scourion, écuyer, seigneur de la Houssoye, et Louise Le Bouché. Beauvais, 3 octobre 1600. — Acte de partage entre les héritiers de défunte Marie de Louvencourt, veuve de Pierre-Nicolas de Crocquoison, seigneur de la Court de Fieffes. Amiens, 29 novembre 1601. — Contrat de mariage entre Charles Scourion, licencié ès lois, avocat en Parlement, et Marguerite Liépart. Amiens, 13 juillet 1619. — « Commission de par le Roy,.... à l'effet de faire assigner les débiteurs de la dame Catherine Dubos, veuve de feu Charle de Louvencourt, vivant écuyer, sieur de Piercluet et autres lieux. » Paris, 5 janvier 1613. — Contrat de mariage entre Jacques de Louvencourt, écuyer, sieur de Pissy, Piercluet et autres lieux, résidant à Pissy, et Marguerite de Conty. Amiens, 12 août 1638. — « Extraict du procès-verbal encommencé au bailliage d'Amyens les dix-huictiesme febvrier M VIc quarante neuf, vingt-huict et vingt-nœuf mars, quatre may et vingt-quatre juillet M VIc cincquante et ung, touchant l'assemblée des trois estats dudict bailliage, pour raison de l'assemblée des Estats Généraulx de ce royaulme.

Jacques de Louvencourt, escuier, sieur de Piercleuet, Chaussoy et aultres lieux. A laquelle heure de deux heures, nous, lieutenant général audict bailliage, nous sommes transporté en l'auditoire dudict bailliage, avecq Jean Pécoul, greffier, pour recepvoir les nominations des gentilshommes quy sont comparus à l'assignation à eux donnée ; lesquels ayant faict leurs nominations par escript, après en avoir faict la récollection, et trouvé que messire Thimoléon Gouffier, chevalier, seigneur de Thoix, est le plus nommé par ledict ordre de la noblesse de ce bailliage, avons ordonné et ordonnons que ledict sieur de Thoix sera et demeurera députté pour présenter le cahier des remonstrances, plaintes et doléances dudict ordre de la noblesse dudict bailliage d'Amyens à Sa Majesté, à l'Assemblée des Estats Généraulx convocquez par Sadicte Majesté en la ville de Tours, au huictième septembre prochain, lequel cahier luy sera à ceste fin délivré par les sieurs de Quevauviller, de Belloy sur Somme et de Piercleuet quy ont esté nommez et choisis par lesdits gentilshommes pour recepvoir lesdictes plaintes et en dresser le cahier. » Signé : « Pécoul. » — Commandement fait par Charles Colbert, intendant ès généralités d'Amiens, Soissons, Artois, Boulonnois, Pays conquis et reconquis, en vertu des arrêts du Conseil des 1er juin 1665 et 22 mars 1666, à Jacques de Louvencourt, sieur de Pissy et de Piercluet, demeurant à Saulchoy, de produire entre les mains de Me Nicolas Quignon, ci-devant receveur de la ville d'Amiens, les titres en vertu desquels il prend la qualité de chevalier ou d'écuyer, s'exempte du paiement des tailles et autres impositions, etc. 8 juillet 1666. — Contrat de mariage entre Jacques de Louvencourt, chevalier, seigneur de Chaussoy, Clairy, Inval et autres lieux, et Marie-Jeanne-Françoise-Louise de Saisseval, damoiselle dame des terres et seigneurie d'Ebaire, Beaucourt, Beaudel et autres lieux. Chaussoy, 9 janvier 1741, — etc.

E. 410. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1751-1761. — Vente par Jean-Gilbert-Christophe Linard, chevalier, seigneur d'Aveluy, Authuile, Ignaucourt et autres lieux, à Nicolas-Barthélemy de Louvencourt, chevalier, seigneur de Bétencourt-Rivière, et autres lieux, et à Marie-Joachim-Rose Gougier, son épouse : 1° d'une grande maison à porte-cochère et d'une petite y attenant, sises à Amiens, rue des Augustins, la grande occupée par M. d'Hangard, et la petite, par le vendeur ; 2° de 61 journaux de terres en fief, faisant partie des fief, terre et seigneurie d'Aigneville, paroisse de Revelle, tenus et mouvant de la baronnie de Picquigny ; 3° de 21 journaux à Grattepanche nommés le fief le Pot, tenus en fief, de l'abbaye de St-Fuscien-au-Bois ; 4° du quint, dans les fiefs de Framecourt, Septoutre et Moflers, au terroir de Mézière ; 5° de 18 journaux au terroir de Revelle, « dans le nombre desquels six à sept quartiers ont été pris pour le nouveau chemin » ; 6° de 13 journaux, 3 quartiers à Vers ; 7° de 4 journaux et demi au Bocquet. Amiens, 1er juillet 1751. — Acte par lequel Nicolas-Barthélemy de Louvencourt reconnaît que, outre les 45.850 l. portées audit contrat, il a reçu 2.600 l., à titre d'indemnité, pour les parts dont certains des biens y mentionnés sont chargés dans des fondations et rentes perpétuelles aux fabriques de St-Jacques, St-Firmin à la Porte, St-Firmin le Confesseur, aux Carmes et à la confrérie de N.-D. du Puy de la ville d'Amiens. Amiens, 1er juillet 1751. — Quittance des droits seigneuriaux du fief d'Aigneville, par le duc de Chaulnes, pair de France, baron de Picquigny. Chaulnes, 9 juillet 1751, — etc.

E. 411. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1756-1761. — « Inventaire, description et prisée, amiablement faits le 28 juillet 1756.... de touts les meubles, titres, papiers, enseignements, et généralement de touts les effets trouvés après le décès de ladite défunte dame Anne de Romanet (décédée le 18 desdits mois et an, veuve de Jacques-Eustache de Louvencourt, chevalier, seigneur de Clairy, Saulchoy et autres lieux),... en la maison à elle appartenante en commun avec le sieur de Romanet, son frère, et en laquelle elle est décédée, scituée en cette ville de Montdidier en la grande rue de la Mercerie, paroisse de St-Sépulchre.... Dans ladite chambre à manger,.... trois pièces de tapisserie d'autelice, représentant les Amours de Macé et Gombaut ;,... cinq tableaux à cadre doré, qui sont portraits de famille ;.... un parasolle de tafaitas jeaune, avec son sacq ;... six bouteilles, tams petites que grosses, contenant sirop, vignaire ou eau cordialle, le tout prisé trente sols. Item, six petits pots de confiture, trois pots de gré de raisiné, cinq boiete de ver, à moitié plaine d'abrico, paische, poire, prunes à eau-de-vie, prisé le tous ensemble à quatre livres ; item, vingt verres de cristal de Boiesme à liqueur, de diférentes grandeur et quatorze sciaux de cristal.... Dans la salle d'assemblée,... cinq fauteuil de tapiserie à pavots,, et trois autres de

pannes brunes à bande de tapisserie, avec leurs mouchoirs de toille peinte ;,... quatre tables à cadrille à pieds de biches, chacune garnie de leurs fiches et jettons, plus deux boëttes à cadrille, garnie de leurs fiches et jettons d'ivoire ; un sopha de damas bleu céleste à fleurs d'or ;.... quatre piesces de tapisserie d'autelices, suitte des Amour de Gombault ;.... un tablaux à cadre doré, représentant Mme de Romanet, seconde femme de son oncle ;.... une estampe en cadre de bois noir, représentant M. Cappronnier, ancien professeur royal.... Dans l'antichambre à main gauche,.... une pièce de tapisserie faisant la suitte de Gombault... A esté déclaré par Marianne Griscourt, domestique de ladite deffunte dame Duchossoy, qu'il est de sa cognoissance que ladite dame deffunte a livré, il y a aux environs de trois mois, au nommé Nancy, tisserant, demeurant en cette ville, rue des Escolliers, la quantité de 24 l. de fils de chanvres, qui ont été pesés chez M. Loingnet, marchand, pour être employé à faire une piesce de toille, laquelle piesce n'a point encore été rapporté..., Dans le cabinet de toilette,... une mandelette d'ozier, dans laquelle c'est trouvé un bénitier d'argent à couvert portant croix, un reliquaire de nacre de perle, monté sur argent, un pestie étuy d'argent, garnie de sizeau, un bel étuy ou portefeuille brodé en or et argent doublé en bleu ; item, une petite boëtte, dans laquelle il y a un reliquaire de cristal représentant un Christ, une paire de boucles d'argent à soulliers, avec un morceau de nacre de perle, monté sur or et argent ;.... dans les poches de ladite dame défunte, ces trouvé un étuy d'argent, un étuy à lunette avec deux paire de lunette, un étuy à esguille, un petit étuy noire avec son craion.... Marie-Anne Gricourt, domestique, a déclaré qu'elle croioit que la dame défunte avoit envoyé il y a environ six sesmaines une piesce de toille de lin au blanchisage du village de Bove. » — « Partage fait entre M. de Louvencourt de Vuarluzel et M. de Louvencourt d'Inval, des biens de la succession de Mme leur mère en datte du 1er décembre 1756. » — « État des mœubles communs entre M. de Romanet et MM. de Clairy et d'Inval, lesquelles ont esté réclamé comme telles par M. de Romanet et conservés par ces Messieurs, dans l'inventaire qu'ils ont fait à l'amiable, après le décès de Mme du Saulchoy, leur mère. » 1er décembre 1756. — « Etat de la recette de la succession de feu notre mère, à commencer du jour de sa mort, jusqu'au 1er décembre 1756. » — « Effets communs dont la moitié a esté partagé entre d'Inval et moi, et qui restent en commun avec notre oncle de Romanet. » — Acte de partage entre les enfants de défunts Jacques Eustache de Louvencourt, chevalier, seigneur du Chaussoy, Clairy et autres lieux, et Anne de Romanet. Montdidier, 1er septembre 1761, — etc.

E. 412. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1762-1783. — Constitution de 200 l. de rente au capital de 4.000 l. à M. de Warluzel, par M. de Runne. Guillaucourt, 7 novembre 1772. — Testament de M. Bréviande. Amiens, 29 décembre 1779 ; écrit sur le dos d'une invitation aux services de Pierre-François-Adrien Fleur, étudiant en droit, décédé à Paris le 19 décembre 1779, fils de Me Pierre Fleur, procureur au bailliage d'Amiens, échevin en charge et administrateur de l'hôpital général, qui se diront les 28, 29, 30 et 31 mars 1779 aux Cordeliers d'Amiens (impr.). — Testament dudit Bréviande. Amiens, 22 décembre 1782 ; écrit au dos de l'invitation aux messes d'anniversaire de Jeanne d'Halloy, dame d'Omesmont, Amancourt et Villencourt, veuve de François-Nicolas Boullenger, chevalier, seigneur de Rivery et autres lieux, conseiller vétéran au bailliage et présidial d'Amiens, assesseur en la maréchaussée de Picardie, qui se diront les 7, 8 et 9 mars 1782 aux Augustins d'Amiens (impr.). — « Mémoire des terre qui aspartienne à M. de Fluy. » XVIIIe s., — etc.

E. 413. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1627-1784. — Maisons à Amiens. — Déclaration par Denise de Louvencourt, veuve de François du Bus, qu'elle a fait bail à Charles Lecaron de la maison du Grand Chien vert sise à Amiens au coin de la rue des Lombards, ayant son pignon et principale entrée sur la grande chaussée au Blé. Amiens, 2 octobre 1627. — Procès-verbal de visite de ladite maison et des travaux à y faire, par Antoine Forestier, maître maçon, Jacques Pion, maître charpentier, Jean Troullart, maître pailloleur, Jacques Poinctier, maître couvreur, Louis de Lespinoy, maître menuisier, Jean Segard, maître vitrier, Antoine de Mons, maître menuisier, et Nicolas Blassel, maître plombier. 9 décembre 1627. — Pièces de procédure concernant ladite maison. 1627-1641. — Vente par procureur par Marie-Françoise-Joséphine de Vignacourt, marquise de Louvencourt, veuve de Jean-François marquis de Louvencourt, châtelain de Longpré-les-Corps-Saints, patron et collateur de toutes les prébendes du chapitre dudit Longpré, seigneur de Béttencourt-Rivière, Courchon, Beaupré,

la Court de Fieffe, à Flichecourt et autres lieux, tutrice de ses enfants mineurs, à Jean-Philippe Vraiet de Franclieux, écuyer, seigneur de Saleux et autres lieux, d'une maison et jardin à Amiens, rue de Noyon. Amiens, 5 février 1784. — « État donné par Mme de Louvencour à M. et Mme de Franlieu, au désir du contrat de vente à eux fait ce jour d'hui, pour par eux employer le prix, ensemble les épingles montant à 14,240 l., au payement et remboursement des rentes cy après. » Amiens, 5 février 1784, — etc.

E. 414. (Liasse.) — 1 plan, papier.

XVIIIe s. — Bettencourt-Rivière. — Plan partiel de Bettencourt-Rivière.

E. 415. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 3, papier.

1605-1614. - Condé-Folie. — Aveu par Louis Legris à Louis de Rely, écuyer, seigneur de Framicourt et de la pairie de St-Léger, d'un fief à Condé-Folie. 29 juin 1605. — Aveu par Jean Gouillard au même, d'immeubles sis à Condé-Folie. 15 juillet 1610. — Vente par Pâquier Billehault à Me Claude Masse, chanoine de Longpré, de trois journaux de terre à Condé. 6 juillet 1612, — etc.

E. 416. (Liasse.) — 6 plans, papier.

XVIIIe s. — Condé-Folie. — Plan en six feuilles de Condé-Folie.

E. 417. (Liasse.) — 10 pièces, papier 1 plan.

1685-1768. — Condé-Folie. — Fief de Rivière. — Aveu par Nicolas Aliamet, bourgeois et marchand à Abbeville, à Antoine Damiette, seigneur de Bettencourt, Courchon, Beaupré et du fief de Rivière à Folie, dudit fief de Rivière. Abbeville, 23 juin 1685. — Saisie féodale au profit du duc de Chaulnes d'un fief de 14 journaux de prés sis à Condé-Folie. 27 mai 1713. — Relief dudit fief par procureur par Claude-François-Firmin de Louvencourt, écuyer, seigneur de Bettencourt-Rivière et autres lieux. Picquigny, 12 juin 1731. — « C'est l'aveu et dénombrement que moy, Claude-François-Firmin de Louvencourt,...... baille et présente à très haut et très puissant seigneur Mgr Louis-Auguste d'Albert d'Ally, duc de Chaulnes,..... dudit fief des quatorze journeux », etc. Picquigny, 8 juin 1733. — « C'est l'aveu et dénombrement que messire Nicolas-Barthélemy de Louvencourt, chevalier, seigneur de Bétencourt-Rivière, Courchon et autres lieux, baille et présente à très haut et très puissant seigneur Mgr Louis-Auguste d'Albert d'Ally, duc de Chaulnes,. ... du fief de quatorze journaux », etc. 27 novembre 1736. — Relief dudit fief, par Jean-Baptiste-François de Louvencourt. 20 novembre 1767. — Aveu et dénombrement dudit fief, par le même. 18 janvier 1768. — « Plan des 14 journaux, tant en masures, maisons, aires, que prez situez à Folie, mouvans du fief de Rivière, appartenant à M. de Louvancourt, seigneur de Béthencourt-Rivière. » XVIIIe s. — Notice sur le fief Rivière. XVIIIe s., — etc.

E. 418. (Registre.) — In-fol., 48 feuillets, papier.

1774. — Condé-Folie. Fief de Rivière. — « Cœuilloir du fief et seigneurie de Rivière, situé à Folie. »

E. 419. (Registre.) — In-fol., 20 feuillets, papier.

1774. — Condé-Folie. Fief de Rivière. — Papier terrier du fief et seigneurie de Rivière situé à Folie.

E. 420. (Registre.) — In-fol., 18 feuillets, papier.

1774. — Condé-Folie. Fief de Rivière. — « Indice du fief et seigneurie de Rivière situé à Folie. »

E. 421. (Registre.) — In-fol., 166 feuillets, papier.

1747. — Condé-Folie. Pairie de Saint-Léger. — « Registre des aveux de la pairie de Saint-Léger, servis par les vassaux en l'année 1747. »

E. 422. (Registre.) — Gr. in-fol., 68 feuillets, papier.

1747. — Condé-Folie. Pairie de Saint-Léger. — « Registre terrier du fief et seigneurie de la pairie de Saint-Léger, située aux villages et terroirs de Condé-Folie, appartenante à Messire Nicolas et Barthélemy de Louvencourt, chevalier, seigneur de Bettencourt-Rivière, Courchon, fief de Rivière, de laditte pairie de Saint-Léger et autres lieux, comme acquéreur de dame Marie-Catherine de Mareuil, veuve de Messire Nicolas de Herte, chevalier, seigneur d'Haille et autres lieux,... ledit registre a esté dressé cette présente année 1747, par Me Claude Beauger, du village d'Hangest sur Somme, sur les derniers aveux servis par les vassaux de laditte pairie, après qu'il les a eu vérifiez sur les anciens aveux, dénombrements, titres et cœulioirs d'ycelle pairie de Saint-Léger. »

E. 423. (Registre.) — In-fol., 121 feuillets, papier.

1747. — Condé-Folie. Pairie de Saint-Léger. — « Cœulloir du fief et seigneurie de la pairie de Saint-Léger, situé aux villages et terroirs de Condé-Folie..... Ce cœuilloir a été fait et dressé en l'année 1747 sur le registre terrier de laditte pairie de Saint-Léger, qui a été aussi fait en la même année et dressé sur les aveux servis par les vassaux de laditte pairie en la même année 1747. »

E. 424. (Registre.) — In-fol., 122 feuillets, papier.

XVIIIe s. — Condé-Folie. Pairie de Saint-Léger. — Fol. 1. « Pairie de Saint-Léger, 1517 à 1598. Registre terrier ou sommaire contenant l'enregistrement des aveux et déclarations des tenanciers fiéfés et censitaires et autres titres de la pairie de St-Léger située aux villages et terroirs de Condé et Folie, compris dans une liasse qui commence en l'année 1517 et fini en l'année 1598. » — Fol. 25. « Pairie de Saint-Léger. Registre terrier de 1605 à 1663. » — Fol. 63. « Condé-Folie. Mouvances du seigneur d'Avesnes, à cause de son fief de Condé-Folie, membre de sa seigneurie et châtellenie d'Avesnes, mouvante de la baronnie de Picquigny. » — Fol. 69. « Folie-Condé. Cayet des mouvances du sieur Aliamet, à cause de deux fiefs qu'il tient de la baronnie de Picquigny, l'un nommé le fief de la Folie, l'autre nommé le fief de Boncœur. On les croit tous deux totalement situés au village et terroir de Folie », etc. — Fol. 89. « Folie-Condé. Cayet de mouvances de deux fiefs appartenants au sieur Jacques-Adrien Aliamet, tenus de la seigneurie d'Avesnes. Le premier desquels deux fiefs est situé au village et terroir de Folie, et le second et dernier est situé au village et terroir de Condé. »

E. 425. (Registre.) — In-fol., 177 feuillets, papier.

1775-1784. — Condé-Folie. Pairie de Saint-Léger. — « Papier terrier de la pairie et seigneurie de Saint-Léger, située aux villages et terroirs de Condé-Folie et ès environs, coutume généralle du bailliage d'Amiens, prévôté de Vimeux, appartenante à Messire Jean-François, marquis de Louvencourt,..... ledit papier terrier fait en la présente année 1775 en partie, et continué en 1784. »

E. 426. (Registre.) — In-fol., 121 feuillets, papier.

1784. — Condé-Folie. Pairie de Saint-Léger. — « Cueilloir de la pairie et seigneurie de Saint-Léger, située aux villages et terroirs de Condé et Folie,..... appartenante à Madame Marie-Françoise-Joséphine de Wignacourt, marquise de Louvencourt,..... ledit cueilloir dressé sur les aveux, dénombrements et reconnoissances censuelles servis par les censitaires, en la présente année 1784. »

E. 427. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1733-1773. — Contay. — Bail par Jean Gougier, écuyer, seigneur de Seux, conseiller du Roi, lieutenant criminel au bailliage et siège présidial d'Amiens, à François Pluvion, de deux marchés de terres à Contay, Bavelincourt et Vadencourt. Amiens, 2 juillet 1733. — Bail desdits deux marchés par Nicolas-Barthélemy de Louvencourt, écuyer, seigneur de Bettencourt-Rivière et autres lieux, à François Poirée et à Nicolas Lupar. Amiens, 12 juin 1740. — Id., à François Pluvion. Amiens, 22 avril 1748. — Id., par Marie-Joachim-Rose Gougier, veuve de Nicolas Barthélemy de Louvencourt. Amiens, 19 mai 1758. — Id., à Louis Bassery. Amiens, 10 février 1761. — Id. 24 mars 1773.

E. 428. (Liasse.) — 1 plan, papier.

1773. — Courchon. — « Plan de la ferme et terroir de Courchon, levé géométriquement en 1773. »

E. 429. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1586-1764. — Étinehem. — Vente par Jean Caron à Mathieu Ledoulx, marchand, bourgeois d'Amiens, d'un fief abrégé sis à Etinehem, tenu de la terre et seigneurie d'Acheux. Amiens, 20 avril 1586 (copie collationnée du 4 février 1681). — Relief dudit fief par Jeanne Pécoul, veuve noble homme Claude Petit, conseiller du Roi et magistrat au bailliage et présidial d'Amiens. Amiens, 1er juillet 1628 (copie collationnée du 4 février 1681). — Relief par ladite Jeanne Pécoul et Hélène Petit, veuve de noble homme Antoine Gougier, seigneur de Seux, conseiller au bailliage d'Amiens, de deux petits fiefs sis audit Étinehem. Amiens, 26 juin 1628 ; aveu et dénombrement par les mêmes de terres sises audit Étinehem. Amiens, 28 novembre 1628 (copie collationnée du 4 février 1681). — Relief desdits deux petits fiefs par Me Pierre Varanguien, curé de Bray et

doyen d'Albert, comme procureur de Jean Gougier, écuyer, seigneur de Seux, Fluy et autres lieux, Jean Petit, sieur d'Éterpigny, Me Antoine Petit, sieur de Saint-Martin, conseiller du Roi, lieutenant criminel en l'élection d'Amiens. 7 juillet 1706. — Lettre de M. Varanguien, curé de Bray, à M. Gontier de Frémont, avocat en Parlement, à Amiens, lui envoyant « le nouveau relief avec l'ancien et l'acte du sergent. Il n'étoit pas nécessaire que vous prissiez tant de mesure pour payer les droits de relief, je n'ay pas été puiser aillieur que dans ma bourse ; il n'est pas nécessaire que je vous dise que *omnia mea tua sunt;* je suis doublement réjouit et de l'honneur que vous me faites en me donnant une si agréable commission et de sçavoir le bon état de votre santé, que je prisse plus que toute chose ; j'hapréhendois assés que la mort de votre incomparable prélat vous eu altéré l'enbonpoint, *sumus enim mortales, vasa lutea portantes*. Je regrete sensiblement cette perte, je souhaite ardament que le Ciel donne à ce très digne pasteur la récompense de tous les fruits qu'il a distribué à ses diocésains avec tant de zèle. » 10 juillet 1706.— Relief desdits deux petits fiefs par Nicolas-Barthélemy de Louvencourt et consorts. 15 juin 1742. — Foi et hommage par Marie-Joachim-Rose Gougier, veuve de Nicolas-Barthélemy de Louvencourt, Louis-Antoine Petyst, écuyer, conseiller du Roi, son avocat au bailliage et présidial d'Amiens, et Antoine-Louis Petyst, écuyer, seigneur d'Authieulle, conseiller du Roi au bailliage et présidial d'Amiens, à Jean-Baptiste Damiens, écuyer, seigneur d'Acheux, Léalvillers et autres lieux, pour la moitié et les deux tiers dans l'autre moitié d'un fief abrégé sis à Étinehem. Amiens, 4 septembre 1764, — etc.

E. 430. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 7, papier.

1693-1781. — Étinehem. — Bail par Jean Gougier, écuyer, seigneur de Seux, conseiller du Roi, lieutenant criminel au bailliage et présidial d'Amiens, et Claude Le Corroier, écuyer, seigneur du Perron, à Claude Cocquet, des marchés et terres leur appartenant à Étinehem. Amiens, 12 mars 1693. — Bail desdites terres par Jean Gougier et par Me Antoine Petit, sieur de Saint-Martin, conseiller du Roi, lieutenant criminel en l'élection d'Amiens, à Jean Cagnet. Amiens, 5 juillet 1701. — Bail par les mêmes à Claude Quéquet d'un marché de terre et bois sis à Étinehem. Amiens, 24 mai 1728. — Bail par Nicolas-Barthélemy de Louvencourt et consorts de 51 journaux de terre et 5 journaux de bois sis à Etinehem. Amiens, 31 décembre 1738. — Id., par Marie-Joachim-Rose Gougier, veuve de Nicolas-Barthélemy de Louvencourt. Amiens, mai 1762. — « Partage entre Mme la marquise de Louvencourt, MM. Petyst de Morcourt et d'Authieulle et M. de Querecques, des terres et bois situés à Étinehen. » 1er et 26 décembre 1781, — etc.

E. 431. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 18, papier.

1734-1775. — Fienvillers. — Vente par Nicolas de Cacqueraye, chevalier, seigneur de St-Quentin, et Marie-Rose d'Ippre, son épouse, à Nicolas-Barthélemy de Louvencourt, écuyer, seigneur de Rilleux, et à Marie-Joachim-Rose Gougier son épouse, de leur moitié dans les immeubles sis au terroir et dîmage de Fienvillers. Amiens, 1er mars 1734. — Lettre de M. de St-Quentin à M. de Louvencourt, lui marquant, entre autres choses, qu'il est très mortifié « de tous les affaire qu'ils vous survienne chacque jour, suivant ce que vous me fait l'honneur de me marqué, puisque cela nous prive du plésir que nous aurions de vous voir. Je prens toute la part que je dois au triste événement du feu qu'il vous et arivé d'une partie de vos bâtimens, en votre terre de Bettencourt. » 25 juillet 1735. — Quittances de diverses sommes à M. de Louvencourt. — « Estat des sommes que j'ay payé à M. de St-Quentin, à compte du bien qu'il m'a vendu le 28 février 1734. » — « Relief du fief du Camp du Saulx donné par les sieur et dame de Louvencourt à la seigneurie de Maison lès Ponthieu, le 23 aoust 1749. » — « Relief employé pour dénombrement par damoiselle Joachim-Élisabeth de Louvencourt, du fief du Camp des Saulx, consistant en 120 journaux de terre en une pièce, terroir de Fienvillers, tenu en deux fiefs de la seigneurie de Maison lez Ponthieu. » 8 juillet 1775, — etc.

E. 432. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 2, papier.

1325-1580. — Fluy. — « A tous chiaus qui ches présentes lettres verront ou orront, Wautiers Lenfant, baillif de Pinqueigny, salut. Sachent tout que par-devant nous, comme par-devant justiche, et par-devant Jehan de Sorchy, Gille de Croy et Enguerran de Bougainville, dit Bridoul, escuier, manans à Bougainville, hommes fieffés du chastel de Pinqueigny, est venus en se propre personne en le cour de Pinqueigny, Enguerrans de Bougainville, escuiers, manans à Camps en Aminoys, et a recognut en leditte court, de se bonne et pure volenté, que il, pour sen grant pourfit cler et évidammant apparant, heu seur che conseilg et plé-

nière délibération avœcques ses amis carneuls,a vendu bien et loialment et par nom de pure et loial vente, quittié, délaissé et ottrié perpétuelment et à tousjours à Gillon Biaupignié, chitoiens d'Amiens, ou nom et au pourfit dudit Gille et de ses hoirs, de ses successeurs et de chiaus qui de lui, de ses hoirs ou successeurs ou temps avenir porroient avoir cause, deus chertains fiés que il avoit et tenoit de nobles, hautes et poissans personnes, mes chiers seigneurs Jehan de Roussy, vidame d'Amiens et seigneur de Pinqueigny, et de ma chière dame demiselle Marguerite de Pinqueigny, feme doudit Jehan, héritière de le vidamé d'Amiens et de le terre de Pinqueigny, avœc toutes les appendanches et appartenanches desdis fiés et de cascun d'ichiaus, sans riens retenir ne excepter, au pourfit de li, Enguerran de Bougainville, vendeur dessusdit, de ses hoirs ou successeurs, liquel deus fief dessus dit, avœcquez les appendanches d'ichiaus et de cascun d'aus, sieent et s'estendent en le ville et ou terroir de Fluy et ès appartenanches, est asavoir li uns en un manoir, en soissante-quinze journeuls de terres waaignaules, en dis et wit journeuls de bos, en quatre hostises, en chens, rentes, ventes, saisines, bonnages, reliés, en justiche et seignourie haute, moyenne et basse. Et sieent lesdittes terres waaignaules ès lieus qui s'ensievent : est asavoir quatorze journeuls ou environ, entre le manoir dudit fief d'une part et le terre Jehan de Bethencourt, d'autre part ; chienc journeuls ou environ, au moulin, et est le voie par lequelle on va de Fluy à Quevalviller parmi ; deuls journeuls et un quartier ou environ, au lieu que on dist le Cousturelle, entre le terre Jehan de Bethencourt d'une part, et le terre Robert Reusse, d'autre part ; seze journeuls ou environ, au lieu que on dist le Cousture, entre le terre Jehan Roussel d'une part et le terre Guilebert Mantel, d'autre part ; sis journeuls ou environ, entre le terre le seigneur de Fluy d'une part, et le terre Maroie Féronne d'autre part ; trois journeuls ou environ as Avesnes de là le fay de Fluy ; deus journeuls et demi ou environ au Petit Perroy joingnans à le terre Symon le Pelletier ; sis journeuls ou environ au Grant Perroy, entre le quemin par lequel on va de Fluy à Briquemaisnil d'une part, et le terre Robert Mouret, d'autre part ; deus journeuls ou environ au Courtil, entre le sentier par lequel on va de Fluy à Moiliens-le-Vidame, d'une part, et le terre dit Morel, d'autre part ; chienc journeuls ou environ à le Croys-Mehaut, entre le terre Warin Burnel d'une part et le grant quemin de Briquemaisnil, d'autre part ; quatre journeuls ou environ, au lieu que on dist le Douaire-Milet joingnans au quemin de Briquemaisnil ; wit journeuls ou environ, au lieu que on dist le Caisnoy, joingnans à le terre le seigneur de Fluy, et trois journeuls et trois quartiers ou environ, entre le terre Fermin Pinguet d'une part, et le terre Leurens Feron d'autre part. Et li dis et wit journel de bos dessusdit joingnent as bos le seigneur de Fluy, et les quatre hostises dessusdites sont tenues par les personnes qui s'ensievent..... Et est le vente de le propriété desdis deus fiés, avœc les pourfis, issues, émolumenz et revenues qui d'ichiaus et de cascun d'aus ou mois de chest présent aoust sont issu, isteront puis hore en avant ou en aucune manière venront, faite pour le somme de quatorze chens et vingt-quatre livres parisis que li dis Enguerrans recognu que lidis Gilles ou ses commans en avoit paié à li ou à son commant. » Dimanche après Notre-Dame de la mi-août (18 août) 1325. Traces de quatre sceaux. — Autre acte de ladite vente, sous le scel du bailliage d'Amiens, « par-devant Firmin de Tournay et Jehan du Quarrel, chitoiens d'Amiens, mis et estaulis de par nous à che oïr. » Fête de St-Jean-Décolasse (29 août) 1325. Traces de trois sceaux. — « C'est la déclaration, adveu et dénombrement de deux fiefz et nobles ténemens scituez au village et terroir de Fluy que je, Jehan Dippre, escuier, filz et héritier de deffunct Anthoine Dippre, en son vivant aussy escuier, tiens et advoue tenir de hault et puissant seigneur Mgr messire Anthoine d'Ally, chevalier, vidame d'Amiens, seigneur et baron de Picquigny, Rayneval et Labroye, à cause de sa terre, baronnie, chastellenie et seigneurie de Piquigny », etc. 29 septembre 1541 (copie collationnée du 24 février 1601). — Relief desdits deux fiefs par procureur, par sire Jean Dippre, écuyer, ancien maïeur d'Amiens. 5 octobre 1580. Traces de sceau, — etc.

E. 133. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.

1382-1422 23. — Fluy. — Aveu et déclaration servis par Laurent Ferons à Walerant de Raineval, chevalier, seigneur de Fluy, pour des terres sises à Fluy. 14 octobre 1382. Traces de sceau. — Aveu et dénombrement servis par Collard Bullot à Raoul d'Ailly, chevalier, vidame d'Amiens, seigneur de Picquigny et de Fluy, de terres audit Fluy. 9 mars 1422 23.

E. 134. Liasse. — 9 pièces, parchemin, 2 papier.

1560-1615. — Fluy. - Commission pour assigner Pierre de Savoye dit Didier au bailliage d'Amiens, pour cens non payés. Amiens, 6 juillet 1562. — Sentence du présidial d'Amiens sur ladite affaire. 27 août

1562. — Pièces de procédure sur ladite affaire. — Commission pour assigner au présidial d'Amiens ledit de Savoye, à la requête de Jean Dippre, écuyer, seigneur de Fluy, « pour soy veoir condemner à restablir et rasseoir les granges et estables qu'il a desrui et desmoly à plusieurs fois audit lieu de Fluy, faisant partye de la maison et amasement dudit de Savoye, depuis deux ou trois ans en ça », et à une amende. Amiens, 27 avril 1577. — Sentence du bailliage d'Amiens « pour II s. de cens tenus d'un journel ou IIII^{xx} verges de terre sises à Fluy, au lieu dict Le Val-Obrée, appartenant aux héritiers de Mathieu Ostren, par avant à Pierre Bidare. » Amiens, 1 mars 1602. — Sentence du bailliage d'Amiens entre François Dippre, écuyer, seigneur de Fluy en partie, et Guillaume de Martin, laboureur audit Fluy. Amiens, 27 septembre 1602. — Sentence du présidial d'Amiens entre Antoine Gougier, sieur de Seux, et Jean de Savoye, laboureur à Fluy. Amiens, 2 juin 1615, — etc.

E. 435. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 7, papier.

1587-1648. — Fluy. — Bail par Simon Lemattre, licencié ès lois, conseiller et magistrat pour le Roi au bailliage et présidial d'Amiens, à Jean Houssel, laboureur à Fluy et à Antoine Duthilloy, maître déchargeur de vins à Amiens, de terres sises à Fluy. 17 septembre 1587. — Bail par Antoine Gougier, licencié ès lois, avocat au bailliage et présidial d'Amiens, à Jean Houssel, d'une maison et terres audit Fluy. 17 septembre 1587. — Pièces de procédure concernant une rente de 16 l. 13 s. 4 d. due à noble homme Claude Lemattre, seigneur de Hédicourt, citoyen d'Amiens, par Nicolas Lemoisne et les héritiers de Laurent Fiquet, à Fluy. 1597. — « Arrest fait entre les mains de messire Antoine Fiquet, vicaire de l'église de Fluy, des deniers et meubles de la succession de feu Nycolas Fiquet, son père. » 14 janvier 1628. — Récépissé par M. de Mons d'une somme de 66 l. 16 s. à lui comptée par M. de Fluy, pour et en acquit des héritiers et ayant cause de Nicolas Fiquet. 12 juin 1648, — etc.

E. 436. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1623-1693. — Fluy. — Vente par Nicolas Bautelet, chantre et chanoine de la cathédrale d'Amiens, à Marc Bourgeois, tailleur d'habits à Fluy, d'une pièce de terre de 92 verges sise à Fluy. Amiens, 23 octobre 1623. — Vente par Henri Morel à Marc Bourgeois, d'un journal de terre en deux pièces, à Fluy. 19 décembre 1625 (copie informe). — Quittance par Marc Bourgeois à Jacques Dippre, sieur de Fluy en partie et de Maupin d'une somme de 58 l. t. pour deniers principaux, droits seigneuriaux, frais de lettres et loyaux coûts pour l'acquisition par lui faite de ladite terre. 3 mars 1626, — etc.

E. 437. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1644. — Fluy. — Vente par Adrien Mauger à noble homme Jean Dippre, écuyer, sieur de Fluy en partie, d'un demi-journal de terre à Fluy. Fluy, 29 janvier 1644.

E. 438. (Liasse.)— 2 pièces, parchemin, 14, papier.

1651-1696. — Fluy. — Vente par Catherine Le Couvreur, religieuse novice au monastère des Carmélites d'Amiens, à Marie Cheron, veuve de Jean Lecouvreur, conseiller du Roi, lieutenant assesseur criminel au bailliage d'Amiens, sa mère, d'une moitié par indivis avec M. de Louvencourt, conseiller au bailliage d'Amiens, de 11 journaux de terre à la solle au terroir de Fluy. Amiens, 18 novembre 1651. — Bail par procureur par Vincent Lecouvreur, prêtre, conseiller et aumônier du Roi, et consorts, *inter quos* Joseph Blasset et Angélique Delattre, sa femme, à Louis Moinet, Pierre Lefebvre, et Louis de Savoye, de toutes les terres à eux appartenant au terroir de Fluy. Amiens, 16 juin 1681. — Vente par Joseph Blasset, marchand à Amiens, et Angélique Delattre, sa femme, audit Vincent Lecouvreur, prêtre, du marché de Fluy venant du sieur Delatre Amiens, 22 août 1692. — Prorogation par ledit Vincent Lecouvreur et Françoise de Louvencourt, du bail Louis Moisnet et consorts. Amiens, 11 novembre 1692. — « Nombre des terres situées au village de Fluy, appartenant à MM. Lecouvreur et de Louvencourt. » XVIIe s., — etc.

E. 439. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1662-1687. — Fluy. — « C'est l'aveu et dénombrement que moy, Pierre Greber, conseiller du Roy, eslu grennetier controlleur en l'élection et grenier à sel d'Amiens, sieur du fief de Mervil, situé au village et terroir de Fluy, tient et advoue tenir de haut et puissant seigneur messire Charles d'Ailly, duc de Chaunes, pair de France, vidame d'Amiens », etc. 13 août 1687 (copie incomplète). — « Déclaration des terres scituées au terroir de Fluy et ès environs, appartenant à Messire Symon Lemattre, conseiller, Anthoine Gouger,

antien maieur, et Vincent Leséneschal. » XVIIe s. — « Déclaration des terres de Fluy. » XVIIe s. — « Déclaration avec les nouveaux bouts et costés des terres assises au terroir de Fluy et quelques autres terroirs ès environs, appartenantes à M. Jean Lecouvreur, pour la moictié, et quand à l'autre moictié, elle appartient, sçavoir les deux tiers à Me Nicolas de Louvencourt, à cause de damoiselle Marguerite Gouger, sa femme, et l'autre tiers à damoiselle Françoise Séneschal, vefve de Jean Delattre. » XVIIe s. — « Sont les maisons, masures, jardins et terres labourables scéans à Fluy quy furent à Me Jehan Dainval, à présent appartenans à Jehan Dainval, procureur, aux héritiers Loïse Dainval et à damoiselle Clémence Dainval, selon la déclaration trouvée. » XVIIe s., — etc.

E. 440. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 15, papier.

1700-1705. — Fluy. — Appointé des Requêtes du Palais entre Jean Gougier, écuyer, seigneur de Seux, conseiller du Roi, lieutenant criminel au bailliage et présidial d'Amiens, et Charles-Honoré d'Albert, duc de Luynes, de Chevreuse et de Chaulnes, pair de France, au sujet de l'acquisition de la terre et seigneurie de Fluy faite par ledit Gougier sur ledit duc de Luynes. 16 mars 1701. — Pièces de procédure sur ladite affaire. — Désistement par Honoré-Charles d'Albert, duc de Montfort, brigadier de cavalerie des armées du Roi, capitaine-lieutenant des 200 chevau-légers de la garde ordinaire du Roi, de la demande en retrait lignager intentée sur sa requête et sa procuration, contre Jean Gougier, écuyer, seigneur de Seux, conseiller du Roi, lieutenant général criminel au bailliage d'Amiens, Jacques d'Ipres, écuyer, seigneur de Maupin et de Fluy, pour rentrer dans la propriété de la terre et seigneurie de Fluy à eux vendue par Charles-Honoré d'Albert, duc de Luynes. Paris, 10 janvier 1702, — etc.

E. 441. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1719-1729. — Fluy. — Saisie féodale de la terre de Fluy appartenant à Jean Gougier, seigneur de Seux. 21 juin 1719. — Id., du fief d'Ippre, sis à Fluy, appartenant à M. de Fluy d'Ippre. 21 juin 1719. — « Estat des frais concernant la saisie féodalle de la terre de Fluy. » 13 mai 1725. — Pièces de procédure et correspondance concernant lesdites saisies, — etc.

E. 442. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1721. — Fluy. — Relief par procureur par Marie-Joachim d'Ippre, épouse de Jean Gougier, de la moitié de la terre de Fluy. Picquigny, 23 juillet. — Id., de deux fiefs et nobles tènements sis au terroir dudit Fluy. Picquigny, 23 juillet. — « Estat de la remise de Fluy, pour les terres en mars. »

E. 443 (Liasse.) — 4 plans, papier.

1739 — Fluy. — « Plan de partie du terroir de Fluy, appellée Les Ferrière. » — « Plan de partie du terroir de Fluy appellé Les Ferrière. » — « Plan du village de Fluy. » — « Plan de la seconde solle de Fluy. »

E. 444. (Registre.) — In-4°., 261 feuillets, papier.

1385-1715. — Fluy. — « Registre contenant plusieurs grosses expéditions et copies d'actes de justice concernans la seigneurie de Fluy. » — Fol. 1. Vente par Jean de Gournay dit Maillart, écuyer et Jeanne Destautelly (?), sa femme, veuve en premières noces de Firmin Lesene, à noble homme Enguerrand de Soirel, dit Lionnel, chevalier, seigneur de Blangy sous Poix, des « manoir, terres, fief, revenues, appartenances et appendances d'iceli, scitué et estant en le ville, territoire et appartenances de Quevauviller, lequel jadis et naguères fut et appartint à deffuncte Madame de Pierrepont, en Normandie, et jadis femme de Mgr Henry de St-Pierre, sire dudit Pierrepont », et ce, « pour leur prouffit cler et évidamment apparant, pour malvais marchié esquiever et eulx acquictier envers plusieurs leurs créanchiers juifs, lombars et aultres personnes, envers lesquelz ilz estoient tenus et par lettre royaulx obligiés en certaines et très grans sommes de monnoye, et la plus grant partie, par le faict advenu par ledit feu Fremin, ou temps de sa vye et à sa cause, et par ladicte demoiselle, durant le conjonction de mariage dudit Fremin, et de elle. » 6 avril 1385, après Pâques. — Fol. 13. — Saisine à Pierre Lefebvre, d'une masure et 30 verges de terre à Fluy. 12 janvier 1681. — Fol. 15. Saisine à Guillaume de Marsis, de trois journaux et demi de terre à Fluy. 9 février 1581. — Fol. 19. Relief par Louis Defestart, écuyer, sieur de Hangard, tuteur de Jean de Belloy, écuyer, fils de feu Jean de Belloy, écuyer, sieur du Pont-de-Metz et de Beauvoir, de trois fiefs y designés. Château de Picquigny, 8 août 1589. — Fol. 23. Vente par Hector Morel à François Duvau-

chel, de deux pièces de terre sises à Fluy. Picquigny, 12 décembre 1580. — Fol. 25. Vente par Michel de Savoie à Paul de Savoie, d'une maison et dépendances sise à Fluy. Fluy, 6 décembre 1673. — Fol. 27. Vente par Nicolas Mantel, à Antoine Demarciers, d'une masure et dépendances sises à Fluy. Picquigny, 3 novembre 1588. — Fol. 29. Vente par Valery Dutilloy, à Guillaume Lebrun, de ses droits sur des masures sises à Fluy. Picquigny, 9 mai 1583. — Fol. 31. Saisine à Paul de Savoie d'une maison et dépendances sises à Fluy. Picquigny, 12 décembre 1580. — Fol. 33. Saisine à Michel Lebrun d'une pièce de terre à Fluy. Picquigny, 26 janvier 1581. — Fol. 35. Saisine à Antoine Bac de terres à Fluy. 5 mai 1583. — Fol. 39. Saisine à Louis Lefebvre d'un journel de terre à Fluy. 14 janvier 1583. — Fol. 41. Vente par Toussaint Hénet à Brice Lard, de 80 verges de terre à Fluy. 28 mars 1589. — Fol. 43. Relief par Antoine Le Roy d'un fief abrégé sis à Fluy. Picquigny, 7 juillet 1602. — Fol. 45. Relief par Louis de Framezelle d'un fief noble sis à Revelle. Picquigny, 9 juillet 1604. — Fol. 47. Vente par procureur par Florimond Frérot, écuyer, sieur de Guyencourt et autres lieux, et Antoinette Frérot, sa sœur, à noble homme Claude Delattre, sieur de Nouveaulieu, Vilaincourt et autres lieux, conseiller du Roi, élu en l'élection d'Amiens, d'une pièce de bois, maison et terres tenus du vidame d'Amiens, à cause de sa terre et seigneurie de Fluy. Picquigny, 16 octobre 1610. — Fol. 55. Vente par procureur par Catherine de Crespaux, damoiselle d'Ambricourt, veuve de Philibert de Joigny de Blondel, seigneur de Brecquesen, à Jeanne Lebon, femme de Jacques Vaquette, avocat au bailliage et présidial d'Amiens, d'immeubles sis à Fluy. Picquigny, 17 mars 1618. — Fol. 63. Saisine par procureur à François Pécoul, écolier étudiant au collège des Jésuites d'Amiens, et à Marie Pécoul, sa sœur, d'immeubles sis à Fluy, à eux donnés par François Pécoul, procureur au bailliage et présidial d'Amiens, leur père. Picquigny, 29 octobre 1632. — Fol. 69. Bail à Nicolas et Pierre de Savoie, par Pierre de Sorel, receveur de Picquigny, de terres sises à Fluy. 26 septembre 1651. — Fol. 71. Saisine à Antoine Millet d'une maison sise à Fluy. Picquigny, 11 mars 1631. — Fol. 91. Acte par lequel Joachim Tavernier, meunier à Revelle, au moulin du sieur de Quevauviller, s'engage à payer à Charles d'Ailly, gouverneur de la ville et château de Picquigny, 40 s. par semaine, tant que durera le joc dudit moulin, pour cause de réparation. Picquigny, 19 mars 1632. — Fol. 93. Récépissés de droits seigneuriaux pour mutations à Fluy. — Fol. 104. Relief par Simone et Jeanne de Coisy d'un journal de terre faisant partie d'un fief abrégé à Fluy. Picquigny, 14 juillet 1645. — Fol. 106. Relief par Antoine Dignouart d'un fief sis à Revelle. Picquigny, 5 août 1647. — Fol. 108. Relief par Antoine Leloir de deux fiefs à Revelle. Picquigny, 5 août 1647. — Fol. 110. Relief par Jacques Lecomte, archer en la maréchaussée de Picardie, de trois quartiers de terre faisant partie d'un fief noble à Revelle. Picquigny, 9 août 1647. — Fol. 114. Bail des bois de Fluy. 16 septembre 1647. — Fol. 116. Saisine par procureur à Antoine de St-Suply, seigneur de Sorel, Wanel, Pont-de-Metz, Dreuil sur Airaine et autres lieux, de ladite terre du Pont-de-Metz, de laquelle il a été reçu au retrait sur Philippe de Villepoix, écuyer, sieur de Framericourt, qui s'en était rendu adjudicataire, après saisie sur Jean de Belloy, sieur dudit Pont-de-Metz. Picquigny, 10 février 1648. — Fol. 118. Vente par procureur par Antoine de St-Suply, chevalier, seigneur de Sorel, etc., à Nicolas Lebon, écuyer, sieur de Béthencourt, trésorier de France en Picardie, et Marguerite Pingré, sa femme, de la terre et seigneurie du Pont-de-Metz. Picquigny, 10 février 1648. — Fol. 120. Bail de 102 journaux de bois à Fluy. Picquigny, 3 janvier 1651. — Fol. 122. Bail du moulin à vent de Fluy. Picquigny, 13 février 1652. — Fol. 124. Relief par Jean Leloir, de deux fiefs à Revelle. Picquigny, 20 septembre 1652. — Fol. 128. Relief par procureur par Jean Berthe, écuyer, seigneur de Courtebonne, Pont-de-Metz et autres lieux, conseiller du Roi en ses conseils d'Etat, trésorier de France en la généralité d'Amiens, mari et bail de Marie Lebon, de la terre, seigneurie et travers du Pont-de-Metz. Picquigny, 30 juin 1661. — Fol. 130. Transaction entre Charles d'Ailly, duc de Chaulnes, etc., et Jean Dipre, écuyer, au sujet du champart de Fluy. Château de Picquigny, 17 décembre 1662. — Fol. 132. Saisine par procureur à Marie de Hen, veuve de Nicolas de Parviller, marchand à Amiens, de deux pièces de terre à Fluy. Picquigny, 28 juillet 1665. — Fol. 134. Saisine à Jean Cresson d'un demi journel de terre en jachère à Fluy. Picquigny, 5 octobre 1665. — Fol. 136. Saisine à Adrienne Marchand, veuve d'Antoine Le Tiltre, d'une maison à Fluy. Picquigny, 5 octobre 1665. — Fol. 138. Contrat de mariage entre Pierre Domont et Élisabeth de Savoye. Picquigny, 25 mai 1666. — Fol. 144. Saisine à Jacques de Canaples de cinq quartiers de terre à Revelle, tenus en fief de Fluy. Picquigny, 15 juillet 1666. — Fol. 146. Relief par Robert Delaparcille, mercier à Amiens, d'une partie d'un fief noble sis à Revelle. Picquigny, 23 juillet 1666. — Fol. 148. Relief par Antoine Dubois de

deux fiefs à Revelle. Picquigny, 29 juillet 1666. — Fol. 150. Saisine par procureur à Michel Decourt, marchand, bourgeois et ancien juge consul de la ville d'Amiens, de deux journaux et demi terre à Revelle. Picquigny, 31 juillet 1666. — Fol. 152. Relief par Charles Allin, curé de Prousel, procureur de Charles de Villepoix, écuyer, sieur de Prousel, des terre et seigneurie de Prousel le Mout et Prousel le Val, et fiefs qui en dépendent. Picquigny, 25 août 1666. — Fol. 156. Saisine à Gabriel de Mons, écuyer, sieur d'Omermont, de deux pièces de terre à Fluy. Picquigny, 27 novembre 1666. — Fol. 158. Saisine à Charles Lefèvre, d'une pièce de terre à Fluy. Picquigny, 16 mars 1667. — Fol. 160. Saisine par procureur à François de Savoie, d'un demi journel de terre à Fluy. Picquigny, 6 juillet 1667. — Fol. 162. Saisine par procureur à Étienne Lefèvre, d'un journal et demi de terre à Fluy. Picquigny, 5 décembre 1667. — Fol. 164. Saisine par procureur à Charles Lefebvre de deux pièces de terre à Fluy. Picquigny, 30 juin 1677. — Fol. 166. Relief par Jacques Guerotte des trois quarts d'un fief à Revelle. Picquigny, 24 avril 1670. — Fol. 168. Relief par procureur par très haut et très puissant prince Ferdinand-François-Joseph de Crouy, duc d'Havré et dudit Crouy, etc., mari et bail de haute et puissante princesse Marie-Joséphine de Halluin, de fiefs provenant de la succession d'Alexandre de Halluin, père de ladite Marie-Joséphine. Amiens, 20 octobre 1671. — Fol. 172. Saisine à Jean Cresson, garde de bois du duc de Chaulnes, d'une maison sise à Fluy. Picquigny, 27 janvier 1672. — Fol. 174. Saisine à Françoise et Marguerite Carpentier, de deux journaux de terre à Fluy. Picquigny, 15 juin 1673. — Fol. 176. Saisine par procureur à René-Louis Roussel, seigneur d'Argœuve, conseiller du Roi, lieutenant assesseur de robe longue en la maréchaussée de Picardie, de la terre et seigneurie d'Argœuve. Picquigny, 4 janvier 1674. — Fol. 178. État des terres et héritages sis à Fluy, vendus par François de Buissy, écuyer, seigneur dudit lieu, et Barbe de Buigny, sa femme, à Antoine Grébert, procureur au bailliage et présidial d'Amiens, et Hélène Achimel, sa femme, le 13 février 1574. — Fol. 182. Saisine par procureur à Catherine Hébert, veuve de Jean Pigou, marchand et bourgeois d'Amiens, de terres à Fluy. Picquigny, 5 mars 1674. — Fol. 186. Saisine à François de Savoie, jardinier à Amiens, d'un demi journal de terre à Fluy. Picquigny, 18 juin 1674. — Fol. 188. Quittances de droits seigneuriaux pour mutations. — Fol. 192. Saisine à Antoine Delacourt, marchand à Amiens, d'immeubles sis à Fluy. Picquigny, 2 septembre 1675. — Fol. 194. Saisine par procureur à Jeanne Guérin, de cinq quartiers de terre à Fluy. Picquigny, 2 janvier 1676. — Fol. 196. Relief par Jean Demarsière d'un journal de terre à Fluy. Picquigny, 25 juin 1676. — Fol. 197. Relief par Marie Dubos, veuve de Jacques Bauduin, écuyer, seigneur de Fossemanant, tutrice de ses enfants mineurs, de la terre et seigneurie dudit Fossemanant. Picquigny, 23 juin 1676. — Fol. 199. Saisine par procureur à Charlotte Lhoste, veuve de Philippe Deflexelle, d'un journal de terre à Fluy. Picquigny, 15 mai 1679. — Fol. 201. Saisine par procureur à ladite Charlotte Lhoste d'un journal de terre à Fluy. Picquigny, 15 mai 1679. — Fol. 203. Saisine par procureur à François Hersant, drapier à Paris, de terres à Fluy. Picquigny, 7 novembre 1681. — Fol. 205. Vente par Pierre Lefèvre, maréchal, à Romain Lamoury, tisserand de toiles à Fluy, d'une maison à Fluy. 9 mai 1583. — Fol. 207. Saisine par procureur à Pierre Lefebvre d'un demi journel de terre à Fluy, lieu dit les Courtieux St-Pierre. Picquigny, 19 juin 1682. — Fol. 209. « C'est le dénombrement et déclaration de la terre et seigneurie du Pont-de-Metz et fief du travers dudit lieu, que je, Jean Barthe, escuyer, sieur de Courtebonne, conseiller du Roy, président trésorier général de France en Picardie, mary et bail de dame Marie Lebon, donataire desdites terres et fiefs par son contrat de mariage du 4 février 1654, de deffunt Nicolas Lebon, écuyer, sieur de Bethencourt, et de dame Marguerite Pingré, ses père et mère, tient et advoue tenir noblement, à plain hommage, de bouche et de mains, de très haut et très puissant seigneur (blanc) à cause de ses châtellegnie de Vinacourt et terre de Fluy », etc. Amiens, 4 janvier 1683. — Fol. 211. Saisine à Adrien de Guillemant d'une portion de masure à Fluy. Picquigny, 15 janvier 1684. — Fol. 213. Saisine à Charles Vasseur, des deux tiers d'une maison à Fluy. Picquigny, 30 mars 1686. — Fol. 215. Relief par procureur, par Charles de Brouilly, écuyer, sieur de Barly, de deux journaux de terre à Revelle. Picquigny, 23 juillet 1687. — Fol. 217. Relief par François Dubois, de terres à Revelle. Picquigny, 2 novembre 1687. — Fol. 219. « Déclaration des immeubles apartenant à la sucession d'Antoine Delattre, escuyer, sieur d'Harcelaine, conseiller et advocat du Roy au bureau des finances de la généralité de Picardie, scize au village et terroir de Fluy, tenues en roture de Mgr le duc de Chaulnes, à cause de sa terre et seigneurie de Fluy. » 3 février 1688. — Fol. 225. Saisine à François de Savoie, jardinier à Amiens, d'une portion de masure à Fluy. Picquigny, 14 février 1688. — Fol. 227. Saisine à Marie de Savoie, veuve de Charles de

Marsière, de terres à Fluy. Picquigny, 20 septembre 1688. — Fol. 229. Saisine à Jacques Lamory, d'une maison et héritage à Fluy. Picquigny, 13 décembre 1688. — Fol. 231. Saisine à Pierre Lefebvre, d'une maison et terres à Fluy. Picquigny, 5 février 1692. — Fol. 233. Vente par Nicolas Ficquet à Pierre Lefebvre, d'une maison et dépendances à Fluy. Picquigny, 21 juin 1682. — Fol. 235. Saisine à Pierre Grébert, conseiller du Roi, élu grenetier contrôleur en l'élection et grenier à sel d'Amiens, d'une maison à Fluy. Picquigny, 12 août 1694. — Fol. 237. Aveux de terres à Fluy. — Fol 257. Donation par Jean Bazin, bourgeois à Amiens, à l'hôpital général St-Charles de ladite ville, de 20 journaux de terre à la solle à Fluy. Amiens. 31 janvier 1711, — etc.

E. 445. Liasse. — 4 pièces, papier.

1733-1734. — Fossemanant. — « Lettre de M. Flamen, le père, à M. de Seux, au sujet du dénombrement de Fossemanant. » 4 juillet 1733. — « C'est la déclaration, adveu et dénombrement de la terre et seigneurie de Fossemanant, bois, terres et dépendances, que présente messire François-Joseph Dubos, sieur de la Haye, au nom et comme tuteur de messire Pierre-Louis Dubos, sieur d'Hornicourt, seigneur de Fossemanant, à messire Jean Gougier, escuier, seigneur de Seux, Fluy et autres lieux, conseiller du Roy, lieutenant général criminel au bailliage et siège présidial d'Amiens, à cause de ladite terre et seigneurie de Fluy », etc. 8 mai 1734, — etc.

E. 446. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1754-1767. — Guillaucourt. — Bail par Jeanne-Charlotte de Vaux, veuve de Louis Pingré, seigneur de Carnoy, conseiller honoraire au bailliage et présidial d'Amiens, dame de Guillaucourt et autres lieux, de 138 journaux de terre à la solle et de 6 journaux 1/2 de prés à Guillaucourt. Amiens, 12 septembre 1754. — Résiliation par Barthélemy Bernard du bail fait à son père défunt, par Joseph de Louvencourt, des maison et vieux château, bâtiments, cour et jardin de Guillaucourt. Guillaucourt, 3 avril 1762. — Bail par procureur par Joseph de Louvencourt, chevalier, seigneur de Percluet, du domaine de la terre de Guillaucourt. Harbonnières, 2 juin 1762. — Mesurage et arpentage par Antoine Bary, arpenteur royal, de plusieurs terres et prés composant le marché du fief de la Motte sis à Guillaucourt, appartenant au seigneur dudit lieu. 10 mars 1767. — « Etat du fermage du fief de la Motte, ainsi qu'en jouit Antoine de Bains fermier à Guillaucourt. » XVIIIe s., — etc.

E. 447. Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 15, papier.

1756-1764. — Guillaucourt. — Donation par Marie-Marguerite Devaux, dame de Guillaucourt, fief La Motte, et autres fiefs, épouse de Joseph de Louvencourt, chevalier, seigneur de Percluet, Vadancourt et autres lieux, à Claude-Henry de Louvencourt de Cléry, chevalier, ancien capitaine au régiment de Bourbonnais-Infanterie, chevalier de St-Louis et pensionnaire du Roi, son allié, de la terre et seigneurie de Guillaucourt et du fief La Motte y situé. Moreuil, « en l'hostellerie où pend pour enseigne le Grand-Hostel », 7 août 1756. — Récépissé par Marie-Michelle de Séricourt d'Esclainvilliers, comtesse de Mailly, fondée de la procuration du comte de Mailly, son époux, de 4,500 l. pour droits de quint de ladite donation. Mailly, 8 juin 1757. — Quittance par M. Dincourt, seigneur d'Hangard, de 750 l. jointes à 6.000 l. pour droits seigneuriaux de ladite donation. Amiens, 11 juin 1757. — Quittance autographe par Innocente-Catherine de Rougé, duchesse d'Elbeuf, de 1,200 l. pour droit de quint de ladite donation, pour ce qui en relève du château de Moreuil. 6 août 1757. — Relief par Claude-Henry de Louvencourt de Warluzel, de deux fiefs faisant partie de la terre et seigneurie de Guillaucourt, nommés Achicourt et Pierrepont, mouvant de Joseph-Augustin de Mailly, comte de Mailly, etc. 30 juillet 1759. — « État des droits payés par M. de Warluzel aux officiers du comté de Mailly, pour le relief des deux fiefs d'Achicourt et Pierrepont, relevants audit comté. » 30 juillet 1759. — « Consistance d'Achicourt... Pierrepont. » v. 1759. — Récépissé par procureur par le duc de Chaulnes, de 1,286 l. pour droits seigneuriaux de ladite donation. Amiens, 28 décembre 1759. — Relief par Claude-Henry de Louvencourt de Warluzel du fief, terre et seigneurie de Crouy en Santerre, sis au village et terroir de Wiencourt et Bathonviller (Bayonviller?), tenu du duc de Chaulnes à cause de sa châtellenie de Vignacourt, en qualité de donataire de Marie-Marguerite Devaux. Picquigny, 28 mai 1764, — etc.

E. 448. Liasse. — 4 p[illegible]

1759-1788 — Guillaucourt. — Procès-verbal de visite du moulin à vent de Guillaucourt, pour y reconnaître les droits du seigneur de Guillaucourt. 1er juillet 1759. — Inventaire dudit moulin. 12 novembre 1759.

— Ratification par Pierre-François Desmarquet, dit Galley, meunier, du bail dudit moulin fait à son père défunt. 28 mai 1780. — Cession du bail dudit moulin par ledit Pierre-François Desmarquest, à Firmin, son frère. 29 août 1786.

E. 449. (Registre.) — In-4°, 10 feuillets, papier.

XVIIIe s. — Guillaucourt. — « Registre des fermiers du domaine de la terre et seigneurie de Guillaucourt, et état de la redevance à M. de Warluzel, sans préjudice à ce qui revient à M. de Louvencourt. »

E. 450. (Registre.) — In-4°, 4 feuillets, papier.

XVIIIe s. — Guillaucourt. — « Détaille des terres du domaine de Guillaucourt, retirées par M. de Warluzel sur ses fermiers. »

E. 451. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1771. — L'Équipée. — Échange entre Claude-Henry de Louvencourt de Warluzel et Pierre Dupeigne, pensionnaire écrivain à Amiens, de 195 verges de terre à Guillaucourt, lieu dit la Chapelle-St-Laurent, contre 6 quartiers de terre à L'Équipée. 12 août (copie collationnée du 28 mars 1782). — Échange entre Claude-Henry de Louvencourt de Warluzel et Louis Debains, de six quartiers de terre à Guillaucourt, contre même quantité de terre à l'Équipée. 12 août.

E. 452. (Liasse.) — 10 plans, papier.

XVIIIe s. — Longpré-les-Corps-Saints. — Plan sur 10 feuilles de Longpré-les-Corps-Saints. (Les feuilles 1 et 4 manquent). — Deux plans des marais de Long et Longpré.

E. 453. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1761. — Revelles. — État des immeubles tenus en roture de différentes seigneuries, situés au terroir de Revelles, appartenant à M. de Louvencourt, par acquisition de M. d'Aveluy », etc. — « Observation sur les immeubles situés à Revelles, concernant ce qui est mouvant de la seigneurie de Gournay. »

E. 454. (Registre.) — In-4°, 62 feuillets, papier.

1712. — Rilleux. — « Extrait des titres, mémoires et renseignemens de la propriété du fief, terre et seigneurie de Rilleux, sa mouvance, circonstances et dépendances, situé et assis au terroir de Vraigne, Lamaronde et à l'environ, qui fut anciennement ditte les Rilleux, Plicholles, Plichollette, Andinville et Andinvillette, appartenant pour sept dixièmes à Messire (blanc) de Louvencourt, chevallier, seigneur de Béthencourt-Rivière, la Cour de Fiefs, etc., et à damoiselle (blanc) de Virgille, damoiselle de la Vicongne, pour les trois autres dixièmes. »

E. 455. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 13, papier.

1718-1783. — Rilleux. — Testament de Françoise de Louvencourt, veuve de François-Pierre, sieur de Framicourt. Amiens, 8 novembre 1718. — « Relief du fief, terre et seigneurie de Rilleux lès Vreigne des enfants mineurs de feu Mr Nicolas-Barthélemy de Louvencourt. » Amiens, 28 mars 1757. — Relief par procureur des deux quarts et demi dudit fief, par Jean-Baptiste-François de Louvencourt, chevalier, seigneur de Bettencourt-Rivière, Courchon, fief de Rivière, Rilleux, et autres lieux. Picquigny, 24 octobre 1770. — Relief par Jean-Stanislas Monard, prieur de Doullens et chanoine de Longpré, procureur de Jean-François de Louvencourt, des quatre quints d'un quart et demi par indivis dudit fief. 9 juin 1772. — Transaction entre Marie-Angélique-Louise de Virgile, damoiselle de la Vicogne, d'une part, et François Lesot, curé de Beaudéduit et consorts, de l'autre. Amiens, 21 décembre 1768. — Vente par Marie-Louise-Angélique de Virgille à Jean Baptiste-François de Louvencourt, de sa part sur la terre et seigneurie de Rilleux. Château de la Vicogne, 14 novembre 1771. — Vente par Jean-François Picourt, dit Gourlin, à Marie-Françoise-Joséphine de Wignacourt, marquise de Louvencourt, veuve de Jean-François marquis de Louvencourt, de 180 verges de terre aux Rilleux, lieux dits le Blanc Borne et le Gros Saulx. Château de Bettencourt, 6 janvier 1783. — Vente par Claude Gentien à la même, d'un journal de terre aux Rilleux. Château de Bettencourt, 12 janvier 1783. — Vente par Jean-Baptiste Martin à la même, de 25 verges de terre aux Rilleux, lieu dit le Gros Saulx. Château de Bettencourt, 16 janvier 1783. — Vente par François Jacobi à la même, d'une pièce de terre aux Rilleux, lieu dit l'Ormeau de mon père, Hayette de le Mare, etc. Château de Bettencourt, [illegible] janvier 1783. — Transport de rente par Louis-Charles [illegible] à ladite marquise de Louvencourt. Château de Bettencourt, 19 janvier 1783. — Id., par Charles Burgnet et consorts. Château de Bettencourt, 26 janvier 1783. — etc.

E. 456. (Registre.) — In-fol. 115 feuillets, papier.

1772. — Rilleux. — « Aveu et dénombrement du fief de Rilleux lès Vraingnes, circonstances et dépendances, situé ès terroirs de Thieuloy, de Fay, Vraingnes et La Maronde ou à l'environ, que nous, messire Jean-Baptiste-François de Louvencourt, chevalier, seigneur de Bettencourt-Rivière, Courchon, fief de Rivière, Rilleux et autres lieux, demeurant en son château dudit Bettencourt, donnons à très haut et très puissant seigneur Mgr Joseph-Augustin de Mailly... et à très haute et très puissante dame Madame Marie-Michelle de Sericourt d'Esclinvilliers, comtesse de Mailly, son épouse, à cause de leur comté de Mailly, cy-devant baronnie et châtellenie de Raineval, pour les deux quarts et demy et le quint dans l'autre quart demy, duquel comté de Mailly ledit fief de Rilleux est mouvant en plein fief, foy et hommage de bouche et de mains », etc. 6 avril.

E. 457. (Registre.) — In-fol. 125 feuillets, papier.

1781. — Thieulloy-l'Abbaye. — Rapport d'experts entre Pierre Tacher, vicaire général de Macon, aumônier pour le roi de l'hôtel-de-ville de Paris, chanoine de Coire, abbé commendataire de Selincourt, les prieur et religieux du Gard et Jean-François marquis de Louvencourt, d'une part, et les habitants, corps et communauté de Thieulloy-l'Abbaye, Fay lès Hornoy, Vraigne, La Maronde, d'autre part, et encore contre le sieur Demarne, religieux de Selincourt, prieur de Thieulloy, d'autre part, relativement au fief des Rilleux. 18 avril.

E. 458. (Liasse.) — 2 plans, papier.

XVIIIe s. — Rivière. — « Plan du terroir de Rivière et bois. » — « Plan du village et prez de Rivière. »

E. 459. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1600-1645. — Saisseval. — « Mémoire pour les terres de Saisseval », etc. 17 mars 1600. — « Declaration et dénombrement de ce que moy, Anthoine Gougier, seigneur de Seux, conseiller du Roy au bailliage et présidial d'Amyens, tient et advoue tenir de noble et puissant seigneur Anthoine de Senicourt, escuyer, seigneur de Saisseval et Saissemont, à cause de sadite terre et seigneurie de Saisseval. 18 avril 1611. — « C'est la déclaration, escroue et dénombrement de ce que moy, Antoine Gouger, seigneur de Seux, conseiller du Roy au bailliage et siège présidial d'Amiens, tiens et advoue tenir de messire Antoine de Senicourt, chevalier, seigneur de Saisseval, Saissemon, Vuarmeze et autres lieux, à cause de sadite terre et seigneurie de Saisseval.» 25 février 1618. — Procès-verbal de mesurage par Andrieu Bethe, mesureur juré au bailliage d'Amiens, d'une pièce de terre sise à Saisseval. 9 juillet 1645. — « Mémoyre pour les terres que je tyens à ferme de M. Gauger, seigneur de Seux. » XVIIe s. — « Dénombrement des terres de Saisseval. » XVIIe s. — « Dénombrement des terres sizes à Saisseval. » XVIIe s.

E. 460. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1742-1755. — Saisseval. — Baux de terres sises à Saisseval.

E. 461. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1748-1753. — Saisseval. — Partage des terres de Saisseval. 20 mars 1748. — Aveu par procureur par Nicolas-Barthélemy de Louvencourt au marquis de Lameth, de terres et immeubles situés à Saisseval. 12 février 1753.

E. 462. (Liasse.) — 10 pièces, papier.

1574-1608. — Seux. — Procès-verbal de mesurage par Gargault, mesureur juré, d'une pièce de terre sise à Seux. 26 novembre 1574. — « Contrat du rachapt de deux muids de blé et ung et demy d'avoine, quy estoient à prendre sur la terre de Seux. » 4 août 1608, — etc.

E. 463. (Liasse.) — 3 plans, papier.

1760. — Seux. — « Plan du village et terroir de Seux, par Verrier. » 1760. — Plan en trois feuilles du terroir de Seux. XVIIIe s. (la feuille 1 manque).

E. 464. (Cahier.) — In-fol., 12 feuillets, papier.

XVIIIe s. — Seux. — « Clef du plan figuratif du village et terroir de Seux. »

E. 465. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1757-1786. — Vadencourt. — Aveu par procureur par Marie-Joachim-Rose Gougier, veuve de Nicolas-Barthélemy de Louvencourt, pour 3 journaux de terre à Vadencourt. Vadencourt, 8 fevrier 1757. — Déclaration par Marie-Françoise-Joséphine de Wignacourt, marquise de Louvencourt, etc., veuve de Jean-François, marquis de Louvencourt, tutrice de ses enfants mineurs,

desdits 3 journaux de terre à Vadencourt. Vadencourt, 12 octobre 1782, — etc.

E. 466. (Liasse.) — 20 pièces, parchemin, 3, papier.

1603-1616. — Vauchelles lès Authie. — Aveux et dénombrements servis à la seigneurie de Vauchelles lès Authie appartenant à François de Louvencourt.

E. 467. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 1, papier.

1651. — Vauchelles lès Authie. — Vente par François de Louvencourt, seigneur de Vauchelle, y demeurant, à Nicolas Hourdequin, d'une masure sise audit lieu, rue des Pèlerins. 3 février, — etc.

E. 468. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 3, papier.

1597-1763. — Vignacourt. — Vente par Christophe Corbin à Antoine Gouger, seigneur de Seux, d'une pièce de terre à Vignacourt. Amiens, 11 février 1597. — Relief par Nicolas-Barthélemy de Louvencourt et Marie-Joachim-Rose Gougier, son épouse, du fief Butin, sis à Vignacourt. Picquigny, 23 juin 1745. — Aveu et dénombrement dudit fief Butin par Marie-Joachim-Rose Gougier, veuve de Nicolas-Barthélemy de Louvencourt, tenu de Michel-Ferdinand d'Albert d'Ailly, duc de Chaulnes. 10 août 1763, — etc.

DE MAILLY.

E. 469. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1672-1718. — Cession par Pierre Dumesniel, seigneur d'Aplincourt, magistrat au siège de la sénéchaussée de Ponthieu, et François de Dompierre, conseiller et procureur du Roi en ladite sénéchaussée, à Jacques Lecat, le jeune, maître gribannier à Abbeville, d'une maison sise en ladite ville, rue du Rivage. Abbeville, 9 février 1672. — Reconnaissance par Jacques Lecat et sa femme d'une rente de 30 l. sur ladite maison, due par eux à Angélique Dumaisniel, épouse civilement séparée quant aux biens d'Antoine de Mailly, chevalier, marquis d'Haucourt. Abbeville, 22 novembre 1703. — Testament de Charles Pignier, enquêteur et examinateur pour le Roi au comté, sénéchaussée et présidial de Ponthieu ; le testateur désirant être enterré « dans l'église dudit Saint-George, ma paroisse, au lieu où est inhumé deffuncte Catherine Lefebvre, ma femme, devant l'hostel de la Vierge », à laquelle église il laisse 21 l. de rente. Abbeville, 21 octobre 1679. — Acte de dépôt du testament y transcrit de défunte Françoise de Cannesson, épouse d'Antoine de Mailly, chevalier, marquis d'Haucourt, ledit testament daté d'Assigny, 25 décembre 1673. 13 février 1695, — etc.

E. 470. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 49, papier.

1680-1707. — Pièces de procédure entre Angélique du Maisniel, veuve de Pierre Vaillant, seigneur du Vazel, président en la sénéchaussée de Ponthieu, et la famille de ce dernier, ladite Angélique du Maisniel successivement épouse de Jean-Baptiste de Hangest, chevalier, seigneur dudit lieu, capitaine d'une compagnie d'infanterie au régiment du Roi, et d'Antoine de Mailly, chevalier, seigneur d'Haucourt, relativement à une maison sise à Saigneville. — Requête d'Angélique du Maisniel à la sénéchaussée de Ponthieu, se plaignant, de ce que, lors de la confection de l'inventaire de feu Pierre Vaillant, son mari, M. de Vaillant, seigneur de Mennerue, héritier apparent dudit défunt, son épouse, et le sieur du Maisniel, leur gendre, « avoient insulté ladite suppliante,... avecq injures atroces, dont ladite suppliante s'est réservé de faire sa plainte. » Boulogne, 8 juillet 1686. — Arrêt du Parlement rendu sur ledit procès 30 août 1689, — etc.

E. 471. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1685-1691. — Pièces de procédure entre Gaston-Jean-Baptiste d'Hangest, chevalier, seigneur dudit lieu, et Angélique du Maisniel, son épouse, d'une part, et Charles Rose, laboureur à Saigneville, et sa femme, au sujet de terres sises audit Saigneville, tenues à ferme par ces derniers. — « Inventaire des pièces et production que mettent et baillent par-devant vous, M. le sénéschal de Ponthieu, ou M. le lieutenant, Charles Roze... contre messire Gaston-Jean-Baptiste d'Hangest », etc. 2 mai 1690. — etc.

E. 472. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1683-1690. — Pièces de procédure entre Gaston-Jean-Baptiste d'Hangest, et Angélique du Maisniel, son épouse, d'une part, et Charles Josse, boucher à Abbeville, de l'autre, relativement à une ferme et pâture sises à Saigneville.

E. 473. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1698-1720. Reconnaissance de 412 l. par dame de

Montmort à Angélique du Maisnie[1], épouse d'Antoine de Mailly, chevalier, marquis d'Haucourt. Paris, 1er mars 1698. — Transaction entre Angélique du Maisniel, épouse non commune en biens d'Antoine de Mailly d'une part, et Jean Petit demeurant à Saigneville, et sa femme de l'autre, relativement à des sommes dues par ceux-ci à ladite Angélique du Maisniel, à cause de l'occupation qu'ils font de plusieurs immeubles sis à Saigneville et appartenant à ladite dame. Abbeville, 12 décembre 1709. — Reconnaissance de 157 l. par Jacques Pruvôt, fermier de la commanderie d'Oisemont à Madame d'Haucourt. 14 mai 1719. — Reconnaissance de 301 par le sieur Pinau à ladite dame, avec cette note au bas : « Monsieur Pino apren à pety Jan à jouer du violon ; pety Jan mon pety laquet doit un moy de quarante souls », — etc.

E. 474. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 42, papier.

1711-1746. — Reçu par fr. François de Paule, sacristain des Carmes d'Abbeville, de la marquise d'Haucourt, d'une somme de 75 l. pour un annuel. Abbeville, 22 janvier 1714. — Quittances d'un cens de 48 s. dû par Madame d'Haucourt aux Jésuites d'Amiens sur une maison sise à Abbeville, place Saint-Pierre. 1716-1720. — Constitution de 20 l. de rente au capital de 1,000 l. par André Lemattre, laboureur à Foucaucourt, à Angélique du Maisniel, veuve d'Antoine de Mailly, marquis d'Haucourt. Abbeville, 17 octobre 1720. — Quittances d'une rente de 1,000 fr. due par la marquise d'Haucourt à Madame de Belloy, par le contrat de mariage de celle-ci. 1722-1724. — Transfert du bail du moulin de Bellifontaine de Jacques Devaux à Jean Deleau. 3 janvier 1722. — Dépôt d'une somme de 41 l. par la veuve Prudhomme entre les mains de la marquise d'Haucourt. 15 janvier 1723. — Reconnaissance par Madame d'Haucourt d'une somme de 160 l. à Pierre Dinouart, son cocher, et à Anne Le Roy, femme de celui-ci. Bellifontaine, 23 avril 1724. — Bulletins de livraison de boucherie à ladite dame d'Haucourt. 1724-1725. — Pièces concernant la succession de ladite Angélique du Maisniel, veuve d'Antoine de Mailly, marquis d'Haucourt. 1729-1746, — etc.

E. 475. (Liasse.) — 11 pièces, papier (3 plans).

1783-1788. — Plan en trois feuilles du terroir d'Athies. XVIIIe s. — Bail par Louis-Marie duc de Mailly, comte de Mailly, etc., à Martin Vérujeune, laboureur, et consorts, de 28 journaux, trois verges de terre à la solle faisant et composant l'ancien domaine de la seigneurie de Louvrechy. Mailly, 21 juin 1783. — « Plan topographique des environs du grand chemin et voyeries de Nesle à Roye, depuis la sortie du faubourg St-Léonard, de Nesle, jusqu'au village de Waucourt, avec observation. » XVIIIe s. — Autre exemplaire inachevé dudit plan. — « Plan et figure géométrique concernant le terrain en contestation entre M. Louis-Joseph comte de Mailly, marquis de Neelle, et Jean Patte, meunier au village de Breuil, comme aussi de la pièce de terrein en nature de pré appartenante audit Jean Patte, d'une partie de la chaussée de Neele à Noyon passant par Froidmont, ainsy que d'autres objets », etc., par Louis-François Cazé, arpenteur royal géomètre à Roiglise. 7 septembre 1789. — Plan partiel du terroir de Nesle, du côté de Morlemont. XVIIIe s. — « Plan du contour général de la ville de Neelle levés géométriquement, y compris les ramparts, fossés et rivière de ladite ville, avec le détail des héritages bourgeoises tenant la rive de ladite rivière et ramparts. » XVIIIe s. — « Plan de Saint-Marc (Saint-Mard). » — Avis de la mise en adjudication des immeubles composant le tiers appartenant à Anselme-Louis-Gabriel-Martial de Mailly, fils mineur de feu Alexandre-Louis, vicomte de Mailly et d'Adélaïde-Marie de la Croix de Castryes, dans le fief des Coutures Saint-Simon sis au terroir de Saint-Sulpice, Viéville et environs. 30 mai 1788.

E. 476. (Registre.) — In fol., 108 feuillets, papier.

1714-1720. — Compte de dépense d'entretien de Victor-Alexandre, marquis de Mailly et d'Henri-Louis, comte de Mailly, enfants mineurs de défunts René V, marquis de Mailly, et d'Anne-Marie-Madeleine-Louise de Mailly-Nesle. — Fol. 84. « Premier chapitre de dépense à cause de ce que j'ay payé pour les honoraires d'un régent desdits seigneurs mineurs, à leurs maîtres d'armes et de dance et pour les apointemens de leurs gouverneurs... Payé à M. Viel, qui a esté régent desdits seigneurs mineurs, cent livres pour son honoraire pendant l'année qu'il les a enseignés au collège, suivant sa quittance du 20 janvier 1714... Au sieur de Brie, maître d'armes, cent trente livres, pour avoir montré pendant cinq mois auxdits seigneurs mineurs à tirer des armes, à raison de 26 l. par mois,... suivant sa quittance du 17 décembre 1713... Au sieur L'Écuyer, leur maître à dancer, quatre-vingt livres, pour leur avoir

(1) Un grand nombre de feuillets arrachés, notamment les 66 premiers.

montré pendant 4 mois, suivant sa quittance du 5 février audit an 1714... Au sieur Desfossez, maître d'armes, cent-quatre livres, pour leur avoir montré pendant trois mois, suivant leur mandement et la quittance dudit sieur Desfossez, du 28 mars ensuivant... A M. de Feux, qui a esté gouverneur desdits seigneurs mineurs, deux cens quinze livres seize sols, pour les apointemens qui luy étoient dus jusqu'au jour où il est sorti d'auprès d'eux, à raison de 700 l. par an, suivant sa quittance du 20 février 1714... A M. de Beaujean, aussi gouverneur desdits seigneurs mineurs, quatorze cens livres, pour deux années de ses appointemens, à raison de 700 l. par an, suivant ses quittances des 3 juin et 3 décembre 1715. — Fol 88. « Deuxième chapitre de dépense, à cause de l'entrée desdits seigneurs mineurs à l'académie de M. de Vandeuil pour y faire leurs exercices... Payé au sieur Bordry, leur valet de chambre, quatre-vingt-huit livres quinze sols, suivant sa quittance du 18 décembre 1713, sçavoir, 28 l. 15 s pour les étrennes que l'un d'eux devoit donner aux domestiques de l'académie, et 60 l. pour deux lances... A mon dit sieur de Vandeuil, maître de ladite académie, 975 l., pour un quartier de la pension desdits seigneurs mineurs, suivant sa quittance du 20 dudit mois de décembre 1713... Audit sieur de Beaujean, soixante-neuf livres, onze sols, trois deniers, pour dépense faite pendant la maladie desdits seigneurs mineurs à l'académie, suivant son mémoire et quitance du 22 may audit an 1714... Audit sieur de Vandeuil, trois cens trente livres, à cause des exercices que lesdits seigneurs mineurs ont esté faire dans son académie depuis qu'ils en ont esté sortis,... quitancé dudit sieur, du 13 septembre 1715... Audit sieur de Beaujean, seize cens quarante-une livres, quatorze sols, pour les habits de mousquetaires desdits seigneurs mineurs, armes, harnois de chevaux et autres dépenses,... sa quitance du 31 décembre 1714. » — Fol. 92. « Troisième chapitre de dépense, à cause des loyers par moy payés des maisons occupées par lesdits seigneurs mineurs, rues des Saints-Pères et de Grenelle... Au sieur de Largentière, quatre cens sept livres dix sols, pour six mois escheus à Pâques 1715 du loyer de la maison scize rue des Saints-Pères, dont il avoit passé bail à M. l'abbé de Crouy... A M. le président Gilbert, six cens livres, pour la demie année d'avance du prix du bail qu'il m'a fait le 4 mars de ladite année 1718... d'une maison à luy apartenante, rue de Grenelle, dans laquelle demeure présentement M. le marquis, dont la jouissance a commencé à Pâques 1718... A M. le président Gilbert, neuf cens livres, sçavoir six cens livres suivant sa quitance du 23 janvier 1719, pour six mois du loyer de ladite maison eschéans au dernier mars de ladite année, et trois cens livres, pour le quartier d'avril de ladite année, suivant sa quitance du 14 may audit an, contenant décharge de l'exécution du bail de ladite maison, pour ce qui en restoit à expirer, M. le marquis qui l'a quitiée à la Saint-Jean estant venu demeurer dans celle de Son Éminence Mgr le cardinal de Mailly, son oncle. » — Fol. 97. « A Vergne, marchand, vingt-sept livres, pour loyer de lustres et bras dorez qui ont servy à M. le marquis pendant les premiers jours de son mariage, suivant son mémoire et quittance du 20 mars 1720... A Lamotte, doreur, quatre-vingt-cinq livres, pour deux paires de flambeaux sizelés et argentez avec le porte-mouchette et la mouchette, suivant sa quitance du 9 dudit mois de mars. » — Fol. 98. « Cinquième chapitre de dépense, à cause de la nouriture desdits seigneurs mineurs et de leurs domestiques, utanciles de ménage pour eux achetez et de l'argent que je leur ay donné pour leurs menus plaisirs et autres dépenses... Le 3 décembre 1713, donné auxdits seigneurs mineurs, cinquante livres, pour leurs menus plaisirs, qui estoit pour chacun 25 l., qu'on avoit coutume de leur donner tous les mois... Cent livres, que S. E. Mgr l'archevêque de Reims avoit fait donner en mon absence pendant que j'estois encore en Picardie pour la vente desdits bois, par le sieur Reman, son maistre d'hostel, pour payer un repas à ceux dans la compagnie desquels l'un desdits seigneurs mineurs avoit esté roy à l'académie, le jour des Rois... A M. le marquis, le 1er février 1714, trente-cinq livres pour ses menus plaisirs, Mgr l'archevêque de Reims ayant trouvé à propos de les augmenter, atendu l'augmentation de leurs revenus, par le remboursement d'une partie des rentes dont ils estoient chargez, du prix des bois qui avoient esté vendus dans le mois précédent, la même somme pour feu M. le comte luy ayant esté fournie par ledit sieur de Beaujean, leur gouverneur... Auxdits seigneurs mineurs... cent livres, par ordre verbal de S. E. Mgr l'archevêque de Reims qui avoit esté à l'académie leur voir faire leurs exercices, suivant leur quittance du 10 dudit mois de juillet (1714)... A Bourguignon, cocher de M. le marquis, dix-huit livres, pour un vieil justaucorps de livrée pour Dumoulin, portier du château de Mailly... A M. le marquis, le 8 dudit mois (octobre 1715), avant qu'il allat à Poissy, quatorze livres... A Lefèvre, laquais de M. le marquis, quatorze livres... A Picard, dix livres, dix sols pour feu M. le comte qui étoit aussi à Poissy, suivant la note par moy mise sur la lettre qu'il m'avoit écrite le 6 du mois... A Philberte Courtet, leur cuisinière, cent soixante onze livres, quinze sols, pour dépense de la

maison pendant le mois de novembre 1715... A Seguin, marchand de vin, cinquante-six livres... Au sieur Salomon, oficier de Mgr l'archevêque de Reims, quatre-vingt-dix livres, pour deux fusils par luy payez et envoyez de Reims à Paris pour les tits seigneurs mineurs, suivant sa quittance du 5 dudit mois d'avril (1716)... Audit Dulaurent, sept cens vingt-sept livres, dix-huit sols, pour la dépense de M. le marquis et ceux de ses gens qu'il avoit avec luy pendant son voyage de Charleville, suivant le mémoire dudit Dulaurent et sa quittance du 17 juin audit an (1717)... A M. le marquis, cent cinquante livres, suivant sa reconnoissance du 21 dudit mois de septembre (1717), pour aller à Châteauneuf, où estoit M. le marquis et Mme la marquise de la Vrillière... M. le marquis ayant obtenu l'agrément, a esté pourveu du régiment dont il est présentement colonel, je n'ay plus jugé à propos de luy rien donner pour ses menus plaisirs... A Sautier, suisse, vingt-quatre livres, sçavoir 14 l. pour 7 bouteilles de vin de Champagne et 10 l. pour une paire de bottes, le tout par luy fourny pour M. le marquis et un de ses gens, suivant la quittance dudit Sautier du 8 dudit mois d'octobre 1717)... Pour façon de deux pâtez envoyez d'Amiens par le sieur de Villiers à M. le marquis qui les avoit demandez, cent-dix sols,... du 26 décembre 1717... Au sieur Vatel, maître de la Clé d'or à Amiens, 3 livres 11 sols, pour le port qu'il a payé de 18 lapins envoyés à M. le marquis par ledit sieur de Villiers... A M. le marquis, soixante livres, pour acheter des nœuds d'épaule à ses gens, suivant sa quittance du 6 juin (1618)... A feu M. le comte et audit Dulaurent, la somme de quatorze cens cinquante-neuf livres, dix-huit sols, six deniers, faisant partie de celle de 1,704 l. 18 s. 3 d. à quoy monte partie de la dépense desdits seigneurs mineurs de Paris à Arras, suivant le mémoire dudit Dulaurent arresté le 25 juin 1718... A Jean-François Galon, dit Lefèvre, premier laquais de M. le marquis, deux cens quatre-vingt-onze livres dix-neuf sols, six deniers, pour dépense faite par M. le marquis depuis son retour d'Arras et de Mailly, ledit Dulaurent, son valet de chambre, estant resté par son ordre à Mailly auprès de M. le comte, son frere, pour avoir soin de luy, pendant sa maladie, suivant la quittance dudit Galon du 1er juillet 1718... Audit Dulaurent,... la somme de quatre-vingt livres, pour une épée qui luy apartenoit donnée par M. le marquis au major de son régiment, suivant la quittance dudit Dulaurent dudit jour 1er décembre (1716)... Au sieur Taillefer, chef de cuisine de la maison de S. E Mgr l'archevêque-duc de Reims, cent-cinquante livres, pour moytie du prix de l'aprentissage de Jean-François Galon, dit Lefèvre, du métier de cuisinier (février 1719)... Pour la dépense de M. le marquis et de ses gens, en allant à Reims au mois de février 1719, courant la poste à sept et huit chevaux, cent soixante-seize livres, dix sols... A mondit sieur le marquis, la somme de quinze cens livres, pour emploier à la dépense de son voiage à Berghes, où estoit son régiment, suivant sa reconnoissance du 9 dudit mois d'avril (1719)... A Antoine Coustault, cocher de place,... la somme de cent trente livres, pour leurs dommages et intérêts, à cause des voies de fait commises en la personne dudit Coustault par le sieur Desmazures, Picard et autres dénommez dans l'acte du 27 juillet 1719. » — Fol. 117. « Sixième chapitre de dépense, à cause des gages par moy payés aux domestiques desdits seigneurs mineurs. » — Fol. 121. « Septième chapitre de dépense, à cause de ce que j'ay payé aux médecins, chirurgien et apoticaire, au sujet de la maladie desdits seigneurs mineurs... Au sieur Habert, marchand apoticaire,... deux cens trois livres cinq sols, pour autres médicamens par luy fournis pour M. le marquis, pendant sa maladie de la petite vérole, suivant son mémoire et quittance des 10 janvier et 6 février 1717... A M. Helvetius, cent cinquante livres, pour son honoraire des visites qu'il a faites à M. le marquis, suivant sa quittance du 2 juin de ladite année 1717... A M. Poncelet, chirurgien, cent livres, pour avoir traité M. le marquis, pendant la même maladie. » — Fol. 123. « A ladite damoiselle Morand, quatre cens quatre-vingt-dix livres, pour sept aunes et demie de velours de Gènes bleu céleste et deux aunes un tiers d'étoffe à fond d'or, suivant le mémoire et quitance signée Vuillard, du 6 décembre 1618... A elle, la somme de quarante-six livres cinq sols, pour chagrin et serge de soie pour doubler l'habit de velours et la veste de drap d'or... Au sieur Boulet, marchand, rue des Bourdonnois, cinq cens livres, pour vingt-cinq aunes de velours de Gènes jaune, de quoy est garny le carosse de M. le marquis, à raison de vingt livres l'aune, suivant son mémoire et quittance du 8 mai 1719. » — Fol. 124. « Neuvième chapitre de dépense, à cause des galons d'or et d'argent, boutons d'or et d'argent fournis pour lesdits seigneurs mineurs, et que j'ay paiés... Au sieur Malice, marchand, qui demeuroit sur le Petit Pont... deux mil deux cens dix livres, à-compte des fournitures par luy faites pour lesdits seigneurs mineurs, sans ma participation et contre mes prières et deffenses verbales de ne leur rien donner que sur mes billets, suivant ses quittances du 14 septembre 1716, 10 mars, 27 juillet 1717, 9 février, 18 juin et 31 aoust 1718... A luy la somme de mil livres à compte de 1,380 l.

de marchandises par luy fournies pour l'habit de noces de M. le marquis, suivant son mémoire et quitance du 1er mars 1720. » — Fol. 136. « Seizième chapitre de la dépense, à cause de ce que j'ay payé pour souliers, bottes et bottines aux cordonniers desdits seigneurs mineurs... A Vendôme, cordonnier des mousquetaires, vingt livres, suivant sa quittance du 1er septembre de ladite année 1717. » — Fol. 138. « Dix-septième chapitre de dépense concernant feu M. le comte en particulier... A luy, cinq cens livres, d'une part, et 50 l. d'autre, pour aider à payer un cheval et aller à Dole, en Franche-Comté, joindre le régiment d'Orléans, dans lequel mondit sieur le comte avoit pris une lieutenance,... suivant sa reconnoissance du 16 dudit mois d'avril (1716)... M. le comte ayant esté obligé de séjourner quelques mois en Franche-Comté, où estoit le régiment d'Orléans et, à son retour, aimant mieux voyager et voir ses amis en province que de rester à Paris, je ne luy ay plus rien donné pour ses menus plaisirs, luy ayant fait entendre qu'il falloit qu'il se réglat de luy-même, c'est pourquoy je luy ay envoyé et fourny l'argent cy après, sur lequel il a pris sa dépense et partie de son entretien avec ses menus plaisirs... Au sieur Gosset, médecin à Amiens, cinquante-deux livres pour les voyages qu'il a faits à Mailly, à l'occasion de la maladie dont mondit sieur le comte est décédé, suivant sa quittance du 21 mars 1719... A la vefve Lenormant, treize livres deux sols, pour des cierges qui ont brûlé pendant les deux services solennelz célébrez l'un dans l'église paroissiale de Mailly, et l'autre dans celle des Cordeliers du même lieu, suivant sa quittance du 4 novembre 1718... A Pierre Bernard et auttres, trente livres, pour avoir sonné pendant quarante jours pendant les services et enterrement de son corps... Au R. P. Rochefort, gardien des Cordeliers de Mailly, deux cens livres, à compte des honoraires dus pour les services, enterremens et annuels de deffunts Mme la comtesse et M. le comte de Mailly. » — Fol. 149. « Vingt-deuxième chapitre de dépense, à cause de ce que j'ay payé aux charon, peintres et aux maréchaux. » Lefèvre, Girardin, peintres. — Fol. 151. « Vingt-troisième chapitre de dépense, à cause des chevaux achetez pour M. le marquis et que j'ay paiez. » — Fol. 161. Travaux au château de Mailly. — Fol. 165. « Vingt-neuvième chapitre de dépense, à cause de la démolition et reconstruction du pavillon appellé le Montmidy, situé à l'encoignure de la basse-cour du château de Mailly », en 1717. Porquet, maître maçon. — Fol. 175. « Trente-quatrième chapitre de dépense, à cause des réparations du château de Fontaine, moulin et bâtimens en dépendans. » — Fol. 195. « Quarante-troisième chapitre de dépense, à cause de l'acquisition et paiement du prix du régiment de Mailly, cy-devant Montesquiou et auparavant d'Isanghien et de la prise de possession dudit régiment par M. le marquis à Arras où il estoit lors en garnison... Après ce traité, et la commission de colonel délivrée à M. le marquis, il partit de Paris, sur la fin du mois de novembre de la même année, il vint à Mailly, où j'estois, et s'en allat à Arras au commencement de décembre, se faire recevoir et prendre possession de son régiment, ce qui a donné lieu à la dépense suivante... Payé et fourny à M. de Rousse, lieutenant audit régiment et garçon major cinq cens deux livres dix sols, pour distribuer aux sergens, tambours et soldats du même régiment, suivant l'ordre et le mémoire que j'en avois réglé et arrêté avec M. de Neuville, aide-major, sur le pied de ce qui s'estoit passé en pareille occasion, lorsque feu M. le marquis de Montesquiou prit possession du même régiment, de laquelle somme j'ay retiré quittance dudit sieur de Rousse... A Le Roux, traiteur à Arras, trois cens soixante-douze livres, pour la dépense que M. le marquis y a faite, en donnant à manger à tous les oficiers de son régiment, le jour de sa réception, et à la plus part d'entr'eux, pendant le séjour qu'il a fait à Arras, ayant esté par eux régalé magnifiquement le jour de son arrivée en ladite ville... A la dame de Raisse, maîtresse de l'hôtel du Petit-Saint-Paul en ladite ville d'Arras, où a logé M. le marquis, ses gens, chevaux et équipage... J'ay paié en ladite ville d'Arras quatre-vingt livres pour deux pièces de toile des Indes achetées par M. le marquis en présence des major et aide-major de son régiment, pour en faire par luy des présens à son retour à Paris », — etc.

MAISANT.

E. 477. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 9, papier.

1783-1790. — Vente par Antoine Gontier, menuisier à Renancourt, à Jacques-Joseph Carbonnier, maître boulanger, d'une maison sise à Amiens, rue Saint-Leu, près le pont Nollent (Dolent ?). Amiens, 6 avril 1783, — etc.

DU MAISNIEL.

E. 478. (Atlas.) — In-fol. max., 6 feuilles, papier.

1764. — Plan de plusieurs pièces de terres sises aux terroirs du Quesnel, Folies, Warvillers, Vrely, Méharicourt, Rozières, Framerville et Rainnecourt, tant

en mouvance d'Antoine-Marie du Maisniel, chevalier, seigneur de Beaufort et autres lieux, qu'à lui appartenant, par Antoine Bary, arpenteur royal au bailliage d'Amiens. 4 mai.

MANNESSIER.

E. 479. (Liasse). — 36 pièces, papier.

1553-1788. — Pièces de procédure entre Pierre-Marie Dacheux, ancien laboureur à Selincourt, Michel-Charles-Louis de Biencourt, seigneur de Poutrincourt, grand bailli héréditaire d'Ardres, etc., et Jean-Baptiste-Marie Mannessier, chevalier, vicomte de Selincourt, relativement à des immeubles possédés par ledit Dacheux et relevant des fiefs et seigneuries de Carette et de Buire appartenant audit seigneur de Poutrincourt.

E. 480. (Liasse. — 3 pièces, parchemin, 39, papier.

1740-1793. — Constitution de 541 l. 13 s. 4 d. de rente au capital de 13.000 l., par Charles-Nicolas Mannessier, écuyer, seigneur de Selincourt, Marie Bourée, son épouse et Antoine-Nicolas Mannessier, écuyer, seigneur de Fer, leur fils puîné, à Jean-François Bourée, écuyer, seigneur de Neuilly, la Court au Bois et autres lieux. Château de Selincourt, 2 août 1740. — Quittances d'une pension servie par M. de Selincourt à sœur de Saint-Blimond, ursuline à Amiens. 1763-1790. — Quittances d'une rente de 600 l. servie par M. de Selincourt au sieur Tillette de Bonnainvilliers. 1768-1779. — Constitution de 200 l. de rente au capital de 5.000 l. par Charles-François-Antoine-Marie de Leblond, chevalier, seigneur du Plouy, Acheux, Achery et autres lieux, chevalier de S.-Louis, maréchal de camp ès armées du Roi, à Marie-Madeleine Godart, veuve de Jean-Baptiste-Henry de Raincheval, chevalier, seigneur de Vitz, Ponchel et autres lieux, ancien grand bailli de la ville de Hesdin. Abbeville, 29 novembre 1768. — Quittances de la pension servie par M. de Selincourt à sœurs Dourlens et Pèlerine, de l'abbaye du Paraclet d'Amiens. 1779-1793. — Obligation de 20.000 l. par procureur, par Jean-Baptiste-Marie Mannessier, chevalier, vicomte de Selincourt, et Catherine-Josèphe Tillette, son épouse, à Antoine-Pierre-Louis de Cassan, écuyer, chevalier de St-Louis, capitaine commandant au régiment de Vexin. Paris, 4 juin 1789, — etc.

E. 481. (Liasse — 1 pièce, papier.

1755. — Bail par procureur par Charles-François Mannessier et Antoine-Nicolas de Fer, seigneurs de Selincourt, fils et héritiers du seigneur de Selincourt, à Charles-Antoine Duquesne, laboureur à Montauban, du bois de la Preuse.

E. 482. (Liasse. — 2 pièces, parchemin. 250, papier.

1775-1793 — Constitution de 400 l. de rente au capital de 8.000 l. par Jean-Baptiste-Marie Mannessier, chevalier, vicomte de Selincourt, et Catherine-Josèphe Tillette, son épouse, à Robert-Firmin Manier, bourgeois, maître tondeur-apprêteur à Abbeville. Abbeville, 11 juin 1780. — Constitution par les mêmes à Marie-Françoise Guyot, veuve de Charles Quignon, officier de la connétablie, demeurant à Amiens, de 200 l. de rente au capital de 4.000 l. — Quittances de rentes payées par ledit vicomte de Selincourt : 100 l. à Marie-Jeanne Berte, 1783-1791 ; — 110 l. à M. de Boubers d'Offémont, 1777-1793 ; — 120 l. au sieur Boullon, 1781-1792 ; — 50 l. à Marie-Anne Buteux, 1783-1792 ; — 250 l. au sieur Caboche du Puget, 1784-1790 ; — 75 l. au sieur Dacquet, curé de Ligescourt, 1782-1791 ; — 150 l. au sieur Danzel de Rouvroy, 1782-1792 ; — 100 l. au sieur Dargnies de Fresne, 1789-1792 ; — 150 l. à la veuve Déjardins, 1785-1787 ; — 150 l. à François Domont, 1788-1791 ; — 150 l. au sieur Dufour, 1782-1789 ; — 150 l. au sieur Dufour, tanneur, 1785-1791 ; — 100 l. au sieur Duval de Hautmont, 1785-1790 ; — 150 l. à Mme de Fléchin, 1780-1791 ; — 100 l. à Mme Fouques de Balingan, 1790-1791 ; — 720 l. au sieur Fouques de Varlopuy, 1789-1791 ; — 30 l. à Catherine Glachant, 1781-1792 ; — 500 l. au sieur Hermant de Norville, 1789-1791 ; — 100 l. au sieur Lebel, 1776-1792 ; — 50 l. à Marie-Anne Le Roy. 1775-1793 ; — 50 l. au sieur Le Sergeant-Dumontant, 1785-1792 ; — 600 l. au sieur Levasseur de Joubert. 1788-1792 ; — 130 l. à Claude Lion, 1781-1792 ; — 100 l. à Robert-Firmin Manier, 1781-1793 ; — 300 l. au sieur Mauvoisin, 1789-1791 ; — 150 l. à Mme Poultier, veuve Potier, 1781-1791 ; — 150 l. à Mme Siffait, veuve Ternois, 1783-1792 ; — 120 l. au sieur Verdhurt, 1779-1790. — etc.

E. 483 (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1784-1790. — Homologation provisoire d'un contrat d'attermoiement y transcrit, daté d'Amiens, 22 novembre 1786, entre les héritiers de François Godart et ses créanciers. Amiens, 24 novembre 1786. — Pièces de procédure concernant ladite affaire.

E. 484. (Liasse.) — 2 pièces, papier (1 plan).

XVIIIe s. — Plan de terres avoisinant le bois de Buires, terroir de Selincourt. — Note succincte sur les bois les Bos et du Crocquet.

MARIÉ DE TOULLE.

E. 485. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1773. — Relief par Pierre-Augustin Lesueur, avocat en Parlement, au nom et comme bailli des terres et seigneuries de Philippe-Charles, comte d'Hunolstein et de Marie-Thérèse de Gaude, son épouse, dame de Bouteville, la Bucaille, la Pierre, Valdaray, Houdeucourt, Franqueville, vicomté de Domart, fief de Gencourt et autres fiefs, à Charles Fleur, notaire royal, bailli de la terre et seigneurie du Plouy lès Domart, du fief de Gencourt relevant de ladite seigneurie du Plouy. Le Plouy, 22 décembre.

MASSE.

E. 486. (Liasse.) — 3 plans, papier.

1755. — Plan partiel du terroir de Combles. 18 juin 1755. — « Plan d'une partie du village de Comble. pour distinguer la France d'avec l'Artois. » XVIIIe s. — Plan partiel de Combles. XVIIIe s.

MEURET.

E. 487. (Liasse.) — 1 pièce, papier

1618-1724. — Arbre généalogique de la famille Meuret.

MILLE.

E. 488. (Liasse). — 1 pièce, papier.

1704. – Testament d'Antoine Mille, prêtre, sous-prieur de la paroisse Saint-Denis de Poix. 6 mai 1701 et 18 janvier 1704. Expédition du 13 mars 1731.

DE MILLEVILLE.

E. 489. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 12, papier.

1638-1743. — Relief par Geoffroy Picquet, écuyer, sieur d'Avelèges, fils et donateur de défunt Gédéon Picquet, écuyer, sieur dudit Avelesges, par-devant François Lamoury, lieutenant de la terre et châtellenie d'Airaines pour Henry d'Orléans, duc de Longueville, de ladite terre et seigneurie d'Avelesges. 24 novembre 1638. — Relief de ladite terre et seigneurie d'Avelesges, par Antoine Picquet, écuyer, seigneur d'Avelesges, ingénieur du Roi employé à la conduite des fortifications du Quesnoy en Hainaut, comme donataire de feu Geoffroy Picquet, son père, par-devant Pierre Leviel, plus ancien praticien et procureur au bourg d'Airaines, exerçant la justice de la châtellenie dudit lieu. Airaines, 23 août 1684. — Id., par François Picquet, écuyer, sieur de Famechon, neveu et donataire de Jean Picquet, frère et héritier de feu Antoine Picquet, son oncle, seigneur d'Avelesges, par-devant Charles Lefebvre, bailli de la châtellenie d'Airaines. Airaines, 21 octobre 1699. — Récépissé du dénombrement de la terre et seigneurie d'Avelesges par François Picquet, chevalier, seigneur dudit lieu et autres. 5 janvier 1714. — Aveu rendu par Maximilien-Gabriel Picquet, chevalier, seigneur d'Avelesges et autres lieux, par-devant Jean-Baptiste Cousin, bailli de la châtellenie d'Airaines pour Marie-Charles-Louis d'Albert, duc de Chevreuse. 25 mai 1747. — Extrait d'une délibération capitulaire du chapitre de la cathédrale d'Amiens, arrêtant, vu la modicité du revenu de leur masure, censive et champart d'Avelesges, de les donner à cens à Geoffroy Picquet, écuyer, seigneur dudit Avelesges en partie, à charge d'en acquitter les redevances. 12 octobre 1678. — Bail à cens desdites masure, censive et champart, par les députés du chapitre d'Amiens audit Geoffroy Picquet. Amiens, 25 octobre 1678. — Échange entre François Picquet, chevalier, seigneur d'Avelesges et autres lieux, et Claude Mourtier, de quatre journaux de terre au terroir de Belloy, tenu du fief de Famechon, contre quatre journaux sis à Warlus. Château d'Avelesges, 13 juillet 1734. — Aveu par Maximilien-Gabriel Picquet, chevalier, seigneur d'Avelesges et autres lieux, par-devant Jean Dupuy, lieutenant de la seigneurie de Montagne, du fief de Blangy et d'Acheu sis à Warlus, appartenant aux Célestins d'Amiens. 28 juin 1743, — etc.

DE MONCHY.

E. 490. (Registre.) — In-fol., 187 pages, papier (1).

XVIIIe s. — Terrier de Sailly-le-Sec en Ponthieu.

DE MONDION.

E. 491. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1610. — Vente par Suzanne de Monchy, dame douai-

(1) Ce registre paraît incomplet.

rière de Breaute, à Charles de Mondion, écuyer, sieur de Chastillon, du fief, terre et seigneurie de Bourbel. Château de Neuville, 7 octobre.

DE MONS.

E. 492. (Registre.) — In-fol., 129 feuillets, papier.

1757. — « Terrier d'Havernat, fait sur le plan qui en a été levé en 1757 par le sieur Lemoine, arpenteur à Ailly sur Noye », etc.

MONTMIGNON.

E. 493. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin, 7, papier.

1516-1536. — Consentement donné par les sœurs et héritières de feu sire Jean Legrand, prêtre, demeurant à Onival, aux dispositions testamentaires faites par celui-ci. Onival, 15 janvier 1516/7. — Donation par Jean Legrand, écuyer, archer de la garde du corps du Roi, à Antoine Legrand. Eu, 22 juillet 1523. — Testament de Jeanne Legrand. 30 mars 1536. Traces de sceau. — Transaction entre Gilles de Boullongne, lieutenant au bailliage d'Onival, et Antoine de Boullongne, son fils aîné, au sujet de l'usufruit prétendu par ledit Gilles sur partie des immeubles par lui donnés audit Antoine. 28 octobre 1542. Traces de sceau. — Relief par Antoine Legrand, pour Jean Legrand, enfant mineur de Jean Legrand dit Capitaine l'oreille, d'immeubles échus audit mineur par succession de son père. 3 décembre 1547. Traces de sceau. — Testament d'Antoine Legrand. 6 octobre 1566. — Pièces de procédure concernant une somme de 842 l. prétendue par Michel de Montmignon, bourgeois, maïeur ancien de Saint-Valery, sur Jean de Montmignon, bourgeois, maïeur ancien d'Ault, et consorts. 1646-1650. — Testament de Robert Deleporte, de Saint-Valery. 11 septembre 1658, — etc.

E. 494. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 2, papier.

1561-1644. — Contrat de mariage entre Jean Legrand et Jeanne de Boulogne. 25 mars 1561, « avant Pasques, datte renouvellée en la prévosté de Vimeu. » — Contrat de mariage entre Jean Legrand et Marie Machart, fille de Nicolas Machart, maïeur de St-Valery. 13 novembre 1583. — Contrat de mariage entre Jean Deladehors et Marguerite Millon. St-Valery, 25 juillet 1644.

E. 495. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin, 3, papier.

1587-1697. — Sentence du bailliage de St-Valery entre Jean Legrand et Adrien du Pont. 29 mars 1587. — Sentence du présidial d'Amiens entre Michel Montmignon et Gabriel Delattre. 27 février 1613. — « Extrait du registre ordinaire de la prévôté de Vymeu », entre Michel Montmignon et Gabriel Lavernier. 17 août 1621. — Sentence de la prévôté de Vimeu entre Antoine de Laroque et Nicolas Duneufgermain. 9 avril 1622. — Sentence de la prévôté de Vimeu entre Jacques et François de Montmignon d'une part, et Jean de Montmignon de l'autre. 10 septembre 1641. — Pièces de procédure entre Michel, Jacques et François, fils et héritiers de feu Jacques de Montmignon, d'une part, et Françoise et Marie du Pont et Michelle Bouzart, de l'autre. 1641-1652. — Sentence du bailliage de St-Valery entre Michel de Montmignon et Paul de Cautelle. 23 octobre 1660. — Requête au bailliage de St-Valery par François Millon contre Antoine de la Roque. 5 mars 1697, — etc.

E. 496. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin, 5, papier.

1595-1664. — Constitution de 6 l. de rente au capital de 100 l, par Robert Deleporte à Philippe Prévost. St-Valery, 19 novembre 1616. — Transaction entre Jacques et Nicolas Moisnel, au sujet de terres sises à Boubers et à Campagne. 16 mai 1619. — Vente par Nicolas Moisnel à Michel Montmignon, de 33 l. de rente, tant sur Jacques Moisnel que sur les héritiers de Jean Boullain, de Boubers. 21 août 1623. — Commission du bailliage d'Amiens pour faire payer par Nicolas de Monchy à Jacqueline Lebœuf, veuve en secondes noces d'Antoine de Laroque, une somme de 58 l. 10 s. Amiens, 11 janvier 1648. — Constitution de 166 l. 13 s. de rente, au capital de 3.000 l. par Robert Leprévost, écuyer, sieur de Ribeauville, Michel de Montmignon, ancien maïeur de St-Valery, et Jacques de Montmignon, bourgeois d'Amiens, à Adrien Creton, ancien conseiller au bailliage d'Amiens. Amiens, 15 janvier 1657. — Requête au bailliage de St-Valery par Pierre Deleporte, au sujet d'une rente sur deux maisons sises au faubourg de Rouvrel, l'une à l'image de St-Nicolas, l'autre à l'image de St-Christophe. 30 mai 1664, — etc.

E. 497. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1619-1648. — Liquidation des successions d'Antoine de la Roque, ancien maïeur de Saint-Valery, mort

en 1616, et de Jacqueline Le Bœuf, décédée en 1648.

Reçu de 22 l. 11 s. par Pierre Quennehen, maître maçon à Arrest, d'Antoine de la Roque demeurant à S.-Valery, pour une cheminée faite à une maison sise « en la rue Tanpert. » 12 août 1619. — Quittance par Jean Vérité audit Antoine de la Roque de 24 s., pour une verrière. 27 septembre 1619 (dans la signature dudit Vérité est dessinée une tête d'enfant). — « Mémoire de ce qui est deub pour les funérailles de feu M. de la Roque. » v. 1646. — « Partie de M. le mayeur de la Roque. Le 2e novembre 1646, saigné M. La Roque; le 4e novembre baillé une once de chirop de limons avec aigres de vitriolle ; le 2e novembre baillé médecine à M. La Rocque conposé de manne, casse et tamarins ;... le 16e, baillé un christelle avecq linitif et miel mercurial ; le mesme jour, baillé une portion purgatif à M. La Rocque, comme devant, pour prendre au soir ; le mesme jour, baillé une once de chirop de réguellisse ; le mesme jour, baillé un pot de thisanne à M. La Rocque, avecq raisin et datte;... Je croy avoir soigné M. le mayeur de la Rocque quatre fois. » 25 juillet 1647. — « Mémoire de ce que nous avons avansé pour mon père. » 24 septembre 1647. — « Mémoire de ce quy a esté livré par Philippe de Cautelle, aux funérailles de deffuncte damoiselle Jacqueline Le Bœuf. » S.-Valery, 16 juin 1648. — « Estat des fraix triez et desboursé par Michel Montmignon, pour les obsèques et funérail de deffuntte damoiselle Jacqueline Le Bœuf, nostre mère, arrivé le 15 mars 1648 », — etc.

E. 498. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1624-1625. — Lettre de M. de Roussel à M. de Montmignon, ancien maïeur de St-Valery, son oncle, lui demandant une somme de 100 l., pour payer le bidet et les habits nécessaires à son neveu de Cantepie, que M. de Thoix vient de prendre pour page. 9 novembre 1624, — etc.

E. 499. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1637-1648. — Récépissé par Jacques Ladversin et Jacques Moreau, laboureurs l'un à Morlay, l'autre au Hamel, à Antoine de la Rocque, ancien maïeur de St-Valery, de 400 l. t., pour Philippe Millon, fils mineur de feu Mathieu Millon. 14 novembre 1637. — « Estat au vray des piesses d'or et de la valleur d'icelle, suivant l'édit, que Adrien Millon met et baille en garde à Anthoine de la Rocque, en la présence du notaire et des tesmoins. » 13 novembre 1637. — Récépissé par Paul Deladehors et Marguerite Millon, sa fiancée, de lui autorisée, à Antoine de la Roque, d'une somme de 600 l. Février 1645. — « Déclaration des biens que je vœux donner à mon filz, Jan Deladehors », — etc.

E. 500. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1605-1619. — Béthencourt sur Mer. — Bail à muisons par Michel Montmignon, bourgeois, marchand et ancien maïeur de Saint-Valery, d'une maison sise à Béthencourt sur Mer. 7 janvier 1605. — « Extraict du mesurages des terres fait le 22 octobre 1619. »

E. 501. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1513/4. — Brutelettes. — Bail à cens par le sieur du Bos, bourgeois de St-Valery, seigneur de Brutelettes, d'une petite masure et jardin sis audit Brutelettes. St-Valery, 20 janvier.

E. 502. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1659. — Catigny. — Aveu par François de la Garde, écuyer, sieur de Cumont, Genviller, St-Éloy, Fontaine sur Maye, etc., conseiller magistrat en la sénéchaussée et présidial de Ponthieu, ancien maieur d'Abbeville, oncle et héritier de défunte Marie de la Garde, à Catherine de la Rocque, veuve de François Le Prévost, d'une pièce de terre à Catigny. 20 février, — etc.

E. 503. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 3, papier.

1583-1607. — Friaucourt. — Vente par procureur par Adam Machart, marchand à St-Valery, à Jean Le Grand, le jeune, de 14 journaux 1/2 de terre à Friaucourt. Oisemont, 18 décembre 1583, — etc.

E. 504. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1665. — Friville. — Vente par Nicolas Vironchault à Michel Montmignon, ancien maïeur de St-Valery, d'un journal de terre à Friville. St-Valery, 25 juin, — etc.

E. 505. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 2, papier.

1564. — Marest. — Vente par Nicolas Vironchault à Raulet Montmignon demeurant au bourg d'Ault. 14 septembre, — etc.

E. 506. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 3, papier.

1599. — Meneslies. — Vente par Colette Damerval à Jean Legrand, lieutenant d'Onival, de ses droits sur deux masures non amasées sises à Meneslies, fins et mettes de Ponthieu. 11 juin 1599. — Aveu par Michel Montmignon, marchand et ancien maïeur de St-Valery, à Nicolas de Torchy, seigneur de La Motte-Croix-au-Bailly, etc., d'un journal de terres à Meneslies. XVe s., — etc.

E. 507. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1578. — Mers. — Donation par Robert Gorré à Jacqueline Gorré, veuve de Jacques Le Bœuf, laboureur au bailliage de Mers, de 6 journaux, 1 quartier de terre sis à Mers. 25 juillet.

E. 508. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1627-1639. — Morlay. — Bail par Antoine de la Rocque, maïeur de St-Valery, d'une maison et autres immeubles sis à Morlay. St-Valery, 1er septembre 1627. — Bail par ledit Antoine de la Rocque, d'une maison et autres immeubles à Morlay. St-Valery, 29 juillet 1639.

E. 509. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 4, papier.

1615-1665. — Nibas. — Partage entre Jean et Antoine de la Rocque, fils et héritiers de Jeanne Libaude. Oisemont, 30 mars 1615. — « Mémoire des terres appartenant à Jeanne Libaude, séant au terroir de Nibat, que tient et oqupe Franchois Roque. » 30 mars 1615. — Sentence du présidial d'Amiens ordonnant le mesurage de pièces de terre sises sur les terroirs de Nibas et Wailly. Amiens, 8 novembre 1657, — etc.

E. 510. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 2, papier.

1623. — Offoël. — Aveu par Antoine de la Rocque à Thibault de Polhoy, écuyer, sieur d'Offoël, de cinq quartiers de terre sis audit Offoël. St-Valery, 7 septembre, — etc.

E. 511. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin, 5, papier.

1501/2-1608. — Onival. — Bail à cens par Jean de Wauraus, écuyer, seigneur de Gébienfay, etc., à Jean Legrand, prêtre, d'une masure et autres immeubles sis à Onival. Abbeville, 18 janvier 1501/2. — Relief par Antoine Legrand, fils illégitime et légataire de feu Jean Legrand, prêtre, demeurant à Onival, d'immeubles sis audit Onival. 7 janvier 1516/7. — Vente par Toussaint Dy à Antoine Legrand d'une masure tenue de la seigneurie d'Onival. 22 janvier 1548/9. — Vente par Jean Lemerchier, marinier à Ault, à Antoine Legrand, pour Jean Legrand, son cousin, de cinq quartiers de terre à Onival. 14 février 1548/9. — Donation par Antoine Legrand à Jean Legrand d'immeubles sis à Onival. Ault, 18 mars 1552/3. — Vente par Laurent Œulliot, maître de navire à Onival, à Jean Legrand, de terres sises à Onival. 1er septembre 1567. — Bail à cens par Claude de Vendôme, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de Ligny, etc., à Jean Legrand, de deux journaux de terre à Onival. 20 mai 1567. — Vente par Charles Mide, maître de navire à Ault, à Jean Legrand, d'un journal de terre à Onival. 20 mai 1576. — Vente par Laurent Yvart, marinier à Ault, à Jean Legrand, d'un journal de terre à Onival. 16 juin 1583. — Bail à cens par Jean sire de Rambures, chevalier de l'ordre du Roi, etc., à Jean Legrand, de deux journaux de terre à Onival. 5 février 1588. — Vente par Jean Lemoine à Jean Legrand, d'une pièce de terre nommée la Longueroye, à Onival. 5 janvier 1608, — etc.

E. 512. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 1, papier.

1520-1549. — Ribehem. — Vente par Gillet Osenne à Olivier Ducastel d'un journal de terre à Ribehem. 13 septembre 1520. — Vente par Olivier Ducastel à Raulquin Libaugue d'un journal de terre à Ribehem. 12 avril 1549.

E. 513. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1654. — Rogean. — Mandement pour ajourner en la cour des Aides Gilles de Hauttefeuille et consorts, de Rogean. Paris, 31 janvier.

E. 514. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 1, papier.

1600-1637. — St-Valery. — Saisine à Nicolas Duneufgermain, d'une masure sise à St-Valery à l'enseigne du Soleil. 9 juin 1600. — Sentence du bailliage de St-Valery pour ladite maison. S. Valery, 10 mars 1637. — Saisine à Martin Dupuis d'une maison sise à S.-Va-

lery, hors la porte de Hault à lui vendue par André Hanoinne. 29 mars 1602, — etc.

E. 515. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1623. — Sallenelle. — Saisine à Michel de Montmignon, bourgeois et ancien maïeur de St-Valery, de deux journaux de terre à Sallenelle. 11 août 1623.

E. 516. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1599. — Vergies. — Vente par Firmin et Raoul Facquer à Nicolas Lenglès, de terres sises à Vergies. 25 juillet.

E. 517. (Liasse) — 1 pièce, parchemin.

1624. — Wathiéhurt. — Sentence du bailliage d'Amiens concernant une chaussée conduisant à Cayeux faite par plusieurs habitants de St-Valery et ceux de Wathiéhurt, à leurs dépens. Amiens, 24 avril.

E. 518. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.

1574-1589. — Woignarue. — Vente par Jean Vincent à Raullet Montmignon, marchand au bourg d'Ault, de trois journaux de terre à Woignarue. Abbaye de St-Valery, 28 juillet 1574. — Saisine à Michel Montmignon d'un journal 1/2 de terre à Woignarue, à lui donné par Marie Poitevin, veuve de Raoul Montmignon, sa mère. 11 juillet 1583.

E. 519. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 1, papier.

1588. — Yzengremer. — Vente par Louis Rozée, bourgeois et marchand à St-Valery, à Jean Legrand, aussi bourgeois et marchand audit St-Valery, de deux journaux de terre à Yzengremer. St-Valery, 21 janvier, — etc.

DE MONTMORENCY.

E. 520. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 6, papier.

1505-1783. — Vente par Jean Thumare à Pierre Bonnet et à François, son fils, de trois journaux de terre à Guiessart, seigneurie de Bours et Guiessart, ladite vente faite « pour eschever les procès et questions qui se eussent peu mouvoir entre eulx recongnoissans,... pour raison et à cause des bastures et navrures à plaies et sancq que l'on disoit ledict Martin Thumare avoir faictes et commises sur et en la personne dudit Franchois Bonnet, néantmains que icellui Martin s'en dye et tienne purement innocent et non couppable. » Guiessart, 24 septembre 1505. — Relief par Claude Tabary de sept quartiers de terres à St-Sulpice, tenus en censive de Louis, duc de St-Simon pour sa seigneurie d'Escornay. 3 juin 1716. — Relief par procureur par l'abbé de Ham de 20 setiers de terre au terroir d'Hérouel, Sancourt et St-Sulpice tenus du duc de St-Simon pour sa seigneurie d'Escornay. 12 juillet 1723. — Relief par procureur par la fabrique de St-Pierre de Ham, de terres sises aux terroirs de St-Sulpice (fief Pierre de Viry), de Muille et d'Eppeville relevant dudit fief d'Escornay. 5 août 1771. — Relief par procureur par les pauvres de la paroisse d'Hombleux de terres sises à Hombleux et Canisy relevant de Louis-Adélaïde-Anne-Joseph de Montmorency, pour sa seigneurie de Pithon unie au duché-pairie de St-Simon. Château de St-Simon, 13 octobre 1783. — Relief par procureur par les Ursulines de Péronne, de terres sises à Montigny, paroisse d'Hervilly, relevant de la seigneurie de Thorigny. 13 mars 1767.

E. 521. (Liasse. — 24 pièces, papier.

1605-1769. — Bail par Anne de la Fontaine, chevalier, sieur de Lesches, Licourt, Lalandres, Bussy la Harbonnières, sieur châtelain de Vaux, Orgereulx, Thougny, Pontinel, Gaulchy, Ugny l'Équipée et autres lieux, et Louis de St-Simon, sieur du Plessis-Rasse et autres lieux, mari et bail de Denise de la Fontaine, à Charles Lefeu, licencié ès lois, sieur de Doulchy et de Lanchy, de toutes les terres et seigneurie appartenant auxdits Anne et Denise de la Fontaine à Ugny l'Équipée, Pontinel, Thougny, Gaulchy, Doully, Ricqueval, St-Simon, Travecy, Remigny, Achery, Magnot, Montizel, Hérouel, Sany, etc. St-Quentin, 19 décembre 1605. — Id., par Anne de la Fontaine, au même. St-Quentin, 6 décembre 1614. — Bail par le même à Christophe de Chaulne, de terres à Ugny l'Equipée. St-Quentin, 15 mars 1622. — Bail par le même à François Pesque et Pierre de Lanchy de la maison seigneuriale et de terres à Ugny l'Equipée. St-Quentin, 15 mars 1622. — Id. Château-Thierry, 2 novembre 1631. — Bail par procureur, par le même, à François Le Grand, de terres à Ugny l'Équipée. St-Quentin, 8 janvier 1632. — Bail par Claude, duc de St-Simon, à Jacques Molart, marchand, bourgeois de St-Quentin, de tous les revenus des terres et seigneuries de Thorigny, Pontruet,

Ugny l'Équipée, Gaulchy, Viefville, etc. St-Quentin, 23 août 1661. — Bail de terres à Ugny l'Équipée. 19 mai 1686. — Adjudication de terres sises à Ugny l'Équipée. 21 septembre 1717. — Id. 26 octobre 1717. — Id. 5 mars 1718. — Bail par procureur par Louis, duc de St-Simon à Antoine Neuville, de terres à Ugny l'Équipée. St-Quentin, 25 novembre 1745. — Id., à François Dermigny. St-Quentin, 25 novembre 1745. — Id., à Martin Topin. St-Quentin, 28 novembre 1747. — Id., à Jean et Pierre Dollé. St-Simon, 28 novembre 1747. — Bail à Jean Topin de terres à Ugny l'Équipée. St-Simon, 21 mai 1755. — Id., à François Dermigny. St-Simon, 21 mai 1755. — Id., à Jean et Pierre Dollé. St-Simon, 22 mai 1755. — Bail par procureur par Claude de St-Simon, évêque de Metz, à Claude Lorain, de terres à Ugny l'Équipée. Falvy, 12 avril 1658. — Bail par procureur par les héritiers dudit Claude de St-Simon à Marie-Marguerite Routard, veuve de Pierre Frison, de terres à Ugny l'Équipée. St-Quentin, 18 juin 1766. — Bail emphytéotique par le tuteur onéraire de Louis-Adélaïde-Anne-Joseph de Montmorency à Pierre Dhermigny, d'une place à bâtir un moulin à vent à Ugny l'Équipée. Château de St-Simon, 27 septembre 1769. — Bail par le même à Claude Lorain, de terres à Ugny l'Équipée. Château de St-Simon, 29 septembre 1769.— Id., à Pierre Dollé. Château de St-Simon, 29 septembre 1769. — Id., à Jean Topin. St-Simon, 3 octobre 1769.

E. 522. (Liasse.) — 11 pièces, papier (1 plan).

1608-1772. — « S'ensuit la déclaration des terres qui doibvent estre en gachères, de présent en savart, scitués sur le terroir de Oigny l'Esquipée, apartenant à Mons. messire Gaspart du Caujon chevalier, seigneur de Chastelles, d'Ogereulx, Tancounières, Messy, Saussy, Gaulcher, Oisgny l'Esquipée, Pontruet, Thorigny et aultres lieux, gentilhomme servant du Roi, nostre sire », etc., par Pierre Oudin, mesureur juré pour le Roi en la ville, bailliage, etc., de St-Quentin. 10 juin 1608. — « S'ensuit la déclaration des terres du grand marché de Oisgny l'Esquipée, apartenant à Mons messire Gaspart de Caujon », etc., par le même. 10 juin 1608. — Déclaration des terres exploitées par Christophe de Chaulnes, fermier, de ce qu'il tient à bail du duc de St-Simon à Ugny l'Équipée, dressée par Jacques de Boullongne, mesureur et arpenteur royal au bailliage et prévôté de St-Quentin. 16 juin 1645. — Arpentage par Jean Poitevin, arpenteur ci-devant royal juré au bailliage et gouvernement de Péronne, d'une portion du domaine d'Ugny l'Équipée. 11 et 12 août 1695. — « Déclaration des terres appartenantes à Mgr le duc de St-Simon, pair de France, scizes sur le terroir d'Ugny l'Esquipée, que fait et baille Marie Musart, vefve de feu Anthoine Hourdé, et Nicolas Lorain, laboureurs, demeurans à Lanchy et Douilly, fermiers desdites terres.» 22 novembre 1700.— Id., par Jean Frison, fermier. 22 novembre 1700. — Id., par Pierre François, fermier. 27 novembre 1700.— Id., par Antoine de Lanchy, fermier. 14 janvier 1701. — Arpentage d'Ugny l'Équipée, par Avit Charier, arpenteur-géomètre à St-Quentin. 24 août 1728. — Id., par Charles-François Namuroy, arpenteur royal, priseur et mesureur dans le bailliage de S.-Quentin. 4 mars 1763. — « Arpentage et plan du fief Le Maître et Mabile scis à Ugny l'Équipée, mouvant du fief Le Roy », par Jean-Nicolas Sebbe et Pierre-Louis Cauet, arpenteurs royaux, l'un au bailliage de St-Quentin, l'autre au bailliage de Péronne. 27 avril 1772.

E. 523. (Registre.) — Gr. in-fol., 95 feuillets, papier

XVIIIe s. — « Terrier ou indice de la terre et seigneurie d'Ugny l'Équippée. »

DE MONTONVILLERS.

E. 524. (Liasse.) — 13 plans, papier.

XVIIIe s. — Quatre plans partiels du terroir de Grivillers. — Huit plans de terres sises audit lieu. — Plan du terroir dudit Grivillers.

E. 525. (Atlas.) — Gr. in-fol., 15 feuillets, papier.

XVIIIe s. — Plan en 15 feuilles du terroir de Grivillers.

MORET DE BOURNONVILLE.

E. 526. (Liasse.) — 27 pièces, papier.

1718-1758. — Reconnaissance par le sieur Duval à M. de Bournonville, de la somme de 3.000 l. en billets d'État. Paris, 15 janvier 1718.— Billet de 2.000 l. par le sieur Dumartray au marquis de Bournonville. Paris, 1 septembre 1721. — Pièces de procédure concernant ledit billet. 1743-1755. — Billet de 675 l. par François Dumas au marquis de Bournonville. Paris, 9 septembre 1722. — Id., de 100 l., par Claude Deméré. Paris, 1er septembre 1731. — Cautionnement de Louis Moret, chevalier, seigneur de Bournonville, ci-devant colonel

du régiment Colonel Général des dragons de France, en faveur de Jacques-Nicolas Regnault, jusqu'à la concurrence de 6.000 l., envers Pierre Saint, bourgeois de Montpellier, fermier général des droits d'équivalent et de mangonnerie de Languedoc. Paris, 3 avril 1756. — « Ferme générale de l'équivalent Bail de Pierre Saint.... Compte que rend le sieur Jacques-Nicolas Regnault, receveur des départemens de Chaylard et St-Pierreville, à M. Gabriel Petif, directeur de la ferme générale de l'équivalent à Aubenas, de la recette, dépense et reprise par lui faites pendant la 2e année du bail de Pierre Saint, commencée le 1er janvier 1756, et finie le dernier décembre suivant. » Aubenas, 4 août 1757. — Id., département de Chaylard, premier semestre 1757. Aubenas, 9 août 1757. — Id., département de St-Pierreville. Aubenas, 9 août 1757, — etc.

MORGAN.

E. 527. (Liasse.) — 3 plans, papier.

1768. — Plan de terres à Maricourt, vers Fargny. 19 août 1768. — Plan en double de terres à Maricourt. XVIIIe s.

DE NASSAU.

E. 528. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin. 141, papier.

1702-1787. — Sentence du siège royal de Maubeuge, qui déclare nulle la mise en possession de la dame du Puget, princesse douairière de Nassau, de la terre de Villers-sire-Nicolle, et déboute le sieur Guillaume Hyacinthe de Nassau des autres demandes portées par la requête du 6 avril 1700. Maubeuge, 25 février 1702. — Sentence dudit siège qui colloque la douairière de Nassau pour trois années échues de sa pension de 1.400 écus, à la déduction 1° de 8.202 l. 18 s. 6 d. par elle reçues du sieur Meurisse, 2° de 6.237 l., 1 s., 6 d., qu'elle devait recevoir dudit sieur Meurisse, et de laquelle dernière somme celui-ci devait être remboursé sur les deniers déposés ou qui seraient par la suite ès mains du receveur des consignations de Maubeuge. 29 août 1703. — « Extrait de la sentence d'ordre et de préférence rendue par M. Jacques Hennet, prévôt-juge royal de Maubeuge, le 3 juillet 1706, pour les deniers provenants du revenu de la terre et seigneurie de Villers-sire-Nicolle, appartenante à Mgr le prince de Nassau, saisie à la requette de ses créanciers. » Arrêt du conseil d'État privé du Roi rendu sur la requête de Charles-Henri-Nicolas-Othon, prince d'Orange et de Nassau, etc., colonel du régiment Royal Allemand, qui casse les arrêts du parlement de Douai des 15 juin 1764 et 13 août 1772, et évoque les demandes et contestations sur lesquelles lesdits arrêts sont intervenus. Paris, 16 août 1774. — Arrêt dudit conseil qui déboute Louis-Léopold prince régnant de Hohenlohe et Waldenburg-Bartenstein, de son opposition au précédent arrêt. Paris, 5 juillet 1776. — Requête au Parlement par Charles-Henri-Nicolas-Othon prince de Nassau, prenant le fait et cause de Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, acquéreur de la terre de Villers-sire-Nicole, contre les prétentions du prince de Hohenlohe sur ladite terre, que ce dernier prétend faire affecter et hypothéquer au paiement de la somme de 553.347 florins patards à lui adjugés pour arrérages du douaire et succession légitimaire assignée sur icelui par le testament de Jean-François de Suède Nassau du 24 mai 1678. 2 octobre 1784. — Note autographe de Beaumarchais sur ladite affaire. — « Généalogie de Messire Charles-Henry-Othon prince d'Orange et de Nassau-Sieghen, avec les noms des propriétaires de la terre de Villers-sire-Nicole depuis 1698. » — « Mémoire à consulter pour M. le prince de Nassau, contre M. le prince d'Hohenlohe. Deux questions sur lesquelles le conseil est prié de donner son avis : la première, si M. le prince d'Hohenlohe a pu avoir une hypothèque sur le fonds de la terre de Villers-messire-Nicole, pour la créance qu'il réclame aujourd'hui ; la seconde, si, en supposant l'existence de cette hypothèque il ne l'a pas perdue par l'effet d'un arrêt de la Cour du 5 septembre 1781 qui, faute par lui d'avoir donné caution *judicatum solvi* dans un délai fixé, l'a débouté de toutes les demandes contre le prince de Nassau, et a fait mainlevée de ses oppositions et rencharges, par l'effet de la vente faite de la terre de Villers-sire-Nicole dans un moment où elle étoit libre, enfin par les deshéritances et adhéritances faites au profit des nouveaux acquéreurs. » — Pièces de procédure concernant ladite affaire.

E. 529. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin, 52, papier.

1784-1787. — Pièces de procédure entre Charles-Henry-Nicolas-Othon, prince de Nassau et les héritiers Meurisse relativement à ladite terre de Villers-sire-Nicole. — « Inventaire de production sur apointement à mettre que met et donne par-devant vous, Nosseigneurs de Parlement en la grand chambre, Charles-Henry-Nicolas-Othon, prince de Nassau-Sieghen, seigneur de Villers-messire-Nicole, demandeur, contre les héritiers Meurisse, défendeurs », etc. 26 avril 1784.

— Arrêt du Parlement concernant ladite affaire. 15 janvier 1787, — etc.

DE NAVIER.

E. 530. (Liasse.) — 12 pièces, papier. (10 plans).

1765-1771. — « Bouchoir, plan par Douvillé. 1769. » — « Plan de trois journaux, 16 verges de terre, partie du fief Brouilly, situé au terroir de Bouchoir. » XVIIIe s. — Plan partiel du terroir de Bouchoir. XVIIIe s. — Indice pour les fiefs de la Motte, de Devise et Noirel situés à Vrely, fait en 1765. » — Plan en 7 feuilles du terroir de Vrely. 1771. — « Relevé général de la carte de Vrely fait en 1771 pour l'intelligence des fiefs appartenant à M. et Mme de Navier, situés audit Vrely, relevans d'eux à cause de leur terre de Beaufort. »

DE NOAILLES.

PRINCIPAUTÉ DE POIX.

E. 531. (Liasse.) — 30 pièces, papier. (1 imprimée).

1641-1789. — « Extraict de l'inventaire faict après le desced du deffunct M. Pierre Levasseur, vivant recepveur et procureur d'office de la principaulté de Poix. » 8 février 1679 (extrait conforme du 2 septembre 1782). — Lettres de M. Lemire, prieur de N.-D. de Poix, à Me Corbeau, notaire à Poix, officier de la duchesse de Richelieu, concernant les affaires dudit prieuré. 1723-1734. — Testament de Marguerite-Thérèse Rouillé, duchesse douairière de Richelieu. Paris, 23 juillet 1729, etc. (copie collationnée du 31 juillet 1641). — Quittances par le sieur Regnault, tuteur du comte de Noailles, de différentes sommes d'argent du revenu de la terre de Poix à lui remises par Me Corbeau. 20 janvier-8 novembre 1738. — Acte de notoriété pour défunte Agnès Dugard, fille de la communauté de Sainte-Geneviève. Amiens, 27 janvier 1759. — « Arrêt de la cour du Parlement qui ordonne que les arrêts et règlements de la cour, notamment celui du 25 mai 1745, seront exécutés selon leur forme et teneur, et qu'à l'avenir les baux des terres dépendantes de toutes les églises de la principauté de Poix ne pourront être adjugés qu'après trois publications et trois affiches au plus offrant et dernier enchérisseur ; qu'il y aura un coffre dans chaque église fermant à trois clefs, dont l'une au curé, une autre au procureur fiscal, et la troisième au marguillier en exercice, etc., et qui enjoint aux officiers de la justice de Poix d'y tenir la main. » 7 septembre 1774 (impr., affiche). — Requête par Charles-Clair Delamarre, marchand et laboureur à Sarcus, à l'effet d'obtenir une expédition du dénombrement servi à Jean de Créquy par François de Sarcus, évêque du Puy, du fief de Fescamps, dont la minute repose aux archives de la principauté de Poix, et dont il a besoin pour un procès qu'il a contre François, marquis de Grasse des princes d'Antibes, marquis de Sarcus, etc. 4 juin 1789, — etc.

E. 532. (Registre.) — In-fol., 132 feuillets, papier.

1688. — « Sentence arbitralle rendue sur le premier compte de Mme la maréchalle de Créquy à MM. ses enfans. »

E. 533. (Registre.) — In-fol., 189 feuillets, papier.

1689. — « Sentence arbitralle du dernier juin 1689, pour le partage des biens de la communauté entre Mgr le maréchal de Créquy et la dame son épouse », etc.

E. 534. (Registre. — In fol. 70 feuillets, papier.

1689. — « Bref estat ou second compte de communauté que rend Mme la mareschalle de Créquy à MM. ses enfans. Cecy est seulement la recepte du compte. »

E. 535. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1592-1742. — Agnières. — Offre par procureur par Marguerite Dodenfort, veuve de Charles Thiercellin, chevalier, seigneur de Saveuse, tutrice de Geoffroy Thiercellin, son fils, de relever la terre et seigneurie de Sarcus et autres fiefs y dénommés mouvant de la châtellenie d'Agnières. 23 juin 1593. — Relief desdits terre et fiefs par procureur, par Henry de Tiercelin, chevalier, seigneur marquis de Brosse et de Sarcus et autres terres et seigneuries. 9 juillet 1682 (copie informe). — Bail par Charles de Faÿ, chevalier, seigneur de Caux, mari et bail de Catherine de Saisseval, à Nicolas de Brossart, chevalier, seigneur de Culnodrye, demeurant à Agnières, époux de Charlotte-Anne de Saisseval, de sa part et portion sur le champart d'Agnières. 4 août 1687. — Bail à cens d'une masure à Agnières par le comte de Noailles à Nicolas de Carbonnel, écuyer, sieur de Baudricourt. 20 septembre 1742 (copie informe), — etc.

E. 536. (Liasse.)— 3 pièces, papier.

1753-1777. — Belloy-Saint Léonard. — Vente par le comte de Noailles à Jacques-Gabriel-François de Paule Roussel, écuyer, seigneur de Belloy-St-Léonard, Hallivillers et autres lieux, du fief de Poix sis à Belloy-Saint-Léonard. 16 octobre 1753. — Aveu et dénombrement de la terre de Belloy-Saint-Léonard servi à Philippe, comte de Noailles, par Jacques-Gabriel-François de Paule Roussel, chevalier, seigneur dudit Belloy. Château de Poix, 15 décembre 1768, — etc.

E. 537. (Liasse.) — 5 pièces, papier. (1 plan).

1505-1759. — Blangy sous Poix. — Récépissé par Jean Lebarbier, receveur de la principauté de Poix pour Jean de Soissons, chevalier, seigneur de Moreuil, prince de Poix, baron de Domart, Antoine de Coquerel, bailli de Moreuil, pour ledit seigneur, d'un dénombrement d'un fief sis en la terre et seigneurie de Blangy appartenant audit seigneur de Moreuil, et que tiennent de lui les Célestins d'Amiens. 7 mai 1505. — Dénombrement, aveu et déclaration rendu par les prieur et convent de Saint-Martin d'Amiens, à Charles duc de Créquy, prince de Poix, seigneur de Canaples et autres lieux, d'un noble fief sis à Blangy. 17 janvier 1687. — « Observations sur le bail à cens d'une masure à Blangy fait à Nicolas Leignier le 16 mars 1745. » — Plan d'aménagement des bois de Blangy. XVIIIe s. — Vente par Jean-Armand marquis de Joyeuse, brigadier des armées du Roi, Thomas, chevalier de Joyeuse, chevalier de Malte, abbé commendataire de S.-Symphorien de Metz, Augustin-Louis Hennequin, marquis d'Équevilly et de Chemery, maréchal des camps et armées du Roi, et Honorée de Joyeuse, son épouse, héritiers d'Antoinette de Villers de Rousseville, épouse d'Anne-Gédéon de Joyeuse, comte de Grandpré, leur mère, à Philippe, comte de Noailles, des fiefs de Cany-Camy sis à Blangy et aux environs. Paris, 27 avril 1759.

E. 538. (Registre.) — In-fol., 55 feuillets, papier.

1759. — Blangy sous Poix. — « Cueilloir des censives du fief de Cany-Camy, sittué ès village et terroir de Blangy, acquis par Mgr le (blanc), pour en jouir par l'année 1759.... Cany-Camy, dépouillement des aveux, depuis 1720 jusqu'en 1754. »

E. 539. (Registre.) — Pet. in-fol., 127 feuillets, papier.

XVIIIe s. — Blangy sous Poix. — « Livre des censiers et locataires. Premier registre. Terrier figuré des masures, prés et terres qui composent soit le domaine soit la mouvance du fief de Cany à Blangy sous Poix », etc. (semble inachevé).

E. 540. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1674-1758. — Brettencourt. — Vente par Philippe, comte de Noailles, à Joseph de Fontaine, fabricant de serges à Brettencourt, d'une masure amasée de maison, sise audit Brettencourt. Poix, 26 février 1758. — « Papier déclaratif du fief Martel occupé par les tenanciers cy-après nommé, lequel fief est tenu de la seigneurie de Bretencourt et situé sur le terroir dudit lieu », etc. 1674. — « Terrier du fief Martel sittué au village et terroir de Brettencourt, dressé en 1758 sur le plan géométral dudit village et terroir levé en ladite année », etc.

E. 541. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1574-1764. — Croixrault. — Saisine à Jean du Praiel, marchand à Poix, de quatre journaux de terre. 27 décembre 1574 ; et à Toussaint Bienfaict, aussi marchand à Poix, de 12 journaux. 12 juillet 1576 (copie informe). — Vente par Jeanne Mallin, veuve de Fleury Dourie, à Pierre Dourye, marchand patenôtrier à Croixrault, d'un journal de terre audit lieu. 3 octobre 1633. — Bail à cens par le comte de Noailles à Étienne Billet, cordonnier en vieux à Poix, d'une pièce de terre dite le Longuet sise à Croixrault. Château de Poix, 25 octobre 1760. — Bail à cens par le prince de Poix à Antoine Caron, fabricant de serge à Croixrault, d'une grange sise audit lieu, devant l'église, 23 novembre 1764.

E. 542. (Liasse.) — 77 pièces, papier.

1765-1772. — Croixrault. — Aveux et déclarations d'immeubles.

E. 543. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1765-1772. — Croixrault. — Aveux et déclarations d'immeubles.

E. 544. (Liasse.)— 39 pièces, papier.

1765-1772. — Croixrault. — Aveux et déclarations d'immeubles.

E. 545. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1765-1772. — Croixrault. — Aveux et déclarations d'immeubles.

E. 546. (Liasse.) — 94 pièces, papier.

1765-1772. — Croixrault. — Aveux et déclarations d'immeubles.

E. 547. (Liasse.) — 60 pièces, papier.

1765-1772. — Croixrault. — Aveux et déclarations d'immeubles.

E. 548. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1765-1772. — Croixrault. — Aveux et déclarations d'immeubles.

E. 549. (Liasse.) — 58 pièces, papier.

1765-1772. — Croixrault. — Aveux et déclarations d'immeubles.

E. 550. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1751. — Éplessiers. — Bail à cens par Philippe comte de Noailles à Joseph de Boffe, cordonnier à Éplessier, d'une anticipation sur la rue faite par celui-ci, en construisant une grange dans la cour de sa maison sise audit Éplessier. Château de Poix, 7 octobre, — etc.

E. 551. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1745-1746. — Équennes. — Bail à nouveau cens par le comte de Noailles, à François Lhostellier, de deux masures à Équennes. Poix, 2 novembre 1745. — « Bail à cens au proffit de Guillaume Dubois, d'une masure à Équennes. » Poix, 17 janvier 1746. — « Bail à cens au profit de Pierre Regimbard, d'Équennes, d'une masure à Équennes. » Poix, 2 novembre 1746, — etc.

E. 552. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1758. — Eramecourt. — Bail à cens par Philippe, comte de Noailles, à Jean-François Desnoix, d'une masure et héritage non amasée, à Éramecourt. Poix, 4 novembre.

E. 553. (Liasse.) — 1 plan, papier.

XVIIIe s. — Haudicourt. — « Haudicourt. Bois du Châtel, tenant au pâtis du petit Haudicourt », plan d'aménagement.

E. 554. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1724. — Moyencourt. — Note concernant un arrêt du Parlement entre Jean-Baptiste-Guy Mouret appelant de la saisie féodale sur lui faite à la requête de la duchesse de Richelieu, ledit arrêt du 10 juillet 1724.

E. 555. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1626-1683. — Fief des Ormeaux. — Cahier de reliefs et saisines du fief des Ormeaux. 1626. — Saisie du fief des Ormeaux, sis à Poix, terroir de Croixrault et environs. 2 août 1657. — Quittances de remboursements d'arrérages et principal d'une rente sur le fief des Ormeaux. 1665-1669. — Bail judiciaire du fief des Ormeaux. 21 mai 1681 (copie informe). — Interrogatoire sur faits et articles de Marguerite Eubiel, veuve de Jean de la Barre, écuyer, capitaine au régiment de la Reine. 27 août 1682 (copie informe), — etc.

E. 556. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1653-1760. — Poix. — Vente par Daniel Feuillette du Faÿ, conseiller du Roi, commissaire général de l'artillerie, poudres et salpêtres de France, et Geneviève de Fournillon, sa femme, à François Levasseur, marchand à Poix, « estant de présent à Paris logée soubz les pilliers des halles, au Heaulme », d'une maison sise à Poix, où pendait ci-devant pour enseigne l'Image Saint Julien, et du fief des Ormeaux sis à Poix et à Croixrault. Paris, 5 décembre 1653 (copie collationnée du 7 mai 1683). — Bail à cens par Philippe, comte de Noailles, à André Sulleau, maître menuisier à Poix, d'une masure non amasée sise audit Poix, joignant à la maison qui fut l'hôtellerie du Paon. Château de Poix, 25 octobre 1760. — Bail à cens par Philippe, comte de Noailles, à Vincent Mille, garde des bois et chasses de la principauté de Poix, d'une pièce de terre sise audit Poix, lieu dit la Gotte. Poix, 25 octobre 1760, — etc.

E. 557. (Liasse.) — 23 pièces, papier.

1127-1783. — Poix. Prieuré de S.-Denis. — Dotation par Gautier Tirel, chevalier, sire de Poix, Mareuil, Regnier-Écluse et vicomté de la ville de

Poix, du consentement d'Ade de Selincourt, sa femme, et de Hue Tirel, son fils et héritier, de l'église et prieuré de St-Denis de Poix fondé en la basse-cour du château dudit Poix, ledit prieuré membre de l'église et monastère de St-Quentin lès Beauvais. Mai 1127 (traduction française collationnée à l'original déposé aux archives de l'abbaye de St-Quentin lès Beauvais, du 26 novembre 1692). — Transaction entre Robert, abbé de St-Quentin lès Beauvais et Jean de Soissons, chevalier, seigneur de Moreuil, Poix, Équennes et Mareuil, conseiller chambellan du Roi et son bailli de Vermandois, au sujet du prieuré de St-Denis de Poix, alors tenu par Jean d'Heilly. Abbaye de St-Quentin lès Beauvais, 22 août 1489 (copie informe du XVIIIe s.). — Déclaration du revenu du prieuré de St-Denis de Poix. 16 mars 1547 (extrait collationné des archives de la chambre des Comptes, 4e liasse des revenus et biens temporels des ecclésiastiques, cote 108, du 11 janvier 1762). — Transaction entre Dreux Hennequin, conseiller au Parlement, prieur de St-Denis de Poix, et François Blondel, prêtre, religieux de St-Quentin de Beauvais, curé dudit St-Denis de Poix, tant en son nom que se faisant et portant fort de Jacques Gosselin, religieux de la même abbaye, curé de St-Martin dudit Poix. Poix, 28 septembre 1608 (copie informe du XVIIe s.). — « Coppie d'une lettre de M. l'abbé Salles, prieur de St-Denis de Poix, écrite à M. Delavergne », concernant ledit prieuré, notamment la question de l'entretien de la nef de l'église, que les habitants de Poix prétendent être à sa charge. Il lui marque en outre qu'il a vu « périr par le froid excessif de l'hiver de l'année dernière 1755, touts mes oliviers, sans exception d'un seul, et presque toutes mes vignes ; j'ay vu crouller peu après une tour de ma maison d'habitation qui y servoit d'escallier. » Gignac en Languedoc, 8 juin 1756. — Ordonnance d'Étienne Maynon d'Invau, intendant de Picardie, qui fait défenses aux maire et échevins de Poix de faire aucuns actes, poursuite ni procédure, dans l'affaire entre le prieur de St-Denis de Poix et les paroissiens de ladite église. 17 septembre 1756. — « Extraits des titres et des pièces du prieuré de St-Denis de Poix, fait en 1758. » — « Copie de la lettre de M. l'abbé Salet, prieur de St-Denis de Poix, contenant ses observations sur la décision des cinq avocats qui l'oblige aux réparations de l'église de St-Denis », ladite lettre écrite à la suite de réparations faites à l'église, et qui la mettent hors de danger de tomber en ruines. — Lettres de l'abbé Salet concernant ladite affaire. — Consultation de MM. d'Alleas, Piale et Camus, sur la question de savoir si le prince de Poix peut forcer le prieur commendataire de St-Denis de Poix à célébrer ou faire célébrer le service divin dans ladite église. Paris, 15 avril 1777. — Copie d'une consultation de MM. Lepoitevin et Courtin sur le point de savoir si l'abbé Touchy, prieur commendataire de St-Denis de Poix est tenu d'y célébrer lui-même le service divin, et s'il est tenu aux réparations de l'église dudit prieuré. Paris, 11 janvier 1783. — Mémoire concernant les réparations des églises paroissiales. XVIIIe s. — « Idée de la cause de M. l'abbé de Béon, aumônier de Mme Adélaïde de France, contre les sieurs Barral et Touchy. » XVIII s., — etc.

E 558. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1775. — Pozières. — Délaissement au prince de Poix, à titre de retrait féodal, par Adrien Magnier, de 2 journaux 78 verge de rives de bois tenant au bois de Pozières. 23 janvier. — Plan annexé audit acte

E. 559. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1583-1784. — Renancourt. — Aveu et dénombrement de la terre et seigneurie de Renancourt, servi par Nicolas Lecaron, écuyer, seigneur de Renancourt, d'Aubigny et du Clos, à Charles de Créquy, prince de Poix. Renancourt, 24 juin 1583. — Aveu et dénombrement de la terre et seigneurie de Renancourt servi par Marie-Françoise-Joséphine de Wignacourt, veuve de Jean-François, marquis de Louvencourt, chevalier, seigneur châtelain de Longpré-les-Corps-Saints, etc., à Philippe-Louis-Marc-Antoine de Noailles, prince de Poix. Renancourt et château de Seux, 10 mai 1784. — « Dépouillement des dénombremens de Reneucourt fournis à la principauté de Poix. » XVIIIe s.

E. 560. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

XVIIIe s. — Saint-Clair. — « Table alphabétique du dépouillement du plan géométral du village et terroir de Saint-Clair. » — « Table alphabétique du dépouillement des minutes d'Agnières, pour les mutations sur le terroir de Saint-Clère. »

E. 561. (Liasse. — 7 pièces, papier.

1725-1747. — Warlus. — Relief par Charles Cornet, seigneur de Warlus, de la moitié de la terre de Warlus à lui échue par la succession d'Angélique-

Cécile de Saint-Fuscien, veuve de Charles-François Cornet de Coupel, sa mère, tenue de Marguerite-Thérèse Rouillié, duchesse de Richelieu, princesse de Poix. 11 novembre 1725. — « Relief par François-Édouard Cornet de Coupel, prêtre, chapelain de la cathédralle d'Amiens, à cause du décès de Charles Cornet, avocat du Roy, son frère puisné, par lequel luy est échu la terre de Warlus », etc. 10 septembre 1746. — Vente de ladite terre par ledit François-Édouard Cornet de Coupel, chapelain de la cathédrale, à Alexandre-Joseph-Gabriel de Mannay, chevalier, seigneur de Warty. Maison seigneuriale de Warlus, 17 juin 1747. — Lettre de M. Maisnel concernant les affaires de la principauté de Poix, et notamment la vente de Warlus. Amiens, 7 septembre 1747. — Lettre du même à M. de Lavergne, à l'hôtel de Noailles, rue Saint-Honoré à Paris, sur les mêmes affaires ; il lui marque en outre que « Mesdame d'Havré sont à Wailly, à cincq lieues d'Amiens et trois lieues de Poix ; l'une d'elles est venue me prendre à Amiens ; toutes deux me détiennent dans leur château. Votre lettre du 6 m'y parvient avec une incluse pour M. Chauvelin, qui, depuis son retour de Paris, dez le mois d'avril, n'a point séjourné à Amiens. Il est tantôt à Séchelles, prez Péronne, tantôt dans les environs, mais le plus ordinairement au Forestel prez Montdidier, neuf lieues d'Amiens, où je crois qu'il recevra la lettre de Mgr le comte de Noailles, que je luy envoie, et que j'addresse, pour plus grande précaution, à son bureau d'Amiens, pour qu'elle luy soit remise sûrement avec ses autres dépêches. Il y a apparence qu'il ne reviendra à Amiens qu'après le retour du Roy à Versailles, car il a donné à connaître qu'il ne s'arrête vers Montdidier et Roye que pour se trouver sur le passage du Roy. Je ne pouray là l'instruire de la misère de Poix et de la nécessité d'en soulager les habitans, que par mémoire, et sur ceux que M. Guiffard voudra bien m'envoier. » Wailly, 12 septembre 1747. — « Mémoire pour servir à la ventilation entre divers seigneur du prix de la vente faite le 17 juin 1747 par M. l'abbé Cornet de Coupel de la terre et seigneurie de Warlus, au profit de M. Alexandre-Joseph-Gabriel de Mannay, frère puiné de M. de Cams. Mémoire très instructif écrit de la main de M. Mainel, avocat, bailly de Poix, au sujet de la ventilation de la terre de Warlus. » 1747, — etc.

E. 562. (Liasse.) — 2 pièces, papier, 1 plan.

XVIIIe **s.** — Zalleux.— « Plant figuré de plusieurs masures et pièces de terre au village et terroir de Zalleux. » — « Relevé de la carte de Zalleux. »

PAYEN

E. 563. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1734. — Création de curateur à Charles Payen, manouvrier à Cléry. 10 novembre (extrait des actes de tutelles et curatelles de la baronnie de Picquigny).

PELTIER.

E. 564. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1787. — Vente à titre de partage entre les enfants de défunte Marie-Françoise Pezé, femme de Jacques Ledoux, horloger à Amiens, de terres sises à la Voirie d'Amiens, lieu dit le Baraban. Amiens, 12 octobre.

PERACHE.

E. 565. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1751. — Contrat de mariage entre François-Marie-Perache, ci-devant gendarme de la garde, et Marie-Antoinette-Théodore Baillet. Amiens, 14 décembre.

DE PESTRE.

CHÂTELLENIE DE LA FERTÉ LÈS ST-RIQUIER.

E. 566. (Liasse.) — 59 pièces, papier.

1623-1726. — Aveux et déclarations de terres sises à Agenville ; Bellencourt ; Buigny-l'Abbé ; Coulonvillers ; Cramont ; Famechon ; La Ferté ; Fontaine ; Forestmontiers ; Fresnoy ; St-Riquier ; Vauchelles.

E. 567. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 6, papier.

1699-1780. — Sentence du bailliage de la châtellenie de la Ferté lès St-Riquier, qui déclare bonne et valable la saisie féodale faite par Claude de Roncherolle, chevalier, marquis du Pont-St-Pierre, seigneur-châtelain de ladite Ferté, sur Philippe Courbet, de neuf journaux de terre. Château de La Ferté, 30 mars 1699. — Aveu de la seigneurie de Frireulles servi par Jean-Baptiste Le Sellier, chevalier, seigneur de Fetonval, Frireulles, Zoteux et autres lieux, à Alexis-

Jean, marquis du Châtelet, seigneur-châtelain de la Ferté lès St-Riquier, etc. Abbeville, 28 janvier 1741. — Aveu par Henry-François Charles-André Descaulles, écuyer, seigneur de Gourguechon, officier au régiment royal d'artillerie, à Alexis-Jean, marquis du Châtelet, seigneur-châtelain de ladite Ferté, dudit fief Gourguechon, à présent Famechon, et du terroir dit Bourdon. Château de la Ferté, 15 mars 1752. — Aveu et dénombrement par Pierre-Vulfran Briet de Rainvillers, écuyer, seigneur d'Hallencourt, Bernapré et autres lieux, à Julien-Guilain de Pestre, comte de Senef, châtelain de la Ferté, etc., gouverneur et lieutenant pour le Roi de la ville de St-Riquier, dudit fief de la Ferté. Bernapré, 19 septembre 1770. — Aveu et dénombrement par Claude-François-Joseph de Cuinghien, écuyer, seigneur de St-Laurent, etc., à Julien Guislain de Pestre, de la pairie et seigneurie de Thièvres. Château de Fontaine, 19 novembre 1771. — Aveu et dénombrement de la terre et seigneurie de Wiry, prévôté de Vimeux, servi à Joseph-François-Xavier de Pestre par Jacques-Joseph-Paschal Le Boucher d'Ailly, chevalier, seigneur de Richemont, etc. Wiry, 8 septembre 1780, — etc.

Picquet de Noyencourt.

E. 568. (Registre.) — In-fol., 416 feuillets, papier.

1775. — « Indice pour les masures d'Hérissart, fait en septembre 1775 par Baudelocque, notaire à Amiens. »

E. 569. (Liasse.) — 3 pièces, papier (2 plans).

XVIIIe s. — Plan de terres à Hérissart, entre les chemins d'Arquèves et de Contay. — Plan de terres à Hérissart des deux côtés du chemin d'Arquèves. — « Clef ou répertoire des numéros du plan du village d'Hérissart, suivant les aveux servis à la seigneurie dudit Hérissart. »

Pieffort.

E. 570. (Liasse.) — 54 pièces, papier.

1591-1769. — Testament de Jeanne Cardelet. Franleu, 18 décembre 1591. — Testament de Nicolas Pieffort. Wailly, paroisse de Nibat, 5 novembre 1631. — Contrat de mariage d'André Pieffort avec Marie de Flocque. St-Valery, 1er août 1632. — Testament de Marie de Flocque, femme d'André Pieffort. Wailly, paroisse de Nibat, 10 décembre 1668 (expédition du 23 janvier 1669). — Testament mutuel de G. Dégardin et de Marie-Françoise Chevalier, sa femme. Arrest, 22 septembre 1635. — Pièces concernant la liquidation des successions Pieffort, 1659-1711. — Testament de Nicolas de Flocque, prêtre à St-Valery. 11 août 1777. — Pièces concernant l'exécution dudit testament. 1777-1778. — Contrat de mariage de Nicolas Dégardin avec Catherine Pieffort. Wailly, 21 juillet 1681. — Testament mutuel d'André Pieffort et de Marie Dégardin, sa femme. Wailly, 19 juillet 1687. — Testament de Marie Dégardin, veuve dudit André Pieffort. Nibat, 6 juillet 1716. — Inventaire après décès dudit André Pieffort. Wailly, 20 décembre 1714. — Id., de Marie Dégardin. Wailly, 12 juillet 1716. — Testament de Périnne Delattre. Arrest, 10 décembre 1696. — Inventaire après décès d'Alexandre Ozenne, veuf de Marie Pieffort. Ochancourt, 20 juin 1698. — Testament de Marie Venin, femme d'Adrien Marcotte. Yaucourt-Bussu, 20 mars 1708. — Contrat de mariage de Joseph Bretel avec Marianne Pharsure. St-Valery, 22 décembre 1711. — Contrat de mariage de François Œuillio avec Jeanne Duguay. St-Valery, 7 mars 1730. — Contrat de mariage de Charles Turpin avec Nicole Monchault. Frireulle, 8 mai 1730. — Partage entre les enfants d'André Pieffort et de Catherine Godart. Wailly, 30 octobre 1769, — etc.

E. 571. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 11, papier

1619-1715. — Vente par Nicolas Chomel, bourgeois et marchand à Saint-Valery, à Nicolas Rocque, curé de St-Martin de Pendé, de terres au Petit Pendé. St-Valery, 14 février 1619. — Vente par Françoise Bournel à Charles Lion, de trente verges de terres à Saucourt. Gand, 19 mai 1637. — Relief par Pierre Godard de deux journaux de terre à Bretsel, relevant de la seigneurie dudit Bretsel. Bretsel, 19 décembre 1696. — Vente par Adrien de Guerville à Pierre et François du Mesnil d'un journal de terre à Franleu. Gamaches, 5 janvier 1697. — Adjudication à Jeanne Wallery, femme de Pierre Godard, d'une maison à Woignarue. 10 janvier 1707. — Vente par Joseph Bertel à Pierre Godart de deux journaux de terres à Meneslies. Abbeville, 12 juillet 1715, — etc.

E. 572. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1709-1736. — Transaction entre les héritiers d'Anne Legrand et Firmin Farsner, concernant une

rente. Ault, 11 juin 1709. — Constitution par André Pieffort à Claude-Charles de Lestang, de 30 l. de rente, au capital de 600 l. Abbeville, 30 mai 1736, — etc.

PINGRÉ.

E. 573. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1767. — Sentence du bailliage d'Amiens constitutive d'hypothèque sur tous les biens d'Henry-Gabriel de Berry, marquis d'Esserteaux, et de Marie-Claude Dumetz, son épouse, pour sûreté d'une rente par eux dûe à Pantaléon Pingré, chevalier, seigneur de Fieffes, Montrelet, Bonneville et autres lieux, et Marie-Catherine d'Amiens, son épouse. Amiens, 21 février (copie collationnée du 19 février 1793).

DE PONTHIEU.

E. 574. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1750-1762. — Saisine à Jean-Baptiste Fleutre d'une masure et dépendances sises à Miannay tenues en roture du fief Vignon. Abbeville, 1er septembre 1750. — Id., à Charles Normand de terres tenues en roture dudit fief. Abbeville, 18 novembre 1757. — Aveux de terres tenues dudit fief Vignon sis à Miannay. 1751-1752. — Saisine à Antoine-Charles Cahon de terres sises à Boencourt, tenues de la seigneurie de Popincourt. Abbeville, 27 août 1762. — Aveux de terres tenues de ladite seigneurie de Popincourt. 1757.

PORTEMONT.

E. 575. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 3, papier.

1752-1781. — Cession par Anne-Renée de Monchy, veuve de François Sacquépée, chevalier, à François Portemont, jeune, propriétaire du moulin à vent à huile construit sur le terroir de Cantigny, de son droit de moulin au blé sur le terroir dudit Cantigny, le Quesnoy et autres lieux. Château de Cantigny, 9 mai 1752. — Contrat de mariage de François Portemont avec Marie-Françoise Nampon. Seréviller, 23 avril 1776. — Vente par Charles-Godefroy Masson, grenetier au grenier à sel de Montdidier, et Marie-Madeleine Élisabeth Julien, son épouse, à François Portemont, meunier du moulin de Cantigny, de quinze à seize journaux de terres audit Cantigny, lieu dit la Vallayette ou Passenence. Montdidier, 7 mars 1778. — Partage entre François Portemont, d'une part, et Marie Leborgne, veuve d'Étienne Grévin, et consorts, de l'autre. Montdidier, 17 avril 1781.

REYNARD.

E. 576. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1738-1747. — A la requête de Louis-Marie Reynard, écuyer, sieur de Bussy, etc., assignation à Gille Miette, au bailliage de Péronne, relativement au bois de la Preuse entre Bazentin et Montauban. 10 juin 1738. — Bail par Marie-Anne Maillart, épouse de Louis-Marie Reynart, écuyer, seigneur de Bussy, etc., de la coupe de trois quartiers de bois par an pendant neuf ans au bois de la Preuse, terroir de Montauban. Péronne, 21 février 1747.

RIDOUX.

E. 577. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1770-1776. — Vente par Adrien Devraux, fermier et aubergiste à Bapaume, à Jacques Ridoux, cocher de la route de Paris, d'une grande maison et dépendances à usage d'auberge, à l'enseigne du Grand Cerf, au faubourg de Bapaume, du côté de Péronne. Bapaume, 2 novembre 1770. — Vente par Philippe-Antoine Boulanger à Jacques Ridoux, bourgeois et aubergiste à Bapaume, d'un quartier de terre à Gavigny et Thilloy. Bapaume, 2 octobre 1776 (copie collationnée sans date), — etc.

DE RIENCOURT.

E. 578. (Liasse.) — 4 pièces, papier, (2 plans).

1662. — Transaction entre François Dieulefit, créancier de René Chapperon, seigneur de Morton, tant en son nom comme se portant fort de Pierre Lesage, bourgeois de Paris, adjudicataire par baux judiciaires de tous les immeubles saisis et décrétés sur ledit sieur de Morton, d'une part, et Jean de Vrelaine, laboureur à Hombleux, fermier des terres et prés appartenant audit sieur de Morton, sis au terroir d'Hombleux, concernant les redevances desdites terres. 11 novembre 1662. — « Plan et figure du fief d'Obercourt scitué au terroir de St-Mard en Chaussée, appartenant à haut et puissant seigneur messire Barbe-Simon, comte de Riencourt, chevalier de l'ordre royal et militaire de

St-Louis, seigneur de Beaucourt, Domléger, Levivier lès Quesnel et autres lieux. » XVIIIe s. — Plan informe de terres avoisinant le chemin de Vauvillers à Méricourt sur Somme. XVIIIe s. — « Registre pour servir à l'explication de la carte de Beaucourt. » XVIIIe s.

E. 579. (Atlas.) — Gr. in-fol., 60 pages, papier.

XVIIIe s. — Plan de Beaucourt.

Rouault.

Marquisat de Gamaches.

E. 580. (Registre.) — In-fol. 292 pages, papier.

XVIIIe s. — « Sommier pour fermages du marquisat de Gamaches », etc.

E. 581. (Cahier.) — In-fol., 35 feuillets, papier.

1765. — « État des droits, prééminences et prérogatives des terres de Gamaches, St-Vallery et autres, avec l'estimation de leurs mouvances et un relevé du tout à la fin. » 15 novembre.

E. 582. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 13, papier (1 imprimée).

1595-1680. — Quittance par Claude de Maricourt, femme de Joachim de Bellengreville, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, capitaine de cinquante hommes de ses ordonnances et gouverneur pour le Roi des ville et fort de Meulan, auparavant veuve de Nicolas Rouault, sieur-châtelain de Gamaches, à François de Bonne, sieur des Diguières, etc., conseiller du Roi en ses conseils d'État et privé, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, commandant généralement en l'armée royale de Savoie et Piémont, par les mains de Jean de Franc, général des vivres en Dauphiné, demeurant à Grenoble et de présent à Paris, de 22,000 écus soleil, en déduction de plus grandes sommes à elle dues par Charles sire de Créquy, prince de Poix, etc. Meulan, 12 novembre 1595. — Arrêt du Parlement obtenu par Françoise Mangot, marquise de Gamaches, concernant l'hôtel de Bellengreville à Paris. 7 septembre 1639 (impr. 23 p. in-4°). — Cession par Henry-Auguste de Loménie, comte de Brienne, et Louise de Béon du Massés, son épouse, à Joachim-Nicolas Rouault, chevalier, seigneur et marquis de Gamaches, et à Marie-Antoinette de Loménie, son épouse, de 150,000 l. t, à eux dues par M. Scarin pour prix de la vente qu'ils lui ont faite de la terre et baronnie de Boussac. 14 décembre 1648. — « Mémoire de se que je débourse pour M. le marquis de Gamache. » 7 mai 1649. — Quittance à Joachim Rouault, chevalier des ordres du Roi, marquis de Gamaches, de 150 l., pour jouir de l'exemption du logement des mousquetaires en une maison à lui appartenant, rue des Saints-Pères, à Paris. 17 juin 1680. — Récolement des bois de Beauchamp; — Bouvaincourt ; — Cauette et Malmaison ; — Longroy ; — Sery ; — Tilloy et Beaumont, 1680, — etc.

E. 583. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 2, papier.

1630-1654. — Acheux. — Bail de la recette d'Acheux. Château de Beauchamp, 15 juillet 1630. — Id. Château de Beauchamp, 16 janvier 1640, — etc.

E. 584. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

XVIIe s. — Bouillancourt. — Inventaire des pièces que met et produit par-devant vous, nosseigneurs des Requestes du palais, conseiller du Roy, sa court de Parlement et commissaires en cette partie, dame Anne-Marie de Gonnelieu, vefve de deffunt Me Richard de Gédouin, chevalier, seigneur de Bellile, demanderesse,.... contre Me Nicolas-Joachim Rouault, chevalier, marquis de Gamaches, deffendeur », concernant la moitié de la terre de Bouillancourt.

E. 585. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1779. — Drancourt. — Aveu et dénombrement de la terre et seigneurie de Drancourt servi par procureur par Guy Antoine, marquis de Picquet de Noyencourt, seigneur dudit Drancourt, Hérissart, Buissy et autres lieux, ci-devant officier au corps royal de l'artillerie, chevau-légers de la garde ordinaire du Roi, à Nicolas-Aloph-Félicité Rouault, marquis de Gamaches. St-Valery, 28 août.

E. 586. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1700-1755. — Gamaches. — Aveu par Pierre Vinet, contrôleur général des fermes du tabac du comté d'Eu, d'une masure sise à Gamaches, sur laquelle est construit un moulin à huile et un à papier. 10 juillet 1700 (copie collationnée du 3 brumaire an VII). — Bail à rente par Marie-Thérèse Fossé, veuve de Philippe Quentin, à François Lecomte, marchand de toile,

d'un moulin à huile, sur la Bresle, terroir de Gamaches. Abbeville, 16 janvier 1745. — Saisine à Antoine Fluttre, d'une maison et moulin à huile, dit le Moulin d'Artois, sur la Vismes, à Gamaches. Gamaches, 26 novembre 1755.

E. 587. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1602. — Harcelaines. — Aveu par Antoine Lebailly, lieutenant particulier de la baronie de Vismes, à Ambroise de Rocquigny, écuyer, seigneur d'Harcelaines, d'un journal de terre sis à Harcelaines. 15 juillet.

E. 588. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1428-1493. — Hélicourt. — Analyse d'une information faite à Gamaches et à Hélicourt le 11 mars 1428 par le sénéchal de Ponthieu et le commis à la recette dudit Ponthieu, commissaires de Henry se disant roi de France et d'Angleterre, sur l'état et valeur de la maison et terre de Hélicourt. XVIIIe s. — Analyse d'une enquête faite à Abbeville le 5 septembre 1491 par les lieutenant du sénéchal, receveur et procureur du Roi au comté de Ponthieu, à la requête d'Alophe Rouault, maréchal de France, seigneur de Gamaches, sur le point de savoir comment et à quelles charges la terre et seigneurie d'Hélicourt fut donnée à Jean Ledoux, maître des comptes de Philippe, duc de Bourgogne, etc. XVIIIe s. — Analyse d'une enquête faite à Abbeville le 31 mai 1493 par le lieutenant du sénéchal-gouverneur de Ponthieu, en vertu d'une commission des gens des comptes à Paris, sur une requête présentée par Aloph Rouault, seigneur de Gamaches, demandant la mainlevée de ladite terre. XVIIIe s.

E. 589. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1629. — Mareuil-Caubert. — Bail par Nicolas Rouault, chevalier, marquis de Gamaches, à Jean Maçon et Antoine Œuilliot, bourgeois et marchand à Abbeville, du revenu des terres et seigneuries de Mareuil et Caubert. Château de Beauchamp, 26 mai.

E. 590. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin, 3, papier.

1599-1617. — Saint-Valery. Moulin de Bellevue. — Ordonnance d'Henry de Lorraine, duc d'Aiguillon, pair et grand chambellan de France, ordonnant une enquête de commodo et incommodo sur ce que « nostre cher et bien amé Noël de Compans, seigneur d'Arcy, nostre secrétaire ordinaire, nous aiant raporté qu'estant pour nos affaires audit lieu de St-Valleri, il auroit entendu par nos subjects et veu à l'œil l'incommodité que ce leur est d'envoyer moudre leurs grains au loing, y estant contrainots à faulte que nostre moulin à vent qui y est n'est à beaucoup près suffizant pour moudre ce qui leur est nécessaire, et qu'à cette cause, il seroit besoing et nécessaire, pour le bien et commodité de nosdicts subjects, de faire construire et bastir ung autre moulin à vent au mesme lieu et place où auparavant les guerres il en souloit avoir ung,.... nous ayant sur ce ledict d'Arcy faict offre d'entreprandre la construction dudit moulin, en luy vendant, transportant et aliénant par nous ladicte place. » Paris, 17 août 1599. — Vente par le duc d'Aiguillon audit d'Arcy, de la place dudit moulin, et du terrain suffisant à côté, pour y construire la maison du meunier. Paris, 2 octobre 1599. — Rachat de ladite place par Charles de Gonzagues de Clèves, duc de Nivernais. Paris, hôtel de Nevers, 22 septembre 1617, — etc.

DE ROUGÉ.

SEIGNEURIE DE MOREUIL.

E. 591. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1458/9-1694. — Hangest en Santerre. — Transaction entre Wallerand de Soissons, chevalier, seigneur de Moreuil, et Charles de Noyelle, chevalier, seigneur d'Hangest et de Davenescourt, au sujet d'une assignation faite par ledit Charles de Noyelle de certains bois, terres et héritages du domaine de la seigneurie d'Hangest, pour et au lieu d'une rente de 200 l. p. donnée par Jean, seigneur d'Hangest et de Catheu et Marguerite de l'Isle sa femme, ses auteurs, à Louise d'Hangest, leur fille, en faveur de son mariage avec Guillaume de Tournebus. 12 janvier 1458/9 (copie collationnée du 8 février 1664). — Analyses de pièces concernant les seigneuries de Moreuil et d'Hangest. XVIIe s. — Vente par Martin Morel, greffier à Hangest, à Catherine de Rougé, veuve de François, sire de Créquy, maréchal de France, dame de Moreuil, Hangest en partie et autres lieux, de trois quartiers de terre à Hangest. Château de Moreuil, 12 novembre 1694. — Échange entre ladite maréchale de Créquy, d'une part, et Pierre Lecompte et consorts de l'autre, de terres sises à Hangest. Moreuil, 13 novembre 1694.

E. 592. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1229. — Laneuville-sire-Bernard. — Accord entre Jean, chevalier de Chaumont in Vulgerino (?) et Ade, sa femme, d'une part, et noble homme Bernard, seigneur de Moreuil, non encore chevalier, de l'autre, relativement à La Neuville près Moreuil, aux dépendances de ladite Neuville, et à 100 s. de rente à percevoir chaque année à Montdidier. Juillet 1229 (lat.; copie informe du XVII[e] s.) — Traduction française de ladite pièce. XVII[e] s.

E. 593. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 7, papier.

1672-1728 — Moreuil.— Transaction entre Catherine de Rougé, veuve de François de Créquy, maréchal de France, et les manants et habitants de Moreuil, par laquelle lesdits habitants cèdent à la maréchale de Créquy tous leurs droits de pâturage dans les marais dudit Moreuil y désignés, et généralement tous les autres droits qu'ils y peuvent avoir, à la charge pour ladite maréchale de faire à ses frais un chemin de 60 pieds de large, depuis la montagne de Genonville jusqu'au marais appartenant auxdits habitants au-dessus dudit Genonville, afin que leurs bestiaux aient plus de facilité d'y aller pâturer. Château de Moreuil, 20 septembre 1692. — Procès-verbal concernant les inondations causées dans les marais situés derrière le château de Moreuil, au moyen des dégradations faites aux bordages de la rivière par le piétinement des bestiaux des habitants, qui y vont pâturer. 11 octobre 1692. — Transaction par procureur entre Louis de Rougé, chevalier, marquis du Plessis-Bellière, légataire universel de Catherine de Rougé, veuve du maréchal de Créquy, avec la communauté des habitants de Moreuil, concernant les prés et communes dudit Moreuil. Moreuil, 22 novembre 1722. — Arrêt du Parlement rendu entre les habitants de Moreuil et Louis de Rougé, marquis du Plessis-Bélière concernant les prés et communes de Moreuil. Paris, 10 avril 1728, — etc.

E. 594. (Liasse.) — 6 pièces, papier (4 imprimées, 1 plan).

1755-1786. — Morisel. — « Mémoire signifié pour les habitans et communauté du bourg de Moreuil, appelans de la sentence du bailliage de Montdidier du 31 juillet 1749, contre les habitans et communautés du village de Morisel, intimés », au sujet d'une pièce de marais (impr. 23 p. in-fol. 1755). — « Précis servant de réponse au mémoire des habitans de Moreuil et à leurs deux requêtes de productions nouvelles, du même jour, 30 avril 1755, pour la communauté et les syndic et habitans de Morisel, intimés, contre la communauté et les syndic et habitans de Moreuil appellans d'une sentence du bailliage de Montdidier du 31 juillet 1749 confirmative d'une autre sentence de la prévôté de la même ville du 1[er] mars 1731 » (impr. 20 p. in-fol. 1755).— Requête des habitants de Moreuil à la duchesse d'Elbeuf, à l'effet de faire faire un traité ou accord entre eux et les habitants de Morisel, au sujet dudit marais en litige. 1[er] octobre 1756. — « Mémoire pour les habitans, corps et communauté du village de Morisel, demandeurs, contre la communauté du bourg de Moreuil, défenderesse », concernant ledit marais (impr. 30 p. in-4°. Paris, 1786). — « Mémoire pour les habitans et communauté du bourg de Moreuil, défendeurs, contre les habitans et communauté du village de Morisel, demandeurs » (impr. 43 p. in-4°). — Plan d'une portion du terroir de Morisel, derrière le bois Duchin. 1765.

E. 595. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1269-1561. — Raineval. — Sentence arbitrale prononcée par Drieux de Roye, chevalier, sire de Garmegny, et Drieux, chevalier, sire de Milly, et transaction entre Raoul de Prayaus, chevalier, seigneur de Raineval, et Bernard, chevalier, seigneur de Moreuil, sur le point de savoir si les bois de Raineval devaient chaussée ou travers à Moreuil et à la Neuville au sujet des pâturages et herbages des marais de Moreuil, et sur le point de savoir si les hommes de Raineval sont banniers au moulin de Morisel. Juillet 1269. — Transaction entre Jean d'Ailly, vidame d'Amiens, seigneur de Picquigny, Raineval, etc., et Walerans de Soissons, seigneur de Moreuil et de Mareuil, pour raison de certaine pièce de terre où ledit seigneur de Moreuil avait fait faire une briqueterie. Château de Picquigny, 22 septembre 1454. — Transaction entre François Vignon, élu de Péronne, Montdidier et Roye, soi faisant et portant fort d'Antoine de Créquy, évêque de Nantes, et les habitants de Raineval, au sujet de l'usage par lesdits habitants de certains marais dépendant de la seigneurie de Moreuil. Raineval, 25 juillet 1561, — etc.

ROUTIER.

E. 596. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1772. — Bail par Jacques-Antoine-Adrien de Cache-

leu, chevalier, seigneur de Tourville, Heudreville, Frévent, Inval et autres lieux, à Thomas Routier, d'une terre et ferme sises à Villeroy. Oisemont, 31 août.

DE RUMIGNY.

E. 597. (Liasse.) — 1 plan, papier.

1771. — « Plan géométrique du bois du Cauroy et des hayures et terres qui l'environnent, dressé par nous, experts soussignés, pour être joint et annexé à notre procès-verbal clos ce jour d'hui, 28 juin 1771 », par Cailleret et Verrier.

DE RUNE.

E. 598. (Registre.) — In-4°., 212 pages, papier.

1693. — Seigneurie de Baizieux. — « C'est le dénombrement, aveu et déclaration de la terre et seigneurie du Grand Bésieu, que nous, messire François-Léonor de Runne, chevalier, seigneur dudit Grand Bésieu, Villers, Fontaine sur Aumal, Pucheviller, Asincourt et autres lieux, demeurant audit Bésieu, baillons et présentons à Messire Louis de Gomer, chevalier, seigneur d'Hinneville, Allonville, Vecquemont et châtelin de Dour, commandant pour le Roy en la citadelle de la ville d'Amiens, à cause de dame Magdelaine de Longueval, son épouze, donnataire par son contract de mariage de ladite châtellenie de Dour, et à cause d'icelle, contenant l'éclaircissement du domaine de ladite seigneurie du grand Bézieu », etc. Amiens, 25 avril.

E. 599. (Registre.) — In-fol., 124 pages, papier.

1726. — Seigneurie de Baizieux. — « Registre aux aveux et dénombrements de tous les tenanciers relevants des Grand et Petit Baizieux, contenant 124 feuillets écrits, lequel registre a été commencé le 2 septembre 1726, et fini le 30 octobre de la même année 1726. »

E. 600. (Cahier.) — In-fol., 9 feuillets, papier.

1789. — Seigneurie de Baizieux. — « Répertoire des terres de la seigneurie de Baizieux, avec les continences, excédents, manques, observations, noms des propriétaires et numéros du plan. »

E. 601. (Registre.) — In-fol., 279 pages, papier.

1758-1772. — Seigneurie de Puchevillers. — « Puchevillers ; mouvance censuelle. Terrier de la terre et seigneurie de Puchevillers en 1758 et années suivantes. »

E. 602. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1624-1629. — Seigneurie de Puchevillers. — Aveux servis à la seigneurie de Puchevillers par ses censitaires.

E. 603. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1626-1770. — Seigneurie de Puchevillers. — Relief par procureur par Louis de Rune, chevalier, seigneur de Puchevillers, tenue et mouvante en fief et noble tènement du duc de Longueville, à cause de sa ville et baronnie de Lucheu. 18 août 1626. — « État des déboursés et vaccations dus aux officiers de la baronie de Lucheux, à cause de la foi-hommage de la terre de Puchevillers faite devant les officiers dudit lieu, le 3 novembre 1770. »

E. 604. (Liasse.)— 5 pièces, papier.

1757-1774. — Seigneurie de Puchevillers. — Bail à cens par François-Honoré-Alexandre de Runne, chevalier, seigneur de Puchevillers, comte de Baizieux, marquis de Maizières, vicomte de Novion, à François Ruin, de trois journaux de terre à usage de masure à Puchevillers. Château de Baizieux, 13 septembre 1757; id., d'une masure audit Puchevillers. Baizieux, 8 mars 1758.— Bail à cens par le même au même, du champart de la terre et seigneurie de Puchevillers. Château de Baizieux, 2 juin 1758; Bail à rente par le même au même, du droit de percevoir le champart sur douze journaux de terre audit Puchevillers. Château de Baizieux, 29 décembre 1762. — Bail à cens par le même à Pierre Froment de 146 verges de terre à Puchevillers. Baillon, 12 septembre 1758. — Copies de baux et autres pièces de la seigneurie de Baizieux, de 1757 à 1774, — etc.

E. 605. (Registre.) — In-fol., 271 feuillets, papier.

1736-1740. — Seigneurie de Warsy. — « Registre aux écrous de la seigneurie de Warsy, donnés par les habitans de Guerbigny, depuis 1736 jusqu'en 1740. »

E. 606. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1759-1762. — Seigneurie de Warsy. — Échange entre Antoine Morel, vigneron à Guerbigny, et Florent

Brunelle, aussi vigneron à Guerbigny, de terres et vignes à Warsy et à Guerbigny. Warsy, 15 mars 1759. — Id., entre Antoine Morele et Louis Duchemin. 12 janvier 1762. — « Déclaration que fait Antoine Morel des biens qu'il jouit sur le terroir de Warsy. » XVIIIe s., — etc.

DE SACHY.

E. 607. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1757-1761. — « Inventaire des meubles et effets, titres et papiers trouvez en la maison de Jean-Baptiste-Joseph de Sachy, écuyer, trésorier de France vétéran, après le déceds de dame Françoise Lenoir, son épouse, lesquels meubles et effets ont été estimés amiablement », etc. Amiens, 30 avril 1757. — « Compte rendu par M. de Sachy de Carouges de l'exécution testamentaire de M. Jean-Baptiste-Joseph de Sachy à damoiselle Geneviève de Sachy. » 28 août 1760. — « Inventaire et description faite ce jourd'huy, 30 janvier 1761, des meubles et effets, titres et papiers trouvez en la maison de deffunt Jean-Baptiste-Joseph de Sachy, écuier, trésorier de France vétéran au bureau des finances d'Amiens, après son déceds », etc. — Partage de la succession dudit Jean-Baptiste-Joseph de Sachy. Amiens, 23 juillet 1761, — etc.

E. 608. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1761-1762. — Reconnaissance par Geneviève de Sachy que, dans le contrat de rente passé à son profit par le sieur des Essarts, seigneur de Lignières, il en appartient 640 l. à M. de Sachy de Carouges. Amiens, 17 novembre 1761. — Constitution par Florent de Sachy, chevalier, seigneur de Marcelet, Ignaucourt et autres lieux, conseiller du Roi et son procureur au bailliage et présidial d'Amiens, et Marie-Élisabeth Linard d'Aveluy, son épouse, de 1,200 l. de rente, au profit de Geneviève de Sachy. Amiens, 10 mars 1762.

E. 609. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1776-1778. — « Copie du testament que l'on dit avoir été fait par Jean-Charle Trannoy, à son décès écuier, garde de la porte du Roy, seigneur de la terre et seigneurie d'Armancour », etc. 20 avril 1776 (copie informe). — Le dossier fait avec un mémoire de tapisserie du sieur Geneau pour Mlle de Sachy. Amiens, 21 mai 1762, — etc.

E. 610. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1778. — Contrat de mariage entre Louis Boyer de Bourdillon, écuyer, garde du corps du Roi de la compagnie de Luxembourg, en garnison à Amiens, et Geneviève de Sachy. Amiens, 23 juin.

E. 611. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1780-1784. — Quittances et mémoires divers.

E. 612. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1788. — « Extrait du registre aux délibérations des affaires intérieures de la communauté des religieux dominicains d'Amiens », concernant une maison voisine de leur couvent occupée par Marie-Élisabeth Linard, veuve de Florent de Sachy, écuyer, seigneur de Marcellet, Fourdrinoy et autres lieux. 26 mai (copie collationnée du 3 juillet). — Transaction entre ladite Marie-Élisabeth Linard et les Dominicains d'Amiens, au sujet de ladite maison, contenant un état actuel d'icelles Amiens, 3 juillet. — Bail de ladite maison par les Dominicains à Marie-Élisabeth Linard. Amiens, 3 juillet, — etc.

DE SAILLY.

E. 613. (Registre.) — In-fol., 194 pages, papier.

1729. — « Terrier général du village et terroir de Combles, partie d'Artois, ensemble les héritages et terres enclavés dans la Picardie, commencé le 20 septembre 1729, fait sur le plan de Louis Lesueur, arpenteur royal au gouvernement de Péronne, suivant la déclaration et indication faite par Charle Guillemont, prévost ancien dudit Comble, augé de 83 ans, Antoine Prache, lieutenant, Furcy Guillemont, Antoine Guillemont, échevins dudit Comble, et autres dudit village de Comble. »

E. 614. (Registre.) — In-fol., 191 pages, papier.

1729. — Registre aux déclarations des droits et terres de la seigneurie et prévôté de Combles, partie d'Artois achetée au domaine du Roi par Louis-Hector sire marquis de Sailly. 5 décembre.

E. 615. (Liasse.) — 3 plans, papier.

1733-1741. — « Plan à vue fait par moy, Alexis Coquerel, arpenteur royal au baillage de Péronne, de

plusieurs pièces de terres pour lesquels il y a contestation entre M. Dupriez, seigneur de Comble, partie de France, et M. le marquis de Sailly, seigneur dudit Comble, partie d'Artois, et entre MM. les prieurs et religieux de l'abbaye royal du Mont-St-Quentin, lesdittes pièces de terres rapporté audit plan sous les n°s 2, 7 et 10 limitroffe et enclavée dans les terroirs de Comble et du Priez partie de France et prétendue enclavée par mesdits sieurs prieurs et religieux dans le terroir de Frégicourt. » XVIIIe s. — Plan du village et terroir de Hem-Monacu. » 1733. — « Plan et arpentage du village et terroir de la seigneurie de Rancourt. » 1751.

DE SAINT-BLIMOND.

E. 616. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1573. — Déclaration de command par Marguerite de Waudricourt, veuve de François de Sempy, à Jean Anguier aîné, notaire royal et praticien en cour laie à St-Valery, pour l'acquisition par lui faite de rentes sur les biens et héritages de Louis de Boullainvilliers, écuyer, seigneur de Forges, ladite acquisition faite au nom d'Antoinette de St-Blimond, fille aînée de François de St-Blimond, écuyer, seigneur dudit lieu et de Gouy, et petite-fille de ladite Marguerite de Waudricourt. 27 janvier 1573.

E. 617. (Liasse.) — 12 pièces, papier (1 imprimée).

1727-1738. — Avis de la mise en adjudication pour le 11 juin 1727 d'une maison sise à Paris, rue des Bons-Enfants à l'enseigne de N.-D. de Liesse, et autres biens provenant de la succession de défunt de Louis de Dourlens (impr. affiche). — Pièces de procédure concernant la succession dudit Louis de Dourlens. — Transaction par procureur entre Claude, marquis de St-Blimond, colonel d'un régiment de cavalerie, chevalier de St-Louis et Jacqueline-Louise-Charlotte de Monceaux d'Auxy, son épouse, d'une part, et Marie-Anne Duché, de l'autre, sur la même affaire. Abbeville, 27 mars 1738, — etc.

E. 618. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 39, papier.

1732-1736. — Exécution du testament de damoiselle Élisabeth-Éléonore de St-Blimond. — Lettre de Mme de St-Blimond au marquis de St-Blimond, mestre de camp de cavalerie à Abbeville, lui marquant que « je suis bien aisse d'aprandre que ma sœur est acouchez heureusement, et quel ce porte bien insy que l'anfant ; je vous prie, mon très chère frère, de luy an faire mon complimant » ; elle lui envoie en outre de l'argent. Poissy, 1er août 1732. — Testament d'Élisabeth de St-Blimond, pensionnaire au couvent des Ursulines de Poissy, décédée le 17 octobre 1734. 31 août 1734. Expédition du 17 octobre 1734. — Inventaire des meubles trouvés dans la chambre occupée par ladite Élisabeth de St-Blimond au couvent des Ursulines de Poissy. 24 novembre 1734. — Vente desdits meubles. 26 novembre 1734. — « Mémoire des déboursez faits par le nottaire de Poissy, pour raison du testament de feue Mademoiselle de St-Blimond et inventaire des effets trouvez après son décès. » Poissy, 1er décembre 1734. — « Etat des dettes que Mlle de St-Blimont m'a déclaré devoir, et dont elle a entendu charger les dames Ursulines d'acquiter sur le legts qu'elle leur a fait. » 1735. — « Mémoire des frès de l'inumation de feu Mlle Élisabeth de St-Blimond, dessédée le 17 auctobre 1734 », acquité par sœur Adite de S^e-Élisabeth, supérieure des Ursulines de Poissy. 16 août 1735. — Compte d'exécution du testament de ladite Élisabeth de St-Blimond. Paris, 6 février 1736. — Compte à rendre par René-Louis de S^e-Hermine, prêtre, licencié ès droits de la faculté de Paris, prieur de St-Étienne d'Ars en l'île de Ré, conseiller du Roi, aumônier de la Reine, aux héritiers d'Elisabeth de St-Blimond, de l'exécution du testament de cette dernière, — etc.

E. 619. (Registre.) — In-4°, 83 feuillets, papier.

1777. — Registre aux aveux et saisines du Quesnes sous Arguel.

DE SAINT-FUSCIEN.

E. 620. (Registre.) — In-fol., 124 feuillets, papier.

XVIIIe s. — « Seigneurie de Courtemanche. Terrier des fiefs du Forestel, Jumelle, Deilly ou Clermont, Béthizy, membre faisant partie de ladite seigneurie appartenant à dame Françoise-Charlotte Maillard, veuve de Me Antoine-Lugle-Luglien de St-Fussien, vivant conseiller président en l'élection de Mondidier et ancien maire de ladite ville. »

DE SAINT-GEORGES DE VÉRAC.

E. 621. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 7, papier.

1400-1708. — Cession par Guillemette Lelongue, au profit de Guillaume Le Sangnier, de plusieurs héri-

tages sis à Aumale, à elle échus par le décès de Pierre Lelonc, son père. 8 juin 1400. — Accord entre Raoul de Riencourt, seigneur d'Orival, et Thomas de Riencourt, dit Flament, tous deux fils de feu Andrieu de Riencourt, seigneur dudit Orival, concernant la succession de leur père et de défunte Marguerite de Bergicourt, leur mère, par lequel accord ledit Thomas de Riencourt obtient, entre autres choses, la terre et seigneurie de Tilloloy en Vimeu tenue de la châtellenie de Bailleul, celle de Warfrousat, tenue de l'abbaye de Corbie, et les fiefs que ledit feu possédait à Rambure. Amiens, 25 septembre 1477 (copie du XVII[e] s.) — Lettre de M. d'Orival à M. de Tilloloy concernant une affaire avec M. d'Avelesges et la généalogie de leur famille. 24 janvier 1708. — Contrat de mariage entre Antoine de Riencourt, seigneur d'Orival et de Bergicourt, et Marie Sacquespée. Amiens, 2 octobre 1516. — Contrat de mariage entre Jean de Mauvoisin, écuyer, seigneur de Crocquoison et Épaumesnil en partie, et Marguerite de Riencourt, fille d'Antoine de Riencourt, écuyer, seigneur d'Orival et de Bergicourt, et de défunte Guyonne de la Mothe. 7 juillet 1524. — Contrat de mariage entre Jacques de Marescot, seigneur de Soulday, et Marie de Lamothe, fille de feu Charles de Lamothe, seigneur de Montigny, et de Jeanne d'Abbeville. Senarpont, 26 juin 1545. — Contrat de mariage entre Adrien de Riencourt, fils d'Antoine de Riencourt, écuyer, seigneur d'Orival, et Charlotte de Lamothe, fille de feu Charles de Lamothe et de Jeanne d'Abbeville. Amiens, 2 septembre 1547 (copie collationnée du 19 septembre 1573). — Testament d'Antoine de Riencourt, écuyer, seigneur d'Orival, époux de Marie Sacquespée, lequel désire être inhumé dans l'église des Augustins d'Amiens, « en la chapelle qui est au costé du cœur. » Ledit testament passé en la main de Jean de Honvignœul, prêtre, vice-gérant de St-Michel d'Amiens, le 5 juin 1549, — etc.

E. 622 (Liasse.) — 4 pièces, parchemin, 1 papier.

1535-1543. — Acte de frère Claude Vivenet, docteur en théologie, prieur provincial de France de l'ordre des Augustins, confesseur du dauphin et des enfants de France, qui reçoit dans son ordre Antoine de Riencourt, Marie de Saquespée, sa femme, et leurs enfants, Raoul, Adrien, François, Marguerite, Marie et Anne, en considération des insignes bienfaits qu'eux et leur famille ont prodigués audit ordre. Amiens, 12 mai 1535. — Id., par le vicaire général dudit ordre, « ob edificationem sacelli nuper facti a nobis in conventu nostro Ambianensi, et elargitionem. » Rome, veille des nones (6) d'octobre 1537. Traces de sceau en cire blanche et rouge, dans une boîte de fer blanc. — Acte par lequel « scientifique personne maistre Jehan Dont, docteur en théologie, relligieulx, de présent prieur du couvent et monastère de St-Augustin en Amiens, frère Guilliaume Guérin, licencié en théologie, frère Loys Véru, frère Anthoine Lecouvreur, frère Gosset Scot, frère Jehan Baillon, frère Jehan Rebus, tous bacheliers en théologie, frère Jehan Fluyn, frère Gabriel Thierry, frère Hector Bertin, frère Jehan du Rozel, frère Regnault de Prille, frère Balthazart Morel, Frère Nicole Cangepoutre, frère Fremin du Puichs, frère Jehan Cangepoutre, frère Jherosme Descouires, frère Jehan de Maucourt, frère Nicole Griffon, frère François Blondin, tous prebstres et relligieulx dudit couvent St-Augustin » d'Amiens, reconnaissent que, « en faveur et considération des deniers déboursez par Mons. Anthoine de Riencourt, escuier, seigneur d'Orival et de Bergicourt, demourant audit Amiens, tant pour la construction et réparation de la chappelle qu'il a naguères faict reffaire et rédiffier en l'église et couvent dudict St-Augustin audict Amiens, décoration d'icelle chappelle, ornemens, table d'hostel, closture, imaiges et autres choses servans à ladicte chappelle, le tout montant de trois à quatre cens livres, et aussy, moyennant la somme de trois cens livres tournois », etc., ils célèbreront dans ladite chapelle, pour ledit donateur et sa famille, quatre messes par semaine. Amiens, 4 août 1542. — Ratification de ladite fondation par le vicaire général de l'ordre de St-Augustin, en la province de France, rappelant que les 300 l. pour ce données par ledit Antoine de Riencourt, ont été « employées et applicquées pour impettrer la bulle et la confirmation de la fondation de la confrarye de la Passion à Cinq Playes de Jhésus-Crist fondée audict couvent. » Au chapitre tenu au couvent de Lagny sur Marne, 1[er] octobre 1543, — etc.

E. 623. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1562-XVIII[e] s. — Contrat de mariage entre Antoine d'Halluyn, d'Esclebeq, du Phetit de Brecq Navilly, Namps au Val, Velenne et Goyencourt, fils de feu Louis d'Halluyn, chevalier, seigneur desdits lieux, et de Marie de Hame, et Claude Gouffier, fille de François Gouffier, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi, seigneur de Crèvecœur-Bonnivet, et d'Anne de Crenazet. Crèvecœur, 19 septembre 1562 (copie du XVII[e] s.) — Contrat de mariage entre François de Moreuil, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de Fresnoy, Raincheval, Caumes-

nil, Béthencourt et Brucamps, et Marie de Fléchin, damoiselle de Journy, Cerny et Hamel à Fransu, veuve de Jean de Bournonville, chevalier, sieur du Quesnoy. Amiens, 18 février 1574 (copie collationnée du 15 novembre 1701). — Lettre de Henri III à M. de Frénoy, chevalier de l'ordre du Roi et gentilhomme ordinaire de sa chambre : « Mons. de Fresnoy, j'ay faict entendre au sieur de Crèvecueur, mon lieutenant général au gouvernement de Picardie, le grand regret que j'ay de veoir mon autorité tant mesprisée d'un costé et mon peuple opprimé et ruyné de l'autre par les levées de gens de guerre qui se font ordinairement sans ma commission ; et comme je désire, pour remédier à ce mal, qu'il leur soit couru sus à bon essient, pour les rompre et tailler en pièces, mandant bien expressément audit sieur de Crèvecueur qu'il aye à y pourveoir et s'y employer de telle sorte que mon peuple en reçoive le soulagement que je luy ay tousjours désiré, et encore que je m'asseure que, selon l'affection que vous portez au bien de mon service et à la conservation de mon peuple, vous ne fauldrez de vous employer de vostre part en cest affaire autant qu'il vous sera possible, selon que y serez invité par ledit sieur de Crèvecueur. Néantmoins ay-je bien voullu vous dire par ce petit mot, que, le faisant ainsy, ce sera chose que j'aurai bien fort agréable et qui me donnera tousjours tant plus d'asseurance de vostre fidélité et dévotion au bien de mondit service. Et n'estant ce mot à autre fin, je supplie le Créateur, Mons. de Fresnoy, qu'il vous ayt en sa sainte garde. Escript à Bloys, le XVIIe jour de may 1581. Henry. Brulart. » — Lettre du Roi au même. « Mons. de Fresnoy, voicy le temps que mes bons et fidelles serviteurs doibvent estre prez de moy, et que ceulx qui m'ayment ne laissent perdre l'occasion de s'en aprocher, pour m'assister en la résolution que j'ay prinse de chastier en bref mes rebelles, et leur faire ressentir l'effect de mon juste courroux, avec la digne punition qu'ils méritent, à quoy je vous ay jusques icy fort désiré, comme très affectionné que vous estes à mon service. Mais me recongnoissant à présent prou fort pour en avoir la raison, je suis content qu'une partye de ma noblesse, et autres qui ont la fleur de lyz dans le cœur, demourent épars dans mes provinces troublées. Comme de vostre part je sçay que vous m'estes fort utille en Picardie, principallement pour le faict duquel m'a parlé Mons. de Longueville, mon cousin, qui est la réduction de la place de Dourlens, détenue aujourd'huy par Villancourt, avec lequel je vous prie de communicquer pour le convertir à mon obéissance, l'asseurant que très voluntiers je le recevеray et embrasseray, ainsy que je pardonne journellement à ceulx qui se rendent de bonne heure à moy, voyre je le récompenseray et advanceray de ce qu'il sçauroit désirer, en sorte qu'il n'aura regret de s'estre réuny en changeant de party. J'ay entendu qu'il a ung frère qui estoyt lieutenant d'une compagnye que Saveuze avoit faict. C'est mon intention de le gratiffier de mesmes, et à ceste fin, vous leur ferez à tous deux les offres desquelles mondit cousin a esté d'advys par l'instruction que je vous envoye, en vertu de laquelle vous traicterez avec eulx, leur représentant le danger où ilz se mettent en reffuzant ma requeste, car je suys résolu de pardonner à peu après la réduction de Paris, que j'espère estre en bref, et m'asseure que mes autres villes viendront la corde au col, y ayant encore beaucoup de bons subjectz. Ne perdez le temps à négotier cest affaire, ny craignez d'y engager du vostre ; j'auray fort agréable tout ce que vous en ferez et en envoieray toutes les dépesches nécessaires. Sy dedans quinze jours, vous n'y pouvez rien advancer, venez ou envoyez vostre filz prez de moy, advisant ce dont voullez que je le récompense ; car tout ainsy que la ligue pensoit confisquer sur moy et mes vrays subjectz, je confisque journellement sur ceulx de son party et en gratiffye mes bons serviteurs. Voylà ce que je vous diray pour le présent, en attendant de vos nouvelles, je prieray le Créateur, Mons. de Fresnoy, qu'il vous ayt en sa saincte et digne garde. D'Estampes, ce XIe juillet 1589. Henry. Revolt. » — Contrat de mariage entre Charles-Maximilien de Halluin, seigneur de Wailly et autres lieux, gentilhomme de la chambre du Roi, fils d'Antoine de Halluin, seigneur d'Aiglebecq et autres lieux, bailli d'Amiens, et de Claude Gouffier, et Catherine Dugué, fille de feu Jean Dugué, seigneur de Champs sur Marne, conseiller du Roi et trésorier de France à Paris, et d'Anne Leclercq. 12 janvier 1595. — Contrat de mariage entre Arthur de Moreuil, chevalier, seigneur de Caumesnil, Raincheval, Brucamp, Escouante, Plancque, Acque et autres lieux, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, et Charlotte de Halluin, fille de Charles-Maximilien de Halluin, conseiller du Roi, conseiller en ses conseil d'Etat et privés, et de Catherine Dugué. Paris, 23 juin 1615. — Testament mutuel d'Arthur de Moreuil et de Charlotte de Halluin, son épouse. 30 septembre 1633 (incomplet). — Codicilles audit testament. Brocourt, 12 juin 1644. — « Copie d'un vieux papier servant à la généaologie de la maison de Moreuil. » XVIIIe s., — etc.

E. 621 (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 7, papier.

1563-XVIIe s. — Contrat de mariage entre Nico-

las de Maillocq, seigneur châtelain dudit lieu, du Val d'Orbecq, St-Martin, St-Denis et les Bellières, et Charlotte de Monchy, fille de feu François de Monchy, seigneur de Brutelles, et de Jeanne de Vaux. Hocquincourt, 8 juin 1563. — Transaction entre François et Diane de Mailloc, frère et sœur, par laquelle François cède à sadite sœur les terres de Morvilliers, Graville et Fourcignies. Château de Mailloc, 6 juillet 1594. — Arbre généalogique de la famille de Queret depuis 1571. XVIIe s. — « Généalogie de la maison de Queret fondue dans celle de Mailloc. » XVIIe s. — « Arbre généalogique de l'alliance de la maison de Mailloc avec celle de Riencourt. » XVIIIe s., — etc.

E. 625. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin, 1, papier.

1573-1651. — Reconnaissance de la noblesse d'Adrien de Riencourt, seigneur d'Orival. 30 décembre 1573. — Provisions par Marie de Lorraine, duchesse d'Aumale, au sieur d'Orival, de la charge de gouverneur de ses château, bourg et duché d'Aumale, en remplacement du sieur Beaucamp décédé, en considération de ce que, depuis la mort de celui-ci, « il s'est volontairement employé envers le Roy pour faire descharger nosdits subjectz du logement des trouppes Angloises, en quoy il n'auroit espargné ses propres moyens. » Château d'Anet, 3 mars 1597. — Prestation de serment par François de Riencourt, chevalier, seigneur d'Orival, en ladite qualité. Aumale, 13 mars 1597. — Contrat de mariage entre Aymard d'Imbleval, écuyer, sieur de Nellette, fils de François d'Imbleval, et Charlotte de Riencourt. 6 juin 1618 (incomplet). — Quittance de la dot de Charlotte de Riencourt. Mánoir seigneurial de Douvrendel, 15 décembre 1629. — Id. Manoir seigneurial de Douvrendel, 22 octobre 1633, — etc.

E. 626. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 12, papier.

1619-1771. — Lettres de committimus pour François de Riencourt, chevalier, sieur d'Orival et de Bergicourt, gentilhomme ordinaire de la chambre du duc d'Anjou et d'Alençon. Paris, 4 janvier 1619. — Lettre du duc de Longueville et d'Estouteville, gouverneur de Normandie, au sieur d'Orival, « sur les plainte qui nous ont esté faictes de la part de plusieurs communautez et paroisses de l'estendue de cette province situées vers les confins de celle de Picardie, et particulièrement par les habitans des hameaux de Morviller, de St-Cherny, Estolonne, Courreaux et Digeon, dépendantz de la parroisse de St-Saturny, et ceux des villages d'Orival, de Fourcignies, Fouilloy et Écles tenans ensemble, que diverses fois, et depuis peu, les trouppes tant de cavallerie que d'infanterie contenues en la requeste à nous présentée par lesdits habitans, estoient venus loger auxdits hameaux et villages et fait les désordres y spécifiez », portant défenses auxdites paroisses et à toutes autres de son département de payer aucuns deniers qui se leveront par voie extraordinaire, sans ordre exprès du Roi, etc., et au cas où certains voudraient à force ouverte et sans titre loger dans lesdites paroisses ou en exiger contributions, lui donnant pouvoir et mandement spécial « d'assembler lesdites communes des villes, bourgs, hameaux, villages et parroisses au son du tocsin et les mettre en armes, pour, soubz vos ordres et vostre conduite courre sus auxdites trouppes et les charger comme picoreurs et perturbateurs de la tranquilité des peuples. » Rouen, 24 janvier 1653. — Pièces de procédure entre Charles-François de Riencourt, chevalier, marquis d'Orival, brigadier des armées du Roi, et Marie d'Angennes, son épouse, d'une part, et Françoise Delabonne, marchande lingère à Paris, de l'autre. 1737. — Mémoire de plomberie pour la fabrique de St-Jacques (d'Amiens?) à d'Herviller, marchand à Amiens. Amiens, 4 décembre 1743. — « Mémoire des débours et frais dus à Me Saladin, procureur Amiens, dans les différentes affaires ezquelles il a occupé pour M. le marquis d'Orival, brigadier des armées du Roy, qui se trouvent finies ou abandonnées, y compris plusieurs consultations d'avocat envoyées audit seigneur. » 8 novembre 1760. — Quittance par la comtesse d'Ampus au marquis d'Orival de 750 l. pour six mois du loyer de l'appartement qu'il occupe dans son hôtel. Paris, 26 avril 1763. — « Mémoire de ce qui est dub à Mauger, notaire d'Aumale, pour les actes passez devant luy entre M. le marquis d'Orival et le nommé Jean-Charles Plichon. » 5 août 1753. — « État des titres de famille de la maison de Riencourt d'Orival renfermés dans deux caisses numérotées et sur le dos desquelles il est écrit : Titres de famille de la maison de Riencourt d'Orival mis en ordre en 1771. » — Analyses de pièces concernant la famille de Flers. 1754-1757, — etc.

E. 627. (Liasse.) — 8 pièces, papier (1 imprimée).

1621-1635. — Reconnaissance par Henry de Savoie, duc de Genévois, de Nemours et de Chartres, etc., comme quoi il a pris de la dame de Papery, un cheval barbe à poil bai pour la somme de 900 l. t. Paris, 6 juillet 1621. — Lettre d'Anne de Lorraine à M. de Senemond concernant les dettes de sa famille. 28 avril

1635. — Requête de Jean de Senemond, gouverneur du Château-Landon, premier gentilhomme de la chambre du feu duc de Nemours, aux commissaires députés par le Roi pour le paiement des dettes de celui-ci, exposant « qu'après avoir longuement servy et emploié la plus grand part de son bien au service assidu de deffunct M. le duc de Nemours, sans recevoir aucun secours de sa maison, soit pour ses gaiges ou aultrement, enfin pour le satisfaire en quelque chose, ledict seigneur deffunct auroyt désiré de luy une quittance généralle de ses appointemens, pour la descharge de sa maison, soubz l'asseurance d'une obligation de neuf mil deux cens livres quy luy en auroyt passé par-devant nottairé, dès le trentiesme apvril six cens trente, à quoy le supliant auroyt volontiers acquiescé, pour tesmoigner son obéissance, et que son service rendu estoient plus par affection que par inthérest ; depuis le temps de laquelle obligation, il auroit encore servy ledict deffunct seigneur jusque à son décedz et dans l'honneur public de ses funérailles et obsèque, dont sa succession luy est encore redevable » ; à l'effet d'être payé de ce qui lui est dû. XVIIe s. — « Bref estat des pièces que le sieur de Senemond mect par-devant MM. les commissaires députés par Sa Majesté pour la liquidation des debtes deubes par la succession de deffunct M le duc de Nemours. » XVIIe s. — Fragment d'une thèse par Jacques Panthon, prêtre de Seez, servant de dossier (impr. XVIIe s.), — etc.

E. 628. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 10, papier.

1626-1654. — Contrat de mariage entre François de Riencourt, chevalier, seigneur d'Orival, Bergicourt et fiefs en dépendant, âgé de 25 ans, fils aîné de feu François de Riencourt, chevalier, seigneur desdits lieux, et de Diane de Maillocq, et Catherine de Senemont, fille de Jean de Senemont, chevalier, seigneur de Monchure, Lestocq, Domléger et autres lieux, et de Gabrielle de Tierchelin. Château de Monsures, comté de Clermont en Beauvoisis, 4 mai 1626 (copie). — Partage entre François de Riencourt, chevalier, seigneur d'Orival, Bergicourt et autres lieux, et Florimond de Riencourt, tous deux fils de feu François de Riencourt et de Diane de Mailloc. Aumale, 2 juin 1628. — Testament de Jean de Riencourt, chevalier, seigneur de Bergicourt, Monsures, Domléger et autres lieux, par lequel il désire être inhumé en l'église d'Orival, « auprès ses proches parens et amys trespassez. » Passé par-devant Jean Damiette, prêtre, curé d'Orival, au logis seigneurial d'Orival, le 12 juin 1648. — « Coppie de la consultation faite à Paris touchant le testament de M. de Bergicourt. » XVIIe s. — Mention sur une chemise vide de la réception d'Antoine Desfriches en qualité de chevalier de Malte, du 7 juin 1632. — Testament de Diane de Mailloc, veuve de François de Riencourt, par lequel elle désire être inhumée dans le chœur de l'église Notre-Dame d'Orival, à côté du corps de son mari ; « à mon convoy qui se fera au matin, sera aplé traise prestre, à l'honneur des traise apostres de mon Sauveur ;... plus, sera aplé à mon convoy la charité du Caule, selle d'Omale, de St-Saturny et de Lignère, à qui sera donné, outre leur drois, à chacun soisante sou, plus il suis de la charité de Caissy (Cailly ?), de Douvren, de Calmeny, d'Orbec, de St-Germer, de la Campagne et de Courtonne, que l'on avertira et donnera à checun trente sou, plus, au Rosère d'Orival et de Douvran, à chacun trente sou. » 27 septembre 1638. — Contrat de mariage entre François de Riencourt, chevalier, seigneur d'Orival, Bergicourt, Estotonne, Morviller, Graville et autres lieux, et Marie de Moreuil, fille d'Arthur de Moreuil, chevalier, conseiller du Roi en ses conseils d'État et privé, seigneur de Caumesnil, Raincheval, Villers-Bretonneux, Brucamps, Forestel, Planques, Liomer, Brocourt, St-Aurin, Esquerein, Hocquincourt, Acy, Escouire, Journy, Cerny, Le Hamel et autres lieux, et de Charlotte de Halluin. Maison seigneuriale de Brocourt, 25 juillet 1642. — Testament d'Aimard d'Imbleval, écuyer, sieur de Nellette, Douvrendel, Capeval, Beaumont et autres lieux. 25 novembre 1645 (copie). — Donation par Charlotte de Riencourt, veuve d'Aimard d'Imbleval, chevalier, seigneur de Nellette, etc., à Alphonse-Nicolas et à Charlotte de Riencourt, ses neveu et nièce, enfants de François de Riencourt, chevalier, seigneur d'Orival, et de Marie de Moreuil. Château d'Orival, 28 avril 1654, — etc.

E. 629. (Liasse.) — 8 pièces, papier (1 imprimée).

1642-1764. — Livre de famille sur lequel est dessiné un écu parti, au 1, à trois fasces frettées (Riencourt), au 2, de France ancien, au lion naissant (Soissons-Moreuil), rappelant que « le 30 juillet 1642, par un mescredi, messire François de Riancourt, chevailler, seigneur d'Orival, Bergicourt, Estotonne, Morviller, Boreper, Graville et autres lieux, espousa dame Marie de Moreuil, fille aînée de messire Artus de Moreuil, chevailler, seigneur de Caumesnil et autres lieux, et de dame Charlotte de Halluin, sœur du seigneur de Wailly... C'est icy que je met le mesmoire de l'âge de tous nos anfans, auxquels Dieu fasse la grâce d'estre

gens de bien et d'honneur. » — Extrait baptistaire de Jean-Augustin de Riencourt seigneur d'Orival, fils de François de Riencourt, seigneur dudit Orival, et de Marie de Moreuil, né le 27 octobre 1646. Orival, 19 décembre 1647. — Extrait baptistaire de Charles-François de Riencourt, fils de Jean-Augustin de Riencourt, chevalier, seigneur d'Orival, Dargies, Bergicourt et autres lieux, et de Marie-Anne Desfriches, né le 5 septembre 1685. Orival, 9 septembre 1685. — Circulaire de sœur Catherine de Saint-Bernard, supérieure des Ursulines d'Amiens, pour le décès de Marie-Barbe-Yolande de Riancourt d'Orival, dite de Saint-François, « qui espéroit de vivre encore plusieurs années, étant depuis deux ans en la meilleure santé de sa vie, cependant nostre bon Dieu en a coupé le cours en trois jours et demy de maladie d'une fièvre continue et oppression de poitrine, mal de côté et douleurs si ayguës, que nous en étions pénétrées et dans l'admiration de sa patience et douceur. Cette chère sœur étoit d'une des plus nobles et illustres maisons de Normandie ; Mme sa mère luy insinua l'esprit de piété qu'elle possédoit en éminence, étant le modèle des dames pour la charité envers les pauvres et sa rare dévotion. Elle nous confia son trésor en cette aymable fille, dès l'âge de sept ans, qui fit paroître aussitost une si grande vivacité d'esprit, solidité de jugement, jointe à une modestie qui la rendoit aymable à tous, qu'elle fut trouvée capable de communier à huit ans par les premiers Pères de la Compagnie de Jésus... Après cette sainte action, elle s'associa à une de ses petites compagnes pour faire oraison chaque jour, prenant le Saint-Esprit pour directeur ; on les voyoit quelquefois toutes en larmes, au sortir de l'église, et interrogeant notre petite sœur quel étoit le sujet de ses pleurs, elle répondoit : la Passion de Notre-Seigneur, marquant délors à sa maîtresse que son attrait particulier étoit la vie cachée et la flagellation ; en effet, pour faire quelque chose pour honorer les souffrances de son Jésus flagellé, elle se fit une discipline dont elle se frappoit rudement tous les vendredys, n'ayant pas plus de neuf ans. » Entrée au noviciat à quinze ans, « incontinent après son entrée, elle perdit Madame sa bonne mère; la violence qu'elle se fit pour étouffer les sentimens naturels luy causa une grande maladie qui dégénéra en infirmitez habituelles, bien que M. son père la pressa pour sa sortie, afin de recouvrer sa santé, elle répartit qu'elle aymoit mieux mourir jeune en religion que de vivre des siècles dans le monde... Elle a donné de rares exemples du mépris des grandeurs, ne voulant jamais qu'on lui parlat de sa naissance et des avantages qu'elle eut pu avoir au monde, exigeant et contraignant en quelque façon les supérieures pour les emplois les plus vils, elle a été quelque temps infirmière des enfans, et leur a rendu des services qui leur ont donné de si hautes idées de sa vertu, qu'elles parlent encore des actes héroïques qu'elles luy ont vu pratiquer, et ses exemples ont beaucoup servy pour le changement de leurs mœurs... Elle a rendu l'esprit aussi doucement qu'un enfant âgée de trente deux ans qu'elle eût eu accomplis le jour de sainte Thérèse et 16 ans et demy de religion, le 16 du courant sur les neuf heures du matin. » Des Ursulines d'Amiens, 19 septembre 1676 (impr. 3 p. in-4°). — Extrait baptistaire de Marie-Élisabeth, fille de Charles-François d'Angennes, marquis de Maintenon, et de Catherine Giraud. Paroisse Notre-Dame de La Rochelle, 26 juillet 1690, — etc.

E. 630. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1657-1732. — Acte par lequel « noble dame Charlotte de Riencourt, veuve de feu messire Esmard d'Imbleval, vivant chevalier seigneur de Nellette, Douvrendel, Casseval, Rennoval, Beaumont et aultres lieux, d'une part, et les révérendes mère Marguerite de Ste-Gertrude, supérieure, Marie de Tous les Saints, Marie de la Nativité, Catherine de St-Bernardin, Suzanne de St-Bonnaventure, Magdeleine de St-Jean l'Évangéliste, toutes religieuses hospitallières de Dieppe, à présent à l'Hostel-Dieu de la ville d'Eu », d'autre part, reconnaissent « que ladite dame de Nellette ayant la bonneté d'emploier une partie des biens qu'il a plu à Dieu luy donner, en œuvre de charité, a jetté les yeux sur lesdites religieuses hospitallières, pour moienner leur establissement dans l'hospital de la ville d'Eu, où elles ont estées receue de Mgr de Joieuse par Mme Henriette-Catherine de Joyeuse, duchesse de Guise, tutrice honoraire de mondict seigneur, de tous les officiers habitans de la ville d'Eu, suivant les patentes données, sur l'espérance des biensfaits que ladite dame de Nellette leur a cy-devant promis, pour quoy satisfaire,... a donné ausdites religieuses acceptante la somme de douze mille livres qu'elle a présentement nombré et compté en monnoyes de France, et pour mille livres de meubles qu'elle a cy-devant livré, à la charge d'emploier la somme cy-dessus en constitution de rente ou acquisition d'héritage, pour servir de fondation au monastaire, et pour continuer l'entretient sa vie durant de quattre religieuses qu'elle a prist de Dieppe pour sa fondation, tant qu'il plaira à ladite communauté de Dieppe les y laisser », aux conditions y transcrites et entre autres, « que ledict establissement et présente fon-

dation de communauté religieuse n'aura rien de confus avec l'antien establissement et fondation de l'Hostel-Dieu, ny rien de commun en biens, nonobstant la conexité conventelle de ladite communauté des religieuses avec ledit Hostel-Dieu pour la nécessité de leurs fonctions et services assidus qu'elles doibvent rendre aux pauvres, suivant l'institution de leurs ordres et leurs conventions particullières avec les sieurs maires et eschevins de ladite ville », que ladite dame de Nellette aura une chambre dans ledit monastère, qu'elle « pourra se trouver aux assemblées conventuelles où l'on traictera des affaires temporelles du monastaire, recevera ausdictes assemblées quallité de fondatrise, avec telle degré, dignité et prérogatives quy à fondatrice appartienent », etc. 2 février 1657 (copie collectionnée du 16 novembre 1668). — Testament de ladite Charlotte de Riencourt, par lequel elle désire « estre innumée dans l'église ou chapelle de Nostre-Dame de la Dellivrente des pères pénitens sise en la paroisse de Douvre qui est le lieu de ma fondasion, par laquelle lesdis frères sont oblégés d'i faire batir et résider ; que si il ne le peuve fère, et que la fondation n'est pas de lieu, je désire estre à l'opital d'Œu, deus le lieu où l'on enterera la mère Margerite Ste-Gertrude et près d'elle... Je donne à ma nièse Charlote de Riencourt, ma filleule, outre les seses milles livres que je luy ay donnés par contrat,... un reliquère où il li a trèse diamens, un autre petit où il li en a trois, deux chapelés, un de jaspe et un d'or, deus braselés de perle, deus bouestes d'or, où sont les pourterés de mes deus oncles de Mailloc et d'Étotonne... Je donne à Caterinne de Creni, ma demoiselle, outre ses gages, sent écus et tous lès abis de soie donc je me serviray alors de mon désès, voullent que seus donc je ne me serviray pas d'ordinère soit apliqués aus autels des églises et ornement d'icelle. » 20 novembre 1661. — Acte par lequel Jean-Augustin de Riencourt, chevalier, seigneur d'Orival, Dargies, Bergicourt et autres lieux, fils aîné et principal héritier de feu François de Riencourt, frère et héritier lui-même de ladite Charlotte de Riencourt, dame de Nellette, gratifie damoiselle Anne de Riencourt, sa proche parente, fille de Louis de Riencourt, chevalier, seigneur de Tilloloy et de Marguerite Fretier, d'une place de religieuse au couvent des hospitalières de la ville d'Eu. 14 décembre 1668. — Lettre de sœur de St-Antoine, supérieure des religieuses hospitalières de la miséricorde de Jésus de l'Hôtel-Dieu de la ville d'Eu, au marquis d'Orival, lui faisant part du décès de sa parente, Anne de Riencourt, religieuse de sa communauté, et le priant « d'avoir la bontés de nous donner une jeune personne bien élevés, qui sache lire et écrire, prope à prendre l'esprit de notre institu, forte pour bien servire les pauvres. » Eu, 28 janvier 1731. — Projet de nomination par le marquis d'Orival de Marie-Françoise Fizelier, de la ville d'Eu, à ladite place vacante de religieuse à l'Hôtel-Dieu de ladite ville. Château d'Orival, 19 février 1731. — Lettre de dom Robart, au marquis d'Orival, pour le remercier d'avoir nommé sa sœur à ladite place. Abbaye du Tréport, 21 février 1731. — Id., par ladite Françoise Fizelier. Eu, 22 février 1731. — Lettre de sœur Fizelier dite de St-Basile, au marquis et à la marquise d'Orival, leur faisant connaître qu'elle est entrée dans ladite communauté le 11 août précédent. Eu, 18 août 1732, — etc.

E. 631. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin, 8 papier.

1659-1709. — Cession par François de Riencourt, chevalier, seigneur d'Orival, etc., de la garde noble des enfants mineurs de feu François Chevestre, chevalier, seigneur de Cintray, du Bourbel et autres lieux, en faveur de Madeleine Maillefeu, leur mère. Château d'Orival, 8 et 15 mars 1659. — Fondation sous forme de testament par François de Riencourt, chevalier d'Orival, Bergicourt et autres lieux, de services religieux aux Pénitents du tiers ordre de saint François à Aumale. Orival, 15 février 1662. — Testament d'Alexandre de Riencourt, chevalier, seigneur de Dargies, fils de François de Riencourt, chevalier, seigneur d'Orival, « gisant au lict, malade et blessé ;... recommandant mon âme à Dieu, à la glorieuse Vierge, suppliant le seigneur d'Aurival, mon père, de faire prier pour moy et donner par aulmône cincquante escus ; cecy ne paroistra pas grand chose dans le comencement, mais quand vous sçaurez la prière que je vous fay, vous aurez lieu d'estre surpris. Héla, mon chère père ! c'est vostre bonté et miséricorde que j'implore, vous priant de ne pas considérer la follie de ma jeunesse dans la vie que j'ay mené, où il falloit donner du netz en terre ou chercher par l'industrie le moien de subsister. Comme il fault beaucoup de mémoire dans une si grande quantité de debtes que j'ay contracté, je fay icy une déclaration desdictes debtes les plus embarassantes, fault de billiet » ; suit l'énumération des principales dettes du testateur : « au sieur Picart, orphèvre au pont au Change, à Paris, douze escus ou environ ; au sieur Lebouet, chirurgien au fauxbourgs St-Germain, trois pistolles ;... au brodeur nomé Truffart, vingt-cincq louis d'or, pour une housse, lequel a pour sceureté mon carosse en gage », etc. Arras, 14 septembre 1667. — Contrat de mariage entre

Charles du Blaisel, chevalier, seigneur de St-Aubin, capitaine au régiment de la Reine, fils aîné de feu Barthélemy du Blaisel, chevalier, seigneur de St-Aubin, Florincthun et autres lieux, maréchal de bataille des armées du Roi, et Madeleine-Françoise de Riencourt fille de feu François de Riencourt, chevalier, seigneur d'Orival, etc. 2 mai 1677. — Vente par Alphonse, comte de Moreuil et autres lieux, mestre de camp du régiment de cavalerie de Condé et brigadier de cavalerie, à Jacques de Riencourt, chevalier d'Orival, son neveu, de ladite charge de mestre de camp lieutenant du régiment de cavalerie de Condé. 21 novembre 1680. — Commission de ladite charge audit chevalier d'Orival. Versailles, 24 novembre 1680. — Acte par lequel « Nous, prestre curé, officiers, ancien maires et clerc jurez de la ville de Chastel sur Mozelle en Lorraine, soubscritz, certiffions et attestons à tous qu'il appartiendra que M. le chevalier d'Orival, mestre de camp du régiment de cavalerie de Mgr le prince de Condé, en quartier d'hyver audit lieu, a décédé le quatriesme du présent mois, et a esté inhumé le lendemain, cinquiesme dudit mois, le plus honnorablement et splendidement que l'on a pu ; et le sieur Jean du Manoire dit Petit-Jean, son homme de chambre, pour tesmoigner le respect qu'il avoit de son bon maistre, nous ayans requis qu'on luy mist en mains son cœur, pour le transporter entre les mains des parents dudit sieur chevalier, on ne luy a pu donner, à cause de la maladie dangereuse dont le corps estoit infecté : lequel Petit-Jean l'ayant soulagé aultant que faire se peult, comme un vray et fidel domestique peult et doibt faire, ainsy que nous avons veu et cognus, en présence mesme de la plus grande et saine partie des officiers dudit régiment, et pour plus grande asseurance avoir à la présente attestation, nous y avons faict mettre et apposer en placard les armes ordinaires de ladite ville » ; suivent toutes les signatures et ces mots : « De plus, j'atteste que le susmentionné Petit-Jean a fait paroistre avoir autant de zèle et d'affection pour feu M. le chevalli qu'un frère peut avoir, tesmoing mon sein et cachet cy mis. A. Huin, curé de Chastel. » 6 mars 1681. — Contrat de mariage entre Jean-Augustin de Riencourt et Marie-Anne Desfriches. 4 janvier 1683 (copie informe). — Testament de Françoise de Létangs. Paris, aux Filles de la Croix, 3 août 1686 (copie informe). — Brevet de cornette dans le régiment des Dragons de la Reine au chevalier d'Orival. Marly, 4 mai 1709, — etc.

E. 632. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 30, papier.

1664-1690. — Testament de François de Riencourt, écuyer, seigneur d'Orival et autres lieux, par lequel, entre autres choses, il désire être inhumé dans le chœur de l'église d'Orival, à côté de défunte Marie de Moreuil, lègue 100 l. à l'église d'Orival, pour aider à rétablir le clocher. Lieu seigneurial d'Orival, 28 janvier 1664. — Inventaire des titres, pièces et écritures de la succession de feu François de Riencourt, à la requête de Jean-Augustin de Riencourt, seigneur d'Orival, son fils aîné, tuteur principal de ses frères et sœur, en la présence d'Alphonse-Nicolas de Riencourt, chevalier, seigneur de Bergicourt, fils puîné dudit François. 4 mai 1668. — Élection de tuteurs aux enfants mineurs dudit François de Riencourt. 14 avril 1668. — Pièces concernant la liquidation de la succession dudit François de Riencourt, — etc.

E. 633. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 26, papier.

1666-1771. — Contrat de mariage entre François de Venois, chevalier, seigneur et patron d'Atanville, fils aîné de François de Venois et de Marie du Buffe, et Charlotte de Riencourt, fille de François de Riencourt, chevalier, et de défunte Marie de Moreuil. Château d'Orival, 12 mars 1666. — Vente par Joseph Dejean, écuyer, seigneur de Mauville, lieutenant au régiment des gardes du Roi et colonel du régiment de Beauce, à Alphonse-Théodoric de Riancourt, chevalier, comte d'Orival, sous-lieutenant au régiment des gardes françaises, de ladite charge de lieutenant aux gardes françaises. Paris, 15 mars 1708. — Vente par Charles-François de Riancourt, marquis d'Orival, brigadier des armées du Roi, mestre de camp du régiment des Dragons de la Reine, dudit régiment, à Henry de Lambert d'Herbigny, marquis de Thibouville, capitaine de cavalerie de la Colonelle Généralle, fils mineur de défunts Pierre-Charles de Lambert d'Herbigny et de Louise-Françoise-Armande d'Estrade. Paris, 5 décembre 1731. — Contrat de mariage entre Pierre-Théodore Heusez et Marie-Jeanne de Chery, fille d'André Claude de Chery, chevalier de St-Louis, seigneur de Villancourt, Montmarquet et autres lieux, et de Marie de Vismes. Passé sur les confins du terroir du Tronchoy, fins et limites du bailliage d'Amiens. 30 janvier 1732. — Testament mutuel de Jean-Augustin de Riencourt-Orival et de Marie-Anne Desfriches de Brasseuse, son épouse ; dans lequel testament sont énumérés leurs neuf enfants : Hélène, religieuse à l'abbaye de Ste-Perrine à la Villette près Paris, Charles-François, colonel du régiment de la Reine-Dragons, Alphonse-Théodoric, lieutenant des grenadiers aux Gardes-Françaises, avec commission de

colonel, Marie, religieuse à l'abbaye de Moncel, Angélique-Édilburge, religieuse à l'abbaye royale d'Origny, Ambroise-Nicolas, décédé à deux ans, Agathe-Pélagie, religieuse à l'abbaye de Ste-Perrine, Abdon-Victor, chevalier de Malte, profès de l'ordre de St-Jean de Jérusalem ; « de sorte qu'au moyen de touttes lesdittes professions, il ne nous reste plus que deux fils, entre lesquels nous voullons partager les biens qu'il a plust à Dieu de nous donner. » Brasseuse, 10 juillet 1724 (copie insérée au procès-verbal d'ouverture dudit testament du 23 février 1733). — Lettre de cachet qui commet le sieur d'Orival pour procéder à la réception d'André Desforges, chevalier de Caulière, capitaine dans la brigade de Montaigu du régiment des carabiniers du comte de Provence, en qualité de chevalier de St-Louis. Versailles, 18 novembre 1759. — Récépissé par Louis-Jacques-Romain François, marchand à Condé en Brie, neveu et héritier de feu Denis François, valet de chambre du marquis d'Orival, dudit marquis, par les mains de Pierre-Thomas Mestre, suisse au service du comte d'Ampus, d'une somme de 1,444 l. laissée par ledit défunt. Paris, 20 mai 1761. — « Table pour faire voir que MM. de Brasseuzes descendent par femmes du roy saint Louis et des deux frères de saint Louis. » XVIIe s. — « État des papiers de la famille de Brasseuse » XVIIIe s. — « Extrait de divers vieux papiers concernants la généalogie de la maison Desfriches de Brasseuse, fait en 1743. » — Procuration générale donnée par Charles-François de Riencourt, chevalier, marquis d'Orival, etc., à Angélique-Clothilde du Blaizel. Paris, 4 janvier 1758. — Généalogie de la maison d'Angennes. XVIIIe s. — Quittances diverses, — etc.

E. 631. (Liasse.) — 86 pièces, papier.

1703-1749. — Sentence du juge royal civil et criminel de police, commerce et navigation de la Martinique, entre Jean Dubuq, écuyer, sieur de l'Estangs, au nom et comme procureur de la veuve de M. de Marueil, lieutenant de Roi au gouvernement de ladite île, et Adrien Le Coreur, écuyer, subrogé tuteur des enfants dudit de Marueil, demandeur, d'une part, et la marquise d'Angennes de l'autre, qui condamne cette dernière à payer au demandeur 11.228 l. de sucre brut que ledit feu sieur de Marueil avait donné à raffiner à la raffinerie du défunt marquis d'Angennes. 18 octobre 1703 (copie collationnée du 28 juin 1720). — « Compte de défunt M. Bertrand, confisseur, tuteur des mineurs Moléon... Pour le louage de cinq nègres ou négresses apartenans auxdits mineurs, pour cinq années, à raison de 40 l. t. par an..... Pour un nègre mort, estimé 500 l. Pour deux négresses mortes, estimées 400 francs chascune...... Pour un compte que Mme Bertrand a produit à Madame à son despart, pour des cittrons confits, sirops et amandes à la perlines et autres confitures se montant ci 95 l. 15 s. » 15 avril 1710 (copie collationnée du 29 juin 1720). — Mémoire de sellerie pour la marquise d'Angennes, à la veuve Anizon. 10 mars 1710 (copie collationnée du 28 juin 1720). — Pièces comptables du sieur de Cresol. 1714-1720 (copies collationnées de juin et juillet 1720). — Cautionnement par Catherine Girault du Loyer, veuve de Charles-François d'Angennes, chevalier, marquis de Maintenon et autres lieux, de Charles-François Gabriel d'Angennes, son fils, chevalier, marquis d'Angennes, enseigne des gendarmes de la garde du Roi, envers Jean Ladrigeon, marchand drapier, bourgeois de Paris, de la somme de 7.734 l. Paris, 15 octobre 1712. — « Compte en recette et dépanse que le sieur Giraud de Crésol produit à Mme la marquise d'Angennes de sa gestion en l'habitation et domaine de la Montagne à la Martinique, depuis le 10e avril 1710, jusqu'à ce jour 4e aoust 1713. » — Id. 4 août 1713 à 4 mai 1714. — Vente par Gabriel-Charles-François marquis d'Angennes, enseigne des gendarmes de la garde ordinaire du Roi, chevalier, seigneur des Bourgeries, Sissonne, Serigny et autres lieux, tant en son nom que comme procureur de Catherine Giraud, sa mère, veuve de Charles-François, marquis d'Angennes, stipulant tant pour elle que comme tutrice de Marie d'Angennes, sa fille, à Louis-Antoine Giraud, écuyer, sieur de Cresol et à Marie-Rose Courtois, son épouse, demeurant à la Montagne, paroisse St-Pierre, Martinique, d'une maison d'habitation et dépendances sises à la Martinique, paroisse St-Pierre. Paris, 11 août 1714. — « État des sommes que M. d'Angennes a receu de M. de Cresol sur le prix de son habitation, depuis le 11 aoust 1714, indépendament des 42.000 l. qu'il a touché ledit jour 11 aoust 1714. » — Donation par Louis-Antoine Giraud, écuyer, sieur de Cresol, demeurant à St-Pierre, Martinique, à Marie d'Angennes, sa nièce, fille de Charles-François marquis d'Angennes et de Catherine Giraud, d'une terre sise à la Martinique, bourg de St-Pierre. Château de Sissonne, 16 août 1614. — Comptes courants de M. de Cresol, à la Martinique. 1721-1728. — « État des sommes que M. d'Angennes a reçu de M. de Cresol, sur le prix de son habitation, depuis le 11 mars 1714 », etc. 10 mars 1737. — Mémoire des frais faits par M. le marquis d'Orival et Mme son épouse, en l'instance contre demoiselle Françoise de la Bonne, marchande lingère à Paris. » 12 mai 1737. — Testament de Domi-

nique Giraud, écuyer, sieur d'Orzon, ancien lieutenant-colonel de milice, par lequel il désire être enterré en l'église St-Jacques du Carbet; veut et entend que le legs faits par Françoise Rifflet, sa première femme, soient payés et acquittés au plus tôt; laisse 3,000 l. après son décès et celui de Madeleine de la Guarigue de la Tournerie, son épouse, pour faire dire des messes; lègue 10.000 l. t. à la marquise d'Orival, sa nièce, etc. St-Pierre, Martinique, 10 octobre 1737 (copie collationnée du 23 septembre 1738). — « Mémoire pour M. le Marquis de Vérac, au nom et comme tuteur et aiant la garde noble de son fils mineur, et de feue dame Marie-Catherine-Adélaïde de Riencourt d'Orival, son épouze, ledit mineur héritier de ladite dame sa mère, concernant 430 l. de rente foncière due à la Martinique. » 13 mai 1749. — Lettre de M. de Latouche au marquis de Vérac, au sujet de ladite rente de 430 l., et lui mandant qu'il est infiniment sensible « aux marques de souvenir dont vous m'honorés. Je n'ai jamais renoncé à ma patrie, à ma famille et à mes amis, je ne suis icy que pour un tems, persuadé de la part que vous voudrez prendre à ce qui me regarde, je vous informeray de la tournure que prendront les affaires qui m'ont amenées dans ce pays-cy. » Berlin, 4 janvier 1751. — « État de l'argent reçu de la Martinique, depuis et compris l'année 1766, jusques et compris l'an 1772 », — etc.

E. 635. (Liasse.) — 16 pièces, papier (1 imprimée).

1712-1752. — Documents généalogiques sur la comtesse de Chemerault, à l'occasion de sa succession. XVIIIe s. — Déclaration par Louise-Françoise de Moreuil, veuve de Jean-Noël de Barbezières, chevalier, comte de Chemerault, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de Gravelines, que l'adjudication qui lui vient d'être faite par arrêt du Parlement des terres de Dampierre et Rocheroux et leurs dépendances sises en Poitou, y compris les meubles étant dans les châteaux desdites terres, est faite pour et au profit de Marie-Anne Bertrand de la Bazinière, veuve de Claude Dreux, chevalier, comte de Nancré, marquis de la Frézillières et autres lieux, conseiller du Roi en ses conseils, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur des ville et citadelle d'Arras et province d'Artois. Paris, 5 juillet 1712. — Arrêt du Parlement concernant le prix de l'adjudication desdites terres de Dompierre et de Rocheroux. Paris, 26 juin 1714 (impr. 20 p. in-fol.). — Compte de l'interdiction de Louise-Françoise de Maurent, veuve de Louis de Barbezières, chevalier, comte de Chemerault, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de Gravelines. 6 et 9 juin 1746. — Pièces relatives à la succession de ladite comtesse de Chemerault, — etc.

E. 636. (Liasse). — 7 pièces, papier (2 plans).

1760-1770. — Procès-verbal d'arpentage d'un terrain sis aux Crêtes du Port de Paix, par Philippeaux, arpenteur du Roi, dans le ressort du conseil supérieur du Cap et en la juridiction du Port de Paix, à la réquisition de M. Froger de la Rigaudière, capitaine aide-major des troupes réglées. 9 janvier 1760. — Vente par Jacques-Barthélemy-Michel de St-Dirant, chevalier de St-Louis, ancien lieutenant-colonel d'infanterie, seigneur et baron du château de St-Trojan, île d'Oléron, et autres lieux, procureur de Louis-Honoré Froger, chevalier, seigneur de la Rigaudière, ancien lieutenant de Roi, commandant au Port de Paix, île de St-Domingue, à Antoine Garnier, négociant, ancien juge de la juridiction consulaire à Saintes, des marais salants appartenant audit sieur de la Rigaudière sur la rivière de Seudre. Saintes, 30 novembre 1769. — « Extrait du plan général des terreins de la Montaigne du Port de Paix », etc. — Vente par procureur par Louis-Honoré Froger de La Rigaudière à M. Collas de Maignet, négociant au Port de Paix, St-Domingue, de terrains situés à la Montagne des Crêtes du Port de Paix. Bordeaux, 11 janvier 1770, — etc.

E. 637. (Liasse.) — 5 pièces, papier (imprimées).

1759-1769. — Gazette de Pétersbourg du 19 mai 1759. — Gazette de France des 9 avril 1762 et 31 mars 1766. — Gazette d'Utrecht des 4 novembre 1763 et 28 mars 1769.

E. 638. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1778-1780. — Lettres de change provenant de Pointe-à-Pitre, — etc.

E. 639. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1721-1735. — Lettres de M. de Cresol au marquis et à la marquise d'Orival, relativement à leurs affaires avec la Martinique et notamment le commerce des sucres. — « ... Je vous rend mils grâce de l'attantion que vous me marquez que vous auray de mes enfans : j'ay su par une lettre de Paris écrite à un de mes amis qu'ils estoit à Nanterre ; j'ay oui dire il y a lontemps

beaucoup de bien de cette maison : cela me fait espérer qu'ils seront bien. Je ne sçay encore qui M. de Meré a chargé de leurs fournir leurs besoin, ainsi que leurs pension ; lorsque je le sauray, je luy escriré de la manière que je veux que mes enfans soit tenu ; je ne veux point qu'ils menque de ce qu'ils auront besoin, et je ne veux rien esparnier pour cela, ainsi que pour leurs éducation, mais je ne veux point de manifisence, parce que c'est de la dépance inutil à des enfans de leurs âge : lorsqu'ils seront plus avancés, on verra de quel manière il conviendera qu'il soit tenu ; il ne leurs faut que de la propreté présantement, en linge et en habi convenan à leurs âge et à leurs nécence. N'estans que gentilhomme, il ne convienderoit pas de faire de la dépance tel qu'on la fait pour beaucoup de Créol, lesquelles vont de pères avec les enfans de la première condition de France, d'autant plus que cela leur donne trop de vanité, deffaut qui se trouve que trop dans le sanc des Créol, et qui entretien par la dépance que les pères et mères font pour eux mal à propos. J'ay deux filles avec Mme d'Angennes, que M. de Méré a bien voulu conduire, et j'ay encore un garçon de six ans que je ferai partir par la première bonne occasion. Outre cela, j'en n'ay encore deux, qui fait le nomme de 7, et un qui est prest à venir... » La Martinique, 25 janvier 1721. — « La lettre, Monsieur que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire le 10e février m'a esté rendu depuis trois jours... M. Ledran, médecin du Roy en cette islle, vous rendra la présente. Cet un garçon de mérite et quy entant parfaitemant sa profession. Je l'ayme fort et ay grand regret de le voir partir, ainsy que tout le monde, dont il a gagnié la confiance. Je vous serois bien obligé, et à Madame d'Orival, Monsieur, si vous le vouliés bien regarder comme un homme duquel je suis fort amy... Mon frère d'Orzon ne m'a encore rien donné, et me promais sous un mois ; je me réjouis de l'acouchement de Mme d'Orival... » La Martinique, 14 avril 1721. — « ... Je n'ay plus que celuy de vous suplier de retirer mes enfans de Nantaire, que Mme d'Orival m'a mandé y estre fort mal. J'ay remis à M. Montodouin, banquier de Nantes, par cette occasion, 1,440 l., avec ordre de vous les remettre ; je luy ai remis, il y a quatre mois, de quoy payer ce que je dois à ce colège... à moyn que les 1,440 l. que j'envoye par cette occasion ne suffissent pas pour metre mes enfans au Jésuitte, où Mme d'Orival me conseille de les metre... Je me flate que vous voudré bien avoir la bonté de vous charger de mes garçons, en vous assuran que vous n'auray auqu'une embaras quand au fond qu'il faudra pour leurs dépence. Je vous les abandonne avec confiance, vous les metteray où il vous plaira et de tel façon que vous jugeray à propos, en observan toutesfois qu'ils ne soit pas au delà de leurs condition. Je ne crois pas qu'une chambre particulière leur convienne avec un valet de chambre... » La Martinique, 5 novembre 1721. — « ... J'ay apris par une lettre de Paris écrite à un de mes amis des nouvelles de mes enfans, qui me dessolle : ont mande qu'ils manque de tout à Nanterre et qu'ils sonts dans un estast déplorable. Cette nouvelle me met le poignard dans le cœur. Je m'étois flaté que Mme d'Orival et M. d'Angennes se souviendroit quelques fois d'eux et qu'ils s'en informeroit de temps en temps, mais je vois avec douleur qu'ils ne s'en mette point en peine, puisque les pauvres enfans sont en si mauvaise estast. M. de Méré, dans les commansemens, me mandoit de ne me pas mettre en peine de rien, qu'il avoit donné ordre pour leurs besoin, et un an après, je receu une de ses lettres par laquelle il me mandoit d'y pourvoire... » La Martinique, 26 décembre 1721. — « ... Vous m'avé redonné la vie par les nouvelles que vous me donné de mes enfans. J'en n'ay esté inquiet au dernier point par tous ce qu'on m'en disoit, et je crainois qu'à tous momens d'aprandre qu'ils ne fussent mort de misère. Les assurances que vous me donné, Monsieur, de les honorer de vostre attantion, me tranquilise infiniment ; je vous rend grâce très humble de la bonté que vous avé de les aller voir à Nantaire, je suis, je vous assure, très sensible à cette marque de vostre amitiez. Vous estes entièrement le metre, Monsieur, de les metre dans tel pansion qu'il vous plaira, vous les ayant abandonné, je seray toujours très contans de ce que vous feré sur cela. Je feré tel dépance que vous jugeray à propos pour leurs donner une bonne éducation, persuadés que je suis qu'on ne peux leurs rien laisser de meilleur, car, celon moy, les richesse sans éducation est peux de chose. Je suis, Dieu mercy, en estast de faire la dépanse nécessaire, et ne veux rien esparnier pour leurs procurer un trésor qui ne se per qu'avec la vie... Si j'avois peu vous trouver de nouvelles épèces pour la petite reute de Madame d'Orival, je vous en auray envoyés, je savois bien que vous auriez perdu quelque chose sur cela, mais je n'en n'ay pas pu avoir d'autre ; vous me mandiez de vous envoyer cette rente, et vous marquiez avoir bien besoin d'argent présantement, que vous vous este expliqué sur cela : je lui veray vos ordres et feré mon possible pour vous vendre les rentes de Mme d'Orival, mais j'auray de la peine à trouver marchand, à moin que vous ne vouliez perdre moitiez, encore aura-on de la peine parce que icy l'argent donne dans le commerce à ceux qui le fond valloir, au moin 20 pour cent ; d'ailleur les

trois cars des rentier ne vallent rien, sont gens la plus par qui vive d'omone ; vous me manderay sur cela vos sentimens ; tous ce que je puis vous dire est que, si j'estois en vostre place, je m'en defferay à quelques prix que ce fut ; celte rente diminu tous les jours, les maison tombe en ruine, les propriétaire s'en vont dans les autres isles et enporte ce qu'ils doivent, parce qu'ils ne sont pas en estast de payer... » La Martinique, 8 juillet 1722. — « Je n'ay pas pu respondre plus tost, Monsieur, à la lettre que vous m'avé fait l'honneur de m'écrire le 11e jenvier, à cause d'un mal de yeux que j'ay eu il y a six mois, et dont je ne suis pas encore bien quitte, et qui m'avoit mis sur le point de partir pour France... Je vous suis très sensiblement obligé, Monsieur, de la bonté que vous avé eu de retirer mes enfans de Nanterre ; vous me mandé les avoir mis au Plaisis, faute d'avoir pu trouver une chambre ché les Jésuittes, où il me paroit que vous auriez mieux souhaité les metre... J'ay receu une lettre du précepteur que vous avé mis auprès de mes enfans, lequel me promais en avoir grand soin... Je dois embarquer sous un mois un troisième qui a prest de huit ans, pour lequel je vous suplie, Monsieur, d'avoir les mesme bonté que vous avé pour les deux autres. Il poura estre à Paris au mois d'octobre... » La Martinique, 10 juin 1723. — « ... J'ay receu une lettre de mon fils il y a deux mois, par laquelle il me demande à retourner à Nanterre, mais que sepandant il fera ce que je souhaiteray. Je ne sçay quelle raison il a eu de me faire cette demande : je vous prie Monsieur, de n'y avoir point d'esgar; sont des petite fantésie d'enfans, qui ne dure pas... » La Martinique, 1er décembre 1723. — « ... M. de Montaudouin m'a envoyé une notte de ce qu'il a payé pour mes enfans, laquelle se monte à 1,620 l. Je ne m'atandois pas à tant de dépance, mais vous ayant Monsieur, abandonnés mes enfans, je n'ay rien à dire, et je seray toujours très contan de ce que vous feré, persuadés que je suis que vous ménageray ma bource autant qu'il vous sera possible... J'envoyes encore un troisième garçon de neuf ans : il a grand besoin d'estre morigé. Je vous demande, Monsieur, pour celuy-là, autant de bonté que vous en avé pour les autres : leurs mutinerie mérite bien la punition que vous leur avé promis et davantage. Je suis charmé que vous ne les gâtiez pas ; je vous en suis, Monsieur, très obligé, et je puis vous assurer que j'aprouveray toujours tout ce que vous feray pour ce qui les regarde de toutes façon. Je trouve leurs abilement for bien : il n'en faut pas davantage, tant qu'ils seront au colège. Il m'en coûte beaucoup pour mes filles, je ne plain point cette dépance, par la bonne esducation que j'espère que Mme d'Angennes leurs donnera ; elle sont en bonne main, cétte à elle d'en profiter, mais je trouve que Mme d'Angennes les eslève avec trop d'air : les enfans de nos isles non pas besoin de cela, ils n'en non que trop ; il faudroit plus tost trouver les moyens de leurs oster ce deffaut, qui est le péché mignion de nos créol. D'aillieur, eslever de cette façon des filles qui, celon toutes les aparence, seront des habitantes, je parle ainsi à cause de la demoiselle que Mme d'Angennes a mis auprès de mes filles, cela, je crois, ne convien pas... J'ay fait des perte très considérable depuis un ans, qu'il faut que je répare apsolument en nègres et bestiaux ; cela va à plus de 50.000 dailles ; je feray peux de sucre d'icy à dix-huit mois, à cause de mes cannes qui sont toutes ruiné et qu'il faut rétablir de nouveaux. Voilà ce que c'est que les biens des isles, il sont sujest à de grande révolution... » 11 août 1724. — « ... Vous voilà bien contente que Mme d'Angennes soit à Paris : je croit que cette une grande consolation pour vous... elle doit y estre depuis le mois de mars avec mes filles, pour laquelle je vous demande, Madame ma très chère nièce, vostre amitiez. Mme d'Angennes me mande qu'elles sont jollie et bien faite ; je crains qu'elle ne me flate ; je sçay sepandant qu'elles ne doive pas estre laide, elles estoit assé drolle lorsqu'elles sont partie d'icy. J'envoyes le troisième de mes garçons que j'ay nommé Sainte-Catherine, à cause de ma pauvre sœur... Je pouray bien vous aller voir l'année prochaine, ma chère nièce, et je croit que Giraud, mon frère, me donnera sest deux filles pour amener à Paris ; j'en amèneray une qui a 7 ans et il m'en restera encore deux et un carçon. Il y a environ 4 mois que nous avons perdu la pauvre Mme Giraud d'une maladie de poitrine. Vous sçavé peut-estre que d'Orzol est allé se faire habitan de la Grenade... » 14 août 1724. — « Lorsque j'ay apri, Monsieur, que mon fils aîné ne vouloit plus estudier et qu'il demandoit à entrer dans les mousquetaires, crainte qu'il ne fit quelques eschapé comme ses couzins, j'ay eu l'honneur de vous escrire pour vous prier d'avoir la bonté de luy procurer l'entré et de l'honnorer de votre recommandation... Je luy donne 1,000 l. de pantion, il faut qu'il s'en contente ; je trouve que ses bien de l'argent, quand on est chargé d'enfans comme je le suis, et quant ont n'est point encore quitte de ses deptes ; j'en n'ay ainsi escrit à M. de Montaudouin et de mettre mes deux cadets au Jésuites en chambre commune, car je ne puis faire plus de dépance. J'ay aussi retranché 1,200 l. à mes filles. J'ay fait tous ses changemens là avec regret; cela prouve bien que domage que j'ay souffer dans les inondation que nous avons eu en ce pays;

cela m'a aussi empêché de vous remetre un soul l'année dernière, je ne le pouray pas encore dans celle-cy, car je ne suis pas encore rétably de tout ce que j'ay souffer, puisque les ras se sont jetté dans mes cannes, en sorte qu'ils diminue mon revenu d'un grand tiers, ..., jointe à tous celà la diminution des sucres, qui ont tombé de plus de moitié..... » 16 janvier 1726. — « .... Il est très vray que je vous ay escrit à toutes les fois que nous avons esté affligé des débordement afreux, nous en avons esuyer un qui a fait un ravage afreux dans mon habitation, sans avoir pourtan eu auqu'un batiment enporté, mais mon moulin et ma sucrerie où je demeure a manqué belle, et si je ne fait point un mure de 200 piés de long, au premier avalasse qui arivera, enportera cela. Il faut, outre cela, que je fasse pour garantir ma maison et mes autres batimens, encore un mur de plus de 300 piés de long... J'ay trouvé dans mes cannes une perte de moithier causé par la grelle : toutes les cannes qui n'estoit encore qu'en herbe ont esté avortée, au point que, quand je suis venu à les couper, j'ay trouvé moitier de diminution. Nous trouvons ordinairement 7 à 8,000 l. de sucre dans chaque arpant de cannes, et je n'en n'ay trouvé que 4,000 ; j'ay coupé cette année 26 arpan de cannes, pour faire 90,000 l. où j'aurois du faire 180,000. Tout cela m'oblige à replanter toutes mon habitation, à couper mes cannes très jeunes, ce qui me recullera de 4 ans, car le revenu estant diminué de moitier, et la dépance tousjours la mesme, n'ayant point d'argent en bource, il faut apsolument faire du sucre, et alors on prand les cannes trop jeunes, elle ne rende rien, on mange son blay en herbes, et on est toujours en arière... Je venois de faire de grand travaux dans ce nouvelle establissement que je fis faire il y a quatre ans, qui m'avoit espuissé un fort gros argent, ... je n'ay encore rien fait dans cette habitation-là, ayant esté ruinée par les ras, chose très difficil à détruire et qui fait plus de ravage que vous ne pouvé panser... Nous avons M. de Champignie, nostre gouverneur, à Paris ; vous ne m'en dite rien, vous ne l'avé peut-estre point encore veu ; il est icy très aimé et très crain, il est domage qu'il ne soit point en meilleur place. Si nous avions le malheur de perdre M. de Feuquiers, personne ne pouroit pas mieux le remplacer que M. de Champignie. Il a de grands talans, et pour dire mieux, il a tous les talans pour bien gouverner les isles, et il seroit très avantageux aux intérests du Roy et à ceux des habitans qu'il fut à leurs testes. C'est un homme juste, désintéressé, vivan magnifiquement, populer, ferme dans ses volontés, actiffe et vif dans ses entreprises. Les forbans, dans sest isle l'ont esprouvé bien des fois, sans pourtant qu'on n'en n'ay pris qu'un, mais cela les a esloigniés, de façon qu'ils n'on point encore paru. Il seroit à souhaiter que la cour prit assé de confiance en M. de Champignie pour le règlement des colonies, personnes n'est plus au fet que luy.... Mais vous, Monsieur, auriez-vous de la répugniance à venir icy passer 4 à 5 ans ? Je voudrois que l'envie vous en prit, à condition que Mme d'Orival vienderoit aussy, car le pays est très sin : point de maladie depuis très longtemps. Je ne crois pas qu'il y est un meilleur gouvernement en France que celuy-cy ; je vous assure que le poste est excellent, je ne peux pas vous en dire davantage, mais quoy que vous soyé très riche et en belle passe, je ne serois pas fâché que vous eussiez cecy, si M. de Feuquiers nous quittoit, et si vous en avé quelque envie, n'en dite mot et ne croyé pas tout le mal qu'on pouroit vous dire de cest isle ; on a des raison pour parler ainsi, cela ne pouroit pas faire tor à vostre avencement, parce que probablement M. de Feuquiers sera point icy deux ans dans les idé qu'on dit qu'il a, qui est de se retirer lorsqu'il sera chef d'escadres, et il y a aparance qu'il le sera bientost, estans à la teste des capitaine de vaisseaux, cela arivan de mesme, vous seriés alors maréchal de camps ; on y passe quelques années avan que de devenir lieutenant général : se seroit justement le temps que vous pouriés passer dans nos isles... » La Martinique, 11 mai 1726. — « ..... Je vous diray avoir marié ma fille aîné ces jours gras avec M. Latouche fils, qui est icy lieutenant d'infanterie : M. son père lui a vendu la moitié de son habitation, sur laquelle dite moitié le fils n'en doit plus que 22,000 l., cette habitation est situé au Lamantin, elle est grande, belle et bonne : 158 nègres et tous les bestiaux nécessaires pour rouller comodément. Je luy ay donné de dote 50,000 l., sçavoir 22,000 l. que M. Dubucq père et une autre personne devoit au fils de M. de Longpré, dont je me suis chargé de payer à ce jeune homme dans 8 ans pour des arangements d'affaire, et 16,000 l. que M. Dubucq me devoit, dont je n'ay jamais pu avoir un soul, et deux mils livres que je me suis engagé de payer cette année,.... encore 16,400 l. que ses oncles maternel luy ont donné... Je voudrois faire entrer Ste-Catherine dans la compagnie de cadet de Rochefort, si il ne se fait point Jésuite, ainsi qu'il me l'a mandé.... » St-Pierre Martinique, 5 mars 1733. — « ... Les terres ont si fort dégénéré, qu'elle ne rende point la moitié de ce qu'elle donnoit les années présédante. Nous avons aparance d'une belle année, mais les sucres ont tombé de 30 pour cent, et les marchan-

dise de France très cher actuelement : le vin vaut 200 l. la bariques, et le bœuf 15 l., et nous sommes san argent, et toutes les aparance d'estre plus mal dans le reste de l'anné, si on n'y remédie point. Madame d'Orival me marque, Monsieur, que vous ne pouvé plus vous meller de mon fils aîné : je ne sçay point en quoy il a pu vous déplaire et à elle, je vous en demande à tous les deux pardon pour luy, et vous suplie, Monsieur, de ne luy point retirer votre protection : si il n'en est pas digne, que ce soit pour l'amour de moy... » 6 mars 1733. — « ... Je suis très fâché et plus que je ne puis vous dire, de vous payer aussi mal que je fais ; je ne suis en vérité occupé que de cela. Cette une justice que je sais bien que je vous dois, mais en vérité je n'ay jusqu'à présant pu faire mieux, avec toutes ma bonne volonté : la grosse famille que j'ay, qui me cause une grande dépance, la mauvaise qualité de mes sucres depuis plus de quinze ans, les establissemens que j'ay cru devoir faire, l'habitation de Hicar que j'ai acheté, pour éviter un chemain qu'il demandoit sur mon habitation, la mortalité des nègres, qui a esté à plus de 200 depuis que j'ay acheté votre habitation, qu'il a falu remplacer, tous cela est cause que je me trouve en arière avec vous, dont je vous assure que je suis très fâché, par la crainte que j'ai de perdre votre amitiez. Je me flate pourtan, ma très chère nièce, que vous ne me le retireray point, et que vous voudré bien entrer dans toutes ces raisons. Je suis après à vendre cette habitation de Hicar, dans la seul vue de vous satisfaire... Si je trouvois à vendre une de mes sucrerie, je le fairay pour me libérer et pour pouvoir establir mes filles, ce que je ne pouray faire sans cela, mais il est difficil à présant de trouver des acquéreurs pour des sucreries : tout le monde se jette au caffé, j'en n'ay planté 30,000 piés sur cette habitation de Hicar, ce qui me fait espérer d'en trouver un prix avantageux... » 10 novembre 1733. — « ... Je vous demande encore une chose pour me faire oublier tous les chagrin que mon fils m'a donné, c'est de vous joindre avec M. d'Orival et M. d'Angennes à MM. de Champignie et d'Orgeville, qui demande pour luy l'aide-majorité de la grande terre de la Guadaloupe. Cette un nouvaux poste que ces Messieurs espère que le Roy voudra bien establir : mon frère Dupoyet en a escrit à M. le compte de Maurepas et le demande par grâce pour mon fils. On ne sauroit trop employer de personnes,... car si mon fils n'entre point dans le service, il ne rentrera jamais dans mon amitié. » 5 juin 1734. — « M. de Châtaugay, Monsieur, m'a remis la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, qui me parle de la conduite déplorable de mon fils aîné..... Je suis au désespoir de l'avoir veu revenir sans emploie, il ne luy faloit pas moin que vous et M. de Châteaugay pour m'avoir engager à le recevoir : il est dans ma maison, mais or de mon amitié, et il n'y rentrera jamais et aura de moy tous les désagrémens imaginable, tant qu'il ne sera pas dans l'emploix. Je luy avoit promis que je ne m'en melleray point, mais je ne puis sepandant resté tranquil sur cela, ne chachan que faire de luy et n'estan point en estat de l'establir, et luy n'étan point assé raisonnable pour estre mètre de luy. Cette un caractaire qui convien de laisser dans la dépandance lontems.... » 5 juin 1734. — « J'ay receu hier, Madame ma très chère nièce, par mon fils Sainte-Catherine, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire le 15 may. Je suis fachés qu'il soit revenu, je luy avois mandé que, si il ne se faisoit pas d'église, ainsi qu'il me l'avoit mandé, qu'il falloit qu'il fit son droit, pour en faire un conseiller de notre conseille ; il s'est dégoûté sur ce que M. de Montaudouin, depuis six mois, ne vouloit plus rien fournir... Voilà deux année très mauvaise, je n'ay point fait l'année dernière 60,000 l., je n'en feray point davantage celle-cy; la sécheresse et les ras en son cause. J'ay esté obligé de planter plusieurs pièces de cannes par quatres fois, ce qui ne m'étoit jamais arrivé.... » 5 août 1734. — «.... Je vous ay prier, ainsi que Mme d'Orival, de vouloir bien vous joindre à M. le marquis de Champignie et M. d'Orgeville, pour l'aide-majorité de la Grande Terre de la Guadeloupe, que ces Messieurs ont demandé pour mon fils aîné. Il paroit bien repantant de ses étourderie et paroit très corigé depuis qu'il est icy ; j'en suis très contan, et se comporte très sagement...» 8 janvier 1735. — «... Je vous rend mil grâces des démarche que vous avés bien voulu faire pour procurer de l'emplois à mon fils aîné : il a esté nommé à l'aide-majorité de la Grande Terre.... » 27 mai 1735. — «.... J'ay receu une lettre de Mme d'Angennes la religieuse, qui me demande un argent infini pour mes filles ; il ne s'agit seulement que de 3,600, encore dit-elle qu'elle ne peut pas assurer où poura aller leurs despance. Cela m'a fait trambler, et si vous m'aviez veu dans le moment que je receu cette lettre, vous m'auriés trouvé aussi changé qu'un pauvre malheureux qu'on conduit au gibet, tant j'estoit tramblan et esfréyé..... Je propose à Mme d'Augennes de les garder pour deux mil franc pour toute dépance...... sinon je prie M. de Montaudouin de les faire metre aux Urselines du faubourg St-Jacques, où on m'assure qu'il ne m'en coûtera que 1,000 à 1,200 l..... » s. d., — etc.

E. 640. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1723-1727. Lettres de M. Montaudouin, de Nantes, au marquis d'Orival, concernant ses affaires, notamment avec La Martinique et M. de Crezol. 1723-1725 — Lettre de M. Dupoyez à la marquise d'Orival, l'informant que le Roi lui a donné le commandement d'un vaisseau pour Cayenne et La Martinique, et qu'il se chargera volontiers de ses commissions. « Je sé que notre oncle d'Orson vous dois quelque chose depuis lontan ; dans mon dernié voiage je luis avés demandé, il me promy qu'il vous pérés l'anné prochenne. Ces là le diton de tous les abitan de la Martinique ; il remestre toujour leur crensié à l'anné prochenne. Isy, ma cher coussine, sy vous voulé aitre payés, écrivé-luis présantement et marqué-luis que vous m'avés charegé de retiré cette somme. Il estés néséser de le ménagé, mes présantement qu'il ces marié, nous n'avon plus de rézon pour le ménagé ; il a tous donné à se marien à sa fame, insy ny vous ny moy nous n'oron rien de sa susesion. Jé écris il i a huit jour à M. le compte de Maurepas, pour le prié de m'acordé la crois de St-Louis. Je vous prie, ma cher coussine, de luis en dire un mote. Quan il me l'acorderés, il ne me ferés pas de grâce, atandu qu'il i a bien de mes cadés qui le son. Nous avon isy un des Cresol que je fais cadeste, il i a environ un an. Ces un garson des plus aimable figure que l'on puise voir, il est très sage et bien fais. Ces domage qu'il ne sois pas dans quel régiment. Mon descin est de le maitre dans le régiment du Roy. Je suis sûr que ce garson ferés fortune à Paris, sy, par le crédy de vos amy, vous pouvié le faire entré dans le régiment du Roy, on luis donnerés une pansion convenable à se régiment. Je conte le mener à Paris avec moy l'anné prochenne. » Rochefort, 12 octobre 1727.

E. 641. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1729-1734. — Lettres de M. de Poincy, de Marie-Galande, au marquis et à la marquise d'Orival. — « ... Je me suis souvent ressouvenu, Madame, ma chère cousine, que vous n'estiés pas du sentiment que je me chargeasse de ce Mons. de Vallois, fils de Mons. de Ressons, et si j'en avois cru vos bons conseils, je n'aurois pas essuyé les chagrins et les inquiétudes que m'a donné ce vaurien, qui l'est au delà de tout ce que je pourois vous exprimer et dont une rame de papier ne suffiroit pas pour vous détailler tout ce qu'il a fait en ces isles. Mais pouvois-je faire autrement ? J'en fus prié par Mons. d'Angennes, que j'aime plus que moy-mesme, et cela est si vray, que, quand j'aurois esté sûr de ce qui est arivé depuis, je me serois chargé de ce libertin ny plus, ny moins, puisqu'il s'agissoit de lui complaire en cela. Enfin c'est une affaire faitte, et que je croyois bien plus achevée, lorsque je le renvoyay en France au mois de may de l'année dernière et que je l'avois embarqué avec un ordre de Mons. de Champigny, nostre général, qui m'aida à m'en débarasser. Mais ma mauvaise étoile voulut qu'au lieu de partir, ce vaurien se sauva dans le moment de son embarquement, avec les sauvages, où il a été, et ensuitte couru d'isle en isle, de façon que, lorsque je le croyois bien en France, au château de Nantes, en attendant que son père en destinast, où nous avions prié Mons. de Champigny et moy, Mons. de Menou de le retirer, j'appris, environ six mois après, qu'il estoit resté en ses isles, et qu'il ne s'étoit pas embarqué. Je vous avoue, Madame ma chère cousine, qu'à cette nouvelle, mes inquiétudes redoublèrent pour l'honeur de sa famille, car la coste étoit pleine de forbans, et je craignis mesme qu'il ne fut capable de se mettre avec eux, ce qu'il n'a pas pourtant fait, ny envie de faire, à ce qu'il m'a assuré. Il prit enfin, las de faire le don Gusman d'Alfarache, le party, le 10e décembre dernier, de me venir trouver à Marie-Galande, dans un équipage de Boëme, et avec un air si défiguré, d'un homme comme il le faut, que je n'eus pas la force de luy rien dire ny faire, ne songeant d'ailleurs qu'à le mener au point où je voulois, qui estoit de le renvoyer encore une fois à son père, en prenant de bonnes mesures. Mais étant tombé malade chés moy, où je l'ay fait soigner et guérir mieux qu'il ne mérite, car c'eut été un grand bonheur pour sa famille s'il en fut crevé, j'ay pris, sur la demande qu'il m'en a fait et avec promesses de se contenir, le party d'attendre encore les derniers ordres de son père, à qui j'escris, comme vous le verrés, une très grande lettre, et que je prie de me débarasser de son fils absolument, comme aussy de vous payer comptant 879 l. 15 s. que je viens encore d'avancer à son fils qui m'est venu trouver nud comme la main, et que j'ay voulu ne pas mettre au désespoir, peut-estre en lui refusant ce secours, jusqu'aux premières nouvelles de son père, ainsy que de lui payer une pension pour vivre jusqu'à ce temps...... Dès que son fils sera hors de ma maison, ce qui arrivera bientost, me disposant à partir ces jours-cy pour la Martinique, d'où il prendra son party aussy, et je m'assure que son père sera aussi exact, par honneur, que je l'ay été à fournir à son fils ce qu'il a désiré de moy. » Il compte, « s'il plait à Dieu, mener ma sœur et ma fille en France ; la première, pour se guérir de son état lan-

guisant, et à quy il faut absolument des eaux pour cela, et ma fille, pour l'y laisser entièrement. Je vous envoyeray dans un mois, ou environ, 48 bouteilles de fine orange, par un vaisseau de M. de Montaudoin, nommé l'Amériquain, et cela est si sûr que, sur cette lettre, vous pouvés escrire à Montaudoin que, lorsqu'il aura reçu deux baril de bouteille de liqueur que je luy adresse, vous le priés de vous les envoyer, tout frais fait, à Paris, observant toutes fois, de luy adresser, s'il vous plait, un ordre des fermiers généraux pour que rien ne soit ouvert, ny débouché en chemin, car, sans cette précaution, toute ma fine orange est perdue, à qui vous donnerés le nom aussy, dans la demande du passeport au fermier généraux pour les deux baril, tenant chacun deux douzaines de bouteilles, *d'eau-de-vie à la fleur d'orange*, ainsy, ma chère cousine, ressouvenés-vous surtout de la circonstance d'eau-de-vie à la fleur d'orange, car autrement cela paye des droits immenses et est de contrebande, au lieu que, comme eau-de-vie à la fleur d'orange, cela coûte comme une simple liqueur, très peu... Environ deux mois après le départ de ses premières quatre dousaines de fine orange, Mme Savigny m'en a promis encore quatre autres dousaines, que vous recevrés de mesme par le mesme Montaudoin... Quand à la disposition de ces premières quatre dousaines, vous commencerés par en prendre six pour vous en propre, vous en donnerez six à d'Angennes, et six à Mme votre sœur l'abesse, quand vous la tiendrés à Paris, car c'est un grand embaras que de luy envoyer à Bourges, et les trentes restantes des quatre dousaines, vous tacherez de m'en faire trente louis d'or, ou ce que vous pourés, sur quoy il est bon de vous dire qu'elle me coûte de Mme de Savigny 15 l. la bouteille... Je vous envoyeray par le second envoy aussy trois belle de cotton filé que j'ay actuellement, en attendant quatre autres que l'on me file pour vous, mais que vous ne devés espérer qu'à la fin de l'année où nous sommes, ne pouvant en trouver autant que je vous en voudrois envoyer. Je suis bien aise de vous dire qu'avec les quatre douzaines de bouteilles qui partiront après ces 4 premières-cy, je vous en adresseray encore 24 bouteille que j'ay destiné à mesdames de Senecterre, de Valançay et Lamotte-Houdancour... J'assure Mlle votre fille de mes respect ; elle aura une paire de gand de cotton blanc qu'on m'a remis les jours passé, car, dans les trois pelottes, il y en a une pour vous, une pour Mons. le marquis d'Orival, et une pour Mons. de Boursac... Ma sœur et ma fille, quoique à la Martinique, seront bien aise d'aprendre que je vous aye assuré icy de leurs obéissances et de leur amitié à toutes deux... Je vais diablement vous en coûter en port de lettres, cependant je vous prie de vous en rembourser pour celle-cy, qui est un volume, sur l'argent que vous donnera Mons. de Ressons, n'estant pas juste que j'écrive une rame de papier sous votre couvert pour les affaires des autres... J'ay icy un garçon-major qui est un des fils de Cresol, qui veut que je vous présente ses respect... » Marie-Galande, 6 février 1729. — «... J'aurois espéré que, le mois de may prochain, j'aurois l'honneur de vous voir, mais le gouvernement que le Roy m'a donné depuis un an, retarde mon voyage jusqu'à 1731 ;... et je l'espère, par la bonne santé dont je jouis, malgré des travaux que j'ay eu icy pour refondre et mettre aux mieux une isle abandonnée, et dont le Roy a bien voulu, en ma faveur, rétablir le poste de gouverneur, et ses apointemens, tel qu'il estoit avant sa suppression... » Marie-Galande, 8 octobre 1729. — « J'étois à la Martinique, Madame ma chère cousine, ce mois de juillet, quand M. de Cresol fils partit pour France, et je n'eus point l'honneur de vous écrire, comme j'en avois envie, parce qu'estant extrèmement occupé pour quelques affaires, même de service, au Fort-Royal, je ne le pouvois, ayant compté qu'il ne partiroit que quinze jours plus tard. Je le chargeay toujours de vous bien asseurer de l'attachement et du respect que j'ay pour vous, et de vous remetre un paquet dans lequel il y avoit trois pelottes de cotton blanc, l'une pour vous, l'autre pour M. le marquis d'Orival, et la troisième pour M. de Bourzac, avec une paire de gands de cotton blanc pour Mlle d'Orival, ma chère petite cousine. Je compte que maintenant vous avés receu tout cela. M. le marquis de Senecterre, mon bon amy, me mande de Paris du 16 juin, ma très chère cousine, vous avoir fait passer avec bien de la peine, une caisse pleine de cotton de Siam, voilà encore une des choses promises tenue. M. de Montaudoin m'a écrit aussy qu'il vous a fait passer à Paris quatre dousaines de bouteilles d'eau-de-vie à la fleur d'orange,... je compte que vous estes de même en possession de ces 48 bouteilles de liqueur, de la bonne faiseuse. A tout cela, Madame ma très chère cousine, ce n'est qu'une partie de tout ce que je vous ay promis, car il y a du chocolat qui, quoyqu'ayant manqué en nos isles pour l'espèce, ne me fait rien perdre des droits que beaucoup de femmes de nos isles se sont imposé de m'en fournir tous les ans, aussy, malgré sa dizette, comptés sur une trentaine de pains au commencement de l'année 1730 prochaine, n'y eut-il dans le monde que cela. Je me prépare aussy à vous envoyer plusieurs douzaines de bouteilles, et je suis sy seur de mon fait, qu'actuellement j'ay dans ma chambre dix douzaines de ces liqueurs, dont six dousaines de fine orange,

deux douzaines de canelle, autrement sinamom, et deux douzaines de noyaux ; c'est une liqueur nouvelle, dont vous serés enchantée, car elle est très gracieuse... J'ay eu l'honneur de vous prier, Madame ma chère cousine, au mois de février dernier, de vouloir bien recevoir pour moy de M de Ressons 879 l. 15 s., pour des avances que j'avois fait à son fils, dont j'avois eu le malheur de me charger. J'ay toujours continué à avancer à ce jeune homme depuis ce temps, et ayant receu une lettre de son père de luy renvoyer, je m'en suis déchargé depuis un mois ou cinq semaines en le faisant partir, de façon qu'il m'est du encore par ce fils de M. de Ressons 1,120 l.... Ce M. de Ressons, en m'écrivant de le luy renvoyer, m'a écrit une lettre assés extraordinaire, et sy je n'eusse écouté ma raison, je luy eusse écrit comme je le devois. Il luy semble, je pense, que je dois encore luy sçavoir gré de m'avoir embasté de ce vaurien. Mon Dieu ! Madame, quelle charge pourtant, et que je me tiens heureux d'estre débarassé d'un homme dont je craignois tout les jours d'entendre dire qu'il avoit fait quelque mauvais coup dont sa famille ressentit un vif chagrin. Enfin, Dieu merci, m'en voilà quitte, et je n'y veux plus penser que pour estre remboursé ;... je compte que vous les aurés touché, et que ce M. de Ressons, à qui son fils a répandu dans nos isles que j'avois de grandes obligations, ne se sera pas fait déchirer la manche pour s'acquiter avec moy d'une chose que je luy ay avancé généreusement.... Mes desseins sont absolument changés, ma chère cousine ; plusieurs raisons retardent mon voyage de France, quelque nécessaire qu'il me soit absolument. L'une est que le Roy m'ayant donné le gouvernement de cette isle dont le poste et les appointemens ont esté rétablis en ma faveur, et ayant receu plusieurs lettres du ministre de satisfaction de mes services, de mon exactitude et de mon désintéressement, je ne puis absolument partir un an après mon avancement, surtout ayant des espérances très grandes que je pourrois bientost estre mieux placé, et ce que je veux mériter en donnant des marques de mon attention dans ma résidance à mon gouvernement, d'où je ne dois naturelement pas sortir la première ny la seconde année que je l'ay eu..... La seconde raison, qui est bien aussy forte, c'est que ma sœur est hors d'état de faire le voyage : sa santé s'affoiblit tous les jours, et elle est même actuellement dans la situation de me faire tout craindre pour sa vie, et comme je veux absolument la mener en France et aux eaux, je verray sy, dans toute l'année prochaine elle ne se fortiffiera pas, pour pouvoir soutenir le trajet..... Sur ce changement donc, je vous ay point envoyé de procuration pour toucher mes gratiffications de gouverneur, qui ne laissent pas que d'estre gracieuses à présent, car elles sont augmentées ; outre celle de 2,400 l. à la Grenade et à Marie-Galande sur l'état de la marine, le Roy gratiffie depuis deux ans ses gouverneurs des isles encore 10,000 fr. par chaque année, de façon que la Martinique et la Guadeloupe sont à 16,000 l. et la Grenade et Marie-Galande à 13,000 l., tant d'appointemens que des gratiffications ou autres petits droits sur les cabarets, et enfin sur tout. Vous voyés, ma chère cousine, que je commence à estre un peu bien à présent et en état de vivre avec quelque dignité, aussy le fais-je, car je mange tant que je peux, je veux dire je fais manger, car je ne vis pour moy que de ris, et me porte à merveille, Dieu mercy, avec cet aliment. M. le comte de Maurepas me marque assés de satisfaction dans les dépêches qu'il m'écrit, pour me faire espérer qu'il ne m'oubliera pas. J'ay un dessein à ce sujet, qui peut-estre réussira, et je fais tant de mon mieux pour rendre mes services agréables au Roy et utiles à ses sujets, que j'espère que je sortiray de ce gouvernement, où je ne laisse pas que de m'ennuyer. Je ne sçay pas même comment feu Boisfermé, que vous avés connu, pouvoit tant s'y plaire, car pour moy, sans le plaisir que j'ay eu du succès de mes travaux et d'une refonte entière que j'ay fait de ce gouvernement, qui m'a très occupé, pour le mettre un peu comme il faut, et qui me fait beaucoup d'honneur, je me serois très ennuyé, je vous asseure. Au reste, il faut des amis choisis, et Marie-Galande est assés en disette de gens d'une certaine façon ; tous ses habitans n'estant que des petits habitans, qui n'en sont point moins bons contre l'enemy, mais qui ne me desennuyent point. Il est vray que, pour la vie animale, tout y est bon et abondant, et bien meilleur, sans comparaison, que dans les autres isles. Après tout cela, ma chère cousine, je fais de mon mieux pour tirer icy partye de la vie, et je me dérobe de temps en temps des affaires, pour aller faire un tour à la Martinique, où j'ay le plaisir de parler de vous avec les Crezols, les Survilly et nombre de vos anciens amis.... Vous aurés, ce commencement d'année, du chocolat, très asseurément et un quart de confiture, avec du sirop de capilaire et limon, mais, je vous prie, que je reçoive de vos chères nouvelles, car je m'imagine que vous estes toujours fachée de ma paresse, et j'aymerois mieux la mort que de ne pas croire et sçavoir que vous m'honorés toujours de vostre amitié..... », avec ces mots de la main de M. de Poincy : « Je vous fais bien mes excuses, Madame ma chère cousine, de ce que ma lettre n'est pas toute de ma main, mais en vérité elle est si

longue, qu'après en avoir fait la minutte, je me suis vu obligé de la donner à inscrire à mon secrétaire, tant la teste m'en faisoit mal.... J'escriray à mon amy d'Angennes enfin ces jours-cy, et à Madame l'abesse, que je crois encore bien plus fâchée contre moy de ma paresse », etc. Marie-Galande, 8 octobre 1729.— « Il y avoit, Madame ma très chère cousine, deux jours que j'estois arrivé de Marie-Galande icy, quand le vaisseau du Roy le Profond a mouillé au Fort-Royal, et M. de Lécossois, qui y a passé, m'a remis luy-mesme la lettre dont vous m'avés honoré du 26 décembre dernier. Il m'a appris en mesme [temps], Madame ma chère cousine, la perte que vous avés fait de Madame d'Angennes, votre sœur, je vous prie de croire que j'ay ressenty de cette mort la douleur la plus vive et que je partage avec vous... J'ay essuyez une maladie dangereuse d'une fluction de poitrine, avec la fièvre continue, ce qui m'a empesché d'avoir l'honneur de vous escrire aussitost que j'eus veu Lécossois, que j'ay trouvé après 24 ans d'absence, ou environ, mieux qu'il n'estoit estant jeune, quoyque pourtant toujours le mesme et de visage et d'esprit. Depuis ma maladie à moy, de ces fluctions de poitrine qui ont eu icy leur cours, comme elles ont été par tout le royaume, à ce qu'on nous escrit, ma sœur en est tombé, et le 15 de may dernier, dans le temps mesme que je ne faisois que donner signe de revenir, la pauvre fille reçut l'extrême-onction ; elle n'est pas encore à présent hors de danger, et je suis pour ainsy dire tous les jours dans l'attente de la voir mourir. Tous ces chagrins domestiques me travaillent extrêmement, et il semble que je sois né pour essuyer tous les malheurs de ma famille en la voyant périr l'une après l'autre..... Je vous ay mandé, ma chère cousine, que le Roy ayant bien voulu créer un gouvernement pour moy, cela me mettoit dans l'indispensable nécessité de rester encore quelque temps en ces isles, quelque envie que j'aye de passer en France. Ainsy je compte ne demander mon congé qu'à la fin de cette année, ou mesme au commencement de l'autre, et encore si la guerre, dont on parle, ne se déclare pas, car en ce cas je ne partirois pour rien au monde. Vous me faite l'honneur, ma chère cousine, de m'escrire du 26 décembre une lettre de pardon sur ma paresse, dont je vous fais mil très humble remerciemens. Je vous avouray que je l'attendois avec crainte, quoyque avec l'espérance que me devoit donner la bonté de votre cœur amériquain..... Je vous seray obligé, ma chère cousine, de remettre à M. le marquis de Sennecterre, mon bon amy, l'argent de M. de Ressons ; je le prie de le faire tenir à Lons-le-Saunier en Franche-Comté, à un gentilhomme de mon gouvernement nommé M. de Roussel, qui ne peut revenir, faute d'argent en ces isles, et à qui je compte remettre, outre les deux cent pistoles, encore 400 pistoles sur mes gratifications, pour luy procurer son retour à Marie-Galande où sa présence est extrêmement nécessaire en son habitation, et où un fripon d'esconome qu'il y avoit l'a volé impunément, sans luy rien remettre en France. Ce gentilhomme est neveu de feu M[me] de Roussillon, femme d'un lieutenant de Roy de la Guadeloupe, que vous avés connu ou entendu parler autrefois icy, et je m'intéresse tout à fait à son retour en ces isles, pourquoy je luy fais volontiers le plaisir de luy faire toucher de l'argent en France, que je recevray icy sur ses biens... Le porteur de cette lettre est M. Jordain, dont vous avés connu le père, je crois, il est cousin germain de feu ma femme, et m'a promis d'avoir l'honneur de vous voir. C'est un très honette garçon, à son aise, et qui achève de se retirer en France, ayent vendu pour cent mil escus de biens à la Martinique qu'il y avoit. » Le marquis d'Orival aura « les paires de bas quand elles seront faitte, ainsy que ceux de M. de Ronsac. Ce ne sera pas au reste cette année, malgrés mes pressante sollicitations à mes tricoteuses. Vous auriés eu plus de chocolat, si il n'estoit icy d'une rareté épouvantable, et vous en jugerés en ce que les pains sont moindre de moitié de ce qu'on les faisoit autres fois, encore c'est du caco de corac ... J'ay vu hier, ma chère cousine, mon amy Cresol, qui me fit ses complaintes sur la dépence que luy faisoient ses enfans en France. Montaudoin luy mande qu'elle ira tous les ans à 10,000 l. au moins, et pour cela, il faut remettre 20,000, par la perte qu'il y a sur les sucres. Il dit qu'il a beaucoup d'enfans, et qu'il ne peut absolument entretenir ses deux filles à St-Antoine, sur le pied qu'elles y doivent estre, à cause des bonté que peut avoir pour elles M[me] de Bourbon, et il seroit bien aise de nous voir un peu entrer là dedans. Je crois toutefois qu'il prendra le party de modérer cette dépense, du moins il me l'a dit... J'ay dit à Mons. de Champigny ce que vous m'avés escrit : il m'a assuré qu'il répareroit cela en vous escrivant, mais il est bien paresseux et bien occupé dans la place où il est, qui est une des plus belles du monde, car elle vaut beaucoup, et, sans rien augmenter à ses émolumens que le train ordinaire de ses droit tout simple sur les nègres, avec les apointemens quy sont considérables, et de 40,000 l. de rentes au moins, son gouvernement luy vaut environ 100,000 l. de rente, tout compris. Jugés si le poste est bon, et si c'est une chimère que ces morceaux-cy...» St-Pierre Martinique, 18 juin 1730. — « J'ay eu l'honneur, Madame ma chère cousine, de vous rendre compte

il y a environ huit mois, de mon espèce de résurection, en répondant à votre lettre de l'année dernière, et je vous ay mandé ma résolution de passer en France, sy je ne trouvois bientôt une guérison parfaite. Je suis donc allé à la Guadeloupe, comme je vous l'ay écrit, pour y changer d'air, mais après y avoir passé deux à trois mois avec M. Dupoyet, votre oncle, j'en suis revenu au même état, de sorte que les médecins m'ayant assuré de la nécessité indispensable du voyage de France, j'ay pris le party de demander au ministre un congé... Je méneray avec moy ma fille, qui aura ses quatorze ans complets lorsqu'elle partira; je ne sçay même sy je ne l'établiray pas dans ce voyage-là : elle a du bien, à la vérité il est à l'Amérique, mais assés cependant, quand il y auroit moitié à perdre sur les retours en France, pour estre mariée avantageusement, et comme je le désire... Je vous présenteray de même deux de mes neveux que vous ne connoissés point, dont l'un doit estre actuellement à Paris au collège, sous le nom de Belbrune, fils du chevalier Depoincy autresfois, et celuy qui viendra avec moy est capitaine depuis six ou sept ans dans nos troupes, fils de M. de Lonvilliers, que vous avés, je crois, connu autres fois, un des hommes de l'Amérique des mieux faits, avec cela hyvrogne, que feu Mme votre mère faisoit chanter à table avec plaisir, parce qu'il s'en acquitoit aussy bien que moy, pour les comptes badins que ma maraine me faisoit faire souvent avec M. Mathon, pour la réjouir. Nous sommes, ma chère cousine, dans un état bien malheureux à l'Amérique : les marchandises d'une chèretté horrible, les sucres sans valeur, l'or et l'argent presque tout disparu. On dit que cela changera. Cependant, quand il y aura dans les colonies une plus grande quantité de ces espèces nouvelles que le Roy fait fabriquer pour la circulation nécessaire aux isles du Vent, le temps nous le dira, et nous en avons besoin, car on ne sçait par quel bout s'y prendre pour remetre des fonds en France, ne pouvant même y toucher nos appointemens, à cause de cet argent nouveau, dont il nous vient cinquante mil écus ou environ, par chaque vaisseau du Roy de Rochefort... En vérité, nos colonies ne ressemblent en rien à ce que vous les avés vues. Vous ne pouvés même pas vous faire une idée de la différence qui y est. Je crois que la guerre, qui n'a jamais esté regardée comme avantageuse pour ces isles, seroit un bien, parce que cela feroit sortir en course tous les avanturiers, cartouchiens, sevenistes et chevaliers d'industrie qui nous viennent de France tous les jours sous les auspices de la Providence, et qui sont même à charge icy...» Marie-Galande, 4 août 1732. — « Je suis passé à la Martinique, Madame ma chère cousine, pour y voir les médecins sur mes incomodité, où j'ai eu le plaisir de sçavoir des nouvelles de votre santé et de celle de M. le marquis d'Orival.... Je vous ay mandé, Madame, par ma dernière, que j'attendois un congé de la cour pour passer en France ; le ministre me l'a envoyé, avec ordre de me passer et ma fille dans un de nos vaisseaux du Roy et je m'estois flatté pouvoir m'embarquer le mois d'avril dans la Charente, mais plusieurs bonnes raisons que je ne dis pas à tout le monde, mais que je vous détailleray avec plaisir, feront un retardement à mon voyage aussy nécessaire à ma santé que je voudrois le rendre utile en me faisant changer de gouvernement, estant bien fou de passer encore quelque jour que je pourois employer plus utilement pour le service, dans une aussy petite isle que Marie-Galande, et où je m'ennuye très fort de n'estre pas à portée de me développer tout-à-fait pour le bien de ses colonies. Nous avons grand besoin que les choses y changent, car il n'y a rien de pis que l'état où elles sont dans les affaires de commerce, qui est mort sans contredit, et qui ne semble pas devoir se rétablir si tost, si l'on ne prend un party convenable, et que je serois aussy embarassé de prendre, si j'en estois consulté, ne sçachant que le temps qui puisse nous dire quel seroit le meilleur pour rétablir la confiance dans le commerce, qui met nos habitans à l'aumône, si les sucres diminue comme il y a lieu de le croire, et ruiner le commerce de France aux isles, si les mesmes sucres ne diminuent pas de leur prix, de façon que, par le contraire à l'un ou à l'autre party, vous pouvés juger en quelque façon de l'état critique où nous sommes aux isles, où l'argent est aussy presque tout disparu absolument. Mes raisons donc, Madame ma très chère cousine, pour retarder mon voyage, sont premièrement ma santé qui s'est bien raffermye, et quy me met en état d'attendre un an si il le faut, ensuitte ma fille, dont la perte pour Mme Lemerle, sa grande mère, dame fort aagé, est dure à suporter, et qui souhaitte que je luy laisse cette petite fille du moins cette année, puisque, par son grand aage elle ne doit plus espérer de la revoir quand elle sera une fois partie pour France, et de qui j'attend peut-estre un présent de nopces en partant, si j'en crois les apparences, outre sa succession où ma fille sera pour une teste à elle seule, et qui ne doit pas tarder en quelque façon, parce que cette dame est très aagé, cepandant se porte bien, grâces à Dieu, et dont la perte nous seroit chère, quoique cela mit ma fille en état d'estre à son aise. Autre raison encore très forte, c'est que la mauvaise situation des affaires du commerce, qui est mort pour ainsy dire,

cause une perte d'un tiers sur les effect qu'on veut porter avec soy ou remettre en France, de façon que, pour avoir deux mil pistoles pour faire un voyage, il faut sacrifier dix et jusqu'à douse mil franc de perte par dessus. Jugés en par ce que je vais vous dire. J'ay reçu des sucre en payement des revenus de mon bien à la Guadeloupe, à 50 l. et 40 l. le cent, et je les ai vendus à St-Pierre à 32 l. les uns, et 26 l. les autres ; après quoy, il faut convertir le produit de ces rentes en espèces d'or, en d'autres denrées, sur lesquelles on perd encore 15 et jusqu'à 25 pour cent en France, selon les choses ou sorte d'espèces d'argent que vous y portés. Enfin je me porte assés bien, je voudrois faire un voyage un peu long pour voir mes amis, aller deux saisons au moins aux eaux, en mesme temps tacher d'obtenir mon changement de gouvernement, si l'occasion se présente, donner une toilette honette de mil pistoles à ma fille, ou environ, et enfin faire un voyage tel qu'il me convient. Ainsy, pour toutes ces opérations là, je dois par prudence retarder mon départ de six mois... Vous m'obligerés très sensiblement de me donner de vos nouvelles, sous le couvert du R. P. de la Neuville que j'ay prié de recevoir quelqu'une de vos lettres pour me la faire passer sous son couvert et sous celuy du R. P. Guillin, à présent supérieur général de leurs missions en ces isles... M. de Crezol a marié sa fille aînée avec M. de la Touche, petit-fils de M. de La Touche que vous avés connu à l'Acajou. C'est un couple d'amans très aimable : le cavalier a du mérite, des talens et j'espère qu'il s'avancera dans nos colonies. Sans doute que Crezol vous fait part de ce mariage, qui fut consommé le 16e février dernier à la Montaigne, et où nous estions bonne et nombreuse compagnie. Il y a encore deux grande demoiselle à établir tout de suitte dans cette maison... Ma fille vous suplie et M. d'Orival et M. et Mme d'Angennes, de recevoir ses très humbles respect. C'est une brune claire, ny laide, ny trop jolie, d'une figure cepandant revenante et assés belle fisionomie... La vieille Babé, qui ne paroit pas son âge, sçachant que j'ay l'honneur de vous escrire, veut que je vous présente ses respect, et je n'ay pu luy refuser cette grâce qu'elle m'a demandé dans le moment avec instance. Depuis la mort de ma sœur, il y a bientost trois ans, dont je vous ay détaillé les soufrances et mon chagrin, tout le reste d'anciens domestique est à ma charge et s'est attaché à moy. Je les nouris et entretiens avec plaisir... Je vous suplie que ce que je vous mande du misérable état de nos isles soit entre nous, n'aimant pas d'estre autheur des nouvelles ; vous le sçaurés assés par ailleur. » St-Pierre Martinique, 23 mars 1733. — « J'ay reçu, Madame ma chère cousine, sur la fin de l'année dernière, la lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'escrire du 23 juillet, à laquelle j'aurois eu celuy de répondre, si je n'avois encore espéré pouvoir partir ce printemps, mais les deux vaisseaux du Roy que nous avons eu cette année aux isles, dont le dernier est arrivé le 23 may, n'ont apporté aucune décision du ministre pour l'arrangement qu'on attend depuis que le Roy a réuny à la marine le domaine d'occident,.... aussy à cause de l'incertitude d'avoir la guerre ou non avec les Anglois, nation qui nous est icy voisine, comme vous le sçavés bien... Je crois M. le marquis d'Orival à présent dans l'armée d'Allemagne ou d'Italie. Je souhaitte que Dieu le garentisse des accidents du métier et que vous en soyez quitte pour les allarmes que vous donneront les campagnes qu'il sera obligé de faire pendant la guerre... » Marie-Galande, 16 juillet 1734.

E. 642. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1733-1735. — Projets de lettres. — De la marquise d'Orival à M. de Crezol. « Plus je songe à votre procédé envers moy, mon cher oncle, moins je trouve me l'être attiré..... Depuis le départ de Mlles vos filles, je n'ay pas entendu parler de vous, et j'ignore encore si, dans ce que j'ay fait pour elles, j'ay réussi à vous contenter ou non..... Au moins pouviés-vous me mander leur arrivée, c'était le moins que vous dussiés faire. Il est vray que Mlle votre fille me l'a mandé trois mois après son arrivée ; elle m'écrit une lettre très succinte, quoyqu'elle m'eut promis de me faire un détail de son voyage, de son arrivée, et de m'écrire souvent..... M. votre fils, que nous avons receus avec amitié depuis leurs départ, malgré les mécontentements qu'il nous avoit donné, en a encore plus mal agi. Il y a huit mois que j'engageay mon frère à le mener chés M. de Maurepas que j'avois de nouveau fait solliciter pour obtenir une lieutenance ; il la luy promit positivement ; M. votre fils m'en parut très content, cependant, depuis ce temps, ny mon frère ny moy n'avons entendus parler de luy, et j'ay appris que, pendant que j'étois à la campagne, il avoit quitté les mousquetaires, sans en faire part à aucun de nous. Je ne sçay à présent ce qu'il fait ny où il est ; il ne nous est plus possible de nous mesler de ses affaires. Il me reste à vous demander, mon cher oncle, quand vous prétendés achever de me payer, ou du moins d'entrer en payement de ce que vous me redevés. Il y a près de quatre ans que vous n'avés remis un sol, quoyque M. d'Orival vous ait prié plusieurs fois de remettre tous les ans quelque

somme, ne fut-ce que les intérêts, en attendant que vous puissiés payer le principal, mais vous ne le traittés pas mieux que moy et ne luy faittes pas l'honeur de luy faire réponse. » 14 janvier 1733. — De la marquise d'Orival à M. d'Orzon, lui réclamant l'argent qu'il lui doit. 14 janvier 1733. — De la marquise d'Orival à M. de Crezol : « Sur l'article de la paresse, mon cher oncle, je passeray condamnation tant que vous voudrés, mais non sur le fait des procédés. C'est ce qui me rend plus sensible quand j'imagine qu'on en a de mauvais pour moy, et je vous fais juge vous mesme, si j'avais tort de l'imaginer, n'ayant receu aucune de vos lettres depuis l'arrivée de Mlles vos filles, car enfin je ne pouvois deviner qu'il y en avoit quatre en chemin et que toutes quatre perdues, d'autant qu'il n'est pas possible que cela arrive sans qu'il y ait de votre faute. Il part assés souvent gens de notre connoissance et gens seurs, pour que vous les puissiés charger de vos lettres, sans les confier au hazard à des avanturiers. J'ay sçu l'arrivée en France de plusieurs personnes entr'autre celle de M. du Quesnel, qui me les auroient rendus si vous les en aviés chargé. MM. Hardy et Surgis me les ont remis, mais elles étoient écrittes toutes deux avant l'arrivée de Mlles vos filles. J'ay receu celle que Mme de la Touche m'a écrit trois mois après son arrivée, elle ne me marquoit pas que vous m'eussiés déjà écrit, mais bien que vous m'écririés au premier jour. Il est vray que je ne luy ay pas fait réponse non plus qu'à Mme de St-Cyr, je pourois dire comme vous que je leurs ay écrit et que mes lettres ont étés perdues, mais j'avoue ma paresse. Croyés moy, avoués aussi la vôtre. J'avois appris son mariage par le public avant de le sçavoir par vous, cela ne m'empesche pas d'y prendre toute la part possible ; recevés en mon compliment aussi bien que Mme de Crezol..... Que voulés vous, mon cher oncle, que je puisse faire pour MM. vos enfants malgré eux ? Je vous ay mandé la conduite de l'aîné, qui a toujours continué sur le mesme ton. Depuis votre lettre, je luy ay fait dire que j'avois absolument à luy parler. Il est venu et m'a signifié qu'il ne vouloit plus de lieutenance. J'ay aussy vu Ste-Catherine qui ne veut point être garde marine. Vous voyés que ce seroit se donner bien des mouvements en vain. MM. Mithon et Dupoyet se plaignent fort du second. Le meilleur parti que vous puissiés prendre est de les rappeller auprès de vous, vous en viendrés à bout plus aisément que nous. Peut-être y aurés-vous encore de la peine, ils ne sont point aisés à gouverner. L'aisné doit beaucoup : si vous le rappellés, il faut, pour l'obliger à partir, que vous lui coupiés entièrement les vivres et défendiés à MM. de Montaudoin et Bouchaud de luy donner un sol, sans mon ordre. Il y a longtems que vous l'auriés dû faire, et je l'aurois tenu par là ; autrement on n'en viendra pas à bout. Déterminés-vous à ce que vous voudrés faire. Les Jésuites m'ont dit beaucoup de bien de Ste-Catherine. » 11 juillet 1733. — De la marquise d'Orival à M. de Crezol : « Compliment sur la mort de Mme de la Touche. M. de Ste-Catherine nous a engagé, mon frère et moy, à consentir qu'il retouna aux isles, étant à la fin de ses études et ne sçachant à quoy vous le destinés. Il seroit resté icy à batre le pavé, et quoyqu'il paroisse sage, les dangers de cette ville et l'exemple de son frère nous ont déterminés à y donner les mains. Si vous aviés quelqu'autre vue pour luy en ce pays-cy vous auriés dû le luy faire sçavoir plutost ou à nous ; on se seroit conformé à vos intentions, quoyqu'à vous dire vray, pour les laisser icy abandonnés à leur conduite souvent mauvaise et sans argent, car Montaudoin en donne difficilement, le meilleur parti que vous puissiés prendre est de les garder auprès de vous. J'aprens que M. votre fils aisné n'est pas encore parti de Rochefort, où il est depuis plus de deux mois. M. d'Orival vous a écrit à son sujet, j'espère que vous aurés été content de ce qu'il a fait pour luy à ma prière, et que vous aurés quelqu'attention à nous satisfaire, en remettant de l'argent sans nouvau délay. » 15 mai 1734. — De la marquise d'Orival à M. de Crezol : « Je n'ay receu qu'avant hier, mon très cher oncle, votre lettre du 10 novembre dernier. Je ne sçay ce qui a pu causer ce retardement ny qui sont ceux que vous chargés de vos lettres..... Je vous avoue qu'on ne peut avoir esté plus surpris que nous l'avons été M. d'Orival et moy, en voyant par votre lettre qu'après avoir esté cinq ans sans envoyer un sol, en nous remettant d'année en année, vous nous renvoyés à présent à la vente d'une habitation ou d'une sucrerie. Je connois assés la difficulté de ces ventes, pour voir que c'est nous remettre aux calendes grecques ; et en vérité, c'est par trop fort nous négliger, pour ne pas dire pire. Je ne puis vous cacher ce que je pense. Vous avés beau me détailler vos pertes, vos dépenses extraordinaires, vos acquisitions et améliorations, tout cela peut estre une raison pour un retardement d'un an, deux ans, trois, si vous voulés, mais ce n'en peut estre pour un si long que le nostre. Il faut régler sa dépense et ses acquisitions suivant ses facultés et ne point trop entreprendre d'une part, pour se mettre hors d'état de satisfaire à des engagements aussi forts et aussi privilégiés que les vostres envers moy. L'honneur et la conscience vous engageroit à y satisfaire pour toute sorte de per-

sonne à qui vous devriés, et j'ay par dessus eux l'amitié dont je devrois me flatter, et dont vous m'assurés en m'en donnant à la vérité des preuves très légères. Il y a onze ans que vous auriés dû achever de me payer en entier..... Chacun a ses besoins et les sent ; je suis dans ce cas tout comme vous, mes revenus me sont nécessaires, je ne peux m'en passer, et il ne m'est pas possible d'attendre plus longtems. Je ne dois point éternellement languir en demandant mon bien comme la charité, pendant que vous augmentés et arrondissés le vostre à mes dépens. M. d'Orival ne peut digérer cela. » 1er juillet 1734. — Du marquis d'Orival à M. de Crezol, lui réclamant l'argent qui lui est dû : « Il ne nous convient nullement d'attendre la vente d'une de vos habitations ou de vos sucreries. Je comprends fort, comme vous le dittes, que cela conviendroit à l'arrangement de vos affaires, mais il n'est pas juste que nous dérangions éternellement les nostres pour ne songer qu'à arranger les vostres. » 1er juillet 1734. — De la marquise d'Orival à M. de Crezol : « J'ay receu, mon cher oncle, par M. Caraux, votre lettre du 6 juin dernier. Elle est dans le goust de toutes les précédentes ; vous m'y parlés amplement de ce qui vous touche et très peu de ce qui me regarde, non que je me plaigne de ce que vous avez confiance en moy et de ce que vous m'employés dans les choses qui vous intéressent, je me suis toujours fait un plaisir de vous rendre les services qui ont dépendus de moy, et m'y suis employé de bon cœur, comme je continueray à le faire, mais je me plains de ce que la chose n'est pas égalle..... Nous avons parole, mon frère et moy pour la première lieutenance qui vaquera ; il est à sa terre du Tremblay, dans le voisinage de M. de Maurepas, je dois l'y aller trouver incessamment, et nous ferons en sorte d'obtenir l'aide-majorité que vous demandés ; le pis aller sera d'avoir la lieutenance promise. » 30 août 1734. — De la marquise d'Orival à M. de Crezol : « J'apprends avec plaisir que vous vous arrangés pour nous envoyer de l'argent cette année. Je vous supplie instament de n'y pas manquer..... Vous aurez appris que M. votre fils a un employ comme vous le désirés, je vous en fais mon compliment. » 15 janvier 1735, — etc.

E. 613. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1735-1737. — Lettres du sieur Caire, négociant à Marseille, au marquis d'Orival. — « J'ay l'honneur de vous remettre ci-joint un pacquet qui m'a été adressé par M. de Cresol de la Martinique. Il est venu par un vaisseau arrivé depuis deux jours, sur lequel il a embarqué quelques sucres et m'ordonne de vous en remettre le produit après qu'ils seront débarqués. Je donneray mes soins pour en faire la vente le plus promptement qu'il me sera possible..... » Marseille, 3 octobre 1735. — « .... M. de Cresol, qui m'a adressé quelques sucres, m'ordonne de payer 2.000 l. à ses deux fils, dont l'un est au collège de Louis le Grand, et l'autre garde de la marine à Rochefort, et de disposer en votre faveur du reste de ce que produiront ces sucres ; ..... je présume bien qu'il y aura autour de 5.000 l. pour vous..... » Marseille, 28 octobre 1735. — « Ignorant les liaisons d'affaires que vous aviés avec feu M. de Cresol, et les raisons qui vous attachoient à luy, je ne vous fis point part de sa mort, que je ne vous aurois pas laisser ignorer. Il avoit eu la précaution de mettre tous ses effets à mon adresse, et de me donner par un testament qu'il fit en mer, la disposition de ses dernières volontés ; dans ce testament, qui n'est proprement qu'un espèce de codicil, qui ne déroge pas à celuy que je présume qu'il a fait à la Martinique, il ne s'agit que de quelques petits legs..... » Marseille, 24 octobre 1736. — « J'eus l'honneur de vous écrire le 22 du courant, pour vous informer que j'avois fait une fin de touts les effets de la succession de feu M. de Cresol, et qu'après avoir payé les diverses parties que vous m'aviés permis d'acquitter, il me restoit en mains 6.311 l. 7 s. 1 d. qui vous sont destiné..... La conduite que j'ay tenu pour éluder la saisie que M. Montaudoin avoit donné ordre de me faire, doit justiffier la droiture de mes intentions et la volonté que j'ay de vous payer par préférence à tout autre, sachant bien, Monsieur, que vous la mérités par la nature de ma créance et par la manière généreuse avec laquelle vous avez agi..... » Marseille, 26 juillet 1737, — etc.

E. 614. (Liasse.) — 5 pièces, papier.

1773. — Lettres de Mathurin Chiron, de Nantes, au marquis et à la marquise de Vérac. — « Par la dernière que j'ay eu l'honneur de vous écrire le 24 expiré, je vous ay remis un billet de 1.800 l. des sieurs Borgny des Bordes, frères, domicile de Pierre-A. Le Roy, de Paris, à valoir sur les produit des huit barriques sucre terré que j'ay reçu pour vous par le navire l'Heureux Retour. Je les ai vendu le 7 courant au sieur Stanislas de Croix, de cette ville, à 4 mois, 2 % d'escompte à son option.... » Nantes, 12 janvier, — etc.

E. 615. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin, 19, papier.

1483-1689. — Transaction par-devant le bailliage d'Aumale, entre Jean Jumel, procureur et receveur du comte d'Aumale, et Gilles Damiette, écuyer, au sujet de rentes par lui prétendues sur ce dernier. 30 janvier 1483. Sceau de cire verte : écu écartelé aux 1 et 4 à cinq besants ou tourteaux écartelé de vair, aux 2 et 3 à deux fasces écartelé à un lion ; sur double queue. — Constitution de 250 l. de rente, au capital de 4.500 l., par François de Riencourt, sieur d'Orival et autres lieux, à Jean Herman, aîné, bourgeois d'Amiens. Amiens, dans la maison de Charles Le Scellier, docteur en médecine. 1er août 1635. — Constitution de 150 l. de rente, au capital de 2.700 l., par François de Riencourt, à Martin de Villers, marchand, bourgeois d'Amiens. Amiens, 22 novembre 1642. — Obligation par Claude de Bourdeille, chevalier, seigneur et comte de Montrésor, à Étienne Grand, écuyer, sieur de Thelliac, d'une somme de 18.000 l. Paris, 4 mai 1644. — Remboursement de ladite somme et intérêts. Loches, 22 juillet 1648. — « Extraict du contract de constitution faicte par Messire Alexandre de Moreuil, chevalier, seigneur de Caumesnil, et Messire François de Riencourt chevalier, seigneur d'Orival, de 300 l. de rente, au proufict de Antoine Lucas, escuier, sieur de Verines. » Amiens, 19 juillet 1650. — Quittance par François Moreau, conseiller du Roi, président en l'élection d'Amiens, d'une somme de 1.566 l. 14 s. 4 d. et intérêts, à lui payée par procureur par François de Riencourt. 20 septembre 1653. — Constitution de rentes par Augustin de Riencourt, chevalier, seigneur d'Orival et autres lieux, et Marie-Anne Desfriches, sa femme, à Jacques Lecouvreur, écuyer, seigneur de Renancourt, conseiller du Roi, ancien lieutenant assesseur criminel au bailliage et présidial d'Amiens, à Pierre Pingré, écuyer, seigneur de Gouy, conseiller du Roi, président trésorier de France en Picardie, à Adrien Pingré, échevin en charge, à Michel de Court, seigneur de Bonvillers et d'Hallivillers, ancien échevin de ladite ville, et Marie-Madeleine de Court, fille majeure, 10 février 1688, — etc.

E. 616. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 6, papier.

1699-1720. — Constitution de 272 l. 14 s. 8 d. de rente, au capital de 6.000 l., par Augustin de Riencourt seigneur d'Orival, et Marie-Anne Desfriches, son épouse, à Marie Paliart. Orival, 26 mai 1699. — Remboursement de ladite rente. Amiens, 12 avril 1720, — etc.

E. 617. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 32, papier.

1701-1720. — Constitution de 375 l. de rente au capital de 9,000 l. par Augustin de Riencourt et Marie-Anne Desfriches, sa femme, au sieur Pingré, seigneur de Gouy. Orival, 27 mai 1701. — Constitution de 50 l. de rente, au capital de 1.100 l., par les mêmes, à M. Raveny, curé de St-Martin. Orival, 9 mai 1703. — Constitution de rentes par les mêmes au capital de 41.000 l., à Pierre Pingré, écuyer, seigneur de Gouy, François d'Holande, sieur de Friaucourt, François du Fresnes, écuyer, sieur de Fontaines, Pierre du Fresnes, seigneur de la Motte, Gilbert Romanet, Jacques Morgan, les Visitandines d'Amiens, Catherine du Fresnes, veuve de Pierre Lagrené, écuyer, sieur de Valencourt. Amiens, 12 février 1704. — Constitution de 100 l. de rente au capital de 2.400 l., par les mêmes, à Anne Navel, veuve d'Antoine Fournier, procureur. 25 juin 1714, — etc.

E. 618. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1714-1770. — Constitution de rentes par procureur par Jean-Augustin de Riencourt et Marie-Anne Desfriches, sa femme, à Marguerite Picquet, veuve de Jacques Lecouvreur, seigneur de Rencourt et de Vraignes, et à Anne Castelet. Offignies, 24 février 1714. — Id., à Marie-Rose de Louvencourt, veuve de Charles Perdu, sieur d'Auvillers. Offignies, 17 mai 1714. — Quittance par procureur, par Louis de Chery, écuyer, à André-Claude de Chery, chevalier seigneur de Villancourt, l'un des deux cents chevau-légers de la garde du Roi, représentant Pierre Prévost et consorts, de la somme de 145 l. 16 s. 8 d., pour amortissement d'une partie de 10 l. t. de rente. 2 juillet 1720. — Obligation de 10.000 l., par procureur, par Jean-Augustin de Riencourt et Marie-Anne Desfriches, sa femme, à Pierre Arnaudet, bourgeois de Paris. Paris, 11 septembre 1722. — Déclaration par Abdon-Victor de Riencourt d'Orival, chevalier non profès de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, que les 72.000 l. portées au trésor royal pour l'acquisition de 2.880 l. de rente viagère, sous son nom, appartiennent à Charles-François de Riencourt, chevalier, marquis d'Orival, brigadier des armées du Roi, colonel du régiment des

Dragons de la Reine, et à Alphonse-Théodore de Riencourt, chevalier, lieutenant au régiment des gardes françaises, ses frères. Paris, 26 février 1724. — Obligation de 2.520 l. par Charles-Olivier de St-Georges, chevalier, marquis de Couché-Vérac, à Élisabeth Delaporte, veuve de Louis Haquin, bourgeois de Paris. Paris, 5 octobre 1770, — etc.

E. 649. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1771-1773. — « Etat des frais des contracts de constitutions faittes par M. Hucher, fondé de procuration de M. le marquis de Vérac, passés devant Gallois, notaire, et son confrère, notaires à St-Quentin, le 29 octobre 1771. » — Récépissé par Charles-Olivier de St-Georges, marquis de Vérac, lieutenant général pour le Roi de la province de Poitou, mestre de camp du régiment Royal Dragons, à Louis Hucher, notaire royal à Bonneuil, et bailli de la justice de Vendeuil-Caply, de 22 000 l. de constitution de rentes qu'il a faites pour lui. Château d'Orival, 15 novembre 1771. — « Mémoire ou état des emprunts que j'ay fait pour M. le marquis de Vérac, en vertu de ses procurations. » 3 avril 1772. — « Mémoire pour servir à compter avec Mgr le marquis de Vérac, à l'occasion des emprunts à constitution de rente que j'ay faits pour lui depuis le mois de septembre 1771, jusqu'aujourd'huy, 4 avril 1772. » — « Etat des recettes et dépenses que j'ai fait pour M. et Mme les marquis de Vérac, à l'occasion des emprunts qu'ils m'ont donné ordre de faire pour eux, en vertu de leur procuration du 21 mars 1773 », etc. — « Etat des rentes constituées par Mgr le marquis et Mme la marquise de Vérac, ou pour eux par leurs ordres, et qui se prennent sur les revenus de leurs seigneuries de Vendeuil et Caply. » XVIIIe s. — « État de la dépense que j'ai fait pour M. le marquis de Vérac, à l'occasion des emprunts que j'ay fait pour luy en conséquence de ses ordres et procuration. » XVIIIe s. — « Mémoire des dépenses que j'ay fait pour M. le marquis de Vérac, à l'occasion de l'emprunt de 60.000 l. qu'il a chargé mon père de faire pour luy, par procuration du 20 septembre 1771, annexée à une constitution de rente faite en conséquence devant moy, au proffit de Mme Candellier, le 11 octobre 1771. » XVIIIe s. — « Etat des sommes que j'ai payé aux différents notaires qui ont reçu les contrats de constitution de rente que j'ay fait pour M. le marquis de Vérac, en conséquence de ses procurations. » XVIIIe s. — « Mémoire servant à compter avec M. le marquis de Vérac, à l'occasion des emprunts à constitution de rente que j'ay fait pour luy, en conséquence de deux procurations qu'il m'a fait l'honneur de m'envoier », etc. XVIIIe s., — etc.

E. 650. (Liasse.) — 27 pièces, parchemin, 5, papier.

1491-1727. — Titres de propriétés des terres que Jacques Rose a vendus au marquis d'Orival par contrat du 20 juillet 1720, et mis par ledit Rose ès mains de l'acquéreur. — Vente par Jean de Hesecques, dit Hacquin, et Gillette, sa femme, à Colnet Rose, dit Petiot, de terres à Charny. 14 avril 1491/2, avant Pâques. — Vente par Guillaume Leprévost à Philippe Rose, de terres à Étotonne. Aumale, 3 septembre 1509. — Vente par Colnet Lefèvre à Colnet Rose de terres à Montmarquet. Aumale, 16 décembre 1519. — Vente par Nicolas Martin à Jacques Rose de terres à Montmarquet. 6 août 1520. — Ratification par Antoinette Sabras, veuve de Jeannequin Lefebvre, de la vente faite par Louis Lefebvre, son fils, à Guillaume Roze, de terres sises à Étotonne. Aumale, 10 mars 1526/7. — Échange entre Guillaumel Rose et Colinet de Bauchen de terres sises à « Senicourt » (Selincourt?). Aumale, 1er février 1528/9. — Vente par Jean Campion à Guillaume Roze de terres sises à la Couture-Arrendu. Aumale, 6 juin 1530. — Échange entre Toussaint de Hezecques et Guillaume Roze, de terres à Charny et Etotonne. Aumale, 30 juillet 1531. — Vente par Jean Campion dit Lheretier, à Guillaume Roze, de terres sises à Montmarquet. Aumale, 31 mai 1533. — Vente par Pasquier Garchon à Guillaume Roze, de terres à Montmarquet. Aumale, 20 mai 1535. — Vente par Nicolas Harlé à Guillaume Roze, de terres à Charny. Aumale, 1er juin 1536. — Vente par Jean Campion à Guillaume Roze de terres à Montmarquet. Aumale, 23 janvier 1536/7. — Id. Aumale, 2 février 1537/8. — Vente par Jean de Boyteaumesnil à Guillaume Roze de terres à Charny. Aumale, 31 mars 1543, après Pâques. — Fieffe par François Roze à Louis Roze de terres à Etotonne. Aumale, 24 décembre 1565. — Vente par Jean Clare, fils de Matellin, et Jean Clare, fils de Jean, à Louis Roze, de terres à Charny. Aumale, 9 janvier 1565. — Échange entre Jean Ledé et Louis Roze, de terres à Montmarquet et à Étotonne. Aumale, 20 juillet 1569. — Échange entre Jacques Roze aîné et Jacques Roze jeune, de terres à Charny. Aumale, 6 mars 1584. — Vente par Louis Harlé à Jacques Roze de terres à Charny. Aumale, 9 avril 1598. — Vente par Antoinette Martin, veuve de Louis Harlé, et François

Harlé son fils, à Antoine Roze, bourgeois d'Aumale, de terres à Charny. Aumale, 15 février 1623. — Vente par Pierre Testard à Louis Roze de terres à Charny. Aumale, 25 juin 1635. — Vente par François et Louis Harlé à Louis Rose de terres à Charny. Hornoy, 28 juin 1638. — Vente par Antoine Capelle à Antoine Rose de terres à Charny. Aumale, 18 février 1650. — Vente par Clément et Jean Maçon, père et fils, à Jacques Roze, bourgeois d'Aumale, de terres à Charny et Étotonne. Aumale, 8 mars 1675. — Vente par Jean Froment, ci-devant procureur fiscal de la châtellenie de Lignières, bourgeois de Poix, à Jacques Roze, de terres à Charny. Hornoy, 22 janvier 1712. — Vente par Pierre de Rambures, maître boulanger à Paris, et consorts, à Jacques Rose, de terres à Charny. Lignières, 9 janvier 1712, — etc.

E. 651. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1723-1756. — « Mémoire du mesurage de 30 journaux de terre au terroir d'Orival, appartenant à M. le marquis d'Orival, affermé à Magdeleine Normant, veuve de Michel Coroyer, demeurant à Tronchoy, nommé par moi, Jean-Baptiste Delaire, arpenteur demeurant Avesne. » 8 mars 1723. — « Mémoire du mesurage et bornage de 36 journeaux, 60 verges de terre, scitué sur le terroir d'Orival, appartenant à M. le marquis d'Orival, affermé à Jacques Normand, laboureur à Boulinvillers », par le même. 17 mars 1723. — « Mesmoir des terre apartenant à M. le marquis d'Orival, occupée par Corroyer, de Tronchoy, Charles Gry, d'Orival et Ansselain, aussy d'Orival. » 1750. — « Mémoire de l'arpentage et livraison de 12 journaux de terres en labour scitué au terroire d'Étotonne, appartenant à M. le marquis d'Orival, faisant partie de ses domaines, qu'il a afermée à plusieurs particuliers », etc. 1er septembre 1756. — « Mémoire des jours employés par Louis Seillier, arpenteur du duché d'Aumalle, par les ordres de M. le marquis d'Orival, et par ceux de Mlle du Blezel, pour l'absence de M. le marquis. » XVIIIe s. — « États d'arpentage fait par Louis Seillier, arpenteur, pour paiere les hauteurs tant bleries que avinies dans la pièce de terre sur le terroire d'Offigny, apartenant à M. le marquis d'Orival », etc. XVIIIe s. — « Mémoire de l'arpentage fait par Tronde et Seillier des terres appartenant à M. le marquis d'Orival. » XVIIIe s., — etc.

[illegible]

1765-1790. — « Instruction de M. le marquis d'Orival à M. le marquis de Vérac, son petit-fils, sur le gouvernement des terres qui devoient lui revenir après lui .... Elles sont en deux portions à peu près égales : l'une en Picardie, l'autre en Normandie. Celles de Normandie sont moins seigneurialles, en ce qu'elles n'ont que moyenne et basse justice. Elles consistent : 1° en la terre et seigneurie d'Orival, à laquelle est adjacent et presque joint, quoyque scitué en Picardie, le fief de Grandseble ; 2° le hameau de Couraux joignant aussi la terre d'Orival, ceux de Morvilliers, Étotonne et Charny, tous quatre de la paroisse de St-Saturnin ; il y a aussi quelque chose dans les villages de Gauville et de Digeon, qui en dépend ; dans ces quatre hameaux, il y a quelques portions qui relèvent du seigneur d'Ofigny, des Bénédictins d'Aumalle et de la commanderie de Forcigny ; 3° le fief de Graville et hameaux de Baurepaire, de la paroisse de Forcigny ; les fiefs de Villancourt, Baucamp, Escoquières, Rambures, scitués en la paroisse de la Fresnoy, dont ce dernier est en Picardie..... Terres de Picardie : 1° la paroisse et seigneurie de Dargies, qui comprend les hameaux de Réderie et de Lahaye, une partie de la terre de St-Romain et partie de la terre de St-Delye (Sentelie), 2° l'autre partie de St-Delye, en sorte que tout St-Delye m'appartient ; 3° la terre et seigneurie de Bergicourt ; 4° le fief de Rost. » 1765. — « Estat de ce qu'il estoit deu à M. le marquis d'Orival dans ses terres de Picardie, lors de son décès arrivé le 24 mai 1771. » — « Estat du revenues que produiront annuellement les terres de Picardie appartenantes à Mgr le marquis de Vérac. » 25 octobre 1771. — « Noms des fermiers de Normandie, tant d'Orival, Coureaux, Grandsebles, Étotonne, Charny, Morvilliers, Foureigny, La Fresnoy et leurs redevances. » 1771. — « État des fermages de Normandie, compris Grandsebles. » 1771. — Consultation sur le rachat des champarts en Normandie, par le sieur Bourgeois. Aumale, 16 août 1790. — Plan informe de bois sur le chemin de Liomer. XVIIIe s., — etc.

[illegible]

XVIIIe s. — « Contrats d'acquisition faits par les seigneurs de Riencourt d'Orival en Normandie et à

Grandseble, en Picardie, depuis l'année 1428 jusqu'à présent. »

E. 654. (Registre.) — In-4°, 68 feuillets, papier.

XVIII° s. — « Contracts d'acquisitions faits par les seigneurs de Riencourt d'Orival en Picardie, sçavoir à Bergicourt, Rost, Dargies, St-Romain, Lahaye, Chantemesle, Réderie et St-Delye, depuis l'année 1418 jusqu'à présent. »

E. 655. (Registre.) — In-4°, 12 feuillets, papier.

XVIII° s. — « Maisons et terres données à fief. »

E. 656. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 30, papier. (2 plans).

1751-1790. — Bergicourt. — Bail par procureur par Charles-François de Riencourt, chevalier, seigneur marquis d'Orival, Bergicourt, etc., chevalier de St-Louis, de la terre et seigneurie de Bergicourt, Dargies, 16 janvier 1751. — « Estat de la longueur et largeur des bâtiments que l'on va desmolir au moulin à drap de Bergicourt », etc. 4 avril 1754.— Convention entre Charles-François de Riencourt et Charles Thiron, notaire à Dargies, pour passer nouvelles déclarations et reconnaissances, aveux et dénombrement au terroir de la seigneurie de Bergicourt. Château d'Orival, 3 décembre 1755.— « État des voitures faite par le sieur Dupuid et Saveuse, dans le courant de son second bail. » Dargies, 22 juillet 1772. — Notes concernant les fermages de Bergicourt, etc. — « [Carte] générale de la terre de Bergicourt, (plusieurs mots raturés), acquise par Félix-Éric Bellancourt, en partie..... Brouillon de plan qui a servie pour faire les aveux en l'année 1759 et 1760. » — « Clef de la carte de la terre ..... de Bergicourt (plusieurs mots raturés), acquise par M. Félix-Éric Belleucourt..... Clef du brouillon du plan qui a servie pour faire les aveux en 1759 et 1760. » — « Applications des titres de la seigneurie de Bergicourt cités sur les aveux de 1760. » — Plan du terroir de Bergicourt, par Jean Mille, procureur fiscal à Bergicourt, et arpenteur royal aux bailliages d'Amiens et de Clermont, résidant à Sentelie. 27 septembre 1763. — « Explication du plan de la terre et seigneurie de Bergicourt », etc. 27 septembre 1763. — « Réception de Pierre Chéry, en qualité de garde de bois, chasse et pêche, pour M. le marquis d'Orival dans l'étendue de ses terres et notamment de celle de Bergicourt. » Amiens, 11 mai 1771. — « Procès-verbal de visite de la ferme de Bergicourt. » 25 février 1790, — etc.

E. 657. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1673-1704. — Bourbel. — Adjudication à Louis de Rouville, chevalier, seigneur de Mouy, lieutenant général de l'armée du Roi, gouverneur des villes d'Ardres et comté d'Équennes, du fief de Bourbel provenant de la succession de Marguerite de Vannoye 27 juillet 1673 (extrait collationné du 8 août 1687). — « Extraict de l'estat du décret qui s'est faict et passé au siège du bailliage d'Aumalle, des fiefs, terres et seigneurie de Bourbel et Ganache, instance et par vertu des lettres du sieur marquis de Rouville, le 27° jour de novembre 1674. » (extrait collationné, id.). — Vente par Jacques-Gustave de Malortie, chevalier, seigneur de Boudeville, lieutenant-colonel d'un régiment de dragons, demeurant à Metz, au nom et comme se faisant fort de Jean Sarrau, chevalier, seigneur de Brye, à Jean Beuselin, chevalier, seigneur de Bosmelet, conseiller du Roi, président au parlement de Normandie, de la terre et seigneurie de Bourbel. Metz, 9 février 1697 (copie collationnée du 29 juin 1703). — Réunion de la terre de Bourbel à la table et domaine d'Orival, faute d'homme et devoirs non faits. 20 octobre 1704, — etc.

E. 658. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1742. — Brasseuse. — « Extrait de l'ordonnance de M. d'Argenson, intendant de la généralité de Paris du 25 aoust 1742, concernant le dixième.» — Déclaration par Marie-Anne Desfriches, veuve de Jean-Augustin de Riocourt (Riencourt?), chevalier, marquis d'Orival, pour obtenir modération pour son dixième des terres de Brasseuse, élection de Senlis, en conséquence de la déclaration du Roi du 23 avril 1742. XVIII° s., — etc.

E. 659. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1688-1786. — Breteuil sur Bresle. — Vente par Pierre de Lienne à Alphonse-Nicolas de Riencourt, chevalier, seigneur d'Étotonne etc., d'un pré sis à Bre-

teuil, paroisse Ste-Marguerite. 13 décembre 1688 (copie collationnée du 24 novembre 1720). — Bail dudit pré par le marquis de Vérac. Château d'Orival, 1er juin 1772. — « Estat estimatif des biens et revenus de la ferme de Breteuil appartenant à M. le marquis de Véraque », etc. Aumale, 28 novembre 1775. — Bail par procureur par le marquis de Vérac, ambassadeur de France en Hollande, d'un journal, 50 verges de prés à Breteuil. Château d'Orival, 3 octobre 1786. — Id. de 4 journaux 28 verges de prés audit lieu. Château d'Orival, 8 octobre 1786, — etc.

E. 660. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 10, papier.

1464-1737. — Coureaux. — Fieffe par Gilles Damette, écuyer à Colin Lejolle, de terres à Coureaux. 22 mai 1464. — Fieffe par Adrien Labite à Pierre Hobbé, de terres à Coureaux. Aumale, 14 février 1576. — Vente par François Martin et consorts à Adrien Leconte, de terres à Coureaux. Orival, 23 février 1578. — Aveux de terres à Coureaux. 1618. — « Table alphabétique en forme d'aveux, pleds et gages de Coreaux rendue en 1618. » — « Table alphabétique des aveux de Coureaux depuis 1670, jusque compris 1735. » — Vente par Charles Legrand, écuyer sieur des Mazures, à François de Riencourt, chevalier, seigneur d'Orival etc., d'un fief noble à Coureaux. 5 octobre 1634 (copie collationnée du 14 novembre 1653). — Aveux de terres à Coureaux. 1660-1737. — Signification de retrait à Antoine Heuzel d'un journal de terre qu'il avait acquis de François Labitte, à Coureaux. 5 septembre 1675. — Constitution par Jean Ledé à Jean Domon d'une rente de 10 l. 29 septembre 1616. — Vente par Jean-Augustin de Riencourt, chevalier, seigneur d'Orival, etc., de terres à Coureaux. Offignies, 12 juillet 1687, — etc.

E. 661. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin, 13, papier (3 plans).

1609-1791. — Coureaux. — Sentence de la justice de la seigneurie d'Haussay, Bouaffles et le Boisrault assis à Étotonne et autres lieux, paroisse de St-Saturnin, portant bail et contrat de nouvelle fieffe par Nicolas Ternisien, sénéchal de ladite seigneurie, de terres sises à Coureaux. 1er avril 1609. — Vente par François Hobbé et consorts à Jean-Augustin de Riencourt, chevalier, marquis d'Orival, etc., de terres sises à Coureaux. Aumale, 27 janvier 1702. — Plan de la pièce de terre nommée Marguigne. XVIIIe s. — Constitution de 7 l. 2 s. de rente par Louis Martin à Catherine Choppart, veuve de Jean de Rambure. Aumale, 13 avril 1622. — Constitution de 10 l. 14 s. de rente par Charles Martin à Étienne Labitte. Aumale, 22 août 1654. — Vente par Antoine et Louis Labitte, frères, à Pierre de Lienne, de 107 s. de rente. Aumale, 14 décembre 1696. — Vente par Jean-Augustin de Riencourt à Jean Martin, ci-devant berger de Coureaux, de 45 verges de terre à Coureaux. Château d'Orival, 25 mars 1704. — « État du champart de Coureaux, suivant le dénombrement de 1738, pour la partie venante de Mme de Frémont, par acquisition. » — Plan des bois de Coureaux, sur le chemin d'Orival à Liomer. 1750. — Fieffe par Charles-Olivier de St-Georges, marquis de Vérac, etc., lieutenant général de la province de Poitou, mestre de camp du régiment Royal-Dragons, chevalier de St-Louis, à Adrien Labitte son agent d'affaires à Coureaux, de terres sises audit Coureaux. Château d'Orival, 7 octobre 1771. — « Recette du champart de Coureaux pour l'année 1791. » — Plan de terres à Coureaux, sur le chemin de Wathiéville à Orival. XVIIIe s., — etc.

E. 662. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 23, papier.

1728-1792. — Coureaux. — Baux des terres et champarts de Coureaux.

E. 663. (Registre.) — In-fol., 250 feuillets, papier.

1738. — Coureaux. — « Dénombrement et papier terrier de la terre et seigneurie de Coureaux, paroisse de St-Saturnin en Normandie, appartenante à haut et puissant seigneur messire Michel de Martinville, chevalier, seigneur et patron honoraire du lieu, Rainfreville, Fécamps, Orgebray, Bricquet, de Vacœuil le Parc seigneur et patron honoraire de Câtillon, St-Samson, haut-justicier et aussi seigneur et patron honoraire d'Offigni, Grandseble, Vatienville, dudit Coureaux, Flocouraut et autres lieux, conseiller du Roi au parlement de Normandie », — etc.

E. 664. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 32, papier, (2 plans).

1697-1779. — Dargies. — Arrêt du Parlement

concernant un banc prétendu dans l'église de Dargies, par Michel Lebon, bourgeois d'Amiens. 10 décembre 1697. — « Plan figuratif du bois de M. Lebon scitué au terroir de Dargie », etc. XVIIIe s. — Acte par lequel le sieur Baron, curé de Dargies, reconnaît que le marquis d'Orival, seigneur dudit Dargies, lui a permis un passage derrière son pressoir et une porte conduisant à l'église. Dargies, 28 mars 1716. — Convention entre Charles-François de Riencourt, marquis d'Orival, etc., et Joseph Galmace, curé de Dargies, au sujet dudit passage. Dargies, 18 janvier 1744.— « Plan et figure du bois nommée le Bois Planchon, appartenant à M. le marquys d'Orival, scitué au terroire Dargie. » 1731. — Bail de la terre et châtellenie de Dargies, St-Romain, Lahaye, Réderie, Chantemerle et dépendances. Offignies, 9 août 1755. — Convention entre Charles-François de Riencourt et Charles Thiron, notaire à Dargies, pour faire passer devant lui les nouveaux aveux, déclarations et reconnaissances au nouveau terrier des terres et seigneuries de Dargies, St-Romain, Lahaye, Réderie et Chantemerle. Château d'Orival, 6 octobre 1762. — Contrat par lequel Charles-François de Riencourt affranchit des censives les biens de Charles Thiron sis à Dargies, y désignés. Offignies, 9 octobre 1762. — Lettre dudit Charles Thiron au marquis d'Orival, le priant de payer pour lui au sieur Dovin, marchand limonadier au palais du Luxembourg, 500 l. qu'il lui doit pour avances à lui faites par ledit Dovin pour les pensions de ses enfants. Dargies, 26 janvier 1769.— Lettre du même au marquis d'Orival, au sujet de diverses affaires, et ajoutant : « Si vous et M. le marquis de Vérac aviez quelques débouchés pour procurer à mon fils l'abbé, à présent étudiant en théologie en Sorbonne, soit bourses, bénéfices simples ou autres choses, je vous prierois de luy rendre service, car l'éducation peu commune que je luy ay donné et à son frère, depuis douze à treize ans que je paye leurs pensions dans les villes, surtout depuis six ans qu'ils sont dans des collèges à Paris, avec si peu de biens que j'ay, m'ont tellement épuisés que je me vois presque hors d'état de continuer ce qui luy reste à parachever. » Dargies, 28 février 1769. — Convention entre Charles-Olivier de St-Georges, marquis de Vérac, et Charles Thiron, notaire à Dargies, pour donner les indications nécessaires à l'arpentage des terres et seigneuries de Dargies, La Haye, St-Romain, Réderie et Chantemerle, par Jean Mille, arpenteur royal à Sentelie. Paris, 30 novembre 1779, — etc.

E. 695. Liasse. — 18 pièces, papier.

1730-1787. — Dargies. — Quittances diverses.

E. 696. Liasse. — 25 pièces papier. (2 plans).

1756-1790. — Dargies. — « État des registres et papiers trouvés après la mort du sieur Jacque Fortin en sa possession, appartenante à M. le marquis d'Orival, dont il estoit chargé des affaires. » Dargies, 13 mars 1756. — Bail par Jean-Marie de Rom, bailli de la terre de Famechon, pour le marquis et la marquise d'Ecquevilly, à Jean-François Thiron, de terres et prés sis à Dargies, provenant de la succession d'Antoinette de Villers, comtesse de Joyeuse. Poix, 20 juillet 1767. — Transaction accompagnée d'un plan, entre Charles-François de Riencourt, chevalier, seigneur d'Orival, etc., et Louis-Guillaume-Angélique de Gouffier, chevalier, marquis de Thoix, etc., concernant les limites de leurs seigneuries de Dargies et d'Offoy. 15 septembre 1770. — Procès-verbal de bornage desdites seigneuries. 18 mars 1771. — Lettre de l'intendant d'Agay au marquis de Vérac, au sujet de « la requête des habitants de Dargies contenant des plaintes fort vives contre la conduite que tient le nommé Jean Thiron dans les assemblées de la communauté. Je viens de rendre une ordonnance pour exclure cet homme des assemblées de la communauté seulement, son exclusion des assemblées de fabrique n'étant pas de ma compétence, et je charge un de mes subdélégués de veiller à son exécution », avec ces mots de la main de l'intendant : « Je me suis dispensé, Monsieur, de demander les éclaircissements qu'il est d'usage de prendre en pareil cas, par la confiance très particulière que j'ay dans ce que vous m'avés fait l'honneur de me mander. » Amiens, 9 janvier 1773. — Baux des petits fermages de Dargies. 1778. — « État de l'arpentage du terroir de Dargies, commencé le 7 octobre 1774. » — « État des domaines acquises par M. le marquis de Vérac sur le terroir de Dargies et qui composent partie de la ferme dudit lieu, mesurés et bornés par le sieur Jean Mille, à son décès arpenteur royal demeurant à Sentelie, dans les années 1781, 1782 et 1783 », etc. Juillet 1790. — Fragment de plan. XVIIIe s., — etc.

E. 667. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1785. — Digeon. — Bail de champarts appartenant au marquis de Vérac sur le terroir de Digeon. Château d'Orival, 2 juillet. — « État du champart sur le terroir de Digeon. » XVIIIe s., — etc.

E. 668. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1582. — Ételfaÿ. — Donation par Antoinette de Hangest, veuve de Jacques Leborgne, à Jeanne Violette, fille de feu Jean Violette, de terres sises à Ételfaÿ, lieu dit le Camp des Braves. 9 juillet 1582 (feuillet d'un cartulaire, écriture de la fin du XVIe siècle).

E. 669. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1240-1707. — Étotonne, Charny, Haussay, etc. — Donation par Hugues d'Estotonne, chevalier, du consentement de Marguerite, sa femme, et de ses héritiers, Gérard, son fils aîné, Michel et Thiphaine, ses fils, au moutier St-Martin d'Aumale, de tous ses droits sur la chapelle d'Étotonne ; témoins Me P., doyen d'Aumale, Baudoin, curé de St-Pierre d'Aumale, Hugues, curé de St-Martin d'Auchy, B. de Longpré, Bacon, vicomte d'Aumale, Gérard Belvai et Jourdain son fils, chevaliers. 1240 (copie collationnée sur l'original conservé aux archives de l'abbaye de St-Martin d'Auchy lès Aumale, du 20 juillet 1687). — Autorisation donnée par Jean Quatresols, vicaire général de l'archevêque de Rouen, à Florimond de Riencourt, écuyer, sieur d'Étotonne, sur sa requête « disant que, tant à raison de son indisposition et antiquité, comme aussy de la dame d'Orival, sa sœur en loy, incomodés souvent par l'injure du temps et fâcheux chemin qu'il y a de son manoir seigneurial, scitué dans le hameau d'Estotone, à l'église paroissialle de St-Saturnin, ...il auroit, sous l'authorité et permission de mondit seigneur, fait construire et bâtir une petite chapelle ou oratoire, aux fins d'estre permis y entendre la sainte messe », d'entendre la messe dans ladite chapelle. Palais archiépiscopal de Rouen, 12 septembre 1625 (copie). — Déclaration par Louis Mahieu, prêtre, curé de St-Saturnin, « que le seigneur de Bergicourt résident dans Estotonne, de cette paroisse, m'ayant fait entendre qu'autrefois il avoit représenté requeste à mondict seigneur (l'archevêque de Rouen), pour réconcilier une chapelle construite dans ledict hameau, en laquelle on a longtemps célébré la saincte messe, jusques à ce que, durant les guerres passées qu'elle a esté profanée par les soldats, et craignant que mon consentement ne soit nécessaire pour cet effet, je déclare que je le consents très volontiers, dans l'espérance que ladicte chapelle contribuera beaucoup pour entretenir la dévotion du peuple, qui est fort esloigné de l'église paroissialle. » 7 avril 1677. — Requête d'Alphonse-Nicolas de Riencourt, chevalier, seigneur de Bergicourt, Estotonne et autres lieux, à l'archevêque de Rouen, à l'effet d'être autorisé à faire réconcilier la chapelle d'Étotonne, « s'estans trouvés en ce duché plusieurs troupes estrangères, quy ont logé, séjourné et tenus garnison dans les villages circonvoisins, et entre autres dans ledict lieu d'Estotonne, les gens de guerre desquelles trouppes estans héréticques à la pluspart, ilz auroient mis leurs chevaux dans ladicte chappelle, depuis la pollution de laquelle, ledict service divin a esté interrompu » ; avec ces mots de la main de l'archevêque : « Veu ladicte requeste, en faisant apparoir par le suppliant de la fondation ladite chapelle et biens donnés, y sera fait droit. Fait à Aumale, ce 17 septembre 1672. François, archevesque de Rouen. » — Fondation et dotation par Alphonse-Nicolas de Riencourt, de la chapelle de son château d'Étotonne, sous le vocable de la Présentation de la Vierge Marie. Château d'Étotonne, 11 septembre 1679. — Erection par l'archevêque de Rouen de ladite chapelle d'Etotonne en bénéfice perpétuel. Paris, 28 février 1680. — Déclaration par Jean de la Salle, chapelain d'Étotonne, à l'abbaye d'Auchy lès Aumale, de terres acquises par le seigneur d'Étotonne au profit de ladite chapelle. 15 octobre 1595 et 13 mars 1596. — Mesurage par Pierre Pépin, arpenteur à Morviller, de terres appartenant à la chapelle d'Étotonne, sises près de l'église de St-Saturnin. 20 juin 1703. — Copies de deux lettres du marquis d'Orival au sujet de la chapelle d'Étotonne. Orival, 6 octobre et 9 novembre 1707. — Inventaire du mobilier de la chapelle d'Étotonne. 30 octobre 1707. — Projet de requête par Jean-Augustin de Riencourt, chevalier, seigneur d'Orival, etc., à l'archevêque de Rouen, exposant qu'ayant détruit la maison de son frère décédé, sise à Étotonne, et qui lui était devenue inutile, demandant l'autorisation d'en démolir aussi la chapelle, pour en employer les matériaux à construire une maison pour un vicaire à Orival « qui en a très grand besoin pour le soulagement du curé », et d'en réunir les revenus à l'église dudit Orival. XVIIIe s., — etc.

E. 670. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 6, papier (1 plan).

1404-1772. — Étotonne, Charny, Haussay, etc.

— Fieffe par Jean de Roquemont à Guillemet Maugier de terres à Charny. 31 décembre 1401. — « Estats du nombre des terres quy sept trouvé par arpentage dans la ferme de Cherny apartenant à M. le marquis d'Orival », etc. Mai 1737. — Bail de terres à Charny. Château d'Orival, 4 avril 1772. — Plan annexé audit bail. — « État de l'arpentage fait à Cherny ce jourd'huy, 6 de novembre 1761 », etc.

E. 671. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin, 2, papier.

1457-1629. — Étotonne, Charny, Haussay, etc. — Fieffe par Adam de Boves, écuyer, à Laurent Harllé, d'un fief noble dit le fief du Bos Raoul, à St-Saturnin. Aumale, 10 mai 1457. — Fieffe par Martin Le Saunier, écuyer, à Pierre Le Têtu. 10 octobre 1460. — Vente par Pasquier Leprévost à Jean Montoisel, de terres à Étotonne. Aumale, 18 décembre 1511. — Fieffe par Gilles Damiette à Jean Lucquet et Jean de Peletot de terres à Étotonne et Charny. 11 octobre 1483. — Vente par François de Boulainviller, seigneur d'Etotonne et de Rothois en partie, à François de Riencourt, écuyer, fils puîné d'Antoine de Riencourt, seigneur d'Orival, dudit fief, terre et seigneurie d'Étotonne, pour le prix de 2,925 l. t. Aumale, 26 juin 1539. — Transaction entre Adrien de Riencourt, écuyer, seigneur d'Orival, et Charles Mauger, au sujet d'une haie à planter pour empêcher un chemin qui se faisait par l'usage près d'une pièce de terre dite le Bois du Fey, appartenant audit seigneur d'Orival. Aumale, 22 décembre 1584. — Vente par Toussaint Roze et Nicole Harlé, sa mère, à Florimond de Riencourt, écuyer, sieur d'Étotonne, de terres sises audit Étotonne. Aumale, 19 juin 1598. — Donation par Florimond de Riencourt à François de Riencourt, son neveu, de la terre d'Étotonne. Aumale, 17 octobre 1623. — Acte par lequel Florimond de Riencourt, écuyer, reconnaît « que la demeure qu'il a faicte depuys quinze jours ensa avecq dame Dianne de Mailloc, veufve de feu messire Françoys de Riancourt, vivant chevallier, sieur d'Orival, gentilhomme de la chambre de feu M. le duc d'Anjou, aussi présente en personne, et fera par cy aprez avecq ladicte damme, n'est et ne sera pour acquérir aulcune committe (?) de biens avecq ladicte damme, et ne sera icelle subjecte aulcunement à ses actions et debtes, et que la demeure qu'il faict et fera par cy apprez avecq ladicte damme de Mailloc, n'est et ne sera que pour mieux quérir ses nécessitez, à cause de sa vieillesse et incommodittez dont il est détenu, recongnoissant, outre avoir pour cest effect prié ladicte damme de Mailloc de luy subvenir ausdictes nécessitez, et que, pour loier de sa demeure qu'il est venu en sa maison audict lieu d'Estotonne avecq ladicte damme, il n'a apporté que les biens contenus et mentionnez à l'inventhaire par lui faict faire par Adrien Jacob, sergeant à Aumarles, le premier jour de febvrier moys et an présent, du nombre desquelz biens ledict sieur d'Estotonne a dict qu'il en a donné ung poullain de poil baiage, aagé de deux ans et demy ou biron (?), à Fleurymont de Riancourt, escuier, sieur de Graville, son nepveu, et une arloge sonnante que ledict sieur d'Estotonne a donnée à la demoiselle de Douvrendel, sa niepce, et pour aulcunement récompencer ladicte damme des nourritures et entretènementz qu'il conviendra faire audict sieur d'Estotonne et jusques à son descedz, et à ung sommier et à ung cheval, à quoy ladicte damme c'est obligée, ledict sieur d'Estotonne a baillé et par ces présentes baille, pour par elle en jouir durant le temps et espasse de neuf ans et neuf despouilles, à commencer à jouir à la my-mars prochainement,... la terre, sieurie et revenu du fief et seigneurie d'Estotonne. » Manoir seigneurial de Douvrendel, 14 février 1625. — Saisie d'héritages à Étotonne, faute d'homme, aveu non baillé, etc. 16 septembre 1629, — etc.

E. 672. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1641-1644. — Étotonne, Charny, Haussay, etc. — Vente par Charles d'Ault, écuyer, sieur de Lequeux, Haussay, Bouafle et Roquemont, à François de Riencourt, chevalier, seigneur d'Orival et autres lieux, des fiefs et seigneuries de Haussay, Bouafles et Roquemont. Amiens, 27 mars 1641. — « Acte de l'estat du décret des fiefs de Haussay, pour le sieur d'Orival. » 8 mars 1644, — etc.

E. 673. (Liasse. — 1 pièce, parchemin, 18, papier 1 plan).

1660-1759. — Étotonne, Charny, Haussay, etc. — Quittus et remise par Raoul Foy, conseiller du Roi, prévôt royal d'Augy à Beauvais, tuteur des enfants de feu Claude Mauger, à François de Riencourt, chevalier, seigneur d'Orival, etc., de terres à Étotonne. 22 mai 1660. — Retrait du tiers d'une masure à Étotonne sur Pierre Julien. 15 juillet 1681. — Vente par Antoine Capelle à Alphonse-Nicolas de Riencourt, chevalier, seigneur de Bergicourt, Étotonne et autres lieux, de terres à Charny. 8 mai 1682. — Echange entre Jean Gamard et Alphonse-Nicolas de Riencourt, de terres

à Charny. 8 mai 1682. — Clameur par Charles Caron pour retraire une maison, jardin et pourpris. 7 juillet 1683 (copie collationnée du 30 mai 1686). — Vente par Jean Gamard à Alphonse-Nicolas de Riencourt, de terres à Charny. Étotonne, 23 décembre 1690. — Cession par Jeanne Vasseur, veuve d'Antoine Harlé et son fils, à Alphonse-Nicolas de Riencourt, d'une masure à Étotonne. Château d'Étotonne, 10 mars 1691. — Échange entre Louis Gamard et Alphonse-Nicolas de Riencourt, de terres à Étotonne. Château d'Étotonne, 11 août 1696. — Vente par Alphonse-Nicolas de Riencourt à Antoine Ledé, de terres à Étotonne. Château de Lignières, 27 février 1697. — Plan de terres à Charny, près des chemins de Charny à l'église de St-Saturnin, et d'Hornoy à Aumale. 9 mai 1712. — Ratification par Marie Hébert, veuve de Jacques Rose, de la vente faite à Augustin de Riencourt, marquis d'Orival, d'une ferme sise à Charny. Aumale 19 août 1720. — « Estact de l'arpentage de terre de la dominne d'Estotonne, apartenant à Mme la marquise d'Orival, fait par Louis Sellier, arpenteur juré du duché d'Aumalle. » 1739. — Procès-verbal d'arpentage entre Jean-Louis Lebon et Madeleine Seiller. 27 septembre 1759, — etc.

E. 674. (Liasse.) — 19 pièces, papier.

1746-1787. — Étotonne, Charny, Haussay, etc. — Baux du moulin d'Étotonne. — Quittances de travaux audit moulin. — Marché entre le marquis d'Orival et Jacques-Joseph et François Soulas, charpentiers à St-Mauvis, pour l'entretien dudit moulin. Orival, 19 novembre 1749. — Id., entre le marquis de Vérac et Joseph et François Soulas, charpentiers à St-Mauvis. Château d'Orival, 24 décembre 1781, — etc.

E. 675. (Liasse.) — 79 pièces, papier.

1752-1784. — Étotonne, Charny, Haussay, etc. — Baux des terres d'Étotonne et de Charny.

E. 676. (Registre.) — In-fol., 817 pages, papier.

1774-1790. — Étotonne, Charny, Haussay, etc. — « Registre terrier et papier déclaratif pour le nouveau cœuilloir de tous les tenantiers censitaires du fief d'Estotonne, Cherny, Haussay, Bouafle et Rocquemont, à présent joints et réunis ensembles, situés dans l'étendu de la paroisse de St-Saturnin », etc.

E. 677. (Liasse). — 10 pièces, papier.

1620-1656 —Flers, Essertaux, Lawarde-Mauger.— Adjudication par le bailliage d'Amiens d'immeubles sis à Flers. Amiens, 19 novembre 1625 (copie collationnée du 30 mars 1701). — « Déclaration des terres appartenans à Pacquier, Louis Oger, Roger et consors, héritiers de feu Nicolas Remis, séant au terroir de Flers et Essertaux et de la Warde et Fransure. » 12 mars 1627 (copie collationnée du 30 mars 1701). — Baux de terres à Flers et Essertaux, — etc.

E. 678. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 18, papier.

1555-1789. — Fourcigny et Beaurepaire. Fief Graville. — Fieffe par Louis Guillemant à Jacques de Lamarre, de terres sises à Fourcigny et à Digeon. Aumale, 14 février 1555. — Saisie de terres relevant du fief Graville, faute d'homme, aveu non baillé, etc. 17 octobre 1667. — Reconnaissance par Antoine Hesèque d'une rente au profit d'Étienne Labitte. Aumale, 22 juillet 1691. — Vente par Jean Frémont, procureur fiscal en la châtellenie de Lignières, de terres sises à Fourcigny. Aumale, 7 septembre 1711. — Vente par Pierre Julien à Marie-Catherine Timbergue, veuve de Noël Frenelet, ancien consul à Amiens, d'une maison et dépendances à Fourcigny. Lignières, 20 novembre 1765. — « État des pertes de dix incendiés du hameau de Beaurepaire, paroisse de Foursignie en Normandie, arrivé le 16 février présent mois, à une heure du matin », etc. 22 février 1789. — Requête des incendiés du hameau de Beaurepaire au marquis d'Orival, à l'effet d'obtenir une remise sur leurs redevances. 1er mars 1789. — Baux de Fourcigny, 1757-1781, — etc.

E. 679. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1769. — Frémontiers. — Quittance par Lefebvre, syndic de Frémontiers, du vingtième du marquis d'Orival pour 1769.

E. 680. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1755-1778. — Gauville. — « État des tenure du fief noble de Brebière appartenant à Messieurs les abbé, prieur et religieux de Saint-Martin d'Auchy lès Aumale », etc. Abbaye d'Auchy, 13 mars 1755. — « Evaluation des biens que MM. les bénédictins d'Aumale demandent pour l'échange de leur fief de Brébière, scitué à Morvilliers et Gauville. » XVIIIe s. — Baux de Gauville. 1769-1778.

E. 681. (Liasse.) — 6 pièces, papier (1 plan).

1704-1785. — Grandseble. — Vente par Jean Luchet à Jean-Augustin de Riencourt, chevalier, marquis d'Orival, etc., de terres à Grandseble. 31 juillet 1704. — Plan du terroir de Grandseble... appartenant à Son Excellence Mgr le marquis de Vérac, ambassadeur en Hollande. » Dans l'angle, armoirie : écartelé aux 1 et 4 à la croix, aux 2 et 3, à deux fasces ondées ; tenants : deux sirènes ; cimier : une sirène ; devise : *Nititur per ardua virtus.* XVIII[e] s. — Baux de Grandseble. 1767-1785, — etc.

E. 682. (Liasse.) — 31 pièces, parchemin.

1305-1491. — La Fresnoye. — Vente par Guillaume de Biaucamp, chevalier, à Adam le Saunier, de terres à la Fresnoye. Samedi avant S. Pierre ès liens (31 juillet) 1305.— Vente par Jean Lecaron, dit Gallet, à Guillaume le Saunier, de terres à la Fresnoye. 27 juillet 1386. — Fieffe par Guillaume le Saunier à Colart Le Carpentier, d'une masure à la Fresnoye. 25 mars 1389/90. — Vente par Jean Le Saunier dit Hénotin, à Guillaume Le Saunier, écuyer, d'une pièce de terre nommée la Cousture Marescot, sise à la Fresnoye. 22 avril 1391. — Fieffe de ladite terre par Martin Le Saunier à Martin Dargent. 3 octobre 1467. — Vente par Michaut Salembien à Ricart Le Saunier, de terres à la Fresnoye. 20 septembre 1391. — Sentence des plaids de la vicomté d'Aumale, concernant une rente prétendue par le receveur de la comté d'Aumale, sur Jean de Lacouture, substitut du procureur du comte de Warvillers et d'Aumale. 18 juin 1426. — Vente par Mathieu Jacob à Jean Le Saunier, de terres à la Fresnoye. 22 avril 1433, après Pâques. — Fieffe par Colin Leprévost à Martin Le Saugnier, écuyer, de terres à La Fresnoye. Aumale, 2 juillet 1450. — Vente par Guillaume Ernault à Martin Le Saunier, écuyer, de terres à La Fresnoye. 6 avril 1459, après Pâques. — Acte par lequel Cardinet Leborgne, sergent en la comté d'Aumale, déclare s'être transporté à la Fresnoye, où Martin Le Saunier a pris saisine de certains héritages. 6 décembre 1460. Traces de sceau. — Fieffe par Martin Le Saunier à Raoulin de Boves de terres à la Fresnoye. 10 octobre 1460. — Id., par Martin Le Saunier, écuyer, à Jean de Verlan, dit Patart. 27 septembre 1466. — Vente par Martin Letelier, dit Lefèvre, à Martin Le Saunier, d'une maison à la Fresnoye. Amiens, 1[er] septembre 1462. — Vente par Martin Letelier à Martin Le Saunier, écuyer, de terres à La Frésnoye. Février 1464/5. — Fieffe par Martin Le Saunier, écuyer, à Jean de Boves, d'une pièce de terre à la Fresnoye, tenue du fief de Marescot. 27 septembre 1466. — Fieffe par Martin Le Saunier à Pierre Letêtu, de terres à la Fresnoye. 27 septembre 1466. — Fieffe par Jean Fessart à Guillaume Lebroche de terres à la Fresnoye. 1[er] juillet 1467. — Acte par lequel Jean de Poix accorde à Martin Le Saunier, le droit de passage et d'apposer échelles et autres hourds dans une ruelle sise à la Fresnoye entre son courtil et la maison dudit Le Saunier. 11 juillet 1469. Traces de sceau. — Vente par Jean Fessart à André de Riencourt, écuyer, seigneur d'Orival, du fief de Rambures sis à la Fresnoye, tenu du seigneur de Rambures. Rambures, 9 janvier 1471. — Fieffe par Martin Le Saunier, écuyer, à Mahiot le Seillier, de terres à la Fresnoye. 19 avril 1477, après Pâques. — Vente par Martin Dargent à Étienne Hideux, écuyer, d'une pièce de terre nommée la Cousture Marescot, sise à la Fresnoye. 7 août 1792, — etc.

E. 683. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1616-1730. — La Fresnoye. — Remise par Antoine Quatresols à Nicolas Bodin, avocat, de 6 l. t. de rente foncière non rachetable. 14 décembre 1616. — Vente par Pierre Campion à François Duver, de 10 l. t. de rente. 31 janvier 1620. — Vente par François Lesco à Claude de Chérie, chevalier, seigneur de Villencourt, de terres à La Fresnoye, 19 février 1680. — Id., par Robert Prévost. 20 février 1680. — Quittance par Charles de Chérie, écuyer, procureur de Claude de Chérie, écuyer, sieur de Lignières, son père, à Claude de Chérie, chevalier, seigneur de Villancourt et autres lieux, chevalier de St-Louis, d'une somme de 120 l., pour le racquit d'une rente de 6 l. Aumale 28 décembre 1730, — etc.

E. 684. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 11, papier.

1644-1699. — La Fresnoye. — Échange entre Jean de Chérie, chevalier, seigneur de Rivery, Villencourt, Escoquère, Beaucamp, Rambure, fief de Bestiencourt, Marivaux et autres lieux, capitaine commandant le régiment du maréchal de Brézé, et Michel Leprévost, d'une maison et dépendances sises à la Fresnoye, contre une masure audit lieu. Aumale, 5 janvier 1644. — Vente par Jean Lecompte, serger à la Fresnoye, à Jean de Chérie, chevalier, de terres à la Fresnoye. La Fresnoye, 28 janvier 1646. — Id., par Pierre de Poix,

serger à la Fresnoye. La Fresnoye, 28 janvier 1646. — Échange par l'église et les habitants de la Fresnoye, représentés par Robert de Poix, trésorier de présent en charge de l'église St-Nicolas de la Fresnoye, de l'avis de Jean Pasquer, curé de ladite paroisse, et des anciens trésoriers de ladite église y dénommés d'une part, et Claude de Chérie, chevalier, seigneur de Villencourt et autres lieux, de l'autre, de terres sises à la Fresnoye. La Fresnoye, 9 février 1680. — Vente par Jeanne Campion à Claude de Chérie, chevalier, de terres à la Fresnoye. La Fresnoye, 20 février 1680. — Échange entre Claude de Chérie, chevalier, et François Fournier, de terres à la Fresnoye. La Fresnoye, 21 février 1680. — Vente par Robert Prévost à Claude de Chérie, chevalier, de terres à la Fresnoye, dans l'enclos de Thiolloy. La Fresnoye, 20 février 1680. — Échange entre Claude de Chérie, chevalier, et Pierre Martin, de terres sises à la Fresnoye. Aumale, 23 septembre 1680. —Échange entre Nicolas Prévost, charpentier à la Fresnoye, et Claude de Chérye, de terres sises à la Fresnoye. 4 octobre 1681. — Échange entre Marguerite de Jésus, prieure, et les religieuses du monastère de Ste-Catherine de Sienne d'Aumale, d'une part, et Claude de Chérye, chevalier, de terres à la Fresnoye. Aumale, 24 novembre 1684. — Échange entre Joseph de la Fontaine-Sollier, chevalier, seigneur de la Boissière, Frétecuisse et autres lieux, et Charles Chéry, chevalier, seigneur de Fontaine et autres lieux, de terres à la Fresnoye. La Boissière, 13 septembre 1685. — Vente par Antoine et François Maillet à Claude de Chérie, chevalier, d'une maison et dépendances sise à la Fresnoye. Abbeville, 15 février 1698. — Vente par Jean-Baptiste Lepicard, lieutenant au bailliage d'Aumale, aux dominicaines d'Aumale, représentées par Michelle de Sacquespée, dite de Se-Thérèse, prieure, et autres religieuses y dénommées, d'une ferme sise à Montmarquet, s'étendant sur les terroirs de Blangiel, Beaucamp, la Fresnoye, Étotonne et Gauville. Aumale, 3 décembre 1699, — etc.

E. 685. (Liasse.) — 21 pièces, papier (12 plans).

1651-1773. — La Fresnoye. — Vente par Charles Le Clercq, chevalier, seigneur de Fontenil et autres lieux, en qualité de tuteur consulaire des enfants mineurs de feu Claude Chéry, chevalier, seigneur de Villencourt, et de damoiselle du Tilloy, à la fabrique de l'église de la Fresnoye, de terres sises audit lieu. Liomer, 18 novembre 1687 (copie informe). — « Déclaration que baille et fourny hautet puissant seigneur Messire Charles-François de Riencourt, chevalier, seigneur marquis d'Orival, seigneur de Dargies, Raiderie, ... des biens immeubles appartenans ou ayants appartenu aux vassaux et biens tenans, tenus et mouvans desdits fiefs de Villencourt, Beaucamp et Escoquères situés et assis en la paroisse dudit la Fresnoye », etc. 19 juillet 1732. — Quittance de 4 l. par Louis Seillier, arpenteur, au marquis d'Orival, pour avoir arpenté des terres à la Fresnoye. La Fresnoye, 21 et 22 octobre 1748. — Transaction entre M. le marquis de Vérac et dom Dessillon, procureur de l'abbaye de St-Martin d'Auchy lès Aumale, pour la mouvance de deux pièces de terre à la Fresnoy, dont les tenures ont étés induement avoués à M. le marquis d'Orival. » Aumale, 18 janvier 1773. — Plans partiels du terroir de la Fresnoye. XVIIIe s., — etc.

E. 686. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 8, papier.

1694-1777. — La Fresnoye. — Contrat de mariage entre André-Claude de Chéry, chevalier, seigneur de Villencourt, fils de feu Claude de Chéry, chevalier, seigneur de Villencourt, et de Marie du Tilloy, et Marie de Visme, fille de Jean de Visme, marchand, ancien échevin d'Abbeville et de défunte Anne Lemarchand. Abbeville, 20 mars 1694 (copie collationnée du 2 mars 1720). — Vente par André-Claude de Chéry, chevalier, seigneur de Villancourt, l'un des chevau-légers de la garde du Roi et Marie de Vismes, son épouse, à Charles-François de Riencourt, chevalier, marquis d'Orival, et à Marie-Élisabeth-Catherine-Louise d'Angennes, son épouse, de la terre et seigneurie de la Fresnoye. Paris, 22 mars 1720. — Mesurage des terres de la Fresnoye, par Charles Delaire, arpenteur juré en la prévôté de Vimeu à Avesnes, et Louis Scellier, arpenteur à Etotonne. 21 octobre 1722 et jours suivants. — Bornage d'une pièce de terre sise à la Fresnoye, lieu dit le Thilloloy, par Louis-Lambert Calon, arpenteur juré à Digeon. 10 novembre 1777, — etc.

E. 687. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 2, papier.

1729-1777. — La Fresnoye. — Contrats de rentes dues à la Fresnoye.

E. 688. (Liasse.) — 48 pièces, papier.

1754-1784. — La Fresnoye. — Baux des terres de la Fresnoye.

E. 689. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 8, papier.

1428-1694. — Morvillers. — Vente par Guillaume de St-Germain, écuyer, seigneur de Guibermesnil et d'Offignies, et Ade Morelle, sa femme, pour racheter ladite terre de Guibermesnil, naguère vendue par ledit Guillaume à Philippe de Morviller, chevalier, seigneur de Clary, conseiller du Roi et premier président en Parlement, de la terre et seigneurie de Morviller. Amiens, 25 juin 1428. — « Plés de la terre et seigneurie de Morviller, tenu au lieu seigneurial dudit lieu par nous, Jehan Quentin, licentié ès loix, advocat Aumalle, sénéchal de ladicte seigneurie », etc. 26 octobre 1622. — Échange entre François de Riencourt, chevalier, seigneur d'Orival, etc., et Pierre Jullien, de terres sises à Morvillers. 18 août 1650. — Vente par Jean Pépin, tailleur d'habits à Morvillers, à Louis Mahieu, curé de St-Saturnin, de terres à Morvillers. Aumale, 23 février 1651. — Procès-verbal de mesurage d'une pièce de terre sise à Morviller, par Pierre Pépin, arpenteur juré au même lieu. 14 août 1681. — Retrait de terres à Morvillers sur François Ledé, qui les avait acquises d'Antoinette Bérard, veuve de François Bailleul. Aumale, 15 février 1694, — etc.

E. 690. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 12, papier.

1694-1770. — Morvillers. — Vente par Charles Ternisien à Pierre de Rambure, curé de Val de la Haye autrement Quincampoix, de terres à Morvillers. 23 avril 1694. — Échange entre Marie Gamard, veuve de Pierre Mollet, et Alphonse-Nicolas de Riencourt, chevalier, seigneur d'Étotonne, etc., de terres sises à Morvillers. Aumale, 1er mars 1696. — « État des terres arpenté par ordre de M. le marquis d'Orival les 7 et 8 avril en 1763, qui ont été livrés aux fermiers de Morvillers », etc. — « État de l'arpentage de la grande pièce de terre appartenant à M. le marquis d'Orival, scituée à Morviller, arpentée en total par solle. » 1764. — « Estat des fermiers qui sont redevables de voiture de foin à M. le marquis, tant de 1769 que des années précédent. » — Vente par François Bonnaire à Charles Pépin de terres à Morvillers. Aumale. 7 juillet 1770, — etc.

E. 691. (Liasse.) — 1 pièce parchemin, 19, papier.

1767-1770. — Morvillers. — Baux des terres de Morvillers.

E. 692. (Liasse.) — 25 pièces. papier.

1691-1791. — Offignies. — Vente par Robert Dair, cavalier de la compagnie de M. de Beaufort, à Pierre Mille, d'une portion de masure sise à Offignies. Offignies, 16 juillet 1691. — Vente par Maurice Fouré et consorts, à Jean-Augustin de Riencourt, chevalier, seigneur marquis d'Orival, etc., d'une portion de masure à Offignies. Offignies, 31 janvier 1719 (copie informe). — Vente par Jacques Fortin, agent des affaires du marquis d'Orival, à François Luchet, d'un quartier de masure amasé de maison à Offignies. Offignies, 31 mai 1741. — « Mémoire à consulter » et consultation de M. Trannoy, sur la question de savoir si, dans la coutume d'Amiens, un seigneur peut céder son droit de retrait féodal d'une terre ou d'un fief en sa mouvance. Paris, 23 septembre 1758. — Cession par Marie-Françoise de Louvel, veuve d'Henry-Charles-François-Valentin des Essars, marquis de Lignières tant en son nom que comme tutrice de Charles-François-Simon des Essars, son fils puîné mineur, et Marie-Charles-François des Essars, marquis de Lignières son fils aîné, à Charles-François de Riencourt, marquis d'Orival, des droits de quint et requint à eux revenant de la première vente faite ou à faire de la terre d'Offignies, d'eux mouvante à cause de leur terre et châtellenie de Lignières, et aussi de la partie de Grandseble qui relève d'eux à la même cause, ainsi que de leur droit de retrait féodal d'icelle. Château de Lignières, 6 décembre 1758. — Lettre de Mme des Essars concernant la valeur de la terre de Lignières. 11 avril 1765. — « État de Lignière et marché », v. 1765. — Baux des terres d'Offignies. 1768-1791, — etc.

E. 693. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin, 9, papier.

1523-1676 — Orival. — Vente par Pierre de Lisle, prêtre à Orival, à Antoine de Riencourt, seigneur d'Orival, de terres audit lieu. Aumale, 10 avril 1523, après Pâques. — Retrait par Antoine de Riencourt, écuyer, seigneur d'Orival, de Jean Boullenger, d'une maison sise audit lieu. Orival, 12 octobre 1541. — Vente par Mathieu Labitte à Pierre Caron, de terres à Orival. Aumale, 21 janvier 1550 1. — Vente par Pierre Grimbert à Jean de Neufgermain, de terres à Orival. Aumale, 5 mars 1555 6. — Retrait desdites terres par Adrien de Riencourt, seigneur d'Orival, 1er juillet 1556. — Vente par Antoine Martin dit Tissoran, à Pierre Caron, de terres à Orival. Aumale, 15 février 1565. — Vente par Jean Carpentier à Nicolas

Martin, de terres à Orival. Aumale, 11 décembre 1565. — Retrait desdites terres par Adrien de Riencourt, seigneur d'Orival. Aumale, 13 novembre 1566. — Vente par Jean Carpentier à Pierre Caron, de terres à Orival. Aumale, 25 novembre 1566. — Échange entre Jean Hobbe et Adrien de Riencourt, sieur d'Orival, d'héritages à Orival. Orival, 21 mai 1571. — Vente par Jean Pelletost à François de Riencourt, écuyer, sieur de Bergicourt, de terres à Orival. Aumale, 2 juillet 1588. — Vente par Thomasse Digon, veuve de Valentin Mouchard, à Adrien Lecompte, de terres à Orival. Aumale, 12 juin 1597. — Obligation de 1.966 l. 10 s. par François Leconte envers le seigneur d'Orival. 16 mars 1645. — « Mémoire de la maison, masure et terre apartenant à François Le Contte », etc. 1650. — Vente par Charles Boullenger à François de Riencourt, chevalier, seigneur d'Orival et autres lieux, de terres à Orival. Offignies, 10 novembre 1651. — Autorisation à Jeanne Martin, veuve d'Adrien Cheminel, de vendre un journal de terre à Orival, pour payer les dettes dudit Cheminel. Aumale, 13 novembre 1651. — Cession à titre de paiement par François Delille à François de Riencourt, chevalier, seigneur d'Orival, de leur maison audit lieu. 1er mars 1652. — Échange entre François Pollet et Pierre Labitte, de terres à Orival. 18 février 1661. — Vente par Marguerite Tumberel, veuve de Jean Maillet, piqueur de laines à Boulainvilliers, à Pierre Labitte, de terres à Orival. Hornoy, 16 février 1669. — Échange entre Charles Boullenger et Pierre Labitte, de terres à Orival. 28 janvier 1670. — Vente par Alexandre Turpin à Jean-Augustin de Riencourt, chevalier, seigneur d'Orival, etc., d'une maison et dépendances à Orival. Château d'Orival, 27 août 1676, — etc.

E. 694. (Liasse.) — 8 pièces, papier (2 plans).

1677-1753. — Orival. — Description du terroir d'Orival par Jean Canu, mesureur et arpenteur juré à Dargies. 12 octobre 1677. — Plan du bois d'Orival, par Charles Delaire, arpenteur juré à Avesnes. 10 et 11 octobre 1714. — Plan de terres sur le chemin d'Orival à Liomer. 1750. — Procès-verbal d'arpentage de la terre d'Orival, par Louis Seiller, arpenteur juré et reçu au duché-pairie d'Aumale, à Étotonne, et Jean-Baptiste Tronde, arpenteur juré et reçu en la haute justice de la commanderie de Fourcigny à Beaurepaire. 19 mars 1753. — « Mémoire de l'arpentage des bois d'Orival apartenant à M. le marquis et aux vassaux, commencé le 7 d'avril 1750 », — etc.

E. 695. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 29, papier, (1 plan).

1692-1701. — Orival. — Sentence du bailliage d'Amiens qui condamne Pierre Pallot à la garantie d'immeubles par eux vendus à Jean-Augustin de Riencourt, chevalier, seigneur marquis d'Orival, etc. Amiens, 2 août 1692. — Vente par François et Marguerite Le Compte à Jean-Augustin de Louvencourt, chevalier, marquis d'Orival, de terres à Orival. Aumale, 28 août 1694. — Vente par Jean Luchet à Augustin-Jean de Riencourt, marquis d'Orival, etc., de terres à Orival. Lignières, 15 juillet 1695. — Renonciation par Noël Martin au profit du marquis d'Orival, à la propriété d'une masure sise audit Orival. Paris, 17 mars 1698. — Vente par Nicolas Darandel, chevalier, seigneur de Guémicourt à Pierre Gamard, de terres à Orival. Lignières, 12 janvier 1699. — Procès-verbaux de publications de plusieurs contrats. 1700. — Plan des bois de Lavis, de Fossencourt et le Vimeux à Orival. XVIIe s., — etc.

E. 696. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 9, papier.

1693-1726. — Orival. — Vente par Adrien Lenoir à Antoine Morel, huissier à cheval au châtelet de Paris, de 11 l. t. de rente sur une maison à Orival. Beauvais, 31 octobre 1693. — Vente par Adrien Lenoir à Jacques Bauchamps d'immeubles sis à Orival. 30 septembre 1718. — Vente par Martin Bault à Marie-Anne Messager, veuve d'Adrien Lenoir, d'une maison sise au terroir du Déluge, lieu dit la Teste Noire. Beauvais, 28 juin 1726, — etc.

E. 697. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 44, papier, (9 plans).

1698-1779. — Orival. — Vente par Jean Martin, berger, et Antoine, son fils, à Adrien Martin, de terres à Orival. Aumale, 27 décembre 1698. — Vente par Jean Thuillier et consorts, à Jacques Beauchem, de terres à Orival. Hornoy, 21 mars 1700. — Retrait desdites terres par Jean-Augustin de Riencourt, chevalier, marquis d'Orival. Aumale, 11 juin 1701. — Vente par Jean Martin dit Tisseran, à Jean-Augustin de Riencourt de terres sises à Orival, lieu dit le Courtil de Lomel. Aumale, 5 mai 1702. — Retrait par Jean-Augustin de Riencourt de terres à Orival, sur Antoine Cheminel. Aumale, 22 mai 1705. — Vente par Maurice Fourré et consorts à Jean-Augustin de Riencourt d'une masure à Orival. Offignies, 31 janvier 1719. — « Lettres patentes portant distraction de

quatre journeaux de pré de la seigneurie de Guémicourt et union à celle d'Orival. » Versailles, juin 1754. — État de l'arpentage et livraison des terres de Turpin, solle et jachère. » 1765. — Plans partiels de terres à Orival. XVIIIe s. — « Plan du château et du parque d'Orival, appartenant à M. le marquis de Vérac. » XVIIIe s. — « Noms des cloches anciennes. La grosse · *Le mois de juillet* 1616, *je fus nommée François par messire François de Riencourt, chevalier, seigneur d'Orival, assisté de ses deux fils, François et Florimond de Riencourt, refaite par la généralité du village, Me Claude Vallée, curé de ce lieu, Lefebvre, prêtre.* La seconde : *Le* 13 *septembre* 1640, *j'ai été faite refondre par Messire François de Riencourt, chevalier, seigneùr d'Orival, fils troisième de François et de dame Diane de Mailloc, et nommé Charlotte, par vertueuse damoiselle Charlotte de Riencourt, sa sœur, femme du sieur de Nellette, et messire Charles Scellier, docteur médecin, et bénite par Me Jean Damiette, prêtre, curé de ce lieu, Antoine Labitte, marguillier ;* les armes d'Orival et de Mailloc. La troisième : *Je suis donnée du seigneur d'Orival et des habitans d'Orival et de Courreaux, je suis nommée Marie par messire Emmar d'Imbleval, chevalier, seigneur de Nellette, et damoiselle Marie d'Orival, fille de M. du Quesnoi, le* 13 *de septembre* 1640*; Me Jean Damiette, cùré, Lecomte Turpin, Hobbé, Lefebvre, ilaaaam e Martin, P. Mauger, Labitte, marchand, Delisle,* les armes de la maison. Les noms des nouvelles sont au registre des batèmes 1771. » XVIIIe s., — etc.

E. 698. (Liasse.) — 84 pièces, papier.

1750-1792. — Orival. — Baux des terres d'Orival.

E. 699. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1771. — Orival. Comptabilité. — « Mémoire des pencemens fait et médicaments fournye chez M. le marquis de Verax, à Orivale, commencé le 9 juin 1771 », par le sieur Constantin. Orival, 16 décembre. — « Mémoire de dépense faite à Amiens le 7 novembre 1771. » — « Mémoire de dépense faite à Amiens au mois de décembre 1771. . . Un bouquet pour Mme la marquise, 1 l. 4 s. », par Labitte. 6 décembre. — « État de la recette depuis le 1er juin jusqu'au 31 décembre 1771. » — « État de la recette après le 18 décembre, jour du départ de Mme la marquise, jusque et compris le 31 », — etc.

E. 700. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1772-1773. — Orival. Comptabilité. — « Bordereau de recette pour M. le marquis de Vérac, faite en janvier 1772. » — Id. Février 1772. — Id. Mars 1772. — Lettre de M. Labitte à la marquise de Vérac, l'entretenant de l'état de ses propriétés, des récoltes, des travaux, etc. « Je vous annonce avec peine qu'après la plus belle apparence qu'on ai pu désirer en abricots, qu'ils sont manqués : la gellée et la neige arrivées le jour de Pâques et ceux suivants les ont faits périr. Les pêchers, en récompense, promettent beaucoup. Dieu veuille qu'ils ne leurs arrivent pas du tems contraire. » Orival, 4 mai 1772. — « Mémoire des pauvres qu'on habille en 1772. » — « Bordereau de la recette et dépense faites au château d'Orival pendant les mois de janvier, février, mars, avril, may, juin, juillet, aoust, septembre, octobre, novembre et décembre 1772. » — Approbation par le marquis de Vérac du compte de recettes et dépenses des sieurs Jean-Baptiste et Adrien Labitte, pour Orival, année 1772. Paris, 9 mars 1773, — etc.

E. 701. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1773-1774. — Orival. Comptabilité. — « Bordereau de la recette et dépense faites au château d'Orival pendant le mois de janvier 1773 » — Id. Mars 1773. — Id. Avril 1773. — Lettre des sieurs Labitte au marquis de Vérac, concernant ses propriétés d'Orival. « On a point perdu de tems, sitôt la gellée à votre glacière, qui sera entièrement pleine après demain. Nous avons témoignés de vive voix notre joye à Mme la marquise sur la nouvelle dignité à laquelle le Roy vous a nommé. Permettez, Monsieur, que nous vous la renouvellions ici. Mandez-nous à cause de cette dignité les qualités que l'on mettra dans les actes qui se passerons en votre nom, notamment paraport aux aveux qui sont des pièces à rester toujours dans vos archives... Cantin est chargé de remettre à l'hôtel deux lièvres et une bécasse. On fera bien, si vous le jugez à propos, de faire cession pour la chasse pendant l'absence de Mme la marquise, parce qu'il y a peu de gibier. » Château d'Orival, 5 janvier 1773. — Lettre du sieur Labitte à la marquise de Vérac, concernant ses propriétés d'Orival, et notamment un procès avec les Bénédictins d'Aumale, pour la mouvance de deux pièces de terre à la Fresnoye. Château d'Orival, 19 février 1773. — Id. « Nous avons fait emplettes de dix muids de vin pour l'office sur notre route, en revenant de Paris. L'endroit où est cru ce vin s'apelle Chan-

teloup. Je compte très fort qu'on an sera content. Il est enchéri depuis six semaines, au moins de 24 l. par muid, mais quoiqu'il en soit, celui-cy pourra revenir aux environs de 6 s. 2 d. la bouteille. Je pense qu'il y en aura plus que la provision pour votre campagne prochaine : sa qualité peut se garder, ainsi il n'en sera que meilleur. Je suis à mettre ces jours-ci en bouteille le vin et le cidre pour votre table. On commencera lundi prochain la cheminée dans votre boudoir, on ne la quittera pas qu'elle ne soit achevée. On pose le treillage dans le potager, qui fait un bel effet. Mardi, nous vendrons les sapins au plus offrant et dernier enchérisseur. » Château d'Orival, 20 mars 1773. — Id. « La caisse des chambranles est arrivée, on posera le vôtre à votre cheminée demain. La grosse porte est jetée bas, et en place est une muraille. Il y a tout lieu de croire que vous aurez des abricots et des pêches, on ne sçauroit rien voir de plus beau que la fleur des pêchers. » Château d'Orival, 15 avril 1773. — Id. « Je joins ici le cathalogue de la bibliothèque de Rambures et la copie de celui d'Orival. La cheminée de votre cabinet ne fume pas. Il y a en caisse 5,974 l. .... Les gens de M. le duc d'Havré à Wailly se sont chargés de faire tirer de la pierre pour le perron, et d'en donner des nouvelles lorsqu'il faudra si rendre pour l'amener. La lettre que Samson Rosé, libraire, vous a écrit le 28 janvier dernier, étant alors à Grandvilliers, il auroit bien dû, selon mon sentiment, n'étant qu'à la distance de 4 lieues d'Orival, y venir.... Il nous tarde bien de nous voir débarrassés de tant d'ouvriers, qui sont encore au nombre de 19, sans les 4 journalliers ordinaires ; sçavoir, 4 charpentiers, 3 menuisiers, 8 maçons, 2 plafonneurs et 2 couvreurs. Les rideaux de votre bibliothèque, armoire de votre cabinet et croizées de votre garderobbe sont faits.... Vous avez ici une annesse qui n'a pas encore fait son petit, mais qui ne sera pas longtems, peut-être ces jours-cy. Vous trouverez la famille de vos oyes augmentés de six petits. » Foi et hommage à rendre pour Dargies. Orival, 1er mai 1773. — Id. « Votre ânesse a beaucoup de lait, on en a grand soin et ne travaille pas. S'il est vrai, comme l'on vous assure, que le petit Lambert ne sçai rien faire à la cuisine, le fils de Citerne, à la vérité, vous sera d'une plus grande ressource, quoique votre projet soit de voir moins de monde que les années dernières, le voisinage ne sera pas sans venir de tems en tems, et quelques fois, comme il arrive à la campagne, on a du monde au moment le moins inatendu .... Votre potager ne pourra vous fournir dans le commencement de votre arrivée que laitue et asperges... Les poires souffres de la gellée qui fait presque toutes les nuits, une partie tombent à mesure, cependant il en restera encore. La verdure ne vient qu'avec peine, à cause du froid et de la sécheresse. » Château d'Orival, 13 mai 1773. — Approbation par Marie-Charlotte-Sabine-Joséphine de Croÿ d'Havré, pour le marquis de Vérac, son époux, du compte des recettes et dépenses des sieurs Jean-Baptiste et Adrien Labitte pour Orival, année 1773. Orival, 1er janvier 1774, — etc.

E. 702. (Liasse.) — 8 pièces, papier.

1773-1775. — Orival. — Comptabilité. — « État de ce qu'il est redû à Mgr le marquis de Vérac, jusques et compris le 31 décembre 1773. » — « Liste des pauvres de l'année 1774. » — « Liste des pauvres que Mme la marquise de Vérac a ordonné qu'on habille en juillet 1774. » — Bordereau de la recette et dépense faites au château d'Orival, pour Mgr le marquis de Vérac pendant l'année 1774. — Approbation par le marquis de Vérac du compte des recettes et dépenses des sieurs Jean-Baptiste et Adrien Labitte pour Orival, année 1774. Château d'Orival, 14 août 1775. — « État de ce qu'il est redû à Mgr le marquis de Vérac jusques et compris le 31 décembre 1774. » Orival, 14 août 1775, — etc.

E. 703. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1775-1776. — Orival. Comptabilité. — « Bordereau de la recette et dépense générale faites au château d'Orival, pendant le mois de janvier 1775. » — Id. Février 1775. — Id. Mars 1775. — « Bordereau de dépense particulière faite au château d'Orival par M. et Mme la marquise d'Orival, en janvier 1775. » — « Despenses qu'a fait Alexis d'Amiens, dans son voiage de Paris pour M. le marquis de Vérac, au mois de janvier 1775. » Orival, 21 janvier 1775. — « Bordereau de dépense particulière faite au château d'Orival pour Mgr le marquis de Vérac, en janvier 1775. » — « Bordereau de dépense particulière faite au château d'Orival par M. et Mme la marquise de Vérac, en février et mars 1775. » — « Mémoire de la dépense faite par Nicolas Alexis et celle des chevaux, à cause d'un voyage de Paris pour M. le marquis, en mars 1775. » — Lettre du sieur Labitte à la marquise de Vérac. « Vos bosquets seront arrangés tel que vous le désirés pour votre arrivée. Le jardin est autant bien que la saison et le terrein du pays peuvent le permettre, et nous pouvons vous assurer que votre jardinier y donne tous ses soins. La neige

et la gellée qu'il a faites ici ces jours derniers ont faits beaucoup périr de fleurs aux abricotiers : les pêchers qui sont moins avancés et qui ont moins étés endommagés donnent plus d'espérance. Nous n'avons point perdu un moment d'après votre dernière lettre reçu, à faire faire une chambre dans le haut du château, laquelle nous comptons que vous trouverés bien. » Orival, 5 avril 1775. — « État de ce qu'il est redû à Mgr le marquis de Vérac, jusques et compris le 31 décembre 1775. » Château d'Orival, 2 avril 1776. — Compte par Jean-Baptiste et Adrien Labitte des recettes et dépenses d'Orival pour 1775. Château d'Orival, 2 avril 1776. — « Compte que rendent à très haut et très puissant seigneur Mgr Charles-Olivier de St-George, marquis de Vérac, Jean-Baptiste et Adrien Labitte, fondés de sa procuration, de la recette et consommation de la récolte de l'année 1775 », etc. Château d'Orival, 2 octobre 1776, — etc.

E. 704. (Liasse.) — 24 pièces, papier.

1776-1780. — Orival. Comptabilité. — Comptes des recettes et dépenses d'Orival rendus par les sieurs Labitte.

E. 705. (Registre.) — In-fol., 227 feuillets, papier.

1783. — Orival. — « Cœuilloir d'Orival et de Courraux, commençant en 1783. »

E. 706. (Liasse.) — 12 pièces, papier. (1 plan).

XVIIe s.-1778. — Rédérie. — « Plan et figure de la maison, plan et herbage, bois et autres apartenans à M. le marquis d'Orival, situé à Rédérye. » XVIIe s. — « Mémoire des gerbées et feur de pamel et d'avoine qu'a apporté Muiddebled à Rédérie. » 4 avril 1754. — « Évaluation des effets qui composent la ferme de Rédérie. » XVIIIe s., — etc.

E. 707. (Liasse.) — 5 pièces, papier. (2 plans).

XVIIe s.-1735. — Le Rot et Suzenneville. — Plan de terres et bois sur le chemin de Frémontiers à Poix. XVIIe s. — Plan du Rot et Suzenneville. XVIIIe s. — Mémoires et quittances concernant le Rot. 1722-1735.

E. 708. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1733-1760. — Saint-Romain. — Correspondance entre le marquis d'Orival et M. de Bacouel et autres, concernant les limites respectives des seigneuries desdits sieurs d'Orival et de Bacouel, — etc.

E. 709. (Liasse.) — 9 pièces, papier (6 plans).

1752-1765. — Saint-Romain. — Arrêt du Parlement qui ordonne que de la saisie réelle de la terre de St-Romain faite sur le sieur Daboval, distraction sera faite de la portion dudit St-Romain, qui appartient au sieur d'Orival, comme non comprise dans ladite saisie réelle. 2 août 1752. — Transaction entre Charles-François de Riencourt, marquis d'Orival, etc., et Jacques Daboval, seigneur en partie de St-Romain, etc. St-Romain et Offignies, 8 octobre 1760. — Plans de la rivière de St-Romain, XVIIIe s. — « Plan des moulins et rivière de St-Romain. » XVIIIe s., — etc.

E. 710. (Liasse.) — 5 pièces, papier. (1 plan).

1755-1765. — St-Romain. — Transaction entre Charles-François de Riencourt, chevalier, seigneur marquis d'Orival, etc., et Adrien Magnier, meunier des moulins de St-Romain, par laquelle celui-ci est nommé garde des bois, prairies, rivières et plaines de Lahaye. Dargies, 25 novembre 1755. — Transaction entre Charles-François de Riencourt et Léonor-Maximilien de Sarcus, chevalier de St-Louis, colonel directeur des fortifications des places de Picardie, seigneur de St-Romain, concernant les limites de leurs seigneuries respectives. Offignies, 17 décembre 1765. — « Plan d'une partie de la terre de St-Romain, pour faire connoître le local et les sinuosités de la rivierre. » 1765, — etc.

E. 711. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 1, papier.

1524-1735. — St-Saturnin. — Vente par Jacques de Clerc, chevalier, seigneur de Neufville, et Renée de Chastaubriant, sa femme, à Antoine de Riencourt, écuyer, seigneur d'Orival, de trois fiefs ou portions de fiefs nobles, dont deux situés à Saint-Saturnin, et le troisième appelé le fief Grandseble, paroisse d'Offignies. Neufchâtel, 24 août 1524. — Acte par lequel Marie-Anne Desfriches de Brasseuses, veuve de Jean-Augustin de Riencourt, chevalier, seigneur marquis d'Orival, reconnaît que « c'est par inadvertance que les armoiries et ceintures funèbres apposées au dedans et au dehors de l'église de St-Saturnin, après le déced dudit seigneur marquis d'Orival, son mari, y ont été mis, n'étant pas néantmoins patron et n'aiant point les

droits honorifiques de laditte paroisse et église, pourquoi laditte dame a passé la présente reconnoissance, pour éviter le procès que messire Jean-Omer Joly de Fleury, abbé commendataire de l'abbaye de St-Martin d'Auchy, patron de laditte église, étoit prêt d'intenter contre laditte dame, pour effacer lesdittes armoiries et ceintures funèbres, qu'il a bien voulu tolérer pour cette fois seulement, stipulant pour lui dom René du Mesnil, vénérable prieur de laditte abbaye. » Orival, 15 mars 1735.

E. 712. (Liasse.) — 22 pièces, papier (1 plan).

1692-1778. — Sentelie. — « Inventaire des tiltres, sentences, déclarations et pièces concernans les droits de la seigneurie de Sentelie, rendue par les nobles et discrets doyen, chanoines et chappitre de la cathédralle d'Amiens à M. le marquis d'Orival », etc. 18 novembre 1692. — « Inscription de la grosse cloche de Sentelie. *J'appartient à la chapelle de St-Lambert et suis nommée Charlotte-Justine par très haut et très puissant seigneur Monseigneur Charles-Olivier de Saint-George, marquis de Vérac, chevalier, seigneur marquis de Couhé et d'Orival, seigneur châtelain de Dargies, Sentelie, Bergicourt, St-Romain, Vendeuil, Caply, bàron de Brasseuse et autres lieux, mestre de camp du régiment Royal-Dragons, lieutenant général de la province du Poitou, ministre plénipotentiaire du Roy auprès du roy de Dannemarc, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, et demoiselle Anne-Justine-Élizabethe-Joséphine de St-George de Vérac. J'ay été bénie par maître François-Noël Brailly, curé de ce lieu, jour de St Charles, douze de novembre mil sept cent soixante dix-huit, à unze heure et demy du matin. François Petit, marguillier.* » — « Plan de la terre et seigneurie de Saint-Élie, appartenant à M. le marquis de Vérac. » XVIIIe s. — Quittances diverses, — etc.

E. 713. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1731-1778. — Sentelie. — Baux des terres de Sentelie, — etc.

E. 714. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1748-1760. — Vendeuil-Caply. — Baux des terres de Vendeuil-Caply.

E. 715. (Liasse.) — 65 pièces, papier.

1768-1772. — Vendeuil-Caply. — Habillement et gages des gardes. — Envois et récépissés de gibier, — etc.

E. 716. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1768-1775. — Vendeuil-Caply. — Œuvres de bienfaisance. — Récépissé par le sieur Alavoine, curé de Vendeuil-Caply, des mains du sieur Hucher, agent d'affaires du marquis de Vérac, d'une somme de 37 l. 1 s., pour œuvres de bienfaisance y désignées. Vendeuil, 30 mai 1772. — « État des pauvres à qui il faut donner du pain pendant le restant de l'année 1770. » — « État du pain quy sera fourny aux pauvres de Vendeuil-Caply et Vieil-Marché, jusqu'au 15 d'août 1771. » — « État des pauvres qui sont assisté de pain pendant le mois de juillet 1772 », — etc.

E. 717. (Liasse.) — 39 pièces, papier.

1769-1774. — Vendeuil-Caply. — Lettres des sieurs Hucher, père et fils, au marquis et à la marquise de Vérac, concernant l'administration de leurs terres de Vendeuil-Caply. — « .... M. Coupart de la Blotterie, conseiller au Parlement, est en exil à Breteuil, où il est arrivé mercredy avec Mme son épouse. Ce sont des jeunes gens mariés, dit-on, de quatre à cinq mois ; ils m'ont fait l'honneur de m'inviter à diner demain avec eux. » Vendeuil, 26 janvier 1771. — « .... Avant-hier, M. Davalet de Breteuil, agent de cette terre pour M. le duc de Béthune-Sully, m'envoia demandé la communication du cœuilloir de vos terres de Vendeuil et Caply ;... il me dit que M. le marquis de Vérac étoit sur le point de vendre à M. le duc de Béthune tous les fiefs, seigneuries et mouvances qui faisoient parties de vos terres de Vendeuil et Caply, qui sont scitués dans le bourg de Breteuil et terroir dudit lieu.... J'ai cru devoir douter de ce projet, qui ne peut que vous être onéreux. Permettez, Madame, que je vous en fasse l'observation. 1° Ces mouvances dans Breteuil sont des fleurons qui décorent votre terre de Vendeuil ; 2° parce que, quoique la censive soit modique, elle est due par des maisons, bâtiments et autres objets qui sont très chères et qui, par conséquent, en cas de vente, produisent bien de l'argent pour les droits seigneuriaux ; 3° cela vous produit un droit de justice dans Breteuil. Enfin ces objets doivent vous être précieux. Je croy devoir avoir

l'honneur de vous en prévenir, et encore que sy M. le marquis n'y prend garde de près, il sera dupé.... Quelque chose qui en arive, je vous supplie très instament de ne me pas compromettre avec les gens de la maison de Béthune.... » Bonneuil, 2 février 1771, — etc.

E. 718. (Liasse.) — 21 pièces, papier.

1770-1771. — Vendeuil-Caply. — « Estimation des bois fournis par Louis Hucher, notaire royal à Bonneuil, agent des affaires de M. le marquis de Vérac, dans ses terres de Vendeuil et Caply, pour le compte dudit seigneur », etc. Vendeuil, 29 juillet 1770. — Quittance de 36 l. par le sieur Potie, pour un devant d'autel en cuir doré. Paris, 11 août 1770. — « Mémoire de ce qui est dû à Roch Delamorlierre, serrurier à Breteuil, pour les ouvrages de son mettier qu'il a fait pour le compte de M. le marquis de Vérac dans son château de Vendeuil. » Vendeuil, 5 janvier 1771. — « Mémoires des ouvrages de menuiserie que moy, Louis Morel, ay fait et fourny pour M. le marquis de Véraque à son châtaux de sa terre de Vendeuil. » 27 octobre 1771. — « Mémoire des marchandises livrées à M. le marquis de Vérakc, seigneur de Vendeuil, aux ordres de M. Hucher, son intendant, par Rousselin, marchand de fer à Breteuil. » Vendeuil, 1er décembre 1771. — Quittances pour divers ouvrages au château de Vendeuil, — etc.

E. 719. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1770-1771. — Vendeuil-Caply. — Pièces de procédure et correspondance concernant l'instance entre le marquis de Vérac et le sieur Portemer, meunier de Vendeuil.

E. 720. (Liasse.) — 16 pièces, papier.

1770-1772. — Vendeuil-Caply. — Quittances par le marquis et la marquise de Vérac au sieur Hucher, de leurs revenus de Vendeuil, et lettres d'iceux à ce sujet.

E. 721. (Liasse. — 46 pièces, papier.

1770-1772. — Vendeuil-Caply. — « Mémoire des frais de l'instance criminelle à la requette du procureur fiscal de Caply, à l'occasion d'un enfant trouvé dans un puits audit lieu, le 5 janvier 1771. » — Assignations concernant ladite affaire. — Quittance de vingtième pour Vendeuil-Caply. — Quittances diverses, — etc.

E. 722. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1771-1772. — Vendeuil-Caply. — « État des revenus de M. le marquis de Vérac, à cause de ses terres et seigneuries de Vendeuil-Caply, fiefs l'Étoille et Brosse, ensemble des charges particulières qui en diminuent d'autant le montant annuel. » XVIIIe s. — « État des charges des terres et seigneuries de Vendeuil-Caply, fiefs de l'Étoille et des Brosses et qui sont en la charge de M. le marquis de Vérac et non de ses fermiers. » XVIIIe s. — État servant à constater le produit des terres et seigneuries de Vendeuil et Caply, ensemble leurs charges. » XVIIIe s. — Mémoires sur les terres et seigneuries de Vendeuil et Caply. XVIIIe s. — « Mémoire ou état des emprunts que j'ai fait pour M. le marquis de Vérac, en vertu de ses procurations. » XVIIIe s. — Mémoire concernant les accusations calomnieuses portées contre les sieurs Hucher père et fils. XVIIIe s., — etc.

E. 723. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1773. — Vendeuil-Caply. — Comptes rendus à Charles-Olivier de Saint-Georges, chevalier, marquis de Couhé-Vérac, etc., lieutenant général et commandant pour le Roi au gouvernement de Poitou, mestre de camp au régiment Royal-Dragons, chevalier de St-Louis, ministre plénipotentiaire auprès du landgrave de Hesse-Cassel, etc., et à Marie-Charlotte-Joséphine de Croÿ d'Havré, née princesse du saint Empire, son épouse, par Louis Hucher, notaire royal et bailli de la terre de Vendeuil-Caply et dépendances, régisseur de ladite terre.

E. 724. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1770-1772. — Warvillers. — Quittances pour la veuve Bleuet, de gratifications à elle faites par le marquis de Vérac.

E. 725. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin, 29, papier.

1516-1777. — Coureaux. Aveux.

E. 726. (Liasse. — 47 pièces, papier.

1783-1786. — Coureaux. Aveux.

E. 727. (Liasse.) — 110 pièces, parchemin, 8, papier.

1421-1772. — Étotonne, Charny, Haussay, etc. Aveux.

E. 728. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin, 25, papier.

1498-1763. — Fourcigny et Beaurepaire, fief Graville. Aveux.

E. 729. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1789. — Fourcigny et Beaurepaire, fief Graville. Aveux.

E. 730. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1786. — Grandseble. Aveux.

E. 731. (Liasse.) — 38 pièces, parchemin, 25, papier.

1517-1768. — La Fresnoye. Aveux.

E. 732. (Liasse.) — 18 pièces, papier.

1780-1786. — La Fresnoye. Aveux.

E. 733. (Registre.) — In-fol., 47 feuillets, papier.

1680. — Morvillers. — « Registre.... délivré à haut et puissant seigneur messire Jean-Augustin de Riencourt, chevalier, seigneur d'Orival, Bergicourt, chastelain de Dargie, St-Deslie, St-Romain, La Haye, Tost, Grandseble, Courreaux, Morvilier et autres lieux, pour servir à recevoir les minuttes d'adveux qui seront baillés et présentés par les tenantes et vassaux dudit fief de Morvillier, commencé le 22e jour du mois de juin de l'année 1680. »

E. 734. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 22, papier.

1601-1765. — Morvillers. Aveux.

E. 735. (Liasse.) — 69 pièces, papier.

1785-1788. — Morvillers. Aveux.

E. 736. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin, 7, papier.

1555-1766. — Orival. Aveux.

E. 737. (Registre.) — Pet. in-fol., 93 feuillets, papier.

1647-1658. — Orival. — « Registre contenant les minuttes des adveus nouvellement baillez et présentez à messire François de Riencourt, chevallier, seigneur d'Orival,... par tous les tenans et vassaux du fief, terre et seigneurie dudit Orival, et du fief dudit Courreaux », etc.

E. 738. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1783-1788. — Orival. Aveux.

DE SAINT-SIMON.

E. 739. (Liasse.) — 1 plan, papier.

XVIIIe s. — Bovent. — « Carte de Bovent appartenant à Mme la comtesse de St-Simon. »

E. 740. (Registre.) — Pet. in-fol., 59 feuillets, papier.

1530. — Falvy. — « Compte que faict et rend Jehan du Hamel, receveur de la chastelenie, terre et seignourie de Falvy sur Somme, ses appartenances et appendances, à très haulte et très puissante princesse et sa très redoubtée dame, Madame Marie de Luxembourg, douairière du duché de Vandomois, comtesse de St-Pol et de Marle et dudit lieu de Falvy », pour l'année commençant le 1er octobre 1529 et finissant le 30 septembre 1530. — Fol. 14 vº. « Chasse de cingnes faicte audit Falvy, l'an de ce présent compte, ainsy qu'il s'ensuit. Et primes, en cestedicte année a esté faicte la chasse des cingnes depuis les murs de Péronne, jusques à Béthencourt sur Somme, en la manière acoustumée ; en laquelle chasse madicte dame a eu pour son droict allencontre des autres seigneurs qui pareillement ont droict de chasse, le nombre de huit cingnes. » — Fol. 18. « Quant au mesuraige et barillage du wedde dudit Falvi, n'en a esté aucune chose receue pour l'an de ce compte, parce qu'il n'y a point de molin à wedde audit Falvi, et aussy n'y a-on faicte audit Falvy aucun weddes. » — Fol. 46. « A Jaspart de la Bosse, chirier demeurant audit Falvy, pour avoir reffaict la chandelle de la confrairie Mons. St-Jehan-Baptiste fondée au chasteau dudit Falvy, patron d'icelluy chasteau. », etc., — etc.

E. 741. (Registre.) — Pet. in-fol., 48 feuillets, papier.

1563. — Falvy. — « Compte premier que faict et rend Charles Nepveu, commis à la recepte de la terre et chastellenie de Falvy sur Somme, ses appartenances et appendances, à MM. les auditeurs des comptes pour la royne de Navarre et Mgr le prince son filz », pour l'année commençant le 1er octobre 1562 et finissant le 30 septembre 1563.

E. 742. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

XVIe s. — Falvy. — « Mémoire des tiltres de Falvy sur Somme. »

E. 743. (Cahier.) — Pet. in-fol., 7 feuillets, papier.

XVIe s. — Falvy. — Inventaire des titres de la seigneurie de Falvy.

SANSON.

E. 744. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1750. — Aveu par Mathieu Renouart à Nicolas Sanson, écuyer, ancien officier du feu duc d'Orléans, régent, et à Robert-Vulfran Sanson, du Cauroy, écuyer, conseiller-secrétaire du Roi, son frère, de terres sises à Condé. Abbeville, 16 mai.

DE SAVEUSE.

E. 745. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

XVIIIe s. — « Instructions pour faire les preuves nécessaires pour la réception d'une demoiselle chanoinesse. » — « Extrait d'une carte généalogique de la maison de Saveuse, appartenant à Mme la duchesse de Bar. » — « Extrait de la généalogie des sieurs de Saveuse tiré du livre intitulé *Le Palais de l'honneur ou les généalogies historiques de plusieurs maisons nobles de France*, imprimé en 1668, composé par le P. Anselme, qui se vend au Pallais, chez Estienne Loison, au premier pillier de la grande salle du Palais. » — Notice généalogique sur la maison de Saveuse. — Arbre généalogique de la famille de Saveuse. — Liste des pièces demandée par Mme de Montmorency à la duchesse de Bar, pour justifier la noblesse et filiation de la maison de Saveuse. — « Déclaration des titres que M. le marquis de Laval a mis en main de Mme de Montmorency, pour justifier la noblesse de la maison de Vallé. » — « Généalogie de Messire Louys de Vallée, chevalier de l'ordre du Roy, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances de Sa Majesté, extraites de plusieurs anciens titres et enseignements. » — Notice généalogique de la maison de Vallée. — Généalogie de la famille d'Estourmel, — etc.

SCELLIER.

E. 746. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 3, papier.

1727-1777. — Vente par René Paradis, compagnon tisserand à Abbeville, à Pierre Fontaine, compagnon baracanier en ladite ville, d'une maison et dépendances sise à Abbeville, rue de la Portelette. Abbeville, 11 décembre 1727. — Vente de ladite maison par Pierre Fontaines, maître baracanier à Abbeville, à Louis-Jacques Scellier. Abbeville, 15 décembre 1777, — etc.

DE SEIGLIÈRE.

E. 747. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1766-1789. — Aveu par dom Charles-Étienne François, religieux, directeur de l'abbaye royale de Villancourt, ordre de Cîteaux, à Abbeville, fondé de procuration d'Anne-Marguerite Feydeau, abbesse de Villancourt, par-devant le bailli de la terre et seigneurie d'Eaucourt sur Somme, appartenant à Charles-Joachim de Seiglière de Belleforière, chevalier comte de Soyécourt, marquis de Guerbigny, baron d'Itres, seigneur de Regnier-Écluse, Eaucourt et autres lieux, chevalier de St-Louis, mestre de camp des armées du Roi, de terres sises à Eaucourt. Abbeville, 5 août 1766, — etc.

DE SELLE.

E. 748. (Liasse.) — 13 plans, papier.

XVIIIe s. — Breilly. — Plan en 5 feuilles du terroir de Breilly. — Autre plan en 7 feuilles dudit terroir.

E. 749. (Registre.) — In-fol., 59 feuillets, papier.

1755. — Toulay. — Indice du plan de Toulay, paroisse d'Ailly sur Somme.

E. 750. (Liasse.) — 15 plans, papier.

1768. — Vignacourt. — Plan en 15 feuilles du terroir de Vignacourt.

E. 751. (Registre.) — In-fol., 422 feuillets, papier.

1768. — Vignacourt. — « Vinacourt. Indice, 1766. » 1re et 2e carte ; art. 1 à 991.

E. 752. (Registre.) — In-fol., 208 feuillets, papier.

1768. — Vignacourt. — 3e et 4e cartes ; art. 992 à 1431.

E. 753. (Registre.) — In-fol., 189 feuillets, papier.

1768. — Vignacourt. — Id., 5e et 6e cartes ; art. 1432 à 1799.

E. 754. (Registre.) — In-fol., 368 feuillets, papier.

1768. — Vignacourt. — Id , 7e et 8e cartes ; art. 1800 à 2478.

E. 755. (Registre.) — In-fol., 214 feuillets, papier.

1768. — Vignacourt. — Id., 9e, 10e et 11e cartes, art. 2479 à 2911.

E. 756. (Registre.) — In-4°, 209 feuillets, papier.

1768. — Vignacourt. — Id., 12e, 13e, 14e et 15e cartes ; art. 2912 à 3405.

E. 757. (Registre.) — In-4°, 16 feuillets, papier.

1791. — Vignacourt. — Compte la régie de la terre et châtellenie de Vignacourt pour l'année 1790, rendu à Charles-François Deselle, chevalier, conseiller du Roi, maître des requêtes de son hôtel, seigneur du Mesnil-Saint-Denis, etc.

DE SOYÉCOURT.

E. 758. (Liasse.) — 2 plans, papier.

1762-1763. — « Plan de plusieurs pièces de terres situés au terroir de Villers lès Roye, relevantes en fief de M. le marquis de Soyécourt, à cause de sa terre de Roye, ... le tous mesuré à la corde et mesure du bailliage de Roye, de 24 pieds de long, dix pouces un tier de pied pour pouce et douze lignes pour pouces, par François-Jean-Baptiste Véret, arpenteur juré au bailliage de Montdidier, résident à Guerbigny, en septembre 1762, et mars 1763. » — « Plan du fief de Plancy situé à Villers lez Roye, appartenant à M. de la Villette. » XVIIIe s.

DE TERNISIEN.

E. 759. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 26, papier.

1645-1778. — Aveu par Charlotte de Halluin, veuve d'Arthur de Moreuil, chevalier, seigneur de Caumesnil, Raincheval, Villers-Bretonneux, Beaucamp, Liomer, etc., comme tutrice de ses enfants mineurs, à Amand de Meauvoisin, écuyer, chevalier, seigneur de Fresnoy proche Andainville, du fief, terre et seigneurie du Forestel. 16 septembre 1745. — Id. Brocourt, 26 octobre 1647. — Bail par Antoine Tourneur de terres à Forestel. Liomer, 6 novembre 1681. — Vente par Charles Blot, tonnelier à Liomer, à Hélène de Dampierre, épouse d'Alphonse de Moreuil, chevalier, comte dudit lieu, seigneur de Liomer, Brocourt, Forestel et autres lieux, de terres à Forestel. Liomer, 11 juillet 1690. — Donation par Alphonse de Moreuil, à Louise-Françoise de Moreuil, sa fille, en augmentation de son contrat de mariage avec Jean de Barbezieux, chevalier, comte de Chemerault, des terres, seigneuries et fiefs de Liomer, Brocourt et Forestel. 11 août 1697. — Transaction entre Henry de Ternisien, chevalier, seigneur de Valencour, Fresnoy et autres lieux, au nom et comme se faisant et portant fort d'Henry de Ternisien, chevalier, seigneur de Valencourt, Fresnoy et autres lieux, son père, et François Manessier, chevalier, seigneur de Guibermaisnil, au sujet du fief de Forestel relevant de Fresnoy. Paris, 27 août 1735. — Aveu par François Manessier, chevalier, seigneur de Guibermaisnil, Maison-Roland, Meurisset, Liomer, Brocourt et Forestel, à Henry de Ternisien, chevalier, seigneur de Fresnoy, fief de Forestel et autres lieux, d'un fief tenu de lui à cause de sa seigneurie de Fresnoy. Juin 1743. — Relief, foi et hommage de la terre et seigneurie de Forestel, par procureur, par Marc-Pierre-Antoine-Augustin-César vicomte d'Hervilly, Canisy, chevalier, seigneur de ladite terre, Guibermaisnil, Liomer, Montauban, etc. 28 décembre 1778, — etc.

E. 760. (Registre.) — In-4°, 101 feuillets, papier.

1778-1780. — « Cahier d'aveux servis à la seigneurie de Fresnoy-Ponthieu ès années 1778 et 1780. »

E. 761. (Registre.) — In-fol., 71 feuillets, papier.

1779. — « Aveu et dénombrement que noble dame Marie-Françoise Darandel, veuve de Messire Henry de Ternisien, en son vivant chevalier, seigneur de Fresnoy », etc., au nom et comme tutrice d'Henry, Grégoire, François, Philippe, Édouard, Louis et Françoise-Henriette de Ternisien, ses enfants mineurs, à Jacques-Joseph-Pascal Le Boucher d'Ailly, chevalier, seigneur de Richemont, etc., du fief, terre et seigneurie de Fresnoy. 6 janvier et 27 février.

E. 762. (Registre.) — In-fol., 95-258 feuillets, papier.

XVIII° s. — Terrier de Fresnoy-Andainville. (Incomplet.)

E. 763. (Cahier.) — In-fol., 3 feuillets, papier.

XVIII° s. — Table du premier registre aux aveux de Fresnoy-Andainville.

Thuillier de Saint-Thibaut.

E. 764. (Liasse.) — 1 plan, papier.

1758. — « Plan particulier du terroir de Dadicourt, contenant 349 journaux, 40 verges, non compris le fief de Folenprise, appartenant au sieur Bernard Thuiller de St-Thibault, qui est enclavé dans ledit plan .... arpenté et figuré par moy, Pierre Brisse, arpenteur juré demeurant à Brombos, l'an 1758. »

Tiercelin de Brosses.

E. 765. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1728-1734. — Procuration par Nicolas de Lestocq, prêtre, docteur en Sorbonne, chapelain de la chapelle St-Louis au Plessier-Rozainvilliers, pour faire les relief et hommage au marquis de Verderonne, nouveau seigneur de Beaucourt. Amiens, 22 octobre 1728. — Procuration par M° Claude Sencier, professeur de quatrième au collège du Cardinal Lemoine à Paris, pour passer toutes déclarations des héritages à lui appartenant à Beaucourt, dans la censive du comte de Thiercelin, seigneur dudit Beaucourt. Paris, 5 avril 1734. — « Noms des propriétaires de Beaucourt, à commencer contre le domaine dudit Beaucourt. » XVIII° s., — etc.

Tillette.

Seigneurie de Vieulaines.

E. 766. (Liasse.) — 21 pièces, parchemin, 2, papier.

1524-1788. — Testament de Pierre Danzel passé par-devant Gille Watteblé, prêtre, vice-gérant de Maisnières, par lequel il désire être inhumé en l'église St-Crépin, son patron, à laquelle il donne un écu d'or, plus 8 s. à chaque quête ; 16 s. à l'Hôtel-Dieu de Paris ; 8 s. à celui d'Abbeville, etc. 3 octobre 1524. — Adjudication d'un journal 1/2 de terre sis à Fontaine, appartenant à la cure dudit Fontaine, pour subvenir à la somme d'un demi-écu de rente à laquelle ladite cure a été cotisée dans celle de 1,024 écus en quoi le clergé du diocèse d'Amiens a été taxé pour sa part dans la subvention de 50,000 écus de rente accordée au Roi sur le clergé de France, par bulle du 18 juillet 1576. Jean Carpentier, doyen d'Abbeville, curé de Fontaine sur Somme. 23 octobre 1577. — Contrat de mariage de Nicolas Leclercq, marchand à Compiègne, fils de défunt Pierre Leclercq, marchand à Senlis, et de Marie de Bonvillier, avec Anne Bretel, fille de Robert Bretel, marchand linger, et de Marguerite de Brie. 28 mai 1671. — Sentence du bailliage du comté d'Eu, concernant la succession de Louis Levasseur, sieur de St-Louis, demeurant à Gamaches. 4 juillet 1776. — Bail à Léon Ployart, marchand à Compiègne, de l'office de contrôleur, marqueur et visiteur des toiles, coutils, canevas, etc , qui se vendent et fabriquent dans les ville et élection de Compiègne. Compiègne, 23 juillet 1691. — Assignation par Claude-Jean-Baptiste-Hyacinthe-Joachim Rouault, chevalier, marquis de Gamaches, etc., de 350 l. de pension à Antoinette Dubut, en considération des services qu'elle a rendus à défunte Marie-Antoinette de Loményе de Brienne, veuve de Nicolas-Joachim Rouault, et à Jean Caillet, pour la même cause, l'une en qualité de damoiselle de ladite défunte et l'autre comme maître d'hôtel d'elle et de son époux. 20 avril 1707. — Sentence de la sénéchaussée de Ponthieu concernant la succession de Marie Boullier, veuve de François Michault. Abbeville, 24 mars 1722. —

Transaction entre René-Claude-François Michault, marchand, bourgeois d'Abbeville, et consorts, d'une part, et Charles Tirmon, marchand, bourgeois d'Abbeville, de l'autre, concernant la succession de défunte Louise-Thérèse Michault, épouse dudit sieur Tirmon. Abbeville, 8 février 1736. — Réception de Pierre Michault, fils de François, en la communauté des merciers d'Abbeville. Abbeville, 28 août 1736. — Contrat de mariage de François Michault, négociant à Abbeville, fille de défunts François Michault, ancien juge des manufactures de ladite ville, et Élisabeth-Françoise Danzel, avec Mariè-Françoise Leclerc, fille de Michel Leclerc, marchand, bourgeois de Compiègne, et de Marie-Françoise Paris. Compiègne, 18 novembre 1736. — Testament de Marie-Jeanne Pouïet, fille majeure. Abbeville, 11 novembre 1773. — Contrat de mariage de Louis-Balthazar-Frédéric Sanson, écuyer, seigneur de Berville, Ambricourt, Maineval et autres lieux, capitaine de cavalerie et gendarme de la garde ordinaire du Roi, fils de défunts Nicolas Sanson, écuyer, seigneur d'Ambricourt, mousquetaire de la première compagnie de la garde ordinaire du Roi et officier du duc d'Orléans, régent, et Anne-Élisabeth Caullier, avec Élisabeth-Joséphine-Françoise Michault, fille de feu François-Pierre Michault et de Marie-Catherine-Élisabeth Delahaye. Abbeville, 17 avril 1780. — Titre clérical de Pierre-Joseph Delafosse, acolyte du diocèse d'Amiens. 25 octobre 1788, — etc.

E. 767. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin, 1. papier.

1628-1758. — Sentence du présidial d'Abbeville concernant la forêt de Goyaval. Abbeville, 1er juillet 1628. — Arrêt du conseil privé portant permission à François Michault, receveur des deniers communs de la ville d'Abbeville, d'assigner au Conseil les maire et échevins de ladite ville. Versailles, 28 janvier 1709. — Sentence de la sénéchaussée de Ponthieu entre Françoise Jourdain, d'une part, et Nicolas Jourdain et consorts, de l'autre. 30 mai 1729. — Sentence du Châtelet de Paris entre les enfants de François-Émard Denis, seigneur de Brillemont et consorts, d'une part, et Louis-Armand de Seiglière de Belleforière, et consorts, de l'autre. 5 février 1746. — Id., entre les mineurs de May et Louis Armand de Seiglière de Belleforière. 23 mars 1746. — Arrêt du Conseil concernant le droit prétendu par Nicolas Sanson, seigneur du Cauroy, valet de garde-robe du feu duc d'Orléans, régent, d'être exempt de taille. Versailles, 8 mai 1758, — etc.

E. 768. Liasse. — 20 pièces, parchemin.

1555-1779. — Rentes.— Constitution de 100 l. t., de rente au capital de 1,200 l. t. par Jean de la Mothe, écuyer, seigneur de Montigny, au profit de Philippe de Gueulluys, receveur de Mme de Bonnières. Amiens, 6 février 1555 6. — Mainlevée de la saisine faite sur Jeanne de Cantelleu, veuve de Nicolas Lemoictier, de 26 l. de rente. Abbeville, 20 juin 1620. — Sentence du bailliage d'Amiens concernant 200 l. de rente et 50 l. de pension dues à Madeleine Lecaron, femme de Jacques Flameng. Amiens, 14 mars 1629. — Sentence du marquisat de Gamaches concernant une rente de 34 l. 7 s. 6 d. due par les héritiers Esmond Duliège à Nicolas de Dourlens. 9 juillet 1641. — Sentence du bailliage prévôtal d'Abbeville relative à une rente due par Jean de Lespy à Anne Michault, veuve d'Antoine Bail. Abbeville, 15 mars 1666.— Sentence du présidial d'Abbeville relative à une rente de 19 l. 7 s. 6 d. due à Jeanne Boujonnyer par Marie et Jeanne Gallois. Abbeville, 17 juillet 1768. — Constitution de 25 l. de rente, au capital de 500 l., par Thomas du Bary à Jean Boudin. Fère en Tardenois, 6 novembre 1668. — Sentence du bailliage prévôtal d'Abbeville, relative à une rente de 35 l. due par Louis Lenoël à Joseph Varlet, conseiller audit siège. Abbeville, 2 juin 1681. — Constitution de 40 l. de rente, au capital de 800 l., par Pierre de Poilly, à Cosme-Joseph Duliège, avocat au Parlement, bailli du marquisat de Gamaches. Abbeville, 16 mars 1690. — Constitution de 60 l. de rente, au capital de 1.200 l., par Antoinette Danzel, veuve de Charles Lesergeant, seigneur de Bernaville et consorts, au profit de Marie-Anne Desmourettes. Abbeville, 13 février 1703. — Sentence de la sénéchaussée de Ponthieu, au sujet de 526 l. 1 s. 6 d. de rente dues par Antoine de Mons à Pierre de Bonaventure, seigneur de Montomer, élu en l'élection de Ponthieu. Abbeville, 8 juillet 1711. — Constitution de 100 l. de rente, au capital de 2,400 l., par Charles-Augustin Lesergeant, sieur d'Henneville et François-de-Paule Lesergeant, seigneur de Fresne, à Charles-Claude Vaillant de Caumondel. Abbeville, 24 mai 1712. — Titre de 13 l. 6 s. de rente à André Caullier, notaire à Oisemont. Paris, 30 juin 1724. — Sentence du bailliage d'Amiens concernant une rente de 120 l. due par François Michel, bourgeois, marchand et ancien consul à Amiens, à Antoine-Auguste Duliège. Amiens, 3 février 1725. — Sentence de la sénéchaussée du Ponthieu, relative à

une rente de 60 l. due par Pierre Michault à Marie-Barbe-Élisabeth Messier. Abbeville, 4 juillet 1716. — Titre nouvel d'une rente de 164 l. due par Laurent-François-Ignace Mithon à Nicolas-Joachim Duliège. Paris, 12 septembre 1747. — Sentence de la sénéchaussée de Ponthieu concernant une rente de 400 l. due par Jean-Baptiste Boullon, docteur agrégé au collège des médecins d'Abbeville, à Nicole-Françoise et Marie-Marguerite-Victoire Duhamel. Abbeville, 11 janvier 1760. — Sentence de la sénéchaussée de Ponthieu concernant une rente de 50 l. due par Philippe-Charles Tellier à Marguerite Josse, veuve de Charles-François Duvanel. Abbeville, 19 janvier 1763. — Constitution de 200 l. de rente au capital de 4,000 l. par Pierre Michault, sieur de Visme, négociant et ancien juge des marchands à Abbeville, à Charles Vincent, chevalier, seigneur de Merival, Baillon, Frettemeulle et autres lieux, ancien capitaine de grenadiers au régiment de Champagne, chevalier de St-Louis et pensionnaire du Roi. Abbeville, 10 août 1775. — Constitution de 50 l. de rente, au capital de 500 l., par Antoine Duliège, seigneur de Warluzel, Petit Behen et autres lieux, président trésorier de France au bureau des finances d'Amiens, au profit de Marie-Élisabeth Godquin. Amiens, 13 août 1779.

E. 769. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1782. — Maison à Abbeville. — Saisine à Toussaint Ternois, maître boulanger à Abbeville, d'une maison sise en ladite ville, chaussée Marcadé, par lui acquise de Marie-Françoise Mauborgne, veuve de Philippe Ducastel. Abbeville, 2 août.

E. 770. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1778. — Maison à Amiens. — Vente par Jacques-Nicolas Momet, à Jacques-Robert-Vulfran Sanson, chevalier, seigneur d'Hercourt et autres lieux et Marie-Anne Demoyencourt, sa femme, d'une maison et dépendances sise à Amiens, rue du Collège, occupée par Nicolas Le Roy, maître tailleur d'habits. Amiens, 17 janvier.

E. 771. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1730. — Billy lès Hénin. — Arrêt du Parlement entre les bailli, lieutenant, gens du Roi, manants, habitants, corps et communauté de Billy lès Hénin, d'une part, et les manants, habitants, corps et communauté de Fougières et Montigny lès Hénin, de l'autre, concernant des marais. 22 août.

E. 772. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin, 5, papier.

1771-1786. — Bougainville. — Cession par le comte de Gomer, seigneur de Quevauvillers, Bougainville et autres lieux, à M. de Louvencourt, seigneur de Bettencourt-Rivière et autres lieux, du droit de retrait qui lui appartient en qualité de seigneur dudit Bougainville, sur les immeubles sis audit Bougainville, vendus par Mme de Lépinoy à François Caron. Quevauvillers, 26 septembre 1771. — Vente par Jean-François marquis de Louvencourt, chevalier, châtelain de Longpré-les-Corps-Saints, à Jacques Bayart, prêtre, maître ès arts en l'université de Paris et professeur au collège d'Amiens, de terres à Bougainville. Amiens, 23 août 1773. — Vente par Alexis Morel à François Caron et à Jean Scellier, son gendre, de terres sises à Bougainville. Amiens, 4 novembre 1774. — Vente par François Morel à Jacques Bayart, professeur au collège d'Amiens, de terres sises à Bougainville. Amiens, 4 juin 1776. — Id., par Marie-Françoise Dubois, veuve de Pierre Quignon, clerc lai à Bougainville. Amiens, 19 juin 1776. — Id., par Joachim Caron, houpier. Amiens, 30 novembre 1776. — Id., par François Morel. Amiens, 8 janvier 1778. — Aveu par procureur par Jacques Bayart, chanoine de Longpré-les-Corps-Saints, à la seigneurie de Bougainville, de terres sises audit lieu. Molliens-Vidame. 6 juin 1786, — etc.

E. 773. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 4, papier.

1663-1699. — Catelet. — Vente par Gérard de Sarcus, chevalier, seigneur de Courchelle et Liercourt et Jeanne de Blotefière, son épouse, à Louis de Miannay, maçon au Catelet, de terres sises audit Catelet. Liercourt, 31 juillet 1663. — Retrait féodal desdites terres par Abraham de Boullainvillier, chevalier, vicomte de Drueux, baron de la Couleraye, seigneur des châtellenies de Long, Longpré et le Catelet. Abbeville, 26 juillet 1664. — Vente par Jacques Yver, maître sueur de vieil à Abbeville, à Robert-Bonaventure Delafontaine, gentilhomme de la vénerie du Roi, d'une masure amasée de maison, sise au Catelet. Abbeville, 4 juin 1685. — etc.

E. 774. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin.

1494-1663 — Courtieux et Maisnières. — Saisine à Colart Danzel de terres sises à Courtieux, par lui achetées de Jeannet Quiertemps. 22 juillet 1494. — Saisine à Nicolas Danzel de terres sises à Courtieux par lui achetées de Louis Wattteblé. 1500. — Saisine à Nicolas Danzel, de terres sises à Courtieux à lui données par Colart Daige. Corbie, 16 mai 1501. — Saisine à Pierre Danzel d'une maison et terres à Courtieux et de terres à Frettemeule, à lui données par Nicolas Danzel, fermier de la terre et seigneurie de Maisnières, son père, à l'occasion de son mariage avec Madeleine de Berloing. Rambures, 19 avril 1523. — Aveu par Eustache Danzel à Charles, cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen, abbé commendataire de Corbie, pour plusieurs immeubles sis à Courtieux et à Maisnières. 29 octobre 1585. — Saisine à Nicolas Danzel, écuyer, seigneur de Boismont, de terres sises à Courtieux par lui achetées de Hugues Wateblé. 20 décembre 1587. — Saisine à Nicolas Danzel, bourgeois et marchand d'Abbeville, de terres sises à Courtieux, par lui achetées d'Antoine Wateblé, bourgeois et marchand de Paris. Abbeville, 16 octobre 1593. — Saisine à Nicolas Danzel, bourgeois d'Abbeville, de terres sises à Courtieux, par lui achetées de Jean Watebled, laboureur à Courtieux. Abbeville, 6 février 1595. — Aveu par Catherine Asselin, veuve de Nicolas Danzel, à Louis de Lorraine, abbé commendataire de St-Denis et de Corbie, pour des terres sises à Courtieux et Maisnières. 13 juillet 1604. — Aveu par Eustache Danzel, bourgeois et marchand d'Abbeville, au cardinal Mazarin, abbé commendataire de Corbie, de maison et terres à Maisnières et Courtieux. 1er juillet 1658. — Saisine à Eustache Danzel de terres sises à Maisnières, par lui acquises de Nicolas Delafosse. 1er octobre 1658. — « Sentence du bailly de Maisnières, au sujet d'un mur de la ferme de Courtieux construit sur le froc. » 1er octobre 1658. — Aveu par procureur par Nicolas Danzel, sieur d'Offoy, fils et héritier d'Eustache Danzel, d'immeubles sis à Maisnières et Courtieux. 22 juin 1663.

E. 775. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1574. — Dargnies. — Sentence du présidial d'Abbeville qui adjuge à Nicolas de Lavernot et à Marie de Rivillon, sa femme, trois journaux de terres sis à Dargnies. 15 octobre.

E. 776. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.

1573-1574. — Famechon. — Vente par Nicolas Rivillon à Guillaume Jolly, bourgeois et marchand à Abbeville, de terres sises à Famechon. Abbeville, 13 octobre 1573. — Saisine desdites terres à Jean Maillart, procureur et notaire royal en Ponthieu, command dudit Jolly. Abbeville, 4 décembre 1574.

E. 777. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin, 1, papier.

1208-1643. — Flixecourt. — Charte communale de Flixecourt. 1208 (copie du XVIIe siècle). — Sentence du présidial d'Amiens entre Nicolas Crocquoison et Marie de Louvencourt, seigneurs par indivis de la terre et seigneurie de la cour de Fieffes, d'une part, et Éloi Selin, meunier du moulin de Flixecourt. 14 septembre 1594. — Sentence du bailliage d'Amiens entre Sara Destas, veuve de Nicolas Crocquoison, tutrice de ses enfants, et Nicolas Louvencourt, receveur des tailles en l'élection d'Amiens, sieur de la Cour de Fieffes, d'une part, et les maïeur et échevins de Flixecourt, de l'autre, concernant les marais et pâtures. 20 juillet 1611. — Sentence du bailliage d'Amiens entre Nicolas de Louvencourt, receveur des tailles en l'élection d'Amiens, sieur de la Cours de Fieffes en partie, neveu et légataire particulier de Marie de Louvencourt, veuve de Nicolas Crocquoison, sieur dudit lieu, d'une part, et Philibert-Emmanuel d'Ailly, chevalier, vidame d'Amiens, baron de Picquigny et autres lieux, joint et intervenant avec défunt Jean Patry, meunier du moulin de Flixecourt, de l'autre, au sujet dudit moulin. Amiens, 11 avril 1613. — Arrêt du Parlement sur le même objet. 27 septembre 1614. — Reconnaissance de 33 l. 15 s. de rente par Me François Maressal, prévôt de Flixecourt, Adrien de Brucamps, maïeur, Bastien Le Sengne, Lambert Boistel, Daniel Lhoier, Michel Bailliu, Nicolas de Flandre, Jean Damerval, Valentin Burrier, Nicolas Delhommel, Pierre Sainte, le jeune, Louis Parmentier, échevins dudit Flixecourt, en présence de Me Antoine Boistel, prêtre, curé dudit lieu, et de Jean Sainte, prêtre, y demeurant. Flixecourt, 30 décembre 1627. — Sentence du présidial d'Amiens entre Me Florent de Louvencourt, élu en l'élection d'Amiens, et Marguerite Laloier, veuve de Me Nicolas de Louvencourt, tutrice de ses enfants mineurs, d'une part, et Adrien de Miannay, de l'autre, au sujet du moulin de Flixecourt.

Amiens, 14 janvier 1628. — Vente par Florent de Louvencourt, receveur des tailles en l'élection d'Amiens, François de Louvencourt, élu en ladite élection, Nicolas de Louvencourt, intendant des dons et octrois de la ville et élection d'Amiens et Catherine de Louvencourt, veuve de Mᵉ Jean de Bonnair, médecin, demeurant à Amiens, à Nicolas de Louvencourt, conseiller au bailliage et présidial d'Amiens, du bois Lescot. Paris, 4 juillet 1647.

E. 778. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin, 6, papier.

1511-1608. — Fontaine sur Somme. — Vente par Colart Foubelin à Clément Delamotte, de terres sises à Fontaine sur Somme. 30 septembre 1511. — Vente par sire Riquier Moitié, prêtre, vice-gérant de l'église de Fontaine sur Somme, à Jean du Puich, d'une maison sise audit Fontaine rue Clabaut. Abbeville, 20 janvier 1549/50. — Procès-verbal par-devant Antoine Groiel, lieutenant, en la présence d'Antoine de Haluin, chevalier de l'ordre du Roi, sieur d'Eglebecq et dudit Fontaine sur Somme, etc., Louis Foublin, son procureur d'office, Mᵉ François Jacques, greffier, et autres, contenant que, « sur ce que ledict procureur d'office nous a remonstré que, au voieul de Sur-Somme, au lieu vulgairement appelé l'Étroit, la rivière de Somme auroit entiérement creusé et emporté partie dudict voieul, en sorte que ladicte rivière de Somme tant s'enonde et espars tant par le marest dudict Sur-Somme, celluy de Folemprise, comme les prairies dudict Folemprise, Trois-Fétus et de la rue Clabault, avec plusieurs autres, en sorteque, s'yl n'y est pourveu promptement, le village s'en va en total ruaine, et il y a intérest par chacun audict village de plus de deux mille francq; c'est pourquoy il est de besoing et requiert ledict procureur que advis soit pris des eschevins de cest lieu et aultres habitans, pour regarder le moien d'y pourvoir, pour aultant que les bestiaulx ne pœuvent plus passer ledict voyeul, singnon en grand péril, et que, encore qu'il y puist passer, sy est-ce que l'ong ne le poroit aller requérir sans danger de sa personne, quy prenoit par ledict lieu. A quoy Firmin Papin, Simon Pierre et Nicolas Bouteiller, eschevins à présent dudict village, représentans le corps et communauté de tous les habitans dudict Fontaines, ont estez sommez et interpellé par ledict procureur sy la vérité n'est telle que desus, et qu'ils aient à déclarer les causes pourquoy ilz ne donnent remède que le cours de ladicte rivière de Somme n'aient plus cours par ledict voieul de l'Estroit. A quoy lesdictz onst dict que la vérité est telle que ledict procureur l'a mis en faict, et davantage, outre ce qu'il est imposible de faire son pourfit des immœubles, et que les subjetcz seroient contrainctz de les remettre ès mains de nostredict sieur, pour aultant que lesdicts habitants ne poroient despouiller pour paier les saisine seullement, mais qu'il est de besoing d'ouir ausy les anciens eschevins quy onst exsersé ladicte charge par avant eulx » ; lesdits anciens échevins assignés et comparants « sont tous convenus qu'il est nécessaire et très expédient de pourvoir à ce que desus,.... et que, pour à ce parvenir, ils ne trouve pas meilleure comodité d'eschanger demy journel de terre ou environ, à prendre sur ledit Raul Dupuis, l'aisné, quy est au devant dudit Estroit, pour le réduire en frocq commun, à la charge toutefois de décharger par nostredict sieur, de luy bailler récompense », etc. 3 juillet 1607. — Sentence du bailliage de la terre et seigneurie de Fontaine sur Somme, sur le même objet. 4 juin 1608, — etc.

E. 779. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin.

1508-1602. — Frettemeulle. — Saisine à Nicolas Danzel, de terres sises à Frettemeulle, par lui acquises de Jean de la Warde, dit Galotin, tenues de Jean Lavernot, d'Abbeville, à cause d'un fief audit Frettemeulle. Abbeville, 2 juin 1508. — Saisine à Nicolas Danzel de terres sises à Frettemeulle, par lui acquises d'Antoine Bertrand. 24 mars 1522/3 — Saisine à Pierre Danzel de terres sises à Frettemeulle, à lui données par Nicolas Danzel, son père, à l'occasion de son mariage. 19 avril 1523. — Aveu par Hugues Danzel et Claude Danzel, veuve de Philippe de Lestoille, à la seigneurie de Frettemeulle, de terres sises audit Frettemeulle. 6 février 1602.

E. 780. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin.

1521-1644. — Hantecourt. — Saisine à Pierre Danzel du fief du Bus à Hantecourt, acquis par lui d'Antoine Dodoire. Abbeville, 4 mars 1521/2. — Relief par Hugues Danzel de terres à Hantecourt. Abbeville, 1ᵉʳ janvier 1600. — Relief par Eustache Danzel de terres à Hantecourt. Abbeville, 7 janvier 1644. — etc.

E. 781. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1775. — Harcelaines. — Bail par Pierre-Antoine

Duliège, écuyer, trésorier de France au bureau des finances d'Amiens, de terres sises à Harcelaines. Gamaches, 5 juillet.

E. 782. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1558. — Létoile et Folie. — Vente par Jean de Buigny, seigneur de Cornehotte, à Nicolas Buignet, licencié ès droits, seigneur de Brucamps et de Beaucauroy de terres sises à Létoile et à Folie. Abbeville, 15 juillet.

E. 783. (Liassé.) — 1 pièce, parchemin.

1690. — Long. — Sentence du présidial d'Amiens entre Robert de Bonnaventure, sieur de Fontaine, gentilhomme de la vénerie du Roi, et Charles Briet, écuyer, seigneur d'Ailliel, relativement à des bois, dépendant de la terre et seigneurie de Long. 30 mai.

E. 784. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 3, papier (1 plan).

1581-1783. — Longpré-les-Corps-Saints. — Vente par Bierre Lourdel à Guy de Vinchenœul, marchand cordier à Abbeville, de terres sises à Longpré. Abbeville, 25 octobre 1581. — « Dénombrement, déclaration et adveu que Messire Henry de Monthomer, chevalier, seigneur de Frucourt, Dodelainville, Warceville et autres lieux, au nom et comme procureur de noble et discret Guillain de Monthomer, son frère, prestre de l'Oratoire de Jésus-Christ, de présent estant à Nancy, pays de Lorraine, sieur de deux nobles fiefs par indivis, scitués et assis dans le village de Longpré-les-Corps-Saincts et terroir allenviron, fondé de sa procuration .....tient et advoue noblement tenir de hault et puissant seigneur Messire Daniel de Boullainviller, chevalier, vicomte de Drœux, baron de la Coudrée, seigneur de Long, Longpré et Hangest. » Long, 29 janvier 1620 (copie informe du XVIIIe s.). — Dénombrement des fiefs indivis de Monthomer, par Pierre-Antoine Duliège, chevalier, président trésorier de France à Amiens, et Marguerite-Françoise Lesergeant de Fresne et desdits fiefs de Montomer et d'Avesnes, son frère, etc. 9 septembre 1783. — « Plan de deux pièces à tourber situées à Longpré. » XVIIIe s.

E. 785. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin.

1789-1790. — Maison-Ponthieu. — Lettres patentes sur la vente faite par Adrien-Alexis Hémery à Jean-François-Hecquet, de terres à Maison-Ponthieu. Amiens, 13 août 1789. — Id., sur la vente faite par Pierre Remi, géomètre, ancien sous-inspecteur des ponts et chaussées d'Alsace, à Jean-François Hecquet. Amiens, 18 février 1790.

E. 786. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1663. — Mesnil-Donqueur. — Saisine à Jean Cocu, clerc de pratique à Saint-Riquier, de terres à Mesnil-Donqueur. St-Riquier, 11 mai.

E. 787. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1778. — Noyelle sur Mer. — Lettres patentes sur la vente faite par Jean-François Legendre, maître et marchand chaudronnier à Abbeville, à François Michault, négociant en ladite ville, de terres sises à Noyelle sur Mer. Amiens, 19 février.

E. 788. (Liasse.) — 15 pièces, parchemin, 5, papier.

1505-1783. — Vieulaines. — Relief par Jean Dupuits et consorts, tuteurs des enfants mineurs de Jean Dupuits, brasseur à Fontaine sur Somme, de terres à Vieulaines. Vieulaines, 26 mai 1505. — Vente par Colart et Raoul Haudiquiel à Jean Papin Alzder, de terres à Vendure (Vieulaines ?). 22 juin 1518. — Vente par Nicolas Macquet à Jean Dupuch de terres à Vieulaines. Abbeville. 1er mai 1512. — Saisine à Jean Dupuch de terres sises à Vieulaines, lieu dit la Poterie, à lui vendues par Raoulquin de Miannay. Abbeville, 31 mai 1545. — Vente par Henry Pappin, prêtre à Fontaine sur Somme, à Jean du Puich, de terres à Vieulaines. 8 mai 1560. — Saisine à Raoul du Puich de terres à Vieulaines, à lui données par contrat de mariage par Jean du Puich, brasseur à Fontaine sur Somme, son père. Abbeville, 18 mai 1579. — Dénombrement par Jean Demay, écuyer, seigneur de Seigneurville et de Vieulaines, de terres sises audit Vieulaines. 31 janvier 1718. — Aveu par ledit Jean Demay de terres à Vieulaines. 2 juillet 1619. — Déclaration et dénombrement par Jean Dupuis, de terres à Vieulaines. 2 juillet 1619. — Aveu et dénombrement par Jean Dupuis, marchand à Abbeville, à Marie de Monthomer, femme en secondes noces de Louis Dacheu, écuyer, sieur de Wauren, et veuve de Jacques Demay, écuyer,

etc., de terres à Vieulaines. 15 novembre 1629. — Bail par Marie Boullet, veuve de Jean Pillon, maître cordonnier à Amiens, de terres à Vieulaines. Amiens, 9 mai 1633. — Vente par Me Henry Pappin, prêtre à Fontaine sur Somme, à Jean Dupuis, de terres à Vieulaines. Abbeville, 17 mai 1659. — Partage entre Joseph Vaillant écuyer, sieur de Romainville et Marie Dupuy, son épouse, d'une part, et Pierre Poisson, bourgeois et marchand, et Marie et Jeanne Poisson, ses sœurs, de l'autre, de terres à Vieulaines. Abbeville, 22 mai 1688. — Transport par forme de partage et de licitation par Marie-Anne-Sabine Poultier, veuve d'Antoine-François Poultier, à François Hermant, sieur de Guémicourt, chevalier de St-Louis, ancien chef de division de la garde-côtes, de terres sises à Vieulaines et à Fontaine sur Somme. Abbeville, 19 décembre 1783. — « Esta de biens estimé égallement le plus qu'il nous a esté pocible », etc. XVIIIe s., — etc.

E. 789. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 1, papier (1 plan).

1745-1771. — Vignacourt. — Arrêt des requêtes du palais concernant une rente de 107 l. 10 s., au capital de 2.150 l. sur une maison sise à Vignacourt. Paris, 16 février 1745. — « Plan de vingt et une pièces de terres situées au terroir de Vinacourt, apartenant à M. Duliège, demeurant en la ville d'Abbeville. 1771 », — etc.

Vacquette.

E. 790. (Liasse.) — 14 pièces, papier.

1776. — Puchevillers. — Pièces de procédure entre Jacques-Alexandre Vaquette Moflers de Fréchencourt, chevalier, seigneur de Puchevillers, St-Ouen et autres lieux, chevalier de St-Louis, lieutenant de Roi à Péronne, et Marie-Anne Caron, son épouse, d'une part, et Jean-François Sagnez, laboureur à Toutencourt et consorts, de l'autre, concernant des terres sises à Puchevillers.

E. 791. (Registre.) — In-fol., 320 feuillets, papier.

1785-1789. — Puchevilliers. — Terrier des terre et seigneurie de Puchevillers.

E. 792. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 28, papier.

1551-1770. — Quevauvillers. — Vente par Jean Daumale, chapelain de la cathédrale d'Amiens, curé de Caubert, à Étienne Cardon, bourgeois d'Amiens, de terres sises à Quevauvillers. Amiens, 6 octobre 1551 (copie collationnée du 14 décembre 1658). — Vente par Jean Trucquet audit Étienne Cardon de terres à Quevauvillers. Amiens, 15 février 1556/7 (copie collationnée, id.). — Donation par Jean Bultel, bourgeois d'Amiens, à Catherine Bultel, sa fille, femme de Me Jean de Collemont, conseiller et magistrat pour le Roi au bailliage et présidial d'Amiens, de terres sises à Quevauvillers. Amiens, 2 août 1599 (copie collationnée id.). — Accord entre Catherine de Collemont, Jean Creton, conseiller du Roi au bailliage et présidial d'Amiens, Pierre Le Gillon, conseiller audit siège, Catherine Creton sa femme, et Marie Creton, lesdits Creton, héritiers de Marguerite de Collemont, et Me Antoine Lucas, seigneur de Vraignes et conseiller du Roi en la cour des Aides représentant Marie de Collemont, sa mère, lesdits de Collemont, héritiers de M. de Collemont, conseiller audit présidial d'Amiens et de Catherine Bultel, sa femme, concernant des terres sises à Mézières en Santerre, Vignacourt, Quevauvillers, etc. 26 novembre 1657. — Bail par Nicolas Lebon, écuyer, seigneur de Bethencourt, trésorier général de France en Picardie, tant en son nom que se portant fort de Pierre Lebon, écuyer, seigneur des Rameaux, son frère, au lieu et place de feu Firmin Lebon, prêtre, leur oncle, Adrien Morel, écuyer, seigneur de Foucaucourt, tant en son nom que se portant fort de ses frères et sœurs, héritiers de Catherine de Collemont, leur mère, veuve de Claude Morel, écuyer, sieur de Crémery, et Pierre Gillon, écuyer, seigneur du Grostison, conseiller du Roi et magistrat au bailliage et présidial d'Amiens, en son nom et comme mari et bail de Catherine Creton, fille de défunte Marguerite de Collemont femme de feu Adrien Creton, conseiller audit présidial, filles et héritières de Catherine Bultel, veuve de feu Jean de Collemont, conseiller audit présidial, à Robert Piart, laboureur à Quevauvillers, de quints sur des terres sises audit Quevauvillers. Amiens, 8 septembre 1665. — « Inventaire des papiers concernans les deux quints procédans des successions des feux M. de Collemont, conseiller au présidial d'Amiens, et damoiselle Catherine Bultel, sa femme, en quarante-huict journeux de terre ou environ, tenus en roture de divers seigneurs, scis au terroir de Quevauvilliers et ès environs, allencontre des trois autres quints appartenans à Me Firmin Lebon, prestre. » XVIIe s. — Mesurage et partage de plusieurs terres sises à Quevauvillers, faits par Jean Magnier, arpenteur audit lieu, à la requête de

M. du Grotison, écuyer, conseiller du Roi, magistrat au bailliage et siège présidial d'Amiens, de Me Pierre Séllier, maître tailleur d'habits à Amiens, et de Jean Riquier, meunier au Petit St-Jean. 5 avril 1721. — Bail par Jacques-Philippe-Louis de la Folie de Vernes, écuyer, seigneur de Raincheval, mari et bail de Marguerite Le Gillon, de terres sises à Quevauvillers. Doullens, 13 mars 1758. — Aveu par procureur par Marie-Catherine Le Gillon, femme séparée quant aux biens de Claude-Louis Vacquette, chevalier, seigneur du Cardonnoy et Charles-François de Vignacourt, chevalier, seigneur d'Humbercourt, et Marie-Françoise Le Gillon, son épouse, à haut et puissant seigneur messire Charles-Gabriel, comte de Gomer, chevalier, seigneur de Quevauvillers, Hinneville et autres lieux, de terres tenues en roture, sises en ladite seigneurie d'Hinneville. Château de Quevauvillers, 11 août 1770. — « État du marchez de terre de Quevauviller. » XVIIIe s., — etc.

E. 793. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1730-1759. — Renancourt. — Acte par lequel Marguerite Le Gillon, fille à marier, Charles-François de Vignacourt, chevalier, seigneur d'Humbercourt, et Marie-Françoise Le Gillon, son épouse, se déportent du profit de la donation qui leur a été faite par Vincent Le Gillon, écuyer, seigneur de Grotison, conseiller au bailliage et présidial d'Amiens, le 19 juillet 1722, attendu que l'acte de donation se trouve nul à cause de la qualité d'héritier féodal donné par contrat de mariage du 8 janvier 1714 à Marie-Catherine Le Gillon, épouse de Claude-Louis Vacquette, écuyer, seigneur du Cardonnoy, conseiller au présidial d'Amiens ; ce que reconnaissant ledit Vincent Le Gillon, et voulant gratifier ses enfants et mettre la paix et l'union dans sa famille, se dévêt et dessaisit en avancement d'hoirie et de sa succession, de tous les biens à lui échus de la succession du sieur de Vraigne, sis à Vraigne et Renancourt. Amiens, 27 février 1730. — Relief de la terre de Renancourt, par procureur, par Marie-Catherine Le Gillon, épouse séparée de biens de Claude-Louis Vaquette, chevalier, seigneur du Cardonnoy, Charles-François de Vignacourt, chevalier, seigneur dudit lieu, baron d'Aubercourt, mari et bail de Françoise Le Gillon, Jacques-Louis de La Follie de Vormes, écuyer, conseiller du Roi, contrôleur ordinaire des guerres, seigneur de Rincheville et autres lieux, mari et bail de Marie-Marguerite Le Gillon, tous donataires par contrat du 27 février 1730 de Vincent Le Gillon susnommé, à haut et puissant seigneur Philippe comte de Noailles, grand d'Espagne de la première classe, chevalier des ordres du Roi et de la Toison d'or, duc et baron de Mouchy-le-Châtel, prince de Poix, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de Versailles, à cause de la terre et seigneurie de Renancourt. Poix, 12 octobre 1759.

E. 794. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 14, papier.

1579-1769. — Seigneurie de Saint-Ouen. — « Ce sont les coustumes localles et particullières, usaiges et commune observance de tout temps et anchienneté entretenues et gardées en la terre et seigneurie de St-Thuin, appartenant à noble et puissant seigneur Adrien de Mailly, chevalier, seigneur de Conty, de Bus, Wawans, Thalmas et dudit lieu de St-Thuin, reddigées par escript, leues, publiées et accordées en la présence des gens d'Église, hommes féodaulx et autre menu popule, manans et habitant en ladite ville de St-Thuin, les aucuns desquels, aprez serment solempnel par eux faict en la samblance que ce jour d'huy IXe jour de ce présent mois de septembre s'est faict en ceste ville, ont signé à la conjure de nous, Pierre Colain, licentié ès loix, bailly dudit St-Thuin, le tout en ensuivant le bon plaisir du Roy nostre sire et les commandemens faict par mondit seigneur par le prévost de Beauquesne, selon les lettres patente du Roy nostredit seigneur, lesquelles coustumes, usaiges tous et aucuns à vous, noble et puissant seigneur Mons, le bailly d'Amiens ou vostre lieutenant, commissaire du Roy nostredit seigneur en ceste partie, suppliant que vostre bon plaisir soit icelle recepvoir, pour y mettre et apposer vostre décret à l'asemblée qui se fera à vostre siège touchant cest matière, sur le double de ce présent cayer scellé de nostre sceau, bailler lettre de récépissé délivrer de Messieurs les depputés par les estats qui ont esté assemblez en la ville et cité d'Amyens » (écriture du XVIe s.). — Saisine de la terre de St-Ouen à haut et puissant seigneur François de Moreuil, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de Fresnoy, Béthencourt, Raincheval, etc. Béthencourt, 14 octobre 1579. — Aveu par les Chartreux de St-Honoré lès Abbeville à noble et puissant seigneur Louis de Moreuil, chevalier, seigneur de Tanques et St-Ouen, de terres sises audit St-Ouen. 11 juillet 1608. — Aveu et dénombrement par Louis de Vauchelles, maître ébéniste à Amiens, à haut et puissant seigneur Alfonse, comte de Moreuil, seigneur de St-Ouen, Bettencourt et autres lieux, de terres sises à Vignacourt. 31 janvier 1684. — Saisie

féodale de terres sises à Vignacourt, à la réquisition de Geoffroy de Vauchelle, lieutenant des fiefs de Teung(?), Salladin, Carette et Deffliaux, appartenant à Alfonse, comte de Moreuil. 18 juillet 1687. — Certificat par le sieur de Savoye, curé de St-Ouen, d'avoir publié au prône l'arrêt du Conseil obtenu par Me de St-Ouen le 25 janvier 1749, à l'effet de donner aveux et dénombrements de ses biens mouvant de la seigneurie dudit St-Ouen. 15 juin 1749. — « Régie de Plantigny. Vente des droits d'échange. Extrait des déclaration du Roi et arrêts du Conseil qui concernent ladite vente.... Paroisse de St-Ouen. » 20 décembre 1769, — etc.

E. 795. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 2, papier.

1611-1753. — Seigneurie de St-Ouen. — « Déclaration, dénombrement et adveu du fief de Brehonville appartenant à vénérables et discrettes personnes les doyen, chanoines et chappitre de Vinacourt, tenu de la terre et seigneurye de St-Thuin, que moy, Anthoine Cornet, prebstre, doyen et chanoyne dudit Vinacourt, homme vivant et mourant et confiscant pour ledit chappitre de Vinacourt, tiens et advoue tenir de messire Loys de Moreuil, chevalier, sieur de Teucques, Béthencourt, Blangy sur Somme, Cayeux en Santers et dudit St-Thuin », etc. 1er janvier 1611.— Fragment d'un aveu et dénombrement par le chapitre de Vignacourt, d'un fief sis audit lieu. XVIIe s. — Relief du fief Brehonville sis à Vignacourt, tenu de la seigneurie de St-Ouen, par Me François Delhommel, doyen, Jean Thuillier, curé, François Gobert, Jean-Baptiste Quignon, Louis Levasseur, Jacques Le Clercq, chanoine, composant le chapitre de St-Firmin de Vignacourt. 16 mai 1753.

E. 796. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1665-1662. — Seigneurie de St-Ouen. — « Aveux ou reconnoissances censuelles servies à la seigneurie par les censitaires y dénommés. »

E. 797. (Liasse.) — 12 pièces, papier.

1666-1784. — Seigneurie de St-Ouen. — Aveux d'immeubles dépendant de la seigneurie de St-Ouen.

E. 798. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1731-1752. — Seigneurie de St-Ouen. — Vente par Alexandre Brunel, meunier, et consorts, à Jean Vasseur, d'une masure et dépendances à St-Ouen. St-Ouen, 11 mars 1731. — Bail à cens par procureur, par Suzanne-Louise Le Roy, dame de St-Ouen, fille de feu Charles-Alexandre Le Roy de Jumelle, chevalier, seigneur de St-Ouen et autres lieux, à Gabriel Vasseur, d'une petite place non amasée sise audit St-Ouen. Montdidier, 16 juin 1748. — Id. à François et Claude Loyer, d'un journel de terre audit St-Ouen. Montdidier, 25 septembre 1752, — etc.

E. 799. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1752-1757. — Seigneurie de St-Ouen. — Aveux servis à la seigneurie de St-Ouen du fief des Fléaux sis à Vignacourt.

E. 800. (Liasse.) — 9 pièces, papier.

1753-1782. — Seigneurie de St-Ouen.— Récépissé par M. Du Bos, comme ayant ordre de M. Hecquet, docteur en médecine, propriétaire du fief de Roquemont, d'une somme de 58 s., pour deux années de censive de Me Le Roy de Jumelle. Domart, 13 janvier 1753. — Relief par procuration de Suzanne-Louise Le Roy de Jumelle, dame de St-Ouen, d'immeubles dépendant du fief de Roquemont. Noyon, 6 mai 1651. — Lettres de MM. Hecquet de Beaufort et Hecquet de Roquemont concernant ledit fief. — Aveu par Jacques-Alexandre Vacquette, chevalier, seigneur de Moufflers, Puchevillers, St-Ouen et autres lieux, chevalier de Saint-Louis, lieutenant de Roi à Péronne, acquéreur de Suzanne-Louise Le Roy, à Jean-Clément-Hecquet, seigneur de Roquemont, Beaufort et autres lieux, conseiller du Roi, son procureur en la sénéchaussée de Ponthieu et présidial d'Abbeville, de terres dépendant dudit fief de Roquemont. Château de Bovelles, 13 mai 1782, — etc.

E. 801. (Registre.) — In-fol., 138 pages, papier.

1747. — Seigneurie de St-Ouen. — « C'est l'aveu et dénombrement que moy, damoiselle Suzanne-Louise Le Roy, dame de la terre et seigneurie de St-Ouin, fille héritière de deffunt messire Charles-Alexandre Le Roy de Jumelle, chevalier et seigneur de St-Ouin et autres lieux, baille et présente à très haut et puissant seigneur Mgr Michel-Ferdinand d'Albert d'Ailly, duc de Chaulne, paire de France,.... du fief,

terre et seigneurie de St-Ouin, circonstance et dépendance, à moy appartenant par succession et legs de feu messire Charles-Alexandre Le Roy de Jumelle, mon père », etc.

E. 802. (Registre.) — In-4°, 289 feuillets, papier.

1750-1761. — Seigneurie de St-Ouen. — Aveux d'immeubles dépendant de la seigneurie de St-Ouen.

E. 803. (Registre.) — In-4°, 343 feuillets, papier.

1750-1761. — Seigneurie de St-Ouen. — Aveux d'immeubles dépendant de la seigneurie de St-Ouen.

E. 804. (Registre.) — In-fol., 125 feuillets, papier.

1781. — Seigneurie de St-Ouen. — Terrier de la terre et seigneurie de St-Ouen appartenant à Jacques-Alexandre Vacquette, chevalier, seigneur de Mofflers, Puchevillers, St-Ouen et autres lieux, chevalier de St-Louis, commandant pour le Roi en la ville de Péronne.

E. 805. (Registre.) — In-4°, 45 feuillets, papier.

1782. — Seigneurie de St-Ouen. — « Cœuilloir du champart apartenant à la seigneurie de St-Ouen, fait en 1782 sur le nouveau terrier. »

E. 806. (Registre.) — In-fol., 68 feuillets, papier.

1787. — Seigneurie de St-Ouen. — « Aveu et dénombrement que moi, Marie-Jeanne-Françoise Caron, veuve de Me Jacques-Alexandre Vacquette Moflers de Fréchencourt, décédé chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis,... à Mgr Charles-Philippe, fils de France, frère du Roi, comte d'Artois, duc d'Angoulême, de Béry et de Châteauroux, comte de Poitiers et de Ponthieu, baron de Picquigny, etc., etc., de ma terre et seigneurie de St-Ouen, appartenances et dépendances, que je tiens et avoue tenir de Monseigneur, à cause de sadite baronnie de Picquigny, en deux fiefs à pleins hommages », etc.

E. 807. (Liasse.) — 2 plans, papier.

XVIIIe s. — Seigneurie de St-Ouen. — Plan du château de St-Ouen et des terres en dépendant. — « Plan du village et terroire de St-Ouin. »

VAILLANT.

E. 808. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 7 papier, 1 plan.

1662-1781. — Bail par Marguerite-Françoise Vaillant, veuve de Mathieu-François Marié de Combles, de terres sises à Chuignolles. Péronne, 9 mai 1781. — Bail par Me François-Louis Vaillant, conseiller du Roi au gouvernement, bailliage et prévôté de Péronne, mari et bail de Marie-Louise Masse, de terres sises à Épenancourt. Péronne, 2 juin 1752. — Vente par François de Broye, chevalier, seigneur de Becquincourt, Dompierre, Fontaine, But-St-Léger, Verpillières, Gossencourt, et autres lieux, et Marie Dey, son épouse, à Louis Goubet, bourgeois de Péronne, de terres sises entre Dompierre, Fontaine et Cappy. Château de Becquincourt, 27 mai 1662 (copie collationnée du 17 juillet 1737). — « Mesurage et plan figuré de deux pièces de terre labourables appartenantes à M. Hannique, de Péronne, ses frères et sœurs de Roye, et à M. Dorigny, dudit Péronne, scituées les dites deux pièces sur les confins des terroirs de Cappy, Chuingne et Fontaine le Cappy, fait le 13e may 1754 par Pierre Boucher, arpenteur juré demeurant à Hardecourt aux Bois. » — Mesurage et arpentage de deux pièces de terre sises aux environs de Chuignes et Fontaine lès Cappy, par Louis Coquerel, arpenteur juré au bailliage de Péronne, résidant à Lihons. 19 mars 1755. — Bail par Marguerite-Françoise Vaillant veuve de Mathieu-François Masse de Combles, écuyer, de terres sises à Peuilly et environs. Péronne, 1er février 1768, — etc.

E. 809. (Registre.) — In-4°, 202 feuillets, papier.

1763-1765. — « Aveux servis à la seigneurie d'Yaucourt-Bussu, au fief de Bussuel, au fief d'Écarseau, au fief d'Elloche, et au fief de Friaucourt. »

VASSET.

E. 810. (Liasse.) — 1 plan, papier.

XVIIIe s. — « Plan d'une partie du village et terroir de Rainneville », etc.

DE VILLERS

E. 811. (Liasse.) — 3 pièces, papier (2 plans.)

1788. — « Suitte d'aveux pour la seigneurie d'Hocquincourt, fiefs de Limeu et Montmiller appartenants à Mme de Richemont. » 31 mai 1788. — « Plan de la terre et seigneurie de Maresmontier. » XVIIIe s. — Plan du terroir de Maresmontier. XVIIIe.

DE VITASSE

E. 812. (Liasse.) — 2 plans, papier.

1789. — « Plan et figure géométrique du territoire de Vilecourt, appartenant à messire Jacques-Marie-Joseph de Vitasse, seigneur de Vermandovillers, Vilecourt et autres lieux, chevalier de l'ordre de St-Lazart, chevaux légers de la garde du Roy, ... par Pouchain, arpenteur royal demeurant à Ménil-Bruntel. » 1789. — « Plan et figure géométrique des étangs et communes de Vilcourt appartenant à messire Jacques-Marie-Joseph de Vitasse », etc. 1789.

WIGNIER DE BEAUPRÉ.

E. 813. (Liasse.) — 1 plan, papier.

1783. — « Plan géométrique et figuratif du cantonnement et chasse du fief Buiret au terroir du Petit Pandé, appartenant au sieur Wignier de Beaupré, et au mineur de la dame de Lafontaine », etc., par Anguier et Desgardins, experts.

NOTAIRES ET TABELLIONS.

CHAMPION, A ABBEVILLE.

E. 814. (Liasse.) — 31 pièces, papier.

1707-1776. — Aveu par Charles de Ste-Aldegonde, écuyer, sieur de Noircarme, à François Rault, sieur du Violier, d'immeubles dépendant de son fief de Herre. Abbeville, 4 août 1707. — Aveu par Jean-François Lavernier, notaire à Abbeville, homme vivant et mourant de l'hôpital général de ladite ville, à Adrien Ricouard, de terres sises à Épagnette dépendant du fief de Préville, audit Épagnette. Abbeville, 23 septembre 1770. — Aveu à Louis-Armand Gueronte, écuyer, capitaine d'infanterie, de terres sises à Noyelles sur Mer, dépendant du fief de Matoitel audit Noyelle. Abbeville, 6 décembre 1770. — Aveu par Jacques Siffait, bachelier en théologie de la faculté de Paris, curé de St-André d'Abbeville, à Charles de Beauvarlet, écuyer, seigneur de Bomicourt, Plinval et autres lieux, maître particulier des eaux et forêts de Picardie, d'un manoir et dépendances sis à Vironchaux. Abbeville, 10 décembre 1771. — Reconnaissance à Pierre-Gabriel Siffait, négociant et ancien consul et échevin d'Abbeville, d'immeubles sis aux marais de St-Paul, à Abbeville. Abbeville, 17 décembre 1771. — Reconnaissance par Laurent-Charles Traullé, licencié en théologie de la faculté de Paris, chanoine et trésorier de la collégiale St-Vulfran d'Abbeville, maître et administrateur de l'hôtel-Dieu de ladite ville, et par Jean-Baptiste Traullé, bachelier en théologie en la même faculté et curé de Notre-Dame du Châtel à Abbeville, son frère, à Pierre Gabriel Siffet, de cens sur une maison rue Babos, à Abbeville. Abbeville 18 décembre 1771. — Reconnaissance par Anne-Isabelle de St-Jean-Baptiste, supérieure, Marie-Catherine de Ste-Madeleine, assistante, Marie-Madeleine Aimée de Jésus, zélatrice, Marie-Anne de St-Etienne, portière, Jacqueline de St-Augustin, maîtresse des novices, Anne-Gertrude de Ste-Ursule, dépositaire, Marie-Louise de St-Stanislas, maîtresse générale, représentant la communauté des religieuses Ursulines d'Abbeville, à Pierre-Gabriel Siffait, d'une maison et dépendances sise à Abbeville, chaussée d'Hoquet. Abbeville, 18 décembre 1771. — Reconnaissanc par Pierre Fouques, écuyer, seigneur de Teuffles, Vironchaux, Machiel et autres lieux, fils et héritier de Pierre Fouques, écuyer, seigneur de Bonval, Vironchaux et autres lieux, conseiller magistrat en la sénéchaussée de Ponthieu, à Pierre Gabriel Siffait, de terres sises derrière l'église de Rouvroy, faubourg d'Abbeville. Abbeville, 5 mai 1772. — Aveu à Antoine-François Vignon, bailli des terres et châtellenie de La Ferté lès St-Riquier pour Julien Gillain, prêtre, comte de Seneff et de Turnhout, seigneur du marquisat de la Tournelle, de la châtellenie de la Ferté lès St-Riquier, circonstances et dépendances, gouverneur et lieutenant pour le Roi de la ville de St-Riquier, de terres sises à Mesnil-Donqueur. La Ferté lès St-Riquier, 22 juin 1772. — Saisine à Pierre de Cayeu, de terres sises à Limeu. Abbeville, 8 août 1772. — Saisine à François Plé de terres sises à Limeu. Abbeville, 4 janvier 1773. — Aveu par François Michault, négociant et ancien juge des marchands à Abbeville, à Charles-Louis Rumet, chevalier, baron de Beaucorroy, seigneur de Nollette, Morlay, Sallines et

dépendances, de la ferme des Sallines, paroisse de Nollette. Abbeville, 22 juin 1773. — Saisine à Pierre de Cayeu, de terres à Limeu. Abbeville, 23 novembre 1773. — Reconnaissance à Jacques-Nicolas-Alexandre Mannessier, sieur de Reimbeauval, etconsorts, de cens sur une masure sise à Rue. Abbeville, 5 février 1774. — Aveu de terres sises à Marquenneville, à Antoine-François Vignon, notaire à Abbeville. Abbeville, 1er juin 1774. — Aveu par Louis Macqueron, bachelier en Sorbonne, curé de St-Nicolas de St-Valery, héritier de François-Josse Mannessier, sieur de Moncourt, conseiller en la sénéchaussée de Ponthieu et présidial d'Abbeville, à Charles-Louis Rumet, chevalier, baron de Beaucoroy, de terres sises à Nollette. Abbeville, 7 octobre 1774. — Aveux à Antoine-François Vignon, notaire à Abbeville, de terres dépendant de son fief de Marquenneville. 1774. — Aveu par Jean-Baptiste Boullon, docteur en médecine à Abbeville, à Charles-Henry Michault, de terres dépendant du fief de Lamotte à Cannessières. Abbeville, 14 février 1775. — Aveux à Antoine-François Vignon, notaire à Abbeville, de terres dépendant de son fief de Marquenneville. 1775. — Aveu à Charles-Henry Michault de terres dépendant de son fief de Lamotte à Cannessières. Abbeville, 20 avril 1775. — Aveu par Jean-François de Miannay, écuyer, seigneur d'Offoy, contrôleur ordinaire des guerres honoraire, à Charles-Louis Rumet, chevalier, baron de Beaucorroy, de terres dépendant de son fief de Nollette. Abbeville, 19 novembre 1775. — Aveu par procureur par Marie-Anne-Louise-Catherine Ricouard, veuve de Louis-Florent Bellot, docteur régent de la faculté de médecine de Paris, Marie-Anne-Julie Baucheron de Vauverte, veuve de Florent-Charles Bellot, docteur régent de la faculté de médecine de Paris, conseiller du Roi, lecteur et professeur au collège royal, et Adrien-Christophe Bellot de Bury, écuyer, conseiller du Roi, contrôleur général de l'extraordinaire des guerres à Paris, à Adrien Ricouart, de terres sises à Épagnette, dépendant du fief de Préville. Abbeville, 21 février 1776. — Aveu à Antoine-François Vignon, de terres dépendant de son fief de Marquenneville. Doudelainville, 16 juin 1776.

E. 815. (Liasse.) — 45 pièces, papier.

1778-1785. — Aveux à Marie-Antoinette Decourt, des immeubles dépendant du fief de Baisnat à Liercourt. 1778-1780. — Id., d'immeubles dépendant du fief d'Huboval, à Liercourt. 1778-1781. — Aveux à François-Joseph Ducastel, seigneur de Neuvillette, d'immeubles dépendant des fiefs et seigneuries de Barbery et Belleperche, à Hocquincourt et environs. 1778-1780. — Aveux à Antoine-François Vignon, notaire à Abbeville, d'immeubles dépendant du fief de Marquenneville. 1778-1781. — Bail à cens par François-Joseph comte Le Clercq, chevalier, seigneur de Bussy, Dreuil, La Verrière, Molliens-Vidame et autres lieux, chevalier de St-Louis, capitaine au régiment Royal-Infanterie, et Françoise-Marguerite-Josephe de Cacheleu, son épouse, de terres à Vauchelle. Abbeville, 11 septembre 1778. — Saisine à Claude Billehaut, d'une masure à Liercourt. Abbeville, 25 novembre 1778. — Saisine à Jean-Charles Dumont, maître chirurgien à Abbeville, de terres à Hocquincourt. Abbeville, 28 avril 1779. — Aveux à Jean-Roger-Alexandre comte de Riencourt, chevalier, ancien officier au régiment de la Reine, d'immeubles dépendant du fief de Fresne. 1780-1782. — Aveu à Louise-Charlotte d'Aigneville, dame de Liercourt, Romaine, Montigny, Parcy, Cardonnoy, Préville et Boiville, veuve de Louis-Bernard comte de Mannay, chevalier, seigneur de Vergies, des Mazures, Valampuit, chevalier de St-Louis, premier capitaine des grenadiers au régiment de la Vieille Marine, du fief de Baisnat à Liercourt. Abbeville, 16 juin 1781. — Aveu à honorable homme Nicolas-Philippe Hommassel, seigneur de Frettecuisse et ancien consul des marchands à Abbeville, d'immeubles dépendant de la seigneurie et vicomté de Menchecourt. Abbeville, 5 mars 1782. — Aveu par Marie-Françoise Levasseur, épouse de Come-François de Joubert, chevalier de St-Louis, aide-major de la place d'Amiens, à Eugène-François-Henry Werbier de Chartres, écuyer, seigneur de Châtenay, Valangard et autres lieux, chevalier de St-Louis, ancien officier des mousquetaires de la garde ordinaire du Roi en la seconde compagnie, lieutenant-colonel de cavalerie, au nom de Marguerite-Charlotte Darnault, son épouse, d'immeubles sis à St-Jean des Marais. Abbeville, 17 octobre 1783. — Aveu par procuration par Françoise de Buissy, épouse de Pierre Delbée, marquis Delbée, seigneur de Belmont et autres lieux, à Jacques-Adrien Aliamet, seigneur de Condé, Folie, fief Boncourt et autres lieux, d'immeubles sis à Condé. Abbeville, 7 avril 1784. — Aveu par Marie-Anne de Buissy, damoiselle du Quesnel, de terres sises à Villencourt. Abbeville, 4 mai 1785. — Aveu par Jean-Baptiste Pisson, chanoine de Longpré-les-Corps-Saints, homme vivant et mourant pour le chapitre dudit Longpré, d'immeubles dépendant de la seigneurie de Condé. Château de Condé, 14 juin 1785.

E. 816. (Liasse.) — 88 pièces, papier.

1786. — Aveux à Louis-Henry Brunel, chevalier, seigneur d'Horna, Mézicourt et autres lieux, conseillier magistrat au bailliage et présidial d'Amiens, d'immeubles dépendant de la seigneurie de Mézicourt-Ponthieu. — Bail à cens par Jean-Baptiste de Pestre, comte de Pestre, seigneur châtelain de La Ferté lès St-Riquier, Cramont, Genville, Maison-Rolland et autres lieux, de terres à Buigny l'Abbé. Abbeville, 28 décembre.

E. 817. (Liasse.) — 47 pièces, papier.

1787-1788. — Aveux à Louis-Henri Brunel, d'immeubles dépendant de la seigneurie de Mézicourt-Ponthieu. 1787-1788. — Aveux à Nicolas-François de la Houssoye, chevalier, seigneur de Mézicourt, et aux héritiers d'Antoine-Constant Dehamel, chevalier marquis de Grand Rullicourt, d'immeubles dépendant de la seigneurie de Mézicourt-Bailliage. 1788. — Aveu par Charles-Pierre Vignon de Verville à Antoine-Louis-Henry Gorjon de Verville, écuyer, seigneur du Candas, Raincheval, Harponlieu et autres lieux, receveur particulier des finances de l'élection de Doullens, de terres sises à Luchuel. Abbeville, 28 avril 1788. — Aveu par Charles-Pierre Vignon de Verville, à haut et puissant seigneur Antoine-Jean-Étienne de Grouches, chevalier, marquis de Chepy, seigneur de Grouches, Huppy, St-Maxent, Limeu, Caumont, Trenquis, Grébault-Mesnil et autres lieux, d'immeubles sis à Grouches. Abbeville, 28 avril 1788. — Aveu par Boniface Fauvelle, homme vivant et mourant de l'église et fabrique d'Hangest sur Somme, à Jacques-Adrien Aliamet, d'immeubles dépendant du fief Boncourt. Boncourt, 29 décembre 1788. — Aveu par Victor Renouart, marguillier en charge de l'église de Longpré-les-Corps-Saints, au nom de ladite fabrique, à Jacques-Adrien Aliamet, d'immeubles dépendant de la seigneurie de Condé, sis audit Condé, lieu dit la Vigne. Condé, 29 décembre 1788.

E. 818. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1789-1790. — Aveux à Nicolas-François de la Houssoye, d'immeubles dépendant de la seigneurie de Mézicourt-Bailliage. 1789-1790. — Aveu par Jean-Baptiste Beauger, chanoine de St-Martin de Picquigny, homme vivant et mourant dudit chapitre, au sieur Aliamet de Condé, d'immeubles dépendant du fief Boncourt. Boncourt, 10 mars 1789.

COULOMBEL, A ABBEVILLE.

E. 819. (Liasse.) — 35 pièces, papier.

1776-1789. — Démission par Jean-Antoine-Maurice de Baisnat, curé de St-Silvain de Mautort, diocèse d'Amiens, de ladite cure. Abbeville, 15 janvier 1776. — Reconnaissance par Charles-Antoine de Beauvarlet, chevalier, seigneur de Moismont, Yvrigny et autres lieux, d'un cens sur un pré sis au faubourg de Rouvroy à Abbeville, tenu de l'Abbaye de Dommartin. Abbeville, 21 juillet 1777. — Saisine à Antoine-Isidore Ternisien d'une maison à Abbeville, chaussée St-Vulfran. Abbeville, 10 avril 1779. — Relief par Jacques-Louis de St-Blimont, chevalier, seigneur, marquis et patron de St-Blimont, Pendé, Sallenelle, Herlicourt, Tilloy, Offen, Offoy, Poireauville, Eballet, l'Étend, Ribauville, Etrebeuf, Catigny, Cangny, Bretel en partie, vicomte et seigneur de Saigneville, Gouy, Cahon, St-Aubin-Rivière et autres lieux, ancien capitaine au régiment de Noé-Cavalerie, à haut et puissant seigneur Jean-Baptiste-François Mennelay-Colbert, marquis de Sablé, etc., des fiefs, terres et seigneuries d'Offen et Bocaselin. Abbeville, 3 avril 1779. — Aveu à Louis-Balthasar-Frédéric Sanzon, écuyer, seigneur de Berville, Dambricourt, Mainneval, Condé, capitaine de cavalerie et gendarme de la garde ordinaire du Roi à Abbeville, d'immeubles dépendant d'un fief noble sis à Lambercourt. Abbeville, 29 septembre 1779. — Aveux à Jacques-François-Joseph Sevault, conseiller du Roi, lieutenant particulier des eaux et forêts de St-Omer, d'immeubles dépendant du fief de Lambercourt. Abbeville, 3 octobre 1779. — Reconnaissance d'un cens sur une maison sise à Abbeville, rue aux Pareurs, au chapitre de St-Firmin de Vignacourt. Abbeville, 8 octobre 1779. — Reconnaissance de cens par Nicolas-François Boullon, sieur de Noyelle, assisté de Me Jean-Baptiste Boullon, docteur en médecine, son curateur, Me Louis Douville de Belleval, avocat au Parlement, et au présidial d'Abbeville, et Me Antoine Lennel, avocat au Parlement, à Abbeville, à l'abbaye de St-Josse au Bois, dite Dommartin, sur une maison dépendant du fief le Sénéchal. Abbeville, 9 octobre 1779. — Reconnaissance par Me Antoine Lennel à ladite abbaye d'un cens sur les prés Capuchet à Sursomme. Abbeville, 9 octobre 1779. — Aveux à Jacques-François-Joseph Sevault de terres à Lambercourt dépendant du fief Sevault. 1779. — Aveu par Charles-Marie-Robert Blondin, écuyer, seigneur de St-Hilaire, au nom de la communauté des Dominicaines d'Abbeville à Louis-

Balthazar Sanson de Berville d'une masure chef-lieu du fief d'Ambricourt à Lambercourt. 3 décembre 1779. — Aveu et dénombrement à Jean-Baptiste-François Mennelay-Colbert, marquis de Sablé, etc., d'immeubles dépendant de la seigneurie de Villeroy. Abbeville, 9 décembre 1779. — Reconnaissance de cens à la fabrique de St-Jacques d'Abbeville sur une maison sise à Abbeville, grande rue de la Pointe. Abbeville, 26 septembre 1781. — Aveu à Amédée-Charles-Marie comte de Boubers, seigneur de Miannay, Vis sur Authie et autres lieux, officier de carabiniers, d'une masure sise à Miannay. Abbeville, 25 juillet 1784. — Aveux à Marie-Marthe-Françoise Foucques, demoiselle de Balingan, et à Marie-Thérèse-Pétronille Foucques, demoiselle de Valopuy, de terres sises à Flixecourt. 1784-1785. — Aveu au chapitre de Longpré-les-Corps-Saints de terres sises audit Longpré. Longpré, 16 janvier 1786. — Id., de terres à Condé. Longpré, 16 janvier 1786. — Id., de prairies à Longpré dépendant du fief du Meth. Longpré, 31 janvier 1787. — Saisine à Jean-Joseph Choisy, d'immeubles à Maizicourt. Abbeville, 18 juin 1787. — Aveu par Marie-Paul-Charles Leblond, chevalier, seigneur baron de Vismes, Plouy, Acheux, Achery, Val-Cayeux, Zaleux et autres lieux, capitaine de cavalerie, chevalier de St-Louis, à Jean-Jacques Le Sergeant, écuyer, seigneur du Montant, de terres sises au Montant. Abbeville, 1er août 1787. — Aveu à Jacques Le Sergeant, sieur du Montant, de terres sises au Montant. Abbeville, 1er août 1787. — Aveu à Hubert Ducarnoy d'une masure dépendant du fief de Tallemont, terroir de Vergies. Abbeville, 30 octobre 1787. — Aveux au chapitre de Longpré-les-Corps-Saints, de terres à Longpré dépendant du fief de Meth. 1787. — Aveu à l'hôtel commun de la ville d'Abbeville d'une maison et moulin à blé sis à Abbeville, rue de la Pointe. Abbeville, 1er avril 1788. — Aveu à Louis-Balthazar-Frédéric Sanson de Berville de terres à Lambercourt. Abbeville, 1er juin 1788. — Saisine à Jean-Baptiste Lefort, d'une maison et dépendances sises à Abbeville, grande rue de la Pointe. Abbeville, 1er avril 1789.

DEVISMES, A ABBEVILLE.

E. 820. (Liasse.) — 29 pièces, papier.

1745-1781. — Aveu à Charles Darnaud, écuyer, seigneur de Cayeux, Senonville, de la vicomté de Beauvoir et autres lieux, d'immeubles dépendant des fiefs de Frettemeulle et d'Herveloy sis à Frettemeulle et environs. Abbeville, 9 mai 1745. — Saisine à Gabriel-François Delattre par Augustin Tillette, chevalier, seigneur de la Boissière, Acheux, Achery, l'Eauette et autres lieux, de terres sises à Cayeux, dîmage des Sablons. Abbeville, 11 avril 1748. — Aveu par Charles-Louis Rumet, chevalier, seigneur de Beaucorroy, Nollette et autres lieux, à Pierre-Jean-François Doresmieux, sieur de Neuville, et consorts, d'une masure à Nollette. Abbeville, 4 mars 1755. — Aveu par Adrien-Charles Wignier, écuyer, sieur de Beaupré, seigneur de Behen en partie, Louis-Charles-Alexandre Lefebvre, seigneur de Villers, conseiller du Roi, magistrat en la sénéchaussée de Ponthieu et présidial d'Abbeville, et Cécile Dumont, à Guillaume-François-Nicolas Dubois, chevalier, seigneur comte de Bours, seigneur de Gueschart, Villeroy, Belhostel, Gourlai et Jenvillers, en partie, de terres à Hellencourt, terroir de Jenvillers (Agenvillers ?) Abbeville, 13 mars 1755. — Aveu par Charles Darnaud, chevalier, seigneur et patron de Beaucamp le Vieil, Frettemeulle, Serouville, de la vicomté de Beauvoir et autres lieux, mari et bail de Marguerite-Louise Delegorgue de Retonval, à François Poultier, docteur en médecine à Abbeville, de terres sises à Martainneville les Bus et autres dépendant de son fief noble sis à Vismes. Abbeville, 1er avril 1757. — Saisine à Antoine Trogneux par Louis Beauvarlet, chevalier, seigneur de Bomicourt, de terres sises à Ailly-le-Haut-Clocher. Abbeville, 24 avril 1755. — Saisine à Ignace Lejeune par Louis Beauvarlet de Bomicourt de terres audit Ailly. Abbeville, 17 juin 1757. — Saisine à Jean Louchart par Jean-Nicolas Griffon, écuyer, seigneur de St-Séverin, d'une maison et dépendances à Abbeville, rue de la Portelette. Abbeville, 12 août 1755. — Saisine à Pierre Gence par Louis Beauvarlet de Bomicourt, de terres à Ailly-le-Haut-Clocher. Abbeville, 24 septembre 1755. — Saisine à Hugues Flament par Jean Tillette, chevalier, seigneur de Buigny, fief du Meige et autres lieux, de terres à Oisemont. Abbeville, 11 mars 1756. — Aveu à Charles Darnaud d'une maison et dépendances à Frettemeulle. Abbeville, 28 mai 1756. — Saisine à Antoine-Léonor-Jean-François de Gaude, chevalier, seigneur de Martainneville et autres lieux, et Marie-Anne de Malorty, son épouse, et à Léonor-Alexandre de Riencourt, chevalier, capitaine de cavalerie au régiment de Commissaire Général, chevalier de St-Louis, et Marie-Françoise-Antoinette Deray, son épouse, par Marie Godart, veuve de Claude Gorjon, sieur des Fourneaux, et par Louis Capet, receveur en charge de la fabrique de St-Éloi à Abbeville, d'une maison sise à Abbeville, rue des Buirettes, vulgairement appelée rue des Carmes. Abbeville, 31 juillet 1756. — Saisine à Joseph

Lecomte, serrurier à Saucourt, par Charles-Nicolas de Dompierre, conseiller du Roi et son procureur en l'élection de Ponthieu, et Marie-Élisabeth-Barbe Le Sergeant, son épouse, de terres à Saucourt. Abbeville, 25 juin 1757. — Saisine à Pierre-Éloi de Ribeaucourt par Nicolas Beauvais, seigneur du fief de Seigneurville, de terres sises dans les fonds de Vaux, paroisse de Mautort. Abbeville 5 août 1757. — Saisine à Pierre Devis par Marc Dubos, marguillier en charge de la fabrique de Nollette, de terres à Sailly-Bray. Abbeville, 26 novembre 1755. — Saisine à Nicolas Lecat, par Jean Tillette, chevalier, seigneur de Buigny-St-Maclou et autres lieux, de terres à Fressenneville. Abbeville, 22 février 1758. — Aveu à Louis-Barthélemy Œuillo, bourgeois d'Abbeville, d'une maison sise à Domléger dépendant du fief de Minneville sis à Lanches près Domart en Ponthieu. Abbeville, 30 mars 1758. — Saisine à Nicolas de St-Germain, serrurier à Dargnies, par Louis-Étienne Fenel de Beaumont, seigneur de Dargnies, d'une maison et dépendances mouvant de la seigneurie dudit Dargnies. Abbeville, 27 juin 1758. — Saisine à Nicolas Léger par Jean Danzel, chevalier, seigneur de Boismont et autres lieux, et Marie-Françoise de Boulongne, son épouse, dame de Longuemarre, Hamicourt et autres lieux, de terres sises à Hamicourt. Abbeville, 6 mai 1758. — Ratification par dom Mathieu Lartésien, célerier de l'abbaye de St-Riquier, au nom de ladite abbaye, de la transaction intervenue entre Marie-Guillaume de Sanzay, prêtre, docteur en Sorbonne, abbé commendataire de St-Riquier, et Joseph-François marquis de Licques, chevalier, seigneur de Genvillers (Agenvillers), Tufsles et autres lieux. Abbeville, 28 juillet 1758. — Saisine à Jeanne Gambier par Adrien-Charles Wignier, écuyer, sieur de Beaupré, seigneur de Behen, propriétaire du fief des Dixmes du chef de Marie-Gabrielle Le Sergeant, son épouse, d'une masure sise à Bailleul. Abbeville 14 octobre 1758. — Aveu à Guillaume-François Dubois, seigneur de Gueschart, etc., de terres à Jenvillers (Agenvillers). Abbeville, 28 novembre 1760. — Saisine à Jean-Baptiste du Guérin par Geneviève-Angélique Tillette de Buigny de Ste-Gertrude, supérieure, Marie Tillette de Buigny de Ste-Austreberte, vicaire, et Françoise-Gertrude Vincent d'Hantecourt de St-Jean, dépositaire, représentant la communauté des religieuses du monastère de St-François d'Abbeville, d'une maison et dépendances sises à Abbeville à la Portelette. Abbeville, 30 janvier 1765. — Saisine à Jean Bréard par dom Pierre-Paul de Buissy du Maisnil, visiteur et vicaire général de l'ordre de Cluny, prieur du prieuré de St-Pierre et St-Paul d'Abbeville, et prieur titulaire du prieuré du St-Esprit de la même ville, de terres sises au faubourg du Bois, à Abbeville. Abbeville, 20 juin 1766. — Aveu à Charles-Nicolas de Dompierre, conseiller du Roi et son procureur en l'élection d'Abbeville, de terres sises à Saucourt. Abbeville, 9 avril 1774. — Saisine à Nicolas Couvreur et Claude Gamard, baracaniers à Vauchelles, par Honoré de Buissy, prieur commendataire du prieuré du St-Esprit d'Abbeville, ordre de Cluny, vicaire général du diocèse de Noyon, de terres sises à Vauchelles. Abbeville, 11 mai 1774. — Saisine à Pierre-Noël Chatou par Charles-Nicolas de Dompierre, d'une maison et dépendances à Saucourt. Abbeville, 23 mars 1776. — Id., par Pierre-Jean Tillette, chevalier, seigneur de Buigny-St-Maclou et autres lieux. Abbeville, 23 mars 1776. — Accord entre Louis-Hector Gaudouin, prêtre, titulaire de la chapelle de Lambercourt appartenant à haut et puissant seigneur Louis-Antoine de la Roche, seigneur marquis de Rambures, comte de Courtenay, châtelain d'Authie, seigneur de Miannay, dudit Lambercourt et autres lieux, maréchal des camps et armées du Roi, d'une part, et Jacques Gorin, prêtre, desservant actuel de ladite chapelle de Lambercourt, relativement à la desserte de ladite chapelle. Abbeville, 15 octobre 1781.

E. 821. (Liasse.) — 56 pièces, papier.

1780-1786. — Aveux à Antoine-Denis d'Alsace de Hennin-Liétard, chevalier, comte de Hennin, bailli et grand croix de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, commandeur de la commanderie de Beauvoir lès Abbeville et de celle de St-Jean de Latran, grand bailli de la Morée, d'immeubles sis à Brailly tenus de ladite commanderie de Beauvoir. 1780-1785. — Id., d'immeubles sis à Conteville. 1780-1786. — Id., d'immeubles sis à Cramont. 1783. — Id., d'immeubles sis à La Motte-Buleux. 1783. — Id., d'immeubles sis à Noyelle en Chaussée. 1784.

LAVERNIER, A ABBEVILLE.

E. 822. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1742-1766. — Saisine à François Dallery, d'un journal de pré à Sursomme. Hôtel-Dieu d'Abbeville, 18 janvier 1742. — Saisine à Charles Foran dit la Plume d'une maison sise à Abbeville, rue d'Angouche. Abbeville, 12 février 1742. — Aveu par Jean-François Lavoisien, maître chirurgien à Eu, à l'hôtel-Dieu

d'Abbeville, de terres à Mesnil lès Franleu, à cause du fief d'Igembus. Abbeville, 16 juillet 1761. — Saisine à Pierre-François Hétroy, maître baracanier à Abbeville par Laurent-Charles Traullé, chanoine de St-Vulfran, maître et administrateur de l'Hôtel-Dieu d'Abbeville, et les révérendes mères de St-Nicolas, supérieure, de St-Bruno, assistante, de la Trinité, dépositaire dudit hôtel-Dieu, représentant la communauté des religieuses d'icelui, d'une maison sise à Abbeville, rue aux Pareurs. Abbeville, 24 janvier 1774. — Saisine à Marie-Catherine Quineprye, femme de François Suply, baracanier, par ledit hôtel-Dieu d'Abbeville, d'une maison sise à Abbeville, place du Préés de St-Gilles. Abbeville, 25 octobre 1764. — Aveu par Marie-Françoise-Antoinette de Ray, veuve de Léonor-Alexandre de Riencourt de Tilloloy, chevalier, ancien capitaine de cavalerie au régiment de Commissaire, chevalier de St-Louis, à haut et puissant seigneur Joachim-Charles de Seglière de Bellefourière, chevalier, comte de Soyécourt, marquis de Guerbigny, baron d'Ytres, seigneur de Regnier-Écluse, Eaucourt sur Somme et autres lieux, mestre de camp des armées du Roi, chevalier de St-Louis, de terres sises à Eaucourt. Abbeville, 19 mars 1766.

E. 823. Liasse. — 36 pièces, papier.

1699-1789. — Bail à cens par Daniel de Montmorency, chevalier, seigneur de la Courtaubois, capitaine des carabiniers du Roi, à Me Louis Buzeau, chapelain de Boubers, d'une masure sise à Boubers. Abbeville, 27 mars 1699. — Déclaration par Elisabeth de Belleval, veuve de Louis-Antoine de Belleval, chevalier, seigneur de Teufles, Franqueville et autres lieux, ancien capitaine au régiment de Toulouse-Cavalerie, à Augustin Tillette, chevalier, seigneur de la Boissière, Acheul, Achery et autres lieux, d'une pièce de terre sise à Acheux, dépendant de la seigneurie et fief d'Achery. Abbeville, 16 janvier 1747. — Aveu à Louis-Jacques-François Lemannier, fils mineur de feu Jacques Lemannier, marchand orfèvre à Amiens, de terres sises à Vaux, tenues en roture du quint de la seigneurie dudit Vaux. Abbeville, 20 juin 1763. — Aveux à Louis-Jacques-François Lemannier, de terres sises à Mautort tenues du fief de la Carrière. 1763. — Id., par la fabrique de St-Silvin de Mautort. Abbeville, 16 octobre 1763. — Saisine à Jean Mabile par François Griffon, écuyer, sieur de Bannes, capitaine de cavalerie, l'un des gendarmes de la garde ordinaire du Roi à Aumale, de terres sises à Abbeville, faubourg St-Gilles. Abbeville, 26 octobre 1763. — Aveux à François Griffon de Bannes de terres au faubourg St-Gilles d'Abbeville et aux terroir et pâturages d'Épagne hors dudit faubourg. 1763-1764. — Aveu par Josse-Abraham Van Robais, négociant, l'un des entrepreneurs de la manufacture royale des draps fins d'Abbeville, à François Griffon de Bannes d'immeubles sis à Abbeville, faubourg St-Gilles. Abbeville, 17 novembre 1763. — Id., par Me Nicolas-Mathurin Lavernier, procureur en la sénéchaussée de Ponthieu et présidial d'Abbeville. Abbeville, 24 novembre 1763. — Aveu par Thomas-Martial Lefebvre, sieur de la Potterie, capitaine d'infanterie, Anne-Lucie Lefebvre, veuve de Claude Tillette, écuyer, seigneur de Longvillers, et Marguerite Lefebvre de Saveuse, à Jean-François de Fougeron, écuyer, seigneur de Campigneules les Petites, Tillancourt et autres lieux, chevalier de St-Louis, ancien officier de dragons au régiment d'Orléans, de terres sises à Campigneulles les Petites. Abbeville, 5 janvier 1764. — Bail à cens par Victor-Conrad-François de Cacheleu-Truffier d'Houdent, chevalier, seigneur, comte et pair de Villers sur Authie, seigneur de Collines et autres lieux, à Jacques-François Roche, de terres sises à Collines. Abbeville, 19 février 1767. — Aveu par Hugues-Henry Levasseur, officier d'infanterie de la milice garde-côte du Crotoy, à Louis-Jacques-François Lemannier, de terres sises à Mautort, tenues du fief de la Carrière. Abbeville, 3 avril 1767. — Aveu à Victor-Conrad-François de Cacheleu de terres incultes sises au terroir et dans l'enclave de la pairie de Villers sur Authie. Abbeville, 4 avril 1767. — Aveu par Adrien-Charles Wignier, sieur de Beaupré, capitaine d'infanterie, et Marie-Gabrielle Le Sergeant, son épouse, et par Louis-Charles-Alexandre Lefebvre, seigneur de Villers sur Mareuil, conseiller au présidial d'Abbeville, et Marie-Jeanne de l'Estang, son épouse, à Auguste-André Hecquet, conseiller du Roi, contrôleur des rentes de l'hôtel-de-ville de Paris, de terres sises à Gapennes. Abbeville, 25 octobre 1769. — Aveu par Marie-Laurette et Marie-Françoise-Suzanne de Fontaine, demoiselles et dames de Neuville, la Mottelette, Genville et autres lieux, d'une rente dûe aux Chartreux de St-Honoré d'Abbeville, sur la ferme de Morlay. Abbeville, 14 février 1775. — Transaction contenant aveu, quittance d'arrérages et rachat de quint entre le procureur de Philippe-Alexandre-François-Emmanuel-Joseph prince de Ghistelle et du saint empire, grand d'Espagne de la première classe, et de Louise-Elisabeth de Melun, princesse de Ghistelle, son épouse, et François Oger, ancien maître d'école à Abbeville, procureur de Nicolas-André Griffon, écuyer, seigneur de St-Séverin, con-

seiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France, d'une part, et le procureur de Claude-Nicolas-Remy Poultier, avocat au Parlement exerçant au bailliage de Montreuil, d'autre part, pour une ferme sise à Beaumerie. Abbeville, 3 juillet 1775. — Saisines à Charles Dupuis, par Claude Griffon d'Offoy, chevalier de St-Louis, ancien capitaine au régiment de Flandres-Infanterie, maire commandant d'Abbeville, procureur de Jean-Nicolas Griffon de St-Séverin, et de Charles Griffon de Vaux, chevalier de St-Louis, capitaine d'infanterie au même régiment, ses frères, de terres dépendant du fief de Vaux. Abbeville, 31 août 1776. — Id., à Pierre Cordier. Abbeville, 3 mai 1777. — Saisine à Joseph Barbier, par Charles Griffon de Vaux, de terres sises à Ercourt, dépendant du fief Monchel. Abbeville, 27 novembre 1780. — Bail à cens par Louis-Joseph comte des Essarts, chevalier, seigneur du Hamelet et de Morlay, en partie, capitaine de cavalerie au régiment de Royal-Navarre, d'un terrain vague au Hamelet. Abbeville, 29 janvier 1783. — Aveu par haut et puissant seigneur Conrad-Victor-François de Cacheleu-Truffier, comte d'Houdant, chevalier, seigneur, comte et pair de Villers sur Authie, seigneur de Collines, Beaumont et autres lieux, chevalier de St-Louis, juge du point d'honneur en la province de Picardie, à haut et puissant seigneur Joachim-Charles de Seiglières de Belleforière, comte de Soyecourt, chevalier, marquis de Guerbigny, baron d'Itres, seigneur de Regnier-Ecluse, Machy, Heucourt et autres lieux, mestre de camp de dragons, des bois de Vron. Abbeville, 18 mars 1783. — Aveu à l'abbaye de Notre-Dame du Lieu-Dieu d'une portion de maison à Abbeville. Abbeville, 13 janvier 1784. — Aveu à François-Charles Lefebvre, écuyer, seigneur de Fontaines et d'Élincourt, de terres sises à Vismes dépendant du fief des Fontaines. Abbeville, 28 juillet 1784. — Aveu par Antoine Lennel, avocat en Parlement, à Marie-Françoise-Joséphine de Vignacourt, veuve du marquis de Louvencourt et à ses enfants, de terres sises à Longpré-les-Corps-Saints dépendant de la châtellenie, terre et seigneurie dudit Longpré. Abbeville, 16 septembre 1784. — Saisine à Julien-Alexis-Isidore Wattebled, teinturier, par Antoine Lennel, de terres à Bouillancourt en Sery, dépendant du fief de Rethonval. Abbeville, 8 juin 1786. — Saisine à Charles-André-Amand de Lignières sieur de St-Amand, par Charles Griffon de Vaux, de terres sises à Ercourt. Abbeville, 16 novembre 1786. — Aveu par Pierre-Éloi Frouart, et François-Jacques Roucoult, à Marie-Louise Sanson, épouse de Jean-Pierre Danzel, chevalier, vicomte de Villebrun, de terres sises à Abbeville, faubourg St-Gilles. Abbeville, 6 avril 1788. — Saisine à Joseph Barbier par Charles Griffon de Vaux de terres au Monchel. Abbeville, 7 avril 1788. — Aveu à Marie-Louise Sanson de terres sises à Abbeville, faubourg St-Gilles. Abbeville, 7 mai 1788. — Sentence arbitrale entre Marie-Louise Sanson et François et Jacques Vasseur et consorts, au sujet d'immeubles sis à Berneuil. Abbeville, 28 juillet 1788. — Transaction entre haut et puissant seigneur Ferdinand-Denis, comte de Crécy, chevalier, baron seigneur de Rye, Chaumerguy et autres lieux, chevalier de St-Louis et de St-Georges du comté de Bourgogne, ancien lieutenant-colonel du régiment Orléanais-Cavalerie, et Anne-Alexandrine Dubois, comtesse de Bours, son épouse dame de Gueschart et annexes d'une part, et Nicolas Duboval, syndic de Gueschart, et Gaspard d'Airaines, représentant la communauté des habitants dudit Gueschart, de l'autre. Abbeville, 15 avril 1789, — etc.

Vignon, a Abbeville.

E. 824. (Liasse.) — 6 pièces, papier.

1775-1776. — Aveux à Marie-Louise Sanson, demoiselle de Frières, d'immeubles à Vauchelle tenus du fief de Tilloloy. 1775-1776. — Id., par Jean-François Godart, écuyer, sieur d'Attenville, capitaine de cavalerie, garde du corps du Roi, chevalier de St-Louis. Abbeville, 5 juillet 1776.

Pezé, a Amiens.

E. 825. (Registre.) — Pet. in-fol., 294 feuillets, papier.

1618-1636. — Actes passés par l'évêché d'Amiens. — Baux des revenus de l'évêché, de l'abbaye de St-Martin aux Jumeaux y réunie, et de l'abbaye de St-Quentin en Isle. — Fol. 38 v°. Marché entre François Lefèvre de Caumartin, évêque d'Amiens, et Antoine Rattel maître charpentier en ladite ville, pour travaux de son métier au palais épiscopal. Palais épiscopal d'Amiens, 4 septembre 1619. — Fol. 32. Accord entre l'évêque et Pierre Liépart, naguère receveur général de l'évêché, concernant la maison du receveur dudit évêché. Amiens, 16 septembre 1619. — Fol. 51 v°. Marché avec Antoine Forestier, maître maçon à Amiens, pour le rétablissement du mur de clôture du jardin du palais épiscopal, lequel tombe en ruine. Palais épiscopal d'Amiens, 21 mai 1621. — Fol. 53 v°. Marché avec ledit Antoine Forestier, pour les réfections de la prison

de l'évêché, « les deux murailles et les deux pignons de pierre de taille d'un bastiment que ledit seigneur évesque fait faire èsdictes prisons, de la longueur de trente-six piedz et dix-huict piedz de large, vauter deux cachotz, avecq l'entredeux de trois piedz de large, lesquelz cachotz auront sept piedz soubz voûte; et y aura au-dessus d'iceulx deux chambres avecq deux gallattas au-dessus, quy seront garnyes de deux cheminées doubles, pour servir tant ausdictes chambres qu'au gallatas : auront lesdictes chambres huict piedz soubz poultre, et seront lesdictes murailles et pignons de l'espoisseur de trois piedz jusques à la hauteur des voultes, et le reste de deux piedz et demy.... Plus s'est submis faire deux entredeux de massonnerye de pied et demy d'espoisseur et ung aultre entredeux de bricque et demye, quy se lira avecq les deux entredeux et la montée pour accommoder la chappelle quy sera construite entre lesdictes deux chambres, où il y aura deux veues pour regarder de chacune chambre dans ladicte chappelle, lesquelles fenestres, ensemble celle de ladicte chappelle et celles desdictz cachotz seront faictes ainsy que ledict seigneur évesque le desirera et ordonnera.... Item sera encores tenu de conserver la basse fosse et raccommoder ce qu'il ce trouverra à refaire dans ladicte fosse de massonnerye, fera servir ausdictes chambres et cachotz la latrine quy y est audict lieu. » Palais épiscopal d'Amiens, 12 juillet 1621. — Fol. 57. Marché avec Antoine de Fouilloy, carossier à Amiens, pour « furnir et livrer en dedens la quinzeine d'huy à M. l'évesque d'Amyens,... quatre harnoys de chevaulx de carosse, sçavoir deux de derrière et deux de devant, y compris les brides et les guides à quatre chevaulx,... pour servir aux chevaulx de carrosse dudict seigneur évesque, moyennant la somme de soixante-douze livres t. » Amiens, 28 juillet 1621. — Fol. 57 v°. Marché avec Antoine Forestier, pour travaux à faire à la prison de l'évêché. Palais épiscopal d'Amiens, 21 août 1621. — Fol. 103 v°. Marché pour la fourniture des cires de la cathédrale pendant six ans; François Lenormant, marchand mercier, bourgeois d'Amiens. Palais épiscopal d'Amiens, 20 août 1622. — Fol. 131. Ratification de la vente faite par dom Sébastien Brehou, prieur et prévôt, dom Louis de Vallois, dom Juste de Balidas et dom Louis Duc, religieux de l'abbaye de St-Quentin en Isle représentant ladite abbaye. Palais épiscopal d'Amiens, 11 novembre 1623. — Fol. 146. Marché avec Antoine de Foulloy, carossier à Amiens, « sçavoir que, moyennant la somme de six cens livres t. que ledict sieur évesque promet paier... icelluy de Foulloy s'est submis et submet et sera tenu faire furnir et livrer dans quinzine d'huy audit sieur évesque ung carosse bien, deubment et suffizamment faictz et garny de serge de limestre, coussinetz, ridaulx et de touttes chose générallement quelzconques, avec la harnachure de quatre chevaulx, les harnachures de bon cuir de bœuf, le tout subject à visitation, les vielles ferrures restant du carosse dudict sieur évesque demourant au prouffict dudict de Foulloy. » Hôtel épiscopal d'Amiens, 13 août 1624.— Fol. 161 v°. Marché avec Jean Géry et Jean Rattel, maîtres charpentiers à Amiens, pour la réfection du comble de la chapelle du palais épiscopal, « estant de la longueur de soixante piedz ou environ, et de la largeur de vingt-six pieds ou environ, portant dix-huit pieds de montan et vingt-deux pieds de chevron. » Amiens, 3 juillet 1625. — Fol. 174 v°. Marché avec Jean Hollinecque, maître maçon à Amiens, pour la réparation du pont de l'évêché proche le moulin dudit évêché. Amiens, 22 août 1626. — Fol. 175 v°. Marché avec Jean Rattel, maître charpentier, pour les travaux dudit pont. Amiens, 22 août 1626. — Fol. 271. Marché avec Jean Lozo, maître boulanger à Amiens, pour la fourniture du pain de l'évêché. Amiens, 4 novembre 1630. — Fol. 273 v°. Transaction avec Antoine Forestier, maçon à Amiens, pour terminer une contestation en Parlement au sujet de travaux au palais épiscopal. Palais épiscopal d'Amiens, 20 mars 1631, — etc.

TRENCART A AMIENS.

E. 826. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1679-1680. — 1679. — Contrat de mariage d'Antoine Desprès avec Marie-Honorée de Flexelles. Amiens, 29 décembre.

1680. — Traité entre Charles Marchand, cordonnier, et Gilles Deforges, tailleur d'habits. Janvier. — Bail par Jeanne de Paris, veuve de Jean de Rets, marchand orfèvre à Amiens, d'une maison à Amiens. Amiens, 3 janvier. — Quittance par Honoré Dollée à Jean Lenfant, marchand à Louvrechy. Amiens, 5 janvier.— Constitution de rente par Suzanne Lescarbotte, veuve de Claude Cavillier, et Martin Cavillier, son fils, batelier à Picquigny, à Nicolas Barré. Amiens, 9 janvier. — Contrat de mariage de Laurent Mongrenier avec Marie Nollent. Amiens, 10 janvier. — Contrat de mariage de Philippe d'Eu avec Madeleine Dodhen. Amiens, 11 janvier. — Contrat de mariage de Charles Boistel avec Antoinette Boucher. Amiens, 13 janvier.—

Vente par Jacques Leclercq à Jean Tattegrain d'un moulin à huile à St-Maurice. Amiens, 13 janvier. — Quittance par le sieur Desprès à François Damiens, ancien échevin d'Amiens. Amiens, 14 janvier. — Vente par Jean Caron à Jean Lessertisseux de la moitié d'un héritage. Amiens, 24 janvier. — Vente par Pierre Fourdrinoy à Nicolas Barré, marchand et ancien consul d'Amiens, de terres à Fourdrinoy. Amiens, 24 janvier. — Bail par Charles Leclercq de 24 journaux de bois, dans le bois d'Acon, tenus en fief, sis à St-Vaast. Amiens, 29 janvier. — Vente par Jean Motte à Jean Tattegrain de terres à Saveuse. Amiens, 2 février. — Bail par noble homme Me Adrien Ducrocq, docteur en médecine à Amiens, de Robert Théray, en apprentissage chez Jean Coslette, maître chirurgien à Amiens. Amiens, 3 février. — Bail par Guillaume Lalau, maître boulanger à Amiens, d'un jardin à Amiens, lieu dit Barraban. Amiens, 3 février. — Bail par Madeleine Patte, veuve de Nicolas Hac, de terres à la Motte. Amiens, 6 février. — Procuration en blanc à Me Claude Cheron, chapelain de la chapelle particulière de St-Antoine d'Hédicourt, en l'église de St-Sauveur, et Me Nicolas Bucquet, bachelier en décret et chapelain d'une des six chapelles de St-Jacques au cimetière St-Denis. Amiens, 7 février. — Traité entre Marguerite Boucher et Nicolas George. Amiens, 7 février. — Vente par François Morel à Nicolas Féret, d'un héritage à Beaumont. Amiens, 9 février.— Vente par Jacques Vasseur à Jean de Bresly de terres à Camon. Amiens, 11 février. — Procuration par Me Nicolas Bucquet, prêtre, docteur en droit canon, et Me Claude Joron, chapelain de la chapelle St-Antoine d'Hédicourt. Amiens, 11 février. — Contrat de mariage de Claude Hazon, maître tapissier de haute et basse lisse de la manufacture royale de Beauvais, avec Marie de Limon. Amiens, 11 février. — Bail à nourrice d'Honoré Bridel chez Gaspard Meurisset, maître maréchal à Amiens, par Charles Bridel, lieutenant du village d'Aubercourt et Antoine Bridel. Amiens, 16 février. — Vente par Françoise de Bureau, veuve de Jean Desprès, houpier à Amiens, à Louis Bocher, tailleur d'habits à Pas en Artois, de terres à Méharicourt. Amiens, 17 février. — Contrat de mariage d'André Dufaiel avec Anne Deschamps. Amiens, 17 février. — Bail par Jean Leduc, maître couvreur à Amiens, d'une maison à Amiens, rue de la Veillière. Amiens, 18 février. — Constitution de rente par Antoine de Vallois à François Boisdain. Amiens, 20 février. — Quittance par Louis de Louvencourt, écuyer, capitaine au régiment d'Anjou de la garnison de Cambrai, de présent à Amiens, logé à l'hôtellerie de la Clef d'or, rue St-Leu, à Guillaume Quignon, procureur au bailliage d'Amiens. Amiens, 28 février. — Vente par Aignan Andrieu à Antoine Fourdrin, berger à Talmas, de terres audit Talmas. Amiens, 1er mars. — Vente par Firmin Bigard à Antoine Fourdrin de terres à Talmas. Amiens, 1er mars. — Bail par Pierre Delescolle, brasseur à Amiens, de terres à Orville. Amiens, 1er mars. — Bail par Me Antoine Robelot, curé de Jumel et chapelain de la chapelle du Cocquelet audit Jumel, du revenu de ladite chapelle. Amiens, 2 mars. — Vente par Jean de Bresly à Pierre Briscul, de terres à Rivery. Amiens, 3 mars. — Constitution de rente par Nicolas Ladent à Nicolas Hubault. Amiens, 26 mars. — Vente par Sébastien Boutart à Guillain Candillon, de terres à Poulainville. Amiens, 27 mars. — Bail par Marie Trencart, veuve d'Adrien Perdu, avocat, de terres à Élincourt. Amiens, 27 mars. — Constitution de rente par Antoine Dubois à Nicolas Hubault. Amiens, 28 mars. — Constitution de rente par Guillaume Rose, maître cuisinier-pâtissier à Amiens, à Antoine Dauphin, aussi maître cuisinier. Amiens, 4 avril. — Traité entre Élisabeth Canelrye, veuve de Charles Rose, et Antoine Doffin. Amiens, 4 avril. — Vente par Nicolas Hermette à Alexandre Gravet, marchand houpier, de terres à Clairfaÿ. Amiens, 9 avril. — Bail par Honoré Nollent, maître tailleur d'habits à Amiens, d'une maison à Amiens, à la Veillère. Amiens, 13 avril.— Vente par François Poulain à Antoine Buquet, de terres à Grattepanche. Amiens, 19 avril. — Bail par Philippe Mallemain, d'une maison à Amiens, rue au Lin. Amiens, 17 avril. — Bail par Charlotte Ratel d'une maison à Amiens, grande chaussée au Blé. Amiens, 20 avril. — Contrat de mariage de Jean Nicquet avec Marie d'Aire. Amiens, 27 avril.—Vente par Jean Rabouille à Jean Mélicque, de terres à Mézières. Amiens, 27 avril.—Vente par Charles Bazin à Jean Simon du tiers d'une maison à Amiens, faubourg St-Pierre. Amiens, 30 avril. — Bail par Jacques Roussel, bourgeois et ancien échevin d'Amiens, d'une maison à Oresmeaux. Amiens, 2 mai. — Vente par François Obry et consorts à Michel Herpin et Léonor Postel, de terres à Friaucourt. Amiens, 3 mai. — Bail par Nicolas Hubault de terres à Argœuves. Amiens, 4 mai. — Contrat de mariage de Jean Rangeart, dit la Pensée, natif de Douage en Anjou, avec Marguerite Doffin. Amiens, 4 mai. — Contrat de mariage de Paul Lefebvre, maître barbier, perruquier et baigneur, avec Catherine Bricourt. Amiens, 6 mai. — Bail par François Joron, marchand corroyeur à Amiens, de terres à Rumigny. Amiens, 15 mai. — Contrat de ma-

riage de Jean Rangeart avec Honorée Doffin. Amiens, 15 mai.—Vente par Jeanne Bateux à Nicolas Hecquet, houpier, de ses droits sur une masure sise à Yaucourt. Amiens, 2 juin. — Renonciation par Antoine Bigard à ses droits sur une masure à Villers-Bocage. Amiens, 7 juin. — Vente par Jean Thuillier, bourgeois et ancien consul d'Amiens, à Firmin de Flandre, blanchisseur à Boves. Amiens, 8 juin.—Contrat de mariage d'Antoine Godin avec Geneviève Bannier. Amiens, 15 juin. — Rachat de rente par Jean Poiré à Nicolas Hubault. Amiens, 19 juin. — Renonciation par Claude de Ronssoy, à la succession de Charles Rose. Amiens, 25 juin. — Contrat de mariage de Jacques Cormont, maître sellier à Amiens, avec Marie Léger. Amiens, 5 juillet. — Contrat de mariage de Georges Goupil avec Madeleine Hubinet. Amiens, 8 juillet. — Contrat de mariage de Jean Maurice avec Jeanne Cressent. Amiens, 26 juillet. — Marché entre Simon et Sanson Bicard, bateliers à Abbeville, d'une part, et Jean Postel, maître charpentier de bateaux à Amiens, de l'autre, pour la construction d'une gribanne. Amiens, 21 août. — Donation par Me Jérôme Rohault, diacre et clerc de N.-D. de Doullens, à Marie Rohault, sa sœur, femme de Firmin Chocquet. Amiens, 7 septembre. — Fondation par Jacques Damiens en faveur de la paroisse St-Firmin à la Porte d'Amiens : noble homme, Me Louis Petit, conseiller du Roi et son président en l'élection d'Amiens, et Louis Hugot, marchand, marguillers de ladite paroisse. Amiens, 15 septembre. — Vente par Élisabeth Blasset, veuve de Robert Godde, marchand teinturier, à Remy de Belleau, écuyer, sieur de Rinecolle, lieutenant au régiment de la Marine. Amiens, 16 septembre. — Bail par Jean Tattegrain, archer en la maréchaussée de Picardie, de terres à Mirvaux, Montigny et Beaucourt. Amiens, 30 septembre. — Constitution de rente par Marguerite Cuignet, veuve de Nicolas Choquart, à Jeanne Guérard, veuve de Louis Havet. Amiens, 10 octobre. —Procuration par Hubert Graille, avocat en Parlement, à François Pinguet, seigneur de Belingan, conseiller et assesseur en l'élection d'Amiens. Amiens, 10 octobre. — Reconnaissance par Louis de Louvencourt, écuyer, capitaine au régiment d'Anjou, en garnison dans la citadelle d'Arras, logé à Amiens à l'hôtellerie des Petits Gards, rue St-Germain. Amiens, 16 octobre. — Déclaration par Antoine Bigard, cabaretier à Villers-Bocage, que Marie Sagnyer, sa seconde femme, lui a apporté pour sa part de mariage, entre autres immeubles, une maison à Villers-Bocage. Amiens, 2 novembre. — Contrat de mariage de Nicolas Mansion avec Charlotte de Marsies. Amiens, 10 novembre. — Bail par Jean Huguet, prêtre habitué à St-Firmin le Confès, d'une maison à Amiens, rue Basse Notre-Dame. Amiens, 17 novembre. — Contrat de mariage de Jean Trannoy, maître corroyeur, avec Jeanne Roze. Amiens, 25 novembre. —Vente par Jean, Antoine et François Domon à Jacques Viel, de terres à Hangest en Santerre. Amiens, 26 novembre. — Vente par Jean de Francières a Jacques Vasseur, maître chirurgien juré du Roi, et lieutenant de son premier chirurgien à Amiens, de terres à Fluy et Acheux. Amiens, 3 décembre. — Echange entre noble homme, Me Adrien Ducrocq, docteur en médecine, et Madeleine Boullenger, veuve de François Bellengre, de deux petites maisons dépendant de sa maison de l'Afficquet, rue du Soleil à Amiens, contre deux maisons dans ladite ville, rue de la Haye. Amiens, 4 décembre. — Contrat de mariage d'Antoine Dumont avec Marie Machon. Amiens, 26 décembre. — etc.

E. 827. (Liasse.) — 98 pièces, papier.

1681. — Obligation de Pierre Rasse, soldat de la compagnie du sieur de Chanterène au régiment de la Marine, envers Henry de Belleau, écuyer, sieur de Rencourt, lieutenant à ladite compagnie. Amiens, 2 janvier. — Bail par Isaac Lemaistre, bourgeois d'Amiens, de prairies à Picquigny. Amiens, 3 janvier. — Marché entre Jean Simon, marchand mercier, d'une part, et Pierre et Jean Habart, père et fils, maîtres maçons à Amiens, de l'autre, pour la construction d'une muraille à une maison à Amiens, faubourg St-Pierre. Amiens, 4 janvier. — Quittance par Firmin Demaucourt à Antoine Boistel. Amiens, 7 janvier. — Bail par Antoine Dumoulin de terres à Bernaville. Amiens, 14 janvier. — Traité entre Pierre François, de Montreuil, et Jacques Butin, de Lucheux, et consorts, adjudicataires des fourrages des gens de guerre à Montreuil. Amiens, 15 janvier. — Vente par Michel Douay à Antoine Bocquet, de terres à Gorges. Amiens, 17 janvier. — Vente par Antoine Lebas, maître tailleur d'habits à Lœuilly, à Jean Pasquet, même profession, audit lieu, de terres aux chanvrières de Lœuilly. Lœuilly, 18 janvier. — Arrière-bail par Antoine Deliens, de prairies à St-Sauveur, lieu dit Sailly. Amiens, 18 janvier. — Constitution de rente par François Leviel à Nicolas Hubault. Amiens, 25 janvier. — Contrat de mariage de Pierre Sagnyer avec Marie Duponchel. Amiens, 29 janvier. — Bail par Michelle et Marguerite Lagache de terres à Flers, Lawarde, Essertaux et environs. Amiens, 1er février. — Traité entre Charles

Dumetz, maître vannier à Amiens, et Jean Dumetz, maître vannier à Noyon, son fils. Amiens, 6 février. — Traité entre Nicolas Hannicque, écuyer, sieur de la Linote, et Françoise Hannicque, sa sœur, concernant la succession de leur père. Amiens, 6 février. — Donation par Me Nicolas Feuquel, curé de Molliens au Bois et au Val, à Marie Feuquel, sa sœur, de 90 l. de rente. Amiens, 8 février. — Constitution de rente par Pierre Brandicourt et François Leviel à Nicolas Hubault. Amiens, 8 février. — Fondation par Noël Parmentier, en faveur de la fabrique de St-Firmin à la Porte, à Amiens ; Me Charles Dufresne, religieux prémontré, curé de ladite paroisse, noble homme Louis Petit, conseiller du Roi et son président en l'élection d'Amiens, et Louis Hugot, marchand, marguilliers. Amiens, 10 février. — Traité entre Jean Thibauville et Claude Pottier. Amiens, 13 février. — Constitution de rente par Antoinette Damanée à Jean Tibauville. Amiens, 13 février. — Contrat de mariage de Nicolas de Bully avec Françoise Noiremain. Amiens, 25 février. — Bail par noble homme, Nicolas Lamy, conseiller du Roi et son prévot royal de Beauvoisis à Grandvilliers, de terres au Quesnel. Amiens, 29 février. — Obligation de Firmin de Boulongne audit Nicolas Lamy. Amiens, 27 février. — Vente par Jean Quignon, chanoine de la cathédrale d'Amiens, et consorts, à Nicolas Le Normant, d'une maison à Amiens, rue de Corbie. Amiens, 4 mars. — Bail par Jacques Vasseur, maître chirurgien juré du Roi et lieutenant de son premier chirurgien à Amiens, de terres à Pierregot. Amiens, 6 mars. — Constitution de rente par Jean Poirée et consorts à Louis Dargent. Amiens, 12 mars. — Contrat de mariage d'Henry Mille avec Barbe Petit. Amiens, 15 mars. — Vente par Nicolas Caron à Jean Tattegrain de terres à Pierregot. Amiens, 21 mars. — Bail par Pierre Godde, marchand teinturier à Amiens, d'une petite maison derrière la sienne. Amiens, 21 mars. — Bail par Jean Tattegrain, archer en la maréchaussée, de terres à Pierregot et Molliens au Bois. Amiens, 21 mars. — Atermoiement Élisabeth Renard, veuve de Jean Fallempin. Amiens, 26 mars. — Atermoiement Antoine Tassin. Amiens, 29 mars. — Vente par Louis Hennon, maître saiteur à Amiens, audit Jean Tattegrain, d'une maison à Amiens, rue de l'Andouille. Amiens, 1er avril. — Constitution de rente par Jacques Mithon, écuyer, seigneur d'Harcelaines et autres lieux, procureur de dame Marthe de Lancry, veuve d'Antoine de Lumbres, chevalier de l'ordre du Roi, conseiller en ses conseils d'Etat et privé et son ambassadeur en Pologne et Allemagne, seigneur châtelain de Longvilliers, marquis d'Herbinghen, etc., et de Bertrand de Montbathon, chevalier, seigneur de la Chapelle, la Mothe et autres lieux, à Robert Alary, écuyer, seigneur de Conteval. Amiens, 2 avril. — Bail par René de Meaux, chevalier, seigneur de Douy, capitaine au régiment de la Marine, commandeur de la commanderie de St-Vaast, grand prieuré de Flandre, ordre de N.-D. du Mont-Carmel et de St-Lazare de Jérusalem, en garnison dans la citadelle d'Amiens, des bois et prés d'Acon dépendant de ladite commanderie. Amiens, 8 avril. — Contrat de mariage de Nicolas de Vienne, maître hautelisseur à Amiens, avec Marianne Béguin. Amiens, 24 avril. — Marché entre Claude Joly, marchand et ancien consul d'Amiens, et Pierre Deville, maître maçon en ladite ville, pour refaire la devanture de sa maison, rue des Orfèvres à Amiens. Amiens, 28 avril. — Id., avec François Devaux, maître charpentier. Amiens, 28 avril. — Bail par Jacques Gambier, d'une maison à Amiens, rue des Parcheminiers. Amiens, 5 mai. — Contrat de mariage de Pierre Louette avec Marie-Madeleine Dumont. Amiens, 7 mai. — Bail par Françoise Hannicque de terres à Esclainvilliers. Amiens, 7 mai. — Bail par Jean Simon d'une maison à Amiens. Amiens, 15 mai. — Constitution de rente par Jean Wallet, tondeur à grandes forces à Amiens, à Pierre Pauchet, maître cordonnier. Amiens, 19 mai. — Traité entre Jean Masse, maître tonnelier, et Catherine Candellier. Amiens, 21 mai. — Traité entre Nicolas Normand, et Pierre Brandicourt. Amiens, 21 mai. — Vente par Adrien Mille, ouvrier hautelisseur, à Noël Otiquette, d'une masure à Ailly. Amiens, 3 juin. — Bail par Nicolas Barré, marchand et ancien consul d'Amiens, de prés à Picquigny. Amiens, 4 juin. — Bail par François Tattegrain de prés à Longpré. Amiens, 4 juin. — Transaction entre Nicolas Barré, ancien consul, et Pierre Fourdrinoy, lieutenant du village de Fourdrinoy. Amiens, 6 juin. — Constitution de rente par Philippe Messoutre à Pierre Lhoste, marchand plombier à Corbie. Amiens, 17 juin. — Cession par Jean Devisme à Pierre et François Devisme, à ses droits sur un héritage sis à Talmas. Amiens, 23 juin. — Vente par Marie Marchand, veuve de Jérome Cain, à Jean Vigneron, de terres à Talmas. Amiens, 23 juin. — Vente par ladite Marie Marchand à Jean Devisme, du tiers d'un héritage sis à Talmas. Amiens, 23 juin. — Donation par Marguerite Bocquillon, veuve d'Antoine Pasquier, son fils, de ses droits sur une maison à Pierregot. Amiens, 29 juin. — Constitution de rente par François Ducrocquet à Robert Simon. Amiens, 4 juillet. — Contrat de mariage de Charles de Lasalle, maître tourneur, avec

Jeanne Leullier. Amiens. 5 juillet. — Bail par Adrien Villemon d'une maison à Amiens, rue du Bloc. Amiens, 8 juillet. — Remboursement par Guillain Brandicourt à Antoine de Léons. Amiens, 11 juillet. — Bail par les bouchers d'Amiens du droit de camion appartenant à leur confrérie. Amiens, 4 juillet.— Remboursement par Me Adrien Descamps, l'un des curés de St-Firmin le Confès, à Marie Toutefaire, veuve de noble homme Charles Leseurchet (?), avocat au bailliage d'Amiens. Amiens, 12 juillet. — Ratification de donation par Me Nicolas Feuquel, curé de Molliens au Bois et au Val. Amiens, 15 juillet. — Constitution de rente par Guillain Candillon à Antoine Demetz. Amiens, 15 juillet. — Constitution de rente par Marie Truchot, veuve de Pierre de Maunay, chevalier, seigneur de Campel et autres lieux, à René Chevallier. Amiens, 15 juillet. — Bail par François Le Seigne, marchand et ancien consul d'Amiens, d'une maison à Amiens, au coin des rues St-Leu et des Majots. Amiens, 16 juillet. — Vente par Philippe Messoutre à Claude Granthomme, notaire royal en la prévôté de Fouilloy, de terres à Conty. Amiens, 22 juillet. — Constitution de rente par Robert Daveluy à Nicolas Hubault. Amiens, 24 juillet. — Constitution de rente par Henry Tayot, à Nicolas Hubault, boucher à Amiens. Amiens, 24 juillet. — Marché entre Nicolas Normand, d'une part, et Pierre Brandicourt et François Levielle, de l'autre. Amiens, 26 juillet. — Vente par Jean Levasseur, procureur au bailliage et élection d'Amiens, à Jean Godard, maître maçon à Amiens, d'une maison à Amiens, au Quai. Amiens, 28 juillet. — Vente par André Noiret à Antoine Lenglet, de terres à Talmas. Amiens, 28 juillet. — Bail par Jacques Vasseur, chirurgien, d'une maison à Amiens, chaussée St-Leu. Amiens, 10 août. — Constitution de rente par Jeanne Auxérondes, veuve de Nicolas Leclercq, à Antoine Domont. Amiens, 19 août. — Constitution de rente par Claude Pagnon, maître saiteur, à Antoine Domont. Amiens, 20 août. — Bail par Étienne Clabaud et Firmin Morel, de terres à Villers-Bretonneux. Amiens, 25 août. — Procuration en blanc par Jean-Charles Lenoir. Paris, 5 septembre. — Rachat de rente par Barthélemy de Lucque, receveur au grenier au sel d'Amiens. Amiens, 10 septembre. — Vente par Marie Jourdain, veuve d'Antoine Prévost, maître hautelisseur à Amiens, à Jean Tattegrain, d'une maison à Amiens, rue de l'Andouille. Amiens, 10 septembre. — Bail par Jean Hénon d'une maison à Amiens, rue des Minimes. Amiens, 11 septembre. — Vente par Pierre Cozette, maître hautelisseur, à Amiens, à Georges Cozette, de terres à Talmas. Amiens, 11 septembre.— Vente par Jeanne Mouret, veuve de Jean du Crocquet, ancien échevin d'Amiens, de terres à Namps au Mont. Amiens, 30 septembre. — Vente par Nicolas Boullefroy à Noël Ferret, d'une masure à Boisbergue, Amiens, 11 octobre. — Constitution de rente par Jean Daveluy à Nicolas Hubault. Amiens, 20 octobre. — Bail par Jean Plébault, curé de Cappy, de terres à Fresnoy au Val. Amiens, 24 octobre. — Ratification par Marie de Buigny, veuve de Pierre Patte, de la vente faite au profit du sieur Lamy et consorts. Amiens, 7 novembre. — Contrat de mariage d'Adrien Dair, ouvrier hautelisseur, avec Firmine de Courcelle. Amiens, 10 novembre. — Vente par Jean du Praier à Pierre Brandicourt, de terres à Dreuil. Amiens, 15 novembre. — Constitution de rente par Jean Wallet à Pierre Pochet. Amiens, 20 novembre. — Marché entre Jacques Postel et consorts, tondeurs de grandes forces à Amiens, et Nicolas Gaudin, juré émouleur de grandes forces à tondre draps de tout le royaume de France demeurant à Paris, pour la fourniture des ustensiles qui leur sont nécessaires. Amiens, 25 novembre. — Bail par noble homme Me Nicolas Lamy, prévôt de Beauvoisis à Grandvilliers, de terres au Quesnel. Amiens, 26 novembre. — Bail par Antoine de Hem d'une maison à Amiens, rue des Coches. Amiens, 28 novembre. — Traité entre Nicolas Normant et Adrien de la Rue. Amiens, 1er décembre. — Quittance par François Retourné, maître saiteur à Amiens, à Marie, Catherine et Anne Boullet, Amiens, 4 décembre. — Bail par Jean Postel d'un pecqueret à usage de mener tourbes sur la rivière. Amiens, 10 décembre. — Transport Joseph Digeon, maître corroyeur à Amiens, rue Martin Mollet. Amiens, 14 décembre. — Quittance de Nicolas Ladent à Antoine Dubois. Amiens, 15 décembre. — Bail par Jacques Poiret, maître hautelisseur à Amiens, de terres à Hénencourt, Bresle, Senlis, Warloy et environs. Amiens, 18 décembre. — Bail par noble homme Adrien Ducrocq, docteur en médecine à Amiens, d'une maison à Amiens, rue Notre-Dame, où pend pour enseigne l'Affiquet. Amiens, 24 décembre. — Bail par Martin Morette d'une maison à Amiens, rue Motte. Amiens, 27 décembre.

E. 828 (Liasse.) — 86 pièces, papier.

1682. — Bail par Marie de Becq, veuve de Charles Petit, procureur au bailliage d'Amiens, d'une maison à Amiens, à la Hotoie. Amiens, 1er janvier. — Contrat de mariage de Jean-Baptiste Leduc avec Marie Lefebvre.

Amiens, 4 janvier. — Transport Me Antoine Dhangest, curé de St-Vast. Amiens, 23 janvier. — Bail par Me Adrien Ducrocq, docteur en médecine, d'une maison à Amiens, rue de la Barette. Amiens, 29 janvier. — Bail par Louis Barré d'une maison à Amiens, chaussée de Beauvais. Amiens, 20 janvier. — Bail par Antoine Dehen d'une maison à Amiens, rue de la Plumette. Amiens, 30 janvier. — Contrat de mariage de Nicolas Soubrier, garçon teinturier, avec Marie Jourdain. Amiens, 31 janvier. — Vente par Jacques Leclercq tis serand de toiles à Saisseval, à Marguerite Retourné, veuve de Jacques Alavoine, de ce qui lui appartient dans une masure à Saisseval. Amiens, 31 janvier. — Vente par Jean Bailleul à Jean Magnier de terres à Selincourt. Amiens, 6 février. — Rachat de rente par Pierre de Moliens, à Pierre Langlois, écuyer, sieur de Septenville, procureur de dame Marie Langlois, dame de Beauvoir, veuve de Nicolas de Bonnaire, écuyer, seigneur de Chailleux. Amiens, 12 février. — Atermoiement à Jean Dhangest, père et fils. Amiens, 20 février. — Remboursement de rente par Jean de Revelles à Nicolas Hubault. Amiens, 24 février. — Remboursement de rente par ledit de Revelles à Jean Ringuet. Amiens, 24 février. — Vente par Julien Lostellain à Claude Leguay de terres à Dernancourt. Amiens, 25 février. — Remboursement de rente par Philippe Lenoir à Maurice Leblanc. Amiens, 13 mars. — Vente par Jean Dusuel à Jean Wallat de terres à Plachy. Amiens, 7 mars. — Remboursement de rente par Gabriel Rasse à Jacques Papin. Amiens, 14 mars. — Contrat de mariage de Jean-Baptiste Dieu avec Catherine Labbé. Amiens, 16 mars. — Vente par Jean de Pissy, maître maçon à Amiens, à Louis Lebon, maître sueur de vieil, d'une maison à Amiens, rue du Pont à Moinet. Amiens, 13 mars. — Obligation d'Anne Crespin à Catherine Gassingault. Amiens, 17 mars. — Bail par Denis Le Roux de terres à Villers aux Érables. Amiens, 19 mars. — Vente par Me Louis Pezé, avocat en Parlement et commissaire enquêteur et examinateur au bailliage et présidial d'Amiens, et consorts, à demoiselle Marie Trencart, veuve de Me Adrien Perdu, avocat à Amiens, de terres à Saleux et environs. Amiens, 31 mars. — Rachat de rente par Augustin Picard à Françoise Lefrançois. Amiens, 2 avril. — Vente par Charles de Flesselles à Jean de Flesselles, de terres à Coisy. Amiens, 9 avril. — Constitution de rente par Anselme Thiot à François Daullé, maître maçon à Amiens. Amiens, 9 avril. — Quittance par Antoine Damour, à Charles Cartel. Amiens, 10 avril. — Contrat de mariage de Philippe Forestier, maître hautelisseur, avec Barbe Lucas. Amiens, 11 avril. — Vente par Antoine Lenglet à Firmin Accloque, de terres à Talmas. Amiens, 11 avril. — Vente par ledit Lenglet à Antoine Bigard de terres à Talmas. Amiens, 11 avril. — Traité entre Jean Godart et François Daullé, maître maçon à Amiens, d'une part, et Robert Rimbault, marchand briquetier, pour fourniture de briques. Amiens, 15 avril. — Constitution de rente par Guillaume Bertin, bourgeois et ancien consul d'Amiens, à Nicolas Hubault. Amiens, 15 avril. — Retrait par Jean Tattegrain. Amiens, 21 avril. — Constitution de rente par Jean Couard, sieur de la Haye, ancien consul d'Amiens, à Nicolas Hubault. Amiens, 22 avril. — Traité entre Jean Tattegrain et Jacques de St-Delis, écuyer, sieur du Hamelet. Amiens, 23 avril. — Remboursement de rente par Jean Morel à Louis Palyart. Amiens, 24 avril. — Bail d'une allège par François Morel, maître charpentier de bateaux à Amiens, à Jean Ménart et Pierre Floury, voituriers par eau à Moreuil. Amiens, 29 avril. — Vente par Paul Lefebvre, maître barbier, baigneur, étuviste et perruquier à Amiens, à Noël Poulletier, garçon barbier, de sa place de l'un des six barbiers et perruquiers d'Amiens. Amiens, 29 avril. — Bail par François Morel, maître charpentier de bateaux, à Pierre Duchesne, voiturier par eau à Moreuil, d'un bateau en forme d'allège. Amiens, 29 avril. — Constitution de rente par Pierre Brandicourt et François Leviel, à Nicolas Hubault. Amiens, 1er mai. — Arrière-bail par Jean Tirencourt de terres à Poullainville. Amiens, 5 mai. — Contrat de mariage de Jean Febvrier, retordeur de fil, avec Marie Magnier. Amiens, 9 mai. — Bail par Louis de Tronville, chevalier, seigneur de Bricquemesnil, etc., du champart de Briquemesnil. Amiens, 11 mai. — Transaction entre Me Jean Mauger, pourvu de la cure de Luchuel sur la présentation de l'abbé de Corbie, et Me Charles Sarrazin, pourvu de ladite cure, en vertu d'une signature apostolique obtenue en cour de Rome. Amiens, 22 mai. — Procuration en blanc par Jean Mauger, curé de Fontaine sous Catheux. Amiens, 22 mai. — Contrat de mariage de François de St-Paul, maître tonnelier à Amiens, avec Catherine Testart. Amiens, 23 mai. — Remboursement de rente par François Barbe à Nicolas Hubault. Amiens, 23 mai. — Bail par Michel Lefebvre, maître apothicaire et ancien maïeur de Poix, de son fils en apprentissage chez Jacques Vasseur chirurgien à Amiens. Amiens, 30 mai. — Bail par Marie Breton, veuve d'Étienne Dubois, d'une maison à Amiens, rue des Saintes-Claires. Amiens, 1er juin — Contrat d'apprentissage de Nicolas Driencourt, chez Nicolas Fontaine, maître vitrier à Amiens. Amiens, 1er juin. —

Testament mutuel de Jacques Godart et d'Antoinette Mangot, sa femme. Amiens, 4 juin. — Bail par Antoine Deliens d'une maison à Amiens, rue d'Engoulevent. Amiens, 5 juin. — Contrat de mariage de Gilles Lemache avec Louise Surleaue. Amiens, 20 juin. — Bail par Jean Tattegrain d'un moulin à huile à St-Maurice. Amiens, 24 juin. — Contrat de mariage de Nicolas Leroy avec Marguerite Lemoictier. Amiens, 4 juillet. — Contrat de mariage de Louis Lelong, houpier à Amiens, avec Antoinette Carton. Amiens, 11 juillet. — Bail par Pierre Carpentier, maître saiteur à Amiens, d'une maison à Amiens, rue des Prêtres. Amiens, 13 juillet. — Traité entre Jean Leduc, maître couvreur à Amiens, d'une part, et Robert et Gabriel Magnier, de l'autre. Amiens, 15 juillet. — Acte par lequel Robert Magnier, certifie qu'une somme de 110 l. n'a pas été prêtée par lui à son frère, quoique mention en soit faite dans un marché entre ce dernier et Jean Leduc, maître maçon à Amiens. Amiens, 15 juillet. — Arrière-bail par Claude Dubois, marchand et ancien consul à Amiens, du champart de Bricquemesnil. Amiens, 17 juillet. — Vente par Claude Delattre, marchand et ancien consul à Amiens, à Claude Braillon, de terres à Caix. Amiens, 24 juillet. — Consentement par Marie Dupontrué, veuve de Pierre Desorel, au mariage de Madeleine Desorel, sa fille. Picquigny, 31 juillet. — Bail par Guillaume Bertin, bourgeois et ancien consul d'Amiens, d'une maison à Amiens, rue des Tanneurs. Amiens, 1er août. — Contrat de mariage de Jacques Guillebault, maître de la maison où pend pour enseigne le Hérault d'armes, avec Geneviève Hubbé. Amiens, 1er août. — Contrat de mariage d'Adrien Tellier avec Madeleine Sorel. Amiens, 6 août. — Vente par Jeanne Jovelet à Nicolas Vast, de terres à Longpré. Amiens, 22 août. — Vente par Remy de Belleau, chevalier, seigneur de Riverolles, à François Després, de terres au Hamelet. Amiens, 26 août. — Contrat de mariage d'Antoine Pomart, dit la Violette, soldat au régiment de la Marine, compagnie du sieur de Chantrenne, en garnison dans la citadelle d'Amiens, avec Marie Gellé. Amiens, 5 septembre. — Bail par François Leseigne, d'une maison à Amiens, chaussée St-Leu. Amiens, 11 septembre. — Remboursement de rente par Marie Picard, veuve de Gabriel Caboche, à Martin de la Cour. Amiens, 24 septembre. — Traité entre Jean Tattegrain et Joachim Leclerc. Amiens, 29 septembre. — Contrat de mariage de Martin Quentin avec Louise Canaple. Amiens, 9 octobre. — Décharge par Martin Camus, soldat au régiment de la Marine, compagnie du sieur de Doux, à Charles Michault. Amiens, 14 octobre. — Bail par noble homme, Mre Adrien Ducrocq, docteur en médecine, d'une maison à Amiens vis-à-vis la cathédrale. Amiens, 29 octobre. — Rachat de rente par Pierre Coullon à Mre Guillain Perdu, procureur au bailliage et élection d'Amiens. Amiens, 30 octobre. — Bail par Jeanne Tellier, veuve de Philippe Merle, d'une maison à Amiens, rue des Poulies. Amiens, 6 novembre. — Vente par Jean Montois, huissier au consulat d'Amiens, à Zacharie Montois de sondit office d'huissier. Amiens, 6 novembre. — Renonciation par Jean Bridel à ses droits sur des terres au Petit Lincheux. Amiens, 10 novembre. — Constitution de rente par François Legrand à Jean-Baptiste Dieudonné. Amiens, 13 novembre. — Vente par Jean Mille et consorts à Robert Simon, de leurs parts sur une maison sise à Amiens, faubourg St-Pierre. Amiens, 25 novembre. — Bail par Antoine De Liens de terres à Oresmeaux. Amiens, 26 novembre. — Bail par François Leseigne, de terres à Vauvillers. Amiens, 27 novembre. — Bail par Simon Levasseur, commis aux aides, d'une maison à Amiens, chaussée au Blé. Amiens, 30 novembre. — Vente par Jean Lenglet à Robert Simon, de ce qui lui appartient sur une maison à Amiens, faubourg St-Pierre. Amiens, 2 décembre. — Bail par Jean-François de Bellay, d'une maison à Amiens, rue du Bloc. Amiens, 2 décembre. — Bail par Antoine Digeon d'une maison à Amiens, rue de Beauvais. Amiens, 9 décembre. — Traité entre Guillain Caron l'aîné et Guillain Caron le jeune. Amiens, 19 décembre.

E 829. (Liasse.) — 67 pièces, papier.

1683. — Bail par Nicolas Lefebvre d'une maison à Amiens, rue du Don. Amiens, 4 janvier. — Contrat de mariage de Jean-Baptiste Villier avec Marie-Catherine Dequin. Amiens, 7 janvier. — Bail par Fuscien Cottel, maître coutelier à Amiens, d'une maison à Amiens, rue des Tripes. Amiens, 15 janvier. — Bail par Marie Dequin, femme d'Antoine Dubois, soldat au régiment de la Marine, compagnie du sieur de Douy, de terres à Amiens, près la borne de Camon. Amiens, 24 janvier. — Bail par Elisabeth Blasset, veuve de Robert Godde, de terres à Cagny. Amiens, 25 janvier. — Quittance par Madeleine Marsis à Nicolas Quignon, maître hautelisseur à Amiens, d'une somme de 1.600 l. Amiens, 27 janvier. — Bail par Marie Trencart, veuve d'Adrien Perdu, avocat au bailliage d'Amiens, de terres à Hallaines et Sarcus. Amiens, 6 février. — Testament de Barbe Ricquebourcq, femme de Jean Le Roy, maître passementier à Amiens. Amiens, 7 février. — Rente

par Antoine de Metz à Marie de Metz, fille naturelle. Amiens, 16 février. — Contrat de mariage d'Adrien de Namps, avec Marie Léger. Amiens, 17 février. — Vente par François Ducrocq, curé de Querrieu, et Marguerite Ducrocq, à Toussaint Ternisien, maître saiteur à Amiens, d'une maison sise à Amiens, Verte rue. Amiens, 19 février. — Bail par Marie Trencart, veuve d'Adrien Perdu, de terres sises à Ellencourt et Haudicourt. Amiens, 27 février. — Renonciation par Guillaume Roze, maître cuisinier à Amiens, à sa part sur une maison sise à Amiens rue de l'Aventure, provenant de la succession de son père. Amiens, 9 mars. — Transaction entre Élisabeth Cauchie, veuve en secondes noces de Charles Roze, maître cuisinier à Amiens, d'une part, et Guillaume Roze, maître cuisinier, fils dudit Charles Roze et consorts, de l'autre. Amiens, 9 mars. — Quittance par Antoine Gellée, marchand épicier, confiseur et droguiste à Amiens, de 15 septiers de blé. Amiens, 11 mars. — Ratification par Marguerite Robillart de la vente faite par feu Jacques Bernard, son mari, à Nicolas Bernard, ... de la moitié d'une maison. Amiens, 11 mars. — Bail par Jean ... du Buisson, maître saiteur, d'une maison à Amiens, rue d'Engoulevent. Amiens, 13 mars. — Bail par Jean Tattegrain de ter... res à Longpré. Amiens, 15 mars. — Vente par Thomas Jou... le à Jean Tattegrain de terres à Longpré et Argœuves. Amiens, 15 mars. — Constitution de rente par François Despréaux, procureur au bailliage d'Amiens, à François Ducrocq, curé de Querrieu, et à Marguerite Ducrocq. Amiens, 20 mars. — Vente par Jean Després, marchand droguiste, et consorts, à Noël Dirson, hostelain à Amiens, de la moitié d'une maison à Amiens, rue de Beauvais. Amiens, 28 mars. — Vente par Philippe Gremont à Jacques Roussel des bois de charpente dont est construite une grange sise à Fricourt. Amiens, 28 mars. — Contrat de mariage de Robert Domont, hautelisseur à Amiens, avec Catherine Lucques. Amiens, 10 avril. — Bail par Marie Ste-Marie, veuve d'Étienne Tattegrain, de terres sises à Toullay. Amiens, 13 avril. — Contrat de mariage de Louis de Beausens avec Françoise Le Roy. Amiens, 26 avril. — Constitution de rente par Philippe Fragier, maître chirurgien et sa femme, à François Després. Amiens, 29 avril. — Bail par Marie Hémart, veuve de Barthélemy de Brecq, marchand tanneur à Amiens, de terres à St-Pierre. Amiens, 7 mai. — Quittance par Marie Gillet, veuve de Jean Gorlier, tanneur, d'une somme de 30 l. 10 mai. — Contrat d'apprentissage de François de Bonnaire, chez François Usuart, bourgeois et marchand à Amiens, en qualité de garçon de boutique. Amiens, 14 mai. — Vente par Pierre et Louis Fourdrinoy, père et fils, à Isaac Lemaistre, bourgeois d'Amiens, de terres sises à Fourdrinoy. Amiens, 24 mai. — Vente par Jeanne Tétart, veuve de Noël Mille, à Étienne Delaire, des bâtiments d'une grange dépendant de la maison dudit Mille. Amiens, 8 juin. — Bail par Antoine Bonnier, directeur des postes à Amiens, à Robert Bourgeois, dit Vertueux, roulier ordinaire de Dieppe à Amiens, du droit de messagerie d'Amiens à Dieppe. Amiens, 10 juin. — Vente par Marguerite Lefebvre, veuve de Charles Laucort, à Denis Le Roux, seigneur du Fresnoy, de terres à Vignacourt. Amiens, 21 juin. — Id., à François Laucort, de terres à Halloy, lieu dit la Vallée Robert. Amiens, 21 juin. — Vente par Jean Thibault à Guillain Vacquette de terres à Clerfaÿ. Amiens, 23 juin. — Vente par Jean d'Hodencq, curé d'Hornoy, à Nicolas Hubault, de terres de l'abbaye de St-Pierre de Selincourt. Amiens, 5 juillet. — Traité entre Guillaume Bertin et Jacques Merlier, laboureur à Cachy, portant « qu'en considération de la gresle arrivée à plusieurs villages de cette province, et notamment, à celuy de Cachy, qui a esté accidenté et sur lequel la gresle a causé un dommage notable », la redevance en blé dudit Merlier a été modérée. Amiens, 14 juillet. — Contrat de mariage d'Adrien Lagan avec Jeanne Soufflet. Amiens, 17 juillet. — Bail par Nicolas Barré à Louis Tren... cart de terres à Fourdrinoy. Amiens, 19 juillet. — Vente p... r Jacques Flament, lieutenant du village d'Iseux à Hugu... es du Chesnes de terres à Bus. Amiens, 19 juillet. — ... terres à Villers-Bretonneux. ... Bail par Élisabeth Blasset de ... Amiens, 20 juillet. — Vente par Pierre Fourdrinoy et Lo... uis, son fils, à Isaac Lemaistre, de terres à Fourdrinoy. A... miens, 31 juillet. — Bail par Madeleine Fournier, veuve ... bie, de Germain Lejeune, à Antoine Lenglet et Jacques Ber... thomieux, de terres à Leuilly. Amiens, 2 août. — Cons... titution de rente par maître Antoine Cardon, procureur ... et notaire royal au bailliage d'Amiens, à Louis Dargent. ... Amiens, 10 août. — Bail par Antoine Digeon, march... and tanneur à Amiens, de terres à Ailly sur Somme. A... miens, 10 août. — Traité entre Martin Cagé, marchand ... tapissier à Amiens, et ses créanciers. Amiens, 18 septembre. — Bail par Isaac Lemaistre de terres à Fourdri... noy. Amiens, 15 septembre. — Vente par Charles Heul... à Guillain Candillon, de terres à Bertangles. Amie... ns, 19 septembre. — Bail par Antoine Lachapelle de ter... res à St-Pierre. Amiens, 30 septembre. — Vente par A... ntoine Lachappelle à Robert Simon de terres à St-Pier... re. Amiens, 1er octobre. — Contrat de mariage de G... uil-

laume Laurent avec Charlotte Lejeune. Amiens, 7 octobre. — Arrière-bail par Nicolas Clément, maître saiteur à Amiens, d'une maison à Amiens, rue des Parcheminiers, appartenant à la veuve Jean Petit. Amiens, 23 octobre. — Titre clérical par Anne Quignon, veuve de Salomon Hollande, à François Hollande, son fils. Amiens, 26 octobre. — Déclaration par Charlotte Scellyer, fille, ci-devant servante chez Pierre de Wailly, maître teinturier, et auparavant chez le sieur Certain, maître apothicaire, que l'accusation et plainte par elle faite aux parents de René Godart, fils à marier du sieur Pierre Godart, maître apothicaire et de Marguerite Certain, « disant que ledit René Godart a eu plusieurs fois sa compagnie charnelle durant le temps qu'elle a demeuré chez ledit sieur Certain, oncle dudit René,... faicte tant audit René que sesdits parents, attendu que ledit René n'a jamais eu copulation charnelle avecq elle, mais qu'elle a esté suggérée et conseillée de menacer ledit René, attendu que d'avoir demeuré tous deux dans la mesme maison luy servoit de prétexte et sujet. » Amiens, 30 octobre. — Bail par Firmin Caron d'une partie de la devanture de sa maison pour y placer une boutique. Amiens, 2 novembre. — Contrat de mariage de Jean Savary avec Catherine Léger. Amiens, 11 novembre. — Traité entre Catherine Ringard et Jacques Flameng, lieutenant du village de Bus, pour les nourriture et habits fournis par ledit Flameng à ladite Ringard. Amiens, 20 novembre. — Contrat de mariage de Firmin Palyart, fils de Louis Palyart, marchand et ancien consul d'Amiens, et de défunte Isabelle Baillet, assisté de Jean-Baptiste Palyart, docteur en Sorbonne, chanoine et grand vicaire de l'évêque d'Arras, son oncle, et autres, avec Isabelle Barré, fille de Nicolas Barré, marchand, ancien échevin et ancien juge consul d'Amiens et de Marie Alix. Amiens, 21 novembre. — Bail par Marie Trencart de terres à Mesnil, Sommereux, Hamel, Beaudéduit et Catheux. Amiens, 23 novembre. — Bail par Charles des Essarts de terres à Harbonnières. Amiens 26 novembre. — Bail par Marie Trencart, veuve d'Adrien Perdu, avocat au bailliage d'Amiens, de terres à Sarcus. Amiens, 3 décembre. — Bail par Adrien d'Amiens, seigneur de Warfusée, Hébécourt et autres lieux, de terres à St-Maurice. Amiens, 4 décembre. — Retrait lignager par Nicolas Hubaut, de Jacqueline d'Hocdencq, veuve de François Barbe, maître saiteur à Amiens, de terres à St-Pierre lès Selincourt. Amiens, 7 décembre. — Vente par Claude de Revelle, veuve de Michel Carbonnier et consorts, à Charles de Crept, de terres à Poix. Amiens, 7 décembre. — Vente par Jean Lenglet à Robert Simon de terres à St-Maurice. Amiens, 21 décembre. — Bail par Pierre Tattegrain de quatre moutons, deux brebis et trois agneaux. Amiens, 22 décembre. — Bail par Olivier Le Loir d'une maison à Amiens, rue de la Viéserie. Amiens, 26 décembre.

E. 830. (Liasse.) — 61 pièces, papier.

1684. — Bail par noble homme Nicolas Lamy d'une maison à Amiens, faubourg de la Hotoie. Amiens, 3 janvier. — Bail par ledit Lamy d'une maison audit faubourg. Amiens, 3 janvier. — Traité entre François Tardieux, marchand perruquier à Amiens, et Martin Cagé, marchand tapissier audit Amiens. Amiens, 6 janvier. — Cautionnement par Robert Hourier, maître saiteur à Amiens. Amiens, 10 janvier. — Contrat d'apprentissage d'Adrien Thibauville chez Lucien Leclercq, maître saiteur à Amiens. Amiens, 10 janvier. — Bail par Jean Hubault, maître couvreur à Amiens, de chambres dans la maison où pend pour enseigne le Cornet. Amiens, 11 janvier. — Compte entre Georges Baillet, marchand brasseur à Amiens, et Louis Dumesges, cabaretier, pour fourniture de bière. Amiens, 15 janvier. — Vente par Firmin Dupuis à Jean Tattegrain de terres à Dury. Amiens 16 janvier. — Bail par Louis de Pissy, maître maçon à Amiens, d'une maison à Amiens, rue Blanquetaque, près l'hôpital St-Charles. Amiens, 24 janvier. — Contrat de mariage de Jean Wignier et Marie Bonnart. Amiens, 27 janvier. — Contrat de mariage de Thomas Larivière avec Marie Lefebvre. Amiens, 3 février. — Constitution de rente par Charles Follet, chirurgien à Boves, à Jacques Follet. Amiens, 3 février. — Bail par noble homme Adrien Ducrocq, docteur en médecine à Amiens, de terres à Camps en Amiénois. Amiens, 5 février. — Remboursement de rente par Jean Cardon à Louis Palyart. Amiens, 5 février. — Vente par Jacques Morel, maître saiteur à Amiens, et consorts, à Louis Cauchetier, prêtre, directeur des religieuses du couvent St-Julien d'Amiens, d'une maison à Amiens, rue des Marissons. Amiens, 7 février. — Vente par Martin Villier et consorts à Charles Oger et consorts, d'une maison et héritages en dépendant à Allonville. Amiens, 7 février. — Remboursement de rente par Jean Pelletier, orfèvre à Amiens, à Geneviève Lefrançois veuve de Nicolas Lemarchant, contrôleur au bureau des traites foraines domaniales d'Amiens. Amiens, 12 février. — Remboursement de rente par Jean Tattegrain, à Adrien Ducrocq, docteur en médecine, tant en son nom que comme procureur de Mathieu Marchant et Denis Godart, à François Du-

crocq, aussi docteur en médecine, tant en son nom que comme administrateur des biens de Louise Ducrocq, et à Charles Morreau, écuyer, seigneur du Petit Hertoy, tous héritiers de défunt noble homme Charles Ducrocq, docteur en médecine, et de Louise Correur. Amiens, 12 février. — Renonciation par Antoine Vermel, maître houpier à Beaumetz-les-Loges près Arras, à la succession de Nicole Desfossés, sa belle-sœur. Amiens, 19 février. — Vente par Martin Pallier à Gabrielle de Moiencourt, de terres à Namps au Mont. Amiens, 23 février. — Remboursement de rente par Gaspard Francière à Marie Trencart, veuve d'Adrien Perdu, avocat au bailliage d'Amiens. Amiens, 10 avril. — Traité entre François Cavillon, maître apothicaire juré à Flesselles, et Antoine Tavernier. Amiens, 12 avril. — Vente par Jean Savary à Antoine de Liens, d'un pré à Dreuil. Amiens, 17 avril. — Bail par Robert Simon de prés à tourber à Picquigny. Amiens, 23 avril. — Déclaration par Jean Buignet, licencié de Sorbonne, curé de St-Martin de Doullens, « qu'en ladite qualité de curé de St-Martin dudit Doullens, et suivant ses tiltres, il a les droits honnorificques, les prééminences et prérogatives qui appartiennent au supérieur ecclésiastique, comme entre autres de chanter le Te Deum dans les occasions nécessaires, d'officier et porter le St-Sacrement avec solennité à la procession le jour qu'on appelle la feste de Dieu, de célébrer des services solennels, et d'avoir les autres honneurs de cette nature qui se font dans ladite ville de Doullens, et d'avoir la première place et primauté en touttes occasions, et que ces droits n'appartiennent point au curé de Nostre-Dame ny à celuy de St-Pierre, qu'il est de notoriété que la paroisse de St-Martin est la plus antienne de la ville, qu'il y a plus de mille ans que cette église a esté fondée, que l'église de St-Martin a esté la première qui a esté bastie dans Doullens, sy vray qu'il n'y a de presbitaire que dans cette paroisse, que l'on l'appelle communément le presbitaire des trois curez, celuy de St-Pierre estant tout nouvellement basty, et que touttes les translations des bénéfices et de leurs services ont tousjours estez faits dans ladite église de St-Martin, comme de St-Nicolas et de la chappelle du Bus et autres, quoyque lesdits bénéfices eussent estez originairement fondées dans les terroirs des autres paroisses, comme un chacun connoist,... et que les stations des prédicateurs envoyez par Mgr l'évesque d'Amiens pour prescher les advents et caresme et l'octave du St-Sacrement tous les ans, sont dans l'église de St-Martin, qu'il n'y a jamais eu de station dans l'église de Nostre-Dame, ny dans celle de St-Pierre, comme aussy qu'il n'y a jamais eu de bancs dans pas une de ces deux églises pour les corps de justice, prévosté, pour MM. de ville, de l'eslection et du grenier à sel; que leurs bancs et leurs places sont et ont tousjours estez dans l'église de St-Martin, que c'est dans ce lieu seul où ces messieurs s'assemblent en corps pour y entendre les prédications, comme dans la première et principale église de la ville, en laquelle toutes les cérémonnies solemnelles qui se font ordinairement par les ministres du Seigneur, se doivent faire, comme elles s'y sont faittes de tout temps,... et que sy depuis peu, le curé de Nostre-Dame s'est ingéré de faire dans son église quelques unes de ces cérémonies, c'est un abus et une usurpation qui ne peuvent jamais estre auctorisez en justice, contre le droit acquis audit sieur Bucquet, curé comparant. » Amiens, 19 avril. — Bail par Antoine Deliens de terres à Poulainville. Amiens, 27 avril. — Contrat de mariage de Jean Sevrin, maître saiteur avec Élisabeth Doisy. Amiens, 8 mai. — Bail par Pierre de Wailly d'une maison à Amiens rue des Majots. Amiens, 20 mai. — Traité entre Charlotte Legris et Jean Trongneux. Amiens, 24 mai. — Constitution de rente par Pierre Noiret à Guillaume Brenault. Amiens, 27 mai. — Bail par Antoine Holleville d'une maison à Amiens, rue de l'Aventure. Amiens, 4 juin. — Traité entre Alexandre Quillet, maître peintre à Carcassonne en Languedoc, et Jean Macquet et consorts. Amiens, 6 juin. — Contrat de mariage de Louis Blin avec Marie Magnier. Amiens, 18 juin. — Vente par Jean Alix à Charles Dupontrué de terres à Picquigny. Amiens, 19 juin. — Traité entre Isaac Lemaistre et Jean Alix et consorts. Amiens, 20 juin. — Constitution de rente par Jean Alix et consorts à Charles Dupontreué. Amiens, 20 juin. — Bail par François Tattegrain de terres à Rivery et à St-Pierre. Amiens, 27 juin. — Vente par Jacques Merlier à Antoine Merlier de terres à St-Pierre. Amiens, 26 juin. — Vente par Claude Lombart à Michel Duneufgermain de terres à Guyencourt. Amiens, 25 juillet. — Vente par Marthe Menay, veuve d'Antoine Feucquerel, à Jean Retourné, prêtre, chapelain de St-Jacques au cimetière St-Denis, d'une maison à Amiens, rue de Corbie. Amiens, 22 août. — Arrière-bail par Nicolas Fauquel d'une dîme et droit de champart appartenant aux prébendes théobaldiennes de la cathédrale. Amiens, 3 septembre. — Sommation par Pierre de Flexelles et Gilberte Maugris, aux curé de St-Firmin en Castillon et de St-Remy à Amiens, d'avoir à publier leurs bans de mariage. Amiens, 1er octobre. — Vente par Jacques Pestel à Jean Fouache de terres à Saveuse. Amiens, 4 octobre.

— Vente par Antoine Lachappelle à Pierre Desrets de terres à Rivery. Amiens, 4 octobre. — Rachat de rente par Adrien de Wauran à Jean-Baptiste Gouger, écuyer, seigneur de Seux et autres lieux, mari et bail d'Élisabeth Carton. Amiens, 8 octobre. — Contrat de mariage d'Antoine Costel avec Jeanne Le Cu. Amiens, 28 octobre. — Vente par Jean Cardon à Jean Palyart du derrière de la maison qu'il occupe à Amiens. Amiens, 7 novembre. — Vente par Jean Delattre à François Delattre de terres à Rumigny. Amiens, 14 novembre. — Ratification par procureur par Jacques Geneau d'une vente faite par Claude Levasseur à Jean Linart. Amiens, 14 novembre. — Quittance de 200 l. par Paquette Lecointe, veuve de Louis Clabault, à Antoine Dabovalle. Amiens, 18 novembre. — Vente par Claude Cené à Antoine Bas, de terres à St-Sauveur. Amiens, 18 novembre. — Vente par François Scellyer à Jacques Coisy de terres à Rumigny. Amiens, 24 novembre. — Contrat d'apprentissage d'Antoine Mimerel chez Jacques Pincheneux, maître menuisier à Amiens. Amiens, 26 novembre. — Contrat de mariage de François Revellois, fils de François de Revellois, maître peintre, avec Marguerite Ivefte. Amiens, 27 novembre. — Déclaration par Marguerite Morel, veuve de Thomas Sarrazin, courtier de change à Amiens, qu'elle est redevable envers Philippe de Monstreuil d'une somme de 600 l. restant à fournir de son contrat de mariage. Amiens, 3 décembre. — Remboursement de rente par François Tardieux à François Desmarais. Amiens, 4 décembre. — Bail par Marie Merel de terres à Cagny. Amiens, 9 décembre. — Quittance par Pierre du Hamel, marchand demeurant en Angleterre, à David du Hamel, marchand à Amiens, du prix de la vente de terres à Boves. Amiens, 14 décembre. — Procuration par Émart Louet à Marie Parmentier, sa femme. Montreuil, 17 décembre. — Bail par André, Jean, Augustin et Marie Follet de terres à Puzeau. Amiens, 19 décembre. — Bail par Adrien Picquet, de terres à Boves. Amiens, 20 décembre. — Déclaration par Étienne-Joseph Enguerrant, prieur, et Jean de Boullongne, procureur-syndic du couvent des Jacobins d'Amiens, représentant ledit couvent, moyennant 100 l. par eux reçus d'Augustin, André et Jean Follet, ils s'engagent à célébrer dans leur église certains services religieux. Amiens, 27 décembre. — Projet de bail par Louis-Maximilien Lanquier, sieur de Civillant, de terres à St-Sauflieu, s. d.

E. 831. (Liasse.) — 80 pièces, papier.

1685. — Partage entre les héritiers de Pierre Lescouvette. Amiens, 1er janvier. — Traité entre Claude Boulenger, seigneur de Rivery et de la Mothe-Creuse, conseiller et procureur du Roi en la maréchaussée de Picardie, et François Tattegrain, pour des immeubles sis à Rivery. Amiens, 2 janvier. — Arbitrage entre Firmin Caron et Jean Barbier, pour des marchandises qui ont versé dans la rivière sur le chemin de Reims, destinées à la foire des Rois. Amiens, 10 janvier. — Constitution de rente par Jean Barbier, voiturier, à Firmin Caron, marchand et ancien consul à Amiens. Amiens, 11 janvier. — Vente par Jean-Baptiste Hémart, écuyer, seigneur de Berviller, Noroy, Boismédy et autres lieux, d'une maison et dépendances à Berviller. Amiens, 14 janvier. — Traité entre Antoine et Pierre Demets, d'une part, et Jean Hacquin, de l'autre, concernant une rente. Amiens, 17 janvier. — Bail par Firmin Pellé, organiste de la cathédrale d'Amiens, d'une maison à Amiens, rue Beauregard. Amiens, 23 janvier. — Traité entre Madeleine Gosset, veuve de Claude Mallart, pour prendre en pension Françoise Thibauville, fille mineure. Amiens, 24 janvier. — Contrat de mariage de René Godart, marchand apothicaire, avec Marie Duneufgermain, fille de Michel Duneufgermain, marchand libraire. Amiens, 29 janvier. — Bail par Pierre Renard d'une maison à Amiens, rue du Hocquet. Amiens, 30 janvier. — Bail par Marie Devismes d'un moulin à eau au Petit-St-Jean. Amiens, 18 février. — Bail par René Demeaux, chevalier, seigneur de Douy et de la Ramée, en partie, capitaine au régiment de la Marine, commandeur de St-Vast lès Amiens de N.-D. du Mont Carmel et de St-Jean de Jérusalem, en ladite qualité, de tout ce qui dépend de ladite commanderie de St-Vast. Amiens, 19 février. — Constitution de rente par Jean Cocquette, écuyer, seigneur d'Assy, second capitaine au régiment de Champagne, commandant de la garnison de la citadelle d'Amiens, à Marie-Madeleine Fournier. Amiens, 23 février. — Vente par Antoine Tourmine à Jean Tourmine de terres à Arquèves. Amiens, 23 février. — Bail par Anne de Sachy, veuve de Nicolas Blasset, fondée de procuration de Nicolas Blasset et de Catherine-Ursule Blasset, veuve de Pierre Godde, de terres à St-Pierre. Amiens, 27 février. — Vente par Arthur Prévost, maître saiteur, à Antoine de St Jean, curé de Montonvillers, de terres à Montonvillers. Amiens, 3 mars. — Traité entre Adrien Damiens et consorts et Claude Lombart. Amiens, 6 mars. — Transport par Jacques Tren-

cart. chanoine de Fouilloy, à Adrien Bondois, de 45 septiers de blé. Amiens, 9 mars. — Procuration par Marie Parmentier à Jean Tattegrain et François Després. Amiens, 12 mars. — Vente par Nicolas Hubault à Antoine Domont, de deux maisons à Amiens, rue Canteraine. Amiens, 22 mars. — Remboursement de rente par Jean Palyart à Marie Ropicquet, veuve de Guilain Canet. Amiens, 24 mars. — Bail par Jacques Vasseur, maître chirurgien juré, lieutenant du premier barbier du Roi à Amiens, de terres à Rumigny. Amiens, 25 mars. — Marché entre Nicolas Normant et Adrien Delarue, briquetier-chaufournier à Amiens. Amiens, 16 avril. — Vente par Françoise Cozette, veuve de Pierre Courtin, à Jean Adrien, de terres à Talmas. Amiens, 20 avril. — Contrat de mariage de Louis Gambier avec Marianne de Coisy. Amiens, 24 avril. — Atermoiement par les créanciers de François Poiret. Amiens, 13 mai. — Atermoiement par les créanciers de Louis Langlet. Amiens, 16 mai. — Bail par Louis de Zaleux, licencié ès droits, chanoine de St-Marcel lès Paris et chapelain de la chapelle de St-Paul de Corbie, de terres à Vaux sous Corbie. Amiens, 21 mai. — Vente par Robert de Sachy, maître houpier, à Antoine Bocquet, de terres à Gorges. Amiens, 26 mai. — Bail par Henry Lequien, marchand orfèvre, et consorts, de terres à Grattepanche. Amiens, 26 mai. — Vente par François Martin à Antoine Trencart, maître saiteur, d'une petite maison à Amiens, Verte rue. Amiens, 28 mai. — Transport par Madeleine Sorel à Claude-Alexis Dupontreué. Amiens, 1er juin. — Vente par Louis Gambier, maître houpier, à Firmin et Jean Gambier, de terres à Villers-Bocage. Amiens, 9 juin. — Vente par Louis Gambier à Jacques Carette, de terres à Montonvillers. Amiens, 9 juin. — Vente par Jean de Vausselles et consorts à Jean Guérard, maître stellier et franc sergent du vidamé d'Amiens, de terres à Namps au Mont. Amiens, 12 juin. — Vente par Louis Gambier, à Jean Crampon, de terres à Villers-Bocage. Amiens, 12 juin. — Bail par Marie de Vismes, de terres à Aveluy. Amiens, 13 juin. — Contrat entre Louis Lorel, marchand et consul en charge à Amiens, procureur de Louis de Zaleux, chanoine et chantre de St-Marcel lès Paris, d'une part, et Catherine de Namps, veuve d'Antoine Vasseur, de l'autre. Amiens, 15 juin. — Contrat de mariage de François Revellois avec Marguerite Hémart. Amiens, 21 juin. — Reconnaissance de rente par Noël Brandicourt à Nicolas Hubault. Amiens, 23 juin. — Traité entre Antoine Maigret, maître saiteur, et Henry Thuillier. Amiens, 25 juin. — Vente par Louis Dubois à Antoine Debrie de terres à Arquèves. Amiens, 25 juin. — Transport par Madeleine Lhoste à Claude Lhoste. Amiens. 30 juin. — Bail par Jean Tattegrain, archer de la maréchaussée de Picardie et receveur général de la commanderie de St-Vaast lès Amiens, en ladite qualité, du droit de dîme dont il jouit dépendant de ladite commanderie. Amiens, 3 juillet. — Renonciation par Pierre Sagnyer, houpier, et consorts, à leur part sur des terres sises à Villers-Bocage, lieu dit la Vallette. Amiens, 5 juillet. — Renonciation par Gilbert Romanet, marchand et ancien consul d'Amiens, à la succession d'Antoine Revellois. Amiens, 5 juillet. — Bail par Antoine Destrées, marchand et ancien consul à Amiens, de terres à Fransures. Amiens, 5 juillet. — Vente par Henry Carpentier à Pierre Carpentier, de terres à Fransures. Amiens, 9 juillet. — Verbal pour Louis Lebon, avocat en Parlement à Amiens. Amiens, 12 juillet. — Vente par Jean Macquet et consorts à Adrien Lartizien, d'une maison à Amiens, lieu dit la Dodane. — Contrat de mariage de Nicolas Fisseux avec Marguerite Leclercq. Amiens, 26 juillet. — Contrat de mariage de Nicolas Mille avec Catherine Simon. Amiens, 4 août. — Traité entre Marguerite Metray et Geneviève Oger. Amiens, 4 août. — Attestation par Jean Robertet, maître maçon à Amiens, qu'il a travaillé dans la maison de Jean Morel provenant de la succession de Françoise de Maucourt. Amiens, 23 août. — Contrat de mariage de Pierre Fourré avec Marie Devismes. Amiens, 26 août. — Bail par Antoine de Mets de terres à Flesselles. Amiens, 30 août. — Constitution de rente par Marguerite Suy, veuve de Charles Lucet, à Madeleine Desert. Amiens, 30 août. — Contrat d'apprentissage de Jacques Fontaine chez Jacques Pinchenault, maître menuisier à Amiens. Amiens, 4 septembre. — Contrat de mariage de Nicolas de Brenault avec Marie de Vismes. Amiens, 11 septembre. — Vente par Charles Carpentier à Louis Canaples d'une maison à Amiens, à l'angle de la rue de la Barette Amiens, 7 octobre. — Vente par François Chenu à François Petit d'une maison à Airaines. Amiens, 8 octobre. — Vente par Adrien Dupont à Jean Lenoir, de terres à Daours. Amiens, 19 octobre. — Donation par Catherine de Namps, veuve d'Ambroise Le Vasseur, à ses trois enfants, d'une maison à Briqueménil et de ses droits sur une maison y contiguë. Amiens, 26 octobre. — Décharge de Pierre Roussel à Charles Vasseur. Amiens, 26 octobre. — Vente par Henry Carpentier à Antoine Destrée, marchand et ancien consul d'Amiens, de terres au Bosquel. Amiens, 29 octobre. — Vente par Robert Carpentier à Antoine Destrée de terres à Fransures. Amiens, 31 octobre. — Vente par Antoine

de Marsis à Étienne-Charles Decle de terres à Fluy. Amiens, 3 novembre. — Bail par Robert Simon de terres au faubourg de la Hotoie. Amiens, 12 novembre. — Constitution de rente par Nicolas Lengelé, lieutenant du village de Vecquemont, et consorts, à Nicolas Lestuvé. Amiens, 23 novembre. — Bail par Nicolas Lamy, prévôt royal de Beauvoisis à Grandvilliers, d'une maison à Amiens, faubourg de la Hotoie. Amiens, 23 novembre. — Décharge par Firmin Palyart à Louis Palyart. Amiens, 29 novembre. — Vente par Simon de Mets à Antoine de St-Jean, curé de Montonvillers, de terres à Bertangles. Amiens, 3 décembre. — Bail par Nicolas de Riencourt d'un moulin à foulon au Petit-St-Jean. Amiens, 4 décembre. — Vente par Françoise Beuger, veuve de Jean Beuger, à Pierre Giroult de terres à Argœuves. Amiens, 4 décembre. — Remboursement par Pierre Roussel à Adrien Pottier. Amiens, 13 décembre. — Vente par procureur par Jean Senault, curé de Mouflers, à Jacques Ferrand, curé de Coigneux, de terres à Laneuville sous Corbie. Amiens, 13 décembre. — Contrat d'apprentissage de Barbe Mimerel, chez Marguerite Le Cointe, tailleuse d'habits. Amiens, 15 décembre. — Obligation de Pierre Roussel à Claude Lhorte. Amiens, 20 décembre, — etc.

E. 832. (Liasse. — 81 pièces, papier.

1683. — Vente par Nicolas, Firmin et Jean Vigreux et consorts à Isaac Lemaistre, de terres à Vignacourt. Amiens, 5 janvier. — Vente par Pierre Canis, maître chirurgien à Ailly sur Noye, à Jean Delattre, marchand et ancien échevin d'Amiens, de prés à Ailly sur Noye. Amiens, 7 janvier. — Bail par Jacqueline Lagrené, veuve de Pierre Trencart, procureur et notaire au bailliage d'Amiens, de terres à Mézières. Amiens, 8 janvier. — Procuration par François Delarue, prieur-curé de Ste-Colombe d'Aubigny près Corbie, pour résigner ledit prieuré. Amiens, 8 janvier. — Vente par Simon de Mets à Antoine de St-Jean, curé de Montonvillers, de terres à Montonvillers. Amiens, 9 janvier. — Retrait lignager par Marc Petit. Amiens, 11 janvier. — Vente par Jean Poidevin à Nicolas Folie, houpier à Forceville, de terres à Forceville. Amiens, 13 janvier. — Vente par Jacques Vallet à Jean Vallet, de terres a Plachy. Amiens, 19 janvier. — Remboursement par Simon Watelet à Claude Lefebvre. Amiens, 19 janvier. — Transport de rente de Simon Watelet à Jean Lefebvre. Amiens, 21 janvier. — Bail par Gaspard Meurisset d'une maison à Amiens, faubourg St-Pierre. Amiens, 21 janvier. — Obligation de Pierre Couvreur à René Chevalier. Amiens, 21 janvier. — Constitution de rente par Charles Normand à Jean Mazeu. Amiens, 22 janvier. — Bail par Louis Palyard de terres à Villers-Bretonneux. Amiens, 30 janvier. — Vente par François Dumesnil à Jean Dumesnil, curé de St-Firmin le Confesseur à Amiens, d'une maison à Amiens, rue Pavée. Amiens, 31 janvier. — Bail par Honoré Rembaucourt de terres au Candas. Amiens, 3 février. — Constitution de rente par Antoine Sené et consorts à Nicolas Hubault. Amiens, 5 février. — Renonciation par Antoine Sené et consorts à leurs droits sur une maison sise a St-Sauveur. Amiens, 5 février. — Vente par Anne Quignon, veuve de Salomon Hollande, marchand et ancien échevin d'Amiens, à Antoine Guérard, d'une maison à Rainneville. Amiens, 8 février. — Bail par Nicolas et François Vaugon, de prés à Ailly sur Noye. Amiens, 11 février. — Remboursement par Nicolas Delahaye à Charles de Rigauville, bourgeois et ancien échevin d'Amiens. Amiens, 13 février. — Vente par Jean de Beauvais, chirurgien, à Jacques Doucet, d'une maison à Toutencourt. Amiens, 14 février. — Vente par François Thuillier à Firmin Thuillier, de terres, à Hangest à la Chaussée basse. Amiens, 15 février. — Contrat de mariage de Claude Dufaÿ, contrôleur des aides à la porte de la Hotoie d'Amiens, avec Léonore Léger. Amiens, 19 février. — Vente par François Herman, houpier à Mailly, à Antoine Boucher, de terres à Mailly. Amiens, 25 février. — Transaction entre Jean et Antoine de Coisy concernant la succession de leurs parents. Amiens, 23 février. — Obligation de Jacques Dessein à François Boisdain. Amiens, 28 février. — Contrat de mariage de Jean Leclercq, saiteur à Amiens, avec Charlotte Le Roy. Amiens, 2 mars. — Traité entre Pierre Nollent, sculpteur à Amiens, et Jean Colbert, manouvrier, au sujet des blessures faites par celui-ci audit Nollent, « en quelque endroit de la teste, d'un coup de fourche, le 3 février dernier, en sortant de la maison de Clément Hyérosme, cabaretier à Amiens, rue du Don. » Amiens, 2 mars. — Donation par Louis de Maucourt; dit l'Éveillé, cavalier au régiment du Dauphin, compagnie du marquis de Couallin (Coislin ?), à Adrien de Maucourt, son frère, saiteur à Amiens, de la cinquième partie d'une maison à Amiens, rue du Petit Quai, lieu dit l'Abreuvoir. Amiens 3 mars. — Renonciation par Louis de Maucourt, à la cinquième portion de ladite maison. Amiens, 3 mars. — Marché entre François Morel, charpentier de bateaux à Amiens, et Antoine Lejeune, voiturier par eau, pour la construction d'un bateau en forme d'allège. Amiens, 4 mars. —

Traité entre Louis Cauchetier, prêtre, directeur des religieuses de St-Julien d'Amiens, et Nicolas Lemayre, hortillon, d'une part, et Léger Cattellain, hortillon, de l'autre, Amiens, 7 mars. — Vente par Antoine Dubois à François Lemayre d'un héritage à Flesselles. Amiens, 10 mars. — Reconnaissance par Claude Scellyer, procureur au bailliage d'Amiens, à René Chevallier. Amiens, 11 mars. — Vente par Jean Accard et Claude de St-Sauflieu, à Noël Brandicourt de terres à Argœuves, lieu dit le Camp Boutart. Amiens, 12 mars. — Contrat de mariage de Pierre Chirache avec Anne Dumay. Amiens, 13 mars. — Vente par Jean Caignart à Antoine Hébert de terres proches du bois de Savière. Amiens, 16 mars. — Contrat de mariage de François Roger avec Marie-Madeleine Frouher. Amiens, 18 mars. — Remboursement par Nicolas Hubault à François Mille. Amiens, 18 mars. — Vente par Jean-Baptiste Maigneux à Jean Woignet de terres à Hornoy. Amiens, 18 mars. — Contrat de mariage de Pierre Tavernier avec Angélique Corbet, assistée de Jean de Coisy, écrivain juré à Amiens. Amiens, 23 mars. — Remboursement par Jacques Le Roy, curé de Bettembos, à Marie Trencart. Amiens, 27 mars. — Traité entre Arnoult Ansart, marchand et ancien consul d'Amiens, et consorts, d'une part, et Jean-Baptiste Villain, d'autre part. Amiens, 2 avril. — Constitution de rente par François Dubois à Nicolas Hubault. Amiens, 23 avril. — Traité entre Nicolas et Jean Rabutel. Amiens, 29 avril. — Contrat de mariage d'Antoine Clément avec Ursule Hémon. Amiens, 22 mai. — Bail par Léonor Le Roux de terres à Villers-aux-Érables. Amiens, 5 juillet. — Bail par Sébastien Maille, chanoine de Notre-Dame de Moncy-le-Châtel, diocèse de Beauvais, de terres à Benel. Amiens, 6 juillet. — Contrat de mariage de Jean-Baptiste Hardy avec Marie Boutart. Amiens, 17 juillet. — Constitution de rente par Pierre Demets à Antoine Demets. Amiens, 24 juillet. — Marché entre François Morel, maître charpentier de bateaux à Amiens, et Nicolas Henry, hortillon, pour la construction d'un petit bateau. Amiens, 27 juillet. — Constitution de rente par Jean Couard, sieur de la Haye, à Nicolas Hubault. Amiens, 28 juillet. — Contrat de mariage d'Honoré Belliart avec Françoise Delaporte. Amiens, 1er août. — Contrat de mariage de Jean Picard avec Marguerite Caignet. Amiens, 5 août. — Remboursement par Jean Gelée à Marie Mamets, veuve d'Antoine Gelée. Amiens, 30 août. — Contrat de mariage d'Antoine Deullin avec Agnès Demuy. Amiens, 8 septembre. — Reconnaissance de rente par Pierre Sellier à la succession de Louis Martin. Amiens, 22 septembre. — Bail par Gaspard Palyart, marchand et ancien consul à Amiens, de terres sises à Longpré, Argœuves et lieux circonvoisins. Amiens, 29 septembre. — Bail par Adrien Ducrocq, docteur en médecine à Amiens, d'une maison à Camp en Amiénois. Amiens, 27 septembre. — Marché entre Nicolas Duval, curé de Rogy, pour Henry-Louis de la Chaussée d'Eu, chevalier, comte d'Arrest, seigneur de Rogy, Fransure et l'Hortoy, etc., et Jean-Baptiste Ledun, maître couvreur d'herbes à Amiens, pour la couverture en herbe des nouvelles écuries construites dans la cour du château de Rogy. Amiens, 30 septembre — Contrat de mariage de Joseph Parain avec Marie-Nicole Piart. Amiens, 1er octobre. — Vente par Clément Thuillier à Marie Thuillier, veuve de Martin Dournel, de terres à Berneuil. Amiens, 3 octobre. — Contrat de mariage d'Antoine Prosnier avec Anne Bourdon. Amiens, 16 octobre. — Transport par Moïse Macque à Marguerite Secq, veuve de Charles Lucet. Amiens, 16 octobre. — Remboursement à Marguerite Secq veuve de Charles Lucet, par Catherine Piteux, veuve de Jacques Gobet. Amiens, 16 octobre. — Accord entre Antoine Bridel et Guillaume Preste. Amiens, 17 octobre. — Contrat de mariage de François Miannay avec Catherine Hannique. Amiens, 27 octobre. — Transaction sur une somme de 300 l. exigée par Jacques Alavoine, pour ne pas apporter d'obstacle au mariage projeté entre Nicolas Benoist et Marie-Thérèse Ravin. Amiens, 28 octobre. — Ratification de rente par Marguerite et Jeanne Hecquet. Amiens, 2 novembre. — Bail par François Beauvais de terres à Rivery. Amiens, 2 novembre. — Bail par Marie Cauchie, veuve de François Machicourt, d'une maison à Amiens, rue des Jeunes Matins. Amiens, 9 novembre. — Donation par Louis Trencart à Charles Trencart, prêtre, clerc de la paroisse St-Pierre de Montières, à Jacques et Pierre Trencart, ses neveux, d'immeubles sur les terroirs de Fourdrinoy et de Cavillon. Amiens, 9 novembre. — Contrat de mariage de Jean Chastel avec Marie Cheminesle. Amiens, 17 novembre. — Vente par Adrien Senlis a Jean Basserie de terres à Witermont. Amiens, 19 novembre. — Contrat de mariage de Robert Mansion, maître maçon à Amiens, avec Anne Bellebouche. Amiens, 19 novembre. — Ratification par Louis Joly, conseiller du Roi, commissaire enquêteur examinateur au bailliage et présidial d'Amiens, de la transaction faite entre Nicolas Bonnet, écuyer, major au régiment de la feue reine et consorts, d'une part, et Étienne Joly, conseiller du Roi, garde du petit scel royal en la prévôté de Fouilloy et lieutenant général au bailliage et comté de Corbie, et consorts,

de l'autre. Amiens, 26 novembre. — Marché entre Henry-Louis de la Chaussée d'Eu, chevalier, etc., d'une part, et Jean Robutel, maître charpentier, et Jean-Baptiste Ledien, maître couvreur, de l'autre, pour la construction d'un moulin à Fransures. Amiens, 28 novembre. — Bail par Jeanne Testard, veuve de Jean Mauclercq, maître chirurgien à Amiens, d'une maison à Amiens, rue de Beauvais. Amiens, 9 décembre. — Constitution de rente par Antoine Ducastel et Antoine Lejeusne à Jacques Lejeusne. Amiens, 16 décembre. — Rachat de rente par François Gorlier, curé d'Hénencourt, à l'hôtel-Dieu d'Amiens, représenté par sœur Marthe Pourcelle, mère en charge, sœur Catherine Marchand, sœur Jeanne de Bracq, sœur Marie Marest (?), religieuses. Amiens, 18 décembre 1686. — Traité d'apprentissage de Henri Lecompte, chez Quentin Matiffas, maître hautelisseur et saiteur à Amiens. Amiens, 21 décembre. — Constitution de rente par Nicolas Mille à Robert Simon. Amiens, 26 décembre. — Contrat de mariage de François Boucher avec Jeanne Postel. Amiens, 28 décembre.

E. 833. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1687. — Bail par Antoine Pièce d'une maison à Amiens, rue des Poirées. Amiens, 8 janvier. — Contrat de mariage de Pierre Roze, maître saiteur, avec Geneviève Flesselles. Amiens, 14 janvier. — Traité entre Jean Gelée et Marie Mamets, veuve d'Antoine Gelée. Amiens, 6 février. — Transaction entre Nicolas Joly et Pierre de Coisy. Amiens, 9 février. — Traité entre Nicolas Joly et Firmin Harlé, maître maçon à Amiens. Amiens, 11 février. — Arrière-bail d'une maison à Amiens, rue de l'Aventure, appartenant à Antoine Holleville. Amiens, 11 février. — Constitution de rente par Pierre Lancquier, maître saiteur, à Charles Boistel, maître saiteur à Amiens. Amiens, 16 février. — Constitution de rente par François du Bellay, conseiller du Roi et son contrôleur en la maréchaussée de Picardie, à Jean Béthencourt. Amiens, 21 février. — Vente par Michel Roger à Jean Boutart, maître saiteur, de la cinquième partie d'une maison à Amiens, rue de l'Ile St-Germain. Amiens, 22 février. — Constitution de rente par Jean Boutart à Jacques Damiens. Amiens, 22 février. — Contrat d'apprentissage de Louis Bellenger chez Nicolas Lefebvre, maître tonnelier à Amiens. Amiens, 24 février. — Constitution de rente par Françoise Quain, veuve de Nicolas Hennin et Nicolas Hennin, son fils, à Jean Mayan, maître saiteur à Amiens. Amiens, 7 mars. — Bail par Élisabeth Blasset, veuve de Robert Godde, de terres à Cagny. Amiens, 10 mars. — Contrat de mariage de Jean Lefebvre avec Jeanne Quignon. Amiens, 7 avril. — Contrat de mariage d'Antoine Quignon avec Françoise d'Aire. Amiens, 8 avril. — Bail par Nicolas de Riencourt d'un moulin à foulon au Petit St-Jean. Amiens, 13 avril. — Marché entre Catherine-Ursule Blasset, veuve de Pierre Godde, d'une part, et Nicolas et Antoine de Pissy, maîtres maçons à Amiens, de l'autre. Amiens, 13 avril. — Contrat de mariage de Michel Dauphin avec Charlotte Bourdon. Amiens, 17 avril. — Vente par Pierre Leblond à Jean Leduc, d'une maison à Amiens, faubourg St-Pierre. — Rachat de cens par la fabrique de St-Firmin le Confesseur à Amiens, au procureur de Charles Correur, écuyer, sieur des Cottières, capitaine au régiment des cuirassiers du Roi. Amiens, 26 avril. — Bail par Jacqueline Lagrené, veuve de Pierre Trencart, notaire royal, d'une maison dite le Pinceau près de l'abbaye de St-Acheul lès Amiens. Amiens, 26 avril. — Bail par noble homme Claude Petist de terres à Blangy. Amiens, 3 mai. — Arrière-bail d'une maison à Amiens, chaussée St-Leu, où pendait autrefois pour enseigne la Lune, appartenant à Hélène Quignon, veuve de Jean Vacquette. Amiens, 6 mai. — Vente par Louis Gambier, maître houpier, à Jean Gambier, tisserand de toile à Villers-Bocage, de terres à Villers-Bocage. Amiens, 15 mai. — Vente par Louis Berquin, maître menuisier, et consorts, à Catherine Legay, de terres à Raincheval. Amiens, 20 mai. — Traité entre Michel Dauphin et Edmond Boucher. Amiens, 29 mai. — Contrat de mariage d'Etienne Guérard, maître hautelisseur, avec Marie Legrand. Amiens, 2 juin. — Contrat de mariage de Nicolas Obré avec Marie Joron. Amiens, 15 juin. — Bail par Denis Le Roux, seigneur du Fresnoy, ayant charge et pouvoir de Charles Correur, écuyer, seigneur d'Escortin, capitaine au régiment des cuirassiers du Roi, de terres au Pont-de-Metz. Amiens, 28 juin. — Bail par Suzanne Postel, veuve de Claude Joly, de terres à Villers-Bretonneux. Amiens, 10 juillet. — Déclaration par Robert Roche qu'une rente à lui adjugée est au profit de Henry d'Isambourcq, bourgeois de Paris. Amiens, 19 juillet. — Transaction entre Catherine Cavillon, veuve de Pierre Courtois, et Firmin Philippe, au sujet d'une maison au faubourg St-Pierre d'Amiens, provenant de la succession de Marie Reuard. Amiens, 24 juillet. — Constitution de rente par Pierre Brunel à Antoine Dailly. Amiens, 26 juillet. — Contrat de mariage d'Alexandre Capon avec Marie Fortier. Amiens, 8 août. — Contrat de mariage de Pierre Delecourt avec Madeleine Four-

nier. Amiens. 20 avril. — Rachat de rente par Marie Faye, veuve d'Antoine de la Barre, maître saiteur. Amiens, 25 septembre. — Contrat de mariage d'Adrien d'Ault, maître hautelisseur, avec Marie Drouard. Amiens, 28 septembre. — Déclaration par Firmin Delaporte que la donation de 1.000 l. insérée dans le contrat de mariage de Françoise Delaporte, sa fille, a été faite contre son gré et volonté. Amiens, 8 octobre. — Constitution de rente par Nicolas Guérard à François Morel, charpentier de bateaux. Amiens, 17 octobre. — Vente par Antoine Guérard à Nicolas Guérard, son frère, de sa part dans des immeubles sis à Camon et environs. Amiens, 17 octobre. — Vente par Agnès Jolé, veuve d'Amand Delena, Louis Delena, curé de Cormeille, et consorts, à Adrien de Villers, maître saiteur à Amiens, de l'office de porteur au sac dudit Amand Delena. Amiens, 24 octobre. — Constitution de rente par Philippe Dubois, maître saiteur, à Adrien de Villers. Amiens, 24 octobre. — Donation par Louise de Marœuil à Jean de Marœuil, écuyer, seigneur de Belleville, son frère, d'une somme de 2.400 l. Amiens, 4 novembre. — Remboursement de rente par Jean-Joseph Bernard à Antoine Dauphin. Amiens, 4 novembre. — Vente par Adrien Thibauville et consorts, à Nicolas Thibauville, d'une maison à Amiens, rue d'Engoulevent. Amiens, 6 novembre. — Contrat de mariage de Robert Soihier avec Catherine Lemaistre. Amiens, 6 novembre. — Contrat de mariage de Michel Brunel, substitut du procureur du Roi au bailliage de Crécy, avec Françoise Thibauville. Amiens, 8 novembre. — Bail par Anne Harlé, veuve de Jean Ratel, maître charpentier, d'une maison à Amiens, rue St-Germain. Amiens, 22 novembre. — Remboursement de rente par Jean Maniable et consorts. Amiens, 10 décembre. — Bail par Nicolas Joly, maître hautelisseur à Amiens, de terres à Allery. Amiens, 27 décembre.

E. 831. (Liasse.) — 13 pièces, papier.

1688. — Contrat de mariage de Pierre Gomel avec Jeanne Loier. Amiens, 10 janvier. — Bail par Jean Pelletier, marchand orfèvre à Amiens, de terres à Coisy. Amiens, 16 janvier. — Vente par Philippe Doudin à Antoine Herche de terres à Morlaincourt. Amiens, 30 janvier. — Contrat de mariage de Jean-Baptiste Troncquet avec Marie-Catherine Cotte. Amiens, 2 février. — Transport par Michel Brunel à Jeanne Gosset, veuve de Nicolas Carette. Amiens, 4 février. — Contrat de mariage de Robert Mansion, maître maçon, avec Marie Jourdain. Amiens, 5 février. — Donation par Simone Mathieu, veuve de Gilles de Loisel, commissaire d'artillerie, à Firmin Gambier, de la moitié d'une maison à Amiens, rue du Bordeau. Amiens, 20 février. — Constitution de rente par Nicolas Gosset, docteur en médecine à Doullens, à Étienne Dequen. Amiens, 23 février. — Traité entre Marguerite Trannoy, veuve de Grégoire Hennon, et Antoine Joly. Amiens, 24 février. — Bail par Denis Lombard d'une maison à St-Maurice. Amiens, 29 février. — Reconnaissance par Jean Caron, « prisonnier ès prisons de la conciergerie de ladite ville d'Amiens, estant entre deux guichets », et sa femme, qu'ils sont débiteurs de Marie Leroux, veuve de Jacques de Montigny, et consorts. Amiens, 28 mars. — Traité entre Pierre de Larrest, marchand fourbisseur, et Martin Masse, maître maçon à Amiens, pour la construction d'une muraille. Amiens, 4 mai. — Bail par Louise Dufour, veuve de Pierre Moisnot, d'une maison à Amiens, rue de Beauvais. Amiens, 15 mai. — Contrat de mariage de Jean Domon avec Madeleine Géroult. Amiens, 24 mai. — Contrat de mariage de Jean Simon, maître vitrier à Amiens, avec Marie Bourdon. Amiens, 24 mai. — Bail par Jean Couard d'une maison à Cachy. Amiens, 24 mai. — Quittance par Antoine Cardut, notaire et procureur au bailliage d'Amiens, à Jacques de St-Saulieu, et consorts. Amiens, 8 juin. — Diminution par Claude de Semicourt, écuyer, chevalier, seigneur de Contoire, Aigumont et autres lieux, au prix du bail du moulin d'Aigumont. Amiens, 12 juin. — Contrat de mariage de Firmin Duval avec Marguerite Leduc. Amiens, 18 juin. — Contrat de mariage d'Adrien Pottier, maître hautelisseur à Amiens, avec Antoinette Gosson. Amiens, 21 juin. — Ratification par Firmin de Namps, maître saiteur, et sa femme, de la cession faite par ledit Firmin avant son mariage, à Claude Decle, de la moitié d'une masure à Salouel. Amiens, 24 juin. — Bail par François Morel, maître charpentier de bateaux à Amiens, à Jean Marguery, batelier à Hangest, d'un petit bateau à porter tourbes. Amiens, 30 juin. — Vente par Barthélemy et Jeanne Fontaine à Antoine Hémart, d'une maison à Oresmeaux. Amiens, 4 juillet. — Rachat de rente par Charles Normand à Jean Mayart. Amiens, 4 juillet. — Contrat d'apprentissage de Charles Le Roux, chez le sieur Tardieux, maître perruquier-barbier-étuviste à Amiens. Amiens, 11 juillet. — Bail par Jean Couard de terres à Cachy. Amiens, 12 juillet. — Renonciation par Pierre Guillebert, archer de la maréchaussée, à sa part dans une maison à Amiens, Verte rue, provenant de la succession de Claude Darras, son aïeul. Amiens, 16 juillet. — Traité entre Simon de Bugnolles et consorts

d'une part, et le sieur Delarue, de l'autre. Amiens, 16 juillet. — Contrat de mariage de Pierre Ragou, avec Marie Pruvost. Amiens, 14 août. — Bail par Marie Trencart, veuve d'Adrien Perdu, d'une maison à Amiens, faubourg de la Hotoie. Amiens, 14 août. — Bail par Pierre Desnots d'une maison à Amiens, chaussée St-Leu. — Contrat de mariage de Claude Legrand avec Anne de Paris. Amiens, 22 août. — Contrat de mariage de Nicolas Wallart, maître vitrier, avec Marie Bourdon. Amiens, 23 août. — Contrat de mariage de François Maressel avec Barbe d'Hédicourt. Amiens, 9 septembre. — Contrat de mariage de Pierre Sagnier, maître hautelisseur, avec Marie Boisle. Amiens, 28 septembre. — Bail par Jean Delattre, marchand et ancien échevin d'Amiens, d'une maison à Amiens, rue des Vergeaux, où pend pour enseigne le Moustiers. Amiens, 6 octobre. — Contrat de mariage de Firmin Duval avec Marguerite Leduc. Amiens, 10 octobre. — Contrat d'apprentissage de François Beauvais chez Nicolas Lefebvre, maître tonnelier à Amiens. Amiens, 16 octobre. — Bail par Jean Follet d'une maison à Amiens, rue des Prêtres. Amiens, 26 octobre. — Donation par Jean de Vismes à François de Vismes, son fils, d'une maison à Longvillers. Amiens, 30 octobre. — Vente par Marie Lagache, veuve de François Carpentier, à Michel Montois, archer de la maréchaussée de Picardie, d'un office de stellier et franc sergent du vidamé d'Amiens. Amiens, 2 novembre. — Traité de retrait lignager par Jacques de France d'immeubles sis à Belleville et Hanicourt provenant de la succession de Jacques de Brecq, curé de Namps au Val. Amiens, 5 décembre. — Contrat de mariage de Charles David avec Marguerite Acclocque. Amiens, 11 décembre.

E. 835. (Liasse.) — 32 pièces, papier.

1689. — Bail par Jean Tattegrain de terres a Monchy. Amiens, 1er janvier. — Constitution de rente par Pierre Braiesle à Charles Carpentier. Amiens, 14 janvier. — Bail par Gaspard Meurisset d'une maison à usage d'hôtellerie à Amiens, faubourg St-Pierre à l'Image St-Pierre. Amiens, 16 janvier. — Bail par Joseph Digeon, prêtre habitué à St-Firmin le Confès, à Jacques Ducrocq, maitre d'armes, d'une maison à Amiens, rue de Beauvais. Amiens, 24 janvier. — Ratification par Louise Savary, de la vente faite par Louis Caron, son mari, à Antoine Desliens, de terres à Dreuil. Amiens, 4 février. — Vente par Jacques Fournier à Jean Domon d'une masure à Argœuve. Amiens, 7 février. — Bail par Denis Lombart d'un moulin et dépendances à St-Maurice. Amiens, 19 février. — Bail par Charles Gravet, lieutenant du premier chirurgien du Roi à Amiens, de terres à Querrieu. Amiens, 12 mars. — Contrat d'apprentissage de Pierre Besson chez Jean Dupuis, maître tailleur d'habits à Amiens. Amiens, 16 mars. — Contrat d'apprentissage de Jacques Delarue à Nicolas Vallart, maître vitrier. Amiens, 21 mars. — Bail de Claude de Senicourt, chevalier, seigneur de Contoire, et autres lieux, de la maison seigneuriale dudit Contoire. Amiens, 23 mars. — Quittance par Louis Caron à Antoine de Lens. Amiens, 18 mars. — Traité entre Thomas Domon et ses créanciers. Amiens, 14 avril. — Bail par procureur par Louis de Vaux de terres au Pont-de-Metz et au Petit St-Jean. Amiens, 20 avril. — Bail par Charles Gravet d'une maison à Amiens, rue des Gantiers. Amiens, 27 avril. — Traité entre le chapitre de Longpré-les-Corps-Saints et François Tardieux. Amiens, 12 mai 1689. — Traité entre Jean Bernault et Marie Guibette, jeune fille à marier, au sujet d'un enfant naturel qu'ils ont eu ensemble. Amiens, 13 mai. — Arrière-bail de terres appartenant à Louis Cauchetier, prêtre des religieuses de St-Julien d'Amiens. Amiens, 13 mai. — Contrat de Nicolas Hélin avec Marie Ledieu. Amiens, 15 mai. — Rétrocession de rente par Jean-Baptiste Manteau à Denis Lombard. Amiens, 23 mai. — Vente par Élisabeth d'Hangest, veuve de Jean Martin, à Nicolas Fétré, houpier à Forceville, de terres à Forceville. Amiens, 1er juillet. — Contrat de mariage de Guillaume Gambier avec Jeanne Testart. Amiens, 1er juillet. — Vente par François Le Roy à Madeleine Le Roy, sa sœur, d'une maison à Thieulloy-l'Abbaye. Amiens, 15 septembre. — Vente par Nicolas Feret, meunier du moulin d'Authuile, à Marie Parent, veuve de Michel Duflos, receveur du maréchal d'Humières, de terres à Forceville. Amiens, 30 septembre. — Vente par Jean Cornet à Pierre de Lescolle, de terres à Montonvillers. Amiens, 13 octobre. — Vente par Marguerite Leclercq, veuve de François Jérosme, d'une masure à Amiens, faubourg St-Pierre. Amiens, 28 octobre. — Rachat de rente par Marguerite Duval à Jean Le Riche. Amiens, 3 novembre. — Vente par Guilain Turbier à Antoine de Monfaucon. Amiens, 7 novembre. — Vente par Jean Sené à Nicolas Wast, de terres à St-Sauveur. Amiens, 1er decembre. — Ratification par Florine Cocquerel d'un transport fait par Moïse Macque, son mari. Amiens, 9 décembre. — Traité entre Philippe Caron et Marie Foye, veuve d'Antoine de la Barre. Amiens, 21 décembre. — Procuration par Antoine Sagnier, clerc du diocèse d'Amiens, chapelain de Notre-Dame de

Brusle, à Cartigny, diocèse de Noyon. Amiens, 30 décembre.

E. 836. (Liasse.) — [illegible] pièces, papier.

1690. — Bail par Jean Thierry, huissier audiencier au bailliage et présidial d'Amiens, de terres à Acheux. Amiens, 6 janvier. — Traité par Étienne Bauchard de prise en pension de Marguerite Sery. Amiens, 6 janvier. — Quittance par François Avegneaux à Anne Carette, veuve de Nicolas Gosson. Amiens, 17 janvier. — Vente par François Carpentier à Nicolas Wast de terres à St-Sauveur. Amiens, 4 février. — Délibération de la communauté des maîtres cuisiniers d'Amiens, assemblée dans le jardin des Arbalétriers, rue des Cordeliers, pour prendre argent à rente. Amiens, 17 février. — Procuration par Pierre-Germain Jouvelain, bourgeois de Paris. Paris, 20 février. — Contrat de mariage d'Antoine Normant, marchand épicier et ancien consul d'Amiens, avec Catherine-Ursule Bocquet. Amiens, 27 février. — Bail par Jean-Baptiste Hémart, écuyer, seigneur de Courcelles, Boismédy, Noroix et autres lieux, gentilhomme ordinaire de la chambre de Monsieur, de terres à Tours en Vimeux. Amiens, 5 mars. — Vente par Jean Sené à Nicolas Wast de terres à St-Sauveur. Amiens, 16 mars. — Bail par Madeleine, Marguerite, Marie-Anne et Suzanne Cotte d'une maison à Amiens, rue des Tanneurs. Amiens, 30 mars. — Quittance par Louis Canaple à Pierre Boucher. Amiens, 10 avril. — Quittance par Louis Lorel, bourgeois et échevin en charge d'Amiens, à Marie Finet. Amiens, 14 avril. — Donation par Marie Foye, veuve d'Antoine de la Barre, maître saiteur à Amiens, aux enfants mineurs de Philippe Caron, maître saiteur, d'une somme de 30 l. Amiens, 1er mai. — Vente par Pierre Cudefer, sergent royal, à Antoine Daveluy, de terres à Mailly. Amiens, 1er mai. — Arrière-bail d'une masure à Amiens, rue du Hocquet, proche la Portelette, appartenant au sieur du Fresne. Amiens, 5 mai. — Vente par Marie Foye à François de Vaux de terres à Poix. Amiens, 9 juin. — Donation par Pierre Danzel à Alexandre Danzel, son fils [illegible]. Amiens, 12 juillet. — Contrat de mariage d'Antoine Géroult avec Marie Groult. Amiens, 22 juillet. — Traité entre Jean Ville[illegible]. — Constitution de rente par [illegible] orfèvre, à Bernard Lenoir. Amiens, 7 septembre. — Procuration par [illegible] St-Martin [illegible]. [illegible] — Contrat de mariage de Maurice Gérard avec Marie de Rusne. Amiens, 11 octobre. — Traité entre Raoul Trochet et Charles Trochet. Amiens, 26 octobre. — Vente par Nicolas Houaille, maître saiteur et l'un des six égards ferreurs des marchandises manufacturées des estilles d'Amiens, à Jean Rolenguier, maître saiteur à Amiens, de son office d'égard ferreur. Amiens, 26 octobre. — Contrat de mariage de Pierre Duval, maître couvreur à Amiens, avec Jeanne Henry. Amiens, 4 novembre. — Constitution de rente par Louis Bourgeois, maître saiteur à Amiens, et consorts, aux curé et marguilliers de la paroisse St-Jacques de ladite ville. Amiens, 8 novembre. — Bail par Jacques Harlay de la moitié du moulin de Montceaux d'Amiens. Amiens, 15 novembre. — Vente par François Delabie, huissier à masse de la ville d'Amiens, à Jacques Descobry, praticien en ladite ville, dudit office d'huissier à masse. Amiens, 19 novembre. — Remboursement par Jean Thuillier à Marguerite Lefebvre, veuve de Claude Wiart. Amiens, 30 novembre. — Bail par Jeanne Hac, femme de Vincent Lequien, d'une maison à Amiens, Verte rue. Amiens, 5 décembre. — Bail par Antoine Boistel de terres à Fricourt. Amiens, 6 décembre. — Arrière-bail d'une maison à Amiens, rue Basse St-Martin, provenant de la succession de Louis Hérard, notaire et procureur à Amiens. Amiens, 19 décembre. — Vente par Nicolas Croquoison, sieur de Blanchemaison et autres lieux, à Jean Pécoul, de terres à Flixecourt. Amiens, 24 décembre. — Traité entre Honoré Tattegrain et Bonnay bouchers à Amiens, d'une part, et Firmin Caron, adjudicataire général des étapes de France pour la Picardie, de l'autre, pour la fourniture desdites étapes. Amiens, 26 décembre. — Remboursement par François Joron à Antoine Defer. Amiens, 29 décembre. — Constitution de rente par Pierre Catu à Jean Delattre, marchand et ancien échevin d'Amiens. Amiens, 29 décembre.

E. 837. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1691. — Traité entre Alexandre Le Scellier, chanoine, grand vicaire et commissaire du chapitre d'Amiens, et Antoine Renouart, maître saiteur et marguillier de la paroisse St-Jacques d'Amiens, d'une part, et les héritiers de feu Jacques Avisse, curé de St-Jacques de ladite ville, de l'autre. Amiens, 8 janvier. — Bail par Jeanne Hac, femme de Vincent Lequien, de terres à Toutencourt. Amiens 25 janvier. — Vente par Zacharie Montois à Marie Carpentier, veuve d'Antoine Cudefer, huissier aux tailles de l'élection de Doullens, de 20 l. de rente. 28 janvier. — Traité entre Jean Hayette, prêtre à Amiens, et Antoine Boistel.

Amiens, 30 janvier. — Bail par Jean Gougier, écuyer, seigneur de Seux, conseiller du Roi et son lieutenant général au bailliage et présidial d'Amiens, et consorts, de terres à Étinehem. Amiens, 19 février. — Contrat de mariage de Jean Collesson avec Marguerite Royer. Amiens, 25 février. — Constitution de rente par Etienne Defecq, procureur au bailliage et en l'élection d'Amiens, à Nicolas Postel, maître menuisier à Amiens. Amiens, 26 février. — Constitution de rente par Nicolas Campion, sieur de la Mairie, St-Fuscien et autres lieux, à Nicolas Postel. Amiens, 6 mars. — Procuration par François Chrestien, prêtre, caritable de Corbie. Amiens. 12 mars. — Vente par Guillaume Sené à Nicolas Wast de terres à St-Sauveur. Amiens, 31 mars. — Vente par Jean Mercier, maître hautelisseur, et consorts, à Charles Dupuis, tisserand de toile à Frettecuisse, de la moitié d'une masure à Frettecuisse. Amiens, 2 avril. — Vente par Françoise Jovelet, veuve de Jean Villain, à Antoine de St-Sauflieu, de terres à Argœuves. Amiens, 4 avril. — Contrat de mariage de Jean Mercier avec Marie Dompmard. Amiens, 14 avril. — Vente par Philippe Poirée à Catherine Mortier, veuve de Jean Lenoir, de terres à Yzeux. Amiens, 10 mai. — Bail par Marie Castelain, veuve de Charles Joly, de terres à Camon. Amiens, 17 avril. — Remboursement par Balthazar Miroir à Jacques Lafolie, maître saiteur. Amiens. 21 avril. — Bail par Jean-Baptiste Hémart, écuyer, seigneur de Breviller et autres lieux, gentilhomme ordinaire de la chambre de Monsieur, de vignes et autres terres à la Boutillerie de Cagny. Amiens, 27 mai. — Bail par Madeleine Maugrain, veuve de Louis Varlet, maître chirurgien à Amiens, de terres à Rumigny. Amiens, 13 juillet. — Vente par Louis Dubreng, prêtre habitué à St-Leu d'Amiens, à François Joly, maître hautelisseur, d'une maison à Amiens, rue des Bourelles. Amiens, 25 juillet. — Contrat de mariage de Jean-Baptiste Bourdon avec Marthe Totel. Amiens, 13 août. — Ratification par Claude Mille de la vente faite par Jean Lenglet, son grand père, à Robert Simon, d'une portion de maison à Amiens, faubourg St-Pierre. Amiens, 15 août. — Contrat de mariage de Georges Boisnet avec Marie Pigeon. Amiens, 18 août. — Bail par le P. Philippe Lemercier, procureur du collège des Jésuites d'Amiens, et Me Claude Letellier, chanoine et procureur du chapitre de St-Nicolas de ladite ville, à François Chrestien, curé d'Hérissart, des dîmes dudit Hérissart. Amiens, 30 août. — Vente par Thomas Delassalle à Antoine Roussel de terres à Forceville. Amiens, 29 septembre. — Vente par François Carette à Jean Calais de terres à St-Gratien. Amiens, 12 octobre. — Traité entre Marc Potel et Jacques Ferrand, curé de Boisbergue. Amiens, 19 octobre. — Bail par Claude Cadot d'une maison à Amiens, faubourg de Hem, enseigne de l'Image St-Nicolas. Amiens, 24 octobre. — Reconnaissance de dette par Girard Campion envers Nicolas Postel. Amiens, 25 octobre. — Bail par Robert Simon d'une maison à Amiens, faubourg de la Hotoie. Amiens, 13 novembre. — Bail par Marie Trencart, veuve de noble homme Adrien Perdu, avocat au bailliage d'Amiens, de terres au Mesnil. Amiens, 14 novembre. — Traité entre Jean Fertel et Jacqueline Julien. Amiens, 25 novembre. — Renonciation par Pierre Ravin, maître saiteur, et consorts, aux droits à eux échus sur des immeubles sis à Amiens, de la succession d'Anne Norman. Amiens, 9 décembre. — Vente par Pierre de Coisy à Antoine de St-Sauflieu de terres à Argœuves. Amiens, 13 décembre. — Contrat de mariage de Jean-Baptiste Vasseur avec Barbe Haussay. Amiens, 16 décembre. — Consentement par Marguerite de Beaucourt, veuve d'Antoine Destrée, marchand et ancien consul d'Amiens, à la réduction du legs d'usufruit à elle fait par son mari. Amiens, 11 décembre. — Vente par Jean Sené à Nicolas Vaast de prés à St-Sauveur. Amiens, 11 décembre.

E [illegible]

1692. — Vente par Mathieu Postel à Charles Dupuis, tisserand de toile à Frettecuisse, d'une masure à Frettecuisse. Amiens, 25 janvier. — Traité entre Louis Bertoux, maître tailleur d'habits à Amiens, et Barthélemy Bertoux, son fils, même profession. Amiens, 28 janvier. — Rachat de rente par François Sangterre à Jean-Baptiste Hémart, écuyer, gentilhomme de la chambre de Monsieur. Amiens, 6 février. — Vente par [illegible] Grandcourt. Amiens, 6 février. — Constitution de rente par François Tattebaud à Madeleine Cotte. Amiens, 25 février. — Bail par Jean Soreau, l'un des six maîtres baigneurs-barbiers-étuvistes et perruquiers de la ville d'Amiens, à Louis Venin, garçon perruquier, d'une maison à Amiens, rue des Jeunes Mâtins. Amiens, 28 février. — Donation par Jeanne Duhamel à Charles de Lomel, de tous ses biens meubles. Amiens, 8 mars. — Remboursement de rente par Marianne Bonin, femme [illegible] de mariage de Claude Bailly avec Barbe Monnart. [illegible] terres à Daours. Amiens, 6 avril. — Vente par Jean [illegible]

avril. — Traité entre Paul Lefebvre l'un des quatorze cents gendarmes de la feue reine, de la compagnie du marquis de Sepville, d'une part, et Étienne et Catherine Monart, de l'autre. Amiens, 8 avril. — Contrat de mariage de Noël Racquet avec Anne Lebon. Amiens, 8 avril. — Traité entre Catherine Géroult, veuve de Nicolas Domont, et Claude Domont. Amiens, 14 avril. — Quittance par Marie-Madeleine de Court, veuve d'Etienne Baillet, et Marie-Madeleine Baillet, sa fille, à Charles Decrepe. Amiens, 20 avril. — Vente par Adrien Gratien, soldat au régiment de Picardie, à Firmin Alleclocque de terres à Villers-Bocage. Amiens, 25 août. — Procuration par Jean Martinot, chapelain de la chapelle de Girondelle sous les noms de St-Nicolas et de Ste-Catherine, au diocèse de Reims. Amiens, 3 mai. — Vente par Jean Brandicourt à Claude Brandicourt de terres à Argœuves. Amiens, 16 mai. — Contrat de mariage de François Sohier avec Firmine Talbos. Amiens, 17 mai. — Bail par Jean-Baptiste Hémart de terres à Morlancourt. Amiens, 1er juin. — Traité entre Claude Bailly et Étienne Monnart. Amiens, 4 juin. — Bail par Jean-Baptiste Hémart de terres et bois à Proyart. Amiens, 6 juin. — Bail par Charles Damay de terres à Proyart. Amiens, 6 juin. — Bail par Louis Vacquette d'une maison à Amiens, rue du Beau-Puits, dépendant de la grande maison du Plat d'Étain. Amiens, 21 juin. — Reconnaissance de dette par Antoine Morel envers Adrienne Denis, veuve de noble homme Gaspard Palyart. Amiens, 25 juin. — Vente par Jérome Cozette à Jean Turbet de terres à Talmas, lieu dit les Quatre Jarbes. Amiens, 28 juin. — Bail par Guillain Picard, conseiller du Roi, élu grenetier et contrôleur en l'élection et grenier à sel d'Amiens, de prés à Méricourt-l'Abbé. Amiens, 25 juin. — Partage entre les enfants de Jacques Binart et d'Anne Baillet, sa femme. Amiens, 25 juin. — Constitution de rente par Antoine Hée, ancien égard et doyen de la confrérie des maîtres teinturiers d'Amiens, et consorts, tous marchands teinturiers de la ville d'Amiens, à Lupicin Ployart. Amiens, 9 juillet. — Décharge par Antoine Degand à Nicolas Postel. Amiens, 15 juillet. — Contrat de mariage de Philippe Vasseur avec Marie Huon. Amiens, 21 juillet. — Bail par procureur par Charles Desfriches, marchand à Rouen, de terres à Villers-Bretonneux. Amiens, 22 juillet. — Vente par Claude Brandicourt à Antoine de St-Sauflieu de terres à Argœuves. Amiens, 22 juillet. — Bail par François Tardieux de terres à Rogy. Amiens, 15 août. — Vente par Charles Sévin à noble homme Adrien Ducrocq, docteur en médecine à Amiens, d'une maison à Amiens, rue St-Leu. Contrat de mariage de Mathieu Léger avec Suzanne Moucquet. Amiens, 24 août. — Contrat de mariage de Jean Bazil, maître maçon à Amiens, avec Madeleine Avegneau. Amiens, 30 août. — Vente par Michel Brunet, procureur au bailliage, à Jacques Feuquel, d'une maison. Amiens, 30 août. — Bail par Nicolas Palyart de terres à Morvillers. Amiens, 16 octobre. — Bail par Marguerite Richard de terres à Poulainville. Amiens, 20 octobre. — Vente par Jean Vasseur à Antoine Sorel d'une maison à Argœuves. Amiens, 28 octobre. — Bail par Marguerete Richard, veuve de Nicolas Lapostol, de terres à Poulainville. Amiens, 2 novembre. — Vente par ladite Marguerite Richard à Jean de Flexelles de terres à Poulainville. Amiens, 2 novembre. — Procuration par Laurent Rioult. Amiens, 14 novembre. — Bail par Jean Delattre, marchand et ancien échevin d'Amiens, de prés à Ailly sur Noye. Amiens. 26 novembre. — Vente par Pierre Canis, chirurgien à Ailly sur Noye, à Jean Delattre, de prés audit Ailly. Amiens, 26 novembre. — Vente par Mathieu Sagnyer à Jean Dheilly d'immeubles à Montigny. Amiens, 27 novembre. — Bail par Jean-Baptiste Groult de terres à St-Acheul. Amiens, 1er décembre. — Bail par Jean Leloir de terres à Bussy lès Daours. Amiens, 1er décembre. — Traité entre Quentin Matiffas et Firmin son fils, maître saiteur à Amiens, au sujet d'une maison à Amiens rue Blanquetaque. Amiens, 2 décembre. — Bail par Nicolas Palyart de terres à Méaulte. Amiens, 5 décembre. — Remboursement de rente par Marie de Riencourt, veuve de Louis Duquay, à Gabriel Roussel, écuyer, seigneur de Belloy. Amiens, 11 décembre. — Vente par Antoinette Accard, veuve d'Antoine Dompmart, à Charles Accard, son frère, de terres à Argœuves. Amiens, 15 decembre. — Bail par Jean Leclercq de bois au bois d'Acon, terroir de St-Waast. Amiens, 19 décembre. — Vente par Françoise Daquet, femme séparée de Jean Fournier, à Fuscien Rifflart, de terres à Domesmont. Amiens, 22 décembre. — Vente par Adrienne Denis, veuve de Gaspard Palyart, à Louis Hue, d'un héritage tenu de l'abbaye de Corbie. Amiens, 29 décembre. — Bail par Mathieu Léger de terres à Heilly. Amiens, 30 décembre.

E. 839. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1693. — Bail par Louis Darquer d'une maison à Amiens rue sur l'eau des Poirées. Amiens, 3 janvier. — Déclaration de command par Jean Dheilly pour une maison à Montigny. Amiens, 4 janvier. — Vente par Pierre Reusse à Claude Joron, chapelain de la cathé-

drale d'Amiens, d'immeubles à Cagny. Amiens, 10 janvier. — Contrat de mariage de Charles de Paris avec Jeanne de Péronne. Amiens, 11 janvier. — Remboursement par Pierre Longuet et consorts à Jean Godard, maître maçon à Amiens. Amiens, 23 février. — Bail par Jean Tattegrain de terres à Mirvaux et Pierregot. Amiens, 25 mars. — Quittance par Jean Savary à Antoine de Léons. Amiens, 6 avril. — Contrat de mariage de Gille Legris, soldat au régiment du Roi, avec Marie Moucquet. Amiens, 8 avril. — Vente par Jacques Joron à Marguerite Poullin de terres à Warloy. Amiens, 8 avril. — Remboursement par la communauté des habitants d'Argœuves à Nicolas Hubault. Amiens, 10 avril. — Bail par Firmin Caron, étapier général en Picardie, d'une maison à usage de teinturerie sise à Amiens, au coin de la rue d'Engoulevent, « avec les chaudières, cuves et autres vaisseaux. » Amiens, 18 avril. — Vente par Marguerite Richart, veuve de Nicolas Lapostolle, à Jean-Baptiste Hardy, de terres à Poulainville. Amiens, 20 avril. — Vente par Jean Brandicourt à Antoine de St-Sauflieu de terres à Argœuves. Amiens, 23 avril. — Retrait par Jean Sené sur Nicolas Wast. Amiens, 26 avril. — Vente par Claude Joron, chapelain de la cathédrale d'Amiens, à Antoine Quignon, maçon à Rumigny, de terres à Rumigny. Amiens, 27 avril. — Vente par Marie Leposte, chirurgien, à Jean Delattre, marchand et ancien échevin d'Amiens. Amiens, 27 avril. — Traité entre Jean Sainte et François Leviel. Amiens, 30 avril. — Contrat de mariage de Gaspard Meurisset, maître maréchal à Amiens, avec Marie-Anne Berquin. Amiens, 30 avril. — Vente par Marguerite Richart, veuve de Nicolas Lapostolle, à Jean Fourré, de terres à Breilly. Amiens, 11 mai. — Bail par Philippe Ledoux de terres au Fortel en Artois. Amiens, 13 mai. — Vente par Philippe Ledoux à Eustache Wallart de terres audit Fortel. Amiens, 16 mai. — Déclaration de command par Antoine Quignon, maçon à Rumigny, à Louis Quignon, aussi maçon audit lieu, pour des terres aux lieux dits le Morianville et Hébesongne. Amiens, 25 mai. — Bail par Claude Joron, chapelain de la cathédrale d'Amiens, de terres à Rumigny. Amiens, 25 mai. — Vente par Jacques Cornet à Antoine de St-Jean, curé de Montonvillers, de terres à Bertangles. Amiens, 3 juin. — Déclaration par Marie de Bailly femme de noble homme Adrien Ducrocq, docteur en médecine, et consorts, de la fausseté de l'accusation d'inconduite portée contre ledit Adrien Ducrocq en l'audience de la Tournelle à Paris, par l'avocat de Charles Pinguet, procureur fiscal de la ville d'Amiens, dans un procès entre lesdits Pinguet et Ducrocq. Amiens, 20 juin. — Bail par Jean-Baptiste Groulle d'une maison à Amiens sur la voirie de Camon. Amiens, 17 juillet. — Arrière bail de ladite maison. Amiens, 22 juillet. — Constitution de rente par Jean-François Rogean, avocat au bailliage d'Amiens. Amiens, 16 septembre — Vente par Jean-Baptiste du Maigneux, écuyer, seigneur de la Mairie, garde du Roi, à Jean Digeon, de terres à Hornoy. Amiens, 7 octobre. — Vente par Philippe Boucher à François Rohault de terres à Pont. Amiens, 19 octobre. — Contrat de mariage de Nicolas Alleclocque avec Louise Waterlot. Amiens, 21 octobre. — Vente par par Pierre Hallart à François Carpentier, notaire royal au bailliage d'Amiens, de terres dépendant de la seigneurie de Belleuse. Amiens, 17 novembre. — Bail par Jean Crignier d'une maison et moulin au Petit St-Jean. Amiens, 27 septembre. — Vente par Claude Dobremel à Louis Petigny d'un office de sergent royal au grenier à sel d'Amiens. Amiens, 8 novembre. — Vente par Antoine Girardin et consorts à Nicolas Petit de leurs droits sur la succession de défunte Antoinette de la Salle. Amiens, 19 novembre. — Vente par Antoine Cornet et consorts à Pierre Cornet de ce qui leur appartient dans un héritage sis à Montonvillers. Amiens, 26 novembre. — Constitution de rente par Antoine Perquier, maître hautelisseur à Amiens. Amiens, 30 décembre.

LENGLET A DAOURS.

E. 840. (Registre.) — In-4°, 57 feuillets, papier.

1741-1743. — Fol. 1. Nomination par Adrien Vacquette de Fréchencourt, écuyer, conseiller du Roi, garde scel honoraire au présidial d'Amiens, seigneur châtelain de Daours, de Jacques Lenglet en qualité de son second tabellion-notaire, et d'arpenteur en sadite seigneurie de Daours. 9 septembre 1741. — Fol. 5. Vente par Jacques, Nicolas et Pierre Lefèvre, à Adrien Vacquette, d'une masure à Daours. Daours, 3 octobre 1742. — Fol. 6. Vente par Jean-Pierre, Jacques et Marie-Anne Parent à Jean Parent de terres à Vecquemont. Daours, 4 novembre 1742. — Fol. 8. Vente par Charles Behent, passager au bac de Daours, à Jean Parent de terres à Vecquemont. Daours, 14 novembre 1742. — Fol. 10. Vente par Joseph Domard, soldat au régiment d'Auxerrois, à Louis Dehent, d'une masure à Daours, rue du Mont Hulin. Daours, 3 décembre 1742. — Fol. 12. Partage entre les héritiers de Joseph Domard. Daours, 28 décembre 1742. — Fol. 14. Vente par An-

taine Lengellé à Jean Estevé de terres à Daours. Daours, 29 décembre 1742. — Fol. 16. Contrat de mariage de Fuscien Cazier avec Marie-Françoise Parent. Daours, 29 décembre 1742. — Fol. 18. Contrat de mariage de Jean Chevaux avec Marie-Jeanne Mallet. Daours, 2 janvier 1743. — Fol. 20. Contrat de mariage de Pierre Dufourmentel avec Marie-Anne Mallet. Daours, 5 janvier 1743. — Fol. 22. Bail par Louis Cazier de terres à Mailly et Belval. Daours, 9 mars 1743. — Fol. 24. Vente par Joseph Flan, maître saiteur à Amiens, et consorts, à Nicolas Wattebled, d'une maison à Daours. Daours, 26 mars 1743. — Fol. 26. Vente par Louis Cazier à Pierre-Antoine Dufrène de terres à Bussy. Daours, 2 mai 1743. — Fol. 28. Partage entre les héritiers de Robert Holleville. Daours, 5 juin 1743. — Fol. 30. Partage entre Marguerite Fouré et Gabrielle Fouré, de la succession de leurs père et mère. Daours, 17 juin 1743. — Fol. 32. Vente par Antoine Lejeune, tisserand à Vecquemont, à François Lengellé, de terres à Daours et Vecquemont. Daours, 22 juin 1743. — Fol. 34. Contrat de mariage de Pierre Quignon avec Marie-Madeleine Chevaux. Daours, 23 juillet 1743. — Fol. 36. Contrat de mariage de Thomas Rhemy, maçon à Daours, avec Marie-Madeleine Parent. Daours, 23 juillet 1743. — Fol. 38. Contrat de mariage de Martin Cazier avec Marie-Marguerite Le Roy. Daours, 29 juillet 1743. — Fol. 40. Contrat de mariage d'Antoine Martin avec Marie-Anne Doutrelin. Daours, 19 août 1743. — Fol. 42. Contrat de mariage de Jean Rhemy, maçon à Daours, avec Marie Holleville. Daours, 13 août 1743. — Fol. 44. Transport par François Wadier, marchand papetier à Daours, à André Legrand, marchand papetier audit lieu. Daours, 14 octobre 1743. — Fol. 46. Décharge par Jean Dufrène et consorts à Théodore de St-Paul, de tous évènements qui pourraient arriver à Louis Grandel, soldat de milice. Daours, 14 octobre 1743. — Fol. 48. Vente par Anne Holleville, veuve de Pierre Parent, maçon à Daours, à Jean Parent, syndic de la paroisse dudit Daours, de terres à Daours, lieu dit le Champ des Mortuos. Daours, 29 octobre 1743. — Fol. 50. Partage entre les héritiers de Michel Remy. Daours, 30 octobre 1743. — Fol. 52. Vente par Antoine Poiré, marchand houpier à Poulainville, à André Gadou, de terres à Bussy lès Daours, lieu dit le Champ sec. Daours, 2 décembre 1743. — Fol. 54. Contrat de mariage de Jacques Parent avec Marie-Élisabeth Malet. Daours, 7 décembre 1743. — Fol. 56. Contrat de mariage d'Antoine Andrieu avec Marie-Louise Renard. Daours, 20 décembre 1743.

Perrache a Falvy.

E. 841. (Registre. — In-fol., 269 feuillets, papier (incomplet).

1589-1593. — Fol. 2. Arrière-bail d'un moulin à vent. Notre-Dame en décembre (8 décembre) 1589. — Fol. 3. Vente à Antoine de Lespinne, tailleur d'habits à Morchain, d'une petite maison à Morchain. Janvier, 1590. — Session par Firmin (nom illisible), d'un jardin à Villecourt. Falvy, 15 janvier 1590. — Fol. 5. Échange entre Pierre Colée, sergent en la justice de Falvy, et Jean Caron, vigneron, de deux maisons à Falvy. 19 janvier 1590. — Fol. 6. Vente par Jean Caron à Pierre Polye, tisserand de toiles à Falvy, d'une maison audit Falvy. Falvy, 19 janvier 1590. — Fol. 7. Traité entre Jean, Georges et Christophe Gressier. Falvy, 20 janvier 1590. — Fol. 7 v°. Constitution de douaire par Zacharie Trouvain à Hector Desmolins, curé d'Athies. Falvy, 23 janvier 1590. — Fol. 8. Donation par Joachim Topasture à Jean Maupin, de vignes au vignoble de Falvy. Falvy, 26 janvier 1590. — Fol. 8 v°. Vente par Louis de Bricot, au nom et comme procureur et marguillier de l'église de Ste-Benoite de Falvy, assisté d'Antoine Caron, curé, d'Antoine Divren, lieutenant, et plusieurs autres habitants de ladite paroisse, à Charles Guillebert, maître chirurgien à Falvy, d'une maison sise audit Falvy. Falvy, 3 février 1590. — Fol. 10 v°. Vente par Jacques Bullot à Claude Jacob, de jardinages à Marchélepot. Falvy, février 1590. — Fol. 13. Contrat de mariage de Jean Corne, vigneron à Croix, avec Marie Martaingne. Falvy, 12 février 1590. — Fol. 16 v°. Bail par Charles Guillebert, chirurgien à Falvy, d'une maison audit Falvy. Falvy, 20 février 1590. — Fol. 21 v°. Testament de Zorobabel Picquart, tailleur d'habits à Falvy. Falvy, 9 juillet 1589. — Fol. 22. Vente par Hubert Thinette, joueur d'instruments, à Laurent Pezé, couvreur de chaume à Athies, d'une maison audit Athies. Falvy, 27 mars 1590. — Fol. 22 v°. Traité entre Antoine Ducrocq, lieutenant du bailli de Falvy, d'une part, et Adrien Berthrand, drapier à Nesle, et consorts, de l'autre. Falvy, 13 avril 1590. — Fol. 27. Partage entre Guillaume Delaporte, vigneron à Falvy, et Pierre Roussel, de pareil état. Falvy, 6 mai 1590. — Fol. 36. Bail par Antoine Ducrocq, lieutenant du bailli de Falvy, d'immeubles sis audit Falvy. Falvy, 25 juin 1590. — Fol. 45. Contrat de mariage de Noël Verrier avec Marguerite Lemaire. Falvy, 17 septembre 1590. — Fol. 48. Vente par Claude Tané a Jacques Hanquer, maître de l'hôtel de l'Ecu de France à Falvy, de terres audit Falvy.

Falvy, 30 septembre 1590. — Fol. 51 v°. Testament de Nicolas de Retz, vigneron à Falvy. Donne 14 s. à la fabrique dudit Falvy, « à la charge que le cierge benoit sera allumé pendant le temps que l'on fera son service.» Falvy, 26 octobre 1590. — Fol. 52. Vente par Balthazar Guillain, poissonnier, à Claude Quignon, de terres à Épenancourt. Falvy, 28 octobre 1590. — Fol. 53. Traité entre Joachim Tospasture, vigneron à Villecourt, et Jean Tané. Falvy, 30 octobre 1590. — Fol. 58 v°. Vente par Jérôme Vegilée à Jacques Ferache, vigneron à Pargny, de terres à Pargny. Falvy, 12 novembre 1590. — Fol. 59. « Comparurent en leurs personnes discrète personne sire Artus de Lattre, prebtre, curé d'Espenancourt et maistre Barthélemy Lefebvre, ou non et comme receveur et marguillier de l'esglise dudit Espenacnourt, d'une part, et Burdau de le Motte, fermier de la terre et seigneurye dudict Espenancourt, en partie, d'aultre part, et recongnurent lendictes parties comme ainsy est que dès a longtemps ung nommé feu Jehan Cocquerel, demeurant à Espenancourt, avoit donné et légué à la fabrique de ladicte paroisse d'Espenancourt, une petite maison, jardin et héritage sis audit Espenancourt..., laquelle maison auroit esté tousjours possédée par les héritiers dudict feu Cocquerel;... toutteffois, à raison des guerres à présent régnant en ce pays, et aussy que ladite maison estoit du tout tombée en ruyne et décadence, ladicte veufve et tuteur des enffans dudit feu Cocquerel, auroient quitté et habandonné pour et au proffict de ladicte esglise et cure ladicte maison et bien, comme par acte judiciaire passée en la justice dudit Pargny privillégiée; à raison de quoy, et signament ladicte cause, auroit esté faicte proclamation à l'issue de la grande messe chantée en l'esglise dudict Espenancourt, que lesdicts maison, jardin et héritaige se rebailleroient comme au plus offrant et dernier enchérisseur à la chandaille, au jour désigné », etc; promesse par ledit de la Motte de payer pour ladite maison 20 s. par an. Falvy, 17 novembre 1590. — Fol. 60. Bail par ledit curé d'Epenancourt de vignes audit lieu. Falvy, 17 novembre 1590. — Fol. 60 v°. Vente par Christophe Lefebvre à Guillaume d'Ivrench, vigneron à Béthencourt, de la moitié d'un jardin. Falvy 19 novembre 1590. — Fol. 61. Bail par Pierre Lemaire, pêcheur à Béthencourt, de terres à Cizancourt. Falvy, 21 novembre 1590. — Fol. 61. v°. Vente par Antoine Fustret à Charles Guillebert, maître chirurgien à Falvy, d'une vigne au vignoble de Falvy. Falvy, 23 novembre 1590. — Fol. 66. Vente par sire Isaac Cotterel, prêtre, vicaire de l'église de Cizancourt, Gaspard Lemaire, au nom et comme receveur et marguillier de ladite église, par l'avis d'Adrien Denisart, Jean Caron, Sébastien Gaudeffroy, Louis Bydault, Médard Marchandise, Alexandre Mouton, tous habitants et paroissiens de l'église Ste-Marie-Madeleine dudit Cizancourtf, aisant et représentant la plus saine partie de la communauté dudit lieu, à Nicolas de le Porte, de terres à Mazancourt. Falvy, 9 décembre 1590. — Fol. 71. par Guillaume de le Porte, vigneron, à noble homme Claude de Fonches, homme d'armes des ordonnances du Roi et fermier de la terre et seigneurie de Falvy, d'une vigne au vignoble de Falvy. Falvy, 4 décembre 1590. — Fol. 71 v° Vente par Toussaint Cornet à Quentin Bonneterre, marchand drapier à Ham, de terres à Mazancourt. Falvy, 27 decembre 1590. —Fol. 72. Contrat de mariage de Nicolas Quentin avec Jeanne Pagnon. « Donne ausdicts futurs conjoinctz deux jumentz, sçavoir une soubz poil rouen et l'autre soubz poil baiart. Item a donné une vache soubz poil noir et blanc, et avec une jénisse soubz poil noir, aagée de deux ans ou environ. Item une truie à soisir en sa court, ors mis deux, avec ung cochons aagé de six mois ou environ. Item a promis vestir icelle sa fille d'un cotteron de couleur, comme à son estat apartient, et si a promis donner à icelle sa fille aulcunes ustencilles de biens meubles. » Falvy, 27 décembre 1590. — Fol. 73. Vente par Robert de Gornay, maréchal à Pargny à Jean de Vaulx, du tiers indivis d'une maison audit Pargny. Falvy, 28 décembre 1590. — Fol. 76 v°. Vente par Grégoire Baillon, charpentier, à Nicolas Quentin vigneron à Croix, de terres à Y. Falvy, 3 février 1591. — Fol. 79. Contrat de mariage de Pierre Alizart avec Benoite Corne. « Et sy a promis (le père de la future) faire et parfaire du tout à ses despens ung disner le jour des espouzailles desdicts futurs conjoints, sauf et réservé le vin ou bière à ce servant. » Falvy, 5 février 1591. — Fol. 80. Vente par Pierre Polye, tisserand de toile à Falvy, à Antoine Cannel, de vignes à Falvy. Falvy 5 février 1591. — Fol. 81 v°. Bail par Jean de Sachy à Michel Masse, chirurgien à Pertain, de terres audit Pertain. Falvy, 12 février 1591. — Fol. 82. Partage entre Louis de Brevot et Laurent Bouchon, vignerons à Falvy, de vignes audit Falvy. Falvy, 12 février 1591. — Fol. 83 v°. Bail à rente perpétuelle par Florent Le Josne à Firmin Frémont. Falvy, 23 février 1591. — Fol. 85. Vente par Adrien Mabrine et consorts à Salomon Douvieu, maréchal à St-Christ d'une maison et dépendances à St-Christ. Falvy, 27 février 1591. — Fol. 88. Vente par Françoise Lerouge, veuve de Thomas Flameng, à Pierre Flameng, poissonnière à St-Christ, de

vignes au vignoble dudit St-Christ. Falvy, 2 mars 1591. — Fol. 91. Vente par Georges Bauduyn, seigneur de Senesecourt, à Esprit Danquechin, chirurgien à Ham, de la moitié indivise de terres à Épenencourt, Falvy, 22 mars 1591. — Fol. 95 v°. Contrat de mariage de François Quentin, poissonnier à Brie, avec Madeleine Baudet. « Item leur à encoires donné vingt paires de harnay servant au stil et mestier de pescherie ; item leur a donné deux tramailles servant audit stil à choisir en trois. » Falvy, 24 mars 1591. — Fol. 97. Contrat de mariage de Robert Ladvenure, charpentier à Marchélepot, avec Germaine du Martellois. Falvy, 25 mars 1591. — Fol. 100. Contrat de mariage de Laurent Berchon avec Jeanne de la Porte. « Item a promis et promect vestir icelle sa fille d'un bon cotteron de drapt noir ou d'autre coulleur, de la valleur de cinq à six escuz ou environ. Item leur a donné et donne ung lict et parchevet de cuitit, avec trois paires de drapt de chanvre et estouppes, outre une couverture. » Falvy, 21 avril 1591. — Fol. 108 v°. Bail par sire Hector Vesmolin et Me Florimont Havart, curés d'Athies, des menues dîmes dudit Athies. Falvy 20 mai 1591. — Fol. 112. Vente par Georges Baudouin, seigneur de Senescourt, à Antoine Romer, marchand tanneur à Nesle, de la moitié d'un jardin à Épenancourt. Falvy, 31 mai 1591. — Fol. 120. Traité entre Simon Goubet, gorrelier à Nesle, et la veuve Claude Goubet. Falvy, 7 juillet 1591. — Fol. 125 v°. Donation par Me Jean Beugeois, curé de Morchain, à Barbe Tellier, sa chambrière, du tiers d'une maison à Nesle, rue des Poissonniers. Falvy, 2 octobre 1591. — Fol. 128 v°. Bail de Nicolas Legrand, charpentier à Y, d'une masure à Falvy. Falvy, 27 octobre 1591. — Fol. 129 v°. Vente par Gilles Bourlin à Antoine Libault, tisserand de toile à Morchain, d'une maison à Morchain. Falvy, 2 novembre 1591. — Fol. 131 v°. Contrat de mariage d'Antoine de Laporte, brasseur, avec Jacqueline Bourgois. Le père du futur donne à son fils « tous et ungs chacuns les ustencilles servans à l'usaige et stil de brasserie, aussy bonnes et vallables, tant en chaudière que autres, que celles estans de présent en sa possession en sa maison et domicille, à livrer tout ce que dessus est dit, pendant le jour de Pasques prochain venant. Item luy a donné et donne tout le grain convenable qu'il fauldra à faire et brasser trente quaques bonnes et vallables bières, lequel grain il a promis aussy livrer pendant ledict jour de Pasques. » Falvy, 24 novembre 1591. — Fol. 133. Bail par sire Antoine Caron, curé de Falvy, paroisse Ste-Benoite, et Éloi de Vréchon, receveur et marguillier de ladite église, de terres à Athies. Falvy, 30 novembre 1591. — Fol. 139. Vente par Mathias Lamourette, tisserand de toiles à Marchélepot, à Jean Lamourette, son frère, de terres à Marchélepot. Falvy, 25 décembre 1591. — Fol. 141. Vente Nicolas de Moyencourt à Jean Duvaulx, tisserand de toiles à Falvy, de vignes audit Falvy. Falvy, 15 février 1592. — Fol. 153. Vente par Jeanne Bourgeois, veuve de Pierre Pignel, à Adam Bellart, charpentier au Grand Rouy, de vignes au vignoble du Grand Rouy. Falvy, 12 avril 1592. — Fol. 153. Traité entre Jean Legay, tisserand de toiles à Misery, d'une part, et Pierre Ledoulx et Jean Tasseau, charpentier, de l'autre. Falvy, 20 avril 1592. — Fol. 155 v°. Constitution de rente par François de la Motte, écuyer, seigneur de Cizancourt en partie, et Marie de Y, sa femme, à Antoine Lemire, ancien maïeur de Ham. Falvy, 23 avril 1592. — Fol. 158. Constitution de rente par François de la Motte, seigneur de Cizancourt, à honorable homme Antoine Bouzier, de Ham. Falvy (jour et mois en blanc), 1592. — Fol. 160. Contrat de mariage de Mathurin Guffroy avec Anne Legay, fille de Jean Legay, tisserand de toile à Misery. « Et si a a promis ledict Legay (père de la future) faire ung petit bancquet le jour des espouzailles desdicts futurs conjoinctz, jusques au nombre de XX à XXIII personnes, en livrant néantmoins par ledict Mathurin ung cacque de bière. » Falvy, 29 avril 1592. — Fol. 169. Vente par Jean Beugeois, curé de Morchain, et Jean Pietre, receveur et marguillier de ladite église, Denis de la Motte, fermier dudit lieu, et Martin Milion, habitants et paroissiens dudit Morchain, à Jean Lenfant, meunier d'Athies, de terres à Épenancourt. Falvy, 21 mai 1592. — Fol. 187. Vente par Claude Dupuis à sire Antoine Caron, curé de Falvy, de terres à Pargny. Falvy, 27 juin 1582. — Fol. 188 v°. Vente par Pierre Girault, seigneur de Boileux, à Antoine Cannel, vannier à Falvy, de terres aux vignobles dudit Falvy, Falvy, 4 juillet 1792. — Fol. 192. Vente par Robert de Gournay, maréchal à Pargny, à Robert Laveine, charpentier à Pottes, de terres à Gollencourt. Falvy, 14 juillet 1592. — Fol. 195. Accord entre Julien Cottin, d'une part, et Jean Bourgois, son tuteur et curateur, et consorts, de l'autre, sur ce que, « dès a XV à XVI ans envyron, ledit Bourgois auroit esté elleu tuteur et curateur avec sir Christophe Cornet, prebtre, curé de St-Crist, et en cette qualité ilz auroyent faict faire inventaire et vendue des biens meubles délaissez en le sol mortuaire de deffunctz Jehan Cottin et de défuncte Peringne Rebus, ses feus père et mère, lesquelles inventaire auroient esté perdue et profanée par les gens de

guerres », etc. Falvy 30 Juillet 1592. — Fol. 200. Vente par Jean Christophle à Pierre Denisart, clerc de l'église paroissiale d'Eppeville, de la moitié d'un jardin à Eppeville. Falvy, 17 septembre 1592. — Fol. 214. Vente par Grégoire Baillon, charpentier à Falvy, à Jacques Legrand, vigneron à Y, de terres à Y. Falvy, 2 novembre 1592. — Fol. 220. Vente par François Morlière à Adrien du Martelois, charpentier à Marchélepot, de terres à Morchain. Falvy, 16 novembre 1692. — Fol. 232 v°. Vente par sire Jean Reneval, vicaire, et les principaux paroissiens d'Epenancourt, à Pierre du Quesnel, d'une maison à Pargny. Falvy, 9 décembre 1592. — Fol. 242. v°. Vente par Antoine Cannel, hostelain à Falvy, à Louis de Brenot, vigneron, de vignes au vignoble dudit Falvy. Falvy, 31 décembre 1592. — Fol. 244. Vente par Me Jean Blatier, chapelain de N.-D. de Noyon, et Pierre Blatier, son frère, praticien à Falvy, à Pierre Dambroise, de terres à Damery. Falvy, 2 janvier 1593. — Fol. 246 v°. Vente par sire Pierre Devaulx, curé de Quivières, à Pierre Caron, son gendre, d'un jardin et héritage à Villers-Carbonnel. Falvy, 8 janvier 1593. — Fol. 252. Vente par Michel Wasseur à Simon Lasserre, écuyer, seigneur de Monfort, de terres à Épenancourt, lieu dit l'Ermitage. Falvy, 29 janvier 1593. — Vente par Me Jean Blatier, chapelain à Notre-Dame de Noyon, et Pierre Blatier, praticien à Falvy, à Pierre Damboise, de terres à Damery. Falvy, 1er février 1593, — etc.

Duez a Lœuilly.

E. 842. (Liasse.) — 43 pièces, papier.

1741. — Partage entre les héritiers Jean Duporge. Lœuilly, 14 janvier. — Vente par Antoine Lamarre, serger à Lœuilly, à Joseph Delawarde, ci-devant serger audit lieu, de terres au Haut de la Cavée ou les Vignes de Hamel, tenues en roture de la seigneurie de Lœuilly. Lœuilly, 27 janvier. — Échange entre Jean Surhomme, maître saiteur à Amiens, demeurant à Lœuilly, avec Jean Caron dit Bleize, serger à Lœuilly, de terres audit Lœuilly, l'une, lieu dit la Mazure, l'autre, lieu dit le chemin du Bosquel. Lœuilly, 11 février. — Vente par André Jérôme, serger à Lœuilly, à Charles Flamen, serger audit lieu, d'une portion de masure à Lœuilly, lieu dit la Rue Martin Marseille, tenue en roture de la seigneurie de Lœuilly. Lœuilly, 11 mars. — Vente par Joseph Le Clercq, serger, à Jean Jerosme, serger, de terres à Lœuilly, lieu dit le Bout du Hamel, tenues en roture de la seigneurie du prieuré de St-Lucien de Lœuilly. Lœuilly, 18 mars. — Licitation par Pierre Louvet et Antoine Louvet, tous deux marchands papetiers à Lœuilly, copropriétaires d'une masure amasée de maisons, chambre, moulins à papiers et autres bâtiments à Lœuilly, lieu dit sous le Vieux Château, provenant de la succession de Daniel Louvet et de Marie-Madeleine Linant, leurs père et mère. Lœuilly, 4 avril. — Vente par François Létocart, serger, et François Jérosme, à François Flamen, jeune, serger, d'une chaumière à Lœuilly, lieu dit les Airs de la ville, tenue en roture de la seigneurie du prieuré de Lœuilly. Lœuilly, 6 avril. — Vente par Alexandre Desfosse à Pierre Flamen, maréchal à Lœuilly, d'une portion de masure à Lœuilly, lieu dit la rue de Largillière, tenue en roture de la seigneurie de Lœuilly. Lœuilly, 7 avril. — Vente par Charles de Coisy, couvreur de chaume, à François Douchet, de terres à Lœuilly, lieu dit les Martellois, tenues en roture de la seigneurie de Lœuilly. Lœuilly, 9 avril. — Echange entre Nicolas Binard, lustreur à Lœuilly, et Joseph Leclercq, serger audit lieu, de 35 verges de terre sises aux Vignes de la Ville, tenues du prieuré de Lœuilly, contre le tiers d'une masure sise à Outreleaue, tenue de la seigneurie et du prieuré dudit lieu. Lœuilly, 17 avril. — Vente par Anne Pottier, veuve de Jean Delamarre, serger à Lœuilly, à Pierre Jérosme, de terres à Lœuilly, lieu dit la Vallée à Leu, tenues en roture de la seigneurie de Lœuilly. Lœuilly, 18 avril. — Vente par Louis Godart, menuisier à Conty, à Joseph Sauvé de terres à Lœuilly, lieu dit le chemin de Haut de Tilloi, tenues en roture de la seigneurie du prieuré de Lœuilly. Lœuilly, 26 avril. — Vente par Antoine Lamarre, serger, à Jean Jérosme et François Caron, aussi sergers, de terres à Lœuilly, lieu dit la Pierre Wamin, tenues en roture de la seigneurie de Lœuilly. Lœuilly, 26 avril. — Vente par Pierre Gaudefroy, serger, à Charles Neveu, aussi serger, de terres à Lœuilly, lieu dit le Grès qui tourne, tenues en roture de la seigneurie de Lœuilly. Lœuilly, 16 mai. — Vente par Jean de Lawarde, serger, à Marie-Jeanne Cressonnier, veuve de Charles Gaudefroy, de terres à Lœuilly, lieu dit l'Étable du lieutenant, tenues en roture de la seigneurie de Lœuilly. Lœuilly, 28 juin. — Vente par Jean et Pierre Tellier à Antoine Douchet, serger à Lœuilly, de terres à Lœuilly, lieu dit la Vallée Martinon, tenues en roture de la seigneurie

de Lœuilly. Leuilly, 10 juillet. — Vente par Antoine Caron le jeune, serger, à Louis Clabaut, de chanvrières à Lœuilly, lieu dit le Voyeux de la rue Verde, tenues en roture de la seigneurie de Lœuilly. Lœuilly, 30 juillet. — Vente par Joseph Leclercq, serger, à Michel Leclercq, aussi serger à Lœuilly, de terres à Lœuilly, lieu dit le Preis des vignes de la ville, tenues en roture de la seigneurie du prieuré de Lœuilly. Lœuilly, 6 août. — Vente par Joseph Wadier à Charles Pia, serger à Lœuilly, de terres à Lœuilly, lieu dit la Montinette, tenues en roture de la seigneur de Lœuilly. Lœuilly, 29 septembre. — Partage entre les héritiers de Charles Pacque. Lœuilly, 25 octobre, — etc.

CORBEAU A POIX.

E. 843. (Liasse.) — 50 pièces, papier.

1730. — Vente par Pierre Gavel, houpier à Bergicourt, à Alexis Houbillard, tailleur d'habits à Équennes, de terre à Équennes, lieu dit le Chemin des chasse-marée. Poix 4 janvier. — Contrat de mariage de Jean Moinet avec Marie-Françoise Dubois. Poix, 1er février. — Contrat de mariage de François Mille avec Agnès-Charlotte Miroir, nièce et pupille de Me Jacques Auger, curé de Brutelles en Vimeux, frère Jean-Baptiste Faverel, prieur curé d'Éplessiers, stipulant pour ce dernier. Poix, 4 février. — Contrat de mariage d'Antoine Basin, fils de Jean Basin, serger à Étotonne en Normandie, avec Antoinette Carron, fille de Pierre Carron, serger à Croixrault. Poix, 16 février. — Vente par Marie-Madeleine Cuvelier, veuve de Martin Cardon, officier commensal de la maison du Roi, François Cardon, sous-prieur de St-Denis de Poix, à Pierre de Machy, maître maçon audit Poix, d'une masure à Poix, rue Porte Boiteux. Poix, 27 février. — Bail par la fabrique d'Équennes d'immeubles sis audit Équennes. Poix, 16 mars. — Échange entre Jean de Saisseval de Méreaucourt, chevalier, seigneur de Mereaucourt et autres lieux, lieutenant des maréchaux de France et juge du point d'honneur pour le département d'Amiens, et François Desnois, de terres à Équennes, contre des terres à Méreaucourt. Poix, 24 mai. — Bail à cheptel par Charles-Jérôme David demeurant au château de Poix, d'une vache laitière sous poil rouge, de l'âge de six ans ou environ, pour trois ans, moyennant 8 livres par an ; « et au cas que ladite vache vienne à mourir de sa mort naturelle, ledit preneur en demeurera quitte en représentant la peau audit bailleur, sy au contraire ladite vache venoit à mourir par sa faute, ledit preneur sera tenu et promet payer audit bailleur la somme de trente livres, qui est la valleur de ladite vache. » Poix, 12 juillet. — Donation par Marie-Barbe Mille à Jeanne Mille, sa sœur et filleule, de trois verges de terre à Poix, au bout de la rue Porte Boiteux, pour s'y construire une maison. Poix, 12 août. — Vente par François Crimont, peigneur de laines à Moyencourt, à Firmin Vessier, receveur du domaine du Roi au département de Poix, de terres à Moyencourt et à Courcelles. Poix, 18 octobre. — Vente par Vincent Decrept, à Françoise Sire, veuve de Jean Boulenger, de terres à Poix. Poix, 30 novembre. — Bail par Charles-Jérome David, à titre de moitié et croît de laine et agneaux, de treize bêtes à laine portières, pour trois ans. Poix, 2 décembre. — Transaction et partage entre les héritiers Balthazar Miroir. Poix, 7 décembre. — Vente par Etienne Lescadieu, serger à Éplessier, à Jacques Lescadieu, maître serger bouracanier à Abbeville, d'une masure à Éplessier. Poix, 9 décembre, — etc.

E. 844. (Liasse.) — 57 pièces, papier.

1731. — Bail à titre de moitié de croît de laine et d'agneaux par Charles-Jérome David, de 7 bêtes à laine. Poix 26 janvier. — Vente par Marie Carrois à François Constantin, maître chirurgien à Thieulloy-la-Ville, de terres à Équennes, lieu dit le Jeu du Fay. Poix, 5 février. — Vente par Médard Baudouin à Alphonse Laigné, de terres, à Blangy, lieu dit la Vallée Médard. Poix, 2 avril. — Bail à cheptel par Charles-Jérome David, d'une vache laitière de quatre ans. Poix, 9 avril. — Vente par Adrien Duval à Louis Dijon, d'une grange à Poix, rue Putinval. Poix, 8 avril. — Vente par Jean Mercier, fileur de laine à Éplessier, à François Mercier, son fils, serger à Croixrault, de terres à Friaville terroir d'Éplessier. Poix, 15 avril. — Contrat de mariage d'Alexandre Lécouvé, maître hautelisseur à Amiens, avec Marie-Anne Lefèvre. Poix, 24 avril. — Vente par Louis Siterne, soldat au régiment du Maine Infanterie, et Adrien Siterne, son frère, à Jean-Baptiste Hénin, de terres à Équennes, lieu dit le Gros chêne. Poix, 9 mai. — Bail d'immeubles de la fabrique d'Équennes. Poix, 17 juin. — Vente par François de Beauvais à Angélique Mercier, veuve de Nicolas Boulenger, de terres à la Marette, terroir de Poix. Poix, 1er juillet. — Vente par Nicolas Belain à Firmin Vessier, contrôleur des actes de notaire du département de Poix, de prés à Bergicourt. Poix, 2 août. — Procuration par Me Claude Regnault, avocat au

Parlement, conseiller du Roi, ancien subdélégué de l'intendance de Paris, tuteur onéraire de Philippe de Noailles, comte de Noailles, marquis de Mouchy, gouverneur des villes et châteaux de Versailles et Marly, capitaine de cavalerie au régiment de Montrevel, prince de Poix, etc. Château de Poix, 20 septembre. — Vente par Vincent Scellier, houpier à Moyencourt, à Jacques Lenoir, de terres à Blangy, lieu dit le Cheval. Poix, 14 octobre. — Bail par la fabrique de St-Martin de Poix, de terres à Poix. Poix, 5 décembre, — etc.

E. 845. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1732. — Brevet d'apprentissage de Pierre Hénin chez Jean Garet, maréchal à Équennes. Poix, 2 janvier. — Vente par François Mille à Jean Barbier, aubergiste à Poix, de ce qui lui appartient dans la maison où pend pour enseigne l'Écu de France, rue St-Martin à Poix. Poix, 19 janvier. — Quittance de Pierre Villebert, receveur comptable de la principauté de Poix, vicomté d'Équennes, châtellenie d'Agnières et dépendances, à Me Jean-Baptiste Bloquet, curé d'Équennes, de 15 l. pour une année de redevance due pour la dîme inféodée d'Équennes. Poix, 9 mars. — Vente par Vincent Decrept à Jean Barbier, de ce qui lui appartient dans la maison de l'Écu de France à Poix. Poix, 23 mars. — Vente par Honoré Martin, charpentier et scieur d'ais à Éplessier, à Me François Cardon, chanoine de Vignacourt, Marguerite Cardon, veuve de François Degard, conseiller du Roi et son procureur en l'élection d'Amiens, et Angélique Cardon, de terres à Éplessier. Poix, 2 avril. — Vente par Firmine Boulenger, demeurant chez M. d'Hodencq, curé de St-Remy à Laon, à Claude Létocard, serger à Éplessier. Poix, 21 avril. — Vente par Nicolas Provost, receveur de la terre et seigneurie de Thieulloy-la-Ville, à Françoise Sire, veuve de Jean Boulenger, de terres à Poix, lieu dit la Cavée de Rouen. Poix, 10 août. — Vente par Joseph Baron, soldat au régiment de la Reine, à Jean Baudouin, de terres à Poix, lieu dit la Vallée d'Enfer. Poix, 1er septembre. — Quittance par Anne de Flesselles, veuve de Pierre Place, à Me (blanc) de Bernaville, curé de Damereaucourt, en acquit de l'abbaye de Lannoy, de 15 quartiers de blé et 15 d'avoine, pour une année de redevance. Poix, 11 décembre, — etc.

CORDIER A ROYE.

E. 846. (Registre.) — Pet. in-fol., 190 feuilles, papier.

1630-1631. — Fol. 9. Vente par Charles Longuet et consorts à Louis Darthois, docteur en médecine à Roye, de terres à la Berlière. Roye, 27 novembre 1630. — Fol. 17. Mainlevée par Philippe Froissart à Me Louis Leblanc, receveur des deniers des deux octrois de la ville de Roye, d'une saisie-arrêt. Roye, 3 décembre 1630. — Fol. 19. Traité entre noble homme Antoine de Vasse, licencié ès lois, prévot royal civil et criminel de Roye, ayant les droits de Philippe Froissent, d'une part, et Me Louis Leblanc, receveur des dons et octrois de Roye. Roye, 7 décembre 1630. — Fol. 21. Constitution de rente par ledit de Vasse audit Philippe Froissent. Roye, 4 décembre 1630. — Fol. 23. Vente par Didier Cordelois, greffier du bourg de Lihons, à Marguerite Carton, veuve de Pierre Heussier, de terres à Fransart. Roye, 6 décembre 1630. — Fol. 25. Acte par lequel Me Louis Barbier, procureur du Roi au grenier et magasin à sel de Roye, reconnait que Nicolas Cornu, notaire royal à Roye, naguère pourvu et non reçu à l'état et office d'avocat du Roi alternatif audit grenier et magasin à sel, lui a passé un acte de déclaration faite par ledit Cornu se démettant dudit office d'avocat du Roi au profit dudit Barbier. Roye, 6 décembre 1630. — Fol. 41. Constitution de rente par Me François Aubé, avocat en Parlement à Péronne, à Philippe Froissent. Roye, 16 janvier 1631. — Fol. 43. Constitution de rente par ledit Aubé à noble homme Louis de Louen, avocat en Parlement à Roye. Roye, 16 janvier 1631. — Fol. 45. Constitution de rente par ledit Aubé à Me Charles Aubé, lieutenant en la prévôté de Roye. Roye, 16 janvier 1631. — Fol. 47. Bail par Me Christophe Brunel, conseiller du Roi et son avocat au grenier et magasin à sel de Roye, de terres à Framerville. Roye, 17 janvier 1631. — Fol. 49. Constitution de rente par Pierre de Vendeul, écuyer, seigneur dudit lieu et du Petit Frohen-St-Fursy, à Louis de Louen, écuyer, avocat en Parlement à Roye. Roye, 18 janvier 1631. — Fol. 56. Procuration par Louis de Blanyau, écuyer, sieur de Cuvron, capitaine appointé pour le service du Roi et pensionnaire de la reine mère. Roye, 29 janvier 1631. — Fol. 60. Bail par Philippe Froissent, Me Charles Aubé, lieutenant en la prévôté de Roye, Me Claude Aubé, bachelier en droit canon, Me Michel Bellot, avocat en Parlement, de terres à Marchélepot. Roye, 13 février 1631. — Fol. 66. Vente par Florent Cressonnier, greffier des notifications de la ville et gouvernement de Roye, à Florent Coustellier, sergent du chapitre de Roye, d'un jardin dans la banlieue de Roye. Roye, 18 février 1631. — Fol. 73 Testament de Jacqueline Lascheu, femme de Jean Dubo. Roye, 4 mars 1631. — Fol. 107. Acte par lequel Florent Cres-

sonnier, receveur de la terre et seigneurie de Canny pour M. de Nantoullet, promet fournir et livrer à François Lefebvre tous les jeunes pigeons qui se trouveront pendant la présente année au pigeonnier du château dudit Canny. Roye, 9 avril 1631. — Fol. 108. Constitution de rente par François Paucquier, vigneron à Guerbigny, à Robert Lefebvre. Roye, 11 avril 1631. — Fol. 113. Vente par Pierre Maubert, marchand à Abbeville, logé à Roye à l'hôtel où pend pour enseigne le Chevalier, à Thomas Cochet, de ses droits sur la succession de feu Jacques Maubert, son oncle. Roye, 16 avril 1631. — Fol. 115. Vente par Pierre Maubert, marchand en Normandie, logé à Roye à l'hôtel où pend pour enseigne le Cheval Blanc, à Thomas Cochet, de ses droits sur la succession de feu André Maubert, son père. Roye, 18 avril 1631. — Fol. 125. Bail par Antoine Roisin, seigneur de la Carrière, de terres à Rouvroy. Roye, 21 mai 1631. — Fol. 126. Vente par Fuscien Laloy, meunier du moulin de Léchelle, à Nicolas Domicirre, lieutenant de la terre et seigneurie dudit Léchelle, de vignes au vignoble de Léchelle, lieu dit les Blancs Monts. Roye, 28 mai 1631. — Fol. 129. Constitution de rente par Lucien Lhomme, maître maçon à Méharicourt, Isaïe Lhomme, aussi maître maçon audit lieu, à Philippe Froissent. Roye, 5 juin 1631. — Fol. 131. Bail par Nicolas Cornu, notaire à Roye, de terres à Champien. Roye, 6 juin 1631. — Fol. 157. Contrat de mariage de Jean Aubert avec Marie Brimont. Roye, 30 juillet 1631. — Fol. 161. Testament de Marie Trouvain, veuve de Louis Cornu, apothicaire à Roye. Roye, 30 août 1631. — Fol. 166. « Mémoire des ouvrages de maçonnerie qui sont à faire en la maison de Me Nicolas Cornu, nottaire roial à Roye, par Charles Heuel et Claude Le Vasseur, massons demeurans au village de Biarre. » Roye, 18 septembre 1691. — Fol. 175. Vente par Philippe Leborgne, sergent royal à Moreuil, à Antoine Villette, de terres à Etelfaÿ, lieu dit le Camp-Bastiot. Roye, 26 septembre 1631. — Fol. 182. Bail par Anne Demaison, veuve d'Abel Trouvain, apothicaire à Roye, de terres à Caix. Roye, 29 octobre 1631. — Fol. 185. Vente par Pierre Legout, procureur et notaire à Roye, de terres à Crémery. Roye, 30 octobre 1631. — Fol. 190. Bail par Claude Billecocq, licencié ès lois et avocat à Roye, de terres près du couvent des Cordeliers de Roye. Roye, 11 novembre 1631. — Fol. 195. Contrat d'apprentissage de Florent Liégault chez Toussaint Leurin, boulanger à Roye. Roye, 18 décembre 1631. — Fol. 199. Bail par Pierre Herlau d'un bois à couper tenu des Célestins d'Amiens. Roye, 30 décembre 1631, — etc.

Delemours a Rue.

E. 847. (Registre.) — Pet. in-fol., 198 feuillets, papier.

1638. — Fol. 7. Traité entre Catherine de Montpellé, veuve de Simon Cappet, sieur de la Chappelle et ancien maïeur de Rue, d'une part, et Simon et Philippe Cappet, ses enfants, de l'autre. Rue, 19 janvier. — Fol. 13. Bail par Nicole Deslavier, veuve de Me Louis François, ancien maïeur de Rue, de terres au Boisle. Rue, 30 janvier. — Fol. 23. Bail à cens par Me Louis Beaubos, curé de Villers sur Authie, procureur de Nicolas de Gouy, chevalier, seigneur de Campremy, Beaubus et dudit Villers, à André Pérelle, charpentier à Villers, de terres audit Villers, lieu dit la Catillerie. Rue, 26 février. — Fol. 47. Traité entre Jacques de Ray, écuyer, sieur de Préville, et Mathieu Garbe. Rue, 20 avril. — Fol. 51. Échange entre Jacques de Ray, écuyer, sieur de Préville, archer des gardes du corps du Roi, et Thomas Haninne, de terres à Romaine. Rue, 30 avril. — Fol. 69. Reconnaissance par Me Louis Levasseur, commissaire-examinateur au bailliage de Rue, d'une rente de 25 l. à Jean Dubourguier, procureur en la sénéchaussée de Ponthieu à Abbeville, en faveur de la donation que noble homme Me Jean Levasseur, conseiller du Roi et bailli de Rue, son père, lui avait faite d'une maison à Rue et de son office de bailli dudit lieu. Rue, 10 mai. — Fol. 71. Testament de Sébastien Wallart, bourgeois et échevin de Rue. Rue, 23 mai. — Fol. 77. Accord entre Jean Trouvé, ancien maïeur de Marquenterre, d'une part, et Anne Boully, veuve de Jean Godart, de l'autre. Rue, 8 juin. — Fol. 87. Baux à cens pour Anne-Gabrielle de Martel, dame de Campremy, épouse de Nicolas de Gouy, chevalier, seigneur de Campremy, Waubuin et Villers sur Authie, de terres audit Villers, lieu dit le Camp-Brunel. Château de Villers sur Authie, 5 juin. — Fol. 112. Traité entre Madeleine de Vaux, mère et maîtresse des religieuses de St-François de Rue, sœurs Françoise Dupont, Françoise Roussel, Antoinette Lecat, Joachim de Martel, Catherine Picquet, Marguerite Mareschal, Geneviève de Longuay, Geneviève Carpentin, Gabrielle de Belleval, et Antoinette Lesquevin, religieuses dudit couvent, d'une part, et Martin Fillouel, maïeur, Me Jacques Delecourt, Arnould Mauppin, Michel Loisel, Oudart de la Barre, échevins, de la ville de Rue, Me Claude Duval, procureur fiscal de ladite ville, d'autre part, pour la fourniture de chambres pour le logement des soldats de la garnison de Rue. Rue,

3 juillet. — Fol. 136. Bail par Jean France, ancien maïeur du Marquenterre, de terres à Froise. — Fol. 170. Marché entre Firmin Cornu, brasseur de bière à Rue, et Hélène de Villers, demeurant au Petit Chemin, pour fourniture de houblon. Rue, 18 novembre. — Fol. 172. Vente par Denise de Louvencourt, veuve de François du Bus, à Pierre Hache, hostelain à Fauville du tiers de la coupe du bois de la seigneurie de Regnier-Ecluse. Fauville, 25 novembre. — Fol. 176. Marché entre Firmin Cornu et Hilaire de Villers, laboureur au Petit-Chemin, pour fourniture de houblon. Rue, 28 novembre, — etc.

DEFONTAINE A ST-RIQUIER.

E. 848. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1746. — Aveu par Jacques Lesperon, chevalier, seigneur de Ville, Wiry, Laneuville au Bois, etc., à haut et puissant seigneur Alexis-Jean Maupin du Chastelet, chevalier, seigneur du Chastelet, seigneur châtelain de la Ferté lès St-Riquier, seigneur de Cazarue et Courtenay en Vermenton en Bourgogne, et autres lieux, grand voyer de Picardie entre les rivières de Somme et d'Authie, de terres à Cerisy. St-Riquier, 3 février.

CHRESTIEN A TALMAS.

E. 849. (Liasse.) — 46 pièces, papier.

1709-1726. — Donation par Nicolas Bocquet et sa femme à Antoine Bocquet, son fils, d'immeubles à Talmas. Talmas, 20 février 1709. — Contrat de Marige de Louis Froidure, meunier à Talmas, avec Marie Langlet. Talmas, 29 avril 1726. — Vente par Jean Luce, tisserand à Talmas, à Fuscien Hecquet, marchand audit lieu, de terres à Talmas, lieu dit la Croix Vuillaume. Talmas, 29 avril 1726. — Vente par Pasquier Cozette, charpentier à Talmas, à Pierre Maignard, houpier audit lieu, de terres à Talmas, lieu dit la Flocque Bouard. Talmas, 30 avril 1726. — Bail par Mᵉ Antoine Matiffas, curé de Talmas, Jacques Karrio et Antoine Luce, marguilliers de ladite paroisse, de terres à Bercavenne et au chemin de la Vicogne. Talmas, 30 avril 1726. — Vente par Michel Dufossé, cordonnier à Talmas, à Fuscien Hecquet, de terres à Talmas, lieu dit le Mont Gobet. Talmas, 2 mai 1726. — Vente par Pierre Graux, maréchal-ferrant à Talmas, à Pierre Bigard dit Mon Oncle, de terres à Talmas, lieu dit le Bercavenne. Talmas, 19 semptembre 1726. — Vente par Adrien Acloque, pareur à Talmas, à Jeanne Bigard, veuve de Jean Gabet, de terres au Bercavenne. Talmas, 19 novembre 1726. — Partage entre les hoirs Adrien Acloque. Talmas, 20 décembre 1726. — Traité entre Pierre Bigard, dit Lagner, cabaretier à Talmas, et Jean Fordrin. Talmas, 31 décembre 1726, — etc.

E. 850. (Liasse.) — 76 pièces, papier.

1727. — Vente par Jean Visme, lieutenant de la terre et seigneurie de Talmas, à Adrien Bourgeois, berger audit lieu, de terres à Talmas, lieu dit le Tilloy. Talmas, 5 février. — Contrat de mariage de Léonor Acloque avec Marie-Catherine Thuillier, Talmas, 3 mars. — Retrait lignager par Fuscien Hecquet à Jean Thuillier, de terres à Talmas, lieu dit le chemin de Beauquesne. Talmas, 12 mars. — Testament de Marie-Jeanne Piteux. Talmas, 1ᵉʳ avril. — Vente par Jean Pauchet et consorts à Firmin Thuillier de terres à Talmas, lieu dit le Camp de Leu. Talmas, 22 avril. — Échange entre Firmin et Jean Thuillier, d'une part, et Pierre Cozette, de l'autre, de terres à Talmas, lieu dit le chemin de Notre-Dame, contre un héritage audit lieu, rue conduisant à l'église. Talmas, 15 mai. — Vente par Antoine Langlet, de terres à Talmas, lieu dit la Marette. Talmas, 3 juillet. — Vente par Michel Cozette à Jean Lenglet, d'un héritage à Talmas, rue du Hautbout. Talmas, 6 juillet. — Vente par Jean Corbet à Antoine Lenglet, dit Marquis, marchand houpier à Talmas, de prés à Talmas, rue Notre-Dame. Talmas, 6 septembre. — Donation par Catherine Poullain à Antoine Quignon, d'immeubles à Talmas. Talmas, 23 septembre. – Vente par Claude Bocquet et consorts à Antoine Lenglet, marchand houpier à Talmas, de terres audit Talmas, lieu dit le Fournel Marquet. Talmas, 4 octobre. — Saisine à Michel Chrestien de terres à Talmas. Talmas, 24 novembre. — Vente par Firmin Turbert, soldat au régiment de Normandie, à Antoinette Thuillier, veuve de Nicolas Quignon, de terres à Talmas. Talmas, 28 novembre. — Bail par Etienne Froment, fermier de la ferme du Gros Tison, de terres à Talmas. Talmas, 22 décembre. — Bail par Mᵉ Antoine Matiffas, curé, Firmin Delétoille et Jean Delétoille, marguilliers de la paroisse de Talmas, à très haute et très puissante dame Angélique-Thérèse de Vuidebien, comtesse de Monchy, dame de Talmas, Beaucamp-le-Vieil, Ignaucourt, etc., de terres à Talmas, proche le bois de ladite dame. Talmas, 29 décembre. — Baux par la paroisse

de Talmas de ses immeubles. Talmas, 29 décembre. — Baux par très haute et très puissante dame la marquise de Monchy, « au défaut des marguilliers nommé au St-Rosaire de l'église dudit lieu », d'immeubles à Talmas. Talmas, 29 décembre, — etc.

E. 851. (Liasse.) — 30 pièces, papier.

1728. — Vente par Firmin Turbert, soldat au régiment de Normandie, d'immeubles à Talmas. Talmas, janvier. — Vente par Étienne Froment, fermier à la fermer du Gros Tison, à Joseph Cozette, marchand de lin à Talmas, de terres audit Talmas. Talmas, 9 février. — Baux de terres par ledit Étienne Froment. — Vente par Jean Cuvillier, magister à Coisy, à Louis Regard, de la moitié d'un héritage à Talmas. Talmas, 28 mai. — Échange entre Jacques Boucher et François Lenglet, d'une terre à Talmas, lieu dit Vallée de la Vicogne, contre une autre audit terroir, lieu dit le Vole-Vache. Talmas, 8 juin. — Partage entre les hoirs Antoine Boucher. Talmas, 15 juillet. — Bail par haute et puissante dame Angélique Thérèse de Vuidebien, comtesse de Monchy, dame d'Ignaucourt, Neufville, et autres lieux, veuve de haut et puissant seigneur Armand-Georges comte de Monchy, chevalier, seigneur de Talmas, Beaucamp-le-Vieil et autres lieux, tutrice de ses enfants, du moulin à vent de Talmas. Château de Talmas, 31 août. — Vente par Jean Cozette dit Pasquier, à Joseph Cosette, marchand de lin à Talmas, de terres à Talmas, lieu dit la Marette. Talmas, 22 décembre, — etc.

E. 852. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1729. — Contrat de mariage de Nicolas Bigard, avec Marie-Catherine Beauvais. Talmas, 15 janvier. — Vente par Me Antoine Matiffas, curé de St-Albin de Talmas, procureur de Joseph Talmas, à Jean Morel, d'un héritage à Talmas, rue des Juifs. Talmas, 17 janvier. — Vente par Pierre Quignon et consorts, à Jean Quignon, d'un héritage à Talmas, Grande chaussée. Talmas, 17 janvier. — Vente par Antoine Acloque dit comte d'Hercourt, manouvrier à Talmas, à Joseph Cosette, de terres à Talmas. Talmas, 21 mars. — Vente par Fuscien Hecquet à Firmin Vasseur, berger à Talmas, de la moitié d'un héritage à Talmas, rue Neuve. Talmas, 27 mars. — Inventaire des meubles et effets de la succession de Jeanne Cozette, veuve de Jean Pauchet. Talmas, 24 mai. — Vente par Marie Fourdrin à Charlotte Fourdrin d'un demi quartier de masure à Talmas, rue d'Amiens. Talmas, 21 octobre. — Donation par Jeanne Cozette à Adrien Cozette d'immeubles à Talmas. Talmas, 26 octobre. — Vente par Marie Lenglet, veuve de Michel Dufossé, à Jean Chrétien, dit Lafleur, d'un demi quartier d'héritage à Talmas, lieu dit la Ruelle Jean Halot. Talmas, 29 octobre. — Testament d'Antoine Lenglet, laboureur à Talmas. Talmas, 14 décembre. — Partage entre les hoirs Michel Cozette. 23 septembre. — Bail par Catherine Lamannée, ancienne maîtresse de la poste, veuve de Charles Dursent, à Jean Thuillier, maître de la poste à Talmas, d'une masure à Talmas, sur le grand chemin d'Amiens à Doullens. Talmas, 24 décembre. — Vente par Firmin Cozette, tisserand à Talmas, à Françoise Acloque et Jean Delétoile, d'une masure à Talmas, lieu dit le Bercavenne. Talmas, 30 décembre, — etc.

E. 853. (Liasse.) — 44 pièces, papier.

1730. — Vente par Firmin Cozette à Antoine Quignon, d'une masure à Talmas, rue d'Airaine. Talmas, 25 janvier. — Partage entre les hoirs Pierre Luce. Talmas, 17 février. — Bail par Jean Lenglet, laboureur dans une des fermes du Val des Maisons, de terres à Talmas, lieu dit le Camp de Leu. Talmas, 19 février. — Vente par François Bouffet à Pierre Bigard dit Mon Oncle, de terres à Talmas, lieu dit le Tilloy. Talmas, 28 février. — Testament de Françoise Bocquet, veuve de Pierre Acloque, laboureur. Talmas, 20 mars. — Testament mutuel de Michel Cozette, houpier à Talmas, et Marie Poulin, sa femme. Talmas, 21 avril. — Vente par Michelle Halot, veuve d'Honnête Lenglet, et consorts, à Antoine Crestien, de terres à Talmas, lieu dit le Bout du Haultbout. Talmas, 9 mai. — Donation par Antoine Macque à Catherine Macque, d'une masure à Talmas, rue au Sac. Talmas, 9 juin. — Vente par demoiselle Catherine Labbe demeurant au château de Talmas, à Charles Morel, de terres à Talmas, lieu dit la Tuilerie. Talmas, 14 juin. — Vente par Pierre Bigard à Antoine Turbert, de terres à Talmas, lieu dit la Croix Rivillonne, Talmas, 15 juillet. — Testament mutuel de Jean Bigard, savetier à Talmas, et Jeanne Hecquet, sa femme. Talmas, 11 octobre. — Donation par Antoine Lenglet à Jean Bigard, de terres à Talmas, lieu dit la Voye des Mousettes. Talmas, 13 novembre. — Vente par Antoine Crestien à Catherine Lenglet, veuve de Jean Bernault, de terres à Talmas, lieu dit le Camp de la Truye. Talmas, 17 novembre. — Vente par Jeanne Gorin à Pierre Thuillier, dit La Verdure, de terres à Talmas, lieu dit la « Voyequi tourne ». Talmas,

30 décembre. — Vente par Jacques Luce et consorts, à Antoine Rarrio, de masure à Talmas, rue Babeuf. Talmas, 30 décembre, — etc.

E. 854. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1731-1732. — Contrat de mariage de Jean-Baptiste Vasseur avec Marguerite Bigard. Talmas, 3 février 1731. — Partage entre les hoirs François Bigard. Talmas, 13 février 1731. — Vente par Pierre Wilbert à Jean Crestien dit Lafleur, de terres à Talmas, lieu dit le Fournel Marquet. Talmas, 22 février 1731. — Vente par Antoine Andrieu à Michel Bourgeois de terres à Talmas proche la Croix du Calvaire. Talmas, 13 mars 1731. — Vente par Jean Vasseur à Jean Sagnier, de terres à Talmas, lieu dit chemin de Mareul. Talmas, 19 mars 1731. — Vente par Antoine Froment à Alexandre Dumay, d'une masure à Talmas, rue Boyaval. Talmas, 10 avril 1732. — Vente par Antoine Poulin à Michel Cozette de terres à Talmas, lieu dit le chemin de Lattre. Talmas, 16 avril 1732. — Vente par Charles Dursent à Antoine Langlet de terres à Talmas, lieu dit le Montavesne. Talmas, 27 novembre 1732. — Contrat de mariage d'Alexandre Graux avec Paquette Vasseur. Talmas, 27 novembre 1732, — etc.

E. 855. (Liasse.) — 40 pièces, papier.

1733. — Vente par Jean Langlet à Jean-Baptiste de Vismes et consorts de terres à Talmas, lieu dit le Champ des Pierres. Talmas, 8 janvier. — Vente par Jean Langlet à Jean Thuillier de terres à Talmas, lieu dit la Flaque Bonart. Talmas, 8 janvier. — Vente par Charles Darsent à Antoine Turbert dit Beu, de terres à Talmas « proche le prais d'Estenno. » Talmas, 12 janvier. — Traité entre Antoine Cozette, tailleur d'habits à Talmas, et Jean Cozette, manouvrier. Talmas, 26 janvier. — Partage entre les héritiers Gobet. 12 mars. — Vente par Adrien Douchet à Adrien Cozette de terres à Talmas, lieu dit la Mufe. Talmas, 22 avril. — Vente par Marie Cagé à Pierre de Brie, de terres à Talmas, lieu dit la Gloriette. Talmas, 23 avril. — Vente par Jean de Vismes à Michel Cozette de terres à Talmas, lieu dit le Chemin blanc de Naours. Talmas, 1er juillet. — Inventaire après décès dans la maison de Jeanne Cozette, femme de Firmin Balesdent, manouvrier à Talmas. Talmas, 10 juillet. — Testament de Louis Boucher, charpentier à Talmas. Talmas, 21 juillet. — Partage entre les hoirs Robert Thuillier, inter quos André Douchet, maître chirurgien à Camon. Talmas, 17 décembre, — etc.

E. 856. (Liasse.) — 37 pièces, papier.

1734. — Vente par André Douchet, maître chirurgien à Camon, à Firmin Fourdrin, de prés à Talmas, ruelle Jean Halot. Talmas, 7 janvier. — Vente par André Douchet à Pierre Magnard de terres à Talmas, lieu dit Sous Ypre. Talmas, 27 janvier. — Vente par Antoine Rarrio à Firmin Thuillier de terres à Talmas, lieu dit Ecce Homo. Talmas, 30 janvier. — Inventaire après décès dans la maison de Joseph Rarrio, laboureur. Talmas, 30 mars. — Vente par Jacques Bigard à Jeanne Bigard, veuve de Jean Gobet, de terres à Talmas, lieu dit la Flaque Bonard. Talmas, 11 mai. — Vente par Jean Delétoille à Antoine Delétoille d'une masure à Talmas, rue Neuve. Talmas, 24 juin. — Vente par Charles Dursent à Catherine Lenglet, fille à marier, en service chez la comtesse de Monchy, de terres à Talmas, lieu dit le Camp Cornet. Talmas, 8 juillet. — Contrat de mariage d'Antoine Lenglet avec Marie Jovelet. Talmas, 20 juillet. — Vente par Louis Grebet à Louis Combé de terres à Talmas, « proche des hayes appellé le Mont Gobet. » Talmas, 27 novembre. — Vente par Marie Chrestien, veuve d'Antoine Vasseur, et Jeanne Chrestien à Pierre Vasseur, de la moitié d'une masure sise à Talmas, rue d'Amiens. Talmas, 28 décembre, — etc.

E. 857. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1735. — Vente par Marie Cozette, veuve de Firmin Boucher, à François Lenglet, de terres à Talmas, lieu dit la Vallée de la Vicogne. Talmas, 3 janvier. — Vente par Jeanne Fourdrin, veuve de Pierre Cozette, à la fabrique de Talmas, de terres à Talmas, lieu dit le Fournel-Marquet, mouvant de la seigneurie du fief du Fay des Mousettes. Talmas, 13 janvier. — Traité entre Nicolas Delétoille, fils de Nicolas, manouvrier à Talmas, milicien pour cette paroisse en la présente année, « soy disant en droit de fair prendre et mestre en sa place pour servir en qualité de milice les garçons fuyart qu'il ne se sont présentés pour tirer pour la milice avec la jeunesse dudit lieu », d'une part, et Michel Bourgeois, père de Firmin Bourgeois, de l'autre, d'après lequel, « de la part dudit Nicolas Delétoille, moyennant la somme de 45 l. que ledit Michel Bourgeois lui a présentement payé comptant, iceluy Delétoille a confessé avoir deschargé, descharge par ces présentes ledit Firmin Bourgeois comme fuyart de la dite paroisse, envers et

contre tous, s'obliger de mestre ledit Bourgeois en toutes liberté, prend en sa charge sadite qualité de fuyart, et s'oblige à servire en son lieu et place. » Talmas, 5 février. — Partage entre Louis Combé et Jacques Bayart. Talmas, 8 février. — Quittance d'Antoine Langlet à Michel Bourgeois. Talmas, 2 avril. — Bail par Me Antoine Matiffas, curé de Talmas, et les marguilliers dudit lieu, de terres à Talmas, lieu dit le chemin de Mareux. Talmas, 4 avril. — Vente par Jean-Baptiste Helluin à Charles Morel de terres à Talmas, lieu dit le chemin de Notre-Dame. Talmas, 23 mai. — Vente par Pierre Cauet à Pierre Thuillier, dit la Verdure, de terres à Talmas, lieu dit le Mont de Laire. Talmas, 26 mai. — Bail par Pierre Wilbert à Antoine Langlet, dit Marquis, de terres à Talmas, lieu dit les Quatre Gerbes. Talmas, 28 mai, — etc.

E. 858. (Liasse.) — 42 pièces, papier.

1736. — Vente par Charles Dursent à Antoine Matrier, dit Dieu, d'une masure à Talmas, rue Jean Blot. Talmas, 21 janvier. — Contrat de mariage de Firmin Pauchet avec Marie-Élisabeth Poulain. Talmas, 11 février. — Vente par Françoise Cozette, veuve de Jean Turbert, à Gabriel Morviller, de terres à Talmas, lieu dit le Fournel Marquet. Talmas, 21 février. — Vente par Françoise Cozette, veuve de Jean Turbert et consorts, à Jean Langlet, de terre à Talmas, lieu dit la Carrière Hulaux. Talmas, 21 février. — Bail à nourrice de Marguerite Thuillier. Talmas, 24 mars. — Échange entre Jean Thuillier, maître de la poste de Talmas, et Louis Devaux d'une masure à usage d'herbe à Talmas, « proche le cimetière à Hugueno », contre une masure au même usage à Talmas, ruelle Maresse. Talmas, 18 avril. — Vente par Étienne Froment à Nicolas François, de terres à Talmas, lieu dit le Camp des pierres. Talmas, 4 mai. — Vente par François Bouffet à Louis Devaux de terres à Talmas, lieu dit sous la Motte de Naours. Talmas, 22 mai. — Transaction entre Antoine Canaple et Pierre Bigard, relativement à des voies de fait. Talmas, 16 juillet. — Bail par Joseph Lenglet, ancien fermier du Valdemaison, bourgeois de Paris, y demeurant paroisse St-Roch, d'une maison à Talmas, rue du Hautbout. Talmas, 4 septembre. — Partage entre les enfants de Jean Allerbe. Talmas, 1er décembre. — Traité entre Pierre Mansart et François Lenglet, cuisinier au château de Talmas chez la comtesse de Mouchy. Talmas, 7 décembre, — etc.

E. 859. (Liasse.) — 55 pièces, papier.

1737. — Baux de terres par la fabrique de Talmas. janvier. — Partage entre Georges et Michel Boucher. Talmas, 1er mars. — Echange entre Jean Langlet et Charlotte Fourdrin, veuve de Michel Cozette, de terres à Talmas, rue d'Amiens, contre des terres sur ledit terroir, lieu dit la Croix Marquise. Talmas, 4 mars. — Baux de terres par la fabrique de Talmas, mars. — Id., mai. — Id., octobre. — Vente par Firmin Fourdrin à Jean Jourlet, marchand houpier à Talmas, de terres à Talmas, lieu dit « le Prais Voillaude. » Talmas, 15 octobre. — Renonciation par Jean Yverné à la succession de Marie Boullet, femme d'Antoine Chrestien. Talmas, 28 décembre. — Quittance de François Philippon à Jean Thuillier. Talmas, 28 décembre. — Vente par Louis Devaux à Louis Devaux et Nicolas Delestoille, d'une masure à Talmas, rue Boyaval. Talmas, 28 décembre. — Vente par Louis Devaux à Pierre Flament, de terres à Talmas, proche le Buquet. Talmas, 28 décembre, — etc.

E. 860. (Liasse.) — 28 pièces, papier.

1738. — Partage entre les hoirs Charles Dursent. Talmas, 12 février. — Vente par André Douchet, maître chirurgien à Camon, et consorts, à Marie Vasseur, veuve de Michel Luce, de terres à Talmas, lieu dit sous le bois de Ballomont. Talmas, 13 février. — Id., de terres à Talmas, lieu dit le Buquet Butte-Choque. Talmas, 13 février. — Partage entre les hoirs Antoine Poullain. Talmas, 2 juin. — Quittance d'Antoine Langlet à Michel Bourgeois. Talmas, 3 juin. — Bail par Antoine Langlet d'une masure à Talmas. Talmas, 5 décembre, — etc.

E. 861. (Liasse.) — 36 pièces, papier.

1739. — Vente par Jean-Baptiste Thuillier à Catherine Macque, veuve de Firmin Vasseur, de terres à Talmas, lieu dit le Mont de Villers. Talmas, 8 janvier. — Compte de tutelle par Jean Cozette à Jacques Cozette. Talmas, 9 janvier. — Partage entre les hoirs Louis Combé. Talmas, 9 janvier. — Testament de Marie Réveillon, femme de Michel Bigand. Talmas, 12 janvier. — Vente par Pierre Cozette à Pierre Thuillier de terres à Talmas, au dessus du Camp de Leu. Talmas, 13 janvier. — Contrat de mariage de Jean Hanot avec Catherine Morel. Talmas, 16 janvier. — Renonciation par François Messier et consorts à la succession de

Madeleine Leselin. Talmas, 16 janvier. — Transaction entre Pierre Couvreur, de Talmas, et Pierre Couvreur, du Rozel. Talmas, 17 janvier. — Quittance par Jeanne Pottier, veuve d'Antoine Thuillier, à Pierre Vasseur. Talmas, 19 janvier. — Bail par Antoine Acloque d'une masure à Talmas, rue Moqueuse. Talmas, 15 avril. — Vente par Françoise Pauchet, veuve de Jean Gallet, à Jean Sagner, d'une masure à Talmas, rue Chaussée. Talmas, 23 avril. — Vente par André Douchet à Jacques Morel de terres à Talmas proche le Buquet Bute-Choque. Talmas, 9 avril. — Vente par Louis Lenglet, saiteur à Amiens, et consorts, à Jacques Cagé, d'une masure à Talmas, ruelle de la Carrière de Hulleux. Talmas, 5 novembre, — etc.

E. 862. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

1740. — Transaction entre Jean Guilbert, d'une part, et Antoine Tavernier et consorts, de l'autre. Talmas, 16 janvier. — Partage entre les hoirs Louise Combé. Talmas, 25 janvier. — Quittance par Jean-Baptiste Luce à Jean Atherbe. Talmas, 15 fevrier. — Testament de Jacques Vilain. Talmas, 16 mars. — Compte et obligation entre Marguerite Gobet et Louis Chrestien. Talmas, 29 mars. — Bail par la fabrique de Talmas de terres à Talmas, lieu dit le Fournel Marquet. Talmas, 16 mai. — Vente par Charles Chrestien à Antoine Cozette de terres à Talmas, lieu dit le Bercavesne. Talmas, 5 juin. — Vente par Pierre Cozette à Pierre de Brie de terres à Talmas, au-dessus du Camp de Leu. Talmas, 9 juin. — Vente par Pierre Langlet à Jacques Morel, de terres à Talmas, lieu dit le Mont de Laire. Talmas, 25 juillet. — Vente par Jean Gorin à Antoine Cozette, de terres à Talmas, lieu dit la Carrière de Huleux. Talmas, 31 juillet, — etc.

E. 863. (Liasse.) — 66 pièces, papier.

1741. — Vente par Jacques Bigard, dit Misérable, à Jacques Payen, de terres à Talmas, lieu dit le Chemin blanc de Naours. Talmas, 4 janvier. — Bail par Suzanne Langlet, veuve d'Étienne Froment, de terres à Talmas sises notamment au Buquet Noé. Talmas, 10 janvier. — Partage entre les hoirs Robert Cagé. Talmas, 16 janvier. — Vente par Jacques Devaux à Catherine Macque, veuve de Firmin Vasseur, de terres à Talmas proche le bois de Naours. Talmas, 18 janvier. — Vente par Pierre Acloque, dit l'Intendant, à Louis Hannart, chirurgien à Talmas, de terres à Talmas vis-à-vis du moulin dudit lieu. Talmas, 20 février. — Vente par Firmin Cozette à Pierre Cozette de la moitié d'une masure à Talmas, rue du Hatreux. Talmas, 25 février. — Vente par Pierre Bigard à Martin Balédent, de terres à Talmas, lieu dit le Mont Gabet. Talmas, 13 mars. — Quittance par Antoine Boucher à Louis Châtelain et consorts. Talmas, 16 mai. — Testament de Jeanne Gobet, femme de Louis Chrétien. Talmas, 8 juin. — Inventaire après décès en la maison d'Antoine Barrio, marchand. Talmas, 26 juin. — Adjudication par Antoine Matiffas, curé de Talmas, les marguilliers, Michel Turbert, lieutenant-syndic, et autres habitants de la paroisse de Talmas, à Nicolas Dufour, couvreur en tuiles à Rubempré, de réparations à faire à la flèche du clocher de l'église dudit Talmas. Talmas, 16 juillet. — Id., à Jean-François Combé, charpentier à Talmas. Talmas, 6 août. — Nouvelle adjudication audit Nicolas Dufour. Talmas, 23 septembre. — Réception des ouvrages faits à l'église de Talmas par ledit Combé. Talmas, 25 septembre, — etc.

MAGNIER A VIGNACOURT.

E. 864. (Liasse.) — 26 pièces, papier.

1728-1737. — Testament de Jeanne Bouchez, femme de Jean Pécoul. Vignacourt, 12 juin 1728. — Donation par Jeanne Jolly à Marie Jolly, sa sœur, d'une masure à Vignacourt, rue d'Amiens. Vignacourt, 4 août 1730. — Donation par Geoffroy Macquet à Pierre Fourquet d'une masure à Vignacourt, dans la Ruellette. Vignacourt, 9 janvier 1733. — Testament de Jean Vigreux, dit Driot. Vignacourt, 23 février 1733. — Donation par Joseph Barbier, chirurgien à Vignacourt, à Louis Houbron, chantre, son gendre, de terres à Vignacourt, lieu dit le Tourniolle. Vignacourt, 30 mars 1733. — Donation par Michelle Dumenge, veuve de Jean Damervalle, maçon à Vignacourt, à Louis Damervalle, son fils, aussi maçon audit lieu, de terres à Vignacourt, lieu dit les Heny. Vignacourt, 7 décembre 1733. — Donation par Robert Ducrotoy, dit Totin, ci-devant marchand de pigeons à Vignacourt, à Nicolas Magnier, dit Eusert, de terres à Vignacourt, lieu dit les Haies. Vignacourt, 18 mai 1735. — Testa- de Catherine Pécoul, fileuse. Vignacourt, 22 septembre 1736. — Tesment de Louis Dailly, ci devant coquetier à Vignacourt. Vignacourt, 11 juillet 1737. — Testament d'Élisabeth Candillon, veuve de Philippe Duboille, arpenteur. Vignacourt, 14 août 1737. — Vente par Jean Mareschal et consorts à François Devauchelle, de terres

à Vignacourt, lieu dit le Bout de la Bas. Vignacourt, 13 octobre 1737. — Vente par Pierre Moignet à Louis Duhamel, de terres à Vignacourt, lieu dit l'Épinette. Vignacourt, 16 novembre 1737, — etc.

E. 865. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1738-1739. — [illegible] Pierre Héluin à Marie Dailly de terres à Vignacourt, lieu dit le Bout de la Follemprise. Vignacourt, 24 mars 1738. — Vente par Henry [illegible] de terres à Vignacourt, lieu dit le Grand Bourne. Vignacourt, 24 mars 1738. — Vente par Pierre Thuillier et consorts à Nicolas Clérentin, d'une masure à Vignacourt, rue de Dours. Vignacourt, 1er mai 1738. — Vente par Louis Dailly à Louis Dailly, d'une masure à Vignacourt, rue de la Bas. Vignacourt, 2 mai 1738. — Testament de Marie Daboval, femme d'Antoine Clérentin. Vignacourt, 22 juin 1738. — Vente par Jean Fourquez à Louis Houbron de terres à Vignacourt, lieu dit les Prés de St-Firmin. Vignacourt, 3 décembre 1738. — Vente par Louis Legris à Jean Gris, de terres à Vignacourt, lieu dit Bouchon. Vignacourt, 17 janvier 1739. — Vente par Nicolas Lefebvre à Nicolas Magnier de terres à Vignacourt, lieu dit le Moulin Brulé. Vignacourt, 23 février 1739. — Vente par Claude Clérentin à François Devauchelle de terres à Vignacourt, lieu dit le Val St-Nicolas. Vignacourt, 24 février 1739, — etc.

E. 866. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1748-1752. — Testament de Marguerite Héluin, veuve de Jacques Loyer. Vignacourt, 2 janvier 1740. — Donation par Adrien Ducrotoy à Madeleine, sa fille, d'une masure à Vignacourt, rue d'Amour. Vignacourt, 13 juin 1740. — Testament de François Boucher, dit Quez. Vignacourt, 18 octobre 1742. — Testament d'Antoine Ducrotoy, dit Bit. Vignacourt, 28 février 1743. — Testament d'Antoine Pécoul, dit Haté. Vignacourt, 5 juin 1743. — Donation par Pierre Thuillier à Pierre son fils, de 84 l. en argent. Vignacourt, 14 février 1748, — etc.

Communes et Municipalités.

Albert.

E. 867. (Liasse.) — 41 pièces, papier.

1659-1692. — Adjudications de récoltes en foins et baux des prés et terres de la ville d'Albert. (Invent., n° 1).

E. 868. (Liasse.) — 11 pièces, papier.

1697-1739. — Adjudications des prés de la ville d'Albert. (Invent., n° 2).

E. 869. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1740-1766. — Adjudications des prés de la ville d'Albert. (Invent., n° 3).

E. 870. (Liasse.) — 34 pièces, papier.

1697-1786. — Adjudication des prés et baux des terres de la ville d'Albert. (Invent., n° 4).

Bazentin.

E. 871. (Liasse.) — 11 pièces, papier (imprimées).

1789-1790. — « Déclaration du Roi portant sanction du décret de l'Assemblée Nationale du mardi 6 octobre 1789, concernant la contribution patriotique. » Paris, 9 octobre 1789 (impr. 12 p. in-4° Amiens). — « Instruction sur l'imposition des ci-devant privilégiés pour les six derniers mois 1789. » Commission intermédiaire provinciale de Picardie, 30 octobre 1789 (impr. 4 p. in-4°, Amiens). — « Lettres patentes du Roi en forme d'édit portant sanction des décrets de l'Assemblée Nationale, contenant réformation de quelques points de jurisprudence criminelle. » Paris, octobre 1789 (impr. 8 p. in-4°, Paris). — « Lettres patentes du Roi qui ordonnent l'envoi aux tribunaux, municipalités et autres corps administratifs, des décrets de l'Assemblée Nationale qui ont été acceptés ou sanctionnés par Sa Majesté. » Paris, 3 novembre 1789 (impr. 54 p. in 4°, Amiens). — « Lettres patentes du Roi sur le décret de l'Assemblée Nationale concernant l'envoi et la transcription des décrets sur les registres des cours, tribunaux, corps administratifs et municipalités. » Paris, 6 novembre 1789 (impr. 3 p. in 4°, Amiens). — « Lettres patentes du Roi par lesquelles Sa Majesté ordonne l'exécution de deux décrets de l'Assemblée Nationale des 7 et 14 novembre, relatifs à la conservation des biens ecclésiastiques et celles des archives et bibliothèques des monastères et chapitres. » Paris, 27 novembre 1789 (impr. 3 p. in 4°, Amiens). — « Lettres patentes du Roi par lesquelles Sa Majesté

ordonne l'exécution du décret de l'Assemblée Nationale du 16 de ce mois, concernant la confiscation des grains et farines saisis en contravention » Paris, 27 novembre 1789 (impr. 2 p. in 4°, Amiens). — « Lettres patentes du Roi sur le décret de l'Assemblée Nationale du 9 de ce mois, qui prohibe la disposition de tous bénéfices, à l'exception des cures. » Paris, 27 novembre 1789 (impr. 2 p. in 4°, Amiens). — « Lettres patentes du Roi sur le décret de l'Assemblée Nationale portant que les ci-devant privilégiés seront imposés pour les six derniers mois 1789 et pour 1790, en raison de leurs biens, non dans le lieu où ils ont leur domicile, mais dans celui où lesdits biens sont situés. » Paris, 29 novembre 1789 (impr. 2 p. in 4°, Amiens). — Instruction de l'Assemblée Nationale sur la formation des nouvelles municipalités dans toute l'étendue du royaume. » 14 décembre 1789 (impr. 15 p. in 4°, Amiens). — « Lettres patentes du Roi sur le décret de l'Assemblée Nationale du 26 décembre 1789, portant qu'il sera accordé un délai de deux mois, pour faire les déclarations prescrites par le décret du 6 octobre dernier, concernant la contribution patriotique », etc. Paris, 30 décembre 1789 (impr. 11 p. in 4°, Amiens). — « Lettres patentes du Roi sur un décret de l'Assemblée Nationale concernant les délits qui se commettent dans les forêts et bois. » Paris, décembre 1789 (impr. 4 p. in 4°). — « Lettres patentes du Roi sur un décret de l'Assemblée Nationale pour la constitution des municipalités. » Paris, décembre 1789 (impr. 16 p. in 4°, Amiens). — « Instructions publiées par ordre du Roi sur la manière d'opérer les compensations de la moitié des quittances de décimes ou de capitation payées par les ci-devant privilégiés, avec leurs cotisations dans le rôle de supplément des six derniers mois 1789. » 13 avril 1790 (impr. 15 p. in 4°, Amiens).

E. 872. (Registre.) — In-fol., 137 pages, papier.

1789-1790. — « Registre de la municipalité de Bazentin grand et petit, pour y transcrire les lettres patentes et proclamation du Roi, décrété à l'Assemblée Nationale à Paris. »

BRAY-SUR-SOMME.

E. 873. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin.

1742-1783. — Titre nouvel et reconnaissance de 100 setiers de blé par an, au profit de la ville de Bray sur les moulins de ladite ville. Bray, 1er juin 1742. — Bail par Louis Turquet, maire, Thomas Dechertagnié, lieutenant de maire, Jean-Baptiste-Augustin Turquet, Jean-Baptiste Leroux, échevins, Nicolas Duchaussoy, trésorier-receveur en titre, Gentien Chopart et Nicolas Bertaux, assesseurs de l'hôtel-de-ville de Bray, de terres à Fricourt. Bray, 29 décembre 1781. — Id., de terres à Étinehem. Bray, 29 octobre 1781. — Id., de terres à Bray. Bray, 31 décembre 1781. — Id., de terres à Bray, 31 décembre 1781. — Id., de terres à Suzanne. Bray, 14 janvier 1782. — Id., de terres à Montauban. Bray, 17 janvier 1782. — Id., de terres à Bray. Bray, 29 janvier 1782. — Id., de terres à Proyart. Bray, 16 août 1783.

E. 874. (Cahier.) — In-fol., 16 feuillets, papier.

1782. — « Plan et figure des biens de la ville de Bray, levé en 1782 par Louis Lesueur, arpenteur royal à Albert. »

BUYON.

E. 875. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1656. — Homme vivant et mourant baillé au bailliage d'Amiens par les habitants de Buyon, pour trois journaux de terre à ceux appartenant sur le terroir dudit Buyon. Amiens, 21 juin.

DOUILLY.

E. 876. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1746-1790. — Déclaration concernant une enclave dépendant de la paroisse de Douilly. 13 septembre 1746. — Notice descriptive de ladite enclave. 18 mars 1790.

HAM.

E. 877. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1764. — Acquisition par les officiers municipaux de Ham de la maison appelée la Brasserie sise à Ham en la rue descendant de la place à la flaque aux Pourceaux. Ham, 18 mai.

MOLLIENS-VIDAME.

E. 878. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1209. — Charte communale accordée aux habi-

tants de Molliens-Vidame par Enguerrand, seigneur de Picquigny. Cette charte est la reproduction de celle d'Amiens renouvelée en 1209, hormis quelques articles (traduction française, copie du XVIIe siècle).

MONTDIDIER.

E. 879. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1710-1714. — État des particuliers qui ont maisons, jardins, granges, etc., sur les remparts de la ville de Montdidier. 28 novembre 1710. — Échange d'immeubles entre la ville de Montdidier et les Ursulines de ladite ville. Montdidier, 8 juillet 1714.

E. 880. (Registre.) — In-fol., 30 feuillets, papier.

1787-1789. — Registre aux saisines de l'échevinage de Montdidier.

E. 881. (Cahier.) — In-fol., 48 feuillets, papier.

XVIIe s. — Fragment d'une histoire manuscrite de Montdidier.

POIX.

E. 882. (Liasse.) — 33 pièces, papier.

1724-1735. — « Mémoire pour l'écolle de Poix », concernant la fondation faite par feu Alexandre de Hodencq, curé de St-Séverin de Paris, par acte du 24 décembre 1665, pour l'établissement d'un prêtre à Poix, pour célébrer cinq messes par semaine et apprendre aux enfants dudit lieu la lecture, l'écriture et les éléments de la langue latine. XVIIIe s. — Projet de requête des habitants de Poix à l'évêque d'Amiens, se plaignant de ce que, « quoy qu'il y ait une écolle fondée où les enfans natifs dudit lieu seulement doivent être instruits gratis, on les poursuit par touttes les voies rigoureuses de la justice civille, pour les assujettir à payer l'instruction de leurs enfans. » XVIIIe s. — « Mémoire au sujet de l'écolle des garçons de Poix », signé d'un grand nombre de pères de famille dudit lieu se plaignant de ce que, contrairement aux intentions du fondateur, le nommé Derocourt, placé comme maître d'école par le sous-prieur de Notre-Dame, exige une rétribution de ses élèves. XVIIIe s. — Pièces de procédure concernant ladite affaire, — etc.

QUERRIEUX.

E. 883. (Liasse.) — 1 plan, papier.

1784. — Plan du village de Querrieux.

ROSIÈRES.

E. 884. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin.

1579-1627. — Lettres patentes de Henri III portant permission d'établir trois foires par année ou la commune de Rosières, la 1re, le jour de la conversion de St-Paul, la 2e, le mardi de la Pentecôte, et la 3e, le jour de St-Firmin en octobre, plus un marché franc le mardi de chaque semaine. Paris, août 1579. — Confirmation desdites foires et marché par Louis XIII. Paris, décembre 1620. — Id. Paris, 30 janvier 1621. — Id. Paris, 17 mai 1627.

ROYE.

E. 885. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 7, papier.

1500-1753. — Transaction entre les habitants de Rosières et le duc de Lorraine, seigneur de Boves, Caix et Harbonnières, pour raison d'une rente de 35 s. p. Amiens, 15 janvier 1500/1. — Vente par Jean-François Feutrel, cavalier au régiment de la Feronnée, compagnie de la Fage en garnison à Maubeuge, à Louis-François Hérissier, avocat en Parlement, notaire à Roye, d'une maison à Roye, rue de Paris. Roye, 15 novembre 1723. — Vente par les héritiers de Louis Hérissier à la ville de Roye, d'un héritage en la banlieue de ladite ville. Roye, 2 janvier 1771. — Réceptions de gardes de bois à Ercheu. 1753-1778, — etc.

E. 886. (Atlas.) — In-fol., 12 feuillets, papier.

XVIIIe s. — Plan des terres appartenant à la ville de Roye.

ST-SULPICE LÈS HAM.

E. 887. (Liasse.) — 7 pièces, papier.

1614-1702. — Transaction entre François de Bovelles, écuyer, sieur d'Espeville, Verlaine et Muisle, l'un des cent gentilshommes de la maison du Roi et les habitants de Saint-Sulpice, faubourg de

Ham, sur ce que ledit sieur d'Espeville prétendait que, « à lui seul appartenoit une petite rivière séant en la prairie d'Espeville, assez proche de la fontaine de St-Grégoire, servante un petit marest nommé le marest aux Estots, auquel marest il disoit lesdits habitans n'avoir aucun droit, et que, au préjudice de ce, ils s'estoient ingérés porter ou faire porter dans ladite petite rivière grande quantité de foissines de bois rozeau, pour plus facilement faire passer et rapasser leurs bestiaux quy alloient pâturer journellement audit marest aux Estotz. » Saint-Sulpice, 17 mars 1614 (copie collationnée du 20 septembre 1660). — Dénombrement par ledit François de Bovelles à l'évêque de Noyon des terres et seigneurie d'Espeville et Verlaine. Noyon, 18 juin 1627 (copie collationnée du 14 décembre 1680). — Arrêt des requêtes du palais qui maintient dame Florence de Bombers, veuve de François de Bovelles, dans le droit d'envoyer ses bestiaux pâturer dans les marais de St-Sulpice et des Estots. Paris, 22 décembre 1638. — Consultation par le sieur Duvert sur le droit prétendu par les habitants de St-Sulpice de faire pâturer leurs bestiaux dans les marais dudit lieu. Paris, 10 juillet 1702, — etc.

E. 888. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1663-1683. — Cession de rente par Jérôme Ramond, bourrelier à St-Sulpice, à Pierre Buttin, marchand audit lieu. Ham, 22 septembre 1663. — Constitution de rente pour le prix d'une maison dite la Coupe d'or à St-Sulpice et d'une autre petite maison sur la Fontaine dudit St-Sulpice Ham, 24 juillet 1681. — Vente par Grégoire Bannelle à Barbe Jancourt, veuve de Pierre Butin, de terres à Viefville. Ham, 20 décembre 1683.

E. 889. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1678-1688. — Ordonnance de l'intendant de Soissons entre les habitants de St-Léonard et les maire et échevins de Nesle, concernant le logement des gens de guerre. Soissons, 13 janvier 1678. — Requête des habitans du faubourg de St-Sulpice de Ham à M. de Breteuil, intendant de Picardie, se plaignant de ce que « quoy qu'ils n'aient jamais esté compris dans le roolle des tailles de ladite ville de Ham despendante de l'eslection de Noyon, et qu'ils ayent leur tailles séparée comme dépendant de l'eslection de St-Quentin, en laquelle ils sont cottisez à touttes les charges, ayant mesme livrez cette année jusques à sept cens quatre-vingt-douze rations dans les magazins de ladite ville de St-Quentin, et depuis esté cottizez à trois places de cavaliers de la garnison de ladite ville. Au préjudice de quoy, le sieur mayeur de ladite ville de Ham a envoyé appeller le sixième de ce mois les suplians, et leur a fait entendre qu'il avoit receu ordre du Roy pour faire fournir à chacune des dix compagnies de son régiment en garnison à Ham et audit fauxbourg, cent solz par jour, et que son intention estoit que lesdits suplians payent par chacun jour dix livres aux deux compagnies dudit régiment qu'il leur a envoyé pour loger, bien que ces sommes se doivent seullement imposer sur le pied de la taille de cette ville et se payer par les desnommez en leur roolle », etc. 1683. — Arrêt du Conseil qui ordonne que les habitants du faubourg St Sulpice de Ham y désignés, continueront de loger sur les billets des maire et échevins de Ham les gens de guerre qui seront envoyés par le Roi en ladite ville, tant en garnison que par étapes Versailles, 15 février 1683 (expédition du 1er mars 1709). — Ordonnance de l'intendant de Soissons, qui ordonne que les habitants de St-Sulpice contribueront au paiement des fourrages que les habitants de Ham sont tenus de fournir aux cavaliers envoyés en garnison en ladite ville. Soissons, 9 décembre 1788.

E. 890. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

XVIIIe s. — Requêtes à l'intendant par les habitants de St Sulpice, à l'effet d'être modérés à la taille : exposant les charges de ladite paroisse.

CORPORATIONS D'ARTS ET MÉTIERS

MAITRES CHIRURGIENS D'ABBEVILLE.

E. 891. (Registre.) — In-fol. 45 feuillets, papier.

1761-1785. — « Registre de la communauté des maîtres en chirurgie de la ville d'Abbeville, tant pour les réceptions que pour les enregistremens. » — Fol. 1. Brevet d'apprentissage de Martin-Alexis Journée, chez Pierre-Louis Mauvoisin, maître en chirurgie à Abbeville. Abbeville, 5 mars 1761. — Fol. 1 v°. Id., d'Antoine-François Moignez, chez Jacques Devaux, chirurgien-major de l'hôpital militaire à Abbeville. Abbeville, 6 mars 1761. — Fol. 2 Requête par François Surmont au premier chirurgien du Roi ou à son lieutenant à Abbeville, à l'effet de lui être assigné jour et heure pour passer son examen pour pouvoir s'établir comme chirurgien

à Ingneville. Abbeville, 9 avril 1761. — Fol. 2 v°. Admission dudit Surmont en qualité de chirurgien. « La communauté des maîtres en chirurgie de la ville d'Abbeville étant assemblé en la manière ordinaire et accoutumé, s'est présenté François Surmont, aspirant en l'art et science de chirurgie, accompagné du sieur Dumont, son conducteur. Après avoir examiné et interrogé ledit aspirant sur les principes de la chirurgie, sur les saignées, les playes, apostumes et médicaments, en présence de M. Boulon, docteur en médecine et médecin en charge, ensemble tous les maîtres composant la commmunauté, ledit François Surmont ayant suffisament satisfait tant sur la théorie que pratique, les voyes recueillies, nous l'avons admis et admettons, retenu et retenons maître en chirurgie pour exercer l'art de la chirurgie dans le village d'Ingneville et ses dépendances, et après avoir prêté le serment entre les mains du sieur Laurent, notre lieutenant, à condition de traiter les pauvres gratis, d'appeler du secours dans les cas urgent et dangereuse, ce qu'il a accepté avec nous. » Abbeville, 9 avril 1761. — Fol. 2 v°. Contrat par lequel Charles Duflos, chirurgien à Abbeville, s'engage à enseigner pendant deux ans l'art de la chirurgie à Nicolas-François Lefebvre. Abbeville, 3 août 1761. — Fol. 3. Admission d'Amable Weselin en qualité de maître en chirurgie pour la ville de Rue. Abbeville, 12 décembre 1761. — Fol. 4. Admission de Marie-Jeanne Vaucal, en qualité de sage-femme à Abbeville. Abbeville, 21 janvier 1762. — Fol. 4 v°. Admission de Jean-Baptiste Coffin en qualité de maître chirurgien à Franleu. Abbeville, 4 novembre 1762. — Fol. 5 v°. Admission de Charles Monderlois en qualité de maître chirurgien à Rue. Abbeville, 15 avril 1763. — Fol. 6 v°. Brevet de maître chirurgien à Long à Honoré Revel. 12 décembre 1763. — Fol. 7 v°. Brevet de maître chirurgien à Ingneville à Louis Duflos. 14 avril 1766. — Fol. 12. Brevet de maître chirurgien à Abbeville à François Lefeuvre. 3 septembre 1768. — Fol. 13. Brevet de maître chirurgien à Andainville à François Guide. 21 novembre 1768. — Fol. 13 v°. Brevet de maître chirurgien à Rue à Charles-François Losenguien. 9 octobre 1770. — Fol. 14 v°. Brevet de maître chirurgien à Huchenneville à Charles Dufossé. 21 décembre 1770.

Fol. 15. Brevet de maître chirurgien à Auxy-le-Château à Jacques Lefebvre. 29 mai 1771. — Fol. 17. Provisions à Antoine-Firmin Vaconssains en la charge de lieutenant du premier chirurgien du Roi en la communauté des chirurgiens d'Abbeville, vacante par le décès du sieur Laurent. Versailles, 28 février 1772. — Fol. 19 v°. Brevet de maître chirurgien à Abbeville à Remy-Constantin Laurent, fils de feu Thomas Laurent, ancien lieutenant de la communauté des chirurgiens d'Abbeville. 2 juin 1772. — Fol. 20. Brevet de maître chirurgien à Beaucamp-le-Vieil à Nicolas Barratte. 23 décembre 1772. — Fol. 20 v°. Brevet de maître chirurgien à Franleu à Me Antoine Pecquet. 29 décembre 1772. — Fol. 22 v°. Brevet de maître chirurgien à Ailly à Louis-Gabriel-François Létevé. 26 mai 1773. — Fol. 24 v°. Brevet de maître chirurgien à Agenvilliers à César Ringard. 22 juillet 1773. — Fol. 25. Brevet de maître chirurgien à Abbeville à François Ringard. 21 juillet 1773. — Fol. 26 v°. Brevet de maître chirurgien à Long à Ignace-Jean-Baptiste Alexandre, fils de Dominique Alexandre, médecin à Pas en Artois 22 septembre 1793. — Fol. 27. Brevet de maître chirurgien à Senarpont à Simon Gautier, fils de Pierre Gautier, médecin au Pont-Audemer. 28 février 1776. — Fol. 30 v°. Brevet de maître chirurgien à Abbeville à Pierre-François Petit, maître en chirurgie à Crécy. 25 juillet 1777. — Fol. 34. Brevet de maître en chirurgie à Senarpont de Jean-Louis Piot, maître en chirurgie à Neufchâtel. 1774. — Fol. 35. Brevet de maître chirurgien à Abbeville à Louis Hénocque. 20 décembre 1777. — Fol. 35 v°. Brevet de maître chirurgien à Long à Jean-François Lardée. 20 février 1778. — Fol. 40 v°. Brevet de maître chirurgien à Abbeville à Jean-Nicolas-François Daullée. 29 novembre 1779. — Fol. 42. Brevet de maître chirurgien à Nolette à Jean-Jacques Roussel. 18 avril 1781, — etc.

E. 892. (Registre.) — Pet. in-fol., 2 feuillets, papier.

1775. — « Registre des enregistrements des élèves en chirurgie chez les maîtres en chirurgie de la ville d'Abbeville. »

E. 893. (Registre.) — In-4°, 41 feuillets, papier. (1)

1776-1790. — Registre aux délibérations. — Fol. 13 v°. Du 3 mars 1776. Remy-Constantin Laurent nommé prévôt de la communauté. — Fol. 15 v°. Du 26 novembre 1777. Assignation contre le nommé Froissart, qui exerce induement la chirurgie dans la ville. — Fol. 19 v°. Du 30 mars 1780. Le sieur Desmont nommé prévôt de la communauté. — Fol. 21. Du 11 juillet 1780. Les sieurs Bailly et Ringard nommés chirurgiens jurés. — Fol. 21 v°. Du 31 octobre 1780. Amendes aux sieurs Laurent, Petit et Ringard qui ne se sont pas trouvés à l'assemblée pour traiter des affai-

(1) Les onze premiers feuillets sont arrachés.

res de police de la communauté. — Fol. 22 v°. Du 10 février 1781. Poursuites contre le sieur Carnelly qui exerce sans qualité les fonctions de chirurgien-dentiste et de chirurgien-bandagiste. — Fol. 23. Du 30 mai 1781. Me Lefebvre nommé prévôt de la communauté. — Fol. 23 v° Du 3 juillet 1781. Le sieur Dumont nommé lieutenant de la communauté. — Fol. 25 v°. Du 20 juillet 1781. Les sieurs Duflos et Petit nommés chirurgiens jurés. — Fol. 25 v°. Du 16 août 1781. Le sieur Petit installé en qualité de greffier de la communauté. — Fol. 27. Du 24 mars 1783. Le sieur Henocque nommé prévôt de la communauté. — Fol 29 Du 18 juin 1784. Le lieu des assemblées n'étant pas avantageux, celles-ci se tiendront à l'avenir gratuitement chez M. Lefebvre, l'un des maîtres de la communauté. — Fol. 30. Du 14 décembre 1784. Visite des instruments des maîtres de la communauté. — Fol. 30 v°. « Déclaration du Roy concernant les études et exercices des élèves en chirurgie », y transcrite. Versailles, 18 juin 1784. — Fol. 32 v°. « Lettres patentes du Roy, portant règlement pour les écoles de chirurgie de Paris », y transcrites. Versailles, 18 juin 1784. — Fol. 38 v°. Du 4 décembre 1788. Examen des titres du sieur Jean-Léonor Michel, « botaniste reçue au château du Loir le 13 novembre 1786, pour exercer l'art de guérir les maladies de peau, vénériennes, les ulcères cancéreux dans toute l étendue du corps humain, les fistules tant lacrimal que dans lai marge de l'anus, etc..... Délibéré que ledit sieur Michel n'ayant aucun tittre à ce qu'il soit reçue et admis à la présente communauté, suivant les status qui établissent ladite communauté, soit renvoyé. » — Fol. 39. Du 4 mars 1789. Nomination des sieurs Lefebvre et Hénocque comme députés de la communauté à l'assemblée du tiers état de la ville d'Abbeville pour la rédaction du cahier aux États Généraux, — etc.

MAITRES CHIRURGIENS D'AMIENS.

E. 894. (Registre.) — In-4°. 71 pages, papier.

1732-1739. — P. 2. Réception à la maîtrise en chirurgie de Philippe Constantin, à Thieulloy-la-Ville. « S'est présenté par-devant le lieutenant de M. le premier chirurgien du Roy, Philippe Constantin, aspirant à la maistrise en l'art de chirurgie pour le village de Thieuloy-la-Ville, duquel est bonnes vie et mœur et de la religion catholique, apostolique et romaine, ayant été atesté par certificat, sa capasité a été éprouvé par examen, et à cet effet a été interrogé par le lieutenant et les maistre soubssignez, tamp sur les principes de la chirurgie que sur les apostume, seignée, playe et médicament simple et composez, le tout en présence de M. Denys-Isidore Desmery, docteur en médecine, conseiller du Roy, médecin jurez en exercice, après quoy ledit Constantin aspirant retiré, les suffrages receulis, à la plularité des voix, il a été admis et reçu maître barbier-chirurgien, pour résider au village de Thieulloy-la-Ville, à condition de ne faire aucune opération dangereuse, et de n'entreprendre aucune cure périlleuse, sans appeller au conseil de ce connaître la confrérie de St-Comme et Damiens, et a prêté le serment au tel cas requis. » 17 novembre. — P. 10. Réception à la maîtrise en chirurgie de Louis Quignon, à Amiens. 3 février 1733. — P. 12. Réception de Jean-Denis Lefaibure, originaire de Franche-Comté, à la maîtrise en chirurgie à Beaune, 21 octobre 1733. — P. 18. Acte par lequel la communauté déclare ne pas s'opposer à ce que François Poleny vende un baume pour les blessures, coupures et douleurs. 30 janvier 1734. — P. 20. Réception de Catherine Beuflet, femme de Nicolas Porcher, à l'état de sage-femme au Pont-de-Metz. 5 avril 1734. — P. 22. Réception de Claude Lecaux à la maîtrise en chirurgie à Gennevillers. 29 mai 1734. — P. 24. Réception de François Decaix à la maîtrise en chirurgie à Lamotte en Santerre. 31 mai 1734. — P 44. Réception de Jean-Baptiste Mortier à la maîtrise en chirurgie à Picquigny. 17 novembre 1736. — P. 54. Réception de Georges Turbent à la maîtrise en chirurgie à Picquigny. 14 septembre 1737. — P. 71. « Les noms des maîtres chirurgiens qui composent la communauté d'Amiens en 1732 : Guillaume Desprez, lieutenant (biffé), Christophe Grangambe, doien ; Jean-Baptiste Barbade, dit Dupré, Jean Sanson, Jacques Quignon, Firmin Bourgeois, Firmin Boyé, Jacques Lignière, greffier, Jean-Baptiste Grangambe (biffé) ; Jean-Baptiste Hannart, Louys Quignon, Jean-Louys Detaille », — etc.

E. 895. (Registre.) — In-4°. 31 feuillets, papier.

1739-1743. — Fol. 1. Réception de Pierre Tase à la maîtrise en chirurgie à Villers-Bretonneux. 27 janvier 1740. — Fol. 2 v°. Brevet d'apprentissage d'Augustin Canda, chez François Vrayer de Grinville, maître chirurgien à Amiens. 22 mai 1740. — Fol. 6. Autorisation à Charles Butel, ayant appris sous M. de la Fargue, chirurgien-major au régiment de Poitou, à opérer des saignées à Grandvillers, sans se mêler d'autres opérations chirurgicales. 14 septembre 1740. — Fol. 10 v°.

Requête de Jean Baptiste Caron au lieutenant du premier chirurgien du Roi à Amiens, disant qu'il a exercé la chirurgie tant dans la troupe que dans le village de Rainneville, à l'effet d'être admis à la maîtrise en chirurgie. 7 septembre 1741. — Fol. 17. Réception de Jean-François Delattre à la maîtrise en chirurgie à Croixrault. 16 mai 1742. — Fol. 17 v°. Requête d'Adrien-César Judecy, exerçant actuellement la chirurgie à l'Hôtel-Dieu de St-Riquier, à l'effet d'être admis à la maîtrise en chirurgie. 21 mai 1742. — Fol. 20 v°. Requête de Jean-Baptiste Baudelocque, ayant travaillé notamment à Paris chez M. Flandin, chirurgien des gardes Suisses, chez M. Grenier, place de Grève, et chez M. Renos à St-Antoine, à l'effet d'être reçu à la maîtrise en chirurgie. 9 octobre 1742. — Fol. 22. Réception d'Antoine Despréaux à la maîtrise en chirurgie à Hangest sur Somme. 15 octobre 1742. — Fol. 24. Requête par Pierre Delafitte, ayant travaillé sous son père dans le régiment de Soissonnais, à l'effet d'être admis à la maîtrise en chirurgie. 13 février 1743, — etc.

E. 896. (Registre.) — In-4°. 24 feuillets, papier.

1746-1748. — Fol. 2 v°. Réception de Firmin Bourgeois à la maîtrise en chirurgie. — Fol. 5 v°. Réception de François Gricourt, à la maîtrise en chirurgie à Fresnoy au Val, « après avoir été examiné par M. Collignon sur les médicamens, sur les saigné et les dangé qui peuvent venir apprès l'oppération, et fait examiné par M. Despré, prévost, sur les playe, suture et fracture, et par M. Devaux sur les abscès, coique conducteur en l'apsence de M. Deginville, qui est en campagne, le tout en l'apsence de M. Démery, médecin en tour, qui n'a point comparu, coyque demendé par billet. » 12 octobre 1746. — Fol. 6. Brevet d'apprentissage de Noël Bonnart chez François Vreyet-Deginville, maître chirurgien juré de la ville d'Amiens. 27 octobre 1746. — Fol. 11 v°. Réception de Mathieu Doublet en qualité de chirurgien juré à Paris. 26 mai 1747. — Fol. 12 v°. Réception dudit Doublet en la communauté des maîtres chirurgiens d'Amiens. 27 mai 1747. — Fol. 14 v°. Brevet d'apprentissage de Pierre-Charles Lebelle chez Guillaume Deveaux, maître chirurgien à Amiens, pour deux ans en sus des deux années d'apprentissage qu'il a déjà faites tant chez le feu sieur Hannard que chez lui, et ce, pour se perfectionner; en faveur de quoi ledit Deveaux déclare que « je luy cède et fais don d'un tiers des saignées, arachemens de dant et des barbe et acomodement quy se feront en ma boutique par ledit Lebelle et moy. » 1er juillet 1747. — Fol. 16. Requête de Jacques Lignière, ayant exercé l'art de la chirurgie tont sous son père que sous le chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu de Paris, à l'effet d'être admis à la maîtrise en chirurgie. 7 août 1747. — Fol. 17. Requête par Pierre-Jacques Mouborgne, à l'effet d'être autorisé à exercer l'état de bandagiste. 9 août 1747, — etc.

E. 897. (Registre.) — In-4°. 35 feuillets, papier.

1753-1759. — Fol. 2. Réception de Jeanne Flandre, femme de Jacques Cagniard, en qualité de sage-femme à Renancourt. 28 mai 1754. — Fol. 4. Brevet d'apprentissage de Jean-Baptiste-Charles Gauchin, fils de Me Louis-Charles Gauchin, docteur en médecine agrégé au collège d'Amiens, chez Me Nicolas-Antoine-Bernard Collignon, chirurgien juré de la ville de Paris, démonstrateur royal en anatomie et chirurgie, chirurgien-major de l'hôpital royal et militaire de la ville d'Amiens et lieutenant du premier chirurgien du Roi en ladite ville. 2 août 1754. — Fol. 5. Brevet d'apprentissage de Louis Quéquet, fils de François Quéquet, maître chirurgien à Marchélepot, et neveu de Louis Quéquet, curé d'Ognes au diocèse de Noyon, chez Claude Dubois, ancien chirurgien-major au régiment de Montboissier, et actuellement maître chirurgien juré de la ville d'Amiens. 11 juillet 1754. — Réception de Pierre Bardou à la maîtrise en chirurgie à Villers-Bretonneux, vu, entre autres choses, « le certificat du sieur Collignon, en datte du 15 juillet 1750, qui témoigne avoir servi de garçon chirurgien pendant dix-neuf mois dans l'Hôtel-Dieu d'Amiens, un autre certificat du sieur Lendormy, en datte du 6 mars 1752,..... un certificat du sieur Verdier, maître en chirurgie de Paris et démonstrateur d'un cours particulier d'ostéologie et de miologie en l'année 1751, un autre certificat du sieur Verdier, certifié par les prévôts du collège de St-Come pour son cours d'anatomie publique de l'année 1751, enfin un certificat du sieur Boulet, chirurgien-major de l'hôpital royal et militaire de Béthune, qui assure qu'il a travaillé dans ledit hôpital pendant trois mois. » 4 octobre 1755. — Fol. 15. Réception de Nicolas-Edme Tamponet, écuyer, sieur de Châteaux, à la maîtrise en chirurgie à Fouilloy. 18 octobre 1756. — Fol. 15. Brevet d'apprentissage de François Joly chez Nicolas-Antoine-Bernard Colignon, maître en chirurgie de Paris, membre de l'académie royale de chirurgie et de celle des sciences, belles lettres et arts d'Amiens, démonstrateur royal, chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu d'Amiens et lieutenant du premier chirurgien du Roi

en ladite ville, 6 novembre 1756. — Fol. 19. Brevet d'apprentissage de Louis-Jérôme Canis, chez Pierre-Louis Leudormy, ancien chirurgien des camps et armées du Roi en Allemagne, greffier du premier chirurgien du Roi et maître en chirurgie à Amiens. 22 juillet 1757.— Fol. 25 v°. Réception de Jean-François-Isidore Léger à la maîtrise en chirurgie, ledit Léger « ayant assisté exactement aux leçons sur les maladies chirurgicales et les opérations par lesquelles on les guérit, pendant l'année 1757, ... de plus avoir assisté exactement aux leçons sur les maladies des femmes grosses, en travail et accouché, pendant l'année 1756. » 19 décembre 1758, — etc.

E. 898. (Registre.) — In 4°, 40 feuillets, papier.

1759-1764. — Fol. 3 v°. Réception de Claude-Fursy Lauchy, en qualité de chirurgien-dentiste. 18 juillet 1759. — Fol. 17 v°. Requête par Jean-Charles-François Caudron, à l'effet d'être reçu à la maîtrise en chirurgie, disant, entre autres choses, avoir servi à Paris chez le sieur Coste, maître ès arts et en chirurgie, avoir « fait depuis un cours complet et en particulier sous le sieur Sur, censeur royal et professeur aux écolles du collège de chirurgie à Paris, a fait depuis les cours de phisiologie, des maladies chirurgicales et des opérations qui les guérissent, de pathologie chirurgicale, des maladies des femmes grosses, en travail et accouchées, un cours complet d'anatomie, un autre cours de maladies chirurgicales et des opérations qui les guérissent, un autre cours d'anatomie complet, le tout au collège St-Come à Paris. » 24 janvier 1761. — Fol. 26. Réception de Pierre-André-Joseph Deslignes à la maîtrise en chirurgie à Doullens. 22 juillet 1762. —Fol. 29. Réception de Prosper Ravin à la maîtrise en chirurgie à St-Valery ; ledit Ravin « ayant servit sur les vaisseaux du Roy pendant trois [ans ?], suivant les certificats des sieurs de Courcelle, médecin de la marine, Abreste, et du sieur Bertelot, chirurgien des vaisseaux du Roy, ayant étudié à St-Come sous les sieurs Barbeau, Duplessis, Bourreau, Bourdenare », etc. 21 février 1763. — Fol. 31 v°. Brevet d'apprentissage de Charles-Mathias Valot, fils de Jean-Baptiste Vallot, ancien apothicaire major des armées du Roi, inspecteur des eaux minérales, chez Guillaume Deveaux, chirurgien juré à Amiens. 8 janvier 1764, — etc.

E. 899. (Registre.) — In-4°, [illegible] feuillets, papier.

1764-1769. — Fol. 3. Réception à la maîtrise en chirurgie à Formerie, de Paul-Léonor Turmine, ayant servi entre autres chez M. Ciradier, maître en chirurgie de Paris et major des gardes du corps de la compagnie de Luxembourg tant à Amiens qu'à l'armée. 13 juillet 1764. — Fol. 7. Requête par Louis Quéquet, ayant travaillé à l'Hôtel-Dieu de Paris pendant six ans en qualité d'externe et d'interne, à l'effet d'être reçu maître en chirurgie à Amiens. 20 août 1765. — Fol. 9 v°. Requête de Claude-François Liermant, chirurgien major de l'hôpital royal de Doullens, ayant fait son apprentissage à Boulogne chez M. Rimbeau, lieutenant du premier chirurgien du Roi, à l'effet d'être admis maître chirurgien à Doullens. 29 octobre 1765. — Fol. 12 v°. Réception à la maîtrise en chirurgie à Molliens-Vidame de Félix-Honoré Boudeloque, ayant servi chez son père, Jean-Baptiste Boudeloque, maître en chirurgie, et chez le sieur Housoy, maître en chirurgie et chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Douai. 8 février 1766. — Fol. 15. Réception de Guillaume Binet à la maîtrise en chirurgie à Hangest sur Somme. 26 février 1766. — Fol 150 v°. Réception d'Élie Tripier, ayant suivi les cours du collège St-Côme, à la maîtrise en chirurgie à Airaine. 28 février 1766. — Fol. 16. Réception de Jean-Noël Desburaux, ayant travaillé chez le sieur Labory, maître en chirurgie de la gouvernance d'Arras, et chez le sieur Giroud, chirurgien à Beauvais, et suivi les pansements de l'hôpital de la Charité à Paris, à la maîtrise en chirurgie à Sentelie. 5 mars 1766. — Fol. 22 v°. Réception de Jean-Baptiste Caron, ayant suivi un cours d'anatomie et fait pansements et opérations à l'hôpital d'Arras, à la maîtrise en chirurgie à Villers-Bretonneux. 5 janvier 1767, — etc.

E. 900. (Registre.) — In-4°, 46 feuillets, papier.

1774-1791. — Fol. 2. Réception de Marie-Louise Péquet en qualité de sage-femme à Thoix. 12 juillet 1774. — Fol. 4. v°. Du 14 septembre 1774. « Les lieutenant, prévôt, doyen et maître en chirurgie de la ville d'Amiens assemblés en leur chambre commune et de juridiction, à l'effet de faire subir examen à deux élèves de Madame Ducoudray, dans l'art des accouchements, comme il paroit par les certifica dont elles sont munies, la communauté informée d'ailleurs par une lettre de Mgr l'intendant que l'intention de MM. les officiers municipaux est d'établir en différents quartiers de cette ville trois de ces sages-femmes destinées pour le service des pauvres, en conséquence ladite communauté se proposant de concourir suivant son pouvoir aux vues

de bienfaisance et d'humanité de MM. les officiers municipaux a d'abord résolu unanimement de modérer les droits qui luy sont dus, et a reçu à l'examen la nommée Angélique Colart, veuve de Charle Choquet : ledit examen s'est d'abord fait assez légèrement sur la théorie des accouchemens, dans laquelle l'aspirante a paru peu versée, ensuitte aiant passé à la pratique et à la maneuvre, l'aspirante n'a pas paru sufisament instruitte de cette partie, qui est la plus essentielle de l'art, pourquoy ne la jugeant pas encor capable d'exercer un art aussy intéressant, il a été unanimement décidé que l'aspirante seroit remise à six mois pour subir le même examen, qui luy servira de leçon, et pendant ce temps, elle poura assurer de plus en plus le peu de connoissance qu'elle a déjas acquise et même les augmenter » ; Marie-Catherine Voisin, femme de Joseph Alart, ajournée à trois mois pour le même motif. — Fol. 17. Réception du sieur Carnelly, chirurgien-dentiste à Abbeville, en la même qualité à Amiens. 31 décembre 1779. — Fol. 31. Réception de Marie-Madeleine Duval, épouse de Pierre Gomart, en qualité de sage-femme, « et, attendu son état de pauvreté bien constaté, il a été décidé unanimement que chacun des comparants à l'assemblée luy feroit la remise de ses droits particuliers, et qu'elle ne payeroit pour tout droits que ceux de la bourse commune. » 31 octobre 1783, — etc.

E. 901. (Registre.) — In-4°, 48 pages, papier.

1732-1739. — « Registre triennal où sont inscrits les actes concernant les délibérations sur toutes les affaires de la communauté des maîtres chirurgiens jurés royaux de la ville et bailliage d'Amiens », etc. — P. 1. Du 15 juillet 1732. « La chambre commune restera chez le lieutenant, pour toutes les assemblées, sauf pour les exercices publiques ordonnées par lesdits status et pour chef-d'œuvre ou semaine d'anatomie dans les réceptions des aspirans, le tout jusqu'à ce que la communauté ait pu recouvrir ou acquérir une chambre pour en faire une chambre commune. » — P. 2. Du 30 septembre 1732. Cotisations pour les services de la confrérie de St-Come et St-Damien. — P. 5. Du 26 mars 1733. Assemblés « pour aller visiter un jardin où il y a une gloriette, pour voir sy el seroit asay grande pour pouvoir y faire les exercice publique requis par les statut et règlement pour les chirurgiens des province, en consecance de l'asamblé tenus le 23 de ce mois, dans laquelle le sieur Boyé, ancien maistre de la communauté avé dit en avoir un sytué entre les pon du Cange et Baraban » ; ladite gloriette acceptée pour la somme de 650 l. — P. 22 v°. Du 30 mars 1737. Sur ce qu'il a été représenté « que le sieur Collignon se disant démonstrateur, est arrivé en cette ville ce servy d'un cadavre exécutée du jours de hier, qu'il l'a fait transporter dans la salle du jardin des privillégiés de ladite ville d'Amiens, rue de Beauvais, et prétent lundy prochain, 1er avrille, en faire la démonstration et dissection dudit cadavre, il a etté résolus par laditte communauté, à la pluralité des voix, de s'y opposer et de le faire sinifier audit Colignon, attandue que c'est une partie de la chirurgie et au contraire au bref, statue et règlement de laditte communauté, ledit sieur Colignon n'ayant justifié d'aucune calité ny pouvoir pour exercer aucune partie de la chirurgie, pour n'aitre ny agrégé ni maître. » Assignation au nommé Dessain, se disant opérateur, pour exercice illicite de la chirurgie. — P. 26. Commission de lieutenant de la communauté des maîtres chirurgiens d'Amiens à Jacques Quignon, y transcrite. Versailles, 29 juillet 1737, — etc.

E. 902. (Registre.) — In-4°, 24 feuillets, papier.

1751-1762. — Délibérations. — Fol. 6. Du 22 septembre. « Le lieutenant a dit qu'il avoit convoqué l'assemblée, pour lui communiquer que journellement les donneurs d'emplatres levoient les appareils des maîtres impunément et notament la femme du nommé Laurent demeurant à Amiens, au sieur Descamps, laquel venoit de lever une appareil appliqué par le sieur Lignier et Lendormy, sans avoir égard que, par l'art. 82 des statuts, il est défendu à aucun maître ou autre générallement quelconque, de lever l'appareil posé par une autre, sous peine d'interdiction et de 500 l. d'amendes. » — Fol. 14. Du 6 juillet 1759. Me Danger, procureur de la communauté, autorisé à s'adjoindre son fils, attendu que son grand âge lui ote la faculté de s'énoncer aussi librement que par le passé, — etc.

E. 903. (Registre.) — In-4°, 31 feuillets, papier.

1774-1790. — Délibérations. — Fol. 5. Du 24 décembre 1779. Délibération sur une lettre des officiers municipaux, au sujet de ce que la communauté n'a pas voulu admettre le sieur Carnelli, dentiste, à l'examen. — Fol. 7 v°. Du 30 janvier 1781. « Sur les moyens de prévenir et d'empêcher, s'il se peut, le danger qu'il y a à laisser exercer la chirurgie, tant dans l'intérieur de la ville que dans l'étandue de la juridiction, par des

sujets qui n'ont aucun titre et n'on fait aucune preuve de capacité vis-à-vis de laditte communauté. » — Fol. 27. Du 17 janvier 1789. Assemblée « pour prendre en considération la lettre de MM. les officiers municipaux adressée à laditte compagnie, pour l'engager à contribuer aux secours de la misère publique. Les membres composant laditte assemblée ont délibéré que, n'aiant pas de fonds à la bourse commune, et que chacun d'eux, par état, se trouve très fréquament dans le cas d'administrer gratuitement les secours de son état et même des secours pécuniaires, il devoit être réservé à chaque particullier la manière de les donner, pourquoy le corp ne devoit avoir part à aucune autre contribution. » — Fol. 27. Du 17 février. Nomination des députés de la communauté à l'assemblée préliminaire pour les États Généraux : Collignon, lieutenant, et Anselin, doyen. — Fol. 28. Du 15 mai 1789. Contribution de 6 l. par mois pendant trois mois, au soulagement de la misère publique. — Fol. 28 v°. Délibération non datée. Cours d'accouchement. — Fol. 31. Délibération non datée. Le sieur Collignon, prévôt, nommé député de la communauté au bureau de charité, — etc.

Maîtres chirurgiens de Montdidier.

E. 904. (Registre.) — In-4°, 61 feuillets, papier.

1739-1749. — Fol. 1. Réception d'Alexandre Bayart, à la maîtrise en chirurgie à Arvillers, après examen et chef-d'œuvre par lui fait, « tant sur fractures, disloquations, thumeurs, que dessus la seignée.» 9 décembre 1739. — Fol. 2. Réception de Jean-Baptiste Dutilloy, à la maîtrise en chirurgie à Breteuil. 29 octobre 1742. — Fol. 5. Réception de Pierre-Louis Lendormy à la maîtrise en chirurgie à Montdidier. 4 janvier 1742. — Fol. 7. Réception d'Antoine Dutilloy à la maîtrise en chirurgie à Bonvillers, après examen et chef-d'œuvre fait par lui « tant sur le trépan, l'empieme(?), le cours de bandage et autres opérations. » 8 février 1742. — Fol. 7 v°. Réception d'Antoine Despréaux à la maîtrise en chirurgie, après examen à lui fait, « tant sur l'anatomie que sur la nature des plaies et humeurs. » 10 janvier 1743. — Fol. 13 v°. Réception de Jean Seigneurjean, ayant travaillé tant à Paris, qu'à Montpellier et ailleurs, à la maîtrise en chirurgie à Tricot. 11 octobre 1741. — Fol. 17. Réception d'Honoré Bouffet ayant travaillé à l'Hôtel-Dieu de Paris, à la maîtrise en chirurgie à Rosières. 10 février 1744. — Fol. 19. Réception de François-Luglien Lendormy, à la maîtrise en chirurgie à Montdidier. 14 janvier 1745. — Fol. 38. Réception de Margueritte Naquet, ayant travaillé chez Mme Royal, maîtresse matrone à Compiègne, en qualité de matrone à Tricot, « à la charge toutefois par elle d'appeler l'un de nous dans les accouchements difficile et de garder le secret. » 11 novembre 1747, — etc.

E. 905. (Registre.) — In-4°, 8 feuillets, papier.

1749-1753. — Fol. 2 v°. Réception de Noël Drouère, ayant « montré une cartouche de service de deux années en quallité de chirurgien des gardes françoise, compagnie de M. de Cornille, qui a signé laditte cartouche », à la maîtrise en chirurgie à Tricot. 31 décembre 1749. — Fol. 6. Réception de Charles Vimeux, ayant servis sous Me Verdier et autres chirurgiens jurés à Paris, à la maîtrise en chirurgie à Coullemelle. 8 décembre 1751, — etc.

E. 906. (Registre.) — In-4°, 26 feuillets, papier.

1753-1762. — Fol. 1 v°. Réception de François Mailly à la maîtrise en chirurgie à Sourdon. 28 janvier 1754. — Fol. 3. Certificat par lequel Luglien Lendormy, chirurgien juré à Montdidier, reconnait avoir pris pour apprenti Honoré Warcousin, neveu du curé de Grivillers. 15 mai 1754. — Fol. 4 v°. Réception de Charles Poidevin ayant servi, entre autres, chez les frères de la Charité de Senlis, à la maîtrise en chirurgie à Montigny. 20 août 1755. — Fol. 16 v°. Réception de Louis Galopin ayant fait son apprentissage chez Pierre-Mathurin Caron à Paris, ayant travaillé à l'hôpital royal de St-Louis de Besançon et suivi les cours de M. Fixe, conseiller médecin en l'université de Montpellier, à la maîtrise en chirurgie à Breteuil. 6 novembre 1760. — Fol. 19. Réception de Suzanne Duvillé, ayant travaillé chez Mme Patte, maîtresse sage-femme à Paris, en qualité de maîtresse sage-femme à Montdidier. 16 octobre 1761, — etc.

E. 907. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1756. — Réception de Charles-Antoine [illegible] à la maîtrise en chirurgie à Folleville. 20 septembre.

E. [illegible] (Registre.) — In-[illegible] feuillets, papier.

1763-1771. — [illegible] Réception de Claude-Joseph Duquénelle, ayant fait son cours d'anatomie chez M. Menstru[illegible], démonstrateur royal à Paris, et ayant suivi les écoles de St-Côme, à la maîtrise en chirurgie à

Halluin. 16 avril 1765. — P. 6. Réception d'Alexandre Cordier, ayant fait son cours d'anatomie chez M. Verdier à Paris, et suivi les écoles de St-Côme, à la maîtrise en chirurgie à Davenescourt. 21 juin 1765. — P. 8. Réception d'Antoine-Jean-Philibert Josse, ayant été chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Paris, à la maîtrise en chirurgie à Cormeilles. 26 septembre 1765. — P. 20. Réception de Pierre Dessein ayant fait son apprentissage chez le sieur Barbeaux, maître en chirurgie à Besançon, à la maîtrise en chirurgie à Quinquempoix. 31 décembre 1770, — etc.

E. 909. (Registre.) — In-4°, 8 feuillets, papier.

1771-1776. — Fol. 3 v°. Réception de Nicole-Florent Ballin, ayant suivi les écoles de St-Côme et ayant servi en qualité de chirurgien dans l'île de Corse, suivant le certificat de M. Bourienne, chirurgien-major de l'armée française en Corse, à la maîtrise en chirurgie à Montdidier. 30 avril 1771, — etc.

E. 910. (Registre.) — In-4°, 21 pages, papier.

1776-1780. — P. 1. Nomination de Florent Ballin, en qualité de prévôt de la communauté des maîtres chirurgiens de Montdidier. 6 novembre 1776. — P. 4. Réception de Marguerite Lévêque, femme de Charles Lévêque, vigneron à Pérennes, en qualité de maîtresse-sage-femme audit Perennes. 9 novembre 1776. — P. 9. Réception de Pierre Suart à la maîtrise en chirurgie à Gratibus. 16 septembre 1777. — P. 14. Réception d'Alexandre-Magloire Cauet à la maîtrise en chirurgie à Montdidier. 27 octobre 1777. — P. 20. Réception de Félix-Honoré Baudeloque, ayant travaillé chez le sieur Houssouin, chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu de Douai, et suivi les écoles royales de chirurgie de Paris, à la maîtrise en chirurgie à Mailly. 9 octobre 1779, — etc.

E. 911. (Registre.) — In-4°, 7 pages, papier.

1780-1784. — P. 5. Après examen insuffisant de François Varnier, celui-ci renvoyé au 19 juin suivant pour resubir son examen; « cependant la communauté a offert au sieur Varnier une lettre d'expert en chirurgie pour pouvoir pratiquer les saignées et les pensements simples, jusqu'à l'expiration desdits trois mois, dans l'espérance qu'il voudra bien estudier et se mettre en estat de pouvoir parvenir à la maîtrise. » 19 mars 1782. — P. 6. Réception de François Varnier à la maîtrise en chirurgie à Mézières. 6 août 1782, — etc.

E. 912. (Registre.) — In-4°, 21 pages, papier.

1784-1788. — P. 1. Lettre d'envoi, y transcrite, de la déclaration du Roi qui suit. Versailles, 2 novembre 1784. — P. 2. « Déclaration du Roy concernant les études et exercices des élèves en chirurgie », y transcrite. Versailles, 18 juin 1784. — P. 5. « Lettres patentes du Roi portant règlement pour les écoles de chirurgie de Paris », y transcrites. Versailles, 18 juin 1784. — P. 7. Réception de Marie-Zacharie Laignel, muni de nombreux certificats d'études faites à Paris, à la maîtrise en chirurgie à Breteuil. 17 mai 1785. — P. 13. Réception d'Augustin Lefebvre, chirurgien à Broye, à la maîtrise en chirurgie à Montdidier. 14 août 1786. P. 13. Réception de Charlotte-Marguerite Novion, femme de Jacques-Philippe Bultel, en qualité de maîtresse sage-femme à Ételfay. 14 août 1786. — P. 15. Réception de Jean-Éloi Boulogne, de Bouchoire, muni entre autres, de nombreux certificats d'études faites à Paris, et d'un certificat de bonne vie et mœurs signé Fichaux, curé de Bouchoire, Brunet, lieutenant, Tronquet, syndic, Tronquet, procureur fiscal, Douvillé, Benoit, Mortier, Thuin, Leroy, Caron, tous officiers de la justice et anciens habitants dudit Bouchoire, à la maîtrise en chirurgie à Guerbigny. 18 décembre 1786. P. 18. Réception de Jean-Louis Ledoux, muni de nombreux certificats d'études faites à Paris, et d'un certificat du sieur Sédillot, chirurgien de la légion de Malbois, au service des États-Unis, comme quoi il a servi pendant six mois attaché à la compagnie de Lœvencheret seconde brigade, à la maîtrise en chirurgie à Hangest en Santerre. 12 mars 1787, — etc.

E. 913 (Registre.) — In-4°, 1 feuillet, papier.

1778-1784. — Réceptions des élèves en chirurgie chez les maîtres tant de la ville que de la campagne.

E. 914. (Registre.) — In-4°, 2 pages, papier.

1784-1787. — Réceptions des élèves en chirurgie chez les maîtres tant de la ville que de la campagne.

E. 915. (Registre.) — In-4°, 3 feuillets papier. (Incomplet).

1753. — Délibérations. — Fol. 2. Du 1er juillet. Autorisation à Louis-François-Adrien Thory, aspirant à la maîtrise en chirurgie pour la ville de Montdidier, de devancer le temps de son anatomie, — etc.

E. 916. (Registre.) — In-4°, 13 feuillets, papier. (Incomplet).

1755-1762. — Délibérations. — Fol. 5. Du 2 mai 1755. Assignation à Luglien Lendormi, l'un des chirurgiens de la communauté, qui s'ingère, contrairement aux statuts, de faire des rapports hors de son année d'exercice, sans en rapporter les émoluments à la communauté. — Fol. 6. Du 26 mai 1758. Commission nommée pour rémédier aux abus commis par le prévôt de la communauté. — Fol. 9. Du 13 mars 1760. Autorisation à Louis-François-Adrien Thory, l'un des maîtres de la communauté, d'appeler d'une amende en laquelle Pierre-Hubert Eudrien, maître chirurgien à Montdidier, l'a fait condamner, — etc.

E. 917. (Registre.) — In-4°, 5 feuillets, papier.

1763-1776. — Délibérations. — Fol. 1. Du 27 septembre 1763. Location de la maison de la veuve Pierre Duvillé, vis-à-vis de la Croix Bleue, pour tenir les assemblées de la communauté. — Fol. 1 v°. Du 29 mars 1764. Intervention de la communauté dans plusieurs procès. — Fol. 4 v°. Du 18 novembre 1775. Poursuites contre Simon Gay, maréchal à La Boissière, qui exerce indûment la chirurgie, — etc.

E. 918. (Registre.) — In-4°, 11 pages, papier.

1776-1784. — Délibérations. — P. 1. Du 6 novembre 1776. Procès contre le sieur Lendormy, directeur de la poste et la veuve Stockman, concernant une rente, — etc.

E. 919. (Registre.) — In-4°, 2 pages, papier.

1788-1789. — Délibérations. — P. 1. Du 29 septembre 1788. Réception du compte des recettes et dépenses de la communauté. — P. 2. Du 29 septembre 1789. Id.

Maîtres chirurgiens de Péronne.

E. 920. (Registre.) — Pet. in-fol., 118 feuillets, papier.

1744-1783. — Fol. 1. Réception de Côme Milleret à la maîtrise en chirurgie à Omiécourt. 15 octobre 1744. — Fol. 3. Réception d'Antoine Marchand, ayant travaillé sous le sieur Montaulieu, chirurgien-major à l'hôpital des Franciscains de Parme, et sous le sieur Montégu, chirurgien-major à l'hôpital St-Pierre à Guastalla, en Italie, à la maîtrise en chirurgie à Épehy. 8 avril 1745. — Fol. 4 v°. Réception d'Adrien Josse à la maîtrise en chirurgie à Albert. 15 avril 1745. — Fol. 7. Réception de Pierre Bouthors, maître en chirurgie à Ivergny, en la même qualité à Lucheux. 22 juillet 1746. — Fol. 8 v°. Réception de Jean-Baptiste Caudron, ayant fait son apprentissage chez M. Josselin, chirurgien de l'hôtel-Dieu de St-Quentin, et ayant fait deux campagnes dans les hôpitaux de l'armée de Flandre, à la maîtrise en chirurgie à Rancourt. — Fol. 10 v°. Admission de Catherine Piteux en qualité de sage-femme à Albert. 9 février 1747. — Fol. 13 v°. Réception de Jean Deleau à la maîtrise en chirurgie à Foucaucourt. 30 octobre 1747. — Fol. 16. Election du sieur Lampon, lieutenant du premier chirurgien du Roi à Péronne, en qualité de prévôt de la communauté. 29 novembre 1747. — Fol. 17 v°. Admission de Marguerite Ailleux en qualité de sage-femme à Monchy-Lagache. 10 octobre 1748. — Fol. 20 Réception de François Delaistre à la maîtrise en chirurgie à Lihons. 3 mars 1750. — Fol. 26 v°. Réception de Jean-Baptiste Duroisel à la maîtrise en chirurgie à Chaulnes. 23 mars 1753. — Fol. 28. Réception de Jean-Baptiste Leroux à la maîtrise en chirurgie à Bray. 29 mars 1753. — Fol. 32 v°. Réception de Robert Malafait, ayant travaillé à Péronne, Rouen, Corbeil et Amiens, à la maîtrise en chirurgie à Péronne. 9 septembre 1754. — Fol. 44 v°. Réception d'Antoine Bailleux, ayant travaillé sous M. Rolan, chirurgien-major du régiment Infanterie de Mailly, fait un cours d'anatomie sous M. Luc, et assisté aux leçons de chirurgie de M. Gervais, à la maîtrise en chirurgie à Mailly. 17 octobre 1760. — Fol. 48. Réception de Joachim Sené, à la maîtrise en chirurgie à Cartigny. 3 février 1763. — Fol. 50. Réception de Louis-Augustin de Sailly, ayant travaillé sous M. Blasseau, chirurgien-major au régiment de Lameth-Cavalerie, à la maîtrise en chirurgie à Foucaucourt. Péronne, 19 décembre 1763. — Fol. 53. Réception d'Adrien-François Morlet à la maîtrise en chirurgie à Athies. 20 août 1764. — Fol. 54 v°. Enregistrement des lettres de provision de Pierre-Robert Malafait en qualité de lieutenant du premier chirurgien du Roi à Péronne, en remplacement du sieur Lampon, démissionnaire. 1er octobre 1764. — Fol. 60. Réception de Jean-Daniel Soyeur, ayant travaillé sous MM. Louis, Sabatié, Gervais, de la Fage, Deshais, Gendron et Suse, démonstrateurs et professeurs royaux en chirurgie, et suivi l'hôpital de la Charité à Paris, à la maîtrise en chirurgie à Matigny. 5 février 1766. — Fol. 61. Réception de Gentien

Chopar, à la maîtrise en chirurgie à Bray. 1er mai 1766. — Fol. 84. Brevet d'apprentissage de Louis Bouillette chez Antoine Lampon, maître en chirurgie à Péronne. 23 février 1770. — Fol. 92 v°. Réception de Jacques Lefèvre ayant travaillé à l'Hôtel-Dieu St-Éloi de Montpellier, et sous MM. Groussaud, Fabre, Ténor, Hénin, à la maîtrise en chirurgie à Soyécourt. 12 mars 1773. — Fol. 99. Enregistrement des lettres de provision de Louis-Fursy Fernet, en qualité de greffier du premier chirurgien du Roi à Péronne 12 juin 1776. — Fol. 101 v°. Réception de Jean-Pierre Bouthor, ayant travaillé sous le sieur Piéraut, chirurgien-major des hôpitaux des ville et citadelle de Nancy, dans le régiment du Roi, en qualité d'aide-chirurgien, dans les hôpitaux de différentes garnisons, à la maîtrise en chirurgie à Lucheux. 16 août 1777. — Fol. 108. Enregistrement des lettres de provision de Louis-Fursy Fernet, en qualité de lieutenant du premier chirurgien du Roi à Péronne en remplacement de Robert Malafait, décédé. 23 novembre 1781. — Fol. 109. Enregistrement des lettres de provision d'Éloi-Hubert Corbet, notaire, en qualité de greffier du premier chirurgien du Roi à Péronne. 23 novembre 1781. — Fol. 102 v°. Réception de Charles-Fursy-François Cailly, vu « 1° le certificat du sieur Pelletan, membre du collège et adjoint au commité perpétuel de l'académie royale de chirurgie, professeur d'anatomie et de chirurgie à l'école pratique, en datte du 3 avril 1781, par lequel il ateste que le supliant a suivy sous ses yeux pendant quatre années consécutives les cours particuliers d'anatomie, de phisiologie expérimental, de maladie et opérations chirurgicales et ceux de maladies des os, comme aussi qu'il s'est appliqué aux dissections particulières dudit sieur Pelletan sur le cadavre humain ; 2° les certificats de MM. les membres du collège et de l'académie royal de chirurgie, professeurs et démonstrateurs à l'école pratique, en date du 6 may 1782,.... par lequel ils atestent que ledit sieur Charles-Fursy François Cailly a assisté exactement aux leçons et faits les dissections et opérations chirurgicales ; 3° autre certifficat de M. Ferrand, professeur royal en chirurgie, censeur royal et premier chirurgien de l'hôtel-Dieu de Paris, en datte du 18 juin dernier, par lequel il ateste que ledit Charles-Fursy-François Cailly a suivy et assisté exactement à ses pansemens et opérations de chirurgie pendant l'espace de trois années consécutives », etc., à la maîtrise en chirurgie à Péronne. 28 novembre 1782. — Fol. 113 v°. Enregistrement des lettres de provision de Denis-Jean-François Brehon en qualité de lieutenant du premier chirurgien du Roi à Péronne. 11 février 1783, etc.

E. 921. (Registre.) — Pet. in-fol. 75 pages, papier

1783-1791. — « Registre aux réceptions et autres actes concernants la communauté des maîtres en chirurgie de la ville de Péronne », etc. — P. 3. Réception d'Honoré-Louis Rouvillain, ayant travaillé, entre autres, sous le sieur Nonot, maître en chirurgie et professeur à Arras, sous M. Taranger, maître chirurgien de l'hôpital militaire d'Arras, et suivi les leçons qu'ont données MM. Arrachart et Durand, chirurgien-major à Arras, à la maîtrise en chirurgie au Mesnil-Martinsart. 8 mai 1783. — P. 7. Réception de Louis-Armand Vallée, ayant, entre autres choses, suivi à Paris le cours public d'anatomie, les leçons sur les maladies chirurgicales et les opérations par lesquelles on les guérit, à la maîtrise en chirurgie à Herbécourt en Santerre. 15 septembre 1783. — P. 10. Admission d'Antoinette Delbart, épouse de Bernard Plez, en qualité de sage-femme à Albert. — P. 21. Brevet d'apprentissage de Barthélemy Bouillet chez Louis Fernet, maître en chirurgie à Péronne. 20 avril 1784. — P. 23. Admission de Marie Lefèvre, femme de Noël Paringot, en qualité de sage-femme à Épehy. 21 août 1784. — P. 30. Réception de Théodore Blanchart, ayant travaillé sous divers professeurs et démonstrateurs, et notamment ayant assisté aux leçons sur les maladies des femmes grosses, en travail et accouchées, et celles des petits enfants, à celles sur la physiologie et l'hygiène, sur les maladies chirurgicales et opérations, au cours public de thérapeutique chirurgicale, sur la méthode et les moyens de guérir les maladies chirurgicales, d'accouchements, de pathologie, etc., à la maîtrise en chirurgie à Marchélepot. 16 novembre 1784. — P. 33. « Lettres patentes du Roy portant règlement pour les écoles de chirurgie de Paris », y transcrites. Versailles, 18 juin 1784. — P. 36. « Déclaration du Roi concernant les études et exercices des élèves en chirurgie », y transcrites. Versailles, 18 juin 1784. — P. 39. Enregistrement d'Antoine-Michel Payen, fils de feu Antoine-Michel Payen, maître en chirurgie à Péronne, sur les registres de la communauté. 18 novembre 1784. — P. 43. Réception de Pierre-Antoine Alavoine, lequel « s'est appliqué à réduire les membres disloqués, sous les yeux de son père », reçu chirurgien à Bapaume, à la maîtrise en chirurgie à Contalmaison. 3 septembre 1785. — P. 47. Réception de Jean-Bernard Galard, ayant travaillé sous M. Didier, chirurgien-major de la légion de Flandre, ayant fait ses cours au collège royal de chirurgie de Paris, suivi les cours particuliers d'anatomie, d'opéra-

tions chirurgicales et de pathologie de M. Denant, membre du collège de chirurgie de ladite ville, et exercé sous les yeux de M. Fabre, maître en chirurgie de la Villette, en qualité d'élève en chirurgie, à la maîtrise en chirurgie à Liéramont. 2 novembre 1785. P. 52. Réception de Georges Caudron, ayant fait ses cours au collège royal de chirurgie de Paris, et autres, à la maîtrise en chirurgie à Estrées en Santerre. 9 mars 1786. — P. 61. Provision à Charles-Fursy-François Cailly, de la charge de lieutenant du premier chirurgien du Roi à Péronne, y transcrite. Versailles, 13 juillet 1787. — P. 63. Réception de François-Joseph Coquin, ayant, entre autres, travaillé à l'hôpital de Lille, à celui de Douai, suivi les leçons de M. Mayault, professeur royal de la faculté de médecine en l'université de Douai, etc., à la maîtrise en chirurgie à Péronne. 27 août 1787. — P. 73. Réception de Barthélemy Bouillet, à la maîtrise en chirurgie à Péronne. 21 février 1791, — etc.

MAÎTRES CHIRURGIENS DE ROYE.

E. 922. (Registre.) — In-4°, 21 feuillets, papier.

1740-1775. — Fol. 1. Réception de Jean-Jacques Delacloche, à la maîtrise en chirurgie à Bouchoir. 29 décembre 1740. — Fol. 1 v°. Réception de François-Florent Demay, à la maîtrise en chirurgie à Roye. 15 juillet 1743. — Fol. 3. Enregistrement des lettres de maîtrise de Louis-Bernard Demay, en la communauté de Roye. 16 juillet 1743. — Fol. 4. Réception de Médard Péchon à la maîtrise en chirurgie à Roye. 13 février 1747. — Fol. 5 v°. Enregistrement des lettres de maîtrise d'Henry Coffinier, en la communauté de Roye. 13 février 1747. — Fol. 7. Enregistrement des lettres de maîtresse sage-femme de Marie-Louise-Françoise Tassard, femme d'Antoine Micque, maître de l'hôtellerie des Quatre fils Aymon à Roye. 14 février 1747. — Fol. 11. Réception de Jean Belloc, ayant étudié à St-Côme, à la maîtrise en chirurgie à Ressons. 21 avril 1752. — Fol. 16 v°. Réception de Firmin Cordier, ayant travaillé chez le sieur Rouge, premier chirurgien de l'hôpital de la ville de Marseille, à la maîtrise en chirurgie à Fresnoy lès Roye. — Fol. 18 v°. Réception de Jean-Baptiste Bocot, ayant suivi les cours de chirurgie à Paris, à la maîtrise en chirurgie à Andechy. 12 mai 1767. — Fol. 20 v°. Réception de Jean Mouret, sur sa requête contenant, entre autres choses, « que, lorsqu'il fit sa philosophie au collège de la ville de Beauvais, il prit goût pour l'art de chirurgie ; qu'aussitôt qu'il eut fini ce cours d'étude,..... et après avoir commencé en la ville de Beauvais un cours d'anatomie et d'opérations, toujours animé du même esprit, il se transporta en la ville de Paris, pour travailler à en acquérir la science,.... ce qui lui procura l'avantage, par son assiduité et son application, de remplir tous les cours convenables à l'académie royalle et collège de chirurgie de la ville de Paris », à la maîtrise en chirurgie à Roye. 21 juin 1770. — Fol. 24. Provisions y transcrites à Jean-François Laby, de la charge de lieutenant du premier chirurgien du Roi à Roye en remplacement du sieur Duprez, démissionnaire. Versailles, 8 janvier 1775, — etc.

E. 923. (Registre.) — In-4°, 20 feuillets, papier.

1775-1779. — Fol. 4 v°. Réception de Louis-Claude Garde, en qualité d'expert en chirurgie à Roye, « pour les seules parties des dents, accouchements naturels, la phlébotomie et les pansements des plaies simples. » 28 août 1775. — Fol. 7 v°. Admission de Marie-Françoise-Geneviève Colmache en qualité de sage-femme à St-Mard les Truyots. 1er décembre 1775. — Fol. 8. Réception de Jean-Baptiste Coudun, muni de certificats des sieurs Démarquet, chirurgien-major à l'hôpital de Verdun, et Castriques, aide-major à celui de Thionville, à la maîtrise en chirurgie à Beuvraignes. 6 mars 1776. — Fol. 10 v°. Admission de Marie-Louise-Catherine Migne, en qualité de maîtresse sage-femme à Roye. 20 juin 1776. — Fol. 16 v°. Réception de François-Côme-Pierre Boulogne, ayant suivi les cours du collège de chirurgie à Paris et les hôpitaux de ladite ville, à la maîtrise en chirurgie à Champien. 7 mars 1778, — etc.

E. 924. (Registre.) — In-4°, 20 feuillets, papier.

1780-1786. — Fol. 4 v°. Réception de Mathieu Cuvillier, ayant suivi les cours de l'école royale de chirurgie de Paris et travaillé dans les hôpitaux de ladite ville, à la maîtrise en chirurgie à Roye. 14 mars 1782. — Fol. 5 v°. Réception de Louis-François Massias, ayant suivi les cours de l'école royale de chirurgie à Paris, à la maîtrise en chirurgie à Liancourt. 21 mars 1782. — Fol. 6 v°. Examens d'Eugène-François Valencourt, pour parvenir à la maîtrise. Mars-juillet 1782. — Fol. 9. Réception dudit Valencourt, ayant suivi les cours de l'école royale de chirurgie de Paris, à la maîtrise en chirurgie à Roye. 11 juillet 1782. — Fol. 12. Admission de Marie-Françoise-Geneviève Colmache, en qualité de maîtresse sage-

femme à Roye. 24 décembre 1783. — Fol. 14. Réception de Pierre Delattre, ayant suivi les cours de l'école royale de chirurgie de Paris, à la maîtrise en chirurgie à Fescamps. 13 novembre 1784. — Fol. 15. « Lettres patentes du Roy portant règlement pour les écolles de chirurgie de Paris », y transcrites. Versailles, 18 juin 1784. — Fol. 17. « Déclaration du Roy concernant les études et exercices des élèves en chirurgie », y transcrite. Versailles, 18 juin 1784, — etc.

COMPAGNIES PRIVILÉGIÉES DE LA VILLE D'AMIENS.

E. 925. Liasse. — 2 pièces, papier.

1471-1658. — Copie du XVIII[e] siècle des pièces suivantes : 1° Lettres patentes de Louis XI, sur la supplication des arbalétriers d'Amiens, « contenant que, dès le mois de juin mil quatre cent soixante quatre, nous leur octroiames par nos lettres patentes et pour les causes deduis (?) y contenues, que ils puissent avoir et prendre par chacune fette de dimanche de l'an, sur la valeur de notre domaine de notreditte ville d'Amiens, deux cannes de vin, pour leur ayder à entretenir le jeu de l'arbalestre et qu'ils fusssent plus enclains et abstraints de garder et deffendre notreditte ville ;.... duquel octroy lesdits suppliant ont depuis jouy paisiblement ; toutefois, pour ce que icelle notre ville d'Amiens a été par ancien tems, et depuis ledit octroy, occupé par aucun nos adversaires, ils doubtent que notre receveur ordinaire de notre bailli d'Amiens fasse difficulté de leur payer et continuer lesdittes deux canne de vin par chacun dimanche de l'an, s'il n'avoient sur ce lettres de nouvel octroy de nous, et notre grâce ne leur estoit impartie ;..... et outre, pour ce que les édifices, arbres et autres plusieurs choses tant nécessaires que volontaire et à la décoration du jardin desdits supliants, lequel étoit un des plus beaux de notre royaume, ont été abattus, démolis et désemparez pour la plupart que les francqs archers ou autres gens de guerre, durant cette notre présente année, mêmement lesdits arbres employé à faire les affus de notre artillerie, leur donner et octroyer la somme de deux cent livres tournois, pour leur ayder à rédiffier et mettre à point leur susdits maison et jardin, et aussi de leur octroy que ils, et jusqu'au nombre de cinquante arbalestriers, jouissent de tel et semblables privilèges, franchises et libertée que font les arbalestriers de notre ville et cité de Paris, et surtout les impartir icelle notre ditte grâce. Pourquoy nous, ces choses considéré, et mêmement que le jeu et exercice de l'arbalestre est très fort nécessaire et profitable pour la seureté, garde et deffence de ladite ville, en quoi lesdits supliants, en acquittant loyautté, se sont grandement et libérallement emploiée durant cette présente division, et particulièrement en la réduction de notre ditte ville en notre obéissance », accordant les fins de ladite requête. Amiens, 17 avril 1471, après Pâques. 2° Vérification desdites lettres par les trésoriers de France. Paris, 22 juillet 1771. 3° Id., par le grenier à sel d'Amiens. 2 août 1471. 4° Id., par la prévôté de Paris. 10 octobre 1471. 5° Privilèges accordés par Charles VI aux arbalétriers de Paris. Paris, 11 août 1410. 6° Privilèges accordés par Charles VII aux archers et arbalétriers de Paris. Charry (Sarry?), 11 mars 1445/6. 7° Privilèges accordés par François I aux archers et arbalétriers de la ville d'Amiens, en la forme et semblables à ceux de Paris. Paris, 27 février 1514/5. — Copies du XVIII[e] s. de deux ordonnances de Guy de Bar, gouverneur de la ville d'Amiens : 1° prescrivant qu' « un officier et 20 hommes des quatre compagnies privillégiez iront présentement au port attendre les voiture des munitions qui y doivent arriver, pour les garder exactement. Il ne faut qu'alebardes ou piques, pour éviter le péril qu'il y a, pour les poudres qu'il y a, de porter les armes à feu ou de la mesche. » Amiens, 28 septembre 1657 ; 2° réglant l'ordre de marche entre les douze compagnies bourgeoises et les quatre compagnies privilégiées de la ville d'Amiens. Paris, 8 janvier 1658.

E. 926. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin.

1543-1664. — 1° Confirmation par François I des privilèges des arbalétriers, archers et coulevriniers d'Amiens. Fontainebleau, 20 janvier 1543/4 ; 2° Id., par Henri II. Fontainebleau, février 1547/8. — Entérinement par le bailliage d'Amiens des privilèges des arbalétriers, archers et coulevriniers de ladite ville. Amiens, 21 novembre 1548. — Confirmation par François II des privilèges des arbalétriers, archers et coulevriniers de la ville d'Amiens. Blaye, février 1559. — Arrêt d'enregistrement en la chambre des Comptes des lettres patentes datées de Paris, septembre 1591, confirmant les privilèges des arbalétriers, archers et coulevriniers d'Amiens. 1[er] octobre 1591. — Confirmation par Louis XIV des privilèges desdites compagnies. Paris, mai 1655. — Surannation de confirmation des privilèges desdites compagnies. Paris, 2 avril 1658. — Id., Paris. 21 avril 1664.

Confrérie du Puy Notre-Dame a Amiens.

E. 927. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 5, papier.

1531-1692. — Documents généraux. — Sur la complainte des confrères du Puy Notre-Dame à Amiens, exposant « que ladite confrairie est fort ancienne et douée de plusieurs beaulx droictz, prérogatives et prééminences, à cause desquelz et à certains justes tiltres et moyens à iceulx déclarer plus à plain en temps et lieu quant mestier sera, à eulx appartient et on droit de tenir escolle de rétoricque en la ville et cité d'Amyens, bailler reffrains pour besoigner et rétoricquer, faire les jugemens des ballades, champs royaulx, rondeaulx, véritez, fatras et autres sortes, de praticquer et user dudict art et science, et d'autre autorité et prééminence, de juger les différends venans à cause de ce, et estre en ce faisant préférée aux honneurs de ladicte confrairie et en ce qui en deppend à tous autres, et de ce sont en bonne possession et saisine ; en possession et saisine que ausdicts exposans ou leurdicte congrégation appartient à tenir ou faire tenir escolle de rétoricque èsdictes ville et cité d'Amyens, baillier reffrains pour besoigner oudict art et science de rétoricque à qui bon leur semble, faire les jugemens des ballades, champs royaulx, rondaulx, véritez, fatras et autres sortes, de dicter ou besoigner oudict art et science de rétoricque, et de donner couronne, pris ou autre sallaire à celluy ou ceulx qui se trouvent avoir mieulx besoigné oudict art et science de rétoricque, et que celluy que l'un des odangier qui est esleu chascun an, le jour de la feste de la Purification Nostre-Dame, pour faire les esbatz accoutumez, en la fin d'iceulx, de faire faire les cris des refrains qui sont baillez de ladicte rétoricque, pour les rapporter et publier aux jours et ainsi qu'il est acoustumé de faire, et d'estre par lesdicts exposans, comme maistres de ladicte confrairie, au lieu le plus éminent ès assemblées et repas qui se font en icelle confrairie qui tous autres que lesdicts odangier ne autres ne peuvent donner aucun pris ou faire aucun jugement, sans le vouloir et consentement desdicts exposans ; en possession et saisine que à nul autre que ausdicts exposans, par la manière que dict est, appartient ne est loysible tenir escolle ne faire lesdictes ballades, bailler jugement desdicts champs royaulx, rondaulx, véritez, fatras, ou faire autre chose dudict art et science, ne faire aucune publication d'iceulx, soit par brevetz ou autrement, les publier, bailler pris ou empescher lesdicts exposans en leurs possessions ou les garder èsdictes assemblées, sans le sceu, gré, vouloir et consentement desdicts exposans, et que s'ilz s'estoient efforcez ou efforçoient ce faire, de le contredire, empescher et débattre et faire réparer le trouble et empeschement par justice ou autrement, au premier estat et deu desquelles possessions et autres dépendent de la matière et y afférans, ont lesdicts exposans et leurs prédécesseurs jouy par tel et si long temps qu'il n'est mémoire du contraire, quoyque soit à bonne possession acquérir, icelle avoir et retenir, et jusques au jour de la Purification Nostre-Dame dernier passée, que le reffrain accoustumé bailler fut baillé, pour le répéter au jour acoustumé que lesdicts exposans devoient recepvoir lesdictes ballades, rondeaulx, champs dorez, fatras, et autres actes faictz sur ledict reffrain, auquel jour se seroient Jehan Le Riche,...... et autres ses alliez et complices, ingérez de prandre et recepvoir lesdictes ballades, rondeaulx, et autres actes faictz, et les emporter et iceulx publier et faire publier les dimenche des Brandons et autres dimenches ensuivans, tenir escolle de rétoricque, bailler reffrains, recepvoir ballades, rondeaulx, fatras, bailler pris à qui bon leur semble, contre le gré et volonté desdicts exposans », assignation desdits Le Riche et consorts, par-devant le prévôt de Beauvoisis à Amiens. Paris, 23 décembre 1531. — Extrait d'une délibération du chapitre de la cathédrale qui accorde aux confrères de la confrérie Notre-Dame du Puy, le troisième banc après les deux bancs des échevins, dans la cathédrale, pour y entendre les prédications. 28 février 1653. — Extrait d'une délibération de l'échevinage d'Amiens qui accorde aux confrères de Notre-Dame du Puy un banc à lui appartenant dans la cathédrale, et inoccupé, pour y entendre les prédications. 29 mars 1653. — Extrait d'une délibération du chapitre de la cathédrale, qui autorise les confrères de Notre-Dame du Puy à placer un banc dans la cathédrale derrière celui des gens du Roi. 11 mai 1667. — Extrait d'une délibération de la confrérie Notre-Dame du Puy, qui fixe à 10 heures, au lieu de 7, les messes de ladite confrérie, afin que les confrères puissent plus aisément y assister. 29 janvier 1692. — Noms des maîtres de la confrérie avec l'indication de leurs présents et leurs refrains, d'Antoine Pièce à Pierre Degrain. XVIIe s.

E. 928. (Cahier.) — In-fol., 13 feuillets, papier.

1409-1685. — « Extrait des ordonnances et délibérations escriptes dans le livre des noms et surnoms de MM. les maistres de la confrerie de Nostre-Dame du Puy, commençant en l'an 1389, et autres livres, jusques

en l'année 1655, faict par Antoine Mouret, maistre et prévost de ladicte confrérie en ladicte année 1655. » — Fol. 1. « Jean Lefournier, sergeant à masse ayant esté esleu maistre en 1465, le refusa et sortit hastivement du lieu, et le lendemain, les maistres du Puy s'assemblèrent et dinèrent ensemble, et mandèrent Jean Lemanier, clercq des ouvrages de ceste ville, quy fut requis d'appréhender ladicte maistrise qu'il accepta agréablement. » — Fol. 1 v°. « Me Jean Delattre, procureur, fust faict maistre en l'an 1476, et par l'advis des autres maistres, continua la feste et solemnité quy se faisoit ledict jour de la Chandeleur, au jour de la Nativité de Nostre-Dame, huictième jour de septembre, et la présentation du tabel au jour de la Nostre-Dame My-Aoust.... Me Jean Matiscart fust esleu maistre le jour de Nostre-Dame en septembre 1482, et la feste se continua jusques à la Chandeleur 1483, auquel jour fust ordonné par les maistres que la feste à l'advenir s'entretienderoit audict jour de la Chandeleur. » — Fol. 1 v°. La confrérie fera célébrer une messe chaque semaine, le jour auquel la Chandeleur sera tombée. — Fol. 2. « Appert de la fondation faicte par damoiselle Marie Leféron, vefve de Jean Frauchée, pour faire allumer les lampes de la nef ès jours et festes de la Vierge et le lendemain de la Chandeleur, moiennant la somme de 36 l. payée, acceptée le 4e jour de mars 1498. » — Fol. 2 v°. « Appert des ordonnances et statuts faictes de longtemps par les maistres du Puy, quy font mention des charges èsquelles le maistre estoit obligé tant pour le service divin que pour les prix des couronnes que l'on donnoit lors aux réthoriciens et pour les tableaux que l'on pouvoit faire emporter après qu'ils avoient esté un an exposez en la grande église, partout et ailleurs à la discrétion des maistres », etc. 25 mars 1457/8. — Fol. 3. « Il appert avoir esté ordonné le 9e janvier 1493 (1494), que les cierges mis de la part des maistres devant leurs tableaux à l'honneur de Dieu et de la Vierge, seront allumez aux premières vespres, messe et secondes vespres de touttes festes *de cum eo*,...... et pareillement à la messe quy sera célébrée le jour de Noël quant on apporte le nouveau tableau..... Appert avoir esté ordonné que le tableau présent et ceux quy cy après seront mis en ladicte église demeureront en icelle église à les mettre ès lieux à la dévotion de ceux quy les auront faict faire, et du congé de MM. du chappitre, sans les faire plus grands que celluy quy y est à présent, et d'histoire plus honneste que sera possible ; lequel tableau sera rapporté et mis en ladicte église en dedans le jour de Pasques après que le maistre ancien aura livré son tableau la veille de Noël, comme de coustume. » — Fol. 3 v°. La messe qui se disait à St-Martin aux Waides chaque semaine, se dira dorénavant chaque jeudi à l'autel du Pilier Rouge à la cathédrale. — Fol. 4. Les femmes ou veuves de maîtres qui feront quelque don ou leg à la confrérie auront droit à un obit. 18 mars 1493/4. Rang du maître nouvellement élu. 3 mars 1518/9. — Fol. 4 v°. « Le 18 janvier 1568, sur la requeste de MM. de chappitre, l'image Nostre-Dame du Puy fust portée à la procession généralle par Pierre Pièce et Grégoire Le Sellier, antiens maistres du Puy, qui donnèrent ledit jour à disner aux autres maistres assistans. »

« Autre extraict des ordonnances et délibérations de la confrérie du Puy, tiré du livre commenceant au 8e septembre 1584, cotté M. » — Fol. 4 v°. Préséance prétendue par M. Marchant, chanoine et confrère. 8 septembre 1584. — Fol. 5. « Nul des maistres et maistresses n'auront aucune distribution, s'ils ne assistent à la messe, pour le moings à monstrer et voir Dieu, saouf que les malades seront tenuz pour présens..... A esté arresté que le coffre aux tiltres sera mis ès armeilles de ladicte confrérie, et sera faict inventaire des tiltres ; le 11e septembre 1585. » Le 5 février 1589, l'image de Notre-Dame du Puy portée à la procession générale à laquelle l'évêque assistait. — Fol. 6. « Le 8e de décembre 1590, a esté advisé que lorsque l'on chantera à la louange de Dieu et de la saincte Vierge, chacun chantera de son costé, selon et à la mesme mode que l'on chante à l'église. » Femmes de maîtres. — Fol. 6 v°. Élection d'un prévôt. 16 décembre 1597.

« Extraict des délibérations contenues au livre des délibérations de la confrérie de Nostre-Dame du Puy, commenceant le 8e septembre 1606, jusques et compris l'année 1655, cotté sur l'inventaire M. » — Fol. 7 v°. « Le 8e décembre 1606, a esté résolu que le premier jœudi de chacun mois, les confrères se trouverront au logis du doien de ladicte confrérie, pour adviser et arrester les affaires. » — Fol. 8. Le coffre où sont renfermés les titres et papiers de la confrérie sera dorénavant porté en la maison du doyen. 4 janvier 1607. — Fol. 8 v°. Préséance des confrères gens d'Église. 3 février 1618. — Fol. 9. Les confrères qui n'assisteront pas à la reddition des comptes paieront 30 s., à moins d'excuse légitime. 30 janvier 1653. « Le jœudy 28 janvier 1654 a esté arresté qu'à l'advenir aucun des confrères ne pourront faire graver leurs noms, surnoms, qualitez et refrains sur le marbre, qu'auparavant ils ne l'ayent communicqué à MM. les confrères, pour estre mis le plus succintement que faire se pourra. »

Chaque maître entrant dans la confrérie paiera 40 s. pour le remboursement de ce que le banc a coûté. 27 janvier 1656. — Fol. 10. Modération aux religieuses de Doullens des droits seigneuriaux pour l'acquisition d'une maison relevant de la confrérie. 12 octobre 1656. — Fol. 11. « A esté délibéré et arresté qu'à l'advenir, pour plus grande dévotion et révérence à la Se Vierge, le disner ordinaire et accoustumé de faire par le maistre en charge, le jour de la feste de la Purification, ne se fera plus ledit jour, ains sera remis au lendemain de ladicte feste, au retour de la messe quy se chante pour les trespassez. » 20 février 1657. — Fol. 12 v°. « Le 7e janvier 1672 a esté recognu et renouvellé le reiglement ancien portant pouvoir au sieur doien de la compagnie de nommer une fille pour représenter la Vierge au jour de la feste, lorsqu'il n'y a pas de maistre en charge. » — Fol. 13. Me Pierre Degrain prêtre, sera reçu pour maître et chapelain ordinaire de la confrérie. 24 avril 1685, — etc.

E. 929. (Registre.) — In-fol., 29 feuillets, papier.

XVIIe s. — Fol. 1. « Rénovation des ordonnances jadis introduittes pour l'entreténement de la feste du Puy de Nostre-Dame, fondé et ordonné par les rhétoriciens de le ville d'Amiens l'an de grâce MCCIIIIxx et VIII, à faire en la forme et manière cy-dessous écripte. Faite et accordé à Amiens, en l'hostel claustral de M. Me Estienne de Blangy, chanoine, chantre et official d'Amiens, anchien des maistres dudit Puy, par iceluy M. Me Estienne, sire Jehan de Noex, prebstre, cappelain de leditte église, etc..... le XVe jour de février l'an 1451, desquelles ordinations la teneur s'ensieuct : Et premièrement les noms de tous les maistres dudit Puy et dudit des refrains des tabliaux dont il pœut estre mémoire. » Suit la liste des maîtres du Puy, avec leurs refrains, de 1389 à 1693.

Fol. 10. « Ordonnances piécha faittes par les maistres dû Puy. 1406. — Primo que le maistre baillera ou fera bailler refrain de fatras divin le jour de la Chandeleur, qu'il est fait nouvel maistre, et donnera aucun prix au rétoricien le gaignant à l'assemblée des pains fèves en la manière accoustumée. — Item, chacun maistre nouvel sera tenu, incontinent qu'il sera reconvoié en son hostel, assambler les maistres et rhétoriciens expers en rhétorique, par le conseil d'aucuns des anchiens maistres, en lieu secret et convenable, pour examiner les chans royaulx, lesquels luy auront esté présentés au disner, affin de donner l'endemain à la messe sa couronne à celluy qui l'aura gaignée. — Item que icelluy maistre et ses successeurs maistres est et seront tenus de faire célébrer l'endemain de la feste de la Chandeleur qu'il aura ou qu'il auront fait leur feste, une messe pour les trépassés, à dyacre et à soubs-dyacre, en sa parroisse, ou au lieu où bon luy semblera, à l'heure de l'appel de prime sonnant à le grant église d'Amyens, à laquelle messe seront tous les maistres, se ils n'on légitime empeschement. — Item et pareillement tous les rhétoriciens estans annés (?), qui auront fait et présenté chant royal audit jour de la Chandeleur, seront tenus d'estre en ladite messe, pour, en la fin d'icelle, veir recepvoir par celluy qui aura fait le meilleur chant royal la couronne d'argent, lequel ainsy gaignant sera par les maistres et assistens reconvoyé en son hostel notablement. — Item, ledit jour, au disner pour faire rebont, le maistre qui aura fait la feste et le nouvel fait donneront au disner chascun ung pot de vin de commenchement à leur volonté, aux maistres qui se assembleront où bon leur semblera. — Item que icelluy qui est présentement maistre dudit Puy et successivement ceux qui le seront après luy, fera et feront dire et célébrer chascun des cinq jours de Nostre-Dame qui sont en l'an, les messes de l'office desdits jours, solemnellement, à dyacre et soubz dyacre et cœuristes, en l'église de laquelle le maistre de l'année sera parroissien où ailleurs où bon luy semblera. — Item baillera ou fera bailler ledit maistre présent et ceulx qui le seront après luy, refrain à la louenge de la glorieuse Vierge Marie, aux rhétoriciens, VIII ou XV jours auparavant de chascunes desdites cinq festes, pour et par eulx estre faittes balades à ladite loenge et luy estre rapportés èsdits jours de Nostre-Dame, après heure de vêpres, au lieu qu'il assignera ou fera assigner à iceulx compaignons, auquel lieu il se fera mettre la table, à la gracieuse et courtoise despense accoustumée, où chascun paiera sa portion, selon la quantité d'icelle, et là donnera ledit maistre ung prix tel que bon luy semblera à celluy qui aura le meilleur balade, selon le refrain du jour. — Item en sera fait pareillement chascun jour de Toussainct, au mystère des trépassez, où on donnera une couronne, selon refrain, à la meilleur balade, laquelle couronne, avec lesdites balades faittes ce jour, sera portée à St-Denis, au lieu accoustumé l'endemain du jour des âmes, où il fera dire ung service pour les trépassez. — Item fera pareillement qu'il a esté fait de la solemnité et mystère du jour de la Nativité Nostre-Seigneur. — Item fera faire ledit maistre présent et conséquanment ses successeurs à venir tableau où sera figuré le mistère aproprié pour

le feste et solemnité principale du Puy, qui sera mis au lieu accoustumé en l'église cathédral d'Amyens ledit jour de Noël, pour y demourer l'année ensiévant, en prenant et emportant le tablel de l'année précedente estant audit lieu, par demandant congié et licence là où il appartient, et après le portement et raportement d'iceulx tableaux, ledit maistre sera tenu de faire mettre la table pour assembler les rhétoriciens et faire racorder les balades faittes sur le refrain par ledit maistre baillé pour le révérence du jour, et donner pris en la manière accoustumée. — Item, quant à la feste principale dudit Puy, qui est faicte et sera le jour de la Nostre-Dame Chandeleur, sans avoir regart à quelque chose qui ait esté faitte par cy-devant en grandeur et despense ne aultrement, ledit maistre du Puy ne recepvera au disner solemnel accoustumé, que les maistres ses prédécesseurs et ceulx qu'il y aura prié, semons ou requis de y venir, réservez notables, gens d'Église, réthoriciens ou aultres de dehors, lequel disner il fera appointier à gracieuse et courtoise despense, sans excès. Et durant icellui disner, fera le maistre jouer ung jeu de mistère, et donnera à chascun des assistens ung cappel vert et ung mes dudit mystère avec une couronne d'argent que gaygnera celluy qu'il fera le meilleur chant royal, selon le refrain du tablel. — Item et parmy ce tous ceux qui seront audit disner et (blanc) gens d'Église, réthoriciens ou aultres, jaçoit ce qu'ils aient fait balades ou dit royal servant audit mistère, réservés seulement réthoriciens forains qui auront fait dit royal ou balades servant pour le jour et illec publié à la louenge dudit Puy et mistère, et religieulx mendians, s'aucuns en y a qui y aient esté appellez, seront tenus de paier et paieront leur portion et estre dudit disner, à la discrétion du maistre, et selon ce que vivres seront à bon marché l'année. — Item que tantost après le trespas des maistres, ung service solemnel des trépassés à dyacre, soubz-dyacre et cœuriste sera célébré en l'église paroissial où demeuroit le maistre en sa vie, audit appel de prime, lequel maistre estant pour le tamps sera tenus de faire le prest de l'argent dudict service ou services, se plusieurs se font en son an ; lequel argent luy sera rendu par les maistres anchiens, chascun à sa portion, au disner dudit jour de rebont, lequel maistre sera tenu de faire savoir aux aultres maistres anchiens et à aulcuns des prochains parens d'icellui maistre trépassé, le jour que on fera ledit service. — Item, se aucun desdits maistres a aucun honneur à faire soit de nœupces ou obsèque, les autres maistres seront tenus de faire honneur au moustier, se à ce faire sont priés deuement, sur l'amende de six deniers. — Item seront tenus tous les maistres acompaignier le maistre audittes messes, se ils n'ont empêchement légitime, duquel ils seront creus de bonne foy, et ce, en paine de IIII d. pour chascun deffaillant et chascune fois, pour le paiement des services des maistres trespassés, dont mencion est faitte cy-dessus. — Item s'il advenoit, que Dieu ne veulle, que aulcun maistre eslut de nouvel refusa à faire laditte feste, tous les maistres précédens seroient et seront tenus de faire et entretenir touttes les solemnitées de ladite feste, inclusivement, ainsy que dessus est dit, à leurs propres coustz et despens, par équale porcion, et cette année, le plus anchien maistre présidera, comme feroit le maistre fait de l'année, lesquels maistres aussy commettront un ou plusieurs pour vacquer à faire les choses nécessaires pour ladite feste, sans ce que icelluy plus anchien en ait la charge. — Item, pour ces causes, iceux maistres ne paieront ne seront tenus de paier aucune somme de deniers, pour le despense faitte au disner de ladite feste au jour de la Chandeleur. — Le vingt-cinquiesme jour de mars l'an mil quatre cent cinquante-sept, auquel tamps Jean Framery, procureur au siège du bailliage d'Amyens, estoit maistre dudit Puy, tous les maistres lors vivans furent assamblez en récration ensamble, et illec fut ordonné et consenty que, depuis lors en avant, ledit Jean Framery et aultres qui après luy soient maistres raroient et reprendroient le propre tablel qu'ils mettroient après qu'il auroit servi pour ostencion et esté en l'église le tamps accoustumé, et au regard du tablel estant ledit jour que ladite ordonnance se fit, et lequel tablel avoit esté mis par tous les maistres qui ladite feste avoient relevé et faitte à leurs despens à la Chandeleur précédente, en la deffaulte de maistre Jacque Jouglet qui ne le vault acepter, il fut aussy ordonné et consenti par lesdits maistres que, au Noël enssuivant, en mettant par ledit Jean Framery son tablel, icelluy tablel mis par lesdits maistres seroit et demouroit commun à eulx tous, pour le donner, vendre ou aultrement en faire à la volonté d'iceulx maistres. Et fust ceste ordonnance faitte et accordée pour plusieurs causes et considérations ad ce mouvans lesdits maistres. — . ... — En l'an de grâce mil cinq cens et treize, noble et vénérable personne M. le doyen d'Amyens, Maistre Adrien de Hénencourt, l'ung des maistres, a donné une image d'argent pesant cinq unches, huict estrellins, pour laquelle image d'argent a paié pour argent et façon dix livres tournois ; laquelle image le varlet de la confrairie sera tenu de porter sur sa manche senestres aux feste de Nostre-

Dame, à tous services et honneurs de la confrairie, auquel varlet a esté baillé ladite image par poix et prisée, et sera tenu ledit varlet ou ses héritiers rendre ladite image à ladite confrairie, en telle valeur et prisée que on luy a baillé, et de ce faire et furnir se obleigera au los et advis desdits maistres. »

Fol. 22. Acte de Pierre Versé, évêque d'Amiens, portant que « comme honorables personnes les maistres, confrères et congrégation de la confrérie du Puy Nostre-Dame de ceste ville d'Amyens, à présent vivans, et dont les noms et surnoms s'ensuivent : c'est à sçavoir noble et vénérable personne Me Adrien de Hénencourt, docteur en décret, doyen de l'église de Nostre-Dame d'Amyens ; Antoine de Coquerel, procureur et conseiller au siège du bailliage d'Amyens, à présent maistre d'icelle confrérie ; Jean de Bery, escuyer, seigneur d'Essarteaux, doyen desdits confrères ; Robert Faverel, bourgeois, sire Jean Marchand, prestre, curé et chanoine de Vignacourt ; Jean Obry, sergeant à mache ; Jean Bertin, escuyer, grenetier d'Amyens ; Vincent Lecat, et Jean Matissart, marchands ; Me Jean du Gard, licentié ès loix, esleu d'Amyens ; Jacque Lenglés, greffier de ladite ville ; Jean de Cesseval, escuyer, sieur de Pissy, Estienne Levasseur et Pierre Coustellier, marchands ; Me Robert de Cambrin, escolatre et chanoine d'icelle église Nostre-Dame ; Jean Dardre, procureur et conseiller audit siège ; Me Simon de Conty, chanoine d'icelle église Nostre-Dame ; Jean de Flandres, notaire en la cour spirituel d'Amyens ; Me Fremin Pingré, licentié en décret, pénitentier et chanoine d'icelle église Nostre-Dame, et Me Robert de Fontaines, licentié ès loix, sieur de Monstrelet, conseiller du Roy nostre sire, tous maistres et faisant maintenant le nombre total d'iceux, nous aient fait remontrer que, pour augmenter et croistre le divin service de ladite confrérie et congrégation, et décorer à leur pooir ladite église Nostre-Dame, avoient transporté ladite confrérie en icelle église, et mis et apposez en icelle plusieurs beaux et riches tableaux, et au devant d'iceux, un candélabre et cierge, pour ardoir, consumer et renouveller, quand besoin sera, durant les grandes festes et solemnitez d'icelle église et de nostre gré, licence et consentement, et illecq auroient lesdits maistres aussy ordonné une messe solemnelle chacune semaine en jour de jeudy, avec plusieurs autres messes, tant ès jours Nostre-Dame, que autres jours en l'an, et sy estoit et est leur intention et dévotion de ancores augmenter et croistre icelluy divin service en icelle église », eur accordant « que lesdits cierges mis et apposés jusques à présent, soient et demeurent en nostre ditte église, et que dorsenavant lesdits maistres et leurs successeurs puissent semblablement mettre et apposer leurdit sierges comme dessus est dit, pourveu toutesvoies que chacun nouveau maistre sera tenu de nous et de nos successeurs demander congié et licence de mettre son sierge devant son tableau, pour le user, consumer et renouveler comme les autres, et que lesdits maistres et congrégacion dudit Puy Nostre-Dame et leurs successeurs aient dorsenavant corps, comme arche et sceau, pour en pouvoir faire et user touchant les affaires de ladite congrégacion, tout ainsy pareillement que font les chappelains de ladite église, sans pour ce nous paier ne estre tenus paier quelque charge ne reddevance aucune. Et outre, en faveur desdits maistres, qui sont grands et honnorables personnages, et à leur prière et requeste, avons accordé et accordons que iceulx maistres et leurs successeurs aient et puissent avoir un drat tel qu'ils vouldront faire faire », et faire célébrer dans la nef de la cathédrale des services pour les maîtres défunts ou leurs femmes, avec deux cierges autour de la représentation, dont l'un sera pour l'évêque, et l'autre, pour la confrérie. Amiens, 20 décembre 1500. — Fol. 25 v°. Lettres du chapitre de la cathédrale sur le même objet, abandonnant en outre à la confrérie les oblations de ses messes, à condition que celle-ci paiera à la fabrique de la cathédrale chaque année à Noël la somme de 20 s. t. Amiens, 29 janvier 1500 1.

E. 930. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1650-1652. — Personnel. — Antoine Barré reçu serviteur de la confrérie, en remplacement de Nicolas Trocquenel, décédé. 27 janvier 1650. — Requête dudit Jean Barré aux premier et échevins d'Amiens, à l'effet d'être exempté de garde de porte et réveil, comme l'était son prédécesseur. 4 novembre 1652.

E. 931 (Registre.) — In-fol., 25 feuillets, papier.

1502-1504. — Fol. 1. « Compte que Jehan Dardre, prévost, et l'un des maistres de la confrairie Nostre-Dame du Puy en Amiens, fait et rend à Messieurs les maistres et confrères de ladite confrairie, de la recepte par luy faicte des frais, pourffis et revenues appartenans à icelle confrairie, pour ung an commenchant au jour Nostre-Dame Chandeleur l'an mil cincq cens et deux, et finant à pareil jour de l'an mil cincq cens et trois », etc. — Fol. 1. « S'est trouvé en la boitte de

ladite confrairie, en rendant ce présent compte, et quy estoit procédé des dons et offertoires faictes aux messes, VIII l. XIII s. I d. — Fol. 2 v°. Cens de maisons. — Fol. 5. « Aultre recepte en ladicte année, pour la fondacion et entretènement de l'un des chierges estans devant les tableaux dont ladicte confrairie est chargée, a commencher ledit entretènement deppuis le jour Nostre-Dame Chandeleur l'an mil cincq cens et trois. A esté receu de noble, vénérable et discrept Mons. maistre Adrien de Hénencourt, doien de l'église Nostre-Dame d'Amiens, l'un de mesdits sieurs les maistres, pour la fondation et entretènement du chierge estant et quy doibt estre ardant aux jours ordinaires devant son tabliau perpétuellement, XXX l. » — Fol. 5 v°. « A sire Fremin (blanc) et (blanc), maistre des enffans, pour avoir chanté eulx et les enffans de cœur à ladite messe durant ladite année..... Au maistre de la fabricque de ladite église Nostre-Dame, par traictié fait avec Messieurs de chappitre, à cause des offrandes faictes aux messes quy sont et demœurent au pourffit de ladite confrairie, a esté paié pour icelle année, XX s. » — Fol. 6. « Au trésorier de ladite église Nostre-Dame, pour le frait des lampes fondées par damoiselle Anthoine Franchomme, quy se doivent alumer et estre ardans durant les messes, a esté paié XII s. Item, à Fremin Marchant, serviteur de ladite confrairie, pour ledit an, LX s. Item, à Tassinot et ses compaignons, pour avoir en icelle année ouvert et clos les tableaux et allumé les chierges estans au devant d'iceulx, ensemble pour allumer les lampes, LXIII s. — Fol. 7. « A esté paié à Sauvallon et Lenglès, pour récréation faicte le lendemain de la feste, VIII s.... A sire Guillaume Granthomme, prebtre, pour avoir notté huit messes ou livre de ladite confrairie, a esté paié, selon le taux des chantres, XL s. » — Total des recettes : 319 l. 15 s. 11 d. t. ; total des mises : 251 l. 13 s. t.

Fol. 9. Compte de 1503-1504. — Fol. 9 v°. Prix de vente du « patron de bos sur quoy a esté fait l'image d'argent à Mons. le doien, L s. Item, le vieil tableau de *Lune prenant du vray solleil lumière*, que soloient avoir les maistres nouveaulx durant leur année en leur maison, a esté vendu par conseil et advis des maistres à Me Pierre du Mas, XL s. » — Fol. 11. « Le dimenche enssuivant ladite feste (de la Chandeleur), plusieurs de Messieurs les maistres et maistresses se trouverrent ensemble au disner et soupper à l'hostel Estienne le Vaasseur, pour lequel fut soustenu par ledit Dardre qu'il paya de la charge desdis maistres à Colin de la Harpe, IX s. Item, ce dit jour, donné au père du Petit Daim et son filz, pour avoir fait aucunes récréations, VIII s..... Item, payé à Loys Maheu, gaignier, pour avoir fait une custode de l'ymage Nostre-Dame d'argent, par marchié fait par le maistre, L s., et à ses varletz II s., sont LII s. Item audit Loys, pour avoir fait deux entiens à mettre les reliquiaires donnez par feu Mons. l'écolastre, XVI s. Item, à Jehan Parent, serurier, pour avoir fait et livré les serures et pentures à mettre ladite ymage Nostre-Dame. Item payé à Jean, casurier, pour avoir, ou mois de may refait une casure, V s. » — Total des recettes : 136 l., 5 d. ob. t. ; total des mises : 78 l. 8 s. 3 d.

Fol. 18. « Estat que fait et rend Jehan Dardre, prévost et l'un des maistres de la confrairie Nostre-Dame du Puy en Amiens, à Messieurs les maistres et confrères d'icelle confrairie, de la recepte et mises par luy faictes touchant l'image Nostre-Dame que lesdicts maistres ont fait faire d'argent ès années qui commenchèrent au jour Nostre-Dame Chandeleur de l'an mil Vc et deux, finant à pareil jour VC et trois, pour la seconde finant à pareil jour Nostre-Dame Chandeux Vc et quatre. Et primes, de l'argent en deniers procédant de donation faicte par lesdits maistres et autres personnes cy aprèz nommées que ledit Dardre a receu : De Mons. maistre Robert de Cambrin, escollatre d'Amiens, l'un desdits maistres, a esté receu la somme de VIxx l. », etc. « Autre recepte faicte en vaisselle d'argent, en nature, des personnes cy aprèz nommées.. laquelle vaisselle d'argent a esté bailliée et délivrée en nature à l'orfèvre qui a fait ladite immage. » — Fol. 19 v°. « Mises faictes par ledit Jehan Dardre pour ledite ymage. Et primes, pour l'achat fait aux maneglіers St-Martin au Bourcq de III escuelles d'argent pesans ensemble IIImars IIII onches et demye, à XI l. X s. le marcq, montent à LII l. IX s. IIII d. ob..... A Anthoine Gauwain, pour avoir fait de bos l'image pour patron, XLVIII s. Item à luy, pour le patron du piet, X s. Item payé audit Nicolas (des Hoteux, orfèvre à Amiens) et son frère, tant moins de la faichon dudit ymage, le XXIIe jour de juing cincq cens et trois, IX l. Item à Ricquer Hauroie, pour avoir fait en painture le patron du piet dudit ymage, II s. Item payé à Jaques Humbert, pour III douzaines et demye de pierres à luy achetées par Anthoine de Coquerel et Estène le Vasseur, LXII s. VI d. Item ausdits Nicolas et Regnaut son frère, a esté payé la somme de XXIX l. sur la fachon et entaillement dudit ymage, comme par leur quittance dattée du XVe jour de frévier l'an mil cincq cens et trois, appert pour ce icy XXIX l. Item, paié ausdits orfévres le IIIe jour d'avril ensuivant, sur ladite faichon, et dont ilz ont passé quittance devant Hector de le

Porte et Nicolas de Saisseval, XXII l. II s. VI d. » Ladite image a côuté en tout 325 l. 17 s. 3 d. t.

Fol. 24 v°. Supplément auxdits comptes. « A esté paié par ledit maistre Pierre, pour quatre mars d'argent emploiés au piet de l'image Nostre-Dame, XLV l. Item a esté paié par ledit maistre Pierre, sur la dorure du piet de ladite ymage quatorze salus d'or de XXVI l. V s..... Item a esté paié par icellui maistre Pierre à Nicolas des Oteux, orfèvre, sur le fachon dudit piet, quatre escus soleil, au pris de (blanc) chacun escu, sont VII l. VI s., — etc.

E. 932. (Registre.) — Pet. in-fol., 30 feuillets, papier.

1543-1544. — « Compte que font et rendent Fremin Pinguerel et Michel Laloyer l'ayné, bourgeoys et marchans demourans en la ville et cité d'Amyens, maistres de la confrairye Nostre-Dame du Puy solempnisée en la grande église Nostre-Dame audit Amyens, et prévotz d'icelle confrairye, à vénérable personne Mons. maistre Pierre Faverin, prebtre, chanoine de ladite église, à présent maistre de ladite confrairye, des fruictz, proufitz et revenus d'icelle confrairye, pour ung an commenchant le jour de la Purification de la Vierge Marye mil V^c et quarante-trois includ, et finant à pareil jour mil V^c XLIIII exclud, ensemble des mises », etc. — Fol. 1 v°. « Cens ordinaires. » — Fol. 6 v°. Rentes. — Fol. 12. Recette des cierges et candélabres posés devant les tableaux. — Fol. 15. « A Adrien Obry, orfèvre de ladite confrairye, pour luy avoir livré les pris accoustumés estre donnés par ladite confrairye aux rétoriciens. Savoir à cestuy quy a faict la meilleure ballade à mettre au tableau de l'année courant une couronne d'argent en valeur de XLII s.; à cestuy quy a faict le meilleur fatras, ung agneau d'argent en valleur de V s., autres sept pris d'argent en forme de tablealx portans les figures de la Anuntiacion et aultres, selon les jours ausquelz ils sont donnés, a esté payé savoir pour ladite couronne du jour de la Chandeleur, XLIII, pour ledit agneau, V s., pour ledit pris de la Anuntiacion, VI s., et pour le pris de la Assumption, VI s. Et pour lesdits pris de la Nativité, Conception et jour de Noël, pour chacun desdits pris pesans I quart de onche XI sols, et pour la couronne du jour des Mors pesant trois cars de onche, XXV s. Tous lesdits pris montans ensamble à la somme de VI l. IX s..... A Baude Taissel, barbier, pour par luy avoir livré la figure du mort donnée comme dessus ledit jour des Mors au cymetière St-Denys, payé XII s. » — Fol. 16. « Payé à Mons. le révérendissime cardinal de Givery, évesque d'Amyens, douze sols t., pour la permission d'avoir par ses prédécesseurs évesques à ladite confrairye de faire en l'église Nostre-Dame le saint service dyvyn tant au Rouge pillier que en la nef, ensamble de mettre table aux relicques avant ladite église et autres choses servans aux affaires de ladite confrairye. » — Fol. 19. « A maistre Françoys de Villers, prebtre, maistre des enffans de cœur de ladite église, chantre ordinaire de ladite confrairye, pour par luy et deux desdits enffans de cœur avoir chanté par chacun jœudi de cest an sa partie de musicque à la messe ordinaire de ladite confrairye, a esté payé tant pour luy que pour lesdits deux enffans CIIII s. Item à messire Françoys Cormel, prebtre, chantre ordinaire de ladite confrairye pour par luy avoir par chacun jœudi de cest an chanté sa partie de musicque à la messe ordinaire de ladite confrairye, faisant en nombre les jœudis, à XII d., pour chacun jour LII s., et faict l'office de diacre ausdictes messes, pour ce, XX s. Icy LXXII s. Item à messire Michel Coffin, chantre ordinaire de ladite confrairye, pour par luy avoir chanté comme dessus par chacun desdits jours de jœudi, payé LII s., et pour avoir ausdites messes faict l'office de soubz-diacre, payé XX s., icy LXXII s. Item à messire Jehan de Bray, messire Jehan de Beaurepare, messire Nicole Caneson et messire Walletin de Quehen, prebtres, chantres ordinaires de ladite confrayrie, pour par chacun de eulx avoir par chacun jœudi de cest an chanté chacun sa partie de musicque à la messe ordinaire de ladite confrairye, a esté payé à chacun de eulx pour chacun desdits jours de jœudi XII d. Icy pour la recette des plommelz à eulx délivrés par chacun desdits jours de jœudi, X l. VIII s. Item à maistre Wlfran Samyn, chantre extraordinaire à ladite confrairye, pour par luy avoir par chacun desdits jours de jœudi chanté sa partie de musicque, a esté distribué XXXII plommels, pour la rédicion desquels luy a esté payé XXXII s. Item aux dessus dits messire Françoys de Villers, messire Françoys Cormel, messire Michel Coffin, messire Jehan de Bray, messire Nicole Canneson, messire Valentin de Quehen et le dessus dit maistre Wlfran, pour par eulx avoir chanté à la élévation du corps de Jésus-Crist, *O salutaris hostia*, a esté payé sauf audit de Villers X s., et à chacun desdits Cormel et aultres, V s., faisant icy XLIII s. » — Fol. 20 v°. « A Jehan Leprévost, Robert Beugier et autres clocquemans de ladite église, pour par eulx avoir [illegible] ouvert et clos les manteaulx des tablieaulx de ladite confrairye, allumé et estainct les sierges des candé-

labres estans au devant d'iceulx, et iceulx sierges mys en seureté aprez les festes passées, ouvert les manteaulx des grans portaulx de ladite église aux jours de ladite confrairye, payé comme aux comptes précédans, VI l. Item à Fremin de St-Légier, aussy clocquemant, pour par luy avoir alumé les lampes estant au millieu de la nef de ladite église, payé IIII s. Item à Pierre de Cauchie, fondeur, pour par luy avoir escuré et nettoyé les coullonnes et frize de l'autel du Rouge pillier, escuré et nettoyé les chandeliers fondés à ladite confrairye en nombre de XXXVIII s. Item font icy lesdits prévostz compteurs mise de la somme de XXVII s. VI d. paiez à Pierre du Val, paintre demourant Amyens, pour luy avoir nettoyé les tableaulx de ladite confrairye, pour icy XXVII s. VI d. » — Fol. 23. « Item font icy lesdits prévostz compteurs mise de la somme de XXVII s. VI d. paiez à Adrien Obry, orfèvre de ladite confrairye, pour par luy avoir faict deux maulles de mabres portans les impressions des pains tant des maistres que des maistresses..... Item font icy lesdits prévotz compteurs mise de XXVI s. VI d. t. paiez à Grégoire le Seellier, maneglier de l'église St-Leu, pour cincq livres trois carterons de fin estain, pour faire les plomelz tant des chantres, que pour le pain des hommes et femmes maistres et maistresses. » — Fol. 25 v°. « A Augustin Havet hucher demourant Amyens, pour par luy avoir faict pour ladite confrairye ung tablieau de boys, pour en icelluy rédiger par escript les fondations faictes à ladicte confrairye, et aulx manteaulx d'icellui les jours et heures des fondacions des messes de ladite confrairye, a esté payé XXIIII s. Item à Guérard Fransières, tailleur de ymages, pour par luy avoir faict audit tablieau une ymage de la Vierge Marye tenant ung puy, payé XVI s. Item à Jehan de Vincheneulx, serrurier, pour par luy avoir dessis les penture de l'ancien tablieau et les ataché au tablieau dessusdit et le ataché au pillier en l'église où soulloyt estre ledit ancien tablieau, faict des pentures aux manteaulx d'icelluy, payé VIII s. Item à messire Loys du Chemin, pour deux peaulx de vellin par luy achetées, pour rédiger par escript en bonne lettres batarde les fondations susdites, et icelles escript, comme l'on pœut veoir audit tablieau, payé XXXIII s. Item, à Robert Flamen, enlumyneur, pour par luy avoir enrichy certaines lettres de l'escripture desdites fondations et faict certains rainceaulx, a esté payé XXIIII s. Item, à Pierre du Val, paintre, pour par luy avoir enrichy et doré la dessusdite ymage de Nostre-Dame a esté payé XVI s. VI d. » — Total des recettes 446 l. 6 s. 10 d. ; des mises : 451 l. 2 s. 6 d ., — etc.

E. 933. (Registre.) — Pet. in-fol., 32 feuillets, papier.

1571-1572. — Compte de la Chandeleur 1571 à la Chandeleur 1572. — Fol. 1 v°. Jean de Mons, orfèvre, rue des Corroyers. — Fol. 22 v°. « A Christofle Obry, orfebvre de la confrairye, pour par luy avoir esté livrez les pris accoustumez donner aux rétoriciens par ladicte confrairye, asçavoir à celluy quy a faict millieurs fatras, ung agneau d'argent, en valleur de cincq solz. » — Fol. 27 v°. Sire Nicole Froidure, Me Couvreur, Me Jean Debray, François Baudin, Pierre de Fauvette, prêtres et chantres de la confrérie. — Fol. 29. « A Michel Fournier, fondeur, pour avoir escuré les coulombres et candélabre de la fermeture de la chappelle du Pillier Rouge et nectoyé les chandelliers des tableaux, payé LV s. A Pasquer Bachelier, painctre, ... pour avoir par luy, durant l'an de ce présent compte, nettoyé les tableaulx fondez et non fondez, la somme de LXX s. » — Fol. 30. « A esté payé pour la despence faictes par MM. les maistres et mestresses de ladicte confrairye le jour du gatteau et en la manière accoustumée, en pain, vin et feu et aultre choses, la somme de IX l. V s..... A esté payé ausdict chantres (de la confrérie), pour leur sallerre d'avoir le jour de Pasques de l'an de ce présent compte chanté Hec dies, ung teston de XII s... Ausdict chantres pour le cuignet de Noël, XII s. » — Total des recettes 559 l. 1 s. 6 d. t. ; des mises, 434 l. 19 s. 2 d. ob., — etc.

La couverture, en parchemin, est formée d'une feuille d'un compte de la fin du XVe siècle.

E. 934. (Registre.) — Pet. in-fol., 20 feuillets, papier.

1579-1580. — Compte de la Chandeleur 1579 à la Chandeleur 1580. — Fol. 12. « Pour la messe fondée par Me Simon de Conty, le premier lundy du mois de juing, pour des boutons de rozes à l'heure de primes au Pillier rouge a esté payé ainsy que aux comptes précédans la somme de XXXII s. » — Fol. 14. Christophe Obry, orfèvre de la confrérie. — Fol. 14 v°. « A la vefve Huchon Tassel, voirrier, pour avoir livré l'ymaige de la mort XIIII s. VI d. » — Fol. 16. Au chapelain de la confrérie, « pour par luy avoir par chacun jour de mardy chanté à l'heure du Pry du Roy audit hostel du Pillier rouge, messe de l'office des trespassés. » — Fol. 18. Pierre Cauchie, fondeur. Pasquier Bacheler, peintre. — Fol. 18 v°. « Au greffier de

ladite confrairie, pour ses gaiges ordinaires d'avoir registré les ordonnances faictes concernans les droictz d'icelle confrairye et en baillé coppies aux soliciteurs pour les mettre à exécution », etc. — Fol. 19. A Jehan Houet, pour avoir descendu la couronne de fer le jour du grand salut et Gaude, V s. » — Total des recettes : 132 écus, 51 s. 6 d. ; des mises : 131 écus, 38 s. 6 d., — etc.

E. 935. (Registre.) — Pet. in-fol. 21 feuillets, papier.

1580-1581. — Compte de la Chandeleur 1580 à la Chandeleur 1581. — Fol. 15. Christofle, orfèvre de la confrérie. — Fol. 19. Pierre Cauchie, fondeur. Pasquier Bachellier, peintre. — Total des recettes : 122 écus, 35 s. ; des mises, 150 écus, 50 s., — etc.

E. 936. (Registre.) — Pet. in-fol. 24 feuillets, papier.

1606-1607. — Compte de la Chandeleur 1606 à la Chandeleur 1607. — Fol. 2. Sire Pierre Loyson, curé de Prousel. — Fol. 4 v°. Jean Bonnard, docteur médecin, l'un des confrères. — Fol. 13. Adrien Obry, orfèvre. — Fol. 14. « Payé à un quidam, pour avoir rendu ung livre concernant les affaires importantes à la confrérie, X s. Payé à Jacques du Boys, parcheminier, pour avoir couvert et relié le livre où sont contenus les noms des maistres du Puy et y avoir mis quarante-huict roolles de parchemin, par quictance, LX s.... Payé à Adrian Obry, orfèvre, pour avoir racommodé une buyrette d'argent, VI s. » — Fol. 14 v°. « A Charles Cauchie, pour avoir escuré et nettoié le chandelier », etc. Nicolas Maronnier, peintre. — Fol. 15. A Claude Nicquet, serviteur de la confrérie, 12 s., « pour la robbe qu'on luy donne une fois en trois ans. » — Fol. 17 v°. A Jean Rifflart, fermier du fief St-Hilaire et Nolette, remise d'une somme de 100 s. « qu'il dict avoir esté contrainct paier à l'occasion d'une fille bruslée par accident dans Gamaches, dont chascun fief à l'environ ont esté taxés, et ledit fief de St-Hilaire pour V l. » — Fol. 21 v°. Confection d'un coffre pour mettre les titres et papiers de la confrérie et de bancs ; sur les uns et les autres un puits est entaillé avec la date. Achat de linge et d'ornements : Marie, chasublière ; Étienne du Plessyer, brodeur. — Total des recettes : 538 l. 7 s. 5 d. ; des mises : 265 l. 19 s. 2 d., — etc.

E. 937. (Registre.) — In-fol. 8 feuillets, papier.

1682-1683. — Compte du 1er février 1682 au 31 janvier 1683. — Fol. 7. « Pour escurer la balustrade de l'autel St-Sébastien, deux fois LX..... Pour escurer la balustrade de l'autel du Puy deux fois, LX s. » — Fol. 7 v°. Payé au menuisier pour le théatre, quarante-cinq solz ; au tapicier, quarente solz ; pour 14 patez compris celuy de la petite Vierge, III l. XV s. ; pour les buiscuits et macarons, cinquante solz ; pour le pasté du maistre de musique et de six entiens chantres VI l. ; pour le pasté de six autres, XXXVI s. ; pour le pasté de l'organiste et souffleur XXVIII s. ; pour le pasté du sacristain huict solz ; au guidon, pour ouvrir la porte, dix solz ; pour le carillon, vingt solz ; à Dubisson, pour porter les patez, vingt solz. » — Total des recettes : 8.826 l. 3 s. 4 d. ; des mises : 8.787 l. 4 s. 2 d., — etc.

E. 938. (Registre.) — In-fol., 17 pages, papier.

1719-1720. — Compte du 1er février 1719 au 31 janvier 1720. — Total des recettes : 1.281 l. 7 s. 2 d. ; des mises : 1385 l. 9 s., — etc.

E. 939. (Registre.) — In-fol., 19 pages, papier.

1720-1721. — Compte du 1er février 1720 au 31 janvier 1721. — P. 17. « De la somme de 6 l. pour fraits du petit déjeuner en sortant de chez Mgr l'évesque et du chapitre, pour avoir la permission de faire faire un théatre dans la nef et d'y faire des représentations de la Se-Vierge le jour de la Chandeleur. » — Total des recettes : 760 l. 8 s. ; des mises : 1.215 l. 1 s., — etc.

E. 940. (Registre.) — In-fol., 6 feuillets, papier.

1729-1730. — Compte du 1er février 1729 au 31 janvier 1730. — Fol. 6. « Payé au sieur Cressent, sculpteur, pour avoir escrit à la table de marbre les noms de MM. Damyens, père et fils en lettre d'or, la somme de 18 l., suivant sa quittance. Pour un coffre à mettre tous les papiers inutils, 5 l. 10 s. » — Total des recettes : 928 l. 8 s. 2 d. ; des mises : 529 l. 16 s., — etc.

E. 941. (Registre.) — In-fol. 13 pages, papier.

1730-1731. — Compte du 1er février 1730 au 31 janvier 1731. — Total des recettes : 884 l. 8 s. 6 d. ; des mises : 690 l. 11 s. 6 d., — etc.

E. 942. (Registre.) — In-fol., 9 feuillets, papier.

1731-1732. — Compte du 1er février 1731 au 31 janvier 1732. — Fol. 8. « Paié à M. Boitar la somme de 32 l., 10 s., pour la robe de drap bleu du bedeau de la confrérie.... Item, pour la façon de ladite robe, suivant la quittance de Doderel, tailleur, la somme de 7 l. Item, pour rubans bleues et blans fournis pour attacher à ladite robe, 1 l. 10 s. Item paié au sieur Godart, pour l'impression des livres de la confrérie. 33 l. » — Total des recettes : 761 l. 13 s. 9 d. ; des mises : 690 l. 17 s. 6 d., — etc.

E. 943. (Registre.) — In-fol., 7 feuillets, papier.

1732-1733. — Compte du 1er février 1732 au 31 janvier 1733. — Fol. 6 vo. « Payé à M. J.-François Beaucousin, 20 l. 6 s. 3 d., pour pluche à l'usage de la robbe du bedeau de la confrérie. » — Total des recettes : 852 l. 7 s. 6 d. ; des mises : 904 l. 6 s., — etc.

E. 944. (Registre.) — In-fol., 7 feuillets, papier.

1733-1734. — Compte du 1er février 1733 au 31 janvier 1734. — Total des recettes : 606 l. 16 s. 9 d. ; des mises : 611 l. 8 s., — etc.

E. 945. (Registre.) — In-fol., 7 feuillets, papier.

1734-1735. — Compte du 1er février 1734 au 31 janvier 1735. — Total des recettes : 488 l. 6 s. 9 d. ; des mises : 427 l. 16 s., — etc.

E. 946. (Registre.) — In-fol., 6 feuillets, papier.

1752-1753. — Compte du 1er février 1752 au 31 janvier 1753. — Total des recettes : 1.144 l. 4 s. 3 d. ; des mises : 1.116 l. 16 s. 6 d., — etc.

E. 947. (Registre.) — In-fol., 8 feuillets, papier.

1760-1761. — Compte du 1er février 1760 au 31 janvier 1761. — Total des recettes : 1.400 l. 6 s. 11 d. ; des dépenses : 1.200 l. 11 s. 8 d., — etc.

E. 948. (Liasse.) — 22 pièces, papier.

1544. — Pièces justificatives du compte de 1543-1544. — Quittance de François de Villers, prêtre, chapelain et maître des enfants de chœur de N.-D. d'Amiens, de 52 s. t. pour avoir assisté avec les enfants chaque jeudi à la messe qui se dit au pilier rouge de ladite église. 19 janvier. — Id., par Nicole Leroux, prêtre, clerc de la fabrique de la cathédrale, de 20 s. dus annuellement à ladite fabrique par la confrérie. 24 janvier. — Id., par Pierre de le Cauchie, fondeur, de 38 s., pour avoir récuré les colonnes et chandeliers de l'autel de la confrérie. 28 janvier. — « Jœudi XXIXe jour de janvier VcXLIIII. S'ansuict che quy esté livré au logys de Mons. le maître du Puis, maître Pierre Faverin, au diner : Assiettes : IX s. troys platz de gygotz au potages, XII s. ; VI s. troys pâté de veau doubles, VI s. ; X s. deulx pièche de mouton, une pièche de bœuf, XII s. ; III s. troys platz de chou et gambon, III s. Rôt : XVIII s. troys moytyé de cochon, XXI s. ; XXIIII s. troys chappon, XXVII s. ; XXV s. troys conin, XXX s. Yssues : VI s. troys tartes, VI s. ; VI s ,.troys poupalin VI s. ; II s. VI d. troys plas de poires cuites, III s. ; III s. troys platz de fruicterie, III s. ; III s. troiz trencques de fromaiges, III s..... Pain, VIII s. ; vin de service, V s. ; vin, X potz, LX s. » — S'ensuit les pris quy se sont donné pour la confrairie de Nostre-Dame du Puis, pour ung an comenchant au jour de la Chandeleur VcXLIII, et finant à pareil jour VcXLIIII. Et primes. Item quatre tableau à VI s. le pièche de XXIIII s. Item trois aultre tablieau pesant ung cent, dont la pièche à XI s. le pièche, fait XXXIII s. Item une couronne quy che donne le jour des pesant pour XX s. d'argent, pour ce, XXV s. Item une couronne d'argent quy che donne au jour de la Chandeleur, pesant ungne once d'argent, pour che, XVII s. Item une verge quy che donne ledit jour, de V s. Item, pour avoir faict deux maulle de marbre et gravé pour faire les merieau a baillier le pain de ladite confrairie, pour ce XL s. » 30 janvier. — Mémoire acquitté de Vincent Boitel, marchand mercier, pour cire et chandelles. 3 février. — « Receu par moy, Nicolas de Saisseval, procureur et receveur de la communaulté des povres de la charité en ceste ville d'Amiens, de Messieurs les confrères de la confrairie Nostre-Dame du Puy en ceste ville d'Amiens, par les mains de Michel Laloier, prévost d'icelle confrairie, la somme de unze livres quinze solz qu'il a pleu ausdits confrères donner et aulmosner ausdits povres. » 5 février. — « S'ensuivent assietes maistres du Puy. Trois doubles patés de veaulx, V s. ; X s. trois pièches de chair, X s. ; IX s. trois plats de muteau (mouton ?), X s. ; XXIIII s. trois patés de chapons, XXV s. ; XX s. trois chapons rotys XX s. ; XII s. ung cochon coppé en deux, XIIII s. Issue : VI s. quatre flagiers, VIII s. ; VIII s. quattre tartes, VIII s. ; II s. quattre plat de

pomme III s. ; II s. quatre plat de poires rôties, III s. ; II s. quatre trenches de froumaiges d'Overgnes, III s..... en pain, VI s. ; en vin, LXIIII s.; en feu, VIII s. », — etc.

E. 949. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1647-1654. — Comptabilité. — Quittance par M. Langloys, chanoine, maître et administrateur de la fabrique de la cathédrale, de la redevance annuelle de 20 s. due par la confrérie à ladite fabrique. Amiens, 15 janvier 1647. — Mandement signé de trois maîtres, inter quos du sculpteur Blasset, de 18 l. à payer à Charles Lecocq, maître menuisier à Amiens, pour le dossier du banc où les confrères s'asseoient pendant les prédications. 17 avril 1653. — Mémoires de cierges et bougies, — etc,

E. 950. (Liasse.) — 25 pièces, papier.

1720-1784. — Comptabilité. — Extrait d'une délibération de la confrérie, à l'effet d'exiger les comptes du sieur Damiens père, de la régie qu'il a faite des biens de ladite confrérie pendant les années 1730 et 1731, en qualité de prévôt. 31 janvier 1732. — Sentence du bailliage d'Amiens qui condamne ledit Damiens à rendre les deux comptes dont s'agit. Amiens, 28 février 1732, — etc.

E. 951. (Liasse.) — 15 pièces, papier.

XVIIe s. — Fondations. — « Estat des fondations anciennes tant des messes à basse voix que hautes, et des cierges fondez et de l'employ de leurs deniers quy sont à présent confus dans les rentes deues à la confrérie par MM. les premier et échevins de cette ville, depuis l'an mil cinq cens. » — « Extraict des fondations anciennes tant des messés à basse voix que hautes et des cierges fondez et de l'employ des deniers quy sont à présent confus dans les rentes deues à la confrérie par MM. les premier et eschevins de cette ville, comme il appert par les comptes d'icelle commençant au compte de l'an mil cinq cens quatre. » 1504-1616. — « Estat des fondations de messes et cierges depuis l'année 1523, dont il appert des sommes receues par les comptes de la confrérie. » 1527-1617. — « Fondations de messes contenues au livre des fondations de la confrérie reconneues le 8e avril 1656. » — « Table contenant les noms et surnoms des maistres du Puy quy ont fondé leur cierge devant leur tableau, quy sont compris dans le livre des fondations. » — « Les noms des maistres du Puy quy ont fondé leur cierge devant leur tableau, quy sont compris dans le livre des fondations. » — « Extraict des noms et surnoms des maistres de la confrérie du Puy Nostre-Dame, quy ont fondé leur cierge devant leurs tableaux, avecq leurs refrains, ensemble la somme qu'ilz ont paié pour la fondation de leur cierge, tiré du livre des fondations de laditte confrérie. » — « Extraict du livre des noms et surnoms de MM. les maistres du Puy, dans lequel il y a des fondations de cierge quy n'ont esté escrites sur le livre des fondations. » — « Mémoire des messes de Requiem fondées à la confrérie de Nostre-Dame du Puy. » — « Mémoire général des fondations faites à la confrérie de Nostre-Dame du Puy, pour les basses messes. » — « Extraict du livre des fondations de la confrérie du Puy, pour les messes fondées à basse voix, et les sommes qui ont estées receues pour icelles. » — « Mémoire pour M. le chapellain de la confrérie de Nostre-Dame du Puy, pour l'acquict des messes à basse voix réduites au nombre de 256 messes par an, suivant la réduction faite d'icelle par Me Antoine Liépart, prebtre bachelier en théologie, chanoine de Nostre-Dame d'Amyens et grand vicaire de Monseigneur l'évesque d'Amyens, par lettres obtenues et dattées du 23 mars 1657. » — « Ordre pour acquitter les messes basses dont la confrérie Nostre-Dame du Puy est chargée, suivant la réduction faite de l'ordre de messire François le Faure, évesque d'Amiens, par M. Liépart, son grand vicaire, suivant la requeste des confrères en dable du quatre janvier 1657, attendu l'augmentation de la rétribution d'icelles, n'estant fondées qu'à deux sols. » — « Estat des cens et rentes deues pour les fondations faictes à la confrérie de Nostre-Dame du Puy par les personnes cy dessoubz nommées, pour les faire reconnestre. » — Note sur diverses fondations de messes et de cierges par des confrères.

E. 952. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin.

1555. — Fondations. — Acte par lequel, moyennant une somme de 120 l. t. reçue par Me Michel Lemaire, prêtre, chapelain de Notre-Dame d'Amiens, de Me Pierre Faverin, chanoine de ladite église, et Louis du Fresne, bourgeois, prévôts et administrateurs de la confrérie de Notre-Dame du Puy, et aussi moyennant que lesdits administrateurs se chargent de faire célébrer chaque année, la veille de Noël, une messe à diacre et sous-diacre de l'office du jour, et durant ladite messe d' « allumer ung candellabre où sont trois couronnemens contenans dix-neuf verges ; et pour ce

que ledit jour ne se chante le *Gloria* ne le *Credo*, se chantera en fin de ladite messe le chant de Noël en musicque de faulx bourdon, comme il est accoustumé le chanter chacun dymence de l'année au cœur de ladite grande église en la fin de matines, dont sera distribué à chacun maistre de ladite confrairie assistant à ladite messe douze deniers, et à chacune maistresse six deniers, au serviteur de ladite confrairie, unze deniers, et durant ladite messe sera alumé le cierge du tableau dudit Lemaire qu'il a piéça fondé, estant affixé et mis au pilliers devant les corps sainctz estans devant la chappelle Englette, et auquel est porté pour (?) *Le fruis moyen vers Dieu pour les péchez du monde* », ledit Lemaire céde à la confrérie 12 l. t. de rente restant de 20 l. de rente qu'il a droit de prendre sur Charles du Fresne et la maison sise à Amiens, rue des Vergeaux, tenant à la maison où pend pour enseigne les Aguilliers. Amiens, 22 avril 1555, après Pâques.

E. 953. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 5, papier.

1563-1644. — Fondations. — Cession par Pierre Rogeau, élu à Amiens, maître du Puy, à ladite confrérie, de 24 s. de cens, surcens ou rente sur une maison et jardin à Amiens rue des Corroyers, qui fut à Pierre Acard et présentement à Augustin Thuillier, pour l'entretien du cierge et candélabre d'airain posé devant le tableau dudit Rogeau dans la cathédrale devant la chapelle du Rouge pilier. Amiens, 25 novembre 1563. — Reconnaissance de ladite rente, par Robert Cappelle, saiteur, acquéreur de ladite maison. Amiens, 6 avril 1570, — etc.

E. 954. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1565. — Fondation par Grégoire Le Scellier, marchand brasseur à Amiens, un des maîtres de la confrérie de N.-D. du Puy, d'une messe chantée à diacre et sous-diacre, avec la prose, dans la nef de la cathédrale, le jour de St-Grégoire, pendant laquelle messe sera allumé le cierge placé devant son tableau portant pour refrain : *Brach seur et fort pour deffence et victoire*, moyennant 40 s. t. de rente, pour laquelle il hypothèque une maison sise à Amiens, grande chaussée au Blé, à l'enseigne des Pourchelets, devant l'Hôtel-Dieu ; la confrérie acceptant par honorables personnes Mahieu Le Doulx, Me Jean Lhéritier, Louis du Fresne, Pierre Pièce, Me Pierre Rogeau, Jessé Andrieu, Mathieu Ostren, Jean Laloyer, Guy Pyngrel, et Jean de Collemont, tous maîtres et confrères d'icelle. Amiens, 23 août.

E. 955. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 1, papier.

1568-1656. — Fondations. — Fondation par Pierre Pièce, bourgeois, marchand apothicaire à Amiens, ancien maître de la confrérie, d' « une messe à haulte voix de l'office M. St-Pierre appostre, le premier jour du moys d'aoust, à estre chantée en la nef de ladicte église Nostre-Dame audict Amyens, heure de sept heures du matin, ou bien à heure de Primes, par les chappelain, diacre et soubz-diacre, choriste, chantres et enffans de cœur ordinaires de ladicte confrairie, avec les orgues, à l'assistance des maistres et maistresses d'icelle confrairie, lesquelz seront ad ce appellez, priez et invitez le jour préceddent par le serviteur de ladicte confrairie, quy sera tenu mettre et desmettre, parer et desparer l'autel en ladite nef, avecq le chandelier de fer, auquel seront mys les dix-huict sierges du poix de ung quarteron et le boucquet de demy livre, quy seront alumez et bruslans durant ladicte messe, avec cestuy fondé au devant du grand tableau dudict Pierre Pièce; à laquelle messe sera faicte offrande telle comme il est de coustume ; et durant icelle offrande, ledict chappellain sera tenu dire à voix intelligible le pseaulme De profundis et l'oraison Fidelium, pour laquelle messe sera payé audit chappellain troys sols, et par avant ladicte offrande, en baillant par ledict serviteur les distributions telles que à chacun maistre douze deniers, et à chacune maistresse six deniers, et pour ledict serviteur douze deniers, icelluy serviteur sera tenu bailler ausdictz chappellain, diacre, soubz-diacre et choriste, et aussy ausdictz maistres et maistresses, à chacun ung boucquet de troys fleurs de rommerye (?) s'il s'en pœult commodément recouvrer, sinon aultres fleurs; et après ladicte messe, se trouveront lesdictz maistres avecq leurdict chappellain au desjeuner, où se pourra despendre jusques à quinze solz prins sur ladicte fondation, au commencement duquel desjeuner lesdictz chappellain et maistres diront le *De profundis*, *Fidelium* et *Benedicite*, et en fin renderont grâces à Dieu », ladite fondation faite moyennant 100 s. t. de rente, cens ou surcens sur tous ses biens, spécialement sur une maison à Amiens sur le grand Marché, à l'enseigne de St-François. Comparant pour ladite confrérie : Robert de Sachy, maître en l'année présente, Antoine Pingré, Me Pierre Rogeau, Jessé Andrieu, Jean Laloyer, Mathieu Ostren, Jean de Collemont, Jean Bruuel, Nicolas Roche, anciens maîtres. Amiens, 27 janvier 1569 « datte de l'année

renouvellée le premier jour dudict moys, suyvant l'éedict royal », — etc.

E. 956. (Liasse. — 4 pièces, parchemin, 15, papier.

1569-1631. — Fondations. — Constitution de 60 s. 8 d. de rente au capital de 40 l. t. par Jean de la Porte, saiteur à Amiens, à Jean Brunel, bourgeois et marchand à Amiens, ladite somme payée comptant en 11 écus 1/2 soleil, 3 pistoles et le reste en douzains du poids et prix portés par l'ordonnance royale. Amiens, 14 octobre 1568. — Fondation par Jean Brunel, receveur des tailles et aides en l'élection de Doullens, demeurant à Amiens, d'une messe haute à diacre et sousdiacre à l'autel du Rouge pilier de la cathédrale d'Amiens le mercredi des quatre temps de Noël « que on dict la messe *ad Angelum* et se dict la proze *Cantet ad Virginem*, et ce, à l'heure de prime, pendant la cellebration de laquelle messe le cierge estant au devant du tableau dudit Brunel sera alumé », et ce, moyennant ladite rente transférée par ledit Brunel à la confrérie de N.-D. du Puy, représentant par Robert de Sachy, bourgeois et marchand, maître en cette année de ladite confrérie, Pierre Pièce, Antoine Pinguerel, bourgeois et marchands. Me Pierre Rogeau, élu d'Amiens, Josse Andrieux, Jean Laloyer, Mathieu Ostren, Jean de Collemont, bourgeois et marchands, Nicolas Roche, procureur et notaire royal au bailliage d'Amiens, tous anciens maîtres. Amiens, 27 janvier 1569, — etc.

E. 957 (Liasse) — 2 pièces, parchemin, 5, papier

1584-1611. — Fondations. — Testament d'Antoine Pinguerel, seigneur du fief du Quesnoy lès le village du Candas, citoyen et bourgeois d'Amiens, par lequel il veut, entre autres choses, être inhumé dans l'église Saint-Germain près de sa feue femme damoiselle Marie de Berny, à l'assistance de quatre religieux mendiants, fonde des services religieux dans certaines églises ; donne six écus aux confrères de N.-D. du Puy ; « à vingt-six capettes de la grande escolle, chacun deux aulnes de drap noir, aux pauvres d'Amiens, pour convertir huict muidz de bled, et à chacun prisonnier et mallade à l'Hostel-Dieu, III s. ; aux pauvres filles orphelines et filz orphelins quatre cens livres ;... ordonne estre fondé à perpétuité à la grande église d'Amiens, le propre jour de l'Assumption de la Vierge Marie, le quinzième jour, ung grand salut qui sera dict en telle révérence, heure et forme que celluy fondé le XXIIIIe jour de mars, veille de Nostre-Dame ;..... donne à ladite Loïse (Louise Pingrel, sa fille), ma maison, prailon, aires et prés et appendances du chasteau de Milan, qu'elle ne pourra vendre ny donner », etc. 28 février 1581 (copie collationnée du 6 décembre 1586). — Acte par lequel Toussaint Rolland, maître, confrère et prévôt de la confrérie de N.-D. du Puy, s'engage, au nom de ladite confrérie, tous les ans, le jour de l'Assomption, à « faire préparer l'hostel accoustumé à la nef, où se chante et célèbre le sainct service d'icelle confrairie », et autres choses nécessaires pour ledit salut. Amiens, 21 janvier 1593, — etc.

E. [illegible] (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1610. — Fondations. — Fondation par Louis de Villers, ancien maître du Puy, et Marie Gonnet, sa femme, d'un service chanté le jour de St-Louis, cordelier, évêque de Toulouse, le 19 août, en la nef de la cathédrale, « auquel service joueront les grandes orgues, le bouquet garni de cierges allumés », la confrérie prenant à sa charge « l'entreténement de son cierge et nettoiement du grand chandelier posé au devant de la closture de chapelle qu'il a fait faire et donné en ladite église, demandant aussy ledit de Villers qu'il soit distribué à chacun maistre et maistresse une fleur telle que le prévost en son année avisera », et ce, moyennant la somme de 8 l., et 20 s. pour les confrères assistants, sur tous ses biens et notamment sur la maison où pend pour enseigne le Porc de mer, sise proche celle où il demeure. Amiens, 3 février (extrait du XVIIe s.).

E. 959. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1614. — Fondations. — Fondation par Louis Artus, ancien maître du Puy, et Marguerite Postel, sa femme, aussi maîtresse, de leur cierge au tableau et clôture qu'ils ont fait faire à la cathédrale, où il y a pour [illegible], moyennant la somme de 50 s. de rente sur tous leurs biens, notamment sur une maison à Amiens, rue des Tanneurs, vis-à-vis le moulin du Roi. 4 février (extrait du registre aux délibérations et fondations de ladite confrérie, du XVIIe s.).

[illegible]

1615. [illegible] Augustin de Louvencourt, ancien maïeur et échevin d'Amiens, et damoiselle Barbe Gamin, sa femme, anciens maître

et maîtresse de la confrérie de N.-D. du Puy, « d'un salut quy se chantera ledit jour (de la Chandeleur) après les vespres de la confrérie de la Conception, autrement dit Jardinet, ou devant, sy faire se peult, auquel salut assisteront premièrement lesdits maistres et maistresses du Puy, sy c'est leur bon plaisir, ausquels sera délivré chacun un coppon.... Premièrement sera chanté audit salut le *Nunc dimittis* en musique, avec l'antienne et l'*Oremus* quy sera chanté par le chappellain de ladite confrérie quy sera revestu de son surply et d'une chappe devant l'autel de ladite confrérie au Pillier rouge, avec les mesmes cierges quy auront servy à la grande messe à l'autel, et les quatre torses quy seront tenues par quatre desdits maistres à l'ordinaire. Après, se chantera *Inviolata* en musique avecq l'antienne et l'*Oremus*, et pour la fin un *De profundis* en faulx bourdons pour l'âme desdits de Louvencourt et sa femme, quand ilz seront déceddez, et avant leur trespas, pour les âmes des anciens maistres et maistresses de ladite confrérie, à la charge de faire sonner les grosses cloches, suivant la permission que lesdits de Louvencourt et sa femme se submettent faire donner à ladicte confrérie par Mgr l'évesque et MM. de chappitre de l'église Nostre-Dame d'Amyens, ensemble de l'entreténement du cierge de leur tableau apposé à la closture d'une chapelle qu'ilz ont fait construire en la grande nef de ladite église en l'année mil cinq cens quatre-vingt seize, auquel tableau il y a pour refrain : *Tousjours la Vierge on loue en court céleste* », et ce, moyennant 10 l. 10 s. de rente hypothéquée sur leurs biens, et notamment sur la maison où ils demeurent, où pend pour enseigne l'A de vingt netz, sise à Amiens, par devant rue St-Germain, et par derrière rue de l'Entonnoir, témoins les confrères soussignés : L. Petit F. A. Choquet, P. Gonnet, N. Lebel, Boullet, J. de Sachy, d'Estrée, de Revellois, R. de Villers, Bourse, Séjourné, Dufresne, Bellot, Artus. 3 février 1615 (extrait du registre aux délibérations de la confrérie, du XVIIe s.). — « Mémoire pour ladite fondation. » XVII[e] s.

E. 961. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1619. — Fondations. — Fondation par Adrien de la Morlière, chanoine de la cathédrale d'Amiens, maître de la confrérie de N.-D. du Puy en l'année précédente 1618, de son cierge « quy se met au chandelier de son tableau par luy présenté à la Vierge Marie dans ladite église, où il y a pour refrain : [illegible] *la mort lier au monde* », moyennant 48 s. t. de cens d'une part, et 24 s. t. de cens, surcens ou rente d'autre part, sur une maison à Amiens, Verte rue, et sur une masure non amasée, même rue. 3 février (copie du XVIIe s.).

E. 962. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1624. — Fondations. — Fondation par Madeleine Postel, veuve de Jean de Sachy, bourgeois d'Amiens et ancien échevin, maître de la confrérie de N.-D. du Puy, d'une haute messe solennelle dans la nef de la cathédrale, le lendemain de la Circoncision, « avecq deux choristes, diacre et sous-diacre, le nombre des chantres ordinaires, enffans de chœur, encensoirs, orgues, lampes, boucquet, cierges sur l'autel, ensemble le cierge devant leur tableau et closture, où il y a pour refrain : *Terre d'où prit la Vérité naissance*, datté de l'an 1601.... auquel service elle entend être chanté la prose du jour du nom de Jésus, et en la fin de ladite messe estre chanté par trois fois *Jesu fili Dei, miserere nobis*, et par après, le pseaume *De profundis* avecq l'oraison convenable, le tout en faux-bourdon », moyennant la somme annuelle de 12 l. pour la messe et 9 l. 10 s. pour le cierge du tableau. 3 février 1624. Le 3 avril 1627, ladite fondation augmentée de 20 s., pour distribution de coupons aux maîtres, maîtresses et officiants (copie du XVIIe s.).

E. 963. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1639. — Fondations. — Fondation par Me Augustin Cordellois, chapelain de la cathédrale d'Amiens, ancien maître de la confrérie de N.-D. du Puy, en faveur de ladite confrérie représentée par Me Alexandre Le Clercq, chanoine préchantre de la cathédrale, Me Mathieu Guillon, chanoine de ladite église, Jean Boullet, Pierre Gonnet, David Quignon, Jean Quignon, bourgeois et marchands, anciens maîtres de ladite confrérie, à l'autel du Pilier rouge, d'« une messe à haute voix, avecq musique, diacre et sous-diacre, en l'honneur de St-Joseph, quy est le 19e jour de mars, laquelle se dira en caresme, le samedy d'après la feste, et arivant que ladite feste escheoit ledit jour de samedy, elle se chantera et célèbrera ledit jour ; que si ladite feste est transférée après Pasque, la messe se célèbrera le jour que l'Esglise en fera la solennité, et ce, entre sept à huit heures du matin,..... et aussy de fonder l'entreténement d'un cierge de cire blanche à l'autel de St-Estienne donné et décoré par icelluy Cordelois, pour iceluy estre allumé au divin service aux jours solennels, ainsy que les autres cierges fondés » ; moyennant la somme de 15 l. de rente sur les immeubles y déclarés. Amiens, 3 février 1639 (copie du XVIIe s.).

E. 964. (Liasse.) — 4 pièces, papier.

1650-1688. — Fondations. — Fondation par Jean Hémart, marchand, bourgeois et échevin d'Amiens, et damoiselle Marie de Hollande, sa femme, anciens maître et maîtresse de la confrérie de N.-D. du Puy, en faveur de ladite confrérie représentée par frère Claude Pierre, religieux de St-Acheul, chanoine vicarial de la cathédrale, maître en la présente année, Me Mathieu Guilon et Me François du Fresne, chanoines de la cathédrale, Me Augustin Cordelois, chapelain, Me Jean Patte aussi chapelain et maître de la musique en ladite église, Nicolas Blasset, doyen, Jean Quignon, marchand, François Mouret, ancien échevin, Me Honoré Quignon, avocat au bailliage, anciens maîtres d'icelle, d'une haute messe solennelle en l'honneur de St-Roch, à célébrer tous les ans le 16 août, à la chapelle St-Sébastien de la cathédrale, « tenante au pillier appellé le Pillier verd », à laquelle messe « avecq deux coristes ou chappiers, orgues et musique, seront les deux flambeaux de cire blanche de ladite confrérie tenues ainsy que d'ordinaire, lors de l'élévation du *Corpus Domini*, où sera chanté *O salutaris hostia* en musique, et devant ou après, un mottet à l'honneur du saint », et où sera distribué, entre autres « dix sols pour le serviteur de ladite confrérie quy aura soing de faire faire annuellement ung chappeau de fleurs pour estre mis sur la teste de Mons. St-Roch,..... pour la sonnerie telle que de faire bucquer les deux grosses cloches et carillon, suivant la permission quy en a esté donnée, tant de Mgr l'évesque d'Amiens que de MM. du chappitre de la cathédralle..... Plus, de paier six sols au sacristin de ladite église, pour livrer les ornements et bastons d'argent, de fournir les cierges sur l'autel tous allumez durant la messe, et le boucquet aussy remply de cierges allumez devant icelluy, d'entretenir pareillement par ladite confrérie son cierge annuellement tous les jours et festes quy est accoustumé le poser au chandelier à costé de St-Roch quy est à ladite chappelle et allumé durant les grandes messes et vespres, veilles et jours desdites festes, faire nettoier une fois l'année tout le contenu de ladite chappelle et escurer les balustres d'icelle précisément au 1er jour d'aoust », et ce, moyennant 15 l. de rente ; « et pourront lesdits sieur et damoiselle Hémart, de leur vivant, faire chanter, célébrer, entretenir et paier ladite fondation par leurs mains, comme ils ont faict depuis quelques années. » Amiens, 23 juillet 1650. — Rachat de ladite rente moyennant 450 l. par Bernard Hémart, sieur d'Ippre, à la confrérie de N. D. du Puy représentée par Charles Dupontreué, prêtre, maître en charge, Antoine Mouret, sieur d'Hierville, doyen, Guillaume Pihan, chapelain de la cathédrale, prévôt, Me Charles Guebuin, aussi chapelain, Me Pierre Degrain, chapelain de ladite confrérie, Antoine Pièce, sieur de Bours, Jean Delattre, échevin, Jacques Postel, marchand épicier, plus rachat moyennant 100 l. de 4 l. de rente assignées par le testament dudit Jean Hémart pour la fondation d'une grand'messe de *Requiem* dans ladite cathédrale, le lendemain de la fête de St-Roch. Amiens, 20 septembre 1688 (copies du XVIIe s.), — etc.

E. 965. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1650-1655. — Fondations. — Fondation par François Mouret, seigneur de la Mairie de Vers, Boduin, Boullainviller et autres lieux, ancien échevin d'Amiens, et damoiselle Honorée de Villers, sa femme, anciens maître et maîtresse de la confrérie de N.-D. du Puy, en faveur ladite confrérie représentée par frère Claude Pierre, religieux de St-Acheul, maître, Me Mathieu Guillon et Me François du Fresne, chanoines de la cathédrale, Me Augustin Cordelois et Me Jean Patte, chapelains, Nicolas Blassel, doyen, Jean Quignon, marchand, Jean Hémart, échevin, et Me Honoré Quignon, avocat au bailliage d'Amiens, anciens maîtres, d'une haute messe solennelle en l'honneur de saint François d'Assise, le 4 octobre, à 10 heures du matin ou autre heure plus commode, en la chapelle St-Sébastien, « à la distribution pour les orgues de douze sols, y compris les soufleurs, au maistre de la musique, treize sols six deniers, y compris les enfans de cœur, à chacun chantre, quatre sols, six deniers, aux diacre, sous-diacre et chappiers, chacun douze deniers, outre la rétribution ordinaire, et au chapelain de ladite confrairie quy chantera ladite grande messe douze sols, pour le serviteur de ladite confrairie, qui advertira lesdicts sieurs maistres et maistresses et trois des plus proches parens desdits fondateurs, dix sols ; pour la sonnerie telle que de faire buquer les deux grosses cloches, suivant la permission,..... sera payé cinq sols, et au maistre de la fabrique, cinq sols, qu'il sera distribué ausdits sieurs maistres et à leur greffier chacun douze deniers, et aux maistresses, chacune six deniers, avecq chacun une bougie à raison de seize ou dix-huict à la livre, laquelle distribution de bougie sera encore faicte aux plus proches parens desdits fondateurs jusqu'au nombre de douze, sy aucuns se trouvent à ladite messe ; à la fin d'icelle sera chanté en musique *De profundis*, plus les oraisons *Inclina* et *Fidelium*, plus de

paier six sols au sacristain de ladite église, pour livrer les ornemens et bastons d'argent, de mettre les cierges allumés sur l'autel, et le bouquet de cierges aussy allumé au devant dudit autel, et encore de faire nettoier une fois l'année ladite chapelle et escurer les balustres pour le jour de la Chandeleur, et ainsy continuer par chacun an à perpétuité » ; et ce, moyennant 15 l. de rente. Amiens, 21 juillet 1650. Le 15 avril 1655, ladite fondation augmentée de la charge qui y avait été omise, que « le cierge dudit sieur Mouret dénommé au contract de l'autre part sera entretenu aux despens de ladite confrairie annuellement et à perpétuité, à tous les jours de festes qu'il est accoustumé de l'exposer au chandelier du costé de St-Louis quy est à ladite chapelle (St-Sébastien) reprise audict contract, et allumé durant les grandes messes et vespres les veilles des jours de festes, comme, dès le jour de ladite fondation il avoit esté convenu » (copie du XVII[e] s.).

E. 966. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1650-1655. — Fondations. — Fondation par damoiselle Marie de Revelois, veuve de noble homme Jean de Sachy, premier échevin d'Amiens, maître de la confrérie de N.-D. du Puy, ladite Marie de Revelois maîtresse de ladite confrérie, d'une haute messe solennelle dans la nef de la cathédrale d'Amiens le lendemain de la Trinité à 10 heures du matin, et ce, moyennant une rente de 15 l. Amiens, 26 juillet 1650. Le 5 avril 1655, ladite fondation augmentée de la charge qui y avait été omise d'entretenir le cierge desdits sieur et dame de Sachy, « comme est accoustumé de l'exposer au devant de l'épitaphe desdits sieur et damoiselle repris audit contract » (copie du XVII[e] s.).

E. 967. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1653. — Fondations. — Fondation par M[e] Pierre de Villers, bachelier en théologie, doyen du chapitre de Vignacourt, en l'église St-Martin au Bourg, représentée par M[e] Marin Coulon, chanoine d'Amiens, curé de ladite église, Vincent Tassegon et Nicolas Thuillier, bourgeois et marchands, marguilliers en charge, des Litanies du nom de Jésus, de la Vierge et de St-Joseph, avec un De profundis à y réciter tous les jours à la fin du salut, en considération de ce qu'il y a été baptisé et y a dit sa première messe, et ce, moyennant une somme de 1.000 l. payée comptant. « Et aux cas qu'iceux sieurs curé et marguilliers trouvent que ladite fondation soit à charge à ladite église, ilz demeureront deschargez d'icelle, en mettant ès mains des sieurs confrères de Nostre-Dame du Puy fondée en ladite église Nostre-Dame d'Amyens pareille somme de mil livres en espèces,.... pour faire par lesdits sieurs confrères dire lesdites litanies, *De profundis* et oraisons en tel lieu qu'il leur plaira. » Amiens, 4 février 1653. Copie collationnée du 15 avril 1655, — etc.

E. 968. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1656-1657. — Fondations. — Fondation par honorable homme Nicolas Blassel, maître sculpteur du Roi, doyen de la confrérie de Notre-Dame du Puy, et damoiselle Anne de Sachy, sa femme, d'une haute messe solennelle en l'honneur de St-Nicolas d'été, le 9 mai, à 10 heures du matin, dans la nef de la cathédrale d'Amiens, et de l'entretien du cierge placé devant leur tableau, en faveur de la confrérie de Notre-Dame du Puy représentée par frère Claude Pierre, religieux de St-Acheul, M[e] Pierre de Villers, doyen du chapitre de Vignacourt, M[e] Jean (Patte), chapelain et maître de la musique de la cathédrale, Jean Quignon, Jean Hémart, François Mouret, noble homme Honoré Quignon, avocat au bailliage d'Amiens, Antoine Pièce, bourgeois, tous anciens maîtres de ladite confrérie, et ce, moyennant 15 l. de rente. Amiens, 10 juin 1656. Autorisation demandée à l'évêque d'Amiens par Nicolas Blassel et Antoine Mouret, de faire « bucquer les appeaux » pour appeler les fidèles aux messes qu'ils ont fondées dans la cathédrale. 12 juin 1657.

E. 969. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1656. — Fondations. — Fondation par Antoine Mouret, bourgeois d'Amiens, ancien maître de la confrérie de N.-D. du Puy, en faveur de ladite confrérie représentée par Nicolas Barbe, bourgeois et marchand, maître en charge, Nicolas Blassel, doyen, frère Claude Pierre, religieux de St-Acheul, M[e] Pierre de Villers, doyen de Vignacourt, M[e] Jean Patte, chapelain et maître de musique de la cathédrale, Jean Quignon, Jean Hémart, François Mouret, noble homme Honoré Quignon, sieur de la Mairie de Fréchencourt, avocat au bailliage d'Amiens, Philippe Dutilloy, Antoine Pièce, bourgeois et marchand, anciens maîtres de ladite confrérie, d'une haute messe solennelle en l'honneur de St-Antoine de Padoue dans la nef de la cathédrale, le 13 juin à 10 heures du matin, et ce moyennant 15 l. de rente. Amiens, 19 juin (copie du XVII[e] s.).

E. 970. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1665. — Fondations. — Fondation par Christophe Ringard, chapelain de la confrérie de Notre-Dame du Puy, en faveur de ladite confrérie en laquelle il a été reçu maître par acte du jour des présentes, d'un obit solennel après son décès, moyennant la donation qu'il lui fait d'une maison sise à Amiens rue Pavée. Amiens, 6 février (extrait du registre des fondations de la Confrérie, du XVIIe s.).

E. 971. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1665. — Fondations. — Fondation par la confrérie de Notre-Dame du Puy, représentée par Jean Hémart, bourgeois et ancien échevin, doyen, M[e] Christophe Ringard, maître alors en charge, Messire Charles Dally, abbé de St-Fuscien au Bois, M[e] Pierre de Villers, doyen de Vignacourt, Nicolas Leleu, chapelain de la cathédrale, François Mouret, ancien échevin, M[e] Honoré Quignon, avocat, Antoine Pièce, Christophe Cusson, bourgeois et anciens maîtres, de l'obit de feu M[e] Gaspard Viseur, vicaire de Ste-Geneviève des Ardents en la Cité de Paris, conformément au testament de celui-ci. 13 juin (extrait du registre des fondations de la Confrérie, du XVII[e] s.).

E. 972. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 4, papier.

1668-1686. — Fondations. — Fondation par François Quignon, maître chirurgien, et damoiselle Jeanne Véret, sa femme, anciens maître et maîtresse de la confrérie de N.-D. du Puy, en faveur de ladite confrérie représentée par Jean Doderel, marchand orfèvre, maître en charge, noble homme Charles Dally, abbé de St-Fuscien, François Mouret, sieur de Caulière, noble et discret M[e] Antoine Picard, chanoine de la cathédrale, M[e] Pierre de Villers, doyen de Vignacourt, M[e] Jean Patte et M[e] Nicolas Leleu, chapelains de la cathédrale, M[e] Christophe Ringard, prêtre, Honoré Quignon, Antoine Mouret, Antoine Pièce, Christophe Cusson, François Quignon, François Landon, anciens maîtres, d'une messe en musique à l'autel du Pilier rouge de la cathédrale, le 27 septembre à 7 heures du matin, moyennant une rente de 7 l. sur tous leurs biens, et notamment sur la maison où ils sont demeurants à Amiens, rue du Beau-Puits, à l'enseigne de la Ville de Rome. Amiens, 7 février 1668. — « Sentence d'hipotèque de Charles Barbier et sa femme, propriétaire de la maison rue du Beau Puy, à l'enseigne de la Ville de Rome. » Amiens, 27 mai 1686, — etc.

E. 973. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1668. — Fondations. — Fondation par François Mouret, sieur de la Mairie de Ver, Boulainvillers et autres lieux, ancien échevin, et damoiselle Honorée de Villers, anciens maître et maîtresse de la confrérie de Notre-Dame du Puy, en faveur de ladite confrérie, d'une haute messe solennelle en l'honneur de saint Honoré, le 16 mai à 10 heures du matin, à la chapelle de S[t]-Sébastien de la cathédrale, moyennant 15 l. de rente. Amiens, 22 mai (extrait du registre des fondations de la Confrérie, du XVII[e] s.), — etc.

E. 974. (Liasse.) — 3 pièces, papier.

1669. — Fondations. — Fondation par Marguerite Baron, veuve de Philippe du Tilloy, marchand brasseur et ancien confrère de Notre-Dame du Puy, en faveur de ladite confrérie, et à l'intention de sondit mari, d'une haute messe solennelle en l'honneur de saint Philippe, le 1[er] mai à 10 heures du matin en la nef de la cathédrale, moyennant 13 l. de rente sur tous ses biens et notamment sur la maison où pend pour enseigne le Signe de la Croix, sise à Amiens, rue de la Hotoie. Amiens, 6 février (extrait du registre des fondations de la Confrérie, du XVII[e] s.), — etc.

E. 975. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1672. — Fondations. — Fondation par M[e] Charles Quignon, chanoine de la cathédrale d'Amiens, demeurant chez François Quignon, son père, maître chirurgien, de l'obit en musique de défunt M[e] Jean Boullenger, chanoine de ladite cathédrale, résignataire de sa prébende et canonicat à son profit, à l'autel du Pilier rouge de ladite église, moyennant 100 l. par an à la confrérie de Notre-Dame du Puy. Amiens, 20 septembre (extrait du registre des fondations de la Confrérie, du XVII[e] s.), — etc.

E. 976. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1673. — Fondations. — « Fondation de faire chanter en musique *O salutaris hostia* à toutes les hautes messes de Requiem à perpétuité, comme appert au livre des délibérations, fol. 74 » ; ladite fondation faite par « une personne particulière quy ne vouloit estre nommée », et ce, moyennant une somme de 50 l. une fois

payée. 26 janvier (extrait du registre des fondations de la Confrérie, du XVIIe s.).

E. 977. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1673. — Fondations. — Fondation par noble homme François Mouret, sieur de la mairie de Ver, ancien échevin d'Amiens et doyen de la confrérie de Notre-Dame du Puy, et damoiselle Honorée de Villers, sa femme, en faveur de ladite confrérie représentée par noble et discret Me Antoine Picard, chanoine de la cathédrale, seigneur d'Aubercourt, Me Jean Patte, chapelain, Antoine Mouret, Pièce, Doderel et Charles de Rigauville, anciens maîtres, d'une haute messe solennelle en l'honneur de saint Pierre, le 30 juin à 10 heures du matin, dans la nef de la cathédrale, moyennant 15 l. de rente. Amiens, 28 juin (extrait du registre des fondations de la Confrérie, du XVIIe s.), — etc.

E. 978. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1673. — Fondations. — Fondation par les mêmes de deux obits, moyennant 10 l. de rente. Amiens, 26 octobre (extrait du registre des fondations de la Confrérie, du XVIIe s.), — etc.

E. 979. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1673. — Fondations. — Fondation par noble homme Me François Cornet, avocat en Parlement, et juge royal de la monnaie d'Amiens, et noble homme Jean de Sachy, ancien échevin, exécuteur du testament de défunte damoiselle Geneviève Cornet, veuve de François du Fresne, maître de la confrérie de N.-D. du Puy en faveur de ladite confrérie, d'une haute messe solennelle, la veille de l'Assomption, à 7 heures du matin dans la nef de la cathédrale d'Amiens, à la charge par ladite confrérie d'entretenir un cierge de cire blanche « au devant de l'image de la Vierge faite en marbre en la nef représentant son Assomption et donnée par lesdits sieur et damoiselle du Fresne », et ce, moyennant 15 l. de rente, sur la maison du Petit pot d'étain où ladite Geneviève demeurait, sise à Amiens grande chaussée au Blé. Amiens, 18 décembre (extrait du registre des fondations de la Confrérie, du XVIIe s.), — etc.

E. 980. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1674. — Fondations. — Fondation par Julienne Morel « désirant reconnoistre la gratitude qu'elle a receu de à présent deffunct frère Claude Pierre, vivant chanoine vicarial de l'église cathédralle de N.-D. d'Amyens, et ancien maistre de la confrérie de N.-D. du Puy érigée en ladite église, durant un sy long temps qu'elle a esté à son service », à l'intention dudit défunt, et au profit de ladite confrérie, d'une messe basse des trépassés le 5 février, jour du décès dudit Pierre, en la chapelle du Pilier rouge de la cathédrale d'Amiens, et un cierge de cire à brûler aux jours accoutumés « au devant de l'image qu'il a faict construire au pillier estant vis à vis de ladite chappelle », moyennant 100 l. une fois payées. Amiens, 3 février (extrait du registre des fondations de la Confrérie, du XVIIe s.).

E. 981. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1674. — Fondations. — Fondation par Jean Delatre, bourgeois et ancien échevin d'Amiens, ancien maître de la confrérie de N.-D. du Puy, en faveur de ladite confrérie, d'une haute messe solennelle de l'office de la Décollation de saint Jean-Baptiste, le jour de l'octave de sa fête, à 10 heures du matin, dans la nef de la cathédrale d'Amiens, à l'intention de défunte damoiselle Marguerite du Crocquet, sa femme, à la charge d'entretenir un cierge devant le tableau représentant la Nativité de N.-S. qu'il a fait faire dans ladite église depuis quelques années, moyennant 15 l. de rente sur tous ses biens, notamment sur la maison où il demeure sise à Amiens, grande chaussée au Blé. Amiens, 1er mars (extrait du registre des fondations de la Confrérie, du XVIIe s.).

E. 982. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1678. — Fondations. — « Fondation du cierge du sieur André Bourse, ancien maistre de la Confrérie, par damoiselle Jeanne Pécoul, sa petite fille », moyennant 60 l. une fois payées. 2 novembre (extrait du registre des fondations de la Confrérie, du XVIIe s.).

E. 983. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

1682. — Fondations. — « Fondation du cierge du sieur Firmin du Fresne, ancien maistre de la Confrérie, par damoiselle Françoise du Fresne, sa fille », moyennant 75 l. une fois payées. 30 août (extrait du registre des fondations de la Confrérie, du XVIIe s.).

E. 984. (Liasse.) — 1 pièce, papier.

XVIIe s. — Fondations. — Note concernant la fondation des deux obits de Simon Pertrisel et de damoiselle Marie Pèredieu, sa femme.

E. [illegible] (Liasse.) — 1 pièce, papier.

XVIIe s. — Fondations. — Fondation par Germain Séjourné, bourgeois d'Amiens, ancien maître de la confrérie de N.-D. du Puy, en faveur de ladite confrérie, du « cierge et entretènement d'ycelluy de cire blanche, mis au tableau dudit Séjourné, quy est en la chapelle de St-Nicaise, en laquelle il a fait faire une table d'autel avecq les escoperches, en l'année MVIc quatorze dernier, plus de fonder à perpétuité une autre messe en musique, de l'office de Monsieur saint Germain, martir, 2e jour de may, en la nef de ladite église de Notre-Dame », moyennant 18 l. 15 s. t. par an, ou 300 l. une fois payées, sur la maison où il demeure sise à Amiens, rue des Vergeaux, à l'enseigne du Chef saint Denis (copie du XVIIe s.).

E. 986. Liasse. — 4 pièces, papier.

1564-1681. — Mobilier. — 1564. « Inventaire des reliquiares, ornemens, linge, messeaulx et aultres bagues appartenans à la confrairye de Nostre-Dame du Puy instituée en l'église de Nostre-Dame d'Amiens, faicte par Jehan le Prévost, l'un des maistres et prévost de ladicte confrairye.

Et primes. Item, une chasse en forme de paix, en laquelle sont les relicquaires quy enssuyvent : Prymes de la saincte croix Nostre-Seigneur, des ossemens de sainct Pierre, appostre, de sainct Thomas, de sainct Andrieu, de sainct Bernabé, apostres ; de sainct Nicolas, confestz, de sainct Martin, confez, de sainct Anthoine, confez, de sainct Bernard, de sainct Estienne, martir, de sainct Denys, martir, de sainct Vincent, martir, de sainct Grégoire, de saincte Agatte, de saincte Luce, vierge, de saincte Cécille, vierge, de saincte Barbe, vierge, de saincte Agniez, de saincte Margueritte, vierge, et de saincte Restitue. — Item, une aultre chasse ou custode de cuir doublé de coulleur verte. — Item, une pareylle chasse en laquelle est ung reliquière des douze mil martirs, d'argent doré. — Item, une grande ymage, le puis et sceau et couronne d'argent, à piedz, à laquelle y a une petitte chinette, avec une petitte émeraude, et pierre ung petit chinon où pend une croisette d'or ou d'argent doré, au millieu de laquelle croix y a une petitte pierre et ung Agnus Dey d'argent et ung corail penduz à ung cordon de fil de soye rouge et vert, emprins d'un costé une ymage sainct Martin, ung aultres petit rond d'argent doré, où y a les ymages des trois rois, et de l'aultre costé l'image du Crucifix pendu avec ung lachet de soye bleue, rouge et blanc, et au col du petit Jhésus y a ung Agnus Dey où est emprint ung (blanc), et l'aultre costé, le chef de la saincte Véronne, avec une croisette où sont quatre petittes pierres. — Item, une cappe de damas blancq semée de fœulles et aultres brodures, que a donné à ladicte confrarye sire Ernoul Jacquemin. — Item, une aultre casuble aussy de damas blancq figurée de rouge, vert, jaulne et bleu, armoiées des armes de feu maistre Pierre du Mas, avec l'estoille et phanon, le tout doublé de thoille taincte en rouge. — Item, une aultre casuble, tunicque, domatique, avec deux estoille et trois phanons de drap damas noir servans à la messe des trespassez, armoié de diverses armes, doublé de thoille taincte en pers. — Item, ung petyt chandellier et une petitte mande. — Item, deux pièces de vellours cramoisy à frainges de soye blancq, rouge et bleu et jaulne, avec une aultre pièce de thoille bleue, là où pendent deux toullans de taffetas gris aussy fraingées comme les aultres, doublé de thoille perse, servant à porter l'image de la Vierge Marie d'argent à la procession. — Item, ung drapt blancq et rouge courtigande doublé de thoille perse et fraingc de vert, blancq et jaulne, servant à l'épistollier. — Item, deux verges de fer servant à tandre devant les ymaiges de la Vierge Marie du Rouge pillier en temps de caresme. — Item, trois calice d'argent doré avec les platines et deux louchettes, dont l'une sert aux messes quy se dyent journellement à l'hostel du Rouge pillier, l'une dorée merché des armes de Cocquerel et ung cuillier d'argent, l'aultre y a une ymage de la Vierge Marie, avec ung cullière d'argent doré. — Item, un bachin avec deux burettes à piedz d'argent armoiées des armes de deffunct sire Jehan Bertin, en son vyvant grenetier d'Amyens. — Item une boitte à corboriaulx doré, quy se mest aux bons jours, auquel est entaillé dessus la Vierge Marie, sainct Joseph et aultres ymages, et dedens cincq corporiaulx de thoille de lin bénis, mise icelle boitte dedens. — Item, une pierre bénitte à chanter messe, garnye de boys à l'entour. — Item, une custode de cuir armoré des armes de deffunct Me Jehan de Sainct-Deliz et sa femme. — Item, une boitte à mettre pain à chanter, faicte à l'éguille, de fil d'or sur rouge. — Item, une aultre boitte à corporiaulx couverte de drap d'or à ung chappellet de perles dessus, où estoit dedens ung corporeaulx de thoille de lin bénist.

— Item, une paix d'argent où est posé ung crucifix avec la Vierge Marie et sainct Jehan, armoiées aux armes de deffunct Robert Bigant, estant en une custode de cuir. — Item, deux courtynes de taffetas rouge et blancq armoyé aux armes de deffuncte Madame Disquine et fringé de blancq, bleu, rouge et vert, quy

se mettes aux festes Nostre-Dame. — Item, deux aultres courtaine aussy de taffetas noir et pers armoiées aux armes de Madamoiselle de Hénencourt, avec deux verges de fer pour mettre icelle courtayne à l'hostel de bois quy se charye en la nef. — Item, deux buirette de tierchain servant à l'hostel ordinaire. — Item ung parement d'hôtel. — Item, une custode à corporiaulx viel et usé avec en icelle ung corporiau à l'hostel ordinaires. —Item, une casuble, estoille et phanon de satin reversé bleu, doublée de doubleure rouge, servant audict commun. — Item deux courtaine servant audict hostel, de soye vert, rouge et jaulne. — Item ung scellet de cuivre à mettre eaue béniste avec le boufel, et ung petit estaplier de bois à mettre le livre. — Tout ce dessusdit remys en ladite aulmaires du Rouge pilliers.

Trouvé ès aulmaires de bois faicte en ung arche de pierre au devant des fons de ladite église, une ymage de la Vierge Marie d'argent, assise sur ung piedz, tenant son petit Jésus en ung de ses bras, en l'aultre ung puys, du pris de trente marcq, trois onche, six estrelins, avec déduction faicte des pierres estans à l'entour dudit ymages pesant ensamble nœuf estrelins. — Item, ung grant Agnus Dey d'argent, auquel est emprains à l'un des costés l'image sainct Martin. — Item ung aultre Agnus Dey faict de soye, à laquelle sont par dedens entre deux voire de ferrettes perdu.— Item, ung aultre Agnus Dey d'argent doré là où sont emprinct les trois Rois quy vont offrir à la Vierge Marye et en l'aultre costé ung Crucifyment. — Item, une patenostre avec ung saphyr en une pensée d'or émaillé. — Item, une croisette d'argent, où il y a cincq rubys emmaillez pendant à ladite ymage. — Item, ung grant corail enchassé en argent. — Item, le piedz sur lequel repose ladite grande ymage semée de plusieurs armories desdits maistres. — Item, ung aultre reliquières d'argent doré à ung piedz rond de cuivre doré, avec ung relicquière d'argent, auquel est l'image de sainct Messigner, piedz de lions doré, donné par deffunct Mons. d'Essarteaulx, en son vivant l'un desdits maistres. — Item, cinq estampes de cuivre de fer, sur une piere à quoy on estampe et faict tout les pris d'argent quy se donnent aux festes et sollempnistez de la Vierge Marie, icelles estamptes baillées en garde à Adrien Obry, orfeuvre.— Item, une eschelle de bois de chesne à deux esgrappins de fer, à ung nocquet près desdites aulmaires, esquelles ont esté remys les bacgues et joiaulx dessusdits. — Item, ung Jésus faict de fil sur une pièce de satin noir, quy se mect à ladite courtaine au devant de ladite table d'hostel. — Item, deux coutaine de thoille de lin blanches servant audit hostel au temps de caresmes, vielles et usées. — Item, quatre fines nappes de lin à ouvrage de Venise, servans aux bons jours, contenantes XX aulnes ensemble. — Item, une aultre nappe de lin audit ouvrage de Venise, usée et trouée en plusieurs lieulx, contenantes cincq aulnes et demye. — Item, quatre aultre nappes de lin à ouvrage de Paris, contenantes XXII aulne et demye. — Item, deux aultres nappes de lin à ouvrage de panche de vache, contenantes XXV aulnes, ung cart mains. — Item une aultre nappe de canvre à ouvrage de Paris, contenantes quatre aulne et demye. — Item, trois nappes de canvre à ouvrage de panche de vache, contenantes douze aulnes et demye.— Item, deux doublier servans à l'estaplier, l'un de lin à ouvrage de Paris, et l'aultre de canvre, ouvrage de panche de vache. — Item, dix-nœuf aultres aulbes, tant lin que chanvre et autant d'amis. — Item, ung aultre fin doublier de lin audit ouvrage de panche de vache. — Item encore ung aultre doublier de gros lin à ouvrage de Venise. — Item, dix serviette de lin avec trois aultre serviette de canvre fors vielles et trouées, renseigne cincq serviette, et quant au surplus, ledit Pierre a dict qu'elles sont usées et perdues ; depuis, Loys du Fresne en a donné deux. — Item, six petis sacq à mettre les calice de ladite confrarye, renseigne cincq. — Item, une casulle de drap damas noir, estoille et phanon doublé de toille rouge, vielle et usée. — Item, ung assensoir d'argent pesant trois marcq et demy avec deux chandeliers d'arain servans aux vicaires, jours solempnelz. — Tous lesquelz biens, bacgues, linge et aultre chose ont estez trouvez et remises esdites aulmares estant au devant dudit hostel du jour.

Trouvé en l'aulmailles du Rouge pilliers et l'hostel d'icellui ce qu'il s'ensuyt. — Primes en ladite aulmaires, ung messel escript en vellain, ouquel sondict (sic) ordinairement les messes basse à ladicte confrairie, lequel livre est escript en lettre rouge au commenchement : *Ad usum insignis ecclesie Ambianensis missale*, et en la fin dudict fœullet : *Ad summum*, etc. — Item, une paix quy se mest aux jours ouvriers, là où est l'image de la Vierge Marye empraint en ynele (?). — Item, ung parement d'hostel de taffatas vert, rouge et blancq et frange de pers, jaulne, vert, viollet et bleu, merqué à la merque de deffunct Jehan Rohault, en son vivant maistre du Puys, viel et usé. — Item, ung parement d'hostel de taffetas noir et bleu armoié au parmes (sic) de Sainct-Deliz. — Item, une table d'hostel de drap damas blancq, où est dedens le Cruxifiment, sainct Fremyn le martir et ung priant, armoyé

aux armes de Mons. Adrien de Hénencourt, doyen d'Amyens et maistre du Puys. – Item, une table d'ostel de taffetas noir aussy armoyé aux armes dudict Hénencourt. — Item, ung drap de vellour noir à une croix de damas blancq frangé de noir et doublé de thoille perse, quy se mest ordinarement sur le corps des maistre du Puys, lorsqu'on les porte inhumer, et aussy sur la représentation aux services quy se dyent en ladite nef. — Item, ung petit livre en parchemin nommé épistollier. — Item, ung gros messel en parchemin à chanter les haultes messes de ladicte confrarie, quy se commenche par ung kalendrier, et au commenchement dudict livre est escript : *Dominica post adventus Dominy*, et en la fin et au dernier fœullet : *Sumpturus Domine*, etc. — Item, ung aultre livre appellé livre de chant, en pappier, et au commenchement certaine quantité de fœullet en parchemyn, dont le premier fœullet est escript se commenche : *Rorate celi desuper*. — Item, ung estaplier de bois couvert de drap vert, servant à mettre le livre sur l'autel.— Item, trois chandelier de cuivre à mettre les cierges sur l'autel. — Item, une casuble de vellour rouge beleu, avec l'estoille et phanon. — Item, une courtaine de taffetas jaulne, quy se mest au temps de caresme au devant de la Vierge Marye. — Item, deux courtayne de toylle de lin quy se mettent au temps de caresme au devant des ymages de la Magdalayne et saincte Marthe. — Item, deulx courtaines l'une grande et l'aultre petitte de thoille de lin, dont l'une musse au temps de caresme la table d'hostel du Rouge pillier. — Item, ung ymage d'argent de la Vierge Marie tenant ung puys et son enffant, quy a esté baillé à Nicolas du Gard, serviteur de ladite confrarye, pour attacher et porter à sa manche ès jours de festes solempnelles de la Vierge Marye, et aussy et aultres jours, quy est empesché pour les affaires d'icelle confrarye. — Item, deux grans estapliaulx de boys, à chacun desquelles a deux aulmailles, les deux fermez à la clef. — Item, ung grand gros livre en pappier quy se commenche au premier fœullet escript en rouge lettres *Epistola Jheronimy*, et finit *Insides concilium*, etc, enchainé à deux ..... desdits estapliers. — Item, deux demis temps escript en vélin, quy se commenche au premier fœullet *Primum Adventus*, etc., et le dernier fœullet est escript : *A Trinitate usque ad festum*, etc., et pareillement enchainé ausdits estapliers. — Item, ung aultre livre quy se commenche *Nunc dicendum est de tempore*, etc., et par le dernier fœullet escript *Hoc festum*, et couvert de cuir noir aussy enchainé audit estaplier. — Item, ung autel de bois d'Illandre avec le tablet et passet, quy se carye en la nef pour dire les messes ès jours des solempnitez de Nostre-Dame.— Item, ung long coffre à ung entredeux et deux sairures, où se mettent les cierges des tableaux de ladite confrarie.— Item, une boitte fermée à la clef, où on mect les deniers des offrandes de ladite confrairie. — Item, une tablette de bois, sur laquelle l'on mest les livres des chantres durant la célébration des messes. — Item, deux estapliers de bois servans à chanter les messes par les chantres et l'évangille. — Item, unze escammes de bois servant pour assoir les maistres aux messes quy se célébrent chacun an à ladite confrairye, a esté renseigné six, et la reste a esté rompue à la sédiction V^cLX, reste six. — Item, ung tableau de bois ouquel sont dedens les fondations de ladite confrarye, lequel est pendu auprès du tableau feu Mons. le prévost Dumas. — Item, ung escaillier de bois servant à mettre en la nef aux services quy se dyent après les trespas des maistres de ladicte confrarye, et sur lequel l'on mect le drapt d'icelle confrairye. — Item, une lettre données des douze cardinaulx et de Nostre sainct Père le Pape, pras (par ?) lesquelles après (appert ?) lesdicts cardinaulx avoir donné à tous les biensfaicteurs de la confrairye douze cens jours de pardon. — Item, plusieurs lettres, comptes et aultres enseignemens faisant mention du revenu de ladicte confrairie.

Item, trouvé en l'aulmaille et laiette devant les fons, des bulles faict de plusieurs cardinaulx et l'aultre du cardinal Durrat et une lettre donnée de Monsieur d'Amiens.— Item, deux ymaiges de Notre-Dame d'argent ordonnées à mettres aux cierges ès bons jours. — Item, une chaine de fer où y a ung nocquet sans clef.— Item, une plattine en une pièce d'érain servant à ung chandellier. — Item un chandelier d'érain qui vient de Hollebault, ouquel y a ung armorye de cuivre. — Item, ung chandelier rompu en deux pièces.— Item, ung chandelier et chandelabre de fer, auquel ont esté trouvées dix-nœuf couronnes painctes de rouge, avec ung piedz de fer.

Ledit inventaire récolé et reveu par lesdits maistres le IXe jour de janvier mil cincq cens soixante-quatre.

Comparus en leurs personnes Jehan du Gard et Nicolas du Gard, père et filz demeurans Amiens, lesquelz ont promis, se sont submis et seront tenus de faire bonne et seure garde des biens et ornemens cydessus déclarez et de deux calices, une paix, ung bacin, deux buirettes, une ymaige à mettre à la manche de la robbe du serviteur et des deux autres ymaiges servans à mettre aux cierges sur l'autel, le tout d'argent, et iceulx biens et ornemens susdits représenter et mettre

es mains des maistres et confreres Nostre-Dame du Puys érigée en l'église Nostre-Dame d'Amiens, touteffois qu'ils en seront requis, et par ce, soubz l'obligatiou l'un pour l'autre et chacun d'eulx pour le tout, sans division ne ordre de ..... de tous leurs biens, et ont esté lesdits comparans continuez pour le contenu des présentes par Pierre Rogeau, esleu pour le Roy en l'eslection d'Amiens, lesquels le ont promis ..... obligation que dessus. Ces présentes acceptées par Me Jehan Le Tellier, Loys de Fresne, Anthoine Pingrel, Grégoire Scellier, Pierre Pièce, Josse Andrieu, Jean Laloyer, Mathieu Ostren, Jehan de Collemont maistres de ladite confrairye. Faictet passé Amiens le XVe jour de février an mil Vc soixaute-quatre par les maistres, Dubois. Castelet. »

1609. — « Inventaire des reliquaires, ornemens, linges et mœubles appartenans à la confrérye de Nostre-Dame du Puy érigée en la grande église de Nostre-Dame d'Amyens, faicte par nous Baptiste Roche, Me Jehan Pièce, Jehan Boullet, Jacques Deshaies et Rolland de Villers, antiens maistres de ladicte confrérye », etc. « Une boëtte dans laquelle y a ung corporeau de toillette garny allentour de grandes dentelles et ung voille faict par carrez de plusieurs ouvrages avecq des neudz incarnadins..... Une garniture de table d'autel de damas blancq, où est emprise l'image du Cruxfix, les images de la Vierge et saint Jehan, à costé l'image de saint Fremin le martir, et de l'aultre costé une effigie de chanoyne en robbe rouge, de la bouche duquel est dict *Vere dolores nostros ipse portavit*, et à costé, deux anges portans deux armoiries où sont les mailletz. Item, deux pièces de courtaines de taffetas rouge et blancq, vielle et usée, avecq une armoirie my partie, où il y a des lions rouges et des barres, par apparence estant les armoiries de Créquy..... Item, une casuble, étoille et fanon de velour viollet enrichy et relevé de croix et soie et plusieurs images en broderye d'or et d'argent, avecq deux puy d'argent et les deux tunicques de mesme étoffe et garniture, le tout doublé de toile bleue et frange de soie..... Une casuble avec le fanon et estolle de damas blancq relevé de soie à fleur, viel et usé, et deux tunicques de satin blancq façon d'Amyens. ... Deux petits paremens de velour rouge servant à porter en procession l'ymage de la Vierge, garny de frange de soye et doublé de bougren bleu.... Une ymage d'argent servant à mettre au bras des serviteurs de la confrairie, où il y a des armoiries du sieur de Hénencourt », etc. 5 février 1609.

1656-1681. — « Inventaire des reliquaires, argenterie, ornemens, linge et meubles appartenans à la confrérie de Nostre-Dame du Puy érigée en la grande église de Nostre-Dame d'Amyens, faicte par nous, Me Jean Patte, prebtre et chappellain et maistre de la musique, Nicolas Blasset, doien, Me Honoré Quignon, advocat, et Antoine Mouret, prévost en cette année et anciens maistres de ladite confrérie », etc. 28 janvier 1656. Ledit inventaire tenu à jour jusqu'au 31 mars 1681.

Copie du précédent inventaire augmenté de quatre articles. — Fol. 8. « Recherche faite touchant l'image de Notre-Dame du Puy appartenant à la Confrérie, et de ce qu'elle a cousté, outre les dons tant en argenterie qu'en deniers faits par les confrères. » Ladite image exécutée en 1502-1504 par Nicolas des Hosteux, orfèvre à Amiens, et son frère.

E. 987. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin, 3, papier.

1502-1544/5. — Mobilier. — « Recherche touchant l'image d'argent de Notre-Dame du Puy. » — « Extrait du compte de la confrérie Nostre-Dame du Puy rendu par Jean Dardre, prévost en l'an 1502, et finissant à la Chandeleur MVc et trois. XVIIe s. — Monitoire de l'official d'Amiens, pour découvrir les malveillants, qui, depuis seize ans, « plures cantus regales seu regios, vulgari et materno eloquio appellatos *Chantz roiaulx* vel *Ballades*, in pretacte intemerate Virginis Marie (post Deum) laudem, decus et honorem rethorica arte et ornato loquendi modulo compilatos in pergameno seu velino descriptos et in parvis tabellis seu *tablettes* appositos sive affixos in dicta Ambianensi ecclesia in illius pilaribus, aliisve dicte ecclesie locis prope magnos tabellos in quibus historie (de quibus hujusmodi regales cantus mentionem faciunt et loquuntur) depinguntur, appendentes sive appensos et tenentes una cum dictis parvis tabellis ligneis in quibus exponebantur et erant, totaliter furati sunt, rapuerunt in suas domus aut alibi detulerunt importaveruntque, detinuerunt et de illis ad sui commodi libitum et voluntatem disposuerunt occultaveruntque, tacuerunt, tacent, occultant et recellant, alios hujusmodi cantus regales necnon primas cujuslibet linee litteras illuminatoria aut alia subtili et decorata arte confectas et conscriptas sive depictas cum gladiis, cultellis, canibulis aut aliis ferreis instrumentis absciderunt, alios manibus suis et unguibus aut aliter laceraverunt, ruperunt et demoliti sunt in toto vel parte, aliis denique in toto vel parte attramento, carbone aliove nigro liquore maculaverunt, fedaverunt et deturpaverunt in suarum periculum animarum eternamque dampnationem », etc. 25 août 1544. — Quittance par Fuscien Palette, notaire

et appariteur de la cour spirituelle d'Amiens, de 100 s. t. qu'il a reçus pour l'exécution dudit monitoire. 8 janvier 1544/5, — etc.

E. 988. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 20, papier.

1521-1769. — Cens et rentes. — Constitution par Jacquet Normant, écuyer, seigneur de Tronville et de Bricqueménil, élu en l'élection d'Amiens, sire Jean Leprévost, citoyen et à son tour maïeur d'Amiens, Antoine Tarisel, procureur et conseiller au bailliage d'Amiens, et Antoine Martin, procureur en la cour spirituelle de l'évêque d'Amiens, administrateurs et marguilliers de l'église St-Remy d'Amiens, de 100 s. de rente au capital de 100 l. t., et ce, « pour furnir aux mises et réparatyons nécessaires de ladycte église, mesmement du clocher nouveau encommenché ». Amiens, 26 décembre 1521. — Bail à cens par Jean Lesueur, bourgeois et marchand à Amiens, à Raoul Gorin, greffier de l'élection d'Amiens, d' « ung jardin où il y a gloriette, privée et puich », à Amiens, rue des Prêtres près de l'église St-Jacques, à la charge de 12 s. de cens envers la confrérie N.-D. du Puy. 15 septembre 1561 (copie collationnée du 3 janvier 1571). — Vente par la confrérie de N.-D. du Puy représentée par Louis de Villers, maître en charge, Robert de Sachy, doyen, Me Josse Bigard, sous-doyen, Louis Petit, Charles de Sachy, M. Honoffre marchant, Toussaint Rolland, Me Jean-Baptiste Caillart, Baptiste Roche, Jean Quignon, Me Jean Pièce, Firmin du Fresne, Me Jean Bonnart, Me Augustin de Louvencourt, prévôt, Nicolas Lefranc, Me Antoine Chocquet, Me Nicolas Lebel, maîtres, à Jacques de Crocquoison, d'une rente de 2 écus 46 s. 8 d. sur une maison appartenant à celui-ci. Amiens, 15 janvier 1602. — Constitution par Guillaume Gonnet, bourgeois, et damoiselle Catherine Gonnet, à la confrérie de N.-D. du Puy, de 115 l. de rente au capital de 2,300 l. sur tous leurs biens, et notamment sur une maison sise rue St-Martin, à Amiens. Amiens, 10 septembre 1669 (copie du XVIIe s.). — Sentence de reconnaissance pour 24 s. de cens par an par damoiselles Barbe et Jeanne de Vaulx, héritières de Pierre de Vaulx. Amiens, 10 novembre 1683. — Id., de 12 l. 10 s. de rente légués à la confrérie de N.-D. du Puy par feu David Quignon, pour fondation d'une messe le lendemain des Rois. Amiens, 29 novembre 1683 (copie du XVIIe s.). — Constitution par Vincent Pingré, écuyer, sieur de Sourdon, Fienviller, Bonneville et autres lieux, ancien conseiller du Roi, maître des eaux et forêts et capitaine des chasses en Picardie, au comté de Ponthieu, et Madeleine Pingré, son épouse, à la confrérie de N.-D. du Puy, de 350 l. 6 s. 8 d. de rente, au capital de 8,600 l. Amiens, 11 août 1689 (copie du XVIIe s.). — Cession par forme de licitation du fief de la mairie de Ver, terres et prés en roture en dépendant, au profit de damoiselle Jeanne Mouret, par les héritiers de François Mouret et de damoiselle Honorée de Villers, sa femme, moyennant 16,600 l. Amiens, 2 septembre 1690, etc. (copie du XVIIe s.). — Donation dudit fief et dépendances par damoiselle Jeanne Mouret à Firmin du Crocquet, son fils, conseiller au présidial d'Amiens. Amiens, 20 septembre 1690. — Reconnaissance par ledit Firmin du Crocquet de 55 l. de rente au profit de la confrérie de N.-D. du Puy. Amiens, 13 mars 1691. — Reconnaissance de cens à la confrérie de N.-D. du Puy, sur deux maisons sises à Amiens, l'une faisant le coin de la rue des Watelets et de la rue de Beauvais, et l'autre y attenant, rue de Beauvais. Amiens, 23 août 1729. — Autorisation à M. Normand, prévôt de la confrérie de N.-D. du Puy, de toucher une rente appartenant à ladite confrérie. Amiens, 18 octobre 1769, — etc.

E. 989. (Liasse.) — 17 pièces, papier.

1654-1711. — Maisons à Amiens. — Accord fait avec Me François Watebled et Me Christophe Ringard, pour une gouttière. Amiens, 18 août 1657. — Bail de la maison de feu Me Christophe Ringard, rue Pavée à Amiens. Amiens, 4 novembre 1670. — « Inventaire des pièces délivrées par Mons. Ringard, prebtre et confrère de la confrérie de N. D. du Puy, jointes au contrat de donation de sa maison et jardin scize rue Pavée. » XVIIe s. — Traité entre nobles hommes MMrs Adrien et François du Crocq, docteurs en médecine à Amiens, d'une part, et J.-B. du Crocq, sieur Dorville, bourgeois de Paris, de l'autre, concernant une maison à Amiens grande chaussée St-Leu. Amiens, 2 décembre 1684. — Vente de ladite maison par noble homme Adrien du Crocq, conseiller et médecin du Roi, et damoiselle Marie de Bailly, sa femme, à François Grandhomme, marchand épicier. Amiens, 26 novembre 1686. — Testament dudit François Grandhomme. Amiens, 6 mars 1711, — etc.

E. 990. (Liasse.) — 2 pièces, papier.

1528/9-1643. — Rainneval. — Bail par la confrérie de N.-D. du Puy des dîmes de Rainneval, « tan

en ablais que vins, à cause du fief que ladite confrairie tient de la terre, et seigneurie dudit Rayneval qui fut à deffunct Simon Pertrisel ». Amiens, 16 janvier 1528/9, — etc.

E. 991. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin, 21, papier, (1 sceau

1551-1640. — Fiefs de St-Hilaire et Nolette. — Aveu par Robert de Polhoy, écuyer, seigneur en partie de Ponthoile, du chef de Marie de Gourle, sa femme, à la confrérie de N.-D. du Puy d'Amiens, à cause de sa terre de seigneurie de St-Hilaire et de Nollette sur mer, d'un fief restreint sis à Flibaucourt et à l'environ, paroisse de Port et de Sailly, « consistant en ung droict tel que de six garbes, bottes ou waratz l'une de tous les grains et ablaidz quy se cœullent et lièvènt aux champs ès fins et au toucquet des bois de la Tarnière et de là tout au long du chemin de Noëlle jusques et aussy avant que le chemin de Brimeu et dudict chemin en retournant au chemin de la Ricquerouge jusques dedens le bois de Quantatre, aussy avant que la paroisse de Port s'estant », etc. Signé R. Pollehoy. 1er décembre 1551. Fragment de sceau de cire rouge entièrement effacé, sur double queue. — Brouillon de lettre du receveur de St-Hilaire aux prévôt et maîtres de la confrérie, leur marquant qu'il a perdu dans ladite terre plus de 100 l. de son argent et que, quant au compte qu'ils lui demandent, « à cela pour le présent ne sçauroye satisfaire, pour cause que vostre terre de Nolette est du tout ruynée, parce que le camps de l'empereur y a posé et à l'entour plus de sept semaines, où m'est deu plus de quatre années d'arrérages, sans espart de recouvrance, et sy ay faict plus de XX l. de mises à la poursuicte des subjectz reffusans bailler adveu par-devant le sénéchal de Ponthieu.» 28 janvier 1554/5. — Relief du fief St-Hilaire et Nollette par le receveur dudit fief au nom de la confrérie de N.-D. du Puy. Gamaches, 25 janvier 1559/60. — Bail desdites terres et seigneurie de St-Hilaire et Nolette. Amiens, 23 mai 1587. — Id. Amiens, 4 février 1605. — Vente desdits fiefs par la confrérie de N.-D. du Puy à François Damerval, écuyer, sieur de Maison et de Neuvillette. Amiens, 12 décembre 1616. — Pièces de procédure concernant lesdits fiefs, — etc.

E. 992. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin, 41, papier.

1531-1732. — Procédures. — Sentence du bailliage d'Amiens, entre la confrérie de N.-D. du Puy et Jean Warée, sueur de vieil, « adjourné sur restitution de plusieurs sierges par luy pris après la sélébration du salut, à la couronne contenant cincq cercles chargez de sierges brulans devant la Vierge ». Amiens, 17 août 1607. — Arrêt du Parlement sur une contestation concernant la comptabilité de la confrérie. 2 août 1653. — Procès entre la confrérie et les sergents à masses d'Amiens concernant une rente. 1659-1679, — etc.

E. 993. (Registre.) — Pet. in-fol., 7 feuillets, papier.

1573. — « Inventaire des chartres, lettres, tiltres, instrumens, registres, cœulloir, comptes et enseignemens de la noble et illustre confrairie Dieu et Nostre-Dame du Puy fondée en l'église Nostre-Dame d'Amiens par les maistres d'icelle confrairie, tant d'église que de la temporalité cy aprez nommez, faict par la commune ordonnance d'iceulx les XXIIIIe, XXVe et XXVIe jours de juillet mil VcLXXIII. »

E. 994. (Registre.) — Pet. in-fol., 16 feuillets, papier.

1655. — « Inventaire des registres, tiltres et papiers concernans les droicts et appartenances de la confrérie Nostre-Dame du Puy, quy ont esté trouvez dans le coffre de bois appartenant à ladite confrérie étant au logis de M. Blasset, doien, fait par Antoine Mouret, maistre et prévost d'icelle confrérie en cette année MVIc cinquante-cinq. » — Fol. 1 v°. « Mis dans le coffre le grand sceau de cuivre doré, au dos duquel il y a gravé la datte faict mil cinq cens, avec le petit sceau d'icelle confrérie, quy est attaché au grand sceau, avec une chaisne de cuivre doré. » — Fol. 2 v°. « Un ancien registre rellié en vellin, couvert de cuir, contenant les noms et surnoms, qualités et refrains avec les armes de plusieurs anciens maistres du Puy, commençant en l'année mil trois cens quatre-vingt-huict, et finissant en (blanc) », — etc.

E. 995. (Registre.) — Pet. in-fol., 15 feuillets, papier.

1655-1684. — Copie du même inventaire continué jusqu'en 1684.

E. 996. (Registre.) — Pet. in-fol., 15 feuillets, papier.

1655-1687. — Copie du même inventaire continué jusqu'en 1687.

ERRATA

P. 4, col. 2, ligne 1 : *Claude Houbronne-Bourenghen*, lisez *Claude Houbronne d'Arrenghen* ; — ligne 15 : *Jacques Aboc de la Cocherie* : lisez *Jacques Abot de la Cocherie.*

Page 6, col. 1, ligne 37 : *Robert Fouchet*, lisez *Robert Fonchet.*

Page 7, col. 2, ligne 50 : *seigneur de Moyencourt*, lisez *seigneur de Noyencourt.*

Page 11, col. 1, ligne 39 : *Amphman*, lisez *Ampleman* ; — col. 2, ligne 49 : *M. de la Miré*, lisez *M. de la Mire.*

Page 18, col. 2, ligne 19 : *Gilles-Henri Lhommel*, lisez *Gilles-Henri de l'Hommel.*

Page 19, col. 1, ligne 28 : *Robert-Antoine-Maurice seigneur de Villeroy*, lisez *Robert-Antoine Maurice, seigneur de Villeroy.*

Page 22, col. 1, ligne 11 : *seigneur de Sillery*, lisez *seigneur de Lilleroy* ; — col. 2, ligne 8 : *Charles Forcas du Maisniel*, lisez *Charles François du Maisniel.*

Page 23, col. 1, ligne 13 : *Jean-Maurice, seigneur de Benat*, lisez *Jean Maurice, seigneur de Benat.*

Page 24, col. 1, ligne 3 : *Gaspard de Lommel*, lisez *Gaspard de l'Hommel.*

Page 27, col. 2, ligne 43 : *Antoine de la Myré*, lisez *Antoine de la Myre.*

Page 31, col. 2, ligne 26 : *seigneur de Douve*, lisez *seigneur de Doure.*

Page 33, col. 2, ligne 15 : *Charles-Bernard de Montigny*, lisez *Charles Bernard de Montigny.*

Page 35, col. 1, ligne 13 : *seigneur de Courses*, lisez *seigneur de Courset* ; — col. 2, ligne 39 : *Nicolas du Belloy*, lisez *Nicolas du Bellay.*

Page 37, col. 2, ligne 27 : *Antoine-Maurice*, lisez *Antoine Maurice.*

Page 40, col. 2, ligne 30 : *Louis Boril d'Orçan*, lisez *Louis Bail d'Orcan* ; — ligne 50 : 23 *avril* 1751, lisez 23 *avril* 1766.

Page 43, col. 2, ligne 33 : *Charles-Xavier-Louis*, lisez *Charles-Xavier Louis* ; — ligne 50 : *Jacques-Édouard Verain*, lisez *Jacques-Édouard Verani.*

Page 44, col. 1, ligne 33 : *Bunel, avocat*, lisez *Brunel, avocat* ; — ligne 49 : *François-Joseph Serault*, lisez *François-Joseph Sevault.*

Page 45, col. 1, ligne 3 : *Martin de Charles*, lisez *Martin de Charlès* ; — ligne 17 : *Charles-Antoine Despréault*, lisez *Charles-Antoine Despréaulx.*

Page 49, col. 2, ligne 36 : *Marquis de Ligne*, lisez *marquis de Ligue.*

Page 59, col. 1, ligne 44 : *M. Dumaniel de Brailly*, lisez *M. Dumainiel de Brailly.*

Page 60, col. 2, ligne 42 : *M. Le Vaillant de Brasle*, lisez *M. Le Vaillant de Brusle.*

Page 313, col. 1, ligne 24 : *Anno Domini millesimo quingentesimo tertio*, lisez *Anno Domini millesimo quingentesimo octuagesimo tertio.*

Page 501, col. 1, ligne 18 : *Par Bierre Lourdel*, lisez *par Pierre Lourdel* ; — ligne 36 : *et Marguerite-Françoise Lesergeant de Fresne et desdits fiefs*, lisez *et Marie-Marguerite-Françoise Lesergeant de Fresne, dame desdits fiefs de Monthomer et d'Avesne, son épouse, seule et unique héritière de Charles-François-Herménégilde Lesergeant, seigneur de Fresne et desdits.*

TABLE
des
Matières contenues dans ce volume.

SÉRIE C.

SÉRIE D.

SÉRIE E.

Titres de famille.

Notaires et Tabellions.

Communes et Municipalités.

Corporations d'arts et métiers.

Confréries et Sociétés laïques.


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 16 04 09 04 009 1